ung

R.O.M.A. TORONTO
29/8/38
EAST ASIATIC DEPT.

T'OUNG PAO

通報

OU

ARCHIVES

CONCERNANT L'HISTOIRE, LES LANGUES,
LA GÉOGRAPHIE ET L'ETHNOGRAPHIE
DE
L'ASIE ORIENTALE

Revue dirigée par

Henri CORDIER
Membre de l'Institut
Professeur à l'Ecole spéciale des Langues orientales vivantes
ET
Edouard CHAVANNES
Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

VOL. XI

LIBRAIRIE ET IMPRIMERIE
CI-DEVANT
E. J. BRILL
LEIDE — 1910.

R.O.M.A. TORONTO
29/8/38
EAST ASIATIC DEPT.

DS
501
T45
sér 2
v. 11

LIBRARY
MAY 16 1962
UNIVERSITY OF TORONTO

794797

IMPRIMERIE CI-DEVANT E. J. BRILL, LEIDE.

SOMMAIRE.

Articles de Fonds.

Pages

W. W. Rockhill, The Dalai Lamas of Lhasa and their relations with the Manchu Emperors of China, 1644—1908 1

Pierre Lefèvre-Pontalis, Les Younes du royaume de Lan Na ou de Pape. 105

Georges Maspero, Le royaume de Champa. . . . 125, 165, 319, 489, 547

Léopold de Saussure, Les origines de l'astronomie chinoise. . 221, 457, 583

Henri Cordier, La politique coloniale de la France au début du second empire (Indo-Chine, 1852—1858) 351, 419, 567

Lepage, L'inscription en caractères inconnus du Rocher Rouge 391

E. Denison Ross, The preface to the *Fan-i-ming-i*, a sanskrit chinese glossary. 405

J. Marquart, Die Nichtslawischen (Altbulgarischen) Ausdrücke in der Bulgarischen Fürstenliste 649

Mélanges.

Mélanges: British action and its results 527

A suggestion 531

Nécrologie.

Lodovico Nocentini, Enrico Hillyer Giglioli, Pierre Hoang, par Henri Cordier 137

Charles Nouette, par Paul Pelliot 293

M. le Général de Beylié. 417

Le Roi de Siam, Abel des Michels, Hendricks, T. W. Kingsmill, par Henri Cordier 681

Bulletin critique.

Historic Shanghai by C. A. Montalto de Jesus (Henri Cordier). — *Cheng Tsi T'ou* «Scènes de la vie du saint»; — *Lu t'ing tche*

Page

kien tch'ouan pen chou mou «Liste des livres dont les textes transmis jusqu'à nous ont été connus et vus par *Lu-t'ing*»; — A. Ivanov: *Zur Kenntniss der Hsi-hsia Sprache*; — A. Ivanov: *Oukaz o pojalovanij titoula Tze-se* (Ed. CHAVANNES) 142

Lao che souei kin. Un fascicule comprenant trois chapitres; — Colonel G. E. Gerini: *Researches on Ptolemy's Geography of Eastern Asia* (*Further India and Indo-malay peninsula*); — Louis Laloy: *La musique chinoise*; — Berthold Laufer: *Chinese pottery of the Han dynasty*; — W. Thomsen: *Ein Blatt in türkischer Runenschrift aus Turfan;* — Oskar Münsterberg: *Chinesische Kunstgeschichte*; — Kálmán Némäti: *The historic-geographical proofs of the Hiung-nu = Hun identity.* — Némäti Kálmán: *A Hiungnu = Hún azonosság földrajzi bizonyi tákai*; — Edouard Huber: *Etudes Indochinoises;* V, *La fin de la dynastie de Pagan* (Ed. CHAVANNES). 294

E. Denison Ross: *Alphabetical list of the titles of works in the Chinese Tripiṭaka*; — Henri Maspero: *Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming* et *Communautés et moines bouddhistes chinois aux IIe et IIIe siècles* (Ed. CHAVANNES). 535

The Great Wall of China by William Edgar Geil; — *Lion and Dragon in Northern China* by R. F. Johnston (Henri CORDIER). — *Sovremennaia polititcheskaia organizaiia Kitaia* par Brunnart et Gagelstrom; — M. L. Cadière, *Monographie de la semi-voyelle labiale en sino-annamite et en annamite. Essai de phonétique comparée de ces deux langues*; — A. von Le Coq, *Sprichwörter und Lieder aus der Gegend von Turfan*; — *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen an der Friedrich-Wilhelms-Universität zu Berlin* (Ed. CHAVANNES) 690

Correspondance.

Lettre de M. Jacques Bacot 162
Lettre de M. Jacques Bacot 312

Bibliographie.

Livres nouveaux 153, 308, 410, 538, 699
Publications périodiques 159, 311, 414, 541

Chronique.

France, Indochine Française, Chine. Japon 163, 314, 542, 793
Erratum 318
Index alphabétique . . . . . , ... 712

THE DALAI LAMAS OF LHASA
AND
THEIR RELATIONS
WITH
THE MANCHU EMPERORS OF CHINA.
1644–1908.

BY

W. W. ROCKHILL.

I.

1407—1653.

When relations between Tibet and China first became regular, in the VIIth, VIIIth and IXth centuries of our era, Tibet was at the height of its power. During that period of its history it carried its victorious arms far into India, Central Asia and China. In the last named country it had time and again overrun a large part of the present provinces of Kan-su, Ssŭ-ch'uan and Yün-nan, had even entered Ch'ang-an-fu, the capital of the T'ang emperors, and placed, for a time, on the throne of China a prince of its choice. During that period the Tibetans were the allies of the Caliphs of Baghdad and supported them with their arms. This period is marked, on the part of the rulers of China, by extreme friendliness for Tibet; its Kings were given imperial princesses as wives, treaties of alliance were made with them, and every assistance rendered to introduce Chinese culture into the country and draw closer its political and commercial relations with the Empire.

During the next two centuries, in which the power of Tibet was waning, the relations between the two countries became less frequent, less cordial. China had nothing to fear from Tibet, and Tibet had nothing to give the outside world, its religion had not yet extended beyond its borders. Towards the end of the XIIth century however, the Buddhism of Tibet began to spread among the Mongols. Somewhere about 1215 the famous lama Sakya Panch'en visited Mongolia, and in the middle of the XIIIth century the Flemish Friar William of Rubruck found red-clothed lamas at Karakorum, the Mongol capital, and he heard of re-incarnate lamas who had been there before his arrival; even as far west as Kailak, near the modern Kopal in Central Asia, he saw temples which, from his description of them, I think were lamaseries [1]).

So great was then the fame and the influence of the Tibetan lamas that in 1260 Kublai made Drogon-p'agspa, the nephew of Sakya Panch'en, and who had also come to the Mongol court, "Imperial Adviser" (御師), recognized him as head of the Buddhist faith, conferred on him the title of "Great Precious Prince of the Faith" (大寶法王), besides giving him offices of great profit and rich presents. He returned to Sakya in 1275 where he died in 1279 [2]).

The Mongol dynasty's claim to a vague suzerainty over Tibet was solely based on the relation in which Drogon-p'agspa and his successors stood to it; the forces of the Yüan Emperors never advanced nearer Tibet than the western borders of Kan-su, Ssŭ-ch'uan and Yün-nan [3]).

---

1) See *Journey of William of Rubruck*, 1253—55. (Hakluyt Soc. edit.), 199, 221, 232. Conf. Jigmed namkhä, *Hor ch'ös chyong* (Huth's *Geschichte des Buddhismus in der Mongolei*) 118. 167.

2) Huth; *Op. sup. cit.*, 157, 159.

3) Sarat Chandra Das, *Contributions on the Religion, History, etc., of Tibet* (In Journ. Asiat. Soc. Bengal, 1881), 240—242, relying solely on Tibetan authorities, of doubtful

After Drogon-p'agspa many other high lamas of Tibet received from the sovereigns of the Yüan and Ming dynasties long, pompous titles, seals of office and rich presents. They in turn sent presents to the Court of China, bringing at the same time the products of their country to sell to the Chinese; but here the relations stopped; there is not a single reference in the histories of those dynasties to political relations having been established at any time with the temporal rulers of Tibet.

Towards the end of the XIVth century a great religious reformer appeared in Tibet, Tsongk'apa, a native of Amdo near the Koko-nor. His teaching met with rapid and wonderful success at Lhasa; in less than three centuries the Gélupa sect, which he founded, was to become the established church of Tibet and all Mongolia.

Tsongk'apa, or Jé Rinpoch'é as he is usually designated, established the center of his church at Lhasa, where, it seems fair to assume, he met with less opposition than he would had he gone to some town of Ulterior Tibet, the center of the older or Red-capped sect. A few miles from Lhasa he founded in 1407 the great Gadän lamasery, and eleven years later the Séra lamasery, also in the neighbourhood of that city [1]). In Gadän he lived, and there he died in 1418 or thereabout, leaving as his successor Gédundub [2]), then a man of about 30.

In 1446 the new church felt powerful enough to take its stand

---

value on foreign questions, says that the Emperor Kublai conferred en Drogon-p'agspa the sovereignty over all Tibet, Wu, Tsang, Khams and Amdo, and that the country remained under the Mongols nominal rule till the middle of the 14th century.

1) Gadän, Séra and the older Débung lamaseries are still the most powerful, politically as well as spiritually in Tibet. They an collectively called Sen-de-gyé-sum.

The dates of Trongk'apa's birth and death are uncertain. Jimed namkhä says he was born in 1356 and died in 1418. See Huth *Op. sup. cit.* 176, 184.

2) Gédundub was a native of Ulterior Tibet, born at a place called by the Chinese Sha-pu-to-t'ê (沙卜多特). *K'uo-erh-k'a-chi-lüeh* (欽定廓爾喀紀畧). Introductory Ch. IV. 10.

in the stronghold of the older faith, and Gédundub went to Shigatsé, some 45 miles from Sakya, the capital of the Red-capped lamas, and there founded the lamasery of Tashilhunpo, which in the XVIIth century became the abode of the second grand lama of the Gélupa church, the Panch'en Rinpoch'é.

With the death of Gédundub, which occurred in 1474, the system of infant re-incarnations, which we have seen was already known in the Tibetan Church of the XIIIth century [1]), was introduced into the Yellow Church, and Gédundub became re-incarnate in an infant born in 1476, and to whom was given the name of Gédun-gyats'o.

On his death in 1542, the pontifical succession fell on a child born the same year [2]), and who received the name of Sonam-gyats'o. The early part of his life was devoted to strengthening and spreading the teachings of Tsongk'apa throughout Tibet, over which he appears to have travelled extensively; and his success in this work must have prepared him for his great missions to the Mongols, which occupied the latter part of his life, and which were to have such momentous and lasting influence on the later history of his faith.

In 1566, a chief of the Ordos Mongols, the Kung-Daidji Kutuktai-Sétzen became a convert to the Gélupa faith, and through his influence his uncle, the terror of northern China for the last 50 years, Altan Khan, the titular Prince of the Tumed, and all his people were soon won over to the Yellow

---

1) Conf. Waddell, *Lamaism*, 230—254. On Gédundub, see Sarat Chandra Das, *Contributions, etc.*, (J. B. A. S., 1881), 24—25. Gédun-gyats'o was, like his predecessor, a native of Ulterior Tibet; he was born at a place called by the Chinese Ta-na-t'ê to-erh-chi-tan (大那特多爾濟丹 Danat dorjédän). *K'uo-erh-k'a chi-lüeh*, loc. sup. cit.

2) In Anterior Tibet, at a place called by the Chinese Tui-lung (對隴). *K'uo-erh-k'a chi-lüeh*, loc. sup. cit.

Church [1]). In 1575 these Princes invited the head of their new faith, Sonam-gyats'o, to come to visit them in Mongolia. The Lama responded promptly, and in 1576 he came to the Ordos country, where he was received with great honours and where his teaching established for all times the supremacy of his faith [2]). It was then that Altan Khan conferred on the Lama the title of *Dalai Lama Vajradhāra* "The All-embracing Lama, the Vajra-holder", a title which all his successors have since borne [3]).

So great became the fame of the Lama that the Ming Emperor conferred on him a title, and sought to have him visit his court. Besides spreading his faith among the Mongols, he was able to extend it greatly in eastern Tibet, where the Red-capped lamas and the Bönbo had till then been supreme.

In 1579 the Lama returned to Tibet, leaving with Altan Khan the lama Yontän-gyats'o of Tongk'or, who was the first of the Cháhan Nomenhan, and who became known among the Mongols as the Dongkur Manjusri Hutuketu.

In 1585, at the request of Altan Khan's son and successor, Sengé Dúgurun Témur, the Dalai Lama made again the journey to

---

1) Altan Khan passed most of his long life warring against the Chinese in the provinces of Shensi, Shansi and Chihli, from Ning-hsia-fu to T'ai-yüan-fu and Pao-ting-fu and the gates of Peking, plundering and devastating everywhere he passed, and defeating all the troops sent against him. In 1571 he made his peace with China, but to the day of his death he remained the terror of the northern border. Little wonder that the Chinese should have sought to propitiate the Lama to whom Altan Khan rendered humble and absolute obedience. See de Mailla, *Histoire de la Chine*, X 305—334, and Howorth, *History of the Mongols*, I 416—425.

2) The Tibetan historian Jigmed-namkhä (Huth, *op. sup. cit.*), 221—222, says that the Lama told Altan Khan that in three previous existences he had been his teacher; in one of these the Lama was Drogon-p'agspa; a most politic statement, connecting as it did the famous "Adviser" of Kublai and a Red-capped lama, with the present head of the Yellow church.

3) In Tibetan *Dorjé-ch'ang Dalai lama* or *Khyab-bdag dorjé-ch'ang*. This title was rendered in Chinese *Chin-kang Ta-shih* (金剛大士). See Huth, *Op. sup. cit*, 223 and *infra*, 11. On Sonam-gyats'o, see Sanang-Setzen, *Geschichte der Ost Mongolen*, 211, 237, and Huth, *Op. sup. cit.*, 215 et seq.

Mongolia, and visited the Khan at his capital Koko-Khutun, the Kuei-hua-ch'êng of the Chinese, in the northern part of Shansi province. And there Sonam-gyats'o appears to have died in 1587, to re-appear again the following year in the infant son then born to his late powerful follower, Sengé Dúgurun, chief of the Tumed.

This most fortunate and timely event established a permanent and indissoluble bond between the church of Lhasa and the Mongols. Its beneficent effect must have been immediately felt, and it unquestionably led to the rapid extension of the practice of infant re-incarnation of Tibetan saints in Mongol princely families, which shortly after we find such a marked peculiarity of the Yellow Church, and which has since then been used by it with admirable results to maintain the faith and strengthen its influence among the Mongols, among whom there are probably more re-incarnations *(hubilhan)* than among the Tibetans themselves.

Sonam-gyats'o's successor was called Yontän-gyats'o. He remained among his Mongol kinsfolk till 1600, when he went to Lhasa. There he studied under the abbot of Tashilhunpo Ch'ösgyi gyaltsän, who was called to Lhasa for that purpose. To console the Mongols for having left them, he sent to Koko-Khutun to represent him there a re-incarnation of Chamba-gyats'o, who became known among the Mongols as Maitri Hutuketu[1]).

Yontän-gyats'o died in the Débung lamasery at Lhasa in 1615 or 1616, and became re-incarnate the same year as the son of a high Tibetan officer in the service of Palp'adub, chief of Shïnggochän. The child was named Lozang-gyats'o. When aged six he was placed in the Débung lamasery, and soon began his studies under Ch'ösgyi gyaltsän, the preceptor of his predecessor[2]).

---

1) Huth, *Op. sup. cit.*, 58, 240, 247.

2) Huth, *Op. sup. cit.* 265, 269. *K'ïo-erh-k'a chi-lüeh*, Introduc. Ch. 4. 10 says he was born in Ch'ung-ch'ai (崇寨) in Anterior Tibet.

At this time Tibet was divided into three principal divisions, Khamdo in the east, Wu or Central Tibet with Lhasa as its capital, and Tsang or Ulterior Tibet with Shigatsé as its centre. All of these divisions were subject to the rule of the Kings (*Tsanpo*) of the P'agmo-du dynasty, which had come into power in the early part of the XIVth century. Lhasa was their capital.

Though nominally united under one rule, a religious war was desolating the country; in Central Tibet the Yellow Church ruled supreme, the Tsanpo followed its tenets and had its support; while in Tsang and the remoter parts of the country the Red-capped lamas, under the Sakya Pontiff and the Karma lamas, were still preponderant, and the ambitious Regent (or *Dési*) of Tsang was an adherent of the Sakya lama.

Somewhere about 1630 the Dési of Tsang, whose name was P'unts'og-namgyal, captured Lhasa, dethroned the king and assumed sovereignty over all Tibet[1]). This revolution threatened the very existence of the Yellow Church; the supremacy of the Red-capped lamas in Lhasa meant, not only its overthrow there, but the destruction of its present supremacy among the Mongols, where the Red-capped lamas had still many supporters. Lozang-gyats'o after enduring some years of persecution, called on the Oelöt Mongols of the Koko-nor, to come save the sanctuary of their faith and maintain the supremacy of their church.

Gushi Khan, the chief of these Oelöt, had but a few years before, in 1636, driven the Khalka Mongols from the Koko-nor or Amdo region, where they, belonging to the Red-capped lamas, had greatly persecuted the Yellow Church, which Gushi and his tribe were followers of, probably since the days of Sonam-gyats'o. After this Gushi had made the pilgrimage to Lhasa, and, on his return to the

1) He is called in Tibetan Désri Tsangpa P'un-ts'ogs Namgyal. Huth, *Op. cit.*, 52, 252. Chandra Das, *Contributions, etc.*, (J. A. S. B. 1882) 64, 72.

Koko-nor, he had undertaken (in 1638) an expedition into Khamdo, by which he had brought all that part of Tibet under his rule and that of the Yellow Church [1]).

The call of Lozang-gyats'o, the head of the Yellow Church, was responded to promptly by Gushi, and, his kinsman Batur Kung-Daidji of the northern Oelöt, and the Torgöt Oelöt. At the head of these forces, he invaded Tibet, in 1641 or thereabout, defeated and captured the Dési Tsangpa, and imprisoned him in the fort of Néhu (*Sneu*) in Central Tibet [2]). Gushi was declared ruler of Tibet — under the supreme rule of Lozang-gyats'o — to whom he shortly after transferred his authority, retaining only the command of the Mongol troops of occupation. The old Tibetan office of Dési or "Prime Minister" was maintained.

The Dalai Lama, who had till then lived in the Débung or Gadän lamasery, transferred, on becoming sovereign of the country, his residence to the former palace of the Kings of Tibet, situated on a hill to the west of the city of Lhasa, and called Marpori. Here he began to erect the vast agglomeration of buildings which now covers this hill, and he called it Potala, a name associated among Buddhists with the cult of the god Avalokita, whose incarnation Lozang-gyats'o had now come to be regarded.

His old preceptor, Ch'ösgyi gyaltsän, at first abbot of Tashilhunpo and later of Gadän, he made (probably before Gushi's conquest) the second grand incarnate lama of Tibet, the first Pauch'en

---

1) Sarat Chandra Das, *Contributions* (J. A. S. B. 1882), 71—73, Huth, *Op. cit.*, 248—253.

2) Chandra Das, *Contributions*, 246, places this event in 1645. Wei Yüan in the *Sheng-wu chi*, 5, 5, says "10th year *ch'ung-tê*". There was no 10th year with this name; had there been it would have corresponded with 1645. Huth, *Op. cit*, 252, appears to place the event in 1640. As appears from an official document quoted further on (*infra*, 12) the Emperor of China, writing in 1644 to the Dési Tsangpa and to Gushi Khan, knew of the defeat of the former and of the role played in Tibet by the latter. The conquest must therefore have taken place between 1641 and 1643.

Rinpoch'é of Tashilhunpo, and he was declared to be an incarnation of Amitabha, whose spiritual son was the god Avalokiṭa, incarnate in the Dalai Lama himself.

Such was the condition of affairs in Tibet when the Manchus established their rule in China. Already in 1638 the three Khans of the Khalka Mongols had suggested to the Emperor Ch'ung-tê the advisability of inviting the Dalai Lama to visit him at Mukden, and in 1640 letters were received by the Emperor from the Dalai Lama, from the Panch'en Lama, from the Dési Tsangpa, and "Gushi Khan of the Koko-nor", all asking that relations be opened with them [1]). From this it would seem that the Tibetans were the first to seek to enter into friendly relations with the new power in China. This is however doubtful; a Chinese work of great authority [2]) states that in the latter part of 1640 the Emperor sent the Ch'ahan Lama [3]) and others with presents to the "Khan of the Tibetans" and to "the Great Lama Head of the Buddhist Church", to "invite the Holy Priest (聖僧) to come visit him".

Just about the same time the Ch'ahan Lama was sent to Lhasa, the Dalai Lama and the Panch'en Rinpoch'é Lama conferred on a high lama, an eastern Tibetan of Minyag, called Gusri Séch'en chösjé, the title of Ilakuksan Hutuketu, and sent him to the Emperor of China with rich presents and a letter bearing the seals of both of them. This letter, the text of which has been preserved by the Mongol historian Sanang Setzen, glorified the Emperor and the rising power of the Manchus, and besought him to take under his protection the Yellow Church. The Dési Tsangpa sent also by

---

1) *Shêng-wu chi* (聖武記), 5. 4.

2) *Tung-hua ch'üan-lu* (東華全錄), Ch'ung-tê IV. 15b. Conf. Edict, *infrà*, 14.

3) Ch'ahan Nomenhan is still the title of the successor of the Dongkur Manjusri Hutuketu, the disciple of Sonam-gyats'o, mentioned previously, (*supra*, 5). See Sanang Setzen, *Op. cit.*, 243, Mayers, *Chinese Government*. 110.

this mission a letter to the Emperor asking him to look with favour on the Karmapa Red-capped lamas[1]).

It took the Ilakuksan Hutuketu's mission several years to make the journey to Mukden; it arrived there in the winter of 1643 (10th moon, 7th year *Ch'ung-tê*)[2]). The story of its arrival and of its reception by the Emperor Ch'ung-tê is told as follows by the Chinese[3]). "In the winter, in the 10th moon, the Ilakuksan Hutuketu Tai-ch'ing-ch'o-erh-chi (代青綽爾濟) and others sent by the Dalai Lama of Tibet arrived at Sheng-king (Mukden). The Emperor went out of the Huai-yüan gate (懷遠門) to meet them, going beyond the Ma-kuan (馬館). On the way back, when before the Ma-kuan, the Emperor led all present in worshipping Heaven, after doing which he entered the Ma-kuan, took his seat, and the Ilakuksan Hutuketu and the others entered to see him.

"The Emperor rose to receive him, advancing to the threshold; the Ilakuksan Hutuketu and the others entered, he carrying in both hands the letter of the Dalai Lama and yellow *p'u-lu* (氆氇)[4]).

"The Emperor received (the letter and present of *p'u-lu*) standing, and then led him (*i. e.*, the Ilakuksan Hutuketu) by the hand (遂携手相見) into the hall. The Emperor then took his seat on a couch (榻), and placing two seats (座) to the right of

---

1) Huth, *Op. cit.*, 261. Sanang Setzen, *Op. cit.*, 287, 289.

2) The Emperor K'ang-hsi in his inscription of 1720 after the pacification of Tibet, referring to this mission, said "it was only able to reach Mukden after passing through hostile countries, and after several years journeying". Rockhill, *Tibet from Chinese sources* (J. R. A. S., 1891), 185.

3) *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ung-tê VII. 13. Conf. Sanang Setzen, *Op. cit.*, 289.

4) Lamas, as well as all other teachers of religion, were exempted from kotowing in the presence of royalty. When the Emperor Ch'ien-lung received the Panch'én Rinpoch'é in 1792, the latter asked to be allowed to kotow. See *infrà*, 48, note 2. *P'u-lu* or *pulo* is native Tibetan cloth; it is still at the present day the ordinary gift made by Tibetans of all ranks on occasions of ceremony. I fancy that in the present case, it was not a piece of yellow *pulo* which was presented the Emperor with the letter of the Dalai Lama, but a yellow silk scarf, a *katag*.

his couch, ordered the two lamas (i. e., the Hutuketu and another) to sit down on them[1]).

"After this the envoys (使臣) of the Oelöt who had accompanied the Lama, and all their suite, in obedience to the order of the Court herald, performed the ceremony of the three kneelings and nine head-knockings.

"After this Ku-shih-an-pu (古式安布) was ordered to read aloud the letters of the Dalai Lama and of the Tsangpa Khan of the Tibetans.

"Tea was (then) served, the Lama (first) saying prayers, after which they all drank. They were then given a great banquet (大宴).

"The Ilakuksan Hutuketu and the lamas who accompanied him each presented to the Emperor camels, horses, Tibetan *p'u-ti* beads (番菩提數珠), black fox skins, felt rugs, woollen serge (羢褐), rugs with patterns (花毯), robes of fox-skin breasts (狐腋表) and wolf skins.

"In the 5th moon of the 8th year Ch'ung-tê (July 1644) when the Ilakuksan Hutuketu Tai-ch'ing ch'o-erh-chi, the Oelöt and the others who had been sent (to Court) by the Dalai Lama of the Tibetans (圖白忒部) departed on their return journey, the Emperor led all the Princes and Beilé in escorting them as far as the Yen-wu-ch'ang (or "the drill-grounds" 演武場), where he gave them a farewell banquet.

"He also sent an Imperial message to the Dalai Lama in the following terms: "The K'uan-wên-jen-shêng (寬温仁聖) Emperor sends this letter to the Chin-kang Ta-shih (金剛大士) Dalai Lama[2]). The present Lama has at heart the salvation of all creation,

1) Another proof of the Emperor's desire to show the highest honours to the Lama's envoys. The Oelöt envoys sat on the floor and had to comply with the usual ceremonial.

2) The Emperor Ch'ien-lung says, in the Introduction to the *K'uo-erh-k'a chi-lüeh*, **4**, 9 that the first Manchu Emperors gave the Dalai lama and the Panch'en lama the title of "Commander of the Yellow Church of China and abroad" (統領中外黃教).

and wishes to exhalt the religion of the Buddha. He has sent envoys to Us with letters. We rejoice greatly, and now respectfully offer Our greetings and good wishes. We have ordered the Ch'ahan Gélong (察干格龍) and his companions to explain orally to you all that We have to say".

"An Imperial messenger was also sent (at the same time) to the Pan-ch'an (班禪) Hutuketu with a letter of the same tenor [1]).

"An Imperial messenger was also sent to the Red-capped Lama Karma (噶爾馬) with the following message: "We reflect that from the time when the ancient Emperors and Kings established their dominions, the religion of the Buddha has endured without interruption. Now We greatly revere the mighty Sages who wish to be a help to all living beings; so We are sending the Ch'ahan Gélong and others to explain orally all that We have to say [2]).

"Imperial messages were also sent (at the same time) to the Ang-pang Sa-ssŭ-ha (昂邦薩斯蝦), to the Chi-tung (濟東) Hutuketu, to the Lo-ko-pa (羅克巴) Hutuketu, and to the Ta-ko-lung (達克龍) Hutuketu, in the same words; and to all were sent gifts of different sorts [3]).

"An Imperial message was also sent to Tsangpa Khan (臧霸汗) in the following words: "Your letter (to Us) speaks of the blessings brought to Our country by the religion of the Buddha. We are

---

1) According to Sanang Setzen, *Op. cit.*, 289, on the departure from Mukden of the Ilakuksan Hutuketu — which he places in 1643, the Emperor sent his Chief Lama with rich presents and letters to the Dalai Lama and the Panch'én Rinpoch'é saying that as soon as he had captured Peking and subdued Western China, he would invite them to visit him, and that he would then begin propagating their religion. *Gélong* is the Tibetan title of a monk who has taken all the orders; it is reserved in practice for those of established learning and sanctity.

2) The Karmapa sect was that to which the Dési Tsangpa belonged. (*suprà*, 6).

3) Ang-pang Sa-ssŭ-ha is probably the Pontiff of the Sakyapa, the head of the Red-capped lamas. The Lo-ko-pa Hutuketu was presumably a Red-capped dignitary of Southern Tibet, and the Ta-ko-lung Hutuketu may have taken his title from the district of Taklung, also in Southern Tibet.

sending an envoy bearing a letter. We have recently heard that you have suffered defeat at the hands of Gushi (顧實), Beilé of the Oelöt, but We do not know the details of it. We are consequently sending you this letter bidding you henceforth to devote yourself unceasingly to good works. Whatever you may stand in need of We ought to send you. We now bestow on you one hundred taels of silver and three pieces of gold brocade".

"A letter was sent to Gushi Khan saying: "We hear that some have been guilty of disobedience and rebellion against the religion (of the Buddha), but you have already re-established order. We reflect that from the time when the ancient Holy Kings established government, the religion of the Buddha has endured without interruption. Now We wish to show Our great respect for the Eminent Sages (高賢) among the Tibetans, so We are sending envoys with the Ilakuksan Hutuketu to all alike, regardless of the colour of their robes, whether they be red or yellow, seeking everywhere for the religion of the Buddha for the protection of the Empire. This you should know. We are sending you with this letter a complete suit of armour"[1]).

Chinese historians consider this mission to Tibet as that which first established relations between the Ta Ch'ing dynasty and Lhasa[2]).

In the 5th moon of the year 1648 the Chinese Government sent the Hsi-la-pu Gélong (席喇布格隆) and others with letters to the Dalai Lama and the Panch'en inviting them to visit the Emperor. The envoy took them presents from the Emperor of girdles of gold set with jade, and tea urns (筒)[3]). It was presumably in response to this invitation that the Dalai Lama undertook

---

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ung-te, VIII 3b—4a.

2) *Shéng wu chi*, 5. 4b.

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, Shun-chih, X. 13.

the journey to Peking, the Panch'en declining the invitation on account of his advanced age.

By the middle of 1652 the Dalai Lama and his horde of followers had reached the Ordos country, whence he sent to the Emperor a letter, which reached him in the 8th moon, asking him to come to meet him either at Kuei-hua-ch'eng or at Tai-k'a (代噶), presumably a camp on the shore of Taik'a-nor, a good sized lake about 45 miles N. N. W. of Ta-t'ung-fu in Shansi.

The Emperor appears to have been considerably perturbed by this message of the Lama. In his perplexity he consulted his Princes, the officials of the varions Courts and the Censors, asking what he had better do under the circumtances. The question apparently raised a serious controversy among the officials; the Manchus advised the Emperor to go meet the Lama, that such an act of extreme condescension would certainly cause the Khalka Mongols to finally submit to the Imperial rule. The Chinese on the contrary, advised the Emperor not to allow the Dalai Lama to enter China proper, and not to go to see him; it was quite enough to send him presents by some Prince.

The Emperor made known his perplexities and the conflict of opinion among his Manchus and Chinese advisers in the following Edict:

"An Edict addressed to the Princes of various ranks, to the Officials of the Imperial Courts and to the Censors:

"In the time of the Emperor T'ai-tsung (1627—1644) the Khalka (Mongols) had not submitted. Considering the fact that all the Tibetans (藩) and Mongols obeyed the words of the Lamas, the Dalai Lama was sent for, but before the envoy had reached him the Emperor T'ai-tsung died.

"Later, during the Regency of Prince Jui, the Dalai Lama was (again) invited (to visit Our Court), and promised to come. In the *ch'ên* year (*i. e.*, 1652) he was sent for after We had assumed

personal rule, and he (now) approaches, accompanied by 3,000 men. We would like to go outside the border to meet him, but reflect that if he enters the country in a year of poor harvests (such as the present one) with such a multitude (of followers), the country may suffer injury. On the other hand, if We do not go to meet him, after having invited him to come, he may go back (to Tibet) after having come part of the way, and the consequence will be that the Khalka will not render their submission. All of you are to memorialize Us expressing your opinions, whether We (should go) meet him or not.

"The Manchu officials (say) that as We have invited the Lama and he has come, We should go outside the border to meet him and order him to remain outside. If the Lama enters the country he should be ordered to bring only a small retinue, otherwise he may remain outside the border, if he prefers it. If the Emperor (they say) meets him in person, the Khalka will make their submission, from which great advantage will result, but if the Dalai Lama is invited and then not met (by the Emperor), it will be improper. What objection can there be to Our reverencing the Lama without entering the lama sect?

"(On the other hand) the Chinese officials counsel that the Emperor, being the Lord paramount of the whole world, ought not to go meet the Lama, and, as the latter is accompanied by some 3,000 men, he ought not to be allowed to enter the country. (Considering however) that he has been specially invited, some of Our Princes or Ministers of State may be deputed to meet him as Our representatives. If the Lama is ordered to remain outside the border, Our reverence for him may be shown by presents of gold and silver.

"Both these opinions have been submitted to Us by Memorials. We must consider them"[1]).

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, Shun-chih XIX, 6.

The Emperor appears to have replied promptly to the missive of the Dalai Lama saying that, in view of its being necessary for him to be in constant communication by courrier with his troops, then operating in the south-west part of the Empire, he could not go so far away to meet him outside the frontier. He was sending however, some of his Princes and Ministers of State to meet him, and escort him in safety to a point just inside the frontier, where He, the Emperor, would meet him[1]).

A few days later he wrote the Dalai Lama a second letter saying "You have written to Us that the climate within the borders is bad for your health, and that it is better we should meet outside the border. We will consequently proceed to Taik'a and await you"[2]). It would seem from this that it was then the intention of the Dalai Lama not to proceed further than the Taik'a lake and that the Emperor had agreed to this arrangement.

Less than a month after (in the 9th moon) Shuo-sai (碩塞) Prince of the first rank, and others were ordered by the Emperor to go meet the Dalai Lama, give him the two letters above mentioned, and escort him to Taik'a where the Emperor had stated he would meet him.

Although it does not appear from the records that the Emperor did not make this journey, there is good reason for believing that he finally decided not to, for, when we next hear of the Lama, in the following month, he was in Peking, where he had taken up his residence in the Hsi-huang-ssŭ (西黃寺), which the Emperor had built for his accommodation in the northern suburb of the city[3]).

---

1) *Tung-hua ch'üan-lu,* Shun-chih XVII, 6.

2) Ibid., Shun-chih, XIX, 7a.

3) This temple, known to foreigners as the Yellow Temple, is about a mile north of the north wall of the Tartar City. In this temple the Panch'en Rinpoch'é died tn 1792, and the present Dalai Lama dwelt in it in 1908, during his sojourn at Peking.

The first audience which the Emperor gave the Lama appears to have taken place about two months after his arrival in the capital (in the 12th moon of 1652). He was received by the Emperor in the Nan-yüan (南苑). The Emperor showed him every honour, and gave him a seat (賜坐). The Lama presented the Emperor with horses and various objects. After this a state banquet was given him in the Tê-shou-ssŭ (德壽寺)[1].

Whether the climate of Peking really did not agree with the Lama, or whether it was that he did not think his reception by the Emperor sufficiently ceremonious and hearty, at all events, less than a month after his audience in the Nan-yüan, he memorialized (奏) the Emperor to the effect that the climate of Peking did not suit him, that he and his followers were suffering from it, and he asked permission to take his leave.

The Emperor replied that he might return to Taik'a and there await the spring. This spot seemed an excellent one, the Emperor added, for the Pontiff could have the Mongol Princes, Beilés and others come to meet him there[2].

In the first part of the 2nd month of 1653, the Lama had his farewell audience in the Winter Palace, and a state banquet in the chief hall of the Palace, the T'ai-ho tien. The Emperor presented him afterwards with saddles, horses, gold, silver, pearls, jade and satins. He also conferred upon him a gold tablet inscribed with the title he had given him (大善

---

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, Shun-chih, XIX, 15a. *Sheng-wu chi*, 5. 4b says that the first audience was in the T'ai-ho tien (太和殿) the principal audience hall in the Winter Palace, and that it was his audience just before his departure which took place in the Nan yüan. It seems very improbable that the Lama had to wait two months for his first audience. The ceremonial followed appears to have been similar to that of the audience to the Ilakuksan Hutuketu (*suprà*, 10).

2) *Tung-hua ch'üan-lu*, Shun-chih XX, 6b.

自在佛領天下釋教普通鄂濟達賴剌麻)[1].

A few days afterwards the Lama left for Taik'a, escorted by the Chin-wang Shuo-sai, the Pei-tzŭ Ku-erh-ma hung-wu ta-hai (顧爾瑪洪吳達海), and a detachment of Manchu bannermen. The Emperor gave orders to his uncle the Chin-wang Chi-erh-ha-lang (濟爾哈朗) and the President of the Board of Ceremonies, the Jioro Lang-chiu (朗球) to give him an entertainment at the Ch'ing-ho (清河), a few miles outside of Peking on the road to Nank'ou and Kalgan[2].

And so ended the visit of the Dalai Lama Lozang-gyats'o to Peking. He had been treated with all the ceremony which could have been accorded to any independent sovereign, and nothing can be found in Chinese works to indicate that he was looked upon in any other light; at this period of China's relations with Tibet, the temporal power of the Lama, backed by the arms of Gushi Khan and the devotion of all Mongolia, was not a thing for the Emperor of China to question. Notwithstanding the advice of his Chinese councillors, who had intimated to him that he was the Lord Paramount, the Emperor fully realized that the Dalai Lama was the most powerful ally he could secure in establishing firmly Manchu rule among the Mongols, and he treated him accordingly[3].

---

1) *Sheng-wu chi*, 5, 4b. This title may be approximately rendered "Most Excellent, Self-existing Buddha, Universal Ruler of the Buddhist Faith, Vajradhāra, Dalai Lama" Conf. *infrà* the title conferred in 1908 on the present Dalai Lama.

2) *Tung-hua ch'üan-lu*, Shun-chih XX, 12.

3) According to Tibetan authorities (Huth, *Op. cit.*, 156, 268) the Emperor gave the Dalai Lama, or rather renewed for him, the title given to his predecessors, of Vajradhāra, and gave him a seal of crystal, similar to that which had been given Drogon-p'agspa in 1269 by the Emperor Kublai, and which had on it the Six Syllables (*i. e*, *Ōm mani padmé hūm*).

II.

1656—1700.

In 1656, shortly after the Dalai Lama's return to Lhasa from his journey to Peking, Gushi Khan the Protector of Tibet died, and in 1662 the great Panch'en Rinpoch'é Ch'ösgyi gyaltsän, the ablest and most powerful supporter of the Dalai Lama's church and government, passed away at the age of 93 [1]).

Gushi Khan was succeeded in his office of Commander of the Mongol army in Tibet by his son Dayan who, dying in 1670, was succeeded by his son Dalai Khan. At this time the Dési of Tibet was a lama by the name of Sanggyé-gyats'o, a man of undoubted ability, an active administrator, a writer of merit, and, it is generally believed in Tibet, a natural son of the Dalai Lama Lozang-gyats'o [2]). After the return to Lhasa of the Dalai Lama, the Dési, possibly fearing that the Manchus might use him to increase their influence in Tibet, appears to have intrigued with and lent some support to the enemies of the Empire. Thus Wu San-kuei, Prince of Yün-nan had for some years sent people to Lhasa to offer presents to the lamas and to cultivate friendly relations with the Tibetans and Mongols. When he rebelled in 1674 and the Emperor K'ang-hsi ordered the Koko-nor Mongols to send troops by Sung-pan (松潘) into Ssŭ-ch'uan to attack him, the Dési sent a letter, in the name of the Dalai Lama, to the Emperor requesting him to pardon Wu San-kuei. A little later (in 1680) when Wu's son Wu Shih-pan

---

1) Sarat Chandra Das, *Contributions*, etc., 27. This Tashi Lama was succeeded by Lozang-yéshes who lived until 1738.

2) Csoma, *Tibetan grammar*, 191. *Sheng-wu chi*, 5, 5 says that Sanggyé-gyats'o was already Dési when Tsangpa was overthrown in 1642 (*suprà*, 7). This seems unlikely as he only died, or rather was killed, in 1705 (see *infrà* 33); it is difficult to believe that he held the office of Regent for over 65 years. Desidéri, however, agrees with the *Sheng-wu chi*, see *infrà*, 33.

(吳世璠) was hemmed in by the Imperial forces in Yün-nan, a letter from him addressed to Lhasa was seized by the Chinese troops in which he offered to cede to the Dalai Lama the two districts of Chung-tien (中甸) and Wei-hsi (維西), both in Western Yün-nan, if the Tibetans would get him safely through to the Koko-nor [1]). The Chinese distrust of the Dési dates probably from these incidents; events were soon to occur which greatly strengthened it.

In 1666 the young Emperor K'ang-hsi had taken the government of the Empire out of the hands of the Regents who had controlled it since his father's death in 1661. In 1675 there was a movement among the Mongols, who thought the moment favourable for a raid into China. Prompt measures adopted by the Emperor stopped it, his power was thereby somewhat affirmed among the Mongols, but the condition of affairs in Mongolia portended serious trouble. The danger was the ambitious schemes of the young chief of the northern Oelöt, Galdän Daidji, the son of the Batur Kung-Daidji who had aided Gushi Khan in his conquest of Tibet [2]). This young chief conceived the plan of uniting under his rule the Oelöt tribes of the Koko-nor and, by availing himself of the dissensions then existing between the Khalka, of reducing them also to acknowledge his rule. In other words he sought to found once more a united Mongol empire.

The news of Galdän's projects against the Koko-nor Oelöt led the latter to appeal to the Dalai Lama, for whom Galdän professed great reverence, and to see whom he had made the pilgrimage to Lhasa some years before. The appeal was not in vain, Galdän was persuaded to give up his enterprise against the Koko-nor, and the

---

1) *Sheng-wu chi*, 5, 5.

2) de Mailla, *Histoire de la Chine*, XI, 79 et seq.

Dalai Lama conferred on him the title of Poshetu Khan. In 1679, Galdän was received by the Emperor in his quality of vassal of the Dalai Lama.

But while Galdän's enterprise against the Koko-nor was stopped, the probability of his turning his restless activity in another direction remained none the less, and the danger to China of the unification of all the Mongol tribes under a warlike chief, filled the mind of the Emperor with the most serious apprehension; furthermore the Khalka had become his vassals, and their defence devolved on him.

Such was the condition of affairs in Mongolia when in 1680 the first Dalai Lama King of Tibet Lozang-gyats'o, died in the 66th year of his age [1]). The Dési Sanggyé-gyats'o, unwilling to lose during the minority of his successor the great influence attached to the name of the deceased Lama among both Chinese and Mongols and which insured to Tibet a commanding if not even a controlling influence in eastern Asiatic affairs, kept the death of Lozang-gyats'o secret, and continued to rule in his name, announcing that the Lama had become a recluse (*sgon-ch'en*), and was living in seclusion in a high closed building in his palace of Potala [2]).

The regular succession to the Pontifical throne was howerer insured. About a year after the Dalai Lama's death he became again incarnate in an infant in southern Tibet, who was shortly after recognized by the head of the Gélupa Church, the Panch'en Lama, as the veritable *tulku*. He received, at the age of 13, the name of Ts'angyang-gyats'o, and his early education was carried on in Norbu-khang, a day's journey from Lhasa, the Dési, with the assistance of the Panch'en Lama, ruling the country. The death of Lozang-gyats'o and the

---

1) Huth, *Op. cit.*, 267. See also *Sheng-wu chi*, 5, 5. *Tung-hua ch'üan-lu*, K'anghsi LIX, 14. Georgi, *Alphabetum Tibetanum*, 249, 330, given the date of Lozang-gyats'o's death as 1672 (MDCLXXII), but I think this must be a misprint for 1682 (MDCLXXXII).

2) *Sheng-wu chi*, 5, 5—6. See *infrà*, 29.

discovery of his successor seem to have been know to the Tibetans generally, but were not officially published in Mongolia and China, presumably for the reasons previously suggested[1]).

During the ten years following Lozang-gyats'o's death the Dési continued successfully the peaceful policy of that Lama, using the influence attached to the name of the deceased Lama, to settle the dissensions among the Khalka Mongols and to curb the ambitious schemes of Galdän. In 1684 K'ang-hsi asked for and secured the co-operation of the Dalai Lama's government in bringiug about an understanding among the Khalka, and in 1686 it was unquestionably through the influence of Lhasa that the Khalka ended for a while their internal feuds[2]).

Galdän did not however give up hope of submitting the Khalka to his rule; he began sowing discord among them and threatened them with a large body of troops which he concentrated near the north-east bend of the Yellow River not far from Kuei-hua ch'eng. The Emperor mobilized a large force of Mongol bannermen near the same place, but at the same time he kept negotiating with Galdän, appealing particularly to the fact that, by his threatening attitude, he was disregarding the express wish of the Dalai Lama who was staunchly supporting the policy of the Empire.

Things remained in this unsettled condition until 1689, the

---

1) Georgi, *Op. cit.*, 250—252, says that Ts'angyang-gyats'o was born in the Mon country of Southern Tibet, some ten months after the death of Lozang-gyats'o. When 13 years old he took the vows of the priesthood before the Panch'en Rinpoch'e at Norbu khang near Nyet'ang (less than a day's journey from Lhasa on the road to Gyantsé). After this he was duty enthroned as grand Lama. Chandra Das, *Contributions*, 28, says, quoting of course Tibetan authorities, that the Panch'en Rinpoch'é Lozang-yeshes when aged 35 (*i. e.*, in 1696) received the vows of the priesthood of the Dalai Lama. It is apparent that the Tibetans considered the selection of this Dalai Lama perfectly regular. The *official* ignorance of the Chinese government of his existence is all the more difficult to explain.

2) de Mailla, *Op. cit.*, XI. 107, 108.

Lhasa government co-operating with perfect loyalty with the imperial government in its efforts to insure peace among the Mongols; but towards the end of that year a mission from Lhasa arrived at Peking, and suggested, in the name of the Dalai Lama, the advisibility of the Emperor ceding to Galdän on one point to which he attached particular importance, the surrender to him of his personal enemies the Tushetu Khan of the Khalka and his brother, their Grand Lama, the Jébtsun-damba Hutuketu[1]).

The Emperor expressed profound surprise at this apparent defection on the part of the Lama. His old suspicions of the Dési's duplicity may also have been strengthened at about this time by rumours reaching him that the Dalai Lama Lozang-gyats'o had been dead for some years, and that the Dési was won over to the cause of Galdän. At all events he sent to Lhasa some lamas from Peking, who had seen the Dalai Lama when he was there in 1652, and he gave them orders to report to him whether the Dalai Lama was alive or dead. When they returned they stated that the Dési had only allowed them to look from afar off at a lama at his prayers on the top of a high building; he was behind a dark red gauze screen and wrapped in the fumes of incense, so they could not distinguish his features[2]). The Emperor clung, however, to the hope that Lozang-gyats'o was still alive; he continued to address numerous letters to him, calling in the most appealing terms for his aid to bring about peace among the Mongols; and in all his letters to Galdän he continued to use the name of the Lama as that of his most active supporter.

In 1690 K'ang-hsi came to the conclusion, forced on him probably by a bad defeat of the Khalka by Galdän, that the imperial

---

1) de Mailla, *Op. cit.*, XI, 135.

2) *Sheng wu chi*, 5, 6. Conf. *infrà*, 26.

forces must be used before peace could be restored in Mongolia. In the early autumn of that year (29th of 7th moon), Galdän was defeated at Ulang-putung by the Imperial army, but his power was not broken[1]). While he made his peace with the Emperor, he did not cease warring with the Mongols, raiding as far as the Koko-nor, and quarreling with his nephew Tséwang-rabtan, whose promised wife he had a few years before stolen from him, and whose brother he was thought to have put to death[2]). And on all occasions Galdän professed his profound veneration for and obedience to the Dalai Lama!

The Emperor kept on negotiating with Galdän for several years, notwithstanding the strongest misgivings, and an ever growing belief in his duplicity and in that of the Lhasa Government, with which he knew Galdän was in constant communication.

Again he sent lamas from Peking to endeavour to see the Dalai Lama or to ascertain his death, but all to no effect. Finally in 1695 the Emperor determined to lead an expedition in person into northern Mongolia against Galdän, and in the summer of 1696 the Imperial forces inflicted a crushing defeat on the Oelöt at a place called Térélgi in the Chaomoto country (somewhere between the Tulan and the Kérulun rivers south of Urga)[3]), and Galdän fled west with a few followers. From some of the prisoners the Emperor claims to have first learned (and that in confidence) that the Dalai Lama Lozang-gyats'o was dead. They also threw all the responsibility for the war upon the Dési Sanggyé.

Fearing lest Galdän should still have influence enough among his fellow Oelöt of the Koko-nor to stir up trouble, the Emperor had the following proclamation sent at once to the chiefs of the

---

1) de Mailla, *Op. cit.*, XI, 140—149.

2) Ibid. XI, 224.

3) Ibid. XI, 208—212.

Koko-nor. "Galdän has been defeated and fled, and the Dalai Lama has been dead for already nine years. The Tipa (*i. e.*, the Dési) has kept this event secret and by his lies has inveigled Galdän into making trouble.

"We order you to make search for Galdän, and, if he should happen to have gone westward (among you), to seize him, his wives and family, and also the son of the Po-shih-k'o-t'u chi-nung (博碩克圖濟農 *i. e.*, Galdän) and all Galdän's followers in the Koko-nor. Seize them and hand them over"[1]).

A month after the battle at Térélgi there was received in Peking a communication from an envoy sent from Lhasa to the Emperor asking permission to come to Peking from Hsi-ning in Kan-su, where he then was. By order of the Emperor the following imperial proclamation was sent him at Hsi-ning.

"After Galdän's defeat at Ulan-putung, he placed a most holy image of a Buddha on his head and took an oath saying: 'I will never again attack either any of the subjects of the Emperor or any of the Khalka who have given him their allegiance'.

"Notwithstanding this he violated his oath last year, going to the Kérulun country, harrying the Khalka and plundering Our liegeman Namchar-toyin (納木札爾陀音). We consequently assembled a great army to punish him. Galdän fled in haste, but he fell upon Our troops who wiped out his forces. Galdän and a few only escaped, all the rest submitted. The Oelöt were exterminated.

"The Oelöt prisoners said: 'The Dalai Lama has long since been dead. All the Mongols obey the commands of the Dalai Lama. If he is dead, it should be announced, and the Lords Protectors of the Faith (諸護法王) informed of it, so that the Panch'en

---

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, K'ang-hsi LIX, 18b. de Mailla, *Op. cit.*, XI, 216—221 gives another and much fuller text of this proclamation.

can take over the government of the lama church and of the faith of Tsongk'apa'. But the death of the Dalai Lama has been concealed, and his great name used to incite Galdän!

"We have several times sent envoys to see the Dalai Lama, but the Tipa (第巴 *i. e.*, the Dési Sanggyé) has not allowed any of them to see him, pretending that he was living (in seclusion) on a high building.

"The Tipa in the first place was a little domestic officer (下管事人) of the Dalai Lama; in Our bounty We raised him up, conferring on him the title of King of Tibet (土伯特國王)[1]), but while openly he honoured the doctrines of Tsongk'apa, in secret he and Galdän deceived the Dalai Lama, and the Panch'en and brought ruin on the faith of Tsongk'apa.

"Recently his envoy the Chi-lung (濟隆 Kirung) Hutuketu went to Galdän and, after having read the Sacred Books (誦經), advised him to give Us battle.

"(Again) We sent to summon the Panch'en to Our Court in the interest of all mankind, but (Our envoy) was stopped (by the Tipa) and not allowed to proceed on his mission.

"We do not hold the Dalai Lama, or Dalai Khan, or the Daidji of the Koko-nor responsible (for all that has happened).

"We are now sending an envoy to the Dalai Lama to see him, if he is still alive. Our envoy will publicly notify Galdän to obey Our commands. We have fully made out Our plans, nothing has been overlooked. If Our envoy is lied to and not allowed to have an interview with the Dalai Lama, it will certainly have the most serious results (for the Tipa). Can he deny Galdän's oath, and that the Chilung Hutuketu saw him in his country? Where is the lie!

"We are on the point of sending an envoy to this man

1) The title of *Wang* "King" was finally abolished in 1751, but the Regent in Tibet is still popularly called *Böd-gi gyäbo* "King of Tibet".

(*i. e.*, the Tipa). His men who have come here (on this mission) can do as they like, they can all go back at once (to Tibet), or they can send a number back ahead (with Our Edict, and the rest may follow later")[1]).

Tibetan histories tell the story differently. We gather from them that the construction put by the Chinese Government on the events which had taken place at Lhasa was, not only erroneous, but deliberately distorted to suit the political ends of China in Tibet. The Tibetans state that the young Dalai Lama Ts'angyang-gyats'o, having attained in 1696 the proper age for ascending the pontifical throne, was duly and regularly installed by the Panch'en Rinpoch'é Lozang-yéshes, then aged 35, and that the Emperor of China was represented at the ceremonies by the Changchya Hutuketu of Peking, whom he had sent to Lhasa for that purpose with rich presents for the Panch'en and the other lamas. It seems impossible to reconcile the Chinese and the Tibetan narratives on this point[2]).

Whatever the truth may be, we know that in the 8th moon of 1696 (*i. e.*, three months before the Dalai Lama was installed in Potala) the Emperor sent letters by an official called Pao-chu (保主) to the Dalai and to the Panch'en Lama, to the Dési and to Dalai Khan, the Commander of the Oelöt forces in Tibet[3]).

The only reasons that suggest themselves for the Emperor continuing to write to the Dalai Lama, of whose death he must

---

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, K'ang-hsi LVII, 19—20.

2) Sarat Chandra Das, *Contributions*, etc., 27, 28. Jigmed-namkhä (Huth, *Op. cit.*, 175), says that in 1696 "The Emperor sent the Changskya Hutuketu Lozang-ch'ösdän (a native of Amdo) to Lhasa to put on the throne (*gdan-sar mngah gsol*) the Sixth Gyalwang Rinpoch'é (*i. e.*, Dalai Lama). He brought to the Panch'en Rinpoch'é and to the other lamas presents in great quantity; and, having enquired concerning the happenings of the Church (*ch'ös hgyur*) he left again (for Peking)".

3) *Tung-hua ch'üan-lu*, K'ang-hsi LVIII, 4. See also de Mailla, *Op. cit.*, XI, 227—231, who gives the text of these letters, or rather of the letter to the Desi. It follows closely the lines of the Edict sent the Desi's envoy at Hsi-ning translated above.

already have had absolute certainty, were his belief that the influence of Lhasa was the most powerful he could command to re-establish peace among the Mongols and prevent the founding of a great and united Mongol empire, and his hope that by so doing he would maintain that influence unimpaired. It was, it seems, the Chinese Government not the Lhasan, that sought to delude the Mongols in this matter, to make them believe, against all evidence, contrary to all reports or rumours that reached them, that the Dalai Lama Lozang-gyats'o, the tried and trusted supporter of Chinese policy, was still alive, and that the Emperor's policy was still that of the Yellow Church. Certainly the Chinese Government had more to gain by fostering as long as possible the belief in the existence of Lozang-gyats'o, than had the Government of Lhasa, which continued, however, to support Chinese policy in Mongolian affairs after the Dalai Lama's death as before.

Before the end of 1696, the Emperor's envoy Pao-chu reached Lhasa, saw the Dési and handed him the Emperor's letter, to which he promptly gave a reply. The Dési denied all the charges brought against him. He said that the Dalai Lama was still alive, as the two lamas whom the Emperor was sending from Peking would be able to affirm. He had not prevented the Panch'en Rinpoch'é going to Peking when summoned by the Emperor; on the contrary he and the Dalai Lama had urged him to, but evil councils had prevailed. As to his having, through the Kirung Hutuketu, urged Galdän to fight the Emperor at Ulang-putung in 1690, the charge was baseless, the Hutuketu only met Galdän after the battle, and then urged him to make his peace [1]).

---

1) *T'ung-hua ch'üan-lu*, K'ang-hsi LIX, 4. See also de Mailla, *Op. cit.*, XI, 258—260 Pao-chu reached Lhasa about New Year, consequently a month after the enthronement of the Dalai Lama. He must have known that the Lama and people of Tibet had accepted cheerfully the new Pontiff, and that there were no dissensions in the country concerning

On the receipt of the Emperor's letter — perhaps a few days before, but at all events very soon after the enthronement of the sixth Dalai Lama, the Dési sent in all haste a messenger, the Nima-tang Hutuketu, to the Emperor, to explain to him what had appeared mysterious in his conduct during the last few years. The envoy made such haste that he met the Emperor in the early spring of 1697 near Ning-hsia in Kan-su, where was also his army, which he was moving westward for a final attack on Galdän. The communication he made to the Emperor was, so say the Chinese, a secret one, but why secrecy should have been sought by the Tibetans it is difficult to conjecture. Sanggyé said that it was quite true that the Dalai Lama Lozang-gyats'o had been dead for sixteen years, and that his young successor was now (*i. e.*, in 1696) fifteen years of age. On the 25th of the 11th moon of 1696 he had "come out of retirement" (出定) and had begun to take part in the government of the country[1]). He, the Regent, had awaited this event before reporting the Lama's reappearance in the world to the Emperor and all the faithful; he now besought the Emperor to lend his support to the inexperienced young Pontiff and himself. The envoy also handed the Emperor a package said to contain an image of the (late) Dalai Lama and a document (章) which, at his special request, the Emperor had sealed

---

him. It does not appear, however, that the envoy called the Emperor's attention to these facts. The whole purpose of his mission seems to have been to convict the Regent of treachery, presumably in the hope of preparing the way for intervention. According to *Sheng-wu chi*, 5, 7[b], the Dési said the Panch'en feared to go to Peking as he had never had small-pox. Conf. *infrà*, 47, n. 1.

1) On the death of the Dalai Lama Lozang-gyats'o the Regent had announced that he had "entered into retirement or meditation" (入定), see *suprà*, 21; Conf. *infrà*, 73, he now stated that the Dalai Lama — in the person of his reimbodiment of course, but still the same Dalai Lama, had "come out of retirement". — From the Desi's point of view, the Dalai Lama had only been dead during the period which had elapsed between the demise of Lozang-gyats'o and the discovery of Ts'angyang-gyats'o, in other words about a year.

without opening, promising to open it only some months later[1]).

At the same time as the Dési Sanggyé sent Nimatang to China, he sent other messengers to all the Mongol tribes announcing the death of the Dalai Lama Lozang-gyats'o and the enthronement of his successor. To Tséwang-rabtan of the Oelöt, who was preparing to finally crush Galdän's now diminished forces, he sent a special envoy, enjoining on him to stop hostilities, which he appears to have at once done. To Galdän he also sent a messenger. The Emperor heard of the despatch of these messengers to the Mongols a few days after the arrival of the Nimatang Hutuketu, through one of his own officers, called Ying-ku (英古). He chose to imagine that the Dési had only taken these steps in the interest of Galdän, to save him from capture. He saw fit to consider as another very serious cause for distrust of the Dési, that, when he had opened the packet containing the clay image left with him by Nimatang Hutuketu, he had found the head of the image severed from the body! Was the Dési mocking him, or was this also part of some deep scheme of this arch-traitor!

In all haste the Emperor despatched Pao-chu, who had just returned from Lhasa, together with the Nimatang Hutuketu, to see if the Dési could not be induced to come to Court to explain his conduct. Pao-chu received also orders to make known everywhere along his route that the Dalai Lama Lozang-gyats'o was dead, that a new one had arisen, and that the Dési was a traitor. He was also instructed to ask the Dési what was meant by sending the Emperor an image with its head off, to ascertain all the facts connected with the death of the former Lama and the birth of the young one[2]).

---

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, K'ang-hsi LIX, 14—15. Conf. de Mailla, *Op. cit.* XI. 263. Note 2. The image the Hutuketu gave the Emperor was probably that of some god, a customary present of high Tibetan lamas. This whole story seems to me highly improbable.

2) *Tung-hua ch'üan-lu*, K'ang-hsi LIX, 14—15. Conf. de Mailla, *Op. cit.*, XI, 263, 268.

In June 1697 news reached the Emperor, then at Pu-ku-t'u (布古圖) in Kan-su, that Galdän had died the month before at a place called A-ch'a-a-mu-t'a-t'ai (阿察阿穆塔台), that his troops were disbanded, some of them coming to surrender to the Emperor, the others fleeing to Tséwang-rabtan in Sungaria [1]).

The death of Galdän furnished the Chinese Government with the necessary pretext for closing the troublesome imbroglio with the Lhasa Government, the Dési did not go to Peking, and the question of his duplicity or treason was dropped. The incident was closed, and Chinese intervention in the internal affairs of Tibet deferred for a season.

III.

1700—1793.

Somewhere about 1700 — probably a little before that date — Dalai Khan the Commander of the Oelöt forces in Tibet died and was succeeded by his son Latsang Khan. Sanggyé-gyats'o the Regent, now aged at least 80, with the support of the able Panch'en Rinpoch'é Lama, a peace loving, conciliatory man of forty, greatly revered by all Tibetans and enjoying the confidence of the Emperor of China, Lozang-yeshes, by name, governed the country. The young Dalai Lama Ts'angyang-gyats'o was busy beautifying the palace and gardens of Potala, and adding to his popularity among the people — if not to his fame among the best element of the lamas, by the songs which he loved to write, and which have remained popular to this day. He had grown up a youth of high intelligence, liberal to a fault, fond of pleasure, of wine and of women [2]).

Some years before serious doubt was already entertained whether

---

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, K'ang-hsi LIX, 20—21. Conf. de Mailla, *Op. cit.*, XI, 278—280.

2) Orazio della Penna, *Breve notizia del Regno del Tibet* (1730). Klaproth's edit., 39.

this young man was really the re-incarnation of the revered Lozang-gyats'o. It was said that the Regent had been influenced by these doubts in deferring until 1696 to announce to the world the Dalai-Lama's reappearance [1]); the Lama's worldly life and his wilfulness strengthened these doubts among the lamas of the Yellow Church, and caused special auxiety to Latsang and the Emperor of China, who feared for the future peace of Tibet, should he remain on the throne.

So strong did the apprehension become that in 1701, when the Lama was in his twentieth year, he was informed by both the Oelöt (Sungan) princes Tséwang-rabtan of Ili and Latsang Khan, and by the Emperor of China that he could not be recognized as the true re-incarnation of his predecessor on the pontifical throne. Hereupon, without a word of protest, Ts'angyang-gyats'o renounced, in the presence of the Panch'en Rinpoch'e, all his rights as supreme pontiff of the Yellow Church, while retaining all his temporal privileges and dignities, and gave himself up to a life of pleasure, in which he persisted, notwithstanding the repeated admonitions of the Emperor of China, of Latsang, and of the Mongol princes [2]).

Latsang Khan, the Commander of the Oelöt forces in Tibet, was, according to the Capuchin friars who knew him well, a most liberal prince, very enlightened, and broad-minded in matters of religion, extremely fond of foreigners, and an administrator of rare wisdom [3]). He appears, however, to have gained the enmity of Sanggyé-gyats'o

---

1) de Mailla, *Op. cit.*, XI, 267.

2) Georgi, *Alphab. Tibetanum*, 250. The Chinese sometimes omit from the lists o Dalai Lamas, both Ts'angyang-gyats'o and his successor Yeshes-gyats'o, neither of whom received any formal recognition from the Emperor. The Dalai Lama Nagwang-kalzang gyats'o, who was placed on the pontifical throne in 1720, is therefore often considered as the immediate successor of Lozang-gyats'o.

3) The Capuchin friars arrived in Lhasa in 1707. Georgi, *Op. cit.* 331. See also P. Ippolito Desideri, *Relazione*, etc., (1715—1721), 339, 340. Georgi calls Latsang Khan Cing-kir khang; Desideri gives the name as Cinghes-khang. Both forms represent the words Sungan Khan.

the Regent. The cause may well have been the Khan's policy in regard to the Dalai Lama, whose ardent supporter the Regent must have been, and also his devotion to China.

After several years of covert hostility, followed by two attempts by the Regent to poison the Khan and Sonam-gyäpo of Khang-ch'en, one of his ministers, and another to drive him from Tibet by force, Latsang attacked the Dési in 1705 in his palace, whence, however, he was able to flee to a fortress not far from the city. Here he was finally persuaded to surrender, being assured that the Dalai Lama so ordered it, but he was forthwith put to death.

The Emperor of China rewarded Latsang for ridding him of his old enemy the Dési by making him Regent of Tibet, and conferring on him the title of I-fa kung-shun Han (翊法恭順汗 "Religious, helping, submissive, Khan") [1]).

While these events were going on in Lhasa, the Chinese Government had been strengthening its position on the Tibetan frontier and preparing for armed intervention in Tibet as soon as circumstances favoured it.

In 1700 Ta-chien-lu, the key to the high-road from Ssŭ-ch'uan to Lhasa, was permanently occupied by the Chinese, and the whole of the principality of Chagla (Ming-ch'eng), which extends as far as the Nyalung river, was incorporated into Ssŭ-ch'uan and garrisoned [2]). The following year an iron chain bridge, known as the Lu-t'ing ch'iao, was built over the T'ung river to facilitate communication with Ta-chien-lu from Ch'eng-tu, the capital of Ssŭ-ch'uan.

Latsang Khan, in the hope of bringing about the deposition of the Dalai Lama without using violent means, appealed to the lamas

---

1) Desideri, *Op. cit.*, 339. *Sheng-wu chi*, 5, 8. Orazio della Penna, *Relazione*, 40, says the Dési was killed in 1706; *Sheng-wu chi*, places the event in the 44th year K'ang-hsi, i. e., 1705.

2) *Tung-hua ch'üan-lu*, K'ang-hsi LXVI, 2, 4. See also Rockhill, in *J. R. A. S.*, 1892, 34, 35.

of the great monastaries to pass sentence on him for violating all the rules of the priesthood and for living a life of open licentiousness. A council was held, but no unanimous decision could be reached; the majority of the lamas gave it as their opinion that the sinful life of the Lama was due to there being no "spirit of enlightenment" (*chang-ch'ub*) in him, but none ventured to suggest his deposal, or declare that he was not the true Dalai Lama [1]).

Peaceful methods failing, Latsang, with the approval of the Emperor, who was, it seems, kept well advised of every step of this intrigue, determined in 1706 to depose by force and put to death the young Lama. He induced him, in the name of the Emperor, to take the journey to Peking under a Mongol escort, and in the company of one of the Khan's most trusted ministers. As the caravan passed before Débung lamasery, the lamas attacked it and rescued the Lama, and it was only after a sharp fight and the capture of the monastery that the Lama was got back. On arriving at Nagch'uk'a, the northern pasture lands assigned ever since the days of Gushi Khan to the Oelöt forces in Tibet, the Lama was put to death, according to the Tibetans and the Capuchins, but the Chinese narratives say that he died of dropsy between Nagchuk'a and the Koko-nor [2]).

Latsang took immediate steps to have the Pontifical throne filled by the true re-incarnation of the 5th Dalai Lama, who must perforce have been at the time a man of about twenty-five. Some of the oracles (*chös-gyong*), probably the same who had gone so far as to condemn the murdered Lama, and apparently that easy going opportunist the Panch'en Rinpoch'e, said the real *tulku* was a lama of Chakpori called Yeshes-gyats'o, and the Khan had him at once enthroned in Potala. But the anger of the people and especially of the lamas

1) Georgi, *Op. cit.*, 251.

2) Orazio della Penna, *Op. cit.*, 41. Desideri, *Op. cit.*, 340. *Sheng-wu chi*, 5, 8b.

against Latsang and the Chinese was deep and universal; they refused to recognize the new Dalai Lama, and sought by every means to bring about the downfall of Latsang, the Lama's murderer, the tool of the Chinese[1]).

The Tibetans' refusal to recognize as the true Dalai Lama the one now enthroned in Potala, was opportunely strengthened by reports which, at this juncture, reached Lhasa that a child had been born in Lit'ang to a former lama of Débung who had settled in those parts, and that the infant had spoken and declared that he was the Dalai Lama and wished to return to his former home in Lhasa[2]).

Great was the excitement and joy in Lhasa and throughout Tibet, Amdo and the Koko-nor, but it may readily be believed that K'ang-hsi and Latsang did not share in the universal rejoicing. They could not but view another long minority of the Dalai Lama with the deepest concern, for it would be seriously prejudicial to the maintenance and the hoped for extension of Chinese influence in Tibet. The memory of the Regent Sanggyé-gyats'o was fresh in their minds. Chinese policy required not only an adult in the Pontifical chair, but one who owed his position to China and whose chief support was Chinese.

Latsang took prompt measures with the new re-incarnation; he sent lamas to examine the child and see whether he presented, as claimed, the indubitable signs of the re-incarnate Lama. They reported adversely on the child's claim: they could not find sufficient proof to definitely settle the question. The parents with the infant claimant fled to Amdo, but here they were arrested by order

---

1) Desideri, *Op. cit.*, 340.

2) Orazio della Penna, *Op. cit.*, 41. Desideri, *Op. cit.*, 341. *Wei Tsang t'u chih*, says the child was born at Cha-ma-chung near Lit'ang in 1708. See Rockhill, *J. R. A. S.* 1892, 41.

of the Emperor and confined, first in the Hung shan ssŭ (紅山寺), and later on in the famous lamasery of Kumbum — both near Hsi-ning in Kansu — and at both of which places the infant pretender was closely guarded[1]).

The Princes of the Koko-nor continued, however, to urge the claims of the infant captive; they carried their complaint to the Emperor, protesting against Latsang and his having enthroned the Chakpori lama as Dalai Lama.

In 1708, as a result of these vehement complaints, the Emperor sent the Grand Secretary La Tu-hun (拉都渾) together with the representatives of the princes of the Koko-nor to Lhasa, to enquire into the matter. The next year the envoy returned to Peking and made the following report: "In obedience to the Imperial orders, accompanied by the envoys of the Daidji of the Koko-nor, I departed for Lhasa. Arriving in the Khamdo country, we met Latsang and enquired of him his reasons for recognizing the Dalai Lama (i. e., the Chakpori lama Yeshes-gyats'o). According to his statement, when the former false Dalai Lama was sent to the Capital, they had written to the Emperor on the subject, and he had ordered that search be made for the real and true Dalai Lama. That had been done, and it had been found out that the P'o-k'o-ta (波克塔) Hubilhan is the real Dalai Lama.

"Not satisfied with this, we furthermore questioned the Panch'en Hutuketu on our arrival in Lhasa. According to his statement the P'ok'ota Hubilhan is the real Dalai Lama.

"We are consequently of opinion that the question has been rightly settled, and we would not venture to reopen it on our own judgment. The facts of the case being as above stated, it only remains to grant the Dalai Lama a patent of investiture; this

---

1) *Sheng-wu chi*, 5, 8. Georgi, *Op. cit.*, 332. Desideri, *Op. cit.*, 342.

should be done after additional information has been secured concerning his exact age.

"Furthermore, considering that the Princes of the Koko-nor are dissatisfied with Latsang and his management of affairs in Tibet, the latter should not be left to manage them alone, and an official should be sent to Lhasa to assist him."

The recommendation was promptly acted on, and Ho-Shou(赫壽), a Vice-President of a Board, was sent to Lhasa for this purpose; this step marks the beginning of direct Chinese intervention in Tibetan affairs[1]).

Notwithstanding the strong support given Latsang by the Emperor, the Tibetans could not be gained over to accept the new Dalai Lama, or to become reconciled to his rule. It seems likely that they were secretly urged to rebellion against him by the chief of the northern Oelöt Tséwang-rabtan, a relative but a personal enemy of Latsang[2]). In 1714 the tribes of the Koko-nor and the Tibetans, led by the lamas of Séra, Débung and Tashilhunpo, appealed to Tséwang to help overthrow Latsang and his Dalai Lama, and put on the throne of Potala the young Lama still imprisoned in Kumbum.

In great secrecy two bodies of picked troops were got together in Ili; one was sent to the Koko-nor with orders to rescue the young Lama, and then march with him to Nagch'uk'a, the other, some 6,000 in number and under the command of Tséring-dondrub, a former lama of Tashilhunpo, was sent directly through the Chang-

---

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, K'ang-hsi, LXXXIII. 6. Orazio della Penna, *Op. cit.*, 41, says the Chinese envoy brought to Lhasa orders to the Tibetans to accept Yeshes-gyats'o as the true Dalai Lama, and Latsang as the legitimate king of Tibet. This Edict is of great interest in the study of Chinese relations with Tibet, not only as fixing the exact date of the assumption of Chinese control over Tibetan internal affairs, but also that of conferring investiture on the Dalai Lamas. Yeshes-gyats'o does not figure, however, on the official list of the Dalai Lamas. Presumably no patent was granted him.

2) Georgi, *Op. cit.*. 333, calls Tséwang-rabtan "the Sungar king Outacy". I presume that this last word is Kung-Daidji, which was Tséwang-rabtan's title. See *suprà*, 24.

t'ang to Nagch'uk'a, whence the united forces were to march on Lhasa, where they would be welcomed by the whole nation.

Latsang Khan was early warned by the Chinese Government to be on his guard, the Oelöt of Ili were conspiring with the malcontents in Tibet and might be expected to attack him, but he appears to have paid no attention to this advice; the reason being, according to the Chinese, that by that time he was an old man and much given to drink[1]). It was his habit to go every summer to hunt in the Nagch'uk'a country. In June of 1717 he started with his usual escort, expecting to meet near Dam his son who had gone to Ili several years before to marry Tséwang-rabtan's daughter, and who, he had been told, was now returning to him with his wife and a large Oelöt escort of honour. Hardly had he arrived at Nagch'uk'a when he was joined by his second son, who had come in all haste from the Koko-nor to warn him of the impending attack of the Oelöt. The Khan and his small force appear to have taken up at once a strong position at a bridge in a defile north of the Tengri-nor, which the invaders had to pass to reach Nagch'uk'a, and here he was able to stop the Oelöt until October, when he effected his retreat to Lhasa.

After waiting till November for the arrival of the force sent to rescue from the Kumbum lamasery the young claimant to the Dalai Lama's throne, news came to Tséring-dondrub that these troops had been wiped out by the Chinese, and that the child Lama was still in captivity. Tséring kept the ill-tidings secret, said that the young Lama and his Oelöt escort would soon join him, boldly advanced on Lhasa, and on November 21st was before the city walls[2]).

The first attack on the city was repulsed, but the Ramoché

---

1) *Sheng-wu-chi*, 5, 9, 10.

2) Latsang had surrounded the city with a wall, which was demolished by order of the Chinese in 1721, Rockhill, *Op. cit.*, 71, and Desideri, *Op. cit.*, 58.

gate having been opened to them, in the night of November 30th the Oelöt entered the city, which they looted for three days treating the people with horrible barbarity.

Latsang and his family managed to escape from the palace of Tashi-khang and sought refuge in Potala. On December 3rd the Mongols and their lama partisans attacked this stronghold; Latsang tried to escape but was unable to and died fighting. In Potala the Oelöt found the Dalai Lama Yeshes-gyats'o; he begged to be allowed to retire to his old lamasery of Chakpori and there pass the rest of his days as a simple lama; his prayer was granted.

The Panch'en Rinpoch'e was also found in the Palace. Désideri tells us that he boldly reproved his old disciple Tséring-dondrub, now the victorious Oelöt general, for his rebellion against the acknowledged head of the Church, for killing the Regent and the innocent people. It was through this intervention of the Panch'en that the lives of Latsang's consort and of one of his children were saved; but Potala was sacked, its holy of holies desecrated, even the shrine of the revered Lozang-gyats'o was demolished, its priceless treasures looted, and sent to adorn the temples of Ili [1]).

The sudden and complete success of the Oelöt expedition to Tibet, and the sympathetic support their cause (nominally the replacing on the throne of Potala of the true incarnation of the Dalai Lama) aroused among all the Mongol tribes, created a situation fraught with great danger for China — it might have been the prelude to the successful founding of a Mongol Empire; the dream of Galdān a few years before might have become a reality. The subjugation of Tibet to Chinese rule was decided upon.

---

1) Georgi, *Op. cit.*, 334—336. Desideri, *Op. cit.*, 345—349. *Sheng-wu chi*, 5, 9. 10. Shortly after the capture of Lhasa, the Oelöt marched on Ulterior Tibet and laid siege to Shigatsé. The Panch'en Lama, who had returned to Tashilhunpo in the meantime, defended the place with great vigour and saved the lamasery and its treasures, but the town was mostly destroyed. Desideri, *Op. cit.*, 49, 50.

Prompt action on the part of the Chinese was imperative, but the difficulty of invading Tibet with a force sufficient to overcome not only the invaders but the large element of the Tibetan population favourable to them, could not be undertaken except after long and careful preparation. It was imagined, however, that a light expeditionary force might be able by a forced march to reach Nagch'uk'a and Lhasa and surprise the Oelöt, as they had Latsang Khan; a bold *coup de main* might save the situation for China.

In the spring of 1718 the Tartar General of Hsi-an-fu left Hsi-ning in Kansu with a column of a few thousand men which was further increased by a contingent from the Koko-nor Mongols. The column advanced by the Tankar-Ts'aidam road, and reached the Nagch'u river in August or September 1719, but in a disorganised and starving condition. Here it was attacked by a large force of Oelöt and Tibetans to whom, after a brief resistance, it had to surrender, when nearly all were massacred, a few stragglers only getting back to China[1]).

On learning of the disaster of the Nagch'u the Emperor ordered the immediate concentration of a force of 10,000 men to invade Tibet in two columns, one from Ssŭ-ch'uan by the Ta-chien-lu-Bat'ang-Ch'amdo route; the other by the Tankar-Ts'aidam trail; the general command was given to the Emperor's 14th son.

The real object of K'ang-hsi was, not so much to avenge a defeat of his troops, as to put on the Dalai Lama's throne a Pontiff of his own choice and to make Tibet a dependency of the Empire. So as to secure the friendly support of the people of the country — the faithful Latsang being no more — he constitued himself the champion of their faith, the supporter of legitimacy, and had it

1) *Sheng-wu chi*, 5, 9b—10a. Desideri, *Op. cit.*, 353–354, This latter writer places the Nagch'u massacre in 1719, while the former says that the fugitives from the massacre got back to China in the 9th moon (of 1718 apparently).

proclaimed far and wide in Tibet that he was bringing back the real Dalai Lama, the Kumbum prisoner for whose return they had so often asked, but until now in vain, and he appealed to all true Tibetans, to all faithful subjects of the Dalai Lama to join his army and assist its progress.

The army advanced in 1720, the Ssŭ-ch'uan column meeting with practically no resistance. The northern column met and routed the Oelöt in the early part of October of the same year, Tséwang-rabtan, his general Tséring-dondrub and less than half his force managing, however, to escape to Ili. A few days later the Chinese army made its entry into Lhasa.

The young Dalai Lama, the prisoner of Kumbum, was accepted as the real head of the Yellow Church, the true re-incarnation of the Dalai Lama by the Panch'en Rinpoch'e, the same time-serving Panch'en who had recognized his two immediate predecessors as genuine *tulku*, and the new Pontiff took up his abode in the Palace of Potala. His predecessor Yeshes-gyats'o, who had saved his life by abdication, and who was living in seclusion in the Chakpori lamasery, was removed from it and sent to China as a further measure of precaution [1]).

The leaders in the recent rebellion captured in Lhasa were promptly put to death by the Chinese, but Father Désideri, who was a witness of these events, tells us that, on the whole, the Chinese behaved with great moderation. The victory, he says, insured their suzerainty over the whole of Tibet including Bhutan; and, we may add, put an end to the autonomy of Tibet and of the Yellow Church.

In the autumn of 1720, by order of the Emperor, the temporal sovereignty of Tibet was conferred on the young Dalai Lama

---

1) *Sheng-wu chi*, 5, 11ª, Sarat Chandra Das, *Contributions, etc.*, 28.

Kalzang-gyats'o[1]), and the four ministers, or *Kalön*, of Latsang were confirmed in their offices and given high Chinese titles, the Prime Minister, the Beilé Sonam-gyäpo of Khang-ch'en was made Governor of Anterior Tibet, and the second Minister, the Daidji Sonam stöbgyal of P'o-lha Governor of Ulterior Tibet. A Mongol garrison of 2,000 men was left in Lhasa, and the walls of the city were demolished. The road between Ta-chien-lu and Lhasa was kept open by detachments of troops stationed at Lit'ang, Bat'ang, Ch'amdo and Larégo, and other measures were adopted by which the garrison of Lhasa could be promptly supported, the Chinese government kept informed of passing events, and the local chiefs gradually gained over to China.

No mention is made in any Chinese works of a Chinese Agent or Adviser at Lhasa at this time, but it seems fair to assume that the Agency established in 1709 had not been closed. In 1725 Sonam-gyäpo of Khang-ch'en was made Governor-General (總理) of Tibet, Arbuta Vice-Governor (協理), and Kata near Ta-chien-lu was made the military headquarters for the Chinese troops (總兵官駐紮)[2]).

For a brief period after the expedition to Tibet the country appears to have enjoyed peace, but it was not long before serious dissensions arose between the Dalai Lama, encouraged, it appears, by his father Sonam-targyé, a maternal uncle and two of the Kalön, and the Prime Minister. These culminated in 1727, when a rebellion, instigated, it is said, by the Dalai Lama and his father

---

1) Rockhill, *Op. cit.*, 74. 185—187, 204. The Dalai Lama was henceforth required to send every other year a tribute mission to Peking, the alternate year the Panch'en Lama had to send a mission. The Dalai Lama Kalzang-gyats'o was ordained in 1724-according to Desideri. *Op. cit.*, 337.

2) *Tung-hua ch'üan-lu*, Yung-ch'eng VII. 20[b]. The question of the militairy organization and disposal of troops in the Koko-nor, Amdo and Tibet outside of Lhasa territory received the attention of the Chinese government in 1724. *Ibid.* Yung-ch'eng IV, 34—39.

broke out at Lhasa, and the Prime Minister was murdered [1]).

The vigorous action of Sonam-stöbgyal the Governor of Ulterior Tibet who assembled 9,000 men and marched on Lhasa, promptly quelled the trouble [2]) which might have become general, as an expedition to Tibet by the Oelöt of Ili under the son and successor of Tséwang rabtan formed past of the general plot.

As a reward the Governor was raised by the Emperor to the rank of Pei-tzü and made Governor-General (統管) of Anterior and Ulterior Tibet, and the following year, at his urgent request, a Chinese force was mobilized, entered Tibet by the Hsi-ning-Ts'aidam route, and a portion of it marched to Lhasa. The ringleaders, including the two Kalön and their sons, were tried by the Chinese Ambans and the Chinese general. The Kalön were put to death by the "slicing process" (凌遲), their sons decapitated. The lesser criminals were tried by the Tibetans. After this the Dalai Lama and his father were carried off with all their households to Eastern Tibet, where they were confined in the Kata gomba near the village of Kata where were the Chinese headquarters [3]).

---

1) In the early part of 1727 the Chinese government was warned that there were dissensions in the Tibetan government, that the Lama's father was influencing him against the Prime Minister. Two of the four Kalön were reported to be foolish, weak men. The Chinese government thought it could settle the trouble with a few titles and some presents, so it sent a Secretary of the Grand Council to Lhasa with an Imperial message, a title for the Dalai Lama's uncle, and a gift of a thousand taels for each of the Kalön. *Tung-hua ch'üan-lu*, Yung-ch'eng X, 12. See Orazio della Penna *Op. cit.*, 43, and *Sheng-wu chi*, 5, 12 etseq.

2) The Gov. Genl. reported to the Emperor that his predecessor had been murdered on the 18th of the 6th moon (about August 1st). He had quelled the actual uprising, but he begged the Emperor to send troops to Tibet to restore order. The leaders of the uprising when he wrote were apparently still at large, *Tung-hua ch'üan-lu*, Yung-ch'eng XIII, 7, 21.

3) See *Tung-hua ch'üan-lu*, Yung-ch'eng XIII, 21, 34^b—35^a. *Sheng-wu chi*, *loc. sup. cit.*, says the Dalai Lama was carried off to Kata to protect him against the threatened Oelöt raid. I have followed Orazio della Penna's narrative as it seems more rational. He says, however, that the Lama and his father were confined in a fort near Ch'eng-tu-fu in Ssü-ch'uan; this is certainly wrong.

The temporary government of the Yellow Church was given, by order of the Emperor, to a lama know as the Ti (Khri) Rinpoch'e, a man of high repute and great authority from the Ch'ös-ding lamasery. He took up his residence at either Potala or Débung, and conducted the affairs of the Yellow Church with great ability [1]).

In 1734, the internal conditions of the country being favourable, the Dalai Lama was brought back to Potala, but shorn of all temporal power which, by order of the Emperor, was entirely vested in the Governor-General, in whose energy and ability the Chinese Government had such perfect confidence that the small Chinese garrison in Tibet was practically withdrawn, and in 1739 he was raised to the rank of Prince of the second class (郡王), when he became known in Tibet as the Mi-wang [2]).

In 1746, or 1747, the Mi-wang died and was succeeded in his high office by his second son Gyurmed-namgyal who received from China on his assumption of office the title of Chün Wang which his

---

1) A Chinese force of 2000 men was left in Lhasa and Shigatsé as escorts to the two Chinese Ministers (Ta-Ch'en or Amban) who from this time resided permanently in Tibet for the purpose of "keeping the peace" (鎮撫) in the country. A large portion of Eastern Tibet, including Bat'ang and Lit'ang, was annexed to Ssu-ch'uan, and Chung-tien and Wei-hsi to Yün-nan. The strategic importance of Wei-hsi had by then become apparent to the Chinese government, and a large camp was established in 1727 at Wei-hsi with smaller ones at Atuntzu, Pentsala, etc. See *Tung-hua ch'üan-lu*, Yung-ch'eng XI, 55.

The Ti Rinpoch'é, or rather his reimbodiment, was again made head of the government by the Dalai Lama in 1904, when he fled from Lhasa at the approach of the British Mission. Orazio della Penna, *Op. cit.*, 43, says the Ti Rinpoch'é of 1727 was a lama of C'iotin, a convent in the U province four days from Lhasa. He says his name was Kiesri ribocè. Georgi *Op. cit.*, 338, 339 gives his name as Gyäs-shes rinpoch'é (Kié-sié), and says that he died, probably poisoned, in 1734.

2) This is the Miwang of Georgi, *Op. cit*, 338. Bogle calls him Mewan. See Markham's *Tibet*, 194. Polonai is the Chinese form of ihe name of Sonam-stöbgyal of P'o-lha mentioned proviously (suprà, 42). To commemorate the submission of Tibet to Chinese rule, the Emperor Ch'ien-lung had built in the Tartar city of Peking, somewhere about 1745, a lama temple called the Lung-fu ssü (隆福寺 "Temple of surpassing happiness"). The greater past of this well-known temple was destroyed by fire December 3d 1901, and has not since been rebuilt.

father had borne. One of the first acts of his government was the murder of his brother; shortly after this he appealed to the Emperor for the withdrawal of the Chinese Residents and the troops stationed in Lhasa, assuring him of his loyalty and of his ability to maintain order. In this appeal he partly succeeded, some 400 soldiers were ordered back to China leaving in Tibet only 500 who were divided between Lhasa and Shigatsé. He then sought the aid of the Oelöt of Ili which, for the last hundred years had never failed Tibet, and a plan was agreed upon for an uprising in Lhasa, where the feeling against the Chinese was intense, to be supported by the simultaneous arrival of a body of Oelöt.

The existence of the conspiracy at Lhasa was well known, the lives of the Chinese Residents and of their little escort hung by a thread, and Chinese dominion was once more in dire peril[1]). The Chinese Ambans Fu-Ch'ing (傅清) and La-Pu-tun (拉布敦), by an act of extraordinary energy, saved the situation. They invited Gyurmed to visit them in a pavilion (樓蘭) of their yamen on the 13th of the 10th moon (middle November 1750), when Fu-Ch'ing cut him down and killed, with the assistance of La Pu-tun, four of five of his companions, sacrificing their own lives but breaking up the conspiracy and saving Chinese rule, though most of the Chinese in Lhasa were murdered and the yamen was looted. The devotion of these two officials was recognized by the Emperor who conferred on them the posthumous rank of "*Po* (伯) of the 1st class", and had raised to their memory a shrine in Lhasa known as the "Shrine of the patriotic pair" (雙忠之祠)[2]).

1) See *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung XXXI, XXXII, *passim*, the reports of the Ambans on the events preceding Gyurmed's uprising. The Dalai Lama endeavoured to rescue the Ambans but was unable to, they were both wounded in the fight and committed suicide.

2) *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung XXXII, 15—18^{b}. *Sheng-wu chi*, 5, 14. See also Huc, *Souvenirs d'un voyage dans le Tibet*, 11, 272, 274, but he wrongly places these events in the year 1771. There is some uncertainly about the exact date of this event. *Tung-hua-lu* gives it in different documents as 13th of the 10th moon and 13th of the 11th.

This abortive uprising resulted in the Tibetans being strictly forbidden to hold any intercourse with the Oelöt. Chinese titles were no longer conferred on the high officials of the country, the office of Prime Minister (*vulgō* "King of Tibet") was abolished, and the administration of the country divided among four Kalön (or Shapé) who governed in the name of the Dalai Lama. The Chinese garrison of Lhasa was again brought up to 1,500 men, and the Amban was given a "limited right to take part in the government of the country" (其國事猶不盡預聞也)[1].

In 1758, or perhaps a little earlier, the Dalai Lama Kalzang-gyats'o died, and about a year afterwards he became re-incarnate in an infant in Ulterior Tibet,[2]), who, in due course, was given the name of Jambal-gyats'o. The early part of his reign was not marked by any incident of importance, the country enjoyed peace under the government of the Lama's cup-bearer *(Solpön-ch'enpo)* who was made Regent *(Gyalts'ab)* by the Chinese at the instance of the Panch'en Rinpoch'e Paldän-yeshes, whose great authority in Tibet and ever increasing influence at the Court of China were consistantly used for consolidating the temporal power of the Dalai Lama, and restricting Chinese interference in and control over Tibetan affairs[3]).

---

1) *Tung-hua ch'üan-lu, loc. sup. cit.* The Demo Hutuketu (第穆呼圖克圖) was appointed by the Emperor Comptroller (管理) of the Treasury (尚上) and of ecclesiastical and lay affairs in 1751. The following year he was given the title of Paldän Nomenhan, and in 1753 he was made "Comptroller of Tibetan affairs" (管理西藏事務). *Ta-Ch'ing Hui-tien*, **737**, 13b. This dignitary was President of the Council of Kalön, the other members being laymen.

2) According to *K'uo-erh-k'a chi-lüeh*, Introd. Ch. **4**, 10, he was born in a locality of Ulterior Tibet called To-pu-cha la-li-k'ang (托卜扎拉里岡).

3) George Bogle and Captain Samuel Turner speak of this Regent and of a subsequent one as Gesub Rimboché or Rimbochay. Gèsub is the Tibetan word *gyal-ts'ab*. Bogle, referring to the year 1774, says that Gèsub Rimboché had been recognized as Regent by the Chinese at the instance of Teshu Lama and by the influence at court of the Changchia Hutuketu. He was entirely subservient to the Chinese, and the grand object of his politics was to secure the administration of Tibet to himself and afterwards to his nephews. See Bogle's *Narrative* in Markham's *Tibet*, 110, 131, 151, 165.

The great veneration shown the Panch'en Paldän-yeshes, not only in his own country but throughout Mongolia, the influence he exercised over the temporal affairs of Tibet and the interest he wielded at the Peking Court through his friend the Changchia Hutuketu, the Lama Primate, are more than sufficient reasons to account for the desire of the Emperor Ch'ien-lung that this personage should visit his Court, while the Panch'en unquestionably entertained strong hopes that he could secure from the Emperor a more autonomous government for his country and greater power in Tibet for his Church.

The Tibetans say that the Emperor wrote repeatedly to the Panch'en before deciding him to make the journey to Peking[1]). He started on the journey in the summer of 1779, accompanied by his brother, (the Chumba Hutuketu he is called by the Chinese)[2]), and some 1,500 followers, and took his way by the northern road to the Koko-nor. After passing the winter in the lamasery of Kumbum, he travelled through Shensi and Shansi to Jehol, where he met the Emperor in June of 1780. Later on in the same year he went to Peking, where he took up his residence in the Ssi-huang-ssŭ, which, as we have seen, was erected in 1650 or thereabout by the Emperor Shun-chih for the fifth Dalai Lama. Here

---

1) The Emperor Ch'ien-lung said that the Panch'en Lama had asked permission to come present his congratulations on his 70th birthday. *Mémoires concernant les Chinois*, IX, 9. In January 1775 the Panch'en told Bogle that the Dalai Lama was to go the next year to Peking. We are not told of the reaon for his not having made the journey. The Panch'en tried at first to be excused from going to Peking through fear of small-pox, the reason given in 1696 by his predecessor for not going (*suprà* 28 n. 1).

2) Ch'ung-pa (仲巴) Hutuketu is the Chinese form. *Sheng-wu chi*, **5**, 12[a], 34[b]. Bogle *Op. cit.*, 91, calls him the Chanzo Cusho (*i. e.* His Excellency the Treasurer). He says (139) that he and the Panch'en were brothers by the same mother but different fathers. *K'uo-erh-k'a chi-lüeh*, **1**, 17[a], agrees with his statement. Turner, *Embassy*, 232, calls him "the Regent Chanjoo Cooshoo". He gives (241—242) an interesting description of this personage. *Ch'ung-pa*, like *Chanzo*, stands presumably for Tibetan *shakdzo(pa)*, *i.e* "Treasurer."

the Panch'en Lama died of small-pox on November 27, 1780[1]).

Chinese works give no indication of what took place in any of the numerous audiences the Emperor granted the Panch'en[2]). Captain Samuel Turner, who was in Tibet but a short time after the Lama's death, was told by one of the late Lama's attendants during his visit to Peking that he only asked of the Emperor that he "would cause the administration of the different governments, as had been anciently the custom of Tibet, to be restored to the Lamas, that they might be invested with all the powers which, in their respective stations, they had formerly enjoyed, and particularly, that he himself might be at liberty to grant admission into Tibet, to whatever person he chose without control".

The Panch'en, he adds, "obtained a promise from the Emperor to withdraw the officer of his appointment from Lassa, and to commit the government of the country to the management of the Lama. Orders were consequently issued for the recall of Nimoheim,

---

1) On the Panch'en Rinpoch'é's journey to Peking, see the Letter of the Emperor Ch'ien-lung to the Dalai Lama of February—March 1781, *Mém. concernant les Chinois*, IX, 446. Also letter of the Chumba Hutuketu to Warren Hastings, and other contemporary letters, in Turner's *Embassy*, 449—473, see also E. Ludwig, *Visit of the Teshoo Lama to Peking, Ch'ien-lung's Inscription.*

2) The only reference I have found in the *Tung-hua ck'üan-lu* to the Tashi Lama's visit occurs in chapter Ch'ien-lung XCII, 3, (45th year Ch'ien-lung, 4th moon, *i.e.*, May 4—June 2, 1780), which reads as follows: "The Panch'en erdeni from Ulterior Tibet is coming to have audience of the Emperor. In accordance with His Majesty's commands, he will be received in the (Palace hall called the) Ch'ing-k'uang tien (清曠殿). He will be given a seat by the Emperor who will then make inquiries concerning his health, and afterwards offer him tea."

Sheng-wu chi, 5, 15 16, after referring to the audience given the Lama at Jehol, says "Formerly on account of the very high rank (高行) of the Dalai and the Panch'en, they only bent one knee (跽) in coming into the Presence, and did not kotow (拜) In the present case the Panch'en insisted upon (固請) kotowing, and the Emperor approviug of his profound loyalty (or "sincere dutifulness" 恪誠), he did so. Conf. *suprà*, 10 note 4. The Emperor K'ang-hsi did not require that the Jebtsundamba Hutuketu or the lamas with him should kotow before him. See de Mailla. *Hist. de la Chine*, XI, 159 note, 263 note 2.

who succeeded Gesub Rimpochay, but the decease of Teshoo Lama occasioned their suspension. However, as the time of Raja Nimoheim's government is to cease soon after Teshoo Lama shall be seated on the *musnud* (*i. e.*, throne), it is then expected that the renewal of his application to the Emperor will be followed by the complete performance of the promises made to him in China"[1]).

Shortly after the return to Tibet of the Chumba Hutuketu with the remains of the deceased Paldän-yeshes, the Panch'en was found to have become re-incarnate in an infant, a first cousin of the reigning Dalai Lama[2]). The government of Ulterior Tibet in the meanwhile had been entrusted to the Chumba Hutuketu, who without delay took possession of all the great wealth of the deceased Lama. By his refusal to give any portion of it to the other members of his family, to the temples and lamaseries, or to the soldiery, he had not only occasioned much discontent among the people and government of both Central and Ulterior Tibet, but had got into a violent quarrel with his younger brother, a high lama of the Red Church, called in Chinese works Dza-marpa (舍(or沙)瑪爾巴 *i. e.*, "the Red-capped") Hutuketu. The latter intrigued to get revenge for the slight put upon him, to get possession of his deceased brother's wealth and, incidentally, to give a crushing blow to the Yellow Church. To attain these ends he sought the aid of the Gorkhas, among whom he had some time before retired, and encouraged them to invade and plunder Ulterior Tibet[3]).

---

1) Turner, *Embassy*, 363, 365. The word or rather title of Nimoheim is a Mongol term, Nomen-khan "Prince of the Faith", in Sanskrit Dharmaraja, in Tibetan Ch'ösgyi-gyäbo. One of the usual titles of the Regent of Lhasa is Nomenhan Ti rinpoch'é, another, noticed previously, Gyalts'ab rinpoch'é — Turner's Gesub Rimpochay. The "Raja Nimoheim" mentioned here by Turner is the same as his Chanjoo Cooshoo *i. e.*, the Chumba (or Jumba) Hutuketu.

2) Their fathers were brothers. Turner, *Op. cit.*, 230, 249. Turner saw the infant in the latter past of 1783, he says (335) he was then 18 months old.

3) *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung CXIX 26ᵇ—27ᵃ, Edict of December 1791. *Sheng-wu chi*, 5, 16ᵇ—17. *Kuo-erh-k'a chi'-lüeh*, *loc. sup. cit.* The Gorkhas' memorial on the

In 1769 the countries of Gorkha and Nepaul were first united under Gorkha rule, and at once this warlike people began to make their power felt by the Tibetans. They at first, in 1774, attacked Sikkim (Drén-djung), a tributary state of Lhasa, and at about the same time their commercial relations with Tibet became rapidly so strained through their persistent and high handed attempts to force their debased silver coins upon the country, that the Lhasa government called together a large armed force in prevision of possible hostilities. The death of the Gorkha Raja in 1775, caused a truce of three years to he concluded, but the relations between the two countries remained strained [1]).

In the spring of 1788 [2]) the Gorkha, taking as a pretext an increase on the part of the Tibetans of custom dues on salt, the currency question, and frauds which they charged against them in connection with the salt exported to Nepaul, suddenly crossed the frontier in force and occupied Niélam, Tsongka and Kirung. The Tibetan and Chinese troops were unable to resist them, and the Tibetans, with the approval of the Chinese General Pa-Chung (巴忠), secured their withdrawal by a secret arrangement promising

---

origin of the war with Tibet attributes it to the arrogance of the Tibetan government and its refusal to settle a rate of exchange for the Nepalese and Tibetan coins. The first invasion of Tibet was only undertaken, it says, after letters from the Gorkha Raja to the Emperor of China, to the Chinese Amban et Lhasa, to the Lama at Diggercheh (Tashilhunpo) and Sankia (the Sakya Pontiff) had been returned to him from Lhasa unopened. The expedition advanced to Shikargong (Shikar-dzong, some 40 miles S. W. of Lhatsé dzong) on the upper Tsang-po river, which point the Gorkhas held for some time. Officials from the Panch'en and the Sakya Pontiff having finally promised to come negotiate at Keeroo (Kirung), the Gorkhas retired to that place. Kirkpatrick, *Nepaul*, 339—340, *T'ung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung CXIV, 29b—30 says the Gorkhas had occupied Nielam. Tsongka (宗喀) and Kirung (濟嚨).

1) See Bogle, *Op. cit.*, 128, 144, 157, 164, 197. Also Memorial of the Court of Khatmandu on the origin of the war with Tibet, in Kirkpatrick's *Nepaul* 339, 340.

2) The date is fixed by the Imperial Edict of September 1792 in *T'ung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung CXVI, 10b, See also on the rigion of the war, *K'uo-erh-k'a chi-lüeh*, **6**, 1—2, and particularly, **38**, 9 et seq.

to pay an annual tribute. The Chinese General then reported to the Emperor of China that the Gorkha chief only wished to send a tribute mission to China, and that he had settled the little frontier incident without the loss of a single soldier or the spending of a single tael. The Gorkha mission was thereupon allowed to proceed to Peking, and the Emperor in blissful ignorance of the attack on the Tibetan frontier, sent the Gorkha Raja on dismissing it a patent of King (國王)[1].

The Dalai Lama's government refused, however, to pay the annual tribute to the Gorkhas agreed upon; as a consequence the next year (1791) an army 18,000 strong invaded Tibet from Nielam, turned the positions held by the small Chinese and Tibetan forces, and advancing without meeting with any opposition, captured Shigatsé on September 28th and sacked Tashilhunpo [2]). After this the Gorkhas retreated slowly towards Niélam, having learnt of the

---

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung CXIV, 29b—30, says the secret arrangement was negotiated by Dzamarpa Hutuketu, representing the Gorkhas and the instigator of all the trouble, and one of the Lhasa Kalön and the Dépön of Yut'og (玉陀). The annual tribute was fixed at 300 Tibetan shoes of sycce, equivalent to 9600 Chinese taels. The Gorkha agreed to evacuate Nielam, Tsongka and Kirung, and pledged themselves never to cross the Tibetan frontier. The Emporer on learning of this agreement annulled it and ordered the condign punishment of Pa-Chung; he escaped it, however, by drowning himself. In the Nepalese account of these events, as given in Kirkpatrick's work (345—348) the Dzamarpa Hutuketu figures as the Sumhur Lama. He had fled to Nepaul, it says, before the first Gorkha expedition to Tibet. Another document in the same work (342) says that "Shamerpa Lama" represented the Gorkhas in the negotiations of 1788 by which the Tibetans agreed to pay 50 000 (tankas?) a year. The first year's tribute was actually paid. See also *K'uo-erh-k'a chi-lüeh*, **9**, 22b—26, and particularly **18**, 7 *et seq.*

In 1789 the Emperor had appointed the Kirung Hutuketu "a man of great intelligence and a methodical administrator", as adviser to the Dalai Lama on Nepalese affairs and to assist the Kalön in government. He was given the rank of Jassak Ta Lama and the title of Piliktu (畢理克圖) Nomenhan. *Ta-Ch'ing Hui-tien*, **737**, 16a. He later on became Regent. See *infrà*, 56, n. 1, and 64.

2) Being the 1st day of the 9th moon of the 56th year Ch'ien-lung. *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung CXIV, 16a, and see also, *K'uo-erh-k'a chi-lüeh* **4**, *et seq*, **5**, 18, **14**, *et seq.*

approach of a Chinese army which was hastening west along both the Koko-nor and Ssŭ-ch'uan routes under the general command of the Viceroy of the Liang-kuang, Fu K'ang-an (福康安)[1]).

The Chinese forces came in touch with the slowly retreating Gorkhas near the Nepalese frontier in the spring of 1792, and after several sharp engagements, in which they defeated them, Fu K'ang-an and his army were within a short distance of Kathmandu. The season advancing however, and the Gorkhas being most desirous of concluding peace, the victorious general stopped hostilities on condition of the return of all the loot taken from Tashilhunpo, and of the Gorkhas agreeing to send a tribute mission every five years to Peking. The return march of the Chinese forces began at once, not so soon but that they experienced great hardships in crossing the mountains and reaching Lhasa, a large number of men dying on the march[2])

Under orders of the Emperor, issued in anticipation of the successful result of the military operations, Fu K'ang-an and the Amban at Lhasa made the most searching inquiry into the conduct of all the Chinese officials stationed in Tibet at the time of the outbreak of troubles, and also into that of the Dalai Lama, the Panch'en Rinpoch'e, the Kalön and other high officials. Dzamarpa, the chief instigator of the war, had died opportunely in Nepaul before the arrival of the Chinese army, but his nephew and two other relatives,

---

1) *Sheng-wu chi*, **5**, 34 et seq, Fu K'ang-an left Hsi-ning, in Kan-su for Lhasa on the 1st of the 12th moon of the 56th year Ch'ien-lung (Dec. 25, 1792), and made the journey in 39 stages, occupying 50 days in all. His memorials to the Throne narrating his journey, are given in *K'uo-erh-k'a chi-lüeh*, **12**, 19—21, 23—26; **13**, 24—26; **18**, 1—5 (the last a particularly interesting document), and **20**, 1—2. After the conclusion of military operations against the Gorkhas, he personally reformed the whole Tibetan administration. See also C. Imbault Huart, *Histoire de la conquête du Népal par les Chinois*, in *Journ. Asiat.* 1878, N°. 10, for a translation of the text of the *Sheng-wu chi*.

2) *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung, CXV, CXVI, CXVII and CXVIII, *passim*. This mission is still sent to Peking; the last one reached there in the autumn of 1908.

found to be deeply implicated in his conspiracy, were seized and sent to Peking to be decapitated, and seven other relatives were exiled to malarial spots in the Liang-kuang and Fu-kien provinces [1]).

The lesson of the war was too severe for China to leave any possibility of such an occurrence happening again. To preclude such a contingency it was deemed necessary by the Emperor to reform the whole administration of Tibet and to take effective control of the reins of government. On the recommendation of Fu K'ang-an, the Imperial Residents in Tibet were empowered to take part in the administration of Tibet, conferring with the Dalai Lama and the Panch'en Rinpoch'e on all matters affecting Tibet and "according to the usages obtaining between officials on a perfect footing of equality". The Dalai and Panch'en were not given the right to memoralize the Throne (奏), they were only authorized to "report to the Ambans and ask their orders" (稟命). All Tibetan lay and clerical officials were commanded to submit all questions of importance to the Ambans' decision, including high appointments, judicial, financial, and other matters. The Ambans were made responsible for the frontier defenses, the efficiency of the native levies, the administration of the finances, and, last but not least, they took control of all foreign intercourse and trade, a part of the administration the Tibetans had shown themselves quite unable to properly manage [2]).

To put an end to the difficulties which had arisen between the

---

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung CXIV, 17—21, CXVI, 28, CXVIII 2 and *K'uo-erh-k'a chi-lüeh*, **43**, 20—22. All of Dzamarpa's personal property and estates and which were situated at the Yang-pa-ching (陽八井) lamasery, some 300 *li* S.W. of Lhasa were confiscated by order of the Emperor and given, a part to the army, a part to the Kirung Hutuketu and lamas. *K'uo-erh-k'a chi-lüeh*, **41**, 1—5; **46**, 7—8. Dzamarpa died, naturally or by poison it is not clear which, in the summer of 1791. *Ibid.*, **35**, 11 22—23; **40**, 11—12.

2) *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung CXVI, 13b—14b, CXVI, 31b—33a, CXVII, 8. Also *Li-fan yüan tse-li* LXI, LXII. Rockhill, *J. R. A. S.*, 1892, 7—13, and *K'uo-erh-k'a chi-lüeh*, **40**, 3—6, **47**, 1—13, **48**, 10—22 and **49**, 3—22.

Gorkhas and the Tibetans resulting from the use of debased coins in Tibet, and from the inability they had heretofore shown to regulate exchange, the Imperial Government ordered the establishment of a mint in Lhasa and the coining of two silver coins of the standard weights of 1 mace and $^1/_2$ mace respectively [1]).

The most important change made in 1792—'93 in the administration of Tibet was that involving the method of choosing the great ecclesiastical dignitaries of that country and of Mongolia. We have seen that already in the latter part of the sixteenth century, the Tibetans had found it politic, for the purpose of attaching the Mongols firmly to the Yellow Church, to discover the re-incarnation of the Dalai Lama Sonam-gyats'o in the child of the ruling Prince of the Tumed Mongols. The practice of choosing the great dignitaries of the Church from among the most powerful families in Tibet and Mongolia became so general that these dignities were looked upon as among the heriditary titles and offices of these ruling families.

In the eighteenth century, we are told that the mother of the great Panch'en Rinpoch'e Paldän-yeshes was a near relative of the Raja of Ladakh; two of his brothers were Hutuketu, one in the Yellow Church the other in the Red, while his half-sister was a female incarnation, the Dorjé-phagmo. One of his brothers became Regent of Ulterior Tibet on his death. This Panch'en Lama chose the 8th Dalai Lama, Jambal-gyats'o, from a prominent family in Ulterior Tibet, and the latter in turn made his first cousin Panch'en Lama on the death of Paldän-yeshes. In Mongolia the condition of affairs was just as bad; the climax was, however,

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung CXIV, 13—15, CXVII, 8. Rockhill, *Op. sup. cit.*, 244 and S. W. Bushell in *J.C.B.R.A.S.*, XXXIII, 31. On the difficulties between Tibet and Nepaul arising from the condition of the currency, see *K'uo-erh-k'a chi-lüeh*, **3**, 11—14; **11**, 10—11; **13**, 1—3; and, on the reform of the Tibetan currency by Fu K'ang-an, *Ibid.*, **13**, 1—3, and particularly **47**, 13—17 and **54** 4^b—5, 9^a.

reached in 1791 when the Nach'ung oracle of Lhasa, having declared that the re-incarnation of the Jebtsun-damba Hutuketu of Urga would be the child it was expected the wife of the reigning prince of the Tushot Mongols would shortly bring forth, the child at birth was a girl[1]).

In February or March 1793 (58th year Ch'ien-lung, 1st moon) an Imperial Edict was issued which put an end in a most characteristic way to these very serious abuses: "The Dalai Lama and the Panch'en Erdeni, it stated, are the great disciples of Tsongk'apa; they have for centuries been the rulers of the Yellow Church, and are profoundly revered by all Mongols and Tibetans. Of late years, however, the means employed by the Ku-erh-têng-pa (古爾登巴 *i. e.*, Kurtamba), who point out the re-imbodiments, have not been successful in bringing down the spirit (降神)[2]). Furthermore personal preferences have swayed them, and they have senselessly selected (to fill these offices) either children of female relatives or members of the families of Mongol Khans, Princes or Dukes, so that these offices seem to have become nothing more than hereditary perquisites of Mongol Princes, Dukes or bannermen.

"But the Buddhist Law acknowledges no such principle!

"Again there is (the recent) attempt (made at Lh'asa) to have

---

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung CXVI, 13—14, CXVII, 11—15. *Sheng-wu chi*, **5**, 18, 19. See also *K'uo-erh-k'a chi lüeh*, Introduc. **4**, 9—11 and **51**, 13—21. These ecclesiastical dignities have remained, however, recognized as belonging to certain districts or tribes; thus the Changchia Hutuketu of Peking and the Achia Hutuketu of Kumbum are always taken from families in Amdo. The Chahan Nomenkhan is hereditary in the Tumed Mongol reigning family; many other cases could be mentioned. The geographical distribution of these honours is not so closely followed in Tibet.

2) The *Kurtamba* are diviners or oracles, the most famous is that of Na-ch'ung, the Na-ch'ung ch'ös-jé at Lhasa. They are also called *Ch'ös-kyong*, which the Chinese transcribe *chui-chung* (吹忠 or 垂仲). Conf. *Kuo-erh-k'a chi lüeh*, **50**, 11—14, and **51**, 11—12.

declared a re-incarnation the son of the Kalön Tandzin-pangyur (丹津班珠爾)[1].

"All this turns the hearts of the people (from the Faith).

"Quite recently Dza-marpa (Hutuketu) took advantage of the internal condition of Tibet to conspire to seize the office of Panch'en Lama, and he stirred up the Gorkhas to take by force of arms Tashilhunpo, thus putting Us to the trouble of sending to that distant region Imperial forces to hunt down and punish the offenders.

"We, therefore, as Protector of the Yellow Church, being desirous of correcting these long-standing abuses, have had fashioned a golden *bumba* or urn and have apointed officers to carry it to Lh'asa and to set it up in the Jokhang (大招). When, in accordance with custom, either the Dalai Lama or the Panch'en Erdeni Lama or any of the great Hutuketu become re-incarnated, a selection shall be made among the children reported (as likely to be the re-embodiment), and the name, the day, the month, the year of the birth of each shall be written upon a slip (籤) which shall be placed in the urn. The Dalai Lama shall then hold a

---

1) Tandzin-pangyur was son of Duke Pandita who had been "King of Tibet". *Tung-hua ch'üan-lu*, Ch'ien-lung CXIV. 5—8. Pandita had married the sister of Gyurmed-nam-gyal and, after the latter's death in 1751 (see *supra*. 45) he was put at the head of the Tibetan government by the Dalai Lama and confirmed in this office by the Chinese Government. *Ibid.*, Ch'ien-lung XXXII, 13. The wife of Tandzin-pangyur was a niece of Dzamarpa. He had been made Kalön in 1789, his father being then too old to discharge his duties. His son's name was Mingyur-sonam-pangyur. As a result of his mismanagement of the early negotiations with the Gorkhas, all his lands were confiscated by order of the Emperor and transferred to the Dalai Lama, the revenues to be used for the support of the Tibetan troops. *K'uo-erh-k'a chi-lueh*, **28**, 23 et seq.; **46**, 26—29. The property of the Chumba Hutuketu, the brother of Dzamarpa, and Regent of Ulterior Tibet, was also confiscated. *Op. cit.* **47**, 13. The father of the Panch'en Rinpoch'é, Paldän Kundrupa was also implicated in the negotiations with the Gorkhas, but he does not appear to have been held guilty, nor was the Kirung Hutuketu Lobzang, who was made Chief Kalön of Lhasa, or "Comptroller of the Treasury". *Op. cit*, **20**, 1 et seq.

religious service, after which he, assisted by the Amban, shall, in the presence of all the people, take a slip in the urn and hold it up so that all may see, and this shall be the re-embodiment (*hubilhan*)" [1]).

In the case of Mongol dignitaries of the Church, the Edict went on to say, on the death of any one of them, the Jassak of the tribe shall report to the Board of Dependencies (Li-fan-yüan) at Peking the names of the children supposed to be the re-incarnation, after which the Changchia Hutuketu, in the presence of the Ministers of the Li-fan-yüan and at the Peking lamasery called Yung-ho-kung (雍和宮), shall draw, in like manner as above described, a slip from a golden urn kept for that purpose, and the child thereby designated shall be the re-embodiment.

Considering that all the ecclesiastical dignitaries in Tibet and Mongolia had, after having been chosen by the drawing of lots, to be approved of and receive patents of investiture from the Chinese Government, and were liable to impeachment, deprivation of rank, banishment, and other forms of punishment, China seems to have taken every necessary precaution to effectually control the Lama Church, and prevent the establishment of an oligarchic government in Tibet [2]).

The Chinese official history of the Gorkha war tells us of the relations it brought about between the Chinese representatives in Tibet and a tribe of foreign Barbarians in India, vassal of the Great Moghul, and whose capital was a town called Calcutta. The Chinese General-in-chief Fu K'ang-an and his coadjutors reported this incident to the Emperor in a memorial which they addressed

---

1) *Tung-hua ch'uan-lu*, Ch'ien-lung CXVII. 11—15. Conf. *Ibid.* Ch'ien-lung CXVI. 13—14 and Sheng-wu chi, **5**, 18—19, also *K'uo-erh-k'a chi lüeh*, **40**, 2—3. See also *Ibid.*, **45**, 12—13, and 22—23, **52**, 5—11.

2) See the case of the Galdan Silet'u Nomenhan given below, p. 67—68.

to him in 1793, on the 8th of the 3d moon (April 18).

We learn from this document that, on arriving in Lhasa in the early part of 1792 to take command of the expedition against the Gorkhas, Fu K'ang-an sent summons to various tribes, whom the Tibetans told him lived in proximity of Nepaul, to send their troops to assist the Chinese in subduing the Gorkhas. He summoned Bhutan (布魯克巴), Sikkim (哲孟雄), the people of the Chumbi valley (宗木); but they replied that, as a result of the warm, enervating climate in which they lived, their troops did not dare attack the Gorkhas who had been robbing them and plundering them for a long time, so that they had driven them out of a part of their country.

He summoned also the P'i-lêng (披楞)[1]. "As to these Pëling, the memorial proceeds to say, they live very far away, beyond the country of the Gorkhas; so the Dalai Lama and the Panch'en Erdeni sent an *atsara* lama (阿雜拉)[2]) by the name of Sunakoli (蘇納格哩) and a Tibetan interpreter to carry the despatch. For nearly a year no letter was received from them, but the day before yesterday (April 17, 1793) news was received concerning Sunakoli's mission. His nephew, a lama by the name of Tachikoli (達齊咯哩) had come from the Pëling country, reaching Tibet on the 13th of the 1st moon (March 24, 1793). He said the Tibetan interpreter fell ill on the road, and that Sunakoli now lies ill among the Pëling who are taking care of him. He was unable to come back, so he sent him ahead to report".

---

1) Fu K'ang-an uses the Tibetan names of these countries, Brugpa, Drendzong (Drémo dzong) and Tomo-*P'i-léng* is Tibetan *phyi-gling* (pr. *pëling*) and means "foreigner"; at the time it was exclusively employed to designate the British in India. The Lhasa Ambans during the Chia-ch'ing reign frequently used the word *p'i-léng* to designate the British in India. See *Tung-hua hsü-lu*, Chia-ch'ing, XII, 10b; XIV, 11a; XXXIX. 3a; XLI, 2a; 5b.

2) *Atsara* is a Tibetan term in common use to designate a Hindu mendicant, many of whom visit Tibet.

"We, Your Majesty's memorialists, have carefully questioned Tachikoli, and his statements are very lucid. He says that Sunakoli and the others left the Pari-dzong (帕克哩) frontier in the 3d moon of last year (March-April, 1792), and, after following a long and difficult route through Bhutan and other countries they arrived in the 6th moon (July-August) in K'a-li-k'a-ta (噶哩噶達 Calcutta). The Pëling tribe is a vassal of the Ti-li pa-ch'a (第里巴察 Delhi Padishah, the Great Moghul). They themselves call the place K'a-li-k'a-ta, but the other tribes call it Pëling. The barbarous people (other than the Pëling) of this place follow the Mohammedan religion. The headman Kuo-na-erh (部長果那爾)[1]) belongs to another religion permitted by the Delhi Padishah, and which is not Buddhism. Furthemore the *atsara* lamas have a Buddhist temple not far from the headman's fort (官寨), and every day one lama is on duty at the fort to translate official documents sent from Tibet".

Tachikoli then went on to say: "In the 5th moon of last

---

1) **Kuo-na-erh*, a transcription of "Governor". A communication sent in 1816 by the Ambans in Tibet to the Government of India, and preserved in a MS. volume in the Library of the Imp. University of St Petersburg (Chin. N°. 2113) is addressed to "the Pëling Chief Governor-General" (披楞部長格臥爾奈爾遮爾奈哩). Kirkpatrick, *Nepaul*, 348 *et seq.*, gives the texts of a number of letters, which are presumably those referred to. — He does not mention any letter received from Fu K'ang-an, but (p. 348—349) he gives the translation (from Persian) of one from the Dalai Lama, which was received August 3d 1792, warning Lord Cornwallis against the Raja of Nepaul. Lord Cornwallis' reply is under date September 25. 1792 (p. 351—352). He refers to the Company's trade at Canton, and offers his mediation; it agrees in general with the statements of our text. Lord Cornwallis wrote also, under the same date, identic letters to the Panch'en Rinpoché lama and to "the Chinese Vizier".

Under date September 15. 1792 Lord Cornwallis wrote to the Raja of Nepaul (*Ibid.*, 349—350). He refers to the dependency of Tibet on China, to the Company's trade in China, etc., and offers his mediation, which he says he will undertake when the rains are over, then he will depute a person to him for that purpose. — Lord Cornwallis sent Captain (afterwards Colonel) Kirkpatrick to Kathmandu to mediate. He so advised the Dalai Lama, the Panch'en Rinpoch'é lama and "the Chinese Vizier" by letters of October 15. 1792 (*Ibid.* 354). He wrote to the same effect to the Raja of Nepaul, on September 30. 1792 (Ibid. 353).

year (June-July), before Sunakoli and the others arrived in Calcutta, there came a messenger sent by the Gorkhas, who had heard of the arrival of the Imperial forces in Lhasa, to sollicit the Pëlings' aid. It happened that I was on duty that day at the Fort as Tibetan interpreter, so I was able to hear what Kuo-na-erh ("the Governor") said to the Gorkha envoy. "Tangut (唐古忒 Tibet), said he, is a dependency of China, it is Chinese territory. Do you not realize the seriousness of a quarrel with Tibet? You are offending against the Empire of China! We here have regular trading relations at Canton. The Great Emperor's graciousness is extreme; how could I show my appreciation of it and turn round and support you? We do not profess the same religion as the Tibetans, but even so we do not quarrel with them. How much more reason in there for you to live in peace with them, you who inhabit the neighbouring country of Nepaul, which had originally the same religion and laws as they! Why did you go and stir up a war in Tibet!"

"Then the Gorkha chief answered him and said: "We know that the Imperial troops are advancing in great numbers against us. We Gorkhas cannot resist them, we shall be exterminated. If you do not help us, we shall have to turn round and beg the Chinese Commander-in-chief to pardon us our crime and accept our submission".

To this the Calcutta headman replied: "If you will in all sincerity try to make your peace, I will write a petition (to the Chinese General, which you can take with you). Hereafter you must be diligent in discharging your duties to the Throne, frequently sending tribute; it will certainly be to your advantage". So the Governor wrote a letter (to the Gorkha Raja to this effect)[1]).

---

1) The text of this letter of Lord Cornwallis to the Raja of Nepaul, bears date September 15th 1792. It agrees with the statements in the Chinese version. See Kirkpatrick, *Nepaul*, 349.

A month after it had been sent, Sunakoli, the messenger sent from Tibet, arrived in Calcutta, and the Pëling headman asked him to come to see him. "You arrive just at the right moment", he said. "The month before last a Gorkha messenger came to sollicit our aid. Considering that the people of Calcutta are constantly going by sea to Canton to trade, and have for a long time past experienced the kindness of the Great Emperor, we certainly could not offend China by giving aid to another country against it. I know how great and mighty is the fame of the Heavenly Dynasty, and I am not willing to stir up trouble. I have already sent a letter (to the Gorkha Raja) telling him that the Gorkhas must sue for peace and must stop hostilities, if the Great General pardons them this once. Just now the rains are very heavy and I cannot send an envoy to the Chinese general, but as soon as the cold weather sets in he shall be sent to Tibet to ask his favour and to exhort the Tibetans and Gorkhas to make peace. In the meantime I will give you three letters to take back with you [1]), and will also ask you to present my compliments to the Commander-in-chief".

(Tachikoli then went on to say:) "Just as Sunakoli was on the point of setting out on his return journey he was taken seriously ill. As this would prevent his travelling for a month or two, fearing further delay in discharging of his mission (he asked me to come), and I started in the 8th moon (Sept.-Oct. 1792) to come to Lhasa to deliver the letters".

"We, Your Majesty's memorialists, will have the letters of the headman of the Pëling translated, and compared with what Tachikoli has said. We beg respectfully to submit that the domains of the

---

1) As appears from the last paragraph of this memorial, one of these letters was addressed so the Dalai Lama, one to the Panch'en Rinpoch'é lama, one to Fu K'ang-an. The text of these letters, which bear date September 25. 1792, is given by Kirkpatrick, *Op. sup. cit.*, 351—352.

Delhi Padishah are the most vast of all the countries of Chia-k'a-erh (甲噶爾 India) and that K'a-li-k'a-ta is the largest of the dependencies of the Delhi Padishah. It is adjacent to the southern frontier of the Gorkhas, and is the extreme frontier beyond our borders. The barbarous people who live there trade at Canton, and we are under the impression that they are connected with the peoples of the countries of the Western Ocean. When we, Your Majesty's memorialists Fu K'ang-an and Sun Shih-i, were in Canton, we did not know of the Calcutta people, nor had we any certain knowledge of their name, or from what part of the world they came.

When last year I summoned all the chiefs of tribes to send troops to stop the trouble, I had only in view the desirability of diminishing the strength of the Gorkhas, without counting particularly on the aid of the foreign barbarian soldiers. But here we have this headman of the Pëling receiving the summons from Your Majesty's Minister with every sign of the profoundest respect. The greatness of our Emperor's fame has been proclaimed afar, it is wafted back from the most distant seas! This tribe which trades at Canton and has always experienced the gracious kindness of the Imperial Court, spontaneously tells the Gorkhas that Tibet has been for ages a dependency of China and that they must not seek a quarrel with it. How profoundly just and right are these words!...."

In regard to the disposal of the letters to be brought by the envoy of the Governor of Calcutta, the memorialists state that the Dalai Lama, the Panch'en Erdeni and the Shagdzopa (商卓忒巴[1])) have sent letters of the same tenour to the Shagdzopa and Solpön (歲琫) of Ulterior Tibet, and who are officers of the Panch'en Erdeni, telling them that they should not correspond with Barbarians from abroad, but should forward all letters to Lhasa there to be answered by

1) "Comptroller of the Treasury", the Kirung Huteketu Lobzang, see *suprà*, 51, n. 1.

the Ambans. "We have also ordered the Dalai Lama and the Panch'en Erdeni to draft a joint reply to the letters brought them by Tachikoli which we, Your Majesty's memorialists, will look over, correct, and dispatch" [1]).

IV.

1804—1908.

Chinese interest in Tibet began to wane after the Gorkha campaign and the administrative reorganization of the country immediately following it.

In 1804, or thereabout, the Dalai Lama Jambal-gyats'o died, and the following year the Tibetans chose his successor without conforming to the rules laid down ten years before with such precision, and to the observance of which such great importance was at the time attached by the Imperial government. In the second month of 1808, however, the Grand Council decided to condone the irregularity. The Emperor justified his decision by saying that the new incarnation, a child born in Eastern Tibet in 1805, presented so many unmistakable signs of being the real re-incarnate Dalai Lama, his precocious intelligence was so wonderful, and all the characteristics qualifying him for his office had been so throughly inquired into and convincingly established by the proper Tibetan authorities, that there could be no doubt that the right choice had been made. In consequence a special envoy, Tê Ch'ing-ê (特清額), was sent from Peking to Lhasa to present the newly discovered

1) *Kuo-erh-k'a chi-lüeh*, **51**, 3—9. The above memorial was "approved in every detail" by Imperial orders issued by the Grand Council. *Ibid.* **51**, 10^{b}_{4}. A little later on in the same year, under date of the 26th of the 5th moon (July 26) the Amban reported that he had been informed by Ratnabatur of Nepaul, that the envoy from Calcutta had arrived in Kathmandu. *Ibid.*, **53**, 1—2. According to Kirkpatrick (p. 367), he arrived in Kathmandu about March 20. 1793.

Pontiff "then just past two years of age" with gifts from the Emperor. He was ordered also to inform the Panch'en Lama and the Regent, the Kirung Hutuketu Lobzang, that, while the Emperor was willing to admit that in the present case the right choice had been made, nevertheless this could not serve as a precedent, and that the mode of selection by the drawing of sealed slips from the golden *bumba* vase, as ordered by the Emperor Ch'ien-lung, must in all future cases be strictly followed.

Tê Ch'ing-ê was also directed to have his interpreters make a careful personal examination of the infant's surprising intelligence and of him generally, after which he was to make a detailed report to the Throne. He was finally ordered to make public the orders of the Emperor throughout Tibet[1]).

In due course (Nov. 10. 1808) the infant was enthroned in Potala and received the name of Lungtog-gyats'o. Thos. Manning, the eccentric English traveller, saw him when in Lhasa in 1811. The child, he says, was then seven years old. He was much impressed by his "simple, unaffected manner and his graceful smile" [2]).

This promising child died, however, in 1815. I can learn nothing concerning his death; rumors were current, at a later date, that he had been put to death by hostile members of the priesthood, but no documentary proof seems to exist — certainly none has been published — throwing any light on the subject[3]).

In 1818 a attempt was made by the then Démo Rinpoch'é and the

---

1) Supplement (續) to *Tung hua lu*, Chia-ch'ing XXV, 2. These orders of the Emperor were embodied in a long inscription in Tibetan which was placed in front of the Cathedral or Jokhang of Lhasa, where it still stands. A translation of it was first published in the London *Times* of Dec. 1st 1909, and a revised translation by Col. L. A. Waddell in *J.R.A.S.*, 1910, 75—86. The inscription bears date "8th moon of the 13th year Chia-ch'ing", i e., September—October, 1808.

2) Markham's *Tibet*, 265. Sven Hedin, *Trans-Himalaya*, I, 326 says he was "intoxicated and bewitched" by the personality of the present Panchen Rinpoché who received him in 1907 in Tashilhunpo. See also *Ibid.* i. 355.

3) Huc, *Souvenirs d'un voyage*, ii, 286.

Amban, Yü-Lin, to repeat the proceedings of ten years before and put a child of their choice on the Pontifical throne. We do not know all the details of this intrigue, but the following Imperial Decree, issued in the spring of 1818, enables us to form some idea of what must have happened.

"Yü-Lin (玉麟) and others have memorialized concerning the appointment of the re-embodiment (*hubilhan*) of the Dalai Lama. This is highly improper. In former times sundry places would report that the re-embodiment had appeared, and all sorts of exaggerations were indulged in. Discussions gradually arose and abuse grew apace.

"The late Emperor Kao-tsung-shun (*i.e.* Ch'ien-lung) exposed the whole matter and instituted the practice of drawing sealed names from the golden *bumba* (*i.e.*, urn). This wise plan was far-reaching and politic and should be followed for all times.

"Now, what proof is there of the marvellous intelligence of the infant of Lit'ang? If hearsay report only is to be depended on, what is the difference from the old method of selection?

"In not sternly forbidding this, Yü-Lin and the other memorialists have been greatly at fault.

"Let a decree be published that the Lit'ang infant shall be the number one to be drawn for from the vase. When another is discovered, let him be the number two. Three sealed names must be put in the urn to make a choice certain. The lots must be drawn in the presence of the people, to the chanting of prayers.

"Let this Decree be widely published, and let the Démo Hutuketu make no more trouble! If he comes to Peking, let him be arrested and punished [1])."

In 1822 the Dalai Lama was chosen in the manner prescribed by law, and received the name of Tsultrim-gyats'o. He was given as guardian and preceptor the Gadän Silet'u Nomenhan, Samadhi

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, Chia-ch'ing, XLVII. 3.

Bakshi by name, who had been made Regent on the death of the Kirung Hutuketu. This lama was a native of Amdo, a man of learning and, as events proved, of great ambition. His predecessor in the dignity of Gadän Silet'u Nomenhan, Nagwang-tsultrim by name, had proved himself a loyal subject of the Emperor and an able official. He had been Regent, presumably in Lungtog-gyatso's time, and had held the title of Gadän Ti Ripoch'é; consequently the Chinese government had good reason for believing that Samadhi Bakshi would render equally good and loyal service.

In 1838, however, the young Dalai Lama died when he was nearing the age at which he would assume personal control of the government of the country. His untimely death, it was generally thought in Lhasa, had been hastened, if his murder had not even been instigated, by the Regent, who hoped thereby to insure his rule over the country during the minority which must follow.

In 1851 a successor to the deceased Dalai Lama was found in the child of a poor Tibetan living on the Ssŭ-ch'uan border, near the lamasery of Tai-ling in the vicinity of Ta-chien-lu. He received the name of Khäsgrub-gyats'o, and in May 1824, he was duly enthroned in Potala, being then six years old [1]).

The rule of the Regent, now made sure for the next twelve years, bore heavier than ever on the country; he ignored the wishes of the Shapé, of the Panch'en Rinpoch'é, and violated the laws and

---

1) See F. W. Mayers. *J. R. A. S.* n. s, IV. 284—308, for translations of the despatches of the Lhasa Amban to the Imperial Government concerning the discovery, election and enthronement of Khäsgrub-gyats'o, the 11th Dalai Lama, and other valuable information on Tibetan affairs from 1840 to 1844. Mayers speaks of the Gadän Siletu Hutuketu as the "Chancellor", or the "Comptroller of Councils." On p. 299 he confounds him with another lama, mentioned in another passage (p, 298), and there called Jambal-yeshes-tämpé-gyats'o, who had been given the title of Nomenhan for the admirable way he had discharged the duties of preceptor to the Dalai Lama Tsultrim-gyats'o, and who, on January 6th 1844, had been appointed by the Emperor preceptor of the new Dalai Lama.

customs of the country. He plundered the people, taking their money, their lands, their dwellings, harboured criminals, seized traders goods. He even went to the length of presuming to use a sedan-chair and have carried before him an umbrella of state, a privilege only conceded by the Chinese government to the Dalai Lama and the Panch'en Lama. Backed by the lamas of Séra, ever ready to fight or to bully the government, he defied all opposition. In 1843 the Shapé and the Panch'en Rinpoch'é got a petition before the Emperor, stating their unendurable sufferings under the Regent, and asking his intervention to reestablish order and prevent greater troubles. As a result a new Amban, Ki-Shen, was sent to Lhasa with orders to investigate the matter and deal promptly and sternly with the Regent, if the charges against him were proved true.

This Ki-Shen did. In conjunction with the Panch'en Rinpoch'é and the Council of Shapé, all the charges were inquired into and proved. The probable complicity of the Regent in the death of the Dalai Lama in 1838 was fairly well established, his ambitious schemes disclosed. The Amban had him seized and carried off to Ssŭ-ch'uan, notwithstanding the armed attempt of the lamas of Sera to save him. The Regent was degraded, stripped of all his honours, and sent to the Amur province to be kept there in rigorous confinement. The Emperor commanded furthermore, that on the decease of the Silet'u Nomenhan he should be forbidden forever the privilege of re-appearing again on earth in human form, as a warning to those who bring disgrace upon the Yellow Church [1]."

---

1) Mayers, *Op. sup. cit.*, 307 charges Huc (*Souvenirs d'un voyage*, II, 286—295) with having given a purely imaginary account of the career and downfall of the Gadan Silet'u Nomenhan; he thinks it "a pure invention." Mayers was, of course quite wrong, as is shown by the Memorial addressed to the Emperor in 1877 by the Li-fan yüan, and published in the *Peking Gazette* of September 7th of that year. This document refers to a wound in the neck of the Dalai Lama Trultrim-gyats'o, and to the strong suspicion entertained by the Amban and the Panch'en Rinpoch'é, who made the inquiry into the conduct of the Regent, that he had very likely been guilty in that event of something more than simple inactivity.

In the latter part of 1852 the venerable Panch'en Rinpoch'e Tanpé-nyima died at the age of 70. He had done much during his long life to maintain peace and order in Tibet, and his loyalty to the suzerain power had never wavered. The Emperor sent a present of Tls 5,000 "for tea and wine" for the priesthood at the funeral ceremonies, which took place during 1853, and rendered his memory other marks of respect [1]).

In the summer of 1856 the Amban asked the Emperor to authorize the selection of a successor to the Panch'en Rinpoch'e who had died four years previously, and, permission having been granted, on the 18th of January, 1857, the Amban went to Potala where, assisted by the Regent the Loch'en (哷徵) Ach'it'u Hutuketu, the Solpön Nomênhan (色哷本), and their suites, and in the presence of the people, the name of La-mu-chieh wang-ch'ui-chia-mu-tsan (拉木結旺推嘉木參 Lamgyé wangchuk gyamtsän) son of a Tibetan "man of the people" (番民) Tan-tse-wang-chieh (丹澤旺結 Tandzin wanggyé), was drawn from the golden *bumba*

The memorial does not say that the Dalai Lama died from this wound. — Perhaps he did not, and only succumbed to another later attempt against his life. I have drawn from this document, and from another memorial, from the Lhasa Amban in 1877, and published in the *Peking Gazette* of May 28. 1879, for the facts stated above concerning this Nomenhan.

Tung-hua ch'üan-lu does not mention the trial and downfall of the Nomenhan, nor does it contain any documents on Tibetan affairs referring to the period in which the events above narrated took place. It contains. however, a reference to this dignitary, under date of the 5th month of 1858, which, in view of subsequent memorials, I do not quite understand. It gives (Hsien-fêng, LI, 8) a memorial from T'u-chieh-pu (圖伽布) asking that the incarnation (*hubilhan*) of the Gadän Silet'u Hutuketu be permitted to come to Peking and have audience of the Emperor. This request, it is stated, was granted.

A few years later, in 1855, another very high dignitary of the Church at Lhasa, the then Démo Rinpoch'é, was impeached by the Amban for violating the rules of the priesthood and as being "a man of evil reputation" He was tried by the Regent and the Kalön, found guilty, and exiled to the Nepalese border. See *Tung-hua ch'üan-lu*, Hsien-feng XXIV. 15b, 31.

In the *Peking Gazette* of March 31, 1877 appeared a Decree restoring to a Hutuketu, who had been deprived of his title and his right to reappear in the world, his titles and other rights. This particular Hutuketu bore the title of Huchêng Hutuketu.

1) *Tung-hua ch'üan-lu*, Hsien-feng XX, 21b.

and declared as that of the re-embodiment. The Ach'it'u Hutuketu, after consulting the Sacred Books, gave him the name of Lobzang Panch'en Ch'ösgyi-drapa tan-pé-wangchuk [1]).

In 1855 the Dalai Lama Khäsgrub-gyats'o died when about eighteen. Although it has been said that he, like his two immediate predecessors on the pontifical throne, was put to death, there seems little or no ground for this opinion. The Ach'it'u Hutuketu, who had been Regent since the removal from office of the Gadän Silet'u Nomenhan, remained in charge of the affairs of state after the death of the Dalai Lama, and appears to have continued to enjoy, not only the favour of the Chinese government, but the confidence of the people of Tibet [2]).

On the 26th February 1858, a new Dalai Lama was chosen, and the lot fell on the son of a Tibetan man of the people, Pöntso tséwang by name.

The Panch'en Rinpoch'e, being at the time a child, was not competent to give him a name, this was again done by the Regent, the Loch'en Ach'it'u Hutuketu, and he received the name of Nagwang lobzang tampé-jamdzin Trinläs-gyats'o. On August 19th, 1860, he was duly enthroned [3]).

We know less of the history of Tibet during Trinläs-gyats'o pontificate than of any other period falling within the scope of this study. So far as can be ascertained, no Chinese documents

---

1) *Ibid.*, Hsien-feng XLI, 1, XLII. This Pontiff died in 1882, he was a narative of Takpo, the country of the present Dalai Lama. Hissu ccessor the present Panch'en Rinpoch'é Ch'ösgyi nyima, was born in 1882, but his parentage is obscure.

2) In 1854 he had been given a title by the Emperor for his distinguished services. *Tung-hua ch'üan-lu*, Hsien-feng XXIV. 15. In 1855 there was some frontier trade trouble between the Gorkhas and the Tibetans in the neighbourhood of Tsongka; it led to a small Nepalese force crossing the Tibetan frontier. The following year the Amban met a Gorkha Kazi (噶箕) called Tsangko Batur (藏格巴都爾) at Tsongka, and a convention was concluded regulating trade relations and demarcating the frontier more clearly than had been done in 1793. *Tung-hua ch'üan-lu*, Hsien-feng XXXII, 11—12, XXXIII, 6.

3) *Tung-hua ch'üan-lu*, Hsien-feng XLVIII. 5, L, 1, LIX, 8—9.

relating to Tibetan affairs from 1859 to 1877 have been published. From this we may conclude, either that during these nineteen years the administration of Tibet was farly well managed by the Regent and the Council of Shapé, conjointly with the Ambans, or that the internal troubles — if there were any — were not so serious but that they could be settled locally and knowledge of them kept from the public, if not even from the Peking government.

Trinläs-gyats'o died in 1875, when aged about eighteen, and again the report was spread that he had been put to death by the Regent's party, so that the latter might continue to rule the state during another minority.

Considering the confined and unnatural lives the Dalai Lamas are forced to lead from their earliest infancy, the rertraints of every kind put upon them, the terrible strain upon their nascent minds to fit them from infancy to the role they must play, it is evident that only children with the most robust constitution can pass through such a test and attain to healthy, vigorous manhood. It may well be that the three Dalai Lamas who in the nineteenth century died on reaching manhood, were by that time physical and perhaps mental wrecks and died from natural causes. However this may be, the successor to the deceased Trinläs-gyats'o was not to meet with the same fate; physically and mentally strong, he has already lived to twice the age of any one of his four immediate predecessors.

Some little distance to the north-west of the small town of Nam (or Nong) dzong in the district of Takpo, through which flows the Tsangpo, and which is situated S. W. of Lhasa some 100 miles, is the village of Perchösdé, a place of some little note with a lamasery of 150 monks. In the autumn of each year there is a fair held here which is attended by many Tibetans from the north and north-east who come to barter their salt and wool, while those

from the south bring rice and products of the Ts'arong and Bhutan [1]).

In this village in 1876, Ka-rinch'en the wife of a poor Tibetan called Gunga-rinch'en, said by some to have been a wood-chopper [2]), bore him a son at whose birth various signs and portents, such as only occur when a Holy Man has come to life again, made the people think that the child might possibly be the re-embodiment of the Dalai Lama who had died the year before, and whose re-appearance was anxiously awaited by the people of all Tibet. A report was made by the local officials to the Regent at Lh'asa, in accordance with custom and precedent, of the portents and signs, of which there had been many witnesses, both before and after the birth of the child.

The following year the name of Ka-rinch'en's child, and those of two other infant competitors, were placed in the golden vase in the great Jokhang of Lhasa, in the presence of the Amban and all the Tibetan authorities, and a slip was drawn from the vase. The lot fell upon the Takpo child, and he was declared the re-embodiment of the Dalai Lama. His father, in accordance with precedent, was raised to the rank of *Kung* by the Emperor, and permitted to wear a button of precious stone and a peacock's feather. The child and its parents were given a residence a short distance outside of Lhasa, where they dwelt till the infant was four years old, when he was enthroned in the palace of Potala. This ceremony took place as the 14th June 1879. His parents then left him, and his education began under the direction of a learned lama, the head of the Tséchog-ling monastery.

On his enthronement he received the name in religion which

1) See *Report on the explorations in Sikkim, Bhutan and Tibet*, 8.

2) Waddell, *Lhasa and its mysteries*, 395. See Memorial of Sung Kuei, Amban at Lhasa, dated August 29. 1879. The Lama has an elder brother, who has received the title of *Kung* from the Emperor. He took some part in bringing about a satisfactory conclusion of the negotiations with the British Mission in the summer of 1904. He is a man of robust constitution — to judge from his photograph, which I have seen. The parents of the Dalai Lama died before 1901, See Kawaguchi, *Three years in Tibet*, 576.

he now bears, Nagwang Lobzang Tobtän-gyats'o. The Regent, the Kirung Hutuketu Ch'ösgyi-gyaltsän, remained in office[1]). On his death a few years later, the Démo Rinpoch'é of Tengyé-ling was appointed in his stead, and held this office until the Dalai Lama reached his majority in 1893.

Trivial misunderstandings in the early eighties between the Tibetans and the people of Sikkim, principally concerning pasturage rights along the imperfectly marked frontier between the two countries, culminated in 1886, when a small Tibetan force, under orders from Lhasa, crossed the Sikkim border and occupied a corner of that country.

This provocative action on the part of the Tibetans forced the Indian government to send a small expedition to Sikkim in 1888—'89 and drive the invaders back across the border. In 1890 (17th March) a convention was signed by the British government and China, (represented by the Lhasa Amban), providing for the delimitation of the frontier between Tibet and Sikkim, recognizing the direct and exclusive control of Great Britain over Sikkim[2]), and agreeing to the regulating of trade between the two countries.

There were no Tibetan representatives at the negotiations, nor does the Tibetan government appear to have been consulted by the Amban at any stage of the proceedings. The Chinese government took no steps to carry out the terms of the Convention or the Articles and Regulations for trade which it subsequently signed in 1893 (December 3d) with the British government, nor did it enforce respect of these conventions on the Tibetans; so the responsibility for the Convention of 1890 remaining a dead letter and for the events

---

1) *Peking Gazette*, May 8, 13., August 29. 1879, Memorials of Sung Kuei, Amban at Lhasa. Also *Report on explorations in Bhutan aad Tibet*, 8, 31.

2) The Tibetan Government thought that it still had some shadowy kind of overlordship or suzerainty in Sikkim, not affected by the treaty between Sikkim and Great-Britain of 1861.

which soon followed must rest solely on the Chinese; the Tibetans were helpless, and as ignorant of international responsibilities as children.

The regency, which terminated in 1893, seems to have been an oppressive one, recalling somewhat that of the Silet'u Nomenhan in the early fourties; confiscations, imprisonments and probably executions of political opponents, occurred; finally there was a conspiracy to dethrone or put to death the Dalai Lama — which was, however, nipped in the bud. The Regent was held directly responsible for most of these occurrences, but he appears to have been more sinned against by his greedy relatives and supporters than sinning. At all events the Dalai Lama on reaching his majority did not at first take any steps against him. Some time after, however, an intrigue, led by a powerful family which had suffered under the regency, was the means of involving the Démo Rinpoch'é and all his principal supporters in a charge of conspiracy against the life of the Dalai Lama, and brought about their imprisonment and the confiscation of their property, with all the usual cruelties attending such trials in Tibet as in China.

In 1899 the British goverment decided to open direct negotiations with the Dalai Lama's government for putting into effect the arrangements of 1890 and 1893 which had remained dead letters, and a letter was sent the Dalai Lama for that purpose. The receipt of this communication must have caused extreme embarrassement to the Lama and his Council. Without a doubt they recalled to mind the signal mismanagement by the Lhasan government of Nepalese affairs in the last years of the 18th century, the sacking of Tashilhunpo by the Gorkhas, the advent of the Chinese army, the degradation of the Shapé, and the ultimate tightening of Chinese control over the country.

The Dalai Lama sent the only answer he could send to the

Indian government. "The Ambans, he said, when they first came here made an arrangement forbidding us to correspond direct with your government. I can send a man, but think that if it is done without the consent of the Chinese they will be displeased. Not knowing what they would do, I think it advisable not to send one now...."[1]).

Nevertheless, in 1901, another letter of similar purport was sent by the Indian government to the Dalai Lama; this time it was returned unopened — the Gorkha Raja had had the same experience with a letter he had sent to Lhasa before the war of 1791!

Finally, in 1903, the British government decided to send a "Commercial Mission" with an escort of 200 men and a support of 300 more, to Khamba-dzong to there negotiate with Chinese and Tibetan delegates, — none with authority came — "the Tibetan government following solely a policy of drift", as the Amban himself had to admit a little later in a letter to the British Commissioner," and the Chinese officials being engrossed in self-seeking"[2]).

The inevitable sequel promptly followed. Acts of hostility on the part of the Tibetans transformed the Commercial Mission into a Military Expedition, which marched to Lhasa, which it reached August 3d 1904, after some 1700 Tibetans had been killed in the operations along the line of march[3]).

The Dalai Lama's government in the meanwhile, though evidently anxious for a settlement, did everything it could to retard it or make it impossible. Following well established Chinese precedents in such emergencies, the Dalai Lama imprisoned his councillors (Shapé) and put untried men in their places; these, ignorant of

---

1) *Papers relating to Tibet* (Parliamentary Blue Book, 1904) 119. Extract from a letter from J. C. White, dated Dec. 1st 1899.

2) See letter of the Amban Yü-Tai to Col. Younghusband, March 27. 1904. *Further papers relating to Tibet*, 117.

3) *Ibid.*, 182.

affairs, vascillating and impractical, without any strong hand to guide them, lost completely their heads, did nothing, suggested nothing.

When the British expeditionary force was a few miles from Lhasa, the Dalai Lama sent it word that he had "gone into religious retreat" [1]), left his seal with the Gadän Ti Rinpoch'é Lozang-gyaltsän, and, following a precedent set him four years before by his suzerain, fled from Lhasa, accompanied by his personal attendants and a small body-guard. He took the road to Nagch'uk'a and made with all haste for Urga (Ta Kuren) in northern Mongolia, the home of the third lama pontiff the Jébtsun-damba Hutuketu, where he arrived on the 27th November following.

At Lhasa the crisis had come, the long pending difficulties had to be settled, a convention had to be signed. The Amban authorized the Ti Rinpoch'é to use the Dalai Lama's seal of office, and the heads of the three great lamaseries of Débung, Séra and Gadän, and an unrecognized, irresponsible body called the "Assembly" (*Tsongdu*) [2]) were associated with him for the purpose of negotiating

---

1) When the 5th Dalai Lama died, the Regent announced to the world that he had "entered into retreat". — See *suprà*, 29, Kawaguchi, *Op. sup. cit.*, 336 says the father o the present Ti Rinpoch'é was a Chinese. The seal the Lama left with the Ti Rinpoch'é was his Tibetan seal, not the seal conferred on him by the Chinese Emperor.

2) The Amban Yü-Tai speaking of this so-called "National Assembly" said: "it is an old Tibetan custom that, when there is official business with the Chinese, a meeting of clerical and lay representatives of the three great monasteries must be called to deliberate, and then make an official answer." *Further papers on Tibet*, 132. Col. Younghusband (Ibid., 214) calls it "a body of irresponsible men" — "I asked who presided, what was the number of representatives, and whether the decision was arrived at by votes. He (i.e., the Shapé Ta lama) said no one presided, that there were about 500 representatives, and that they arrived at a decision by discussing till they were all of one mind." Elsewhere (p. 219, 235) he says that the Ti Rinpoch'é presided over the meetings. — Perhaps this was exceptional, on account of the great seriousness of the situation. The Chinese Government has never officially recognized the existence of this "Assembly."

On August 21. the Amban sent a telegram to Peking denouncing the Dalai lama and asking that the Panch'en Rinpoch'é be called to Lhasa to act as spiritual head of the Church An Imperial Decree was reported to have been issued August 26th which "temporarily confiscated" the rank of the Dalai Lama and appointed in his place the Tashi lama. See

with the British. Councilled by the Tongsa-penlop of Bhutan, the Agent of Nepaul at Lhasa, and in a leesser degree by the newly arrived Chinese Amban, an arrangement was made with the British Commissioner, and a convention was signed on September 7th 1904.

A week later the Amban received orders from Peking not to sign an Adhesion Agreement to the convention, and it was only on April 27th 1906 that the Lhasa arrangement was finally confirmed by China in a convention signed at Peking, when the suzerain power took over also the payment of the indemnity of 25 lakhs of rupees which Tibet had previously agreed to pay.

The Dalai Lama remained in the vicinity of Urga till the late spring of 1907, changing his residence from one to the other of the three principal monasteries in the neighbourhood, receiving the presents of the faithful Mongols, who swarmed there to worship him, and at the same time getting in touch with affairs in Lhasa and also in Peking, where he sent an agent in the spring of 1905.

After the signing by China and Great Britain in April 1906 of the Adhesion Agreement to the Lhasa convention of 1904, the Lama decided that he might with safety come a little nearer to Peking, as a first step on the return journey to Lhasa. He left Urga in the summer of 1907 and, crossing Mongolia, came and took up his residence in Kumbum monastery near the Koko-nor, arriving there in the month of November.

An intimation was there conveyed to the Dalai Lama by the Peking government that he should come to Peking, and as soon as possible

---

Further papers on Tibet, 225, 227, 228, 274. No action appears, however, to have been taken to carry out the Imperial commands. No representative of the Panch'en Rinpoch'é took part in negotiating the Convention or signed it. The decree was subsequently ignored by the Chinese Government.

The British Commissioner under date of Sept. 5. 1904 reported to the Government of India that there was a precedent for the deposition of a Dalai Lama by the Chinese, and cited the case of the 6th Pontiff (*Ibid.*, 241). This is incorrect, the 6th Dalai lama was murdered by Latsang Khan when on his way to visit the Emperor. See *suprà* 34.

thereafter return to Lhasa, his personal authority being needed in Tibet, where signs of unrest were numerous, especially in Chinese Tibet, which, it was thought, his presence and influence might allay.

As an indirect but effective means of inducing the Lama to come to Peking, the Chinese government announced in the early spring of 1908 that the Panch'en Rinpoch'é had asked permission to come to the capital to have audience of the Emperor. The arrival in the capital of the chief steward (Donyer-ch'enpo) of the Panch'en Lama at this time gave semblance to this report, and may have hastened the Dalai Lama's decision to visit the capital.

In the spring of 1908 the Dalai Lama and his followers, some 250 in all, left Kumbum and came to the great buddhist sanctuary of China, the Wu-t'ai-shan, the Riwotsé-na of the Tibetans. He took up his abode in the principal monastery of that place, called P'u-sa ting (菩薩頂). Urgent messages were now sent him from Peking to hasten his visit there; hostilities had broken out in Chinese Tibet, and the small Chinese force available on the spot was hard pressed; the Lama's influence with his people was now necessary to the Imperial government. In July the Lama informed the Chinese government that he would visit Peking in the latter part of September.

In the month of August the Grand Council drew up a complete programme for the journey to, and reception at, Peking of the Lama, and the Governor of Shansi was ordered to send a high official to the Wu-t'ai to hand him the Imperial "summons" to an audience.

On the 22d September the Lama left the Wu-t'ai with his followers and a large Chinese escort with high civil and military officials, and proceeded to T'ing-chou on the Peking-Hankow railway, from which point he proceeded to Peking by train, arriving there on the 28th September. When the train bearing the Pontiff arrived at Pao-ting-fu, the capital of the metropolitan province, he was

welcomed by one of the Ministers of the Presence sent by the Emperor to greet him, by all the High Provincial Authorities from the Provincial Treasurer down, and by the whole garrison.

At Peking he was received at the station by the higher officials of the Board of Dependencies (Li-fan Pu) and of the Imperial Household (Nei-wu Fu), by the Governor of Peking, the generals commanding the troops and the Lama Primate, the Changchia Hutuketu. The Lama took up his residence in the Huang ssŭ, erected by the Emperor K'ang-hsi for the 5th Dalai Lama, and which had been hastily repaired for his use. The Empress Dowager and the Emperor sent him on the day of his arrival presents of saddle-horses, satins, jade objects, and numerous other valuable gifts.

The Lama was at once informed that the Emperor would receive him in audience on October 6th, and the ceremony to be follwed was communicated to him. It provided that the Emperor would receive him standing, the Lama would kotow (叩首), the Emperor remaining standing, and then thank him for his gifts. After enquiring concerning the Lama's health, the Emperor would sit down and the Lama would be given a seat on a low couch near the Throne. Tea would then be served, and an informal conversation on Tibetan affairs would ensue[1]).

On learning that he would be required to kotow in disregard of all precedents, the Lama refused to go to the audience. It had to be countermanded, and the Vice-President of the Board of Foreign Affairs and the Vice-President of the Board of Dependencies, who had been specially appointed to "look after" (照料) him, were ordered to endeavor to overcome his contumacy. A compromise was

---

1) Conf. the audience of the 5th Dalai Lama and of the Panch'en Lama, *suprà*, 17 and 48. See also *infrà*, 82.

finally effected; the Dalai Lama would have separate audiences of the Empress Dowager and of the Emperor, and he would only be required to make genuflexions (跪)[1]).

On October 8th the following Memorial from the Board of Dependencies was published[2]).

"On October 3d the Grand Council transmitted to this Board the oral command of the Throne, by it in audience received, that the date for the audience for the Dalai Lama, which was originally October 6th, had been cancelled, and that he should await the fixing of a new date.

"On receipt of this Edict the Ministers of this Board, in company with the Ministers of the Presence, proceeded in obedience thereto on October 7th to the Huang ssŭ, so that the Dalai Lama and his Khanpo might be enabled to acquaint themselves with the ceremonial to be followed.

"The ceremonial for the audience of the Dalai Lama we have drawn up and now reverently submit to the Throne. It is also requested that the Throne will fix a date for the said audience....

"On the day fixed, Her Majesty the Empress Dowager having entered the Jên-shou Audience Hall (仁壽殿), the Ministers of the Presence and the Body-guard being in attendance, the Ministers of the Board of Dependencies shall lead the Dalai Lama, two lama interpreters and four Khanpo into the Audience Hall. Entering by the left entrance the Dalai Lama shall ascend by the left flight of steps to the top of the dais (陛) where he shall make a genuflexion (跪), the two lama interpreters making a genuflexion behind the

---

1) *Kuei* means literally "to kneel," but at Court at the present time it is merely a genuflexion, touching the ground with the right knee the right arm extended by the side.

2) All the important facts and dates concerning the visit of the Lama to Peking are taken from various issues of the *Official Gazette* 政治官報 published during that period

Dalai Lama, and the four Khanpo doing likewise at the foot of the steps.

"After making a genuflexion the Dalai Lama shall present to the Empress an image of a Buddha and a *katag* (哈達), which the Ministers of the Presence shall receive from him. The four Khanpo, standing at the place where they first knelt, shall there make a genuflexion and present *katag* to Her Majesty, which the Body-guard shall receive from them.

"The Dalai Lama shall then make a genuflexion and shall enquire concerning Her Majesty's health, and thank Her (叩謝) for Her bounty. He shall then make a genuflexion and Her Majesty will speak to him. The Dalai Lama's reply (奏對) will be repeated by the lama interpreters to the Ministers of the Presence, who will repeat it to Her Majesty.

"After this ceremony they shall all be conducted out, to await the moment when His Majesty the Emperor shall enter the Jên-shou Tien . . . ." [1]).

The date for these audiences was fixed for October 14th. The same day on which they took place the Dalai Lama sent the Empress Dowager and the Emperor a quantity of valuable presents, a list of which was submitted to Their Majesties by the Board of Dependencies [2]).

---

1) The ceremonial for the audience of the Emperor was slightly different. The Dalai Lama entered the Audience Hall by the right door, he did not ascend the steps of the dais, and he did not have to make a genuflexion before enquiring after the Emperor's health.

2) The Memorial of the Li-fan Pu and the list of gifts, bear date October 14th. They were published in the *Cheng-chih kuan-pao* of October 18th 1908. The list of presents is a long one; to each of Their Majesties the Lama presented, in the first place white *katag*, then a copy of the Kandjur (甘珠爾), a gilt image of Sakyamuni Buddha and one of Vadjrapani to the Emperess, two of Sakyamuni to the Emperor, one of them being an old bronze one, then to each a string of 108 coral beads, gold urns, precious wooden bowls, 200 packages of gold dust, each of 1 ounce weight, furs of lynx, fox, bear, panther, otter, tiger, steppe-fox (沙狐), every variety of Tibetan woollen stuff and and of Tibetan incense, dried fruits, gold brocades, etc. etc., and finally to each "a horse of yellow colour."

On October 19th the Emperor directed that a banquet should be given the Dalai Lama on the 30th in the Tzŭ-kuang Ko (紫光閣), where the tributary princes of the Empire are entertained. In view of the Dalai Lama's very strong objection to kneeling and kotowing, and all precedents being opposed to requiring it of him, it was deemed necessary for the Board of Dependencies to have the ceremonial for the banquet submitted to the Throne for its approval; This was done in the following Memorial:

"We the Ministers of the Board of Dependencies are in receipt of a communication from the Department of the Imperial Household informing us that it had memorialized the Throne requesting that the time and place of the Imperial Banquet to be bestowed on the Dalai Lama be determined upon, and that on October 15th a Rescript had been issued commanding that the said memorial be laid aside for further consideration. Later, however, the members of the Grand Council transmitted the Imperial commands, received by them in audience, to the effect that an Imperial Banquet should be bestowed on the Dalai Lama in the Tzŭ-kuang Ko on the 30th October, at ten o'clock in the morning. They accordingly, in reverent obedience to the Imperial Commands, apprised us of the above.

"It is stated in the Regulations of this Board that, when an Imperial Banquet in the Tzŭ-kuang Ko is decreed, all those entitled to be present at the said Banquet shall kneel (跪) in two rows by the side of the way when His Imperial Majesty enters, and that, on His Majesty's return to the Palace, all shall likewise kneel. Such an Imperial Banquet has now been decreed, and we, the Ministers, not daring of ourselves to decide as to whether the Dalai Lama

---

The Dalai Lama unquestionably sent valuable presents to the members of the Grand Council and to the Board of Dependencies, and probably to many other influential officials. At a conservative estimate the total value of his gifts while in Peking must have been several hundred thousand taels.

shall or shall not kneel on the Imperial entrance and departure, reverently cite the established rule and humbly await the issuance of an Imperial Mandate for our guidance"[1]).

An Imperial Edict in reply to the above appeared the same day. It said: "The Grand Council in audience has received Imperial Commands, for transmission to the Board of Dependencies, to the effect that, on the day of the Banquet to the Dalai Lama, he shall, keeping his place at the Banquet, kneel on His Majesty's arrival and on his departure" (入宴坐次跪迎跪送).

The same day the Imperial commands were issued through the Grand Council to the Board of Dependencies and the Board of Ceremonies that on the occasion of the birthday of the Empress Dowager, which fell on November 3d, the Dalai Lama should go through the ceremony (行禮) customary on that occasion, outside the Ching-fu gate (景福門), and after the Princes and Ministers of State had performed it.

On October 24th, the Empress Dowager decided that, to give additional splendour to the ceremonies of her birthday, the Dalai Lama should conduct in her presence and for her benefit, the ceremony for insuring long life. Orders were consequently issued that the Lama should have audience of Her Majesty for that purpose on November 2d, the day before her birthday, and on October 29th the Board of Dependencies submitted to Her Majesty the following programme for the ceremony:

---

1) The established rule under the preceding Emperors of this dynasty had, without one exception, been against the Dalai Lama, the Panch'en Lama or any of the great Hutuketu kneeling or kotowing. See *suprà*, 10, 17 and 48, note 1. On the occasion of the Imperial banquet given to the 5th Dalai Lama, the Ministers of the Presence on duty received him on their knees and escorted him out on his departure.

"On the day appointed the Ministers of the Board of Dependencies shall escort the Dalai Lama and his suite to the apartment on the east of and outside of the Tê-ch'ang gate (德昌門), where they shall await until Her Majesty has entered the Ch'in-chêng Throne-Hall (勤政殿) and the Ministers of the Presence and the Body-guard have taken their positions.

"The Ministers of the Board of Dependencies shall then conduct the Dalai Lama and his suite through the right gate of the Tê-ch'ang mên and into the Ch'in-chêng Tien through the right entrance. The Dalai Lama shall then ascend the steps of the dais and make a genuflexion in front of the Throne of Her Majesty, the lama interpreters doing likewise behind him. Then, holding in both hands a porcelain plate on which shall be placed a vase wrapped in yellow satin and containing clear water and known as a "longevity vase" (長壽瓶), and also some "longevity pills" (長壽丹), and a yellow *katag* under the plate, he shall chant the service. After this he shall make a genuflexion and hand the Ministers of the Presence the plate and the objects on it to present to Her Majesty[1]).

"Her Majesty the Empress will then bestow on the Dalai Lama a rosary of pearls, a *katag*, an Imperial yellow state umbrella, a horizontal scroll written by herself, a pair of perpendicular scrolls also written by herself, and a coral *ju-i* or sceptre.

"The Dalai Lama will make a genuflexion on receiving these gifts, and will then perform the ceremony of three kneelings and nine head-knockings in thanks for the Imperial bounty.

"After this the Comptroller of the Imperial Household will offer tea to Her Majesty and the (chief of the) Body-guard will pass it,

---

1) The "longevity vase", in Tibetan *ts'é-bum*, and the "longevity" pills, *ts'é-ril* or "pills of life" in Tibetan, are used in the ceremony called *ts'é-grub* "obtaining (long) life", a portion of which I presume the Dalai Lama went through for the benefit of the Empress. On the *ts'e-grub* ceremony, see Waddell, *Lamaism*, 444—448.

in the name of Her Majesty, to the Dalai Lama. Then the Dalai Lama will make one kotow and will be escorted out of the Presence".

The following day, being the birthday of the Empress Dowager, the Emperor, the Princes and all the Ministers of State went through the ceremony of three kneelings and nine head-knockings, and after them the Dalai Lama did likewise at the foot of the steps of the Ching-fu gate.

In commemoration of the unprecedented magnificence which had marked the ceremonies of her birthday, due in very great part to the presence at them of the Dalai Lama, the Empress Dowager issued the following Edict on the day of the celebration:

"Last month the Dalai Lama came to Peking, and has had audience. To-day he and his suite offered their birthday congratulations with a degree of sincerity which We highly appreciate. We have therefore determined to confer on him a title to show Our appreciation [1]).

"In past times the Dalai Lama received the title of "Most Excellent, Self-existent Buddha of the West" (西天大善自在佛)[2]). His title shall henceforth be "The Sincerely Obedient, Re-incarnation-helping, Most Excellent, Self-Existent Buddha of the West" (誠順贊化西天大善自在佛).

"The Board of Ceremonies and the Board of Dependencies are hereby ordered to jointly arrange without any delay for the ceremonies of investiture, and to present a memorial on the same.

"Furthermore an annual stipend (廩餼) of ten thousand

---

1) A few days before this the Dalai Lama had been given the rank of Prince of the First Class (和碩親王), the highest that can be given a subject of the Empire.

2) The title referred to is that given in 1653 to the 5th Dalai Lama. It is not correctly given here. See *suprà*, 17.

taels is accorded the Dalai Lama, to be paid quarterly out of the Ssŭ-ch'uan (special) Treasury for the Fan-tzŭ (蕃庫).

"After being invested with his title the Dalai Lama will at once return to Tibet. All officials along the route will furnish him escorts and insure him protection.

"After his return to Tibet he must be reverently submissive to the laws of the Sovereign state (主國之典) and make known everywhere the sincere purposes of the Chinese government (中朝之信義).

"He must induce the Fan (*i. e.*, the Tibetans) to obey the laws and to practise virtue. Anything which he may have to communicate must be reported (報明), as the Regulations (例) require, to the Minister Resident in Tibet, who will then memorialize (奏) for him, and he must await the decision.

"We trust that the border-lands may enjoy perpetual peace, that the differences between the priests and laity may be entirely removed, and that due appreciation will be shown for the firm intention of the Court to support the Yellow Church and bring peace to the frontier.

"The Board of Dependencies is ordered to notify the Dalai Lama to reverently receive the above and respectfully obey it".

While the Dalai Lama was much gratified by the great honours shown his religion in his person by the bestowal of this title and by the declaration of the purpose of the Chinese government to continue unimpaired its support of the Yellow Church, he was greatly disappointed at being denied the right to address direct communications to the Peking government, "to memorialize the Throne" (奏) as it is called, a right which he considered it most important

he should enjoy so as to be able to make known to the Throne his views and the needs of his people. The denial of this right had placed the Dalai Lamas, the Tibetan government and people, at the absolute mercy of the Chinese officials in Tibet, without any possibility of making their complaints known to the Emperor.

So important did the Lama consider this question that, notwithstanding the clear and categoric terms of the Edict of November 3d, he made a strong appeal to the Board of Dependencies to ask the government to reconsider Her Majesty's decision and grant him the right "to address direct communication to the Throne in his own name (自行具奏) or jointly with the Amban at Lhasa, as the case might require". "I earnestly beg", the Lama concluded his letter to the Board of Dependencies, "that this right to memorialize be granted me, in conformity with the old rules (舊制), and that all the officials civil and military be duly notified accordingly" [1]).

On December 3d the Board of Dependencies submitted a memorial embodying the Lama's request. Unfortunately the Emperor and the Empress Dowager were no more, as they might have taken favourable action on it; nevertheless the Regent issued the same day the following rescript to the memorial.

"Let the Board of Dependencies carefully examine in what year occurred the precedents which the Dalai Lama wishes to conform to, and whether there have been any such precedents[2]).

---

1) I qnote from a draft of the Dalai Lama's letter to the Board of Dependencies, which was communicated to me by a friend. See also *Chéng-chih kuan-pao*, Dec. 3, 1908.

2) The only precedent I have been able to find for the Dalai Lama memorializing directly the Emperor occurred in 1653 during his visit to China. See *suprà*, 16. Under the Regulations of 1793, the Dalai Lama and the Panch'en Lama have only the right to "report and ask orders" (稟命) of the Lhasa Amban. See *suprà*, 52. There can be little or no doubt that the granting of this right would be beneficial to Tibet and in no way prejudicial to China's best interests in that country.

"Let the Board then memorialize Us, embodying the results of its investigations and await Our commands".

On November 14th the Emperor of China died, and on the following day the Empress Dowager. On the 20th the Dalai Lama made his ceremonial obeisances to the remains of Their Majesties, and a few days later he conducted a great religious service in the Yung-ho kung monastery, much to the gratification of the Chinese government which transmitted to him the Regent's thanks, together with presents, not only for him but for all the lamas who had taken part in the ceremony.

Although there were many questions which the Dalai Lama had hoped to take up with the Chinese government before leaving the capital, the death of the Sovereigns and the period of strict mourning following caused him to give up all hope of presenting them in person, and he decided to start at an early date on his return journey to Lhasa.

He made, however, two requests of the Regent — who at once granted them — that a number of promising Tibetan lads should be sent to Peking there to pursue their studies, and that two of his Khanpo should be appointed teachers of Tibetan in the newly established preparatory school for service in the Dependencies[1]).

On December 3d an Edict was issued informing the Lama that he could leave Peking, and that he should proceed to Kumbum, there to await the delivery to him by the Hsi-ning Amban of the

---

1) See *Chêng-chih kuan-pao*, Dec. 19, 1908. In an interview which the Lama had while in Peking with the son of the Maharaja of Sikkim, the Maharaj Kumar, he agreed to become one of the Patrons of the Buddhist Shrine Restoration Society of India and to send a representative to the next annual meeting in February 1909; this promise he fulfilled. The other Patron of the Society is the Panch'en Rinpoch'é of Tashilhunpo.

Letters Patent for the title conferred upon him by the Empress Dowager; that ceremony not having taken place in Peking an account of the national mourning.

On December 19th the Lama conducted religious services for the last time in the Yung-ho kung, and on the 21st be left Peking. Travelling by way of Ho-nan-fu, Hsi-an-fu, Lan-chou-fu and Hsi-ning, he reached Kumbum on February 26th 1909.

On March 4th 1909 the last ceremony connected with the journey to Peking of the Dalai Lama took place at Kumbum; it was the presentation to him by the Imperial Commissioner of Hsi-ning of the Letters Patent for his new title. This official reported the event to Peking in the following memorial:

"Some time ago I received a communication from the Board of Dependencies in which it was stated that it was in receipt of a notification from the Board of Rites to the effect that the rules of ceremony drawn up for the bestowal of the title of honour on the Dalai Lama had, on the 25th of December, 1908, received Imperial sanction[1]). The Board of Dependencies, accordingly, on the arrival of these rules at the Board, copied them out together with the Memorial and sent them to me, the Imperial Commissioner at Hsi-ning, for my guidance. It was stated in the Memorial under discussion that on their issuance the Imperial Letters Patent should be forwarded by the Board of Dependencies over the military post road to the Imperial Commissioner at Hsi-ning, who should confer them. This it then naturally devolved upon me to do.

---

1) I have omitted the rules for this ceremony as they are very long and of no particular interest. The Dalai Lama, facing north and in front of the table on which were the Imperial letters, made three kotows and then received, while kneeling, from the hands of the Amban the Letters which he in turn handed to a Khanpo. After this the Lama again made three kotows.

"I received the Board's communication on January 21, 1909, and on the 19th of February the Dalai Lama first arrived at Hsi-ning, where he stayed a few days, — until the 26th of that month — when he removed to T'a-erh ssŭ (Kumbum).

"I selected the 4th of March as the day when I should reverently confer the Imperial title of honour on the Dalai Lama, and gave him information to make preparations in advance.

"On the day fixed upon, assisted by the Tao-t'ai and the Prefect, and in exact accordance with the rules of the ceremony sanctioned by the Throne, I proceeded to T'a-erh ssŭ and there bestowed on the Dalai Lama the Imperial Letters Patent. After their receipt, he reverently arranged an incense table and prostrated himself toward the Imperial Palace, returning his thanks for this act of Celestial Bounty. His sincere joy appeared also on his face. He requested that an image of the Buddha and a *katag* be sent herewith on his behalf, that this sincere reverence might be evidenced.

"On the conclusion of the ceremony I returned to my office at the head of the several officials.

"It is incumbent on me, therefore, reverently to report to the Throne at this time the conclusion of the ceremony of presentation of the Letters Patent and the gratitude of the Dalai Lama, their recipient".

The Dalai Lama Tŏbtän-gyats'o has been depicted by recent writers, none of whom have, however, ever met him or heard much of him except from Tibetans who had suffered through the acts of officials of his government and who naturally held him responsible

for these acts, as a bloodthirsty, cruel, revengeful tyrant, an intriguer of the deepest dye, a criminal who ignores all law and justice, and who has deliberately plunged his country into the troubles of the last ten years which have resulted in the "loss of Tibet's independence" and the "fostering on it of China's yoke".

The preceding study of Tibet's relations with China for the last three hundred years and more, has, I trust, made clear the real nature and the extent of the autonomy enjoyed by Tibet for the last hundred and fifty years, and with which the Tibetans are, I believe, perfectly satisfied. There has been no claim raised by them for total or even greater independence of China, no wish to deprive themselves of the aid and guidance of China, no dissatisfaction with the reforms of 1793, which were well suited to the requirements of the country and the customs of the people. The complaints of the Tibetans have been against the way in which Chinese officials in Tibet have exercised, or rather have failed to exercise, their duties, against their exactions of every kind, their inability or unwillingnes to rightly advise or adequately support them in times of difficulty or trouble, against their failure to help to reform abuses and to insure justice. These have been the grounds for their complaints, the causes of the uprisings which time and again have brought desolation on parts of the country, and alienated the hearts of the Tibetans from the Chinese[1]).

---

1) Yü-Tai, the Lhasa Amban, in his proclamation of September 10. 1904, (*Further papers relating to Tibet*, 275), to the people of Lhasa, concludes by saying that the Dalai Lama will hereafter be reponsible for religious matters and shall only be concerned slightly in the official matters, while the Amban will conduct all Tibetan affairs with the Tibetan officials, and important affairs will be referred to the Emperor. This is absolutely in accordance with the Regulations of 1793, it neither adds anything to the authority of China, nor takes away anything from that then conceded the Tibetan officials by the Chinese government.

Concerning the Dalai Lama Tobtän-gyats'o himself, I passed a week with him during his residence at the Wu-t'ai shan, and I saw him repeatedly during his stay in Peking. He is a man of undoubted intelligence and ability, of quick understanding and of force of character. He is broad-minded, possibly as a result of his varied experiences during the last few years, and of great natural dignity. He seemed deeply impressed with the great responsibilities of his office as supreme Pontiff of his faith, more so, perhaps, than by those resulting from his temporal duties. He is quick tempered and impulsive, but cheerful and kindly. At all times I found him a most thoughtful host, an agreeable talker and extremely courteous. He speaks rapidly and smoothly, but in a very low voice.

He is short in stature, probably about five foot six or seven inches, and of slight build. His complexion is rather darker than that of the Chinese, and of a ruddier brown; his face, which is not very broad, is pitted with small-pox, but not deeply. It lights up most pleasantly when he smiles and shows his teeth, which are sound and white. In repose his face is impassive, and rather haughty and forbidding.

His nose is small and slightly aquiline, his ears large, but well set on his head. His eyes are dark brown and rather large and with considerable obliquity, and his eyebrows heavy and rising markedly towards the temples, giving him a very *narquois* and worldly expression, which is further emphasized by his moustache and the small *mouche* under his lower lip. His hands are small and well shaped; on his left wrist he usually carried a rosary of "red sandalwood" beads with silver counters. When walking, he moves quickly, but he does not hold himself erect, a result of passing most

of his life seated cross-legged on cushions. His usual dress is the same dark red one worn by all lamas, with a waistcoat of gold brocade and a square of the same material covering his *ch'ablu*, and hanging down below his waist in front[1]).

---

1) Kawaguchi, *Three years in Tibet*, 528—529 speaks of the Lama as "a man of character, gifted with energy and power of decision.... thoroughly familiar with the conditions of his own people and who has done much towards satisfying popular wishes, redressing grievances and discouraging corrupt practices... Perhaps one of the greatest lama pontiffs that has over sat on the throne...." Due allowance being made for oriental love of hyperbole, this estimate seems true enough.

INDEX.

Ach'it'u Hutuketu, The Regent, names Panch'en Rinpoch'é, 68 - 69, names Dalai Lama, 69.

Agent, Chinese, first sent to Lhasa, 37, 42.

Altan Khan, Prince of Tumed Mongols, his conversion, 4. gives title to Sonam-gyat'o, 5.

Amban, Chinese, in Tibet, tries high Tibetan officials, 53, permanently stationed in Tibet, 44, *n. 1.*, duties extended, 46, 52—53, powers of, recognized by Dalai Lama, 74.

Amdo, Tsongk'apa a native of, 3. Khalkha Mongols driven from, 7, 7th Dalai Lama flees to, 35.

Amitabha, re-incarnate in Panch'en Rinpoch'é, 9.

Arbuta, made Vice-Governor General of Tibet, 42.

Assembly, of representatives of great lamaseries of Lhasa, its role, 75.

Atsara, a Hindu mendicant, 58, temple of, at Calcutta, 59.

Audience, Imperial, to the Ilakuksan Hutuketu, 10—11, to 5th Dalai Lama, 17, to 3d Panch'en Rinpoch'é, 48, to 13th Dalai Lama, 78—80.

Avalokita, incarnate in the Dalai Lama, 8, spiritual son of Amitabha, 9.

Banquet, Imperial to Ilakuksan Hutuketu, 11, to 5th Dalai Lama, 17, to 13th Dalai Lama, 81—82.

Bat'ang, garrisoned by Chinese, 42, annexed to China, 44, *n.* 1.

Batur Kung-Daidji, Chief of Northern Oelöt, 8, his son Galdän, 20.

Bhutan, summoned to aid Chinese against the Gorkhas, 58.

Bönbo, lamas, in Eastern Tibet, 5.

British, in India, Fu K'ang-an's relations with, 57—63, negotiations concerning frontier of Sikkim, 72, expel Tibetans from Sikkim, 72, attempt to negotiate directly with Dalai Lama, 73, 74. send Mission to Tibet, 74, occupy Lhasa, 74.

Brugpa. see **Bhutan.**

Capuchins, in Lhasa; their estimate of Latsang Khan, 32, their views on death 6th Dalai Lama, 39.

Chagla; principality of, occupied by Chinese, 33.

Ch'ahan Gélong, see **Ch'ahan Nomenhan.**

Ch'ahan Nomenhan, first bearer of title, 5, sent by Emperor to open relations with Dalai Lama, 9, 12, called Ch'ahan Gélong, 12.

Chamba-gyats'o, re-incarnate in Maitri Hutuketu, 6.

Ch'amdo, garrisoned by Chinese, 42.

Changchya Hutuketu, represents Emperor at enthronement of 6th Dalai Lama, 27, influence with Ch'ien-lung. 47.

Chanzo Cusho, see **Chumba Hutuketu.**

Chi-erh-ha-lang, uncle of Emperor Shun-chih, escorts 5th Dalai Lama 18.

Chi-tung Hutuketu, Emperor Shun-chih's letter to, 12.

Chia-k'a-erh (India), 62.

Ch'ien-lung, the Emperor; invites 3d Panch'en Rinpoch'é to visit him, 47, allows him to kotow, 48, *n. 2*, promises him to restore government of Tibet to lamas, 48.

Ch'in-chêng Tien, birthday ceremonies in, 83.

Chin-kang Ta-shih, Chinese title of Dalai Lama, 5, *n. 3*, 11.

Ching-fu gate, birthday ceremonies at, 82.

Ch'ös-ding lamasery, 44.

Ch'ösgyi-drapa, the Panch'en Rinpoch'é, 68—69.

Ch'ösgyi-gyalsän, abbot of Tashilhunpo, 6, becomes 1st Panch'en Rinpoch'é, 8, writes to Emperor Shun-chih, 9, answer of Emperor, 12, invited by Emperor to visit him, 13, declines on score of age, 14, his death, 19, the Kirung Huteketu, 72.

Chösgyi-nyima, the Panch'en Rinpoch'é, 69, *n. 1*, asks permission to visit Emperor, 77.

Chumba Hutuketu, brother of 3d Panch'en Rinpoch'é, 47, assumes government of Ult. Tibet, 49 his fued with Dzamarpa, 49.

Chumbi, summoned to aid Chinese against Gorkhas, 58.

Ch'ung-tè, the Emperor; asks 4th Dalai Lama to open relations with him, 9, he receives the Ilakuksan Hutuketu, 10, his letter to the Dalai Lama, 11—12, to the Dési Tsangpa, 12, to Gushi Khan, 13.

Chung-tien, offer of cession of, to Tibet, 20, annexed to China, 44, *n. 1*.

Cornwallis, Lord, his correspondence with Gorkhas, the Dalai and Panch'en Lamas and Fu K'ang-an, 59, *n. 1*, 60—63.

Currency, debased Tibetan and Nepalese, cause of war, 50, mint established at Lhasa, 54.

Dalai Khan, succeeds Dayan Khan, 19, letter from Emperor to, 27, his death, 31.

Dalai Lama, origin of title 5, incarnation of Avalokita, 8, spiritual relation to Panch'én Rinpoch'é, 9, title first used by Manchus to designate the, 9, 11, new title given the, 17—18, powers after reorganization of 1792—

'93, 53, irregularly chosen, 63, intrigue to irregularly choose, 65, new title conferred on 13th Dalai Lama, 84. — See also, **Gédundub, Gédun-gyats'o, Sonam-gyats'o, Yontän-gyats'o, Lozang-gyats'o, Ts'angyang-gyats'o, Yeshes-gyats'o, Kalzang gyats'o, Jambal-gyats'o, Lungtog-gyats'o, Tsultrim-gyats'o, Khäsgrub-gyats'o, Trinläs-gyats'o, Tobtän-gyats'o.**

Dayan Khan, succeeds Gushi Khan, 19.

Débung, lamasery, foundation of, 3, 3d Dalai Lama dies in, 6, 4th Dalai Lama educated in, 6, resides at, 8, captured by Latsang Khan, 34, takes part in conspiracy for Latsang's overthrow, 37.

Démo Rinpoch'é, made President of Council, 46, *n. 1*, intrigues with Amban to choose a Dalai Lama, 64—65, impeachment and exile of, 68, made Regent, 72, his disgrace, 73.

Dési (*Sdé-srid*), of Tsang, 7, title of, maintained, 8, writes to Emperor, 9, Emperor's letter to, 12, Sanggyé-gyats'o, 19 *et seq.*

Donkur Manjusri Hutuketu, 5, his successors, 9. — See also **Ch'ahan Nomenhan.**

Dorjé-phagmo, a sister of Panch'en Rinpoch'é, 54.

Dren-dzong, see **Sikkim.**

Drogon-p'agspa, made head of Buddhist church, 2, re-incarnate in Sonam-gyats'o, 5.

Dza-marpa Hutuketu, intrigues with the Gorkhas, 49, 51, *n. 1*, his death, 52, 53, *n. 1*, Punishment of relatives of, 52—53, his niece married to Tandzin-pangyur, 56, *n. 1*.

Educational matters, considered by 13th Dalai Lama in Peking, 87.

Empress Dowager, Tzŭ-Hsi, the, demands kotow of 13th Dalai Lama, 78, presents to, from Dalai Lama, 80, *n.* 2, her birthday celebration and the Dalai Lama, 82—84, confers new title on Dalai Lama, 84, refuses him right to address the Throne, 85, her death, 86.

Fu-Ch'ing, the Amban, sacrifies his life in quelling uprising, 45.

Fu K'ang-an, takes command of Chinese expeditionary force in Gorkha war, 52, investigates causes of trouble, 52, reforms Tibetan administration, 52—54, writes to Governor General of India, 57—63.

Gadän, lamasery, foundation of, 3.

Gadän Silet'u Nomenhan, 65—66, title abolished by Emperor, 67.

Galdän Daidji, his schemes of conquest, 20. 4th Dalai Lama intercedes with, 20, receives title from Dalai Lama, 20, 21, his designs against the Khalkha, 21—22. K'ang-hsi's negotiations with, 22—23, defeated at Ulang-putung, 24, his devotion to Dalai Lama, 24, defeated at Térélgi. 24, Imperial proclamation against, 25, message to, from the Dési, 30, his death, 31.

Gédundub, successor of Tsongk'apa, and 1st Dalai Lama, 3, founds Tashilhunpo, 4, his successor, 4.

Gédun-gyats'o, 2d Dalai Lama, 4.

Gélupa sect, founding of, 3, spread of, 4, re-incarnate lamas in, 4.

Gésub Rimboché, see **Gyalts'ab.**

Gorkhas, urged to invade Tibet, 49, origin of war with Tibet, 50, Emperor confers title on Raja of, 51. Secret convention made by, with Tibetans, 51. Ulterior Tibet invaded, 51. Tashilhunpo sacked, 51, retreat of, 51, defeated by Chinese, 52, terms of peace, 52, send to Calcutta for aid, 60, urged to make peace with Tibet by Gov. Genl, of India, 60, 61, frontier delimitation and trade regulations, 69, *n.* 2.

Governor-General, of Tibet, office first created 42, office of, abolished, 46, of India, 59.

Gunga-rinch'en, father of 13th Dalai Lama, 71, title given him by Emperor, 71.

Gushi Khan, chief of Oelöt Mongols, 7, wars for Yellow Church, 8. invades Tibet, 8, vests sovereignty of Tibet in Dalai Lama, 8, Commander of Mongol forces in Tibet, 8, writes to Emperor, 9, Emperor's reply to, 13, his death, 19.

Gusri Sechen-ch'ösjé, see **Ilakuksan Hutuketu.**

Gyalts'ab, an office, 46, see **Regent.**

Gyurmed-namgyal, succeeds his father as Gov. Genl. of Tibet, 44, his conspiracy, 45, his death, 45, result of conspiracy, 46, his sister married to Pandita, 56, *n.* 1.

Ho-Shou, first Chinese Agent in Lhasa, 37.

Hsi huang ssŭ, 5th Dalai Lama resides in, 16, 3d Panch'en Rinpoch'é dies in, 48, 13th Dalai Lama resides in, 78.

Hsi-la-pu Gélong, envoy of Emperor to Dalai Lama, 13.

Hsi-ning Amban, presents Imperial Letters Patent to 13th Dalai Lama, 87—89.

Huchêng Hutuketu, restored to honour, 68.

Hung shan ssŭ, temple near Hsi-ning, 36.

I-fa-kung-shan Han, title of, given Latsang Khan, 33.

Ilakuksan Hutuketu, sent on mission to Shun-chih, 9, arrives at Mukden, 10, his Chinese name, 10, audience of, 10—11, departs from Mukden, 11, Emperor's reference to, 13.

Jambal-gyats'o, 8th Dalai Lama, 46, his first cousin made Panch'en, 49, refuses to ratify treaty with Gorkhas, 51, his conduct investigated by Fu K'ang-an, 52, death of, 63.

Jambal-yeshes tämpé-gyats'o, Preceptor of 10th Dalai Lama, 66, *n.* 1.

Jehol. Emperor Ch'ien-lung receivcs 3d Panch'en Rinpoch'é at, 47.

Jên-shou Tien, 13th Dalai Lama received in audience in, 79, 80.

K'a-li-k'a-ta (Calcutta), capital of the Pëling, 49, largest dependency of Great Moghul, 62.

Ka-rinch'en, mother of 13th Dalai Lama, 71.

Kalön, or Minister of State, their duties, 46.
See also **Shapé**.

Kalzang-gyats'o, 7th Dalai Lama, birth of, 35, flight to Amdo, 35, imprisonment of, 36, attempted rescue of, by Oelöt, 38, put on throne by Emperor, 41, given temporal sovereignty, 41, intrigues against Prime Minister, 42, exiled by Chinese, 43, returns to Lhasa, 44, shorn of temporal power, 44, his death, 46.

K'ang-chi-nai, see **Sonam-gyäpo of Khang-ch'en.**

K'ang-hsi, the Emperor, insures peace in Mongolia, 20 gives audience to Galdän Daidji, 21, not informed of death of 5th Dalai Lama, 22, assisted by Dési in keeping peace in Mongolia, 22, negotiates with Galdän, 22—23, asks aid of Lhasa, 22 suspicions of, against Dési, 23 sends troops against Galdän, 23—24, sends mission to Lhasa, 24, defeats Galdän, 24, learns of 5th Dalai Lama's death, 24 proclamation about Galdän, 25, proclamation against same and Dési, 25—27, sends another mission to Lhasa, 26, 27 his policy in Tibet, 28, receives Tibetan envoy, 29, further complaints of, against Dési, 30, sends another mission to Lhasa, 30, drops charges against Dési, 31 declines to recognize 6th Dalai Lama, 32 admonishes him, 32, prepares for intervention in Tibet 33, party to abduction of Dalai Lama, 34, policy of, on discovery of 7th Dalai Lama, 35, 36, sends mission to Tibet to investigate, 36—37, sends resident Agent to Lhasa, 37, decides on subjugation of Tibet, 39, expeditions to Tibet sent by, in 1718 and 1720, 40—41, champions cause of 7th Dalai Lama, 41, punishes Tibetan leaders of uprising, 41, confers temporal sovereignty of Tibet on Dalai Lama, 41.

Karmapa, lamas, Emperor asked to favour, 10 Emperor writes to head of, 12.

Kata, village of, made Chinese military headquarters, 42, 7th Dalai Lama exiled to, 43.
See also **Tai-ling.**

Khalkha Mongols, belonged to Red-capped sect, 7 driven from Koko-nor, 7, chiefs of, suggest to Emperor to invite Dalai Lama, 9 submit to Manchu rule, 14, 15, designs of Galdän against, 21 influence of Lhasa among, 22, defeated by Galdän, 23.

Khamdo, spread of Yellow Church in, 5, 8.

Khäsgrub-gyats'o, 11th Dalai Lama, 65, his death, 69.

Ki-Shen, the Amban, tries the Regent, 67.

King, of Tibet 7, their palace at Lhasa, 8, the Desi Sanggyé-gyats'o made, 26, title abolished, 46.
See also **Tsanpo.**

Kirung, occupied by Gorkhas, 50.

Kirung Hutuketu, sent as envoy to Galdän, 26, conduct of, justified, 28, rank given him in 1789, 51, *n.* 1, made Regent, 56, *n.* 1, again Regent, 72.

Kotow, not required of ecclesiatics, 10, 3d Panch'en Rinpoché asks to, 48 *n.* 2. demanded of 13th Dalai Lama by Empress Dowager, 78—79, required of Dalai Lama at audience of Empress Dowager, 83, on birthday of Empress Dowager, 84.

Kuang-hsü, the Emperor, receives in audience 13th Dalai Lama, 78, 80, present at banquet given Dalai Lama, 82, death of, 86.

Kumbum, lamasery of, 7th Dalai Lama held prisoner at, 36, 3d Panch'en Rinpoch'é passes winter at, 47, 13th Dalai Lama at, 76, he returns to, from Peking, 87.

Kuo-na-erh ("Governor") of the Pëling of India, 59, his advice to Gorkha envoy, 60, to Tibetan messenger 61, sends letters to Tibet, 61, 62.

Kurtamba, or oracles, 55.

Kutuktai-Sétzen, chief of Ordos Mongols, his conversion, 4.

Lamas, at Karakorum in 13th century, 2, re-incarnate, 2 honours shown by Yüan and Ming Emperors, 2, 3, Red-capped, 3, 4, 7.

Lang-Chiu, the Jioro, escorts 5th Dalai Lama, 18.

La Pu-tun, the Amban, sacrifices life in quelling uprising, 45.

Latsang Khan, succeeds Dalai Khan, 31, refuses to recognize 6th Dalai Lama, 32, his character, 32, enmity with Dési Sanggyé, 32, kills the Dési, 33, is made Regent, 33, title given, 33, intrigues to depose 6th Dalai Lama, 33 - 34, abduction of 6th Dalai Lama, 34, chooses Dalai Lama, 34, action of, on discovery of 7th Dalai Lama, 35 his reasons for choosing Yeshes-gyats'o, 36. Chinese official sent to aid him, 37, is attacked by Oelöt, retreat to Lhasa, 38, his death, 39.

La Tu-hun, sent by K'ang-hsi to Tibet, 36, his report, 36—37.

Lhasa, center of Yellow Church, 3, capital of Tibet, 7, capture of, 7, palace at, 8, captured by Oelöt, 38—39, walls of, 38 *n.* 2, sacking of, 32, Chinese army enters, 41. British expedition enters, 74. Convention of 1904, signed at, 75.

Lit'ang, garrisoned by Chinese, 42, annexed to China, 44, *n.* 1.

Lo-ko-pa Hutuketu, letter to, from Emperor, 12.

"Longevity pills" presented Empress Dowager by Dalai Lama, 83.

"Longevity vase", used in birthday ceremony, 83.

Lozang-gyaltsän, the Ti Rinpoch'é, 75.

Lozang-gyats'o, 5th Dalai Lama, his birth, 6 calls Oelöt Mongols to conquer

Tibet, 7, made sovereign of Tibet 8, builds palace of Potala, 8, writes to Emperor, 9, reply of Emperor to, 11—12, invited to Peking, 13, 14. journey to Peking, 14, resides at Hsi huang ssu, 16, audience with Emperor, 17, title given him, 17, leaves Peking, 18, seal given him, 18, *n.* 2. his natural son, 19, appealed to by Koko-nor Mongols, 20, his death, 21.

Lozang yeshes, 2d Panch'en Rinpoch'é, ordains 6th Dalai Lama, 22, *n.* 1, 27. Emperor sends for him, 26, approves choice of Yeshes-gyats'o as Dalai Lama, 34, his reasons for doing so, 36, his conduct at capture of Lhasa, 39, his defence of Tashilhunpo, 39 *n.* 1, accepts 7th Dalai Lama, 41.

Lu-ting ch'iao, bridge built by Chinese, 33.

Lungtog-gyats'o, 9th Dalai Lama, irregularly chosen, 63, action of Chinese government, 63—64, death of 64.

Maitri Hutuketu, 6.

Marpori, palace on, 8.

Military forces, stationed by China in Tibet, 42, 44, temporarily withdrawn, 45, Chinese, increased, 46.

Mi-wang, see **Sonam-stöbgyal.**

Mingyur sonam pangyur, 56, *n.* 1.

Mint, established in Lhasa, 54.

Mongols, early relations with Tibet, 2, 4, conversion to Yellow Church, 4, 5, 6, hostility to Manchuss, 20.

See also **Khalkha, Oelöt, Ordos, Tumed.**

Mukden, Dalai Lama invited to, 9, arrival of Ilakuksan Hutuketu at, 10.

Nagch'uk'a, 6th Dalai Lama killed at, 34, Tsewang-rabtan's expedition arrives at, 37, defeat of Chinese at, 40.

Nagwang-tsultrim, the Regent, 66.

See also **Gadän Silet'u Nomenhan.**

Namchar-toyin, Khalkha chief, 25.

Nam-dzong, birthplace of 13th Dalai Lama, near, 70.

Nan-yüan, audience to Dalai Lama at, 17.

Nielam, occupied by Gorkhas, 50, Gorkhas retreat to, from Shigatsé, 51.

Nimatang Hutuketu, sent on mission to K'ang-hsi, 29, sent back to Lhasa, 30.

Nomenhan, the title of, 49, *n.* 1.

Norbu-khang, 6th Dalai Lama brought up at, 21.

Oelöt Mongols, called to rescue of Yellow Church, 7, invade Tibet, 8, send mission to Manchu Emperor, 11, ambitious schemes of northern branch of, 20, of the Koko-nor, appeal to Dalai Lama, 20, 21, their pasture lands in Tibet, 34, expedition to Tibet, capture of Lhasa, 37—39, defeat of Chinese by, 40, routed by Chinese, 41, plot new expedition to Tibet, 43.

See also **Galdän Daidji, Latsang Khan, Tséwang-rabtan.**

Ordos Mongols, converted to Yellow Church, 4, 4th Dalai Lama's visit to, 5.

Pa-Chung, concludes arrangement with Gorkhas, 50—51, false report made by, concerning his action, 51, commits suicide, 51, *n.* 1.

P'agmodu, dynasty of Tibet, 7.

Paldän Kundrupa, father of Panch'en, 56, *n.* 1.

Paldän Nomenhan, title, 46, *n.* 1.

Paldän-yeshes, 3d Panch'en Rinpoch'é, 46, his influence and policy, 46–47, his journey to Peking, 47, audiences of the Emperor, 48, his death, 48.

Palp'adub, a Tibetan chief, 6.

Panch'en Rinpoch'é, creation of title, 8, appeals to Emperor against Regent, 67. See also **Chösgyi-gyaltsän, Lozang-yeshes, Paldän-yeshes, Tanpé-nyima, Ch'ösgyi-drapa, Ch'ösgyi-nyima.**

Pandita, Regent of Tibet, 56, *n.* 1.

Pao-Chu, sent by K'ang-hsi to Lhasa, 27, arrival in Lhasa, 28, his second mission to Lhasa, 30.

Pëntso-tsewang, father of 12th Dalai Lama, 69.

Perchösdé, birthplace of 13th Dalai Lama, 70.

P'i-lêng (Pëling), summoned to aid Chinese against Gorkhas, 58. See **British.**

Pilik'tu Nomenhan, see **Kirung Hutuketu.**

P'o-k'o-ta Hutuketu, see **Yeshes-gyats'o of Chakpori.**

Polonai, see **Sonam-stöbgyal.**

Poshetu Khan, title given Galdän Daidji, 21, 25.

Potala, palace of, built, 8, embellished by 6th Dalai Lama, 31, sacked by Oelöt, 39.

Presents, at Imperial audiences, 10, 11, sent to Dalai Lama by Emperor, 13, sent by Emperor for funeral of Panch'en, 68, sent Dalai Lama by Empress Dowager and Emperor, 78, of Dalai Lama to Empress Dowager Tzu-Hsi and to Emperor, 80, *n.* 2, of Empress to Dalai Lama on her birthday, 83.

Prime Minister, office of, abolished, 46.

P'untsog-namgyal, captures Lhasa, 7, made sovereign of Tibet, 7, dethroned, 8, writes to Emperor 9, reply of Emperor, 12, 13. See also **Dési.**

Re-incarnate lama, early mention of, 2, infant, 4, among the Mongols, 6, reform of method for choosing, 54—57, 9th Dalai Lama chosen irregularly, 63—64, punishment of a, 67—68, restored to honour, 68.

Regent, of Tsang, 7, Latsang Khan made, 33, cup-bearer of 8th Dalai Lama made, 46, — See also **Dési.**

Sakya, lamasery of Red-capped sect, 4, Pontiff of 7, Emperor's letter to, 12. See also **Karmapa.**

Sakya Panch'en, visits Mongolia, 2 Gorkha raja's letter to, 50.

Salt, difficulties concerning, exported from Tibet, 50.

Samadhi Bakshi, Regent, implicated in death of 10th Dalai Lama, 66, his regency under 11th Dalai Lama, 66—67, Arrested and tried by Chinese 67, See also **Gadän Silet'u Nomenhan.**

Sanggyé-gyats'o, Dési of Tibet, his character, 19, distrusted by Manchus, 19, keeps death of 5th Dalai Lama secret, 21, loyal to China, 22, favours demand of Galdän, 23, Emperor's distrust of, 23, charged with treason, 25—27, letter from Emperor to, 27, his reply, 28, sends messenger to Emperor, 29, explains conduct, 29, incident of the broken image, 29—30, uses influence for peace, 30, Emperor stops his attacks on, 31, governs Tibet with aid of Panch'en Rinpoch'é, 31, his doubts concerning 6th Dalai Lama, 32, enmity with Latsang Khan, 32—33, his death, 33.

Seal, given by Emperor to 5th Dalai Lama, 18.

Sengé Dugurun Temur, invites 3d Dalai Lama to visit him, 5, father of 4th Dalai Lama, 6.

Séra, lamasery of, foundation of, 3, takes part in conspiracy against Latsang, 37, support Regent in oppressing Tibet, 67.

Shapé, see **Kalön.**

Shigatsé, captured by Gorkhas, 51.

Shikar dzong, occupied by Gorkhas, 50, *n.* 1.

Shun-chih, the Emperor, invites 5th Dalai Lama to visit him, 13, receives letter from Dalai Lama 14, his edict concerning reception of Dalai Lama, 14—15.

Shuo-sai, Manchu Prince, sent to meet 5th Dalai Lama, 16, escorts him on leaving Peking, 18.

Sikkim, attacked by Gorkhas, 50, summoned to aid Chinese against Gorkhas. 58, Tibetans invade, 72, driven out by British, 72, negotiations concerning Tibet and, 72, 73.

Solpön ch'enpo, or "Great Cup-bearer" title of, 46, 68.

Sonam-gyäpo of Khang-ch'en, Minister of Latsang, 33, made Governor-General of Anterior Tibet, 42, made Governor-General of Tibet, 42, intrigue of Dalai Lama against, 42, his murder, 43.

Sonam-gyats'o, 3d Dalai Lama, his birth, 4, visits Mongolia 5, title given him by Altan Khan, 5, second visit to Mongolia, 5—6, his death, 6.

Sonam-stöbgyal, made Governor Ulterior Tibet, 42, suppresses rebellion, 43, made Governor-General, 43, asks Chinese aid, 43, made head of government, 44, his death, 44.

Sonam-targyé, father of 7th Dalai Lama, his intrigues, 42, his exile 43.

Sunakoli, sent with despatch to Gov.-Genl. of India, 58, arrives in Calcutta, 61, his interview with the Governor, 61.

Sungans, see **Oelöt.**

Ta-chien-lu, occupied by Chinese, 33, route from, to Lhasa, garrisoned, 42.

Tachikoli, brings news from Calcutta, 58—61.

Tai-k'a, 5th Dalai Lama camps at, 14, Emperor goes to, 16, Dalai Lama returns to, from Peking, 17—18.

Ta-ko-lung Hutuketu, Emperor's letter to, 12.

T'ai-ho Tien, banquet to 5th Dalai Lama in, 17.

Tai-ling, birthplace of 11th Dalai Lama, 66.
See also **Kata.**

Takpo, Panch'en Rinpoch'é native of, 69, *n.* 1, 13th Dalai Lama born in, 70.

Tandzin-pangyur, the Kalön, 56.

Tandzin-wanggyé, father of 11th Dalai Lama, 68.

Tanpé-nyima, Panch'en Rinpoch'é, appeals to Emperor against Regent, 67, his death, 68.

Tashilhunpo, lamasery of, foundation of, 4, abbot of, preceptor of 3d and 4th Dalai Lama, 6, Panch'en Rinpoch'é of, 8, takes part in conspiracy to overthrow Latsang, 37, defense of, by 3d Panch'en Rinpoch'é, 39, *n.* 1, sacked by Gorkhas, 51.

Tê Ch'ing-ê, special envoy to Lhasa, 63—64.

Térégli, Galdän Daidji defeated at, 24.

Tê-shou ssŭ, imperial banquet in, 17.

Tengyé-ling, see **Démo Rinpoch'é.**

Ti-li-pa-ch'a (Delhi Padishah), 59, 62.

Ti (Khri) Rinpoch'é, put at head of Tibetan government, 44, 66, 75, negotiates with British, 75—76.

Tibet, relations with China, 1, Mongol suzerainty over, 2, its relations with Mongols, 2, 4, state of, in early part 17th century, 7, Kings of, 7, invasion of, by Mongols, 8, opens relations with Manchus, 9 *et seq.*, reforms of administration of, by Yung-ch'eng, 46, do, by Ch'ien-lung, 53—57.

Tobtän-gyats'o, 13th Dalai Lama; his birthplace, 70, chosen Dalai Lama, 71, his answer to Gov.-Genl. of India, 74, mismanagement of, on approach of British Mission, 74—75, flight from Lhasa, 75, impeached by Amban, 75, *n.* 1, sojourn of, at Urga, 75—76, goes to Kumbum, 76, to the Wu-t'ai shan, 77, goes to Peking, 77—78, reception at Peking, 78, refuses to kotow, 78, received by Empress Dowager, 79—80, assists at Imperial banquet, 81—82, assists at birthday ceremonies of Empress Dowager, 82—84, performs religious service, 83, title given, 84, rank conferred on, 84, *n.* 1, denied right to address the Throne, 85, his efforts to secure this right, 86, conducts ceremony on death of Emperor and Empress, 86, he leaves Peking, 87, reaches Kumbum, 87, receives Letters Patent for title, 88-89, his character and person, 89-91.

Tomo, see **Sikkim.**

Trashi Lama, see **Panch'en Rinpoch'é.**

Trial, of Tibetan officials by Chinese, 41, 43, 67.
Tribute, mission bearing, to Peking, 42, *n.* 2. Gorkhas agree to send, to Peking, 52.
Trinläs-gyats'o, 12th Dalai Lama, 69, his death, 70.
Tsang, or Ulterior Tibet, stronghold of Red-capped Church, 3, 7. Regent of, 7. Chumba Hutuketu made Regent of, 49.
Tsangyang-gyats'o, 6th Dalai Lama, 21, his birth and early life, 22, *n.* 1, installed by Panch'en Rinpoch'é 27. Emperor represented at enthronement of, 27, 29, his worldly life, 31, doubts as to his right to throne, 32, surrenders rights as Pontiff, 32, intrigue against, 33—34, trial of, by council of lamas, 34, abduction and death of, 34.
Tsé-grub, ceremony performed by Dalai Lama, 83.
Tséring-dondub, former lama and Oelöt general, marches on Lhasa, 37—38 captures and sacks Lhasa, 39 flight of, 41.
Tséwang-rabtan, Oelöt chief, 24, urged to suspend hostilities by Lhasa, 30, declines to recognize 6th Dalai Lama, 32, intrigues with Tibet to overthrow Latsang, 37, marches on Lhasa, 37, defeat of, by Chinese, 41.
Tsongdu, see **Assembly.**
Tsongka, occupied by Gorkhas, 50, negotiations at between Tibet and Nepaul, 69, *n.* 2.
Tsongk'apa, life and work of, 3.
Tsultrim-gyats'o, 10th Dalai Lama, 65, his preceptor, 65, his death, 66.
Tumed Mongols, converted to Yellow Church. 4.
Tzŭ-kuang Ko, banquet given Dalai Lama in, 81.

Ulang-putung, defeat of Galdän at, 24. Galdän's oath at, 25.
Urga, 13th Dalai Lama at, 75, 76.

Vice Governor-General, of Tibet, 42.

Wei-hsi, offer of cession to Tibet, 20, camp established at, 44, *n.* 1.
Wu San-kuei, his relations with Tibet, 19.
Wu Shih-pan, tries to secure Tibetan aid, 19—20.
Wu-t'ai shan, sojourn of 13th Dalai Lama at, 77.

Yeshes-gyats'o of Chakpori, made Dalai Lama by Latsang, 34. Tibetans refuse to recognize him, 35. Mongols protest against, 36, report of Chinese envoy on election of, 36—37 abducation of, 39 taken prisoner to China, 41.
Yontän-gyats'o, 3d Dalai Lama, 6.
—— —— , 1st Ch'ahan Nomenhan, 5.
Yü-Lin, the Amban, intrigues to choose a Dalai Lama, 65.

Yü-Tai, the Amban, his view of conditions in Tibet, 74, his definition of the Tsongdu, 75, *n.* 1.

Yüan dynasty, suzerainty over Tibet, 2, 3.

Yung-ch'eng, the Emperor, sends expedition to Tibet, 43, mission to Tibet, 43, *n.* 1, confers government on Ti Rinpoch'é, 44, reforms Tibetan government, 46.

Yung-ho-kung, lamasery at Peking, selection of Mongol *Hubilhan* made at, 57, 13th Dalai Lama conducts service in, 87.

LES YOUNES DU ROYAUME DE LAN NA OU DE PAPE

PAR

M. PIERRE LEFÈVRE-PONTALIS.

Ce n'est par une des moindres révélations de l'épigraphie Indo-Chinoise de nous avoir fait connaître l'époque où vécut Phra-Ruang le héros légendaire des origines siamoises ainsi que son identité avec le fameux Rama-Khomheng [1]) que célèbrent les inscriptions.

Certaines traditions erronées d'origine méridionale faisaient remonter sa naissance à l'an 1501 de Buddha [2]) (957 ap. J. C.) et d'autres, plus haut encore. Mais comme la chronique de Martaban [3]) place l'existence de Phra-Ruang et les faits qui s'y rattachent à

Je crois devoir signaler quelques errata qui n'ont pu être corrigés à temps dans mon article précédent sur l'*Invasion Thaïe en Indo-Chine.* (*T'oung pao*, du mois d'octobre 1909, n°. 4):

p. 495, lire *Mong-t'siu-tou-lo.* — p. 496, lire *Muong Mau* et *Moné.* — p. 497, lire *Lao-tchoua* et *thaïe.* — p. 492, lire *thaïe.* — p. 501, lire *Khas Quène* et *Laos.* — p. 502, lire *Lao Chong* et en note: *document youne.* — p. 504, lire *Pongsavadan Muong Neua.* — p. 505, lire idem — et *Muong Kelang.* — p. 507, lire *Sokhotay* et *Champou dwipa.* — p. 509, lire *Lao Chong.* — p. 510, lire idem. — p. 512, lire *Lao Chong* et *Lampoun* au lieu de Lamfam. P. L. P.

1) Mission Pavie, *Recherches historiques*, Inscription de Rama Khomheng traduite par le P. Schmitt. — Fournereau, *Le Siam Ancien.* — Pelliot, *Bulletin de l'Ecole française dExtrème Orient*, T. IV.

2) Bastian, *Geschichte der Indochinesen.*

3) Chronique thaïe de Martaban (traduction du Capitaine Oum).

la fin du XIIIème siècle, et comme d'autre part, à la date de 1296[1]) le nom de cet important personnage figure sur une inscription de Xieng Mai, il n'a plus semblé possible de placer au Xème siècle l'existence du libérateur des Thaïs. Toutefois quelques doutes subsistaient encore, que les annales du Lan Na[2]) permettent de dissiper.

En réalité Phra-Ruang ou Rama-Khomheng ne fut pas le héros sans égal de l'épopée Thaïe que les légendes Siamoises et les érecteurs de stèles out voulu imposer à l'admiration exclusive de la postérité.

On ne saurait trop le répéter[3]), en dehors du bassin du Moyen Ménam, où ce prince fut appelé à jouer un rôle particulièrement éclatant, le triomphe définitif des Thaïs s'affirma au XIIIème siècle sur beaucoup d'autres points de l'Indo-Chine, sans que Phra-Ruang y ait participé en aucune façon. Et si le prince de Sokhotai peut-être considéré à juste titre comme l'organisateur des Thaïs du Lan Piyéa, comme Fa-Ngom fut un peu plus tard l'auteur principal de la puissance des Thaïs du Lan Chhang, le roi de Lao Chong Mang-Raï a droit de son côté à une place d'honneur parmi les Thaïs de l'Indo-Chine centrale, puisqu'il est le fondateur du royaume de Lan Na dont Xieng Maï et Xieng Sen furent les glorieuses capitales. Or Mang-Raï et Phra-Ruang ont vécu à la même époque et ont exercé l'un sur l'autre une influence considérable qu'il est impossible à l'historien de méconnaître.

Il est d'autre part indispensable, pour expliquer les succès de ces deux princes, de tenir compte des faits importants qui, dans la première partie du XIIIème siècle, modifièrent si profondément la situation politique dans le nord-ouest de l'Indo-Chine.

Profitant sans doute de la liberté que leur assuraient les troubles

---

1) Mission Pavie, *loc. cit.*

2) Annales du Lan Na-Document inédit (traduction du Capitaine Oum).

3) Lefèvre-Pontalis, *L'Invasion thaïe en Indo-chine, T'oung pao* 1er et 2me articles.

intérieurs de l'Empire Chinois, les Thaï-Yai se sont avancés de tous les côtés. Ils ont fondé à Mogaung en 1215 [1]) une dynastie qui se prolongera sous vingt neuf princes consécutifs. En 1223 le Chao de Muong Man a imposé sa suzeraineté aux Thaïs de Monei (Muong Né). En 1229, le frère du Chao de Muong Man, Sam Lung pha est allé faire la conquête de l'Assam, où après lui vont se succéder trente neuf princes de sa dynastie. Ce mouvement s'est étendu au sud du Nantchao, jusqu'à Xieng Toung et Xieng Hung, sur les rives du Mékhong. Et c'est précisément du mariage de Lao-Meng, prince de Lao Chong, avec la fille du Chao de Xieng Hung, que va naître en 1241 [2]), Mang-Raï, le futur roi du Lan Na.

Quand en 1261, Mang-Raï succède à son père Lao-Meng, il n'aura qu'à suivre les exemples qu'il a eus sous les yeux pour devenir à son tour un conquérant. «Il se rendit compte, disent «les Annales, que dans les régions voisines de sa capitale Muong «Yang Ngum, le besoin de terres se faisait sentir pour les gens de «race thaïe qui étaient obligés d'empiéter les uns sur les autres, «chacun prétendant en avoir le droit et entretenant ainsi une grande «misère parmi les populations. Il se persuada que les pays obéissant «à un trop grand nombre de chefs étaient des pays misérables et «que c'etait là la principale cause du malheur des Thaïs. Aussi «conclut-il de cette façon: tous les princes et chefs mes voisins, «sont des membres de ma famille; ils descendent comme moi de «Lava-Chakri et ont des liens de parenté avec Lao-Khap et Lao-«Sang. Leurs aïeux ont été couronnés, jusqu'à Lao-Kao le frère «cadet de Lao-Khap et de Lao-Sang. De ces deux princes, un seul «reçut l'eau lustrale, mais ils ont eu le Keosen de grande valeur, «héritage de Chao-lao-Chong. Ils ne paient plus le tribut d'hommage, «et à mon avènement, aucun n'a daigné m'envoyer le moindre

1) Ney Elias, *Introductory sketch of the history of the Shans*. Calcutta 1871.

2) Annales du Lan Na (traduction Oum).

«présent. Comme ils peuvent devenir des voisins dangereux, il faut «que je m'empare de leurs territoires».

Quatre ans plus tard, Mang-Raï était maitre de Xieng Khong (1264) et de Muong Sing, après avoir imposé sa domination à Muong Mam, Muong Kham, Pou Sang, et avoir transporté sa capitale de Muong Yang Ngum à Xieng Hai. Si l'on veut bien observer que la conquête du royaume de Nan tchao par les Mogols prit fin en 1252 [1]), et qu'en 1264 [2]), l'année même où Mang-Rai s'emparait de Xieng Khong, les Mogols commençaient, du côté de la Birmanie, cette série de campagnes qui aboutit en 1281 à la conquête de Pagan et à l'installation d'un commissaire impérial dans la capitale du Mien, il devient à peu près évident que le roi de Lao-Chong, n'entreprit lui-même l'exécution de son plan de conquêtes, qu'après s'être assuré le bon vouloir des nouveaux maitres de la Chine, intéressés sans doute à se procurer des alliés sur le flanc de leurs adversaires. De tous les côtés autour de sa petite principauté, Mang-Raï est libre d'agir et peut être y est il secrètement poussé par cette Puissance nouvelle qui vient de surgir dans le nord, et dont la politique habile a tendu dès le premier jour vers l'absorption graduelle de toute la péninsule. A défaut d'autre concours, c'est déjà quelque chose de pouvoir harceler l'adversaire, le priver de points d'appui, couvrir la marche des armées qui s'avancent dans ces pays perdus. Les Mogols qui envahirent par deux fois l'Annam sous le règne de Tran-nhón-tong [3]) (1279—1293), traversèrent en toute sécurité le territoire du Tcheli [4]) qui appartenait au Thao de Xieng Hung, le beau père et ami du roi Mang-Raï. Quelle raison les Thaïs du Mékhong, surtout ceux de Xieng Hung, de Xieng Sen et de Xieng Hai auraient ils eue de ménager les Annamites, et n'était-il

1) *Nan-tchao-ye-tche*, traduction SAINSON.

2) Annales du Lan Na et Tien-Hi, *Bulletin de l'Ec. fr. E. O.* T. VIII.

3) LAUNAY, *Histoire de l'Annam.*

4) Tien-Hi, loc. cit.

pas beaucoup plus avantageux de s'entendre avec les Mogols? Quant aux Thaïs du Lan Chhang, ils réglèrent leurs comptes avec les Annamites un peu plus tard.

Au surplus ce n'est pas de ce côté qu'est éveillée l'ambition du roi de Lao-Chong. En 1272 [1]), le roi de Haripountchaï est entré en lutte avec Pagan pour la possession de Martaban. La conquête de Pagan par les Mogols en 1281 [2]), ouvre à Mang-Raï les voies du côté de Lampoun et de Lakhôn. Déjà en 1271 [3]), maitre de Xieng-haï, il a dû commencer à envisager la conquète de l'ancien domaine de la princesse Samatevi, et pour s'assurer des complices, il a fait des avances à quelques princes de son voisinage. C'est par ses soins que se sont réconciliés le Phya-Muang-Ngam de Phou Yao et Phra-Ruang le fameux Chao de Sokhotaï. La rencontre de ces deux noms dans les Annales du Lan Na n'est pas faite pour nous surprendre. Nous les retrouverons accollés à celui de Mang-Raï sur une fameuse inscription de Xieng Maï [4]), à l'occasion d'une cérémonie votive accomplie dans un temple, et si le nom de Mang-Raï figure en tête de l'inscription, il y a une bonne raison pour cela, c'est que depuis 1283 [5]) le royaume de Haripountchaï est devenue la proie du roi de Lao Chong. Ayant résolu en 1294 de fixer à Xieng Mai la capitale de ses nouveau états, Mang-Raï n'a pas voulu procéder au choix de cette capitale sans prendre conseil de ses deux amis et sans manifester des égards particuliers au plus puissant des deux, à Phra-Ruang, dont il s'applique à flatter la vanité, en faisant appel à son pouvoir magique bien connu.

Il est d'autant plus nécessaire à Mang-Raï de ménager Phra-Ruang, que le Chao de Sokhotai est l'intime ami du nouveau roi

1) Chronique de Martaban.

2) PHAYRE, *History of Burmah.*

3) Annales du Lan Na.

4) Mission PAVIE, *Recherches historiques.* Inscription traduite par le P. SCHMITT.

5) Annales du Lan Na.

de Martaban, Makatho, que certaines chroniques appellent aussi Faroua ou Wareru, un Thaï comme eux deux, qui en 1283 [1]) est venu fonder une monarchie aux bouches de la Salouen et qui est aussitôt parti en guerre contre le Pégou. Avec ce Makatho, Mang-Raï a eu en 1287 [2]) des difficultés, à propos de la délimitation de leurs frontières communes et de la possession de Xieng Maï. Entre ses deux voisins, Phra-Ruang a évidemment compris qu'il avait intérêt à tenir la balance égale. Toutefois les égards qu'il a eus pour Makakho ont troublé Mang-Raï, à qui la possession de Xieng Maï tient particulièrement à coeur. Aussi n'y a-t-il pas d'avances qu'il ne fasse à son voisin de Sokhotai.

Mais en même temps, contre ce roi de Martaban qui l'inquiète avec raison, parce que pendant plusieurs années la frontière ne sera pas sûre de son côté, Mang-Raï juge indispensable de s'assurer des appuis. C'est pour cela qu'il fait des propositions au roi du Pégou (1290) [3]). Celui-ci les accueille et lui donne en mariage sa fille, avec Maing Loongye, une ville sur le Me Nioum, comme dot.

Même politique avec le prince qui règne à Pagan [4]) le pays de Poukham, sous la suzeraineté Mogole. Il va le voir dans son pays, contracte avec lui une alliance et ramène de ses états des ouvriers et des artistes, pour enrichir et embellir le Lan Na.

Il semble que les Mogols, dont une guerre heureuse a confirmé en 1282 [5]) l'autorité sur tout le Mien, voient d'un bon oeil et encouragent toute cette politique des princes Thaïs du nord de l'Indo-Chine. Dans leur dernière campagne ils ont trouvé des auxiliaires appréciables chez les Thais du Nan tchao, dont l'ancien royaume avait

---

1) Chronique de Martaban (trad. Oum).

2) Bastian, *Geschichte der Indochinesen.*

3) Annales du Lan Na (trad. Oum).

4) ibidem.

5) *Nan tchao ye tche.*

été détruit par eux en 1252; mais ils ont laissé l'administration du pays à la famille Touan qui l'avait en mains depuis trois cent quinze ans, et cette confiance leur a profité. Aussi à Martaban et à Haripoun tchaï, ont ils laissé toute liberté à Makatho et à Mang-Raï, et à Muong Mau, sur la frontière même du Yunnan, ont ils permis en 1285 [1]) à Chau-Kwan-pha, un autre prince Thaï, d'installer sa capitale. C'est contre l'Annam (1279—1293) [2]), puis contre le Campa (1286—1287) [3]) que les Mogols portent tout leur effort en ce moment.

Peut être, avant d'adopter cette ligne de conduite favorable aux Thaïs et en particulier à ceux du Lan Na, les Mogols ont ils hésité et essayé d'obtenir par la force ce qu'il leur était si facile de s'assurer par les bons procédés. Le Tien hi [4]) raconte en effet qu'au début de la dynastie, ils envoyèrent une armée s'emparer du royaume de Pape, mais que cette armée n'ayant pas réussi, ils recoururent à une ambassade qui fut plus heureuse. Le royaume de Pape accepta la présence permanente d'un commissaire Mogol. En 1289 [5]) une ambassade combinée du Lo hou (Louvo) et du Pape (Lanna) était reçue à la cour Mogole et en 1291, Louvo renouvelait le même acte d'hommage et de soumission.

Seul parmi tous les princes de sa race, le Chao de Sokhotaï parait avoir songé à la résistance, car que signifierait sans cela cette expédition que les Mogols envoyèrent en 1282 [6]) par mer au pays de Sien et qui échoua si piteusement sur les côtes du Campa où elle fut arrêtée et exterminée?

En 1293, les Mogols reprennent leurs projets à l'égard du prince de Sien auquel ils envoient des délégués munis des ordres impériaux,

---

1) Ney Elias, *loc. cit.*

2) Launay, *Histoire de l'Annam.*

3) *Ngann-nan-tche-luo*, trad. Sainson.

4) Tien Hi, *loc. cit.*

5) Pelliot, *Bulletin de l'Ec. fr. E. O.*

6) Pelliot, *ibidem.*

et comme Phra-Ruang résiste à la volonté de ces maitres hautains, ils lui intiment l'ordre de venir se présenter lui même à la cour ou tout au moins d'envoyer quelqu'un de sa famille pour faire acte d'hommage et de soumission (1294) [1].

C'est précisément l'année ou Phra-Ruang [2]) et Mang-Raï se rencontrent pour choisir l'emplacement de la future capitale du Lan Na. L'influence de Mang-Raï sur son audacieux voisin parait s'être exercée dans le sens d'une réconciliation définitive avec les Mogols, car ceux ci envoient en 1295 [3]) une nouvelle mission au Sien pour mettre fin à des troubles civils et les deux années suivantes, les ambassadeurs du Sien et du Lo Hou se rencontrent à la cour impériale, où il leur est fait une distribution de vêtements d'honneur.

A ce moment les Mogols peuvent se vanter d'exercer enfin une influence incontestée dans toute l'Indo Chine, car c'est en 1295 qu'a lieu la fameuse ambassade au Cambodge dont Rémusat [4]) nous a fait connaître les résultats, et d'autre part, sous le roi Tran Nhontong [5]), l'Annam pacifié (1293—1314) soutient des guerres heureuses contre le Campa, puis contre l'Ailao (1296), dont il avait à tirer vengeance.

Il est vrai qu'en l'armée 1300 [6]), les Mogols sont encore obligés d'intervenir en Birmanie pour rétablir l'ordre entre tous les petits princes Thaïs qui se disputent la succession des anciens rois de Pagan, mais après cela, l'ordre règne partout dans la péninsule. Les ambassades se succèdent sans interruption à la Cour impériale. En 1298, c'est le Tcheli (Xieng-hung) qui envoie son tribut. En 1299 [7]) le Sien et le Lo hou renouvellent leurs actes de soumission,

---

1) Pelliot, *ibidem*.
2) Annales du Lan Na (trad. Oum).
3) Pelliot, *ibidem*.
4) Rémusat, *Mélanges Asiatiques*.
5) Launay. *Op cit.*
6) Phayre, *History of Burmah*.
7) Pelliot, *ibidem*.

mais les prétentions de Phra-Ruang paraissent sans doute encore très exagérées, car on lui refuse l'usage des chevaux blancs qu'il avait réclamé. Il s'incline néanmoins devant la volonté du maitre commun, car en 1300 ses ambassadeurs sont reçus comme ceux du Campa, de l'Annam qui sollicite un envoi de livres bouddhistes, et du Tchao Wa.

Dans ce Tchao wa, ne conviendrait-il pas de reconnaitre le Lao-tchoua, Muong Swa ou Lan Chhang, plutôt que Java avec lequel on a proposé de l'identifier?

Comment expliquer maintenant qu'après tant de témoignages de fidélité et de bon accord donnés par le roi Mang-Rai, les historiens Chinois nous signalent en 1301 [1]), une révolte du royaume de Pape contre les Mogols? Les Annales du Lanna n'y font pas la moindre allusion. Et pourtant les témoignages sont précis. Une première expédition, pour réprimer cette révolte, dure jusqu'en 1303 et il faut une seconde guerre pour rétablir la paix en 1312 entre le pays vassal et son puissant suzerain. — Les Mogols doivent être d'autant moins disposés à ce moment à tolérer les manifestations d'indépendance de la part des pays tributaires, qu'ils viennent d'affirmer par une nouvelle campagne leur autorité sur les habitants du Yunnan. La stèle qu'ils firent dresser en 1304 [2]) dans les environs de Tali, en conserve encore aujourd'hui le témoignage par l'hommage rendu au général victorieux qui a réussi à pacifier les trente sept tribus des Barbares Noirs.

Mang-Raï se serait-il par hasard cru assez puissant pour essayer de braver ses protecteurs? Fort de l'appui de son beau père le prince de Xieng Hung, aurait il eu la prétention d'étendre son influence vers le nord et de seconder les tentatives d'indépendance des Thaïs du Yunnan? On est presque tenté de le croire, quand

1) *Nan-tchao-ye-tche.*

2) Pelliot, *loc. cit.*

on lit dans une chronique de Xieng Sen [1]), qu'à l'époque précisément correspondante au règne de Mang-Raï, le royaume de Lan Na était limité au nord par le Nong Sé, c'est à dire par un des lacs du Yunnan, et au sud par le Muong Lavo (Louvo Lo hou). Evidemment on ne peut prendre cette indication à la lettre, mais ce sont bien là les limites idéales du Lan Na, comme pour le Lan Chhang, Paday dans le nord et Lî pi dans le sud, sont restés, à travers les siècles et en dépit des événements, les frontières incontestables auxquelles les Laotiens ont le droit de prétendre sur le cours accidenté du Mékhong. A cet égard, les traditions des Younes sont demeurées si intactes que, lorsque au commencement du XIXeme siècle [2]) et après une éclipse prolongée de leur puissance, ils trouvèrent enfin des princes capables de la restaurer, ceux ci rencontrèrent des bonzes pour leur rappeler que l'ancien royaume de Lan Na s'étendait jadis dans le nord jusqu'au fameux pont de fer de Li Kiang et qu'une prédiction soigneusement transmise dans les pagodes permettait d'espérer la reconstitution de cet empire par une dynastie de princes venus de Xieng Mai.

Que signifie une pareille tradition contredite par tous les faits de l'histoire, sinon l'affirmation précise de l'unité de l'ancienne race Ngai lao, qui à un moment donné et sous des princes différents, parvint à étendre son hégémonie depuis la frontière septentrionale du Yunnan jusqu'aux limites de l'ancien Empire Khmer?

Si telles furent les prétentions de Mang-Raï, dont l'outrecuidance est bien digne de celle de Rama-Komheng, la vigilance des Mogols ne lui permit pas de les réaliser.

Au surplus, les incidents qui suivirent la mort du roi de Martaban Makatho (Faroua) en 1315 [3]) attirèrent l'attention du roi de

---

1) Document inédit traduit par Mr. Tchioum.

2) Chronique du Lan-Na (trad. Oum).

3) Chronique de Martaban (trad. Oum).

Lan Na d'un tout autre côté. Les relations avec cet ombrageux voisin n'avaient jamais cessé d'être difficiles. Le premier acte de son successeur Ram-Phra-Keut fut de déclarer la guerre au Lan Na, toujours au sujet de la possession de Xieng Mai, qui était après tout une fondation des Thaï Yai et qu'il y avait lieu de distinguer de ces territoires de Lampoun et de Lakhon, jadis colonisés par les compagnons Khmers de Samatevi et devenus par l'anéantissement du royaume de Haripountchaï la légitime propriété les Thaï Noi de Lao Chong.

L'importance extrême que Mang-Raï attribua en toute circonstance à la possession de Xieng Maï, la préférence qu'il donna à cet endroit si éloigné du centre de ses domaines, pour y établir sa capitale, plutôt qu'à Xieng Sen, Xieng Hai, ou Lampoun, sont par elles mêmes tout un programme.

Pour assurer l'intégrité du royaume nouvellement constitué de Lan Na, pour le garantir contre les entreprises de ses audacieux voisins de l'ouest dont l'accord pouvait devenir si redoutable, il était indispensable d'occuper une forte position, à proximité des frontières menacées. Il fallait non seulement ponséder Xieng Maï, mais être en mesure de porter l'offensive sur le territoire des Thaï Yai, et en tout cas, de pouvoir exercer sur eux une surveillance active, comme n'avaient cessé de le faire dans le passé les rois de Louvo et de Haripountchai.

Telles furent sans doute les dernières préoccupations de Mang-Raï, jusqu'à sa mort qui survint en 1319 [1]). — A aucun moment de son existence, il ne parait avoir eu de difficultés avec son voisin le puissant Chao de Sokhotai, qui lui survécut de quelques années et ne chercha pas à compliquer la tâche de son successeur. Les relations de Phra-Ruang avec la cour Mogole continuaient à être correctes, et il ne parait pas non plus s'être immiscé dans les affai-

1) Annales du Lan Na (trad. Oum).

res du Martaban où la couronne échut en 1321 [1]) à Phya-Ram-Taï. Il méritait donc quelques égards, mais la rancune des Mogols était vivace et sans doute Phra-Ruang ne l'ignorait-il pas.

La mort du Chao de Sokhotaï qui eut lieu vers l'année 1324 [2]), fut le signal de troubles très sérieux dans tout le bassin supérieur du Ménam.

D'après de Pongsavadan Muong Neua, son successeur fut Phasouk-Kouman (Phasoutarach). Le roi de Xieng Sen qui s'appelait Siri-Thama-Trey-Bidak, poussé par la Chine, vint faire la guerre à Phasoutarach et fonda Pitsanoulok sur la frontière. Apaisé par son mariage avec une princesse de la maison de Sokhotaï, Thama-Trey Bidak rentra à Xieng Sen, où il eut de son épouse, deux fils Traisonrat (Kraison) et Katsakon.

Toutes ces indications ont besoin de commentaires. Quel est d'abord ce roi de Xieng Sen qui se serait appelé Thama-Trey-Bidak et qui, toujours d'après le Pongsavadan Muong Neua, serait entré en lutte, à cette occasion avec le Phya Ruthi, Chao de Xieng Mai et de Phixaïe, parent de Phasoutarach, qu'il avait installé sur le trône de Sokhotaï? Dans se conflit, Phya Ruthi se serait appuyé sur Lakhon, Nan et Muong Pray contre le Chao de Xieng Sen qui avait pour alliés tous les muongs de son voisinage.

A la mort de Mang-Raï, Xieng Mai ne faisait-il donc pas partie de ce royaume de Lan Na, qu'il avait si fortement constitué et dont l'organisation s'était achevée dans les dernières années de son règne?

D'après les annales du Lan Na, le successeur de Mang-Raï fut son fils Song-Kram, mais ce prince ne convint pas à ses sujets qui le détrônèrent après quelques mois de règne. Plus tard, il parvint à reprendre la direction des affaires à Xieng Hai, où il mourut en 1329. Le rôle le plus important, durant toute cette période

1) Chronique de Martaban (trad. Oum).

2) PELLIOT. *loc. cit.* Il n'y a pas accord à ce sujet entre MM. Pelliot et Aymonier.

agitée, appartint à Sen-phou fils de Song-Kram, à qui fut confié à deux reprises différentes le gouvernement de Xieng Mai, jusqu'à ce que la mort de son père Song-Kram lui permit d'aller recueillir à Xieng haï la succession de tout le Lan Na. Cette ville resta la capitale du royaume pendant quelques années, Xieng Maï demeurant aux mains de Pho-thao-Kam-phou, frère de Sen-Phou et son futur successeur. C'est à Xieng Sen reconstruit en 1329 par Sen-phou qui y établit finalement sa capitale, que Kham-Phou, devint en 1330 le roi du Lan Na.

Pour compléter ces indications, il convient d'ajouter que de 1324 à 1326 un fils de Song-Kram, Pho-Nam-Thuon qui fut exécuté au bout de deux ans, après avoir paru destiné à règner sur tout le Lan Na, joua un certain rôle à Xieng Mai; son oncle le Chao de Moné, fils de Mang-Raï essaya de lui arracher cette partie si convoitée du royaume que Song-Kram avait eu le grand tort de confier à ses mains débiles.

Ainsi, il y avait à peine cinq ans que Mang-Raï était mort, que déjà la question de la possession de Xieng Maî se posait de nouveau (1324). Vers la même date, disparaissait à son tour Phra-Ruang, et sa mort mettait fin, du côté de Sokhotaï, à la période de sécurité qui s'était prolongée pendant tout le règne de ce souverain. Le fait même que la capitale du Lan Na eut été de nouveau transportée dans le nord, à Xieng Haï d'abord, puis à Xieng Sen, sans doute pour donner satisfaction aux Thaï Noi de l'ancien royaume de Lao Chong, ou pour garantir les frontières du nord, était une cause de faiblesse dans le sud, où les populations du royaume d'Haripountchaï n'étaient par encore complètement assimilées et se trouvaient exposées à nouer quelques intrigues avec les Thaï Yai de Moné ou de Sokhotaï.

Il ne semble pas que pendant toute la période dont nous venons

de nous occuper et jusqu'en 1329 [1]) date de l'installation de Senphou à Xieng Sen, les princes du Lan Na aient eu grand loisir pour prendre l'offensive contre Sokhotaï.

Kamphou devenu roi du Lan Na en 1330 et dont le règne se prolongea jusqu'en 1347, retrouva, pour agir au delà de ses frontières, une beaucoup plus grande liberté. C'est précisément l'année de son avènement (1330) [2]) que Sokhotaï eut l'imprudence de rompre avec Martaban cet accord prolongé auquel Phra-Ruang attachait naguère encore tant de prix. C'était l'abandon d'une politique sage qui avait fait ses preuves et d'une tradition qui pouvait en imposer encore aux successeurs de Mang-Raï.

Les Annales du Lan Na racontent qu'en 1332 Phya Kamphou vint attaquer Muong Pray qui, en même temps que Muong Nan, lui disputait la possession de Pou Yao.

Ainsi, en admettant qu'il convienne de placer an 1324 la mort de Phra-Ruang, nous nous trouvons huit ans après cette date, en présence d'un roi de Xieng Sen qui est en guerre avec Muong Pray et Muong Nan et que l'expérience de toutes les années précédentes contraint à se mettre en garde contre les entreprises dont Xieng Mai et les territoires du sud du Lan Na peuvent devenir tout à coup l'objet de la part des princes du voisinage. Il a peut être, au sujet de Xieng Mai, quelque vieux grief à venger contre des mandarins locaux tels que Ruthi, qui s'appuient à la fois sur Sokhotaï et sur Lakhon, Muong Pray et les autres muongs du sud.

Ce roi de Xieng Sen qui n'est autre que Phya-Kam-phou, ne serait il pas en même temps ce Thama-Trey-Bidak, dont parle le Pongsavadan Muong Neua? — Il ne convient pas de s'arrêter à la différence des noms. Combien de fois ne varient-ils pas pour un même personnage dans une même Chronique et combien de fois ce

1) Annales du Lan Na (trad. Oum).

2) Chronique de Martaban (trad. Oum).

qu'on prend pour un nom propre n'est-il qu'un titre, un sobriquet ou une désignation honorifique faisant partie de toute une énumération de qualifications princières?

Il y a un personnage qui, d'après le Pongsavadan Muong Neua, est qualifié de prince de Xieng Mai et de Phixaïe. Il s'appelle Phya Ruthi et a contribué à placer sur le trône de Phra-Ruang ce Phasoutarach qui règne maintenant à Sokhotai. Qui est ce Phya Ruthi qu'une chronique étrangère au pays Youne ose qualifier de prince de Xieng Maï, quand celui qui seul a droit à ce titre est le roi du Lan Na, Kamphou, qui réside à Xieng Sen?

Les Annales du Lan Na ne nous font rien connaitre sur ce Phya Ruthi qui n'était peut être qu'un étranger, un Thaï Yai sans doute, et à coup sûr un parent du Chao de Sokhotai. Ses prétentions en tous cas étaient inadmissibles. Le roi de Xieng Sen était en droit de signaler le cas aux autorités Mogoles qui depuis longtemps exerçaient leur patronage sur toute cette région. C'est encore le Pongsavadan Muong Neua qui nous apprend que si le Chao de Xieng Sen fit irruption dans les états du Chao de Sokhotaï, ce fut sur l'encouragement de la Chine, dont les griefs antérieurs contre le pays de Sien ont déjà été signalés. — Evidemment le Chao de Xieng Sen ne fut pas le fondateur de Pitsanoulok, mais du moment qu'un prince de la famille de Sokhotai, maitre de Phixaïe, avait eu la prétention de s'installer à Xieng Maï, en plein territoire du Lan Na, n'était-il pas en droit à son tour de prendre des garanties sur le domaine de Phasoutarach et d'établir un poste d'observation sérieux à Pitsanoulok?

Le fait a son importance, car dans le pays de Sokhotai envahi par le roi du Lan Na, Pitsanoulok est la clef des muongs Thaï Yai qui va demeurer aux mains des Thaï Noi. D'ailleurs, fait beaucoup plus sérieux encore, le Chao de Xieng Sen ne quitte le territoire du Chao de Sokhotaï qu'après avoir épousé une princesse de la fa-

mille régnante, dont les enfants, qui seront eux mêmes des Thaï Noi, sont appelés à jouer un grand rôle dans le pays natal de leur mère. Il ne faut pas oublier en effet que, d'après divers témoignages concordants, l'élément Thai Noi d'origine Lao, s'est superposé à un moment donné, à l'élément Thaï Yai dans la région de Sokhotai.

Or voici que le Pongsavadan Muong Neua raconte que le roi de Xieng Sen, Traipidok, eut de la princesse de Satchanalaï-Sokhotai deux fils. L'ainé lui succèda à Xieng Sen où il fit souche de sept rois jusqu'à la fin de la dynastie, qui fut renversée par les Laotiens de Lan Chhang. L'autre fils Kraison (Traisonrat) épousa lui-même la dernière héritière du trône de Satchanalai-Sokhotaï et fut couronné en présence de son père à Lophabury, dans l'ancien Louvo.

Effectivement, d'après les annales du Lan Na, le successeur immédiat de Khamphou sur le trône du Lan Na, fut Thao-pha 1347—1369. C'est sous ce prince que la capitale fut définitivement transférée de Xieng Sen à Xieng Mai, et après lui, la dynastie ne compte plus que sept rois jusqu'à Ked-Chettarat (1567), qui fut le dernier prince de la dynastie de Lava-Chakri et de Mang-Raï; c'est après lui les princes du Lan Chhang essayèrent de s'imposer au Lan Na. Thao-pha et Katsakon seraient donc un unique personnage, frère de ce Kraison qu'un mariage heureux porta sur le trône de Satcha-Nalaï-Sokhotaï, où il devint le chef d'une dynastie Thaï Noi.

Le règne de Thao-pha (1347—1369) correspond précisément à l'époque (1341—1368) [1]) où, d'après les auteurs Chinois, il convient de placer les événements qui amenèrent l'absorption du Sien par le Lo hou, c'est à dire de Sokhotaï par Louvo.

Du jour où, grâce aux titres qu'il tenait de sa mère et de sa femme, un descendant de Lava-chakri et de Mang-Raï avait trouvé moyen de s'implanter en pays Thaï Yai, c'était le triomphe assuré des Thaï

1) Pelliot, *loc. cit.*

Noi sur tout le bassin du Ménam. La décadence le l'Empire Mogol laissait de nouveau le champ libre aux conquérants dans la péninsule Indo-Chinoise. La présence de Kam-Phou, roi du Lan Na, aux côtés de son fils Kraison, lors du conronnement de ce prince à Lophaburi, prouve que la conquête du royaume de Louvo fut une opération des Younes du Lan Na, au profit de leur race et de leur dynastie. Ce n'est pas le Sien, mais le Pape, c'est à dire le Lan Na qui s'empare du Lo hou et c'est encore par les soins du roi de Pape que finalement le Lo hou absorbe le Sien, car le Lo hou a un passé autrement glorieux à invoquer que le Sien. Louvo convient beaucoup mieux que Sokhotaï à la puissance des Thaï Noi devenus les maitres incontestés de tout le bassin du Ménam.

D'ailleurs, tout en faisant une part si belle à son fils Kraison, Kam-Pou n'entend pas sacrifier les intérêts de son autre fils Thaopha qui doit lui succéder en 1347 sur le tróne du Lan Na. Il transporte sa capitale définitivement à Xieng Maï, où les incursions des Thaï Yai ne sont désormais plus à craindre.

Il est vrai qu'en 1350, le roi Thaï de Martaban Phya-Ou [1]), inquiet du succès de ses voisins, fait sur le territoire de Xieng Maï une incursion heureuse, mais c'est un succès sans lendemain. Les autres princes Thaï Yai out leur attention portée d'un tout autre côté. En 1333 et 1339 [2]) ceux du Kosambi qui règnent à Muong Mau sont occupés à guerroyer contre les Mogols affaiblis, pour conquérir leur indépendance, et ils se désintéressent de ce qui se passe plus au sud dans le bassin du Ménam.

L'année 1347 parait avoir été le moment décisif où la crise générale trouva sa solution. C'est la date de l'avènement de Thaopha sur le trône de Xieng Mai et de Munah (Phya-Ou) sur le trône de Martaban. C'est également l'année où, d'après une inscription,

1) Chronique de Martaban (trad. Oum).

2) Ney Elias, *loc. cit.*

le fils du roi Hrdaya de Sokhotai [1]), Brapad Khamraten An-Sri. Dhamaraja s'empara de la capitale de son père et vint s'installer à Sajjanalaya.

Qu'est ce à dire, sinon que, dans le démembrement de l'ancien royaume de Sokhotaï, il y eut encore une part, pour des princes de l'ancienne dynastie? Il semble incontestable que, malgré l'installation d'un descendant de Maug-Raï dans la nouvelle capitale Lophaburi, l'existence d'une dynastie locale se prolongea à Sajjanalaya-Sokhotaï. Les Annales du Lan Na font encore plus d'une fois mention par la suite du Chao de Sokhotaï, mais rien ne parait indiquer qu'il ait échappé à la suzeraineté du roi de Lophaburi, de ce roi du Sud comme l'appellent les Annales, qui est appelé à jouer par la suite un rôle si important dans les affaires du royaume de Lan Na. D'ailleurs, dans le Lan Na même, l'hégémonie du roi de Xieng Mai n'implique pas la disparition de l'organisation féodale qui répond aux traditions et aux habitudes des Thaïs, dans les principaux muongs du pays Youne.

Tandis qu'avec les successeurs de Thaopha à Xieng Maï, la dynastie se prolonge jusqu'au milieu du XVIème siècle, à Lophaburi, son avènement assure des destinées nouvelles à l'ancien royaume de Louvo, que la puissance de Thaï Yai et des Thaï Noi, aussi bien que l'intervention Mogole avaient condamné pendant plusieurs siècles à l'effacement.

Lophaburi n'est qu'une capitale de courte durée pour le royaume du sud, comme l'ont été Xieng Hai et Xieng Sen pour le Lan Na. Plus bas, sur le Ménam, à proximité de la mer, il y a d'autres emplacements qui conviennent mieux à la marche ascendante d'une dynastie nouvelle éprise de conquêtes et de victoires. Avant la fin du XIVème siècle, la capitale est transférée à Ajuthia, non pas en

---

1) Fournereau. — *Le Siam ancien.*

1350 [1]), comme ont cru pouvoir l'affirmer certains auteurs, mais quelques années plus tard.

D'après une liste chronologique des rois de Siam rédigée par les scribes du palais royal de Bangkok [2]), le premier souverain siamois aurait été Phra-Rama-Thibodi qui en 1362 envahit le Cambodge, dont le roi était Préa-Nipéan-Bat.

Ce Phra-Rama-Thibodi ne saurait être confondu avec Phya-Utong qui n'est que le quatrième roi de la dynastie et monte sur le trône en 1383. C'est à ce dernier prince que la tradition attribue généralement la fondation d'Ajuthia, ce qui est parfaitement vraisembable, l'installation de la capitale siamoise dans le delta du Ménam n'ayant pu avoir lieu qu'après l'expulsion définitive des Cambodgiens de cette région dont ils avaient été si longtemps les maitres. Phya-Utong est non seulement distinct de Phra-Rama-Thibodi, mais encore de Ridaya, le Rithay-Hrdaya des inscriptions, prince de Sokhotaï, fils de Suathay et petit-fils de Rama-Komheng, c'est à dire Phra-Ruang.

Le maintien à Sokhotaï d'une dynastie locale, si apparentée qu'elle puisse être avec la famille de Phra-Ruang n'a encore une fois rien qui ne puisse se concilier avec la conquête du royaume de Louvo par les Thaïs, l'installation successive de capitales thaïes à Lophaburi et à Ajuthia. C'est du moins ce que nous avons essayé de démontrer, en rapprochant des textes divers, et en particulier le Pongsavadan Muong Neua, des Annales du Lan Na, de la Chronique de Martaban et des inscriptions.

La légende de Phra-Ruang développée avec un soin jaloux par les Siamois et confirmée dans une certaine mesure par les découvertes des épigraphistes, avait fini par prendre une telle ampleur que devant elle toutes les autres traditions historiques s'effaçaient;

---

1) Pallegoix. *Description du royaume le Siam.* — Fournereau, *loc. cit.*

2) Bastian. *Geschichte der Indochinesen.*

il n'y avait plus ainsi moyen d'expliquer le rôle si important joué par les Thaï Noi dans la formation du peuple siamois. La solution historique que nous proposons n'entame d'ailleurs guère le prestige de ce héros national, car si Phra-Rama-Thibodi, premier souverain reconnu du royaume de Siam, fut un Thaï Noi descendant direct de Mang-Raï et par les rois du Lan Na et de Lao Chong, de l'illustre aieul Lava-Chakri, il pouvait aussi se prévaloir par ses alliances de famille, d'une parenté peut être aussi directe avec Rama-Khomheng, le glorieux litérateur des Thaï Yai.

LE ROYAUME DE CHAMPA

PAR

GEORGES MASPERO,
Administrateur des Services Civils de l'Indo-Chine. Correspondant-Délégué de l'Ecole Française d'Extrême Orient.

INTRODUCTION.

Le Champa, conquis entièrement par les Annamites, a depuis longtemps disparu du nombre des nations; et les derniers Chams, disséminés au Cambodge et dans le Sud-Annam, sans lien entre eux, ont perdu le souvenir de leur grandeur passée. Leur chronique même n'est plus qu'une sorte de tableau chronologique apocryphe qui fait remonter à Allah la souche de leurs rois; et la légende y tient plus de place que la réalité [1]).

Leurs ancêtres, heureusement, ont pris soin de graver sur la pierre le témoignage de leurs victoires comme de leurs défaites; et les peuples avec lesquels ils ont entretenu des relations diplomatiques ou des luttes séculaires ont soigneusement noté sur leurs inscriptions ou dans leurs annales les ambassades qu'ils échangèrent et les guerres qu'ils soutinrent.

---

1) Cf. Aymonier. *Légendes Historiques des Chams. Excursions et Reconnaissances*, Saigon. Imprimerie coloniale. XIV. Une d'entre elles [p. 153] place en tête des rois ayant eu Çrī Banöy pour capitale le Seigneur [Pô] Ovlah [Allah] qui règna de 1000 à 1036 AD. Or nous savons que, durant ces années, le trône du Champa fut occupé par quatre rois de la VIIIe dynastie: Yaṅ Pu Ku Vijaya, Harivarman II, Parameçvaravarman II et Vikrāntavarman V. On voit dès lors la créance qu'il convient de leur accorder.

L'étude de l'Histoire Chame [1]), négligeant les traditions et chroniques conservées aujourd'hui par les derniers survivants de cette nation, oblige dès lors au dépouillement de deux sortes de documents bien distincts:

I. *les inscriptions laissées par les anciens Chams*

II. *les relations que nous fournissent les peuples étrangers.*

I. Inscriptions Chames.

C'est à Mr. Aymonier qu'appartient l'honneur d'avoir, le premier, attiré sur elles l'attention du monde savant. Chargé, en 1885, d'une mission dans le Sud-Annam [2]) il y recueillit un certain nombre d'inscriptions dont les estampages furent adressés à la Bibliothèque Nationale et à la Société Asiatique.

On y reconnut immédiatement l'emploi de deux langues: le cham et le sanscrit. M. Aymonier s'attacha au dépouillement de celles qui étaient rédigées en cham, et publia un premier essai de traduction de l'une d'elles [3]). L'étude qu'il dut entreprendre pour continuer son travail l'amenait à publier, en 1889, une «*Grammaire de la langue Chame*» [4]); enfin, en 1891, il donnait dans le Journal Asiatique une «*Première Etude sur les Inscriptions Tchames*» [5]), faite au point de vue philologique et historique.

Les inscriptions rédigées en sanscrit étaient l'objet d'une étude parallèle. M. Abel Bergaigne en effectuait un dépouillement minu-

---

1) J'entends ici l'étude de la période qui s'étend des origines à 1470, année qui marque la chute réelle du Royaume Cham.

2) Sur cette mission. cf. AYMONIER. *Notes sur l'Annam. Excursions et Reconnaissances.* Saigon. Imprimerie Coloniale 1885 I *Le Bình-Thuận.* 1886 II *Le Khanh-Hòa.*

3) *Excursions et Reconnaissances.* Saigon. Imprimerie Coloniale. X. 167; il y donnait le fac-similé et une transcription de l'inscription.

4) *Excursions et Reconnaissances* ibid. XIV 1889. Il la fit suivre, en manière d'exercice, d'une traduction des «*Légendes Historiques des Chams*» dont il donnait fac-similé et transcription.

5) Je désigne cet ouvrage sous l'abréviation AYMONIER.

tieux [1]) qui lui fournissait la matière d'un premier essai historique: «*L'ancien Royaume de Campa dans l'Indo-Chine d'après les Inscriptions*» [2]). Il en achevait en même temps la traduction qui parut, après sa mort, par les soins de MM. Barth et Sylvain Lévi, sous le titre «*Inscriptions Sanscrites de Champa*» [3]).

La fondation de l'Ecole Française d'Extrême Orient valut à cette étude un nouvel essor. Son fondateur et directeur M. L. Finot commença par publier dans le premier numéro de son Bulletin [4]), à la suite d'un article sur «*La Religion des Chams d'après les Monuments*» [5]) un «*Inventaire sommaire des Monuments Chams de l'Annam* [6]) et fit dresser par Mr. L. de Lajonquière un «*Atlas Archéologique de l'Indo-Chine*» dont deux planches étaient consacrées aux Ruines chames. [7]) Il reprenait en même temps les recherches interrompues depuis le départ de M. Aymonier. [8]) Dans le Quảng-Nam, M. Parmentier, Architecte de l'Ecole Française, assisté de M. Carpeaux, mettait à jour les ruines de Đông-du'o'ng et y découvrait deux inscriptions [9]) dont L. Finot donna aussitôt

---

1) Cf. A. Bergaigne. *Quelques Indications générales sur le contenu des Inscriptions de Champa.* Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. 1885. 356, 357. et même recueil 1887. 305.

2) *Journal Asiatique.* Janvier 1888. 5, 105. C'est l'ouvrage que je mentionne aux références sous l'abréviation Bergaigne.

3) Publiées dans les *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothéque Nationale.* XXVII, 1re partie, 2e fascicule. Paris. Imprimerie Nationale. 1889. Je désigne par la suite cet ouvrage sous l'abréviation C. II [Corpus II].

4) *Bulletin de l'Ecole Francaise d'Extréme Orient.* Hanoï. Schneider. Tome I, 1901. Tome II, 1902, etc. Ce recueil sera désigné ici sous l'abréviation *B. E. F. E. O.*

5) B. E. F. E. O. I, 12 ss.

6) ibid I, 27 ss.

7) Capitaine E. Lunet de Lajonquière. *Atlas Archéologique de l'Indo-Chine. Monuments du Champa et du Cambodge.* Publication de l'Ecole Française d'Extrême Orient. Paris. Leroux 1901.

8) M. Aymonier n'avait recueilli d'inscriptions que dans les provinces de Bình-Thuận, Khanh-Hoà, Phú-Yên et Bình-Định.

9) Les fouilles furent éxécutées de Septembre à Novembre 1908. Cf. Parmentier *Notes sur Les Fouilles du Sanctuaire de Đông-du'ong B. E. F. E. O.* III 80 ss. Ces

la transcription et la traduction dans ses *Notes d'Epigraphie* [1])».

A Mĩ-So'n [2]), où Mr Paris, un colon, avait signalé, dès 1897 ou 1899, un groupe de temples comprenant plus de soixante édifices, Finot et de Lajonquière, en 1899, puis Parmentier et Carpeaux, en 1902, effectuèrent une première série de reconnaissances. En 1903, enfin, les deux derniers y exécutèrent, en collaboration, une campagne de fouilles qui dura onze mois et permit de déblayer entièrement tous les monuments. M. Parmentier, qui avait déjà publié une étude sur les «*Caractères généraux de l'Architecture Chame*» [3]) donna le résultat de ses recherches et une savante description des temples mis à jour dans un article intitulé. «*Les monuments du Cirque de Mĩ-So'n*» [4]) que Finot fit suivre de la transcription et traduction de toutes les inscriptions trouvées dans ce sanctuaire en même temps que d'une liste des rois du Champa de Çrī Mara à Jaya Siṅhavarman, prince Harijit [5]). Un nouvel inventaire des in-

ruines «sont situées à 45 Kilomètres environ au S. de Tourane et à 20 Kilomètres S. O. «de Mĩ-S'on, au milieu d'une plaine cultivée...» FINOT IV. 83.

1) L. FINOT a publié sous ce titre, dans B. E. F. E. O, toute une série des transcriptions et traductions d'inscriptions Khmères et Chames. Voici celles qui se rapportent au Champa: I. *Deux Nouvelles Inscriptions de Bhadravarman I roi de Champa.* B. E F. E. O. II. 185 ss. — III *Stèle de Çambhuvarman à Mĩ-So'n* ibid. III. 206 ss. — V. *Pāṇḍuraṅga.* ibid. III. 630 ss. — VI. *Inscriptions du Quảng-Nam.* IV. 83 ss. — X *Le Rasung Batau de Ban Metruot.* ibid. IV. 672 — XI *Les Inscriptions du Cirque de Mĩ-So'n.* ibid IV. 897 ss. — XII *Nouvelles Inscriptions de Pō Klauṅ Garai.* ibid. IX 205 ss. Ces *Notes Epigraphiques* sont désignées par la suite sous l'abréviation FINOT II, FINOT III, FINOT IV, FINOT XI, le chiffre romain représentant le tome du B. E. F. E. O. où elles out paru.

2) «Le cirque de Mĩ-So'n 美山 situé à 33 Kilomètres S. S. E. à vol d'oiseau «des sanctuaires de Đông-du'o'ng, est une vallée à peu près circulaire de 1500 à 1800 «mètres de diamètre, renfermée entre les contreforts du Đêo-lé et une double chaîne de «mamelons parallèle à l'épine de hautes collines qui a pour sommets principaux le Hòn-«Chúa et le Rang-meo... Le cirque de Mĩ-So'n a tous les caractères d'un ancien lac...» PARMENTIER, *Les monuments du Cirque de Mĩ-So'n.* IV. 3.

3) B. E. F. E. O. I. 245 ss.

4) B. E. F. E. O. IV, 805 ss. M. Parmentier avait été nommé, entre temps, Chef du Service Archéologique de l'Ecole Française d'Extrême Orient.

5) L. FINOT. *Notes Epigraphiques XI. Les Inscriptions du Cirque de Mĩ-So'n* B. E. F. E. O. IV. 897 ss.

scriptions chames était dès lors devenu nécessaire: M. Georges Coedès se chargea de ce travail qu'il publia en 1908 dans le Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême Orient. [1])

Aucune découverte importante n'a été faite depuis lors. [2])

II. Documents étrangers.

Les documents étrangers qui nous fournissent des données sur l'Histoire du Champa sont très nombreux; nous les devons en premier lieu aux Chinois, puis aux Khmèrs et aux Annamites, quelques uns à Java, d'autres enfin, en très petit nombre, à des voyageurs venus d'Europe [3]).

A. *Documents Chinois.*

C'est d'eux que nous tenons les plus anciens renseignements sur le Champa. Pendant plus de dix siècles en effet, du règne de

---

1) Georges Coedès. *Inventaire des Inscriptions du Champa et du Cambodge.* B. E. F. E. O. VIII 37 ss. Les caractéristiques des inscriptions Chames ou Khmères énumérées ici sont empruntées à cet Inventaire: je les fournis toujours dans le même ordre: Lieu d'origine, province, numéro de l'Inventaire Coedès, description, stance ou ligne à laquelle la citation est empruntée, langue, époque en ère çaka et ère chrétienne, bibliographie; par exemple la note qui se trouve ainsi rédigée: Đông-du'o'ng, Quảng-Nam, 66. Stèle Ax Skt. 797ç = 875 AD. Finot IV 84. signifie que l'Inscription citée a été relevée à Đông-d'u'ong, dans le Quảng-Nam, qu'elle est cotée 66 à l'Inventaire Cœdès et gravée sur une stèle, que la citation est empruntée à la face A. stance X, que la langue en laquelle elle est rédigée est le sancrit, la date de la rédaction 797 de l'ère çaka qui correspond à l'année 875 de notre ère, que la traduction, enfin, en a été publiée par Finot dans ses *Notes Epigraphiques*, au Tome IV, page 105 du *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême Orient.* Lorsque je cite la même inscription à plusieurs reprises, je me borne à donner ces indications une première fois; je n'indique plus ensuite que le nom du lieu d'origine, le numéro d'inventaire, et la stance ou ligne d'où est tirée la citation; ainsi, pour l'exemple plus haut, je n'écris, à seconde référence, que Đông-du'o'ng, 66, Ax; ce qui signifie: citation empruntée à la face A, stance X, de l'inscription trouvée à Đông-du'o'ng et cotée 66 sur l'Inventaire Cœdès.

2) Finot a donné dans B. E. F. E. O. IX 205. ss. *Notes d'Epigraphie* XII, la transcription et la traduction de deux »*Nouvelles Inscriptions de Pô Klaun Garai.*"

3) Les indications fournies par les documents Javanais et Européens sont, jusqu'en 1479, très rares; j'indiquerai ceux-ci à mesure qu'ils se présenteront.

Wou-Ti[1]) des Han au début de la dynastie des Song, le pays que nous appelons Tonkin fut, presque sans interruption [2]), sous la domination de la Chine qui se trouvait ainsi posséder frontière commune avec le Champa; ils furent, de ce fait, en lutte constante pendant toute cette période. Lorsque l'empire du Đại Việt [3]) fut constitué, ces relations entre les rois Chams et les Empereurs de Chine devinrent moins suivies mais ne cessèrent jamais complètement; et c'est ce qui explique la richesse des renseignements que nous puisons dans les textes Chinois.

Quelques uns ont déjà été utilisés. De Guignes, dans son «*Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mongols et des autres Tartares occidentaux, avant et depuis J. C. jusqu'à présent* [4]), donne au livre III, ch. XVII, la liste de quelques rois du «Royaume de Tchen-Tching ou de Cochinchine» [5]) et, au ch. XIX celle des Souverains du «Royaume de Lin-Ye» qu'il prend d'ailleurs pour le Siam [6]). A la fin du XVIIIe siècle, le Père Gaubil «extrayait des livres chinois» une «*Notice Historique sur la Cochinchine*» qui fut publiée dans «*l'Histoire générale de la Chine*» par de Mailla [7]).

Enfin M. Pelliot, à la suite d'une longue étude très documentée sur *Deux Itinéraires de Kia-Tan* [8]), a établi une «*Liste*

---

1) Hiao Wou Ti 孝武帝, de la dynastie des Han 漢, règna de 140 à 86 AD. Il est le premier, semble-t-il, qui ait soumis à la domination chinoise les régions que nous appelons aujourd'hui Tonkin.

2) C'est en 967 AD. que le premier Empereur de la dynastie des Đinh 丁 proclama définitivement l'indépendance du pays que les Chinois dénommaient Kiao-Tchi et qui est appelé aujourd'hui Tonkin. Déjà, quelques années auparavant, le Kiao-Tchi avait, une première fois, secoué la domination chinoise. cf. infra

3) Đại Việt 大越. Le Tonkin actuel.

4) Paris. Chez Desaint et Saillant 1756—58, 5 volumes en 4 Tomes.

5) Tome I. 1ère partie. 172—73. «*Cochinchine*» désignait alors la région d'Indochine que nous appelons aujourd'hui *Annam*.

6) ibid. p. 175—177.

7) Paris. chez Ph. D. Pierres et Clousier. 1783. Cette Notice se trouve dans le Tome XII, de la page 1 à 18 des »*Mémoires pour servir d'éclaircissement à l'Histoire Générale de la Chine*".

8) P. Pelliot. *Deux Itinéraires de Chine en Inde à la fin du VIIIe siècle*. B.E F.E.O. IV. 121—403. C'est l'ouvrage désigné ici sous l'abréviation *Deux Itinéraires*.

provisoire des Rois Chams nommés par les Chinois jusqu'au milieu du VIIIe siècle [1])."

Mais ce ne sont que dépouillements sommaires, forcément superficiels. Il fallait rechercher tous les textes Chinois ayant trait au Champa ou en parlant incidemment, et les traduire tous sans en excepter un seul: c'est à quoi je me suis attaché et voici la liste des documents que j'ai pu consulter.

I. *Histoires Canoniques.*

Titre		Auteur ou compilateur.	Année de la rédaction, AD. ou époque où vivait l'auteur.
en Chinois	en transcription [2])		
後漢書	Heou Han Chou.	Fan Ye.	445 après J. C.
三國志	San Kouo Tche.	Tch'en Cheou.	233—297.
晉書	Tsin Chou.	Fan Hiuan Ling.	578—648.
宋書	Song Chou.	Chen Yo.	441—513.
南齊書	Nan ts'i Chou.	Siao Tseu-hien.	489—537.
梁書	Leang Chou.	Yao Sseu-lien.	1ère moitié du VIIe s.
隋書	Souei Chou.	Wei Tcheng	581—643.
南史	Nan Che.	Li Yen Cheou.	VIIe siècle.
舊唐書	Kieou T'ang Chou.	Lieou Hiu et autres.	897—946.
新唐書	Sin T'ang Chou.	Ngeou-Yang Sieou et Song k'i.	1.060
五代史	Wou Tai Che.	Sie Kiu Tcheng.	974.
新五代史	Sin Wou Tai Che.	Ngeou Yang Sieou.	1007—1072.
宋史	Song Che.	T'o-t'o.	1313—1355.
元史	Yuan Che.	Song Lien et autres.	1310—1381.
明史	Ming Che.	Tchang T'ing Yu et autres.	1742.

1) B.E.F.E.O. IV. 384.

2) Je me suis servi de la transcription adoptée par l'Ecole Française d'Extrême Orient. [B. E. F. E. O. II. 182]; mais ne lisant moi-même les caractères chinois qu'avec la prononciation sino-annamite employée en Indo-Chine, j'ai dû commettre, en employant cette transcription, bien des erreurs dont je tiens à m'excuser par avance.

II. *Ouvrages divers.*

Titre		Auteur ou compilateur.	Année de la rédaction, AD. ou époque où vivait l'auteur.
en Chinois	en transcription		
水經注	Chouei King Tchou	Li Tao-yuan	527 après J.C.
册府元龜	Ts'o Fou Yuan Kouei [1])	Wang K'in-jo, Yang Yi, etc.	1013.
唐會要	T'ang Houei Yao [1])	Wang P'ou	922—982.
五代會要	Wou Tai Houei Yao [1])	Wang P'ou	922—982.
嶺外代答	Ling Wai Tai Ta [2])	Tcheou K'iu-Fei	1178.
嶺表錄異	Ling Piao Lou Yi [3])	Lieou Siun	vers 900.
諸蕃志	Tchou Fan Tche [4])	Tchao Jou-koua	milieu XIIIe s.
文獻通考	Wen Hien T'ong K'ao [5])	Ma Touan-lin	vers 1300.

1) N'ayant pu me procurer ces volumes, je dois à Monsieur Maitre, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême Orient, la copie des passages ayant trait au Champa.

2) Edition comprise dans le Tche-pou tsou Tchai Ts'ong Chou 矢不足齊叢書, 17e collection 第十七集, pen 2, composé dans le milieu de la période K'ien long 乾隆.

3) Edition du Wou Ying tien 武英殿; préface des éditeurs datée de 1754.

4) N'ayant pu me procurer l'ouvrage de Tchao Jou-koua, je me suis servi du texte publié par Friedrich Hirth à la suite de son article *Aus der Ethnographie des Tchau Ju-kua* dans «Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Classe der K. Akademie der Wissenschaften zu München". München, Verlag der K. Akademie. 1898 III 487—508 12.

5) Le Marquis d'Hervey de St. Denis en a publié, à Genève, en 1883, une traduction partielle sous le titre *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*. 2e p. *Méridionaux*; je la désigne sous l'abréviation: *Méridionaux*.

6) Je dois les noms des auteurs et compilateurs et les années de rédaction à l'obligeance de M. P. Pelliot.

B. *Documents Annamites.*

Le Đại Việt succèdant à la Chine sur la frontière du Champa continua ses luttes contre ce royaume. Battu quelquefois, il fut plus souvent vainqueur et conquit successivement, en commençant par le Nord, chacune des provinces Chames. En 1470, enfin, ses troupes entraient définitivement à Vijaya la capitale et occupaient en maître le pays, ne laissant plus aux rois chams qu'une dernière province le Bình-Thuận, où ils continuèrent de conserver, quelques siècles encore, une ombre de pouvoir. Ces luttes et guerres sont exposées tout au long dans les textes Annamites et leur lecture permet de reconstituer à peu près certainement l'Histoire du Champa en sa dernière période. Ils n'avaient point été consultés cependant, et si Bouillevaux[1]), Launay[2]), Legrand de la Liraye[3]), Luro[4]) P. Tru'o'ng Vinh ky [5]) ont, dans leur histoire, parlé des guerres du peuple Annamite avec les Chams, ils l'ont fait incidemment et de façon très superficielle sans chercher à dégager l'Histoire du Champa lui-même. J'ai donc examiné tous les textes Annamites dont j'ai pu avoir connaissance et en ai extrait tout ce qui concernait les Chams. Voici la liste des ouvrages consultés:

---

1) Abbé Bouillevaux. *L'Annam et le Cambodge.* Paris. Victor Palmé. 1874.

2) Abbé Adr. Launay. *Histoire ancienne et moderne de l'Annam, Tonkin et Cochinchine, depuis l'an* 2700 *avant l'ère chrétienne jusqu'à nos jours.* Paris. Challamel 1884.

3) Legrand de la Liraye. *Notices Historiques sur la Nation Annamite.* Saigon 1866.

4) Luro. *Le Pays d'Annam.* Paris, Leroux 1878.

5) P. J. B. Tru'o'ng Vinh ky. *Cours d'Histoire Annamite à l'usage des Ecoles de la Basse Cochinchine.* 2 vol. Saigon 1875.

Titre			Auteur ou compilateur	Années de la rédaction ou époque où vivait l'auteur A.D.	Numé de l'Invent Cadiè Pelliot
en Annamite	en transcription[1])	en Français			
安南志畧	An-nam chí lu'ọ'c	Mémoires sur l'Annam.[3])	Lê Tắc 黎崱	vers 1285	54.
越史畧	Việt sử' lu'ọ'c	Abrégé de l'Histoire du Việt.	sans nom d'auteur.	Composé sous le règne de Trần Phế đế 1377—1388.	141
大越史記	Đại Việt sử' Kí	Annales du grand Việt.	cf. Inventaire Cadière Pelliot p. 626.	vers 1430.	37.
大越史記全書	Đại Việt sử' Kí toàn tho'	Livre complet des Annales du grand Việt.	Phạm công Trí 范公著	1665.	38—3
欽定越史綱鑑通目	Khâm định Việt sử' thông giám cang mục	Texte et explications formant le Miroir complet de l'Histoire d'Annam établis par ordre impérial.[4])		Composé sous le règne de Tự' đú'c. 1856-1884.	94.
西南邊塞錄	Tây nam biên tắc lục		?	?	12'
皇越地輿志	Hoàng Việt Địa du' Ch'í	Traité de Géographie du Việt.	»	vers 1833?	113

1) Les signes diacritiques employés pour la transcription dite *quốc-ugữ'* 國語 de l'annamite sont spéciaux et très nombreux, et les Imprimeries d'Europe en sont fort peu munies; je demande donc la plus grande indulgence en ce qui concerne l'accentuation de cette transcription; et ce, d'autant que mon prochain départ pour l'Extrême-Orient m'empêchera de procéder moi-même à la correction des épreuves.

2) L. Cadière et P. Pelliot. *Première Etude sur les Sources Annamites de l'Histoire d'Annam* B. E. F. E. O. IV 617 ss.

3) Traduit par Sainson, sous le titre, *Ngan nan tche luo, Mémoires sur l'Annam* Je cite l'ouvrage sous l'abréviation *Sainson.*

4) Toute la partie Tiền biên 前編 a été traduite par A, DesMichels. Paris, Le-

C. *Documents Khmèrs.*

Le Cambodge, voisin méridional du Champa, l'a souvent envahi et l'a même, pendant quelques années, soumis à sa domination. Aussi bien les Inscriptions Khmères font-elles, à plusieurs reprises, mention de relations diplomatiques ou de guerres avec les Chams [1]).

Le dépouillement de ces *Textes étrangers* m'a fourni une multitude de documents intéressants; j'ai tâché, en les coordonnant avec ceux que nous fournissent les *Inscriptions chames*, d'en composer une Histoire du Royaume Cham [2]), de dire ce que fut son peuple, sa religion, son administration, ses lois, ses coutumes et son art. L'œuvre n'a point toujours été facile; il demeure, malgrè tout, bien des points obscurs et des sujets de controverse; au moins me suis-je attaché à n'en céler aucun, à les dégager plutôt et fournir tous éléments de discussion à qui voudrait y contredire ou poursuivre de nouvelles recherches.

Je ne veux point terminer cette introduction sans adresser l'expression de toute ma reconnaissance à ceux qui ont bien voulu m'aider de leurs conseils ou de leurs connaissances. Le travail, aux colonies, dans un poste isolé, ne va pas sans difficulté; si complète que soit une bibliothèque privée, elle ne peut tout comprendre et

---

roux, sous le titre *Annales Impériales de l'Annam*. C'est l'ouvrage que je cite sous l'abréviation: *Des Michels*.

1) Sur l'Histoire de l'Epigraphie Khmère, Cf. Georges MASPERO. *Empire Khmèr*. 3 ss. Sur les Inscriptions Khmères, cf. AYMONIER. *Le Cambodge*. 3 volumes. Paris. Leroux 1904. J'ai adopté, pour les Inscriptions Khmères, le Numéro *d'Inventaire* de CŒDÈS. op. laud, et énuméré les caractéristiques dans le mêne ordre que pour les Inscriptions chames, supra p. 177.

2) En 1893, à l'occasion du neuvième congrès des Orientalistes, AYMONIER avait, en quelques pages, esquissé les grandes lignes de cette histoire, en se servant des matériaux alors connus; cf. AYMONIER. *The History of Tchampa* [*the Ajamba of Marco-Polo now Annam and Cochinchina*] publication of the Ninth International Congress of Orientalists; publishing department: Oriental University Institute Working, 1893.

j'ai dû, bien souvent, demander à plusieurs des recherches, aussi longues que fastidieuses, dans des bibliothèques où je ne pouvais puiser moi-même; j'ai toujours trouvé le meilleur acceuil auprès de ceux à qui je me suis adressé. Je présente donc mes plus sincères remercîments à M.M. Finot, Maitre et Pelliot, à mon frère Henri Maspero, qui m'a complaisamment aidé dans la traduction de certains textes chinois obscurs, et plus particulièrement à M.M. Cordier et Chavannes qui ont bien voulu m'ouvrir les colonnes du *T'oung Pao*.

Paris, 20 Décembre 1909. Georges Maspero.

Liste des abréviations employées dans cet ouvrage.

B. E. F. E. O. II, B. E. F. E. O. III etc. = Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême Orient suivi du numéro du tome.

C. II = Inscriptions sanscrites de Campa et du Cambodge, t. II. cf. supra.

Aymonier = Première étude sur les inscriptions Tchames. cf. supra.

Bergaigne = L'Ancien royaume de Campa dans l'Indo-Chine d'après les Inscriptions. cf. supra.

Des Michels = Traduction de la partie Tiền biên des Annales Impériales de l'Annam: Khâm định Việt sử' thông giám cang mục. cf. supra.

Deux Itinéraires = P. Pelliot. Deux Itinéraires de Kia-Tan. cf. supra.

Finot II, Finot III etc. = Notes d'Epigraphie. cf. supra.

Méridionaux = Hervey de Saint Denys. Traduction de la 2e partie de l'Ethnographie des peuples étrangers. cf. supra.

Sainson = Traduction de l'An nam Chí lu'ợ'c, Ngan nan tche Luo. Mémoires sur l'Annam.

An. = An nam chí lu'ợ'c, pour ces ouvrages annamites cf. le tableau p. 122.

Vsl = Việt sử' lu'ợ'c.

Sk et Sk ng = Đại Việt sử' Kí, partie principale et partie Ngoại Kí.

Tt et Tt ng = Đại Việt sử' Kí toàn tho' partie principale et partie Ngoại Kí.

Cm et Cm tb = Khâm định Việt sử' thông giám cang mục, partie principale et partie Tiền biên.

Hv = Hoàng Việt Địa du' Chí.

NÉCROLOGIE.

Lodovico NOCENTINI.

M. Nocentini dont la santé était chancelante depuis quelques années, est mort le 5 janvier 1910; né à Florence le 10 octobre 1849, il étudia de 1866 à 1872 sous la direction d'Antelmo Severini les langues d'Extrême Orient à l'*Istituto di Studi Superiori*. Interprète de la Légation d'Italie à Peking de 1883 à 1890, il fut ensuite placé à la tête de l'ancien Collége des Chinois, aujourd'hui Institut oriental, de Naples, d'où il fut transféré le 1er décembre 1898 à la chaire de langue et de littérature d'Extrême Orient à l'Université de Rome. En 1902, il était délégué au Congrès des Orientalistes de Hanoi par le Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce pendant que le Comte F. L. Pullé représentait le Ministère de l'Instruction publique. Nocentini y présenta une traduction française par le Dr. Mario Carli de la relation bien connue du jésuite italien Baldinotti, de Pistoia, missionnaire au Tongking en 1626, mort à Macao en 1631 [1]).

Nocentini a traduit le *Saint Edit* de K'anghi [2]), donné ses impressions de voyage [3]), imprimé un certain nombre de mémoires [4]), particulièrement sur la Corée [5]), et plusieurs articles politiques [6]), mais il n'a attaché son nom à aucune grande publication. H. C.

---

1) La relation sur le Tonkin du P. Baldinotti. (*Premier Congrès Int. des Etudes d'Extrême-Orient*, Hanoi (1902), pp. 29—30).

2) Il Santo Editto di K'aŭ-hi e l'amplificazione di Yuŭ-ceŭ tradotte con note filologiche da Lodovico Nocentini. Firenze. Coi tipi dei Successori Le Monnier, 1880, gr. in-8, pp. xix—76.

— — —, versione mancese riprodotta a cura di Lodovico Nocentini. Firenze, succ. Le Monnier, 1883, gr. in-8, pp. 147 + 1 f. n. c.

Fait partie des *Pubbl. d. R. Istituto di Studi Superiori pratici.*

3) Nell' Asia Orientale. Impressioni e Note di Viaggio. Firenze, Successori Le Monnier, 1894, in-8, pp. 312 + 1 f. n. ch. p. l. tab.

4) Gli annali della dinastia giapponese. (*Bollet. ital. degli Studi Orientali*, N. S., pp. 414—423, Firenze, 1877—82).

— La Ribellione di Mascado e di Sumi-tomo, brana di Storia giapponese. Firenze, 1878, gr. in-8, pp. 28 et 41.

Texte chinois; caractères kata-kana; traduction italienne.
Pubb. d. R. Istituto di Studi Superiori.

— La donna cinese di Lodovico Nocentini. Estratto della *Rassegna Nazionale*, 1879. Firenze, 1879, br. in-8, pp. 19.

— Il primo sinologo P. Matteo Ricci. (*Atti del IV Cong. int. degli Orient.*, 1881, II, pp. 273—280).

— Sinology in Italy. (*Journal China Branch Royal Asiat. Soc.*, N. S., xx, 1885, Art. VII, pp. 155—162).

— Il Tonchino: le sue lotte e il suo avvenire, 1890.

— Notizie geografiche e commerciale del Tonchino e dei nuovi mercati cinesi, 1890,

— La scoperta dell' America, attribuita ai Cinesi. Relazione di Lodovico Nocentini. br. in-8, pp. 12.

Estratto dagli *Atti del primo Congresso Geografico italiano,* Genova, 1892. — Genova, Tip. Sordi-muti.

— Le Antiche Relazioni della Cina. (*L'Oriente,* I, N. 1, 1 Gennaio 1894, pp. 3—12).

— Anedotti Cinesi (*L'Oriente,* II).

— Gli Europei nella Cina (*Ibid*).

— Lo spirito di associazione fra i Cinesi. (*Nuova Antologia,* 16 Nov, 1895).

— L'Isola Formosa. Nota. (*Mem. Soc. Geog. Ital.,* V, 1895, pp. 226—234).

— La città di Succèu e la sua industria serica, 1898.

— Confucio e la Decadenza Cinese — Prolusione al corso di lingue e letterature dell' Estremo Oriente letta l'11 Gennaio 1899 nelle R. Università di Roma. — Roma, Casa Editrice Italiana, 1899, br. in-8, pp. 25.

— Nato-ridendo: Novella trad. dal Cinese. (*Gio. Soc. Asiat. Ital.,* III, pp. 149—153).

5) Names of the Sovereigns of the old Corean States, and chronological Table of the present Dynasty. Compiled by Ludovico Nocentini, (*Journ. C. B. R. A. S.,* XXII, N. S., 1887, pp. 90—99).

— Port Hamilton e Quelpart. Memoria del Sig. Lodovico Nocentini. (*Bol Soc. geog. italiana,* Serie II, Vol. XII, Maggio 1887, pp. 389—398).

— Lodovico Nocentini. — Leggende e Racconti popolari della Corea. (*Nuova Antologia,* LVI, 15 Mars 1895, pp. 328—349).

— Materiali per la storia degli antichi stati coreani. Nota del Prof. L. Nocentini. *Rendiconti della R. Ac. dei Lincei,* Ser. V, Vol. V, 1896, pp. 12—36).

— Materiali per la geografia della Corea. Nota del Prof. L. Nocentini. (*Ibid.,* pp. 111—138).

— Notizie generali della Corea. Nota del prof. L. Nocentini. (*Ibid*, pp. 234—249).

— Nomi di Sovrani degli antichi Stati Coreani e Tavola Cronologica delle dinastie Sil-la, Ko-ku-ri, Päik-ce posteriore, Ko-ri e della regnante Cio-sen. (*Giornale Soc. Asiat. Ital.,* Vol. XI, pp. 115—140).

Tirage à part, br. in-8.

— Nomi geografici Coreani — Lodovico Nocentini, in-8.

Est. dal *Giornale della Società Asiatica Italiana,* Vol XII, pp. 87 à 157.

— L. Nocentini. — Prodotti Coreani, in-8, pp 70.

Estratto dal *Giornale della Società Asiatica Italiana.* — Vol. XIII. — Firenze, Soc. Tip. Fiorentina. — 1900.

— P'ien-Iang. (*Giorn Soc. Asiat. Ital.,* Vol. XIV, pp. 217—240).

Tirage à part, in-8, pp. 24.

— Brano di Storia Cinese e Coreana. Nota di L. Nocentini, presentata dal Segretario. (*Rendiconti R. Accad. dei Lincei Cl. Sc. Mor.,* XI, 1902, pp. 537—551).

6) Delle consequenze che possono aspettarsi dai recenti avvenimenti politici che si sono svolti nell' estremo oriente per gli interessi dell' Europa e specialmente dell' Italia. (*Atti del 2° Congresso Geografico Italiano,* 1895).

— Fatti antichi ogni giorno ricordati. Tradotti dal cinese. (*Giornale della Società Asiatica Italiana,* IX, 1895—1896).

— Favole cinesi. (*Ibid*).

— La situazione presenta nell' Asia Orientale. (*Nuova Antologia,* 1er Août 1896).

— Gli interessi italiani nella Cina. (*Rivista geografica italiana,* Déc. 1896).

— La Spagna e le Filippine, 1898.

— La Francia e i nostri Missionari in Cina. (*Nuova Antologia,* CLXV, 1899, pp. 489—503).

— L'Europa nell' Estremo Oriente e gli Interessi dell' Italia in Cina. Milano, U. Hoepli, 1904, in-8, pp. 312.

Enrico Hillyer GIGLIOLI.

Giglioli, mort le 16 décembre 1909 à Florence où il était Directeur du Muséum d'Histoire naturelle, était le fils d'un réfugié italien et naquit à Londres le 13 juin 1845. Il fut attaché en qualité de zoologiste à la mission spéciale de la corvette à vapeur *Magenta* autour du monde, au cours de laquelle son commandant Vittorio Arminjon signa le premier traité italien avec la Chine le 26 octobre, 1866. Giglioli a laissé une relation de ce voyage[1]) qui lui a fourni les éléments de divers travaux scientfiques[2]). H. C.

Pierre HOANG 黃伯祿 *Houang Pe-lou* (斐默 *Fei mei*).

Né en 1830 à Hai men 海門, le Père Houang appartenait au clergé séculier de la Mission du Kiang nan; il a donné un grand nombre d'ouvrages estimés publiés à l'imprimerie de T'ou-sé-wé;[3]) tout récemment, il envoyait à Mr. E. H. Parker, une traduction du fameux bol du Kensington Museum[4]). (Cf. *T. P.*, Oct. 1909) Sa *Concordance des Chronologies néoméniques chinoise et européenne* annoncée depuis longtemps est à l'impression. Il avait aussi en préparation, *les Eclipses de lune et de soleil, d'aprés les livres chinois.* Le P. Houang s'est éteint doucement le 8 octobre 1909. H. C.

---

1) Viaggio intorno al Globo della R. Pirocorvetta italiana *Magenta* negli anni 1865—66—67—68 sotto il commando del Capitano di Fregata V. F. Arminjon. — Relatione descrittiva e scientifica... dal Dottore Enrico Hillyer Giglioli.... Con una Introduzione Etnologica di Paolo Mantegazza. Milanese, in-4, pp. XXXVIII—1031.

2) L'Età della Pietra nella Cina colla descrizione di alcuni esemplari nella mia collezione. Appunti di Enrico H. Giglioli. (*Arch. per l'Antropol. e la Etnol.*, Firenze, 1898 XXVIII, pp. 361—379).

3) 正教奉傳 *Tcheng kiao foung tchouan*, in-8, ff. 82, 1877, 1884 et 1890.
Collectio praecipuorum edictorum in favorem nostrae Religionis a Mandarinis praecipue ab anno 1846 ad 1890 publicatorum edita a P. Petro Hoang. (En Chinois).

— 集說詮眞 *Tsi chouo ts'iuen tchen*, 6 vol. in-8, ff. 579, 1880 et 1885.
Veritas collectis textibus demonstrata, auctore P. Petro Hoang Sacerdote ex Clero Missionis Nankinensis.
Auctor historiam idolorum ex paganis auctoribus depromptam exhibens, absurditatem cultus illorum demonstrat: dein exponit in appendice, 1° argumenta quae Dei existentiam probant; 2° historiam religionum Fo, Lao-tse et Litteratorum; 3° regulas quasdam critices historicae cum tabella chronologica. (En chinois).

— 聖女斐樂默納傳 *Cheng niu Fei-lo-me-natchouan*, in-8, ff. 35, 1881.
Vita Sanctae Philomenae Virginis et Martyris a P. Joanne Francisco Barelle S. J. gallice conscripta, et in linguam Sinicam versa a P. Petro Hoang. (En Chinois).

— 契劵彙式 *K'i k'iuen wei che*, in-8, ff. 94, 1882.

Formulaire de contrats à l'usage des procureurs de mission. (En chinois).

— 函牘舉隅 *Han tou kiu yu*, 10 vol., ff. 491, 1882.

Modèles de lettres officielles échangées entre les missionnaires et les mandarins. (En Chinois).

N'a pas été mis en vente.

— 正教奉褒 *Tcheng kiao foung pao*, 1883 et 1894, 2 vol. in-8 de ff. 162 et 167.

Documents publiés en l'honneur des missionnaires de différentes (dix) nations européennes qui sont venus en Chine de 1216 à 1826. (En Chinois).

— 詶眞辨妄 *Tch'eou tchen pien wang*, in-8, ff. 107, 1883 et 1890.

(Veritatis expositio et falsarum doctrinarum refutatio. (En Chinois).

— 中西歷日合璧 De Calendario Sinico et europaeo. — De Calendario Sinico variae notiones. — Calendarii sinici et europaei concordantia. — De Calendario ecclesiastico. — Auctore P. Petro Hoang sacerdote ex clero Missionis Nankinensis. Zi-ka-wei, ex typ. Missionis Catholicae, in orphanotrophio Tou-sè-wè, 1885, in-8, pp. 2 + 1 f.n.c. + pp. XXVI + pp. 111.

Suivi de:

— A. M. D. G. — Appendix de Calendario ecclesiastico Methodus ad inveniendam litteram dominicalem, epactam, et diem paschalem auctore P. Petro Hoang Sacerdote ex clero Missionis Nankinensis. Zi-ka-wei .... 1885, in-8, 3 ff. n. c. + pp. 55 + 3 ff. n. c.

— 中西歷日合璧 A Notice of the Chinese Calendar and a Concordance with the European Calendar by Peter Hoang Priest of the Nan-king Mission. Zi-ka-wei Printing Office of the Catholic Mission Tou-sè-wè Orphan Asylum. — 1885, in-8, pp. 101.

Cette trad. est du P. Charles de Bussy.

— 聖母院函稿 *Cheng mou yuen han kao*, in-8, ff. 106, 1886 et 1890.

Modèles de lettres à l'usage des vierges apostoliques. (En Chinois).

N'a pas été mis en vente.

— 聖年廣益總目 *Cheng nien kouang yi tsoung mou*, in-8, pp. 50, 1887.

Index nominum Sanctorum qui sunt in opere *Cheng-nien-kouang-yi*, vita Sanctorum totius anni. (En Chinois).

— *Variétés sinologiques* N° 11. — Notions techniques sur la Propriété en Chine avec un Choix d'Actes et de Documents officiels. — Chang-hai ... 1897, in-8, pp. II—200.

— *Variétés sinologiques* N° 14. — Le Mariage Chinois au point de vue légal. — Chang-hai ... 1898. in-8, pp. LIV—259 + 46 + 9 tableaux.

— De legali dominio practicae notiones, in—8, pp. 163, 1882.

Trad. en anglais par H. B. Morse, dans *Tenure of Land in China* (*Journ. China Br. R. Asiat. Soc.*, XXIII, N. S., N° 2, 1888, pp. 59—174).

— Appendix ad prœcedens opusculum, in-8, pp. 44, 1891.

— *Variétés sinologiques* N° 15. — Exposé du Commerce public du Sel. — Chang-hai ... 1898, in-8, pp. 15 et 13 cartes.

— *Variétés sinologiques* N°. 21. — Mélanges sur l'Administration. Chang-hai, Imp. de la Mission catholique, Orphelinat de T'ou-sè-wè, 1902, in-8, pp. II—233.

— Tableaux des titres et des appellations de l'Empereur, des Membres de sa famille et des mandarins. — Extraits du N° 21 des *Variétés sinologiques*. Ibid., 1902, in-8, pp. 55.

— Tableau chronologique de la dynastie chinoise *Ta-Ts'ing* 大清. Par le Père P. Hoang, mis en français par le P. Jérôme Tobar, S. J. (*Journ. China Br R. As. Soc.*, XXXIII, N° 2, 1899—1900, pp. 102–152).

Préparé pour le *Manuel chronologique* des PP. H. Havret et G. Chambeau.

4) The Ancient Chinese Bowl in the South Kensington Museum. Latin translation by the Rev. Hoang Pêh-luh (*i. e.*, Père Pierre Hoang), after the decipherment into modern script of the Metropolitan Graduate and School Superintendent T'ang Wei-chi. Reprinted from the *Asiatic Quarterly Review*, October 1909, in-8, pp. 7.

BULLETIN CRITIQUE.

Historic Shanghai by C. A. Montalto de Jesus. — Shanghai, The Shanghai Mercury, 1909, in-8, pp. xxviii—257 + 3 ff. n. ch. index, ill. et plan.

La littérature historique relative à la ville de Chang-hai commence à former une petite bibliothèque. En ce qui concerne la ville indigène, des extraits ont été faits du 上海縣志 par C. Shaw (*Chinese Repository*, XVIII, pp. 18 seq.), par W. H. Medhurst, No. 4 de *The Chinese Miscellany*, par C. Schmidt (*Journal of the North China Branch of the Royal Asiatic Soc.*, No. VIII, pp. 31/43); du 大清一統志 dans le *Chinese and Japanese Repository*, Dec. 12, 1864,—July 1, 1865, etc.; pour les concessions étrangères, nous avons des travaux de Bridgman et de Medhurst, *The Story of Shanghai*, by J. W. Maclellan, *Recollections of Life in the Far East*, by W. S. Wetmore, *Personal Recollections of the T'ai P'ing Rebellion*, 1861—63, by the Archdeacon Moule, *Les origines de Deux Etablissements Français dans l'Extrême-Orient*, par Henri Cordier, etc.

En 1902, M. C. A. Montalto de Jesus avait donné un ouvrage *Historic Macao* dont j'ai fait l'éloge dans le *T'oung Pao*; son nouvel ouvrage est loin de présenter l'intérêt du précédent. Il se compose des chapitres suivants: I. *The Opening of Shanghai.* — II. *Rise of the Foreign Settlements.* — III. *Shanghai under the Rebels.* — IV. *Fiscal*

Reform and Municipal Shortcomings. — V. *The Taipings at Shanghai.* — VI. *The Thirty-Mile-Radius Campaign.* — VII. *From Burgevine's Fall to Gordon's Master-stroke.* — VIII. *The Fall of Soochow.* — IX. *Municipal Evolution.* — X. *Halcyon Times.*

Ce qui est dit de l'histoire de la ville indigène est insignifiant et presque tout ce qui est relatif aux établissements étrangers est consacré à la rebellion des T'ai P'ing, sans l'addition de faits nouveaux. C'est insuffisant pour l'historien; la lecture sera agréable pour le public ordinaire. H. C.

Cheng tsi t'ou 圖蹟聖 «Scènes de la vie du Saint» (1 album oblong, formant le second des cahiers supplémentaires de la revue *Chen tcheou kouo kouang tsi;* Chang-hai, 1908; prix 1 piastre et 20 cents).

Lorsqu'on visite le temple de Confucius à *K'iu-feou hien*, on peut voir, dans la salle appelée *Cheng tsi tien* 聖蹟殿, une série de 112 dalles mesurant chacune 48 centimètres de long sur 34 de haut [1]); la première de ces dalles porte le titre *Cheng tsi tche t'ou* 聖蹟之圖 «Tableaux commémorant des scènes de la vie du Saint»; 5 autres dalles contiennent diverses préfaces; 1 dalle reproduit la fameuse image représentant Confucius suivi de *Yen tseu*, image dont l'original est attribué par les uns à *Kou K'ai-tche* 顧愷之, et par les autres à *Wou Tao-tseu* 吳道子; les 105 autres dalles sont des gravures au trait, accompagnées de notices, qui forment une biographie illustrée de Confucius. Ces dalles, dont plusieurs sont aujourd'hui fort endommagées à force d'avoir été estampées, datent de l'année 1592.

L'éditeur du *Chen tcheou kouo kouang tsi* nous apprend que les pierres conservées dans le temple de *K'iu-feou hien* ne sont pas les

1) J'ai déposé au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale les estampages de ces 112 dalles.

plus anciens documents iconographiques que nous possédions sur la vie de Confucius. L'album qu'il vient de publier nous fait remonter en effet à deux siècles et demi plus haut. Les dix peintures dont nous avons la reproduction phototypique dans cet album furent exécutées par *Wang Tchen-p'ong* [1]) 王振鵬 (appellation *Ming-mei* 明梅) qui était originaire de *Yong-kia* 永嘉 (cité préfectorale de *Wen-tcheou fou*, province de *Tchö-kiang*) et qui fleurissait au temps de l'empereur *Jen tsong* (1312—1320), de la dynastie *Yuan*; elles sont accompagnées de notices explicatives et de poésies dues au célèbre calligraphe *Yu Ho* 俞和 (appellation *Tseu-tchong* 子中, surnom *Tseu-tche* 紫芝) qui était originaire de *Hang* 杭 (*Hang-tcheou fou*, province de *Tchö-kiang*) et qui prolongea sa vie jusqu'au début de la période *hong-wou* (1368—1398).

Ce précieux cahier avait appartenu, dans la seconde moitié du seizième siècle, à un connaisseur fort réputé nommé *Hiang Tseu-king* 項子京 (nom personnel *Yuan-pien* 元汴, surnom *Mo-lin chan jen* 墨林山人) et il resta, après sa mort, dans sa famille; mais, à la suite des troubles des Boxeurs en 1900, il fut acquis par un Anglais dont on ne nous dit point le nom; se trouvant au Japon, cet étranger consentit à prêter l'ouvrage à un Chinois, M. *Yang Cheou-p'ong* 楊壽彭; celui-ci s'empressa d'en faire faire des photographies qu'il envoya à M. *Teng Che* 鄧實, l'éditeur du *Chen tcheou kouo kouang tsi;* c'est ainsi que ce dernier a pu publier l'album que nous avons maintenant entre les mains.

Les dix scènes illustrées par *Wang Tcheng-p'ong* sont les suivantes:

1°. Celle qui devait devenir la mère de Confusius prie sur la montagne *Ni* pour demander à être enceinte [2]).

2°. Confucius quite le pays de *Lou* parce que le prince a ac-

---

1) Sur ce peintre voyez la notice de Giles, *Introduction to the history of Chinese pictorial art*, p. 140—141.

2) Cf. *Sseu-ma Ts'ien*, trad. fr., t. V, p. 288—289.

cepté les chanteuses et les chevaux que lui a envoyés le prince de *Ts'i* [1]).

3°. Confucius est en péril parce que les gens de *K'ouang* le prennent pour *Yang Hou* et veulent lui faire un mauvais parti [2].)

4°. Confucius, séparé de ses disciples, se trouve seul à la porte de la capitale de *Tcheng*; un homme qui l'a vu le décrit à *Tseu-kong* [3]).

5°. Confucius apprend à jouer du luth auprès du maître de musique *Siang* [4]).

6°. Confucius renonce à son projet de traverser le Fleuve et d'aller voir *Tchao Kien-tseu* [5]).

7°. Le roi de *Tch'ou* se dispose à donner un apanage à Confucius; il en est détourné par son premier ministre [6]).

8°. Confucius, renonçant à la vie active, s'occupe de réviser l'ancienne littérature et d'instruire ses disciples [7]).

9°. Confucius voit le *lin* qui a été tué par des chasseurs et il a le pressentiment de sa mort prochaine [8]).

10°. L'empereur *Kao tsou*, fondateur de la dynastie *Han*, présente dans le temple de Confucius l'ensemble des trois victimes qui sont un bœuf, un mouton et un porc [9]).

Si on compare les planches 3 et 9 de cette série avec les images correspondantes sur les dalles du temple de *K'iu-feou hien*, on s'apercevra que celles-ci sont la copie de celles-là; l'œuvre exécutée in 1592 n'était donc pas, du moins en partie, une œuvre originale; elle n'était que la reproduction de scènes dont l'agencement était consacré par une longue tradition. Les peintures de *Wang Tchen-p'ong* nous permettent de suivre cette tradition jusque vers le milieu du quatorzième siècle; mais peut-être est-elle plus ancienne encore.

Ed. Chavannes.

---

1) *Ibid.*, p. 328—330. 2) *Ibid.*, p. 332—333. 3) *Ibid.*, p. 337—338.
4) *Ibid.*, p. 349—350. 5) *Ibid.*, p. 351—353. 6) *Ibid.*, p. 371—373.
7) *Ibid.*, p. 390—404. 8) *Ibid.*, p. 415—416. 9) *Ibid.*, p. 429.

Lu t'ing tche kien tch'ouan pen chou mou 郘亭知見傳本書目 «Liste des livres dont les textes transmis jusqu'à nous ont été connus et vus par *Lu-t'ing*." (Imprimé à Péking; 1909; 10 pen).

Cet important ouvrage de bibliographie porte le nom de Mr *Mo Yeou-tche* 莫友芝, dont l'appellation est *Tseu-sseu* 子偲; il est vraisemblable que le terme *Lu-t'ing* 郘亭 est un de ses surnoms. Mr *Mo Yeou-tche*, originaire de *Tou-chan* 獨山 (prov. de *Kouei-tcheou*), est mort en 1871. Au début du règne de *T'ong-tche* (1862—1875), *Tseng Kouo-fan* étant vice-roi des deux *Kiang*, *Mo Yeou-tche* fut chargé de rechercher ce qu'on pouvait retrouver des livres qui, avant la révolte des *T'ai-p'ing*, étaient conservés dans le *Wen tsong ko* 文宗閣 de *Tchen-kiang*, le *Wen houai ko* 文匯閣 de *Yang-tcheou* et le *Wen lan ko* 文瀾閣 du *Si-hou*, près *Hang-tcheou* [1]); au cours de cette enquête, tout ce qu'il y avait de livres précieux dans le *Kiang-si*, le *Kiang-sou*, et le *Tchö-kiang* passa sous ses yeux; en outre, il put voir entièrement la bibliothèque de Mr *Yeou* 郁 à *Chang-hai* et celle de Mr *Ting* 丁 à *Fong-chouen* 豐順 (sous-préfecture dépendant de *Tch'ao-tcheou fou*, prov. de *Kouang-tong*). Il nota ses observations au fur et à mesure et y ajouta les notes prises par *Chao Yi-tch'en* 邵懿辰 qui, sous les règnes de *Tao-kouang* (1821—1850) et de *Hien-fong* (1851—1861), avait eu soin, toutes les fois qu'une bonne édition venait entre ses mains, de l'indiquer en marge d'un exemplaire du *Sseu k'ou mou* [2]) qu'il avait toujours sur son bureau. Le fils de *Mo Yeou-tche*, qui

1) Sur ces trois collections, voyez Pelliot dans B E F E O, t. VI, p. 416 et t. IX, p. 212.

2) Ce *Sseu k'ou mou* 四庫目 ne peut être la grande bibliographie *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou* 四庫全書總目 qui serait trop volumineuse pour rester à demeure sur une table de travail; ce doit être l'abrégé de cette bibliographie en deux petits *t'ao*, le *Sseu k'ou ts'iuan chou kien ming mou lou* 四庫全書簡明目錄; comme on le verra plus loin, ce détail méritait d'être relevé.

avait l'appellation de *Cheng-souen* 繩孫, compléta l'oeuvre de son père et en fit un livre en seize chapitres. Cependant ce travail restait manuscrit, et le serait peut-être encore aujourd'hui, si un Japonais résidant à Péking, Mr Tanaka Keitaro 田中慶太郎, n'en avait pris connaissance et n'avait aussitôt avisé aux moyens de le faire imprimer; M. Tanaka ne se contenta pas d'éditer lui-même ce livre; il y ajouta des notes marginales qui sont souvent fort intéressantes. Tels sont les faits que nous expose Mr *Tong K'ang* 董康 [1]), dans une préface datée de premier mois de la première année *Siuan-t'ong* (1909).

Assurément le livre de *Mo Yeou-tche* n'est pas complet. La plus grave lacune qu'il présente est de n'indiquer que fort imparfaitement, ou, le plus souvent, de passer entièrement sous silence, la date des diverses éditions. D'autre part, j'ai eu l'occasion d'y relever quelques fautes d'impression; ainsi, chap. V, p. 25 v°, l'auteur du *T'ai chan tao li ki* 泰山道里記 est donné comme étant *Nie K'in* 聶欽; il faut lire *Nie Wen* 聶鈺; chap. V, p. 29 v°, le nom du fameux pélerin *Fa-hien* 法顯 est écrit 清顯.

Enfin l'éditeur n'a pas toujours contrôlé avec assez de soin les indications que présentait le manuscrit original; par exemple, chap. IX, p. 14 v°, on lit que le *K'ao kou t'ou* 考古圖 fut composé par *Lu Ta-fang* 呂大防; cela est inexact, car la préface du *K'ao kou t'ou*, datée de l'année 1092, est signée de l'auteur même du livre qui est *Lu Ta-lin* 呂大臨; la biographie de *Lu Ta-lin* et celle de son frère aîné *Lu Ta-fang* se trouvent d'ailleurs toutes deux dans le *Song che* (chap. CCCXL), Si on recherche maintenant d'où provient l'erreur qui a fait substituer le nom de *Lu Ta-fang* à celui de *Lu Ta-lin*, on constate qu'elle émane des auteurs

1) Sur les relations de *Tong K'ang* avec les Japonais qui s'occupent de bibliographie Chinoise, et notamment avec M. Shimada, auteur du *Kou wen kieou chou k'ao* 古文舊書考, voyez Pelliot, dans B E F E O, vol. IX, p. 464.

de l'abrégé de la bibliographie impériale; on remarquera en effet que tandis que le *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou* (chap. CXV, p. 3 v°) indique correctement *Lu Ta-lin* comme l'auteur du *K'ao kou t'ou*, le *Sseu k'ou ts'iuan chou kien ming mou lou* (chap. XII, p. 16 v°) dit fautivement que cet auteur est *Lu Ta-leang;* comme nous savons qu'un des éléments constitutifs de l'ouvrage de *Mo Yeou-tche* est formé par les notes qu'avait inscrites *Chao Yi-tch'en* sur un exemplaire de l'abrégé de la bibliographie impériale, nous voyons comment la mention inexacte qui se trouvait dans cet abrégé a pu être reproduite dans le livre de *Mo Yeou-tche.* Malgré ces critiques qu'on pourrait aisément multiplier, le *Lu t'ing tche kien tch'ouan pen chou mou* rendra les plus grands services aux sinologues en leur indiquant, pour un grand nombre d'ouvrages, quelles sont les principales éditions dont ils ont été l'objet et dans quels recueils collectifs (*ts'ong chou*) ils figurent.

Ed. Chavannes.

A. Ivanov: *Zur Kenntniss der Hsi-hsia Sprache* (Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences de St-Pétersbourg, 1909, p. 1221—1233 et une planche hors texte).

En 1908, le colonel Kozlov [1]) a exploré les ruines de la cité de Kara-khoto ou Baishen khoto, qui sont situées par environ 100° Long. et 41½° Lat., à quelque distance de la rivière Etsin-gol 額濟納河. Cette localité a joué un rôle important dans l'histoire [2]); c'est là qu'était, sous les premiers *Han*, la ville de *Kiu-yen* 居延 par où passèrent souvent les armées chinoises qui allaient combattre les *Hiong-nou*; à la fin de la période *kien-ngan*

1) Sur l'expédition du colonel Kozlov, voyez l'article intitulé *The Mongolia-Sze-chuan Expedition of the Imperial Russian geographical Society (the Geographical Journal,* Oct. 1909, p. 384—408).

2) Les indications qu'on va lire sont tirées du *Mong kou yeou mou ki,* chap. XVI, p. 1 et suiv., et du *Tou che fang yu ki yao,* chap. LXIII, p. 7 r°—v°.

(196—219 av. J.-C.), l'empereur *Hien* en fit la commanderie de *Si-hai* 西海; après la période *yong-kia* (307—312), ce territoire fut possédé successivement par *Tchang Kouei* 張軌, fondateur de la dynastie des *Leang* antérieurs 前涼, puis par *Tsiu-k'iu Mong-souen* 沮渠蒙遜, de la dynastie des *Leang* septentrionaux, puis par *Li Hao* 李暠, de la dynastie des *Leang* occidentaux; sous la dynastie des *Wei* du nord, il fut de nouveau rattaché à l'empire et dépendit de *Leang tcheou* 涼州; en 521 ap. J.-C., un empereur de la dynastie des *Wei* du nord y installa le chef *Jeou-jan* 柔然 (= *Jouan-jan*, Avares), *A-na-kouei P'o-lo-men* 阿那瓌婆羅門, qui était venu apporter sa soumission au préfet de *Leang tcheou;* sous les *Souei* et les *T'ang*, cette région continua à dépendre de l'empire, mais, pendant la période *ta-li* (766—779), elle tomba au pouvoir des *T'ou-po* 吐番 (Tibétains); sous les *Song*, pendant la période *king-tō* (1004—1007), elle dépendit du royaume *Si-hia* 西夏 qui en fit la circonscription militaire de *Wei-fou* 威福軍; la dynastie mongole des *Yuan* 元 s'en empara, de même que de toutes les possessions du royaume *Si-hia*, et elle en fit le district de *I-tsi-nai* (Etsin) 亦集乃; sous la dynastie actuelle, c'est le territoire d'*Etsin* 額濟納土, habitat des Mongols vieux Tourgout 舊土爾扈特蒙故.

Dans un stûpa situé non loin de Kara-khoto, Mr le colonel Kozlov a pratiqué des fouilles; il a eu la bonne fortune d'y découvrir «des milliers de livres et une foule de rouleaux, de cahiers et de pages isolées, ainsi que des centaines de représentations du Buddha en peinture et en sculpture». Ces documents paraissent avoir été enfouis à l'époque où le territoire de Kara-khoto était sous la domination *Si-hia*; aussi y trouve-t-on, à côté de textes chinois et tibétains, un grand nombre de textes *si-hia*.

On sait que, jusqu'ici, l'étude de l'écriture et de la langue *si-hia* n'a pas fait de grands progrès. Wylie fut le premier à déterminer

la valeur phonétique d'un certain nombre de signes *si-hia* en identifiant la dhâraṇî de la face orientale de *Kiu-yong kouan* [1]); j'ai pu faire un travail analogue en trouvant quelle était la dhâraṇî de la face occidentale de *Kiu-yong kouan* [2]) et en étudiant l'inscription de 1345 à *Cha tcheou* dont l'estampage a été rapporté par M. Bonin [3]). Puis Devéria publia en 1898 l'inscription bilingue (chinois et *si-hia*) érigée en 1094 dans le Temple du grand nuage à *Leang tcheou* (province de Kan-sou [4]). En la même année, Bushell déterminait avec beaucoup de sagacité la signification de 66 mots *si-hia* de l'inscription de *Leang tcheou* et publiait diverses monnaies du royaume *Si-hia* [5]). En 1908, Mr Morisse publia le fac-simile de trois pages de la traduction *si-hia* du saddharma puṇḍarika sûtra et, par la comparaison du texte

---

1) A. Wylie, *On ancient Buddhist Inscription at Keu-yung kwan*, in *North China* (Journal of the Royal Asiatic Society, N. S., vol. V, p. 14 et suiv.; le tirage à part, qui compte 31 pages et 4 pages de planches hors texte, est daté du Décembre 1870).

2) *Documents de l'époque mongole* édités par le prince Roland Bonaparte, 1895, planche X. Cf. *Le sûtra de la paroi occidentale de l'inscription de Kiu-yong kouan* (Mélanges de Harlez, 1896, p. 60—81).

3) *Dix inscriptions chinoises de l'Asie Centrale, d'après les estampages de Ch. E. Bonin* (Mémoires présentés par divers savants à l'Ac. des Insc., 1re série, t. XI, 2e partie, 1902, p. 96—97).

4) Devéria, *L'écriture du royaume de Si-hia ou Tangout* (Mémoires présentés par divers savants à l'Ac. des Inscr., 1re série, t. XI, 1re partie, 1898, p. 147—175 et 2 planches hors texte); — Devéria, *Stèle Si-hia de Leang tcheou* (Journal Asiatique, Janv. — Fév. 1898, p. 53—74 et 2 planches hors texte). — M. Ivanov (p. 1223) indique, par inadvertance, que la stèle du temple du grand nuage se trouve à *Yen-t'ai*, près de *Kai-fong fou (Ho-nan)* cette erreur provient ce qu'il a confondu l'article de Devéria consacré à la stèle joutchen de *Yen-t'ai* (Revue de l'Extrême-Orient, 1882, p. 173—185) et les articles du même auteur sur l'inscription du Temple du grand nuage à *Leang-tcheou (Kan-sou)*. J'ajouterai enfin que, lorsque nous avons visité *K'ai-fong fou*, M. Alexéief et moi avons vainement cherché, le 17 Juillet 1907, la stèle joutchen dans la localité de *Yen-t'ai* 宴臺 (on dit aujourd'hui: *Yen-t'ai ho*), à 7 *li* en-dehors de la porte *Ts'ao* 曹, qui est la plus septentrionale des deux portes orientales de *K'ai-fong fou;* le mot de l'énigme m'a été donné le lendemain, quand le *tao-t'ai Han Kouo-kiun* 韓國鈞 m'apporta l'estampage de cette inscription et me révéla que la stèle avait été maintenant transportée dans le *Wen miao* 文廟 de *K'ai-fong fou*.

5) S. W. Bushell, *The Hsi Hsia dynasty of Tangy, their money and peculiar script* (Journal of the China Branch of the Roy. As. Soc., N. S., vol. XXX, N° 2, p. 142—160).

si-hia et du texte chinois, put déterminer la valeur phonétique d'un grand nombre de signes et la signification d'environ cent cinquante mots[1]). Malgré ces travaux, le mécanisme de l'écriture et celui de la langue *si-hia* restent encore obscurs. On peut espérer que les trouvailles du colonel Kozlov nous permettront bientôt de résoudre ces problèmes.

Dès maintenant, Mr Ivanov attire notre attention sur un des ouvrages rapportés par Kozlov. Ce livre, qui est incomplet, est un manuel écrit en 1190 (vingt et unième année *k'ien-yeou* 乾祐)[2]) par un certain *Kou-le* 骨勒 pour faciliter à ses compatriotes *si-hia* l'étude de la langue chinoise; il se compose d'un vocabulaire où les mots sont rangés par ordre de matière (ciel, terre, homme, etc.) et où on indique pour chaque mot, en allant de droite à gauche, 1° le signe *si-hia* exprimant la prononciation du mot chinois, 2° le mot chinois, 3° le mot *si-hia* de même sens, 4° le ou les signes chinois marquant la prononciation du mot *si-hia*. A ce vocabulaire, dont nous avons ici deux pages en fac-simile, sont annexées une série de phrases relatives à la vie courante, mais Mr Ivanov ne nous en donne aucun spécimen; nous ne pouvons que souhaiter d'avoir le plus tôt possible une publication intégrale de ce très important document.

---

1) G. Morisse, *Contribution préliminaire à l'étude de l'écriture et de la langue Si-hia* (Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr., 1re série, tome XI, 2e partie, 1904, p. 313 à 379 et 2 pl. hors texte).

2) Le *Ki yuan pien* de *Li Tchao-lo* indique que la première année *k'ien-yeu* est une année *sin-mao*, ce qui correspondrait à l'année 1171 p. C.; mais Devéria a reporté la première année *k'ien-yeou* à l'année 1170, ce qui s'accorde en effet avec les données du *Song che* (chap. CCCCLXXXVI, p. 9 r°). La vingt et unième année *k'ien-yeou* ne peut en tous cas pas être l'année 1189, comme le dit M. Ivanov.

Ed. Chavannes.

A. Ivanov: *Oukaz o pojalovanij titoula Tze-se* (Extrait des Mémoires de la section orientale de la société russe impériale d'archéologie; tome XIX, 1909, p. 169—177).

C'est en l'année 1331 que les quatre associés 四配 de Confucius, dans les temples consacrés à ce dernier, ont reçu par décret impérial les noms honorifiques sous lesquels ils sont encore connus de nos jours. *Yen tseu* 顏子 reçut alors le nom de *fou cheng* 復聖; *Tseng tseu* 曾子, celui de *tsong cheng* 宗聖; *Tseu-sseu* 子思, celui de *chou cheng* 述聖; *Mong tseu* 孟子, celui de 亞聖. L'édit relatif à *Yen tseu* est gravé en chinois et en transcription Phags-pa dans le Temple de *Yen-tseu* à *K'iu-feou hien*; je l'ai reproduit et traduit dans le *T'oung pao* de 1908 (seconde série, vol. IX, p. 329–330 et pl. 5, N° XXVIII); M. Ivanov a trouvé dans la section des imprimés du musée asiatique de l'Académie des sciences à Saint-Pétersbourg, l'estampage de l'édit relatif à *Tseu-sseu*; cet édit est également en Chinois et en transcription Phags-pa; M. Ivanov n'en a pas donné le fac-simile; il s'est borné à reproduire le texte chinois qu'il a traduit en y ajoutant quelques remarques de phonétique que lui a suggérées la transcription Phags-pa.

Ed. Chavannes.

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRES NOUVEAUX.

Nous avons reçu le *Calendrier-Annuaire pour* 1910 (8e année) publié par l'Observatoire de Zi-ka-wei; nous en tirons les renseignements suivants: l'année 1910 comprend la 47e année du 76e cycle chinois et la 2e année de l'Empereur Siuen-t'ong 宣統貳年; cette année comprend 354 jours; elle a pour signes cycliques 庚戌 *keng-siu*, correspondant au *chien* 犬 *kiuen;* l'élément est la *terre* 土 *t'ou.* Voici les dates de quelques fêtes: Nouvel an, 1er jour, 1e lune = 10 février, 元旦 *Yuen-tan;* Fête des Lanternes, 15e jour de la 1e lune = 24 février, 上元節, *Chang yuen tsie*; Bateaux-dragons, 5e jour, 5e lune = 11 juin, 天中節 *T'ien-chong tsie.* [Cf. *T. P.*, Mars 1909, p. 103].

Les Douanes impériales chinoises ont continué la publication des *Returns of Trade*, 1908, Part II. — *Port Trade Statistics and Reports.* [Cf. *T'oung pao*, Oct. 1909, p. 548]. — Vol. II. — *Yangtze Ports (Chungking to Chinkiang).* — Vol. III. — *Central Ports* (*Shanghai to Wenchow*); ce vol. renferme un nombre de documents intéressants: Sketch Map of the Hu-Kia, or Kiangsu, Railway line; Sketch Map of the Shanghai-Nanking Railway line; Plan showing two surveys (1908 and 1842) of the Channel to the northward of Tsung-ming Island; Plan showing Work in Vicinity of Gough Island. — Vol. IV. — *Southern Coast Ports* (*Santuao to Pakhoi*); ce vol. ren-

ferme un Sketch plan of the Chinese section of the Canton-Kowloon Railway. — Vol. V. — *Frontier Ports* (*Lungchow to Yatung*).

Part. III. — *Analysis of Foreign Trade.* — Vol. I. — *Imports.* Le chiffre net des importations directes des pays étrangers s'est élevé en 1908 à H. tls 394.505.478 contre 447.100.791 (1905), 410.270.082 (1906), 416.401.369 (1907); le change était de Haikwan Tael = Francs 3.37. — Vol. II. — *Exports.* Le chiffre des exportations directes s'est élevé en 1908 à H. tls 276.660.403 contre 227.888.197 (1905), 236.456.739 (1906) et 264.380.697 (1907).

M. G. Coedès a donné dans la première livraison 1909 du *Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine* une très complète *Bibliographie raisonnée des Travaux relatifs à l'Archéologie du Cambodge et du Champa.*

Le No. XVI de la *Société Franco-Japonaise* renferme un compte rendu par M. Ed. Clavery de *Poésies et Anecdotes japonaises de l'époque des Taïra et des Minamoto* par M. J. Dautremer, Consul de France.

Nous avons reçu la *Leçon d'ouverture du cours d'intonation et de lecture annamites professé à Hà-nội en* 1909 par M. Jules Roux, Capitaine d'Artillerie coloniale, Docteur en droit, Hanoi, 1909, in-8°, pp. 34.

L'Esplorazione commerciale, de Milan, Oct. 1909, renferme un article de M. Gius. de'Luigi, *La diffusione della cultura moderna in Cina.*

La maison E. J. Brill, de Leyde, a fait paraître le *Catalogue de la Bibliothèque de feu* M. le Dr. M. J. de Goeje, dont la vente

aura lieu le 7—14 mars prochain; ce catalogue comprend 3212 numéros.

M. le Commandant L. DE LAJONQUIÈRE nous a envoyé les deux mémoires dans lesquels, il a résumé les résultats de sa dernière et importante mission: *Rapport sommaire sur une mission archéologique* (*Cambodge*, *Siam*, *Presqu'île malaise*, *Inde*) 1907—1908 et *Le Domaine archéologique du Siam;* ces mémoires avaient paru dans le *Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine*, 1909.

Nous avons reçu de l'Institut oriental de Vladivostok le T. XXIX, No. 3 de son *Bulletin* renfermant: П. Шмидть, Изученіе Китая заграницею; И. Пѣтелинь, Китайское общество 公議會 вь Уссурійскомь краѣ. — T. XXIX, N°. 4: П. Шмидть, Судьѣа Фань дэ. 房德 По ѣсть изь сборника Чзино-гу чи-гуань 今古奇觀. Ч. I. Оригинальный Токсть и переводь его на резговорный азыкь. Et les Protocoles des années académiques 1907—1908, 1908—1909.

M. IVANOV vient de publier deux nouveaux mémoires: *Zur Kenntniss der Hsi-hsia-Sprache* avec une planche, dans le *Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences de St.-Pétersbourg* et Указь о пожалованіи титула Дзы-Сы [子思] dans les *Zapiski* de la section orientale de la Société archéologique de St.-Pétersbourg.

Nous avons reçu de M. le Prof. HIRTH une série de mémoires sur lesquels nous aurons sans doute l'occasion de revenir: *The Mystery of Fulin*, *Mr. Kingsmill and the Hiung-nu*, *Early Chinese notices of East African Territories*, réimprimées du Vol. XXX, Part I, 1909 du *Journal of the American Oriental Society*.

Nous avons annoncé (*T'oung-Pao*, Déc. 1909, p. 722) la publication du *Blue Book* CHINA. N°. 2 (1909) relatif à l'Opium. Un

nouveau *Blue Book* China. N°. 3 (1909) renferme *Despatches from His Majesty's Minister at Peking, forwarding Reports respecting the Opium question in China:* ces rapports sont un *General Report respecting the Opium question in China* by Mr. Max Müller, Peking, Oct. 16, 1909; *The Cultivation and Consumption of Opium in Shansi*, by J. F. Brenan, Peking, June 26, 1909; *Report of a Journey into the Opium Districts of South-West Yünnan*, by C. A. W. Rose; *Report on Opium Eradication*, by H. E. Sly, Acting Consul, Chungking, Sept. 18, 1909.

M. le Dr. O. Frankfurter a fait un tirage à part de ses articles parus dans le *Journal of the Siam Society: Some Remarks on Kaempfer's Description of Siam*, 1690, et *Events in Ayuddhya from Chulasakaraj* 686—966.

M. le Dr. L. Woitsch, de Vienne, a fait paraître à l'Imprimerie des Lazaristes, de Peking, des *Contributions à la connaissance du langage de Pékin.*

Il a été fait un tirage à part des articles suivants parus dans le *Journal Asiatique: — Catalogue des Albums chinois et ouvrages relatifs à la Chine conservés au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale par* M. Henri Cordier (cahier de Sept.-Oct. 1909), in-8, pp. 54. — *Exploration archéologique à Tourfan* par A. Von Le Coq. (Sept.-Oct. 1909), in-8, pp. 18. — *Quatre inscriptions du Yun-nan* (*Mission du Commandant d'Ollone*) par M. Edouard Chavannes (cahier de Juillet-Août 1909), in-8, pp. 48, 8 pl. — Dans ce tirage à part, paru le 11 Décembre 1909, M. Chavannes a rectifié la transcription qu'il avait donnée de l'inscription de Che-tch'eng (971 p. C.).

Ed. Chavannes: *Le T'ai chan, Essai de monographie d'un culte chinois;* — Appendice: *Le dieu du sol dans la Chine antique* (Anna-

les du Musée Guimet, Bibliothèque d'études, tome XXI; 1 vol. in-8, de 591 p.; Paris, Leroux, 1910).

Dans l'*Archiv für Religionwissenschaft* (Band XIII, erstes Heft, 1910, p. 111—152), Mr O. Franke a publié un article *Die religionwissenschaftliche Literatur über China seit* 1900. On y trouvera une revue très consciencieuse de tout ce qui a été publié dans ces dix dernières années sur la religion chinoise; l'extrême dispersion des travaux qui sont ici analysés pouvait en faire échapper quelques uns même aux mieux informés d'entre nous, et il faut remercier Mr O. Franke de nous avoir fait bénéficier de ses lectures étendues.

Grünwedel, *Die archäologischen Ergebnisse der dritten Turfan-Expedition* (Zeitschrift für Ethnologie, Heft 6, 1909, p. 891—916). Dans cet article, Mr Grünwedel a classé, avec le sens aiguisé qu'il possède pour les recherches archéologiques, les principaux styles et les types essentiels des peintures murales des grottes de Tourfan. Nous ne surprendrons pas nos lecteurs en leur disant que cette étude est faite de main de maître.

H. Oldenberg, *Nakṣatra und sieou* (Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-hist. Klasse, 1909, p. 544—572). Les articles publiés ici même par M. L. de Saussure ont rouvert le débat qui se poursuit depuis un demi-siècle entre indianistes et sinologues au sujet de l'origine des mansions lunaires. M. Oldenberg a relevé le gant et il oppose aux conclusions de M. de Saussure des objections dont il ne sera pas aisé de triompher. Au point de vue de la science, on ne peut que se féliciter de voir le problème se préciser et tendre graduellement vers la solution qui s'est fait si longtemps attendre.

E. von Zach, *Einige Verbesserungen zu Palladius' Kitaisko-Russki slowarj* (Mitteilungen der Deutschen Gesellschaft für Natur- und

Völkerkunde Ostasiens, Bd. XIII, Teil 1, Tôkyô, 1909; extrait de 19 p.). Le dictionnaire chinois-russe de Palladius, achevé et publié par Popoff en 1888, se distingue des dictionnaires de Couvreur et de Giles en ce qu'il a utilisé assez largement les ressources lexicographiques du *P'ei wen yun fou;* il apporte ainsi une contribution précieuse à l'intelligence des textes historiques et poétiques. M. von Zach propose une série d'amendements à ce dictionnaire, comme il l'avait fait précédemment pour le dictionnaire de Giles; ses remarques sont en général bien motivées, mais souvent elles se fondent uniquement sur les sens tels qu'ils sont indiqués par des versions mandchoues de livres chinois; il serait souhaitable que M. von Zach joignît à ces citations mandchoues une traduction qui les rendrait plus utilisables pour la plupart des sinologues; on peut se demander, d'autre part, si ces traductions mandchoues doivent être toujours considérées comme impeccables.

M. Grammont, *Recherches expérimentales sur la prononciation du cochinchinois* (Extrait des Mémoires de la société de Linguistique de Paris, t. XVI, p. 69—86). L'annamite est une langue dont la prononciation présente de très grandes difficultés; en se servant des procédés expérimentaux dont l'abbé Rousselot a été l'initiateur en France, M. Grammont est parvenu à analyser scientifiquement les éléments vocaliques de l'annamite du sud; le petit mémoire où il a consigné le résultat de ses observations est le fruit de recherches patientes et ingénieuses; il mérite de retenir l'attention des sinologues qui doivent souhaiter qu'on applique la même méthode à l'étude de la phonétique chinoise.

Dans le numéro du 9 Janvier 1910 du journal *the Statesman* qui paraît à Calcutta, le Dr E. Denison Ross a publié une conférence qu'il a faite sur la vie et l'œuvre d'Alexandre Csoma de Körös devant les membres de l'Asiatic Society of Bengal; il annonce qu'il prépare l'impression d'un grand vocabulaire de mots et de phrases,

se rapportant principalement au Buddhisme, en sanskrit, tibétain et anglais: ce vocabulaire, qui a été rédigé par Alexandre Csoma de Körös, était resté jusqu'ici inédit; le manuscrit était conservé dans la bibliothèque de l'Asiatic Society of Bengal.

A. von Le Coq, *Ein christliches und ein manichäisches manuskriptfragment in Türkischer Sprache aus Turfan* (Szb. d. K. preuss. Akademie der Wissenschaften, XLVIII, 1909, p. 1202—1218, avec deux planches). Le fragment de manuscrit chrétien en langue turque que M. von Le Coq publie et traduit a été trouvé à Bulayïq, au Nord de Turfan; il semble que ce soit un apocryphe traduit littéralement du syriaque. Quant au fragment manichéen, il provient d'Idiqut Schähri; il présente cet intérêt de renfermer une partie du récit bouddhique des «quatre rencontres»; on en peut conclure que le Bouddhisme aussi a dû occuper une place importante dans le syncrétisme religieux de Mani; M. von Le Coq attire notre attention sur la forme *Bodisav* sous laquelle se présente dans ce texte le mot Bodhisattva; il voit dans cette forme la vraie origine du nom de Joasaph et estime que la légende de Barlaam et Joasaph a dû être introduite en Europe par l'intermédiaire, non du christianisme comme on l'avait cru jusqu'ici, mais du manichéisme.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient. — [Cf. *T'oung Pao*, Oct. 1909, pp. 551/3]. Tome IX, n° 3, Juillet-Septembre 1909. — *Notes de bibliographie chinoise.* III, *L'oeuvre de Lou Sin-yuan* (II), par M. P. Pelliot. — *La Justice dans l'ancien Annam* (Suite), traduction et commentaire du Code des Lê, par M. R. Deloustal. — *Les Rites agraires des Reungao*, par M. M. J.

KEMLIN. — *Etudes de sculpture bouddhique* (2e article), par M. J. Ph. VOGEL. — *Monographie de la semi-voyelle labiale en annamite et en sino-annamite* (Suite), par M. L. CADIÈRE. — *Notes sur les dialectes Lo-lo*, par M. A. LIÉTARD. — *Notes et Mélanges*, [P. PELLIOT. — *Les nouvelles revues d'art et d'archéologie en Chine*]. — *Bibliographie*. — *Chronique*. — *Documents administratifs*.

Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen. — (Cf. *T'oung-Pao*, Mars 1909, p. 104]. Jahrgang XII Erste Abteilung: Ostasiatische Studien Berlin 1909. — *Seminarchronik*. — *Die Verwaltungsreformen in China:* I. *Die Pekinger Zentralregierung*. Von Dr. HAUER. II. *Die Provinzialbehörden*. Von Dr. BETZ. III. *Die Justizbehörden*. Von Dr. BETZ. IV. *Die lokale Selbstverwaltung in China*, Von Dr. BETZ. V. *Die Entwickelung der Selbstverwaltungsreform in der Provinz Tschili*, Von Archibald MAC LEAN. VI. *Justizreform in der Provinz Mukden*, Von Dr. SIEBERT. — *Von Bhamo nach Tengyüe*, Von Fritz WEISZ. — *Ueber einige Besonderheiten der Schreibweise der chinesischen Schriftzeichen in Japan*, Von R. LANGE. — *Das chinesische Holland in Mittelchina. Eine geographisch-geschichtliche Studie*. Von P. Albert TSCHEPE. — *Die neuesten Versuche zur Vereinfachung der chinesischen Schriftzeichen*. Von C. W. KASTLER. — *Ein chinesischer Kantverehrer*, Von Alfred FORKE. — *Beiträge zur Kenntnis der Sprache von Bilibili*, Von Dr. DEMPWOLFF.

Anthropos. — [Cf. *T'oung-Pao*, Octobre 1908, p. 626]. — Band III, Heft 5 et 6.

—— Band IV, Heft 1. — *Ein Besuch bei den Ao-Nagas in Assam* (Indien). Von P. Marcellinus MOLZ, S. D. S., Badarpur-Cachar. (Mit 4 Tafeln Illustrationen) pp. 54/70. — *Mythologie et Religion des Katchins* (Birmanie). Par le P. Ch. GILHODES de la Soc. d. Miss. Etr., Bhamo, Birmanie (Suite), pp. 113/138.

— Band IV, Heft 2. — *Notes Ethnographiques sur les Tribus du Kouy-tcheou* (Chine). Par le P. Aloys SCHOTTER, Missionnaire de la Soc. des Miss. Etrangères, Hin-y-fou, Kouy-tcheou (Suite), pp. 318/353. — *Death; Death Rites; Methods of disposal of the dead among the Dravidian and other non-Aryan tribes of India.* By William CROOKE, Bengal Civil Service (retired), Cheltenham, England, pp. 457/476.

— Band IV, Heft 3 et 4. — *La Religion des Katchins* (Birmanie). Par le P. Ch. GILHODES, de la Soc. des Miss. Etr., Bhamo, Birmanie, pp. 702/725.

— Band IV, Heft 5 et 6. — *Die Nongkrem-Puja in den Khasi-Bergen* (Assam). Von P. Dr. C. BECKER, S. D. S., Apost. Präfekt von Assam, pp. 892/902.

CORRESPONDANCE.

M. Jacques Bacot a adressé la lettre suivante à M. Henri Cordier:

Tsekou, 9 décembre 1909.

Me voilà revenu de ma tentative pour le Poyoul et Népémakeu. Je n'ai pas vu la terre promise des Tibétains ni le minotaure qui l'habite. Les Tibétains m'ont arrêté cinq jours après la Salouen sur la route de Sanga-kiu-Dzong[1]). Ils ont été très convenables et m'ont offert un cheval pour ma part. J'aurais pu aller encore un ou deux jours et les autorités de Sanga-kiu-Dzong, prévenues depuis longtemps, m'auraient arrêté avec moins de formes. En d'autres temps, j'aurais pu réussir; mais j'avais avec moi un tsonié et quatre soldats chinois. Les Tibétains levaient des troupes pour couper à Tsiamdo la route de Lhassa aux Chinois. J'avais donc l'air de faire une reconnaissance en territoire ennemi pour le compte de la Chine. Du reste les Chinois ont répandu le bruit que les frais de la guerre sont faits par les nations européennes. Au retour, j'ai visité Lou-tseu kiang où réside le Père Genestier. C'est à cinq jours au sud que deux explorateurs allemands ont été tués par les Lissous . . . Les Chinois (huit mandarins et quatre cents soldats) sont allés chez les Lissous pour punir les coupables et se sont fait rosser magnifiquement. Les Lissous amenés à Tengyueh et auxquels on a coupé la tête étaient les figurants, restés étrangers au meurtre des Allemands.

Je vais rester deux mois ici pour travailler un peu. Ce n'est pas la besogne qui manque avec les Tibétains et les Mossos. Je reviendrai par Peking, etc...»

1) Route de Lhasa.

CHRONIQUE.

FRANCE.

Dans la séance du vendredi 24 décembre, le Général de Beylié a été élu Correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le Prix de Joest (2.000 fr.) destiné à celui qui, dans l'année, aura fait une découverte ou écrit l'ouvrage le plus utile au bien public, a été décerné à M. Paul Pelliot par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans sa séance du 25 février.

INDOCHINE FRANÇAISE.

Dans le Discours prononcé par M. A. Klobukowski, Gouverneur général de l'Indo-Chine à l'ouverture de la session ordinaire du Conseil supérieur, le 27 novembre 1909, il a été parlé de l'Ecole française d'Extrême-Orient dans les termes suivants:

« S'inspirant de l'idée qui dicta en 1886 au premier Résident général en Annam et au Tonkin, la fondation de l'Académie tonkinoise, les créateurs de l'Ecole française d'Extrême-Orient ont assigné à cette institution la tâche, sous le haut contrôle scientifique de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, d'apporter des contributions nouvelles à l'étude de l'archéologie, de l'épigraphie, de l'ethnographie, de l'histoire, de la religion, des institutions, des langues et des littératures de l'Indochine et de l'Extrême-Orient. Elle doit, en outre, veiller à la conservation et à la garde des monuments d'un passé grandiose, perdus le plus souvent, aujourd' hui, dans les hautes brousses et les forêts lointaines de notre domaine asiatique. Le retour au Cambodge de la province de Siemréap confie aux soins des architectes et des indianistes de l'Ecole un véritable trésor d'art, dont l'entretien et l'étude seront une de leurs principales préoccupations.

« L'Ecole française d'Extrême-Orient continue à bien remplir la mission qui lui a été confiée. Sa bibliothèque s'est enrichie de cent volumes imprimés au Suquan, don de S. M. l'Empereur d'Annam, d'ouvrages rapportés de Chine et de plusieurs copies d'oeuvres annamites rares ou précieuses prêtées par des mandarins ou des lettrés; elle est ainsi devenue la bibliothèque d'orientalisme peut-être la plus complète du monde.

« Le développement pris par le Musée de l'Ecole a nécessité le transfert de ses collections dans un local plus vaste et, cette année, l'ancien édifice du Gouvernement général à Hanoi lui a été affecté; il y est maintenant installé. Ce quartier de la « Concession », qui fut en quelque sorte le berceau de l'influence française en Annam et au Tonkin et auquel s'attachent tant de grands souvenirs, se trouve ainsi presque entièrement occupé par des établissements de science ou d'enseignement.

« L'Indochine est le point de l'Asie où se sont heurtées et plus ou moins fondues les civilisations hindoue et chinoise; les races qui ont peuplé le continent et les archipels de l'Extrême-Orient y sont entrées en contact, créant un curieux assemblage dont on peut dire qu'aucun des élèments n'a son origine dans l'Indochine elle-même. Il serait, par suite, impossible d'en faire une étude sérieuse sans remonter à la langue, à l'écriture, à la littérature, à l'art, à la religion, à la civilisation des pays voisins. Toute autre méthode, se bornant à fouiller l'Indochine, n'éclairerait qu'une des faces du problème ethnographique et historique très complexe qui se pose sur les deux versants de la chaine annamitique. Mais, dans cet ensemble de recherches qu'embrasse le programme des travaux de l'Ecole française d'Extrême-Orient, l'Indochine ne doit pas cesser d'occuper le premier rang.

« L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, m'écrivait récemment son éminent secrétaire perpétuel, M. Perrot, pense comme vous, que si l'Ecole doit continuer à se préoccuper surtout de la civilisation chinoise, mère de la civilisation annamite, elle a pour devoir de diriger son principal effort vers la solution des questions qui ont trait au passé, au présent et à l'avenir de l'Annam ».

« Il m'a semblé que ce serait grandement faciliter la tâche de nos savants que susciter, sous leur direction, parmi les hauts mandarins et les lettrés, des initiatives et des bonnes volontés, s'employant à recueillir les documents, conservés dans les familles ou dans les services publics, et capables de fournir, en même temps, des indications précieuses sur les traditions nationales. Aussi une section indigène de l'Ecole a-t-elle été prévue à Hué; une autre est en voie d'organisation à Pnom-penh. Le rôle de la première sera rendu plus important par la création dont j'ai parlé déjà, dans la capitale de l'Annam, d'une bibliothèque royale qui comprend déjà un nombre considérable de volumes anciens et de manuscrits. L'élan que la fondation d'une école supérieure de *pali* à Angkor donnera sans doute aux hautes études linguistiques et historiques au Cambodge fait bien augurer des résultats qu'obtiendra la seconde de ces institutions.

» Ainsi, dans un effort de collaboration franco-indochinoise, sera ajouté un chapitre extrêmement intéressant à l'impressionnante histoire des civilisations disparues ».

Ce rapport est accompagné de trois cartes.

LE ROYAUME DE CHAMPA

PAR

GEORGES MASPERO,

Administrateur des Services Civils de l'Indo-Chine, Correspondant-Délégué de l'Ecole Française d'Extrême Orient.

(Suite). [1])

CHAPITRE I.

Le Pays et ses Habitants.

Le Pays, sa flore, sa faune et ses habitants — Les Religions — Castes et Clans — Le Roi et la Cour — Divisions territoriales et Fonctionnaires provinciaux — L'Armée et la Marine — Les Impôts et la Justice — Les Coutumes: Mariage et Funérailles — Le Calendrier et les Fêtes annuelles — Agriculture et Commerce — Les Monnaies — L'Industrie — L'Architecture et les Temples — Musique et Littérature.

Resserré entre la montagne et la mer, l'Annam [2]) est formé d'une série de petits bassins échelonnés au long de la côte orientale de la péninsule Indochinoise: au Sud, le Bình-Thuận avec ses trois baies de Phan-thiết, Phan-Rí et Phan-Rang; puis le Khanh-Hoà, le Phú-Yên, le Bình-Định, le Quảng Ngãi et le Quảng-Nam, bordés d'îles rocheuses, creusés d'anses profondes [3]); le Thừa-Thiên,

1) Voir *T'oung pao,* Mars 1910, pp. 125—136.

2) J'entends par ce nom la division géographique et administrative actuelle qui s'étend de la frontière Nord du Thanh-Hoà à la limite sud du Bình-Thuận.

3) Voici comment un voyageur décrit cette côte »Apre, tourmentée, inhospitalière, »projetant au large des éperons rocheux hérissés d'aiguilles redoutables à peine visibles à »fleur d'eau; éclairée seulement par deux phares, l'un au cap Padaran, l'autre à la pointe »Varela, puis au delà, sur une distance de plus de 1000 kilomètres, menaçante pour les »marins pendant les longues nuits obscures, fouettée par une mer toujours furieuse, que la »mousson souffle du N E. ou du S.O., la côte d'Annam est surnommée communément, et »à juste titre, la Côte de Fer.

»Inquiétante et superbe avec, de loin en loin, des lignes d'une grâce exquise, une »échancrure dans l'escarpement fauve et, brusquement apparu, quelque coin de baie paisible, »une plage frangée de cocotiers, une rangée de paillotes, des jonques à l'ancre, des filets »bruns séchant sur la grève. Voici Nâ-Thran [Nha-Trang] et son arrière plan de mon»tagnes bleuâtres, Quin-Hone [Qui-Nho'n], sa petite concession proprette et sa bourgade »chinoise plantées sur une étroite bande de sable entre la mer et une immense rade in»térieure accessible seulement aux bâtiments de faible tonnage. Puis, de nouveau, la mu-

le Quảng-Trị et le Quảng-Bình avec leurs chapelets de lagunes aux eaux saumâtres, sans abri que l'estuaire des rivières; le Nghệ-An enfin et le Thanh-Hoà, aux côtes plus hospitalières, aux vastes plaines riches en rizières. Une mer mauvaise, des ports peu sûrs, un sentier [1]) escaladant péniblement des cols escarpés y font les communications difficiles, et l'étroitesse des vallées n'y peut, malgré la richesse du sol, nourrir qu'une population peu nombreuse. C'est là cependant que florissait autrefois un état dont on vantait au loin la puissance et la richesse: le Royaume de Champa [2]).

Les Chinois nous ont dit son climat: une chaleur toujours

»raille abrupte, balayée par le vent de mer, sans autre végétation que les mousses dorées »et les cactus accrochés aux fissures de la roche.

»Ces côtes ont le coloris éclatant, la puissance de relief du littoral méditerranéen; »rarement j'ai vu aussi heureusement combinés ces deux éléments de beauté, la mer et la »montagne«. MARCEL MONNIER *Le Tour d'Asie. Cochinchine, Annam, Tonkin.* E Plon. Nourrit. Paris. 1899. p. 124. 125.

1) Il court, sous le nom de *route mandarine*, du Nord au Sud de l'Annam. Amélioré par l'empereur Gia-Long, il a été, depuis l'occupation Française, rendu carrossable sur une grande étendue de son parcours.

2) *Nagara Campâ*, l'Etat de Campâ. Ce nom de *Campâ* est, en sanscrit, celui d'un arbre et d'une fleur généralement blanche, très odorante [*Michelia Champaca* L.]; il désignait, dans l'Inde Ancienne, un Royaume qui occupait l'emplacement du district actuel de Bhagalpur. La première mention qui en soit faite comme nom de l'Etat qui nous occupe trouve sur la stèle de Çambhuvarman [Mĩ-So'n, mon^{t} A$_{3}$, 73, skt., date illisible, FINOT III 206, IV 917 II], le Fan Fan-Tche des Chinois, qui vivait en 629 AD; une inscription de 658 AD. [Mĩ-So'n, mon^{t} E^{6}, 96, stéle. skt. 579ç. FINOT IV 918 III] qualifie le roi Vikrāntavarman I [Prakâçadharma] de «Çrī Campâpuraparameçvara", Souverain Seigneur de la ville de Campâ [B^{13}]; enfin un texte khmèr de la même époque [Kděi Aṅ (Ang Chumnik) Bâ-Phnom, 53, stèle, skt, 589ç = 667 AD. C. I. 64^{XI}] nous montre Siṃhadeva, ministre de Mahendravarman, envoyé en ambassade auprès «du souverain de Campâ» [MASPERO *Empire Khmèr* 26]. Ce nom de Campā, que l'on croit pouvoir retrouver dans le Çanf [صنو] des Arabes et, plus problématiquement, dans le Ζάβαι de Ptolémé, a été écrit de façons les plus différentes: Cyamba [Marco-Polo], Campe [Odoric de Pordenone], Tchampa [Aymonier], Campa [Bergaigne] etc...; j'ai adopté la forme *Champa* à la quelle s'est arrêté FINOT comme transcriptions la plus exacte, phonétiquement, du mot sanscrit.

Les Chinois ont donné au Champa les noms de Lin-Yi 林邑, Houan Wang 環王 et Tchen-Tch'eng 占城; le dernier, seul, pourrait être la transcription du nom sanscrit. Les textes annamites nous fournissent les noms de Lăm Ấp 林邑 et Chiêm Thành 占城.

égale [1]); point d'hiver de neige ni de glace, mais beaucoup de brouillards et de pluie [2]); des rosées abondantes qui conservent aux arbres et aux herbes leur fraîcheur tout au long de l'année [3]) et permettent aux habitants de manger des légumes pendant les quatre saisons [4]).

Il manque de plaines et les terres cultivables y sont rares [5]); peu de riz mais beaucoup de cultures maraîchères: haricots [6]), pois, aubergines [7]) et concombres; des doliques, du millet et du sésame [8]); du chanvre, du maïs [9]) et des cannes à sucre en quantité; puis des arbres fruitiers: bananiers et cocotiers [10]); le poivre [11]) enfin, le bétel et l'arec, dont les habitants extraient le jus pour faire de l'alcool [12]). Dans les mares, beaucoup de nénuphars [13]) et de lotus [14]); le long des rivières, dans les eaux saumâtres, des palmiers d'eau dont les feuilles sont employées à la fabrication des paillottes; sur terrain sec, des lataniers qui servent à la confection des nattes [15]) et toutes sortes de plantes et d'herbes dont on fait des cordes et de la vannerie

---

1) «Le climat est agréablement chaud, il n'y a ni grand froid ni saison brûlante». *Tchou Fan Tche* 上 509.

2) *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*. *T'ang Houei Yao* XCVIII 12*a*

3) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*.

4) *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*.

5) *Ts'in Chou* XCVII 14*b*. *Ling Wai Tai Ta* II 11*a*. Même constation aujourd'hui: »Si les terrains de rizières font défaut en Annam, par contre les collines et les plateaux »fournissent des plantes industrielles en abondance». *Colonies Françaises*. HENRIQUE. *Annam* 61.

6) *Tchou Fan Tche* 上 510.

7) *Song Che* CCCCLXXXIX 26*b*.

8) *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52*b* *Meridionaux* 540.

9) *Tchou Fan Tche* 上 510.

10) *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52*b*. *Méridionaux* 540.

11) *Song Che* CCCCLXXXIX 27*a*.

12) *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*.

13) *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52*b*. *Méridionaux* 540.

14) «La ville parée de la splendeur de la ville d'Indra [Indrapura]... brillante de «lotus blancs, ornée des plus belles fleurs de lotus...» Đ̀ong-du'o'ng, Quảng nam. 67. Stèle. A III Skt. *Finot* IV 105.

15) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*.

très fine [1]). Point de thé, remarque Tchao Jou Koua [2]), non que le sol n'en pût produire [3]) mais parceque les Chams, sans doute, n'en connaissaient pas l'usage.

Ils cultivaient le mûrier, par contre, pour l'élevage des vers à soie et le cotonnier «Ses fleurs à l'époque de leur épanouissement «sont pareilles au duvet de l'oie. On les dévide et file pour en faire «des étoffes qui, bien nettoyées et blanchies, ressemblent à s'y mé-«prendre à la toile. On les teint; on en fait des tissus de cinq «couleurs et des étoffes tachetées [4]).»

Les forêts qui couvrent les hautes régions renferment des trésors inestimables: de l'ébène et autres essences précieuses, des bois de senteur en abondance: encens et santal [5]) bois d'aigle [6]), camphre [7]) et girofle [8]); et le Tch'en Mou [9]) dont les voyageurs Chinois nous racontent ainsi la récolte: «On l'entasse et on le laisse pourrir sur «place; au bout d'un certain nombre d'années, il n'en reste plus «que le coeur qui, plongé dans l'eau, coule aussitôt; c'est pourquoi «on l'appelle «le parfum qui s'immerge"; la qualité qui surnage «est très inférieure et reçoit le nom de »parfum qui flotte [10]).»

---

1) *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52*b*. *Méridionaux* 539.

2) *Tchou Fan Tche* 上 510.

3) «Les provinces de l'Annam produisent du thé, mais de qualité inférieure, qui n'est «pas exporté. On le consomme dans le pays». *Colonies Françaises. Aunam* 63. Les essais faits récemment par quelques colons Français prouvent que sa médiocrité provient du mauvais mode de culture employé par les indigènes plutôt que du climat et de la nature du sol.

4) Ki pei 吉貝. *Leang Chou* LIV 53*b*. Cf. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV. 林邑. 46*a*. *Méridionaux* 420.

5) *Song Che* CCCCLXXXIX 25*b* 26*b* et *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 25*b*. *Méridionaux* 539.

6) *Ling Wai Tai Ta* II 11*a* et *Tchou Fan Tche* 上 510.

7) *Song Che* CCCCLXXXIX 26*b* et 27*a*.

8) *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53*a*. *Méridionaux* 546.

9) Tch'en Mou 沈木, le bois qui s'enfonce dans l'eau.

10) Tch'en Hiang 沈香, le parfum qui s'enfonce dans l'eau; Tch'an Hiang 棧香,

Au plus profond des montagnes, au prix de grandes difficultés, on va chercher le cardamome [1]) qui se vend au poids de l'or. On y trouve encore de l'anis et de l'aloès [2]), du bambou dont on fait les claies et du rotin blanc [3]). Les abeilles sauvages y abondent et leur cire est précieusement récoltée en pains dans des tasses [4]).

Mais la véritable richesse du pays, ce sont les produits du sol même: l'or n'y est point rare [5]) et les Chinois contaient avec étonnement qu'on y trouvait une «montagne d'or»; toutes les pierres, disaient-ils, y sont de couleur rouge et renferment en leur milieu un lingot [6]). Il coule aussi dans les rivières dont on prend soin, pour le recueillir, de dessécher le cours [7]). L'argent, le cuivre, le fer, l'étain [8]) s'y rencontrent en filons assez riches. Les pierres précieuses y abondent, sans grande valeur il est vrai: Le roi Fan Teou-Li en fit tenir à l'Empereur Li-Yuan qui étaient grosses comme des œufs de poule, claires comme du cristal et qui, roulées dans des feuilles d'absinthe, jetaient par transparence des éclairs de feu [9]). Le lapis lazuli [10]) et l'ambre [11]) paraissaient souvent dans le tribut

---

le parfum qui forme pont, qui flotte sur l'eau. *Leang Chou* LIV 53*b*. *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 林邑 46*a*. *Méridionaux* 420—421. *Song Che* CCCCLXXXIX 26*b*.

1) *Song Che* CCCCLXXXIX 26*b*.

2) Ibid.

3) *Tchou Fan Tche* 上 510.

4) Ibid et *Song Che* CCCCLXXXIX 25*b*.

5) On en trouve des gisements dans la province de Quãng-Nam; mais la plus grande partie de l'or qui circulait au Champa devait provenir du Laos actuel, plus particulièrement de la région d'Attopeu. Cf sur ce sujet: *Notice sur la Carte Géologique et les Mines de l'Indochine*, par le *Service des Mines*, publication du Gouvernement Général de l'Indochine, 1906 p.p. 53, 54, 58, 59.

6) *Leang Chou* LIV 53*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*a*. *Méridionaux* 420.

7) *Song Che* CCCCLXXXIX 25*b*.

8) *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52*a*. Sur les gisements de fer, cuivre, zinc, etc... en Annam, Cf. *Notice sur la carte Géologique de l'Indochine* 52—53.

9) *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*. *T'ang Houei Yao* XCVIII 12*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*b*. *Méridionaux* 432—433. Infra

10) *Song Che* CCCCLXXXIX 25*b*.

11) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*. «On dit que l'ambre provient de la résine

que les rois chams envoyaient à leurs suzerains chinois et annamites[1]).

Parmi les pierres particulièrement recherchées on peut citer un grès qui servait à aiguiser les armes et les outils, et la «pierre du Boddhisatva[2])» d'un grain très fin.

La mer enfin est riche en coraux de toutes sortes et en perles de grand prix[3]).

La faune ap eu varié. L'éléphant parcourait comme aujourd'hui les forêts de la haute région et le rhinocéros les bauges des savannes[4]). Le premier était fort recherché[5]); les Chams le dressaient et s'en servaient p our le transport et le combat; son ivoire faisait l'objet d'un commerce important; plus important encore et plus rémunérateur celui de la corne de rhinocéros dont les propriétés thérapeutiques sont fort prisées de la pharmacopée extrême-orientale. Le tigre pullulait comme aujourd'hui[6]); les textes nous parlent de lions[7])

«du pin. Cette résine, après mille ans de séjour dans la terre, produit du Fou ling «茯苓; après mille ans encore elle devient de l'ambre rouge, Hou p'é琥珀; mais «certains disent qu'elle se transforme en ambre directement. La présence de l'ambre dans «la terre se manifeste par l'aridité du sol sur une assez grande étendue. On creuse parfois «jusqu'à la profondeur de huit ou neuf pieds pour découvrir une concrétion de la grosseur «d'un boisseau au centre de laquelle l'ambre est renfermée. Au moment où il entre en «contact avec l'air, il n'a guère plus de consistance que la gomme du pêcher, mais il s'affer«mit bientôt et durcit peu à peu.» *Wen Hien T'ong Kao.* XXIV 林邑 46*a*. *Méridionaux* 421.

1) *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*a*. *Méridionaux* 421—422.

2) P'ou Sa Che 菩薩石, la pierre du Boddhisatva. *Song Che* CCCCLXXXIX 26*a*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53*a*. *Méridionaux* 545.

3) *Song Che* CCCCLXXXIX 25*b*.

4) Ils formaient, le premier surtout, la partie la plus importante du tribut que les rois du Champa envoyaient aux Empereurs de Chine et d'Annam.

5) L'éléphant blanc était déjà fort apprécié des rois Chams qui en adressaient souvent en tribut aux Empereurs d'Annam. *An* III 14*b* — *Tt* II 37*b* — *Vsl* II 26*b*, 27*a b* — *Sk* III 27*b* — *Tt* III 15*b*, 16*a*; V 32*b*; V 38*b* — *Cm* VII 21*a* — *Tt* VI 21*b*.

6) Chê Bong Nga envoie au premier Empereur Ming des tigres en tribut. *Ming Che* II 14*a*.

7) Che tseu, *an:* Su' Tu' 獅子. *Song Che* VIII 23*b*, CCCCLXXXIX 26*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53*b*. *Méridionaux* 548—549. *Vsl* II 4*a*. — *Tt* II 5*a*. Infra.

qui auraient été envoyés, en 1.011, en Chine et au Đại Cô Việt; il y a là, problablement, confusion de nom de la part des chroniqueurs chinois et annamites, car jamais à ma connaissance cet animal ne vécut en Indochine.[1])

Il nous est parlé aussi de cerfs blancs[2]), de buffles et boeufs sauvages, de singes dont une espèce, le Cheng cheng[3]), était bien remarquable: il entendait le langage humain et ses lèvres constituaient un met des plus délicats. Les forêts regorgent de paons et de perroquets au plumage tout blanc ou rutilant de cinq couleurs; les Empereurs à qui on les adressait en tribut s'émerveillaient de les entendre parler et l'un d'eux même fit composer des vers en leur honneur[4]). En 631, ceux qu'avait envoyés Kandapadharma se plaignirent du froid et on donna l'ordre à l'ambassadeur de les remporter dans leur pays[5]).

Comme animaux domestiques, il n'est guère fait mention que de l'éléphant et du boeuf. Le cheval ne se trouvait point dans le pays[6]): c'était un des cadeaux que consentaient les Empereurs de Chine aux rois du Champa et ceux-ci, lorsqu'on leur eut appris à les utiliser au combat, s'efforcèrent de s'en procurer en Chine, malgré l'interdit d'exportation.[7])

Grands pêcheurs et hardis marins, les Chams trouvaient, sur leurs côtes, grande quantité et variété de poissons[8]); et sur les sables blancs,

---

1) Il est à remarquer que la façon dont les anciens sculpteurs Chams et Khmèrs reproduisaient les lions prouve surabondamment qu'ils n'en avaient jamais vu.

2) *Leang Chou* LIV 54*a*.

3) Cheng cheng 猩猩. *Wen Hien T'ong K'ao.* XXIV 林邑 46*a* et 32*a* *Méridionaux* 421. 178—181. WILLIAMS, *The Middle Kingdom.* New-York, Scribner's Sons; revised Edition, 1904, vol. I 314—315, croit y reconnaître le *Rhinopithecus roxellanæ* qui se trouve plus particulièrement au Seeu-Tch'ouen.

4) *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*. 5) Ibid.

6) Cependant le *Wou Tai Houei Yao* XXX 29*b* dit: «Ils montent des éléphants et «des chevaux».

7) *Ling Wai Tai Ta* II 11*a*, infra.

8) Cf. infra la relation du F. Odoric de Pordenone.

au pied des dunes, ils guettaient les grandes tortues de mer dont l'écaille se vendait fort cher[1]).

La population n'était pas très nombreuse[2]) et n'a probablement jamais atteint le chiffre de deux millions et demi que compte aujourd'hui l'Annam, Thanh-Hoa et Nghệ-An non compris[3]). Elle se divisait en *Chams* et *Sauvages des hautes régions*[4]).

Les derniers n'ont probablement pas changé et sont tels aujourd'hui qu'ils étaient alors. Les chams les désignaient sous le nom générique de *Mlecchas*, les «sauvages»[5]) ou de *Kirāṭas*, les «mon-

---

1) *Le Leang Chou* LIV 53*b* cite l'écaille Tai mei 璪 瑁.

2) Le *Song Che* CCCCLXXXIX 25*b* et le *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53*b*. *Méridionaux* 553, disent que, sous le règne de Harivarman IV, au début du XIIe siècle, les trente huit provinces, Tcheou 州, du Champa ne comptaient pas plus de 30.000 familles, soit un total d'environ 200.000 âmes pour tout le royaume.

3) Les chiffres officiels — *Annuaire Général de l'Indochine*. 1907 et 1908; *Hanoï-Haiphong*, Imprimerie d'Extrême-Orient — accusent, à l'heure actuelle, une population de 2.624.200 *annamites*, 119.675 *moïs* et 15.000 *chams*, soit un total de 2.758.875 habitants répartis comme suit: (je n'ai pas tenu compte des *Chinois*, 3000 environ, des *Indiens* ni des *Européens*).

	Annamites	Moïs	Chams
Quãng-Bình	114.500		
Quãng-Trị	230.000	10.000	
Thừa-Thiên	80.000		
Quãng-Nam	886.000		
Quãng-Ngãi	150.000	40.000	
Bình-Định	800.000		
Phú-Yên	200.000	175	
Khanh-Hoà	75.000	40.000	
Phan-Rang	30.500	7.500	6.000
Bình-Tuận	58.200	22.000	9.000
Total:....	2.624.200	119.675	15.000
		2.758.875.	

4) Il faut y ajouter les *résidents étrangers* chinois, annamites, malais, khmèrs, hindous, mais sans pouvoir indiquer, même approximativement, leur nombre, ni les centres où il leur était permis de s'installer. Les Chinois devaient être en assez grand nombre et nous en voyons, en 1283, venir demander asile au camp de Sagatou. *Yuan Che* CCX 55 *a*.

5) *Po-Nagar de Nhatrang*, Khanh-Hoà, Tour Nord, 30. Piédroit Sud. A_2, *ch*. 1092 ç = 1.070 AD. Bergaigne 86. Aymonier 41. Finot III 639.

tagnards.» [1]) Ceux qui habitaient la région de Phan-Rang se nommaient *Vṛlas* [2]); entre le Khanh-Hoà et le Phú-Yên, au milieu des montagnes qui dominent Nha-Trang, résidaient les *Randaiy* que nous appelons aujourd'hui Radê [3]); dans le Bình-Định enfin vivaient les *Mada* dont nos Djarai sont probablement les descendants. Ils sont, ethnographiquement, de la même race que les Chams [4]).

Ceux-ci semblent un peuple d'origine malayo-polynésienne. C'est au moins ce qu'à défaut d'indice ethnique précis [5]) on croit pouvoir déduire aujourd'hui des plus récentes données linguistiques: la langue Chame, qui ne diffère pas sensiblement à l'heure actuelle de celle qu'emploient les plus anciennes inscriptions en langue vulgaire [6]), doit être en effet décidément rattachée, malgré ses emprunts

---

1) *Po-Nagar de Phanrang*, Ninh-Thuận, 14. Stèle ruinée, *SKt.* 776 ç = 854 AD. C. II 231. Bergaigne 77. Aymonier 24. Finot III 633iv — *Mĩ-So'n*, mont G1, 101, Stèle B. *ch.* Finot IV. 963xxi. «Le mot Kirāṭa désigne dans l'Inde un peuple de montagnards» Bergaigne C II 233.

2) *Po-Nagar de Phanrang.* 14. IV.

3) *Po-Nagar de Nhatrang* 30. Sur les Radê cf. Moura. *Le Royaume du Cambodge.* Paris, Leroux 1883 I. 426—428.

4) L'idiome dont se servent aujourd'hui encore les Djaraï, Radê, Pnong Piak et quelques autres tribus sauvages habitant le Sud-Ouest de la chaîne annamitique, est très semblable à la langue chame. cf. infra.

5) Le type cham est aujourd'hui trop mélangé, trop parent de celui des Cambodgiens au Cambodge et à celui des Annamites en Annam, pour qu'il soit possible de définir nettement leur origine par des mensurations ou indices ethniques. Sur l'anthropologie des *Chams*, cf. Docteur A. Reynaud: *Contribution à l'Histoire Naturelle de l'homme. Les Tsiams et les Sauvages bruns de l'Indo-Chine.* Paris 1880; et sur le rameau *Malayo-polynésien en Indo-Chine:* Dr. Thorel: *Notes Anthropologiques sur l'Indo-Chine*, dans le *Voyage d'Exploration en Indo-Chine* de Francis Garnier. Paris. Hachette 1873. II 311 ss; il n'y parle pas des Chams qu'il ignorait. — Kern, dans *Taalkundige gegevens ter bepaling van het stamland der Maleisch-Polynesische volken* [Versl, en med. der Kon. Akad. van Wetensch. III R.. deel VI 270] p. 4, avance qu'il faut chercher le berceau de la race *Malaise* en Indo-Chine, dans l'ancien royaume de Champa, d'où elle se serait répandue sur l'Insulinde, dans les divers pays Malais et jusqu'en Polynésie.

6) Elles datent du début du XIe s., du règne de Harivarman I, et nous les devons au Senapati Pār. Ce sont *Po-Nagar de Nhatrang*, Edicule N. O., 37, 813 AD — *Po-Nagar de Nhatrang.* Khanh-Hoà. 31, Piédroit C, 817 AD — *Glai Klong Anöh*, Ninh-Thuận 19.

nombreux aux langues voisines, à la famille Malayo-polynésienne [1]).

Aussi bien la description que nous font des Chams les premiers voyageurs chinois — noirs de peau, les yeux enfoncés dans l'orbite, le nez retroussé, les cheveux crêpés [2]) — à une époque où ils n'avaient point encore subi la domination étrangère et conservaient la pureté de leur type, vient à l'appui de cette hypothèse. Le vêtement qu'ils portaient et portent encore aujourd'hui ne diffère pas de celui des Malais: il est formé d'une pièce d'etoffe de coton, le Kama [3]), qu'ils roulent autour du corps de droite à gauche et qui

---

1) « Le Cham... possède un vocabulaire dont le fond malayo-polynésien est largement « mêlé de mots apparentés à la plupart des tribus du Sud de la presqu'île [indo-Chinoise], « surtout au Bahnar [peuplade sauvage de la chaîne annamitique]. Les autres dialectes « Stieng, Chrau [autres peuplades], etc... y sont aussi représentés. A ce fonds primitif, « les évènements historiques — introduction du brahmanisme, puis de l'islâm, guerres, inva- « sions, relations sociales ou commerciales, — ont apporté quantité de termes d'origine « sanscrite, arabe, khmère, annamite, chinoise, tamoule. etc... — De quel groupe linguis- « tique le Cham fait-il donc partie? Diverses opinions ont été émises à ce sujet. HIMLY et « le P. W. SCHMIDT, par exemple, y ont vu une langue mixte qu'ils font rentrer dans le « *Môn-khmèr*. Malgré la présence de nombreuses racines et d'éléments formatifs qui appar- « tiennent en même temps au môn-khmèr Kolarien †, il faut décidément avec le Docteur « KERN, KUHN et NIEMANN, rattacher le Cham à la famille *Malayo-polynésienne*. Il est « superflu d'ajouter que l'élément malayo-polynésien qu'il contient remonte à une époque « très reculée et ne saurait être dérivé de n'importe quelle autre langue de la même famille.

« [† On les retrouve dans les langues Indonésiennes et Polynésiennes jusqu'en Nouvelle « Zélande, ce qui revient à dire que le Cham est aussi loin du Môn-khmèr que le Tahitien, « par exemple. Abstraction faite, bien entendu, de quelques emprunts d'un âge moins reculé, « ou peut dire que la parenté qui existe entre les deux grandes familles *Malayo-polynésienne* « et *Môn-khmèr* est comparable à celle qu'on constate entre les langues Sémitiques et Kha- « mitiques. Ces langues sont d'une même souche, ont une origine commune, mais très « lointaine — communication de Mr. le Professeur KERN] » AYMONIER et CABATON. *Diction- « naire Cam-Français* ». Introduction: La langue chame. VII. Paris Leroux 1906. — Sur ce sujet, cf également: AYMONIER, *Grammaire de la langue Chame*. Saigon, Imprimerie Coloniale, 1889. 6, qui dit que « la langue Chame sert d'intermédiaire entre le Khmèr et le « Malais » — et dans MOURA, *Le Cambodge*, I, 501, le Tableau « servant à comparer les « langues parlées par les Khmèrs, les Siamois, les Malais et les Chams ».

2) *Souei Chou* LXXXII 37 *a*. — *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32 *a*. « Pour le teint des « hommes, ils considèrent que le noir est le plus beau. Dans tous les royaumes de la région méri- « dionale il en est de même». *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*. Cf. également *Tsin Chou* XCVII 14*b*.

3) « Ils l'appellent Kan-man 干曼, ou encore Tou-man 都曼 » *Leang Chou* LIV 54 *a*. C'est le Kama que portent encore aujourd'hui les Chams et les Malais.

les couvre de la taille aux pieds. Hommes et femmes n'en portent pas d'autre, sauf en hiver où ils endossent une sorte de robe épaisse [1]). Le commun marche nu-pieds [2]), et malgré qu'au dire d'un auteur le port de la chaussure fût privilège royal [3]), il semble que les nobles en portaient faites de cuir [4]). Ils relèvent les cheveux en un chignon [5]) qui affecte, chez les femmes, la forme d'un marteau [6]), et se percent les oreilles pour y passer de petits anneaux de métal [7]). Enfin, comme les Malais, ils sont fort propres; chaque jour ils se lavent le corps plusieurs fois, le parfument, le frottent avec un onguent de camphre et de musc. Ils fumiguent leurs vêtements à l'aide d'un composé de différents bois odoriférents [8]).

Lorsque les Chams apparaissent dans l'Histoire, vers la fin du IIe siècle de notre ère, ils obéissaient déjà à une dynastie Hindoue ou Hindouisée, et l'inscription de Vo Can [9]), rédigée en «sanscrit correct [10])» nous les montre très fortement empreints de civilisation indienne. Il n'y a là rien qui puisse étonner, d'ailleurs; la colonisation Hindoue [11]) avait pénétré ces contrées au plus tard dans la

---

1) *Souei Chou* LXXXII 37 *a*.

2) *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32 *a*.

3) Durand, *Récit de la* Galattée; B.E.F.E.O. V. 386.

4) *Leang-Chou* LIV 54 *a*.

5) *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32 *a*.

6) *Wen Hien T'ong Kao*.

7) *Leang Chou*. LIV. 54 *a*.

8) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19 *a*. *Tchou Fan Tche* 上 509. Leur parfum de prédilection était le musc; *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32 *a*. *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19 *a*.

9) *Vo-Can*, Khanh-Hoà. 40. Bloc de granit ruiné. SKt. sans date, mais «à en juger «par l'écriture [elle] doit remonter au moins au IIIe s. de notre ère». Bergaigne 31. «il est possible même, ajoute-t-il autre part [CII. 195] qu'elle remonte jusqu'au IIe s.».

10) Bergaigne C. II. 196.

11) D'où venaient les Hindous qui ont introduit leur civilisation sur la côte orientale de l'Indo-Chine? Bergaigne, C II. 192—193, établit la ressemblance frappante de l'écriture de l'inscription de Vo-Can [supra n. g.] avec celle de Rudradaman à Girnar et de Sātakarṇi Vāsiṣṭhipūtra à Kanheri; ce qui porte à supposer qu'ils provenaient de la région située dans les vallées de la Godavari et de la Kriṣṇa où régna d'abord cette dy-

première moitié du IIe siècle de notre ère: Ptolémée, qui écrivait vers 150 AD. sur des documents qu'on peut sans exagération faire remonter à vingt ou trente années en çà, cite, dans des régions où nous avons tout lieu de reconnaître l'Indo-Chine et les Iles de la Sonde, des noms géographiques d'origine sanscrite [1]); et les légendes du Fou-Nan, que nous ont transmises les Chinois, semblent conserver le souvenir d'une première invasion Hindoue au Ie siècle de notre ère, et antérieure à celle que dirigea Kauṇḍinya au IVe siècle [2]).

Le peuple Cham se façonna vite à cette civilisation; il en adopta la religion et les moeurs, l'écriture et les idées, l'administration et les lois.

La religion principale des Chams était l'Hindouisme, c'est à dire l'adoration exclusive ou combinée des trois dieux de la Trimurti indienne: Brahmā, Viṣṇu et Çiva, et des çaktis ou épouses des deux derniers. Mais ils pratiquaient également le Buddhisme, et confondaient souvent dans une même dévotion les dieux de la Trimurti et le Maître de la loi [3]).

Des dieux de la Trinité Hindoue, Çiva tenait le premier rang: «Hommage à Maheçvara et à Umâ [4]).... à Brahmâ et à Viṇu!

---

nastie d'Andhra [Sātakarṇī] à laquell appartenait Vāsiṣṭhīputra et dont Rudradaman fit plus tard la conquête. Cf. V. A. SMITH, *Early History of India*. Clarendon Press 1904 et BURNELL, *South Indian Paleography*. London Trübner 16.

1) Certains ont cru reconnaître le mot Champa dans le Ζάβαι de Ptolémée? supra.

2) Le Fou-Nan était cet état, de nous connu par les seuls textes Chinois dont PELLIOT, *Le Fou-Nan*, a tiré son histoire, qui occupait les territoires actuels de la Cochinchine et du Cambodge et peut-être du Siam Oriental et du Bas-Laos, et que l'Empire Khmèr a remplacé. MASPERO *Empire Khmèr*, 23—24. Les Chinois nous ont transmis une légende qui nous montre un nommé Houen T'ien, un étranger pratiquant le culte des Génies [le brahmanisme], envahir le royaume, en épouser la reine «Feuille de Saule» et y faire souche de rois; PELLIOT, *Le Fou-Nan* 291, croit retrouver en cette tradition le souvenir d'une première hindouisation qu'il estime dater du 1er siècle de notre ère. Au IVe s. AD un nommé Kauṇḍinya, venu de l'Inde lui aussi, s'installe à nouveau au Fou-Nan et y établit sur le trône une nouvelle lignée de souverains d'origine Hindoue, PELLIOT, *Fou-Nan* 293.

3) Cf. sur les idées religieuses des Chams, L. FINOT. *La Religion des Chams d'après les Monuments*, B. E. F. E. O. I. 12 ss.

4) Maheçvara, Mahā Içvara = Çiva; Umā est sa çakti.

«Hommage à la Terre, au Vent, à l'Espace, et en cinquième lieu «au Feu . . .» [1]) — «Il est le Souverain Maître des mondes . . .; ayant «son être dans l'absolu inaccessible, sa forme est au delà du do-«maine de la parole et de la pensée, et pourtant, produits du Desir, «ses corps — terre, eau, feu, vent, espace, soleil, lune, sacrifiant — «auxquels correspondent les noms excellents de Çarva, Bhava, Pa-«çupati, Īçāna, Bhīma, Rudra, Mahādeva, Ugra — manifestent «toutes les formes; *aidé d'auxiliaires d'élite, en tête desquels étaient «Viṣṇu, Brahmā et Agni*, il a exterminé les grands Asuras des trois «villes, qui opprimaient l'univers entier, à commencer par les dieux, «les Munis, les Gandharvas, et par là se laisse apprécier sa puis-«sance infinie. Victorieux est le seigneur Suprême de Çrî Çaṃbhubha-«dreçvara [Çiva] [2])» C'est que Çiva «est la racine de l'Etat de Champa [3])» c'est lui, Çaṃbhu, qui envoya sur terre Uroja le premier «de ceux qui ont occupé le trône de Campāpura [4]) pour prendre la «royauté [5]»; c'est lui enfin qui, d'une façon toute spéciale, «protège la cité de «Campā. [6])»

On le vénérait [7]) généralement sous forme de *Linga* [8]), revêtu d'une gaîne ou Koça, souvent en or, figurant le visage du Dieu [9]); car il se faut bien représenter que cet emblême phallique était, au Champa, un dieu propre ayant son nom et sa personalité, éma-

---

1) *Mĩ-So'n*. Mont A_1. 72, Stèle A 1, 2 et 3, *Skt*. Finot II 187, III 209.

2) *Mĩ-So'n*. Mont F_3 99. Stèle A IV in fine. *Skt*. Finot IV 930ix, IV 917i.

3) *Mĩ-So'n*. Mont B_1 83. Pilier ext. Nord. C, in fine *Ch.-Skt*. Finot IV 952xviii.

4) Dans le Sud du Champa, c'est Vicitrasagara qui est le premier à avoir occupé le trône de Champa. cf. infra.

5) *Đõng-du'o'ng*, Quãng-nam, 66. Stèle Ax *Skt* 797ç = 875 AD. Finot IV 105.

6) Ibid Axvi.

7) Bergaigne, C. II 201—202, se demande si l'inscription de *Cho'-Dinh*, Phú-Yên, 41. sur roc, *Skt*, VIe s. C. II 199xxi, qui montre «le dāsa [esclave] propitiatoire [ou Çiva-«dāsa] attaché au poteau» ne fait pas allusion à un sacrifice humain. Il faudrait en conclure alors que le culte de Çiva, au Champa, réclamait l'immolation de victimes humaines

8) Sur le culte du *Linga* au Champa: Finot. *Religion des Champs*, 13, 14

9) Sur ces Gâines ou Koça, Finot IV 113.

nation de Çiva sans doute, mais en qui nulle inscription n'invoque, à ma connaissance, cette énergie créatrice dont sa forme semblerait constituer le symbole.

La çakti de Çiva était l'objet d'un culte spécial [1]) et sous le vocable Bhagavatî on vénérait en elle, semble-t-il, une ancienne divinité indigène plus communément appelée Yaṅ Pu Nagara [2]).

Brahmā n'a jamais été au Champa, pas plus qu'au Cambodge ou en Inde d'ailleurs, l'objet d'un culte précis et bien défini; son image [3]) ornait les temples consacrés à Çiva ou Viṣṇu, mais aucun sanctuaire ne lui était dédié en propre. C'est ce qui fait douter qu'il faille le reconnaître en ce dieu Svayamutpanna, dont le nom semble bien cependant une autre forme de Svayambhû, auquel on élevait des autels dans le Pāṇḍuraṅga [4]).

Viṣṇu [5]) au contraire, quoique moins adoré que Çiva, comptait encore un certain nombre de temples élevés à sa gloire. Mais il était plus vénéré encore, allié à Çiva-Caṅkara, sous le nom de Nārāyaṇa. «Ces deux dieux sont ici réunis sous une forme unique et portent «pour cette raison un seul nom, celui du bienheureux Caṅkara-«Nārāyaṇa [6])». De Lakçmī, çakti de Viṣṇu, il n'est guère question

1) Cf. *Mĩ-So'n.* 72 A [1], Maheçvara et Ūma. — *An-Thuân*, Bình-Định, 53, stèle, *Skt.-Ch*, C. II 286xxxiii Çîva et Ūma... etc.

2) Son principal temple était Po Nagar, près de Nha-trang, dans le Khanh-Hoà. Cf. *Po-Nagar de Nhatrang*, 30, Piédroit Sud, B 3°, *Skt* — Ibid. 31. Piédroit Nord A 2° *Skt.* et C 2° *Skt*... etc. Peut-être le nom de Çrī MaladāKuṭhara, attribué à une divinité adorée dans ce même temple, n'est-il que la forme sanscrite du nom indigène de cette déesse. Cf. Bergaigne. C II 265.

3) A Tourane on voit son image bien reconnaissable, entourée de porteurs d'éventails et de parasols. Finot *La religion des Chams.* I. 13.

4) *Chó-Dinh*, Ninh-Thuận, 4, Piédroit, *ch*, 1149ç = 1227 AD. Finot III 635xi — *Phan-Rang*, Ninh-Thuận, 5, Piédroit *ch.* Finot III 634ix. 646xxiii.

5) A Biên-hoà, dans la pagode de Bu'u-So'n, village de Bình-Tru'o'c, hameau de Bình-Thanh, se trouve une statue de Viṣṇu bien conservée au dos de laquelle est gravée l'inscription 1. *ch.* 1343ç = 1421 AD. B. E. F. E. O. I. 18—IV 687.

6) *Glai-Lanov*, Ninh-Thuận, 24, stèle, *Skt.* 723ç = 801 AD. C. II 218 C'est la divinité généralement désignée sous le nom de Hari-Hara; son culte était particulièrement en honneur au Cambodge.

dans les inscriptions; cependant il nous en est parvenu quelques images[1]).

Certains sanctuaires, dans les temples de Çiva, étaient dédiés à Ganeça qui y recevait un culte sous le nom de «Çrî Vināyaka[2])» ou celui du «Vénérable Éléphant[3])». On révérait également Skanda, le dieu de la guerre, représenté chevauchant un paon[4]). Enfin Nandin et Garuḍa, soit séparément, soit comme monture de Çiva et Viṣṇu, paraissent avoir joui au Champa, comme à Java, d'une grande popularité[5]).

On était tenté de croire jusqu'ici que le Bouddhisme professé au Champa était, comme à Java et au Cambodge, celui du Mahāyāna: les statues et médaillons du Buddha qui nous sont parvenus semblaient ne permettre aucun doute à cet égard[6]). Or un témoignage de Yi Tsing[7]) semble venir démontrer aujourd'hui qu'au moins à son époque deux écoles Hînayānistes, l'Arya Sammiti-nikāya et la Sarvâsṭivâda-nikâya, y réunissaient la plupart des sectateurs du Bouddhisme que comptait le Champa[8]).

Sa dévotion n'excluait pas celle du Çivaisme, d'ailleurs, et nous voyons un Ministre de Vikrantavarman III, Samanta, dédier un temple à chacun de ces cultes: «Deux couvents, deux temples, pour «ce Jina [Buddha] et pour ce Caṅkara [Çiva], voilà ce qu'il fait

---

1) Finot. *La Religion des Chams*, 18, 19.

2) *Po-Nagar de Nha-trang*, Khanh-Hoà, 31, Piédroit Nord. $C_{1,1,1,1,1}$, *Skt.* 739ç = 817 AD. C II. 263.

3) *Po-Nagar de Nha-trang*, Khanh-Hoà, 38, Stèle A IV, *Skt*, 706ç = 884 AD. C II. 242.

4) Cf. Parmentier. *Les Monuments du Cirque de Mỹ-So'n*. IV 846 figure 12.

5) Finot. *La Religion des Chams* 17 et 20.

6) Finot. *La Religion des Chams* 23—26.

7) „In that country, says Yi-tsing, the Buddhists belong generally to the Arya "Sammiti-nikāya; there are also some adherents of the Sarvāstivāda-nikāya" *A Record of the Buddhist Religion*, 12. d'après L. Finot. *Buddhism in Indo-China* dans "The Buddhist Review" Octobre 1909.

8) "The Sammitiyâs and the Sarvâstivâdins were two sects connected with the Thera-"vâda of the Little Vehicle". Finot, ibid.

«pour le bien des siens, lui qui est parti pour cette vie bienheu-«reuse[1])». De même, l'acte de fondation, au nom d'Indravarman II, d'un monastère bouddhique «en vue du Dharma» et de l'érection d'un temple sous l'invocation de Lakṣmīndra Lokeçvara Svabhayada, forme d'Avalokiteçvara[2]), débute par un hymne en hommage à Çaṃbhubhadreçvara[3]). Les médaillons trouvés dans la grotte de Phong-Nha au Quãng-Bình, un ancien sanctuaire Buddhique, montrent d'autre part combien «les représentations du tantrisme buddhique présentaient d'analogie avec celles du brahmanisme[4])».

De religion locale, il ne subsiste guère de trace. Quelques noms, à peine, comme celui de Çrî Maladākuṭhara qui était adorée dans le pays du Kuṭhara [l'actuel Khanh-Hòa][5]). Les dieux du Brahmanisme, aussi bien, avaient pris la place des anciennes divinités locales et quand les Chames vénéraient en Bhagavati, à Po Nagar de Nha-Trang, «la Dame du Royaume[6])», peut-être ne faisaient-ils que continuer, sous une forme nouvelle, un culte très ancien et qu'ils avaient oublié. Cependant le pays était peuplé, comme aujourd'hui, de génies locaux, quelquefois bienfaisants, plus souvent redoutables: ainsi la «Rousse borgne» qui affligeait le mortel de maladies d'yeux et dont on ne pouvait éviter les atteintes qu'en «augmentant les richesses de Kuvera, compagnon de Maheçvara[7]).»

La majorité des Chams vivant de nos jours sont musulmans[8]),

---

1) *Bakul*, Ninh-Thuận, 23, stèle II C. II 237.

2) Sur ce vocable cf. FINOT IV 97.

3) Çiva sous le vocable d'Icvara accolé au nom des deux rois Cambhu[varman] et Bhadra[varman] qui ont érigé le Linga. *Đong-du'o'ng* Quãng-Nam, 66. Stèle *Skt.* 797ç = 875 AD. FINOT, IV, 64.

4) FINOT, *Religions des Chams* 26.

5) Cf. supra.

6) Yaṅ Pu-Nagara, supra.

7) La déesse Ekākṣapiṅgalā. *Mĩ-so'n*. Mont A_{10} 79. Petite dalle. *Skt.* VIeç FINOT IV 929.

8) La totalité des Chams du Cambodge [60.000 environ. CABATON *Notes sur l'Islam dans l'Indo-Chine Française*. Revue du Monde Musulman. I, 28—29] pratique l'Islamisme; un tiers de ceux qui résident en Annam [30.000 environ. CABATON. *Les Chams musulmans*

et tout naturellement se pose la question: à quelle époque l'islamisme pénétra-t-il au Champa? Ed. Huber, arguant d'un passage des Annales des Song[1]) où il croit retrouver la formule «Allah Akbar», avance «qu'il ne semble pas trop téméraire d'admettre «qu'il y avaid déjà au temps des Song des Chams convertis à «l'Islamisme»[2]). Cabaton accepte cette hypothèse «corroborée, dit-il, «par une légende historique des Chams[3]) qui place à la tête des «rois ayant eu Shrî-Banöy pour capitale le Pô ou Seigneur Ovlah «[Allah] qui régna de 1000 à 1036"[4]) Ce n'est pas impossible, malgré la signification fantaisiste attribuée par l'annaliste chinois à cette formule, et malgré le peu de créance qu'il faille accorder à ces légendes historiques, en leur début principalement; mais nulle inscription, nul texte authentique ne dit explicitement ou ne laisse même sous entendre que la religion de Mahomet ait été pratiquée au royaume de Champa avant l'année 1470 qui marque sa chute. Une remarque s'impose d'ailleurs: les deux tiers des Chams vivant actuellement au Champa pratiquent encore le brahmanisme, alors que la totalité de ceux qui ont quitté la patrie pour aller s'installer au Cambodge sont devenus musulmans; il est donc à se deman-

---

de l'Indo-Chine Française. Revue du Monde Musulman. II 137] se reconnaissent de la même religion; ce qui donne 70.000 musulmans sur 90.000 Chams vivant à l'heure actuelle. Les Chams musulmans en Annam se donnent le nom de Chams Banī, transcription de l'Arabe «Benī» les fils [du Prophète ou de la Religion].

1) Il y a aussi [chez des Chams] des «buffles vivant dans les montagnes; on ne peut pas «les employer pour le labourage, on s'en sert seulement pour les sacrifices aux esprits. Au «moment d'en immoler un, on lui adresse cette invocation: A lo-ho ki-pa [阿羅«和及拔], ce qui signifie: Puisse-t-il bientôt renaître» *Song Che* CCCCLXXXIX 25*b*. *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 占城 52*b*. *Méridionaux* 540.

2) Note de Ed. Huber B. E. F. E. O. III 55.

3) «En l'année du Rat, un homme de la nature d'Ovlah agissait selon la perfection «dans le royaume Cham, mais le pays était mécontent. Cet homme confia son corps et «son âme au Seigneur du Ciel et alla résider trente sept ans à Mökkah [la Mecque] puis «il revint au royaume Cham.» Aymonier. *Légendes Historiques des Chams.* Excursions et Reconnaissances XIV 153. Sur la valeur historique de ces légendes, cf. Introduction.

4) Cabaton. *Notes sur l'Islam* 31.

der si ces expatriés n'ont pas été convertis à l'islamisme depuis leur exil seulement, par les Malais, leurs parents, établis dans le pays Khmèr, et si ce n'est pas eux qui ont, par esprit de propagande, essayé de convertir à leur tour leurs frères restés au pays, tentative qui n'aurait eu que peu de succès puisqu'un tiers seulement[1]) de ces derniers aurait embrassé la nouvelle foi.

Aux dieux, les rois du Champa élevaient à l'envi des temples et des sanctuaires où ils les adoraient sous des vocables énonçant à la fois le nom du Dieu et celui du Souverain qui érigeait son image[2]). Victorieux, ils y accumulaient trésors et richesses; vaincus, ils relevaient les ruines laissées par l'ennemi et consentaient de nouvelles dotations à la divinité, car ils «savaient que les dons faits «aux dieux sont un moyen de sanctification et que les dieux à qui «l'on fait ces dons, présents dans leurs images [cinha], connaisent «les rois de Champa...»[3]). C'était chaque fois une imposante cérémonie, dont nous ne connaissons malheureusement pas la liturgie, mais que terminait généralement l'apposition, sur le monument, sur une stèle ou le piédestal même de la statue, d'une inscription[4])

---

1) Sur l'islamisme chez les Chams cf. AMONIER. *Légendes Historiques des Chams.* Excursions et Reconnaissances XIV 153. — *Les Tchames et leurs Religions.* Paris 1891 — MOURA. *Le Royaume du Cambodge* II 416. 444 — CABATON. *Nouvelles Recherches sur les Chams.* Paris 1901 — *Notes sur l'Islam dans l'Indo-Chine Française.* Revue du Monde Musulman I 27 ss. — *Les Chams musulmans dans l'Indo-Chine Française.* Ibid II 129 ss. — R. P. DURAND. *Les Chams Banis.* B. E. F. E. O.

2) «C'est ainsi que chaque roi bâtissait ses sanctuaires et créait ses dieux: Vikrāntecçvara «était le dieu de Vikrantavarman, Harilińgeçvara celui de Harivarman.» FINOT III 642. Lorsqu'il se contentait de relever les ruines d'un temple, il attribuait au dieu qu'il y érigeait à nouveau un nom composé du nom du roi fondateur, du sien propre et de la divinité; par exemple Çrī Çaṃbhubhadreçvara, l'Içvara [établi par] Bhadra[varmam] et [relevé par] Çaṃbhu[varman].

3) *Mĩ-So'n,* Mon^{t} E$_{4}$ 95, Pilier, *ch.* XIe ç. FINOT IV 946.

4) Le jour de la cérémonie n'était fixé qu'après un long examen de l'horoscope le plus favorable par les astrologues de la cour, et l'inscription notait bien exactement le jour et l'heure de la cérémonie avec la situation des astres au moment précis de sa célébration: «Ce roi prospère [Indravarman I], tout d'abord, érigea lui-même à Vīrapura un Indra-«bhogeçvara, après avoir choisi le jour lunaire, le demi-jour lunaire, l'heure, le signe du

relatant le nom du Roi qui l'avait construit ou réédifié et la liste des libéralités consenties par lui.

Chaque temple comprenait, outre le sanctuaire même, un vaste domaine dont les revenus étaient employés à son entretien: c'étaient des fonds perpétuels dont la terre était donnée au Dieu avec ses habitants [1]), des greniers [2]), des villages [3]) même. Il possédait aussi tout un peuple de serviteurs: les prêtres, d'abord, ce «trésor «mobile et doué d'éloquence» [4]); puis des troupes d'esclaves des deux sexes, de musiciens et de danseuses; et même un gynécée peuplé de femmes «charmantes», avec leurs servantes, dont il percevait le revenu [5]). Tout ceci sans parler du trésor proprement dit: or,

---

„zodiaque lunaire, le jour de la semaine et l'horoscope les plus favorables..." *Glai-Lamov.* Ninh-Thuận. 24. Stèle A 14—15 *Skt.* 723ç = 801 A.D. — *C II* 225 — Voici une date mentionnée dans ces conditions: „L'époque du roi des Çakas étant passée depuis 579 ans, „au mois de Tapas, le dixième jour de la quinzaine noire, un dimanche, le Taureau étant „dans la maison du Soleil, 11 ghaṭikās (4 h. 24 m.) après le lever (du Soleil), l'horoscope et „les autres (éléments) étant favorables; le Soleil, Mercure et Vénus étant dans le couple „des Poissons; Mars et Saturne dans la Balance; Jupiter dans le Verseau; la Lune dans les „Gémeaux..." *Mĩ-So'n*, Mon^t E₂. Stèle ruinée, B XXVI *Skt.* 579ç = 657 A.D. Finot IV 120. L'Inscription se terminait en général par une imprécation à ceux qui voleraient les biens attribués au temple: „Ceux qui conserveront, sur cette terre, à Indrabhadreçvara „tous ses biens seront heureux à jamais dans le ciel avec les troupes de Suras. Quant à ceux „qui les dérobent, ils tombent dans l'enfer avec leurs familles pour y être torturés aussi „longtemps que dureront le Soleil et la Lune...." *Da-Trang*, Ninh-Thuận, 25, Stèle B. XII—XIII, *Skt.* 721ç = 799 A.D. — *C II* 218.

1) *Mĩ-So'n*, Mon^t A₁, 72. Stèle. A 5 et 7. *Skt.* V^e ç. Finot II 189.

2) „A ce bien-heureux Çrī Indrabhadreçvara,.... le bien-heureux Çrī Indravarman „(I) a donné par dévotion, et d'un coeur pur, le pays du Çikhiçikhâgiri, comprenant les „deux domaines de Çivakshetra et de Yajñakshetra avec le grenier de Jañaṅ" *Da-Trang* 25. B 14—16.

3) „Tout d'abord le grenier de Paritreçvara, le grenier de Mamauc, les deux greniers „de Bhuvanāgrapura, un village du pays de Klajadaṭī s'étendant en hauteur et en longueur „jusqu'au sommet du mont Camlaip, tous ces biens ont été donnés de bon coeur par le „roi [Indravarman I] au dieu [Çaṅkara-Nārāyaṇa]» *Glai-Lamov.* 24. B. 16, 17.

4) *Da-Trang* 25 B, IX.

5) „Le fortuné Indravarman, toujours tout entier à la pensée des œuvres de Para-„meçvara, pareil au roi des dieux, lui a donné tous les trésors, greniers, esclaves des deux „sexes, avec un gynécée peuplé de femmes charmantes, des bœufs, des buffles, des fonds de „terre et d'autres biens, — des ceintures d'or, des bracelets, des anneaux de pieds, des

argent, bijoux et insignes pour la statue du dieu; et du bétail: éléphants, bœufs et buffles, employé aux travaux.

Les Monastères n'étaient pas moins richement dotés. «En vue «du Dharma, dit Indravarman II[1]), un monastère a été fondé [par «moi), exempt de tout impôt royal, pour le profit de la commu-«nauté des moines. — J'y ai placé tous les moyens de subsistance «pour l'usage de la communauté des religieux, pour le profit des «êtres — Ces champs avec leurs récoltes, les esclaves de deux sexes, «l'argent, l'or, le laiton, le cuivre et autres richesses [le roi Indra-«varman] les a donnés pour l'usage de la communauté, pour «l'achèvement de la propagation du Dharma».

Comme la religion, la hiérarchie sociale était Hindoue; et les Chams étaient divisés en quatre castes: Brahmanes, Kṣatriyas, Vaiçyas et Cūdras[2]). Vikrantavarman I rappelle qu'il n'y a pas «de péché «supérieur au meurtre d'un Brahmane»[3]), Indavarman II se vante de n'avoir pour Ministres que des Brahmanes et des Kṣatrias et de «maintenir vivante et intacte la distinction des castes[4])»; nombre de rois enfin proclament leur origine Ksatryo-brahmanique[5]). Mais cette division était plus officielle que réelle, puisqu'une femme noble pouvait épouser un homme de basse caste s'il portait même nom

„diadèmes, des pierres précieuses, des perles, des coraux, des colliers et d'autres ornements, — „des vases et des plats d'argent, des éventails, des parasols, des cruches, des chasses-mouches, „des assiettes et autres ustensiles, — pour obtenir un excès de faveur de la part de celui „qui est l'auteur de tous les mondes, et dans une pensée exempte de toute souillure". *Glai-Lamov* 24, B 11, 14.

1) *Đông-du'o'ng*, 66, C I—II, D I—III.

2) *Mĩ-So'n*. Mon^t D$_1$ 89, Stèle B 21, 22. *Ch.* 1010ç = 1088 A.D. Finot IV 146. Le *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 *Méridionaux* 424 dit „Les hommes des plus „hautes familles sont appelés Po-lo-men, 婆羅門 Brahmanes".

3) *Đa-Trang* 25, A II, 16—17.

4) *Mĩ-So'n*. Mon^t A$_1$. 72. Stèle B. 27. *Skt* Ve ç. Finot IV 121.

5) Indravarman II (875 A.D.) est „d'origine en partie brahmanique" *Da-Trang* 25 A III, et Jaya Harivarman I, [1157 A.D.], tantôt se dit „né d'une femme membre (de la caste) des Kṣatriyas" [*Mĩ-So'n* Mon^t G$_8$ 100. Stèle B IX. Finot IV 157] tantôt se vante de son „origine Kṣatriyo-brahmanique" *Mĩ-So'n* Mon^t G$_1$ 101. Stèle. A 2. *ch.* Finot IV 160.

de famille qu'elle[1]). Une ancienne répartition en clans, dont le nom de famille[2]) constituait, semble-t-il, la marque distinctive[3]), avait resisté à la colonisation Hindoue et à l'institution des castes. Chacun de ces clans avait son totem qui servait à la désigner. La tradition nous a même conservé la légende touchant l'un d'entre ces totems.

«Il y avait, dit-elle, un aréquier près du palais du roi de «Champa; or cet aréquier avait une grappe florale d'une grosseur «extraordinaire. Le moment de l'éclosion venu, elle ne s'ouvrit pas. «Alors le Roi dit à un de ses serviteurs — Grimpe à cet aréquier «pour voir ce qu'il y a dans cette grappe. — Le jeune serviteur «monta à l'aréquier, prit la grappe et l'apporta en bas. Le Roi «fendit cette grappe et vit à l'intérieur un petit enfant au visage «d'une extrême beauté. Le Roi fut rempli de joie de posséder ce «petit garçon et il le nomma Radja-Po-Klong. Ordre de l'allaiter «fut donné à des femmes du radja et de Mantri; mais l'enfant ne «voulut pas téter. Or, le roi possédait une vache dont le pelage «était de cinq couleurs, et cette vache avait un jeune veau. Le «Prince ordonna de traire du lait de cette vache et d'en donner à «l'enfant; et celui-ci voulut bien le boire. Voilà pourquoi les gens

---

1) «Femmes nobles et hommes de rien, s'ils sont de même nom de famille, se marient." *Tsin Chou* XCVII 14*b*. cf. également *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a* Le *Leang Chou* LIV 54*a* dit «Les gens de même nom de famille se marient entre eux".

2) Il est difficile de distinguer les noms personnels des noms de famille parmi ceux qui nous sont parvenus. Le plus grand nombre est puremen sanscrit: Anaṅgarūpa, Viçvarūpa, Prāleycvara, Raṣupati.... pour les hommes; Paramasundarī, Suryadevī,.... pour les femmes; d'autres, malgré leur forme sanscrite, ne sont peut-être qu'une adaptation de noms indigènes: Ṛiddhi, Dharmayaḥ, Samara, Rayā. Pour les noms purement indigènes, s'il parait hors de doute que: Juk, le noir; Bruk, le travailleur; Tikuh, la souris; Javā, la Javanaise; Syām, la belle, sont des sobriquets, il est moins aisé de dire si Rashu, Vayāk, Dhun, Vatuv, Hamuy, sont noms de famille ou prénoms. Un seul, à ma connaissance, nous est donné comme nom de famille: celui de Brashu suivi du mot «vaṅṣa» *Nui Ben Lang*, Bình-dinh, 56. Stèle. *ch* 1358 ç = 1436 A.D. Aymonier 83. Bergaigne 104.

3) Ainsi s'expliquerait la faculté laissée à une femme noble d'épouser un homme de basse caste portant même nom de famille qu'elle.

«du Champa se refusent à manger de la vache et à la tuer. La spathe «de la grappe d'aréquier devint ce qu'on appelle le Gong-Zeban «(gong, bouclier royal) et la pointe de cette spathe devint l'épée «royale du Champa). Po-Klon devenu grand épousa la fille du Roi, «succèda à son beau-père et à la mort de celui-ci fonda une ville «immense, enfermant sept collines, et nommée Bal» [1]).

Un autre clan, celui du «Cocotier» conservait une tradition identique où la fleur de l'aréquier était remplacée par une noix de Coco.

Ces deux clans, les plus importants du royaume, s'y disputèrent la prééminence au long des siècles en des luttes sanglantes qui, souvent, se terminèrent par des alliances. Celui de l'Aréquiér était souverain dans l'état de Pāṇḍuraṅga; celui du Cocotier dominait au Nord [2]). Le premier se targuait, semble-t-il, d'une plus grande pureté de race: ainsi le roi Harivarman III, bien qu'appartenant au second par son père [3]), parait ne tirer orgueil que de sa mère qui l'a fait naître «dans le Kramukavaṅça, le clan des Aréquiers, race éminente dans «l'Etat de Champa» [4]). A moins qu'il ne faille trouver trace ici de la persistance du régime matriarchal dans le clan; ce que tendrait à faire supposer la phrase des textes Chinois: «Chez eux, «c'est la femme qui est tout et l'homme sans importance» [5]).

---

1) Légende Malaise citée par A. Marre, *Madjapahit & Tchampa.* Centenaire de l'Ecole des Langues Orientales Vivantes.

2) Le P. Durand. *Notes sur les Chams,* Revue Indo-chinoise no. 79, croit retrouver en la ville, aujourd'hui ruineé, de Bal-Hanoü (Virapura?) la capitale du clan de l'Aréquier; et en Bal-Canar (Indrapura?), celle du clan du Cocotier. Il est à remarquer que les rois qui se réclament du premier ont laissé leurs inscriptions à Pāṇḍuraṅga. Enfin, les récits mythiques par lesquels les rois établissaient l'ancienneté de leur race semblent laisser supposer que ceux qui règnaient dans le Nord se réclamaient d'Uroga, tandis que ceux du Sud proclamaient comme ancêtre un nommé Vicitrasagara. Cf. infra.

3) *Mĩ-So'n,* Mon^{t} D$_{3}$, 90, Stêle A I. *Skt.* 1002ç = 1080 A.D. Finot IV 133 XII.

4) *Mĩ-So'n,* 90. B 3, 4.

5) *Nan Ts'i chou* LVIII 66*a*. Il subsiste encore, chez les Chams de l'Annam, des

Aussi bien, que l'ancienne coutume chame attribuant la priorité à la famille de la mère ait subsisté longtemps après l'introduction de la civilisation Hindoue, le droit de succession au trône ne s'en établissait pas moins aux droits du père, comme en Inde. N'était apte à régner d'ailleurs que le fils né de femme ayant rang de reine, qui l'emportait sur tous ses aînés nés de femmes de second rang.

Le prince héritier, auquel on donnait le titre de Yuvaraja [1]), devait être agréé par l'assemblée des Grands [2]). Cette obligation n'était probablement pas toujours observée lorsque les rois étaient assez puissants pour imposer leur volonté; ils s'y soumettaient quand, faute d'héritier naturel, ils devaient porter leur choix sur un prince d'une maison étrangère: ainsi Vikrantavarman désignant aux «premiers des citoyens», Laksmindra Bhumiçvara Gramasvamin [3]). Les usurpateurs justifiaient leur accession au trône par le choix des Grands [4]), à moins qu'ils ne leur imposassent tout simplement leur

---

vestiges très précis de matriarcat: transmission de la parenté & de l'héritage par les femmes, le premier rang qui leur est attribué dans certaines cérémonies domestiques, le droit pour elles de choisir leur époux et de faire partager leur religion aux enfants. Cette organisation matriarcale serait une nouvelle preuve à l'origine Malayo-polynésienne des Chams. Sur le martriarcat des peuples de race malaise, cf. G. A. Wilken; entre autres études de cet auteur sur la question: *Over de verwantschap en het huwelijks- en erfrecht bij de volken van het Maleische ras.* (Indische Gids, 1883 I).

1) Cf. les Inscriptions *Po Nagar de Nha-Trang*, Khanh-Hoà. 28. Aymonier 36 et *Mĩ-So'n-*, Mon^t B$_1$ 83. Finot IV 148, où Jaya Indravarman énonce les titres qu'il reçut avant de monter sur le trône.

2) Cette coutume existe encore aujourd'hui au Cambodge. A la mort du Roi, le conseil des Ministres se réunit sous la présidence de l'Aka Moha Sena et agrée ou repousse le prétendant désigné par le souverain défunt. Dans le dernier cas, il en choisit un nouveau parmi ses fils nés de femme de premier rang. Cf. Infra Ch. VII Civanandana „invité à régner" par „les gens de Pāṇḍuraṅga".

3) *Đong-du'o'ng*. 66. B IX & XI.

4) „Jadis cette terre fut constamment puissante et longtemp pleine de splendeur; les „hommes y étaient de grande richesse et de haute naissance. Ces riches prenant de temps „en temps un roi, le Souverain unique de cet Etat, ce fut toi, Pṛithivīndravarman (cf. infra) „pareil à l'Indra des dieux sur la terre". *Đong du'o'ng* 66 B VI.

volonté par la force des armes [1]) Lorsque le roi voulait assurer la succession à tel de ses fils qu'il préférait, et éviter, à sa mort, les compétitions favorables aux guerres civiles, il le faisait sacrer de son vivant même et pratiquait, après abdication, «les exercices «spirituels, le recueillement, la dévotion envers Çiva» [2]). Ce qui n'empèchait pas un parent influent de détroner le roi consacré et s'installer en sa place [3]) grâce à la complicité des Grands [4]) qui le reconnaissaient «pourvu de toutes les qualités d'un Mahārāja, selon «le canon du souverain cakravartin» [5]).

---

1) Comme fit, semble-t-il, Jaya Harivarman I, qui eut à conquérir son royaume sur les Grands révoltés infra ch. VII.

2) Cf. Harivarman III, *Mĩ-So'n* 90 C. 24.

3) Cf. Paramàbodhisatva, qui détrone le fils qu' Harivarman III avait si soigneusement fait consacrer de son vivant.

4) Le roi leur en était reconnaissant par la suite. Paramābodhisatva, une fois sur le trône, „fit des largesses aux senapatis" qui avaient aidé à son usurpation. *Mĩ-So'n* 89 A 20.

5) *Mĩ-So'n* 89 A 8—9. Voici l'énoncé complet de ces qualités d'après *Mĩ-So'n* 89. B.

„Çrī Jaya Indravarmadeva est pourvu des trente deux signes: il est doué de grâce, „de beauté, de jeunesse, de capacité; il est adroit, plein de bonnes qualités, d'un courage „inné. Habile à toutes les armes, d'une grande vaillance, il disperse toujours toutes les „troupes ennemies. Il a la connaissance des règles et de la réalité absolue; sans égoïsme, „il possède le calme de l'âme, la compassion envers tous les êtres, une grande libéralité, „la fermeté, la profondeur de l'intelligence. Il pratique l'impartialité (sanamū) à l'égard „des trois objets (trīvarga): l'utile (arthā), le bien (dharma) et le plaisir (kāma). Il use „des quatre moyens (cāturupāya): la négociation (samā), l'attaque (daṇḍa), la discorde (bheda) „et la corruption (upapradāna) à l'égard des ennemis, des amis et des indifférents, tous „trois par ordre. Il met en déroute la troupe des six ennemis savoir: l'amour (kāma), la „colère (krodha), la convoitise (lobha), l'erreur (moha), l'orgueil (mada), l'envie (mātsarya). „Il connait les six bonnes opinions [probablement les six darçanas]. Il connaît les voies de „l'homme qui sont dix-huit au total. Dans ce „kalyuga" même, lui qui est un mahāpuruṣa, „il jouit de la puissance royale avec un „guṇa" unique. Bien que Kali entraîne les hommes „à lignorance et à l'erreur, il (pratique) les exercices spirituels (*yoga*), la méditation, „(dhyāna), le recueillement (samādhi) en vue du mérite spirituel qui résulte du bien ou „du mal fait à autrui, des actes licities ou défendus. Il développe sa gloire dans ce monde „et dans l'autre. Il est rempli de ces qualités et il jouit de la puissance royale. Et il sait „que ce corps et ces jouissances sont éphémères. Il prend tout son appui sur l'énergie, les „exercices spirituels, la méditation, le recueillement. Il pratique la vertu toujours et „entièrement."

Le nouveau souverain recevait, le jour de son sacre, un «nom royal[1])» qu'il conservait généralement durant tout son régne[2]), A sa mort on lui attribuait un nom posthume par lequel on le désignait désormais; cette coutume dut être générale, mais quelques uns seulement de ces noms posthumes nous sont parvenus[3]). Le sacre, n'était pas toujours célèbré au début du régne: Jaya Paramecvaravarman II monte sur le trône en 1220 et n'est ondoyé que sept ans plus tard, en 1227[4]); Jaya Siṅhavarman, qui «exigea la royauté» en 1265, ne «reçut l'ondoiement royal» qu'en 1277 et adopta alors «le nom d'Indravarman [VI][5])».

Le «Souverain de la terre de Champa» était entouré d'une cour nombreuse, attentive à le servir: «kṣatryas, brahmanes, pandits, astro-«logues, maitres des rites»[6]). Les proches, par contre, fils et frères, et les plus puissants des officiers n'avaient pas accès immédiat auprès de sa personne[7]), tant il avait crainte d'être assassiné ou

---

1) Abhiṣekanāma. Cf. *Mĩ-So'n* 96. La même inscription parle d'un „diṇḍikanāma mot „qui désignerait quelque chose comme un nom de religion opposé au nom royal, abhiṣc-„kanāman. S'il s'agit bien du roi, on pourrait y voir l'usage de faire une sorte de profession, „de retraite religieuse, qui s'est d'ailleurs maintenu dans la pratique contemporaine" Finot III 30. Note de M. Barth.

2) „Et il (Harivarman III) vit que le pu lyaṅ Çrī Rājadvāra, son fils aîné, de race „illustre, avait toutes les marques royales avec les gṛha (les planétes?) complets pour „gouverner l'état de Campa. Alors il ordonna à tous les notables de faire le sacre du pu-„lyaṅ Çrī Rājadvāra. Ils lui donnèrent le nom de yāṅ pu Ku Çrī Jaya Indravarmadera (II) *Mĩ-So'n* 90. C 17 à 21.

3) Les noms posthumes qui nous sont parvenus sont en somme assez peu nombreux; ce sont: Rudraloka pour Pṛithivindravarman; Içvaraloka pour Satyavarman; Vikranteçvara pour Vikrantavarman III; Paramabuddhaloko pour Indravarman II; Brahmaloka pour Rudravarman IV.

4) „En ce çaka-ci 1142 (1220 A.D.), les Khmèrs allérent au Saint Pays (Cambodge), „les gens de Champa vinrent à Vijaya. Ce souverain (Jaya Parameçvaravarman II) régna; „en ce çaka-ci 1149 (1227 A.D.) il se fit ondoyer" *Chó-Dinh*, Ninh Thuân, 4, Piédroit ruiné. A, *ch.* 1149ç = 1227 A.D. Aymonier 50. Bergaigne 91.

5) *Batau Tablah.* Ninh Thuân. 17. Sur roc. *ch.* 1092ç = 1170 A.D. Aymonier 40. Bergaigne 83.

6) *Mĩ-So'n* 89. A 11.

7) *Tsin Chou* XCVII 14*b*.

séquestré par eux. Tous ses actes étaient accomplis selon un protocole invariable et compliqué «Le roi donne audience chaque jour à «midi, assis à la manière des bonzes[1]). Ceux qui se présentent «devant lui font un salut[2]) qui consiste à s'incliner profondément, «mais une fois seulement, en tenant les mains croisées sur la «poitrine. Ils ne fléchissent pas le genou. Ils répètent le même «salut quand l'audience est finie; rien de plus[3])» Quand il sort, et il le fait souvent deux fois par jour[4]), «il monte sur un éléphant; «on souffle dans des conques, on bat le tambour; on déploie des «parasols de coton[5]). Près de lui marche un officier portant un «plat de noix d'arec[6]). Sa garde le suit, formée de plus de mille[7]) «soldats bien armés de lances, de sabres, de boucliers, d'arcs et «de flèches[8]). A quelque distance qu'ils se trouvent, tous ceux qui «l'aperçoivent font le salut [indiqué plus haut]». D'autres fois il va en char, escorté de trente femmes portant boucliers et bétel; il se contente souvent de quatre porteurs qui le promènent dans un hamac en étoffe molle de coton[9]). Enfin il était astreint à présider en personne certaines cérémonies: il donnait, par exemple, le signal de la moisson en coupant une poignée de riz lorsque le grain était mûr[10]).

---

1) Les jambes repliées sous le corps.

2) Le salut Mou pei 膜拜 dit le *Song Che* CCCCLXXXIX 25*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52*b*. *Meridionaux* 541.

3) *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城. *Méridionaux* 542. Le *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a* dit seulement „Pour saluer ils réunisent les ongles et courbent le front" cf. également *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*.

4) Ibid.

5) *Leang Chou* LIV 54*a*.

6) *Le Song Che* CCCCLXXXIX 27*a*, dit „quand il sort, sa suite comprend 500 hommes „et 10 femmes portant des boîtes d'or remplies de noix d'arec séches, à son usage".

7) Le *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a* dit 5.000.

8) Le *T'ang Houei Yao* XCVIII 12*a* dit que le roi, quand il sort, est escorté de 1000 éléphants.

9) *Tchou Fan Tche* 上 509.

10) *Wen Hien T'ong K'ao. Méridionaux* 542.

Mais la vie du roi se passait surtout au milieu de son harem qui était fort nombreux: il comprenait les reines[1]) d'abord, puis les femmes de second rang, les concubines, les danseuses chanteuses et musiciennes enfin, sans compter les suivantes et servantes de tout ordre. Lorsqu'il mourait, celles d'entre ses femmes qu'il aimait le mieux, et particulièrement les reines[2]), devaient le «suivre «dans la mort»[3]), selon la coutume Hindoue; les autres, «fidèles, «attentives» vouaient le reste de leur existence «à d'incessantes «bonnes œuvres à son intention[4])»; à moins que le successeur ne les fit, de gré où de force, entrer en bloc dans son harem[5]).

Le recrutement de ces femmes se faisait dans tout le royaume et, s'il faut en croire Marco-Polo[6]), «aucune fille n'avait permis«sion de s'y marier avant que le roi l'ait vue; si elle lui plaisait, «il la prenait pour femme; sinon il lui donnait une dot pour qu'elle «se procurât un mari».

Tout ce monde vivait dans la partie du palais réservée au souverain et où personne que lui n'avait accès. Les gens qu'il admettait en sa présence ne dépassaient pas la salle d'audience;

---

1) Nous connaissons à Jaya Siṅhavarman III deux reines au moins: Tapasi, „princesse de Java" et Huyền Trân, sœur de l'Empereur Anh Tôn. Cf. infra.

2) *Mĩ-So'n* 90 C 26, 27. Cf. infra Ch. VIII l'histoire de la reine Huyền Trân, femme de Jaya Siṅhavarman III, qui eut toutes les peines du monde à échapper au supplice.

3) La règle n'était pas speciale au roi „Quant aucuns homs meurt en ce pays on „ensevelit sa femme avec lui, car ils dient que drois est qu'elle demeure avec lui en l'autre „siècle" *Les voyages en Asie du Bienheureux Frère Odoric de Pordenone,* publié par H. Cordier Paris, Leroux 1891. ch. Du Royaume de Campe p. 187.

4) *Mĩ-So'n* 90, D 2, 3.

5) „Wen établit les femmes de Fan Yi à l'étage supérieur du palais; celles qui lui „obéirent, il les garda; celles qui ne lui obéirent pas, il les fit mourir de faim" *Tsin Chou* XCVII 14*b*.

6) *The Book of Ser Marco Polo the Venetian, concerning the Kingdoms and Marvels of the East,* Ch. II p. 267 de la 3e édition de Sir Henry Yule, revue par H. Cordier London, Murray, 1903. Marco Polo ajoute „En l'an du Christ 1285 Messer Marco Polo „était en ce pays, et à ce moment le roi avait 326 enfants, fils et filles, dont au moins „150 étaient des hommes en état de porter les armes".

il les y recevait assis sur un trône élevé de quelques degrés au dessus du sol[1]). Aussi les descriptions de palais que nous possédons en montrent-elles uniquement l'aspect intérieur. «Le palais[2]) du roi de «Champa est vaste, élevé, couvert de tuiles ornées et entouré d'un «mur de terre. Il est crépi à la chaux. La porte en est ornée de «figures d'animaux de toutes sortes sculptées dans un bois très «dur»[3]). En dehors de l'enceinte, ajoutent les Chams, un vaste pavillon, en forme de tribune, donnait sur un immense carrousel, servant aux fantasias des cavaliers, aux courses de chars à buffles, aux exercices des éléphants de parade et au dressage des singes et des tigres.

Du mobilier nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il comprenait un lit pour le roi, seul à jouir de ce luxe, les plus grands seigneurs se contentant d'une natte posée à terre sur laquelle ils s'étendaient pendant la nuit[4]).

La marque du pouvoir royal était le «parasol»: Il «régna avec «le parasol unique»[5]) signifie: il fut roi. La couleur en était blanche[6]). Venaient ensuite les coiffures, sortes de tiares ou couronnes dont nous pouvons nous faire une idée par celles qui ont été conservées dans le trésor inventorié par M. M. Durand et Parmentier[7]).

---

1) C'est au moins ce qu'on peut conclure du texte Annamite qui montre Lý Thánh Tôn éxécutant la danse du bouclier et jouant au volant sur les degrés de la salle du Trône de Rudravarman III. Cf. infra ch. VI. Le récit fait par les officiers de la Galathée, jetés en 1770 sur les côtes du Champa, confirme d'ailleurs cette hypothèse „La salle d'audience „n'offrait rien de remarquable; c'était une espèce de halle composée de deux grands corps „de bâtiments sans étage, soutenus par des collonnes de bois rouge. Le trône du roi était „un simple marchepied élevé et couvert d'un tapis derrière lequel il y avait un paravent „en laque de Chine" Cf. Durand B. E. F. E. O. V 386.

2) Le *Kieou T'ang chou* CXCVII 32*a* décrit le palais du roi comme bâti sur pilotis.

3) Pelliot B. E. F. E O. II 145 note 1.

4) *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53*a*. *Méridionaux* 543.

5) *Mĩ-So'n*, Mon^t B, 86. Piédroit interieur Nord A. *Ch.* 1156ç = 1234 A.D. Finot IV 172.

6) *Po Nagar de Phanrang*, Ninh Thuân, 14. Stêle. *Skt* 776ç = 854 A.D. C II 231.

7) „Sur la tête (le roi du Champa) porte une coiffure en or" *Tchou Fan Tche* 上 509.

On y trouve plusieurs coiffures royales: d'abord deux tiares en or[1]), de forme cylindrique, rappelant un peu les anciennes coiffures assyriennes. La ligne en est simple et noble, l'ensemble a un véritable air de grandeur: au bas, elles sont ornées d'une large bande de décor et d'un frontal, tandis que le corps même de la tiare présente, pour l'une, des rangs d'écailles saillantes nervées, pour l'autre de grands rinceaux à jour; la coiffe intérieure, le dessus sont en argent; c'était là, d'après les Chams, la coiffure des grandes solennités. Le trésor en contient d'autres moins somptueuses, coiffures en velours rouge ou blanc pailleté, portant sur une sorte de diadème en or plein, relevé en arrière pour loger le chignon, et se réduisant à presque rien en avant; elles auraient été l'insigne du pouvoir civil[1]) des rois, tandis que la tiare aurait été leur coiffure hiératique en tant que Chef du Culte, en tant que dieu; aussi est-ce elle qu'on voit représentée sur les statues des temples, tours et monuments funéraires[2]).

Le vêtement du roi était formé d'une robe de damas à fleurs d'or, sur fond noir ou vert[3]), qui se fermait à l'aide de liens au lieu de bouton[4]). Le vêtement de dessous était en coton blanc d'une grande finesse parfois brodé de galon ou garni de franges d'or[5]); il le portait sans rien autre les jours d'audience qui ne comportaient pas grande céremonie[6]). Antour de la taille il roulait, sur son costume de gala, une ceinture d'or enrichie de perles et s'ornait de guirlandes de fleur[7]). Il portait des sandales de cuir rouge[8]) et

1) Cette coiffure civile est peut-être celle que décrivent les textes Chinois. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*. *Souei Chou* LXXXII 37*a*. *Sin T'ang Chou* CCXXII F 19*a*.

2) *Le trésor des rois Chams.* Parmentier et Durand, B. E. F. E. O. V p. 40 ss....

3) Durand B. E. F. E. O. V 40 et 386.

4) Le *Souei Chou* LXXXII 37*a* nous donne ces liens d'habit comme "ornées de perles" et le *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a* nous les dit en „or mince".

5) Durand B. E F. E. O. V 40.

6) „Le roi s'habille d'une étoffe blanche et fine" *Sin T'ang Chou* ibid.

7) *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*.

8) *Song Che* CCCCLXXXIX 27*a*.

ses chaussures et bottes, étaient décorées de broderies serties de pierres précieuses [1]). Son col, ses doigts, ses poignets, sa poitrine étaient chargés d'innombrables bijoux, et une inscription [2]) nous montre Vikrantavarman III «orné de paillettes d'or qui pendent enfilées «avec des aigues marines et des perles brillantes comme la lune «entièrement pleine — protégé par un parasol blanc qui couvre «tout le cercle des points cardinaux parce qu'il est plus profond «que la mer — ayant le corps tout entier paré de diadèmes, de «ceintures, de colliers, de pendants d'oreilles, faits de rangées de «rubis... d'or, d'où partent des éclairs brillants semblables à des «lianes...» [3]).

L'autorité du roi était absolue; il avait droit de vie ou de mort, nommait aux charges et emplois et l'administration du pays était toute entière entre ses mains.

Sans parler des sacrificateurs, commandés par un sacrificateur en chef [4]), des brahmanes, astrologues, pandits et maîtres des rites qui constituaient sa Maison religieuse; de son capitaine des gardes [5]), chef de sa Maison militaire, il avait près de lui une sorte d'Administration centrale composée de trois classes de fonctionnaires sous les ordres de deux grands dignitaires, Chefs de Service [6]).

La hiérarchie des fonctionnaires provinciaux correspondait à la division territoriale du royaume. Il était partagé en grandes circon-

---

1) *Tchou Fan Tche* 上 509, Durand V 40.

2) *Po Nagar de Nha-Trang*, 14 II.

3) Cf. infra la description du roi Rudravarman par le *Song Che* CCCCLXXXIX 27a.

4) Purohitas, sacrificateurs. *Glai Lamov* 24 B 21, 22.

5) Daṇḍavaso bhataḥ, „soldat gardien de la porte" *Ban-lanh*, Quãng-nam 106. Stêle Aiii. *Skt-Ch.* 820ç = 898 A.D. Finot IV 99.

6) „Il y a deux grands dignitaires appelés, le premier Si Kiun po ti 西郡婆帝, le second Sa po ti ko 薩婆地歌; sous leurs ordres sont placées trois „classes de mandarins: les Louen to sing 倫多姓; les Ko louen tche ti, 歌倫致帝; et les Yi ti kia lan 一地伽蘭." *Souei Chou* LXXXII 37*a*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*a*. *Méridionaux* 422.

scriptions qui furent tantôt au nombre de trois, tantôt au nombre de quatre[1]):

Amarāvati[2]), au Nord, où se trouvait Indrapura[3]), une des capitales du Champa[4]), et Siñhapura[5]), qui lui servait de port.

Vijaya[6]), au centre, dont le chef-lieu de même nom devint capitale à partir de l'année 1000[7]); son port était Çrī Vīnaya[8]).

---

1) Le *Song Che* CCCCLXXXIX 25*b* et le *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52*b*. *Méridionaux* 539 disent. „Le Sud (du Champa) s'appelle le Tcheou de Che-pi 陁備州, l'ouest le Tcheou de Chang-Youen 上源州 le Nord le Tcheou de Niao li 鳥里州" et parlent, plus loin, d'un Tcheou de l'Est qui renfermait la capitale.

2) Amarāvati, l'actuel Quảng-nam; cf. Finot III 639 n. 5; IV 83.

3) L'emplacement d'Indrapura serait marqué aujourd'hui par les ruines de Đông du'o'ng déblayées en 1902 par M. M. Parmentier et Carpeaux. Cf. Finot IV 112. Pelliot B. E. F. E. O. IV 201. Parmentier. *Notes sur les Fouilles du sanctuaire de Đông du'o'ng* B. E. F. E. O. III 80 ss.

4) Campāpura, la „ville de Campa". C'est probablement la capitale dont le *Chouei King Tchou* XXXVI 26*b*, 27*a* donne une description que Pelliot B. E. F. E. O. IV 191—192 a traduit partiellement.

5) Ou Sinhāpura. Cette ville „devait se trouver sur le Sông Thu-bổ'n, puisqu'il est „question du fleuve de Siñhāpura; il faut peut-être en chercher l'emplacement aux ruines „de Tra-Kiêu." Finot V 915. Cf. également *Mĩ-So'n* 90, A 21 ss. — *Mĩ-So'n* Mon^t E_4 95. Pilier B 20. *Ch* XIç. Finot 943^{XV} — *Mĩ-So'n* Mon^t D_2 92, Stèle Cq. *Ch.* 1116ç = 1194 A.D. Finot 970 XXIV. Dans les environs de cette ville se trouvait le domaine (bhandāra) de Bhadreçvara (Çricānabhadreçva-Içanabhadreçvara) où s'élevaient les temples que nous désignons aujourd'hui pour le nom de groupe de *Mĩ-So'n*. Cf. *Mĩ-So'n* Mon^t E_4 94. Pilier A 7 et B_1, *ch.* XIç. Finot 941^{XIV} et *Mĩ-So'n*, 95. A I 3 4. Dans les environs, s'étendait la forêt de Lãk. *Mĩ-So'n* 100, B 24. C'est probablement le 大占海口 Ta tchen hai Keou, „grand port des Chams" des textes chinois; et la rivière de Siñhāpura leur 林邑浦 Lin-Yi p'ou, l'estuaire du Lin-Yi. cf. Pelliot *Deux Itinéraires* IV.

6) Vijaya, l'actuel Bình-Định. Cf. Finot IV 102 n. 1. La ville de Vijaya correspond à Fo-Che, *an*, Phât-the 佛誓 Tt ng I 11*b*. et à Chà-Bàn. 闍盤 Cf. Cm XII 3*a*. La citadelle se trouvait au fleuve de Phú giá đá 富家多 *Hv* I 13a.

7) Cf. infra. Ch. V.

8) Reconstitution tout-à-fait hypothétique et très sujette à caution des caractères 尸唎皮奈 Che li p'i nai *an*, Thì lo'i bì nại, nom que les Chinois attribuent à ce port. Ils l'appelent aussi Chō p'i nai 設比奈, ou P'i ni 毘尼, et les Annamites 尸耐 ou 施耐 Thi-Nai. Cf. Pelliot. *Deux Itinéraires.*

Pāṇḍuraṅga[1]), ou, selon la forme indigène, Paṇraṅ, au Sud; Virāpura, qui porta aussi le nom de Rājapura[2]), fut momentanément capitale du Champa, particulièrement au temps de Satyavarman de la première dynastie de Pāṇḍuraṅga. C'était, la plus grande des trois circonscriptions; elle comprenait *Kauṭhāra*[3]) qui, à certaines époques encore difficiles à préciser, en fut détachée et forma la quatrième des grandes divisions territoriales avec Yāṅpunagara[4]) comme chef-lieu.

Ces circonscriptions étaient subdivisées en provinces[5]) dont le

---

1) Il comprenait l'actuelle vallée de Phan-rang et le Bình-Thuận. Il était limitrophe du Cambodge. Je ne crois pas qu'il ait jamais formé, sauf à l'époque de Suryavarman, [infra ch VII] un état indépendant; il fut souvent en rebellion, et, à plusieurs reprises, attribué en apanage au prince héritier, (cf. particulièrement *Po Nagar de Nhatrang*, Khanh-hòa. 31. Piédroit Nord. *Skt.* 739ç = 817 A.D. — *C II* XXVIII 263). L'ambassade qu'il envoya à la cour de Chine en 987 Pelliot B. E. F. E. O. III 650 prouve simplement qu'il se considérait alors comme indépendant, ce qui n'a rien d'étonnant au lendemain de la mort de Parameçvaravarman I et de l'occupation du Champa par Lê Hoàn, au moment où Indravarman IV, péniblement couronné à Vijaya, essayait de reconstituer son royaume, cf. infra ch. IV.

2) Virāpura, alias Rājapura, devait être dans les environs de l'actuelle ville de Phanrang.

3) Kauṭhāra correspond à l'actuelle province de Khanh-hòa. Cf. *C II* 244—264. C'est le Kou-tan 右筥 des Chinois, Pelliot *Deux Itinéraires*, 216.

4) L'Inscription *Po Naqar de Nha-Trang*, Khanh-hòa 30. Piédroit Sud, A. 2. *Skt-ch* 1092ç = 1170 A.D. — *C II* 282, parle de «la divinité qui porte le nom de la ville de «Yaṅ pu nagara" et Bergaigne 51 écrit: «Quant au nom de Yāṅpunagara, c'est, je crois, celui «de la ville du Khanh-hòa où avait été érigé le monument qu'on appele encore aujourd' «hui Po-Nagar" Bergaigne 51. Rien n'est venu jusqu'ici contredire cette hypothèse, en somme très vraisemblable. *Aussi bien, je tiens à noter très explicitement que toutes les indications géographiques données ici sont en grande partie hypothétiques, particulièrement en ce qui concerne les capitales.* J'ai adopté. pour ces dernières, les conclusions de Pelliot, dans son étude sur *l'Itinéraire de Kia-Tan*, bien qu'à mon sens la première capitale du Champa ait été située plus au Nord qu'il ne le pense, et bien que les affirmations du P. Durand viennent les contredire en quelques points assez sérieusement.

5) Les Inscriptions nous donnent deux sortes de subdivisions territoriales: le «*pramāṇa*» et le «*vijaya*». Il est assez difficile de déterminer exactement en quoi l'un différait de l'autre; peut-être le premier était-il une division purement administrative, et le second une division féodale. Un vijaya aurait alors constitué l'apanage d'un seigneur; ce qui expliquerait ces titres nobiliaires formés d'un nom de vijaya précédé du mot *urāṅ* «personne», pour les rois et princes royaux, des mots *lei* ou *oṅ* pour les princes et seigneurs — et il faudrait traduire "Sipãkhyā-pramāṇa" [*Mĩ-So'n* 101 A 10] par «*Province* de Sipãkhyā" et "Tranul vijaya" *Mĩ-So'n* 89 B 18 par «*Seigneurie* de Tranul. Pramāṇa correspondrait en ce cas à la

nombre s'élevait à trente-huit sous le règne de Harivarman III[1]). Les communes, villes et villages formaient, semble-t-il, la dernière division territoriale; il y en avait, au dire des textes chinois, plus de cent, dont la population allait de trois à cinq cents familles, et n'excédait jamais sept cents[2]), à l'exception des chefs-lieux des circonscriptions, Vijaya par exemple, qui, lors du recensement de Lí Thánh Tôn en 1069, en comprenait 2.560[3]).

A la tête de chacune des circonscriptions étaient placés deux

---

division territoriale que les Chinois désignent par le caractère 州 *tcheou* quand ils disent que le Champa était divisé en trente huit districts, *Song-Che*, CCCCLXXXIX 25*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* 占城 XXIV 53*b*. *Méridionaux* 553. Les inscriptions nous donnent les noms de quelques unes de ces divisions territoriales: elles mentionnent les pramāṇas de Sipākhyā (*Mī-So'n*, 101 A[10]), Thū (ibid l. 12), Ulik, Vuyar, Jriy, Traik (*Mī So'n* 92 B[20]); et les vijayas: *a*, de Tranul (*Mī-So'n* 89 B l. [10]), Buddhaloka (*Mī-So'n* 92 A [6]), Çrī-Vināyaka (ibid A [7]), Yaṅ Bharuv (ibid B [21]), Jai Ramya (ibid C [4]); *b*, Sakān (*Mī-So'n* 83 C l. [2]), Rupaṅ (*Mī-So'n* 91), Ratnabhūmi (*Mī-So'n* 101, A [4]), Grāmapura (*Mī-So'n* 92, A [1]), Tumprauk (ibid B [1]), Turai (*Mī-So'n*, 86, A [2]), Mvlāṅ (ibid B l. [2]), les premiers (*a*) comme circonscriptions, les seconds (*b*) comme noms de personnes. Enfin *Tchao Jou-koua* 上 511 nous donne une liste de noms géographiques qu'il dit être des 屬國 *chou kouo*, des „états tributaires" du Champa: Kieou-tcheou 舊州, Wou-li 烏麗 Je-li 日麗, Yue-li 越裏, Wei-jouei 微芮, Pin-t'ong-long 賓曈龍, Wou-ma-pa 烏馬拔, Long-yong 夷[ou 弄]容, P'ou-lo 蒲羅, Kan-wou 甘兀, Leang-pao 亮寶, P'i-ts'i 毗齊. Que sont ces „états tributaires"? Le Pin-t'ong-long, qui n'est autre que le Pāṇḍuraṅga, formait une des trois ou quatre grandes circonscriptions du Champa; on peut donc supposer que ces noms représentent des divisons territoriales énoncées sans distinction d'importance ni de situation, et il s'agirait alors de reconstituer la forme sanscrite ou chame dont ils sont la transcription; ce qui est malheureusement très délicat et n'apporte pour l'instant aucun renseignement appréciable.

1) „Les *tcheou* 州, tant grands que petits, étaient au nombre de 38 et ne compre„naient au total pas plus de 30.000 familles" *Song Che* CCCCLXXXIX 25*b*. Le *Wen Hien T'ong K'ao* 占城 XXIV 53*b*. *Méridionaux* 553 mentionne ce renseignement au règne de Yang Pou Ma Tie 楊卜麻疊, Harivarman IV.

2) *Song Che*, CCCCLXXXIX 25*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52*b*. *Méridionaux* 539.

3) Après avoir battu Rudravarman III et être entré en vainqueur dans Vijaya, Lý Thánh Tôn en ordonna le recensement. Cf. infra ch. VI.

hauts fonctionnaires chargés de l'administrer[1]). La première de ces fonctions, à Pāṇḍuraṅga, semble avoir été, à plusieurs reprises, attribuée au prince héritier: ainsi Harivarman I en confie le gouvernement à son fils le Pu lyaṅ Çrī Vikrāntavarman et lui adjoint, pour veiller à sa garde, le Senāpati Pār qu'il élève à cette occasion au grade de général en chef[2]). Ces gouverneurs généraux avaient sous leurs ordres une cinquantaine de fonctionnaires de différents grades[2]) chargés des services publics et de la perception des impôts; la gérance des deniers était confiée à douze comptables[3]).

La hiérarchie des fonctionnaires provinciaux comprenait, au dire des Chinois, plus de deux cents catégories; des premières faisaient partie les gouverneurs chargés de la direction des provinces[4]).

Le roi ne payait aucune solde aux fonctionnaires, de quelque ordre qu'ils fussent; ils vivaient sur le pays et leurs administrés étaient tenus de subvenir à leurs besoins[5]).

Les souverains de Champa, fort belliqueux pour la plupart, entretenaient une nombreuse armée; au temps de Wen elle comprenait de 40 à 50.000 hommes[6]), mais dut, par la suite, et particulièrement sous le règne de Chế Bồng Nga, être beaucoup plus importante; au VIIIe s., la seule garde royale comptait 5.000 hommes[7]). L'infanterie en formait la presque totalité, les Chams

---

1) *Son Che*, CCCCLXXXIX 25*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53*a*. *Méridionaux* 543.

2) *Po Nagar de Nha-Trang*, 31—5. 6. 7. 8.

3) *Song Che* CCCCLXXXIX 25*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53*a*. *Méridionaux* 543. Je saisis mal s'il faut comprendre ces douze comptables pour tout le royaume ou pour chacune des circonscriptions.

4) *Souei-che*, LXXXII 37*a*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*a*. *Méridionaux* 422.

5) *Song Che*, CCCCLXXXIX 25*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53*a*. *Méridionaux* 543.

6) *Trin Chou*, XCVII 14*b*. *Leang Chou* LIV 53*b*.

7) *Sin T'ang Chou*, CCXXII 下 19*a*.

n'ayant appris que fort tard, en 1171 au dire des Chinois, à combattre à cheval[1]). Elle était suivie d'un corps d'éléphants de combat qui atteignait souvent mille têtes[2]). Le convoi était formé d'éléphants de bât et peut-être aussi de mulets[3]). L'armement consistait en boucliers, javelots et hallebardes, arcs et arbalètes; les flèches, en bambou, n'étaient point empennées, mais la pointe en était empoisonnée[4]). Les hommes étaient protégés par une cuirasse faite en rotin tressé[5]). Ils marchaient au son des conques[6]) et des tambours, escortés d'étendards[7]), et, pour combattre, se formaient par groupes de cinq qui se soutenaient mutuellement: si l'un fuyait, les quatre autres étaient passibles de mort[8]).

La flotte était composée de grosses caravelles à tourelles[9]) et de jonques légères[10]); elle était assez nombreuse et nous voyons à plusieurs reprises des escadres de plus de cent vaisseaux appuyer les mouvements de l'armée de terre[11]).

Le roi confiait souvent des commandements en chef à ses

---

1) *Song Che*, CCCCLXXXIX 27*a* et infra.

2) Cependant le *Kieou T'ang Chou*, CXCVII 32*a* dit: „Quand le roi va en guerre, il „est accompagné de 1000 éléphants et de 400 chevaux qui forment l'avant et l'arrière-garde"; et le *Wou Tai Houei Yao* XXX 12*b*: „Les Chams montent des éléphants et des chevaux."

3) Lorsqu'il préparait une expédition contre Lý Thánh Tôn, Rudravarman III obtient de Chen Tsong l'autorisation d'acheter des mulets dans le Kouang-Tcheou. *Song Che* CCCCLXXXIX 27*a*. Cf. infra ch VI.

4) *Souei che*, LXXXII 37*a*. *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*. *Sin T'ang Chou* CCXXII, 下 19*a*.

5) *Sin T'ang chou*, CCXXII 下 19*a*. *T'ang Hoei Yao* XCVIII 12*a*. Hérodote, *Thalie* XCVIII, parle de cuirasses que se faisaient les Indiens avec des écorces de roseaux tressées comme des nattes.

6) *Nan Ts'i chou*, LVIII 66*a*.

7) *Yuan che*, CCX 55*a*.

8) *Wen Hien T'ong K'ao*, XXIV 53*b*. *Méridionaux* 553. Le *Tchou Fan Tche* 上 509 dit que les cinq hommes s'attachaient ensemble.

9) *Song chou*, XCVII 48*b*.

10) Fan Yang Mai, son chef pilote abattu par une flèche, prend la fuite sur une jonque légère. *Chouei King Tchou* XXXVI 24*b*.

11) Le vaisseau que montait Chế Bồng Nga était peint en vert. *Tt* VIII 17*b*, *Cm* XI 11*b*.

frères[1]). Les officiers généraux portaient les titres de Mahāsenāpati et Senāpati, et le cadre des officiers subalternes comprenait plusieurs grades[2]). Ils prêtaient, les uns et les autres, serment au roi de combattre pour lui jusqu' à la mort[3]). Leur solde consistait en subsides en nature et ils étaient exempts d'impôt. Les simples soldats touchaient deux boisseaux de riz par mois et trois à cinq vêtements d'hiver et d'été[4]).

Les Chams, depuis le roi Wen[5]), connaissaient l'art de la fortification. Ils protégeaient leurs villes de murs en briques flanqués de tours de garde en pierre[6]). Des citadelles et une place forte bien défendue leur servaient de dépôt pour leur matériel de guerre; ainsi K'iu Sou[7]): «Ses remparts étaient formés d'une première «assise en briques ayant six li et cent soixante dix pas de tour[8]) «et mesurant d'est en ouest six cent cinquante pas; cette pre-«mière assise était haute de vingt pieds[9]); au dessus s'élevait un «mur de briques haut de dix pieds et percé de meurtrières carrées;

---

1) Cette habitude de donner aux membres de la famille royale une fonction élevée ou un commandement important n'allait pas sans quelque inconvénient; ainsi voyons-nous le prince Pān, frère d'Harivarman IV, qui occupait la fonction de Mahāsenāpati, en profiter pour se faire nommer, par ses officiers, roi en place de son neveu Jaya Indravarman II qu' Harivarman IV avait couronné de son vivant même. *Mī-So'n* 89 infra.

2) Le *Souei chou*, LXXXII 37*a* donne les désignations de ces grades mais en une transcription qui rend presque impossible toute reconstitution en sanscrit.

3) *An-Thuân*, Bình-Ðịnh, 54, Stêle. *Ch* XIç. Bergaigne 88. Amoynier 46.

4) *Song che*, CCCCLXXXIX 26*a*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53*a*.

5) *Nan Ts'i chou*, LVIII 66*a* & infra.

6) *Tchou-Fan-Tche* 上 509. Lý Thánh Tôn, lorsqu'il prit Vijaya en 1069, eut à s'emparer des faubourgs qui s'étendaient autour de l'enceinte fortifiée. Cf. dans *Chouei King Tchou* XXXVI 26*b* 37*a* la description de la capitale du Champa. Pelliot. *Deux Itinéraires* IV 191, 192 en donne une tradution partielle.

7) K'iu Sou 區粟 se trouvait probablement dans les environs de la ville actuelle de Hué. Sur cette ville de K'iu Sou cf. *Chouei King Tchou* XXXVI 19*b* ss; et Pelliot *Deux Itinéraires* IV 191 ss.

8) „Le pas chinois est double. Le tchang 丈 est de 10 pieds; le pied est de 10 „pouces". Note de Pelliot *Deux Itinéraires* IV 191.

9) Le texte dit „deux tchang".

«le mur était lui-même surmonté de palanques, et le tout était «dominé par des pavillons et des belvédères atteignant jusqu' à «soixante-dix & quatre-vingts pieds. La ville avait treize portes[1])». Enfin, ils construisaient des camps retranchés avec palissades et tourelles[2]). La coutume voulait qu'on badigeonnât les portes extérieures des citadelles avec la cendre d'un animal, dont l'effet était sans doute de les rendre imprenables[3]).

Le peuple, nous l'avons vu, devait subvenir à l'entretien et aux besoins des fonctionnaires que le roi nommait pour l'administrer. Il était astreint à la corvée et au service de la maison royale[4]). Ses terres étaient imposées au prorata de leur rendement évalué en jak, une mesure dont nous ignorons la contenance[5]); une partie de cette dîme demeurait au seigneur et l'autre allait au roi, sauf le cas ou ce dernier en avait fait abandon à des temples ou monastères[6]) Ceux-ci étaient en général dispensés de la taxe foncière sur le revenu de leur domaine[7]).

Les impôts indirects étaient assez lourds et frappaient tous les produits exploités ou objet d'un trafic quelconque: ainsi les bois

---

1) *Chouei King Tchou* XXXVI 20*a*, traduction Pelliot, *Deux Itinéraires* IV 191.

2) Un des plus importants était celui de Bố Chinh, qui gardait la frontière Nord du Champa (cf. infra).

3) *Souei Chou* LXXXII 37*a*.

4) Il appert de l'inscription *Mĩ-So'n* 100 C que les champs étaient, comme aujour. d'hui, repartis en plusieurs catégories au prorata du rendement en jak ou mesures de riz; énumérant en effet des champs attribués à la divinité, elle les appelle siñjol, makĩk, malau, satam, mots qui ne paraissent pas être des noms propres puisqu'ils se répètent dans toutes les parties du territoire. Cf. Finot IV 962.

5) «Ceux qui paient les taxes au dieu ne doivent pas être astreints aux travaux; . . . «le service de la maison royale doit être accompli". *Mĩ-So'n*, Mon[t] A_1. Stèle $B^{2,4}$ *Skt.* Finot II 185. IV 917I.

6) C'est au moins ainsi que je comprends la phrase de l'inscription *Mĩ-So'n*, A 7, 8. «Le revenu des confins de ce domaine qui, sur le sixième est retenu par le seigneur pour «un dixième, doit être donné au dieu."

7) «En vue du Dharma, un monastère a été fondé (par moi Indravarman II) exempt «de tout impôt royal, pour le profit de la communauté des moines». *Đồng-du'o'ng* 66. C. I.

de senteur abondent dans les montagnes du Champa. Chaque année, le peuple en faisait une coupe réglée sous la surveillance des délégués du souverain qui en prélevaient, comme impôt en nature, une certaine quantité; nul ne pouvait disposer du surplus avant de s'être acquitté de cette redevance. D'autre part, les navires étrangers qui importaient des marchandises devaient, dès leur arrivée dans un port, inviter les agents du roi à venir à leur bord examiner le chargement; tout était inscrit en lettres blanches sur un registre de peau noire; les marchandises débarquées, les agents en prélevaient un cinquième de chaque sorte au nom de leur maître, puis autorisaient le trafic du reste; tout fret dissimulé était saisi [1]). Sur le produit de la chasse, il en était de même; bien plus, celui qui capturait un rhinocéros ou un éléphant sauvage ne devait pas manquer de l'offrir au roi [2]).

Nous ne savons comment se rendait la justice, et aucun texte juridique ne nous est parvenu. La confiscation des biens et la perte de la liberté personnelle constituaient cependant une pénalité dont les inscriptions nous ont laissé trace [3]). L'esclavage [4]) pour dettes devait être fréquent, comme hier encore au Cambodge et au Laos. Tout individu qui entrait en prison, pour quelque cause que ce fut,

---

1) *Tchou Fan Tche* 上 510, 511. *Song Che* CCCCLXXXIX 25*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53*b*. *Méridionaux* 554.

2) *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52*b*. Méridionaux 540.

3) „S. M. Çrī Jaya Indravarmmadeva prince, fils, personne Grāmapura, donne le „nommé Hamuy et tous les biens de ce Hamuy à la déesse dame du royaume (Yaṅ „pu nagara) parce que ce Hamuy ...." *An-Thuận*, Binh Dinh, 53. Stêle B *ch* XIç — *C II* 286 XXXIII — Aymonier 45. Cette perte de la liberté pouvait s'étendre à tous les membres de la famille: „Ci la condamnation de l'individu Padyœp qui a parlé méchamment. S. M. „Indravarman, prince Çrī Harideva ... donne au dieu Çrī Indravarmma Çivalingeçvara „les enfants Mok, Yāṅ, Krānā de la mère de l'individu Dyœp, trois personnes". *Po Nagar de Nha Trang*, Khanh-hoà, 29, Piédroit Nord B. *Ch* IXç Bergaigne 98. Aymonier 59.

4) On faisait des esclaves de tous les prisonniers de guerre. Beaucoup étaient attribués au service des temples et monastères. Cf. par exemple *Po Nagar de Nha Trang*, Khanh-hoà, 30. Piédroit Sud. B_1 et B_2. *Ch* 1155ç = 1233 A.D. Aymonier 29 et 48.

était mis à la cangue ou aux ceps. En matière criminelle, la peine ordinaire était la flagellation avec baguettes flexibles; le coupable étendu à terre, deux hommes à droite et deux hommes à gauche le frappaient alternativement de cinquante, soixante et même jusqu'à cent coups, selon la gravité du délit. Le vol était puni par la mutilation d'un doigt du pied ou de la main; l'adultère entraînait la mort des deux complices[1]), à moins qu'ils ne rachetassent leur vie au prix d'un bœuf. La peine de mort était appliquée de plusieurs façons: on attachait le condamné à un arbre, on lui perçait la gorge avec une lance très acérée, puis on tranchait aussitôt la tête; pour le meurtre commis avec préméditation ou avec accompagnement de brigandage, on livrait le criminel au peuple qui l'étouffait en le pressant, ou bien on le faisait écraser aux pieds d'un éléphant dressé à cet office[2]). Les rebelles étaient liés à un poteau dans un lieu désert et n'obtenaient délivrance qu'en faisant soumission[3]). Enfin certains crimes entraînaient la déportation[4]).

Il semble également que le «jugement de Dieu» fut appliqué dans certains cas d'ailleurs assez extraordinaires; quand un homme des montagnes avait été dévoré par un tigre ou un crocodile, sa famille portait plainte au roi qui ordonnait au Grand-Prêtre d'en appeler à la Justice de Dieu: des prières et conjurations étaient prononcées au lieu même où le malheureux avait trouvé la mort, qui avaient pour effet d'obliger le tigre ou le crocodile à venir se présenter de lui même aux coups vengeurs. Si la plainte semblait mensongère, le prêtre, pour connaître la vérité, enjoignait au plaignant de se présenter au bord de l'eau; coupable un crocodile sortait qui le mangeait; innocent, les sauriens fuyaient, eût-il plus de dix fois traversé la rivière[5]).

1) *Tchou Fan Tche* 上 510.
2) *Leang Chou* LIV 54*a*.
3) *Song Che* CCCCLXXXIX 26*a*. *Wen Hien T'ong K'ao* 占城 53*a*. *Méridionaux* 544.
5) *Tchon Fan Tche* 510, 511.

Sur la vie même du peuple et ses coutumes, les Chinois nous fournissent une quantité de renseignements. Ils nous ont longuement décrit les cérémonies de la famille. Les mariages se faisaient par l'intermédiaire d'un entremetteur, un brahmane généralement; porteur de bijoux et d'une certaine quantité d'or et d'argent, de deux jarres d'alcool et de quelques poissons [1]), il se présentait à la maison de la jeune femme et faisait la demande. Agréé, il prenait date pour la cérémonie [2]) qui, d'ailleurs, ne pouvait avoir lieu que durant certaines lunes [3]). Au jour fixé, les parents et amis du fiancé se réunissent chez lui, et ceux de la fiancée chez elle: on y chante et danse; puis la jeune fille, «vêtue pour la circonstance d'un «vêtement de coton fait de bandes d'étoffe assemblées en manière «de grille de puits, la chevelure ornée de bijoux et de fleurs» [4]), et ayant à ses côtés une religieuse, faisait quérir le jeune homme; [5]) car, rappelle l'auteur, «l'homme est peu important, c'est la femme seule qui l'est» [6]). Il arrivait, suivi de toute sa famille et de ses invités; le brahmane l'introduisait auprès de la jeune fille, saisissait leurs mains dans les siennes et les joignait en prononçant une formule sacramentelle [7]). C'était la toute la cérémonie proprement dite [8]); le reste n'était que chants, danses et ripailles.

Quand mourait un homme du commun, les funérailles étaient

---

1) *Souei Che*, LXXXII 37*a*.

2) Ibid.

3) Le *Leang Chou*, LIV 54*a* dit „à la huitième lune" 54.

4) *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*. *Leang Chou* LIV 54*a*. Le Trésor des rois chams renferme «un sarong formé de croisillons à jour, avec bande dorée et losanges réunis par des tor«tillons de soie noire» B E F E O. V 40.

5) *Tsin Chou*, XCVII 14*b*. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*.

6) *Leang Chou*, LIV 54*a*. Le *Souei Che* LXXXII 37*a* dit, au contraire: „La maison du „fiancé réunit les membres et les invités pour chanter et danser. Le côté de la fiancée „invite une religieuse pour accompagner celle-ci jusqu'à la maison du fiancé. Celui-ci offre „alors sa main à la jeune fille qui l'accepte."

7) «Ki-li, Ki-li» dit le *Nan Ts'i Chou*, LVIII 66*a*.

8) *Leang Chou*, LIV 54*a*.

faites le lendemain même du décès; on attendait trois jours pour un noble ou un dignitaire et sept jours pour le roi [1]). Le corps était mis en bière et placé sur un char qu'escortait la musique [2]) et que suivaient les membres de la famille, tous, hommes et femmes, tête rasée en marque de «piété filiale» [3]), et poussant des lamentations. Arrivé à proximité d'un cours d'eau [4]), les pleurs cessent; on brûle le corps sur un bûcher [5]), on recueille les cendres dans un vase de terre qui est jeté au milieu du courant, puis on rentre à la maison, en profond silence, évitant tout bruit et toute parole [6]) pour que les mânes du trépassé, sans doute, n'en puissent retrouver le chemin et troubler les habitants. Si le défunt appartenait à la noblesse ou remplissait une fonction importante dans le royaume, la cérémonie se devait célébrer à l'embouchure d'un fleuve, et c'est là que les cendres, enfermées en un vase de cuivre, étaient noyées. Pour le roi, l'urne, qui était en or, était jetée dans la mer.

Sept jours après, on revenait pleurer autour des restes du bûcher en portant des baguettes d'encens, et cette cérémonie se renouvelait sept fois, à même intervalle. Au centième jour et à la troisième année, on célébrait à nouveau l'anniversaire de la mort [7]).

Les veuves ne se remariaient point et devaient laisser flotter

---

1) *Souei Che* LXXXII 37*a*.

2) Ibid.

3) *Tsin Chou* XCVII 14*b*.

4) *Souei Che* LXXXII 37*a*. *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*b*. Le *Tsin Chou* XCVII 14*b* et le *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a* disent seulement. „Pour le deuil, ils se coupent les „cheveux: c'est ce qu'ils appellent piété filiale. Ils brûlent les cadavres dans la campagne „et considèrent cela comme un enterrement."

5) Cf. R. P. Durand, *Notes sur une crémation chez les Chams*, III 447, où l'auteur décrit une céremonie funéraire chez les Chams brahmanistes vivant actuellement au Binh Thuân.

6) *Souei Che* LXXXII 37*a*. L'inscription *Mĩ-Sơn* 90. C. 25-26-27. D. confirme le récit chinois: „Il (Harivarman III) mourut avec ce recueillement constant, en çaka 1103. „Alors toutes les femmes, les princesses, les diverses mé lyan, au nombre de quatorze, le „suivirent dans la mort. Or... les ossements restants... (furent jetés) dans la mer".

7) *Souei Che* LXXXII 37*a*.

leurs cheveux jusqu' à ce qu'elles fussent devenues vieilles[1]). Cependant la coutume hindoue qui voulait que la femme fût brûlée sur le même bûcher que le mari défunt était en honneur au Champa, au moins pour les femmes de qualité[2]).

Les Chams avaient, de très bonne heure, emprunté aux Hindous leur mode de calcul du temps et leur calendrier: ils comptaient en dates çaka se rapportant à l'ère hindoue ordinaire de ce nom qui part de la nouvelle lune du mois de Caitra [février-mars][3]) 78 A.D.[4]), par années révolues et probablement de nouvelle lune en nouvelle lune d'aprés le système amānta[5]. Nous ignorons d'ailleurs «comment «leurs astrologues évaluaient la distance horaire de Laṅkā[6]) à la «côte de Campā, et par quels procédés empiriques ils adaptaient à «leur pays l'almanach indien»[7]). Les fêtes annuelles devaient correspondre à celles des Hindous; mais ils célébraient en outre, à époques fixes, des cérémonies dont l'origine était sans doute purement chame: au jour de l'an on conduisait un éléphant hors de la ville et on le laissait aller en liberté, s'imaginant ainsi renvoyer pour l'année le mauvais esprit. A la quatrième lune, il y avait de grandes courses nautiques auxquelles prenaient part même les bateaux de pêche. A la fête du solstice d'hiver, qui avait lieu le

---

1) *Leang Chou* LIV 54*a*.

2) Cf. supra.

3) „Suivant la coutume (les Chams) prennent le douzième mois (chinois) pour com «mencement de l'année". *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*.

4) On ignore encore à quel fait se rapporte l'origine de cette ère. A. Boyer, *Nahapāna et l'ère çaka*, Journal Asiatique, Juillet-Août 1897, la rapporte à Nahapāna.

5) Il y avait, en Inde, deux façons de compter le mois lunaire: 1° selon le système pūrṇimānta, le plus ancien et employé principalement dans le nord, qui allait de pleine lune en pleine lune et faisait commencer le mois avec la quinzaine obscure, 2° selon le système amānta, employé plus tardivement, semble-t-il, et dans le sud, qui allait de nouvelle lune en nouvelle lune et faisait commencer le mois avec la quinzaine claire.

6) Les tables de comput dans l'Inde sont généralement calculées pour Laṅkā ou pour O° du méridien d'Ujjayinī.

7) Barth *C II* 190. Cf. sur ce sujet et sur les dates énoncées dans les inscriptions chames ce que dit cet auteur *C II*. 187—190.

jour de la pleine lune du onzième mois, les provinces venaient présenter au roi des échantillons de leurs produits agricoles et industriels. Le quinzième jour de la douzième lune enfin, on construisait une tour en bois hors des murs de la capitale; le roi et ses sujets de tous rangs y déposaient vêtements et parfums, puis le tout était brûlé en sacrifice au ciel [1]).

Les Chams étaient gens fort propres qui se baignaient deux fois par jour; [2]) c'est tout ce que les Chinois nous ont appris de leur hygiène. Ils ne nous disent rien de leur médecine ni des soins qu'ils donnaient à leurs malades. Les divinités et les génies jouaient probablement le plus grand rôle dans les maladies et leur guérison, comme nous en donne preuve cette prescription gravée sur un des temples de Mĩ So'n: «Si quelqu'un est affligé d'une maladie «d'yeux [3]) par la déesse Ekāksapiṅgalā [la Rousse-Borgne] qu'il «angmente les richesses du Seigneur [Kuvera] et celui-ci le défendra «du mal à jamais» [4]). De même la magie, les incantations et quelques formules empiriques devaient être, alors comme aujourd'hui, tout le bagage de leurs guérisseurs attitrés. Il n'est pas bien sûr, au reste, qu'il existât des médecins, et les malades se soignaient eux-mêmes à l'aide de quelques recettes que l'on se transmettait de père en fils. «Ils cherchent des simples dont ils boivent le suc tout frais» [5]).

Ils étaient sobres, bien que les Chinois ne soient point d'accord sur ce point; les uns en effet nous disent que les boissons fermentées étaient inconnues au Champa et qu'on n'y buvait que du lait de coco [6]),

1) *Song Che* CCCCLXXXIX 26*a*. *Tchou Fan Tche* 上 509, 510. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 53*a*. *Méridionaux* 543—544.

2) Cf. supra.

3) Les maladies d'yeux sont fréquentes dans les pays chauds et sont, aujourd'hui encore, de celles que nos médecins ont, en Indochine, à soigner le plus fréquemment.

4) *Mĩ-So'n*, Mont A_{10}. Petite dalle. *Skt* VIç FINOT IV 928v.

5) *Song Che* CCCCLXXXIX 26*a*. *Wen Hien T'ong K'ao*. XXVI 占城 53*a*. *Méridionaux* 544.

6) *Tchou Fan Tche* 上 510.

alors que d'autres nous rapportent qu'ils «extraient le jus de l'arec pour en faire de l'alcool" [1]).

Violents et querelleurs [2]), très courageux [3]), à l'étroit sur une côte montagneuse, où les plaines étaient rares, hardis marins, ils étaient naturellement portés à chercher au dehors ce qu'ils ne trouvaient point chez eux. Ils razziaient les riches provinces du Nord, et les plaines du Cambodge; ou, montés sur des barques rapides, ils attaquaient les navires qui, venant de Chine ou y faisant voile, étaient obligés de reconnaître les côtes chames pour trouver leur route.

Ils ne vivaient point uniquement de piraterie, cependant, et savaient exploiter les richesses de leur sol. Si les terres basses étaient rares, au moins mettaient-ils admirablement en valeur celles qu'ils possédaient; il subsiste, encore aujourd'hui, dans les plaines de Phan-Rang, Phan-Rí et Phan-Thíêt, en des régions actuellement en jachères, les traces d'un réseau d'irrigation très complet qui dénote une grande connaissance des choses de l'agriculture [4]). Ils étaient habiles jardiniers et semblent avoir pratiqué spécialement la culture des vergers [5]). Ils exploitaient les immenses forêts qui couvrent les montagnes; leurs bois d'ébène, bois de senteur et écorces tinctoriales étaient fort appréciés sur les marchés [6]). Ils connaissaient

---

1) *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*. *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*. Je n'ai jamais entendu dire qu'aujourd'hui les indigènes de l'Indochine Française, Chams, Annamites, Khmèrs ou Laotiens extrayassent de l'alcool des noix d'arec fraîches ou sèches.

2) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*.

3) *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*.

4) „Les gens labourent leurs champs avec des couples de bœufs; on fait bien des sortes „de cultures; pas de blé cependant, mais du riz, du maïs, du chanvre et des haricots. On „ne fait pas pousser le thé..." *Tchou Fan Tche* 上 510.

5) Cf. supra.

6) Ils recueillaient l'or qui coule dans les torrents; ils en détournaient le cours, et le lit à sec, en lavaient les sables. Les inscriptions mentionnent à l'envi les objets d'or, d'argent et de cuivre offerts aux dieux; les textes chinois nous énumèrent, parmi les produits „du pays" envoyés en tribut, les quantités de métal brut et travaillé que les souverains chams envoyaient aux Empereurs. Enfin l'histoire de Wen et des silures (cf. infra ch II) montre qu'ils savaient extraire le fer du minerai et le forger.

enfin la richesse minière de leur pays et savaient en extraire les métaux dont ils faisaient au loin commerce[1]). Car, bons marins, ils ne craignaient point les longs voyages: au temps de Wen, déjà, ils poussaient jusqu'aux ports de la Chine[2]), et leurs rapports avec Java[3]) prouvent que leurs vaisseaux avaient coutume d'en fréquenter les villes maritimes. Il faut ajouter que les esclaves constituaient leur fret le plus important: «La plupart des Chams, dit «un texte chinois, exercent la profession de marchands d'esclaves; «leurs jonques transportent des hommes au lieu de marchandises[4])» Ils se les procuraient au cours des razzias sur les territoires voisins ou par achat: «Un petit garçon, écrit Tchao Jou-koua[5]), est payé «par eux trois taëls d'or ou l'équivalent en bois de senteur».

Les inscriptions nous ont transmis le nom de quelques-unes des mesures employées dans les transactions. Il est assez difficile, à vrai dire, de donner leur rapport exact avec celles que nous employons aujourd'hui et même de saisir nettement leurs rapports entre elles; cependant, l'unité la plus basse semble avoir été le *draṃ* qui pesait, si les observations de Huber sont exactes, 3^{gr} 09 environ[6]); son multiple immédiat était le *thil* ou *thei* qui valait 12 *draṃ* ou 37^{gr}.08. Ce nom de *thil* ou *thei* était surtout employé quand il s'agissait d'or ou de matières précieuses[7]); on se servait, semble-t-il, pour toutes autres pesées, du Karṣa ou Kār, communément évalué à 280 grains, ce qui équivalait à peu près au poids du thil. Les multiples étaient:

---

2) Cf. infra.

3) Cf. infra.

4) *Ling wei tai ta* II 11.

5) *Tchou Fan Tche* 511.

6) Cf. Ed. Huber, *Études indochinoises* II «*Thil*» *ou* «*Thei*». Cf. B E. F. E. O. V 169.

7) «Ce Koça d'or a 314 thil, 9 draṃ d'or; les six faces, avec les diadèmes, le nāgarāja «(qui est) dessus et l'ādhāra ūrdhvamukha pèsent 136 thil; en tout 420 thei 9 draṃ", *Mi-So'n*, 89. B. 31, 32.

le pala = 4 karṣas.

la tulā = 100 palas.

le bhāra = 20 tulās [1]).

Mais il existait d'autres mesures dont nous ne pouvons estimer la valeur: ainsi le *penda* qui semble un multiple du *thil* [2]), le *kaṭṭikā* employé également au Cambodge sous le nom de *kaṭṭi*, et le *paña* [3]). Les rizières étaient évaluées en *jak* ou «mesures de riz» comme il est encore d'usage courant en Indochine [4]). L'argent monnayé n'était peut-être pas inconnu au Champa [5]), mais l'emploi n'en était point courant. «On ne se sert point de monnaie pour les «échanges; on y troque plutôt les marchandises contre du riz, du «vin, et d'autres comestibles, au cours de l'année» [6]).

Les Chams étaient fort industrieux, habiles au tressage des cordes et cables, à la confection des nattes en feuilles de cocotier [7]). Les femmes tissaient la soie et le coton; les étoffes que renferme le Trésor des anciens rois montre qu'elles y avaient acquis une grande habileté; elles savaient entremêler à la trâme des fils d'or et y tisser, sans

---

1) «Puis il a construit un antargṛha avec du bois de santal pesant 2 bhāra 9 tul...; «en çaka 1072 [1150 A.D.], il a orné le temple de Çrīçānabhadreçvara avec 10 bhāra 3 tul «5 kār 17 thei d'argent» *Mĩ-So'n* 92 A 11. Cf. également Finot IV 914.

2) «... un sanroṅ d'argent, (pesant) 4 penda 420 thil...» *Mĩ-So'n* Mont B, 82. Bloc scié en deux. *Ch* 1036ç = 1114 A.D. Finot IV 951xvii.

3) «... un brûle-parfums en or, pesant un kaṭṭikā et deux paṇas...» *Po Nagar de Nhatrang*, 31 A² 9. Sur l'emploi du kaṭṭi au Cambodge cf. *C II* 164 n.4 et note additionnelle p. 180.

4) «L'évalution de ce premier champ est de 185 jāk ou mesures de riz». *Po Klong Garai*. Ninh Thuân 8. Piédroit Sud. *Ch* XIIIç Bergaigne 101. Aymonier 69.

5) «Le roi Rudravarman... a donné (à la divinité) de l'argent monnayé» *Po Nagar C II*, p. 278. D'autre part Aymonier 45 n.l. écrit, à propos du dram: «Le dram n'est resté dans «la mémoire des Tchames actuels que comme monnaie de compte valant environ un franc».

6) *Tchou Fan Tche* 上 510. Le *Song che* CCCCLXXXIX 25*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 占城 52*b*. *Méridionaux* 541 disent. «Les paiements du commerce se font en petits «lingots d'or et d'argent, car il n'existe pas de monnaie. Souvent aussi le vendeur accepte «des étoffes de coton en échange de ce qu'on lui achète».

7) *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 林邑 46*a*. *Méridionaux* 422.

envers ni endroit, un dessin différent sur chaque face [1]); elles y brodaient des motifs compliqués dont l'or, l'argent, les perles, les gemmes et jusqu'au clinquant contribuaient à augmenter la richesse [2]).

Les hommes étaient artisans experts en l'art de fondre et façonner les métaux précieux. Ils coulaient des statues de métal grandes de dix empans [3]), battaient l'or et l'argent en boîtes et vases à bétel et à chaux, en urnes funéraires, aiguières, manches d'épée ou de kriss, enveloppes de liṅga à visage humain; il y traçaient au repoussage, retouché en ciselure, un décor somptueux imitant des écailles, des rinceaux, des animaux fantastiques plus ou moins stylisés [4]). Ils sertissaient le diamant, le rubis, la topaze, le saphir et la perle et les disposaient en diadèmes, colliers, bracelets, anneaux de pied et autres bijoux dont nous ne connaissons que les noms [5]).

C'étaient enfin de grands constructeurs. Si aucune de leurs maisons [6]), aux murs de briques cuites enduits à la chaux, au

---

1) Le sampot (sorte de pagne) royal que renferme le Trésor présente, à l'envers, de larges bandes rouges et vertes alternées, et, à l'endroit, de larges séries parallèles de dessins en soie blanche et noire, filigranée d'or, sur fond rouge, représentant des garuts dans toutes les attitudes de la danse ou de la prière, et d'autres animaux fantastiques. D'autre part, il existe encore, au dépôt de Lavaṅ, de larges palettes d'ivoire très lisse qu'elles appliquaient sur la pièce en tissage; elles travaillaient alors différemment chaque rangée de fils, soit en dessus, soit en dessous, avant de la chaîner sur la pièce à décorer. Cf. *Trésor des rois Chams.*

2) Dans le Trésor, on trouve: un habit à fleurs d'or sur fond vert avec large bordure d'or et de clinquant au col; un sarong à losanges d'or sur soie blanche, verte et marron entre deux larges bandes rouges; enfin, sur la partie montante de larges bottes genre cnémide, on voit un décor de rosaces avec quadrilobe allongé et sertissage de pierres précieuses disparues. *Trésor des rois Chams.*

3) *Sin T'ang Chou* CCXXII 19*a*. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*. Cf. également dans l'inscription *Mĩ-So'n*, Mont D$_3$, 92 Stèle A *Ch.* 1098ç = 1176 A.D. Finot IV 970xxiv l'indication de certains alliages employés par eux.

4) Cf. *Trésor des rois Chams* et les descriptions, données par les inscription, des objets précieux donnés aux dieux, ou par les textes chinois des présents envoyés en tribut.

5) Cf. particulièrement *Mĩ-So'n* 92 A, *Glai Lamov* 24 B, *Po Nagar de Nhatrang*, 38. B. ^{8}, ^{11}.

6) « Pour les demeures des fonctionnaires royaux, certaines règles déterminent la hauteur « qu'elles peuvent avoir; et pour le simple peuple, il encourt un châtiment si le larmier « de sa demeure dépasse trois pieds; le toit est couvert de chaume ». Mayers. *Chinese explorations* dans *China Revieuw* III 323 cité par Pelliot II 145 n. 1. Je ne sais à quel texte chinois est empruntée cette citation.

cun[1]) de leurs palais à étages ornés de salles à colonnes[2]) ne sont restés debout jusqu' à notre époque, au moins les ruines des temples, qui abondent, nous prouvent-elles qu'ils avaient acquis en cet art une assez grande habileté.

Leurs monuments, aussi bien, n'ont ni la beauté ni la majesté des monuments khmèrs[3]); ils sont petits, d'une originalité médiocre, et d'une exécution souvent assez gauche. Situés sur des collines basses que dominent parfois de hautes montagnes, dans de larges vallées, ou des cirques assez vastes, on les retrouve par groupes encore entourés d'un mur, à demi écroulé, qui les reliait entre eux et leur servait de rempart contre les coups de main.

Chaque édicule consiste généralement en une tour carrée à plusieurs étages bâtis fortement en retrait l'un sur l'autre, et il est assez rare qu'un temple de forme oblongue vienne varier la monotonie de ces édifices. Le premier étage des tours carrées élève, sur un

---

1) « D'après la coutume de ce pays, les habitations sont des pavillons appelés Yu lan «于蘭 dont les portes font toutes face au septentrion.» *Leang Chou* LIV 54*a*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*a*. *Méridionaux* 422. Sur ce nom, cf. Pelliot IV 171. n 3: „Les Chinois donnaient aux maisons surélevées des villes de l'Inde transgangétique „le nom, vraisemblablement indigène, de kanlan". Sur le pays des «portes tournées vers le Nord" et la coutume attribuée aux Chams de faire les ouvertures de leurs maisons au septentrion, cf. *Tsin Chou* XCVII 14*b* et *Che Ki* VI 29*b* 30*a*. *Ts'ien Han Chou* XXVIII 36*b* Chavannes, *Mémoires historiques de Sse-Ma-Tsien* II 136, n 2 et 148, enfin infra ch II.

2) *Tsin Chou* XCVII 14*b*. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*.

3) On a cherché les rapports entre cette architecture et l'architecture javanaise. Parmentier arrive à ces conclusions:

L'architecture chame se divise en deux périodes: celle de la première (du VIe au VIIIe siècle çaka) ne rappelle en rien l'architecture javanaise.

Mais au contraire, il existe des rapports très réels entre la 2e période de l'art cham (VIIe et IXe siècles çaka) et l'art javanais le plus ancien — dont Boroboudour est le type. L'analogie se retrouve dans la masse comme dans le détail de la silhouette des monuments. Les bas-reliefs de Boroboudour et ceux de Mĩ-So'n représentent souvent des monuments et «tel petit édifice qui figure sur un des tympans de Mĩ-So'n est presque identique à certaines «de ces représentations au Boroboudour. Il parait probable qu'il y a eu filiation entre cette «forme seconde de l'art cham et la forme primitive de l'art javanais, tandis qu'au contraire «il n'y avait rien de commun, sinon une lointaine origine, entre la première forme de l'art «cham et l'art de Java."

soubassement, de hautes murailles pleines. Du côté de l'Est, invariablement, s'ouvre une porte précédée d'une saillie importante, sorte de porche ou de vestibule: c'est la seule percée du temple; les trois autres côtés sont ornés de fausses portes, imitant la vraie, et placées là sans doute par le souci de symétrie qui domine cette architecture d'une manière très caractéristique. Le fronton qui termine l'étage est lui-même, dans les lignes de son profil, symétrique au soubassement; à ses quatre angles, des motifs (analogues aux pinacles des églises gothiques) l'accentuent d'une manière heureuse. L'étage supérieur, beaucoup plus petit, répète cependant les formes du premier, avec de fausses niches figurant les portes vraie et fausses. Le troisième étage sera plus petit encore; puis le quatrième; le cinquième et dernier ne sera qu'une pierre taillée ressemblant quelque peu à un obus.

Toutes ces constructions sont en briques; la pierre n'est employée que par exception, pour quelques parties où elle était indispensable: linteaux, tympans sculptés, etc. La brique est d'une couleur foncée, d'une dureté extrême, qui a permis à l'artisan de la recouper, de la sculpter après coup, à même le monument: c'est ainsi, à n'en pas douter, que sont taillées plusieurs moulures. Certains motifs décoratifs importants sont faits en terre cuite analogue à cette brique, et ne manquent pas de beauté.

Une des caractéristiques de cette architecture est, nous l'avons vu, la symétrie, reproduisant par exemple aux entablements les moulures des soubassements. Il semble aussi qu'on retrouve, chez le constructeur, l'intention de rapporter toutes les proportions des monuments au carré et à ses divisions arithmétiques. Ils n'en demeurent pas moins, aux yeux d'un archictecte expérimenté, pleins de grossiers défauts de construction, et d'inégalités choquantes dans leurs plans.

Dans la décoration, on retrouve le fréquent emploi de l'ogive;

mais une ogive plus proche du bulbe persan que de l'arc brisé gothique: jamais, elle n'ouvre sur le vide, hardiment, comme dans les églises gothiques, c'est toujours le profil d'une partie pleine. Portée sur un pilastre, en saillie légère sur les murs, elle forme un élément décoratif employé dans les plus anciens temples. La pilette à ogive, comme la nomme M. Parmentier, rappelle un peu un bouton de lotus posé sur une large tige et forme un motif harmonieux sur les hautes murailles pleines; on ne la retrouve que dans les monuments chams et l'on ne sait quelle origine lui attribuer.

Un autre élément particulier à cette architecture est l'acrotère: dalle de pierre encastrée à l'angle du fronton et découpant sur le ciel une silhouette hardie. Les plus anciennes sont souvent en figure de femmes ou de monstres fantastiques; les plus récentes dessinent des ailes, des volutes compliquées, motifs purement ornementaux; il est possible qu'une simplification, qu'une stylisation progressive ait formé celles-ci de celles-là.

Les détails d'ornamentation se composent souvent d'arabesques, de rinceaux au dessin élégant et original rappelant l'S sanscrite; mais on retrouve à chaque instant les motifs habituels de toute l'architecture de civilisation hindoue: le lotus aux belles courbes, les frises où les hommes et les singes se livrent à des combats épiques, et les éléphants, et les garudas fantastiques et les nâgas multiples; un animal y paraît qu'on ne retrouve pas hors de l'art cham: c'est le makara, monstre qui participe du crocodile, de l'éléphant et du lion. Au reste, rien dans ces sculptures ne peut servir de document pour l'histoire et les mœurs des Chams; leur valeur archéologique est moindre que leur valeur artistique, déjà inférieure à celle des sculptures khmères [1]).

Le style de ces édifices est loin d'être uniforme et on a cherché

1) Cf. Parmentier. *Caractères généraux de l'architecture chame* B. E. F. E. O. I. — Général L. de Beylié. *L'Architecture Hindoue en Extrême-Orient.* Paris. Leroux. 1907. Ch. II Architecture chame 170—180.

à déterminer les principales phases que marquent ses variations. On croit y être à peu près arrivé en ce qui concerne les monuments du cirque de Mĩ-So'n; combinant les observations architecturales avec les données des inscriptions, on distingue, «dans l'évo-«lution de l'art de ce sanctuaire, trois époques, la dernière com-«prenant deux phases distinctes, au total quatre periodes caracté-«risées par des styles différents»:

I°. Style de Çambhuvarvaman. (V^e^ et VIe siècle çaka).

II°. Style de Vikrāntavarman I (fin du VIe au IXe siècle çaka).

III°. Style archaïsant de Harivarman III (fin du Xe, commencement du XIe siècle çaka).

IV°. Style de Jaya Harivarman I (fin du XIe, commencement du XIIe siècle çaka). [1])

Pillés et saccagés à maintes reprises au temps de leur splendeur, abandonnés ensuite, des siècles durant, aux intempéries des saisons et aux déprédations des hommes, il ne reste plus rien aujourd'hui de l'aménagement intérieur des temples. Il était, si nous en croyons les listes de donations énumérées sur les inscriptions et les récits des anciens voyageurs, d'une splendeur aussi riche qu' éclatante. Dans le sanctuaire, éclairé des feux de mille lampes [2]), sur un piédestal en forme de vasque creusé d'une rigole où se recueillait le liquide des libations et le sang des victimes et tout revêtu d'une gaîne d'argent [3]), se dressait la divinité parée de tous ses joyaux: «Resplendissant d'éclat avec son corps qui est «d'une beauté étincelante grâce à de magnifiques enduits d'or, avec

---

1) Parmentier. *Les Monuments du cirque de Mĩ-So'n*, B. E. F. E. O. IV. Conclusion 890 sq. et Finot IV 898.

2) Les parois des côtés de la salle principale des temples encore debout sont creusées d'une foule de niches qui, d'après leur hauteur et leurs dimensions, semblent destinées à contenir des lampes Cf. Parmentier.

3) «Çrī Vikrāntavarman a donné pour Çrī Satyamukhaliṅgadeva (le liṅga à visage «érigé par Satyavarman) un diadème et une couverture de la rigole d'écoulement, et, pour «le piédestal de Çrī Mahādeva (l'image élevée par Vikrāntavarman lui-même) une couver-«ture d'argent". *Po Nagar de Nha Trang*, Khanh-Hoà 88 Stèle D. *Sc-C II* 242xxvi.

«la beauté sur le lotus de son visage, toute brillante de joyaux, «avec des joyaux sur les disques de ses joues, la déesse de Kauṭhāra «donne à ses suppliants ce qu'ils désirent; — avec la beauté de ses «cheveux d'or rehaussés par l'éclat du bijou qu'elle porte sur la «tête, avec ses oreilles qui étincellent et qui pendent sous le poids «des joyaux aux rayons splendides, la fortunée Bhagavatī qui de-«meure dans le voisinage de Kauṭhāra et de la mer a brillé dans «les trois mondes" [1]).

Dans les temples où Çiva était adoré sous forme du liṅga, la pierre phalliforme dressée au milieu du sanctuaire était revêtue d'une enveloppe ou koça, en or ou argent, ornée des visages du dieu [2]): «S. M. Çrī Jaya Indravarmadeva (Jaya Indravarman), «sachant que le dieu Bhadreçvara est le maître de toutes les «choses visibles en ce monde, a fait faire un koça d'or à six visa-«ges (ṣaṇmukha) pourvu d'un ornement nāga (nāgabhūṣaṇa) et de «joyaux colorés fixés à la pointe des diadèmes. Et ce qu'on nomme «ūrdhvakoça est en or magnifique. Et on a fait un ādhāra (sup-«port) sous lui, avec une pierre de soleil (sūryakānti) au sommet «du diadème. La face tournée vers l'est a un rubis au sommet du «diadème et de l'ornement nāgarāja. Les faces tournées vers le «N. E. et le S. E. ont un saphir dans l'œil du nāgarāja (et) au «sommet du diadème. (La face) tournée vers le Sud a un rubis au «sommet du diadème. (La face) tournée vers l'Ouest a une topaze au «sommet du diadème. (La face) tournée vers le Nord a une perle..." [3])

1) *Po Nagar de Nhatrang*, Khanh-Hoà, 38. Stèle B III IV *Sc-C II* 242 XXVI.

2) „Le rôle du koça paraît avoir été de donner à la pierre symbolique la forme „du dieu personnel." FINOT IV 914, Cf. les deux figures reproduites par lui d'aprés ALEX. REA, *Châlukyan Architecture*, dans Archæological Survey of India, New Imperial Series vol XXI 23 et pl. LXIV, LXV. Cf. également BARTH *C II* 252 n. 12, 601 n. 1.

3) *Mĩ-So'n*, Mont D_1 89 B^{24} ss. *Ch* 1010ç = 1088 A.D. FINOT IV 940XVI. Ce koça se composait donc de trois parties: l'ūrdhvakoça, le corps du liṅga avec les six faces orientées vers les quatre points cardinaux, le Nord-Est et le Sud-Est; l'ādhāra, ou support, formé par les replis du Nāga dont les têtes dressées formaient le Nāgabhūṣaṇa, l'ornement nāga.

Autour de l'image de la divinité étaient dressés des parasols à plusieurs étages, d'or et d'étoffe blanche, des éventails et chasse-mouches aux longs manches travaillés; et, aux jours de grandes cérémonies, on sortait tout le trésor des bijoux, colliers, diadèmes, ceintures, bracelets, bagues et anneaux de pied; des ornements, sceptres et insignes; des vases, plats, aiguières en métal précieux, des ustensiles nécessaires au service divin[1]) que l'on conservait, en temps ordinaire, dans des salles bien fermées ou des cachettes connues des seuls prêtres.

Les cérémonies n'allaient pas sans parties musicales; comme les Khmèrs en effet et les Javanais, les Chams étaient fort épris de musique. Ils l'associaient aux cérémonies du culte comme aux danses lascives des harems et leurs armées ne savaient s'en passer. Leur orchestre[2]) comprenait des instruments à cordes, des flûtes semblables à celles des Chinois[3]), des timbales de cuivre et des tambours de formes variées. Les bas-reliefs nous montrent des musiciens exécutant leurs symphonies devant des dieux ou des rois: on y distingue ici un joueur de violon, là deux hommes dont l'un pince une cithare tandis que son compère lui bat la mesure; plus loin, c'est un joueur de harpe; ailleurs, des femmes dansent au rythme de tambourins, sistres, cymbales, conques et sonnettes[4]).

Ces mêmes bas reliefs semblent reproduire des scènes de ballet; on peut imaginer ce qu'ils étaient par ceux qui sont exécutés aujourd'hui encore au Cambodge: au rythme des instruments, les danseuses

---

1) On les comprenait sous la démonisation générale de « bhogopabhoga ». FINOT B. E. F. E O. IV 912.

2) Si les Chinois n'appréciaient pas la musique chame, les Annamites en étaient amateurs, et nous voyons un empereur du Đại Việt publier, en 1060, des „parties de chant du „Champa en même temps que l'accompagnement au tambour et en diriger lui-même „l'exécution" *Vsl II* 15a *Sk* III 4*a*. *Tt* III 2*b*.

3) *Souei Chou* LXXXII 37*a*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*a*. *Méridionaux* 424.

4) Cf. les reproductions de bas-reliefs donnés par PARMENTIER dans „*Monuments du cirque de Mĩ-So'n*" B. E. F. E. O. IV.

mimaient les épisodes d'un poème ou d'un drame héroïque dont un lecteur scandait les vers à la mesure de claquettes de bambou. Qu'étaient ces poèmes ou ces drames? nous l'ignorons[1]) car aucune œuvre de la littérature chame ne nous est parvenue; les inscriptions en langue vulgaire sont de simples actes de donation et ne présentent aucun caractère littéraire. Il est probable aussi bien que les Chams n'attribuaient pas d'importance aux œuvres écrites en leur langue, s'il en était, et que la culture hindoue, dont ils étaient imprégnés, leur faisait considérer comme seuls dignes d'intérêt les ouvrages en sanscrit; c'était donc en cette langue qu'écrivait tout poète, tout historien soucieux de sa bonne renommée: ainsi, sous le règne de Jaya-Harivarman I, une chronique intitulée Purāṇārtha[2]) ou Arthapurāṇaçāstra[3]), et dont une inscription nous cite un passage, est rédigée en sanscrit et en çlokas[4]). La culture littéraire et philosophique des rois Chams était purement sanscrite[5]), et ils nous ont énuméré eux-mêmes avec complaisance l'étendue de leurs connaissances. Ils se disent versés dans tous les çāstras: la grammaire de

---

1) On peut supposer cependant que le répertoire de ces danses était emprunté à la littérature sanscrite, au Rāmāyāna, principalement, qui fait, aujourd'hui encore, les frais de la grande majorité de ces représentations au Cambodge.

2) *Mĩ-So'n*, mont G_6, 100. Stèle B VIII, XVII et XIX. *Skt.* 1079ç = 1179. FINOT IV 955XX.

3) *Mĩ-So'n*, mont G_1, 101. Stèle A^5. *Ch.* FINOT IV 963XXI.

4) „Le Purāṇārtha s'exprime en ces termes: Ce Çrī Jaya Harivarmadeva, c'est Uroja „lui même. Né d'une femme membre (de la caste) des kṣatriyas; fils d'un roi consacré; „Terre de joyaux placée sur la poitrine de Hari, son séjour... Dans le Puraṇārtha, „montagne de choses utiles visibles sur la terre, celui que le monde appelle Uroja définit „celui qui a nom Çivanāndana. Je suis Uroja quatre fois (incarné?). On dit que ce qui est „une fois n'est pas une seconde fois; néanmoins, pour l'accomplissement de mon vœu ce „Çiva renait. Le dieu des dieux Çrīçānabhadreçvara, le dieu des dieux érigé à Vugvan „(seront) enrichis par ce roi, portion de moi-même, qui souhaite la gloire de Çaiva. Tel „est le Purāṇārtha, description d'Uroja, que le monde doit connaître." L'extrait du Purāṇārtha remplit les st. IX à XIX de la face A de *Mĩ-So'n* 100.

5) Au Cambodge, une tendance du même genre était très marquée au commencement du XIXe siècle. La langue khmère était dédaignée; la siamoise seule était appréciée: le roi les grands, les lettrés ne prisaient que les ouvrages écrits en siamois, et chacun sait que le roi Norodom s'exprimait beaucoup plus facilement en siamois qu'en cambodgien.

Pāṇini avec son commentaire, la Kāçikāvṛtti[1]); l'astronomie[2]); les six systèmes philosophiques à commencer par la Mimāṃsā[3]); la doctrine du Buddha[4]); les livres de la loi, notamment le Nāradīya et le Bhārggavīya[5]); l'Uttarakalpa des Çivaïtes[6]); la connaissance des soixante-quatre kalās[7]) enfin.

La culture sanscrite était cependant beaucoup moins complète que ne le laisse supposer cette impressionante énumération; si au Cambodge, en effet, les inscriptions conservent à toute époque un sanscrit classique en somme très pur, il n'en est point de même au Champa où il s'émaille bientôt de barbarismes et solécismes dénotant chez le rédacteur une connaissance très imparfaite de la langue, et marquant un affaiblisement de plus en plus complet de cette culture. Les guerres incessantes avec le Đại Việt avaient accaparé toutes les forces vives du pays; l'ennemi, entré plusieurs

---

1) Vyākaraṇā[çāstra]. *Po Nagar de Nhatrang*, Khanh-hòa, 38. Stèle, e III. *Skt.* 840ç = 918 A.D. — *C II* 247XXVI. — *Mĩ-So'n* 101 A[6 7]. — *Mĩ-so'n*, Mont D_3 92. Stèle A[2]. *Ch.* 1116ç = 1194 A.D. FINOT IV 970XXIV. „La grammaire, Vyākaraṇa, est évidemment celle de Pāṇini, avec „son commentaire, la Kāçikāvṛtti. La mention de ce dernier ouvrage a une réelle importance „pour l'histoire littéraire de l'Inde. On a beaucoup disputé sur sa date, que les uns font „remonter au VIIe siècle, tandis que d'autres la font descendre jusqu'au XIIe, ou même, „comme l'éditeur du texte, Bālaçāstrin, au XIIIe, et l'on ne peut dire que la question soit „encore définitivement résolue. Du moins sera-t-il désormais impossible de supposer la „Kāçikā postérieure au IXe siècle, puisque au commencement du Xe, elle était connue sur la „côte orientale de l'Indo-Chine" BERGAIGNE *C II* 248.

2) Horāçāstra. *Mĩ-So'n* 92 A[2].

3) *Po Nagar de Nhatrang* 38 e III.

4) „Lui qui, se jouant... dans les belles ondes de Jinendra" ibid.

5) „Habile dans tous les tanatap (dharmaçāstras), suivant notamment le Nāradīya et le Bhārggavīya..." ibid A[5].

6) „Ouvrage çivaïte cité dans la compilation tantrique qui a pour titre: Çāktānan- „datarangiṇī. Cf. AUFRECHT. *Catalogi codicum manuscriptorum bibliothecæ Bodleianæ* pars „octava, p. 103*b*." BERGAIGNE *C II* 259 n. 8.

7) Doué de toutes les qualités au complet, savoir: la science des 64 kalās (catuḥṣaṣṭi kalāvidyā). *Mĩ-So'n*, Mont D_3 90. Stèle B[7]. *Ch* 1003ç = 1081 A.D. FINOT IV 933XII. „... Expérimenté dans la connaissance des 64 kalās, savoir: la grammaire, etc..., jusqu'à „la connaissance de la vérité suprême". *Mĩ-So'n* 101 A[6]. Un autre dit connaître „toutes les sciences (sarvaçāstra)" et être „versé dans la philosophie des diverses écoles". *Mĩ-So'n*, Mont B_1, 83, Pilier extérieur Nord, C[5]. *Ch.* FINOT IV 952XVIII.

fois en vainqueur dans la capitale, imposait peu à peu sa civilisation et son génie tout chinois, jusqu'au jour où, maître définitif du pays, il commença de détruire systématiquement les monuments et les statues des dieux et à marteler les inscriptions qui conservaient le souvenir d'une civilisation hindoue à jamais oubliée dans ce pays devenu annamite.

(à suivre.)

LES ORIGINES DE L'ASTRONOMIE CHINOISE

PAR

LÉOPOLD DE SAUSSURE.

(*Suite*) [1].

C. LA SÉRIE QUINAIRE ET SES DÉRIVÉS.

La conception des cinq palais célestes auxquels correspond, dans l'univers terrestre, le royaume du Milieu entouré des quatre parties cardinales de l'Empire, est la clef de voûte de la cosmologie et de l'astromonie chinoises. Cette théorie quinaire se combine avec une autre idée fondamentale de la haute antiquité: la conception dualistique du *yin* et du *yang*, dont nous avons déjà dit quelques mots et que nous étudierons plus tard en détail.

Suivant cette dernière conception, chacun des 5 éléments peut se décomposer en deux parties, l'une *yin* l'autre *yang*, d'où résulte une série de dix termes: $2 \times 5 = 10$. Mais dans certains cas (par exemple lorsqu'il s'agit des saisons) où le dédoublement de l'élément central ne se justifierait pas, on se trouve en présence d'une série de neuf termes: $2 \times 4 + 1 = 9$. Dans d'autres cas encore (relatifs par exemple aux demi-saisons) l'élément central est absent, d'où une série de huit termes: $2 \times 4 = 8$. Enfin, les principes *yin* et *yang*, qui correspondent au nord et au sud, sont parfois consi

1) Voy. T. P. 1909, pp. 121 (A) et 255 (B).

dérés dans leurs rapports avec les quatre points cardinaux, ce qui donne lieu à une série de six termes: $4 + 2 = 6$. Nous allons examiner successivement ces divers composés des théories quinaire et binaire.

I. La série dénaire.

Depuis un temps immémorial, les anciens Chinois ont compté les jours au moyen d'un cycle sexagésimal obtenu par la combinaison d'une série dénaire (甲, 乙, 丙, etc.) et d'une série duodénaire (子, 丑, 寅, etc.), cycle qui plus tard a servi à marquer les années.

De toutes les institutions astronomiques, ce cycle est la seule dont la haute antiquité n'ait pas été contestée [1]). Cette situation de faveur provient de ce que son ancienneté est révélée directement par les textes et s'impose à la critique historique indépendamment de toute considération d'ordre astronomique. Tandis que l'antiquité des *sieou* ou du cycle zoaire, par exemple, ne peut s'établir que par une analyse technique, celle du cycle sexagésimal (et par conséquent de ses deux séries constitutives) se manifeste d'emblée à l'historien.

Il y a là un fait intéressant à noter, car, comme nous allons le voir, les séries dénaire et duodénaire contiennent les éléments essentiels de l'ancienne astronomie; de sorte que l'on ne peut plus admettre l'antiquité du cycle sans être amené du même coup à reconnaître l'existence de la grande période créatrice dont nous fournirons par ailleurs des preuves décisives et convergentes.

Nous ne nous occuperons pas ici de l'origine du cycle sexagésimal mais seulement des deux séries dont il se compose. Il est évident, en effet, que ces deux séries n'ont pas été inventées en

1) Il ne faut pas entendre par là que son origine astronomique ait été reconnue; aucun auteur n'a vu que cette série dérive des cinq palais célestes.

vue de leur combinaison sexagésimale et que cette dernière n'est qu'une utilisation postérieure de deux éléments préalablement existants [1]). La série duodénaire sera examinée dans les articles suivants, consacrés aux divers cycles duodénaires; nous allons étudier d'abord la série dénaire pour faire suite au précédent article relatif aux *Cinq palais célestes* et à la *Théorie des cinq éléments*. Cette série dénaire n'est en effet qu'une manifestation de la conception quinaire qui sert de base fondamentale à l'astronomie antique.

II. Evidences historiques de l'antiquité de la série dénaire.

Comme M. Chavannes l'a fait remarquer dans son étude sur le calendrier des *Yin*, les anciens Chinois ont utilisé le cycle sexagésimal pour établir des périodes de concordance entre l'année, la lunaison et la série de 60 jours. Une anecdote bien connue du *Tso tchouan* nous montre que vers le milieu du VIe siècle avant notre ère les lettrés, tout en continuant à se servir du cycle sexagésimal pour marquer le *rang* du jour, avaient perdu l'habitude de l'employer pour l'évaluation de longues périodes, tandis que cet usage s'était conservé dans le peuple:

Dans la 30e année du duc *Siang* un vieillard à qui on demandait son âge répondit: «Je suis un homme de peu et je ne sais pas compter les années; mais je suis né en une année dont le premier jour du premier mois était *kia-tseu*; il y a eu 445 jours *kia-tseu* depuis lors, et depuis le dernier de ces jours un tiers du cycle s'est écoulé». Ceux qui l'interrogeaient ne comprirent pas bien sa réponse.... L'explication n'était pourtant pas difficile: chaque jour *kia-tseu* commençant un cycle de 60 jours l'âge du vieillard était de

$$(444 \times 60) + 20 = 26.660 \text{ jours},$$

c'est-à-dire en nombre rond 73 ans. La difficulté qu'on eut à interpréter les paroles de cet homme montre que, dès le milieu du VIe siècle avant notre ère, on avait cessé d'employer le cycle de 60 jours pour noter le temps.

---

1) Cette induction, déjà légitime en soi, est confirmée par les textes. Nous y voyons en effet que dans l'antiquité les années étaient comptées par séries de 12 et non de 60 (Cf. *Le cycle de Jupiter* T. P. 1908 p. 455) et que les jours étaient comptés par séries de 10 (V. ci-dessous, p. 225).

Si maintenant nous remontons au XIIe siècle nous trouvons la notation cyclique des jours courramment et officiellement usitée. Dans le récit des évènements qui amenèrent la chûte de la dynastie *Yin*, le *Chou-king* nous montre le roi *Wou* 武王 franchissant le fleuve au jour *wou-wou* 戊午 puis attaquant les forces impériales au jour *kia-tseu* 甲子 [1]).

A une époque plus reculée encore, le livre des *Yin* [2]) rapporte que «la 1e année de l'empereur *T'ai kia*, au 12e mois, au jour 乙丑, *I yin* sacrifia au roi défunt. D'autre part, dans le nom même de l'empereur *T'ai kia* 太甲, comme de tous ses successeurs dans la dynastie *Yin* (大庚, 小甲, etc.) on trouve un des signes de la série dénaire. Et cette curieuse coutume commence à se manifester dès la dynastie *Hia*, aux environs du 22e siècle, avec 大庚, 仲庚, 少庚 [3]).

Aussi bien, les auteurs qui se sont occupés de l'ancien calendrier chinois sont-ils d'accord sur la haute antiquité de la série dénaire [4]). Cela étant, et bien qu'il soit difficile de se prononcer

---

1) Le *Tcheou-chou* rapporte qu'une éclipse de lune eut lieu au jour 丙子 en la 35e année de 文王. Le *Chou-king* dit que le duc de *Tcheou* sacrifia, à *Lo-yang*, aux jours 丁巳 et 戊午; etc. Il est inutile de multiplier ces exemples.

2) *Chou-king*, p. IV, ch. IV. D'après la chronologie du *T'ong kien kang mou*, *T'ai kia* règna de 1753 à 1720 av. J.-C.

3) Ces noms, il est vrai, sont orthographiés 大康, 仲康, 少康. Mais l'identité originelle de 康 *K'ang* et de 庚 *Keng* ne semble pas douteuse lorsqu'on voit les *Annales sur bambou* appeler 小庚 le 6e souverain de la 2e dynastie dénommé 太康 dans la liste traditionnelle (Cf. le tableau synoptique de Legge, C. C. vol III, prol. p. 184); et lorsqu'on observe que 太康 serait une anomalie parmi les noms toujours cycliques des empereurs *Yin* si 康 n'était pas l'équivalent de 庚.

4) Cf. CHALMERS, *Astronomy of ancient Chinese*. CHAVANNES, *Le calendrier des Yin*. Ces études ne mentionnent pas le caractère cyclique des noms des anciens empereurs. Mais Chavannes y a fait allusion dans une note des *Mémoires Historiques* (I, p. 175):

„D'après *Hoang-fou Mi*, l'appellation de *Wei* [ancêtre à la 6e génération de *T'ang* le Victorieux] était 上甲. A partir du roi *Wei*, tous les souverains de la dynastie *Yin* ont, dans leurs noms, un des dix caractères cycliques. D'après les commentateurs, ces caractères

sur la valeur historique des écrits relatifs à l'empereur *Yu*, il est très remarquable de voir le *Chou-king* attribuer à cet antique personnage les paroles suivantes: «Je ne restai auprès de ma femme que les jours *sin*, *jen*, *kouei*, *kia*». 辛壬癸甲 sont les trois derniers et le premier des termes de la série dénaire. «The natural inference from their use here — dit Chalmers — is that they were invented to divide the month into three equal parts (three decades); and that in course of time they were combined with the twelve branches to make the famous Chinese cycle of sixty». Nous avons vu que la première mention du cycle *sexagésimal* apparaît sous *T'ai kia* (vers l'an 1750); le fait que les traditions relatives à *Yu* (vers l'an 2200) montrent un système (dénaire) plus primitif de numération des jours, constitue une forte présomption en faveur de l'objectivité historique de ces anciens documents.

III. Origine astronomique de la série dénaire.

Le seul auteur qui, à ma connaissance, ait envisagé la question de l'origine des 十干 est M. Chavannes:

La série dénaire, dit-il [1]), semble n'être déterminée par aucun phénomène physique. C'est ce qui explique sans doute pourquoi elle reste toujours semblable

---

servaient à désigner le jour de leur naissance. — On remarque cette même particularité dans les noms des ancêtres des princes de *Ts'i*».

Nous lisons d'autre part un peu plus haut (p. 169):

«L'appellation 履癸 de l'empereur *Kie* est assez suspecte... Il serait singulier que *Kie* fut le seul de tous les souverains de la dynastie *Hia* dont le nom se terminât par un des caractères du cycle dénaire. Ce n'est que sous la dynastie *Yin* que les noms des souverains présentent cette particularité.» Cette dernière assertion, comme je viens de le dire, me semble incompatible avec la remarque «que *tous* les souverains *Yin* ont un nom cyclique» y compris 康; j'ajouterai ceci: 1°) Chavannes pense que *Sseu-ma Ts'ien* fait une confusion en appelant *Li Kouei* le dernier empereur de la dynastie *Hia*. Cependant les *Annales sur bambou*, dont les noms d'empereurs semblent puisés à une source originale, nomment cet empereur 帝癸. 2°) Le prédécesseur de ce souverain porte également un nom cyclique 孔甲. — Le fait d'ailleurs ne présente pas d'importance, ici, puisque l'antiquité de la série dénaire est hors de cause.

1) *Le calendrier des Yin*, *op. cit.* p. 493.

à elle-même : qu'il s'agisse du soleil, de la lune ou de Jupiter, le commencement du cycle est toujours *kia* 甲 ; au contraire, dans la série duodénaire qui est règlée par des phénomènes physiques, le commencement du cycle qui est *tseu* 子 pour les jours, est *yin* 寅 pour les lunaisons. Une nouvelle preuve que la série dénaire n'est pas fondée en réalité, c'est que, si le texte des *Mémoires historiques* et du *Eul ya* est identique pour la série duodénaire, il présente des variantes essentielles pour la série dénaire; on ne comprenait donc plus, dès le IIe siècle avant notre ère, la raison d'être de celle-ci.

Après avoir ainsi dénié au cycle dénaire une origine physique, M. Chavannes la lui concède néanmoins en présentant, au choix, deux hypothèses fort judicieuses:

Peut-être le principe de la série dénaire doit-il être cherché dans la philosophie des nombres qui, comme la doctrine pythagoricienne en Grande-Grèce, brilla chez les Chinois d'un vif éclat. Sans pouvoir invoquer aucun texte précis qui justifie cette hypothèse, nous remarquons certaines concordances numériques qui ne sont pas sans avoir d'étroites relations avec le cycle sexagésimal. Ainsi le principe *Yang* représente l'unité et par suite les nombres impairs 1, 3, 5, 7, 9. Le principe *Yin* représente la dualité et par suite les nombres pairs 2, 4, 6, 8, 10. 5 est donc le nombre moyen du *Yang*, comme 6 est le nombre moyen du *Yin*; or 5 et 6 sont comme les générateurs des deux séries de 10 et de 12 termes. Cependant on pourrait aussi expliquer la série dénaire en la faisant dériver de la théorie des cinq éléments.

Il n'est pas nécessaire de choisir entre ces deux hypothèses: toutes les deux sont exactes. La série dénaire provient de la combinaison des théories binaire et quinaire; et ces deux théories ne sont pas seulement d'ordre physique ou numérique: elles sont astronomiques et constituent la base de la cosmologie antique.

Le pôle entouré des quatre quartiers qui président aux saisons; le noyau civilisé entouré des barbares qui habitent les quatre régions cardinales; telle est l'analogie fondamentale qui inspire la conception chinoise de l'univers. La théorie des 5 éléments en dérive immédiatement mais elle n'en est pas le support primitif; car le nombre possible des éléments n'est pas déterminé d'une manière évidente et concrète; il ne s'impose pas nécessaire-

ment [1]). La théorie des cinq éléments dérive des cinq palais célestes et non pas les cinq palais de la théorie des éléments. En Chine c'est le concept astronomique qui est fondamental.

Il en est de même de la théorie dualistique du *yin* et du *yang*; ces deux principes ne sont pas conçus *in abstracto*: ils sont localisés dans le firmament où ils produisent l'été et l'hiver; ils sont symbolisés par le jour et la nuit [2]).

De ces deux théories, binaire et quinaire, sort par voie de conséquence naturelle la série dénaire.

Les éléments correspondent en effet aux saisons et les saisons aux palais célestes. Or chacun des palais équatoriaux est scindé en deux parties par les équinoxes et solstices; dans chacun de ces demi-palais (ou demi-saisons) la proportion du *yin* et du *yang* se trouve inverse. D'où l'importance attachée, dans la haute antiquité, à la division de l'équateur en 8 parties c'est-à-dire aux limites des saisons et aux positions cardinales du soleil [3]).

---

1) Les Grecs, les Hindous, avaient quatre éléments parmi lesquels ne figurent ni le *bois* ni le *métal*. L'idée géniale de considérer la *terre* comme l'élément central est spécifiquement chinoise; elle établit un lien entre la physique, la politique, l'astronomie et la cosmologie.

2) Chavannes fait observer avec raison que la théorie du *yin* et du *yang* se manifeste dans le texte du *Yao-tien*. On y trouve également les palais célestes (et le symbole de l'un d'eux 鳥). Cf. M. H. I, p. 47, n. 2).

3) Cette division de l'équateur en huit demi-saisons est celle qui est représentée par les huit trigrammes (dits de *Fou-hi*) de la haute antiquité.

Lorsque nous arriverons à l'analyse des *sieou*, nous verrons apparaître très nettement cette même division sidérale en huit parties. Parmi les couples d'étoiles déterminatrices diamétralement opposées, il en est seulement quatre qui se proposent de diviser l'équateur en segments tropiques équivalents. Les autres couples ne tiennent aucun compte de l'amplitude des segments et visent seulement à réaliser une opposition diamétrale aussi exacte que possible. Aussi les quatre couples tropiques sont-ils les plus inexacts comme opposition et emploient-ils les étoiles les plus belles tandis que les couples symétriques et exacts ont utilisé des étoiles de 4e et même de 5e grandeur.

Les astronomes chinois ont d'ailleurs conservé le souvenir d'une ancienne division du Contour du Ciel en 8 *tsie-ki* 節氣 et l'attribuaient à *Chen-nong*. (Gaubil. *Obs.* III, p. 44). Voir aussi dans le *Tso tchouan* (17e année du duc *Tch'ao*) la légende des huit officiers de *Chao hao* préposés aux huit dates tropiques. Et ci-dessous (pp. 243 et 245) les huit cieux et les huit ouvertures des esprits ou des vents.

Les termes 甲乙丙丁 désignent les quatre demi-palais (ou demi-saisons) du premier semestre tropique. Les termes 庚辛壬癸 désignent les quatre demi-palais (ou demi-saisons) du second semestre.

Quant aux termes 戊 et 己 ils se rapportent à l'élément central. Cet élément central, la *terre*, subit en effet comme les autres l'influence du *yin* et du *yang*; il se décompose comme eux en deux parties. La terre comporte des montagnes (*yang*) et des plaines (*yin*); sa population comprend le Souverain, la Cour (*yang*) et le peuple (*yin*), le principe actif et le principe réceptif [1]). L'élément central *terre* est donc scindé lui aussi; et d'après une règle constante (cp. *Hong-fan*, *Li-ki*, etc.) ce qui correspond au *centre* (le pôle, le souverain, la terre) se place au *milieu* lorsque la série circulaire se trouve rangée en série linéaire. Les termes afférents à l'élément *terre* prennent donc les numéros 5 et 6 dans la série dénaire.

Correspondances astrologiques des 十干

Palais.	天干	Noms astrologiques.		Manifestations dualistiques.		Planètes.
E	甲	閼逢	1	*Sapin*	en tant que *yang*	Jupiter
Bois	乙	旃蒙	2	*Bambou*	» *yin*	木星
S	丙	柔兆	3	*Flambée de bois*	» *yang*	Mars
Feu	丁	彊圉	4	*Flamme de lampe*	» *yin*	火星
Centre	戊	著雍	5	*Colline*	» *yang*	Saturne
Terre	己	屠維	6	*Plaine*	» *yin*	土星
O	庚	上章	7	*Armes*	» *yang*	Vénus
Métal	辛	重光	8	*Chaudron*	» *yin*	金星
N	壬	玄黓	9	*Vagues*	» *yang*	Mercure
Eau	癸	昭陽	10	*Ruisseaux*	» *yin*	水星

1) Ce dualisme se retrouve dans le culte: Le prince a un dieu du sol pour son propre usage, et un autre pour son peuple. (*Li-ki*).

Il suffit d'ailleurs d'ouvrir un traité ou dictionnaire chinois pour y trouver les équivalences, bien connues, entre les éléments, les signes dénaires, les saisons et les planètes [1]).

Mais comme jusqu'ici l'origine astronomique des diverses institutions de l'antiquité (théorie des cinq éléments, série dénaire, cycle zoaire, etc.) n'avait pas été signalée, ces équivalences étaient considérées en quelque sorte comme arbitraires, modernes et même variables. M. Chavannes, par exemple, pense que la théorie des cinq éléments fut importée en Chine peu avant les *Han* et il ne croit pas que les équivalences quinaires «actuelles» fussent déjà établies au temps de *Sseu-ma Ts'ien:*

«Les éléments étant rangés dans l'ordre où ils se produisent les uns les autres, nous avons aujourd'hui les correspondances suivantes entre les éléments, les couleurs et les caractères cycliques:

bois	*kia yi*	vert
feu	*ping ting*	rouge
terre	*wou ki*	jaune
métal	*keng sin*	blanc
eau	*jen kouei*	noir.

A l'époque de *Sseu-ma Ts'ien* les correspondances devaient être autres entre les éléments et les caractères cycliques, puisque les éléments étaient rangés dans l'ordre où ils triomphaient les uns des autres c'est-à-dire dans l'ordre suivant: terre, bois, métal, feu, eau.» (M. H. III, p. 471).

En se reportant à sa propre traduction M. Chavannes pourra aisément constater que les équivalences qu'il suppose postérieures à *Sseu-ma Ts'ien* sont indiquées en détail dans le traité des Gouverneurs du Ciel [2]). Ces correspondances sont en effet immuables.

---

1) Le tableau ci-dessus est emprunté au dict. Wells Williams (p. 309). J'y ai ajouté la première colonne (conforme à la dernière) et j'ai mis en évidence la place occupée par l'élément central.

2) D'abord par l'ordre d'énumération des planètes, puis explicitement: «La planète Jupiter est dite correspondre à l'Est et au Bois; elle préside au printemps; les jours qui

Elles existaient aussi bien à l'époque de *Yao* que sous les *Han* ou sous la dynastie actuelle. Chaque signe cyclique par sa signification même est lié à un élément, à un palais céleste, à une saison. 甲 et 乙, comme nous allons le voir, représentent idéographiquement un bourgeon fermé et un bourgeon ouvert, symboles du printemps; et le printemps, saison de la pousse des arbres et des vertes frondaisons, correspond à l'élément *bois* localisé dans le palais du Dragon vert. Lorsque les anciens disent que l'automne tue et détruit l'oeuvre du printemps, cela ne signifie pas que le Métal doit occuper un rang contigu à celui du Bois; bien au contraire, ces éléments antithétiques correspondent à des saisons diamétralement opposées, l'une *yin* l'autre *yang*.

M. Chavannes confond donc deux choses: les équivalences cosmologiques qui sont immuables, et l'ordre d'énumération des éléments qui est variable; cette confusion l'amène à supposer dans le *Hong-fan* une faute de texte qui ne me paraît pas s'y trouver:

«L'ordre dans lequel les cinq éléments y sont énumérés est assez singulier; les commentateurs chinois cherchent à en rendre compte au moyen d'une théorie qui combine les dix premiers nombres avec les principes *yin* et *yang*; cette explication est peu vraisemblable et il est plus simple d'admettre une faute de texte; si en effet on intervertit les rangs respectifs du bois et du métal, les éléments se trouveront énumérés dans l'ordre où ils triomphent les uns des autres: l'eau triomphe du feu qui triomphe du métal, qui triomphe du bois, qui triomphe de la terre, laquelle à son tour triomphe de l'eau. Comme nous savons que cet ordre est celui dans lequel sont faites les plus anciennes énumérations des cinq éléments (cf. tome I, Introd., p. CXCI) il est tout naturel qu'il se retrouve dans le Grand Plan». (M. H. IV, p. 219).

Il y a trois ordres d'énumération: *a)* celui dans lequel les éléments se détruisent et que M. Chavannes appelle l'ordre *ancien*;

---

lui sont affectés sont *kia* et *yi*... etc...» (M. H. III, pp. 356, 364, 367, 371, 379). Voir aussi le *Yue ling* du *Li-Ki*.

b) celui dans lequel les éléments se produisent et que M. Chavannes considère comme postérieur à *Sseu-ma Ts'ien*; *c*) celui du *Hong-fan* que M. Chavannes suppose fautif.

Désignons par 1, 2, 3, 4, le rang des saisons dans l'année; nous aurons:

Ordre de

destruction (*a*)	*production* (*b*)	*Hong-fan* (*c*)	
4 eau	1 bois	N eau	hiver
2 feu	2 feu	S feu	été
3 métal	terre	E bois	printemps
1 bois	3 métal	O métal	automne
terre	4 eau	terre	

Comme on le voit, l'ordre *b* est tout simplement l'ordre naturel des saisons. Suivant une règle antique qui se manifeste dans la série dénaire et dans la disposition des 9 sections du *Hong-fan*, le terme *central* est placé au *centre* de la liste.

Quant à l'ordre *c* dans lequel le *Hong-fan* énumère les 5 éléments, c'est celui des couples *yin* et *yang*: d'abord les deux solstices *yin* et *yang*; puis les deux équinoxes *yang* et *yin*. Chacun sait que Confucius a choisi l'un de ces couples comme titre de son livre d'histoire: le *Tch'ouen ts'ieou*, c'est-à-dire «Les révolutions annuelles», les Annales [1]).

1) Une erreur de texte dans le passage en question du *Hong fan* est d'ailleurs d'autant moins admissible que les 5 saveurs sont énumérées, un peu plus loin, dans le même ordre que les 5 éléments.

IV. Etymologie des signes de la série dénaire.

Nous avons vu que la critique historique ne conteste pas l'antiquité de la série dénaire. Par ailleurs nous démontrerons dans la suite de cette étude que les palais célestes, la théorie des cinq éléments et la théorie dualistique datent pour le moins de la période créatrice du 24e siècle. Mais, sans anticiper sur les démonstrations à venir, nous avons un moyen de constater la solidarité originelle de la série dénaire avec les théories binaire et quinaire de la science antique: c'est d'examiner l'étymologie des idéogrammes qui la composent.

Chose curieuse, cette idée ne semble être encore venue à personne. Les dictionnaires chinois indiquent bien, séparément, l'origine supposée des dix signes, mais ils ne font aucune remarque sur la signification générale de l'ensemble; et les dictionnaires européens reproduisent, sans commentaire, ces indications. Ce silence s'explique cependant car les lettrés chinois n'ayant jamais mis en doute la haute antiquité des théories binaire et quinaire, ne pouvaient s'étonner de les trouver dans la figuration des signes cycliques. Quant aux auteurs occidentaux, Schlegel seul s'est occupé des origines de l'astronomie antique et quoiqu'il ait fait des recherches sur l'étymologie de la série duodénaire il n'a pas pensé à examiner celle de la série dénaire.

Ne possédant aucune compétence en paléographie, je laisse aux spécialistes le soin de discuter la valeur de ces étymologies traditionnelles et me bornerai à reproduire les indications que le dictionnaire de Wells Williams a puisées dans le 埶文備覽. Il importe peu, en effet, que l'étymologie assignée à tel ou tel des signes dénaires soit contestable; il s'agit seulement de savoir si, dans son ensemble, l'idéographie de la série dénaire ne révèle pas une conformité manifeste avec les principes cosmologiques de la science

antique. Or cette conformité apparaît, ce me semble, d'une manière bien nette.

*

Les deux premiers termes de la série, 甲 et 乙, correspondent au *Palais oriental* (printemps). Il faut donc s'attendre à trouver dans leurs idéogrammes respectifs un symbole des deux phases successives du printemps, 甲 correspondant à la première moitié de cette saison (du *Li-tch'ouen* à l'équinoxe) et 乙 à la deuxième (de l'équinoxe à la fin du printemps).

Or 甲 représente originellement un bourgeon fermé [1]) et 乙 un bourgeon ouvert [2]). Il serait difficile de trouver un symbolisme plus significatif [3]).

Les deux termes suivants 丙 et 丁 correspondent au *Palais méridional* et aux deux moitiés de l'été.

Or 丙 représente originellement le principe *yang* faisant son entrée [4]) et 丁 un aiguillon d'abeille [5]).

Il est superflu d'indiquer le rapport du principe sec et chaud

---

1) Dict. WELLS WILLIAMS, p. 355. "The original is described as composed of 木 *wood* with a cap over it, representing the first motions of the sprout in spring."

D'ailleurs le mot a conservé son sens primitif: "The plumule or scaly covering of a growing seed just bursting; cover of a sprout". S'il a pris le sens de cuirasse, c'est sans doute à cause de l'analogie de la cuirasse avec le corselet brillant qui protège le bourgeon.

2) *Ibid.* p. 1096. "The original form of this character represents a curling *sprout* or bud just coming out of the seclusion of winter".

3) Le *Réglement mensuel* du *Li-ki* exprime la même idée en disant: 孟春之月、草木萌動. A propos du rôle de l'étoile *Kio*, antique repère du *Li-tch'ouen*, Schlegel cite le texte suivant où l'on voit précisément le mot 甲 associé au *primum ver:* 角蒼龍之首、鳥獸生角、草木甲折。[天皇會通] *Ur.* p. 55.

4) *Ibid.* p. 699. "Composed of 一 *one*, 入 to *enter* and 冂 a *receptacle* or door. 一 represents the 陽 principle."

5) *Ibid.* p. 903. Originally written with 人 *man* above and 丿 below it, standing for 心 the *heart;* but others with more probability say it represents a bee's sting.

avec l'été. Quant à l'abeille, qui travaille en plein soleil, craint la pluie et disparaît en hiver, elle est (comme la caille) un animal essentiellement *yang*. En outre c'est dans la seconde moitié de l'été que l'on récolte le miel et qu'on affronte les piqûres d'abeilles.

Les deux termes suivants 戊 et 己 constituent le *milieu* de la série lorsqu'elle est disposée d'une manière linéaire et son *centre* lorsqu'elle est disposée sous sa forme normale, circulaire; et cela, de par une règle générale que nous retrouverons partout, notamment dans le chapitre *Hong-fan* du *Chou king*.

D'après la conception fondamentale qui est à la base non-seulement de la science mais de la politique et de la religion chinoises, et qui est resté à travers les siècles la clef de voûte de leur idéal, le centre de l'univers est le royaume central, civilisé, autour duquel, au delà des points cardinaux où sont confinés les barbares, tourne le firmament dont les quatre quartiers successivement parcourus par le soleil produisent les saisons. Le Royaume du Milieu a lui-même un centre, qui est la capitale, la cour, le Fils du Ciel. Nous devons donc nous attendre à voir les deux caractères médians de la série dénaire, qui correspondent à l'élément *Terre*, évoquer l'idée de *civilisation* et de *centre*.

Or le caractère 戊 est à l'origine équivalent à 茂 luxuriant, florissant (synonyme de civilisé) [1]) et le caractère 己 n'est qu'une altération de 中 et signifie comme lui *le centre* [2]).

---

1) *Ibid.* p. 1063. "The fifth of the ten stems relating to earth and answering to 茂 luxuriant". Le qualificatif de florissant, luxuriant, est resté un attribut de la *terre*, entendue dans le sens de *centre* du monde, comme dans 華夏 ou 中華國.

2) *Ibid.* p. 337. "This character is connected with the center of a thing as it is considered to be altered from 中". 中 ne désigne pas seulement la Chine par opposition aux barbares, mais aussi le palais impérial par opposition au reste de l'empire. Exemple: «Dans l'expression 中古文 le mot 中 spécifie qu'il s'agit de livres appartenant au Fils du Ciel 中者天子之書也。» (CHAVANNES, *Les livres chinois avant le papier*, Journal asiatique, Xe série, tome V, p. 36).

Les deux termes suivants, 庚 et 辛, correspondent au commencement et à la fin de l'automne: le premier figure la récolte des fruits de la terre [1]) et le second la tristesse que fait éprouver la venue de l'hiver [2]).

Le 9e terme 壬 qui correspond au début de l'hiver est celui dont le symbolisme est le plus douteux [3]). Enfin, 癸 qui correspond à la fin de l'hiver et à l'élément *eau*, représente de l'eau coulant sur le sol dans toutes les directions [4]).

V. Forme astrologique de la série dénaire.

Dans un précédent article [5]), nous avons vu que les Chinois ont noté les années: d'abord au moyen du cycle sidéral de Jupiter (A); puis, à partir de l'avènement des *Ts'in*, au moyen d'une liste duodénaire (B) dont chaque terme, composé de deux ou trois mots, désigne allégoriquement un des douze mois de l'année; enfin, au début de l'ère chrétienne, au moyen du cycle sexagésimal qui servait depuis la haute antiquité à la numération des jours.

Les deux premiers de ces systèmes étant duodénaires, il semblerait que la supputation sexagésimale des années fût inconnue avant l'ère chrétienne. Cependant *Sseu-ma Ts'ien* a inséré dans ses *Mémoires historiques*, sous une forme sexagésimale, un tableau dans

---

1) *Ibid.* p. 321. "The original form represents two hands receiving a thing as at autumn when all things are full".

2) *Ibid.* p. 806. "It is explained as depicting the arms of a man holding up a thing and referring to the sorrow one feels at winter coming".

3) *Ibid.* p. 287. "The character is defined as a man standing on the earth; others say it represents *the germ in the womb*". Si cette dernière étymologie est exacte, elle s'applique bien à l'hiver.

4) *Ibid.* p. 483. "The original form is like two sticks laid across to represent water flowing into the ground in all directions". 天癸至 se dit d'une fille arrivant à la puberté. L'hiver, on le verra plus loin, est considéré comme l'époque de la conception, de la génération, du mariage; il correspond à l'eau, l'élément du féminin.

5) *Le cycle de Jupiter*. T. P. 1908, p. 455.

lequel M. Chavannes a reconnu un très ancien calendrier dont l'usage s'était perpétué chez les astrologues officiels [1]).

Dans la liste sexagésimale de *Sseu-ma Ts'ien*, le cycle duodénaire n'est autre que la série B (*Cho-t'i-ko*, *Tan-ngo*, etc.) dont nous venons de rappeler l'emploi sous les dynasties *Ts'in* et *Han*; et le cycle dénaire qui se combine avec lui est une série dont chaque terme se compose de deux mots. C'est cette série (déjà indiquée dans notre tableau de la page 228) que nous nous proposons d'étudier ici.

Ce cycle de dix noms — écrit M. Chavannes — se trouve mentionné, non seulement dans le tableau des *Mémoires historiques*, mais encore dans le chapitre *Che t'ien* 釋天 du *Eul-ya* 爾雅 qui indique les équivalences de ces dix noms avec les dix caractères cycliques *kia*, *yi*, *ping*, *ting*, etc. On relève entre le texte du *Eul-ya* et celui des *Mémoires historiques* des différences notables, comme le montre le tableau ci-dessous [2]):

		Notation du *Eul-ya*.		Notation des *Mémoires historiques*.			
1	甲	閼逢	ngo-fong	焉逢	yen-fong	1	E
2	乙	旃蒙	tchan-mong	端蒙	touan-mong	2	
3	丙	柔兆	jeou-tchao	游兆	yeou-tchao	3	S
4	丁	强圉	k'iang-yu	彊梧	k'iang-wou	4	
5	戊	著雍	tchou-yong	徒維	t'ou-wei	6	Centre
6	己	屠維	t'ou-wei	祝犂	tchou-li	5	
7	庚	上章	chang-tchang	商横	chang-heng	8	O
8	辛	重光	tch'ong-kouang	昭陽	tchao-yang	10	
9	壬	玄黓	hiuan-yi	横艾	heng-ngai	9	N
10	癸	昭陽	tchao-yang	尙章	chang-tchang	7	

1) M. H. III, pp. 333, 646. — Le Calendrier des yn, *op. cit.*

2) Au tableau de M. Chavannes (M. H. III, p. 652) j'ai ajouté: 1° la répartition des dix termes dans les cinq palais; 2° la dernière colonne indiquant les points cardinaux correspondants; 3° l'avant-dernière colonne montrant l'interversion de certains termes.

L'ordre des termes n'est point le même dans les deux énumérations; pour ne parler que de ce qui est incontestable, il est évident que le 5e, le 8e et le 10e termes des *Mémoires Historiques* sont identiques respectivement au 6e, au 10e et au 7e termes du *Eul-ya*. Si ce cycle avait été d'un usage réél et fréquent pour la numération des années, on ne comprendrait guère qu'il s'y fût produit de pareilles interversions; de fait, si on excepte les lettrés qui, pour faire preuve de bel esprit, se sont servis de la notation indiquée dans le *Eul-ya*, on ne trouve aucun monument où le cycle de dix noms soit employé; les inscriptions de l'époque des *Han* qui se servent volontiers du cycle duodénaire dont le premier terme est *cho-t'i-ko*, ne font jamais usage du cycle dénaire *ngo-fong*, *tchan-mong*, etc. D'autre part, même quand les termes sont identiques dans le *Eul-ya* et dans les *Mémoires historiques*, comme cela est le cas par exemple pour les quatre premiers termes des deux séries, on remarquera que les caractères chinois affectés à ces termes diffèrent grandement dans les deux textes. Il semble qu'on soit en présence de noms étrangers pour la transcription desquels on pouvait prendre n'importe quels caractères pourvu qu'ils fussent homophones. L'origine de cette liste de dix noms reste obscure.

Cette origine est purement chinoise et très ancienne. Si d'éminents sinologues en ont pu douter, c'est qu'il en est de cette série dénaire comme des autres institutions de l'astronomie: nées dans la haute antiquité elles sont tombées en décadence lors de l'affaiblissement du pouvoir central. L'astronomie étant en Chine une fonction d'Etat et une prérogative du Fils du Ciel, son unité devait naturellement disparaître pendant l'époque troublée où les princes feudataires se disputèrent l'hégémonie. Lorsque, sous les *Han*, le Nouvel-Empire se constitua, on chercha avec soin à recueillir les débris de la science antique, à laquelle l'incendie des livres avait porté encore un dernier coup. Mais cette restitution a toujours été fragmentaire et l'ensemble du système n'a jamais, depuis lors, été bien saisi par les Chinois eux-mêmes. Aussi les savants occidentaux ont-ils été amenés à lui attribuer une provenance étrangère. Qu'il s'agît des *sieou*, du cycle zoaire ou de la théorie des cinq éléments, ils ont été chercher dans l'Inde, au Turkestan, en Chaldée et jusqu'en Egypte, une origine qui remonte en réalité à la haute antiquité chinoise.

C'est Chalmers qui, le premier, a émis l'opinion que les termes des listes de *Sseu-ma Tsien* étaient une transcription de mots étrangers, probablement hindous [1]).

Il y a cependant, dans cette liste dénaire, des expressions dont le sens est, à première vue, manifeste et qui n'ont, au point de vue chinois, rien de barbare: 玄默 et 昭陽, par exemple, dont le symbolisme évident se rapporte aux théories quinaire et binaire; de telle sorte que, dès l'abord, nous pouvons nous attendre à trouver dans cette série une réédition du sens révélé par l'étymologie du cycle 甲, 乙, etc. Suivons donc la même méthode et, à l'aide du dictionnaire, cherchons le rapport de chacun des termes avec l'élément ou la saison qui lui correspond, en nous basant de préférence sur la leçon du *Eul-ya* qui présente les meilleures garanties d'authenticité et d'antériorité:

Printemps. — 閼逢. *Ngo* signifie *obstruction*; *fong* signifie *survenir*, *rencontrer inopinément*. *Ngo fong* peut donc se traduire par *l'obstruction se produit* ou *l'obstruction inopinée*. C'est en effet un thème constant de la météorologie antique que les brusques retours de froid du printemps proviennent de la difficulté éprouvée par le principe *yang* à se dégager; le tonnerre était considéré comme ayant une action efficace pour l'aider à prendre son cours normal [2]).

旃蒙. *Tchan* (旃 = 旜) représente une bannière de soie «employée dans les anciens temps pour annoncer l'approche du prince» (Dict. W. W.). Or le soleil printanier est l'image du souverain. Le soleil est comparé à l'empereur comme l'empereur est comparé au soleil: leur symbole commun est le dragon. — *Mong*, actuellement le nom d'une plante, est le vocable affecté au 4e hexa-

1) "He employs words of two or three syllables, which, considered from a Chinese point of view, must be pronounced barbarous. Perhaps some one acquainted with the ancient language of the Hindoos may hereafter be able to identify them." (C. C. III, Proleg. p. 97).

2) Voir à ce sujet l'article ultérieur sur le *Yi-king*.

gramme et le *Yi king* nous en donne le sens originel: «As *Chun* shows us plants struggling from beneath the surface, *Mang* suggests to us the small and undeveloped appearance which they then present; and then it came to be the symbol of youthful inexperience» (Legge, p. 66). C'est, comme on le voit, l'équivalent de 乙 le bourgeon entr'ouvert. L'expression *tchan mong* est donc parfaitement appropriée comme symbole du printemps équinoxial.

Eté. — 柔兆. *Jeou* signifie *doux*, tendre (as budding plants). *Tchao* représente les lignes divinatoires de l'écaille de tortue et signifie *augure*, *pronostic*. Pour se risquer à traduire l'expression *jeou tchao* il faudrait connaître un peu mieux la science augurale de l'antiquité; mais nous pouvons y voir un euphémisme saluant le venue de l'été.

强圉. *K'iang* (强 = 彊) signifie *fort*, *ferme*, *full grown;* c'est un qualificatif de l'été. Mais bien plus caractéristique encore est le mot *yu*. 圉 signifie en effet *parc à chevaux*; or, dans l'ancien symbolisme chinois le cheval indique aussi sûrement le solstice d'été que le signe de la Balance chez les Grecs indique l'équinoxe d'automne [1]). Non-seulement le cheval en général symbolise le Sud et le solstice d'été dans les séries zoaires de 6 et de 12 termes, mais encore les *hardes de chevaux* (et par conséquent les parcs à chevaux) évoquent spécialement cette même idée, probablement parce que c'est au solstice d'été qu'on offrait en sacrifice les prémices des troupes de chevaux [2]). Le terme dénaire *K'iang yu*, qui correspond effectivement au solstice d'été, semble donc faire allusion à l'époque où les poulains ont atteint leur développement et sont prêts à être offerts en sacrifice.

---

1) V. ci-dessous p. 249.

2) "Au cinquième mois [午] — dit *Sseu-ma Ts'ien* — on offrait les prémices des hardes de chevaux" (M. H. III, p. 447). L'astérisme qui préside aux hardes de chevaux se trouve dans le voisinage de 星鳥 le repère antique du solstice d'été. Le *Li ki* prescrit de parquer les chevaux au milieu de l'été (Voy. D, T. P. 1910).

Centre. - Les deux termes médians de la série, comme nous l'avons vu précédemment pour les caractères cycliques 戊 et 己 doivent correspondre à l'élément central, à la terre considérée comme centre du monde.

著雍. *Tchou* signifie *brillant, qui attire les regards, conspicuous.* Quant à 雍 *yong*, forme contractée de 雝, il équivaut à 邕 composé de 邑 *cité, entourée d'un fossé rempli d'eau* 巛 et signifie *une cité carrée bien protégée. Tchou-yong* désigne donc la brillante capitale, résidence du Fils du Ciel, qui assure au peuple la tranquillité.

屠維. Le sens de ce terme n'est pas facile à pénétrer; il semble se rapporter à des rites de sacrifice.

Automne 上章 et 重光 sont des appellations euphémiques applicables à l'automne mais qui ne présentent pas de lien bien caractéristique avec cette saison.

Hiver. — Au contraire, les deux derniers termes de la série correspondent manifestement aux deux moitiés de l'hiver. *Sombre* 玄 et *noir* 黑 sont en effet les attributs du palais septentrional et de l'hiver, particulièrement de leur première partie qui s'étend du commencement de l'hiver jusqu'au solstice. C'est l'époque où le principe *yang* achève de décliner et de mourir et où le principe des ténèbres et de l'humidité l'emporte complètement. Mais au solstice (子) le *yang* renaît et se manifeste de nouveau: 昭陽. C'est pourquoi l'hiver, et particulièrement le solstice, symbolisent la conception, la gestation, l'enfantement. C'est pour cette raison également que les appartements de l'impératrice sent appelés 昭陽宮.

*

En résumé, dans 7 cas sur 10, ces appellations astrologiques caractérisent nettement l'élément auquel elles correspondent. Cette liste n'est donc qu'une amplification de l'idée contenue dans le cycle dénaire 甲, 乙, etc. Elle n'a pu se former qu'à une époque où

le sens des institutions primitives était clairement présent à l'esprit; c'est dire qu'elle est bien antérieure à la période *Tchouen-ts'ieou*, où l'on ne comprenait même plus l'ancien mode de numération des jours. Le fait que cette liste figure dans le *Eul-ya*, dictionnaire destiné à indiquer la signification des anciens termes, et que dès le temps de *Sseu-ma Ts'ien* elle avait dégénéré en corruptions dénuées de sens, confirme l'antiquité de son origine.

Il nous reste à dire quelques mots sur la différence qui existe, quant à l'ordre des termes, entre la liste du *Eul-ya* et celle des *Che-ki*:

1°. Dans le palais central l'ordre des termes est inversé: 5,6, dans l'une; 6,5, dans l'autre. Cela est conforme au changement introduit par le roi *Wen* dans l'ordre du *yin* et du *yang*. Sous la dynastie *Tcheou*, le *yang* correspondait au *nord* où il prend naissance et non plus au *sud* où il atteint son apogée [1]). L'ordre indiqué par le *Eul-ya* est celui des *Tcheou*; l'ordre indiqué par les *Che-ki* est celui de l'antiquité, par conséquent celui dea *Han* qui suivaient le calendrier des *Hia*.

2°. Dans la liste de *Sseu-ma Ts'ien* l'ordre des termes de l'automne et de l'hiver n'est pas celui du *Eul-ya*, lequel est bien l'ordre primitif comme le montre la signification des termes. Nous reviendrons sur cette interversion (8, 10, 9, 7, au lieu de 7, 8, 9, 10) lorsque nous traiterons du cycle duodénaire qui présente une particularité analogue.

VI. La série de neuf termes.

La série dénaire a été obtenue, comme nous venons de le voir, en dédoublant chacun des termes quinaires, y compris l'élément central. Mais si le dédoublement de l'élément central se justifie lorsqu'il est spécialement question du *yin* et du *yang*, il n'a pas de

1) V. ci-dessous, p. 252.

raison d'être dans le cas général où le centre est opposé à la circonférence, le souverain aux sujets; où l'élément central, par conséquent, doit être représenté par un terme essentiellement unique. Au lieu de la série

$$(4 + 1) \times 2 = 10$$

on rencontre alors la série

$$4 \times 2 + 1 = 9$$

qui, tout au long de l'histoire ancienne, exprime l'idée fondamentale de la cosmologie chinoise: le pôle, centre des cieux; le trône, centre de la terre.

Dans les temps modernes, le Fils du Ciel se désigne encore lui-même par l'expression 九五之尊 («Nous, la Prééminence du 9 et du 5») parce que dans les séries 4 + 1, 8 + 1, le 5e et le 9e termes représentent l'élément central, le centre du monde, l'Empereur [1]).

Ce schéma du monde conçu sous la forme d'un élément central (céleste ou terrestre suivant qu'il s'agit du Ciel 天 ou de l'Empire 天下) entouré de 4 quartiers ou 8 demi-quartiers considérés indifféremment comme des points cardinaux ou des saisons (et demi-saisons), se manifeste en toute occasion. Lorsque, par exemple, l'empereur *Wou* se préoccupe d'instituer un culte à *T'ai Yi* en restaurant le rituel ancien, le cérémonial adopté offre tout naturellement l'image de l'étoile polaire (la Grande Unité) entourée d'abord par la Cour céleste des étoiles circompolaires, puis par les quatre quartiers correspondant aux saisons, puis par les huit subdivisions (les huit orifices) qui représentent les huit phases annuelles (symbolisées par les anciens trigrammes) de la révolution annuelle du *yin* et du *yang*.

---

1) Dans un article récent (Journal Asiatique, juillet 1909, p. 18). M. Chavannes, à propos d'une allusion au *Che king* („la cigogne qui crie dans le neuvième étang") rappelle que le „neuvième étang" signifie l'étang qui est au centre du marécage.

L'autel élevé à *T'ai Yi* eut trois degrés. Les autels des cinq Empereurs l'entouraient à la base; chacun avait l'orientation qui convenait à son empereur; mais l'autel de l'empereur jaune était au sud-ouest. Huit ouvertures servaient d'entrées aux esprits. (M. H. III, p. 490).

Nous avons dit précédemment pourquoi l'empereur jaune n'avait pu être placé au centre et nous aurons à revenir tout-à-l'heure sur ce sujet [1]).

En bas, sur le terrain des quatre côtés, on renouvelait les offrandes en l'honneur de la foule des dieux qui accompagnent *T'ai Yi* et en l'honneur de la constellation *Po-teou*.

Po-teou 北斗, le Boisseau septentrional n'est autre que la Grande Ourse, et la foule des dieux qui accompagnent *T'ai Yi* sont les étoiles circompolaires comme on peut le voir en divers passages du même chapitre [2]).

Cette disposition de huit secteurs rangés autour d'un centre se rencontre également dans la division du firmament en *neuf cieux*, qui ne sont pas des cieux concentriques suivant l'idée grecque mais bien des régions équatoriales groupées autour du pôle:

Il y avait à *Kan-ts'iuan* un temple des neuf cieux [3]). L'énumération des neuf cieux nous est fournie par *Lu Pou-wei* (section 有始覽 du 呂氏

---

1) Ci-dessous p. 256.

2) T. P. 1909 p. 275. M. H. III p. 473. Il est à remarquer que le texte ne parle pas ici de *dieux* mais de *ministres*. «Je substitue, dit M. Chavannes, au mot 臣 que nous avons ici la leçon 神 qui est donnée par le *Ts'ien Han chou* et par le chapitre XII des *Mémoires historiques*». L'évolution anthropomorphique qui se poursuivait depuis des siècles ayant, à l'époque des *Han*, transformé en dieux ou en génies les symboles de l'ancien culte naturiste, la leçon 神 convient sans doute fort bien; mais 臣 rend mieux compte des origines.

L'uranographie chinoise nous montre en effet l'ancienne étoile polaire, symbole de l'empereur céleste, flanquée de deux rangées de dignitaires qui constituent la cour céleste, l'enceinte 紫微垣, composée des deux haies 東藩 et 西藩. Dans sa description du Palais central, *Sseu-ma Ts'ien* dit aussi que tout autour de l'étoile polaire, résidence constante de *T'ai Yi*, douze étoiles qui forment une garde du corps sont les *Fan-Tch'en* 藩臣 (*sujets barrières* ou *ministres formant la haie*). L'ensemble de ces astérismes est appelé le *Palais pourpre* 紫宮. (M. H. III, p. 340. *Ur.* p. 508).

3) M. H. III, p. 452.

春秋 chap. XII, p. 1 v°): «Qu'appelle-t-on les neuf régions 九野? Celle du centre s'appelle le Ciel régulateur 鈞天 [1]); ... celle du nord-est s'ap-

---

1) Dans un autre passage (M. H. V, p, 26) M. Chavannes traduit la même expression par *Ciel formateur* en s'appuyant sur différents textes où le ciel apparaît comme façonnant les êtres de même que la roue du potier façonne en tournant les objets d'argile. Mais la traduction *Ciel régulateur* me semble bien plus près du sens originel. Si, en effet, le tour du potier est désigné par le caractère 鈞 c'est qu'il tourne autour d'un axe comme le ciel circompolaire tourne autour du pôle. Les objets façonnés à la main sont irréguliers et dissemblables; façonnés au tour ils sont au contraire réguliers et uniformes. Le tour a donc été nommé par les Chinois *le régulateur*, *l'uniformisateur*; et l'on voit assez l'analogie de cette signification primitive avec celle de la région centrale du ciel tournant autour du pôle.

Qu'on me permette à ce propos une petite digression étymologique. Plusieurs auteurs ont fait remarquer que souvent, dans les caractères composés, la phonétique n'indique pas seulement le *son* mais qu'elle évoque aussi l'*idée*, de telle sorte que l'ensemble du caractère peut être considéré soit comme idéo-phonétique soit comme idéographique. A mon avis il est impossible d'expliquer ce fait en supposant que, parmi les phonétiques disponibles on a pu délibérément en choisir une qui par hasard indiquait à la fois le son et l'idée. De telles coïncidences proviennent toujours (hormis quelques cas peut-être fortuits) d'une communauté d'origine entre les deux mots représentés par la phonétique et par le caractère composé. 鈞 en est un exemple typique: à l'origine 勻 (une *enveloppe* contenant *deux*) signifie «diviser en deux parts égales, égaliser, uniformiser». Ce mot ayant servi à désigner le tour du potier (*régulateur*) a donné lieu à deux formes dérivées et autonomes 均, 鈞, dont la filiation est évidente. Ces mots ont tellement conservé leur sens originel que 均勻 signifie encore «uniforme, de même dimension». En français, l'uniformité des habits militaires a donné naissance au substantif *uniforme;* il en est de même en chinois où 兵鈞衣 est devenu 袀 *l'uniforme*, mot autonome dans lequel la phonétique indique à la fois le son et l'idée. La langue et l'écriture démotique (*chũ' nôm*) annamites fournissent de nombreux cas analogues, l'altération des mots d'origine chinoise ayant pris souvent diverses formes dérivées. Un exemple frappant en est précisément ce mot *chũ'* qui dérive de *tseu* 字, tout en se différenciant du mot mandarin *tu̍'* = 字, et s'écrit 字字 caractère composé dans lequel la phonétique 字 se trouve identique à la clef 字.

Pour en revenir à notre point de départ, l'expression 鈞天 appliquée au ciel central (c'est-à-dire circompolaire) évoque avant tout la régularité de sa rotation autour de l'axe polaire. Quoique ce mouvement de rotation emporte solidairement tout l'ensemble du ciel, il caractérise ici spécialement le ciel circompolaire; de même, au sens religieux, 天 *le Ciel* ne désigne pas tant l'ensemble de la voûte azurée que le palais central, le palais pourpre, résidence de l'Empereur d'en haut et de l'Unité suprême. Aussi dans les textes cités par Chavannes retrouvons-nous cette idée primordiale de la philosophie chinoise que l'Empereur, cheville ouvrière du monde terrestre, n'est que le reflet du Pôle, pivot du monde céleste: «C'est pourquoi le roi saint, quand il dirige les hommes et règle les moeurs se borne à opérer sa transformation [ou «à puiser son influence»] dans les hauteurs du (Ciel) formateur».

pelle le Ciel de la transformation 變天 [1]); celle du nord s'appelle le Ciel sombre 玄天;... celle du nord-ouest s'appelle le Ciel caché 幽天;... celle de l'ouest s'appelle le Ciel éclatant 顥天;... celle du sud-ouest s'appelle le Ciel rouge 失天;... celle du sud s'appelle le Ciel ardent 炎天;... celle du sud-est s'appelle le Ciel du principe *yang* 陽天» (M. H. III, p. 452).

Cette énumération, qui contient de nombreux indices d'une origine archaïque, est très intéressante; nous aurons plusieurs fois l'occasion de la citer dans la suite.

*

Une autre manifestation intéressante de la série de neuf termes est celle qui fait l'objet du chapitre *Hong-fan* 洪範 (Grand plan) du *Chou king*.

Rappelons les circonstances dans lesquelles ce document nous est présenté. *Ki*, vicomte de *Wei*, était le demi-frère du dernier souverain des *Yin*. Après avoir fait au roi d'inutiles remontrances, prévoyant la chûte de la dynastie il se confina dans la retraite. A l'avènement des *Tcheou*, *Ki* fit sa soumission. Quelque temps après, le roi *Wou* l'interrogea sur les règles d'un bon gouvernement et c'est à cette occasion que le vicomte aurait développé le schème philosophique dit *Hong-fan* que la tradition faisait remonter à l'époque de *Yu* le Grand [2]). Legge estime que cette antiquité n'est point invraisemblable:

That the central portion of the Book, and more or less of the expository part, came down from the times of Hea is not improbable. The use of the

1) Je proposerais plutôt «le Ciel du renouvellement»; ce nom fait en effet allusion à l'origine sidérale de l'année civile: l'équinoxe vernal correspondant à l'E et le solstice d'hiver au N, le *Li tch'ouen* correspond au N-E.

2) On peut trouver étrange que le roi *Wou* soit allé demander des conseils à un membre de la famille déchue; mais cette invraisemblance disparaît dans le récit du *Tcheou chou*, souvent bien plus circonstancié et plus près des évènements que celui du *Chou king*: «Deux ans après, le roi *Wen* demanda au vicomte de *Ki* quelles étaient les causes pour lesquelles les *Yin* s'étaient perdus. Le vicomte de *Ki* n'était pas disposé à parler des vices des *Yin*; il discourut sur la conservation et sur la ruine, et sur ce qui est avantageux à un royaume; le roi *Wou* de son côté fut honteux de sa question et c'est pourquoi il l'interrogea sur la voie que suit le Ciel. (M. H. I, p. 244).

number nine and the naming of the various divisions of the «Plan», are in harmony with Yu's style and practice in his «Counsels», and in what we may call the «Domesday book». (C. C. III, p. 321).

En effet, si l'on se reporte au Tribut de *Yu* et à la carte qui s'y trouve jointe (Legge, *op. cit.* p. 92) on voit que dans l'Empire de *Yu*, la province contenant la capitale se trouve au centre, les huit autres provinces se groupant autour d'elle de manière à représenter, autant que possible, les huit divisions de la circonférence. Cette disposition aurait frappé bien davantage le Dr. Legge (et l'aurait aidé à mieux comprendre le sens originel du *Yi-king*) s'il en avait connu la raison d'être astronomique, cosmologique et religieuse. Comme le fait remarquer le grand sinologue anglais, un emploi du nombre *neuf* analogue à celui qui fait le cadre du *Hong-fan* se présente à plusieurs reprises — comme aussi l'emploi du nombre *cinq* — dans les Conseils de *Yu* [1]). Or cet emploi du 5 et du 9 correspond à un élément central prééminent (五九之尊) entouré de 4 régions (ou 8 demi-régions) cardinales. Dans ce même chapitre du *Chou king* se trouve l'archaïsme très intéressant 五辰 employé dans le sens de 四時 les quatre saisons, ce que Legge a traduit, d'après les commentaires, par «the five *elements-regulated* seasons» [2]).

Par ailleurs, nous n'avons pas à examiner ici l'objet des diverses sections du *Hong-fan*. Au point de vue qui nous occupe, ce qui est essentiel dans ce schème philosophique c'est d'abord la répartition circulaire des divers agents autour d'un centre polaire 皇極. Ensuite la réunion des lois physiques et des lois morales sous un

---

1) Cf. pp. 56, 77, 80, 81, 74.

2) *Op. cit.* p. 72: «辰 is defined in the Dict. with reference to this passage, by 時, and *Ch'in* says 五辰四時也». L'année est en effet conçue comme la révolution des quatre palais équatoriaux qui supposent toujours au dessus d'eux le palais central, polaire.

même déterminisme universel auquel préside l'Empereur d'en haut assimilé au Pôle céleste.

L'ordre social, l'équilibre moral et les lois physiques forment, en effet, dans la philosophie antique un seul et même tout; de telle sorte qu'à une question sur la meilleure méthode de gouvernement il est répondu par l'énumération des facteurs en présence parmi lesquels les cinq éléments physico-chimiques figurent au même titre que les trois vertus.

De même que dans les séries dénaires nous avons vu les termes médians (5 et 6) représenter élément central et la puissance impériale, de même ici dans cette série de 9 c'est naturellement le terme médian, (le 5e) qui représente le centre. Et ce terme central s'appelle 皇極 ce qui signifie indifféremment, selon les circonstances, «la plus haute perfection du souverain» ou «le prince qui réalise la perfection» ou enfin «le pôle céleste». L'étoile polaire est en effet nommée 天皇大帝, ou 天極; et, dans l'antiquité, elle est identifiée au 上帝, à l'Empereur d'en haut [1]). «Que le roi réalise la perfection, dit le *Hong-fan*, telle est la doctrine (qui produira dans le monde) la conformité avec l'Empereur (céleste)» [2]). Confucius dira de même: «Celui qui règne par la vertu peut être comparé à l'étoile polaire».

VII. La série de huit termes.

Comme nous l'avons déjà vu à propos de l'origine de la série dénaire, la série de huit termes représente la division du *Contour du ciel* en huit parties, chaque palais équatorial étant scindé en deux moitiés; ou, ce qui revient au même, la division de l'année en huit demi-saisons.

---

1) B, p. 276.
2) M. H. IV, p. 223.

La manifestation la plus importante de la série de huit termes est le symbolisme des huit trigrammes 八卦 qui servent de cadre au *Yi king*. Ce symbolisme étant lié à l'action du *yin* et du *yang* nous aurons l'occasion de l'étudier lorsque nous traiterons de la théorie dualistique.

VIII. Les deux séries de six termes.

La série de six termes se présente sous deux formes bien distinctes: la première date de la très haute antiquité et symbolise les idées cosmologiques de la période créatrice. La seconde est d'accord avec la réforme opérée par le roi *Wen* et devient officielle à l'avènement des *Tcheou;* elle semble ainsi être postérieure de plus de mille ans à la première. Il n'est cependant pas impossible que les idées qu'elle représente remontent, en partie, à la haute antiquité. Nous discuterons plus tard cette question d'origine.

*

La série primitive. Nous avons vu que les quatre palais équatoriaux (E, S, O, N) d'où émane l'influence de chaque saison, sont eux-mêmes soumis à l'action des deux Principes (*yin* et *yang*) dont le premier est localisé dans la région Nord et le second dans la région Sud [1]). Le palais de l'hiver n'est donc pas seulement la résidence de l'*élément Eau* mais aussi du *principe yin*; et le palais de l'été n'est pas seulement la résidence de l'*élément Feu* mais aussi du *principe yang*.

	Porc Boeuf N *Yin*	
Chien O		E Coq
	S *Yang* Mouton Cheval	

	北 陰	
西		東
	南 陽	

1) B, p. 258.

Autrement dit, parmi les quatre éléments cardinaux, il en est deux qui sont extrêmes et deux moyens. Les deux éléments extrêmes (*eau* et *feu*) ne représentent pas seulement deux saisons (hiver, été) mais aussi deux principes (humide et froid; sec et chaud). Ce qui donne lieu à une série de six termes (4 éléments, 2 principes).

Ces six termes sont symbolisés par les six animaux de sacrifice:

le porc et le boeuf	N
le coq	E
le mouton et le cheval	S
le chien	O

Le boeuf et le cheval représentent respectivement le *yin* et le *yang*. — Le coq, le mouton, le chien et le porc représentent le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Cette répartition des six animaux domestiques forme l'armature du *cycle des douze animaux* obtenu, nous le verrons, par l'adjonction symétrique de six animaux sauvages [1]). Ce cycle devant être étudié en détail dans l'article suivant nous nous bornerons ici à indiquer sommairement les associations d'idées qui ont déterminé la répartition de ces animaux:

Le *boeuf*, dont l'allure est lente et docile, représente le principe passif *yin*; au contraire le *cheval* de par sa nature fringante et fière est essentiellement un animal *yang*.

Le *coq* annonce le lever du soleil, à l'Est; il correspond donc au matin, au palais oriental, au printemps.

Le *chien*, qui dénonce et punit les malfaiteurs, symbolise l'automne, la saison du métal, de la justice et des châtiments.

Le *mouton*, qui craint l'eau et recherche la chaleur et la sécheresse, symbolise l'été.

---

1) Comme nous l'avons déjà dit à propos des mois turcs (B, p. 288) la réforme de *Tchouan-hiu* (suppression du principe lunaire) fut appliquée au zodiaque des animaux, mais avorta en ce qui concerne le couple *dragon-chien* (d'où l'interversion des mois turcs 2 et 7). Il en est résulté que, dans le cycle duodénaire actuel, le *dragon* et le *tigre* se trouvent dans un même palais (E) comme aussi le *coq* et le *chien* (O).

Le *porc*, au contraire, qui aime la fange et l'humidité, représente l'hiver.

*

La série postérieure. Dans les trigrammes primitifs (dits de *Fou hi)* le *yin* correspond au *nord* et le *yang* au *sud*. A partir de l'avènement des *Tcheou* et par suite de la réforme opérée par le roi *Wen*, c'est au contraire le *yang* qui correspond au *nord* et le *yin* au *sud*. A ce changement, que nous aurons à étudier en détail à propos du *Yi king* et de la théorie dualistique, correspond une modification de la série de six termes. Rendue officielle à l'avènement de la dynastie des *Tcheou*, la nouvelle série constitue le cadre de l'organisation administrative décrite dans le *Tcheou li*.

Cette réforme était la conséquence d'une évolution qui se poursuivait depuis longtemps et dont on peut reconstituer les étapes.

La série primitive se déroulait tout entière sur le Contour du Ciel, c'est-à-dire dans les palais équatoriaux. Si le *Nord* représentait l'hiver (quoique en réalité le soleil se trouve alors au Sud de l'équateur) c'est, comme nous l'avons vu, parce que l'argument latitudinal était entièrement absent des idées cosmologiques de la haute antiquité. Le *Nord* et le *Sud* étaient conçus comme des régions *équatoriales* où le Soleil subissait une influence locale du *yin* et du *yang*.

Toutefois, quoique dans cette conception chinoise, le pôle soit censé à égale distance des régions *nord* et *sud* de l'équateur où résident les deux principes, et théoriquement *neutre* puisque c'est lui qui crée les deux principes 太極是生兩儀, la notion même de *nord* s'attache néanmoins au pôle parce que cette notion dérive nécessairement du méridien, c'est-à-dire du fait que ce pôle n'est pas au zénith mais au dessus d'un certain point de l'horizon. Si l'hiver et l'été sont assimilés au *nord* et au *sud* c'est en vertu

de l'analogie de l'hiver avec la mi-nuit et de l'été avec le midi; d'où il suit que la chaleur (diurne ou annuelle) correspond au *sud* et que le froid (diurne ou annuel) correspond au *nord*. Quoique le pôle soit considéré comme l'Unité suprême 太一, il arrive donc cependant, par extension et par voie d'analogie, qu'il soit ainsi assimilé au *nord* et par conséquent au *yin*. Or, si la région polaire du ciel, c'est-à-dire le palais central ou Ciel proprement dit 天, est *yin*, il s'en suit que la terre centrale, ou Terre proprement dite 天下, est *yang*. Mais il y a là une inconséquence; car le Ciel est supérieur, la Terre est inférieure. Le Ciel est actif; il féconde la Terre élément réceptif [1]). Le sentiment de cette contradiction amène une évolution dans les idées. Autrefois le dieu du sol 社 était un personnage masculin: c'était *Keou-long* fils de *Kong-kong* et on l'appelait *Heou t'ou* 后土, le «prince *Terre*». Mais à mesure que l'on s'habitue davantage à envisager la Terre comme le corrélatif du Ciel, et à identifier l'élément *terre* 土 avec l'ensemble du monde terrestre 地, le sens de l'expression *Heou t'ou* se modifie et prend une acception féminine; 后土 devient «la souveraine Terre» [2]).

---

1) Cette inconséquence ne se fait sentir que lorsqu'on envisage la Terre comme le corrélatif du Ciel, après avoir introduit la notion de *nord* et de *yin* dans l'idée de *pôle*. Mais elle ne se manifeste pas si l'on se reporte à la philosophie primitive du *yin* et du *yang* attestée par les principes essentiels de l'astronomie chinoise. Comme les Chaldéens, les anciens Chinois ont considéré le principe humide comme primordial; le monde est sorti d'un chaos liquide de même que l'année naît, au solstice d'hiver, dans les ténèbres et l'humidité. C'est pourquoi l'on dit *yin yang* et non *yang yin*.

Quoique les équinoxes soient à égale distance des solstices et représentent une égalité entre le *yin* et le *yang*, le printemps est dit *yang* et l'automne *yin*, car l'un est une saison positive, de croissance; l'autre une saison négative, de déclin. D'où il suit que la gauche côté de l'E, est la place d'honneur.

Les six directions de l'espace étant le N (*yin*) et le S (*yang*); l'E (*yang*) et l'O (*yin*); le *haut* et le *bas*; la qualification de ce dernier couple variera suivant que l'on considère, le *yin* ou le *yang* comme le principe fondamental.

2) M. Chavannes a signalé ce changement de sexe de la divinité Terre. Dans sa traduction des *Che-Ki* (M. H. III, p. 474) il estime d'abord que cette transformation n'apparaît

Les changements de dynastie étant considérés en Chine comme des époques où de profonds remaniements s'accomplissent dans l'ordre physique et moral, et où il est opportun par conséquent de modifier les symboles, c'est à l'avènement des *Tcheou* que la conception nouvelle du couple *Ciel-Terre* reçoit une consécration officielle. Cette réforme avait été préparée par le roi *Wen* comme une sorte de testament politique présageant le mandat céleste dont ses descendants allaient être bientôt investis. La caractéristique de cette réforme qui se manifeste dans le *Yi king* 易經 est que la Terre est dorénavant le corrélatif féminin du Ciel et qu'elle établit entre le Ciel et les éléments un lien qui donne naissance à une série de six termes.

A l'ancien couple équatorial ou horizontal *yin-yang* se substitue ainsi le couple vertical Ciel-Terre = *yin-yang*, puis à l'avènement des *Tcheou* le couple Ciel-Terre = *yang-yin*.

Série primitive	Yi-king	Série postérieure
Yin	*Yang*	Ciel
N	N	N
O E	O E	O E
S	S	S
Yang	*Yin*	Terre

La série de six termes primitive, équatoriale, ne comportait pas d'élément central puisqu'elle situait les deux principes dans les palais solsticiaux. La seconde série de six termes, au contraire, com-

---

avec certitude que sous les *Han*: « A l'époque de *Sseu-ma Ts'ien*, dit-il, il semble bien que 后土 eût cessé de désigner le dieu local du sol et fût devenu le nom de la Souveraine Terre, divinité féminine opposée au Ciel, divinité masculine ». Mais dans une étude postérieure (*Le dieu du sol*, op. cit.) il constate que « dès l'année 645 avant J.-C., on prend à témoin le Ciel majestueux et la Terre souveraine: „Votre Altesse marche sur la Terre souveraine et a au dessus d'elle le Ciel majestueux. — Le Ciel majestueux et la Terre souveraine ont entendu vos paroles....„ etc. ».

porte deux éléments centraux superposés: le Ciel et la Terre [1]). Sa figuration normale est donc celle-ci:

天 Ciel

南西土東北 S. O. Terre. E. N.

ou encore:

天 Ciel

地 Terre

火金 木水 Feu. Métal. Bois. Eau.

La terre sert ainsi de trait d'union entre le ciel et les éléments; car la terre peut être considérée soit comme le corrélatif du ciel, soit comme un des cinq éléments.

Cette nouvelle série de six termes forme le cadre du *Tcheou li*.

*

Que devient le symbolisme des six animaux domestiques dans ce remaniement de la série primitive? Nous avons vu que le *yin* et le *yang* sont représentés par le boeuf et le cheval; et puisque le couple Ciel-Terre correspond au *yang* et au *yin*, on pourrait penser qu'il est symbolisé par ces mêmes animaux. Mais ce serait une hérésie de comparer le Ciel au cheval; aussi le terme Ciel est-il laissé sans attribut zoaire, le cheval allant loger avec le mouton dans le palais de l'été = sud = *yang*:

Porc

Hiver. N.

Chien. O. | Boeuf | Coq. E.

Automne | *Terre* | *Printemps*

Eté. S.

Mouton

Cheval

1) Par Ciel il faut entendre, en effet, le Ciel circompolaire, de même que par Terre il faut entendre la terre centrale opposée aux régions cardinales. Le couple Ciel-Terre qui remplace ici l'ancien couple N-S indique une direction de l'espace, la direction Haut et Bas 上下 substituée à la direction N-S.

Cette irrégularité apparente est une conséquence naturelle de l'atteinte portée au système logique et symétrique de la haute antiquité, en substituant au couple *Yin-Yang* le dualisme Ciel-Terre qui ne lui est pas équivalent. Aussi bien, les Chinois n'ont-ils jamais spécifié formellement que le Ciel fût *yin* ou *yang*, cette assimilation du Ciel au *yin* ou au *yang* n'étant obtenue que par voie de parallélisme.

Le fait que le terme 乾 a été considéré successivement comme correspondant au Sud et au Nord, ne suppose pas d'ailleurs une réelle contradiction. Si le nord, en effet, est la région où le *yin* prédomine, c'est aussi celle où le *yang* naît [1]). C'est pour quoi les deux systèmes ont pu être mis successivement en honneur sans impliquer un changement radical de doctrine.

Le couple 乾坤 Ciel-Terre (dualistique) peut ainsi correspondre valablement au couple primitif *yin-yang* ou au nouveau couple *yang-yin*; mais il n'en est pas ainsi du couple 天地 et c'est pourquoi nous voyons les anciens Chinois s'abstenir de symboliser le Ciel par le cheval.

*

Les symboles de la terre. La réforme calendérique promulguée à l'avènement des *Tcheou* ne fut pas observée, on le sait, dans toutes les principautés et il est probable que l'ancien système astrologique subsista également dans les Etats qui ne suivirent pas le calendrier des *Tcheou*. Nous voyons d'ailleurs que même à la cour du Fils du Ciel, les trois méthodes étaient employées (*Tcheou li*). D'autre part, lorsque cette dynastie tomba en décadence, le déclin de la science astronomique fit perdre de vue la signification du

---

1) 十一月陰極之至、陽氣始生。

symbolisme antique. Les divers systèmes, parfaitement distincts lorsqu'on se rappelle leur principe originel, se trouvent ainsi mélangés et confondus dans les ouvrages hétérogènes qui furent compilés sous les *Han* (dans les *Mémoires historiques* de *Sseu-ma Ts'ien* par exemple, dans le *Li-ki*, etc.). De tous les termes de la série, l'élément dont le symbolisme a le plus varié est celui qui sert de trait d'union entre les systèmes: la *terre*; nous allons rappeler ses divers symboles et montrer l'unité de doctrine sous leur apparente diversité.

La terre dans la série des cinq éléments correspond au centre; dans la série primitive de six termes elle correspond au *yang* et au *Sud*; dans la série postérieure au *yin*. Elle s'appelle, suivant le cas, 土, 地, 坤. Elle peut être, suivant les circonstances, symbolisée par le boeuf, le cheval, le mouton, le phénix, la caille.

Le *boeuf* est le symbole du *yin*; à ce titre il représente la terre 地.

Le *cheval* était le symbole du *yang* et du *sud*; étant resté attaché au sud, il a parfois représenté indirectement la terre 坤 (*Yi king*).

Pour la même raison la terre est parfois symbolisée par le *mouton* parce que cet animal représente l'*été* (= *sud* = 坤).

Pour la même raison encore, le principe féminin 坤 est symbolisé, en ce qui concerne l'impératrice, par le *phénix* (qui est, nous l'avons vu, une altération du symbole primitif, la caille) [1]. Quoique ce phénix, opposé à la tortue, soit à l'origine l'emblème du *yang* et du *feu*, il est devenu un symbole féminin lorsque le *sud* est devenu la résidence du principe *yin*. Le phénix, emblème de l'impératrice, s'oppose alors au dragon symbole du printemps, de l'est, du soleil et du Fils du Ciel.

Représentation excentrique de la Terre. Si, pour une raison

1) Cf. B, p. 74 et notre article ultérieur D

quelconque, l'élément central ne peut être représenté à sa place normale, au milieu des autres éléments, il est alors logé, comme nous l'avons vu, dans le palais méridional, par suite de l'équivalence 土 = 坤.

Ainsi, lorsque l'empereur *Wou* sacrifie à *T'ai yi* (le pôle) et à ses assistants les cinq empereurs, l'empereur jaune ne pouvant être placé au centre est placé avec l'empereur rouge dans le palais méridional. (M. H. III, pp. 490, 512).

De même encore, lorsque le *boeuf* est devenu le symbole de l'élément central, son ancien corrélatif le *cheval* est resté néanmoins, avec le *mouton*, dans le palais méridional.

Porc
Chien Boeuf Coq
Cheval
Mouton

Le mouton fen. «Le duc *Ngai* de *Lou* avait chargé des hommes de creuser un puits; au bout de trois mois de travail ils ne trouvèrent pas de source mais ils trouvèrent un mouton de jade...

«Confucius vit le duc et lui dit: «L'essence de l'eau est le jade; l'essence de la terre est le mouton. Je désire que vous ne voyiez point là un prodige» [1]).

Il s'agit évidemment de la découverte d'ossements fossiles et Confucius demande au duc de ne voir dans ce phénomène qu'un effet des lois physiques. L'aspect des silicates veinés formés par le dépôt des eaux justifie assez bien l'idée des les considérer comme l'«essence» de l'eau; d'autre part, le mouton étant le symbole de l'été, de la sécheresse et par conséquent du principe *yang*, on supposait que les squelettes pétrifiés trouvés parfois dans les profondeurs du sol s'étaient formés spontanément sous l'influence

1) Cf. M. H. V, p. 311 note. L'autre version suivant laquelle Tchong-ni énumère, à cette occasion, divers animaux fantastiques issus de l'imagination populaire et sans rapport avec la cosmologie orthodoxe, me paraît d'autant plus légendaire que les prodiges sont précisément un des trois sujets dont Confucius se refusait à parler.

des deux principes: le principe humide fournissant la secrétion pierreuse et le principe sec produisant la forme animale du mouton [1]).

La terre ne doit pas être entendue ici comme l'élément central 土, ni comme 地, mais comme le principe sud opposé à celui de l'eau (nord). Le mouton n'est d'ailleurs pas l'attribut de la terre plantureuse, nourricière et féminine, mais bien le symbole de la terre sans eau, du sud, de l'été. Dans sa réponse, Confucius n'exprime ni les idées de son époque, ni les principes institués par les *Tcheou;* il se reporte aux idées de l'antiquité.

IX. La Série de six termes dans le Tcheou-li.

Après des siècles de discussion sur l'authenticité du *Tcheou li*, les grands critiques chinois *Tchou hi* et *Ma Touan-lin* sont arrivés à la conclusion que ce livre a dû être rédigé en une seule fois, par un même homme, probablement le duc de *Tcheou*. Abstraction faite des interpolations introduites sous les *Han* et de la *Sixième section* qui est entièrement perdue (et remplacée par le Mémoire *K'ao kong ki*) l'ouvrage serait ainsi original et homogène.

Sur l'étendue des interpolations qui peuvent s'y trouver, je ne saurais avoir d'opinion. Mais je constate que le cadre, la distribution des offices administratifs et le plan tout entier du *Tcheou li* sont inspirés par une seule et même formule cosmologique, la nouvelle *série de six termes*, qui devient officielle à l'avènement du fils de *Wen-wang*. Cette particularité milite très fortement en faveur de l'homogénéité originelle de ce rituel et par conséquent en faveur de son ancienneté.

D'autre part, le fait que le *Tcheou li* conforme les règles ad-

---

1) Une idée analogue avait cours naguère en Europe. Aux XVIIe et XVIIIe siècles on affirmait encore que les fossiles étaient des "jeux de la nature" et se formaient spontanément dans le sol.

ministratives à une formule cosmologique, nous reporte à une époque où les croyances astrales et l'antique autorité pontificale du Fils du Ciel étaient encore florissantes; or cet état de choses a pris fin peu de temps après l'avènement des *Tcheou*. Le rapide développement économique des principautés feudataires éclipse bientôt le pouvoir patriarcal de l'empereur et la décadence de l'astronomie suit de près celle de la dynastie. Ni l'ancien culte, ni l'ancien empire ne se relèveront de cette crise dont la Chine sortira transformée. Sans doute sous les *Han* on cherchera à restaurer les vieilles idées cosmologiques et l'on établira, par exemple, un calendrier basé sur les propriétés du chiffre 9. Mais cette dévotion qui s'essaie à reproduire l'antiquité est superstitieuse, éclectique, factice. Elle n'a plus l'inspiration de la foi primitive. Autrefois, le Fils du Ciel et ses ministres croyaient que les formules qui déterminent l'ordre dans les mouvements célestes étaient efficaces pour assurer l'ordre politique et social; c'est pourquoi ils s'astreignaient à un rituel inspiré par des considérations cosmologiques. Tel est le *Tcheou-li:* les offices n'y sont pas classés d'après le principe de la division du travail, mais d'après leurs rapports avec les différents termes de la *série de six*.

Les Chinois attribuent volontiers la composition de ce livre au duc de *Tcheou* lui-même. Cette hypothèse ne me paraît pas invraisemblable [1]). La première phrase du texte, cette formule hiératique répétée en tête de chaque section, pourrait bien être de sa main, car elle reflète une préoccupation qui semble avoir été en quelque sorte l'idée fixe du duc de *Tcheou* [2]). En tous cas nous voyons se

1) Il se pourrait que ce prince eût rédigé cet ouvrage comme une sorte de projet resté inappliqué et peut-être même inachevé.

2) Nous aurons l'occasion d'y revenir en détail lorsque nous traiterons des déterminations de la méridienne et du solstice dans l'antiquité. Rappelons seulement que le duc de *Tcheou* a proclamé que l'avénement de sa famille n'était pas une œuvre de conquête mais l'effet d'un mandat du Ciel. Comme symbole d'une autorité universelle, il aurait voulu

manifester dans le cadre de l'ouvrage une des principales conséquences des réformes du roi *Wen*: la Terre est déjà conçue comme le corrélatif du Ciel [1]). Les six ministères de l'organisation du *Tcheou li* sont en effet ceux du Ciel, de la Terre, du Printemps, de l'Eté, de l'Automne et de l'Hiver. Et nous pouvons mettre en regard

---

fixer la dynastie nouvelle dans une résidence qui fût le centre du monde; aussi fonde-t-il la ville de *Lo-yang;* il y établit un observatoire (*Chi-king*), détermine les longueurs d'ombre (*Tcheou-li*) et célèbre le sacrifice solsticial *kiao*. Mais il n'arrive pas à décider son neveu, le roi *Tch'eng*, à quitter le *Tcheou* ancestral. N'ayant pu vaincre cette résistance de son vivant, le duc espère encore en venir à bout après sa mort: il exprime le désir d'être inhumé à *Lo* «afin de montrer qu'il n'ose pas se séparer du roi *Tch'eng*», affectant ainsi de ne pas mettre en doute que le souverain n'aille résider dans la nouvelle capitale. Mais celui-ci élude encore cette insistance posthume en faisant transporter les restes de son oncle au tombeau ancestral sous le prétexte «qu'il ne se permettrait pas de traiter le duc en sujet».

Les *Tcheou* restèrent dans leur ancienne principauté et ne s'établirent à *Lo-yang* que lorsqu'ils furent chassés par les barbares et en pleine décadence. Depuis longtemps, les rapports du souverain et des feudataires n'étaient plus alors ceux qu'indique le *Tcheou-li* Aussi en dehors du duc de *Tcheou*, ne voit-on guère qui aurait pu écrire: 惟王建國、辨方正位、體國經野、設官分職、以爲民極。 Les commentateurs chinois ont bien compris l'allusion qui est faite ici à la fondation de *Lo-yang*.

1) Cela ne signifie pas que dès cette époque on ait inauguré le sacrifice *kiao* à la Terre, qui semble postérieur. Mais le couple Ciel-Terre, dès le premier jour de la dynastie *Tcheou*, est invoqué comme une puissance solidaire. Le *Chou-king* nous montre *Fa* (*Wou wang*) dénonçant les crimes des *Chang* au Ciel auguste et à la Terre souveraine 告于皇天后土; quoique ce chapitre (武成) ne se trouve pas dans le texte moderne, je ne crois pas qu'il y ait lieu de suspecter ce passage qui est confirmé par le *Tcheou chou* où nous voyons le roi *Wou* annonçant simultanément la chûte des *Yin* au dieu du sol (= 后土) et au Ciel 皇天 (M. H. I., p. 236). Beaucoup plus douteuses sont les mentions du couple 天地 qui apparaîssent dans la Grande Harangue dont la reconstitution est postérieure à *Sseu-ma Ts'ien* (M. H. 1, p. CXXXV). Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ce texte, Legge signale avec raison le rapport qui existe entre l'apparition du couple *Ciel-Terre* et la composition du *Yi-king:* "There can be no doubt that the deification of *Heaven and Earth* which appears in the text took its rise from the *Yi-king*, of which king Wăn may properly be regarded as the author. No one who reads what Wăn says on the first and second diagrams, and the further explanations of his son Tan (the duke of Chow), can be surprised to find King Woo speaking as he does in the text." (C. C. III, p. 283).

de ces six sections les animaux symboliques correspondants si nous considérons, en feuilletant la table des matières de la traduction française, les noms singuliers de certaines fonctions symétriquement réparties entre les divers ministères: il y a les *officiers du coq*, les *officiers du mouton*, les *officiers du chien* (et il y aurait sans doute les *officiers du porc* si la sixième section n'était pas perdue).

	Ciel		
	Terre		Boeuf
Printemps	Est	Coq	
Eté	Sud	Mouton	Cheval
Automne	Ouest	Chien	
Hiver	Nord	Porc	

Comme on pouvait s'y attendre, les officiers du coq 雞人 ressortissent au ministère du printemps, les officiers du mouton 羊人 au ministère de l'été, les officiers du chien 犬人 au ministère de l'automne.

Restent le boeuf et le cheval: or nous voyons les *officiers du boeuf* ressortissant au ministère de la Terre, et le ministère de l'été presque entièrement consacré au *cheval*. Si l'on ne trouve pas, dans ce dernier, d'officiers appelés *ma-jen* 馬人, c'est que, par suite de l'importance militaire du cheval, les officiers de ce département sont beaucoup plus nombreux et portent des titres plus spéciaux, à commencer par le *Ta Sseu-ma*, grand maréchal, *magister equitum* [1]).

Cette complète symétrie nous montre la raison d'être, religieuse et traditionnelle, de la division administrative.

---

1) Cf. E. Biot, le *Tcheou li*, I, pp. 270, 470; II, pp. 162, 193, 364. — Biot, qui ne fait aucune remarque sur ce symbolisme ni en général sur la théorie des cinq éléments, traduit 牛人 par «bouviers»; mais il est clair qu'il s'agit d'administrateurs responsables; ils ont à «fournir» les boeufs pour les services de l'armée, des sacrifices, des convois, etc. Se rappeler les fonctions analogues remplies par Confucius dans sa jeunesse.

Il y a d'abord un ministère en dehors — et au dessus — des cinq éléments, c'est celui de la Maison du Fils du Ciel, ou ministère du Ciel; et son directeur, sorte de Maire du Palais, prend, comme ailleurs, une prééminence sur ses collègues.

Puis le ministère de l'élément *terre* (centre) qui s'occupe de la population, des terres du domaine impérial, et de l'instruction.

Puis le ministère des Rites, dit *du printemps*. Pourquoi les Rites sont-ils assimilés à l'*est = bois = coq*? Parce que le coq annonce le lever du soleil et s'acquitte ainsi d'une fonction protocolaire analogue à celle des officiers qui ont à annoncer l'heure et le détail des cérémonies [1]).

Ensuite, le ministère de l'été, représenté à la fois par le mouton et par le cheval suivant la règle que nous avons indiquée plus haut: le mouton symbolise l'été par opposition au porc qui représente l'hiver; et le cheval symbolise le *yang* par opposition au bœuf qui représente le *yin*. Mais dans la nouvelle série le *yin* c'est la *Terre* et c'est pourquoi le boeuf symbolise le ministère de la Terre. Le cheval, toutefois, ne peut être considéré comme un symbole du Ciel qui ne saurait être assimilé à aucune créature; le ministère du ciel (comme le palais central de l'uranographie chinoise) reste donc sans emblème; et le cheval ne quitte pas son ancienne place, le palais méridional, qu'il partage avec son vieux camarade le mouton.

---

1) « Lorsqu'il y a un grand sacrifice, l'officier coq 雞人 annonce le lever de l'aurore, pour éveiller les divers officiers de la cour... En général pour toutes les cérémonies officielles dont l'époque est fixée, il annonce l'heure de la cérémonie ».

Si l'on n'est pas familiarisé avec l'idée que l'ancien culte astral de l'antiquité constitue une véritable et puissante religion, il semblera invraisemblable que les réglements administratifs aient pu s'inspirer du symbolisme de la théorie quinaire. Il est cependant facile de voir que les idées actuelles des Chinois en restent tout imprégnées. Si l'empereur en est encore à donner audience chaque matin au petit jour, c'est qu'il est obligé de suivre le rite du coq et d'être au travail dès le lever du soleil. D'où l'expression 朝 = aurore = Cour = dynastie.

Enfin, le département de l'automne, saison du *métal* et des châtiments, se trouve symbolisé par le chien; car ce fidèle serviteur en dénonçant les voleurs se fait un auxiliaire de la justice.

*

Quoique personne, à ma connaissance, n'ait signalé ce symbolisme zoaire du *Tcheou li*, les commentateurs chinois en comprennent sinon l'ensemble du moins certains détails. Exemples:

Le mouton est la victime qui correspond au feu du sud. Le commandant des chevaux étant le ministre du feu, il a sous ses ordres l'officier du mouton. (II, p. 144).

A propos du passage où il est dit; «Le *Siao tsong po* répartit les *six* animaux de sacrifice entre les cinq ministres» *Tcheng tong*, le plus ancien des commentateurs, dit:

Le *bœuf* est attribué au second ministre (Terre); le *coq* au troisième ministre (E); le *cheval* et le *mouton* au quatrième ministre (S); le *chien* au cinquième ministre (O); le *porc* au sixième ministre (I, p. 445).

Ceci confirme ce que nous avions induit par ailleurs: le Ciel n'a pas de symbole zoaire; par contre le sud en a *deux*. Mais si les animaux se trouvent énumérés en dehors de l'intervention du couple *Ciel-Terre*, ce groupement du mouton et du cheval n'a plus de raison d'être; le *Tcheou li* reproduit dans ce cas l'ancienne série de six termes. Par exemple, à propos du service de table de l'Empereur, il énumère les occasions où la viande des six animaux se trouve être mauvaise:

Si un *bœuf* mugit . . . . . (*Yin*)
Si un *mouton* a sa laine feutrée . . . (S)
Si uu *chien* a les cuisses rouges . . . (O)
Si un *oiseau* perd ses couleurs. . . . (E)
Si un *porc* regarde au loin. . . . . (N)
Si un *cheval* a le dos noir . . . . . (*Yang*)

Le centre n'étant pas ici représenté, le mouton et le cheval reprennent leurs positions respectives et les animaux sont disposés

symétriquement par rapport au centre absent: S...N; O...E; *yin*... *yang*.

Cet emploi, comme norme, du nombre six se manifeste également dans le chapitre *Tcheou kouan* 周官 du *Chou king*. Tandis que dans la haute antiquité l'inspection des fiefs par le souverain et les visites des vassaux à la capitale s'accomplissent dans un cycle de cinq ans, c'est un cycle de six et de douze ans qui est institué par les *Tcheou*[1]). Ceci donne à penser que l'inspection quinaire de la haute antiquité n'est pas une invention des temps postérieurs.

X. Les six dieux cosmiques.

C'est ici le lieu de signaler la curieuse série des six dieux — du pôle et des cinq éléments — mentionnée dans certains documents de l'époque des *Han*. Les noms de ces six dieux appartiennent à la même sorte de terminologie que les séries dénaire et duodénaire, dites astrologiques, employées dans le cycle sexagésimal du calendrier archaïque des *Mémoires historiques;* Chalmers, qui estime cette terminologie dénuée de sens et *barbare* au point de vue chinois, est d'avis que ces noms de dieux sont, comme ceux du cycle, d'origine étrangère[2]). Les voici:

Le dieu du pôle nord	北帝	耀魄寶
Le dieu du bois (vert)	青帝	靈威仰
Le dieu du feu (rouge)	赤帝	赤熛怒
Le dieu de la terre (jaune)	黃帝	含樞紐
Le dieu du métal (blanc)	白帝	白招矩
Le dieu de l'eau (noir)	黑帝	叶光紀

On se demande tout d'abord comment Chalmers peut parler de «meaningless trisyllables» alors que le nom du dieu (ou empereur)

1) De même dans le *Tcheou li;* I, pp. 406—408.

2) Cf. ci-dessus p. 238. — Chalmers, *op. cit.* p. 97.

blanc 白 commence par 白, et que le nom de l'empereur *rouge* 赤 commence par 赤. Ensuite, comme Chavannes l'a fait remarquer[1]), 熛怒 signifie «flamme qui s'élève» de telle sorte que le nom de l'empereur rouge, dieu du feu, est: *rouge flamme qui s'élève.* D'autre part, le mot 靈 qui figure dans le nom de l'empereur vert est significatif, puisque c'est celui d'une constellation caractéristique du Palais oriental ou du Dragon vert, qui correspond au *bois*[2]).

Ces constatations suffisent à établir que cette série de six, pas plus que celles de dix ou de douze, n'est d'origine étrangère. Son obscurité provient seulement de sa haute antiquité. Elle exprime des idées de l'ancienne religion astrale que l'on ne comprenait plus sous les *Tcheou*; il est d'autant plus difficile d'en pénétrer la véritable signification, sans l'aide de commentaires traditionnels, qu'une partie de ces caractères reproduits pendant des siècles sans être compris, a pu être altérée[3]).

Dans le but de ne pas soulever ici la question de l'origine de la doctrine des Empereurs célestes, j'ai appelé «dieux», avec

---

1) Ci-dessous, p. 286.

2) *Sseu-ma Ts'ien* fait deux fois allusion à cet astérisme dans son traité des sacrifices *fong* et *chan*, et M. Chavannes ajoute en note: «D'après *Sseu-ma Tcheng* les étoiles *Ling* 靈 seraient identiques aux étoiles *Long* 龍, c'est-à-dire à tout l'ensemble de constellations qui forment le Dragon azuré» (p. 509). — «D'après les commentaires qui accompagnent cette phrase, la constellation Ling 靈星 paraît être la constellation *T'ien t'ien* 天田 le Champ céleste, qui préside aux travaux de l'agriculture» (p. 453). Le Champ céleste par sa position uranographique correspond au début du printemps et à la cérémonie du labourage accomplie par le Fils du Ciel (*Ur.* p. 89).

3) Je ne crois pas cependant qu'il y ait altération dans les noms des dieux du pôle, du feu et de l'eau. Sans essayer de traduire ces appellations vieilles peut-être de quarante siècles on peut dire que le sens en est cependant intelligible.

Le pôle, dans la religion astrale primitive, est conçu comme la demeure du Souverain céleste et des âmes des souverains morts; or 耀魄寶 est susceptible de recevoir une interprétation de ce genre. 死魄 se dit de la forme invisible de la nouvelle lune.

Quant à 叶光紀 sa signification est assez claire lorsqu'on considère que le solstice d'hiver est le point de départ de la révolution sidérale et que l'astérisme qui marque 紀 ce point initial est «l'alpha et l'omega» du ciel, le 上天.

Chalmers, ces six personnages cosmiques. Mais nous verrons que la doctrine des Empereurs célestes n'est pas, à l'origine, liée comme sous les *Han* à tel ou tel personnage historique et provient d'une combinaison entre le culte des ancêtres et la théorie des cinq éléments. Celui que Chalmers appelle le dieu du pôle nord, n'est autre que *Chang ti* le Dieu polaire, l'Empereur suprême. Le caractère polaire de cette divinité suprême (caractère qui a échappé à Legge) n'est révélé que par l'analyse et par la tradition dont les commentateurs chinois nous ont transmis l'écho (M. H. I, p. 60). Jamais on ne trouve, comme c'est le cas dans cette série, le pôle mis en rapport direct avec l'Empereur suprême. Cette association explicite du Pôle et de l'Empereur supérieur aux cinq *ti*, me paraît être un signe de haute antiquité. Je ne crois pas d'ailleurs que l'on puisse assigner à cette série une origine peu ancienne. C'est précisément à cause de cette impossibilité, qu'on lui supposait une provenance étrangère; cette hypothèse étant controuvée, il ne reste plus que celle d'une antiquité reculée.

XI. La série de cinq termes.

Nous avons déjà traité, dans un précédent article, de la série quinaire c'est-à-dire de la conception d'un centre entouré de quatre régions, base fondamentale de la cosmologie chinoise. Nous pourrions nous en tenir provisoirement à ce premier aperçu; cependant, comme Chavannes a contesté l'antiquité de la théorie des cinq éléments, et comme dans son argumentation en faveur de l'origine turque du cycle des douze animaux il s'appuie exclusivement sur l'hypothèse d'une importation turque de cette théorie en Chine, je profite de l'occasion qui se présente ici pour revenir sur cette question afin d'éviter une longue digression dans notre prochain article relatif au cycle zoaire.

Chavannes a dit [1]):

[A]. La théorie des cinq éléments n'a pas pris naissance en Chine. *Tseou Yen*, qui vécut au temps du roi *Houei* (370—335) du pays de *Wei* et du roi *Tchao* (311—279) du pays de *Yen*, fut le premier à en parler dans les Royaumes du Milieu [2]); mais ses dissertations restèrent sans écho et ne pénétrèrent pas profondément l'esprit chinois. La doctrine des éléments ne prend une place importante dans l'histoire de Chine qu'à partir de *Ts'in Che-houang-ti*; ce souverain en effet déclara qu'il régnait par la vertu de l'eau et détermina toutes les mesures et les lois d'après les caractéristiques de cet élément. Cependant *Ts'in Che-houang-ti* ne fit en cela que suivre l'exemple de ses ancêtres, car il est évident que la théorie des éléments est supposée par les sacrifices fort anciens que les rois de *Ts'in* adressaient aux quatre empereurs d'en haut: l'empereur vert, l'empereur jaune, l'empereur rouge et l'empereur blanc [3]). Ainsi la théorie des éléments semble avoir existé dans le pays de *Ts'in* dès une époque reculée; mais, comme le pays de *Ts'in* était à l'origine un état barbare, les Royaumes du Milieu ignorèrent cette théorie jusqu'à ce que *Tseou yen* la leur eût révélée et ils ne l'acceptèrent définitivement que lorsque la main-mise des princes de *Ts'in* sur tout l'empire eut imposé à la Chine entière les idées que les *Ts'in* devaient à leurs origines étrangères. Les Chinois ne l'adoptèrent d'ailleurs qu'en la modifiant; *Tseou yen* en effet parle déjà de cinq éléments; mais la religion, qui conserve intactes les croyances de la haute antiquité, nous révèle que, dans le pays de *Ts'in*, on ne rendait un culte qu'à quatre empereurs d'en haut et que, par conséquent, il ne devait y avoir que quatre éléments.

Si la thèse de M. Chavannes se trouvait être exacte, les plus graves conséquences en résulteraient pour la sinologie. Toute l'ancienne littérature chinoise devrait être alors considérée comme apocryphe; car, d'une manière explicite ou implicite, elle est partout imprégnée de la théorie des cinq éléments. Lorsque, par exemple, le *Tso-tchouan* [4]) mentionne explicitement cette théorie nous devons penser que c'est là une interpolation postérieure à *Tseou-yen*, postérieure même à *Ts'in Che-Houang* avant lequel cette doctrine n'était, paraît-il, pas définitivement

1) *Le cycle turc des douze animaux.* — T. P. Série II, vol. VII (1906) p. 96.
2) M. H. III, pp. 328, 435. V, p. 258, note 8.
3) M. H. III, p. 446, n. 3.
4) Legge, C. C. V, p. 731.

acceptée par les Chinois. Mais la difficulté ne s'arrête pas là: il ne suffira pas, en effet, de retrancher ce passage; car on y trouve d'étroites relations entre la théorie quinaire, les idées religieuses du temps, les traditions de la haute antiquité et le livre classique *Yi king*. Faudra-t-il attribuer aux Turcs l'invention de toutes ces choses? Mais quand bien même on s'y résoudrait, la difficulté subsistera encore, car, dans les annales de *Ts'in* (d'autant plus authentiques qu'elles furent exceptées de la proscription des livres), la théorie des cinq éléments se trouve intimément mêlée à l'histoire des souverains chinois. Nous y lisons, par exemple, que l'ancêtre des princes de *Ts'in* reçut des mains de *Chouen* une insigne *noire* parce qu'il avait aidé à réprimer les eaux débordées [1]); on y voit aussi un vassal tenant au prince de *Ts'in* des discours relatifs à *Hwang-ti*. Ce *Hwang-ti*, (l'empereur jaune) est-il turc ou chinois? Et si l'empereur jaune est une invention turque longtemps ignorée des Chinois, il faut alors admettre que Confucius ne sut jamais rien de ce *Hwang-ti*, quoique les textes nous le représentent comme ayant approuvé *Wou-wang* d'avoir donné un fief au descendant de cet antique souverain [2]). — Il faudra admettre aussi que dans le *Chou king* collationné par Confucius les anciens empereurs n'étaient pas représentés comme faisant des tournées en rapport avec la théorie des cinq éléments [3]), que les Con-

---

1) M. H. II, p. 2. — Eau = nord = hiver = noir. Notons que la couleur noire est précisément celle de l'Empereur céleste dont l'absence suggère à M. Chavannes l'idée d'une théorie turque de 4 éléments.

2) M. H. III, 282.

3) Voy T. P. 1909, p. 280. En dehors de ces mentions formelles, les anciens textes sont pleins d'allusions indirectes à la théorie quinaire (dont font partie d'ailleurs les expressions *Royaume du Milieu* et *Fils du Ciel*); l'expression archaïque 四岳 (Chefs des quatre montagnes), par exemple, nous montre le centre impérial autour duquel sont les quatre régions cardinales: 此一王四伯. «Il ne faut pas — dit avec raison M. Chavannes — enlever à ces vieilles légendes leur symétrie mathématique sous le prétexte de leur donner plus de vraisemblance» (M. H. I, p. 50). Cette symétrie, comme celle des provinces de *Yu* et celle du *Hong-fan*, provient simplement de la théorie quinaire, origine des séries de 5 et de 9.

seils de *Yu* ne mentionnaient pas ces cinq éléments, ni la Harangue à *Kan*, ni le *Hong-fan* [1]), etc. Il faudra admettre enfin que, dans son traité sur les *Gouverneurs du Ciel*, *Sseu-ma* a commis une lourde méprise en considérant la tradition uranographique et astrologique comme antique et chinoise, alors qu'elle était simplement turque et d'importation récente. La théorie quinaire est, en effet, inscrite dans le firmament chinois; la date d'origine de ses palais célestes qui marquent les saisons du 24e siècle est certifiée par les lois astronomiques, confirmée par le texte du *Yao-tien* [2]). Bref il faudra admettre que l'astronomie, la littérature et même l'écriture chinoises ne sont que des innovations turques.

Heureusement, nous n'en sommes pas réduits à une telle extrêmité; car si nous examinons les textes invoqués par M. Chavannes, nous n'y trouvons pas d'arguments bien décisifs en faveur de son opinion.

Ainsi que je l'ai dit précédemment, la très antique théorie des cinq palais et des cinq éléments a donné lieu plus tard à deux doctrines secondaires: la doctrine des cinq empereurs célestes, et la doctrine de la *virtualité dynastique* des cinq éléments d'après laquelle les dynasties auraient successivement règné par l'efficace d'un élément correspondant. Il y a donc trois choses bien distinctes: d'abord la théorie quinaire primitive, astronomique et cosmologique; ensuite, deux doctrines postérieures et dérivées. Or si nous nous référons aux documents cités par Chavannes nous constatons qu'ils ne sont pas relatifs à la théorie fondamentale des cinq éléments, mais à ces doctrines dérivées:

---

1) Telle semble bien être l'idée de M. Chavannes. « Ce petit traité philosophique (*Hong-fan*) — dit-il dans son Introduction (p. CXLV) — a dû être fort remanié ». Si la théorie des cinq éléments était étrangère au *Hong-fan* primitif, ce dernier a dû être en effet très fortement remanié, car son cadre tout entier, comme je l'ai dit plus haut, n'est qu'une des formes de la théorie quinaire.

2) 星鳥. Voyez aussi le cycle de Jupiter *Chouen-wei*, *Chouen-ho*, *Chouen-cheou*.

[B]. C'est à partir de l'époque des rois *Wei* et *Siuan* du pays de *Ts'i* que les disciples des *Tseou-tseu* discutèrent et exposèrent la théorie de l'évolution que parcourent les cinq vertus en se succédant. Puis, quand (le prince de) *Ts'in* se fut proclamé empereur, les gens de *Ts'i* lui offrirent (ces explications) et c'est pourquoi *Che-Houang* en fit usage... *Tseou yen* fut célèbre chez les seigneurs par son traité sur «l'évolution maîtresse du *yin* et du *yang*». Les magiciens qui habitaient le rivage de la mer dans les pays de *Yen* et de *Ts'i* se transmettaient ces enseignements mais sans parvenir à les comprendre.

En premier lieu, la doctrine exposée par les frères *Tseou-tseu* est celle des cinq vertus et non pas la théorie fondamentale des cinq éléments. Deuxièmement, on ne voit pas dans ce texte que cette doctrine ait été importée de la principauté semi-barbare de *Ts'in* dans les Royaumes du Milieu; bien au contraire, on y lit que les gens de l'Etat (civilisé et orthodoxe) de *Ts'i* «offrirent ces explications au prince de *Ts'in*». Troisièmement, ce texte ne dit pas que la doctrine de *Tseou yen* fût incomprise des Chinois: il dit seulement qu'elle n'était pas comprise «par les magiciens» (dont le duc grand astrologue va dévoiler les agissements et contre lesquels il nourrissait un ressentiment particulier). Enfin, le premier mot du texte (自, depuis) n'implique nullement que la doctrine exposée par *les disciples* de *Tseou yen* fût entièrement nouvelle en Chine. Le document C va nous fixer à cet égard. *Sseu-ma Ts'ien* n'a pu d'ailleurs avoir l'intention de présenter *Tseou yen* comme un novateur puisqu'il admettait que le traité 五帝德 remontait à Confucius lui-même [1]).

---

1) «Pourquoi, dit M. Chavannes, *Sseu-ma Ts'ien*, donne-t-il sa sanction aux «Vertus des cinq empereurs» et à la «Suite des familles des cinq empereurs», tandis qu'il rejette le *Chan hai king?* C'est parce que, dit-il, les premiers de ces écrits ne sont pas contredits par des ouvrages sûrs comme le *Tch'ouen ts'ieou* et le *Kouo yu;* ainsi *Sseu-ma Ts'ien* n'accepte que les textes qui ne sont contredits ni par une autorité éprouvée ni par l'expérience» (M. H. I, p. CLXXXIV). Le passage en question est celui-ci (M. H. I, pp. 95 et CXLII): «Ce qui nous vient de *K'ong tseu* en réponse aux questions de *Tsai-yu* sur les «Vertus des cinq empereurs» et «la Suite des familles des empereurs», il est des lettrés qui ne le rapportent pas... Pour moi, j'ai examiné le *Tch'ouen ts'ieou* et le *Kouo yu:*

Le sens général du passage et l'intention qui en justifie les premiers mots («à partir des rois *Wei* et *Siuan*») me semble d'ailleurs bien établis par le contexte. Dans ce traité sur les *Sacrifices*, *Sseu-ma* retrace l'histoire des croyances, des cultes, des cérémonies. Dans les lignes qui précèdent il vient de décrire le culte des «huit dieux». Puis, changeant de sujet, il va nous montrer le mouvement superstitieux qui, à partir du IIIe siècle, multiplie les pratiques charlatanesques et s'empare de l'esprit crédule des empereurs *Che-houang* et *Wou*. Les paragraphes qui suivent immédiatement ce texte le montrent clairement:

C'est à partir de l'époque des rois *Wei* et *Siuan* qu'on envoya des hommes en mer à la recherche des trois montagnes saintes...

Puis, au temps de *Tsin Che-houang*, quand celui-ci eut réuni l'empire dans sa main, il vint au bord de la mer. Alors des magiciens en nombre plus grand qu'on ne saurait dire débitèrent des récits à ce sujet...

Le texte B ne signifie donc pas que la théorie des cinq éléments, ni même que la doctrine des *Virtualités*, date de *Tseou yen*. *Sseu-ma* a voulu dire simplement que les pratiques charlatanesques des magiciens de son temps[1]) ont pris naissance dans les enseignements *des disciples* de *Tseou yen*. Quant à *Tseou yen* lui-même, non-seulement il n'est pas dépeint comme un novateur mais il est même formellement représenté comme le transmetteur des anciennes connaissances, comme le seul homme de cette époque en état de comprendre l'ancienne astronomie.

Ainsi que je l'ai dit précédemment, cette science est en Chine une affaire d'Etat. Quand le pouvoir central est fort, l'astronomie

---

ils donnent la preuve que «les Vertus des cinq empereurs» et «la Suite des familles des empereurs» sont des écrits canoniques».

Non-seulement *Sseu-ma Ts'ien* considère ces deux écrits comme confucéens, mais il attribue en outre à Confucius une parole qui reporterait jusqu'à la dynastie *Yin* tout au moins le germe de la doctrine des Cinq vertus: «*K'ong tseu* a dit: Le char impérial des *Yin* était exellent et la couleur qu'ils mirent en honneur fut le blanc» (M. H. I, p. 208).

1) Cf. M. H. I, p. XCV.

est en honneur et le calendrier est bien règlé. Quand l'autorité impériale s'affaisse, comme sous la dynastie des *Tcheou*, le calendrier tombe dans le désordre et les notions se perdent. Dans cette période de décadence, *Tseou yen* était à peu près seul au courant des théories anciennes. C'est *Sseu-ma Ts'ien* qui nous le dit, précisément dans le second texte invoqué par Chavannes à l'appui de son opinion:

[C]. Après les rois *Yeou* et *Li*, la maison des *Tcheou* se pervertit; ceux qui étaient doublement sujets exercèrent le gouvernement; les astrologues ne tinrent plus le compte des saisons, les princes ne déclarèrent plus le premier jour du mois. C'est pourquoi les descendants des hommes dont la fonction était héréditaire[1]) se dispersèrent... La 26e année du roi *Siang* de la dynastie *Tcheou*, il y eut un troisième mois intercalaire et le *Tch'ouen ts'ieou* condamne cela... Dans la suite les royaumes combattants entrèrent tous en lutte; on se trouva plongé dans les attaques et les rivalités...; comment aurait-on eu le loisir de songer au calendrier? En ce temps-là il n'y eut que le seul *Tseou yen* qui fut instruit dans l'évolution des cinq vertus et qui divulgua la distinction de la mort et de la naissance[2]) de manière à se rendre illustre parmi les seigneurs. Et de même, lorsque *Ts'in* eut anéanti les six royaumes, les armes furent encore fréquemment mises en usage. Quoique *Ts'in Che-houang-ti* ne soit monté au rang suprême que pendant peu de jours et quoiqu'il n'eut pas eu de loisir, il ne laissa pas que de faire avancer (la succession des) cinq triomphes (des vertus élémentaires)[3]); estimant que lui-même avait obtenu le présage favorable de la vertu de l'eau... il mit en honneur le noir. Cependant pour ce qui concernait le calendrier, les mesures, les intercalations et les restes, il ne put point encore voir clairement ce qui était la vérité.

L'opinion de M. Chavannes sur le rôle de *Tseou yen* ne paraît guère pouvoir se justifier par ces textes; examinons maintenant ceux qu'il cite à l'appui de l'origine turque de la théorie des éléments.

---

1) L'expression 疇人 s'est conservée jusqu'à nos jours pour désigner les astronomes et les mathématiciens.... (*Note de M. Chavannes*).

2) L'alternance de la vie et de la mort dont le prototype est la révolution des saisons est expliquée solidairement par les théories binaire et quinaire.

3) Cf. T. P. 1909, p. 267 et ci-dessus p. 231. — Si les *Ts'in* règnent par la vertu de l'*eau*, les *Tcheou* règnent par celle du *feu* et les *Yin* par celle du *métal*, ce qui est conforme à la tradition suivant laquelle ils mirent en honneur le *blanc*.

D'après lui, cette théorie, connue seulement dans l'état de *Ts'in*, n'y comportait que quatre éléments. Cette hypothèse repose exclusivement sur le fait que les princes de *Ts'in* auraient rendu un culte à quatre (et non cinq) empereurs d'en haut et que c'est dans les annales de ce pays que l'on trouve la plus ancienne mention d'une pluralité d'empereurs célestes.

Mais cet argument s'évanouit dès qu'on se reporte aux textes: car on n'y trouve aucune trace d'un système de quatre empereurs [1]); on y voit seulement que les princes de *Ts'in* élevèrent successivement, à plusieurs siècles d'intervalle et en des localités différentes, un sanctuaire à l'Empereur blanc (en 770) puis un autre à l'Empereur vert (en 672) puis à l'Empereur jaune et à l'Empereur rouge (en 422) [2]). De telle sorte que si l'on accepte le raisonnement (A, *ad finem*) d'après lequel «il ne devait y avoir que quatre éléments» à l'époque où des temples n'avaient été encore élevés qu'à quatre empereurs, il faudra alors admettre qu'il ne devait y avoir que deux éléments en l'an 500 et un seul en l'an 770.

Il serait superflu de contester davantage une opinion qui ne semble pas devoir être maintenue. Mais l'hypothèse d'une origine turque étant écartée, il est intéressant de rechercher comment la doctrine des Cinq Empereurs a pris naissance et pourquoi les plus anciens textes où elle est mentionnée sont les annales de *Ts'in*.

*

Origine de la doctrine des cinq empereurs. Depuis la haute antiquité jusqu'aux premiers souverains de la dynastie *Tcheou*, le

---

1) Le jaune et la terre correspondant au centre, les quatre empereurs en question ne correspondent même pas à une symétrie cardinale.

2) En outre ces divinités sont données comme étant d'anciens empereurs chinois. Quoique la population de *Ts'in* fût en grande partie turque et que ses princes aient suivi certaines coutumes turques (comme d'enterrer les serviteurs avec le maître) l'idéal politique, la culture, la mythologie, l'écriture, etc. y sont chinois. Les historiographes officiels y sont institués dès l'an 753.

Chang ti (Empereur d'en haut) est essentiellement unique comme l'étoile polaire dont il est le corrélatif animiste, comme aussi l'empereur terrestre qui est son vicaire ici-bas. Essentiellement unique, également, est le Royaume du Milieu, région centrale de la terre, dont le *Tribut de Yu* indique le diagramme théorique [1]). Mais sous les *Tcheou*, par suite de l'affaissement du pouvoir impérial, les vassaux s'arrogent le titre de 王 *roi* porté par le souverain; un simple duc ose se dire — 人 «l'homme unique» et, par une conséquence naturelle, l'expression 中國 n'évoque plus l'unité du territoire central divisé en provinces, mais s'applique à chacun des Etats civilisés qui se sont constitués sur ce territoire; de telle sorte que l'on parlera dorénavant «des Royaumes du Milieu», jusqu'au jour où, l'Empire moderne ayant rétabli l'autorité du pouvoir central, l'ancienne conception unitaire s'imposera de nouveau.

Le symbolisme religieux a suivi les mêmes fluctuations. L'ancien *Chang ti*, essentiellement unique, de l'antiquité voit grandir à ses pieds cinq empereurs portant le même titre que lui; de telle sorte que pour éviter de le confondre avec eux l'habitude s'établira de le nommer *T'ien* ou *T'ai yi*. A l'avènement des *Han*, le souverain céleste récupère son autorité; toutefois les cinq empereurs secondaires sont encore mentionnés (quoique sur un rang très subalterne) dans le sacrifice solsticial [2]). Puis ils finissent par être éliminés et ne figurent plus dans le rituel moderne du sacrifice dans la banlieue [3]).

Les textes permettent de suivre assez bien la marche de cette évolution qui se poursuit parallèlement sur la terre et dans le ciel.

Pour le roi *Wen* et pour le duc de *Tcheou*, tous deux versés dans la science astrale, tous deux pleinement conscients de la signification astronomique des anciens concepts religieux, le *Chang*

---

1) M. H. I, p. 147.

2) M. H. III, pp. 485, 490.

3) On trouvera la traduction du cérémonial actuel dans l'article de M. Farjenel, *Le culte impérial en Chine* (J. asiatique 1906).

ti est essentiellement unique. Mais au bout d'un petit nombre de générations, la décadence du pouvoir politique de la nouvelle dynastie se fait sentir. En l'an 842 le souverain est déjà obligé de fuir sa capitale. En 771 les barbares de l'Ouest battent le roi *Yeou* et le tuent.

Alors — dit *Sseu-ma Ts'ien* — les seigneurs s'entendirent pour donner le pouvoir à l'ex-héritier présomptif, qui fut le roi *Ping*, *afin qu'il fut chargé des sacrifices des Tcheou.* Le roi *P'ing* transféra sa capitale du côté de l'est, à la ville de *Lo*, pour se soustraire aux incursions des *Jong*. Sous son règne la maison des *Tcheou* déclina et s'affaiblit; les seigneurs usaient de leur force pour opprimer les faibles. *Ts'i*, *Tch'ou*, *Ts'in* et *Tsin* commencèrent à grandir; le pouvoir fut exercé par celui qui avait l'hégémonie dans sa région. (M. H. I. p. 285).

Quoique le déclin du pouvoir impérial se poursuivît déjà depuis plusieurs générations, c'est cette date 771 qui marque l'instant où la souveraineté des *Tcheou* devient nominale. Ce n'est plus le roi qui investit les seigneurs, ce sont les seigneurs qui choisissent le roi. *Ts'in* profite de l'occasion pour se faire octroyer les territoires envahis par les *Jong*, à charge de les reconquérir; et cette Marche de l'Ouest dont la position stratégique est excellente, apparaît d'emblée comme un rival des Etats du cœur de la Chine.

Or c'est à l'instant même où le pouvoir du Fils du Ciel cesse de contenir les feudataires, que le duc de *Ts'in* imagine d'inaugurer un rite nouveau: le culte de l'Empereur blanc.

Le duc *Siang* (777—766), de *Ts'in*, attaqua les *Jong* et secourut les *Tcheou*; c'est alors que pour la première fois il fut mis au rang des seigneurs (771). Quand le duc *Siang* de *Ts'in* eut été fait seigneur, il résida dans la Marche d'occident. Comme il pensait qu'il devait présider (au culte rendu) à la divinité de *Chao-hao*, il institua le lieu saint de 西 (= Ouest) et y sacrifia à l'Empereur blanc (770). (M. H. III, p. 419).

M. Chavannes ajoute en note:

Le blanc est la couleur qui correspond à l'ouest dans la théorie des cinq éléments; *Chao-hao* est l'empereur blanc parce qu'il préside à l'ouest [1]). Il semble

1) Voy. ci-dessous, p. 278.

ainsi que dès l'année 770 avant J.-C., la théorie des cinq empereurs et des cinq éléments fut florissante dans le pays de *Ts'in*.

C'est assurément à bon droit que M. Chavannes (en 1895) reconnaissait la théorie des cinq éléments dans le culte rendu à l'Empereur *blanc* dans la Marche de l'*ouest*. Et dans ce culte, institué au déclin de l'autorité impériale, se manifeste l'ambition qui s'éveille chez les grands feudataires, leur désir de consacrer par un symbole religieux leur nouvelle autonomie politique. Nous allons voir maintenant ce culte se développer à mesure que les velléités conquérantes de *Ts'in* grandissent:

Quatorze ans plus tard (756)... le duc *Wen* de *Ts'in* vit en songe un serpent jaune qui descendait du ciel jusqu'à la terre; sa gueule se posa sur le versant de la montagne *Fou;* le duc *Wen* interrogea l'astrologue *Touen* qui lui répondit: «C'est là une manifestation de l'Empereur d'en haut, prince sacrifiez lui». Alors de duc *Wen* institua le lieu saint de *Fou;* on s'y servait de trois victimes et on y faisait le sacrifice *kiao* à l'Empereur blanc.

Le sacrifice *kiao* est le sacrifice célébré par le Fils du Ciel au *Chang ti* dans la banlieue méridionale. Par une faveur exceptionnelle cette prérogative avait été accordée aux ducs de *Lou*, descendants du père du fondateur de la dynastie, en raison des services rendus par le duc de *Tcheou*; mais qu'un prince semi-barbare se permît d'accomplir ce rite, c'était là une véritable usurpation. Il est vrai que le prince de *Ts'in* n'adresse pas ce sacrifice à l'Empereur suprême *Chang ti* (ce que ses rivaux n'eussent d'ailleurs pas toléré) mais à un Empereur subalterne, à un ancien empereur humain, l'Empereur blanc considéré comme «patron» de la région occidentale. Cette innovation religieuse traduit, par un mouvement parallèle, l'évolution qui se poursuivait dans l'empire où le titre de 王 roi, exclusivement réservé au Fils du Ciel, commence a être usurpé par les vassaux [1]).

---

1) C'est en 704 que le prince barbare de *Tch'ou*, n'ayant pu obtenir officiellement le titre de roi, déclare qu'il s'honorera lui-même. (M. H. IV, 344).

En 676, les sorts prédisent au duc de *Ts'in* «que ses descendants feront boire leurs chevaux dans le Fleuve» c'est-à-dire que *Ts'in* s'étendra au delà des passes vers l'Est: quatre ans plus tard le duc *Siuan* de *Ts'in* institue le lieu saint de *Mi* en l'honneur de l'Empereur vert (qui correspond à l'est). Peu après, un rival, le duc de *Ts'i*, devient hégémon et ce n'est pas sans peine qu'on le dissuade de célébrer les sacrifices *fong* et *chan*, considérés également comme une prérogative du Fils du Ciel.

Pendant deux siècles et demi, les princes de *Ts'in* continuent à sacrifier aux deux empereurs *blanc* et *vert*. Pendant ce temps, la décadence des *Tcheou* s'accentue; ils n'obtiennent même plus que les seigneurs vinssent rendre l'hommage rituel.

Puis, en 422, le duc *Ling* de *Ts'in* fonde simultanément le lieu saint Supérieur «pour y sacrifier à *Houang ti*» (l'Empereur jaune) et le lieu saint Inférieur «pour y sacrifier à *Yen-ti* 炎帝» (l'Empereur rouge). [1])

Cette création d'un nouveau culte adressé aux empereurs du *Centre* et du *Sud* me semble traduire l'extension des visées conquérantes de *Ts'in*. Toutefois si la puissance de l'état de *Ts'i* explique que *Ts'in* se soit abstenu d'ériger un culte en l'honneur de l'Empereur noir (*Nord*) il n'est pas facile de dire ce qui pouvait légitimer les prétentions de *Ts'in* sur la région méridionale dont les Etats de *Yue* et de *Tch'ou* étaient alors les maîtres incontestés. On voit d'autre part que dans ce culte aux divers Empereurs célestes intervenait également la doctrine de la *virtualité* 德, suivant laquelle tel prince régnait par l'efficace de tel élément correspondant:

Il plut du métal à *Yo-yang*. Le duc *Hien* de *Ts'in* en conclut qu'il avait obtenu l'heureux présage du métal; c'est pourquoi il institua à *Yo-yang* le lieu saint appelé *Hoei* et y sacrifia à l'Empereur blanc (en l'an 368 ou 367)[2]).

---

1) M. H. III, p. 429. — Sur *Yen-ti*, voir ci-dessous, p. 278.

2) M. H. III p. 429. — En résumé les princes de *Ts'in* fondent trois sanctuaires à l'Empereur blanc et trois sanctuaires à d'autres Empereurs, aux dates suivantes:

A la question «pourquoi les princes de *Ts'in* ne fondèrent-ils pas de sanctuaire à l'Empereur noir», on pourrait répondre par cette autre question «pourquoi attendirent-ils plus de trois siècles avant d'en accorder aux empereurs jaune et rouge? Toutefois — l'hypothèse d'une théorie de quatre éléments étant par ailleurs absolument écartée — il faut reconnaître que, pour une raison politique ou religieuse inconnue, le culte de l'Empereur noir et de la région nord semble avoir été systématiquement omis dans la principauté de *Ts'in*; car dans le passage suivant des *Che-ki*:

Or, à *Yong*, il y avait plus de cent temples qui étaient consacrés au Soleil, à la Lune, à *Yong-ho* (Mars), à *T'ai po* (Vénus), à la planète de l'année (Jupiter), à la planète *Tchen* (Saturne), aux vingt huit mansions, etc. (M. H. III, p. 444).

la planète Mercure (qui correspond au *nord*) ne figure pas [1]).

En résumé, dans l'Etat de *Ts'in*, et dans cet Etat seulement, on voit le prince rendre très anciennement un culte aux anciens empereurs divinisés, et il est très plausible que l'*adoration* de ces

---

Empereurs	*Localités*	*Lieux saints*		*Dates*
Blanc	?	Si	西畤	770 av. J.-C.
Blanc	Fou-chan	Fou	鄜畤	756
Vert	Wei-nan	Mi	密畤	672
Jaune	Wou-yang	Chang	上畤	422
Rouge	Wou-yang	Hia	下畤	422
Blanc	Yo-yang	Houei	畦畤	368

C'est, je crois, par erreur que Chavannes classe *Houei* parmi les quatre lieux saints situés dans le voisinage de *Yong*. Si l'on compare ce qui est dit (M. H. III) pages 446, 448 et 422, on voit que le lieu saint normal de l'Empereur blanc est celui de *Fou*.

1) L'Empereur noir et la planète de *l'eau*, qui sont ainsi éliminés, correspondent aux Etats de *Ts'i*, de *Tsin* et de *Yen:*

«Pour le territoire de *Ts'in*, l'observation portait sur *T'ai po* (Vénus). Pour les territoires de *Wou* et de *Tch'ou*, l'observation portait sur *Yong-ho* (mars). Pour les territoires de *Yen* et de *Ts'i* l'observation portait sur la planète *Tchen*. Pour les territoires de *Song* et de *Tcheng*, l'observation portait sur la planète de l'année (Jupiter). Pour le territoire de *Tsin* l'observation portait aussi sur la planète *Tchen* mais l'augure se tirait des mansions *Chen* et *Fa*» (M. H. III, p. 405).

empereurs, qui tient une si grande place dans la métaphysique des *Han*, provienne du pays de *Ts'in*, où elle aurait été inspirée par l'ambition politique comme un prétexte à célébrer le sacrifice *kiao*. Mais cela ne veut pas dire que le *concept* des Cinq Empereurs ait pris naissance dans la principauté de *Ts'in*, vers l'an 770, car ce concept en lui-même est indépendant de cette application particulière; de nombreux indices, que nous allons maintenant examiner, montrent que l'idée d'associer d'anciens empereurs aux cinq régions et aux cinq éléments est beaucoup plus ancienne:

1°. Les conditions dans lesquelles ce culte est inauguré dans le pays de *Ts'in* indiquent assez que l'Empereur blanc n'est pas une entité abstraite mais bien un ancien souverain chinois [1]). M. Chavannes, fait observer que *Chao hao* est l'Empereur blanc parce qu'il préside à l'ouest et que le prince de *Ts'in* lui rend un culte parce que son territoire se trouve à l'ouest de l'empire. Mais ceci ne nous explique pas *pourquoi Chao hao* est l'Empereur qui correspond à l'ouest et à la couleur blanche. Le prince de *Ts'in* accepte le dogme: il ne le crée pas. Ce dogme se rattache à la haute antiquité chinoise et non aux annales de la Marche récente et demi-barbare de *Ts'in*.

2°. Considérons le nom de *Houang ti* l'Empereur jaune. A quelle époque ce nom, ou plutôt ce surnom, s'est-il formé? On ne peut le dire, mais il est visible qu'il est bien antérieur à la dynastie *Tcheou* [2]). D'ailleurs personne ne voudra soutenir que le *Houang ti* du *Tso tchouan* et du *Li ki* sorte d'une légende de *Ts'in*.

3°. L'empereur *Yen-ti*, qui apparaît deux fois dans les annales de *Ts'in* telles qu'elles sont rapportées par *Sseu-ma Ts'ien*, est également un empereur chinois des temps légendaires.

4°. Le fait que *Chao hao* et *Yen ti* sont donnés par les annales de *Ts'in* comme les Empereurs de l'ouest et du sud est très remar-

---

1) Ci-dessus p. 274.

2) Cf. M. H. I, 239. IV, 13 note 1. III, 282. —

quable; cette tradition est absolument incompatible avec les théories historiques qui prévalurent lorsque la doctrine de la Vertu des cinq Empereurs devint dominante, c'est-à-dire à partir du IVe siècle. Nous avons là une confirmation de l'authenticité des annales de *Ts'in* et un renseignement fort intéressant sur les notions qui avaient cours, au début de la dynastie *Tcheou*, sur les lointains souverains de la haute antiquité.

A partir du IVe siècle [1]), les traditions historiques durent se conformer bon gré mal gré à la doctrine des cinq Empereurs. *Houang ti* étant celui qui correspondait à la *terre*, il fallait compter après lui quatre autres Empereurs représentant les autres éléments, et seulement quatre [2]); cette exigence fit rayer de la liste l'Empereur *Tche* = *Chao hao*) que le *Kouo yu* représente comme un monarque faible, il est vrai, mais n'en ayant pas moins occupé le trône [3]). Cette tradition du 語國 corrobore celle de *Ts'in* d'après laquelle le duc sacrifia à la divinité de *Chao-hao*. Et ces renseignements renversent la théorie factice qui détermine la liste des cinq empereurs dans les *Annales écrites sur bambou* et dans les *Mémoires historiques*.

Les lettrés de l'époque des *Han* semblent bien, d'ailleurs, avoir vu l'incompatibilité de cette théorie avec la tradition. Et alors ils adoptèrent une variante:

> D'après une autre théorie qui paraît avoir été exposée pour la première fois par *Lieou Hiang* et *Lieou Hin* à la fin du premier siècle avant notre ère, les éléments se succèdent en se *produisant* [4]) les uns les autres... Telle est la doctrine qui fait règner avant la première dynastie huit personnages et non plus cinq. (M. H. I. p. CXCII).

Mais cette nouvelle théorie, si elle permet de rétablir *Chao hao*, produit par ailleurs le même effet que la précédente: elle supprime,

---

1) Et peut-être avant, si le 五帝德 est du Ve siècle.
2) Cf M. H. I, pp. CXCI.
3) T. P. 1909, p. 288.
4) Et non plus en se *détruisant* (Cf. ci-dessus, p. 231).

de par des considérations d'ordre physique, certaines données traditionnelles d'ordre historique. C'est ainsi que, pour réduire le nombre des souverains au chiffre obtenu par déduction, on réunit en un seul individu tantôt *Fou-hi* et *Niu-koua* « parce que *Niu-koua* ne trouve pas sa place dans le cycle quinaire » tantôt *Chen-nong* et *Yen ti* sous prétexte que l'un et l'autre passent pour avoir règné par la vertu du feu. C'est ainsi également qu'on supprime *Kong-kong* pour la raison « qu'il n'est pas à sa place dans le cycle des cinq éléments et doit être par conséqument considéré comme illégitime » [1]).

Cette association de *Chao hao* au *métal* et de *Yen ti* au *feu*, liée à la fondation de lieux saints qui garantissent l'ancienneté de cette tradition, montre qu'au début de la dynastie *Tcheou* la corrélation entre les empereurs et les éléments était déjà (et probablement depuis longtemps) établie; et que, d'autre part, cette corrélation n'était nullement limitée à une série de cinq souverains. Plusieurs empereurs avaient règné par la vertu du feu, plusieurs empereurs avaient règné par celle du métal [2]). Cela nous donne à penser que, si le culte de l'Empereur blanc est une innovation imaginée par les princes de *Ts'in* pour symboliser l'extension de leur puissance politique, le support métaphysique de ce nouveau culte (c'est-à-dire l'association d'anciens empereurs aux divers éléments de la théorie quinaire) était déjà très ancien.

---

1) *Ts'ien Han chou*. Cf. M. H. I, pp. 10, 11. — Le personnage de *Kong-kong* semble d'autant moins irréel qu'il est donné comme le père de *Keou-long*, canonisé comme dieu du sol dès la première dynastie. J'ai déjà laissé voir précédemment (1909, pp. 288) que je ne suis nullement porté à considérer ces empereurs légendaires comme mythiques si l'on entend par ce mot qu'ils n'ont (comme Guillaume Tell par exemple) pas eu d'existence propre en dehors d'un mythe ou d'un récit symbolique. Les traditions qui les concernent ne me paraissent pas présenter un tel caractère. D'autre part, diverses considérations qui seront exposées plus tard me font penser que la première dynastie a été précédée par une longue période possédant déjà une civilisation remarquable, ce qui suppose un assez grand nombre de souverains. Or, lorsqu'on compare les anciennes sources, on constate précisément que la liste des empereurs y est beaucoup plus étendue que celle des historiens; et que ceux-ci ont supprimé ou confondu divers noms sons l'influence d'une théorie préconçue.

2) *Yen ti* et *Chao hao*, l'un antérieur l'autre postérieur à *Hwang ti*, ne peuvent faire partie d'une même série quinaire.

5°. Les théories quinaire et binaire dont la combinaison constitue la philosophie astrale de la haute antiquité fournissaient l'explication de toute évolution, de toute révolution. Aussi ne voit-on pas bien comment l'alternance de la vie et de la mort et la succession des générations au sein d'une même famille (la famille souveraine notamment) aurait pu rester en dehors de cette philosophie qui prétendait tout expliquer par une même formule.

Le prototype de la révolution circulaire des éléments de la nature est l'année, la révolution des saisons; ou plutôt la révolution des régions cardinales du firmament autour du Palais polaire. Et cette même révolution se produit aussi quotidiennement; car le jour et la nuit sont homologues à l'été et à l'hiver et le mouvement diurne fait passer chaque jour les Palais au méridien [1]). Mais la conception d'une révolution périodique des cinq éléments ne s'arrête pas aux rotations diurne et annuelle, elle s'étend à toute espèce de révolution. Le cycle calendérique des dix jours amène successivement des dates fastes et néfastes. Et l'alternance de la vie et de la mort est un autre cycle qui ne saurait échapper à son influence [2]).

Par son caractère cosmologique, cette remarquable philosophie bino-quinaire syncrétise et s'assimile toutes les autres croyances, antéhistoriques et plus grossières, de la race chinoise. Le dieu du sol devient le symbole de l'élément terre (后土); et le culte des ancêtres lui-même se conforme à la théorie binaire et quinaire. Dans le temple ancestral le culte est rendu à *cinq* ascendants directs et les générations successives sont considérées alternativement comme *yang* (昭) et *yin* (穆). La tablette du fondateur de la famille occupe le *centre* et reste inamovible tandis que les tablettes des générations *yin* et *yang* se succèdent et disparaissent à tour de rôle.

---

1) Le texte du *Yao-tien* (dont le terme 鳥 fait intervenir les Palais célestes) montre l'application diurne et annuaire de la théorie dualistique dans les expressions 日中 (printemps) 夜中 (automne). Cf. M. H. I, p. 47, n. 2.

2) Aussi le solstice d'hiver est-il associé aux idées de génération et de mariage.

Ces règles ne font que reproduire les traits fondamentaux de la cosmologie chinoise: le fondateur immuable placé au centre, c'est le Pôle qui engendre les deux principes 太極、是生兩儀. Et les cinq générations représentées donnent l'image des cinq éléments [1]):

Ouest. C	métal blanc automne		B	bois vert printemps	Est.
		A Centre			
陰 = 穆		terre; jaune	陽 = 昭		
Nord. E	eau noir hiver		D	feu rouge été	Sud.

6°. Ce lien entre le culte ancestral et la théorie quinaire explique déjà comment, au début de la dynastie *Tcheou*, l'idée pouvait venir de sacrifier à un antique souverain désigné sous le vocable d'Empereur blanc. Mais cette association d'idées se trouve en outre précisée dans un curieux document cité par M. Chavannes à propos de ce passage du *Chouen tien* où il est dit: «Le premier jour du premier mois, *Chouen* reçut l'abdication (de *Yao*) dans (le temple de) *Wen-tsou*. [*Wen-tsou* était l'aïeul à la cinquième génération de *Yao*]» (M. H. I, 56).

Dans cette [dernière] phrase, ajoutée au texte du *Chou king*, *Sseu-ma Ts'ien* nous donne son avis sur le sens très controversé de l'expression *Wen-tsou*. *Wen tsou*, 文祖 = l'aïeul parfait, semble bien en tous cas être un ancêtre de *Yao* et c'est ainsi que le culte des ancêtres est la plus ancienne manifestation religieuse de l'esprit chinois. La glose de *Sseu-ma Tsien* implique une théorie quinaire que la doctrine des cinq éléments avait mise en vogue à

---

1) La règle d'après laquelle 7 générations sont représentées dans le culte ancestral de l'empereur semble particulière aux *Tcheou* et ne modifie pas, d'ailleurs, le caractère quinaire du rite, car au lieu d'un ancêtre inamovible il y en avait trois: 太王 l'Auguste roi; puis les rois *Wen* et *Wou*, considérés comme 祖 et 宗. Le *Li-ki* ne parle que de quatre générations amovibles. (Cf. M. H. V, p. 356, n. 2). Le titre rétroactif du 太王 est probablement en rapport avec le temple ancestral; mais les ducs de *Lou* n'avaient le droit de remonter qu'au roi *Wen*.

son époque, mais qui paraît bien postérieure à l'âge du *Yao-tien*. En effet, si *Wen tsou* est l'aïeul à la cinquième génération 大祖, il faut de nécessité qu'à côté de son temple se soient trouvés les quatre temples du trisaïeul 高祖, du bisaïeul 曾祖, de l'aïeul 祖 et du père 禰. Mais le trisaïeul de *Yao* est *Hwang ti* qui passe ponr le premier des souverains; l'aïeul à la cinquième génération ne peut donc être que le ciel qni seul règna avant *Hwang ti;* c'est le ciel qui serait l'aïeul accompli suivant *Ma Yong*. Nous ne craindrions pas, pour notre part, d'accepter cette interprétation qui montre bien comment le culte des ancêtres, fondement premier de la religion chinoise, se rattache par des gradations insensibles à l'adoration des forces naturelles. Le ciel est imposant par son immensité, mais si on le vénère, c'est parce qu'il est regardé comme le premier ancêtre, et cela non pas au figuré, mais au sens propre, car il est lui-même un souverain mort ou peut-être la réunion de toutes les âmes des souverains morts [1]).

Le commentateur *Tchang Cheou-tsie* explique d'une manière différente le terme *Wen-tsou* dans lequel il veut voir non pas le nom d'un personnage mais celui d'un temple. Qnoique sa note se fonde sur la théorie des cinq empereurs d'en haut qui ne date guère que de l'époque des *Han* et ne saurait expliquer les anciennes conceptions théologiques chinoises, elle mérite d'être citée à cause des renseignements curieux qu'elle nous donne sur les cinq empereurs: « L'ouvrage intitulé 尚書帝命驗 dit: Les empereurs continuent le ciel; on leur élève des palais pour vénérer les diverses formes que prend le ciel. Les cinq palais au temps de *Yao* et de *Chouen* étaient appelés 五府 ..».

Arrêtons-nous ici pour placer deux observations préliminaires.

D'abord, il ne semble pas que l'opinion de *Sseu-ma Ts'ien* et

---

1) Quoique d'accord sur cette conclusion je voudrais faire quelques réserves. En premier lieu, la théorie quinaire n'est pas postérieure mais plutôt antérieure à l'âge du *Yao-tien*. Secondement, ce qui est moderne dans la théorie quinaire, c'est précisément l'idée (d'ailleurs éphémère) que *Hwang ti* fut le premier souverain et que le ciel règna avant lui. Enfin, lorsque l'on admet l'existence d'une cosmologie et d'une astronomie très développées dans la haute antiquité, la croyance au ciel ancestral se présente sous une forme beaucoup moins primitive que celle qui est esquissée ici. Dans tous les anciens centres de civilisation géographiquement isolés (Egypte, Pérou, Chine) l'idée s'est logiquement formée que le souverain, n'ayant pas de supérieur sur terre, était le fils des forces de la nature. Ce qui est spécial à la Chine c'est que l'empereur n'y est pas considéré comme fils du Soleil mais comme fils du Ciel; ce Ciel étant d'ailleurs particulièrement représenté par l'étoile polaire, pivot du monde, et par la zone circompolaire.

L'idée que le Ciel polaire représente la réunion des âmes des souverains morts, se manifeste dans la coutume d'associer au *Chang-ti* les fondateurs de la dynastie dans le sacrifice *kiao*, rite qui se perpétue de nos jours (Cf. Farjenel, *Le culte impérial*).

celle de *Tchang Cheou-tsie* soient essentiellement différentes; car si *Wen-tsou* est le nom d'un temple c'est en tous cas le temple de «l'aïeul parfait»; et si ces mots désignent directement «l'aïeul parfait» la cérémonie de l'abdication faite en sa présence a lieu néanmoins dans un temple ancestral.

Par contre, l'interprétation de ces deux auteurs me semble tout-à-fait incompatible avec la doctrine des Cinq Empereurs qui avait cours au temps des *Han*; car cette doctrine compte *Yao* et *Chouen* au nombre de ces «Cinq Empereurs» d'où il suit que les explications présentées par les commentateurs au sujet des rites observés par *Yao* et *Chouen* ne peuvent dériver des idées de leur époque.

Si M. Chavannes récuse l'ancienneté de tout document comportant la théorie quinaire, c'est que cette théorie, d'après lui, était d'importation récente au temps de *Sseu-ma Ts'ien* et d'origine étrangère. Mais comme nous tenons pour établi, au contraire, que la théorie des cinq éléments date de la haute antiquité et que la doctrine des cinq Empereurs se présente en 770, dans l'Etat de Ts'in, comme une importation chinoise, nous n'avons aucune raison d'écarter la tradition rapportée ci-dessous. Cette tradition, qui jette quelque jour sur les origines du culte quinaire, porte d'ailleurs en elle-même des signes d'authenticité: elle est incompatible avec la doctrine des *Han* et sa terminologie a paru tellement indéchiffrable que Chalmers lui a supposé une origine hindoue. Continuons:

Les cinq palais au temps de *Yao* et de *Chouen* étaient appelés les cinq palais 五府; sous les *Hia* on les appelait les maisons des générations 世室; sous les *Yin* on les appelait les habitations diverses 重屋; sous les *Tcheou* on les appelait la salle de la distinction 明堂. Tous ces édifices étaient les lieux où on sacrifiait aux cinq empereurs.

Pour ce qui est du terme *Wen-tsou* 文祖 le nom du palais de l'empereur rouge, *Piao nou* 熛怒, est *Wen-tsou*; l'essence du feu est l'éclat et la clarté; c'est l'ancêtre de ce qui est parfait et manifeste; c'est pourquoi on appelle (ce palais) *Wen-tsou*, l'aïeul parfait; sous les *Tcheou* le nom en fut *Ming t'ang* (salle de la distinction).

Pour ce qui est de *Chen-teou* 神斗, le nom du palais de l'empereur jaune,

Han-tcheou-nieou 含樞紐, est *Chen-teou; teou* signifie «présider»; l'essence de la terre est pure et calme; elle préside aux quatre autres éléments, c'est pourquoi on appelle (ce palais) *Chen teou* le président saint; sous les *Tcheou* on l'appelait *T'ai che* 太室 (grande maison)[1]).

Pour ce qui est de *Hien-ki* 顯紀, le nom du palais de l'empereur blanc, *Tchao-kiu* 招拒, est *Hien-ki; ki* signifie régler; l'essence du métal coupe et tranche toutes choses; c'est pourquoi on appelle (ce palais) *Hien-ki* (la règle manifeste); sons les *Tcheou* on l'appelait *Tsong-tchang* 總章.

Pour ce qui est de *Hiuen-kiu* 玄矩, le nom du palais de l'empereur noir, *Kouang-ki* 光紀, est *Hiuen-kiu; kiu* signifie règle; l'essence de l'eau est sombre et obscure, elle peut peser le lourd et le léger; c'est pourquoi on appele (ce palais) *Hiuen-kiu* (la règle sombre); sous les *Tcheou* on l'appelait *Hiuen-t'ang* 玄堂 (la salle sombre).

Pour ce qui est de *Ling-fou* 靈府, le nom du palais de l'empereur vert, *Ling-wei-yang* 靈威仰, est Ling-fou; sous les *Tcheou* en l'appelait *Tsing yang* 青陽 (principe *yang* vert).

Le sens des noms attribués ici aux cinq empereurs est fort obscur; M. Chalmers

---

1) Le symbolisme astronomique est ici bien marqué. Il s'agit du *jaune* c'est-à-dire de l'élément central auquel correspond dans le ciel le palais circompolaire. Ce palais circompolaire contient un signe spécial (la grande Ourse) nommé 斗 le Boisseau, c'est-à-dire la Mesure, la Norme, le Contrôleur. La position que prend cette constellation montre à la fois la situation de l'étoile polaire et celle des quatre quartiers équatoriaux, d'où l'idée qu'elle préside (斗) à la révolution céleste (Cf. M. H. III, pp. 342, 405, 341, 370). D'autre part, 神 désigne les esprits (ou dieux) du ciel par opposition aux esprits (ou dieux) de la terre. *Chen teou* «le président saint» peut donc se traduire aussi «la Norme surnaturelle» ou encore «*le régulateur divin*». De par ce symbolisme, tout fondateur de dynastie ou de famille est assimilé à l'élément central prééminent; il est appelé 大祖 ou 太祖; son auguste demeure est appelée 大廟 ou 太室. Le temple du duc de *Tcheou* ancêtre des ducs de *Lou* est appelé 大廟. Au sens mystique, cela suppose que dans cette famille princière le duc de *Tcheou* joue le rôle de 神斗 président saint et correspond à l'élément terre et au centre.

La raison pour quoi dans cette série quinaire le banal adjectif 大, grand, désigne le superlatif et par conséquent le centre, est indiquée par l'étymologie idéographique. 大 signifie *souverain*, ce qui est supérieur aux autres hommes, l'homme unique 大 = 一人 Cp. 古文 (Dict. *K'ang hi*). Le ciel (polaire) est idéographiquement l'Etre unique supérieur au roi. 天 = 大一. Cp. 古文 天. 天 et 大 désignent les deux régions centrales superposées; dans le même ordre d'idées 中 équivaut à *impérial*. (Ci-dessus p. 234).

croit que ce sont des mots d'origine étrangère transcrits en chinois [1]). Il ne semble pas cependant que tel soit le cas pour tous ces noms sans exception; ainsi l'empereur rouge qui préside au feu s'appelle *Piao-nou* et ces deux mots signifient: «flamme qui s'élève, s'élancer».

Nous avons déjà montré précédemment ce qu'il faut penser de cette hypothèse de Chalmers et comme quoi ces antiques appellations, purement chinoises, datent d'une époque où le symbolisme cosmologique de l'ancienne religion astrale était encore florissant.

Le commentaire qnc nous venons de reproduire attribue cette nomenclature archaïque à l'époque de *Chouen*. Cette opinion me paraît très plausible. Le culte inauguré en l'honneur de *Chao-hao* en l'an 770 suppose une tradition antique et l'on ne voit pas d'indice qui rende sa formation sous les *Hia* ou les *Yin* plus probable que dans la période créatrice de l'astronomie [2]). Le *Chou-king* nous montre *Chouen*, aussitôt après l'abdication de *Yao* et avant de sacrifier à l'Empereur d'en haut, observant le présage fourni par la position de la Grande Ourse; c'est là un rite en rapport direct avec la signification du nom du palais de l'empereur jaune, 神斗.

Toutefois, si les traditions rapportées dans ce document semblent bien provenir d'une antiquité reculée, elles ne permettent pas de rien préciser sur la doctrine. Nous voyons seulement que le culte rendu par le prince à plusieurs générations d'ancêtres, est lié à la théorie quinaire. Par ailleurs, le père, le grand-père et l'arrière-grand-père de *Yao* n'ont pas occupé le trône; parmi les *cinq empereurs* ne peuvent donc figurer à cette époque ni *Yao*, ni *Chouen*, ni leurs ancêtres. Nous constatons simplement qu'une très ancienne terminologie quinaire, considérée par les sinologues comme indéchiffrable, est mise en rapport par un commentateur chinois (du

1) V. ci-dessus, p. 263.

2) Supposer que les noms indiqués ci-dessus comme ayant désigné ces temples ancestraux sous les diverses dynasties, auraient été inventés de toutes pièces, serait contraire à ce que nous savons des habitudes d'esprit des Chinois. De tels changements de noms (qui répondent à une idée rituelle dont nous aurons à nous occuper dans la suite) ont été conservés en grand nombre.

VIIIe siècle après J.-C.) avec d'autres traditions rituelles et attribuée par lui à la haute antiquité ce qui reporterait à cette époque l'association du culte des ancêtres et de la théorie des éléments d'où sort tout naturellement la doctrine que nous voyons officiellement proclamée en l'an 770 dans la principauté de *Ts'in*.

7°. Le fait que les *Yin* mirent en honneur le blanc est encore un autre indice, bien significatif, de l'association d'idées, très anciennement établie, entre la succession des générations ou des dynasties et la révolution des cinq éléments. Et il ne semble pas que l'historicité de ce fait puisse être valablement suspectée.

Sseu-ma Ts'ien termine par ces mots les Annales des *Yin: K'ong-tseu* a dit: «Le char impérial des *Yin* était excellent et la couleur qu'ils mirent en honneur fut le blanc». M. Chavannes écrit en note:

Sseu-ma Ts'ien réunit ici deux textes classiques différents. Dans le *Louen-yu* on lit: Montez le char des *Yin;* dans le *Li-ki*: Au temps des *Yin*, on mit en honneur le blanc.

Mais ce n'est pas seulement le livre des Rites qui atteste le fait et *Sseu-ma* ne commet pas une confusion en attribuant ce propos à Confucius lui-même. M. Chavannes semble ici avoir perdu de vue le passage emprunté à la Préface du *Chou-king* incorporé un peu plus haut dans les Annales des *Yin* (Cp. M. H. I, pp. 187 et 208):

T'ang alors changea le mois initial et le premier jour; il modifia la couleur des vêtements; il mit en honneur le blanc. Il tint ses audiences à midi.

Or *Sseu-ma Ts'ien* attribue formellement le 尚書序 à Confucius [1]); et quelle que soit la valeur de son opinion il est certain que sous les *Tcheou* le blanc était considéré comme la couleur dynastique des *Yin*. Or les rites des *Yin* étaient conservés chez les ducs de *Song* à la famille desquels se rattachait Confucius.

8°. Il est encore un autre rite qui concourt à expliquer l'élaboration de la doctrine des cinq empereurs: c'est la coutume d'associer

1) Cf. M. H. I. pp. CXXXIV et CXIII n. 1.

à l'Empereur d'en haut, les ancêtres personnels du souverain, dans la célébration du sacrifice *kiao*.

En fait, lors du sacrifice actuel dans la banlieue, cinq ancêtres de la dynastie mandchoue sont associés au *Chang-ti*. (Cf. Farjenel, *op. cit.*).

9°. Constatons enfin que dans le *Tcheou-li*, le culte des cinq empereurs, apparaît comme un culte de second ordre, ancien, et ne se distinguant pas beaucoup d'autres cultes, analogues, aux cinq esprits [1]). Alors que le sacrifice *kiao* adressé à l'Empereur d'en haut, fait partie des attributions du *Ta tsoung-po*, les sacrifices offerts aux cinq *ti* ne concernent que le *Siao tsoung-po* 小宗伯.

*

En comparant tous ces indices, on a l'impression que le culte adressé à certains empereurs de l'antiquité en les associant aux divers éléments, couleurs ou directions de l'espace, est très ancien. Ces empereurs étaient d'abord des dieux mânes 鬼 [2]). Par ailleurs, d'anciens ministres de race impériale avaient été faits dieux de la terre 祇 pour présider au sol et aux directions de l'espace.

Il semble que la principale innovation des princes de *Ts'in* ait consisté à magnifier un de ces anciens empereurs, *Chao hao*, en saisissant ce prétexte pour accomplir la cérémonie royale du sacrifice *kiao*. Les cinq empereurs (ou les diverses séries de cinq empereurs) furent ainsi élevés an rang de divinités célestes 神.

Au Ve siècle, il n'y a pas «l'Empereur du feu» mais divers Empereurs (parmi lesquels *Yen-ti*) ayant régné par le feu. Plus tard, la doctrine se précise et réglemente l'histoire. Les cinq empereurs sont désignés. Ils sont devenus des divinités célestes; on les appelle même les cinq *Chang ti*.

---

1) *Tcheou li*, I, pp. 419, 421, 441. II, p. 324. — Ces géaies des cinq éléments sont des fils d'anciens empereurs (Voy. le *Tso tchouan*; Legge, p. 731).

2) Le *Li-ki* parle de sacrifices adressés aux anciens empereurs sans postérité. Il mentionne, ailleurs, les sacrifices adressés par les *Tcheou* à des personnages de la haute antiquité *Hwang ti*, etc.)

L'ancien *Chang ti* se trouve éclipsé par eux, comme le roi *Tcheou* — le 天王 — se trouve éclipsé par les rois de *Ts'in*, de *Tch'ou*, de *Ts'i*, de *Tsin* et de *Yue*.

La restauration de l'unité impériale va briser ces parvenus et les replacer à leur rang subalterne; mais plusieurs générations passeront avant que l'on s'aperçoive du caractère récent et illégitime des *Wou ti*. *Ts'in Che-houang*, le rude autocrate, se prosterne devant eux sans se douter qu'ils symbolisent l'antagonisme contre son oeuvre unificatrice. Quant au pieux empereur *Hiao wen*, il se figure bonnement, en lisant le *Chou king*, que l'expression 上帝 signifie «*les cinq empereurs d'en haut*» de telle sorte que le *Chang ti unique* n'est plus seulement égalé, mais éliminé, par les empereurs jaune, vert, rouge, blanc, noir. Et les fonctionnaires des Rites confirment *Hiao wen* dans son erreur:

« Dans l'antiquité, disent-ils, le Fils du Ciel allait lui-même accomplir les sacrifices en l'honneur des Empereurs d'en haut dans la banlieue ». Alors le Fils du Ciel se rendit pour la première fois à *Yong* et fit en personne le sacrifice *kiao* aux cinq Empereurs. (M. H. II, p. 480).

L'empereur *Wou*, lui aussi, croyait que l'expression *Chang ti* désignait une pluralité d'Empereurs célestes; et dans le couple *Ciel-Terre* il opposait au terme *Terre* la collectivité des Cinq-Empereurs:

« Maintenant (disait-il en l'an 113 av. J.-C.) j'ai fait en personne le sacrifice *kiao* aux Empereurs d'en haut; mais je n'ai point sacrifié à la Souveraine Terre; les rites ne se correspondent donc pas ».

Les officiers des Rites délibérèrent à ce sujet avec le duc grand astrologue (le père de *Sseu-ma Ts'ien*) et il est intéressant de constater quelles singulières idées le compilateur des *Che-ki* se faisait de l'ancien culte officiel.

La difficulté consistait évidemment à concilier le sacrifice à la Terre avec le sacrifice quinaire que l'on offrait au Ciel, sans choquer l'idéal de symétrie inhérent à l'esprit chinois. On pouvait choisir entre deux solutions: on bien renoncer à l'hérésie quinaire et revenir

à l'ancien *Chang ti unique*, ou bien au contraire compléter l'hérésie quinaire en l'étendant du Ciel à la Terre. C'est ce dernier parti qui fut adopté:

« Pour la Souveraine Terre (déclara la commission) on doit élever *cinq autels* sur un monticule circulaire au milieu d'un étang... etc. ». Le Fils du Ciel suivit ces indications[1]).

Mais une réaction n'allait pas tarder à se produire. A cette époque où l'ancienne littérature était reconstituée et où les études avaient repris leur cours, il était impossible qu'on ne s'aperçût pas de l'erreur commise en prêtant aux Anciens une pluralité de *Chang ti*. Toutefois, la croyance aux Cinq Empereurs étant alors à l'apogée de sa puissance et la langue chinoise se prêtant mal à une distinction entre le singulier et le pluriel, il était bien difficile de restaurer l'ancien Dieu polaire en lui conservant son nom de *Chang ti*. Il était temporairement impossible que ce terme de *Chang ti* put représenter la divinité suprême, essentiellement unique, de l'antiquité, tout en s'appliquant également aux cinq *Chang ti* de l'hérésie contemporaine. Telle est, je présume, la raison qui fit adopter le terme de *T'ai yi* (l'Unité suprême) pour désigner l'ancienne divinité céleste, autocrate de l'Univers.

---

1) L'ignorance où l'on était alors des anciens rites se manifeste encore en ceci que c'est la forme carrée, et non la forme circulaire, qui convient à la Terre. M. Chavannes attribue, un peu plus haut, une inconséquence semblable à une altération du texte; mais la répétition de la même particularité (un monticule *circulaire* au milieu d'un *étang*) exclut cette hypothèse, laquelle ne tient pas compte, d'ailleurs, du changement (signalé ci-dessus p. 250) survenu à l'avènement des *Tcheou* dans le *yin* et le *yang*: « Ce passage dit-il, est certainement altéré; il faut le corriger en substituant le terme *Terre* au terme *Ciel* et réciproquement; car c'est la Terre qui correspond au principe *yin* et le Ciel qui correspond au principe *yang*... ». Il en a été ainsi, en effet, à partir de l'époque où le couple Ciel-Terre fut mis en honneur. Mais la disparition des rites des *Tcheou* et le rétablissement du calendrier des *Hia* avaient remis en vigueur l'ancienne équivalence, et ce n'est pas sans raison que *Sseu-ma* dit: « Le Ciel aime le principe *yin*; la Terre honore le principe *yang* ». Seulement cet ancien système n'était pas de mise ici, puisqu'il s'agit du couple Ciel-Terre. On voit par là que sous les *Han* les astrologues ne savaient pas distinguer entre les systèmes des diverses époques. (M. H. III, pp. 474 et 433, n. 4).

Le sentiment de l'unité impériale dans le domaine céleste avait d'ailleurs tellement disparu depuis l'époque où le Fils du Ciel s'était laissé éclipser par les puissants rois de *Ts'in*, de *Tch'ou*, de *Ts'i*, de *Tsin* et de *Yue*, que les premiers empereurs *Han*, restaurés dans le pouvoir autocratique, concevaient difficilement un Souverain unique au ciel; et ce n'est pas sans hésitation que l'empereur *Wou* se décida à en rétablir le culte:

L'automne de cette même année (113 av. J.-C.) l'empereur vint à *Yong* pour y faire le sacrifice *kiao* (aux cinq Empereurs). On lui dit: « Les cinq Empereurs ne sont que les assistants de *T'ai yi*; il faut instituer (le culte de) *T'ai yi* et l'empereur doit lui faire en personne le sacrifice *kiao* ». L'empereur conservait des doutes et ne se décida pas encore. (M. H. III, 485).

Il s'y décida cependant quelques semaines plus tard: le jour du solstice (24 décembre 113) il fit solennellement le sacrifice *kiao* à *T'ai yi*. Ce sacrifice est essentiellement identique à celui qui se fait de nos jours dans la banlieue de Pékin, et à celui qui est mentionné dans les livres antiques.

Le vocable même de *T'ai yi* n'était pas une innovation puisque ce nom était celui de l'étoile polaire dans la haute antiquité. Nous avons déjà montré le caractère polaire du sacrifice à *T'ai yi*; et l'équivalence des termes *Chang ti*, *Houang t'ien*, *T'ai yi* et *Houang ki* 皇極, est évidente [1]).

Née d'une combinaison entre le culte des ancêtres et la théorie des cinq éléments, la doctrine des cinq Empereurs prend une extension d'autant plus grande que le pouvoir central s'affaiblit davantage. Elle efface alors tellement le souvenir de l'Empereur suprême que, plus d'un siècle après la restauration de l'unité politique, son nom, *Chang ti*, n'est plus compris dans sa véritable acception et qu'il

---

1) Cp. B, pp. 274, 276; C, pp. 243, 247. « On fit des sacrifices à *T'ai yi* et à la Souveraine Terre » (= 皇天后土) (M. H. III, 495) « Les sacrifices que le Fils du Ciel actuel a institués sont ceux à *T'ai yi* et à la Souveraine Terre » (*Ibid.* 517). — Pour *Ma Touan-lin*, 太一 est le nom donné au 上帝 sous les *Han* (*Le culte impérial*, op. cit. p. 496).

faut adopter une nouvelle dénomination pour en rétablir le culte. Il serait intéressant de rechercher comment cette doctrine des cinq Empereurs déclina dans la suite, à partir de quelle époque elle fut tenue pour hérétique et cessa d'être officielle.

Nota. Dans le précédent article (B, pp. 271, 272) j'avais accepté l'idée que la doctrine des Empereurs célestes ne comportait d'abord que quatre personnages; et j'ai cru, par erreur, que l'ancien *Chang ti* était compris parmi les cinq Empereurs de l'époque des *Han*, alors qu'il y avait en réalité six Empereurs dans la doctrine de ce temps-là: l'ancien *Chang ti* (= *T'ai yi*) et les cinq Empereurs subalternes.

Je retire donc le contenu des pages 271 et 272 (T. P. 1909).

NÉCROLOGIE.

Charles NOUETTE

est mort à Paris le 2 mai 1910, âgé seulement de 41 ans. Attiré de bonne heure vers les sciences pratiques, Nouette s'était d'abord occupé d'installations électriques. A la suite d'une grave maladie, les médecins lui déconseillèrent de persévérer dans une branche d'industrie où ses nerfs subissaient de trop forts ébranlements; c'est alors qu'il se tourna vers la photographie. Ses connaissances scientifiques et une ingéniosité naturelle lui permirent d'obtenir par déduction et par expériences des résultats que ses confrères avaient jusqu'alors poursuivis en vain. C'est à raison de ces qualités que je lui proposai de participer comme photographe à la mission scientifique que le gouvernement m'avait confiée en Asie centrale. Nouette, qui était marié, accepta dans des conditions de grand désintéressement. Au cours de ce long voyage (1905—1909), il exécuta une collections de clichés admirables, qui ne sont pas le moins précieux butin rapporté par notre expédition. Depuis lors, je l'avais chargé de reproduire un certain nombre des manuscrits chinois anciens que j'avais acquis à Touen-houang. C'est au milieu de ce travail qu'une crise foudroyante l'a terrassé. Malgré son apparence particulièrement robuste, Nouette était atteint de vieille date d'une tuberculose que lui-même ignorait et dont ses amis ne soupçonnaient pas la gravité. Il s'alita quelques jours, croyant à un malaise passager; le dimanche, le mal empira, et en moins de vingt-quatre heures, il était mort. Tant en mon nom propre qu'en celui de notre autre cher et fidèle compagnon, le Dr. Louis Vaillant, je tiens à apporter ici à Charles Nouette un dernier tribut d'amitié et de regrets.

PAUL PELLIOT.

BULLETIN CRITIQUE.

Lao che souei kin 勞氏碎金. Un fascicule comprenant trois chapitres. Publication faite en 1909 par le possesseur du pavillon nommé *Chouang tchao leou* 雙昭樓. Titre calligraphié par *Wou Che-kien* 吳士鑑.

Sous ce titre, on a réuni les miettes d'érudition laissées par divers membres de la famille *Lao* 勞. Ces membres de la famille *Lao* sont trois frères et leur père; ils avaient leur résidence patrimoniale à *T'ang-si* 唐棲, près de *Hang-tcheou* 杭州 (prov. de *Tchö-kiang*) et étaient inscrits sur les registres de la population de *Jen-ho* 仁和, sous-préfecture qui constitue en partie la ville préfectorale de *Hang-tcheou*. Le père se nommait *Lao King-yuan* 勞經原, appellation *Cheng-che* 筌士; après la mort de son ami *Yen Sieou-neng* 嚴修能, nom personnel *Yuan-tchao* 元照, sur nom *Houei-ngan* 悔盦, il publia un ouvrage de ce dernier intitulé *Eul ya k'ouang ming* 爾雅匡名[1]). Il avait en outre entrepris en 1837 une étude sur un point particulier de l'organisation administrative des *T'ang* sous le titre de *T'ang tche tch'ong fou k'ao* 唐折衝府考; mais il mourut en 1838 et ce fut le plus jeune de ses trois fils, *Lao Ko* 勞格, appellations *Ki-yen* 季言 et *Pao-ngai* 保艾, qui acheva l'œuvre de son père.

Le fils aîné de *Lao King-yuan* se nommait *Lao Kien* 勞檢,

1) Cet ouvrage a été incorporé dans le *Siu houang ts'ing king kie*, chap. 496—515.

appellations *Leang-fou* 梁甫 et *Ts'ing-tchou* 青主. Le second fils se nommait *Lao K'iuan* 勞權, appellations *P'ing-fou* 平甫 et *Souen-k'ing* 巽卿; il se donnait les surnoms de *Yin yin* 蟫隱 et de *Yin hiang ts'eu yin* 飲香詞隱.

En 1862 et 1863 la révolte des *T'ai-p'ing* obligea les trois frères *Lao* à quitter la localité de *T'ang-si* 唐棲 pour se réfugier à *Chouang-k'i* 雙溪, et, plus tard, dans le voisinage de la sous-préfecture de *Wou-kiang* 吳江; c'est dans cette dernière résidence que le plus jeune des trois frères, *Lao Ko*, mourut en 1864; il n'était âgé que de quarante-cinq ans, mais le chagrin et une blessure qu'il avait reçue précipitèrent sa fin. Il avait publié de son vivant plusieurs ouvrages; il en laissaït d'autres qui furent imprimés en 1878 par les soins de son ami *Ting Pao-chou* 丁寶書. Le second des trois frères, *Lao K'iuan*, était né en 1818; il mourut après avoir passé la cinquantaine; lui aussi fut un écrivain prolifique. Quant au premier des trois frères, *Lao Kien*, il ne paraît pas avoir produit d'ouvrage de valeur.

La publication à propos de laquelle nous faisons cette notice à été préparée par *Wou Tch'ang-cheou* 吳昌綬 [1]), appellation *Po-wan* 伯宛, originaire de la sous-préfecture de *T'ong* 同. Elle est suivie d'une postface de *Tong K'ang* 董康 [2]), datée du troisième mois de la première année *siuan-t'ong* (1909) et d'une autre postface de *Yuan Sseu-leang* 袁思亮. Elle comprend d'abord la préface écrite par *Lao King-yuan* en 1820 pour le *Eul ya k'ouang ming*, puis la postface écrite par *Lao Kien* en 1841 pour le *T'ang tche tch'ong fou k'ao;* mais la partie la plus considérable du fascicule se compose de notes bibliographiques rédigées par *Lao Ko* et surtout par *Lao K'iuan* sur des manuscrits précieux qu'ils ont eu l'occasion d'examiner; l'éditeur y a annexé deux notes écrites en

1) Apparemment le possesseur du pavillon *Chouang tchao leou* dont il est question sur la feuille de garde du fascicule.

2) Cf. *T'oung pao*, 1910, p. 147, ligne 8

1894 par *Souen Sing-houa* 孫星華, appellation *Tseu-yi* 子宜, originaire de *Kouei-ki* 會稽. L'inventaire exact et complet des richesses de la littérature Chinoise est devenue une nécessité pressante; les travaux d'approche qui permettront de la dresser se multiplient; les renseignements bibliographiques des deux frères *Lao* sont une de ces contributions préliminaires dont il faudra tenir compte et c'est pourquoi nous avons cru utile d'en signaler la publication récente.

ED. CHAVANNES.

Colonel G. E. GERINI: *Researches on Ptolemy's Geography of Eastern Asia (Further India and Indo-malay peninsula).* London, 1909; un vol. in-8° de 945 p. et deux cartes hors texte; forme le vol. I des «Asiatic Society Monographs» publiés par la Royal Asiatic Society.

Il est difficile de porter un jugement impartial sur l'ouvrage du Colonel Gerini. L'auteur est si persuadé de sa supériorité sur tous ses devanciers et il présente avec tant d'assurance ses hypothèses personnelles qu'on se sent disposé à prendre à son égard une attitude aussi aggressive que la sienne l'est à l'égard d'autrui. Je tâcherai de ne pas succomber à cette tentation et de mêler à la critique la part d'éloge à laquelle je crois que M. Gerini a droit.

L'idée directrice de M. Gerini est que, parmi les localités qui sont marquées sur les cartes de Ptolémée, il y a un certain nombre de stations fondamentales pour lesquelles le grand géographe alexandrin possédait des indications précises de longitude et de latitude, les places intermédiaires étant déterminées seulement par les jours de route ou de navigation que les voyageurs devaient employer pour aller de l'une à l'autre. Si on peut reconnaître quelles sont les stations fondamentales et si on parvient à établir que leurs coordon-

nées s'accordent mathématiquement entre elles, on aura donné à la géographie de Ptolémée un cadre scientifique dans lequel tout doit venir se classer avec une approximation suffisante. M. Gerini croit avoir découvert ces repères sûrs aussi bien pour l'Asie centrale que pour l'Inde transgangétique. Quelque ingénieux que soient ses raisonnements, ils ne me paraissent pas forcer la conviction du lecteur. Par exemple, d'après M. Gerini, Lithinos purgos et Sera metropolis sont deux des stations fondamentales; la première correspondrait à Khoten et la seconde à *Lo-yang*, capitale des *Han* orientaux; en ce qui concerne cette dernière identification, tout en la considérant comme admissible, on remarquera qu'elle n'a pas l'exactitude rigoureuse que lui attribue M. Gerini, puis que le *Lo-yang* des *Han* orientaux était à 20 *li* à l'*Est* de *Ho-nan fou*, tandis que les calculs de M. Gerini le reporteraient à l'*Ouest* de cette ville. Quant à Lithinos purgos, s'il est vrai que l'identification avec Tachkend proposée par al Birouni a été depuis longtemps condamnée par la science Européenne, il ne s'ensuit pas que nous devions aller jusqu' à Khoten pour en trouver le véritable emplacement; pour ma part, je considère comme plus plausible l'opinion de M. Stein (*ancient Khotan*, p. 35) qui estime que Lithinos purgos devait être situé sur la chaîne qui limite la région des Pamirs à l'Est et qui sépare le bassin de l'Oxus du bassin du Tarim; j'ajouterai que, sur la carte latine, le nom de Lithinos purgos devient Turris lapidea mons, ce qui nous porte à identifier cet endroit avec une région montagneuse plutôt qu' avec une ville située dans la plaine. Ainsi, pour deux des points qui paraissent à M. Gerini des pierres de touche de l'exactitude de son système, nous nous trouvons en désaccord avec lui et nous craignons par conséquent d'appliquer à l'Inde transgangétique des procédés de raisonnement qui ne se montrent pas infaillibles pour l'Asie centrale et orientale.

Quelle est donc la méthode qu'il faut suivre si on veut débrouiller

le chaos des informations que nous apporte Ptolémée relativement à l'Indo-Chine? A mon avis, ce n'est pas la méthode mathématique, c'est la méthode historique et philologique qui nous donnera les meilleurs résultats; M. Pelliot (B E F E O, t. IV, p. 130—373) a fait voir tout ce qu'elle peut produire entre les mains d'un chercheur érudit et sagace; sa discussion des itinéraires de *Kia Tan* pour aller du Tonkin en Inde par le Yun-nan, et de Canton en Inde par les mers du Sud, a développé considérablement notre connaissance des routes terrestres et maritimes de l'Inde transgangétique. M. Gerini s'en est bien aperçu lui-même et les Addenda et corrigenda de son volume prouvent qu'il a tiré un large profit de ce beau travail.

Ces réserves étant faites, je puis maintenant signaler les mérites de M. Gerini. Tout d'abord il possède une connaissance approfondie des régions dont il parle; pour lui, la géographie n'est pas une science morte; il a parcouru l'Indo-Chine entière et a vécu pendant de longues années au Siam; il sait quelles voies suivent les trafiquants, quelles rivières sont navigables, quels produits se trouvent dans chaque contrée; il est familier avec tous les détails de la toponymie; ce sont là des conditions singulièrement favorables pour qui se propose d'étudier comment se faisait autrefois le commerce dans les mêmes régions. Souvent l'inspection des lieux a révélé à M. Gerini des faits entièrement nouveaux; ainsi, il a pu établir qu'une branche du Mékong occidental devait dans l'antiquité se détacher un peu au-dessous de Chaudoc pour aller se déverser dans le golfe de Siam; il a montré l'importance du portage qui se faisait à travers l'isthme de Kra afin d'éviter aux navigateurs le contour de la presqu'île malaise. D'autre part, M. Gerini a bien marqué les étapes de la colonisation hindoue en Indo-Chine. Enfin il a expliqué avec ingéniosité la tracé de la carte de Ptolémée racourcissant la péninsule malaise et exagérant l'importance de la côte du Tonkin et de la côte de Birmanie; il a fait voir comment, en vertu de

l'idée préconçue que l'océan Indien était une méditerranée et que la côte des Sinai devait rejoindre l'Afrique, Ptotémée a été amené à faire pivoter toute la côte de Chine autour de la presqu'île de *Lei tcheou*, de manière à lui donner une direction méridionale au lieu de la direction septentrionale qu'elle devrait avoir. Enfin les discussions étendues que M. Gerini institue à propos de chacune des identifications qu'il suggère, si elles n'ont pas toujours la force probante qu'il leur attribue, devront être consultées avec soin par tous ceux qui aborderont à nouveau ces difficiles problèmes.

Ed. Chavannes.

Louis Laloy: *La musique chinoise.* — Un vol. in-12 de 128 p.; Paris, Henri Laurens, éditeur, 6 rue de Tournon; s. d.; publié en 1910. Fait partie de la collection «Les musiciens célèbres".

La bibliographie des travaux européens concernant la musique Chinoise est restreinte; quand on a cité le mémoire du P. Amiot paru en 1776 et l'étude publiée en 1884 par J. A. van Aalst sous le titre «Chinese music», on a épuisé la liste des traités généraux sur cette matière et on ne peut plus que glaner d'ici et de là quelques observations sur les instruments de musique ou quelques notations d'airs avec ou sans paroles. Le livre de M. Laloy, quoique n'ayant pas encore l'ampleur que nous aurions souhaité, est une importante addition à nos connaissances. L'auteur commence par exposer la théorie philosophique de la musique telle qu'elle se trouve dans le mémorial de la musique; puis il analyse le système des cloches antiques qui fut remplacé par celui des douze tubes sonores; c'est là que sa grande compétence lui permet de formuler les observations les plus neuves et les plus intéressantes; soit qu'il signale des différences essentielles entre la gamme pythagoricienne telle

qu'elle est énoncée par les Chinois et telle qu'elle fut connue en Grèce, soit qu'il explique le sens de la réforme de 1596 qui accorde les tubes sonores suivant le principe de notre tempérament égal, soit qu'il étudie les cinq notes de la gamme ancienne ou les sept notes de la gamme complétée, ou les neuf notes de la gamme importée par la dynastie mongole, M. Laloy fait œuvre originale et le lecteur tirera beaucoup de profit de ses remarques. Les chapitres suivants sont consacrés à la description des divers instruments de musique, aux modes de notation, à la musique religieuse, à la musique de chambre, à la musique populaire et enfin à la musique de théâtre. Dans le chapitre sur la musique religieuse, M. Laloy a traduit l'hymne qui est chanté lors des sacrifices de printemps et d'automne dans les temples de Confucius; il ne paraît pas avoir connu la traduction qui en a été donnée par G. E. Moule [1]) et qui est supérieure à celle de van Aalst.

Ed. Chavannes.

Berthold Laufer, *Chinese pottery of the Han dynasty.* — 1 vol. in-8° de 339 p.; Leyde, Brill, 1909. Publication of the East Asiatic Committee of the american museum of Natural History. The Jacob H. Schiff Chinese Expedition. — Cf. Berthold Laufer, *Kunst und Kultur Chinas im Zeitalter der Han* (Globus, vol. xcvi, n° 1 et 2; 8 et 15 Juillet 1909).

La porcelaine Chinoise a depuis longtemps attiré l'attention des Européens par sa beauté sans rivale; mais la poterie qui l'a précédée avait été presque entièrement négligée; M. Laufer est le premier qui ait eu l'idée de la prendre pour sujet d'étude et les

1) *Notes on the ting-chi, or half-yearly sacrifice to Confucius* (Journal of the China Branch of the Roy. as. Soc., vol. XXXIII, n° 2, p. 37—72.

résultats qu'il a obtenus sont considérables. Les objets dont il a fait une ample collection proviennent pour la plupart de la province de *Chàn-si*; c'est aussi à *Si-ngan fou*, soit dit en passant, que M. Pelliot a pu acquérir un grand nombre de pièces analogues dont on verra les principaux spécimens dans la salle de la mission Pelliot au Louvre. Ces objets appartiennent tous à des mobiliers funéraires; déposés dans des tombes à l'usage des morts, ils étaient des modèles réduits de ce qui servait aux vivants; ce sont des moulins, des maisons, des bercails avec leurs moutons, des urnes en forme de greniers, des puits où la poulie sur laquelle passait la corde soutenant le seau est parfaitement visible, des fourneaux à la surface desquels sont représentés les principaux ustensiles culinaires, des aiguières, des vases et des plats de diverses formes, voire même des urinoirs. Tous ces types divers ont été parfaitement décrits par M. Laufer qui a pu, par leur moyen, reconstituer la civilisation dont ils sont l'image.

Certains vases ont fourni à M. Laufer l'occasion de remarques du plus haut intérêt. Les uns affectent exactement la même forme que nous observons dans les bronzes; ils ont sur leur panse deux anneaux qui, étant en terre, sont collés sur la paroi du récipient, mais qui simulent évidemment les anneaux mobiles en métal dont on se servait pour soulever les vases de bronze; d'où résulte la conclusion que ces vases en terre sont la réplique à bon marché des vases de bronze et leur sont chronologiquement postérieurs. D'autres vases en forme de jarre présentent des bandes circulaires en relief sur lesquelles on voit des tigres galopant ou trottant, des hydres, des oiseaux, des lions, des démons, enfin des cavaliers qui se retournent pour tirer de l'arc derrière eux sur quelque animal; ce dernier motif, remarque M. Laufer, est proprement scythique. Enfin d'autres vases ont une forme cylindrique et sont munis d'un couvercle qui figure, d'après M. Laufer, les îles des

immortels entourées des flots de la mer, mais qui pourrait aussi bien figurer les pics des quatre points cardinaux entourant le pic du centre.

M. Laufer estime que les objets qu'il étudie remontent tous à l'époque des *Han* et sans doute a-t-il raison dans la majorité des cas; il y aura lieu cependant, lorsque le matériel soumis à nos investigations, sera plus abondant, de faire certaines distinctions chronologiques et je serais, pour ma part, assez incliné à croire que plusieurs des poteries classées par les Chinois comme poteries des *Han* appartiennent en réalité à l'époque des *Tsin*, peut-être même à celle des *Wei* du Nord. Ce qui est du moins évident, c'est que les objets dont M. Laufer nous donne la reproduction, sont entièrement étrangers à l'art bouddhique; on n'y remarquera donc pas le moindre vestige de cette influence hellénistique qui se laisse encore entrevoir dans les monuments dont l'inspiration est bouddhique. Reprenant et développant l'hypothèse qui a été proposée pour la première fois par M. Salomon Reinach dans ses remarquables articles sur le galop volant, [1]) M. Laufer croit que c'est dans l'art dit mycénien qu'il convient de rechercher l'origine de quelques uns des motifs qui apparaissent dans l'art des *Han*. [2])

Ed. Chavannes.

---

1) S. Reinach, *La représentation du galop dans l'art ancien et moderne* (Revue archéologique, 1900—1901).

2) A la p. 291, M. Laufer a cité une lettre que je lui avais écrite il y a cinq ans et que je ne croyais point destinée à la publicité; la date dont il est question dans cette lettre doit être lue 始建國四年七月. «Le septième mois de la quatrième année *che-kien-kouo* (12 p. c.)». Le caractère 七 est écrit ici avec une graphie qui se retrouve fréquemment sur les fiches de l'époque des *Han* découvertes par M. Stein à l'Ouest de *Touen-houang*; cette graphie a donné naissance à la forme moderne 柒.

W. Thomsen: *Ein Blatt in türkischer Runenschrift aus Turfan.* (Szb. d. K. Preussischen Akademie der Wissenschaften, vol. XV, 1910, p. 296—306 et une planche hors texte).

Parmi les débris de manuscrits en écriture kökturque découverts par les missions scientifiques allemandes dans la région de Tourfan se trouve une feuille presque entière qui a été exhumée dans les ruines d'un temple bouddhique de la vallée de Toyoq, à une quinzaine de kilomètres à l'Est d'Idiqut-Schähri. L'illustre philologue danois, M. Thomsen, à qui nous devons l'explication de l'écriture kökturque, s'est chargé de traduire ce texte; c'est un fragment d'un exposé de la minéralogie mystique et magique d'après laquelle des correspondances sont établies entre certaines pierres et les sept planètes. Les trois planètes qui sont ici nommées, Mercure (*tir*), Jupiter (*urmīzt*), Saturne (*kiwan*), de même que la lune (*mag*), sont appelées par leurs noms en langue soghdienne (cf. *T'oung pao*, série II, vol. IX, 1908, p. 124—125). Il est probable que c'est le manichéisme qui, après s'être implanté chez les Ouïgours du nord comme le prouve l'inscription de Kara-balgassoun, a ensuite, vers le milieu du huitième siècle, transporté l'écriture kökturque chez les Ouïgours de Tourfan. Ed. Chavannes.

Oskar Münsterberg, *Chinesische Kunstgeschichte*, erster Band. — 1 vol. in-8° de 350 p. avec 321 illustrations et 15 planches hors texte en couleur. — Esslingen a. N., Paul Neff Verlag, 1910.

Quelques services qu'ait rendus l'ouvrage du regretté Bushell intitulé *Chinese Art*, il est fort inadéquat au sujet qu'il prétend étudier; comme le livre de Paléologue dont il n'est en plus d'un passage que l'écho, il est un bon guide pour le collectionneur ou

pour le voyageur qui cherche à s'orienter au milieu des manifestations artistiques de l'Extrême-Orient, mais il n'est rien de plus. M. Münsterberg s'est proposé de faire une œuvre de plus haute portée, et, si nous en jugeons par le premier volume qui vient de paraître, son histoire de l'art Chinois sera digne de ce nom.

Ce premier volume traite des temps prébouddhiques, puis de la peinture et de la sculpture du troisième siècle de notre ère jusqu'à nos jours. Une très grande richesse d'illustration donne à ce livre une importance documentaire dont il convient de louer la valeur. Les travaux les plus récents de la science archéologique européenne et japonaise ont été mis largement à contribution; seules les revues d'art chinoises, le *Chen tcheou kouo kouang tsi* et le *Li tai ming houa tsi*, paraissent avoir échappé à l'infatigable curiosité de l'auteur.

Ce serait cependant ne pas rendre suffisamment justice au travail de M. Münsterberg que de le considérer comme un simple recueil de figures bien choisies et bien classées. Le texte qui accompagne les illustrations mérite aussi d'être lu et médité, encore qu'il soit appelé à susciter de nombreux débats. Parmi les pages de la première section qui me paraissent les plus originales, je citerai les suivantes: p. 36—41, de l'influence scythique sur les bronzes chinois antérieurs à l'ère chrétienne; cette théorie a été soutenue par Reinecke dans un article intitulé: *Ueber einige Beziehungen der Alterthümer Chinas zu denen des skythisch-siberischen Völkerkreises* (Zt. für Ethnologie, vol. XXIX, 1897, Heft 5, p. 141—163); M. Münsterberg la reprend et la confirme par de nouveaux rapprochements [1]); — p. 46—67, l'art des Han tel qu'il est représenté dans les reliefs sur pierre, les miroirs et les poteries; M. Münsterberg y voit l'influence d'un style composite qui aurait été constitué

1) B. Laufer (*Chinese pottery of the Han dynasty*, p. 223, n. 2) a montré que quelques uns des arguments de Reinecke sont contestables.

par les peuples turcs de l'Asie centrale en combinant des éléments mycéniens, perses, scythiques et hellénistiques; — p. 78—89, une étude très nourrie de M. Conrady qui a recherché et traduit les textes littéraires pouvant nous renseigner sur la sculpture et la peinture antérieurement à l'ère chrétienne; — p. 94—99, résumé de nos connaissances sur l'art des barbares du Sud-Ouest et indication des desiderata de la science à ce sujet. — Pour la peinture et la sculpture, M. Münsterberg commence par parler avec détails de la peinture de *Kou K'ai-tche* conservée au British Museum, des sculptures bouddhiques de *Ta-t'ong fou* et de *Long-men*, de celles qui ont été signalées dans le *Sseu-tch'ouan* par la mission d'Ollone et par M. Betz, des statues et des peintures du Turkestan oriental trouvées par Stein dans la région de Khotan et par Grünwedel dans les environs de Tourfan. Le chapitre (p. 192—203) consacré à l'Islam, au christianisme, au judaïsme, au lamaïsme et au manichéisme est peut-être le moins bon de l'ouvrage; ici, M. Münsterberg n'est plus sur son terrain et sa connaissance des travaux des spécialistes est défectueuse; ces quelques pages devraient être entièrement remaniées. La peinture des *T'ang*, celles des *Song*, des *Yuan*, des *Ming* et de la dynastie actuelle sont étudiées avec soin par M. Münsterberg qui a tenté, d'une manière souvent heureuse, de caractériser les styles prédominants à ces diverses époques. La sculpture est traitée d'une manière moins complète, et, après la dynastie des *T'ang*, elle n'est plus guère mentionnée que par acquit de conscience; on ne saurait en faire un reproche à M. Münsterberg, car ce sont, à vrai dire, les moyens d'information qui lui manquaient; ce n'est pas une des moindres utilités de son livre que de faire ainsi ressortir les lacunes de nos connaissances et de montrer de quel côté devraient se porter maintenant les efforts des chercheurs.

Ed. Chavannes.

Kálmán Némäti, *the historic-geographical proofs of the Hiung-nu = Hun identity* (Asiatic quarterly Review, Avril 1910, p. 352—369). — Némäti Kálmán, *A Hiung-nu = Hún azonosság földrajzi bizonyi tákai* (Budapest, 1909).

L'article anglais reproduit l'article hongrois, mais en supprimant les référence scientifiques et les planches, ce qui est regrettable, car la carte latine de saint-Jérôme et le fac-similé d'un passage d'une histoire des Goths dite *Historia Miscella* sont intéressants. Le but que s'est proposé M. Kálmán Nemäti est de démontrer que les Huns étaient placés par les géographes et les cartographes anciens dans la région occupée par les *Hiong-nou*; le premier argument est que la carte de saint-Jérôme, qui paraît s'être inspirée de cartes latines plus anciennes, inscrit les Huniscite (Huni-scythae) près de Sera metropolis; le second argument est le suivant: Strabon parle des Fauni comme voisins des Seres; d'autre part, un fragment de l'historien des Goths Cassiodore qui nous a été conservé dans l'Historia Miscella, dit que les Huns descendent en ligne paternelle des hommes des bois appelés Fauni ficarii; Jornandes croit que les Huns ont pour ancêtres paternels des Spiritus immundi, et ce terme paraît représenter la même idée que la dénomination Fauni ficarii; ce sont des démons qui sont les progéniteurs des Huns; or, nous trouvons chez les historiens chinois le terme *Kouei fang* 鬼方 «région des démons» qui désigne dans les temps les plus anciens le pays habité par les *Hiong-nou*; c'est donc la même tradition que nous trouvons en Orient relativement aux *Hiong-nou* et en occident relativement aux Huns; d'où on peut conclure à l'identité des *Hiong-nou* et des Huns.

Je ferai remarquer cependant que le terme *Kouei-fang* est éminemment vague et que si, dans certains textes, il s'applique aux *Hiong-nou*, dans d'autres textes il est attribué aux barbares du sud-ouest;

c'est ainsi que le *siu hong kien lou* 續宏簡錄 (cité dans le *Tien hi* 滇繫, ch. VII, partie 2, p. 20 r°) dit que, sous les *Yin*, la région de *Ta-li* 大理 (province de *Yun-nan*) était le *Koei-fang* 殷爲鬼方.

ED. CHAVANNES.

Edouard HUBER, *Etudes Indochinoises; V, La fin de la dynastie de Pagan* (Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-orient, vol. IX, n° 4, p. 633—680).

Les événements qui provoquèrent la chute du royaume de Pagan à la fin du treizième siècle ont déjà souvent attiré l'attention des érudits; c'est surtout en vue d'élucider les chapitres de Marco Polo relatifs à la conquête du royaume de *Mien* qu'on a interrogé les témoignages birmans et chinois; mais ce travail a été fait incomplètement et la méthode plus rigoureuse que les études extrême-orientales se sont maintenant imposées ne pouvait considérer le sujet comme épuisé. Un des jeunes maîtres qui font le plus d'honneur à notre Ecole française d'Extrême-orient, M. Edouard Huber a repris la question avec l'ampleur d'information et la rigueur de raisonnement que nous avons déjà souvent eu l'occasion d'admirer dans ses travaux antérieurs. Les sources birmanes, soit inscriptions, soit chroniques, ont été étudiées par lui dans le plus grand détail; quand aux sources chinoises, au lieu de s'adresser au *Yuan che* dont la rédaction est fort défectueuse, il a traduit intégralement le *Houang Yuan tcheng mien lou* 皇元正緬錄 que nul sinologue n'avait utilisé avant lui et il a ainsi entièrement renouvelé les matériaux sur lesquels on avait jusqu'ici accoutumé de travailler.

ED. CHAVANNES.

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRES NOUVEAUX.

Nous avons reçu de Bangkok les textes siamois suivants dont l'explication est donnée ainsi en anglais:

1°. A Sermon preached by H. R. H. Prince Vajiranana at the re-dedication of Wat Arun (Wat Cheng) an old temple on the west side of the river on February 19th 1910.

A new Uposatha building had been erected in the reign of the King's grandfather Phra Buddha Löt La 1809—1824, and repairs were made in the reign of Phra Nang Klao 1824—1851, and of Phra Chom Klao 1851—1868. On the completion of an age equal to his grandfather, the King ordered repairs to the "Prang" to be executed and a dedication service took place on its completion.

2°. A sermon preached by Somdet Phra Buddhaghosacariya at the re-dedication of Wat Arun. February 20th, 1910.

3°. A Sermon preached by H. R. H. Prince Vajiranana at Wat Arun (Wat Cheng) an old temple on the west side of the river, at a service held on the completion of a reign of 40 years by H. M. King Chulalonkorn. November 12, 1909.

In memory of this event a new Uposatha and vihara had been built in the temple ground for those previously destroyed by fire.

4°. A translation in Siamese of the "Parittam" from Mss. preserved in the National Library (about A. D. 1820) with a preface by H. R. H. Prince Damrong Rajanubhab, Printed for Phraya Prasiddhi salkàr, Bangkok 128 (1909).

Les conférences suivantes faites à l'Ecole des Sciences Politiques viennent d'être réunies en un volume, publié chez Félix Alcan,

sous le titre de *Les Questions actuelles de Politique étrangère en Asie.* En tête est placée une Introduction de M. Paul DESCHANEL: l'*Asie dans la politique mondiale:* I. L'*Asie Ottomane* par M. Victor Bérard; II. *Les compétitions dans l'Asie centrale et les réactions indigènes*, par le Dr. Rouire; III. *La transformatisn de la Chine*, par M. Jean Rodes; IV. *La politique et les aspirations du Japon*, par M. Michel Revon; V. *La France et la situation politique en Extrême-Orient*, par M. Robert de Caix. Comme conclusion: *La politique française en Asie*, par M. Etienne.

Une nouvelle traduction du 孫子兵法 le «traité de l'art de la guerre de Souen tseu» vient d'être publiée par M. Lionel GILES chez Luzac & Co. L'ouvrage avait été traduit en français par le P. AMIOT dans les *Mémoires concernant les Chinois*, T. VII, et M. Giles fait une critique sévère de ce travail, et en anglais par le capitaine E. F. CALTHROP en 1908. (Cf. *T. P.*, Mai 1909, p. 235.)

M. Pierre DUCHESNE—FOURNET a fait un tirage à part de la conférence qu'il avait prononcée le 26 novembre 1909 au Conseil de l'Asie française sur son voyage *A travers la Chine;* cette brochure est ornée d'illustrations. M. D. F. a rapporté une armure, des vêtements et des ustensiles lolos.

Nous avons reçu le 38e tirage de la *List of Lighthouses, Light-Vessels, Buoys, and Beacons on the Coast and Rivers of China*, 1910. Au 1er déc. 1909, il y avait sur la côte de Chine 422 phares, feux, bouées, ete. Cette liste comprend 9 cartes en couleurs. [Cf. *T'oung pao*, Mai 1909, p. 239.]

Dr Adolphe SPRUYT, *Le Chinois, Régime, hygiène, mentalité;* petit in-8° de 61 p.; 1909. Extrait des «mémoires couronnés et autres mémoires» publiés par l'Académie royale de médecine de Belgique, tome XX, fascicule 7. — M. le Dr Spruyt a été pendant

plusieurs années attaché en qualité de médecin à la Compagnie qui a construit le chemin de fer de K'ai-fong fou à Ho-nan fou; il a vécu au milieu de la population du Ho-nan et a pu l'étudier de près; ses observations sur l'alimentation des Chinois du nord, sur leur vêtement, leurs mœurs et leur mentalité sont le résultat d'une expérience prolongée; il serait à souhaiter que cette précision et cette netteté se rencontrassent plus souvent dans les travaux que les médecins publient sur la Chine. Cette brochure se termine par une note sur la préparation de la sauce de fèves dite soya.

Dr phil. Erich Haenisch, *Viertausend Deutsch-Chinesische Sprachmuster;* Hankow, Printed by Wei hsin printing office, 1909, in-12° de 130 p. — Après avoir professé pendant cinq années la langue allemande à l'Ecole militaire de *Wou-tch'ang*, M. Haenisch a publié ce petit volume pour fournir à ses élèves chinois un ample choix de phrases usuelles en allemand; il a joint au texte chinois la transcription en lettres romaines, de telle sorte que son manuel pourra servir aussi aux Européens voulant étudier la langue chinoise parlée.

S. Kanazawa, *The common origin of the Japanese and Korean languages;* in-12° de 41 p.; Sanseido, 1 Urajimbocho Kanda, Tokyo, 1910. Le Coréen appartient à la même famille linguistique que le Japonais. M. Kanazawa croit qu'autrefois la ressemblance entre les deux langues devait être plus grande qui aujourd'hui; mais, actuellement encore, la parenté est évidente et c'est ce que montre l'auteur par une série de remarques sur la phonétique, la morphologie et la grammaire.

A. Vissière, *Stèles de la chambre funéraire du Seyyid Edjell et ses temples commémoratifs à Yun-nan fou* (Revue du monde musulman, 1910, p. 313—356). — Traduction d'une inscription de 1709 érigée auprès de la tombe de *Sai-tien-tch'e*, au Sud-Est de la ville

de *Yun-nan fou*. Il résulte de cette étude que la tombe de *Yun-nan fou* doit être considérée comme la vraie sépulture de *Sai-tien-tch'e* (cf. *T'oung pao*, 1908, p. 269).

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême Orient. — [Cf. *T'oung Pao*, Vol. XI, Mars 1910, pp. 159/160]. Tome IX, n° 4, Octobre—Décembre 1909. — *Etudes indochinoises*. V. *La fin de la dynastie de Pagan*, par M. Ed. Huber. — *Monographie de la semi-voyelle labiale en annamite et en sino-annamite* (suite), par M. L. Cadière. — *Etude sur le drame lyrique japonais* (II), par M. Noel Peri. — *Relevé archéologique de la province de Tây-ninh (Cochinchine)*, par M. H. Parmentier. — *Notes sur le culte des arbres au Tonkin*, par M. Przyluski. — *La Justice dans l'ancien Annam* (suite), traduction et commentaire du Code des Lé, par M. R. Deloustal. — *Notes et Mélanges*. [N. Peri et H. Maspero. — *Le monastère de la Kouan-yin qui ne veut pas s'en aller*]. — *Bibliographie*. — *Chronique*. — *Correspondance*. — *Documents administratifs*.

Anthropos. — [Cf. *T'oung Pao*, Mars 1910, p. 160]. — Band V, Heft 1. — *Théorie et pratique de la piété filiale chez les Chinois*. Par le P. Jos. Hoogers, Mongolie orientale. — *Zur Kulturhistorischen Stellung der chinesischen Provinz Shansi*. Beobachtungen auf einer Reise von T'ai-yuan nach Hsi-an im Februar 1909. Von Prof. Dr. Berthold Laufer. Ch'eng-tu fu, Szechuan (19 April 1909).

— Band V, Heft 2—3. — *Das chinesische Schauspielwesen in Süd-Schantung*. Von P. A. Volpert, S. V. D., Tschui Süd-Schantung. — *Sur quelques faits religieux ou magiques observés pendant une épidémie de choléra en Annam*. Par L. Cadière, des Missions Etrangères de Paris, Quáng-Tri, Annam.

CORRESPONDANCE.

M. Jacques Bacot écrit à M. Henri Cordier la lettre suivante, datée de Tsekou, 15 Janvier 1910:

«Je vous envoie un calque de mon itinéraire. Vous verrez qu'il s'arrête à l'ouest au Kiai-Kiang ou Irawady supérieur dont la source est un glacier près duquel je suis passé.

Je vais me mettre en route dans cinq jours pour Tali et Yunnan Sen. Je ferai un détour pour aller à Bedji la ville sainte des Mossos qui se trouve sur la boucle du Yangtze. J'ignorais son existence, ou plutôt je la croyais une fiction comme tant d'autres choses. Le moukara de Yetché m'a envoyé son «tumbo» qui m'a expliqué à peu près son écriture. Il y a cent et quelques caractères mossos ayant un sens déterminé et qui se combinent entre eux pour exprimer les autres choses. Il m'a traduit quelques livres d'histoire mais elle ne sort pas du merveilleux. Je n'en ai retiré aucun fait précis.

Pendant ce mois-ci j'ai surtout étudié la cursive libétaine avec un lama qui, étant infirme, a consacré son existence à l'étude et est moins ignoraut que ses collègues.

J'ai montré à mon tumbo la reproduction du manuscrit de Li-kiang dans votre étude sur les Mossos. Il pouvait lire quelques caractères et dit qu'il y a plusieurs écritures comme plusieurs dialectes mossos.

Bedji est entièrement mosso, mais dépond de Tchong tien. Il n'y a pas de temple, mais un lac sacré et une caverne où demeure leur dieu Tumbashéra. Bedji est le Lhassa des Mossos et la pépinière des tumbos. Puissé-je y trouver quelque chose!»

M. Jacques Bacot adresse une nouvelle lettre à M. Henri Cordier; elle est datée de Li kiang, 21 février 1910. [Cf. *T'oung pao*, Mars 1910, p. 162.]

«Je suis allé à Bedji, le soi-disant Lhassa des Mossos, et j'ai été déçu; ce n'est que l'agglomération de six gros villages sur un petit plateau, à quatre jours au N. O. de Li-kiang. C'est un centre purement mosso dont les curiosités sont un considérable dépôt calcaire en forme de cascade dont j'ignore le nom généalogique et une petite grotte où naquit le dieu Tumbashera des Mossos

lors de sa première incarnation sur la terre. Par contre, j'ai été dédommagé à Li-kiang. J'ai retrouvé le tumbo qui m'avait donné les manuscrits il y a deux ans. Il m'a traduit l'histoire de l'avènement du premier roi de Li-kiang, et le descendant actuel de ces rois m'a remis la généalogie et l'histoire de ses quarante huit ancêtres. Il n'a que deux exemplaires de ce livre, tous deux manuscrits. Un grand qu'il m'a montré, de 50c sur 40 environ, avec 48 grandes planches représentant chaque roi de Li-kiang. Ces dessins coloriés et fort anciens sont d'une grande finesse. Il a une petite copie du texte seulement qu'il m'a donnée. Je n'ai pas pu vérifier si la copie était exacte, mais la famille du petit livre est moŭ et pas mong, nom patronymique des rois de Li-kiang, ce qui me fait redouter une contrefaçon. Le tumbo m'a donné l'explication des caractères genre lolos avec leurs correspondants indéographiques. Cette écriture, dit-il, leur est venue de l'Inde. Elle doit comporter plusieurs variétés. — Les fêtes du jour de l'an ne sont pas finies et on m'offre plus facilement la danse du dragon et la danse des nuages que des renseignements sur les Mossos».

CHRONIQUE.

CHINE.

A la suite de la réunion des assemblées provinciales 諮議局, un grand mouvement d'opinion n'est manifesté en Chine pour réclamer à bref délai la convocation de l'assemblée nationale 國會 qui n'était prévue que pour l'année 1916. Des délégués ont été envoyés à Péking à la fin de l'année dernière pour adresser au gouvernement central une demande dans ce sens; d'après les dernières nouvelles, ils auraient obtenu gain de cause; certains faits semblent prouver que la situation était devenue extrêmement tendue et que les esprits étaient surexcités; c'est ainsi que, dans la province de Hou-nan, au moment où allaient partir pour Péking les délégués chargés d'exprimer au régent les vœus de la nation, un patriote exalté se coupa un doigt et, avec son sang, écrivit huit mots ayant ce sens: «Je demande qu'on institue une assemblée nationale; je me coupe un doigt pour donner ce cadeau de départ (aux délégués)» 請開國會斷指送行. La feuille de papier sur laquelle avaient été tracées ces deux phrases a été reproduite en facsimile et imprimée à l'encre rouge pour mieux donner l'illusion de la réalité; on l'a répandue à profusion dans le public; nous en donnons ci-contre une image réduite; à côté des huit mots sanglants, on a placé une notice ainsi conçue: «*Siu Meou-cheng* 徐懋生, dont le nom personnel est *T'o-li* 特立, originaire de *Chan-houa* 善化 (cité préfectorale de *Tch'ang-cha*, province de *Hou-nan*), le vingt-sixième jour du dixième mois (8 Décembre 1909), à neuf heures, se trouvant dans l'Ecole Industrielle du *Hou-nan*, s'est coupé un doigt, et, avec son sang qui s'égouttait, a tracé ces huit mots pour un faire un cadeau de départ aux délégués chargés d'exprimer les voeux (de la nation)». — On trouverait dans l'histoire Chinoise plus d'un cas analogue et le document que nous publions ici nous atteste la survivance jusqu'à nos jours d'une très ancienne façon de donner plus de poids à une réclamation par le sacrifice partiel ou total de la personne du protestataire.

Nous avons reçu de Mr. C. Blanchet l'intéressante note que voici au sujet d'une nouvelle édition du Tripiṭaka chinois:

Une nouvelle édition du Tripiṭaka chinois.

Le journal Che-pao 時報 (quotidien de Chang-hai dont le titre anglais est « Eastern Times » publiait le 16 novembre dernier sous la rubrique 平等閣筆記 (c.-à.-d. Note de la maison d'édition « p'ing-teng-ko ») un article sommaire annonçant l'entreprise prochaine d'une édition critique du Tripiṭaka.

Cette édition nouvelle utiliserait les diverses éditions anciennes recherchées activement depuis un an par le Vénérable Tsong-yang 宗仰上人 et surtout le 梵本龍藏 (littt. Tripiṭaka au dragon en édition hindoue) qui se trouve au palais impérial.

Les pieux éditeurs sont sur le point d'achever leur œuvre et ont obtenu le concours financier du supérieur du 頻伽精舍. (Peut-être faut-il lire 迦陵頻伽精舍. «(Kala)viṅka vihāra» qui est sans doute le nom d'un monastère).

Ils se proposent d'imiter le procédé de réduction des caractères (縮印) du Tripiṭaka japonais en faisant les pages et les caractères plus gros.

Ce court article est très intéressant d'abord parce qu'il nous apprend l'existence du « Fan-pen-long-tsang», mais aussi par ses réflexions sur le bouddhisme: «La ruine de l'Inde n'est pas due au bouddhisme mais au brahmanisme; l'essor du Japon n'est pas dû au shintoïsme mais au bouddhisme» et, un peu plus loin: «Déjà plus de cent mille américains croient et pratiquent le bouddhisme». «Le signe est déjà manifeste que la doctrine bouddhique va se répandre sur tout le globe».

Mais cette note n'était que le prélude d'une série d'articles très nourris qui ont paru successivement dans les nos du 12, du 13, du 14 et du 15 Décembre du même journal sous le titre: «Pourquoi le (Kala)viṅka vihāra fait une édition critique du Tripiṭaka» et sous la signature du religieux Tsong-yang.

Le fait est en lui-même digne d'être noté qu'un moine bouddhique chinois plaide la cause bouddhique dans les colonnes d'un grand quotidien de Changhaï, et cela dans un style très éloquent et avec des audaces de polémiste surprenantes en Chine. Je ne résiste pas au plaisir de citer deux phrases qu'un journal de Pékin n'aurait certainement pas osé imprimer: 高識之錫既振周孔之席幾奪: « Lorsque (Ngan Che) kao et (Tche) Tch'en secouèrent leur bâton de moine, le duc de Tcheou et Confucius furent bien près de perdre leur place! ».

Nous n'analyserons pas les deux premiers articles qui font un historique succinct de la propagation du bouddhisme en Chine et de ses vicissitudes.

Le troisième chapitre énumère les catalogues successifs du Canon sous les diverses dynasties.

Trois des ouvrages mentionnés ne se trouvent pas dans Nanjio:

1e. Le 唐之東京大敬愛寺一切經論目 ou Catalogue raisonné des divers ouvrages canoniques du temple ta-king-ngaí de la capitale de l'Est des T'ang.

Il a été composé par le moine Tsing-t'ai 釋靜泰 sous les T'ang; sa division en Sūtra piṭaka, Vinaya piṭaka, Çāstra piṭaka correspond dans les grandes lignes au catalogue des Souei; il y ajoute la section du 雜藏 ou Samyukta piṭaka.

2e. Le 貞元釋教錄 ou Catalogue bouddhique de la période tcheng-yuan (785—804).

Composé sous les T'ang par le çramaṇa Yuan-tchao 圓照; cet ouvrage traite avec détails de l'histoire constitutive du canon (入藏之歷史).

3e. Le 貞元新定釋教目錄, aussi de «Yuan-tchao».

L'article continue par un exposé sommaire des vicissitudes du Canon avant et après l'invention de l'imprimerie sur planches. Il ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà (Cf. B. E. F. E. O. II, 4, 341 sq.). Ce qui nous intéresse davantage, ce sont les détails qui nous sont donnés sur la nouvelle édition critique entreprise par le (Kala)viṅka-vihāra; aussi je crois bon de les reproduire presqu' «in extenso».

En faisant aujourd'hui notre édition critique, nous nous proposons d'utiliser les éditions du 弘教書院 Kôkyô-shoin de ce pays (le Japon) en y faisant des additions ou des suppressions.

Nous y joindrons les 1127 k'iuan du Tripiṭaka au Dragon (c. à. d. impérial) de la dynastie actuelle qui sont entrés (dans le Canon) la 2ème année K'ien-long (1737).

En outre nous procéderons à de nouvelles recherches des textes égarés pour obtenir quelque chose de complet et de satisfaisant.

Cinq raisons motivent notre entreprise.

I. Le Tripiṭaka au Dragon 龍藏 provient des dynasties précédentes (因於前代); il est encore constitué de «ts'ö» 筴 hindous 梵 repliés sur eux mêmes (c. à d. de feuillets oblongs pliés en accordéon); les rouleaux sont longs et s'abîment facilement; ils ne se prêtent pas commodément à la collation des textes. De plus les formalités pour demander en haut lieu à le consulter font perdre beaucoup de temps.

C'est la première raison.

II. L'édition imprimée par le «Kôkyô shoin» comprend l'ample collection des Tripiṭaka des Song, des Yuan, des Ming et de Corée. Le tripiṭaka de Corée se compose en grande partie de textes transportés là-bas à l'époque des T'ang. Son antiquité le rend déjà très précieux. Mais il y a plus: pour trancher les doutes, discuter les divergences et fixer le choix dans le sens de l'acceptation

on du rejet (de telle on telle version) il a été fait un catalogue critique, le 校正別錄. (Ce catalogue est l'œuvre d'un çramaṇa Coréen 守其密; il a été fait par ordre impérial).

Aussi est-ce un motif de plus pour ne pas le rejeter.

C'est notre deuxième raison.

III. Si la doctrine mystérieuse 密宗 (Tantra) a cessé de se transmettre, la cause en est dans l'interdiction manifeste 明禁 dont elle a été frappée. La perte des textes dans ce pays-ci fut à la longue comme un voile obscurcissant le soleil alors que là-bas (au Japon) les matériaux s'accrurent au contraire d'une façon continue. Depuis les T'ang jusqu'à nos jours ils se les transmirent sans interruption; les pousses et les racines (蘖本) qu'ils ont recueillies conservent assez bien les règles de la doctrine. Les choisir et les rapporter élargira quelque peu le champ de la critique.

C'est notre troisième raison.

IV. L'ordre de classement adopté par le « Kôkyô shoin » suit tout à fait le « Yue-tsang-tche-tsin » « 閱藏知津 ».

De plus, ce fut l'admirable école de Tse-po-tsouen 紫栢尊者義巧法門 qui abandonna les «ts'ö» hindous pour les fascicules de format carré (方册). Cf. 大明重刊三藏聖教目錄.

En nous conformant à cette règle, la disposition des articles sera plus convenable et l'étude plus commode.

C'est notre quatrième raison.

V. Parmi les Tripiṭaka des Ming qu'ils ont conservés, les Japonais ont l'édition imprimée par le Maître de la méditation Mi-tsang (密藏禪師); on la tient pour précieuse. Grâce aux maîtres Tse-po 紫栢 et K'an-yeou 憨由 qui en firent une étude critique, ses notes critiques 甄錄 et ses commentaires explicatifs 推解 sont tout-à-fait dignes de foi. Elle constitue vraiment un «joyau de la loi» (法寶).

C'est notre cinquième raison.

L'article se termine par un appel éloquent aux lettres éclairés du l'Empire qui voudraient bien contribuer pour leur part à ce grand œuvre en fournissant les textes qu'ils peuvent posséder; le style en est trop littéraire pour se prêter à une traduction; il est intéressant de remarquer que la tendance n'en est pas seulement bouddhique mais patriotique. «Le Tripiṭaka — y est-il dit — est un précieux joyau de tout l'Empire».

Nous devons attendre des renseignements nouveaux pour nous prononcer définitivement sur le « Fan-pen-long-tsang » Le mot « fan » 梵 pourrait nous leurrer de l'espoir de voir apparaître un original sanscrit; mais, pour ma part, je crois que, s'il en était ainsi, le Vénérable Tsong-yang n'aurait pas omis de le dire expressément.

Remarquons d'ailleurs que la date à laquelle le Fan-pen-long-tsong est

entré dans le Canon, à savoir la 2e année de K'ien-long (1737), est importante. En effet M. Maître dans le B. E. F. E. O., II, 4 page 350 mentionne le catalogue 大清重刻龍藏彙記 portant la date de 1738. Le « long-tsang » auquel se rapporte ce catalogue pourrait bien n'être autre chose que le «long-tsang-fan-pen» qui nous occupe.

Quoi qu'il en soit, la science européenne se réjouira de voir que cette recrudescence des travaux d'érudition déjà signalée comme caractéristique des temps nouveaux en Chine s'étend jusqu'aux études bouddhiques grâce à l'initiative de moines aussi lettrés que pieux. C. Blanchet.

FRANCE.

Dans sa séance du Vendredi 15 avril 1910, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le Prix Stanislas Julien (1500 francs) en le partageant par parties égales entre MM. 1° Paul Vial, missionnaire apostolique au Yun-nan, pour son *Dictionnaire français-lolo;* 2° Stanislas Milliot, pour son *Dictionnaire des formes cursives des caractères chinois;* 3° Esquirol et Williate, de la Société des Missions étrangères, pour leur *Dictionnaire dioi-français.*

Erratum.

T'oung pao, Mars 1910, page 148, ligne 5, au lieu de «*Lu Ta-leang*», lisez «*Lu Ta-fang*».

Ibid., page 151, ligne 13, au lieu de «de droite à gauche», lisez «de gauche à droite».

LE ROYAUME DE CHAMPA

PAR

GEORGES MASPERO,

Administrateur des Services Civils de l'Indochine, Correspondant-Délégué de l'Ecole Française d'Extrême Orient.

(Suite). [1])

CHAPITRE II.

Les Origines.

La Légende — Premières relations avec la Chine — Çrī Māra et la formation territoriale — La Ière Dynastie: 192—336 — Le Lin-Yi — La IIe Dynastie: 336—420 — Bhadravarman I et le sanctuaire du Cirque de Mī-So'n.

Les inscriptions [2]) font allusion à des traditions fabuleuses où les Rois affirmaient l'antiquité de leur race. Ces traditions sont doubles: l'une semble appartenir au Pays du «Clan de l'Aréquier», l'autre à celui du «Clan du Cocotier».

La première parle d'un «Roi fortuné nommé Vicitrasagara» ou plus simplement «Vicitra» [3]) qui, en l'an 5,911 de l'âge Dvāpara [4]), «exempt des souillures de l'âge Kali [5]), érigea sur le sol, dans le «pays de Kauṭhāra, le mukhaliṅga de Çrī Çambhu [6])». Ce nom

---

1) Voir *T'oung Pao*, Mars 1910, pp. 125—136. Mai 1910, pp. 165—220.

2) Je néglige, et pour cause, la tradition apocryphe des Chams Banis (musulmans) qui font de Po Ovlah ou Uvlah (Allah lui-même) le premier de leurs rois. Cf. Aymonier *Traduction de la Chronique Royale* (Excursions et Reconnaissances, XIV, n° 31, p. 87) et *Légendes Historiques des Chames* (ibid. XIV n°. 32); Durand, *Notes sur les Chams. La Chronique de Po-Nagar* VII 340—41. Sur les Chams Banis cf. Cabaton, *Nouvelles Recherches sur les Chams.* Paris, Leroux, 1901, 3 sqq. Durand. *Les Chams Banis* III 54—62.

3) «Po-Nagar de Nha-Trang, Khanh-Hoà, 38 Ai et iv B 5—11». C. II 252.

4) Ibid Bi.

5) Ibid B 5—11.

6) Ibid Ai. Une inscription chame de Jaya Indravarman (Po-Nagar de Nha-Trang, Khanh-Hoà, 28, Linteau *ch* 1065ç = 1173 A.D., Bergaigne 80, Aymonier 36) donne une date encore plus fabuleuse: «Au temps jadis, dit-elle, ce roi Vicitrasagara donna le liṅga «Kauṭhāra depuis 1.780.500». Sur ces dates, Cf. Bergaigne 81, 10 et C II 244—45.

rappelle celui de Sagara, Roi d'Ayôdhya, du Rāmāyaṇa; il n'est sans doute qu'une transposition locale des traditions venues de l'Inde et n'a par conséquent aucune valeur historique.

La seconde est beaucoup plus confuse et plus mythique. Un certain Bhṛgu aurait été envoyé sur terre par Iça pour y ériger le liṅga de Çrī Çaṃbhubhadreçvara[1]). Puis, Çaṃbhu «avec un sourire «des yeux et du visage, envoya Uroja à son tour: «Tu es fortuné, «Uroja, rayonnant de gloire, un réceptacle de prospérité, poussière «des pieds du Guru Çaṃbhubhadreçvara. Va sur la terre et prends «la royauté». Celui-ci prit le pouvoir royal et en jouit. Et ce «liṅga, qui est ton œuvre, Iça, fut érigé en ce monde et porté «sur la tête de tous les rois. Uroja lui-même annonça ici sa gloire «en disant: Que ce liṅga, le premier de l'univers, soit un bienfait «pour les hommes, lui qui brille sur les trois mondes!»[2]) C'est donc d'Uroja, né «de la descendance de Parameçvara»[3]) que se réclament tous ceux qui «depuis la règne d'Uroja, ont occupé le «trône de Campāpura»[4]). Il convient de remarquer que ce sont surtout les usurpateurs, Indravarman II[5]), Indravarman III[6]) et Jaya Harivarman[7]) qui, ne pouvant légitimer leur accession au trône par une descendance directe et réelle des rois précédents, se targuent de leur filiation lointaine avec Uroja, le premier des rois Chams. Mais le nom même, Uroja: «sein», et le synonyme «Uraḥprabhū», sous lequel il est désigné une fois[8]), montre assez l'allure mythique de cette tradition et son absence de valeur historique.

---

1) Đông Du'o'ng, Quang Nam, 66. Stèle Ai iv xii *Skt* 797ç = 875 A.D. Finot IV 84.

2) Ibid. Axxi.

3) Ibid. Axviii.

4) Ibid Axvii.

5) Ibid Axviii ss.

6) *Mĩ-So'n* Mon^t B^1 83. Pilier ext. nord. A. *ch.* 1062ç = 1140 A.D. Finot 952xviii.

7) *Mĩ-So'n* Mon$_t$ G$_e$ 100 Stèle Aiv *Skt.* 1079 = 1157 A.D. Finot 955xx et *Mĩ-So'n* Mon^t B$_1$ 84. Pilier ext. sud. *ch.* Finot IV 966xxii.

8) Đông Du'o'ng 66 Axii.

Les actes attribués d'ailleurs à Bhṛgu et Uroja: l'érection du Çrī Çaṃbhubhadreçvara et sa réédification, sont le fait de deux rois parfaitement connus: Bhadravarman I qui l'érigea et Çaṃbhuvarman qui le réédifia après sa destruction sous le règne de Rudravarman I [1]); et il est possible d'attribuer également à Çrī Māra la fondation dont la tradition donne tout l'honneur à Vicitra Sagara. [2])

Çrī Māra est précisément le premier Roi historique dont nous possédions le nom. Son fils ou petit-fils, un de ses descendants en tous cas, qui se réclame de la race royale de Çrī Māra nous a laissé une inscription constituant, jusqu'ici, le plus ancien monument épigraphique du Champa et même de l'Indochine [3]). Elle n'est pas datée; mais des raisons paléographiques à peu près indiscutables [4]) permettent de l'attribuer

---

1) Cf. infra p. 347 sqq. et Finot IV 98.

2) Cf. infra p. 331—332.

3) Vo-Can, Khanh Hoà 40. Bloc de granit ruiné A$^{9-11}$ *Skt.* C. II. XX 191. «Le «nom (du donateur de l'inscription) est difficile à déterminer exactement. Peut-être même «ne se trouvait-il pas dans cette partie de l'inscription, bien qu'on y rencontre deux noms «propres précédés de la particule honorifique Çrī. Le premier, Çrī Māra, paraît être celui «de l'ancêtre de la race royale, rājakula, à laquelle appartenait l'auteur de l'inscription, «et le second, qui commence également par Çrī Māra, mais qui peut comprendre une autre «partie dont la lecture est incertaine (lona-lavana? p. 197 n. 1), n'est peut-être encore «que le nom de son père: du moins le premier mot lisible ensuite est-il le mot *kulanan-«dana* «fils» construit à l'instrumental et désignant le donateur». Ibid 191—92.

4) «L'écriture de notre monument (Vo-Can) dépasse en archaïsme, non pas ce qu'il «était scientifiquement permis d'attendre, mais ce qu'on pouvait moralement espérer. Com-«parable, en effet, à beaucoup d'égards, à celle de la célèbre inscription de Rudradāman «à Girnar, datée de l'an 72 d'une ère qui paraît être l'ère çaka, ou de l'inscription con-«temporaine de Sātakarṇi Vāsishṭhīputra à Kanheri, elle représente, dans le développement «des alphabets de l'Inde méridionale, une période qui semble ne pouvoir être en aucun «cas postérieure au IIIe siècle de notre ère. C. II 192. A en juger par l'écriture (cette «inscription) doit remonter au moins au IIIe siècle de notre ère. Le nom même du roi «est un autre indice d'antiquité. En effet, l'inscription la plus ancienne après celle-là, «toujours d'après l'écriture [c'est à dire Cho'-dinh, Phú-yên, 41. Sur roc. *Skt.* CII. 199xxi] «que j'attribue au Ve siècle, porte déjà un nom de roi terminé en *varman*, comme tous «les noms de rois postérieurs, et comme ceux des rois du Cambodge et des îles de la Sonde: «c'est justement l'époque où ce genre de noms est aussi très usité dans l'Inde du Sud» Bergaigne 31.

au IIIe siècle de l'ère chrétienne et peut-être même au IIe. [1])

Ce Çrī Māra, l'ancêtre dont on se réclame, le fondateur de la dynastie, vivait fort probablement dans le courant ou vers la fin du IIe siècle. C'est précisément l'époque où les Chinois semblent placer, à l'extrême Sud de leur Empire, la constitution d'un nouveau royaume.

Au lendemain de la conquête du Nan Yuê [2]), l'an 3 [3]) avant J. C., Wou Ti [4]), des Han, partageait son territoire en neuf commanderies dont la plus méridionale était celle de Je-Nan. [5]) C'était

---

1) «Ce serait, dit BERGAIGNE, l'une des plus anciennes qu'on connaisse en langue «sanscrite» C II 195 et très probablement la plus ancienne «qui ait été relevée jusqu'ici «non seulemen' dans l'ancien Royaume de Campa, mais dans l'Indochine entière, y compris «le Cambodge» ibid 192.

2) Nan Yuê, *an* Nam Viêt 南粵 ou 越. Royaume constitué en 208 av. J. C. (troisième année de Eul-che 二世, dernier Empereur Ts'in) par le général Chinois Tchao T'o, *an* Triệu đa 趙佗, avec les trois commanderies de Nan Hai, *an* Nam Hải, 南海 Kouei Lin, *an* Quế lâm 桂林 et Siang, *an* Tu'o'ng 象 dont Che Hoang 始皇 des Ts'in 夫 avait effectué la conquête en 214 av. J. C. Sur ce royaume, cf. *Ts'ien Han Chou* XCV 23*b* à 24*b*. *Vsl.* I 2*a* à 4*a*. An. 首 I 5*a* I 6*a*. II 9*b* 10*b*. III 6*a* 7*b* à 9*a*. IV 5*a* à 6*a*. V 11*a* VI 9*b* à 10*b*, XIV 7*a*. *Tt* ng I 8*b* à 18*a*. *Cm* tb I 10*a* à II 2*b*. *Sainson* 36, 74, 128, 163, 170 à 176, 200 à 204, 256, 304 à 306, 490. *Des Michels* 12 à 43. Et les biographies de Tchao T'o: *Che Ki* CXIII 1*a* à 2*b*; Lou Kia *an*. Lũ Gia: *Che Ki* XCVII. An. XI 1*a* à 1*b*. *Sainson* 410—412 14*ab*; et la notice sur le Tong-Yuê *an* Tông Viêt: *Che Ki* CXIV 2*b*—3*a*.

3) Sixième année Yuan Ting 元鼎.

4) Prince Tch'e 徹 Empereur Hiao Wou 孝武 des Han 漢, 140 à 87 av. J. C. Succéda à l'Empereur King, son père.

5) Je Nan Kiun, *an* Nhiet Nam Quân 日南郡, la Commanderie de Je-Nan. «Elle est, dit le *Ts'ien Han Chou* XXVIII 下 36*b*, située au sud du soleil, ce qui explique «qu'on y ouvre les portes au Nord, dans la direction du soleil». L'Empereur Che Hoang se vantait déjà que son empire «s'étendait, au Sud, jusqu'au pays où les portes sont tournées vers le Nord»; et le commentaire ajoute: «On y perce les portes du côté du Nord «afin de les tourner vers le soleil....» et plus loin: «au Sud du soleil, les portes sont «tournées vers le Nord, comme au Nord elles sont tournées vers le Sud». *Che Ki* VI 29*b* 30*a*. CHAVANNES *Mémoires Historiques* II 136 et n. 2 et 148. Elle était formée du territoire d'un ancien Royaume appelé Yue Tchang, *an*. Việt Thu'o'ng 越裳 dont, à vrai dire, nous ne connaissons guère que le nom [sur ce pays cf. *Heou Han Chou* CXVI 32*b*.

l'extrême limite des pays nominalement soumis à la domination chinoise; une région dangereuse et impénétrable dont les populations, au dire des Chinois, étaient si sauvages «qu'elles ne connais-«saient que la pêche et la chasse et ne savaient pas cultiver la «terre» [1]). Elles restaient insoumises et se soulevaient continuellement, envahissaient les centres où demeuraient les fonctionnaires chinois, razziaient, pillaient, tuaient, puis se retiraient devant les renforts et se réfugiaient dans leurs forêts impénétrables.

La plus méridionale des sous-préfectures de cette commanderie, Siang-lin, [2]) était peuplée d'habitants particulièrement turbulents. En 100 de Jésus Christ, au printemps, ils pénètrent, au nombre de plus de 2.000, dans les autres sous préfectures de la commanderie, razzient les villages, brûlent les fonctionnaires chinois et ne rebroussent chemin qu'à l'annonce de l'arrivée de troupes chargées de les repousser [3]). On comprend, dès lors, que les Chinois n'aient eu que de rares relations avec les peuples situés «en dehors des «frontières du Siang Lin de Je-Nan» et que les renseignements qu'ils nous ont fournis soient restés des plus vagues et des plus erronés.

Où était située d'ailleurs cette sous préfecture de Siang-lin?

Vsl I 1*a*. *An* 首 15*a* I 1*a*, 3*b*, 8*a*. V 14*b*. *Sk* ng *Tt* ng I 1*a* 6*a*. *Cm* tb I 3*a* 4*b* 5*b* 6*ab* 20*a*. *Sainson* 35-36-50-61-85-269. *Des Michels* 3-6-7-8-23. *Hv* I 1*a* 9*a* II 31*b* et sur une prétendue ambassade à l'Empereur de Chine en 1110 av. J. C. Pelliot *Fou Nan* III 249—51], et comptait, sous les Han, cinq sous préfectures dont la plus méridionale se sommait Siang lin, *an* Tu'o'ng lâm 象林. *Ts'ien Han Chou* XXVIII 下 36*b*. *Heou Han Chou* XXXIII 60*b*. *Chouei King Chou* XXXVI 9*b* 10*a*. *An* I 3*b*. *Cm* tb II 4*b* 27*b*. *Sainson* 61—62. *Des Michels* 49—50—81.

1) Biographie de Jen Yen *an* Nhậm diên 任延 dit Tch'ang Souen *an* Tru'ở'ng Tôn 長孫 qui fut T'ai Cheou *an*. Thái Thủ, Préfet du Cửu-Chón au commencement de la période Kien Wou 建武 25 à 56 A.D. *An* VII 1*a*. *Sainson* 316.

2) Siang-lin, *an* Tu'ở'ng-lâm 象林.

3) «En la douzième année yong yuan 永元, au printemps, à la quatrième lune». *Heou Han Chou* IV 22*a* CXVI 32*b*.

Nulle précision à cet égard: c'était probablement l'actuel Thù'a Thiên [1]), et la limite Sud du Je-Nan était alors la montagne d'Ái Vân [2]); mais c'était peut-être aussi le Quảng Nam d'aujourd'hui et la frontière chinoise arrivait en ce cas jusqu'au cap Bantam de nos cartes [3]). Quoi qu'il en soit, les armées chinoises ne l'avaient jamais dépassée, si même elles y étaient parvenues, et il est tout à fait impossible qu'en 43 de Jésus Christ, le maréchal Ma Yuan ait traversé le Champa du Nord au Sud et établi à sa frontière méridionale des bornes de cuivre pour marquer les limites de l'Empire chinois. [4])

Quelle pouvait être, à cette époque, la population qui occupait la côte d'Annam au Sud du Je-Nan? C'était des Chams, fort probablement [5]), bien qu'aucun document ne permette de l'avancer

---

1) Thù'a Thiên Phủ 承天府 *Hv.* 1—2*a*.

2) A'i Vân So'n 隘雲山. On la franchit par le «Col des nuages» Hv. I 7*a*.

3) Cf. *Hai Kouo T'ou Tche* VI 1*b*; CHAVANNES *Religieux éminents* 108 note I et Hv 1—9*a* qui donne le Quảng Nam comme ayant fait partie de l'ancien Việt Thu'o'ng.

4) La Biographie de Ma Yuan 馬援 Heou Han Chou LIV 47*a* se borne à écrire au sujet de ces bornes de cuivre: «Le Kouang Tcheou Ki 廣州記 dit: «Ma «Yuan arrivé à Kiao Tche *an* Giao Chi, 交阯 éleva une colonne de cuivre pour «marquer la frontière des Han». Mais comme elle marque comme point extrême de sa marche en avant la sous-préfecture de Kiu Fong, *an* Cu'Phong 居風, on ne saurait placer cette région plus bas que le Thanh Hoà actuel. Le Ts'in Chou XV 67*b* et le T'ang Chou XLI 56*a* placent au contraire ces colonnes dans le Siang Lin, *an* Tu'ọ'ng Lâm, 象林 par conséquent dans le Thù'a Thiên ou le Quảng Nam. Le *Chouei King Chou* XXXVI 30*a* et 31*b* dit plus nettement que ces poteaux en cuivre ont été érigés «à la «limite Nord du Lin Y.... au Sud du Siang Lin». Mais le *Sin T'ang Chou*, dans une phrase peu claire, s'égare complètement et les établit au Sud du Champa. Le *Vsl* 1—5*a* reproduit la donnée du *Heou Han Chou*. Le *Tt* ng III 3*b* dit qu'elles furent élevées dans le Kin Tcheou, *an* Khâm Chau 欽州 (sous préfecture de la province de Kouang Tong, Préfecture de Lien Tcheou 廉州, limitrophe du Tonkin). Cf. également DEVERIA *Frontière Sino-Annamite* 2. Mais le *Cm*, après avoir reproduit exactement le texte de la Biographie de Ma-Yuan tb II 12*a*, reproduit, dans son commentaire sur «les Colonnes de Cuivre» *tb* 12*b* 13*a* l'erreur du Sin T'ang Chou et dit même que Ma Viên fit une expédition pour châtier le Lâm Ap. Les textes contemporains montrent qu'il n'en est rien et que la région la plus méridionale où elles puissent être situées est le Quảng Nam.

5) Cf. supra Ch. I.

d'une façon certaine. Mais quelle région occupaient-ils exactement? dans quelle situation politique se trouvaient-ils? étaient-ils répartis en principautés rivales ou réunis sous l'autorité d'un seul roi? Il est fort difficile de répondre de ces questions.

Les Chams, nous l'avons vu, font remonter leurs dynasties royales aux époques fabuleuses; mais, à l'examen, on voit les actes qui leur sont attribués effectués en réalité par des rois dont le plus ancien n'a pas vécu antérieurement au deuxième siècle.

Les Annamites ne donnent pas beaucoup plus de renseignements: leurs annales et chroniques de cette époque ne sont que des compilations de textes chinois. Cependant ils ont connu des textes que nous avons perdus. C'est ainsi que, citant les «Commentaires «des anciennes Annales de Hồ-Tôn» [1]), ils donnent ce pays comme le Champa [2]), les Chams actuels comme les descendants de la nation des «Hồ Tôn Tình» qui était, affirment-ils, de race simiesque. Ils nous ont transmis à leur sujet la légende que voici: «Jadis il «y avait, en dehors des frontières de l'Annam et de l'Âu-lạc [3]), «un royaume appelé le royaume Diệu-nghiêm [4]). Le roi de ce «royaume était appelé le roi des Démons ou bien le roi Tràng-«Minh [5]) ou encore le roi Daçānana «Dix têtes» [6]). Au Nord de «son royaume se trouvait le pays de Hồ Tôn Tinh, où règnait le «roi Daçaratha [7]). Le prince héritier, fils du roi, s'appelait Chu'ng-

---

1) Hồ Tôn Cự'u Sư' 胡孫舊史 *Cm* tb 1—5*a*. Sur ce pays de Hồ Tôn 胡孫 ou Hồ Tôn Tính 狐孫精 cf. HUBER, *Etudes Indochinoises. La légende du Rāmāyaṇa en Annam* V 168.

2) *Tt* ng I 2*a*. *Cm* tb I 5*a*.

3) Âu-lạc 貙貉.

4) Diệu-nghiêm 妙嚴.

5) Tràng-Minh 長明.

6) Daçānana 十頭 «Dix Têtes».

7) Daçaratha «Dix Chars».

«Tu' [1]); il avait une femme, qui s'appelait la princesse Bạch-Tĩnh [2]). «Elle était d'une beauté éclatante et n'avait guère de pareille sur «la terre. Le roi des Démons la vit et s'éprit d'elle. Il envahit «avec une armée le royaume de Hồ Tôn Tĩnh, s'empara de la prin-«cesse et la ramena chez lui. Le prince Chu'ng-Tu', enflammé de «colère, se mit à la tête d'une armée de singes. Les singes se «frayèrent une route en comblant la mer avec des montagnes «arrachées; le royaume de Diệu-nghiêm fut conquis et le roi des «Démons tué. On ramena la princesse Bạch-Tĩnh dans son pays. «La nation des Hồ Tôn Tĩnh était d'une race simiesque et les Chams «actuels sont leurs descendants.» [3]) Le narrateur Annamite, ajoute M. Huber à qui nous devons cette traduction, «localise la légende «au Champa, et c'est une raison de croire qu'il ne faut pas cher-«cher son origine dans un des Daçarathajātaka du canon bouddhi-«que chinois, mais qu'elle est le lointain écho de ce qui a dû être «l'épopée nationale des Chams, aujourd'hui perdue [4])». C'est possible, mais il faudrait, avant de s'en servir, retrouver ces commentaires des Annales de Hồ Tôn pour avoir l'assurance qu'il s'agit bien du Champa. Les rédacteurs Annamites, semblent avoir accepté cette identification simplement en raison de concordances géographiques, mais il faut se rappeler que les Chinois, à cette époque, ne possédaient sur ces régions que des notions assez vagues: En disant les pays situés au Sud du Giao-Chỉ [5]), comme plus tard «les pays

1) Chu'ng-Tu' 徵姿.

2) Bạch-Tĩnh 白淨.

3) Huber ibid. V. 168.

4) L'auteur dit de cette légende, ibid.: „Elle est racontée en quelques lignes, sous le „titre de Le Roi des Démons", dans une collection de légendes historiques annamites, le „Linh nam trich quai. La dernière rédaction de cet ouvrage ne paraît guère remonter „au-delà de l'avant-dernier siècle, puisqu'il mentionne des événements qui se passèrent „sous la dynastie des Lê. Les copies en sont nombreuses, mais leur contenu n'est pas tou-„jours le même, des morceaux ayant été ajoutés dans celle-ci ou retranchés dans celle-là."

5) Pour les noms géographiques situés au Tonkin et en Annam, je donnerai toujours, dans le texte, la transcription en quôc ngữ'; en note, on trouvera la transcription chinoise.

«situés au Sud du Lin-Yi», ils n'entendent point seulement les pays limitrophes, mais bien tous ceux qui lui sont méridionaux, à quelle distance que ce soit. Donc, il ne faut pas attribuer à cette légende annamite plus de valeur qu'aux traditions chames, moins encore même jusqu'à plus ample renseignement.

Restent les textes chinois. Jusqu'au début du IIe siècle, ils paraissent considérer les «barbares du Siang Lin» comme les dernières peuplades connues. C'est en 137[1]) seulement qu'ils donnent, pour la première fois, un renseignement précis. En cette année, disent-ils «les K'iu-lien[2]), peuple barbare d'au delà des frontières de Siang «Lin du Je-Nan, au nombre d'un millier, attaquent la sous-préfecture «de Siang-Lin, brûlent toutes les citadelles et tuent le sous préfet[3])»; Fan Yen[4]), Gouverneur[5]) du Giao lève plus de dix mille soldats dans les deux commanderies de Giao Chi et Cu'u-Cho'n. Mais ceux-ci, et leurs officiers avec eux, peu soucieux de partir pour une expédition si lointaine, se révoltent, attaquent les chef-lieux des deux commanderies et c'est à grand peine qu'on vint à bout de cette rébellion. Les K'iu-lien, enhardis par l'impunité, étendent le champ de leurs exactions, défont Kia Tch'ang[6]) qui marchait à leur rencontre avec les forces des Tcheou et des Kiun, le poursuivent, et l'assiègent dans la ville même où il s'était réfugié. L'Empereur[7]) réunit alors

---

1) «En deuxième année Yong Ho» 永和 *Heou Han Chou* CXVI 32*b*.

2) K'iu lien, *an* Khu liên 區憐.

3) Tch'ang Li *an* Tru'ô'ng lại 長吏. Sur cette fonction, cf *Heou Han Chou* XXXVII 68*b*.

4) Fan Yen, *an* Phàn diên 樊演 fut nommé Gouverneur du Giao Chi dans la deuxième année Yong Ho. *Tchi* VII 1*b* 2*a*. *Sainson* 217.

5) Ts'eu Che *an* Thích Sử'. 刺史 «Il y en a, dit le *Heou Han Chou* XXXVII «68*a*, un par chacun des douze Tcheou 州 de l'extérieur».

6) Kia Tch'ang *an* Cổ Xu'o'ng. 賈昌 Che yu che *an* Thị ngư' Sử 侍御史 «Censeur assistant».

7) Prince Pao 保 Empereur Hiao Chouen 孝順, fils de l'Empereur Hiao Ngan 孝安; règna de 126 à 144.

son Conseil, et une expédition allait être décidée quand Li Kou[1]) fit observer qu'à lever dans l'Empire des soldats pour cette campagne il fallait s'attendre à de nouvelles révoltes; une telle expédition dit-il, en pays aussi éloigné, «de climat humide, de nature marécageuse et par conséquent riche en miasmes et épidémies» coûtera cher en hommes, bêtes, subsides, et ravitaillement. «L'envoi d'un «général ne serait d'aucune utilité, conclut-il. Ceux qui peuvent «rendre de bons services, ce sont les gouverneurs des Tcheou et «des Kiun; seulement il faut choisir, pour remplir ces fonctions «de Gouverneur et de Préfet, des hommes doués de bravoure, «d'humanité, de bienveillance, capables de commander à des soldats, «et les diriger tous sur le Giao Chi. Actuellement les troupes de «Je-Nan n'ont pas même une réserve de grain. Puisqu'elles ne «sont pas en nombre pour tenir la campagne et que d'ailleurs elles «n'en seraient pas capables, que l'on fasse émigrer les petits fonc«tionnaires et le peuple vers le Nord, et qu'ils cherchent un refuge «dans le Giao-Chi[2]. Quand tout sera rentré dans le calme, on «enjoindra aux Barbares de s'arranger entre eux pour nous livrer «à leur tour de l'or et des étoffes de soie, apportant ainsi leur «contribution qui nous aidera à rentrer dans nos dépenses. S'il y «avait parmi ces insurgés des hommes capables de prendre de «l'autorité sur les autres, l'Empereur permettrait qu'on les nomme «par faveur Hâu et Liêt thô. A cet effet l'on réunirait les Gouver«neurs des Tcheou». Ce discours est typique, car il résume fort bien la politique qu'observa généralement la Chine à l'égard de ses lointains vassaux: elle préféra nettement la voie diplomatique à la conquête guerrière, se contentant du tribut et des marques extérieures de soumission. Au Champa, les empereurs qui ont oublié

---

2) Li Kou *an* Ly Cô 李固; Ministre de Chouen Ti. Cf. sa Biographie *Heou Han Chou* XCIII 39*a* à 42*a*; également: *An* V 9*a* 10*b*. *Cm* tb II 21*ab*. *Sainson* 252—55. *Des Michels* 72—73.

cette sagesse n'ont que rarement réussi; l'insucces dès armées de Koubilai en est un frappant exemple.

L'avis de Li Kou fut écouté; l'Empereur nomma Tchang K'iao Gouverneur du Giao Chi et Tchou Leang, Préfet du Cu'u-Cho'n [1]). Les K'iu-lien occupaient alors cette commanderie et les habitants s'étaient soumis à eux; «Tchou Leang y arrive, pénètre au milieu «des brigands, monté sur un char sans escorte, et trouve le moyen «de ramener les rebelles tant par l'autorité que par la confiance. «Plusieurs dizaines de mille hommes se soumirent». En d'autres termes, il traita avec les K'iu-lien et obtint qu'ils évacuassent le territoire, nous ne savons d'ailleurs dans quelles conditions, 138.

Il n'est pas, en tout ceci, question du Lin-Yi, c'est à dire du Champa; ce qui porte à supposer que ce royaume n'était pas encore constitué et que les Chams, à cette époque, étaient divisés en principautés ou chefferies dont la plus septentrionale s'appelait peut-être K'iu-lien. Cette hypothèse est confirmée d'ailleurs par ce que nous disent les textes Chinois, qui placent la création du Royaume de Champa, de Lin-Yi comme ils disent, à la période Tch'ou P'ing de la fin de la dynastie des Han, c'est à dire à peu près en l'année 192 [2]). A cette époque, précisent-ils, profitant des troubles où agonisait cette dynastie [3]), le fils d'un Kong ts'ao [4]) de la sous-préfecture du Siang Lin dont le nom de famille était Kiu

---

1) «En troisième année Yong Ho, au sixième mois» Tchang k'iao, *an* Tru'o'ng Kiêù 張喬; Tchou leang, *an* Chúc lu'o'ng 祝良. *Heou Han Chou* VI 29*a*. CXVI 33*a*. *Vsl.* I 5*a*. *An* V 9*a* 10*b*. VII 2*a*. *Sk Tt* ng III 4*b* 6*a*. *Cm* tb II 19*b*, 21*b* *Sainson* 252—317. *Des Michels* 70—73.

2) Tch'ou p'ing 初平; 190 à 193, premier nien hao de l'Empereur Hien, 獻 le dernier des Han, 190 à 220. *Chouei king chou* XXXVI 24*b*. Le *Tsin Chou* XCVII 14*b* dit seulement «à la fin des Han».

3) Cf. *Leang-Chou* LIV 53*a*. *Chonei King Chou* XXXVI 34*b*.

4) Kong Ts'ao *an* Công Tào 功曹.

et le nom personnel Lien [1]), tua le Ling [2]) et se proclama Roi [3]). Il n'est pas dit le nom du Royaume qu'il fonde ainsi, mais comme tous les textes représentent les rois du Lin-Y comme ses successeurs, il n'est pas douteux que ce soit le Lin-Y, c'est à dire le Champa, ou pour parler exactement l'ancien Champa. Dès lors il semble permis d'avancer que la fondation du Royaume de Champa eut lieu vers l'année 192 A.D.

Or, nous l'avons vu, «on peut considérer le IIIe siècle comme «date approximative» de la plus ancienne inscription du Champa, «et il est possible même qu'elle remonte jusqu'au IIe siècle [4])». D'autre part le Roi qui en est l'auteur se réclame de la race royale de «Çrī Māra [5])» qui est probablement le fondateur de la dynastie. Il ne semble donc point déraisonnable d'assimiler K'iu Lien à Çrī Māra et d'y voir un seul personnage qui fut le fondateur de la Royauté Chame.

Si cette identification est admise, nous savons, de source certaine, ce qu'étaient ces «barbares d'au delà des frontières de Siang-lin «du Je-Nan».

C'étaient des Chams, pénétrés depuis un siècle environ, de la

---

1) Kiu *an* Khu 區. Ce nom pour les Chinois désignait peut-être, d'une façon générique, les Chams. Lien, *an* Liên, 連 qu'il ne faut pas confondre avec le caractère 憐 lien, *an* lien qui entre en composition dans le nom des barbares qui, en 137, envahirent le Je-Nan. Le *Leang-Chou* LIV 53*a* écrit 達 Ta, *an* Đạt. Le *Chouei King tchou* XXXVI 24*b* écrit 逵 K'ouei, *an* Quì, et le commentaire prétend que c'est par erreur qu'on a écrit 達 mais comme d'autre part il dit donner ce caractère K'ouei d'après le Leang Chou qui donne Ta, je crois qu'il ne faut pas attacher grande importance à cette correction.

2) Ling *an* linh. 令 Cf. *Heou Han Chou* XXXVII 69*a*.

3) *Tsin Chou* XCVII 14*b*. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*. *Leang Chou* LIV 53*b*. *Souei Che* LXXXII 37*a* *Nan Che* LXXVIII 41*a*. *Wen Hien T'ong kao* XXIV 林邑 46*a*. *Chouei King Chou* XXXVI 24*b*, 25*a*. *Vsl.* I 5*a*. *An* VII 1*b* 2*a*. *Sk* ng. *Tt* ng. *Cm* tb III 20*b*. *Sainson* 317. *Des Michels* 114. Cf. également CHAVANNES *Religieux éminents* 107 n 2 et 203—204. PELLIOT IV 190—382—399.

4) Cf. supra p. 321.

5) Vo Can 40, A° 11.

civilisation Hindoue, de religion brahmanique et se servant d'une écriture de l'Inde du Sud; enfin ils étaient fort probablement répartis en principautés correspondant aux provinces qui seront plus tard Pāṇḍuraṅga, Vijaya, Kauṭhāra etc. L'une d'elles, celle qui devint plus tard Amarāvatī, était, si on place la frontière Méridionale de l'Empire Chinois au cap Bantam, sous la dépendance nominale des Han, qui en avaient fait la sous préfecture de Siang Lin du Je-Nan. C'est de là que partit le mouvement insurrectionnel dont sut profiter un nommé Lien pour se faire proclamer Roi. Il réunit la plupart de ces principautés sous sa domination, et, si nous admettons l'identité de Lien et Çrī Māra, son royaume s'étendit du col des Nuages, frontière septentrionale de l'ancienne sous-préfecture, jusqu'au Sud au moins du pays de Kauṭhāra c'est à dire l'actuelle province de Nha-Trang, où fut trouvée l'inscription de Vo-Can. Probablement même il avait étendu son sceptre sur Pāṇḍuraṅga, mais rien ne l'affirme d'une façon certaine [1]).

1ère dynastie 192—336. Çrī Māra 192—?

Son fils, à qui nous devons probablement l'inscription de Vo Can, continua cette œuvre d'unification; mais les princes, hier indépendants, n'acceptèrent point sans combat cette domination, et les luttes qu'ils soutinrent pour s'y dérober amenèrent des désordres dont les Chinois nous ont transmis l'écho [2]). L'inscription qu'il nous a laissée le montre faisant des donations à un sanctuaire que je

Fils de Çrī Māra.

---

1) Je donnerai pour chaque roi, sous la rubrique *Inventaire*, la liste des Inscriptions qui font mention de son nom ou font allusion à un épisode de son règne. Ces inscriptions seront divisées en trois catégories:

A. Inscriptions ayant pour auteur le roi lui-même.

B. Inscriptions rédigées sous le règne du roi mais sur l'ordre d'un tiers, femme, fils, ministre, général, etc.

C. Inscriptions rédigées après la mort du roi. Pour les Inscriptions des catégories B et C, le nom de l'auteur sera indiqué avant la Bibliographie.

Inventaire [de Çrī Māra].

C. Vo-Can. Khanh-Hoà, 40, bloc ruiné, *Skt.* un descendant de Çrī Māra, C II 191xx.

2) *Chouei King chou* XXXVI 25*a*.

suppose édifié par son père[1]); après avoir «adressé au milieu de «l'Assemblée (Sadas) la parole qui prescrit l'impôt»[2]), il concède à la divinité «pour le salut de ceux qui lui sont chers» de l'argent, de l'or «des objets mobiles et des objets fixés à demeure», établit des «greniers» à son usage, et adjure son fils «quand il occupera «le trône par suite des changements qu'amènent en ce monde la «mort et la renaissance», son frère, et les rois de l'avenir de reconnaître et de respecter ses dons[3]).

Ce fils lui succéda, et ses petits-fils, dont nous ne savons le nom ni le nombre[4]). Ils profitèrent des troubles au milieu desquels s'éteignit la dynastie Han[5]) et des difficultés qui suivirent le démembrement de leur Empire[6]) pour affermir leur autorité à l'intérieur et étendre leur territoire au dehors. L'un d'eux même, entre les années 220 et 230[7]), pour répondre aux avances faites par Lu-

---

1) L'auteur de l'inscription, en effet, ne parle pas de l'édification du sanctuaire, ce dont il se serait vanté s'il en était l'auteur, mais se borne à le doter comme on fait d'un temple qui existe déjà.

2) Vo-Can 40 $A^{6\ 11}$.

3) Vo Can 40, A^{11} $B^{12\ 14}$.

4) *Tsin Chou* LCVII 14*b*. *Leang Chou* LIV 53*b*. *Nan Che* LXXVIII 41*a*. *Chouei King Tchou* XXXVI 25*a*. *Wen hien T'ong kao* XXIV 林邑 46*a*.

5) En la vingt cinquième année Kien Ngan 建安 220 AD., l'Empereur Hien abdique et envoie les insignes impériaux à Ts'ao P'ei 曹丕, roi de Wei 魏. Il mourut en 234.

6) L'Empire des Han se trouva, au lendemain de l'abdication de Hien Ti, partagé en trois royaumes: Wei, au Nord du Yang Tseu 揚子 et du Hou Pei 湖北; Chou, 蜀 fondé par Lieou Pei 劉備 en 221, et comprenant à peu près le Sse Tchouen 四川, le Kouei Tcheou 貴州 et le Hou Nan 湖南 actuels; Wou, 吳 enfin, qui comprenait toute la Chine Méridionale, y compris les commanderies de Giao Chỉ, Cửu-Chơn et Nhựt-Nam. C'est en 229 seulement que Souen K'iuan 孫權, roi de ce pays, s'attribua le titre d'Empereur.

7) Lu Tai fut nommé Gouverneur du Giao-Chi en 220 (en première année Yen K'ang 延康, *San kouo Tche, Wou Chou* XV 49*a*. *Tchl* IV 6*b*); comme il est question du transfert de Lu Tai à un autre poste en 231 (troisième année Hoang long 黃龍. *San kouo Tche, Wou Chou* XV 49*a*), cette ambassade ne put avoir lieu qu'entre ces deux dates. Cf. Pelliot *Le Fou-Nan* III 251.

Tai[1]) Gouverneur du Giao Chỉ, lui dépêcha une ambassade et c'est la première fois, semble-t-il que le nom du Lin-Yi apparaît dans les Histoires Chinoises. Ce qui ne les empêchait pas de continuer leurs attaques vers le Nord: en 248[2]) leurs armées vinrent par surprise attaquer les villes du Giao Chỉ et du Cửu-Chơn, qu'elles mirent au pillage et rasèrent de fond en comble, et battirent la flotte chargée de les repousser; la baie où eut lieu la rencontre en garda le nom de «Baie du Combat». Souen K'iuan dépêcha alors Yin[3]) comme Gouverneur du Giao Chỉ, pour arrêter les progrès des Chams. Il traita avec eux et réussit à les éloigner[4]); mais K'iu Siou et son territoire resta entre leurs mains[5]).

---

1) «Lu Tai envoya des T'ong Che 從事 répandre au Sud la civilisation du «Royaume (de Wou), et les rois d'au delà des frontières, du Fou-Nan, du Lin-Yi, du «T'ang Ming 堂明 envoyèrent chacun une ambassade offrir le tribut. Biographie de Lu Tai, *an* Lữ' đại 呂岱. *San Kouo Tche*, (Wou Chou) XV 49*a*. *An* IV 7*a*. *Cm* tb III 5*b*. *Sainson* 208. *Des Michels* 94. C'est sans doute à cette ambassade du Fou-Nan que fait allusion le *Wen hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*a*. *Méridionaux* 420 quand il dit «Sous les Wou, (le Lin-Y) envoya un ambassadeur» bien qu'en réalité ce ne fût pas une ambassade à la Cour, mais seulement au Gouverneur du Tcheou de Giao. La première ambassade Chame à la Cour de Chine date en effet de l'année 284, *Tsin Chou* III 12*a* XCVII 14*b* et infra.

2) En onzième année Tche Wou 赤烏 des Wou, «en neuvième Tcheng Che 正始 des Wei» *Chouei King Chou* XXXVI 23*b*. *San Kouo Tche Wou Tche* XVI 53*a*.

3) Yin *an* dẫn 胤, 胤 ou Lou yin *an* Lục dẫn 陸胤, surnom King tsong, *an* King Tông 敬宗. Cf. sa biographie *San Kouo Tche* Wou Tche XVI 53*ab*. *An* VII 6*a* (il l'appelle Lou Yi, *an* Lục dệ 陸裔 *Tt* ng 3*b* 4*a*. *Cm* tb III 8*b* 9*a*. *Sainson* 331—32. *Des Michels*.

4) C'est au moins ce qui semble résulter de textes assez peu clairs. Le *Chouei King Tchou* XXXVI 23*ab* dit: «En onzième année Tch'e Wou des Wou, neuvième Tcheng Che «des Wei, le Giao Chỉ soutint avec le Lin-Y dans cette baie Kou-tchan-wan 古戰灣 «(baie de l'ancien combat) un grand combat; ce fut la première fois qu'il (le Giao Chỉ) «perdit K'iu Siou».

5) «En neuvième année Tcheng Che des Wei, 248 AD., dit le *Chouei King Tchou* «XXXVI 19*b*, le Lin-Y envahit le territoire de la sous-préfecture de Cheou ling *an* Thọ «Lạnh 壽泠 qu'il prit comme frontière». Cette sous préfecture paraît correspondre au Thừa Thiên 承天 actuel.

Fan Hiong s. 270—280.

Puis, la branche directe s'étant éteinte la couronne échut à un petit-fils, par les femmes[1]), de Çrī Mara, nommé Fan Hiong[2]).

---

1) Le *Tsin Chou* LCVII 14 *b*, le *Chouei King Tchou* XXXVI 25 *a* et le *Wen hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46 *a* disent 外孫 Wai Souen «fils de la fille», le Leang-Chou LIV 53 *b* et le *Nan Che* LVIII 41 *a* disent 外甥 Wai Cheng «fils de la sœur ou de la fille». Le *Souei Che* LXXXII 37 *a* dit simplement 其甥.

2) Fan Hiong, *an* Phạm Hùng 范熊 *Tsin Chou* XCVII 14 *b*. *Leang Chou* LIV 53 *b* *Souei Che* LXXXII 37 *a* *Nan Che* LXXVIII 41 *a*. *Chouei King Tchou* XXXVI 25 *a* *Wen hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46 *a*. *An* V 12 *a*. *Sk Tt* ng IV 8 *b*. *Cm* tb III 15 *b* 20 *b*. *Sainson* 261, *Des Michels* 60 (a omis le nom de Fan Hiong dans la traduction), 114. Sur ce nom de famille «Fan» voici ce que dit Pelliot IV 194. „Les Chinois „donnent à la dynastie chame qui règne du IIIe au milieu du VIIe siècle le nom de „famille de Fan; un certain nombre de généraux et d'envoyés le portent également. Il est „difficile de dire si ce nom de Fan, qui est usuel comme nom de famille en Chine même, „vient d'une attribution gratuite d'un nom de famille aux Chams, ou s'il ne cache pas un „mot indigène. La première hypothèse ne me sourit guère; cependant le fondateur de la „nouvelle dynastie au milieu du VIIe siècle est également désigné sous le nom de famille „très chinois de Tchou-ko, et, en 986 le nom du roi Lieou Ki-tsong débute par le nom „de famille Lieou, qui est des plus répandus (sur ce dernier nom il faut pourtant faire „des réserves, car si l'Histoire des Song voit en Lieou Ki-tsong un roi du Champa qui „envoie une ambassade en 986, le Đại việt ki su' annamite, section ki bôn toàn tho', I 10, „n'en fait qu'un réfugié annamite, et ce texte semble par ailleurs difficilement conciliable „avec celui du Song Che). Par contre la façon dont les noms des Européens vivant de „nos jours en Chine sont transformés selon les habitudes de l'onomastique chinoise fait plutôt „croire à une adaptation de noms indigènes: au temps des Song, le nom de famille Yang „donné à plusieurs rois chams est à n'en pas douter le mot cham *Yan*, au sens propre „«dieu». Ce patronymique Fan est isolé par les Chinois du reste du nom, et tantôt on l'emploie, „tantôt on l'omet; il se pourrait que, considéré une fois pour toutes comme le nom de famille des „rois chams, il ait été préfixé d'office aux noms véritables, jusqu'au jour où un bouleverse-„ment dynastique fit admettre qu'il était éteint. Au Fou-nan également, les Chinois, pen-„dant tout le cours du IIIe siècle, donnent ce nom de Fan écrit avec le même caractère, „comme nom de famille à la dynastie régnante (Cf. B. E. F. E. O. III 291—293). L'absence „de toute inscription du Fou-nan ne permet pas de dire si les Chinois s'inspiraient ici „d'un usage indigène; au Champa du moins l'épigraphie montre qu'aucun nom ou terme „rappelant Fan n'entrait dans le protocole des noms royaux. On sait que les Chinois font „souvent du pays d'origine d'un individu son nom de famille (cf. B. E. F. E. O. III 252); „à défaut de solution meilleure, j'incline à croire qu'ils ont pris ici un nom de caste. „Pour certains pays comme le Tchen-la, l'«Inde centrale», les textes disent que la famille „régnante avait pour nom de famille Kṣatriya (cf. B. E. F. E. O., II, 123; Sin t'ang chou, „CCXXI 下 106). Or nous lisons dans l'Histoire des Leang (LIV 2 *a*) que les grandes „familles (des Chams) sont appelées P'o-lo-men (brahmanes). Le nom de Brahma, devenu

Il continua de chercher à s'étendre vers le Nord et s'enrichir par le pillage des villes du Giao Chỉ et du Cửu-Chơn. Il contracta, pour ce faire, alliance avec le roi de Fou-Nan, Fan-Siun [1]) et de concert avec lui effectua d'incessantes descentes sur le territoire de ces provinces. Ils y commirent de tels pillages et les populations y vivaient en telle terreur de leur venue, que, vers 270 [2]) le roi de Wou, Souen Hao [3]) chargea T'ao Houang de mettre fin à leurs incursions. Dix années durant il soutint contre eux une lutte acharnée, souvent victorieuse; et quand, en 280, il fit sa soumission aux Tsin, il avait réussi à les faire réintégrer leur territoire [4]).

„synonyme d'hindou, est usuellement transcrit fan; fan ne répondrait-il pas ici à «brahmane», „ce nouveau caractère ayant été choisi volontairement parmi ceux qu'on emploie en Chine „comme nom de famille? L'hypothèse est fragile, mais je n'en vois pas d'autre pour expli„quer que ce même nom de famille ait été donné par les Chinois aux rois du Champa „comme à ceux du Fou-Nan". Pour moi je crois, et Finot avec moi, que Fan est tout simplement la transcription du mot «*Varman*» que les Chinois auront pris comme nom de famille parce qu'il terminait tous les noms des rois.

1) „De plus [le royaume de Fan Hiong] touche au Sud au Fou-Nan. Leurs tribus „sont nombreuses; leurs bandes amies se prêtent un mutuel secours; profitant de leur „région accidentée, ils ne se soumettent pas (à la Chine).„ Biographie de T'ao Houang 陶璜. *Tsin Chou* LVII 33*a*. Fan Siun 范尋 usurpateur, règne sur le Fou-Nan entre les années 260—290. Pelliot Le *Fou-Nan* B. E. F. E. O. III 257—267—303 et passim.

2) Cette date est très approximative. Elle est fournie par le texte du mémoire écrit par T'ao Houang à l'Empereur des Tsin vers 280 „.... la dynastie précédente me choisit „pour mener des troupes contre eux dans le Sud. Il y a plus de dix ans de cela.„ *Tsin Chou* LVII 33*a*.

3) Souen Hao *an* Sĩ Hạo 孫皓 Empereur Kouei ming heou hao 歸命侯 皓 succède à Souen Hieou 孫休 en 264; il se rend en 280 à l'Empereur Wou 武 et consacre ainsi la ruine du Royaume de Wou qui est annexé à l'Empire des Tsin 晉.

4) Ces renseignements sur Fan Hiong nous sont fournis par un mémoire que T'ao Houang, Gouverneur du Tcheou de Giao pour les Wou, adressa à l'Empereur Tsin au lendemain de la chute du royaume de Wou, et dans lequel il insiste pour que les troupes soient laissées dans ce Tcheou de Giao afin de résister aux incursions Chames. Il fait remarquer d'ailleurs qu'elles ont été décimées par la mort devant l'ennemi, les maladies dues au climat et aux miasmes et que, de 8.000 hommes qu'elles comptaient il en reste à peine 2.400. *Tsin Chou* LVII 33*a*. An V 12*ab*. *Tt* IV 8*b*. *Cm* III 15*b*. 16*a*. *Sainson* 261—62. *Des Michels* 108—109. Pelliot *Le Founan* B. E F. E. O. III 255.

Fan-Yi ?—336.

De Fan-Yi [1]), fils et successeur de Fan-Hiong, date la première ambassade officielle envoyée par les rois du Champa à la Cour de Chine, 284 [2]). Il eut un règne long et, semble-t-il, pacifique. Il s'employa à accroître la puissance militaire de son royame en la dotant d'une armée bien exercée et garnissant ses principales villes d'enceintes fortifiées. Il y fut aidé par un étranger, nommé Wen [3]) qui devint bientôt son auxiliaire le plus précieux et son homme de confiance. C'était un Chinois de Yang Tcheou [4]). Enlevé tout enfant et vendu comme esclave, il servit chez un chef barbare du district de Si K'iuan au Je-Nan, nommé Fan Tch'ouei [5]). C'est là qu'il connut ses hautes destinées: un jour qu'il gardait les chèvres dans la montagne, il prit deux carpes, les porta à la maison et les cacha pour les manger seul. Son maître, en ayant été informé, vint faire une perquisition et Wen, effrayé, dit qu'il avait seulement apporté des pierres et non des poissons; de fait, quand le maître parvint à l'emplacement où étaient cachées les carpes il n'y trouva que deux pierres. Wen, tout étonné, le fut bien plus encore quand il

---

1) Fan-Yi, *an* Phạm dật 范逸 *Tsin Chou* XCVII 14*b*. *Leang Chou* LIV 53*b*. *Souei Che* LXXXII 37*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*a*. *Chouei King Tchou* XXXVI 25*a*. *Wen hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*a*. *Sk* *Tt* *Cm* tb III 20*b*. *Des Michels* 114.

2) „En cinquième année T'ai K'ang 太康, au douzième mois, le Lin-Yi envoie „un ambassadeur offrir des présents„. *Tsin Chou* III 12*a*. Pendant la période T'ai K'ang „de l'Empereur Wou, *pour la première fois*, on apporta le tribut„. *Tsin Chou* XCVII 14*b*. „La cinquième année T'ai K'ang, *pour la première fois*, (le Lin-Yi) envoie le tribut„. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*. Le *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*a*. *Méridionaux* 425 qui compte comme ambassade celle qui fut envoyée à Lu Tai (supra 333) dit: „Au milieu „des années T'ai K'ang de l'Empereur Wou des Tsin, (le Lin-Yi) de nouveau envoya en „tribut des présents„.

3) Wen, *an* Van 文.

4) Yang Tcheou 楊州. *Chouei King Tchou* XXXVI 25*b*. C'est, je suppose, le Yang Tcheou Fou du Kiang Sou 江蘇.

5) Fan Tch'ouei 范椎. *Tsin Chou* XCVII 14*b*. *Chouei King Tchou* XXXVI 25*a* ou Fan Tche 范稚 selon le *Leang-Chou* LIV 53*a* et le *Nan-Che* LXXVIII 41*a*. Le *Chouei King Tchou* XXXVI 25*a* et *b* cite enfin des commentateurs qui écrivent 雅 Ya.

vit du fer dans chacune d'elle. Il alla à la forge, en fit deux sabres, puis se rendit après d'une roche, et, levant ses sabres, il fit cette prière: «Si, en frappant cette pierre, je la fends, que la vertu divine «qui est en eux fasse de moi un Roi». Il dit et d'un coup la trancha comme on fait du foin[1]). Vers l'âge de quinze ou seize ans il commit un méfait; puni de coups de rotin, il prit la fuite et se réfugia près d'un marchand Cham que son commerce vouait aux lointains voyages. Il visita ainsi beaucoup de pays, séjourna en Chine sous le règne de l'Empereur Min vers l'année 315[2]), et vint enfin s'établir au Champa, où il entra au service de Fan-Yi[3]). Intelligent, l'esprit ouvert par ses voyages où il avait su voir, apprendre et retenir, il révéla à son maître l'art de construire un palais à la chinoise, avec des salles à colonnes, et de protéger les villes par des murailles et des fossés[4]); il lui montra la fabrication des chars et armes de guerre, enfin dressa des ouvriers à confectionner des instruments de musique[5]). Il sut accaparer sa confiance au point de se faire attribuer les fonctions de Général Commandant en chef. Il en profita pour s'assurer le dévoûment de tous les officiers; puis, profitant de la faiblesse de Fan-Yi, déjà âgé[6]), il

---

1) J'ai suivi ici le récit du *Chouei King Tchou* XXXVI 25*ab*. Ceux du *Tsin Chou* XCVII 14*b*, du *Leang Chou* LIV 53*b* et du *Nan Che* LXXVIII 41*a* sont moins complets.

2) «Dans le milieu des années Kien Hing 建興 de l'Empereur Min 愍». *Chouei King Tchou* XXXVI 25*b*. Min Ti, successeur de Hoai Ti 懷帝, ne règna que quatre ans: de 313 à 316. Il n'eut qu'un titre de règne. Le *Wen hien T'ong k'ao* XXIV 林邑 46*a* dit: «L'esclave Wen autrefois était allé au Nord jusqu'à Lo Yang 洛陽 «en faisant du commerce.....» La traduction Hervey de Saint Denys: *Méridionaux* 264 est, en ce point, défectueuse.

3) *Le Chouei King Tchou* XXXVI 26*a* semble placer cet évènement dix ans avant la mort de Fan Yi, c'est à dire en 321, si on adopte la date du *Chouei King Tchou*, ou en 326, si on suit la chronologie du *Tsin Chou*.

4) *Nan Tsi Chou* LVIII 66*a*.

5) *Tsin Chou* XCVII 14*b*. *Leang Chou* LIV 53*b*. *Souei Che* LXXXII 37*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*a*. *Chouei King Tchou* XXXVI 25*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*a*. *Méridionaux* 426. *Cm* tb III 20*b*. *Des Michels* 114.

6) Il règnait déjà en 284 et Wen entra à son service vers 321 ou 326 cf. supra.

commença d'exciter sa méfiance à l'égard de ses fils et réussit à en faire exiler un. L'autre[1]) craignant le sort de son frère, prit les devants et s'alla réfugier à l'étranger, si bien qu'à la mort du Roi, en 336[2]), Wen était tout-puissant et maître des destinées du Champa. Il n'osa point cependant frustrer ouvertement les héritiers légitimes de leur droit au trône. Il les envoya chercher sur la terre étrangère, se rendit bien respectueusement à leur rencontre, mais fit empoisonner l'eau des cocos qu'il leur offrit[3]). La couronne désormais sans prétendant légitime[4]), il la ceint et se proclame Roi du Champa. Il s'installe dans le palais même de son prédécesseur, au milieu de son harem, reléguant à l'étage supérieur, où il les laissa mourir de faim, les femmes qui refusaient de partager sa couche.

IIe Dynastie 336—420. Fan Wen 336—349.

Son premier soin fut d'employer les forces militaires, dont il avait, du vivant de son prédécesseur, doté le Champa, à imposer son autorité aux tribus sauvages qui formaient encore dans l'intérieur même du royaume, des états indépendants. Il les soumit toutes et fut, dès lors, seul maître de tout le pays[5]).

---

1) Le *Chouei King Tchou* XXXVI 26*a* donne „deux fils" à Fan-Yi.

2) „En deuxième année Hien K'ang" 咸康. *Tsin Chou* XCVII 14*b*. *Le Leang Chou* LIV 53*b* et le *Nan Che* LXXVIII 41*a* dit „en troisième année Hien K'ang" 337. „Le *Chouei King Tchou* dit tantôt (XXXVI 25*b*) en sixième année Hien Ho 咸和 „331", et tantôt (ibid 26*a*) „en deuxième année Hien K'ang".

3) *Chouei King Tchou* XXXVI 26*a*. Le *Leang Chou* LIV 53*b* et le *Nan Che* LXXVIII 41*a* disent qu'il empoisonna l'eau où cuisait leur riz.

4) Ière Dynastie.
192—336
Çrī Māra-Kiu Lien [?]
vers 192

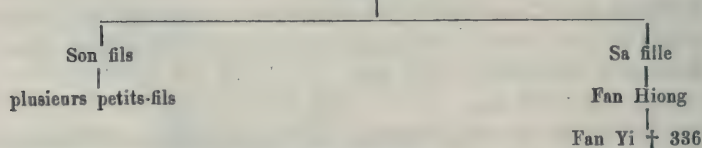

5) „Puis (Wen) attaqua les 國 royaumes des grands K'i Kiai 大岐界, et „des petits K'i Kiai 小岐界, des Che P'ou, 式僕, des Siu Lang 徐狼,

En 340 il envoie à l'Empereur Tsin [1]) des éléphants domestiqués [2]), cadeau que ses successeurs renouvelleront si souvent par la suite, et lui fait remettre une lettre «écrite toute entière en caractères barbares» [3]), c'est à dire en cet alphabet indien que le fils de Çrī Māra employait déjà quelque soixante dix ans auparavant. Sans doute y faisait-il, pour la première fois, la demande, renouvelée plus tard, que le mont Hoành So'n fût accepté et reconnu comme frontière commune. Il convoitait en effet les terres cultivées du Nhụ't-Nam, et puisque l'Empereur se refusait à les lui céder de plein gré, il n'attendit qu'une occasion pour s'en emparer par la force [4]). Elle ne se fit pas attendre. Les fonctionnaires que le Gouvernement Chinois envoyait dans les commanderies de l'Extrême Orient n'étaient pas des plus choisis; le recrutement en était difficile et les nominations à qui les sollicitait, quelle que fût la moralité et les antécédents du postulant. Indifférents au sort d'un pays que tous leurs vœux tendaient à quitter dès fortune faite et le plus rapidement possible, sans contrôle, ils s'abandonnaient bientôt à leurs pires instincts et y commettaient les excès les plus blâmables. Les populations en souffraient, en silence d'abord; puis, pressurées, exaspérées, la haine un jour l'emportait sur la crainte, elles se

---

«des K'iu Tou, 屈都, des Kan Lou 乾魯 des Fou Tan 扶單 et les soumit «tous». *Tsin Chou* XCVII 14*b*. Le *Chouei King Tchou* XXXVI 26*a* donne la même énumé«ration et ajoute: «Tous étaient des royaumes barbares. Tous sont peuplés de sauvages aux «langages primitifs. S'ils mangent par la bouche, ils boivent par le nez. Ils se tatouent le «visage et le corps, et vont nus».

1) Yen 衍 Empereur Tch'eng 成 fils et successeur de l'Empereur Ming 明. Règna de 326 à 342.

2) «En sixième année Hien K'ang, en hiver, au dixième mois». *Tsin Chou* VII 25*a*.

3) *Tsin Chou* XCVII 14*b*. Il n'est pas donné de date; mais comme l'ambassade en question est placée entre la soumission des petits états et l'attaque du Nhụ't-Nam de 347, il y a fort à penser qu'elle ne fait qu'une avec celle dont il est question dans la partie principale, en l'année 340.

4) «Le Lin-Yi, manquant de champs cultivés, convoitait le Nhụ't-Nam (Je-Nan)». *Tsin Chou* XCVII 14*b*.

précipitaient sur les centres où résidait le fonctionnaire exécré, le brûlaient sur la place du marché, tuaient tous ses clients, serviteurs et soldats, pillaient et saccageaient leurs maisons, puis se retiraient, quand arrivait du secours, dans leurs forêts et leurs montagnes où les Chinois renonçaient à les suivre[1]). Or, les populations du Nhứ't-Nam se trouvaient justement dans l'état d'esprit précurseur de tels soulèvements. Elles souffraient des droits énormes perçus par les autorités chinoises sur les produits importés ou exportés par voie maritime; le préfet Han Ts'i[2]) avait fixé cette taxe à plus de moitié de la valeur même du produit; et si son successeur Sie Tchouo[3]) l'avait notablement réduite, Hia heou lan[4]) était, après lui, revenu aux anciens errements. Bien plus, ivrogne et débauché et se livrant à de continuels abus de pouvoir pour satisfaire à ses passions, il sut rapidement se rendre odieux à ses administrés. Wen profitant de cet état d'esprit envahit la commanderie, s'empare de Hia heou lan, le fait mettre à mort et offre son corps en sacrifice expiatoire au ciel, 347[5]); il livre au pillage et rase les murs de la sous-préfecture de Tây-Quyên[6]), puis, maître du Nhự't-Nam il propose au Gouverneur du Tcheou de Giao de fixer comme frontière

---

1) Cf. à ce sujet la lettre que Siue Tsong écrivait à l'Empereur Wou au lendemain du rappel de Liu Tai. Biographie de Siue Tsong *San Kouo Tche* Wou Chou, VIII 26*b* 27*a*. Cette lettre est reproduite dans le *An* V 11*ab* 12*a*. *Tt* ng IV 2*b* à 3*b*. *Cm* tb III 5*b* à 8*a*. *Sainson* 256—60. *Des Michels* 94—97.

2) Han Ts'i *an* Hàng Tập 韜戢. Nommé aux fonctions de Préfet du Nhu't-Nam par son parent par alliance Kiang Tchouang *an* Khu'o'ng Tráng 姜壯. *Tsin Chou* XCVII 14*b*. *Sk* ng IV 14*a*. Ce dernier écrit 羌莊 Khu'o'ng Trang.

3) Sie Tchouo *an* Tạ Trạt 謝擢 également parent par alliance de Kiang Tchouang. ibid.

4) Hia heou lan, *an* Hạ-Hậu-Lam 夏侯覽. *Tsin chou*, ibid. *An* VIII 4*a*. *Sk* ng IV 14*b*. *Sainson* 344.

5) „Troisième année Yong Ho 永和, à la première lune„ *Tsin Chou* VIII 26*b*. Le *Chouei King Tchou* XXXVI 26*a* semble placer cet évènement en „deuxième année „Kien Yuan„ 建元 344.

6) Si K'iuan, *an* Tây-Quyên 西卷.

commune de l'Empire Chinois et du Royaume du Champa le Hoành So'n qui formait la limite Nord du Nhự't-Nam: c'était demander la reconnaissance pure et simple de l'annexion de cette commanderie [1]). Tchou Fan [2]) y répondit par l'envoi d'une armée commandée par le Général Inspecteur Lieou Hiong [3]). Wen prend l'offensive marche à sa rencontre et le met en déroute, Juillet 347 [4]). L'année suivante, au printemps, à la quatrième lune [5]), il envahit le Cử'u Đú'c et massacre un grand nombre de soldats Chinois qui y tenaient garnison. En 349 [6]) enfin, il bat à Ló Dùng [7]) les armées réunies des Tcheou de Kouang et de Giao [8]).

Mais, blessé sérieusement pendant le combat, il mourut la même année [9]).

Son fils Fan Fo [10]) lui succèda. Il voulut accroître le territoire du Royaume comme l'avait fait son père du Nhu't-Nam; à peine sur le trône, il envahit le Cử'u-Cho'n et met le siège devant le Fan Fo 349—380.

---

1) *Tsin Chou* XCVII 14*b*. Le *Sk* ng IV*b* rapporte cette demande à l'année 348.

2) Tchou Fan, *an* Châu-Phan 朱潘. Gouverneur du Tcheou de Giao de 347 à 351. *Tchl* VIII 4*a*. *Sainson* 344—45.

3) Lieou Hiong, *an* Lu'u Hùng 劉雄 Il avait le grade de Tou Hou *an* Đo Hộ 督護.

4) „Troisième année Yong Ho à la septième lune„ *Tsin Chou* VIII 26*b*.

5) „En quatrième année Yong Ho„ *Tsin Chou* VIII 26*b*. XCVII 14*b*.

6) „En cinquième année Yong Ho, à la cinquième lune„ *Tsin Chou* VIII 26*b*. XCVII 14*b*. *Chouei King Tchou* XXXVI 21*b*.

7) Lou Yong, *an* Lo Dùng 盧容.

8) Le Général Inspecteur de l'Ouest Houan Wen, *an* Hoàn ôn 桓温 (cf. sa biographie *Tsin Chou* XCVIII 18*b* à 20*b*) en avait confié la direction à l'inspecteur d'armée T'eng Tsiun, *an* Đằng Tu'ân 滕畯. *An* VIII 4*a*. *Sainson* 345.

9) *Tsin Chou* LCVII 14*b*. *Leang Chou* LIV 53*b*. *Chouei King Tchou* XXXVI 21*b*. Je ne sais que penser de la phrase du *Chouei King Tchou* XXXVI 23*a*. „En troisième „année T'ai Ho 太和 qui correspond à l'année 368. Fan Wen s'empare du territoire „du Tcheou de Giao jusqu'au mont Hoành So'n qu'il fixe comme limite„. Cet évènement se rapporte aux années 346—347; de plus en 368 Wen était mort: il y a donc erreur.

10) Fan Fo *an* Pham Phât, 范佛 Le *Sk* ng IV 14*b* écrit 伕. *Tsin Chou* XCVII 14*b*. *Leang Chou* LIV 53*b*. *Nan Che* LXXVIII 41*a*. *Chouei King Tchou* XXXVI 21*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*a*. *Sk* ng IV 14*b*. *Cm* tb III 20*b*. *Des Michels* 114.

chef-lieu. Kouan Souei[1]) le Préfet, tint bon jusqu'à l'arrivée de Yang P'ing, Gouverneur du Tcheou de Giao[2]) qui se portait à son secours avec l'Inspecteur T'eng Siun; averti de son approche, il effectue une brusque sortie, pénètre, par surprise, les ouvrages des Chams, répand la panique parmi eux et les met en déroute. Fan Fo prit la fuite. Poursuivi par Yang P'ing et T'eng Siun à travers le Thọ̄ Lậnh jusqu'à K'iou Siou[3]) il y subit une nouvelle défaite, se réfugie de l'autre côté du fleuve, dans la forêt et envoie son Général présenter des excuses et faire acte de soumission, puis signe le traité qui lui est adressé par le vainqueur. 351[4]). Cette soumission fut si peu sincère que deux ans après, en 353[5]), Yuan Fou[6]), Gouverneur du Tcheou de Giao, dut conduire contre lui une nouvelle expédition. Il oppose une très vive résistance, mais le Nhựt-Nam est envahi et plus de cinquante camps retranchés[7]) tombent aux mains des Chinois[8]).

Ces revers n'empêchaient point les Chams de recommencer leurs

---

1) Kouan Souei 灌邃.

2) Yang P'ing, *an* Du'o'ng Binh 楊平 *An* VIII 4*a*. *Sainson* 345.

3) Jusqu'au Lac Lang dans l'ancien pays de Nhựt-Nam, dit le *Chouei King Tchou* XXXVI 21*b*. Leang Hou, *an* Lang Hô 郎湖, Lac de Lang, c'est à dire jusqu'a K'iu Siou qui se trouvait à l'Ouest. C'est à cette campagne que le *Kieou T'ang Chou* XLI place l'observation de l'ombre du gnomon: „Le général Kouan Souei des Tsin ayant battu „Fan Fo, roi du Lin-Yi met le royaume au pillage et s'avance jusqu'à la Capitale. Au „cinquième jour de la cinquième lune il y dressa un gnomon dont l'ombre marquait neuf „pouces $\frac{1}{10}$". Le *Chouei King Tchou* XXXVI 23*b*, qui relate la même observation de Kouan Souei, ajoute. „C'est pourquoi on a donné à la sous préfecture de Nhựt Nam le „nom de Tĩ Cãnh". Cf. la discussion de Pelliot IV 186—187—193, sur la situation de K'iou Siou.

4) „En septième année Yong Ho" *Chouei King Tchou* XXXVI 21*b*.

5) „En neuvième année Yong Ho", à la „troisième lune. *Tsin Chou* VIII 27*a*.

6) Yuan Fou, *an* Nguyễn Phu 阮敷 *Tsin Chou* VIII 27*a*. *Vsl* 18*b*. *An* VIII 4*b*. *Sainson* 345.

7) 壘 Lei, camp retranché. Le *Chouei King Tchou* XXXVI 21*b*, confondant les deux campagnes, attribue la prise de ces cinquante camps retranchés à celle de 331.

8) *Tsin Chou* VIII 27*a*. *An* VIII 4*b* *Sk* ng IV 14*a*. *Tt* ng IV 8*b*. *Cm* ng III 20*a*. *Sainson* 345. *Des Michels* 113—114.

incursions et leurs pillages dès que les armées Chinoises avaient quitté la contrée: ils devenaient plus audacieux à mesure que s'effaçait le souvenir de la défaite et les autorités Chinoises étaient contraintes de les mettre à la raison, pour un temps, par une nouvelle expédition. C'est ainsi qu'en fin 359 [1]), six ans seulement après la campagne de Yuan Fou, son successeur Wen Fang Tche [2]) se vit obligé de partir à son tour. Ces opérations ne plaisaient que médiocrement à ses troupes et il se vit contraint de faire exécuter le Préfet Tou Pao et le Juge adjoint Yuan Lang [3]) qui refusaient de le suivre. Cet exemple ayant produit un effet salutaire, il part à la tête d'une armée que soutenait la flotte. Il pénètre jusqu'à l'ancienne sous préfecture de Thọ Lãnh, recontre les Chams à la baie de Ôn Câng et les met en déroute; il investit en même temps la citadelle de Fo Pao [4]). Les assiégés lui opposèrent une énergique résistance, mais Fo finit par solliciter la paix. Elle lui fut accordée moyennant rétrocession à la Chine de l'ancien Nhứ't-Nam jusqu'à la baie de Ôn Câng [5]) qui forma limite [6]).

---

1) «En troisième année Cheng P'ing 升平, à la douzième lune» *Tsin Chou* VIII 28*a*. *Leang Chou* LIV 54*a*. *Sk* ng IV 14*b*. Le *Chouei King Tchou* XXXVI 26*b* date cette campagne de la «deuxième année Cheng P'ing» 358.

2) Wen Fang Tche, an Ôn Phòng Chi 温放之, fils de Wen K'iao, *an* Ôn Kieu. 温嶠 *An* VIII 4*b* *Sainson* 345.

3) Tou Pao, *an* Đỗ Báu, 杜寶 Yuan Lang, *an* Nguyễn Lăng 阮朗. Le premier était Préfet, le second Juge adjoint du Giao Chi. *Leang Chou* LIV 54*a*. *Chouei King Tchou* XXXVI 26 *b* 27 *a*. Le Giao Chi faisait partie du Tcheou de Giao dont Wen Fang Tche était Gouverneur.

4) Fo Pao Tcheng *an*. Phật bảo thành 佛保城. *Chou King Tchou* XXXVI 27*a*. Le même de la capitale du Champa au début du VIe siècle qui semble bien correspondre à Campapura «à cinq lis au Sud.... existent encore deux retranchements élevés «par Wen Fang Tche". Cf. également *An* VIII 4*b*. *Sainson* 346.

5) «A partir de celui-ci (le torrent de Wou Lao *an* Vô Lao 無勞) et pénétrant «dans (la sous préfecture de ?) Thọ Lanh, on arrive à l'estuaire de Wen Kong *an* Ôn «Câng 温公浦. En troisième année Cheng P'ing, Wen Fang Tche fait une expédi«tion contre Fan Fo (et le bat) à la baie (de Ôn Câng); il fixe comme limite de l'Empire «la partie septentrionale de cette baie et de la montagne qui y est attenante (分界

Il resta fidèle à son serment jusqu'à sa mort et remplit exactement ses devoirs à l'égard de l'Empereur. C'est ainsi qu'au printemps de l'année 372[1]) son ambassadeur se présente à la Cour[2]) porteur du tribut, marque de vassalité qu'il renouvelle au début du règne de l'Empereur Wou[3]), puis en 377[4]). Il mourut vers 380.

Fan-Hou-Ta 380—413.

Son fils ou petit fils Hou-Ta[5]) était encore trop jeune pour règner et la régence fut confiée à un nommé Fan Hiong[6]). Mais des qu'il fut en âge d'assumer la direction du royaume, il se sentit pénétré des mêmes ambitions que ses prédécesseurs[7]) et chercha à

陰陽圻?). *Chouei King Tchou* XXXVI 24*b*. Si nous admettons que la sous-préfecture de Thọ Lạnh correspond à l'actuel Thù'a Thiên je ne vois guère que la Baie et le Cap portés sur la carte PAVIE sous le nom de Chou May auxquels on puisse s'arrêter. Dans ce cas, Fan Fo n'aurait gardé de l'ancien Nhự't-Nam que le Tuong lâm (Siang Lin) 象林.

6) Le *Tsin Chou*, dans sa Notice sur le Champa XCVII 14*b*, attribue cette campagne à T'eng Han, *an* Đăng Hàm 滕含 Gouverneur du Kouang Tcheou et le *An* VIII 4*b*. *Sainson* 346, reproduit l'erreur en faisant de T'eng Han un Gouverneur du Tcheou de Giao. La partie principale du *Tsin Chou* VIII 28*a* ne mentionne que l'expédition de Wen Fang Tche.

1) „En deuxième année Hien Ngan 咸安 à la première lune" *Tsin Chou* IX 30*a*.

2) L'Empereur était alors Kien Wen 簡文, fils de l'Empereur Yuan 元 que le Maréchal d'Empire Houan Wen 桓温 fit couronner en 371 après avoir détrôné Sseu Ma Yi 司馬弈.

3) „Au milieu de la période Ning K'ang 甯康 de l'Empereur Hiao Wou 孝武 *Tsin Chou* XCVII 14*b*. La partie principale du *Tsin Chou* ne donne aucune ambassade dans les années Ning K'ang. Sseu Ma Tchang, 司馬昌, Empereur Hiao Wou, succèda à son père Kien Wen en 373.

4) „En deuxième année Yuan 太元 à la sixième lune" *Tsin Chou* IX 31*a*.

5) Fan Hou Ta *an* Hô Đạt 范胡達 *Tsin Chou* XCVII 14*b* ou 湖達 *Tsin Chou* X 35*a*. Le *Leang Chou* LIV 54*a* le nomme Siu Ta, *an* Tu Đạt 須達. Le *Tsin Chou* XCVII 14*b* le dit «fils» 子 et le *Leang Chou* LIV 54*a* «petit-fils» 孫 de Fan Fo.

6) Fan Hiong *an* Pham Hùng, 范熊. C'est au moins la façon dont j'explique la mention du *Tsin Chou* IX 31*b* qui nous apprend qu'en septième année Tai Yuan, au printemps, à la troisième lune, 382, Fan Hiong du Champa envoya un ambassadeur offrir des produits du pays.

7) *Sk* ng VI 1*b*. *Tt* ng V 2*a*.

rentrer en possession du territoire que son père avait perdu. En 399[1]) il envahit le Nhự't-Nam, s'empare du préfet Kiong Yuan, pénètre dans le Cử'u-Đứ'c, et fait prisonnier le Préfet Ts'ao Ping[2]). Mais il fut défait par le Général Teou Yi[3]) que Đỗ Viện[4]), Préfet du Giao Chỉ, avait envoyé contre lui.

Il se tint coi quelque temps; mais, dès 405[5]), recommence ses incursions sur le territoire d'Empire. En 407, au cours d'une marche à travers le Nhự't-Nam, il en tue le Tchang Che[6]); si bien que Đỗ Viện dut envoyer une flotte sous le commandement de l'Amiral Yuan Fei qui dévasta les côtes du Champa et fit un grand carnage des populations maritimes[7]). Mais la dynastie des Tsin était en décadence; l'anarchie désolait l'Empire et les Gouverneurs, les uns après les autres, levaient l'étendard de la révolte. Đỗ Huê Đỗ[8]),

---

1) „En troisième année Long Ngan 隆安, au printemps, à la deuxième lune". *Tsin Chou* X 33*b*. *Leang Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*a b*. Tous les textes Annamites (*Sk* ng IV 15*a*. *Tt* ng IV 9*a*. *Cm* tb III 22*a*) disent „à la troisième lune".

2) Kiong Yuan, 炅源; Ts'ao Ping, *an* Tào Bính 曹炳 *Leang Chou* LIV 54*a*.

3) Teou Yi *an* Đăng Dật 鄧逸 *Leang Chou* 54*a*. *Sk* ng IV 15*a*.

4) Tou Yuan, *an* Đỗ Viện, 杜援 surnom Tao Yen, *an* Đạo-Ngử'n. C'était un indigène du Tcheou de Giao, mais d'origine chinoise. Il fut Préfet du Cử'u Đứ'c et du Nhựt-Nam. En 376 le Préfet du Cử'u-Chón Li-Souen, *an* Ly Tôn 李遜 (*Vsl* I 9*a* dit Nguyễn Tôn 阮遜) s'étant déclaré indépendant Đỗ Viện fut nommé à sa fonction et chargé d'aller le châtier. Il s'en empare en 381, le fait décapiter puis rétablit la tranquillité dans la région. Il reçut, en récompense et par mesure exceptionnelle, le titre de Maréchal du titre de Long Siang *an* Loug Tuông 龍驤, fonction créée, dit le Dictionnaire de Kang Hi, par l'Empereur Wou des Tsin. La biographie de Đỗ Viện donnée au début de celle qui est consacrée á son fils Đỗ Huê Đỗ par le *Song Chou* XCII 32*a* a été reproduite à peu près textuellement par le *An* XV. *Sainson* 507 et le *Cm* tb III 21*b*, 22*a b*. Cf également *Vsl* I 9*a* *Sk ng* IV 15*a*. Tt *ng* 96—10*a*; enfin *Sk* ng VI 262*a*. *Tt* ng V 2*a*.

5) En première année Yi-Hi 義熙 *Tsin Chou* XCVII 14*b*.

6) Tchang Che, *an* Tru'o'ng Sư' 長史.

7) Yuan Fei, *an* Nguyên Phi 阮斐. *Leang Chou* LIV 54*a*. *Sk* ng IV 15*a b*.

8) Tou Houei Tou, *an* Đỗ Huê Đỗ 杜慧度. Il était le cinquième fils de Đỗ Viện. Sa biographie est donnée dans le *Song Chou* XCII 32*a b*. La première partie

fils de Đỗ Viện et son successeur au Gouvernement du Tcheou de Giao, se trouvait fort occupé à lutter au Kouang Tcheou contre les rebelles[1]) qui, après avoir dévasté le Ho P'ou, envahissaient son territoire. Fan Hou Ta saisit cette occasion et recommença ses incursions avec plus d'audace que par le passé. Chaque année, ses armées de terre faisaient irruption dans le Nhựt-Nam et poussaient jusqu'au Cửu-Chơn, tandis que ses navires s'avançaient le long des côtes, pillant, brûlant et razziant tous les points du rivage où ils touchaient terre.

En 413[2]) il envahit le Cửu-Chơn; mais, arrêté par Đỗ Huê Đỗ, il est complètement battu. Son fils Tchen Tchen, roi de Kiao Long[3])

---

en est reproduite à peu près texuellement par le *An* XV *Sainson* 508—509. Cf. également *Vsl* I 9*a b*. *Sk* ng IV 15*b*, 16*a b*, VI 2*a*. *Tt* ng IV 9*a b*, 10*a*, V 2*a*. *Cm* tb 23*a*, 24*a b*. *Des Michels* 120.

„Dans le Tcheou où il résidait, il s'habillait d'étoffes de coton et se nourrissait de „légumes. Il interdit les sacrifices licencieux et réforma les établissements d'instruction. „Dans les années où règnait la disette, il sacrifiait son traitement pour distribuer des „secours aux gens du Tcheou. Il s'occupait des derniers détails de l'administration, tout „comme s'il se fût agi de la gestion de son propre patrimoine. Les petits fonctionnaires „et le peuple le révéraient et l'aimaient. Les portes de la ville restaient ouvertes pendant „la nuit, et personne ne ramassait ce qu'on avait laissé tomber sur les chemins. Lorsqu'il „mourut, l'Empereur lui conféra le titre de Maréchal de la Gauche". Trad. *Des Michels* 120.

1) Lou Siun, *an* Lú Tuân 盧循 avait été nommé par les Tsin Gouverneur du Kouang Tcheou (Kouang tong et Kouang-Si). A la faveur des difficultés qui troublaient le règne de l'Empereur Ngan, *an* An 安, il se déclara indépendant, mais fut battu par les troupes de Lieou Yu, *an* Lu'u Dũ 劉裕 le fondateur de la dynastie des Song. Il se réfugia alors dans le Ho Pou, puis dans le Tcheou de Giao où il fut battu par Đỗ Huê Đỗ qui le fit décapiter et envoyer sa tête à l'Empereur.

2) «En neuvième année Yi Hi, à la troisième lune» *Tsin Chou* X 25*a*. *Leang Chou* LIV 54*a*.

3) Kiao Long, *an* Giao Long 交龍. J'ignore quel est ce pays; ce devait être une principauté du Champa qui revenait en apanage au fils du Roi. Au sens littéral du texte du *Tsin Tchou* X 35*a*, ce serait Fan-Hou-Ta lui-même qui aurait été tué. Le *Leang-Chou* LIV 54*a* dit au contraire «son fils» 其息. Enfin le *Sk* ng IV 16*a* qui écrit d'après les „Anciennes Annales„ que nous ne possédons plus, dit: „Celui qui a été tué, c'est „le fils de Siu Ta et non Siu Ta; les Annales des Tsin ne s'expliquent pas à fond (sur ce „sujet). C'est au moyen des anciennes Annales qu'à présent nous avons pu rectifier.„ Le *Tt* IV 9*b* transcrit littéralement le *Tsin Chou*, ce qui fait dire à LAUNAY *Histoire ancienne*

et son Général Fan Kien sont tués; un autre de ses fils Na Neng est fait prisonnier et une centaine d'officiers tombent aux mains du vainqueur. Nous ne savons ce qu'il advint de lui-même.

Bhadravarman I.

C'est à Fan-Hou-Ta, semble-t-il qu'il convient d'identifier le Dharmamahārāja [1]) Çrī Bhadravarman [I], auteur des trois inscriptions [2]) les plus anciennes, après celles de Çrī Māra, retrouvées jusqu'ici. Elles ne sont pas datées, mais les caractères de l'écriture permettent d'en fixer la gravure aux environs de l'année 400 de notre ère [3]), c'est-à-dire au règne de Hou Ta qui occupa le trône de 380 à 413 environ. Il aimait à confier à la pierre le soin de conserver les marques de sa gloire et un auteur chinois nous conte que dans la capitale, près de la porte de l'est, une stèle en caractères célébrait ses louanges [4]).

Quoi qu'il en soit de cette identification, à la vérité très contestable, Bhadravarman I n'en reste pas moins le constructeur du

---

et moderne de l'Annam p. 28, 29: „Huê Đỗ fut encore plus illustre que son père. Le Roi „du Champa ayant recommencé ses incursions, il le poursuivit à outrance, réussit à s'emparer „de lui et lui fit trancher la tête„.

Le *Cm* tb III 24*a* cite textuellement le *Leang Chou*. *Des Michels* p. 119 a mal compris ce passage et a pris 息 pour un nom prore et mal coupé sa phrase; ce qui l'entraîne à de nouvelles erreurs dans la lecture des noms qui suivent.

1) „Grand roi de la loi„ — le même titre, dit Bergaigne C II 200 n 1, a été porté „par les rois Pallavas„. Cf. les Inscriptions publiées par M. Fleet dans Indian Antiquary V, nos XV ligne 17 [p. 155] et XII, ligne 16 [p. 51].

2) Cho-Dinh, Phú-yên, 41, sur roc. *Skt. Bergaigne* 75. *Aymonier* 18 C II 199XXI — Hon-Cuc, Quang-nam, 105, sur roc, *Skt. Finot* II 186 — Mĩ-So'n, mont A_1 172. Stèle, *Skt. Finot* II 187, III 209, IV 917I.

3) „Les caractères de l'écriture permettent une détermination chronologique assez „précise. Ils sont analogues à ceux que présentent, dans l'Inde, les inscriptions des Pallavas, „des Vakaṭakas, des Kadambas; à Bornéo, celles de Koetei; à Java, celles de Tjampea, „Bekasih et Djamboe. L'inscription de Chó-dinh date donc approximativement de 400 A.D.„ *Finot* II 186. Cf. également *Bergaigne* C II 203—205.

4) „L'enceinte [de la capitale] est percée de quatre portes dont la porte de l'est est „considérée comme la principale; de ce côté de l'est coulent les deux branches de la rivière „Houai 淮 et une stèle en caractères barbares célèbre les louanges du roi Hou-Ta„. *Chouei King Tchou* XXXVI 26*b* traduction *Pelliot* IV 191.

premier temple élevé à Mĩ-So'n [1]). La charte de fondation en a été retrouvée; nous y lisons que Bhadravarman «donne au dieu Bha-«dreçvara un fonds perpétuel; à l'est le mont Sulaha, au sud le Grand «Mont, à l'ouest le mont Kucaka, au nord... [en forment les limites]. «La terre dans ce périmètre est donnée avec les habitants. Le «[revenu des] confins de ce domaine qui, sur le sixième est retenu «par le seigneur pour un dixième, doit être donné au dieu; et si «ce qui vient d'être écrit, il ne le fait pas pour le dieu, que le «fruit des mérites acquis par lui depuis sa naissance soit pour «Bhadravarman. Si quelqu'un, par violence, prend ou saccage (cette «terre), que les habitants soient exempts de blâme, et que le péché «soit sur lui. Au roi versé dans la connaissance des quatre Védas, «au fonctionnaire royal et aux habitants, je déclare: Par pitié «pour moi, ne détruisez pas ce que j'ai donné» [2]). Cet appel sera entendu par ses successeurs: le cirque où Bhadravarman [3]) éleva ce temple deviendra le premier sanctuaire du Champa et les rois y élèveront, par la suite des temps, les nombreux temples dont les ruines demeurent encore debout.

Gaṅgārāja *Ti Tchen.*

Son fils Ti Tchen [4]) est, à notre connaissance, le premier Roi Cham qui ait volontairement déposé la couronne. Les raisons en sont quelque peu mystérieuses. «Son frère Ti K'ai [5]) s'étant enfui «en emmenant leur mère, il les rappela; s'affligeant de ne les voir «revenir, il abdiqua, puis se rendit dans l'Inde après avoir transmis

---

1) C'est le temple qui fut brûlé sous le règne de Rudravarman I et reconstruit par Çambhuvarman.

2) Mĩ-So'n, 72 A_5 ss.

3) Inventaire.

A. I Cho' Dinh, Phú-Yên, 41, sur roc. *Skt.* C II 199xxi.

II Mĩ-So'n, mon^t A_1, 72, stèle, *Skt.* Finot II 187, III 209, IV 917i.

III Hon-Cuc, Quảng-nam, 107, sur roc, *Skt.* Finot II 186.

4) Ti Tchen *an* Địch Chố'n 敵眞 *Leang Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*. *Sk* ng IV 16*b*.

5) Ti K'ai, *an* Địch.

«la royauté à son neveu[1])». Or, une inscription retrouvée à Mĩ-So'n et célébrant des donations du roi Prakāçadharma Vikrāntavarman[2]) aux dieux Içāneçvara, Çaṃbhubhadreçvara et Prabhāteçvara[3]) nous conte qu' «il y avait un roi nommé Gaṅgārāja (célèbre) par ses «qualités, en qui la science et l'héroïsme étaient reconnus comme «qualités royales. La royauté difficile à abandonner (il l'abdiqua): La «vue de la Gaṅgā est une grande joie, se dit-il, et il alla d'ici au «Gange». Rares étaient à cette époque, où l'inconnu des mers était peuplé de terreurs, les marins qui entreprenaient un tel voyage[4]) et plus rares encore les rois. De tous ceux qui règnèrent en Indochine Orientale et dont les noms nous sont parvenus, il est le seul qui l'ait entrepris. La façon dont ses descendants s'en enorgueillissent[5]) semble prouver qu'il n'eut point d'imitateur et nous pouvons dès lors, sans grande crainte d'erreur, faire un même personnage du Ti Tchen, des Chinois, «qui se rendit dans l'Inde» et du Gaṅgārāja des inscriptions qui «alla d'ici au Gange».

Son abdication et son départ pour les contrées lointaines laissa le Royaume en un état de profonde anarchie. Aux grands et, malgré l'opposition du ministre Tsang Yin[6]), il avait désigné son neveu

---

1) *Leang Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*. *Sk* ng IV 16*b*.

2) Cf. infra.

3) Mĩ-So'n mon^t E$_6$ 96 Stèle 579ç = 657 A.D. Finot IV 918$_{III}$.

4) Au temps où le roi Fan Tchan 范旃 règnait au Fou-Nan (première moitié du IIIe siècle. Cf. Pelliot *Le Fou-Nan* III 303) «un homme du pays de T'an Yang «嘾楊 arriva de son pays dans l'Inde et d'étape en étape parvint en faisant le com«merce au Fou-Nan ....» Fan Tchan lui ayant demandé combien il fallait de temps pour arriver en Inde, il répondit: «L'Inde doit être à plus de 30000 li d'ici; pour aller et «revenir, il faut bien trois ans et il se peut qu'on ne revienne qu'au bout de quatre ans» *Chouei King Tchou* I 12*a*. Fan Tchan alors y envoya son parent Sou Wou 蘇物 qui mit quatre ans a faire le voyage. *Leang Chou* Notice sur Tchong T'ien Tchou 中天竺 l'Inde centrale, LIV 56*b*. Cf. Pelliot *Le Fou-Nan* III 271—277—78.

5) Un de ses descendants se qualifie de «Çrī Gaṅgeçvaravaṅçajaḥ». Mĩ-So'n mon^t B—I 81 Stèle 63 x = 708 à 717 A.D. Finot IV 928$_{VI}$.

6) Kouo Siang Tsang Yin 國相臧驎. *Leang-Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*.

comme successeur. Mais Ti K'ai revint et prétendit faire valoir ses droits à la couronne; chacun prit parti pour l'un ou pour l'autre; une guerre civile en résulta; le neveu de Ti Tchen, son frère Ti K'ai un nommé Wen Ti «frère de Ti K'ai, né de la même mère «mais d'un père différent» [1]), le ministre Tsang Yin et son fils en furent les principaux acteurs et y jouèrent des rôles qui nous sont demeurés des plus obscurs. Il y eut des meurtres, des couronnements successifs, des royautés éphémères et la dynastie y perdit le trône, dans le sang et les luttes fratricides [2]).

---

1) Wen Ti, *an* Văn Ḍịch 文敵.

2) *Leang Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*. *Sk* ng IV 16*b*. Cf. infra

IIe Dynastie 336—420.

Fan Wen 336—349.

Fan Fo 349—380.

Fan Hou Ta 380—413.

Tchen Tchen roi de Giao-long	Na-Deng	Ti Tchen Gaṅgārāja abdique en faveur de son neveu	X X Gaṅgārāja abdique en sa faveur.	Ti K'ai	Wen-Ti frère utérin. de Ti K'ai
tués en 413					

(*à suivre.*)

LA POLITIQUE COLONIALE DE LA FRANCE AU DÉBUT DU SECOND EMPIRE

(INDO-CHINE, 1852—1858)

PAR

HENRI CORDIER.

(*Suite.*) [1])

CHAPITRE XIII.

Le *Catinat* à Tourane.

On se rappelle que M. de Montigny pendant son séjour à Bangkok avait entamé des négociations avec l'Annam en vue de la mission qu'il devait accomplir dans ce pays après avoir quitté le Cambodge. Une lettre datée de Bangkok le 4 août 1856 et adressée au premier Ministre du roi de la Cochinchine avait été remise par notre plénipotentiaire à l'abbé Fontaine chargé de la porter grâce au *Catinat*, commandant Le Lieur, qui se mit en route le 12 août. J'ai déjà donné le récit de la mission du *Catinat* à Tourane et je ne répéterai ici que ce qui est utile à la compréhension des événements qui vont suivre [2]).

Le rapport suivant adressé par le Commandant Le Lieur à son supérieur, le Capitaine de vaisseau Collier, commandant la *Capricieuse*, fait connaître les incidents qui se passèrent à Tourane :

---

1) Voir *T'oung pao*, 1909, Mars, Mai, Juillet et Décembre.

2) La France et la Cochinchine, 1852—1858 : La Mission du *Catinat* à Tourane (1856). Documents publiés par Henri Cordier. Extrait du *T'oung Pao*, Série II, Vol. VII, N°. 4. — Leiden, 1906, in — 8, pp. 36.

Rapport adressé à M. le Capitaine de vaisseau COLLIER, Commandant la *Capricieuse* par M. le Capitaine de frégate LE LIEUR, Commandant le *Catinat*.

Touranne, 1er Octobre 1856.

Commandant,

«Conformément aux ordres du Commandant de la *Capricieuse*, après avoir versé à ce bâtiment tout ce que j'avais de vivres disponibles et reçu à bord M. l'abbé FONTAINE [1]), chargé de porter à Hué une lettre du Plénipotentiaire de France en Cochinchine; j'ai fait route le 12 Août pour Singapore, afin d'y compléter mon charbon et prendre le plus de vivres possible pour reverser à la *Capricieuse* à notre rencontre à Touranne.

«Le 18 au matin, je mouillai à Singapore et le 6 septembre après avoir attendu inutilement du vin qui devait arriver d'un jour à l'autre, j'ai levé l'ancre pour me rendre à Touranne.

«Présumant bien que j'arriverais le premier au rendez-vous, j'ai profité des vents de S.O. pour naviguer le plus possible à la voile. La mousson N.E. s'est fait sentir par 12° de Lat., et par 14° nous avons reçu un fort violent coup de vent de Nord puis de N.O., O.Sud, point d'où le baromètre de 749 m/m où il était tombé a commencé à remonter. Plus nord vers les 16° lat. le temps a été plus mauvais.

«Le 16 septembre, je visitai la baie de Quick-Quick, un des points de réunion indiqués par le Commandant Collier dans le cas où des circonstances majeures m'auraient obligé à ne pas rester à Touranne. Cette baie est peu conforme à celle portée sur la carte; elle est beaucoup plus ouverte et moins profonde; par les vents du N. au S.E. elle n'est pas tenable. Quatre heures après je visitai le mouillage des îles Cham-callao; pendant les moussons bien faites de N.E. et de S.O., on peut y tenir quelques jours en veillant bien les apparences de changement de temps, car avec des vents de N. et de N.O. on y serait peu en sûreté et s'ils venaient à souffler frais, ce qui a toujours lieu au changement de mousson, on y serait en grand danger.

«Le 16 Sept. à 6 h. 1/2 je mouillai à Touranne en dedans de l'îlot de l'Observatoire.

«Au jour je reconnus que les environs du mouillage avaient été considérablement fortifiés depuis l'Amiral Lapierre. L'îlot de l'Observatoire avait été converti en un vaste fort circulaire, une batterie de côté à l'est du mouillage intérieur avait été élevée ainsi qu'une autre de 7 pièces battant le mouillage extérieur à l'Ouest de l'îlot. D'autres batteries non armées existaient le long de la presqu'île.

---

1) *Marie Rosaire Charles Antoine François Julien Joseph* Fontaine, né dans l'île de Malte; du diocèse du Mans; parti le 10 mai 1841; missionnaire en Cochinchine, à Siam. au Cambodge, en Cochinchine occidentale; rentré en France pour cause de maladie en 1870; mort au Séminaire de Laval le 28 janvier 1871, à 56 ans.

«Le même jour, des mandarins subalternes vinrent à bord me demander si je ne saluerais pas; je leur répondis: «J'ai mis mon pavillon; vous n'avez pas hissé le vôtre, c'est déjà une insulte; et pour vous saluer lorsque vous aurez mis votre pavillon, il faut savoir avant si vous rendrez ce salut». — Ils ont trouvé mes réflexions justes, n'ont pas mis de pavillon et je n'ai point salué.

«Je leur ai fait connaître que nous étions porteur d'une lettre de l'Envoyé de France adressée à leur Roi pour traiter de la paix. Cela a paru leur plaire, car tout le monde dans le pays semble désirer la paix. Ils m'ont dit que provisoirement jusqu'à ce que le préfet de la Province fût avisé, je devais demeurer comme en quarantaine et qu'il fallait quatre jours avant d'en avoir une réponse, le chef-lieu étant à deux journées et les chemins mauvais. Déjà commençait leur système de mensonge et de lenteur pour gagner du temps, système qu'ils continuent du reste, car il faut six heures pour aller à la Préfecture. En attendant, défense aux gens du pays de communiquer avec nous et de nous vendre la moindre chose.

«Jusqu'au jour de mon départ pour Hué, j'ai cherché à me mettre le mieux possible avec les petits mandarins; ils ont même fait la remarque que nous les recevions avec beaucoup plus de cordialité que ne l'avaient fait les gens du bâtiment à vapeur anglais qui était venu dans le même but que nous.

«Le 19 au matin, voyant le temps très-beau, je fis route pour la rivière de Hué; je mouillai devant son entrée à 3 h. $^1/_2$ de l'après-midi. Comme de mon mouillage, je ne pouvais protéger le canot qui portait à terre M. l'abbé Fontaine et ses dépêches, je jugeai convenable pour inspirer la confiance et ne donner motif à aucune collision d'envoyer le canot sans armes. Le canot accosta dans la rivière près du fort; toute la population était en grand émoi; on se précipita vers le canot pour l'empêcher d'accoster. M. l'abbé ayant fait connaître qu'il n'entendait nullement s'expliquer du bord, mais bien dans un lieu convenable, on le laissa descendre et on finit par le conduire dans une salle décente. Ne voyant pas d'armes dans l'embarcation, ils se retirèrent un peu confus. M. Fontaine, ayant pleinement expliqué sa mission et donné connaissance du contenu de la lettre du Plénipotentiaire de France fut bien accueilli, car là bas encore chacun est pour la paix.

«On expédia un courrier à Hué, on nous donna quelques provisions et comme le courrier devait être de retour avant le jour, dans l'espoir d'une réponse favorable on nous engagea à attendre jusqu'au lendemain. Comme le temps était très beau, la mer très belle, je consentis à rester pour être plutôt fixé.

«Le lendemain, la face des choses était bien changée, l'ordre était venu de nous rendre les lettres qui en définitive restèrent sur la plage.

«Je revins à Touranne le même jour et le soir même les mandarins arrivèrent à bord pour savoir si nous avions été reçus à Hué: je leur répondis que les lettres y avaient été laissées.

«Le 21, les petits mandarins revinrent au nombre de 4; je les reçus assez

rudement en leur rappelant que leur conduite mensongère avait déjà, à Touranne, été cause de grands malheurs pour eux et qu'ils me paraissaient vouloir suivre encore la même voie, ce qui les exposait à me voir détruire leurs forts. Le 24, M. Fontaine alla à Touranne et là, ils voulurent lui rendre nos lettres qui avaient été renvoyées de Hué, et dont une, celle que j'avais écrite au premier Ministre avait été ouverte. J'y demandais à être traité en ami, jusqu'à l'arrivée du Plénipotentiaire, de plus qu'on me donnât l'assurance que l'on était disposé à traiter avec la France et la certitude d'avoir un pilote pour le petit vapeur qui conduirait l'envoyé de France à Hué.

«Quand je sus que les lettres avaient été renvoyées sans avoir été lues, je leur fis connaître que devant une insulte pareille faite à un représentant de l'Empereur des Français, je devais me considérer comme en guerre. En outre j'étais encore à attendre la réponse du Préfet de la Province, et il ne m'était pas possible de rester mouillé deux mois sous autant de canons dans un pays où tout m'était hostile; je n'étais pas assez fort pour me permettre cela. Le 25, je me halai entre l'îlot et la presqu'île, l'arrière le premier et assez près de la jetée pour découvrir le portail de la porte du fort de l'îlot. Embossé ainsi je battais le fort de l'îlot qui ne pouvait m'opposer que deux pièces de ce côté; de l'autre bord, je battais une batterie de côte de 5 pièces et par l'arrière je pouvais tirer sur le grand fort de la presqu'île. Cette position enlevait à l'ennemi la faculté de se servir de ses canons et me permettait d'enlever tous les forts avec la compagnie de débarquement en la secondant de mon artillerie pour nettoyer le terrain.

«Le même soir, je crus remarquer une augmentation de personnes dans l'îlot et la présence de deux personnages plus élevés que celui qui le commandait les jours précédents.

«Le lendemain, je constatai un plus grand mouvement de passage à l'embouchure de la rivière; je conclus qu'il était arrivé des troupes et que, si je tardais, je pourrais bien trouver les forts armés de manière à me donner plus de besogne, et peut-être même à les voir prendre l'initiative; je n'hésitai plus; je fis dîner plus tôt; à midi la compagnie de débarquement (53 hommes) se rendait à terre. M. Bouet avait ordre de monter à la batterie de côté de 5 pièces, de l'enclouer et de se diriger rapidement sur le grand fort de la montagne, d'en défoncer la porte, d'enclouer les pièces et sans perdre de temps, d'envoyer une section faire la même opération à la batterie de côte qui commande la rade et de revenir promptement sur la chaussée pour entrer dans le fort de l'îlot.

«La batterie de côté de 5 pièces fut enlevée sans la moindre résistance, les hommes voyant arriver les nôtres prirent la fuite.

«Au premier coup de canon sur le grand fort (citadelle) 300 hommes environ armés de fusils, deux drapeaux en tête et un énorme tam-tam de guerre partirent de Touranne, se dirigeant au pas de course sur la presqu'île; ils accouraient

sans doute pour armer la batterie de côte, car ils arrivaient par les hauteurs et le chemin qui dominent cette batterie. Un boulet et quelques paquets de grosse mitraille firent disparaître hommes et drapeaux. Mais beaucoup s'engagèrent dans les buissons et se mirent à tirer sur ma compagnie qui se dirigeait vers le grand fort; on commença alors à tirailler de part et d'autre. Cette guerre de rochers et de buissons ne pouvait me convenir; mes hommes sur la plage et le chemin se trouvaient à découvert et leur retraite pouvait devenir difficile. En outre voyant que la citadelle ne faisait aucune disposition hostile, je me rendis à terre pour changer la direction de la Compagnie et la faire marcher sur le fort de l'îlot.

«Revenu à bord, je fis recommencer le feu et quelques coups de canon et de la mitraille balayèrent la partie visible du fort et M. Bouet ouvrit la porte avec l'obusier de montagne. En entrant, il y eut quelques coups de fusil de tirés, la garnison s'étant sauvée dans les rochers et les buissons qui garnissent d'une manière impénétrable l'îlot du côté de l'ouest. On fit une quarantaine de prisonniers, le reste se tint caché, afin d'attendre la nuit pour fuir. Le fort contenait 18 canons dont plusieurs d'un calibre très-fort. Presque toutes ces pièces sont en bronze fondu dans le pays. L'approvisionnement de poudre était considérable; tout a été noyé par prudence.

«A trois heures, j'envoyai par mer M. Passemard avec une section enclouer la grande batterie de côté. Là un accident qui aurait pu avoir des suites bien autrement graves, eut lieu: en traînant une caisse de poudre du magasin de distribution de la poudrière (magasin en communication directe avec la poudrière), la caisse prit feu, brûla deux hommes d'une manière peu grave, sans toutefois que la poudre ne sautât.

«Pendant ce temps, nos 300 assaillants rentraient en ville par petits groupes, sans drapeaux ni grosse caisse. J'envoyai M. Bérard, prendre avec la compagnie de débarquement possession de la citadelle dont la petite garnison avait quitté le fort et se tenait cachée dans les broussailles aux environs. Ayant tiré quelques coups de fusil sur nos hommes, on fouilla le bois, ils prirent alors la fuite en nous abandonnant quelques fusils.

«La citadelle contenait 30 pièces de canon, 2 mortiers et 2 obusiers et une énorme quantité de poudre. S'ils n'ont pas cherché à défendre le grand fort, c'est qu'ils avaient reconnu son inutilité lors de l'affaire du Commandant Lapierre et en outre tout le reste étant pris, ils se seraient trouvés bloqués dans la presqu'île et c'est une position que ces gens paraissent redouter, puisqu'ils ont préféré se défendre dans les buissons que dans leurs forts.

«Toutes ces pièces ont été enclouées avec des clous de maître charpentier; mais avec des gens qui fondent et forent aussi bien, ce n'était pas pour moi une garantie suffisante, en cas d'une absence forcée, j'ai donc été dans la nécessité absolue de détruire anspects, refouloirs et écouvillons, et de brûler les affuts du fort de l'îlot qui était le plus à craindre.

«Tous ces nouveaux forts avaient été créés contre nous depuis l'affaire de Touranne; c'était donc à nous à en faire bonne justice.

«Dans cette affaire dont l'exécution a été bien plus facile que je ne pouvais le supposer, car j'hésitais à l'entreprendre, songeant qu'un échec aurait été une chose déplorable, je n'ai eu qu'à me louer du zèle d'un chacun. Officiers et matelots, c'était à qui ferait le mieux. Mr. Artiguenave, commandant la batterie a parfaitement dirigé le feu, et le tir a été d'une précision remarquable. Mr. Bouet avec la compagnie de débarquement est celui qui a eu le plus à faire et il l'a fort bien fait. Mr. Passemard le soir a ponctuellement et à ma grande satisfaction bien fait sa part de la besogne. Mr. Bérard, le surlendemain, remplaçant Mr. Bouet malade, s'est bien acquitté de son expédition au grand fort.

«Tout cela ne nous a pas coûté un homme malgré un assez grand nombre de coups de fusil tirés. Quelques uns auraient désiré que j'engageasse ma compagnie davantage; mais à quoi bon tirailler dans les buissons? mon but se pouvait atteindre sans cela. Je sais que quelques morts font bien, relèvent, font valoir une action, mais j'ai mieux aimé conserver mes hommes.

«Si cette affaire ne m'a coûté personne, elle n'a pas non plus coûté bien cher aux Cochinchinois. A ma connaissance, ils ont perdu un mandarin sur l'îlot et un homme blessé que j'ai fait panser. Ils prétendent avoir eu plus de monde de tué, c'est possible, mais je suis porté à croire qu'il y a exagération de leur part. Le résultat de cette affaire a été la perte pour eux de 60 pièces de canon, dont beaucoup d'un très gros calibre et environ la moitié en belles pièces de bronze, ainsi que de la poudre et des projectiles à profusion.

«Le mouvement considérable que je vis à l'entrée de la rivière me faisant supposer qu'ils pouvaient avoir l'intention de venir me surprendre la nuit avec leurs jonques, je fis allumer mes feux pour être prêt à tout évènement; mais heureusement il n'en a rien été, car le lendemain de cette attaque des mandarins plus morts que vifs arrivaient à bord, me déclarant qu'ils étaient disposés à tout, et qu'on allait faire venir de Hué 4 grands mandarins pour traiter de la paix immédiatement et conformément à la demande de l'Envoyé de France. Malheureusement, j'étais dans la plus grande ignorance sur le traité à faire, je déclinai donc ma compétence et leur dis qu'il fallait forcément attendre Mr. de Montigny qui, s'il n'avait pas perdu de temps, devait arriver d'un jour à l'autre.

«L'initiative que les circonstances et l'honneur du pavillon m'ont mis dans la position de prendre a donc eu pour premier résultat immédiat d'amener les mandarins à traiter de la paix, ce qu'ils n'auraient jamais fait sans cela et tant qu'ils auraient pu trouver des fins de non recevoir.

«Depuis, ils ont ouvert les lettres de l'Envoyé de France, et ont élevé, toujours pour gagner du temps, des discussions sur la valeur de certains mots qu'ils prétendent ne pas pouvoir se permettre de soumettre à leur Roi. Mais enfin, ils sont décidés à envoyer la lettre à Hué, avec garantie d'une réponse favorable pour conclure le traité, et ils paraissent au moins aussi désireux que

nous de voir le Plénipotentiaire et nous sommes au 26 septembre et Mr. de Montigny n'est pas encore arrivé [1]).

«La mousson de N.E. est prise; les brises sont grandes; si Mr. de Montigny n'est pas ici le 10 novembre, je serai obligé de quitter Touranne pour aller faire des vivres à Macao et alors tout pourrait se trouver remis en question.

«Je n'ai eu qu'à me louer de Mr. Fontaine, missionnaire attaché à la Légation, qui connait parfaitement le pays et en parle la langue. Il était plus convaincu que moi qu'il n'y avait qu'un acte de vigueur qui pût amener à un résultat avantageux. Notre Plénipotentiaire repoussé, il n'y avait pas de doute que les édits contre les Chrétiens seraient remis en vigueur et plus tard, nous aurions peut-être été forcés d'intervenir d'une manière moins avantageuse.

«Je me suis borné à un simple exposé des faits, je n'ai rien cherché à faire valoir, j'ai raconté la chose le plus simplement possible afin d'être bien compris. C'est à mes chefs à apprécier si, dans cette circonstance difficile, j'ai fait mon devoir; leur approbation est tout ce que j'ambitionne et je serai heureux de voir mes officiers obtenir des récompenses méritées».

Rade de Touranne, 26 octobre 1856.

Le Cap^ne de Frégate commandant le *Catinat*
(Sig.) Cte Le Lieur.

La lettre suivante du Commandant Collier au Ministre de la Marine montre bien quelle était la situation à la fin de 1856.

Corvette la *Capricieuse*, Touranne, le 9 novembre 1856.

Lettre du Ct. Collier au Ministre de la Marine.

Monsieur le Ministre,

«Ma dernière lettre du 15 sept. vous annonçait mon prochain départ de Siam. Le 21, M. de Montigny et sa famille embarquaient sur le *Marceau* et nous mettions sous voiles.

«Le 26, je mouillais à Chantaboun, port siamois préférable à Bangkok, où des navires tirant cinq mètres d'eau, trouveraient un bon abri; j'en partais le 28, laissant le *Marceau* recueillir des notes et des échantillons des produits de la Province; le 3 octobre, j'arrivais à Kampot, remettais à Mgr. Miche, évêque de Cambodge, le modeste ameublement que lui envoyaient les Missionnaires de Siam. Le 5, le *Marceau* me rejoignait; l'Evêque m'annonçait la visite du Roi, qui avait le plus grand désir de visiter la corvette. Je n'ai pas cru devoir l'at-

---

1) Cette partie de phrase: «nous sommes au 26 oct., &c., &c.» a été mise par inadvertance et était écrite avant l'arrivée de la *Capricieuse* à Touranne le 26: il faudrait lire le 26 sept. peut-être.

Note du C^t Collier, d'après les explications données par le C^t. Le Lieur.

tendre; la saison pressait; le *Catinat* m'attendait depuis trop longtemps à Touranne; le 7, j'appareillais; le *Marceau* restait avec notre Plénipotentiaire accomplissant sa mission près du Roi du Cambodge et je l'engageais à ne pas perdre de temps pour me rallier.

«Notre navigation dans le golfe de Siam a été un véritable voyage de découvertes, dans une saison malheureusement peu favorable aux observations; la côte S. est bordée de milliers d'îles, ou omises ou mal placées, sur des cartes on ne peut plus défectueuses; les Anglais font en ce moment l'hydrographie de cette côte.

«De petites brises variables m'ont permis de suivre la côte de Cochinchine; le 15, je doublais le cap Varela; le 18, la *Capricieuse* essuyait un typhon près du *Triton* des Paracels, le baromètre était descendu à 738^{mm}; elle s'en tirait sans avaries trop fortes: la plus grave a été l'enlèvement de la braie du gouvernail qui laissait béante une énorme voie d'eau, où la mer embarquait par tonneaux à chaque seconde; nous l'avons aveuglée, à peu près, avec des matelas; mais c'était effrayant et je ne peux m'empêcher d'exprimer le voeu de voir substituer des têtes de gouvernail dévoyées, permettant une grande réduction des dimensions de la jaumière, à nos têtes de gouvernail droites. — Notre Marine militaire est la seule qui présente ces poupes, enlaidies par un horrible et immense sac en cuir, masquant si imparfaitement, près de la flottaison, le panneau qui sert de jaumière et peut mettre un navire en danger de sombrer.

«Le 24 octobre, je mouillais à Touranne, où le Com^{t} du *Catinat* me rendait compte des évènements dont le rapport ci-joint vous donnera connaissance; les instructions que je lui avais données étaient bien outrepassées; mais les circonstances et surtout le succès inespéré qu'il a obtenu, m'ont semblé justifier pleinement ses actes; il a eu le talent de convaincre les Cochinchinois qu'ils avaient tous les torts; ils sont convenus avoir été très insolents à *Hué*, en renvoyant, sans daigner la lire et y répondre, la lettre d'un représentant de S. M. l'Empereur; ils sont aujourd'hui aussi prévenants, aussi disposés à traiter, qu'ils l'étaient peu avant. — J'ai la conviction que, sans la démonstration du Com^{t} Le Lieur, les Cochinchinois nous opposant sans cesse cette force d'inertie qui les caractérise, eussent rendu tout traité impossible. C'était aussi l'opinion de M. de Montigny, mais à toutes ses sollicitations pour agir, j'opposais ces mots des instructions qu'il m'avait communiquées..... «se rendre en Cochinchine pour y faire comprendre par un langage très ferme et digne, *sans cependant employer la menace*».

«Notre gouvernement ne voulait donc pas imposer ce traité et rien ne m'autorisait à venir, à l'insu de l'Amiral Guérin, faire une attaque sur Touranne, si elle n'était motivée par des raisons que nous ne pouvions prévoir de Bangkok: la conduite du *Catinat* est venue mettre un terme à ce petit différend; en présence de toutes ces considérations, je n'ai trouvé que des félicitations à donner au Com^{t} Le Lieur, qui, l'affaire engagée, l'a conduite avec prudence et

une grande modération. Si j'étais assez heureux pour voir mon opinion approuvée par V. E., je lui rappellerais que dans mes notes annuelles, j'ai proposé le Comt Le Lieur de Ville-sur-Arce, doyen des Capnes de Frégate, pour le grade de capne de vaisseau et je saisirais cette occasion de le recommander de nouveau à votre bienveillant intérêt.

«Il est malheureux que l'absence de M. de Montigny nous ait mis dans l'impossibilité de profiter immédiatement des excellentes dispositions des Mandarins. Ma seule tâche, aujourd'hui, est de les tenir en haleine et les raisons dilatoires dont ils sont si prodigues pour gagner du temps, me viennent puissamment en aide.

«Le 25, quatre petits mandarins, dont un envoyé de *Hué*, sont venus me voir. Je les ai assurés de mes dispositions amicales, en leur signifiant que je ne supporterais les impertinences de quelque mandarin que ce fût; que je voulais une réponse de Hué; ... elle était arrivée le 28; les mêmes envoyés sont venus me l'annoncer, les Ministres admettaient comme base d'un traité le contenu de la lettre de M. de Montigny, quoique très exigeante; mais ils disent qu'elle n'a pu être présentée au Roi, parce qu'elle donne à S. M. un *signe* inférieur à celui de l'Empereur et à celui qu'on donne habituellement au Roi dans son royaume. J'ai pris sur moi de modifier ce signe, en les prévenant que je n'en avais pas le droit (ce qui leur a semblé indifférent pourvu que le *signe* fut changé) et qu'ils devaient y voir un éclatant témoignage de mon esprit de conciliation; le 30, ils sont venus à bord faire ce changement et m'ont promis, avec mille protestations de sincérité, auxquelles je n'ajoute aucune foi, que dans dix jours j'aurais la réponse de S. M.

«Depuis l'attaque du *Catinat*, les forts et presque toute la presqu'île de Tien-Tcha sont abandonnés: Si j'en crois certains propos, ils nous laisseraient de même Touranne, si nous faisions la moindre démonstration; mais si la France voulait occuper un point sur le littoral de la Cochinchine, il y en a de bien préférables, dans le voisinage du Cap Varela, sur le chemin des navires qui suivent la côte intérieure pour aller en Chine, les ports de Oung-lan, Oung-chan dans la riche province de Phuyen, celui de Hou-cohé sont de ce nombre; l'occupation s'en ferait sans la moindre résistance sérieuse, la garde en serait facile: faire de ce port un point central pour les Chrétiens, déjà nombreux en Cochinchine: (les Jésuites avec leur habileté ordinaire en attireraient, en peu de temps, un nombre considérable, auxquels s'adjoindraient les mécontents; groupés et dirigés, ils pourraient se défendre eux-mêmes); port franc, le commerce y affluerait et ce nouveau coin de la France serait le point de départ de la civilisation de l'Occident, pour l'émancipation d'un peuple immense, soumis à un esclavage dont celui de nos colonies n'a jamais approché; — la Province de Touranne est pauvre, la ville trop près de Hué, la Capitale.

«Le 4 novembre, les Mandarins sont venus me porter des provisions et ont désiré prendre des arrangements pour la réception de la lettre de S. M. Je leur

ai répondu qu'ils la porteraient à bord et que quand elle serait arrivée à Touranne, nous nous entendrions pour le Cérémonial. La population autorisée à nous vendre, à communiquer avec nous, se familiarise et se montre on ne peut plus bienveillante; ils sont surpris de l'exactitude avec laquelle on les a toujours payés, même lorsqu'on enclouait leurs canons.

«Le 5, j'ai reçu la réponse que le Gouverneur de la Province a été autorisé par Hué à nous faire: — ci jointes, la traduction de cette lettre et ma réponse, avec une copie des instructions que j'avais données au Commandant du *Catinat* en l'envoyant à Touranne. J'ai cru devoir conserver les forts tels qu'ils sont. C'est la plus sûre garantie d'obtenir un traité.

«Le 10, le *Catinat* se rendra à Macao pour approvisionner de vivres la *Capricieuse:* approvisionnement urgent, car nous n'avons plus de vin, quoique je n'en fasse délivrer qu'à un repas par jour; à Singapore, le *Catinat* n'a pu s'en procurer.

«En quittant la barre de Siam, j'ai donné cinquante piastres ou 276 f. 80 c. de gratification au gouverneur de Paknam, qui a eu les plus grands soins des blessés du *Marceau* et pendant tout le tems de notre séjour sur la barre, a approvisionné la *Capricieuse* d'eau douce et de fruits pour l'équipage; j'espère que V. E. voudra bien approuver cette dépense que je fais figurer sur les états de la *Capricieuse.*

«Je donne l'ordre au *Catinat* de me porter des fonds pour solder des sommes acquises à l'équipage qui n'a touché qu'un mois de solde cette année, aux officiers, aux tables qui sont dans un grand dénuement, et qui, à la fin de l'année, ne pourraient toucher l'arriéré dû.

«L'équipage de la *Capricieuse* jouit d'une excellente santé: sa discipline s'améliore.»

Je suis, &c., &c.

Le Capne de Veau Comt la *Capricieuse* et la rade.
(Sig.) Jules Collier.

Copie d'une traduction.

Le Gouverneur de la province de Kouang-nam, en Cochinchine, au Commandant de la *Capricieuse.*

Sans date, reçue à bord le 5 novembre 1856,
en rade de Touranne.

«Le Gouverneur de la province de Kouang-nam du Grand Royaume d'Annam après avoir pris les ordres supérieurs, expose ainsi les faits: pour conserver intactes et faire respecter les lois du pays, il rend la réponse suivante après une mûre réflexion.

«Monsieur Le Lieur, Commandant d'un navire de guerre français, est arrivé ici. Il a commencé par demander que les deux Royaumes s'unissent par un

traité; il était porteur d'une lettre officielle expliquant les intentions du Gouvernement français, demandant à traiter et menaçant de la guerre immédiate en cas de refus; il était dit aussi dans cette lettre que les événements des dernières années avaient profondément irrité le Gouvernement français, événements dont il n'avait jamais compris le motif, et enfin on engageait le Gouvernement Annamite à réfléchir sérieusement. Le navire de guerre français ne daignant pas attendre un jour, envoya une embarcation à la porte *Hiun-ngan* (Hué). Le mandarin qui occupe ce poste craignant de compromettre sa position n'osa pas recevoir sa lettre; elle fut dès lors déposée sur la plage et le navire partit pour Touranne. Le mandarin susnommé prit cette lettre et la renvoya à Touranne. Alors le navire de guerre, sans explication aucune, attaqua les forts de Touranne, les détruisit et s'en empara. La garnison fut prise et emmenée à bord, on lui rendit ensuite la liberté. Après ces événements, le Commandant Le Lieur demanda à deux et trois reprises une réponse à la lettre qu'il avait remise à Hué. Le Préfet de la Province décacheta alors cette dépêche officielle, — il fut frappé de l'esprit de justice qui y régnait; mais une chose blessait les convenances et les rites; on ne pouvait parler de traité qu'après correction. En conséquence des hommes furent envoyés au Commandant Collier qui avait suivi de près le Commandant Le Lieur. Ils étaient chargés de faire corriger la lettre remise originairement et de promettre que l'on pouvait avoir confiance en eux; que les deux royaumes s'uniraient par un traité d'alliance; qu'à l'avenir il n'y aurait plus de sujet de plainte ou de rupture et que les navires n'auraient plus comme jadis de prétextes pour démanteler leurs forts ou couler leurs navires. Ils transmirent donc la lettre corrigée; mais leurs forts avaient été pris et ruinés, ils ne peuvent donc être contents. Si les Français sont francs et loyaux, on demande qu'ils obéissent aux autorités constituées et que dans leurs allées et venues, ils respectent les usages du pays où ils sont. Pourquoi les violer? La paix est une chose importante et le Royaume d'Annam ne veut pas être seul en désaccord avec la France.

«Ces explication, ne sont données que sous forme privée, car il nous paraît convenable d'attendre l'Ambassadeur pour discuter le traité avec lui et cela ira vite alors. Si l'ambassadeur tardait à venir, que ce ne soit pas une cause de difficultés entre nous. Que les navires français aient confiance dans notre loyauté et dans le traité à intervenir entre les deux nations: qu'ils aient assez de confiance en nous pour nous restituer les forts qu'ils nous ont pris et que nous regrettons.

«Enfin que l'Ambassadeur à son arrivée ait la même confiance et qu'il soit assuré d'établir un traité fondé sur nos lois.

«Que les Commandants des navires de guerre français Collier et Le Lieur comprennent et aient confiance.»

(Suivent divers cachets rouges des autorités de Touranne).

Capricieuse, Touranne, le 9 novembre 1856.

«Le Commodore COLLIER, Commandant en Chef les navires de S. M. l'Empereur des Français, devant Touranne, a reçu la réponse du Gouverneur de la Province Kouang Nam, du Grand Royaume d'Annam, autorisé par ordres supérieurs.

«Le Commodore trouve cette réponse conciliante et en adresse ses remerciements au très-illustre Gouverneur. Il fait observer que:

«Lorsque le navire de guerre français *Catinat* a envoyé une embarcation sans armes, c'est-à-dire en amie, se présenter au port Hiun-ngan (Hué) elle a été reçue avec une méfiance insultante: que le mandarin qui craignait de compromettre la position, eut eu les mêmes craintes les jours suivants et n'eut pas osé davantage recevoir la lettre officielle: que ce refus de recevoir la lettre d'un aussi puissant souverain que l'Empereur des Français était une nouvelle et grande insulte: que le *Catinat* a donc agi avec une grande modération et qu'il n'avait pas d'autres moyens d'exécuter l'ordre que je lui avais donné de faire parvenir cette lettre à Hiun-ngan (Hué).

«Le *Catinat* revenu à Touranne, on interdisait toute communication avec lui; on le tenait à l'écart, comme un lépreux: Son Commandant pouvait-il croire à vos dispositions amicales? — Des forts redoutables entouraient son mouillage, silencieux d'abord; il remarqua bientôt un mouvement extraordinaire, une activité plus grande: il vous écrivit, vous prévint qu'il ne pourrait rester tranquille spectateur de ces préparatifs hostiles; vous ne répondîtes pas. Le *Catinat* ne devait-il pas prévoir une attaque imminente, une grande effusion de sang? pour éviter un pareil malheur, il a devancé votre attaque et rendu inoffensifs sans les détruire, les instruments qui allaient rendre impossible un traité d'amitié.

«Le *Catinat* n'a-t-il pas encore dans cette circonstance usé d'une grande modération?

«Vos forts n'ont pas été occupés et il a poussé le respect de votre nationalité, au point de ne pas faire arborer le pavillon français sur des batteries dont il était maître. Le Gouverneur appréciera, le Commodore l'espère, cette réserve flatteuse pour le Grand Royaume d'Annam.

«Le *Catinat* était bien obligé d'insister pour avoir une réponse; ne fallait-il pas qu'il connût vos dispositions; comment serait reçu notre Plénipotentiaire: un accueil inconvenant pouvait entraîner une guerre affreuse, qu'il fallait prévenir.

«Le Commodore est alors arrivé à Touranne: son premier soin a été de donner des ordres, pour qu'on respectât vos usages, les propriétés publiques et privées: depuis cette époque, le Gouverneur a-t-il eu connaissance d'un fait répréhensible de la part des Français? Le Commodore pense que non, et s'il lui était signalé, il en punirait sévèrement les auteurs.

«Vos envoyés sont venus: le Commodore les a assurés de ses dispositions amicales; plus tard, ils ont demandé à faire une correction; une chose blessait

les convenances et les rites; le Commodore n'avait pas le droit de faire cette correction, car la lettre n'était pas écrite par lui; cependant, dans un espoir de conciliation que le Gouverneur comprendra, il l'espère, il a autorisé cette correction. Le Commodore a confiance dans la promesse d'union que lui fait le Gouverneur.

«Les forts n'ont pas été ruinés, ont même peu souffert; l'artillerie seule a été en partie démontée, les poudres ont été noyées; les Français déplorent comme vous l'extrémité à laquelle vous les avez réduits; ils reconnaissent les autorités constituées, et sont heureux que le Grand Royaume d'Annam, ne veuille pas être seul en désaccord avec la France.

«Le Commodore, aux explications données sous forme privée, répond de la même manière: il pense qu'il est convenable d'attendre le Plénipotentiaire pour discuter le traité et il accepte avec plaisir l'assurance que cela ira vite: le retard de cette arrivée ne sera pas une cause de difficultés; le Commodore a confiance dans votre loyauté; il réclame la réciprocité; de votre part elle ne semble pas exister, car ses embarcations sans armes, sont arrêtées à l'entrée de la rivière, et les Français ne peuvent se rendre au marché sans être accompagnés d'un mandarin, malgré l'assurance donnée que les habitants étaient autorisés à communiquer librement avec eux. La ville de Touranne ne sera pas inquiétée, que le Gouvernement en ait l'assurance.

«Il est convenable d'éviter un mouvement d'artillerie qui pourrait altérer la confiance des Français: les forts et batteries resteront dans l'état où ils sont: le Commodore ne souffrira pas que les Français y commettent aucun dégat; dès qu'un traité aura scellé notre alliance, le Commodore se fera un plaisir de remettre les forts et batteries à la disposition du Gouverneur.

«Que le très-illustre Gouverneur comprenne et ait confiance.»

Le Commodore Ct. en Chef les navires de S. M. l'Empereur
des Français devant Touranne.
(Sig.): Jules COLLIER.

Malheureusement M. de Montigny n'arriva à Tourane que le 23 janvier 1857; le fruit de l'action énergique des officiers français allait être perdu.

Montigny ressentit amèrement les effets de l'attaque du *Catinat;* dans sa lettre du 14 mars 1857, faisant ressortir la modération des instructions qu'il avait remises à l'abbé Fontaine pour prouver son sincère désir d'éviter toute mesure hostile, il ajoutait:

«V. E. connaît déjà par les rapports du Département de la Marine et de la légation, les actes du Commandant du *Catinat* pendant sa première apparition

à Touranne et ceux ultérieurs du Commandant Collier. Il ne m'appartient pas de les juger, mais je dois déclarer que la destruction de l'artillerie, de forts et de batteries non défendues, et sans même de garnison, n'a pas aidé à prédisposer les esprits en notre faveur, et que cet acte d'hostilité prématuré, et dont la nécessité n'a pas été rigoureusement justifiée, m'a ôté plus tard un puissant moyen d'action. Mais, puisque la voie coercitive avait été adoptée, il était indispensable de conserver au moins dans le style de la correspondance, la fermeté et la vigueur d'un tel début: la correspondance du Commandant Collier n'a malheureusement pas conservé tout le nerf nécessaire pour justifier et approuver le premier acte; les autorités cochinchinoises se sont rassurées peu à peu, et, à mon arrivée, elles avaient repris toute la morgue et la forfanterie puériles dont elles sont, ainsi que les Chinois, très richement pourvues.

«Si cependant la corvette à vapeur le *Catinat* fût restée au mouillage de Touranne, j'ai la conviction qu'à l'aide de sa présence et de celle de la *Capricieuse* j'eusse obtenu quelque chose d'au moins raisonnable, sinon de complet; mais, avec la *Capricieuse* seule, navire lourd, peu maniable et dont le fort tirant d'eau l'empêche de s'approcher de la côte, les mandarins ont compris de suite qu'ils n'avaient rien à craindre et ont agi en conséquence. Du *Marceau*, il n'en faut pas parler comme instrument de guerre; les pirates chinois l'eussent enlevé sans peine, et les Cochinchinois ne l'ont pas même observé.

«Les mandarins s'étaient hâtés, après la prise des forts et batteries des côtes, de faire fortifier le plus possible les environs du village de Touranne, déjà défendu par deux forts situés de chaque côté de la rivière qui sépare ce village en deux parties égales; ils avaient fait élever de mauvais ouvrages en terre, armés de canons de tout calibre, hors de service; des bateaux portant de l'artillerie étaient mouillés sur les deux bords de la rivière; enfin, ils avaient concentré 2 à 3000 hommes de leurs meilleures troupes dans le village et s'y croyaient assez forts pour nous braver, il eût suffi néanmoins d'une centaine d'hommes pour se rendre maître de Touranne en moins d'une heure et faire fuir tous ces malheureux jusqu'à Hué; car rien n'est moins guerrier que les soldats cochinchinois: ils ont les pieds et les jambes nus et sont armés de la façon la plus misérable».

CHAPITRE XIV.

Montigny en Cochinchine.

M. de Montigny n'était en effet arrivé à Tourane que le 23 janvier 1857, après quatre-vingts jours d'une navigation à contre-mousson, dangereuse et fatigante, et après avoir relâché à Labuan et à Manille pour des réparations d'urgence dans les chaudières et la mâture du *Marceau*. En quittant le Cambodge, le 21 Octobre,

le *Marceau*, avec M. de Montigny et Mgr. Miche, incapable de lutter contre une mer affreuse, avait été obligé de retourner à Singapore où il était arrivé le 8 novembre 1856; après avoir réparé ses chaudières et son cuivre de blindage, il avait repris la mer pour se rendre en Cochinchine par la Malaisie, la mer de Chine étant trop mauvaise. La *Capricieuse* se trouvait seule à Touranne, le *Catinat* ayant été rappelé à Macao par l'amiral Guérin. Mgr. PELLERIN, évêque de Biblos, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, ayant appris la prochaine arrivée à Tourane de M. de Montigny était venu le rejoindre à travers mille dangers et des privations si cruelles, que son compagnon de voyage, l'abbé PASSEPAIN, y avait succombé et était mort en route de faim, de soif et de fatigue.

«L'arrivée de Mgr. Pellerin que, au dire de tous les missionnaires, je devais regarder comme impossible, rendait inutile la présence de Mgr. Miche et de M. l'abbé Fontaine; ce dernier cependant continua à m'être très utile pour faire traduire et écrire par les siens en Cochinchine de Siam toutes mes communications officielles[1])».

Le jour même de son arrivée à Tourane, M. de Montigny reçut la visite d'un petit fonctionnaire qui vint lui annoncer que les mandarins l'attendraient à terre le lendemain.

Le lendemain, vers dix heures du matin, M. de Montigny se rendait dans un des canots de la *Capricieuse* au lieu du rendez-vous, à cinq ou six milles du mouillage à l'entrée de la rivière. Quelques troupes formant la haie étaient massées devant la maison de ville et trois mandarins attendaient notre envoyé en dehors de la porte de la cour; après les salutations d'usage, M. de Montigny passa devant eux et alla prendre la place d'honneur (la gauche du fond comme en Chine) dans la grande salle où, suivant l'usage dans les cérémonies officielles, était servie une collation.

La conférence commença immédiatement[2]). Je reprochai en termes sévères,

1) Lettre de Montigny, Singapore 14 mars 1857.

2) Lettre du 14 mars 1857.

à ces fonctionnaires, écrit Montigny, leurs mauvais procédés envers le *Catinat*, les rendant seuls responsables des conséquences qu'avait eues leur conduite hostile et peu loyale. Je leur reprochai aussi vivement l'état d'exclusion dans lequel ils nous maintenaient, malgré la correspondance officielle du commodore avec eux et sa conduite pleine de bienveillance et de justice, en empêchant les rapports entre la population et nos nationaux et même les marchands de venir vendre à bord de nos navires. Ils nièrent le fait et répondirent que la crainte seule empêchait ces rapports qui s'établiraient naturellement après la conclusion de la paix, c'est à dire la signature du traité.

«Je leur dis ensuite que c'était à Hué même et avec les ministres du Roi porteurs de ses pleins pouvoirs que je devais négocier. Ils me répondirent que l'usage était chez eux de traiter à Touranne et qu'ils attendraient incessamment les négociateurs. Une longue discussion s'engagea sur ce point; mais ils se maintinrent dans la limite des ordres qu'ils disaient avoir reçus du Roi.»

Comme il n'avait rien à tirer de ces mandarins, M. de Montigny leur fit écrire en langue annamite la substance de cette conférence qui fut traduite en chinois et il demanda qu'elle fût envoyée immédiatement à Hué.

Conférence du 23 janvier entre le Plénipotentiaire de France et le Mandarin, envoyé extraordinaire du Roi à Touranne.

«S. E. l'Ambassadeur de l'Empire Français est arrivé et a tenu dans la séance d'aujourd'hui les paroles suivantes: Il y a quatorze ans que l'Empire de France a conclu avec l'Empire de Chine et tout récemment avec les Royaumes de Siam, du Cambodge et du Japon des traités d'alliance; les Anglais et autres nations de l'Occident se sont liés par les mêmes engagements avec les mêmes pays; seul, l'Empire d'Annam est resté en dehors de ce concert: l'Ambassadeur de France vient lui proposer aujourd'hui un traité, qui durera cent et mille ans; ce traité concerne le commerce, la navigation et la religion. L'Empire d'Annam a commis jadis nombre d'actes injustes et cruels; l'Empire de France le sait, et cependant il s'efforce encore de faire un traité qui durera dix mille ans. — L'Ambassadeur de France appartient à la plus haute classe des mandarins, il veut en conséquence se rendre à la Capitale pour traiter avec des Mandarins du même degré que lui.

«Ces mois derniers, le Commandant Le Lieur vint pour remettre une lettre officielle dans laquelle on demandait que les deux Royaumes s'unissent par un traité d'amitié, de commerce, navigation et religion. Le Gouvernement Annamite n'ayant pas accepté cette lettre tout d'abord, le Commandant Le Lieur prit et détruisit les forts; l'Ambassadeur de France parut fâché de cet événement, et comme le Gouvernement a accepté la lettre officielle concernant le traité, il espère le conclure, pourvu que les intrigues et les défiances hostiles ne se renouvellent plus.

«L'Ambassadeur de France veut se rendre à la capitale pour terminer plus promptement la conclusion du traité d'alliance; si des lenteurs étaient apportées, les autres navires de guerre français arriveraient certainement sur la rade de Touranne, ce qui serait un grand embarras. L'Ambassadeur du Royaume d'Angleterre a communiqué à l'Ambassadeur de France l'intention où il était de se rendre dans l'Empire Annamite dès que les circonstances le permettraient pour conclure un traité analogue à celui de la France.

«L'Ambassadeur de France dit encore qu'il n'est venu que dans des intentions amicales et dans le but de traiter, que dès lors plus de forces lui étaient inutiles, mais que s'il était venu dans un but de conquête, ce ne sont pas les navires qui lui auraient manqué.»

Pour copie conforme
Singapore, le 22 mars 1857
C. DE MONTIGNY.

Montigny, en envoyant cette pièce, ajoutait:

«L'ambiguité de son style vous prouvera, M. le Ministre, qu'en fait d'astuce et de déloyauté, les Cochinchinois ne le cèdent pas aux Chinois eux-mêmes dont j'ai, d'ailleurs, retrouvé chez eux les moeurs, les habitudes et même le cérémonial officiel. Vous remarquerez, par exemple, qu'ils omettent avec soin de mentionner S. M. l'Empereur Napoléon, au nom duquel j'ai cependant toujours parlé; ils ont aussi entièrement décoloré mes paroles qui étaient beaucoup plus significatives: pour la langue chinoise, je manquais, d'ailleurs, d'interprètes assez expérimentés pour que je puisse affirmer l'exactitude scrupuleuse des traductions.»

Le jour suivant, Montigny par la note suivante pressait l'arrivée de la réponse de Hué à sa demande, menaçant de remonter la rivière avec le *Marceau* si un retard se produisait:

«Prière à Mgr. Pellerin de vouloir bien signifier aux mandarins que si la réponse de Hué à la note d'hier tardait plusieurs jours, je me verrais dans la nécessité de remonter moi-même à la capitale avec le *Marceau*, ce que je regretterais excessivement, sans l'agrément spécial de S. M. l'Empereur. Note.

«Que je ne puis en aucun cas traiter à Touranne sans la présence d'au moins quatre des premiers ministres de l'Empereur, me conformant en cela aux règles diplomatiques établies parmi toutes les nations civilisées du monde.

«Que ces quatre premiers ministres doivent être porteurs des pleins pouvoirs les plus étendus et parfaitement authentiques de S. M. l'Empereur, attendu que la moindre lenteur résultant de difficultés apportées dans les négociations me forcerait alors de remonter à la capitale.»

Pour copie conforme
Singapore, le 22 mars 1857
C. DE MONTIGNY.

Arrivée du dignitaire annamite.

Deux jours après, deux interprètes indigènes vinrent à bord du *Marceau* annoncer à M. de Montigny l'arrivée à Tourane du dignitaire envoyé de Hué pour négocier avec lui; comme il était tard, la première entrevue officieuse fut fixée au lendemain matin à dix heures.

«Je fus reçu avec beaucoup plus de cérémonial, écrit Montigny: le nombre des troupes était considérablement augmenté, il y avait aussi quatre éléphants de guerre; le négociateur m'attendait en dedans de la cour; je m'arrêtai en dehors jusqu'à ce qu'il vînt m'y recevoir, ce qu'il fit de bonne grâce.

«Ce mandarin est un proche parent du Roi; il paraît doué d'une haute intelligence et avoir l'habitude du commandement; il était assisté de quatre autres mandarins.

«Après les compliments d'usage, je lui demandai de fixer le jour de la vérification de nos pleins pouvoirs réciproques pour commencer immédiatement les négociations. Il fut convenu que nous nous réunirions le lendemain à la même heure et nous nous séparâmes dans les meilleurs termes.

«Le lendemain, lorsque je demandai à vérifier nos pleins pouvoirs, il me dit qu'il était envoyé par son souverain pour arranger les affaires, conclure un traité et signer la paix avec moi; qu'il avait pour cela tous les pouvoirs nécessaires. Je demandai à voir les pouvoirs dont il parlait; il me montra un grand sceau de mandarin. Je lui dis que cela ne suffisait pas et qu'étant porteur de pleins pouvoirs émanant de mon grand souverain je ne pouvais négocier qu'avec le porteur d'un mandat semblable ou son souverain lui-même; qu'autrement il n'y aurait pas de réciprocité, et que c'était d'après ces règles, qui sont invariables, que toutes les nations du monde traitaient entre elles; que je ne pouvais, quant à moi, m'en écarter, en quoi que ce fût, sans m'exposer à être désavoué et sévèrement puni.

«Une très longue et très vive discussion s'engagea sur ce point essentiel et le Plénipotentiaire du Roi finit par me déclarer qu'il n'avait pas de titre de cette nature; et, sur ma demande d'en faire immédiatement demander un à son souverain, il me répondit qu'il ne le pouvait pas; qu'il n'était pas un enfant et avait tous les pouvoirs nécessaires, que, si je voulais arranger les affaires et faire la paix, il était prêt à le faire; que, si je voulais la guerre, on se battrait; et ainsi de suite. Je l'arrêtai, lui dis qu'il ne comprenait pas ces formalités; que, dérogeant en sa faveur aux habitudes de la diplomatie, je lui apporterais le lendemain la traduction de mes pleins pouvoirs, et, qu'après les avoir étudiés, il comprendrait qu'il m'était impossible de passer outre.»

Déclaration de M. de Montigny

Le lendemain, M. de Montigny remit au mandarin la traduction chinoise de ses pleins pouvoirs avec la déclaration suivante:

Touranne, le 30 Janvier 1857.

«Le Plénipotentiaire de S. M. Napoléon III, Empereur des Français, déclare qu'il remet ci-joint la traduction fidèle des pleins-pouvoirs que son souverain lui a confiés pour négocier avec les Plénipotentiaires munis des pleins-pouvoirs de S. M. l'Empereur de la Cochinchine un traité solennel d'amitié, de commerce, de navigation et de religion.

«Qu'il est d'usage dans tous les pays du monde que les Plénipotentiaires respectifs vérifient leurs pleins-pouvoirs avant de commencer les négociations et qu'il faut absolument que les Plénipotentiaires annamites reçoivent ceux de leur Souverain, afin que S. M. l'Empereur des Français ne reste pas seul engagé et qu'il y ait réciprocité complète; que c'est ainsi qu'il a été fait pour les traités de la Chine, de Siam et de tous les autres Royaumes.

«Que, sans cette mesure indispensable, il ne resterait plus au Plénipotentiaire de S. M. l'Empereur des Français qu'à se rendre lui-même à la capitale pour savoir si S. M. l'Empereur de Cochinchine désire réellement conclure un traité d'amitié avec son puissant souverain, et agir en conséquence de la décision qui sera prise à cet égard.»

C. DE MONTIGNY.

Le fonctionnaire annamite lut attentivement les deux pièces, et, après avoir répété plusieurs fois tout ce qu'il avait dit la veille, il ajouta que:

«Il était venu pour traiter, c'est-à-dire faire la paix, car les peuples semblent se considérer comme en état de guerre avec les nations qui n'ont pas fait de traités avec eux. Le mandarin me dit de nouveau que, si je voulais me battre, on se battrait; il ajouta que les Annamites savaient bien que, sur mer, les Français étaient les plus forts, mais que, sur terre, eux Cochinchinois ne savaient pas encore s'ils le seraient également; puis, se tournant vers un des soldats du dehors et le montrant, il dit à haute voix qu'un tel homme ne craindrait pas trois Européens; je l'arrêtai là, et, haussant les épaules, je lui répondis que lui et ses compatriotes ne connaissaient rien à la guerre; que je l'engageais à prier Dieu de ne pas la voir fondre sur son malheureux pays; que notre force et nos moyens de destruction étaient assez puissants pour effacer le nom même de l'Empire d'Annam de la carte du monde, le jour où nous arriverions en ennemis en Cochinchine. Je lui parlai alors de la guerre de la France et de l'Angleterre contre la Russie, le plus puissant empire militaire de l'Occident, et lui conseillai de se faire traduire les journaux de Hongkong par des interprètes anglais qui étaient là présents; qu'il y verrait que la France avait pu jeter en moins de six mois 200 000 hommes et une artillerie formidable à 1200 lieues sur les

rivages ennemis, et que cette guerre avait coûté plus de 500000 hommes à la Russie. «Vous voyez, ajoutai-je, combien peu nous vous craignons, puisque je viens ici au milieu de vos soldats, sans aucune arme, avec le secrétaire de ma mission, un attaché et un interprète; je le fais, parce que je sais que vous comprenez parfaitement que vous ne pouvez plus lutter contre la puissance de mon grand Souverain. Soyez donc raisonnable et acceptez le traité que sa bienveillante bonté vous offre aujourd'hui, et qu'il imposera demain, si votre mauvaise conduite l'y contraint. N'oubliez pas que vous deviendrez alors la première victime des conséquences de vos actes».

«A toutes ces observations il répondit constamment les mêmes phrases: «Si vous voulez la paix, faisons la; si vous voulez la guerre, battons nous». En entendant de telles paroles qui m'étaient, je l'avoue, très désagréables, en ma qualité d'ancien militaire surtout, il ne me restait plus d'autre parti à prendre que de rompre brusquement la conférence; je le fis avec énergie, malgré les instances des quatre autres plénipotentiaires qui tous voulaient me faire rasseoir. Je voyais qu'ils n'approuvaient pas tous la manière d'agir du principal plénipotentiaire; mais ils n'osaient intervenir.

«Je déclarai, avant de partir, que, ne pouvant en aucune manière commettre le mandat de mon souverain vis-à-vis d'un fonctionnaire qui se présentait sans autres pouvoirs qu'un simple sceau, j'allais envoyer une déclaration officielle et que, si elle n'avait aucun effet, ce ne serait plus à moi qu'il aurait à faire, mais à S. E. le Commodore, commandant les forces navales de S. M. Impériale dans les mers de la Cochinchine. Pendant les longues et vives discussions qui venaient d'avoir lieu, j'avais remarqué que le négociateur de Hué avait une fois laissé échapper que le traité à intervenir serait signé par le Roi lui-même; je m'empressai de demander si réellement il en serait ainsi. V. E. comprendra que l'attache royale serait venue lever toutes les difficultés et me permettre de traiter immédiatement.»

La question ayant été éludée, M. de Montigny se retira et passa le soir même la note suivante:

Notification. «Le Soussigné, Plénipotentiaire de S. M. Napoléon III, Empereur des Français, a l'honneur de notifier aux cinq Mandarins de Touranne qui ont assisté à la conférence de ce jour, qu'après avoir mûrement réfléchi et s'être entendu avec S. E. le Commodore Collier, Commandant les forces navales de S. M. Impériale, il leur accorde vingt-quatre heures à partir de la réception de la présente pour se décider à envoyer officiellement à S. M. l'Empereur d'Annam la traduction des pleins pouvoirs de son Auguste Souverain ainsi que la note qui l'accompagne et demander l'envoi immédiat de pareils pleins pouvoirs qui les autorisent à négocier avec lui un traité solennel d'amitié, de commerce, de navigation et de religion entre le Grand Empire de France et celui d'Annam.»

«Que sans cette pièce officielle aucune négociation ne peut avoir lieu (et que les Mandarins réfléchissent bien qu'en se refusant à une aussi juste demande, ils sont en contradiction avec la dépêche du Gouverneur de la province du Kouang-Nam reçue dans les premiers jours de novembre par S. E. le Commodore et par laquelle ce haut fonctionnaire annamite demandait positivement à traiter aussitôt que le Plénipotentiaire soussigné serait arrivé);

«Que les conséquences du refus plein d'inconvenance qui a été fait aujourd'hui au Soussigné retomberaient alors sur la tête desdits Mandarins.

«Que ces Mandarins mieux inspirés envoient donc promptement à bord du vapeur le *Marceau* prendre les deux pièces sus-mentionnées pour les expédier immédiatement à la Cour de Hué, attendu que, passé le délai de vingt-quatre heures que le Plénipotentiaire veut bien encore accorder, son action cesserait pour faire place à celle de S. E. le Commodore qui lui a fait connaître son intention de procéder immédiatement au désarmement des forts de la côte avant toute autre mesure ultérieure.»

Touranne, 31 janvier 1857.

Pour copie conforme

Singapour, le 22 mars 1857.

C. DE MONTIGNY.

Cette note devait faire réfléchir, écrit M. de Montigny; et il continue:

«Je laissai donc s'écouler une partie de la journée et, dans l'après-dîner, j'envoyai Mgr. Pellerin, que j'avais fait reconnaître en qualité d'interprète, pour annoncer au Plénipotentiaire de Hué que, s'il prenait l'engagement de faire signer le traité à intervenir par son souverain, nous pourrions passer outre, et que, pour répondre aux termes de ma note, il devait le cas échéant, me le faire annoncer le lendemain avant le lever du soleil. Le lendemain, avant le jour, le mandarin interprète vint à bord du *Marceau*. m'annoncer que S. M. signerait le traité à négocier entre ses plénipotentiaires et moi. Les relations amicales se trouvant ainsi renouées, je chargeai ce mandarin de répondre au Plénipotentiaire que, cette assurance me permettant de négocier avec lui, je pensais que, pour ne plus perdre de temps, nous pourrions arrêter pour une heure, ce jour même, notre première entrevue officielle, et commencer les négociations dès le lendemain; qu'en conséquence, si cette heure lui convenait, je priais S. E. de me le faire savoir immédiatement, que je lui présenterais alors, ainsi qu'aux autres négociateurs S. E. le Commodore et son état-major, et que le costume officiel était obligatoire dans cette circonstance. Le mandarin demanda si les forts devaient me saluer; je répondis que c'était l'usage, et que la corvette la *Capricieuse* rendrait le salut; que je serais accompagné cette

fois par un détachement de troupes de débarquement comme garde d'honneur.

«Le mandarin revint, deux heures après, m'annoncer que tout serait fait selon mes désirs. A midi donc, nous partîmes pour Touranne, le Commodore et moi, accompagnés par un nombreux et brillant état-major. Nous avions à peine poussé du bord qu'un second mandarin vint, à force de rames, pour m'annoncer que S. E. le Plénipotentiaire de Hué était désolé, mais que, ses habits étant à une ville qu'il me nomma, il ne pourrait pas nous recevoir en costume officiel. Je compris, de suite, un des mille moyens qu'emploient les mandarins chinois pour abaisser les Européens aux yeux de leur population. Recevoir officiellement des agents étrangers dans une tenue tout à fait négligée, c'était aux yeux de ces peuples une preuve non équivoque de supériorité en faveur de leurs autorités. Ne pouvant plus reculer, je pris mon parti, et, après avoir chargé le messager de témoigner tout mon mécontentement aux Plénipotentiaires annamites de cette haute inconvenance, je continuai ma route, décidé à remplacer l'habit officiel par un vêtement de ville, si je trouvais effectivement les mandarins en tenue peu convenable. Le fait arriva et j'agis en conséquence. J'adressai au Plénipotentiaire de Hué des reproches d'autant plus sévères que j'aperçus sous le vêtement de dessus du second Plénipotentiaire (nommé le grand général) la tenue officielle. Je montrai donc que je comprenais la portée du procédé, et le dignitaire de Hué m'ayant dit, pour s'excuser, que le second messager du matin était coupable du malentendu parce qu'il avait oublié de me faire connaître la cause qui l'empêchait de nous recevoir en tenue officielle, je lui fis répondre que je ne le croirais que s'il le faisait immédiatement punir. Il ne se le fit pas répéter et, sur un signe de sa main, un des deux messagers (l'odieux est que ce n'était pas le coupable) fut saisi, couché à terre et allait recevoir cinquante coups de rotin, lorsque je me déclarai satisfait et le fis grâcier.

«Veuillez me pardonner, M. le Ministre, la narration de cet incident qui serait puéril chez nous et ne l'est nullement chez ces peuples asiatiques, où tout se résume par les formes extérieures. La réparation que je venais d'obtenir était décisive et éclatante; tout le reste du cérémonial fut très convenable; le consou avait été orné; une table bien servie nous attendait, et un grand déploiement de troupes avait eu lieu; des saluts furent échangés et, après beaucoup de politesses et de protestations mutuelles, nous nous séparâmes après être convenus de commencer les négociations le lendemain, à dix heures du matin.

«Je fus reçu avec encore plus de cérémonial et d'égards, quand j'arrivai, et tout alla très bien jusqu'à l'article trois de notre traité. Je faisais traduire ces articles au fur et à mesure qu'on les lisait et, après les avoir étudiés, les négociateurs devaient les discuter avec moi le lendemain, puis, après avoir mutuellement scellé et signé chaque article arrêté, nous devions passer à d'autres. C'est ainsi que j'avais opéré à Siam.

«Après l'article trois, le Plénipotentiaire de Hué commença à son tour à me lire une espèce de préambule conçu en des termes si inconvenants que je dus

l'arrêter. Ce document commençait ainsi: «L'Empereur des Français ayant supplié humblement le Grand Empereur d'Annam de faire la paix, celui-ci, le prenant en pitié, voulut bien lui accorder cette grâce, etc., etc.» Après avoir fait cesser cette lecture insolente, je me levai et déclarai au dignitaire de Hué que des phrases pareilles étaient non seulement mensongères mais dérisoires; qu'elles ne pouvaient figurer dans un traité avec la France; que lorsque mon grand et puissant souverain, oubliant avec une bonté magnanime de trop justes griefs, avait daigné proposer au Souverain de la Cochinchine, un traité d'amitié, de commerce, de navigation et de religion, il avait fait preuve de grande générosité parceque, au lieu de tirer une vengeance éclatante de nombreuses insultes faites à notre nationalité, prenant en pitié un peuple malheureux et non coupable, il avait, au lieu de punir, offert sa puissante alliance que je les engageais donc à l'accepter avec reconnaissance et à ne plus se servir d'expressions qu'ils ne pourraient ni justifier ni maintenir.

«Je fis traduire ces paroles à haute et intelligible voix, afin que le peuple et les nombreux espions qui nous environnaient et parmi lesquels étaient beaucoup de mandarins déguisés, pussent les entendre. Le Plénipotentiaire de Hué parut très embarrassé et retira immédiatement les expressions blessantes; mais alors il me lut différents articles ainsi conçus: qu'il ne faudrait pas que les Français vendissent de l'opium ni qu'ils enlevassent les filles.

«Je répondis que le commerce de l'opium pourrait être considéré comme un monopole de l'Etat; que d'ailleurs, nos nationaux n'étaient pas adonnés à ce commerce et se conformeraient aux stipulations du traité à intervenir, que, quant à l'enlèvement des filles, cet acte était une faute grave en France, et que le Français qui s'en rendrait coupable serait punissable par nos lois, mais que de telles choses ne pouvaient figurer dans un traité entre nations.

«Le Plénipotentiaire de Hué parut satisfait et, continuant sa lecture, demanda que les marchands, en arrivant, fussent obligés de faire connaître à l'Empereur d'Annam la nature de leurs marchandises, les quantités, etc., et que, s'ils avaient de belles choses qui convinssent à l'Empereur, ils ne pourraient les vendre qu'à lui seul.

«Je répondis que, quant à déclarer les quantités et la nature des marchandises, c'était une formalité de douane et de manifeste qui, étant juste et légale, ne souffrirait aucune difficulté; que, quant à l'obligation à imposer à nos marchands de ne pouvoir vendre qu'à l'Empereur d'Annam seul les marchandises qui lui auraient plu, elle était impossible et dénuée de toute espèce de raison et de justice; que la première condition d'être d'un commerce est une entière liberté; qu'il lui faut encore la concurrence pour devenir prospère; or que l'obligation demandée viendrait dès l'abord, détruire l'une et l'autre de ces deux conditions vitales d'existence. J'ajoutai que S. M. Annamite étant naturellement plus riche que ses sujets et ses offres pouvant être les plus avantageuses, non seulement Elle pourrait toujours acquérir les objets à sa convenance,

mais même que les marchands français seraient naturellement portés à les lui offrir avant de les mettre en vente publique.

«Toutes ces observations semblaient comprises, étaient bien accueillies; mais le mandarin, continuant sa lecture, dit que les navires français pourraient venir à Touranne, y vendre, y acheter, y louer des magasins et y rester quatre à cinq mois, le temps nécessaire pour ces opérations.

«Je l'arrêtai et lui dis que, par le traité à intervenir, les Français devaient être admis et s'établir dans tous les ports de l'Empire d'Annam pour y exercer leur industrie ou leur commerce, y acheter des terrains, bâtir leurs habitations, églises, etc. et y vivre librement sous les stipulations du traité et la protection des lois annamites; que des consuls de France seraient établis dans les principaux centres de population pour obliger leurs nationaux à se conformer aux unes et aux autres et les protéger, avec les droits dudit traité, contre toute injustice ou abus de pouvoir; que le grand Empire de France était également ouvert à tous les sujets annamites et qu'ils pouvaient s'établir et vivre librement dans toutes ses provinces sous la protection des lois françaises.

«Le Plénipotentiaire de Hué me déclara qu'il ne pouvait ouvrir au commerce de France que le seul port de Touranne et que nos marchands ne pourraient s'y établir que le temps nécessaire pour vendre et acheter, c'est-à-dire quatre à cinq mois; que, cette année, il ne pouvait faire plus, mais que, si les Français se conduisaient bien, plus tard on pourrait leur accorder davantage.

«Je lui déclarai, à mon tour, qu'à des conditions aussi puériles rien ne pouvait être arrêté entre nous; qu'un traité entre nations était un acte solennel qui devenait loi et dont la moindre durée était de douze années; que cet acte devait être fait sur les bases de la réciprocité la plus complète et comprendre, prévoir tous les intérêts des deux nations contractantes et que, la France étant ouverte aux Cochinchinois, il fallait nécessairement que la Cochinchine le fût aux Français.

«Il persista dans sa déclaration. Je demandai alors l'ouverture des principaux ports du Tong-king et de la haute, moyenne et basse Cochinchine, mais avec la faculté pour nos consuls et nationaux de pouvoir s'y établir et y résider librement. Il refusa péremptoirement, disant qu'il avait ses instructions et ne pouvait accorder davantage. Je lui déclarai qu'il fallait absolument qu'il envoyât immédiatement à Hué demander des pouvoirs plus étendus et de nouvelles instructions, que persévérer dans ces conditions inadmissibles, c'était refuser positivement de traiter avec la France et s'exposer aux plus dangereuses conséquences. Il me répondit qu'il avait été envoyé à Touranne pour arranger les affaires et faire la paix avec les Français; qu'il lui était défendu de parler ou de faire parler à son souverain de ces affaires, avant qu'elles fussent arrangées; que, si je voulais faire la paix, il était prêt à l'accorder; que, si je voulais la guerre, on se battrait, etc., etc., toujours les mêmes phrases.

«Je menaçai d'aller à Hué; il me dit de le faire, qu'on était prêt à m'y

recevoir; et il ajouta qu'ayant été chargé par l'Empereur d'arranger les affaires avec nous, sa signature seule était suffisante au traité et qu'il ne demanderait pas celle de son souverain.

«Après de longues et fatigantes discussions pendant lesquelles il maintint sa décision avec une inébranlable fermeté, je lui déclarai que je le rendais, ainsi que ses quatre collègues, responsables des conséquences du refus qu'ils me faisaient de traiter avec la France sur des bases raisonnables et admissibles entre nations; que mon puissant souverain m'avait chargé de négocier à la Cour de Hué; que j'accompagnerais cette pièce d'une note que je l'engageais à soumettre aux études sérieuses et aux méditations de S. M. l'Empereur d'Annam et de ses ministres; que je me rendrais ensuite à Singapore pour y demander et y attendre de nouvelles instructions.

«Ainsi se terminèrent quinze jours de négociations pénibles et mortifiantes pour notre dignité nationale. Personnellement je n'ai aucun manque d'égards à reprocher aux autorités et même au peuple cochinchinois; j'ai été de la part de tous l'objet de soins et d'attentions qui prouvaient, au fond des choses, l'extrême désir qu'on avait d'arriver à un arrangement amical. Le lendemain de mon arrivée à Touranne, je recevais en présent, de la part des autorités, deux boeufs: c'est le présent officiel qui ne se fait qu'aux plus hautes autorités, une loi protégeant la vie de ces animaux. Je rendis largement la valeur du présent sous forme de donatives aux petits mandarins et aux bateliers qui les amenèrent; (ces boeufs furent livrés aux équipages.) Le jour même de mon départ, nous levions l'ancre; tous rapports avaient cessé depuis deux jours et j'avais signifié mon traité et passé la note lorsque les mandarins interprètes arrivèrent à bord du *Marceau* pour m'annoncer que le Plénipotentiaire de Hué envoyait trois boeufs qu'il me priait d'accepter; je refusai. Pendant les derniers jours des conférences, et lorsque déjà une certaine aigreur s'y était glissée, un des mandarins interprètes fut chargé de changer un quadruple dont je désirais connaître la valeur en monnaie du pays; il revint quelques heures après et me rapporta, avec les compliments du Plénipotentiaire de Hué, mon once d'or et cent ligatures de sapèques cochinchinoises (environ cent francs) en m'annonçant de la part de ce dignitaire que, les gens de Touranne n'ayant pas assez d'argent pour changer des onces, il s'était empressé de m'envoyer lui-même de la monnaie. Je le fis remercier vivement, et lui renvoyai les cent ligatures en le priant d'excuser s'il avait été bien malgré moi, importuné d'un si infime détail qui ne regardait que nos gens. Je fis en même temps remettre quelques piastres de gratification au mandarin interprète.

«Tous ces petits détails et beaucoup d'autres trop longs à relater, vous prouveront, M. le Ministre, combien était vif et sincère le désir des Plénipotentiaires annamites de conclure un arrangement avec nous; mais, je le répète, je venais renverser chez eux de prime saut un état normal établi depuis près d'un siècle, il fallait une secousse; il fallait imposer, exiger, et j'eusse dû être en

état d'agir par mes instructions et mes moyens d'action. J'oserai même ajouter que, pour des missions dans des contrées aussi peu connues et aussi éloignées, si on n'accorde pas une large confiance à l'expérience de l'agent, ses instructions seront toujours incomplètes et il n'arrivera jamais qu'à des mezzo termine plus compromettans et plus dangereux que même des insuccès.»

M. de Montigny transmit à Paris, au Ministère des Affaires étrangères la copie du projet de traité dont il avait officiellement signifié la traduction aux cinq négociateurs annamites, moins les articles religieux 4, 5, 6 et 7 qu'à la demande officielle des évêques et des missionnaires, il dut omettre.

Traité.

Projet de Traité.

Sa Majesté l'Empereur des Français et Sa Majesté l'Empereur d'Annam, voulant rétablir, sur des bases stables, les rapports de bonne harmonie qui existaient autrefois entre la France et la Cochinchine et favoriser le développement des relations commerciales entre leurs Etats respectifs, ont résolu de conclure un traité d'amitié, de commerce et de navigation fondé sur l'intérêt commun des deux pays, et ont, en conséquence, nommé pour leurs Plénipotentiaires, savoir:

Sa Majesté l'Empereur des Français, Mr. Charles Louis Nicolas Maximilien de Montigny, Officier de l'Ordre Impérial de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre militaire de Grégoire le Grand, Officier de l'Ordre de l'Indépendance grecque, Chevalier de l'Ordre Royal de la Conception de Villa Viciosa, de l'Ordre d'Isabelle la Catholique et de l'Ordre du Sauveur de Grèce, et sa Majesté l'Empereur d'Annam, etc. etc.

Lesquels, après s'être communiqué leurs pleins-pouvoirs et les avoir trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivans:

Article 1. — Il y aura paix constante et amitié perpétuelle entre S. M. l'Empereur des Français, ses héritiers et successeurs, d'une part, et Sa Majesté l'Empereur d'Annam, ses héritiers et successeurs d'autre part, ainsi qu'entre les sujets des deux Etats sans exception de personnes ni de lieux. Les sujets de chacun des deux pays jouiront, dans l'autre, d'une pleine et entière protection pour leurs personnes et leurs propriétés, et auront réciproquement droit à tous les privilèges et avantages qui sont ou pourront être accordés aux sujets des nations étrangères les plus favorisées.

Article 2. — Les Hautes Parties contractantes se reconnaissent réciproquement le droit de nommer des Consuls et Agens consulaires pour résider dans leurs Etats respectifs. Ces Agens protégeront les intérêts et le commerce de

leurs nationaux, les obligeront de se conformer aux dispositions du présent traité, serviront d'intermédiaires entre eux et les autorités du pays et veilleront à la stricte exécution des réglemens stipulés.

Les Consuls ne devront entrer en fonctions qu'avec l'exequatur du souverain territorial. Ils jouiront ainsi que les Agens consulaires et les Chanceliers de Consulat, de tous les privilèges et immunités qui pourront être accordés dans leur résidence aux Agens de même rang de la nation la plus favorisée. Les Consuls et Agens consulaires de France pourront arborer le pavillon français sur leur habitation.

Il pourra être établi un Consul de France à Hué aussitôt après l'échange des ratifications du présent traité.

En cas d'absence du Consul ou de l'Agent consulaire, les capitaines et négocians français auront la faculté de recourir à l'intervention du Consul d'une puissance amie, ou bien, s'il n'y avait pas possibilité de le faire, de s'adresser directement aux autorités locales, lesquelles aviseront aux moyens de leur assurer tous les bénéfices du présent traité.

Article 3. — Les sujets français jouiront, dans toute l'étendue de l'Empire d'Annam, de la faculté de pratiquer leur religion ouvertement et en toute liberté, et de bâtir des églises dans les endroits que l'autorité locale, après s'être concertée avec le Consul de France, aura désignés comme pouvant être affectés à ces constructions.

Article 4. — Les édits de persécution contre la religion catholique devront être immédiatement abrogés dans l'Empire d'Annam et les articles de pénalité contre cette religion radiés de tous les codes de l'Empire.

Article 5. — La religion catholique étant pratiquée dans l'Empire d'Annam depuis plus de deux siècles sera dorénavant considérée comme une des religions de l'Etat, et les Annamites catholiques ne devront plus être assujetis à aucun acte religieux ou autre qui serait contraire à leur religion ou pourrait engager leur conscience.

Il ne devra non plus être apporté, à l'avenir, aucune entrave, soit par intimidation, soit par tout autre moyen, à la libre conversion des sujets annamites à la religion catholique.

Article 6. — Les missionnaires catholiques auront le droit de prêcher et d'enseigner, de construire des églises, des séminaires ou écoles, des hôpitaux et autres édifices pieux sur un point quelconque de l'Empire d'Annam.

Ils voyageront, en toute liberté, dans toute l'étendue de l'Empire, pourvu qu'ils soient porteurs de lettres authentiques du Consul de France ou, en son absence, de leur évêque ou supérieur, certifiant leur identité et revêtues du visa du Gouverneur général des provinces dans lesquelles ils voudront se rendre.

Article 7. — Les articles 3, 4, 5 et 6 devront être promulgués dans toutes les provinces de l'Empire d'Annam, afin que nulle autorité n'en ignore et ne puisse, à l'avenir, user de mesures vexatoires envers les catholiques annamites.

Article 8. — Tous les Français qui voudront résider dans l'Empire d'Annam devront se faire immatriculer dans la Chancellerie du Consulat de France à Hué. Toutes les fois qu'un Français aura à recourir à l'autorité annamite, sa demande ou réclamation devra d'abord être soumise au Consul de France qui, si elle lui paraît raisonnable et convenablement rédigée, lui donnera suite, et qui, s'il en est autrement, en fera modifier la teneur ou refusera de la transmettre. Les Annamites, de leur côté, lorsqu'ils auront à s'adresser au Consulat de France, devront suivre une marche analogue auprès de l'autorité cochinchinoise laquelle agira de la même manière.

Article 9. — Les sujets français sont autorisés à se transporter dans l'Empire d'Annam, à s'y livrer au commerce en toute sécurité, à acheter et à vendre des marchandises à qui bon leur semblera, sans que cette liberté puisse être entravée par aucun monopole ou privilège exclusif de vente ou d'achat. Ils pourront, en tout tems, acheter, vendre, louer et bâtir des maisons, former des dépôts ou magasins d'approvisionnemens, acheter, vendre et affermer des terrains et des plantations.

Lorsqu'un Français voudra acquérir un immeuble, il devra s'adresser, par l'intermédiaire du Consul de France, à l'autorité locale compétente, laquelle, de concert avec le Consul, l'aidera à régler le prix d'achat à des conditions équitables, et lui délivrera son titre de propriété après avoir fait la délimitation de l'immeuble. L'acquéreur devra d'ailleurs, se conformer aux lois et réglemens du pays et sera assujéti, en ce qui concerne sa propriété, aux mêmes impôts que les sujets annamites eux-mêmes.

Article 10. — Les Français pourront, dans l'Empire d'Annam, choisir librement et prendre à leur service comme interprètes, ouvriers, bateliers, domestiques, ou à tout autre titre, des Annamites non corvéables et libres de tout engagement antérieur. Les Autorités locales tiendront la main à ce que les arrangemens intervenus à cet égard soient strictement exécutés.

Les Annamites au service de Français jouiront, d'ailleurs, de la même protection que les Français eux-mêmes; mais, s'ils étaient convaincus de quelque crime ou infraction punissable par la loi de leur pays, ils seraient livrés par le Consul de France aux Autorités locales.

Article 11. — Les sujets français pourront circuler sans entraves ni retards d'aucune sorte dans toute l'étendue de l'Empire d'Annam, pourvu qu'ils soient munis d'une passe délivrée par le Consul de France, laquelle devra contenir l'indication en caractères chinois, de leurs noms, profession et signalement, et être revêtue du contre-seing de l'autorité annamite compétente. Les Français qui ne seraient pas porteurs de cette passe, et qui seraient soupçonnés d'être déserteurs, devront être arrêtés par l'autorité annamite et ramenés immédiatement au Consul de France avec tous les égards dûs aux sujets d'une nation amie.

Article 12. — Les savans français, tels que naturalistes, géographes et

autres voyageant pour le progrès des sciences, recevront de l'autorité annamite tous les soins et bons offices de nature à les aider dans l'accomplissement de leur mission; mais ils ne devront se livrer à aucune exploitation durable sans l'autorisation du Gouvernement.

Article 13. — Lorsqu'un Français résidant ou de passage dans l'Empire d'Annam aura quelque sujet de plainte ou quelque réclamation à formuler contre un Annamite, il devra d'abord exposer ses griefs au Consul de France qui, après avoir examiné l'affaire, s'efforcera de l'arranger amiablement. De même, quand un Annamite aura à se plaindre d'un Français, le Consul écoutera sa réclamation avec intérêt, et cherchera à ménager un arrangement amiable. Mais si, dans l'un ou l'autre cas, la chose était impossible, le consul requerra l'assistance du fonctionnaire annamite compétent, et tous deux après avoir examiné conjointement l'affaire, statueront suivant l'équité.

Le Consul de France s'abstiendra de toute intervention dans les contestations entre sujets annamites ou entre des Annamites et des étrangers. De leur côté, les Français dépendront, pour toutes les difficultés qui pourraient s'élever entre eux, de la juridiction française, et l'autorité annamite n'aura à s'en mêler en aucune manière non plus que des différends qui surviendraient entre Français et étrangers. Elle n'aura pareillement à exercer aucune action sur les navires de commerce français: ceux-ci ne relèveront que de l'autorité française et du capitaine. Seulement, en l'absence de bâtimens de guerre français, l'autorité annamite devra, lorsqu'elle en sera requise par le Consul de France, lui prêter main forte pour faire respecter son autorité par ses nationaux, et pour maintenir le bon ordre et la discipline parmi les équipages des navires de commerce français.

Article 14. — Les Français seront également régis par la loi française pour la répression de tous les crimes et délits commis par eux dans l'Empire d'Annam. Les coupables seront recherchés et arrêtés par les autorités cochinchinoises à la diligence du Consul de France, auquel ils devront être immédiatement remis, et qui se chargera de les faire punir conformément aux lois françaises. Si des Annamites se rendent coupables de délits ou de crimes envers des Français, ils seront arrêtés par l'autorité cochinchinoise et livrés à la sévérité des lois de l'Empire.

Article 15. — Dans le cas où des navires de commerce français seraient attaqués ou pillés par des pirates dans des parages dépendant de l'Empire d'Annam, l'autorité civile et militaire du lieu le plus rapproché, dès qu'elle aura connaissance du fait, en poursuivra activement les auteurs et ne négligera rien pour qu'ils soient arrêtés et punis conformément aux lois. Les marchandises enlevées, en quelque lieu et dans quelqu'état qu'elles se retrouvent, seront remises entre les mains du Consul qui se chargera de les restituer aux ayants-droit. Si l'on ne pouvait s'emparer des coupables ni recouvrer la totalité des objets volés, les fonctionnaires annamites, après avoir prouvé qu'ils ont fait tous

eurs efforts pour arriver à ce but, ne sauraient être rendus pécuniairement responsables.

Il en sera de même pour les actes de pillage ou vols qui auront été commis sur les propriétés des Français résidant dans l'Empire d'Annam : l'autorité cochinchinoise, après avoir prouvé qu'elle a fait tous ses efforts pour saisir les coupables et recouvrer la totalité des objets volés, ne saurait être rendue pécuniairement responsable.

Article 16. — S'il arrive que des matelots ou autres individus désertent des bâtimens de guerre ou s'évadent des navires de commerce français, l'autorité cochinchinoise, sur la réquisition du Consul de France, ou, à son défaut, du capitaine, fera tous ses efforts pour découvrir et restituer sur le champ, entre les mains de l'un ou de l'autre, les susdits déserteurs ou fugitifs.

Pareillement, si des Annamites déserteurs ou prévenus de quelque crime vont se réfugier dans des maisons françaises ou à bord de navires appartenant à des Français, l'autorité locale s'adressera au consul de France qui, sur la preuve de la culpabilité des prévenus, prendra immédiatement les mesures nécessaires pour que leur extradition soit effectuée; de part et d'autre on évitera soigneusement tout recel et toute connivence.

Article 17. — Si un Français fait faillite dans l'Empire d'Annam, le Consul de France prendra possession de tous les biens du failli et les remettra à ses créanciers pour être partagés entre eux. Cela fait, le failli aura droit à une décharge complète de ses créanciers. Il ne saurait être ultérieurement tenu de combler son déficit, et l'on ne pourra considérer les biens qu'il acquerra par la suite comme susceptibles d'être détournés à cet effet; mais le consul ne négligera aucun moyen d'opérer dans l'intérêt des créanciers la saisie de tout ce qui appartiendra au failli dans d'autres pays et de constater qu'il a fait l'abandon sans réserve de tout ce qu'il possédait au moment où il a été déclaré insolvable.

Article 18. — Si un Annamite refuse ou élude le paiement d'une dette envers un Français, les autorités cochinchinoises donneront au créancier toute aide et facilité pour recouvrer ce qui est dû; et de même le Consul de France donnera toute assistance aux sujets annamites pour recouvrer les dettes qu'ils auront à réclamer des Français.

Article 19. — Les biens d'un Français décédé dans l'Empire d'Annam ou d'un Annamite décédé en France seront remis aux héritiers ou exécuteurs testamentaires ou, à leur défaut, au Consul ou Agent consulaire de la nation à laquelle appartenait le décédé.

Article 20. — Les bâtimens de guerre français entreront librement dans tous les ports de l'Empire d'Annam sans être assujettis à aucun droit et seront traités comme les bâtimens de guerre cochinchinois eux-mêmes.

Article 21. — Si un navire de guerre ou de commerce francais en détresse entre dans un port cochinchinois, les autorités locales lui donneront toute

facilité pour se réparer, se ravitailler ou continuer son voyage. Si un bâtiment, sous pavillon français fait naufrage sur les côtes de l'Empire d'Annam, l'autorité cochinchinoise la plus proche, dès qu'elle en sera informée, portera sur le champ assistance à l'équipage, pourvoira aux premiers besoins et prendra les mesures d'urgence nécessaires pour le sauvetage du navire et la préservation des marchandises. Puis elle portera le tout à la connaissance du consul ou agent consulaire de France le plus à portée du sinistre, pour que celui-ci, de concert avec l'autorité compétente, puisse aviser aux moyens de rapatrier l'équipage et de sauver les débris du navire et de la cargaison.

Article 22. — Moyennant l'acquittement des droits d'importation et d'exportation mentionnés ci-après, les navires français et leurs cargaisons seront affranchis, dans les ports de la Cochinchine, de toutes taxes de tonnage, de licence, de pilotage, d'ancrage, et de toute autre taxe quelconque, soit à l'entrée, soit à la sortie. Les navires français jouiront de plein droit de tous les privilèges et immunités qui sont ou seront accordés aux jonques et navires cochinchinois eux-mêmes ainsi qu'aux navires des nations étrangères les plus favorisées.

Article 23. — Le droit à percevoir sur les marchandises importées par navires français dans l'Empire d'Annam n'excédera point 3°/₀ de la valeur. Il sera payable en nature ou en argent, au choix de l'importateur. Si ce dernier ne peut tomber d'accord avec l'employé cochinchinois sur la valeur à attribuer à la marchandise importée, il devra en être référé au Consul de France et au fonctionnaire annamite compétent, lesquels, après s'être adjoint chacun un ou deux négociants comme assesseurs, s'ils le jugent nécessaire, régleront l'objet de la contestation suivant l'équité.

Après le paiement d'un droit d'entrée de 3°/₀, les marchandises pourront être vendues en gros ou en détail, sans avoir à supporter aucune charge ou surtaxe quelconque. Si des marchandises débarquées ne pouvaient être vendues et étaient ré-exportées, la totalité du droit payé par elles serait remboursée à leur propriétaire. Il ne sera exigé aucun droit sur la partie de la cargaison qui ne sera point débarquée.

Les produits exportés de l'Empire d'Annam par navires français acquitteront une taxe de 3°/₀ comme les marchandises importées et seront ainsi affranchis de tout droit de transit ou autre dans l'intérieur de l'Empire.

Article 24. — Moyennant l'acquittement des droits ci-dessus mentionnés, et dont il est expressément interdit d'augmenter le montant à l'avenir, les Français seront libres d'importer dans l'Empire d'Annam, des ports français et étrangers, et d'exporter également pour toute destination, toutes les marchandises qui ne seront pas, au jour de la signature du présent traité, l'objet d'une prohibition formelle ou d'un monopole spécial. Toutefois le Gouvernement annamite se réserve la faculté d'interdire la sortie du sel, du riz et du poisson pour le cas où il y aurait lieu d'appréhender une disette dans l'Empire d'Annam ; mais cette interdiction, qui devra être publiée un mois à l'avance, ne saurait avoir

aucun effet rétroactif. Néanmoins les négocians français devront avertir l'autorité des achats qu'ils auront faits antérieurement à la prohibition. Le numéraire, les approvisionnemens et les effets d'usage personnel pourront être importés et exportés en franchise. Si, par la suite, le Gouvernement Annamite venait à réduire les droits prélevés sur les marchandises importées ou exportées par navires cochinchinois ou autres, le bénéfice de cette réduction serait immédiatement applicable aux produits similaires importés ou exportés par navires français.

Article 25. — Le Consul de France devra veiller à ce que les capitaines et négocians français se conforment aux dispositions du réglement annexé au présent traité sous le sceau et la signature des Plénipotentiaires respectifs, et les autorités annamites lui prêteront leur concours à cet effet. Le Consul pourra, de concert avec les autorités annamites, adopter ultérieurement et faire exécuter toutes dispositions nouvelles qui seraient jugées nécessaires pour assurer la stricte observation des stipulations du présent traité. Toutes les amendes qui pourront être perçues pour infractions aux dispositions du présent traité le seront au profit du Gouvernement Annamite.

Article 26. — Après un intervalle de douze années révolues à partir de l'échange des ratifications et si, douze mois avant l'expiration de ce terme, l'une ou l'autre des Hautes Parties contractantes annonce, par une déclaration officielle, son désir de reviser le présent traité ainsi que le réglement qui y est annexé et ceux qui viendraient à être mis en vigueur par la suite, des Commissaires seront nommés de part et d'autre à l'effet d'y introduire toutes les modifications qui seraient jugées utiles et profitables au développement des rapports commerciaux entre les deux pays.

Article 27. — Le présent traité ayant été rédigé en français et en chinois, et les deux versions ayant la même portée et le même sens, le texte français sera officiel et fera foi sous tous les rapports aussi bien que le texte chinois. Il en sera de même du réglement annexé au traité et qui est également rédigé dans les deux langues.

Article 28. — Les ratifications du présent traité d'amitié, de commerce et de navigation seront échangées dans l'intervalle d'un an à partir du jour de la signature, ou plus tôt si faire se peut, et le présent traité sera en vigueur aussitôt que cet échange aura eu lieu.

En foi de quoi les Plénipotentiaires respectifs susnommés ont signé le présent traité en triplicata et y ont apposé leurs cachets.

Signé et scellé par les Plénipotentiaires respectifs à .... le ....

Article additionnel. — Il est bien entendu que le traité qui précède ne rapporte en rien le traité passé le 28 novembre 1787 entre S. M. Louis XVI, Roi de France, et S. M. Gia-long, Roi de Cochinchine. Ce dernier continue à avoir son plein et entier effet.

S. M. Napoléon III, Empereur des Français, entend conserver pour lui, ses héritiers et successeurs le droit d'exiger l'exécution du traité du 28 novembre

1787 dans le cas où celui qui précède ne serait pas fidèlement et scrupuleusement exécuté par S. M. Tu Duc, Roi de Cochinchine, ses héritiers et successeurs.

Pour copie conforme.

Singapore, le 22 mars 1857,
C. DE MONTIGNY.

M. de Montigny, comme tout autre à sa place il faut l'avouer, avait échoué complètement en Cochinchine; il avait certes une grande part de responsabilité dans l'insuccès de ses négociations; il était trop cassant et avait apporté à Tourane les procédés d'intimidation dont il eut souvent le tort d'user à l'égard des Chinois de Chang-hai; mais, il serait absolument injuste de ne pas reconnaître que le gouvernement français avait été plus que léger dans la préparation de la mission confiée à M. de Montigny; celui-ci avait été prévenu trop tard de l'extension de ses pouvoirs à l'Annam; des ordres plus impératifs donnés à la Marine, trop indépendante de l'agent qui avait en somme la direction et la responsabilité des négociations, auraient évité bien des difficultés; on était insuffisamment renseigné à Paris sur la Cochinchine, sur les dispositions de ses gouvernants à l'égard des étrangers; les Chinois pouvaient méditer sur les désastres qui amenèrent la signature du traité de Nan-king et encore les oublièrent-ils assez rapidement pour rendre nécessaire l'expédition de 1858, mais les Annamites n'avaient eu que de légers conflits avec les Européens et ces bateaux qui s'éloignaient après avoir tiré quelques coups de canon inutiles sans débarquer de troupes ne les intimidaient guère. Enfin il faut ajouter aux causes d'insuccès la saison défavorable, une navigation périlleuse, d'où des retards sans doute inattendus, mais qui auraient été prévus par une administration mieux renseignée.

La notification que Montigny en partant laissa aux autorités annamites était puérile; elle ne cachait en aucune façon le fiasco des négociations et pouvait prêter à rire aux fonctionnaires qui se rendaient

parfaitement compte d'une reculade qui aggravait la situation laissée par le départ du *Catinat* après une brillante mais inutile canonnade.

Notification.

Je soussigné Plénipotentiaire de S. M. Napoléon III, Empereur des Français, notifie à S. E..... Envoyé de S. M. l'Empereur de Cochinchine et aux dignitaires annamites qui l'assistaient pendant les négociations qui ont eu lieu à Touranne.

Que ne pouvant accepter ni la forme, ni les clauses du traité à intervenir qui lui ont été proposées, comme dérogatoires à la dignité du grand Empire de France, il a décidé, après s'être de nouveau consulté avec S. E. le Commodore, Commandant les forces françaises en Cochinchine, qu'il va se rendre à Singapore pour faire connaître au Gouvernement de S. M. I. le refus du Souverain de la Cochinchine de contracter avec Son Auguste Souverain un traité solennel d'amitié, de commerce, de navigation et de religion sur les bases et suivant les formes officielles observées parmi toutes les nations du monde civilisé.

Que désirant éviter tout acte d'hostilité inutile avant la réception de nouveaux ordres du Gouvernement de S. M. I. il a été décidé par S. E. le Commodore qu'il laisserait dans l'état où ils se trouvent actuellement les forts de la côte, leur artillerie et les autres forts de Touranne.

En conséquence de cette conduite toute amicale, le soussigné prévient le gouvernement annamite que si, à dater de ce moment, la persécution religieuse ne cesse pas et qu'il y ait de nouvelles exécutions pour le seul fait de pratiquer la religion de la France, lorsque lui ou tout autre plénipotentiaire se présentera à Hué avec de nouveaux pouvoirs et les moyens nécessaires pour obtenir un traité honorable, ces actes d'hostilité mettront naturellement le Gouvernement de S. M. I. dans l'obligation de prendre des mesures plus énergiques.

Que si, d'ici au retour du Plénipotentiaire, des bâtimens de commerce français ou des habitans de ce grand Empire se présentaient sur un point quelconque de l'Empire d'Annam et n'y recevaient pas tous les secours et tous les bons traitements dûs à une grande nation, le gouvernement Cochinchinois devra s'en prendre à lui seul des représailles qui seraient tirées de ces nouvelles insultes.

Afin, d'ailleurs, que le Gouvernement Annamite n'ignore aucune des clauses et conditions du traité solennel qui lui était proposé par le Gouvernement de S. M. I., le Soussigné en dépose une traduction signée et scellée entre les mains de l'Envoyé de l'Empereur et des dignitaires qui l'assistent.

Touranne, le 6 Février 1857

Pour copie conforme

Singapore, le 22 mars 1857

(sig.) C. DE MONTIGNY.

Où Montigny se trompait étrangement, c'est lorsqu'il écrivait au Ministre des Affaires étrangères[1]) que sa mission ne serait pas inutile; elle fut désastreuse comme on le verra par la suite; réveillant par la crainte de l'intervention étrangère les instincts cruels du souverain annamite, la mission de Montigny fut le signal de persécutions contre les Chrétiens plus terribles que celles qui les avaient précédées et le sang des martyrs féconda avant celui de nos soldats le sol dans lequel, après des efforts considérables, devait être planté le drapeau français quelques années plus tard.

«Si je n'ai pas réussi à négocier cette fois un traité avec l'Empire d'Annam faute de moyens d'action, ma mission en ce pays n'aura, néanmoins, pas été inutile: quinze jours de négociations régulières, la présence de nos navires de guerre pendant quatre mois, la signification de mon traité et enfin la remise de ma note, dont copie ci jointe, me donnent la certitude que les autorités annamites ont appris cette fois à compter avec la France et que, pour quelque tems au moins, nos navires de commerce et nos nationaux peuvent se présenter en Cochinchine sans craindre d'y être mal reçus.

«Mais, pour sauvegarder dans ces contrées nos intérêts commerciaux et notre dignité nationale, il est urgent de ne pas perdre de temps pour y imposer le traité que je n'avais mission que de proposer...»

Que d'illusions! que de vaines paroles!!

CHAPITRE XV.

Situation des Missionnaires.

Montigny quittait donc Tourane le 7 février sans avoir conclu de traité; il a échoué piteusement comme nous l'avons vu; mais les explications[2]) suivantes méritent d'être prises en considération:

«Si je n'ai pas réussi complètement, je déclare que c'est: 1° parce que je n'avais pas de forces assez imposantes, surtout après le rappel du *Catinat*; 2° parce que mes pouvoirs comme chef de mission étaient trop bornés quant à la direction générale; 3° que la marine (j'entends le Commandant du *Catinat*, car M. le Commandant Collier a toujours été plein de bon vouloir et de tact

1) Singapore, 14 Mars 1857.

2) Lettre au Ministre des Affaires étrangères, Singapore, 19 mars 1857.

pour le bien du service) a agi sans instructions et tout en indisposant fortement les esprit contre nous, il m'a enlevé un puissant moyen en attaquant et désarmant sans motifs rigoureusement justifiables, les forts et batteries de la rade de Touranne, qui ne renfermaient même pas de garnisons qui pûssent les faire craindre; il ne m'appartient pas de juger la conduite de cet officier supérieur, mais je dois déclarer que ces actes prématurés, nous ont placés en Cochinchine, dans une voie de coercition et par conséquent d'hostilités dans laquelle il nous eût ensuite fallu persévérer pour pouvoir réussir.

«En effet, les Mandarins nous voyant pour la seconde fois attaquer la rade et nous arrêter là, sans faire aucune démonstration sur la misérable bourgade de Touranne, ont naturellement cru, ainsi que des Européens l'eussent pensé eux-mêmes, que, les battant sur mer, nous les craignions cependant sur terre; ils ont été cette fois, d'autant plus portés à formuler ce jugement, que la correspondance qui s'est ensuite échangée entre le Commodore et le Gouverneur a pris une tournure de bienveillance cordiale et de modération aussi peu en rapport avec nos premiers actes qu'avec le caractère annamite... cette correspondance se termina par une demande officielle restée sans réponse, faite par le Commodore au Gouverneur, pour négocier et signer le traité entre eux (mon long retard causé par le mauvais temps ayant fait supposer que le *Marceau* s'était perdu avec ses passagers). Tous ces rapports officiels que j'avais prié d'éviter avec le plus grand soin, ont beaucoup nui à mon action en rassurant fâcheusement les Mandarins, qui me l'ont bien témoigné plus tard, en m'offrant incessamment la paix ou la guerre et se refusant énergiquement à rien conclure de digne et de durable.»

M. de Montigny n'a pas eu le courage d'avouer que, pas plus que le Ministère, il n'entendait quelque chose aux affaires d'Annam. Quand il eut fallu agir, on perdit le temps en discours; là où il fallait une escadre, on envoyait un bateau; politique stérile de notre pays dans tous les temps et dans toutes les colonies; politique sans résultat parce qu'à vue courte; parant aux difficultés présentes, ignorant ou voulant ne pas connaître les difficultés de l'avenir; politique de l'autruche qui se cache la tête, croyant échapper ainsi au danger; politique de politiciens et non d'hommes d'état.

Les missionnaires, placés mieux que personne pour se rendre compte des désastres qui allaient fondre sur eux à la suite du fiasco de M. de Montigny, ne se faisaient aucune illusion.

«Nos pauvres missionnaires, écrit M. de Montigny, et par dessus tous, Mgr.

Pellerin lorsqu'ils ont vu malgré tous mes efforts que le traité ne pouvait avoir lieu, ont été pris d'un effroi facile à comprendre, mais très pénible à voir; ils m'ont supplié d'accepter, en attendant mieux, les avilissantes conditions qui m'étaient imposées, ou du moins de sembler les prendre pour les soumettre au Gouvernement de S. M. I. en attendant de nouvelles instructions; je m'y suis péremptoirement refusé, en leur démontrant la honte et le danger d'un tel acte; bien loin de condescendre à une telle bassesse, je vais, leur ai-je dit, signifier officiellement au Gouvernement Annamite, le traité que mon souverain propose aujourd'hui et exigera demain et je chargeai Mgr. Pellerin de traduire cette phrase aux négociateurs annamites.

«Alors ils me prièrent de retrancher de ce traité, tous les articles religieux et de n'y pas même mentionner le mot religion; je leur dis que telle n'était pas ma manière de voir, que, faire connaître aujourd'hui au Gouvernement annamite, les bases sur lesquelles mon Gouvernement entendait poser chez lui la question religieuse, c'était en faciliter l'obtention plus tard; ils me répondirent que la signification des articles religieux, en ce moment, aurait pour résultat certain, le massacre dë 40 missionnaires français et de 600.000 chrétiens, dès que nous aurions quitté la rade de Tourane; j'avais moi la conviction contraire, mais, ne désirant pas assumer cette grave responsabilité, je priai les deux Evêques et les deux Missionnaires à Tourane, de me donner leur demande par écrit, en leur disant que mon Gouvernement m'ayant envoyé pour défendre en Cochinchine nos intérêts religieux, pourrait me reprocher vivement de ne pas les avoir mentionnés dans le projet de traité; je reçus cette pièce que je vous transmets ci-jointe.

«Nos missionnaires me demandèrent aussi de ne pas mentionner le mot de religion, dans la note que je passai aux négociateurs annamites, la veille de mon départ; je ne pus me rendre à ce désir, mais je leur promis de n'y pas nommer les missionnaires. V. E. verra que je les ai remplacés par les mots, les habitans du Grand Empire de France, je les défends aussi bien sous ce titre puis qu'ils sont Français comme nous. Cette note est annexée à ma dépêche commerciale N° 10 sus-mentionnée.

«Dans le projet de traité annexé à la même dépêche, les articles 3, 4, 5, 6 et 7 qui stipulent pour la religion catholique, sont peut-être un peu exigeants, mais je vous prierai, M. le Ministre, de vouloir bien observer que j'attaquais pour le détruire un état normal de persécution religieuse, datant de près d'un siècle, et qu'il me fallait beaucoup demander pour obtenir beaucoup.....

«L'article additionnel que j'ose recommander aux plus sérieuses considérations de V. E. a été conçu par moi, 1° pour obliger le Gouvernement Annamite à la fidèle observation du traité à intervenir, que nous n'eussions pu obtenir qu'au moyen de nombreux Consuls appuyés par de nombreux navires de guerre stationnaires dans les ports Cochinchinois;

«2° Pour rappeler officiellement un traité que le Gouvernement annamite

lui-même n'a pas oublié et qui nous donne des droits et assure notre prépondérance sur les plus belles contrées de l'Asie. Le traité du 28 nov. 1787 est si peu oublié à Hué qu'il en a été plusieurs fois question pendant mes conférences avec les négociateurs annamites et qu'il me fut facile de voir, qu'ils s'attendaient même à ce que le Gouvernement français exigerait quelques uns des droits que ce traité lui conférait.»

Où Montigny se montre plus clairvoyant, c'est lorsqu'il déclare que l'occupation de la Basse Cochinchine vaudrait mieux qu'un traité; ce conseil a été suivi un peu tard par l'amiral Rigault de Genouilly; mais notre agent tombe dans le ridicule, lorsque devenant dithyrambique, il déclare que les souverains siamois désirent ardemment notre protectorat! quel échec pour l'Angleterre!!

Mgr. Pellerin réclame des secours pour ses prêtres que l'insuccès et le départ de M. de Montigny vont laisser sans défense contre les persécutions qui vont certainement redoubler d'intensité.

Monsieur le Plénipotentiaire.

Lettre de Mgr. Pellerin à M. de Montigny.

«Tous vos efforts si persévérants et si dévoués pour faire admettre par le Gouvernement annamite le traité, si utile et si heureux pour nous, que vous avez préparé, paraissant désormais inutiles par suite du mauvais vouloir et des dispositions perfides du Roi et de quelques uns de ses hauts dignitaires, nous croyons que faire connaître en ce moment les dispositions de ce traité qui ont rapport à la Religion Catholique et à ses missionnaires, ce serait exciter de plus en plus contre les Chrétiens la colère de ce souverain, qui a déjà dit publiquement qu'aussitôt après le départ des navires de guerre français il comptait en finir avec eux. Craignons donc d'augmenter la cruauté de la nouvelle persécution qui pour nous est imminente.

«Nous ne devons pas vous le cacher, M. le Plénipotentiaire, l'insuccès de votre mission dû au peu de forces qui vous accompagnent, va nous laisser dans une position plus déplorable et beaucoup plus dangereuse que celle où nous nous trouvions auparavant. Vous devez le comprendre puisque vous avez retrouvé ici tous les usages de la Chine avec certainement plus d'orgueil et de cruauté, et le Gouvernement Annamite ne manquera pas de répéter le lendemain de votre départ ce qu'il a dit bien souvent que la France n'est pas assez puissante pour lui imposer un traité, que vous avez eu peur et que vous avez pris la fuite.

«Il ne nous reste donc plus d'autre ressource que le généreux et glorieux dévouement de S. M. l'Empereur et de son Gouvernement pour la Religion Catholique et ses missionnaires. Mais, si les secours que nous attendons venaient

à tarder, une quarantaine de pauvres missionnaires vos compatriotes, et près de six cent mille Chrétiens seraient exposés à un massacre presque certain, par suite de l'insuccès de la tentative faite aujourd'hui.

«Nous espérons, Monsieur le Plénipotentiaire, que vous voudrez bien nous continuer l'intérêt que vous n'avez cessé de nous porter, et faire connaître au Gouvernement de S. M. l'Empereur l'affreuse position dans laquelle vous nous laissez ainsi que nos infortunés chrétiens.»

Recevez, etc.

† Fr. Mar. Hen. Ag. PELLERIN, évêque de Biblos
Vic. apost. de la Coc. Seple.

FONTAINE
Miss. ap.

† J. C. MICHE, Evêque de Dansara,
Vic. apost. du Cambodge.

Jn. ROY
prêtre
miss. ap. en Cochinchine orientale.

Ce 6 Février 1857.

Départ de Mgr. Pellerin.

D'ailleurs, Mgr. Pellerin, pensant avec juste raison qu'il valait mieux avoir recours au souverain qu'à ses agents, se décida à se rendre lui-même en France pour demander à Napoléon III en personne de prendre la défense des missionnaires d'Annam. Nous verrons plus loin qu'il fut bien accueilli et que son voyage fut couronné d'un plein succès. Je trouve M. l'abbé Louvet fort injuste lorsqu'il écrit:

«On a beaucoup discuté cette démarche de Mgr. Pellerin auprès du gouvernement français. A mon point de vue, point de vue purement personnel et qui n'engage que moi, je tiens à le dire, je suis de ceux qui la regrettent, non pas qu'elle ne fût parfaitement légitime, mais parce que le pouvoir civil, surtout à notre époque, a coutume de faire payer trop cher la prétendue protection qu'il accorde. A mon humble avis, nous avons beaucoup à perdre et peu à gagner à être protégés par lui». [1])

M. de Montigny était à Hongkong le 13 février 1857 et il reprenait les services de son consulat à Chang-hai le 7 juin. Il devait trouver un censeur sévère dans M. de Bourboulon, Ministre de France en Chine, qui revenait de congé.

---

1) *La Cochinchine religieuse.* 1885, II, p. 223.

Macao, 9 Mars 1857.

M. de Bourboulon au Cte Walewski, Min. af. Etr.

«J'ai rencontré à mon passage à Hong-kong M. de Montigny qui y était arrivé quelques jours auparavant sur le *Marceau* de retour de sa mission à Tourane. Je n'ai pas cru devoir l'interroger sur ses courtes transactions avec les Autorités annamites dont je savais déjà d'une manière générale que le résultat n'avait été rien moins que favorable. Mais j'ai reçu depuis des informations tant du Commandant de la *Capricieuse* que par d'autres personnes qui se trouvaient à bord de cette corvette qui m'ont convaincu que cette démonstration dans un pays où les antécédents rendaient déjà de nouveaux rapports fort délicats, mal combinée dès le principe, commencée par la *force* et terminée, après un long intervalle, par une retraite impuissante, avait laissé les choses dans un état déplorable. Je me réserve d'entretenir ultérieurement V. E. de cette affaire de la Cochinchine et d'examiner quels seraient les moyens d'y reprendre une position convenable.

«J'ai également vu à Hong-kong un missionnaire, Mgr. Pellerin, Vicaire apostolique de la Cochinchine Septentrionale, ramené de Tourane par la *Capricieuse* qui, pendant le séjour de cette corvette à Tourane, était parvenu à travers mille dangers, causés par une rigoureuse persécution, à rejoindre ce bâtiment, et qui m'a donné les plus tristes détails sur l'état désolé de nos missions dans ce pays. Il part par cette malle pour la France dans le but exprès de faire appel à la sollicitude du Gouvernement de l'Empereur en faveur de ces malheureuses missions, et je prends la liberté de le recommander au bienveillant accueil de V. E.»

. . . . . .

(*à suivre*).

L'INSCRIPTION EN CARACTÈRES INCONNUS DU ROCHER ROUGE

par le Capitaine

LEPAGE.
(Mission d'Ollone).

Dans le Vol. VII du *T'oung Pao* (Série II Décembre 1906, p. 696 et seq.) M. Chavannes a publié la reproduction d'une inscription en caractères inconnus et bizarres située au Kouei tcheou, au lieu dit: le Rocher Rouge, et qu'il avait reçue sans aucun renseignement complémentaire. Il émet l'opinion que ce pourrait bien être «quelque mystification taoïste analogue à celles auxquelles nous devons tant de fausses inscriptions en Chine. Quant à savoir si ces signes ont jamais eu un sens quelconque, c'est une question que, en l'absence de tout renseignement fourni par les livres chinois, nous devons laisser en suspens».

Le Commandant d'Ollone, en m'envoyant au Kouei tcheou avec le Capitaine de Fleurelle, nous a chargés d'élucider ce problème, qui ne manque pas d'importance, puisque, suivant la tradition, cette inscription incompréhensible remonterait à l'empereur Kao tsong des Yin (1384—1266 av. J. C.) et serait ainsi, de beaucoup, le plus ancien document de Chine. Bien qu'elle ne soit pas mentionnée par les anciens répertoires d'épigraphie chinois, — vraisemblablement, nous le verrons, parce qu'elle est située dans une contrée sauvage où les lettrés n'allaient guère, — elle jouit dans les provinces méridionales d'une grande célébrité qui va croissant à mesure que les

relations interprovinciales se développent. Nombreux sont, aujourd'hui, les ouvrages qui lui sont consacrés ou qui parleut d'elle, et plusieurs essais de déchiffrement ont été publiés. Quelque méfiance qu'on doive éprouver au sujet de son authenticité, précisément à cause de l'ancienneté qu'on lui prête, il est donc difficile de condamner définitivement comme apocryphe sans une étude sérieuse un document qui jouit d'une si haute considération.

Tout d'abord, il convient de préciser — on en verra tout à l'heure la raison — que l'estampage publié par le *T'oung Pao* n'a pas été pris sur l'inscription originale. La légende traduite par M. Chavannes spécifie qu'il s'agit d'un fac-simile à échelle réduite: un fac-simile, surtout réduit, ne présente nullement les mêmes garanties de fidélité qu'un estampage direct. Tout au moins celui-ci offre-t-il de bonnes références? bien au contraire: M. Sylvain Charria, qui l'a envoyé à M. Chavannes, nous écrit qu'il n'a jamais vu ni l'inscription ni sa réplique; il a reçu cet estampage, ainsi qu'un autre beaucoup plus grand, du P. Gréa, missionnaire au Kouei tcheou; ce Père, lui non plus, n'est jamais allé sur les lieux, et il s'est simplement, sur la prière de M. Charria, procuré ces estampages, qui ne sont pas très rares, sans connaître leur origine exacte. Or, d'après le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient* (Tome VIII, n°s 1—2, p. 237), le grand estampage que M. Charria a envoyé à cet établissement est «sensiblement différent» de celui adressé à M. Chavannes, ce qui établit suffisamment que l'un d'eux tout au moins est assurément fautif.

Si maintenant nous nous reportons à la notice chinoise qu'a traduite M. Chavannes, nous y voyons qu'un «estampage traditionnel» contenait des «bévues»; que le préfet Tchang Tch'ouen-t'an et le pakong Wou Ying-pan ont tous deux fait de nouveaux estampages qui ont servi à graver des fac-simile, mais que ceux-ci ne se ressemblent pas parfaitement.

Tout ceci est bien fait pour inspirer une certaine méfiance à l'égard des estampages en circulation: on va voir à quel point elle est justifiée. [1])

Arrivés à Tchen-ning tcheou, à 30 Kil. environ au N. E. du Rocher Rouge, nous avons trouvé dans l'Ecole supérieure de cette ville une reproduction de la fameuse inscription: or elle ne ressemble en rien à toutes celles qui ont cours. Elle occupe deux panneaux de bois rouge sombre, de 4 mètres de long sur 2 mètres de haut, fixés au mur dans deux salles différentes. Le premier porte la moitié gauche de l'incription, le second la moitié droite, et en outre une légende en caractères modernes. Nous avons calqué les caractères, et les photographies II et IV donnent l'ensemble de l'inscription reconstitué par la juxtaposition des calques. Quant à la légende, elle est intéressante, car elle nous indique crûment la raison pour laquelle les estampages répandus jusqu'ici diffèrent tant entre eux. En voici le texte.

Première notice.

Pour ce qui est de l'Inscription du Rocher Rouge, le trésorier provincial Lu et Tchang Chou-p'ing en ont l'un et l'autre gravé le texte à des époques différentes; bien que leurs planches présentent des mouchetures et des irrégularités, cependant, de l'avis des connaisseurs, il est à craindre que les fêlures de la pierre et les lèpres des mousses ne reproduisent pas la vraie image de la montagne Lou. [2]) Ne serait-ce pas que, effrayés par les dangers de l'ascension, ils se sont arrêtés à mi-chemin? ne serait-ce pas aussi que cet objet surnaturel ne dévoile pas facilement ses mystères, et ne montre pas aisément son extraordinaire beauté? Le sseu-ma

---

1) Les Pl. I et III reproduisent l'un de ces estampages, par nous acquis à Yunnansen; il diffère notablement de celui envoyé par M. Charria et reproduit pas le *T'oung Pao* de Décembre 1906.

2) Allusion littéraire fréquemment usitée pour exprimer qu'une image n'est pas la reproduction fidèle de l'original.

(Tcheou) Chao-tch'en a la passion des antiquités; il ne s'est pas laissé entraver par les devoirs de sa charge officielle; profitant de ses loisirs, il a exploré les montagnes et les rivières pour rechercher et examiner les vestiges des temps anciens. Au printemps de l'année *wou tseu* (1888) il alla se promener à plus de quarante lis au sud de la ville. Dans la campagne au nord de Tch'a tch'eng, [1]) se trouve le Rocher Rouge, entouré de montagnes qui toutes sont moins hautes que lui. Les gens du pays disent que sur ce rocher, se trouve le signe magique de la montagne dominatrice tracé par Tchou-ko (Leang), le marquis loyal et guerrier; cette opinion est différente de la tradition qui veut que cette inscription rappelle l'expédition de Kao tsong, (1324—1266 av. J. C.) de la dynastie des Yin contre le Kouei fang (pays des démons). Mr Tcheou ayant fait des échelles avec des pièces de bois assemblées les plaça les unes au dessus des autres et s'éleva par ce moyen. Lorsqu'il fut arrivé à mi-hauteur de la montagne, le sable et les pierres se mirent à bondir de toutes parts et un ouragan de vent et de pluie s'éleva; au dessous de lui, Mr Tcheou voyait les nuages accumulés et les brouillards opaques qui flottaient en tourbillonnant avec les oiseaux volants. Saisi de crainte, il eut peur; alors, d'un cœur respectueux, il fit à plusieurs reprises de silencieuses prières; il pensa que le mystère de l'évolution formatrice des principes yin et yang et du ciel et de la terre devait être révélé aux hommes afin d'élargir leurs connaissances. Mais, dans le trouble et la confusion actuels, il était bien difficile de discerner le vrai (du faux). Tout-à-coup, les nuages s'étant dissipés, le soleil apparut; les points et les traits de l'inscription devinrent très distincts. Alors, en faisant concourir son intelligence et son habileté manuelle, il calqua les caractères et s'en revint. Puis, il les fit graver à ses frais et les

1) Nous n'avons pas eu connaissance de cette localité, qui ne figure sur aucune des cartes consultées depuis.

déposa dans le voisinage de la salle d'explication du collège chouang ming chou yuan (de Tchen-ning tcheou) pour en faire don aux amateurs et pour mettre fin aux doutes accumulés depuis une longue antiquité.

Si M. M. Lu et Tchang voyaient ceci (cette copie), nul doute qu'ils ne regrettassent de n'avoir pas été les premiers à aller copier de leur propre main l'inscription. Ce joyau du monde, que le monde l'ait en sa possession commune. Que, en compagnie des monuments les plus célèbres tels que les urnes de Yu, le bassin de T'ang, l'inscription du Mont Keou-leou (c'est-à-dire l'incription de Yu le Grand) et le texte des tambours de pierre, on le transmette aux générations à venir dans l'univers.

Seconde notice.

Dans le monde, la sincérité est tout. En ce qui concerne cette inscription les notices de M. M. Yang et Ngo ont été entièrement effacées, tandis que les dix-sept mots constituant le texte de l'inscription ont traversé des centaines et des milliers d'années sans être altérés. Lorsque la sincérité parfaite exerce son effort de pénétration, même le métal, même la pierre s'ouvrent devant elle. Dans le cas présent, la profondeur de sa pénétration, c'est la longue durée qu'a traversée cette inscription. D'une manière générale, les textes estampés par les prédécesseurs (de Mr Tcheou) ne représentent pas les vrais vestiges; sans doute, ces personnes ont été gênées par le sable et les graviers, le vent et la pluie, les nuages et les brouillards. Le sseu-ma (Tcheou) Chao-tch'en vit exaucer sa prière respectueuse; le sable et le gravier ne lui causèrent pas d'effroi; le vent et la pluie s'arrêtèrent; les nuages et les brouillards se dissipèrent. Le mystère datant de centaines et de milliers d'années en un matin s'est largement révélé en pleine lumière. Cela aussi est un effet de la sincérité. Si on raisonne sur cette sincérité, on voit qu'il n'est

rien qu'elle ne réalise; et c'est pourquoi je dis: Dans le monde la sincérité est tout.

Il est peu douteux que le trésorier provincial Lu ne soit le même que Lu Ts'ouan-souen qui a gravé le fac-simile réduit envoyé par M. Charria ou que Lu Tsi-kouang, auteur du fac-simile reproduit Pl. I et III [1]), et que Tchang Chou-p'ing ne se confonde avec le préfet Tchang Tch'ouen-t'an qui y est cité comme l'auteur d'une autre reproduction.

Or, tous ces prédécesseurs, le sseu-ma Tcheou Chao-tch'en déclare hautement qu'ils ne sont même pas allés jusqu'au rocher, «gênés sans doute», ainsi qu'il l'ajoute ironiquement, «par le sable et les graviers, le vent et la pluie, les nuages et les brouillards».

Restait à savoir, de tant de reproducteurs qui tous s'accusaient de fraude, lequel avait raison. Le lendemain donc, nous nous rendions au Rocher Rouge.

Ce rocher, qui doit son nom (Hong Yen ou Hong Yai) à la couleur des rocs et des terrains de la région, se trouve dans la préfecture de Yong-ning, à 25 Kilomètres au Sud-Est de cette ville, à 5 Kilomètres à vol d'oiseau à l'Est de Kouanling, et à une heure de marche à l'Est de la grande route de Tchen-ning tcheou à Tcheng-fong tcheou. Du village de Long tchao chou monte un sentier à pente raide, qui, au bout d'un kilomètre, aboutit au Rocher Rouge, presque au sommet de la longue chaîne Kouan ling po.

Le rocher présente une surface plane verticale de dix mètres de large sur six mètres de haut. Les caractères ne sont pas gravés, mais *peints* sur le roc; ils occupent une surface de six mètres sur

---

1) L'estampage porte une notice en 6 colonnes de 28 caractères chacune, due à Lu Tsi-kouang, composée en la 3e lune de la 3e année Kouang-siu, — 1877 —; cette notice donne les noms des fonctionnaires qui firent graver ce prétendu fac-simile.

trois. On ne peut ni les estamper, puisqu'ils manquent de relief, ni les photographier, faute de recul, le rocher étant à pic sur la vallée. On ne peut donc que les calquer; le rocher forme heureusement à quelques mètres au-dessus du sol une sorte de plateforme de 8 mètres de long sur 0.50 de large, grâce à laquelle j'ai pu opérer ce travail.

Les caractères qui se détachent très bien, grâce à leur teinte grisâtre, sur le fond rouge du rocher, se voient de loin, et, à mesure qu'on approche, on en distingue de plus en plus nettement l'aspect général. Malheureusement il n'en est plus de même quand on a gravi la plateforme et qu'on se trouve à quelques centimètres des caractères. Ceux-ci semblent avoir subi des retouches successives à différentes époques, et, soit que le dessinateur ait eu quelque hésitation, soit qu'il ait voulu corriger ou rendre plus nets quelques caractères, on voit très souvent deux ou trois contours pour le même signe. Il arrive même parfois que les traits surajoutés, au lieu de rester parallèles aux traits primitifs, les coupent et risquent ainsi de tronquer la forme ancienne du caractère.

Les renseignements obtenus dans les environs du Rocher Rouge sont venus corroborer ces remarques. J'ai appris en effet qu'il y a quelques années, le magistrat de Yong-ning tcheou, étant venu le visiter, admira fort l'inscription et envoya son secrétaire pour en prendre l'empreinte. Mais comment estamper des caractères peints sur une surface plane? Notre homme ne fut pas embarrassé pour si peu. Il prépara de la chaux épaisse, et, grimpé sur un échafaudage, il en appliqua plusieurs couches successives sur chaque trait pour lui donner du relief; près il se mit en devoir de faire l'estampage. Mais, soit qu'il fût inhabile, soit que la chaux, au contact des feuilles de papier mouillé se délayât, il n'obtint aucun résultat et dut abandonner le travail. Et, comme la chaux s'était étendue au delà des limites primitives des caractères, il crut que le mieux était

de refaire les anciens contours avec un pinceau noir. Or, il commit des erreurs qui sont très visibles sur le rocher; ces faux traits rendent pénible l'examen, et, dans bien des cas, il m'a fallu gratter au couteau la chaux qui recouvrait les caractères pour découvrir l'ancien tracé.

J'ai fait de mon mieux pour suivre dans mon calque les anciens traits, mais je mets en garde les futurs visiteurs contre les illusions que peut produire l'aspect de l'inscription vue de moins près. D'ailleurs, pour être parfaitement sûr de retrouver les caractères originaux, il faudrait gratter entièrement et avec délicatesse les traits surajoutés et la couche de chaux, jusqu'à réapparition des anciens caractères et du fond rouge du rocher.

La planche V est la photographie du calque obtenu. Il suffit de la regarder pour constater qu'elle présente une grande ressemblance avec la planche IV, malgré d'assez nombreuses différences, mais qu'elle n'a pour ainsi dire aucun rapport avec la planche III, pas plus qu'avec l'estampage acquis par M. Charria.

Il découle de là que tous les prétendus estampages du Rocher Rouge connus jusqu'à ce jour sont parfaitement faux, ou bien que l'inscription actuelle, par suite de retouches, a cessé de ressembler à l'inscription primitive; ce seraient alors les estampages plus anciens qui nous en conserveraient la forme véritable. Ceci pourrait s'admettre si tous ces estampages étaient identiques; par malheur non seulement ils diffèrent, mais encore la notice placée sur chacun d'eux a soin d'expliquer que tous les précédents sont faux et ont été faits avec légéreté. Enfin le dernier fac-simile, celui de Tchenning tcheou, qui, lui, ressemble à l'inscription réelle et par conséquent mérite créance, ne craint nullement d'affirmer que les estampages antérieurs ont été fabriqués par des hommes qui n'ont même pas vu le Rocher Rouge.

Il apparaît donc que, à moins qu'un de ces estampages ne

vienne prouver son authenticité par des témoignages indiscutables, hypothèse peu probable, il faut les rejeter tous comme faux, et rejeter de même les explications que divers érudits chinois se sont efforcés d'en donner. Car, quand bien même on démontrerait que les caractères d'un des estampages suspects ont bien été usités autrefois et possèdent un sens intelligible, il resterait à établir que ce sont bien eux qui étaient primitivement peints sur le rocher, et que le fac-simile n'a pas été composé de toutes pièces.

La comparaison de la planche IV avec la planche V révèle des différences assez notables, bien que la copie de Tchen-ning tcheou soit manifestement faite d'après l'inscription véritable. La situation respective des caractères, et même parfois leur forme ont été modifiées. On ne distingue aucune raison qui ait pu conduire à déformer l'original sur le rocher même, acte éminemment répréhensible; au contraire, on s'explique parfaitement que l'obligation de faire tenir sur deux panneaux rectangulaires et symétriques cette inscription irrégulière ait entraîné Tcheou Chao-tch'en, malgré son culte proclamé pour la sincérité, à quelques libertés qu'il jugeait sans doute vénielles dans une copie.

Mais, si la disposition de l'inscription telle qu'elle est aujourd'hui sur le rocher et qu'on peut la voir sur la planche V me paraît donc la seule authentique, il ne s'ensuit pas que la copie de Tchen-ning n'ait pas sa valeur propre, parfois même supérieure. Puisqu'en effet les caractères du rocher ont été repeints tout récemment et passablement défigurés par une couche de chaux, les caractères de Tchen-ning, copiés avant cette restauration maladroite, doivent ressembler davantage à l'aspect antérieur des signes.

Je crois donc qu'il faut s'en rapporter, pour avoir une idée exacte de l'inscription, à la disposition et aux dimensions assignées aux caractères par la planche V, et pour le détail de leurs formes à la planche IV.

On ne pourra d'ailleurs manquer d'être surpris de constater sur l'une et l'autre, au milieu de ces caractères inconnus, la présence d'un énorme caractère chinois, *hou*, tigre, dans une forme cursive stylisée fréquemment employée. Il n'est guère douteux que ce caractère n'ait été introduit là postérieurement, probablement par un restaurateur trompé par des lignes confuses. Il tient certainement la place de plusieurs caractères primitifs, et sa présence rend suspecte l'exactitude de tous les autres. Cependant il ne semble point témoigner d'une intention de fraude, car son introducteur aurait aussi bien pu chinoiser tous les autres caractères, s'il l'eût voulu; les formes insolites et inconnues qu'il a maintenues chez ceux-ci peuvent donc contenir des erreurs de trait, mais non des déformations volontaires. Il est probable d'ailleurs que ce caractère, antérieur à la copie de Tchen-ning, a été introduit postérieurement à la fabrication des autres fac-simile, sans quoi, vu sa forme connue, il n'eût pu manquer d'y être exactement reproduit: il aurait donc été peint entre 1877 et 1888.

Et maintenant, que faut-il penser de l'origine de cette inscription énigmatique?

Il me paraît difficile de la prendre pour une mystification taoïste, suivant la supposition, à la vérité suggérée par de nombreux exemples, qu'a formulée au premier moment M. Chavannes.

Tout d'abord une fraude religieuse n'a d'autre raison d'être que d'exploiter la crédulité du public: or ici ce n'est pas le cas. Il n'y a aucune pagode, ni taoïste ni boudhique ni autre, aux environs. La reproduction de l'inscription n'existe dans aucun temple. Il n'y a point de pélerinage devant le rocher; on ne lui prête aucun pouvoir magique.

On ne peut donc attribuer cette inscription à quelques mystificateurs religieux. A qui alors? L'inscription est dans un lieu retiré, où nul ne peut la voir que quelques villageois; elle n'a pu être peinte qu'à l'aide d'un échafaudage considérable, coûteux, et dangereux

au dessus de l'abîme; qui aurait eu l'idée de venir en ce coin perdu machiner cette supercherie gigantesque, seulement en vue de quelques cultivateurs?

D'ailleurs, mystification ou non, cette inscription est ancienne. Sans doute le fait qu'elle est peinte et non gravée plaide contre elle; mais il ne faut pas oublier que des peintures faites par des hommes préhistoriques nous sont parvenues. L'inscription est abritée de la pluie dans une certaine mesure par un rebord de la roche. Il est certain qu'elle a été repeinte récemment, et sans doute d'autres fois auparavant, mais cela ne signifie rien contre l'antiquité de sa naissance.

En faveur de celle-ci, il faut citer le consentement universel. Si cette inscription n'avait pas toujours été là, le jour de son apparition — à supposer, ce qui est impossible, qu'elle ait pu être faite sans qu'on le vît — on eût crié au miracle, et l'inscription fût devenue magique, comme tant d'autres, mais on ne l'aurait pas pour autant déclarée ancienne: bien au contraire le miracle eût consisté dans son apparition soudaine.

Enfin, si on renonce à l'hypothèse d'une improbable mystification, l'étrangeté des caractères que personne ne connaît plus plaide pour leur ancienneté.

Il semble que l'opinion des auteurs chinois, cependant fort défiants envers les inscriptions suspectes, soit bien établie sur ce point.

L'ouvrage d'épigraphie «Pou houan yu ki fang pei lou», ch. I, p. 1 v°, col. 5, en parle comme il suit:

«Caractères anciens du Rocher Rouge de Yong-ning tcheou (Kouei-tcheou). C'est (une inscription) gravée. On raconte que cette inscription est un avis de Tchou-ko Leang aux Miaos. Tcheou Han-hiun 鄒漢勳 de Sin-houa 新化 (dépendant de la préfecture de Pao-k'ing du Hou-nan) déclare que (cette inscription) fut gravée par l'empereur Kao tsong (1324—1266) de la dynastie Yin (1766—

1122), lors de son expédition contre le Kouei fang (actuellement le Kouei-tcheou[1]), sur la montagne dite Tou chan 獨山, tandis que Mouo Yeou-tche 莫友芝 diffère d'avis et dit que c'est une antiquité de Yu provenant du San-wei 三危 (Montagne célèbre près de Cha tcheou 沙州 du Kan sou (cf. Chou king, Yu kong). — Tchao Tche-kien (auteur du Pou houan yu fang pei lou) a emprunté à P'an Tsou-Yin 潘祖蔭 ayant le titre de kouang lou ta fou, un estampage que celui-ci conservait depuis longtemps (et par suite considéré comme authentique), ainsi qu'un estampage d'une planche gravée au Kouei-tcheou (d'après la pierre originale) et un troisième d'une planche en caractères réduits dû à la famille Lu 呂 de Yang-hou, préfecture de Tch'ang-tcheou (Kiang-sou); il les compara attentivement les uns aux autres; mais, comme l'arrangement des signes était très embrouillé, il ne put distinguer ni la forme ni le sens des caractères de cette écriture. Il supposa que c'était une ancienne forme d'écriture des populations Miaos à une époque très éloignée et qu'il ne pouvait reconnaître. Tout ce qui concerne les dynasties Hia, Yin et Tcheou n'est pas facile à fixer; (aussi) pour l'instant, laisserons-nous cette inscription de côté. Nous l'avons placée en tête de cet ouvrage, comme on l'a fait dans des ouvrages antérieurs pour les inscriptions du mont Keou-leou et des Tambours de pierre».

Extrait de la monographie de Yong-ning tcheou, Chapitre des Antiquités. «Le Hong Yai Pei (Inscription du Rocher Rouge) est à Pa ling k'iao à 60 lis à l'E de Yong-ning tcheou, sur la montagne du Rocher Rouge (Hong Yai Chan). Les grands caractères ont plus de 3 pieds, les petits un pied et plus, les colonnes et les lignes (constituées par les caractères) ne sont pas régulières: il y a en tout 8 colonnes contenant respectivement 3, 4, 2, 3, 3, 3, 4, 3 caractères, en tout 25. C'est une inscription sur pierre rappelant

1) Cf. Wieger. *Textes historiques*, Vol. 1, p. 81.

les hauts faits de l'expédition de Kao tsong, des Yin, contre le Kouei fang. Ayant étudié l'histoire de Yong-ning, (j'ai constaté que) à l'époque du Yu kong, il était hors du territoire de Leang tcheou; sous les Yin, il appartenait au Kouei fang; sous les Tcheou, c'était le Houang fou; sous les Ts'in, il dépendit du Kiun de Ye-lang et sous les Han du Kiun de Ts'ang-ko; sous les T'ang il constitua le Pan Tcheou et le Louo Tieu Kouo; sous les Song, il devint le P'ou Li Pou. Les Yuan en firent la marche de P'ou T'ing et les Mings créèrent le Ta Ngan tcheou. C'est aujourd'hui la région de Lieou ma ta han 六馬打罕. Les lettrés et fonctionnaires ayant peu de considération pour cette région, pas un ne la connaît. Durant la période K'ien-long (1736—1796) M. Sié T'ing-hiun réédita la Monographie de la préfecture, puis, en outre, examinant les cloches et trépieds (antiques) et citant les exemples du «chouo wen», il étudia les formes d'écriture des trois (plus anciennes) dynasties et considéra les transformations des caractères durant les diverses époques. C'est grâce à cela qu'il explique que l'inscription (ci-dessus) rapporte les hauts faits de l'empereur Kao tsong de la dynastie des Yin, lors de son expédition contre le Kouei fang».

On a vu dans la notice du «sseu ma» Chao-tch'en, que d'autres commentaires ont été également publiés par M. M. Yang et Ngo. Nous avons nous-même à Yun-nan fou trouvé un manuscrit prétendant donner l'explication de cette inscription; autant qu'il nous a été possible d'en juger, — le lettré qui le possédait ne voulant le céder qu'à un prix exorbitant, et refusant même de le laisser examiner de près — ce manuscrit était identique à un autre que nous avons trouvé à Péking et qui n'est qu'un extrait de la monographie de Yong-ning tcheou. C'est, sans doute, le travail de Mr Sié T'ing-hiun, cité ci-dessus, basé sur la fausse reproduction de Yong-ning tcheou (Pl. I et III).

Sans accorder donc grande créance à ces tentatives de déchiffrement fondées sur un texte apocryphe, ni même accepter aveuglément comme authentique la forme actuelle des caractères, objets de si malencontreuses restaurations, il faut reconnaître qu'on ne peut passer sous silence un monument que les Chinois n'hésitent pas à placer au rang de leurs plus vénérables, les tambours de pierre ou l'inscription, d'ailleurs suspecte, du grand Yu.

THE PREFACE TO THE FAN-I-MING-I, A SANSKRIT CHINESE GLOSSARY.

Translated into English

BY

E. DENISON ROSS.

The *Fan-i-ming-i-(chi)* for which this preface was written is thus described in Bunyiu Nanjio's *Catalogue.* [1]) "A collection of the "meanings of the (Sanskrit) names translated (into Chinese). Collec-"ted by Fâ-yun in A. D. 1151 *(sic)* under the southern Sung "dynasty, A. D. 1127—1368 (*sic* for 1280). 20 fasciculi; 64 chapters. "This is a very useful dictionary of the technical names both in "Sanskrit and Chinese Buddhist literature, though much correction is required."

This Glossary both in arrangement and in contents closely resembles the Sanskrit-Tibetan vocabulary known as the *Mahâ-vyutpati* [2]), but has this advantage over that work that is gives, in addition to the translation a full explanation of each word and expression. When examining this work I was much struck by its

---

1) N° 1640. I have copied my text from a little photographic reproduction in 2 vols. *duo decimo.*

2) Among the treasures of the Asiatic Society of Bengal is a large manuscript in folio in the careful hand of the great Hungarian scholar Csoma de Körös, which contains a complete transcript of the *Mahâvyutpati* (Sanskrit and Tibetan) together with au English translation.

I am at present engaged on an edition of this long-neglected Manuscript; and it was in this connection that I came to examine the contents of the *Fan-i-ming-i.*

Preface which seemed to throw an instructive side-light on Chinese Buddhism in the 12th Century and at the same time to offer a characteristic example of the Buddhist-Chinese style. It occurred to me therefore that a translation of this little Introduction might not be without interest to Students of Chinese Buddhism. I was further encouraged to undertake this translation by the presence in Calcutta of a learned Japanese priest, Mr Yamakami [1]) who has come to Bengal for the purpose of studying Sanskrit. Without his valuable aid I should not have ventured to make public this tentative rendering.

Preface to the *Fan-i-ming-i.*

Chow Tun-i, (a native of) *Ching-ch'i* [2]), an *Upâsaka* [3]) and *Vijñavâdin* [4]), under the *Sung* Dynasty [5]), composed (this Preface).

Whenever I examined the Great (Buddhist) Canon I was always possessed by the notion that, taking as my model the *Ch'ung wên tsung mu*, I should extract the essence of those scriptures and make a general Catalogue of the orthodox books. Whenever I found a Sanskrit word employed in these Scriptures I straightway looked it up in the Doctrinal Works containing translations, translations and explanations, and made a note of it; and afterwards I extracted these notes and made a separate list of them.

But ere I was able to carry into effect my plan, the learned *(lao) Hsien Ch'in Shên* showed me the *Fan-i-ming-i* which was then being compiled by *Fa-yün* of the *Ching-te* Monastery in *P'ing-chiang* [6]), that is, the "Mahāmahōpadhyaya" *(ta-shih) P'u-jun.*

---

1) 中上.

2) 荆谿, Ching-ch'i, in Ch'ang-chou fu, Chiang-su.

3) and 4) I am endebted to Mr Yamakami for the Sanskrit equivalents of *wei-hsin* and *chü-shih.*

5) i. e. The Southern Sung Dynasty (A. D. 1127—1280).

6) Su-chou fu 蘇州府, Chiang-su.

As soon as I saw this (compilation) I was overjoyed and said "This is (exactly) my idea. If some day or other this Catalogue is completed, a special (fair)-copy of it ought to be prepared (*chih*)."

After some little time I visited *P'ing-chiang*, and thereupon [Fa] yün came to call on me, and entreated me to write a Preface (to this work of his).

I trust that this book will not only be useful to students (readers) of the Buddhist Scriptures, but that it may also serve to "protect" the minds of those men who speak lying words (abuse) Buddhism. [1]) Hsüen [tsang] the great (Buddhist) teacher of the T'ang Dynasty explained that there were five categories of words and phrases which ought not to be translated.

The first on account of secrecy (mystery), as for example *Dhâraṇî*.

The second because they posses several meanings, as for example *Bhagavat*, which has six meanings.

The third because (the thing indicated) is not known here (i. e. in China), as for example, the *Jambu* tree; for indeed we have not this tree in China (*Hsia*).

The fourth (category) for the sake of conformity with ancient practice: as for example *Annuttara Samyıksambuddha* [2]) of which, though it is not incapable of being translated, we have nevertheless since the time of *Mâtaṅga*, always preserved the Sanskrit sounds.

The fifth (category) is for the sake of impressiveness [3]) as for

---

1) This sentence is somewhat difficult to translate. My friend Mr. Yamakami says that *hu*, to protect is here used ironically — and that the writer means "this book should be enough to convert the mind of an unbelieved."

The expression *i-kén* = the Sanskrit चित्त — the root of thought — the "intellectual heart."

2) The chinese expression is here much contracted — and at the same time *bodhi* instead of Buddha.

3) The phrase *shéng shan* seems to mean here "to excite religious emotion", "to promote devotional feelings" and "to inspire piety" and I think the English word "impressiveness" as applied to a religious ceremony, for example, comprises these notions.

example *prajñā* is profound and dignified, whereas *chih hui* is familiar (lit. light and shallow).

Now (we read) in *Ch'i Mi's* work (the following) remarks: "*Śakya Muni* ought to be rendered in Chinese by *nêng jên* (the "charitable): but the purport of *nêng jên* [1]) would make (Buddha) "rank below *Chou* [*kung*] and *K'ung* [*fu-tzŭ*] [2]). *Annuttara Samyak* "*sambuddha* should be translated by "Right universal knowledge": "but in China in the teaching of *Lao tzŭ* there has long existed the "Way of the Highest Truth. *Bodhisattva* should be rendered by "The Sublime Way of Love for Mankind." [3])

"The renderings being somewhat common-place all the originals "were left obscure (lit: covered) and untranslated."

Now as for the titles in the *Tri Ratna*, the translators have preserved the original words. Although (this author) arbitrarily uses abusive and offensive languages, let him but see this book and then perhaps he would not be so mady to poke his nose (lit: beak) into such matters!

Since Buddhism was first introduced into the Middle Kingdom *Sûtra* and *Shastra* have day by day increased more and more. From *Tao-an* the great preacher of the Tsin Dynasty down to *Chih-shêng* [4]) of the T'ang Dynasty only about ten men, roughly speaking, have compiled Catalogues of the whole [5]) Buddhist Canon.

Even at the present time with reference to all the Sûtras in the great *Piṭaka*, the great Preacher *Shêng*'s "*k'ai yüan shih chiao lu*" [6])

---

1) Mr. Yamakami says this simply means "able man", *jén* here only means "man". The term "able man" reminds we of Carlyle's Chapter in *Heroes and Hero Worship* in which he points out that the *king* is the man who *can*, deriving *König* from *können*.

2) *Chou kung* died B. C. 1105. See Giles. Biograph. Dict. p. 162.

3) The phrase *ta tao hsin chung shêng* ofters some difficully as a rendering of *Bodhisattva*. The ordinary rendering is *tao hsin*.

4) The compiler of the *k'ai yüan* Catalogue, mentioned below — and other works.

5) *T'u* is here used in the sense of comptehensive, all embracing.

6) Compiled about A. D. 730. See Bunyiu Nanjio, N° 1485.

is still consulted as an authority. His successors have only added to the Third Division of the [Tri] Piṭaka, outside the Canon, in the *Tsung chien lu* [1]) and the *Fa yüan chu lin* [2]). As for example the four volumes of the Mahâyâna Shastra *Chin kuang ming ching* [3]) and in this country (? China) the *Chêng tao ko* [4]), and many others there are which have not been admitted into the Canon.

Our Emperor once upon a time ordered his assistant minister to take up the duties of "Official censor of Buddhist Translations", and this is how it comes about that the propaganda of Buddhism is perfect (in China). But as no one has yet arisen to carry on the work of *Shêng*, in making translations (from the Sanskrit) and as for a long time the historical data have been scattered and lost, what is genuine cannot be distinguished from what is spurious, and there is not authority to go upon. This is surely a cause of profound regret! [5])

Yün! Although you are an old man, you must make an effort.

I wrote this Preface on the 9th of September A. D. 1157 (i. e. *shao hsing: ting ch'ou*). [6])

---

1) Bunyiu Nanjio N° 1489. "Compiled by Yen-shen, of the later (or Northern) or Southern Sung dynasty, A. D. 960—1127, or 1127—1280." As this work is quoted here it seems more probable that it was compiled under the earlier of these Sung Dynasties.

2) Compiled by Tao-shi of the T'ang Dynasty in A. D. 668. See Bunyiu Nanjio N° 1482.

3) *Suvarṇa prabhâsa-sûtra*, Bunyiu Nanjio N° 127.

4) This is a famous poem by Yung Chia 永嘉, which Mr. Yamakami tells me has a great vogue in Japan, *Bunyiu Nanjio* at N° 1585 says *Yung chia* is the name of a place.

5) Lat. "This ought to cause a deep sigh."

6) Bunyiu Nanjio (N° 1640) gives the date of this work as A. D. 1151.

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRES NOUVEAUX.

Le *Bulletin* de l'Institut oriental de Vladivostok nous arrive assez irrégulièrement; [Cf. *T. P.*, Mars 1910, p. 155] nous venons de recevoir le T. XXXII, N° 1: Отчеты оставленнаго при Восточномъ Институтѣ.... В. М. Мендрина. — T. XXXII, N° 2: А. В. Гребенщиковъ. — Краткій очеркъ образцовъ маньчжурской литературы.

Nous avons reçu le N° 3, Janvier 1910, de Вѣстникъ Азіи, Journal de la Société des Orientalistes russes, à Kharbin, qui, outre deux planches, renferme les divisions suivantes: I. Общественно-политическій отдѣлъ. — II. Экономическій отдѣлъ. — III. Россія и Дальній Востокъ. — IV. Этнографія путешествія, исторія, языкознаніе. — V. Хроника востока. — VI. Наука и Жизнь. — VII. Библіографія. — VIII. Объявленія.

La *Bibliothèque d'Art* des *Annales du Musée Guimet* s'est enrichie d'un album in-4 oblong: *La Peinture chinoise au Musée Guimet* par Tchang Yi-tchou et J. Hackin.

M. Antoine Brébion vient de publier à l'imprimerie F. H. Schneider, de Saigon, un ouvrage auquel il travaillait depuis longtemps: *Bibliographie des Voyages dans l'Indochine française du IXe au XIXe siècle.*

Nous avons reçu de Zi-ka-wei les volumes suivants; nous sommes heureux de constater cette activité:

— Variétés sinologiques N° 27. — *Histoire du Royaume de*

Ts'in 秦 (777—207 av. J.-C.) par le P. Albert Tschepe, 1909, in-8.

— Variétés sinologiques N° 28. — *Catalogue des tremblements de terre signalés en Chine d'après les sources chinoises* (1767 avant J.-C. — 1895 après J.-C.) par le R. P. Pierre Hoang, 1909, in-8.

— *Catalogus Patrum ac Fratrum S. J. qui Evangelio Christi propagando in Sinis adlaboraverunt.* — Pars secunda: 1842—1908. — Addito Catalogo Sacerdotum Saecularium Missionis Nankinensis. 31 dec. 1908, in-8.

La première partie paraîtra ultérieurement.

— 1ª Martii 1909. — *Catalogus Librorum lingua sinica scriptorum qui prostant in Orphanotrophio T'ou-sè-wè.*

— [Catalogue] *Imprimerie de l'orphelinat de T'ou-se-we*, Janvier 1910.

— Novembre 1908. — *Catalogue des livres imprimés à Ho-kien-fou* (Chine).

— *Passage de la Comète de Halley sur le disque du Soleil. — Observations faites à l'Observatoire de Zo-sè.*

Deux nouveaux textes siamois nous arrivent de Bangkok (cf. *T. P.*, Mai 1910, p. 308):

1° History of the Ministry for Agriculture and Trade, issued at the opening of the Agricultural and Industrial Exhibition. April 1910.

2° Jinakāmālinī. A History of the Spread of Buddhism in Siam. Translated from Pali into Siamese by the Royal Pandits in the reign of Phra Buddha Yot Fa, 1144—1171, according to the MS. kept in the Vajirañāṇa National Library.

Le Tome premier de l'*Inventaire descriptif des Monuments Čams de l'Annam* par H. Parmentier vient de paraitre chez Ernest Leroux; il est accompagné d'un volume de planches; cet ouvrage

forme les Vol. XI et XIbis des *Publications de l'École française d'Extrême-Orient;* nous en reparlerons.

M. Jean Dupuis, le vétéran des explorateurs du Fleuve rouge, vient de faire paraître chez Challamel un nouveau volume: *Le Tonkin de* 1872 *à* 1886 — *Histoire et Politique*, in-8.

Il a été fait un tirage à part du chapitre (pages 571 -653) consacré par le Dr O. Nachod au *Japon* dans la *Weltgeschichte* publiée par J. v. Pflugk—Harttung chez Ullstein & Co., Berlin; ce travail est illustré de belles gravures dans le texte et de planches en couleurs hors texte.

Sous le titre de *Bibliothèque des Curieux et des Amateurs* la librairie Henri Laurens a inauguré une collection avec un volume de M. Henri Cordier: *La Chine en France au XVIIIe siècle* qui est le développement du mémoire lu par l'auteur à la séance annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 20 novembre 1908.

La *Revue hebdomadaire* du 9 Juillet 1910 renferme un article de M. Henri Cordier sur le *Tibet, la Chine et l'Angleterre.*

M. le Prof. F. W. Williams, de l'Université de Yale, vient de publier *A Sketch of the Relations between the United States and China*, in-8.

A l'occasion du troisième centenaire de la mort du célèbre Matteo Ricci, fondateur de la mission des Jésuites à Pe-king, le R. P. Joseph Brucker publie dans les *Etudes* du 5 Juillet 1910 un article intitulé *le Père Mathieu Ricci* par lequel nous apprenons qu'un congrès et des fêtes auront lieu à Macerata, patrie du mis-

sionnaire, en septembre, et que le P. Tacchi-Venturi va publier le texte original inédit des mémoires et de la correspondance de l'ami de Siu Kouang-k'i.

Nous avons à signaler la thèse de doctorat de Mlle. Hélène BELEVITCH—STANKEVITCH: *Le gout chinois en France au temps de Louis XIV*, Paris, Jouve, in-8.

La librairie Rudolf Haupt, Leipzig, vient de mettre en vente (Mark 3) un volume du regretté Wilhelm GRUBE, *Religion und Kultus der Chinesen*, avec huit planches hors texte.

Notre collaborateur, Mr. W. BANG, de l'Université de Louvain, vient de publier trois mémoires: *Zur Kritik des Codex Cumanicus*, Louvain, 1910, gr. in-8; *Ueber einen Komanischen Kommunionshymnus*, ext. des Bul. de l'Académie royale de Belgique; *Beiträge zur Erklärung des komanischen Marienhymnus*, ext. des *Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen.*

Des tirages à part du *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* ont été faits: 1° *Etudes indochinoises* [fin de la dynastie de Pagan] par M. Edouard HUBER; 2° *Une factorerie anglaise au Tonkin* (1672-1697) par Charles B. MAYBON.

Nous reviendrons sur le nouveau volume que nous annonçons aujourd'hui du grand ouvrage de M. J. J. M. de GROOT: *The Religious System of China;* ce volume, qui est le sixième, continue le Livre II consacré à l'Âme et au Culte des Ancêtres et renferme les Parties IV. *The War against Spectres* et V. *The Priesthood of Animism.*

La librairie Hachette vient de faire paraître sous le titre de *Le Tibet dévoilé* l'adaptation en français par M. Charles RABOT du dernier voyage du Dr. Sven HEDIN.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

Journal Asiatique. — Xe Série. — Mars—Avril 1908. — *La Stèle de Tép Praṇaṃ (Cambodge)*, par M. George Coedès.

— Mai—Juin 1908. — *Un faux archéologique chinois*, par M. Edouard Chavannes.

— Juillet—Août 1908. — *Açvaghoṣa, le Sûtrâlaṃkâra et ses sources*, par M. Sylvain Lévi.

— Septembre—Octobre 1908. — *Les inscriptions de Bat Cum (Cambodge)*, par M. George Coedès. — *Quelques documents espagnols et portugais sur l'Indochine aux XVIe et XVIIe siècles*, par M. Antoine Cabaton. — *Wilhelm Grube*, nécrologie. — *S. W. Bushell*, nécrologie.

— Novembre—Décembre 1908. — *Une version laotienne du Pañcatantra*, par le Dr J. Brengues. — *Le Mulla-tantai et le Pancatantra.* — Remarques sur l'article précédent, par M. Johannes Hertel. — Correspondance: lettre de M. A. Vissière (à propos de Un faux archéologique chinois, par M. Ed. Chavannes).

— Janvier—Février 1909. — *Le «Grand Miracle» du Buddha à Çrâvastî*, par M. A. Foucher. — *Une bibliothèque médiévale retrouvée au Kan-sou* [Paul Pelliot]. — *Voyage du Dr. Zugmayer.* — *Ernst Johann Eitel*, nécrologie.

— Mai—Juin 1908. — *L'inscription de Bàkséi Čàṃkrŏn*, par M. George Coedès. — *Note sur la stance XLVI de l'inscription précédente* par M. A. Barth. — *Note additionnelle sur les inscriptions de Bàt Čuṃ*, par G. C.

— Juillet—Août 1909. — *Quatre inscriptions du Yun-nan (Mission du Commandant d'Ollone)*, par M. Edouard Chavannes.

— Septembre—Octobre 1909. — *Catalogue des albums chinois et des ouvrages relatifs à la Chine conservés au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale*, par M. Henri Cordier. — *Exploration archéologique à Tourfan*, par M. A. Von Le Coq.

— Novembre—Décembre 1909. — *Note additionnelle sur l'inscription de Che-tch'eng.* (971 p. C.) par M. Chavannes.

— Janvier—Février 1910. — *Une monnaie turco-chinoise*, par Allotte de la Fuye.

Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême Orient. — [Cf. *T'oung Pao*, Vol. XI, Mai 1910, p. 311]. Tome X, n° 1, Janvier—Mars 1910. — *La Justice dans l'ancien Annam* (suite), traduction et commentaire du Code des Lê, par M. R. Deloustal. — *Monographie de la semi-voyelle labiale en annamite et en sino-annamite* (suite), par M. L. Cadière. — *Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming.* Etude critique des sources, par M. H. Maspero. — *Rites agraires des Reungao* (Suite et fin), par M. M. J. Kemlin. — *Notes et Mélanges.* [Ch. B. Maybon. — *Une factorerie anglaise au Tonkin au XVIIe siècle* [1672—1697). H. Parmentier. — *Les bas-reliefs de Banteai-chmar.* — H. Maspero. — *Communautés et moines bouddhistes chinois aux IIe et IIIe siècles.*] — *Bibliographie.* — *Chronique.* — *Correspondance.* — *Documents administratifs.*

Journal of the North-China Branch of the Royal Asiatic Society. — [Cf. *T'oung Pao*, Octobre 1908, p. 625]. — Vol. XL, 1909. — *Archaeological Survey of the Environs of China's Ancient Capitals.* By V. Alexeieff. — *The Principles of Chinese Law and Equity.* By E. H. Parker. — *The Ascent of Mt. Morrison (Niitaka Yama).* By Julean H. Arnold. — *The Collection of Birds in the Shanghai Museum.* By J. D. D. La Touche, C. M. Z. S., M. B. O. U. — *Notes and Queries.* — *Literary Notes.* — *Recent*

books on China and the Far East. — Proceedings. — List of Members.

The Journal of the Royal Asiatic Society. — [Cf. *T'oung pao*, Mai 1908, pp. 280—283]. — July 1908. — *The factitious genealogies of the Mongol Rulers.* By Sir Henry H. Howorth, K. C. I. E., F. R. S., etc. — *The history of the city of Kanauj and of King Yasovarman.* By Vincent A. Smith.

— January, 1909. — *Marco Polo's Travels; new editions; his "Arbre Sol" not "Sun-tree" but Cypress of Zoroaster.* — By A. Houtum—Schindler. Teheran. October 20, 1908. — *Dr. S. W. Bushell, C. M. G.* Obituary Notice.

— April, 1909. — *A short account of the origin, journey, and results of the first royal prussian (second german) expedition to Turfan in Chinese Turkistan.* By A. v. Le Coq. — *A translation of the japanese anthology known as Hyakunin Isshiu, or hundred poems by a hundred poets.* By F. Victor Dickins.

— October, 1909. — *Ancient historical edicts at Lhasa.* By L. A. Waddell, C. B., L. L. D. — *The Talaing inscription of the Myazedi pagoda at Pagan, with a few remarks on the other versions.* By C. O. Blagden.

— January, 1910. — *Chinese imperial edict of* 1808 *A. D. on the origin and transmigrations of the grand lamas of Tibet.* By L. A. Waddell, C. B., L. L. D.

— April, 1910. — *The Revised Buddhist Era in Burma.* By C. O. Blagden. — *Remarks on the above.* By J. F. Fleet. — *Note on Po-lo-hih-mo-pu-lo* and *Su-fa-la-na-chu-ta-lo.* By A. H. Francke.

NÉCROLOGIE.

Nous consacrerons une notice dans le prochain numéro à M. le Général de BEYLIÉ dont le télégraphe nous annonce la mort tragique dans les rapides du Mekong.

LA POLITIQUE COLONIALE DE LA FRANCE AU DÉBUT DU SECOND EMPIRE

(INDO-CHINE, 1852—1858)

PAR

HENRI CORDIER.

(*Suite.*) [1])

CHAPITRE XVI.

La Situation en Annam.

Opinion de M. de Bourboulon.

M. de Bourboulon dans une de ses dépêches [2]) au Ministre des Affaires étrangères rappelant ce qu'il avait écrit en 1852 à la suite de l'assassinat de M. Bonnard [3]) au Tong-king, disait que pour que l'intervention de la France en Cochinchine fut fructueuse, deux conditions lui paraissaient indispensables:

«La première que notre action à l'égard de cette contrée s'exerça isolément, et ne s'associa à celle d'aucune autre nation; la seconde que la démonstration, par laquelle on se proposerait d'établir de nouveaux rapports et de conclure un traité avec la Cochinchine fût une entreprise sérieuse, ne se bornât pas à une tentative de négociation ou à des actes d'hostilité passagers, mais fût poussée jusqu'au bout et suivie, surtout comme garantie pour l'avenir, de l'occupation permanente d'un point du territoire cochinchinois offrant une position maritime et militaire.

«D'après l'opinion que j'exprimais à cette époque, continuait notre Ministre, particulièrement en ce qui concerne la seconde de ces conditions, et cela en m'appuyant de l'expérience et de l'autorité de l'un des plus anciens et des plus distingués parmi nos missionnaires de la Cochinchine, V. E. concevra facilement que je n'aie pu considérer autrement que comme regrettable la mission qui fut confiée à M. de Montigny pour la Cochinchine vers le commencement de l'année dernière. En effet, sans prévoir tous les inconvénients qui devaient résulter des

1) Voir *T'oung pao*, 1909, Mars, Mai, Juillet et Décembre. — 1910, Juillet.

2) Macao, 1er septembre 1857.

3) Jean Louis Bonnard, du diocèse de Lyon; Missions étrangères de Paris; parti le 8 février 1849; missionnaire au Tong-king occidental; décapité le 1er mai 1852 à Vi-hoang, âgé de 28 ans.

longs retards apportés dans l'accomplissement de cette mission, de l'intervalle de près de quatre mois qui s'écoula entre l'apparition du *Catinat* dans les eaux de Tourane annonçant les demandes qu'un Plénipotentiaire français était chargé de venir présenter à la Cour de Hué, et l'arrivée de ce Plénipotentiaire lui-même, il était à peu près évident pour qui connaissait les antécédents de la question et la position des choses à ce moment, que la tentative qu'on allait faire pour renouer des rapports avec la Cochinchine ne pouvait avoir que bien peu de chances de succès.»

M. de Bourboulon ajoutait que l'évènement n'ayant que trop justifié ses prévisions, il se bornerait à indiquer brièvement les principales causes qui, à son sens, s'opposaient en principe à la réussite de cette entreprise telle qu'elle était conçue, et devant lesquelles, à part même les fautes commises dans l'exécution, devaient échouer les démarches de notre malencontreux négociateur:

«La première cause d'insuccès était sans doute dans les dispositions on ne peut moins favorables que des demandes telles que celles que M. de Montigny était chargé de présenter devaient rencontrer dans le Gouvernement cochinchinois: si l'on considère en effet, quels étaient nos rapports avec ce Gouvernement depuis 1847 (la destruction de la flotte cochinchinoise par le Commandant Lapierre), l'ombrageux système d'isolement et d'exclusion dans lequel, à l'exemple d'autres despotes de l'Extrême-Orient, il s'était renfermé depuis longtemps à l'égard des nations européennes, enfin l'accueil qui avait été fait l'année précédente aux ouvertures d'un Plénipotentiaire Anglais pour la conclusion d'un traité de commerce avec la Grande Bretagne, on conçoit facilement que la Cour de Hué devait être très peu disposée à entrer en négociations avec une puissance dont elle était séparée par les plus fâcheux antécédents, qui en raison de ces antécédents devait lui inspirer plus que toute autre de l'éloignement et de la crainte et qui se présentait avec des exigences les plus contraires, les plus antipathiques à ce qui avait été pendant ces 40 dernières années la base presque invariable de sa politique. Pour vaincre ces mauvaises dispositions, pour déterminer le Gouvernement Annamite à traiter avec nous et à accéder à nos demandes, il eût donc fallu être en mesure d'exercer sur lui la plus forte pression, de l'intimider en un mot, de lui imposer par la contrainte le traité que nous voulions en obtenir. Or, si je suis bien informé, les instructions données à M. de Montigny, tout en lui laissant peut-être la latitude d'agir sur le Gouvernement Cochinchinois par l'effet d'une menace éloignée en cas de refus, ne l'autorisaient pas à recourir immédiatement à l'emploi de la force; y eut-il été autorisé d'ailleurs, les quelques bâtiments mis à sa disposition ne présentaient

pas une force suffisante pour pouvoir pousser très loin les mesures coercitives, dans le cas où ce Gouvernement prendrait comme il le prit en effet le parti de résister; leur action ne pouvait guère aller plus loin que de s'emparer des forts qui défendent l'entrée de la rivière de Hué, comme le *Catinat* quelques jours après son arrivée, avait réduit et désarmé ceux du port de Tourane et il est fort douteux que même cette démonstration, si elle avait été faite, aurait suffi pour amener le roi Tu Duc à souscrire à nos demandes. Il faut ajouter enfin, que ces bâtiments, momentanément détachés de la station de Chine, où le besoin de leur présence allait se faire bientôt vivement sentir, n'étaient affectés que pour un temps limité et pour ainsi dire en passant, au service de la mission dirigée sur la Cochinchine, sans beaucoup d'égard aux éventualités d'une négociation qui était de sa nature des plus délicates, de sorte que leur action en tous cas ne pouvait être que passagère tandis qu'il importait je crois au plus haut degré, quel que fut l'accueil fait aux premières demandes de notre Plénipotentiaire et la tournure subséquente prise par la négociation, que le Gouvernement Cochinchinois fut convaincu par la présence permanente, n'eût-ce été que d'un seul de nos bâtiments de guerre devant Tourane, qu'il s'agissait d'une entreprise sérieuse et que notre ferme intention était d'y donner suite.»

M. de Bourboulon continuait: que pour mettre le Ministre à même d'apprécier toutes les circonstances qui rendaient le succès de la Mission de M. de Montigny des plus chanceux et pour ainsi dire impossible, à moins qu'elle ne fut appuyée d'une puissante expédition et cela surtout au point de vue de ce qui constituait la partie la plus importante et la plus délicate de cette mission, la question religieuse, il lui demande la permission de placer un aperçu de la situation que présentait le royaume annamite environ un an avant l'époque où notre Plénipotentiaire fut chargé de se rendre en Cochinchine, d'après des informations qui lui furent adressées par l'un des chefs de nos missions les plus expérimentés (Mgr. Retord) peu de temps avant son départ pour la France, vers le mois d'octobre 1855.

«Depuis l'exécution de Mr. Bonnard, qui eut lieu en mai 1852, nos missions avaient joui d'une certaine tranquillité relative, lorqu'au commencement de 1854, une conspiration fut découverte ayant pour objet de détrôner le roi Tu

Duc et de mettre à sa place son frère aîné Hoàng-bào [1]), que l'influence d'un grand mandarin appelé Long Koue, qui a gouverné la Cochinchine pendant plus de 30 ans sous les règnes successifs de Minh-mang et de son fils Thiêu-tri, et qui est encore aujourd'hui le premier Ministre et le principal Conseiller du roi Tu Duc, fils de Thiêu-tri, avait écarté en 1847 de la succession au trône annamite. Parmi les conspirateurs se trouvaient plusieurs mandarins dont quelques uns furent mis à mort et les autres envoyés en exil; le Prince Hoàng-bào lui-même, chef et objet du complot devait être mis à mort, mais son frère lui fit grâce et se contenta de le faire sévèrement garder dans l'enceinte de sa résidence où il est resté depuis lors renfermé, se livrant, dit-on, à l'étude des lettres et des sciences. La découverte de cette conspiration et la punition des coupables n'eurent cependant pas pour effet de rétablir le calme dans le royaume annamite, mais furent au contraire en quelque sorte le signal de vastes préparatifs pour une guerre civile qui éclata au commencement de l'année suivante (1855) et se répandit bientôt sur plusieurs provinces du Tong-King et de la Basse Cochinchine. Je laisse parler à ce sujet Mgr. Retord.

«Au Tong-King, écrivait-il, il y a déjà eu bien des fois des tentatives de «révolte, car tout le monde déteste ce Gouvernement corrupteur et corrompu «et tous aspirent à un changement sans savoir, hélas! s'ils rencontreront quelque «chose de meilleur. Mais jamais on ne s'était préparé à la guerre avec autant «d'ardeur et d'assurance que l'année dernière (1854). Partout, on s'organisait, «on s'exerçait, on forgeait des armes. Les rebelles se rassemblaient d'une pro«vince à l'autre; ils défilaient pendant la nuit et souvent même pendant le «jour par troupes considérables et s'établissaient dans différentes positions, au «milieu des montagnes, où ils formaient des camps que les Mandarins n'osaient «pas attaquer. Ils étaient, disait-on, très-nombreux, on les comptait par «50000; ces bandes étaient composées d'Annamites de la plaine, de sauvages «des montagnes, de Chinois émigrés, de Laossiens du nord, de mandarins des«titués, de lettrés sans place, de débiteurs insolvables, de brigands poursuivis, «de voleurs émérites et de partisans de l'ancienne dynastie de Le, dont un «rejeton vrai ou fictif est à leur tête.»

«On pouvait croire que cette formidable insurrection allait affranchir d'un seul coup tout le Tong-King du joug annamite et s'avancer triomphante jusqu'aux portes de Hué, cependant il n'en fut rien. Les rebelles qui s'étaient mis en mouvement dans le courant de janvier et avaient commencé leurs opérations *dans la plaine*, après s'être emparés en quelques jours de plusieurs localités

---

1) «Thiệu-tri, lorsqu'il n'était que prince royal, avait épousé une fille de Gò-công, nommée *Cô Hàng*. Cette jeune fille fut présentée par sa tante, femme jeune encore, qui elle-même ne déplut point au prince. La tante et la nièce eurent chacune un fils. La tante donna le jour au prince Hoàng-bào, ou Au-phong, et la nièce mit au monde quelque temps après le prince Hoàng-nhậm (Tự' d'u'c). Ce dernier fut choisi par Thiệu-tri pour lui succéder.» (Tru'o'ng-vĩnh-ký, *Cours d'hist. annamite*; II, p. 272).

importantes, de plusieurs arrondissements, et même, dit-on, d'une province toute entière, et après avoir mis plusieurs fois en fuite les mandarins avec leurs troupes, furent battus à leur tour au Fu-ly; quelques-uns ayant été pris, firent des révélations par suite desquelles leurs complices furent arrêtés et exécutés, ce qui jeta beaucoup de découragement parmi les insurgés; enfin le roi ayant envoyé des troupes de la Cochinchine, ils se débandèrent et se hatèrent de rentrer les uns dans les montagnes et les autres chez eux. Cependant les rebelles étaient loin d'être détruits; leurs plus fortes bandes n'étaient pas encore sorties de leurs retranchements dans les montagnes, et on s'attendait à les voir reparaître bientôt plus nombreux et plus redoutables que la première fois; j'ignore ce qui en est arrivé.

«Qu'en résulterait-il? dit à ce sujet Mgr. Retord, probablement ce qui est «résulté de leur première expédition; des massacres, des pillages et des incen-«dies, c'est-à-dire le malheur du peuple et la dévastation du pays. En temps «de guerre, les mandarins ont un système de répression atroce. S'ils savent que «tel individu est parmi les rebelles, ne pouvant pas arrêter le coupable, ils «arrêtent ses parents et les dignitaires de son village et les exécutent à sa «place, ou même quelquefois les relâchent, si on peut leur donner une somme «d'argent capable de satisfaire leur cupidité. Autre expédient aussi lâche «qu'inique: quand une troupe de rebelles passe ou séjourne quelques jours «dans un village trop faible pour leur résister, les mandarins attendent que «les rebelles soient partis pour venir ensuite brûler et saccager le pauvre «village par où ils ont passé; puis ils chantent victoire comme s'ils avaient mis «l'ennemi en fuite. C'est de cette manière et pour ce motif qu'ils ont incendié «et dévasté plusieurs villages. (Et il en cite deux ou trois). Dans ce dernier «village, ils coupèrent la tête à plusieurs individus dans leurs propres maisons. «Mais rien n'est horrible comme la ruse infernale inventée par les mandarins «pour couvrir leurs défaites lorsque les rebelles les ont battus ou mis en fuite; «ils coupent les têtes aux gens des villages qu'ils traversent en fuyant, puis «ils coupent les oreilles et les nez de ces têtes d'hommes paisibles ou même de «femmes timides, en font comme des espèces de chapelets qu'ils envoient au «roi comme preuve palpable de leur victoire signalée, afin d'en obtenir les «récompenses et les avancements dûs à leur bravoure. Voilà ce que c'est que «la guerre civile ici.» [1])

Ces tentatives de rébellion ont pour contre-coup comme en 1834, sous Minh-mang, lors de la révolte de Khoi, une persécution sanglante des Chrétiens. M. de Bourboulon poursuit:

«On ne voit pas clairement par quel calcul de politique le Gouvernement

1) Ce sont les mêmes moeurs administratives et la même manière de faire la guerre qu'en Chine, peut-être avec un degré de barbarie en plus.

Annamite au milieu de ces agitations d'intérêts ambitieux et de passions révolutionnaires ayant pour dernier résultat la guerre civile crut devoir redoubler de rigueurs contre la religion catholique, ses ministres et ses sectateurs, notoirement étrangers à tous ces mouvements autant, comme le dit Mgr. Retord par principe de religion que par prudence. [1]). Nos missionnaires en diraient sans doute facilement la raison. C'est peut-être que ce Gouvernement dans sa haine contre «la religion de Jésus» croit trouver dans ces circonstances une occasion de la discréditer aux yeux du peuple, en *affectant* de lui attribuer une part, une sorte de complicité, dans tous les attentats et toutes les calamités publiques; quoi qu'il en soit, ce fut vers l'époque où la révolte dont j'ai parlée tout à l'heure venait d'être réprimée au Tong-King autant que je puis la discerner, au mois de mars ou d'avril 1855, que fut promulgué un nouvel Edit de persécution contre les Missionnaires étrangers et contre les Chrétiens, édit qui résumait et remettait en vigueur toutes les prohibitions et les pénalités les plus rigoureuses du règne de Minh-mang et de la première année du règne actuel. Il était signé par le roi Tu Duc, et daté du 26e jour de la 7e lune intercalaire de l'année précédente, c'est-à-dire du mois de Juin ou Juillet 1854.

«Comme cet Edit, rédigé *par les Ministres du Conseil* reflète toute la politique du Gouvernement Annamite à l'égard de la religion catholique, il n'est peut-être pas inutile d'en donner ici une courte analyse.

«L'édit même est précédé d'un préambule intitulé *ordre royal* qui commence ainsi: «La religion de Jésus vient des barbares d'Europe; elle employe l'image de Jésus crucifié pour séduire le coeur du peuple; elle use de l'eau sainte et de *la doctrine mensongère du bonheur céleste* pour passionner la multitude. Parmi toutes les mauvaises doctrines, il n'y en a pas qui causent *aux bonnes moeurs* de si déplorables détriments. Sous le règne de Minh-mang elle a été plusieurs fois sévèrement prohibée», etc., etc.

«En voici maintenant la partie dispositive.

1°. «Les Chrétiens en place (fonctionnaires) dans la capitale auront un mois, et ceux des provinces trois mois pour abjurer; s'ils le font, ils seront conservés dans leurs dignités; dans le cas contraire, ils seront destitués et réduits à la condition de simples particuliers. Si après leur destitution, ils restent incorrigibles, ils seront punis sans miséricorde comme les derniers du peuple.»

«Aux soldats et aux particuliers six mois sont accordés pour se présenter devant leurs magistrats et fouler aux pieds la croix en leur présence. Ceux qui après ce temps n'auront pas abjuré ou qui continueraient à pratiquer la religion

---

1) A l'occasion des préparatifs de guerre civile au Tong-king dont il a été parlé plus haut, Mgr. Retord, aussitôt qu'il eut connaissance de ces mouvements, écrivit à tous les prêtres de sa mission une lettre qu'ils devaient communiquer aux Chrétiens pour leur défendre de prendre part à ces «remuements révolutionnaires».

chrétienne en secret, — quelle que soit leur science dans les lettres, — ne seront point admis aux examens publics pour la collation des grades littéraires et quelle que soit leur habileté dans les affaires, ils ne pourront jamais occuper aucun emploi dans leur commerce ou dans leur Canton.»

2°. «Ceux qui auront caché des prêtres étrangers seront arrêtés et livrés aux tribunaux, parmi eux ceux qui seront reconnus être les chefs et les principaux coupables, seront punis de mort.»

«Les prêtres européens arrêtés auront la tête tranchée et exposée pendant huit jours au haut d'un poteau, pour l'instruction publique; si ce sont des prêtres annamites ou des européens gradués seulement en religion, ils seront simplement décapités sur le champ.»

«Ceux qui dénonceront secrètement ou feront arrêter un prêtre européen, recevront une récompense de 300 taels d'argent. Ceux qui dénonceront ou feront arrêter un Annamite ou un Européen simplement gradué, recevront une récompense de 100 taels, etc.»

3°. «Ordre est donné aux mandarins d'arrondissement et de sous-arrondissement de faire de fréquentes visites dans l'étendue du territoire de leur juridiction, pour rechercher les chrétiens, les *instruire*, leur apprendre ce qu'ils doivent éviter et ce qu'ils doivent admettre. Quant à leurs maisons de culte, les résidences de leurs prêtres, leurs provisions de vivres, greniers de riz, leurs murs d'enceinte et leurs haies de bambous, — il faut les brûler, les détruire et les dissiper entièrement, combler leurs souterrains, abattre leurs vedettes, et défendre sévèrement aux chrétiens de l'un et de l'autre sexe, de se rassembler pour écouter les prédications de leur mauvaise religion. En cas de résistance, si les mandarins d'arrondissement et de sous-arrondissement ne se sentent pas en force pour la réduire, ils en avertiront les grands mandarins de provinces qui viendront avec la force armée pour y mettre ordre, — sans se laisser intimider, *mais aussi en agissant avec prudence*, de manière à soumettre les coupables sans les exaspérer.»

4°. «Si après cela, des prêtres européens restent encore cachés parmi le peuple, et qu'ils soient découverts, les chefs de canton et les maires de communes où la découverte aura été faite seront punis suivant la loi portée contre ceux qui recèlent des criminels (c'est-à-dire de la même peine que le criminel lui-même), et le mandarin de sous-arrondissement sera puni suivant la loi portée contre les *surveillants négligents*, c'est-à-dire, qu'il recevra 100 coups de bâton et sera destitué. Les mandarins d'arrondissement ne cumulant pas les fonctions de chef de sous-arrondissement, perdront trois grades et recevront 90 coups de bâton; les mandarins de la justice civile et criminelle perdront deux grades et recevront 80 coups, les grands mandarins gouverneurs de province ne perdront qu'un grade et ne recevront que 70 coups de bâton.»

«Pour avoir recelé un prêtre indigène, lorsque le fait sera prouvé, les mêmes fonctionnaires seront punis de peines graduées d'une manière analogue,

mais proportionnellement moindres, — les chefs de cantons et maires de communes, au lieu d'être punis de mort, devant seulement recevoir 100 coups de bâton et perdre leurs places,» — c'est ainsi, dit le décret, en terminant, que la rigueur sera unie à l'humanité et que la force sera tempérée par la clémence, le peuple se régénérera peu à peu, abandonnant le mal pour entrer dans les voies de la justice.»

La publication de cet édit, qui ne faisait en somme, que remettre en lumière et renouveler avec quelques rigueurs de plus, les dispositions des édits précédents restés toujours en vigueur, n'apporta pas du reste un changement très-marqué à la position de nos missionnaires et de leurs chrétiens; ce fut seulement l'aggravation d'un état de choses qui était déjà déplorable. Déjà lors des mouvements insurrectionnels qui éclatèrent au commencement de 1855, les bruits les plus alarmants avaient été répandus; on disait que les auteurs et les chefs de cette rébellion étaient les missionnaires et les prêtres indigènes, et ce qui était plus alarmant encore, car ce n'était pas dénué de toute vraisemblance, on annonçait que les mandarins allaient venir avec leurs troupes pour cerner les villages chrétiens, brûler et piller ceux où ils trouveraient des prêtres et surtout des missionnaires, et en massacrer tous les habitants. Ces bruits avaient jeté l'effroi parmi les chrétientés, nos missionnaires avaient été obligés de redoubler de précautions pour se dérober aux recherches, à fuir pendant la nuit d'une retraite à une autre, ayant peine souvent à trouver un lieu où reposer leurs têtes.

«Depuis que le nouveau décret a été publié, disait Mgr. Retord, nos «prêtres annamites dans bien des endroits ne sont guère plus à leur aise que «nous. Les dix barres d'argent promises à celui qui en arrêtera un sont une «amorce trop attrayante pour ne pas tenter la cupidité des méchants et les «exciter à aller à leur recherche. De plus, un grand nombre d'espions, les uns «venus de la capitale, les autres envoyés par les mandarins locaux, traversent «le pays dans tous les sens et sous toutes les formes, et se glissent partout «jour et nuit. En outre dans chaque canton les mandarins ont établi des espèces «de commissaires de police qui, accompagnés de quelques hommes font la ronde «dans tout le canton, soit-disant pour découvrir les rebelles, mais dans le vrai «pour rechercher les prêtres, vexer les chrétiens et leur extorquer de l'argent. . . . «Dans bien des endroits les chrétiens, dans la crainte d'être vexés par les «païens des environs et les mandarins locaux, ont abattu eux-mêmes par pru«dence les églises et les maisons de Dieu, de sorte que les prêtres annamites «ont été obligés de renvoyer chez eux une partie de leurs catéchistes et de «leurs élèves, et eux-mêmes sont forcés d'errer de maisons en maisons, de vil«lages en villages, sans trouver un lieu de repos.»

«On se figure aisément qu'au milieu de cette vie de proscrits sans cesse exposés à être livrés à des fonctionnaires corrompus, nos missionnaires sont souvent obligés d'avoir recours à l'argent pour acheter le secret de leur retraite

et jouir d'un peu de paix. «Pour se mettre un peu à l'abri des coups de la «persécution, dit Mgr. Retord, il faut dépenser beaucoup d'argent, d'abord «auprès des grands mandarins de la province, puis auprès des petits mandarins «d'arrondissement et de sous-arrondissement, puis auprès des chefs de canton «et des maires de communes païens. Ce sont là comme autant de chiens affamés «à chacun desquels il faut jeter un os à ronger pour n'en être pas trop «fortement mordu. Si au moins, après avoir fait une certaine dépense, on avait «gagné la paix pour long tems, le mal serait supportable. Mais ces mandarins, «ces hommes en place, dont on se fait des amis avec de l'argent, sont bientôt «transférés ailleurs, ou destitués et emportés par la mort, et pour gagner les «bonnes grâces de leurs successeurs, il faudra faire de nouvelles dépenses, peut-«être plus considérables que les premières.»

«Cependant, au milieu de ces circonstances critiques nos missionnaires furent assez heureux pour qu'aucun d'eux ne tombât entre les mains des autorités. Cela fut dû sans doute à toutes les précautions minutieuses dont ils surent s'entourer, à l'affection et à l'admirable dévouement de leurs chrétiens. Je crois qu'on peut l'attribuer aussi en partie à un fait que j'ai déjà eu l'occasion de faire observer (dans ma dépêche du 23 sept. 1852) et qui ressort également de plusieurs dispositions du dernier édit; c'est qu'en général les mandarins, ceux même d'un grade élevé, comme les Gouverneurs de province, sont peu portés d'eux-mêmes à la persécution. On en verra une nouvelle preuve dans l'incident que je vais rapporter. Je disais qu'aucun de nos missionnaires ne fut découvert et arrêté dans ces circonstances; il s'en fallut de peu cependant. Je laisse raconter Mgr. Retord:

«Le 8 Février dernier, les deux grands mandarins de la justice criminelle «et de la justice civile et le mandarin civil de l'arrondissement vinrent avec «deux éléphants, deux pièces de canon et 1500 hommes de troupes, bloquer «notre maison de Kenou, soi-disant pour s'emparer d'un chef de rebelles nommé «le *Grand tigre*, mais en réalité pour prendre des missionnaires qu'ils croyaient «trouver là réunis au nombre de trois ou quatre. C'est le même individu qui «avait dénoncé et fait prendre Mr. Bonnard, qui dénonça notre maison de «Kenou comme un repaire de guerriers et une habitation de prêtres européens. «Vous savez que Kenou est en importance le second de nos établissements».... Mgr. Retord explique comment Mgr. Jeantet qui était à la tête de cet établissement prévenu par des avis officieux de la *visite* qui se préparait, en profita pour mettre en sureté dans des cachettes ses effets les plus précieux, puis aller se cacher lui-même dans la maison du chef du canton sous le nom duquel le collége de Kenou était placé. Ce chef de canton qui habite dans un village voisin faisait preuve d'un grand dévouement en recevant Mgr. Jeantet chez lui dans un moment aussi critique, car si l'évèque avait été pris dans sa maison, il aurait dû d'après la loi subir la même peine que ce prélat. »Cependant, «continue Mgr. Retord, deux jours se passèrent sans que les mandarins parussent

«et Sa Grandeur se préparait déjà à rentrer chez elle, lors qu'un de nos élèves «vint avertir que deux païens du chef-lieu d'arrondissement avaient donné la «nouvelle que les grands mandarins prenaient des dispositions pour cerner le «village de Kenou avec la force armée cette nuit là même et effectivement le «lendemain matin tout le quartier du village où est situé notre collège était «cerné. La plus grande partie de nos élèves avaient eu le temps de prendre la «fuite, quelques-uns, des plus courageux qui étaient restés pour garder un peu «la maison, furent obligés de s'échapper comme ils purent parce que le dénon-«ciateur les indiquait aux mandarins pour les faire arrêter. Notre maison resta «donc à la merci des soldats, qui mangèrent, pillèrent, brisèrent tout ce qui «leur tomba sous la main. Ce qu'ils ne pouvaient pas emporter ils le vendirent «aux païens des environs, ils fouillèrent partout pour trouver les immenses «richesses qu'ils s'imaginaient être cachées dans cette maison; ils bouleversèrent «la boue des étangs, creusèrent et sondèrent le terrain dans l'intérieur de la «maison, dans la cour, dans les jardins, ils ouvrirent même des tombes encore «fraiches qu'ils croyaient renfermer des objets précieux»....

»Mgr. Retord énumère ici les divers vols, gaspillages et dégâts commis par «les soldats, dont il évalue le dommage à 2550 ligatures (ou 2500 fr.); puis il «ajoute: «Est-ce tout? non certes; outre cela, les soldats arrêtèrent un prêtre, «curé de la paroisse, un diacre, le chef de canton Cai-cam, et 15 autres per-«sonnes, théologiens, élèves ou domestiques de notre maison, que le mandarin «renvoya le lendemain, ne gardant que le prêtre, le diacre et le chef de canton «qui furent mis à la cangue et jetés en prison. Voilà donc encore une grande «affaire qui paraissait devoir durer longtemps; néanmoins au bout de cinq jours «tout fut terminé, le grand mandarin de la province donna ordre de délivrer «les prisonniers et de les renvoyer en paix chez eux, *parce que ce n'était pas «cette espèce de gens que l'on cherchait*, mais seulement le Grand Tigre chef «des rebelles, ou au moins des prêtres européens. Le prêtre annamite ne fut «pas même interrogé sur sa qualité de prêtre et on ne proposa à aucun des «prisonniers de fouler au pied la croix, excepté au chef du canton, au moment «du blocus. Mais il leur répondit avec fermeté: «Messieurs les Mandarins, mes «ancêtres étaient chrétiens, et je le suis aussi, je veux l'être jusqu'à la mort. «Si dans cette maison vous trouvez des rebelles, des armes, ou même des «prêtres européens, je consens à être puni de la peine capitale. Sinon je demande «que celui qui nous a calomnieusement accusés soit puni de la même peine. «Les mandarins voyant sa fermeté ne lui parlèrent plus d'apostasier ni de fouler «la croix aux pieds. En renvoyant les prisonniers, ils rendirent aussi notre «horloge ainsi que plusieurs autres objets qu'ils avaient saisis; mais combien «en a-t-il coûté pour obtenir ce résultat? Simplement la bagatelle de 50 barres «d'argent [1]) et 300 ligatures de monnaie plus 425 ligatures dépensées par les

1) Une barre d'argent vaut environ 100 francs.

«prisonniers ou par les hommes d'affaires. Une barre d'argent vaut maintenant «de 85 à 90 ligatures. Si donc maintenant vous calculez et ajoutez toutes ces «sommes, vous trouverez que cette affaire du blocus de Kenou nous a déjà «causé un dommage de 7775 ligatures, c'est-à-dire de 4.665.000 sapèques «(environ 9000 francs). Et ce n'est pas encore tout: ce blocus a eu lieu avant «la publication du fameux édit cité plus haut; après la publication de cet Edit, «il fallut encore donner cinq barres d'argent au petit mandarin du sous-arron-«dissement; il faudra probablement abattre une partie de la maison pour »pouvoir conserver l'autre, et nos élèves sont toujours en grande partie dis-«persés de côté et d'autre, sans savoir quand ils pourront être réunis.... et «Mgr. Jeantet est toujours en fuite sans espérance prochaine de rentrer dans «son séminaire et reprendre ses fonctions, etc »

»J'ai cru devoir m'étendre un peu sur ces citations, M. le Comte, parce qu'elles offrent une peinture saisissante et sans aucun doute exacte de la position de nos missionnaires au milieu de ce pays travaillé par l'esprit de révolte, en face de ce pouvoir ombrageux qui tient toujours une menace de mort suspendue sur leurs têtes, et qu'elles peuvent ainsi donner une juste idée de l'aspect que présentaient les affaires en Cochinchine à une époque assez rapprochée de celle où le Plénipotentiaire de S. M. Impériale devait y arriver pour négocier un traité. Si l'on ajoute ces circonstances à celles que j'ai déjà exposées précédemment, si l'on considère surtout quelle avait été depuis plus de trente ans la politique du Gouvernement Annamite, encore à ce moment représentée par le vieux Ministre qui avait été pendant de longues années le plus ferme conseiller du roi Minh-mang dont le nom est resté grand dans la mémoire de ces peuples, par la bonne administration qu'il sut donner à ses états, et par la rigueur implacable avec laquelle il poursuivit la religion chrétienne, on comprend facilement que, dans l'entreprise que nous tentions, celle d'obtenir d'un seul coup de ce gouvernement un traité qui n'était rien moins que le renversement de toute sa politique à l'égard des barbares, c'est-à-dire des Européens, ce n'était pas sur ses dispositions favorables que nous devions compter.

»Cependant, même avec ces désavantages et en ne pouvant au fond espérer le succès que de la crainte qu'une démonstration subite et énergique pourrait inspirer à la Cour de Hué, il n'était peut-être pas impossible, si l'affaire avait été conduite avec promptitude, décision et habileté, d'amener le Gouvernement Annamite à accéder au moins à une partie de nos demandes et à conclure un traité. Il aurait fallu pour cela que M. de Montigny, au lieu d'envoyer à l'avance un des bâtiments dont il disposait à Tourane avec une notification où il annonçait l'objet de sa mission dans des termes aussi impérieux dans le fond, que pompeux dans la forme, notification qui avait le double inconvénient de prévenir le Gouvernement Annamite, de lui donner le temps de la réflexion, et d'irriter son orgueil par une nouvelle menace non suivie d'un effet immédiat,

se rendit lui-même sans perte de temps à Tourane avec les trois bâtiments qui l'avaient accompagné dans sa mission à Siam, et se présentât tout d'abord à la Cour de Hué avec un langage pacifique mais ferme, et l'appui de la force derrière lui. Les évènements ne tardèrent pas à le démontrer.

«Le *Catinat* arriva vers le 15 sept. sur la rade de Tourane et se dirigea dés le lendemain vers l'entrée de la rivière qui conduit à la capitale, où l'officier chargé de remettre les dépêches de M. de Montigny fut reçu poliment et contraignit en quelque sorte le mandarin commandant le fort le plus rapproché à les recevoir. Mais deux ou trois jours après, la notification fut rapportée au Commandant du *Catinat* qui avait regagné le mouillage de Tourane par des employés «du plus bas étage»; ils étaient en outre chargés de lui faire connaître que les lois du royaume s'opposaient à ce que des étrangers descendissent à terre sous quelque prétexte que ce fut. Le Commandant du *Catinat* se montra justement offensé du refus du Gouvernement annamite de recevoir les communications du représentant de la France et d'un pareil message; il y vit une insulte, ce que c'était en effet, et se décida à adresser aux autorités de Tourane un ultimatum par lequel il exigeait que le Gouvernement annamite ordonnât immédiatement le désarmement des forts de la côte, qu'il répondit officiellement à la notification du Plénipotentiaire de France, et que l'espèce de quarantaine imposée au *Catinat* contre les usages du monde civilisé fut levée. Un délai de six jours était accordé aux autorités de Tourane pour faire droit à ces demandes. On sait quel fut le résultat de ces premières difficultés. Je ferai seulement remarquer en passant que l'opinion que j'exprimais il y a cinq ans, «que «les forts qui défendent le port de Tourane seraient au besoin facilement «enlevés» (dépêche du 23 sept. 1852) se trouva pleinement justifiéé par l'acte de vigueur du Commandant Le Lieur.

«Cependant quel avait été l'effet produit à la Cour de Hué par la nouvelle de l'arrivée d'un navire de guerre français à Tourane apportant des dépêches d'un Envoyé dont il devait être prochainement suivi? Voici à ce sujet quelques détails puisés dans les informations qui m'ont été données par des personnes qui ont pris part à la mission de Cochinchine et ont été à même de savoir exactement comment les choses se sont passées.» Le roi Tu Duc, en apprenant ces nouvelles était entré dans une violente colère, avait déclaré traître envers l'Etat et punissable de mort tout Annamite qui s'approcherait du navire ou des barbares qui descendraient à terre. En vain son Ministère tout entier réuni en conseil remit au roi un rapport dans lequel il le suppliait d'accepter la lettre officielle de l'Envoyé de France et de conclure un traité d'amitié avec cet Empire. Le vieux Long-koué avait retrouvé l'énergie de ses jeunes années; connaissait-il le contenu des dépêches laissées entre les mains du Commandant du fort? C'est ce qu'on ne pourrait affirmer. Toujours est-il qu'il s'éleva avec violence contre les conclusions du rapport ministériel, déclara que le Royaume devait poliment mais péremptoirement refuser d'entrer en relations avec des

gens qui s'annonçaient de cette manière, et qu'il était en outre d'une nécessité urgente d'appliquer dans toute la rigueur l'Edit lancé vingt mois auparavant contre les Chrétiens, cause première de tout ce qui arrivait. Ce fut alors que les Communautés de Mgr. PELLERIN, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, son collége et autres établissements furent détruits, et ses principaux chrétiens emprisonnés; que lui-même s'échappant des environs de Hué à travers mille dangers, fut obligé de fuir vers la côte, et après avoir erré pendant 5 ou 6 jours dans des montagnes sauvages, parvint à se réfugier à bord de la *Capricieuse* qui était arrivée sur les entrefaites à Tourane. Un grand Mandarin, exemple unique d'un Chrétien dans ce rang élevé qui depuis plusieurs années et même depuis la promulgation du dernier édit de persécution, occupait de hautes fonctions dans la capitale, *bien que le roi et ses ministres connussent quelle était sa religion*, fut destitué de toutes ses charges et dignités et mis à la chaine.

«Ces premières mesures de réaction et de vengeance étaient à peine exécutées quand la nouvelle du combat de Tourane arriva à Hué; le gouvernement annamite se montra aussi abattu à cette nouvelle qu'il avait paru énergique et résolu quelques jours auparavant. Effrayé de ce que le *Catinat* avait pu faire à lui seul, il se demanda de quoi il n'était pas menacé à l'arrivée des autres navires français, s'il persévérait dans la voie imprudente où il s'était engagé. *Le parti de la paix* l'emporta à ce moment dans l'esprit du roi, et la corvette la *Capricieuse* étant arrivée peu de jours après à Tourane, le Gouvernement annamite transmit à M. le Commandant Collier une dépêche pleine de dignité et de modération, dans laquelle les bases indiquées dans la notification de M. de Montigny étaient acceptées et il était dit qu'on attendait avec impatience l'arrivée du Plénipotentiaire français pour les convertir en traité; — les navires français seraient approvisionnés pendant tout le temps qu'ils resteraient à Tourane, et les Français pouvaient circuler en liberté dans toute l'étendue de la presqu'île.

«On ne peut croire sans doute, que ces nouvelles dispositions étaient bien sincères, mais il n'est pas douteux, d'après ces données, que si notre Plénipotentiaire était arrivé à cette époque, comme il aurait pu et dû le faire, en s'embarquant sur le *Catinat* ou la *Capricieuse* au lieu de s'attarder à Bangkok avec un faible bâtiment qui ne pouvait pas tenir la mer contre la mousson, il eut obtenu sinon tout, du moins la partie la plus importante de ce qu'il avait à demander au Gouvernement Annamite, et accompli l'objet de sa mission, en concluant un traité qui aurait ouvert de nouveaux débouchés à notre commerce et assuré à nos missionnaires d'inappréciables garanties. On comprend trop bien qu'un délai de près de quatre mois venant s'interposer entre les opérations du *Catinat* et de la *Capricieuse* et l'arrivée de M. de Montigny devait ôter toutes chances de réussite à une entreprise qui s'appuyait déjà sur des moyens insuffisants, auxquels on ne pouvait suppléer que par beaucoup de promptitude, de tact et d'énergie.

«Cette trop longue relâche, dit une des personnes auxquelles je dois mes informations,» usa peu à peu notre prestige aux yeux de la population, en «contact permanent avec nous; le peuple et les autorités s'accoutumèrent à nous «voir sans crainte et à nous redouter chaque jour un peu moins. En vain la «rare prudence et la parfaite rectitude de jugement de M. le Commandant «Collier surent maintenir les choses sur un pied de convenable neutralité qui «allait tous les jours en s'atténuant. Déjà l'on n'attribuait plus la prise des «forts de Tourane qu'à la lâcheté de leurs défenseurs et à la faiblesse de «leurs garnisons; de nouvelles troupes arrivaient sans cesse à Tourane, troupes «d'élite sur lesquelles le Gouvernement comptait et qu'il n'eut pas été fâché «de voir se mesurer avec nous. Les édits contre les Chrétiens étaient maintenus, «et les prisons ne semblaient plus devoir se vider.»

«Ce fut à ce moment que M. de Montigny arriva à Tourane sur le *Marceau*. Mais le moment favorable était passé, et dans l'opinion d'un témoin de ces évènements, «la partie était perdue définitivement depuis deux mois au «moins.» Notre Plénipotentiaire essaya d'entrer en négociations, mais elles vinrent se briser contre «le calme poli et la résolution inflexible» des mandarins qui représentaient le roi de la Cochinchine en cette occasion. Ne pouvant obtenir satisfaction sur aucun point, Montigny voulut essayer de terrifier encore une fois le Gouvernement annamite, et le 31 janvier au matin il notifia aux autorités de Tourane l'ultimatum dont j'ai l'honneur de joindre ici copie, ultimatum dans lequel il leur accordait un délai de 24 heures pour se décider à entrer en négociation formelle et régulière avec lui. M. le Commandant Collier ne crut pas devoir, dans ces circonstances, appuyer à la lettre les menaces du Plénipotentiaire faites d'ailleurs à ce qu'il parait sans son aveu, et je crois que cette résolution, au point où les choses en étaient arrivées, était sage et judicieuse. Il fallut donc retirer l'ultimatum si imprudemment notifié le matin et ce fut Mgr. Pellerin qui fut chargé de cette mission délicate. L'évêque se rendit à Tourane, déclara que le Plénipotentiaire de France voulait bien encore, pour donner une nouvelle preuve de ses intentions pacifiques retirer son ultimatum, si le Gouvernement annamite consentait au moins à conclure une convention avec la France. L'envoyé du roi d'Annam, comprenant plus que jamais tous les avantages de la politique pleine de prudence et de calme qu'il avait suivie jusqu' alors «remit en souriant l'ultimatum à Mgr. Pellerin» et fixa le 2 Février pour le jour de la première réunion.

«Nous étions bien loin alors du combat de Tourane», dit l'un de mes informants, «depuis cette époque nous avions perdu un à un tous nos avantages. «Le rusé diplomate qui nous était opposé avait parfaitement jugé la situation «et paraissait moins disposé que jamais à nous accorder quoique ce fût. Aussi «ne se montra-t-il jamais plus difficile et plus hautain que dans cette mémo-«rable conférence du 2 février; jamais non plus, il faut l'avouer plus de politesse «ne vint couvrir plus de raideur.»

«Toutes les demandes de notre Plénipotentiaire rejetées une à une, toutes les concessions refusées, et cela lorsque le Commandant de nos forces navales s'était refusé à tout nouvel acte d'hostilité, rendaient nécessaire une séparation immédiate. Mais il fallait restituer nos conquêtes avant de quitter Tourane, et ce fut là l'objet de la dernière notification remise le 6 février à l'envoyé extraordinaire du roi de la Cochinchine. Je crois inutile de joindre ici la copie de ce document, qui me fut communiqué, à mon passage à Hongkong, ainsi que le Projet de traité, par M. de Montigny lui-même. S'il m'est permis d'exprimer mon opinion sur ce dernier acte de la mission de cet agent, je dirai que la première partie de cette note était conçue en termes dignes et convenables. Malheureusement derrière le Commandant de nos forces navales «désirant «éviter tout acte d'hostilité inutile avant la réception de nouveaux ordres de «son Gouvernement,» et restituant généreusement le matériel des forts qu'il avait pris, apparaissait le Plénipotentiaire éconduit et irrité, menaçant le Gouvernement annamite des mesures les plus énergiques «et de représailles», et cela à propos de persécution religieuse et de nouvelles exécutions pour le fait de pratiquer la religion chrétienne. Si M. de Montigny avait mieux connu ou avait songé à la haine implacable que le Gouvernement annamite nourrit contre la religion du Christ et contre nos intrépides missionnaires, il eut, au moment de quitter ces rivages où nous venions de nous présenter encore une fois sans avoir pu rien effectuer que l'inutile capture de quelques forts, gardé un silence absolu sur sa mission religieuse (et cela s'applique également à la communication du Traité dont il a remis une copie en partant aux autorités annamites). Parler de persécution religieuse et nouvelles exécutions, c'était trop découvrir à ce Gouvernement quel était le point sensible, l'endroit vulnérable, c'était en quelque sorte lui révéler par quelles gens nous avions été appelés, et lui désigner trop clairement ceux sur qui il devait faire tomber sa vengeance.

«Nous quittâmes Tourane», dit l'observateur que j'ai déjà cité, «sur ces «entrefaites raillés et méprisés, nous y étions pour ainsi dire arrivés en vain«queurs, nous en sortions en vaincus. A notre arrivée dans ce pays nous avions «trouvé la persécution diminuant, et nous l'avons laissée plus vivace que jamais. «La prise des forts de Chun-tsa en 1856, comme le bombardement de 1847 «avaient inspiré une salutaire terreur de nos armes, un juste respect du nom «Français au Gouvernement annamite, et nous avons laissé derrière nous une «idée plus que médiocre de la puissance et de l'intelligence françaises»....

«S'il est quelque chose qui doive nous consoler, M. le Comte, du triste résultat qu'a eu la mission de Montigny, c'est de penser, — et telle est ma conviction, que le traité que cet envoyé aurait pu conclure, serait resté sans exécution par l'absence d'une garantie indispensable qui lui aurait manqué dans les circonstances où l'on se trouvait, je veux dire la permance d'un bâtiment de guerre français sur les lieux, suivie, dans un bref délai, de l'occupation d'un

point du territoire annamite à proximité de la capitale. Une autre circonstance, heureuse sous le rapport de la facilité de réparer l'échec que nous avons éprouvé en Cochinchine, c'est la présence des forces considérables que le gouvernement de S. M. Impériale possède, en ce moment, dans ces parages et qui, suivant la tournure que prendront les affaires de la Chine, pourraient être employées à une expédition devant laquelle la Cour de Hué ne pourrait qu'abandonner toute idée de résistance. J'ajoute à ce sujet qu'à moins que, dans le courant de l'hiver prochain, on ne se trouve en mesure de reprendre les hostilités contre Canton et d'en finir avec ce grave embarras, des opérations sérieuses en Chine semblent ajournées au moins jusqu'au printemps prochain, et qu'ainsi, si le Gouvernement de l'Empereur s'y décide, une expédition en Cochinchine pourrait avoir lieu avant cette époque vers le commencement de janvier, par exemple, saison la plus favorable pour opérer dans ces parages.

«Il me reste à indiquer à V. E., quels seraient, dans mon opinion, les objets qu'on devrait se proposer et la manière dont il conviendrait de procéder en dirigeant une nouvelle expédition vers la Cochinchine pour y reprendre les choses au point où les a laissées le départ de M. de Montigny. A cet égard, M. le Comte, V. E. me permettra encore une fois de me référer à la dépêche que j'ai eu l'honneur d'adresser à son Département à la date du 23 sept. 1852.

«Les bases de traité et le mode d'action, que je proposai à cette époque me paraissent encore, sauf quelques modifications dont je vais signaler les principales, ceux qui conviendraient le mieux dans les circonstances actuelles. Dans ma dépêche du sept. 1852, j'indique, parmi les demandes à faire au gouvernement annamite comme garanties nécessaires à l'exécution du traité, etc. —, la cession du port et du territoire de Tourane ou d'un autre point offrant une position militaire. Je pense maintenant que c'est Tourane même et la presqu'île de ce nom, et non aucun autre point qu'il faudrait occuper, par la raison déterminante de la proximité de cette position de la capitale et de l'action beaucoup plus puissante qu'elle nous assurerait sur la Cour de Hué. Je crois d'ailleurs aussi qu'elle serait la plus avantageuse sous le rapport commercial. Je disais dans la même dépêche, que «dans le cas où le point cédé «serait le port de Tourane, cette cession pourrait donner lieu à une indemnité «à payer par la France.» Mon opinion aujourd'hui n'est plus la même à cet égard. Je pense que Tourane, sans grande valeur comme territoire, devrait nous être cédé purement et simplement comme garantie de l'exécution du traité et de meilleurs procédés à l'avenir. Je suis d'avis que nous devrions, en outre, exiger du Gouvernement cochinchinois une indemnité pécuniaire. 1°. à titre de restitution (si le fait est avéré) pour une somme de 270 mille piastres, (environ 1800 mille francs), qu'on m'assure avoir été payée par la France sans aucune compensation en exécution du traité de 1787. 2°. comme réparation pour la mise à mort de missionnaires français, au moins pendant le règne actuel, et les nombreuses spoliations dont nos missionnaires ont été victimes

par suite des édits de persécution; 3°. à titre d'indemnité de guerre, pour l'insulte faite à la France en refusant de traiter avec son envoyé et la coûteuse expédition à laquelle ce refus aura donné lieu.

«Le projet de traité présenté par M. de Montigny comprenant d'ailleurs toutes les demandes que nous avons à faire au Gouvernement annamite, pourrait servir de base à une nouvelle négociation, sauf quelques changements à introduire dans l'ordre des stipulations, qui ne me paraissent pas classées suivant leur importance, ainsi que dans la rédaction des divers articles. Les garanties à donner à la sécurité future de nos missionnaires, à leur inviolabilité comme sujets français, devraient à mon sens, figurer en première ligne.

«Je n'ajouterai que quelques mots, M. le Comte, en ce qui concerne le mode d'exécution. Si V. E. entre dans les vues que j'ai l'honneur de lui soumettre, et que le Gouvernement de l'Empereur voulût profiter des forces imposantes dont il dispose en ce moment dans ces mers pour prendre en Cochinchine une position qui nous offrirait, à la fois réparation pour le passé et des avantages considérables pour l'avenir, Elle pensera sans doute comme moi, que tout en conservant à une nouvelle démonstration vis-à-vis de la Cour de Hué un caractère diplomatique et courtois, à moins que, d'ici là, de nouveaux outrages de sa part ne viennent aggraver l'état des choses, il conviendrait de procéder dans cette entreprise sans tergiversation et sans crainte d'employer la force pour obliger ce Gouvernement à souscrire à notre juste demande. Je suis convaincu que plus nous nous montrerons décidés, moins on songera à nous résister. Aussi, comme je suis d'avis que, dès l'arrivée de l'expédition à Tourane, en même temps que le Plénipotentiaire de S. M. Impériale entrerait en négociation avec le Gouvernement annamite, nous y prissions tout d'abord pied en occupant les forts, etc. Si cette première démonstration ne suffit pas, il faudrait également se rendre maître de ceux qui défendent l'entrée de la rivière de Hué et menacer cette capitale elle-même. Mais d'après ce que l'on sait de la faiblesse, sous le rapport militaire, de ce Gouvernement de l'Extrême Asie dont l'orgueilleuse arrogance prend sa source dans la distance et l'indifférence de l'Europe, d'après les renseignements mêmes qui ressortent de la dernière malencontreuse mission, je crois très probable que le monarque annamite attend jusque là pour se soumettre à nos conditions.

Veuillez, etc.

(sig.) A. Bourboulon.

Le décret suivant rédigé quatre mois après le départ de M. de Montigny de Tourane ne pouvait laisser aucun doute sur les sentiments du gouvernement annamite; nous le reproduisons malgé sa longueur à cause de son importance. M. Kleczkowski se l'était procuré lors de la mission dont il fut chargé et dont nous parlerons plus loin.

Décret annamite 27 mai 1857.

Traduction un peu libre et abrégée, mais fidèlement quant au sens, d'un **décret** composé par les Mandarins de Phû-xuan, présenté au roi annamite Tu Đuc, le 3 de la 5e lune de cette année, c'est-à-dire le 25 mai 1857, et que Sa Majesté a dit-on approuvé et beaucoup loué.

Grand Saint, examine ce qui suit. Par votre brillante doctrine, vos études saintes et profondes et la rectitude de votre coeur, vous observez dans toute leur perfection les huit principes de la conduite humaine [1]). Par le bon système de votre gouvernement, la paix règne dans l'Empire; vous pratiquez dans toute leur intégrité les neuf règles d'une bonne administration [2]). Vous protégez les peuples tributaires et vous êtes plein de bonté envers les étrangers. A l'intérieur comme à l'extérieur, vous n'omettez rien de ce qui peut rendre le peuple heureux. Ceux qui sont près de vous sont dans la joie, et ceux qui sont éloignés cherchent les moyens de vous approcher. Vos peuples jouissent de la paix et les Barbares du dehors vous sont soumis. Néanmoins, si nous devons nous féliciter de la tranquillité présente, nous ne devons pas pour cela être sans inquiétude pour l'avenir. Les anciens n'ont jamais été tristes et inquiets même dans les moments de loisir et de paix [?].

Maintenant nous voyons les Chrétiens annamites qui ne se soumettent qu'en apparence à vos ordres, sans abandonner véritablement leur fausse religion. Nous voyons les Cambodgiens qui se tournent vers la doctrine des Européens, de sorte que leur soumission à votre autorité devient bien problématique. Les Barbares d'Europe viennent de leur lointain pays vous faire des demandes dont ils pourront bien à la fin ne pas supporter tranquillement le refus. Ces trois ennemis peuvent se réunir dans une commune action, pour faire réussir leurs projets. Nous avons donc de graves sujets d'inquiétudes malgré notre prospérité. Sachons donc calculer juste. N'oublions point de nous munir des chiffons nécessaires pour boucher, au besoin, les fissures de notre barque; ne méprisons point les piqures des abeilles qui, négligées, pourraient devenir de graves ulcères....

Voici donc ce que nous proposons; pour abolir la religion chrétienne, et propager la bonne doctrine, il faut employer envers les Chrétiens un redouble-

---

1) Ces huit principes sont: connaître les choses, acquérir un savoir profond, affermir son intention, rectifier son cœur, corriger ses défauts corporels, régler sa maison, gouverner le royaume, faire régner la paix partout. (Note du Traducteur).

2) Ces neuf règles sont: se corriger soi-même, honorer les sages, aimer ses proches, respecter les grands vassaux, connaître bien les magistrats, être le père du peuple, favoriser les artistes, être doux envers les étrangers, et protéger les royaumes tributaires. (N. T.)

ment de sévérité pour leur faire abjurer leurs erreurs; et récompenser largement le mérite de ceux qui contribueront à arrêter les prédicateurs de cette doctrine dépravée. Pour nous prémunir contre les attaques des Cambodgiens, il faut garder avec soin nos frontières, en les garnissant de forts qui en ferment l'entrée. Pour nous préserver contre les entreprises des Barbares européens, il faut multiplier sur nos côtes, les difficultés et les périls afin de leur ôter la possibilité de les aborder.

En unissant la clémence et la rigueur, la vertu et la sévérité dans un sage tempérament, nous pourrons être sans indulgence envers les Chrétiens opiniâtres, et sans crainte au sujet des barbares étrangers. Le Gouvernement de Votre Majesté à l'intérieur comme à l'extérieur étant établi sur de tels principes sera la source d'un règne long et paisible, et fournira des moyens efficaces pour opérer une grande amélioration dans les moeurs.... *Nous disons d'abord qu'il faut propager la bonne doctrine avez zèle, user d'une grande sévérité envers la mauvaise religion de Jésus, et récompenser largement le mérite de ceux qui aideront à la doctrine en arrêtant ses prédicateurs.* D'après l'édit donné la 7e année de votre règne, les prêtres européens qui seront arrêtés, auront la tête tranchée sur le champ; leur tête restera exposée trois jours en haut d'un poteau, puis jetée avec leur corps dans les eaux de la mer ou des fleuves. Les disciples des prêtres européens et les prêtres annamites doivent aussi être décapités sur le champ. Pour apaiser une rébellion, il faut tâcher de se saisir des chefs, comme pour détruire une horde de scélérats, il faut d'abord mettre à mort les principaux coupables. Or les prêtres sont les principaux coupables et les chefs des Chrétiens; il y a des lois pour les punir comme ils le méritent; mais dans les provinces elles sont bien mal exécutées, de sorte que beaucoup de ces coupables échappent à leur rigueur. Même les prêtres européens entrent dans le Royaume et en sortent à toute époque sans qu'on suive leurs traces pour les arrêter. Il y a beaucoup de prêtres annamites, mais bien peu ont été mis entre les mains de la justice. En serait-il ainsi si tous les mandarins des Provinces faisaient cordialement leur devoir? Il faut donc leur ordonner de redoubler de soin, pour prendre des informations sur tous les villages où pourraient se trouver des Prêtres. Les chefs de cantons et les maires de villages qui les arrêteront dans leurs territoires, ne seront pas punis pour les avoir laissé pénétrer chez eux. S'ils échappent par la fuite, ils devront les poursuivre et pourront les arrêter partout où ils les rencontreront. Ceux qui seront connus pour les avoir cachés, ou avoir favorisé leur fuite seront punis selon toute la rigueur des lois De cette manière, les lois obtiendront leur effet, et n'auront pas été portées en vain. Dans l'édit susmentionné il est encore statué que les disciples des prêtres annamites seront marqués aux joues et condamnés à l'exil dans les postes militaires établis loin de la mer. Par cette mesure, Votre Majesté manifeste la bonté de son coeur et la clémence de son Gouvernement. Elle inflige des peines légères, afin de ramener les coupables par la

douceur.... Mais les Chrétiens qui depuis si longtemps ont été tant de fois éclairés par les saintes instructions de Votre Majesté et si souvent avertis par les prescriptions de la loi et qui cependant, n'ont point abandonné leur mauvaise religion, ne doivent plus jouir du bénéfice d'un système de douceur qu'ils méprisent avec tant d'ingratitude. Puisqu'ils sont indociles, il faut vaincre leur opiniatreté par la sévérité des châtiments. Sans cela, il est à craindre que jamais leur entêtement ne soit brisé. Il est vrai, ils sont trop nombreux pour qu'il convienne de les mettre tous à mort, mais au moins pourquoi laisserait-on vivre ceux qui, dénoncés, arrêtés et livrés aux mandarins s'obstinent dans leur aveuglement et refusent opiniâtrement d'abandonner leur mauvaise religion. D'ailleurs, aujourd'hui, ce sont de simples disciples des Prêtres; qui sait si demain, ils ne seront pas faits prêtres? Si on leur pardonne, ne feront-ils pas comme plusieurs, ne sortiront-ils pas du Royaume pour chercher à établir des intelligences avec les étrangers? Les envoyer en exil, c'est encore un grand danger, car souvent ils prêchent leur Religion au lieu de leur exil et lui attirent de nombreux partisans. Ce sont des choses qu'il ne convient pas de laisser subsister. Ainsi donc les Chrétiens disciples des prêtres annamites, qui seront découverts et arrêtés, s'il sont endurcis dans leurs erreurs, seront condamnés à la strangulation. On leur accordera néanmoins quelque temps de réflexion; puis on les instruira et examinera de nouveau. S'ils sont disposés à changer de conduite, s'ils abjurent leur mauvaise doctrine, et promettent ainsi que leurs femmes et leurs enfants de suivre les bonnes habitudes du pays, en faisant des sacrifices aux ancêtres aux époques déterminées, sans jamais plus observer les prescriptions de la religion de Jésus, ce sera là une marque d'un repentir sincère de leur ancien crime dont on leur accordera le pardon en les mettant en liberté. Mais s'ils restent endurcis dans leurs erreurs préférant plutôt mourir que de les abandonner, ou si après les avoir rejetées, ils y retombent de nouveau, ne les reniant à l'extérieur que pour les suivre en cachette, ils seront impitoyablement exécutés; une conduite si coupable ne peut pas rester impunie; il s'agit de détruire les mauvaises moeurs, et de défendre la bonne doctrine; il faut pour cela agir avec sévérité.

Mais pour instruire les ignorants et les soustraire au supplice, il faut agir avec méthode. Les Chrétiens croient une foule d'absurdités sur le Maître du Ciel, le Ciel, l'Enfer, et l'Eau sainte, etc., que leurs Prêtres ont mises sous forme de prières qu'ils leur font chanter le matin, et réciter le soir; d'où il arrive qu'ils s'en imprègnent au point de ne plus rien comprendre autre chose. Hé bien! imitons leurs Prêtres en cela, pour ouvrir l'intelligence des Chrétiens et leur enseigner la bonne Doctrine, et insensiblement nous les verrons, de jour en jour, éviter le mal et pratiquer le bien. Nous avons dans les dix articles publiés jadis sous le règne de Minh-mang, une doctrine qui ne laisse rien à désirer pour former de bons citoyens; faisons la réciter aux Chrétiens en place de leurs absurdes prières; obligeons tous ceux d'entre eux qui ont des enfants aux

écoles de leur donner ces dix articles comme livre classique qu'ils réciteront assidûment pour former leur coeur à la vertu et qu'ils étudieront avec soin pour apprendre les caractères chinois. Mais comme ceux qui étudient ou savent les lettres chinoises sont peu nombreux, et que ceux qui ne les savent pas pourront difficilement comprendre, en langue chinoise, les sublimes instructions de ces dix articles, c'est pourquoi il faudra les traduire en langage annamite sous forme de chant, pour mieux les inculquer dans l'esprit du peuple. On en imprimera un grand nombre d'exemplaires que l'on répandra dans les villages où il y a des Chrétiens. Les Maires les liront et les expliqueront une ou deux fois au peuple pour qu'ensuite il les apprenne de mémoire et les récite chaque jour. Par là, le peuple apprendra la bonne doctrine, s'en pénétrera de plus en plus, connaîtra les vertus qu'il faut pratiquer ainsi que les erreurs et les mauvaises habitudes dont il doit se corriger.

Dans l'Edit de la 7e année de Votre Règne une récompense de 300 taels est promise à ceux qui arrêteront un prêtre européen; ceux qui arrêteront un prêtre annamite, ou le disciple d'un prêtre européen, recevront une rénumération de 100 taels d'argent. En cela, Votre Majesté a eu intention de récompenser le mérite. Mais ceux qui font des actions méritoires n'agissent pas tous par des vues d'intérêt. Le plus grand nombre au contraire est mû par le désir de la gloire. Ceux dont l'intérêt est le mobile sont beaucoup moins empressés et moins ardents que ceux que la gloire pousse. Il faut dans une affaire si importante, mettre en jeu ces deux mobiles. Ceux qui préfèreront une récompense pécuniaire pour avoir arrêté quelques uns de ces criminels, recevront la somme promise dans le décret cité plus haut; mais ceux qui aimeront mieux être élevés en dignité, s'ils sont déjà mandarins passeront à une place plus élevée; si, pour quelque délit, ils ont perdu leur dignité, ils la recouvreront, et les simples particuliers seront élevés à la dignité de centenier. De cette manière chacun recevra pour ses mérites, une récompense conforme à ses voeux. Quelle joie ils en éprouveront! et de quelle nouvelle ardeur, ils vont être animés pour rechercher ces coupables; que de nouveaux moyens, que d'habiles stratagèmes ne vont-ils pas inventer pour les arrêter sûrement et les livrer aux mandarins? Dorénavant les prêtres ne sauront plus où fuir pour éviter les châtiments qu'ils méritent, et les Chrétiens sachant ce qu'ils ont à craindre abandonneront bientôt leur mauvaise doctrine.

Nous disons en second lieu, que pour nous prémunir contre les invasions des Cambodgiens, il faut garder avec soin nos frontières, en les garnissant de forts qui en défendent l'entrée. Les Cambodgiens nous sont tributaires, mais ce sont des barbares qui se réunissent pour marcher ensemble comme les *Sangs* et les *Bois* et venir nous susciter de mauvaises affaires [1]). Il est vrai, nos fron-

---

1) D'après les livres chinois les Sangs sont des espèces de loups qui ont les pieds de devant très longs et ceux de derrière très courts; c'est tout le contraire pour les Bois;

tières vers l'ouest sont actuellement très en paix. Mais il est bon de se précautionner pour éviter les malheurs possibles; il vaut mieux arrêter le mal dans son principe que de le laisser éclore, au risque de ne pouvoir ensuite le réprimer; il faut donc envoyer des mandarins pour examiner quels sont les endroits faibles de nos frontières du côté du Cambodge, et y faire élever des forts que l'on garnira de munitions et des troupes avec des barques bien armées, placées partout dans les environs, afin par là d'être prêts à tout évènement fâcheux. Les six provinces qui confinent au Cambodge ont coutume de laisser souvent les soldats en congé; beaucoup d'entre eux désertent; leur service n'est que de dix ans; par conséquent il y a toujours beaucoup plus de jeunes soldats que de vieux et peu de bonnes troupes; il faudra donc y prolonger le service des soldats pour avoir le temps de les bien exercer, afin de les rendre habiles et vaillants dans le besoin. Alors nos frontières seront gardées sans peine, et nous serons sans inquiétude sur ce point. Il est aussi très important que les forts que nous éleverons soient munis de vivres en abondance et garnis de bons soldats. Une petite troupe de vaillants guerriers est meilleure qu'une multitude de soldats médiocres. Il faudra autant que possible élever ces forts dans les lieux où il y a de bons terrains à défricher. On fournira aux soldats d'élite qui seront placés dans ces forts, des bufles, des instruments aratoires, des semences, de l'argent, des vivres et tout ce qui leur sera nécessaire pour les premiers frais de culture de ces terrains, afin ensuite d'y cueillir du riz pour leur subsistance. Aux soldats qui voudront s'y établir et y rester définitivement, on donnera en pleine propriéte tout le terrain qu'ils auront défriché; et ils seront à perpétuité exempts de tout impôt. Il est vrai, ces frontières étant des lieux solitaires et lointains, peu de gens veulent s'y fixer pour les cultiver. Mais la position des soldats qui s'y établiront sera incomparablement plus avantageuse que celle des particuliers qui viennent s'y fixer. Ils y seront sous la protection du Gouvernement qui leur fournira l'argent, les vivres et tous les objets qui pourront leur manquer. Ils seront logés dans les forts à l'abri des voleurs et des brigands. Leur service militaire sera rare et léger; ils auront beaucoup de temps de reste pour se livrer à l'agriculture qui leur procurera une surabondance de bien-être dont ils jouiront paisiblement. En faisant l'oeuvre commune, ils travailleront aussi pour leur intérêt particulier. Ce sera là une position très avantageuse qui fera leur bonheur. Il n'est pas douteux qu'ils ne la recherchent et la désirent avec empressement. Qu'on mette ce projet à exécution et dans peu d'années on en verra les bons résultats. Ces terrains ne seront plus abandonnés et inutiles; nos soldats auront des vivres en abondance; ils seront riches et vaillants, et nos frontières seront mises par là à l'abri de tout danger.

---

ces animaux vu la disproportion de leur pied, ne peuvent pas marcher seuls, mais réunis l'un sur l'autre ils marchent très bien avec les pieds de devant de l'un et les pieds de derrière de l'autre. Telle est la noble comparaison employée par nos mandarins pour signifier l'alliance des Français avec les Cambodgiens. (N. T.)

En troisième lieu, nous disons que pour arrêter les entreprises des barbares d'Europe, il faut multiplier les périls près de nos côtes pour leur ôter la possibilité d'en approcher. Ces barbares sont d'un caractère très-ferme et très patient; les oeuvres qu'ils n'ont pas pû achever, ils les lèguent à leurs descendants pour les conduire à la dernière perfection; les projets qu'ils n'ont pas eu le temps de réaliser, ils les laissent aux ages suivants qui les mènent à bonne fin. Ils n'abandonnent ancune entreprise, et ne se découragent par aucune difficulté. C'est là ce qui doit faire le sujet de notre plus grande inquiétude. Ces barbares vont dans tous les royaumes sans redouter ancune fatigue; ils sondaient les peuples sans regretter aucune dépense; quelle est leur intention en cela, sinon de s'emparer des pays qui les reçoivent, et de les infester de leur doctrine dépravée. C'est là le seul but de toutes leurs ruses. Il ne convient donc pas de les laisser s'établir dans notre pays; il faut au contraire leur en fermer strictement l'entrée. Avec ce système de sévère défense, même bien peu de prêtres de la Religion de Jésus osent venir clandestinement ici; quelques uns seulement s'aventurent à avoir des communications secrètes avec les descendants des anciens Chrétiens qu'ils cherchent à instruire pour en faire des Prêtres comme eux. Pour cela, ils leur font des largesses pécuniaires et ils les envoient ensuite dans les villages exhorter les sectateurs de leur mauvaise doctrine, afin de les dominer et de s'en faire des partisans qui leur sont dévoués de coeur et n'obéissent au Roi qu'en apparence. Cependant, il parait que ces Barbares, voyant que leur entrée ici est strictement prohibée, qu'ils peuvent difficilement employer leurs artifices et leur habileté parmi nous, se sont dernièrement tournés vers les Cambodgiens, chez lesquels ils ont appris qu'ils pourraient plus facilement faire les dupes; ils y enseignent l'art des armes pour gagner la confiance du Roi, et font des largesses au peuple pour se l'attacher; ils y bâtissent des maisons où ils enseignent leur religion que les ignorants embrassent à l'envi [1]); et voila en quoi consistent leurs plus fines ruses.

Dernièrement ils sont venus à la baie de Tourane avec des navires; ils ont fait semblant de demander la liberté de commerce; mais dans le fond, c'était le moyen de propager sourdement leurs monstrueuses erreurs, qu'ils voulaient avoir; ils s'inquiètent peu du commerce; mais sous ce spécieux prétexte, ils veulent avoir la facilité d'enfreindre les lois du royaume. Voila ce qu'il faut attentivement considérer, voila ce dont nous devons nous garder avec soin; tel est le point capital à observer pour un bon gouvernement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Votre Majesté est comme le soleil et la lune qui réchauffent et éclairent près et loin; elle connait les précautions à prendre à l'intérieur comme à l'extérieur pour le bon gouvernement des barbares et des peuples civilisés; elle

---

1) On voit qu'ici les mandarins disent plutôt ce qu'ils s'imaginent que ce qui est la la vérité. (N. T.)

sait que les Barbares d'Europe, sont tous pour la propagation de leur mauvaise religion. Tantôt ils s'en vont, tantôt ils reviennent. Ne prendre aucune mesure de précaution contre eux, serait, certes une bien grande imprudence.... Si nous n'avons pas des moyens supérieurs pour réprimer leurs entreprises criminelles, nous devons au moins tâcher de nous en procurer de passables, si nous laissons ces barbares pénétrer dans nos ports avec leurs navires, il nous sera bien difficile de les en expulser ensuite. Il faut donc leur en rendre l'entrée impossible; c'est là ce que nous avons de mieux à faire. Jusqu'à présent, on n'a jamais vu les Barbares d'Europe oser pénétrer un peu au loin avec leurs navires dans l'intérieur de nos fleuves. La seule inspection topographique des lieux les arrête. S'ils osaient le faire, nous trouverions facilement, selon les circonstances, les moyens de les arrêter avant qu'ils aient eu le temps de s'avancer au loin dans l'intérieur. Le danger n'est donc pas là; il est dans la baie de Tourane qui par son étendue permet aux navires d'y voguer facilement, et qui par les montagnes dont elle est entourée leur offre un ancrage propice à l'abri des flots et des vents. Aussi les Barbares d'Europe osent souvent y pénétrer et y rester longtemps à l'ancre sans tenir aucun compte des défenses de Sa Majesté. De plus, cette baie est près de la route royale, près des habitations du peuple; elle est aux flancs de la capitale; elle est donc la clef de ce Royaume; c'est l'endroit le plus exposé aux dangers du dehors. Aussi les Barbares d'Europe désirent beaucoup en avoir la possession. Si nous ne leur en fermons pas l'entrée comment les en chasserons-nous, s'ils ne veulent pas en sortir de bon gré lorsqu'ils y auront pénétré? Ces hommes semblables par leurs moeurs aux chèvres et aux chiens ne peuvent pas être persuadés par le langage de la raison. Leur raison à eux, c'est la voix du canon. Mais dans l'art de faire parler le canon, ils sont extrêmement habiles. Nous ne pouvons pas espérer de les surpasser. De plus nos forts peuvent tout au plus défendre l'abordage des terres, et eux se tiennent au loin au milieu de l'eau où ils semblent voler comme des oiseaux de proie qui poursuivent le faible passereau. — Comment les atteindre?....

Les choses étant ainsi, que faire? leur livrer bataille? nos soldats seront écrasés sans aucun bon résultat; nous soumettre à eux sans opposer la moindre résistance? Cela ne convient nullement. Il ne faut donc pas faire la paix avec eux; il ne faut pas non plus leur livrer bataille, mais nous tenir sur la défensive; et pour cela nous environner de difficultés et de périls; c'est là ce qui convient le mieux pour nous. Dans le livre Dieh on voit que ce système a été mis en pratique autre fois par les anciens Rois. Ce même système pourra encore maintenant nous préserver contre les agressions des barbares de l'ouest bien plus difficilement [*sic*] que la Grande Muraille élevée jadis par les Songs n'a mis la Chine à couvert contre les attaques de l'ennemi. Il est vrai l'entrée de la baie de Tourane est large; il parait bien difficile de l'obstruer; néanmoins comme l'eau n'y est pas très profonde, comme les matériaux nécessaires pour

cela, se trouvent en abondance sur le versant des montagnes qui s'élèvent de chaque côté, on voit qu'avec du courage et de la bonne volonté, cet ouvrage peut se faire, et que sans être facile, il ne sera pas non plus d'une très difficile exécution. Il faut donc charger le grand mandarin de la province de Quang-Nam de faire au plutôt commencer les travaux qui consisteront en une jetée depuis le bas de l'île Duyen-Tuy où l'eau est peu profonde. Cette jetée s'avancera en travers de l'entrée de la baie jusqu'aux endroits les plus profonds où l'on accumulera des morceaux de pierre et de terre tirés des flancs de la montagne en face, et qui formeront par leurs replis tortueux comme la figure d'un immense serpent caché sous l'eau. Par là, l'entrée de la baie sera resserrée et son fond sera élevé. On ne laissera qu'un étroit passage à portée des canons de la citadelle *haï-daï* et pour aider cette citadelle à repousser les Navires européens qui s'avanceraient près de la terre où elle est située, on élèvera à sa droite et à sa gauche, plusieurs forts garnis de canons dont la portée mesurée d'avance pourra aller les atteindre. Quand arriveront des navires européens, le gardien de la baie les avertira que l'entrée en est défendue, qu'ils aillent, s'ils le veulent jetter l'ancre au delà de la pointe de l'île *Daò-mà*. S'ils s'avancent vers la baie pour faire de l'eau, ou du bois, on leur intimera l'ordre de s'arrêter en dehors de la portée du canon, et le gardien leur fournira l'eau et le bois nécessaire; et après un jour ou deux, il leur ordonnera de repartir au plutôt. Quant à ceux qui mépriseraient ces avertissements, et qui, faisant les braves, oseraient entrer dans l'intérieur de la baie, comment oseront-ils y rester longtemps quand ils verront l'aspect terrible de nos moyens de défense? et si par une orgueilleuse bravade ils en venaient à cet excès d'audace, les canons de nos forts les auront bientôt mis à la raison. Nous pourrons facilement les prendre et les punir selon leurs mérites. L'ouvrage proposé sera très considérable, les soldats seuls ne suffiront pas pour l'exécuter; alors on louera le peuple de la province pour aider à le faire; et si cela ne suffit pas encore, on y emploiera la population des provinces voisines. Si cette oeuvre ne peut être terminée dans un mois, on y travaillera une année, et même plusieurs années si c'est nécessaire. L'important c'est qu'elle se fasse quels que soient le temps, la peine et les dépenses qu'elle pourra exiger. Après ce travail, l'entrée de la baie se retrécira et son fond s'élèvera de plus en plus. Les canons de nos forts pour la garde de la baie ne porteront plus des coups inutiles; nos soldats dans le besoin auront des ressources pour faire une forte résistance; ils auront un abri pour jouir de quelque repos, car il leur sera facile de garder des lieux de si difficile accès, pour l'ennemi. Les Barbares d'Europe n'oseront plus s'aventurer à venir ici. Par ces travaux la capitale sera grandement renforcée et ennoblie, et les Chrétiens Annamites, n'ayant plus d'espérance d'être secourus par les Européens, pourront facilement être forcés d'abandonner leur mauvaise religion pour embrasser la bonne. Sans cela, quelles peines et quelles inquiétudes n'auront pas nos soldats pour arrêter les projets des Barbares d'Europe contre nous? Il faut donc exécuter ce travail

sans en désemparer jusqu'à son entière terminaison, dussions-nous y employer plusieurs années; autrement nous ne serons jamais tranquilles. C'est un grand travail qui exigera de fortes dépenses, mais il est absolument nécessaire.

Dixième année du Règne de Tu Duc le 3 de la 5e lune (c'est-à-dire le 25 Mai 1857).

Cette traduction a été faite à Vinh-tri en Sept. 1857 par le Vicaire Apostolique du Tong-King Oriental, Pierre André RETORD, Evêque d'Acanthe.

Il est certain que cette pièce se passe de commentaires.

CHAPITRE XVII.

Martyre de Mgr. Diaz.

Rien de surprenant dans ces circonstances que les persécutions eussent redoublé d'intensité; la première victime fut le vicaire apostolique du Tong-king central, Mgr. DIAZ [1]); arrêté la veille de l'Ascension à Bui-chu, avec le maire chrétien de ce village, ce prélat fut jeté en prison «avec la chaîne au cou et pendant la nuit les ceps aux pieds jusqu'au 20 juillet, jour où il a eu la tête tranchée pour la foi".

Martyre de Mgr. Diaz.

Dans une lettre adressée [2]) au Comte KLECZKOWSKI, Mg. RETORD [3]) raconte ainsi le martyre de Mgr. Diaz:

«On l'a fait asseoir par terre et comme attaché à une croix derrière le dos.

«On n'a pas permis aux Chrétiens d'approcher pour avoir la consolation de recueillir quelque peu de son sang.

«Après l'exécution on a pioché le lieu arrosé par son sang et avec un grand appareil de soldats et d'éléphants les Mandarins ont promené son corps dans les rues principales de la ville, pour inspirer la terreur au peuple, ensuite

---

1) *Jose Maria* DIAZ, né le 25 octobre 1818, dans la paroisse de Suegos, évêché de Lugo; novice au collége dominicain d'Ocaña, le 23 sept. 1842; fit profession le 24 sept. 1843; parti de Cadix, 10 Mai 1844; arrive à Manille, 14 sept. 1844; part pour Macao et le Tong-king, 2 fév. 1845; sacré évêque de Platea, 26 août 1852; vicaire apostolique du Tong-king Central (chef-lieu Bui-chu, (Nam-dinh), 26 août 1852; exécuté 20 juillet 1857.

2) Mission du Tong-king occidental, 19 sept. 1857.

3) *Pierre André* RETORD, de Lyon, vicaire apostolique du Tong-king Occidental (chef-lieu So'-kiên (Ha-nôi), évêque d'Acanthe 1839—1858; † 22 octobre 1858, à Dong bau, au Tong-king.

on a lié son corps et sa tête ensemble dans un tapis redoublé d'une natte, et on l'a mis dans l'eau du fleuve attaché par une corde à une grande barque mandarine qui s'est dirigée à force de rames vers la mer. Un capitaine était assis près de la corde à laquelle était attaché le corps de Sa Grandeur qui suivait en flottant entre deux eaux, les rameurs avaient la face tournée en avant avec menace de coups de rotin pour ceux qui auraient osé regarder en arrière.

«De sorte que personne n'a pu savoir quand ni dans quel endroit la corde qui trainait le corps du Martyr a été coupée. Le fleuve était alors déjà beaucoup grossi, le courant était rapide, le corps du Martyr n'était pas assez appesanti pour couler à fond, ni assez léger pour flotter à vue d'oeil: d'où il est arrivé que malgré les efforts qu'ont faits nos pêcheurs et ceux du Tong-king central, il n'a pas été possible de le retrouver.

«C'est là, M. le Comte, tout ce que je sais au sujet de l'affaire de Mgr. Diaz; mais cette triste affaire n'est pas la seule que nous ait occasionnée la malheureuse expédition de M. de Montigny.

«En Cochinchine tout a été bouleversé; les colléges dispersés, les maisons des missionnaires, des prêtres indigènes et des religieux détruites, plusieurs villages bloqués, beaucoup d'effets religieux saisis, environ 80 Chrétiens mandarins ou simples particuliers ont été arrêtés et soumis aux plus terribles tortures, plusieurs vaincus par les tourments ont eu la faiblesse d'apostasier et de fouler la croix aux pieds, et cela ne suffisait pas: on les forçait encore à brûler de l'encens aux idoles en amende honorable pour le sacrilége qu'avaient commis les Français, disait-on, en mangeant et s'asseyant sur un autel consacré aux idoles.

«Cependant il y a eu environ trente de ces Chrétiens qui se sont montrés supérieurs à tous les supplices, et, qui ont été condamnés à un exil perpétuel aux extrémités du Tong-king. La moitié environ de ces confesseurs de la Foi sont déjà arrivés ici, parmi eux il y a 13 soldats appartenant à la garde de la reine mère, et deux femmes dont l'une est une jeune fille de 20 ans, soeur d'un prêtre indigène.

«Dans le Tong-king méridional, il n'y a pas eu d'arrestation mais seulement beaucoup de trouble, de frayeur, de dispersion d'élèves, de destruction de maisons, etc. Dans notre Tong-king Occidental nous avons eu aussi beaucoup de mal.

«Nos Chrétiens dans un grand nombre d'endroits ont été impliqués de superstitions, nous avons fait des dépenses pécuniaires considérables pour diminuer les vexations des Mandarins: ni nous, ni les prêtres annamites n'avons pu nous livrer à l'administration des Chrétiens, parce que nous avons été et nous sommes encore obligés de nous tenir cachés.

«Deux de nos plus gros villages chrétiens ont été bloqués par les Mandarins pour nous prendre. Un de nos prêtres tong-kinois a été arrêté, ainsi que six chrétiens et quatre Catéchistes.

«Le prêtre nommé Paul TIGNE a été mis à mort pour la foi le 6 Avril, deux Chrétiens ont été envoyés en exil, un autre a été condamné à mort avec sursis, un quatrième est condamné à être soldat toute sa vie, un autre aux travaux forcés pendant trois ans, et un autre qui était chef de canton à perdre sa place.

«Le 25 mai, un de nos catéchistes a eu la tête tranchée pour la foi dans la province de Doài: deux de nos églises ont été abattues par le mandarin avec la force armée, et près de la moitié de notre bel établissement de Vigne-tri où nous avions près de 200 élèves a été détruit, et la moitié de nos élèves dispersés.

«Ce que nous avons pu conserver ne l'a été qu'au prix d'une bonne somme d'argent donnée aux mandarins.»

Martyre de Ho Đinh-tri.

Parmi les Chrétiens qui furent arrêtés à l'occasion de la venue des Français se trouvait un haut fonctionnaire de la capitale Ho Đinh-tri, qui après de cruelles tortures fut mis à mort. Voici le récit de Mgr. SOHIER:

Messeigneurs les Evêques et Messieurs les Missionnaires du Tong-king.

Messeigneurs et très chers confrères.

«Peut-être qu'à la fin, je finirai par vous ennuyer par mes angéliques. «Cependant je crois qu'il est bon de vous en adresser encore une au sujet de «la bienheureuse mort du grand mandarin thài-bọe. Vous savez déjà que «d'après une requête du tribunal appelé Đo-sàt-vien (espèce de tribunal de «police), il fut arrêté le 8 novembre; le jour suivant, il fut mis à la question «et on le frappa durement. La crainte et la violence des tortures lui arrachèrent «des aveux mêlés de mensonges qui ont attiré sur nous toutes sortes de mal-«heurs; il dit qu'il connaissait un prêtre nommé *boi*; indiqua le lieu de sa «naissance et celui de sa résidence; que ce Prêtre faisait tous les ans le «catalogue des Chrétiens à la suite du dernier édit de persécution; ce prêtre «avait écrit en France pour implorer du secours; qu'il avait confié son fils au «prêtre *oai* pour l'instruire et que de son consentement, celui-ci l'avait envoyé «étudier à Singapore (à Pinang) auprès de Mgr. Lefèvre. Que le P. *oai* avait «reçu une lettre de Mgr. Miche qui lui apprenait que des navires français «devaient venir demander la liberté de religion et enfin comme on lui demanda «s'il connaissait d'autres mandarins chrétiens, il en déclara cinq et quelques «uns de ses parents etc. Mais ce Mandarin a toujours refusé d'apostasier quoi «qu'on le lui ait ordonné bien des fois. Depuis il s'est grandement repenti de «ce qu'il avait dit et versé bien des larmes pour expier son péché, cependant «toutes ces déclarations allumèrent un incendie épouvantable dans notre mission; «un grand nombre de Chrétiens furent arrêtés, jettés en prison et roués de

«coups de rotin. On leur demandait surtout des renseignements sur le P. *oài* «et le fils du grand Thài-boc. Mais tous répondirent qu'ils ne savaient rien; «ensuite on leur ordonna de profaner la croix. Quelques uns, mauvais Chrétiens, «ont eu le malheur de le faire. Mais on ne s'est pas contenté de leur faire «fouler la croix aux pieds. On les conduisait ensuite dans les pagodes et les «temples des idoles, pour leur faire saluer le démon et les forcer à leur offrir «de l'encens. Le 6 mars, le mandarin Thài bộc reçut six coups de rotin et le «9 mars dix coups; on lui demanda s'il avait des relations avec les navires «européens; il répondit qu'il était allé quelques fois rendre visite au P. *oai* qui «lui avait parlé des navires européens, mais qu'il n'avait aucune intelligence «avec les Européens. Ensuite les Mandarins lui ordonnèrent de déclarer les «prêtres des autres provinces qu'il connaissait. Il répondit, je demeure dans la «province de la Capitale, je ne connais que cette province, je ne sais ce qui se «passe dans les autres. Les Mandarins ne se contentèrent point de ces réponses, «ils lui ordonnèrent de faire une nouvelle déclaration par écrit, jointe à celle «qu'il avait déjà faite auparavant. Mais il leur livra seulement la première sans «y faire presque aucun changement. Car les Mandarins avaient ajouté une foi «entière à ce qu'il leur avait dit d'abord, et il était impossible de revenir là-«dessus sans s'exposer à des tortures horribles sans espérance d'obtenir un bon «résultat. Cependant les Mandarins voyant que malgré toutes les tortures ils «ne pouvaient venir à bout de découvrir le P. *Oai* et n'obtenant aucun nouvel «aveu, s'occupèrent de rédiger la sentence des prisonniers. Nous n'avons pu «encore nous la procurer parce qu'on exige pour cela une somme trop consi-«dérable, mais j'espère que nous l'aurons bientôt Nous avons pu obtenir seu-«lement la sanction royale dont voici la traduction française (Mgr. Sohier nous «l'envoie en langue annamite).

Décret royal.

Le Sieur Ho-đinh-hi [1]) *était un simple greffier; de grades en grades, il est monté jusqu'à la dignité de grand mandarin; il a eu l'audace de mépriser nos défenses en suivant une Religion mensongère, sans jamais s'en corriger en aucune manière. Bien plus il a envoyé son fils étudier à Singapore; il s'est lié d'amitié avec le prêtre Oai. Il est clair que c'est un ingrat et un serviteur infidèle dont le coeur est partagé. Qui pourrait énumérer tous ses crimes? il faut donc le punir selon la loi pour l'exemple des autres Chrétiens, et leur apprendre à s'amender.*

«Mais avant l'exécution, le Roi ordonna de le conduire trois fois dans les «places publiques de la ville et des environs, et de lui donner chaque fois, «trente coups de baton, après qu'un hérault aurait publié en chinois et en «annamite l'ordonnance suivante:

---

1) C'est le nom propre de ce mandarin: Thài-boc est le nom de sa dignité de chef des tailleurs royaux, gardien en chef de la garde-robe.

Par ordre du Roi, deux Mandarins du Conseil intérieur, un capitaine du tran phû, et dix soldats, doivent pendant trois jours conduire le Sieur Ho-dinh-i, une fois chaque jour. dans toutes les places de la ville et dans tous les marchés à l'extérieur des fortifications, un jour dans tels ou tels lieux, un autre jour dans tels ou tels autres pour y publier ses crimes comme il suit:

C'est un sectateur d'une religion perverse; il s'apprêtait à la révolte: un ingrat, un imposteur des lois, qui a oublié les bienfaits dont le Roi l'avait comblé; les Chrétiens disent que ceux qui pour leur Religion souffrent ainsi les tourments et la mort, vont au Ciel: qui sait si cela est vrai? Mais pendant qu'ils souffrent des tourments si atroces où donc est leur Jésus? pourquoi ne vient-il pas les délivrer? n'est-il pas clair d'après cela qu'il n'y a aucune utilité dans l'observation de cette Religion? voilà ce qu'il faudra publier pendant trois jours, afin que tous le sachent et tremblent.

Aprés la publication des paroles susdites, on lui administrera 30 coups de baton; on l'exécutera publiquement afin que tous les Chrétiens le voient, ayant honte de leurs erreurs et s'en corrigent.

«Cet édit a été ponctuellement exécuté par trois fois. La première fois qu'on «a conduit ainsi le mandarin Michel Hô-đinh-hi, bon nombre de Chrétiens le «recevaient en pleurant en se lamentant. Mais quand il fut revenu dans sa «prison il les gronda et leur défendit de faire de pareilles démonstrations de «crainte d'être compromis à cause de lui. C'est le 22 mai qu'on le conduisait «au supplice, il marcha d'un pas rapide pendant $^1/_2$ heure ou $^3/_4$ d'heure, «portant sa chaine au milieu de quatre soldats l'épée nue: un cavalier le «précédait, cinq autres le suivaient. De chaque côté, il y avait une haie de «soldats; une multitude de Chrétiens et de païens étaient accourus à ce spectacle, «les uns par curiosité, les autres pour lui donner une dernière marque d'affection «et de tendresse. Mais les Chrétiens comprimaient leurs larmes, car il y avait «des ordres secrets pour arrêter ses parents et ses amis. Tous ses anciens «serviteurs lui témoignèrent un grand dévouement et l'assistèrent jusqu'au «dernier moment. Deux prêtres le suivaient confondus dans la foule et lui «donnèrent plusieurs fois l'absolution, comme ils en étaient convenus d'avance. «Pour lui il priait continuellement et ne montra aucune faiblesse. Il était revêtu, «d'habits simples et pauvres comme il avait toujours fait depuis son arrestation «par esprit d'humilité et de pénitence; quand il fut arrivé sur le tapis et les «toiles qu'on avait préparés dans le lieu du supplice, il se lava les pieds, fûma «une dernière pipe; ensuite il se mit à genoux, disposa lui-même ses cheveux «et ses habits; puis au signal donné, un bourreau lui a abattu la tête de «deux coups de sabre; il était vers onze heures. Son corps fut enterré dans la «soirée à Phù-càm.

«Un instant avant d'être exécuté, il présenta au Mandarin qui l'accom«pagnait nne nouvelle déclaration qu'il avait préparée, où il rétractait les

«mensonges qu'il avait faits sur le compte du *P. Oai*, mais aucun mandarin «ne voulût s'en charger et il la laissa à côté de lui, du reste il avait plusieurs «fois demandé pardon à ses compagnons de prison qui avaient été arrêtés à «cause de lui, et s'était prosterné devant eux et quand j'appris que sa sentence «était terminée, je lui écrivis de ne plus s'occuper de sa nouvelle déclaration, «parceque c'était peine inutile. Quelques jours avant sa mort, un prêtre lui «porta la Sto Communion en prison et il s'était confessé plusieurs fois; en un «mot, il a fait la mort la plus édifiante, et j'espère qu'un jour l'Église le «comptera au nombre de ses martyrs. Quant aux autres confesseurs qui ont «refusé d'apostasier ils sont tous condamnés à l'exil dans cinq provinces diffé-«rentes à l'extrémité du Tong-King. Nous ignorons encore quand ils partiront «et je n'en connais pas le nombre au juste, parce qu'il y a quelques vieillards «que l'on a promis de racheter à prix d'argent.

«Il y a ordre de rechercher et de poursuivre le prêtre *Oaï* pendant six «mois, ainsi que sa mère, sa femme et le fils de Thài-bôe et quatre autres «personnes. Après l'exécution du Thài-bôe, le Roi a publié un édit oú il gronde «les Mandarins de la ville et des provinces de ce qu'ils ne sont pas assez «sincères [sévères?], et n'exercent pas la surveillance assez sévèrement, etc., etc. «Cet édit ne contient que des généralités et ne parle point de religion en «particulier. Mais on m'assure que le Roi a donné ordre d'en fabriquer un «autre pour abolir le nom chrétien.... Je suis menacé de la visite du gouver-«neur Thùà-thien et Quảng-tri; hier on m'en a porté la nouvelle. Si vous en «avez l'occasion je vous prie d'envoyer les nouvelles à Hong-kong ou à Macao «afin que les Français connaissant notre détresse, se hâtent de venir à notre «secours. C'est dans cette espérance que j'ai l'honneur d'être, etc.

JOSEPH, Evêque, de Gadara et Coady.

Lettre de Mgr. Sohier.

Voici encore ce que dit Mgr. SOHIER [1]) dans une lettre particulière du 6 juillet:

«Nous avons grandement besoin d'être promptement secourus car nos affaires «s'embrouillent de plus en plus. Les mandarins, chefs de huyên et les chefs de «cantons, continuent de vexer nos Chrétiens à outrance, surtout à la capitale.

«Il y a des endroits où tous les Chrétiens abandonnent leurs maisons pour «se sauver où ils peuvent, de crainte d'être arrêtés par les mandarins. Le Roi «a ordonné de mettre à la question les gens de thae-hön pour savoir au juste «à qui ils voulaient livrer le catalogue qui fut pris par des païens après la «Toussaint. (C'était un Catalogue des morts dans cette Chrétienté qu'on recom-

1) *Joseph Hyacinthe* SOHIER, du diocèse du Mans; Missions étrangères de Paris; parti le 21 déc. 1842; évêque de Gadara, coadjuteur en Cochinchine septentrionale en 1851; vicaire apostolique en 1862; † à Ke-sen (Quang-binh), le 3 sept. 1876, à 58 ans.

«mandait aux prières des Chrétiens le jour de la commémoration des morts. «Le Roi croit que c'est un Catalogue des guerriers qu'on devait fournir aux «(Français). Grand nombre des hommes de cette Chrétienté ont été arrêtés. «C'est là une grosse affaire qui n'est pas encore terminée. Quatorze soldats «chrétiens de la garde de la Reine mère ont été arrêtés, un d'eux a apostasié, «les autres tiennent ferme jusqu'à présent. Un mandarin nommé Nguyên din-«trü vient de présenter au Roi un nouveau projet d'Edit contre la Religion. «Le roi l'a beaucoup loué de son zèle; il a livré ce projet aux grands mandarins «de la capitale pour être examiné et voilà tout ce que renferment les lettres «de Cochinchine.»

Dans le Tong-king, depuis le martyre de Mgr. Diaz, voici en abrégé ce qui est arrivé de nouveau: un de nos Chrétiens nommé Nhieû mi, marchand de Khoang a été arrêté pour cause de religion et comme il a été très-ferme dans sa foi, et n'a jamais voulu fouler la croix aux pieds, il a été arrêté condamné à l'exil dans la province de Lao Boňg. Nous avons maintenant une inondation qui est dans certains endroits plus forte que celle de l'année dernière. — Toute la moisson du 10ème mois qui était très belle est entièrement perdue et comme celle de la même saison de l'année dernière fut détruite aussi par l'inondation et que celle du 5e mois a été très mauvaise à cause de la sécheresse, jugez de la famine qui doit régner et régnera ici jusqu'à la moisson du 5e mois de l'année prochaine. Rien ne peut s'imaginer de plus lamentable. Le jour de l'Assomption nous avons eu une tempête qui a causé de l'inondation a fait, surtout dans la province de hò-nội un mal incalculable, car beaucoup de maisons ont été détruites et beaucoup de gens sont morts noyés.

. . . . . .

(Sig.) † PIERRE Evêque d'Acanthe.

Après le supplice de Ho-dinh-tri (22 mai 1857) la situation des Chrétiens était devenue terrible: «Les prisons regorgeaient de chrétiens, les missionnaires se cachaient où ils pouvaient. Mgr. CUENOT[1]) s'abritait à Go-thi; son provicaire, M. HERRENGT[2]), fuyait de paroisse

---

1) *Etienne Théodore* CUÉNOT, de Besançon; Missions étrangères de Paris; parti le 27 janvier 1828; évêque de Métellopolis, coadjuteur, 1835; vicaire apostolique de la Cochinchine Orientale (chef-lieu, Qui-nhon) 1840; mort en prison au Binh-dinh, le 14 nov. 1861.

2) *Charles Ferdinand* HERRENGT, du diocèse de Cambrai; Missions ét. de Paris; parti le 19 avril 1853; missionnaire de la Cochinchine orientale; provicaire apostolique; † à Saigon, le 20 juin 1863, à 46 ans.

en paroisse; Mgr. LEFEBVRE [1]) était aux environs de Saïgon, recueilli par des fidèles qui bravaient la mort pour le sauver, tandis que ses missionnaires, M. BORELLE [2]) et M. PERNOT [3]), avec quelques séminaristes, cherchaient un refuge dans les provinces de l'Ouest et dans les iles du Mekong» [4]).

CHAPITRE XVIII.

Intervention de M. de Bourboulon.

Action de M. de Bourboulon.

Dès que la nouvelle de l'arrestation de Mgr. Diaz fut parvenue à Macao, M. Nicasio CAÑETE y MORAL, Consul Général de Sa Majesté Catholique, s'adressa à notre Ministre, M. de BOURBOULON, lui demandant en l'absence de tout bâtiment de guerre espagnol dont il put disposer, de faire envoyer un navire de guerre français sur les côtes du Tong-king pour réclamer la délivrance de Mgr. Diaz; sans perdre de temps, notre Ministre pensant «que tant au point de vue d'humanité qu'en raison de tous les liens d'amitié et de sympathie qui unissent la France à l'Espagne, il ne pouvait qu'entrer dans les intentions du Gouvernement de S. M. Impériale que nous prêtassions au représentant et aux Missionnaires de ce pays le secours qu'ils sollicitaient de nous dans un intérêt si pressant» dépêcha le Comte KLECZKOWSKI [5]) avec une lettre officielle (31 Août

---

1) *Dominique* LEFEBVRE, du diocèse de Bayeux; Miss. ét. de Paris; parti le 15 mars 1835; coadj. de Cochinchine, évêque d'Isauropolis, 1842; premier vicaire apostolique de la Cochinchine Occidentale (chef-lieu, Saigon) en 1844: démissionnaire en 1864; † à Marseille en rentrant en France, le 30 avril 1865, à l'âge de 55 ans.

2) *Jean Pierre Henri Marie* BORELLE, du diocèse de Toulouse; Miss. ét. de Paris; parti le 27 février 1846; missionnaire en Cochinchine occidentale; provicaire; † 15 juillet 1860, à 40 ans.

3) Jean Claude PERNOT, du diocèse de Besançon; Miss. ét. de Paris; parti 4 sept. 1852; missionnaire de la Cochinchine occidentale; député des missions de la Cochinchine au séminaire de Paris, 1861.

4) *Hist. gén. de la Soc. des Missions ét.* par Adrien Launay, III, 1894; pp. 372—3.

5) *Michel Alexandre*, comte KLECZKOWSKI, né le 27 février 1818, au château de Kleczkow, en Gallicie; attaché au consulat de Chang-Haï, 19 mars 1847; naturalisé fran-

1857) vers l'amiral RIGAULT de GENOUILLY [1]), alors mouillé à Castle Peak pour expliquer à cet officier général ce dont il s'agissait et le prier, s'il partageait sa manière de voir, d'accéder à la demande du Consul géneral d'Espagne. Dès le 2 Septembre, l'Amiral répondait à M. de Bourboulon que malgré l'arrivée prochaine du Baron GROS [2]) et le besoin de concentrer ses forces il expédierait sur le champ le *Catinat* dans le Golfe du Tong-king, vers les parages les plus rapprochés de l'endroit où l'évêque espagnol avait été emprisonné, pour réclamer sa liberté et si possible le ramener à Macao. Le caractère de la mission devant être d'ailleurs tout pacifique, il fut convenu que le Comte Kleczkowski serait chargé non seulement de la partie diplomatique, mais encore de la direction générale de l'entreprise, aussi reçut-il de M. de Bourboulon les instructions suivantes:

Macao, le 2 septembre 1857.

Monsieur.

Instructions à M. Kleczkowski.

D'après les intentions que je vous ai déja fait connaître et ce qui a été arrêté entre M. l'Amiral RIGAULT de GENOUILLY et vous, relativement à la mission que vous allez remplir avec le concours de la corvette à vapeur de S. M. I. le *Catinat* sur les côtes de la Cochinchine, je n'ai pas à entrer ici dans de longues explications à ce sujet, mais me bornerai à résumer brièvement l'objet de cette mission, et la manière dont vous devrez procéder, sauf ce qui ne peut être prévu, pour tâcher de la mener à bonne fin:

«Le but étant, s'il en est encore temps, de retirer Mgr. Diaz de la position critique où il se trouvait à la date des dernières nouvelles reçues par la procure espagnole, et comme pour cela il est de la plus grande importance que le

---

çais en 1850; attaché payé à la légation de France, Peking, 1854; chargé d'affaires, 1er Juin 1862 au 11 avril 1863, puis secrétaire-interprête pour la langue chinoise à Paris. — Chargé d'un cours libre de chinois pratique, il fut nommé professeur à l'École des Langues orientales vivantes à la fin de 1871; il est mort le 23 mars 1886. — Cf. Henri CORDIER, *Relat. de la Chine*, I, p. 131, note.

1) *Charles* RIGAULT de GENOUILLY, né à Rochefort (Charente inférieure) le 12 avril 1807; † le 4 mai 1873; contre-amiral, 2 déc. 1854; vice-amiral 9 août 1858.

2) Le Baron GROS, notre ambassadeur en Chine, arriva le 13 octobre 1857, sur l'*Audacieuse* au mouillage de Castle Peak Bay, où était ancrée l'escadre de l'amiral Rigault de Genouilly. — Cf. *Henri* CORDIER, L'*Expédition de Chine de* 1857—58.

secours que nous voulons lui porter arrive le plus promptement possible, vous vous dirigerez avec le *Catinat* sur le point de la côte du Tong-king le plus rapproché du lieu de sa détention où ce bâtiment pourra aborder. Là vous ferez connaître l'objet de votre mission aux autorités du littoral et tacherez de faire parvenir par leur intermédiaire au préfet de Nann-Ting. et aux autorités de la province une réclamation tendant à ce que l'Evêque soit immédiatement tiré de sa captivité et amené à bord du *Catinat*.

«Dans le cas où toutes vos démarches pour obtenir la délivrance de Mgr. Diaz des autorités de la province seraient infructuenses, et où elles vous renverraient à présenter votre demande au Gouvernement Annamite lui-même, après vous être convaincu de l'inutilité d'un plus long séjour sur la côte du Tong-king, vous vous rendriez à Tourane et adresseriez de là à la Cour de Hué une demande instante pour que ce prélat vous soit délivré. — En cas de refus définitif de la part de celle-çi, vous vous borneriez à lui adresser une protestation énergique contre l'indigne traitement et la captivité infligés à un prélat catholique appartenant à une nation amie de la France, et à la rendre responsable de son sort ultérieur.

«Dans le cas qui n'est que trop à prévoir où, en arrivant sur la côte du Tong-king à proximité de la ville de Nann-tinn vous apprendriez que le malheureux évêque a été mis à mort, après avoir recueilli toutes les informations possibles sur les circonstances de sa captivité et de sa mort, vous vous rendriez également avec le *Catinat* à l'entrée de la riviére de Hué, et feriez parvenir au Gouvernement annamite une note dans laquelle vous protesteriez en mon nom contre ce nouvel attentat et cet acte de barbarie commis sur un missionnaire catholique, diriez que c'est un nouveau grief ajouté à tous ceux dont il a déjà donné sujet à la France, et lui feriez entendre que le Gouvernement de l'Empereur viendra probablement avant longtemps lui en demander un compte sévère.

«Il est bien entendu du reste que votre mission devra se borner absolument à cet objet, à réclamer la mise en liberté du Vicaire apostolique du Tong-king central, que vous n'emploierez à cet effet aucune menace, et que le *Catinat* ne devra faire usage de ses canons que dans le cas d'insulte ou de légitime défense.

«Il ne me reste qu'à faire des voeux pour le bon succés de cette mission, dans laquelle je sais que vous apporterez tout le zèle et toute l'habileté qui peuvent la mener à bien, et pour laquelle je suis persuadé aussi que vous trouverez dans M. le Commandant du *Catinat* le concours le plus empressé et le plus efficace.

Recevez, etc.

Sig. A. Bourboulon.

D'autre part, l'Amiral Rigault de Genouilly donnait également des instructions au commandant du *Catinat* :

L'Amiral Rigault de Genouilly au Commandant du *Catinat*.

Frégate *Némésis*, le 2 septembre 1857.

Monsieur le Commandant,

«Vous allez conduire dans le golfe du Tong-king M. le Comte Kleczkowski, Secrétaire de la Légation de France, chargé d'une mission spéciale dont j'ai arrêté les dispositions de concert avec M. le Ministre. Cette mission tout-à-fait pacifique, dépouillée de tout caractère agressif, a pour but principal d'obtenir la délivrance de Mgr. Diaz, missionnaire espagnol, vicaire apostolique du Tong-king central, arrêté et mis en prison dans la ville de Namting. Vous éviterez avec soin toute mesure qui pourrait amener des hostilités, — je vous recommande à cet égard la plus grande prudence; le moment n'est point encore venu de régler nos comptes avec l'Empire d'Annam. Il appartient essentiellement à M. le Baron Gros de le fixer, et son initiative à cet égard doit rester complètement libre. Vous aurez, M. le Commandant, à obtempérer à toutes les les réquisitions de M. le Comte Kleczkowski toutes les fois qu'elles ne vous paraîtront pas de nature à compromettre la sureté de votre bâtiment, ou à entrainer comme conséquence des mesures hostiles. La force ne devra être employée que pour repousser la force et je ne doute pas que, dans ce cas, l'épreuve ne tourne à l'honneur du *Catinat*. Comme l'arrestation de Mgr. Diaz n'est qu'un épisode de la persécution générale, qui sévit au Tong-king contre les Chrétiens, il est entendu que votre bâtiment donnera asile à tous les missionnaires ou chrétiens indigènes qui viendraient chercher un refuge sous votre pavillon.

«En quittant Macao vous dirigerez votre route de manière à suivre de près les côtes sud de l'ile d'Hai-nan. Il importe que vous ménagiez la ressource des relaches que présentent ces côtes, en cas de mauvais temps, non pour le *Catinat*, mais pour l'aviso à vapeur à faible tirant d'eau le *Lily*, que M. le Consul Général d'Espagne a frêté pour vous accompagner dans cette expédition. Vous garderez autant que possible cet aviso à la remorque, jusqu'à ce que vous ayez l'occasion d'utiliser ses services; je recommande la sécurité de ce navire à toute votre sollicitude.

«De l'extrêmité sud d'Hai-nan, vous viendrez attérir sur l'Isle du Tigre (carte de partie de la côte de Cochinchine, voyage de la corvette *la Favorite*, 1831). A partir de l'isle du Tigre, le *Catinat* remontera dans le golfe du Tong-king, en suivant la route tenue par la *Favorite*, dont vous vérifierez les sondes, puis viendra s'arrêter au Cap Boung-Quiona en un mouillage exploré par cette corvette. C'est au bourg situé sur cette rade que M. le Cte. Kleczkowski entrera d'abord en relation avec les autorités du pays; il est présumable que ces relations amèneront la solution désirée, et, dans ce cas, dès qu'elle sera obtenue, vous ferez toute hâte, pour rallier Macao d'abord, et peu après la frégate la *Némésis*. Si le cas contraire se présentait, peut-être seriez-vous obligé de vous porter plus près de la ville de Namting, située elle-même non loin de la cité de Kehoa, marquée sur les cartes à proximité de l'Isle de Tsin-gay.

Cette partie de la côte a été parcourue en 1849 par le brig de S. M. B. la *Columbine*, toutefois comme cette exploration est restée inédite, vous entourerez votre navigation dans ce parage des précautions les plus minutieuses. Si les tentatives nouvelles faites à Kihoa n'aboutissent pas, il pourrait devenir nécessaire que votre Bâtiment se portât plus au Nord, pour s'approcher de la capitale du Tong-king, et dans cette hypothèse, en raison des rivières qui débouchent dans la partie N. O. du golfe et qui projettent des bancs au large, vous redoublerez de précautions pour assurer la sécurité de votre navigation.

«Du moment où vous serez arrivé sur les côtes de Cochinchine près de l'Isle du Tigre, vous placerez à bord du *Lily* un officier de confiance avec 25 ou 30 hommes, armés de carabines et largement pourvus de munitions. Cet officier ne prendra pas le commandement de cet aviso qui doit rester exclusivement aux mains du Capitaine responsable. Son rôle sera de surveiller les sondeurs, de correspondre avec vous, d'assurer la garde et la défense du navire en cas de besoin. Dès que votre détachement sera à bord, le *Lily* arborera le pavillon Français. Sous aucun prétexte cet aviso ne doit s'éloigner du *Catinat*, de façon à être privé de la protection de la corvette.

Je crois, M. le Commandant, qu'en vous donnant la mission importante et honorable qui vous est confiée, j'ai pourvu à tous les moyens d'en assurer le succés. A vous d'user de ces moyens; je compte sur tout votre zèle et sur tout votre dévouement pour le service de l'Empereur. Vous vous rappellerez que l'Empereur est le protecteur des chrétientés catholiques dans cet Extrême-Orient, et que, tout ce qui valide ce titre, ne peut manquer d'être accueilli avec faveur par S. M. Dès votre retour, vous me remettrez un rapport circonstancié, sur vos opérations.

Recevez, etc.

Sig. RIGAULT de GENOUILLY.

Le *Lily*

Comme il était nécessaire aussi que le *Catinat* fut accompagné d'un navire à vapeur d'un plus faible tirant d'eau que lui, soit pour éclairer sa marche aux approches des côtes, soit pour transporter le Secrétaire de la Légation de France plus à proximité des endroits où il pourrait se mettre en rapports avec les autorités tonquinoises, et nos canonnières même calant encore trop pour pouvoir remplir cet objet, le Consul Général d'Espagne ne voulant rien épargner pour tâcher de sauver la tête du vénérable prélat, affrêta moyennant la somme de 5000 piastres un excellent steamer de Commerce appelé le *Lily*, appartenant à un négociant américain

de Macao, qui fut mis au service de la mission et placé sous la protection du *Catinat*.

Lettre de M. de Bourboulon au Ministre des Affaires Etrangères.

«Tous les soins, écrit [1]) M. de Bourboulon, au Ministre des Affaires Etrangères, ont été pris pour circonscrire cette expédition dans les limites d'une énergique réclamation à l'effet de sauver, s'il en est encore temps, la vie et d'obtenir la liberté du missionnaire espagnol, et pour lui ménager le plus de chance possible de succès.

«A part l'intérêt qui s'attache naturellement à l'objet spécial de la mission du *Catinat*, l'évènement qui l'a motivée me parait emprunter pour nous une importance particulière à la position dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui placés vis-à-vis du gouvernement annamite en raison de la manière dont s'est terminée la mission de M. de Montigny. On ne saurait se dissimuler que l'arrestation de Mgr. Diaz n'est point un fait isolé, mais un incident de la persécution qui même pendant la présence de nos bâtiments de guerre à Tourane avait sévi avec rigueur contre nos missionnaires et leurs chrétientés et que tout fait présumer avoir pris un nouveau degré d'intensité depuis leur départ. Le sort qui aura été fait à l'évêque espagnol, la décision qui aura été prise par la Cour de Hué sur la question de vie ou de mort qui lui avait été déférée, sera donc l'indice le plus significatif et nous donnera la mesure exacte des dispositions dans lesquelles elle est restée à notre égard, car si par malheur Mgr. Diaz avait été exécuté, ce serait la preuve que le Gouvernement Annamite enhardi par le dernier succès remporté sur nous, a pris le parti de mettre de côté tous ménagements, et nous devrions nous attendre à apprendre d'un moment à l'autre qu'il a fait subir le même sort à l'un de nos missionnaires. Sous ce rapport, M. le Comte, la mission du *Catinat*, surtout si elle arrive encore à temps pour prévenir le dénouement sanglant qui n'est que trop à craindre, peut exercer une influence salutaire sur les dispositions et la conduite du Gouvernement Cochinchinois, en lui montrant que si nous nous sommes retirés momentanément, nous n'avons pas cessé pour cela d'observer et de surveiller ses actes, le contenir dans de certaines bornes de modération et épargner à la France d'avoir à déplorer de nouveaux malheurs et à venger de nouvelles insultes».

---

1) Macao, 8 sept. 1857.

(*à Suivre*).

LES ORIGINES DE L'ASTRONOMIE CHINOISE

PAR

LÉOPOLD DE SAUSSURE.

(*Suite*) [1].

D. LA SÉRIE DES DOUZE „TCHE" 十二支。

I. Origine astronomique du cycle duodénaire.

La série duodénaire 子, 丑, 寅, etc., ou des «douze branches», est celle qui se combine avec la série dénaire pour former le cycle sexagésimal 甲子, d'abord appliqué aux jours, et dont l'antiquité n'est pas contestée.

Grâce au caractère équatorial de l'astronomie chinoise et conformément à la théorie du *yin* et du *yang*, la révolution annuelle et la révolution diurne ont été (dès l'époque créatrice) intimément assimilées l'une à l'autre; et c'est la série duodénaire qui sert à en marquer les étapes: par exemple, le premier terme 子 représente le point de départ de la révolution, qui commence dans l'humidité et les ténèbres du *yin* (solstice d'hiver = minuit = nord); le 7e terme 午, au contraire, représente l'apogée du principe *yang* (solstice d'été = midi = sud). La série duodénaire sert ainsi à caractériser, dans l'espace et dans le temps, les diverses phases de la révolution dualistique conçue sous toutes ses formes: équatoriale, azimutale, annuelle, diurne.

Bien que la généralité de cet emploi soit une caractéristique ori-

1) Voy. T. P. 1909, pp. 121 (A) et 255 (B); 1910, p. 231 (C).

ginelle de l'astronomie chinoise, la série duodénaire a dû néanmoins prendre naissance en vue d'une application particulière; et comme la division de l'horizon et du nychtémère ne répond guère à un besoin primitif, c'est à la division de l'année en douze mois qu'il convient d'attribuer son origine. Cette induction est confirmée par l'examen étymologique de ses caractères: 子 *l'enfant* représente la naissance de l'année et du principe mâle; 卯 *la porte ouverte* représente l'équinoxe du printemps; 酉 *la cruche* symbolise les récoltes de l'automne, etc.

De par son origine la série duodénaire représente donc l'année lunaire, mais l'année lunaire mise en correspondance avec l'année dualistique, c'est-à-dire avec l'année tropique. C'est cette dernière représentation qui est devenue sa fonction essentielle: ses signes marquent géométriquement la division de l'année solsticiale.

En d'autres termes, 子 désigne l'instant précis du solstice d'hiver et de minuit. Il désigne aussi le douzième de circonférence dont ce point marque le milieu, c'est-à-dire le mois solaire, la dodécatémorie, ou l'heure-double dont 子 marque le milieu, comme on peut le voir sur cette figure empruntée à l'*Uranographie chinoise* de Schlegel.

Si la série duodénaire s'applique indifféremment à la révolution diurne et à la révolution annuelle quoique ces deux révolutions s'accomplissent en sens contraires, c'est que d'après une convention fondamentale de l'astronomie antique la révolution annuelle est censée avoir lieu dans le sens des aiguilles d'une montre comme le mouvement diurne apparent du soleil.

Cette fiction est évidemment liée au fait qui caractérise l'uranographie chinoise: les palais oriental et occidental sont soumis au régime lunaire et contiennent les constellations où se produisent respectivement les pleines lunes du printemps et de l'automne, tandis que les palais septentrional et méridional sont soumis au régime solaire.

L'interversion des palais équinoxiaux fait correspondre le palais oriental au printemps. Il est vrai que cette correspondance est relative aux levers acronyques, c'est-à-dire au spectacle qu'offre le firmament le soir du côté de l'Est; mais on ferme les yeux sur cette réalité pour ne retenir que la formule: *printemps = Est*. Les saisons se déroulent ainsi dans l'ordre N, E, S, O et le principe se trouve

Fig. 7.

établi que le mouvement annuel se fait en sens direct, comme le mouvement diurne, ce qui permet d'assimiler le printemps au matin de l'année et le matin au printemps du jour.

II. Les cours fictifs de l'année sidéro-solaire.

Peut-être trouvera-t-on plus naturel d'attribuer tout simplement à l'ignorance des anciens Chinois la fausseté du sens dans lequel ils ont disposé le cycle duodénaire. Mais cette hypothèse ne pourrait se soutenir.

Le texte du *Yao tien*, qui révèle une science déjà fort développée, indique le sens vrai; en outre ce texte suppose l'uranographie déjà constituée et le symbolisme sidéral montre l'intime association des astérismes avec le cours de l'année. On admettra difficilement qu'après avoir constaté l'approche du printemps en observant l'apparition des *Cho t'i* et des Cornes du Dragon à l'Est, au crépuscule, les mêmes hommes pussent snpposer que le soleil se trouvait dans le Dragon à l'Est alors qu'ils venaient de le voir se coucher à l'opposé, à l'Ouest.

La révolution en sens direct n'est d'ailleurs pas le seul itinéraire fictif attribué par les Chinois au cours de l'année, et il convient de le distinguer du cours discontinu, plus ancien, qui représente alternativement la marche réelle du soleil et de la lune dans les palais solsticiaux et équinoxiaux. Le cours fictif continu étant intimément lié au cycle duodénaire et invariablement représenté par lui, il est indispensable de spécifier ici en quoi il diffère du cours vrai et du cours discontinu.

a) *Révolution vraie alternativement solaire et lunaire.* Les traits caractéristiques de l'uranographie chinoise sont: d'abord que les évènements ou phénomènes de l'année terrestre sont symbolisés par le nom ou la fonction astrologique des astérismes correspondants; ensuite que ce cours sidéral de l'année est discontinu: les astérismes relatifs aux diverses époques de l'hiver et de l'été sont ceux où le soleil se trouve à ces époques; tandis que les astérismes correspondants au printemps et à l'automne se trouvent à l'opposé de la position du soleil. Ainsi, par exemple, les Cornes du Dragon (situées dans les *sieou Kio* et *Kang*) sont, dans l'uranographie chinoise, le signe du *Li-tch'ouen*, le repère du commencement de l'année. Or à

cette époque de l'année le soleil se trouve à l'opposé de *Kio*, en *Kouei*; mais lorsque le soleil est en *Kouei*, la pleine lune se produit en *Kio* et se lève 朧 avec le Dragon. Me basant sur le fait que les Hindous utilisent précisément leur zodiaque lunaire (dont la communauté d'origine avec les *sieou* chinois n'est pas douteuse) d'après la position sidérale de la pleine lune, j'ai avancé que l'interversion des palais équinoxiaux provenait de ce que, dans un lointain passé, les Chinois avaient commencé à observer la révolution sidérale d'après le *principe lunaire* [1]). Lorsque plus tard l'astronomie solaire et solsticiale se constitua, on appliqua le principe solaire aux saisons solsticiales mais en laissant les saisons équinoxiales sous le régime lunaire [2]).

D'après ce système mixte, l'année commence au *Li-tch'ouen lunaire* (à l'opposé du soleil), en *Kio* appelé pour cette raison 天門 la porte du ciel [3]), au S E du ciel.

Les trois mois du printemps (localisés par les trois pleines lunes du printemps) se placent entre le S E et le N E. (Fig. 7 et 8).

Ensuite les trois mois de l'été (principe solaire) viennent s'intercaler entre le S O et le S E, car au premier mois de l'été le soleil se trouve dans les *sieou Tsing* 井 et *Kouei* 鬼, et dans les *sieou Yi* 翼 et *Tchen* 軫 à la fin de l'été.

Puis les trois mois de l'automne (principe lunaire) se localisent entre le N O et le S O; car la première pleine lune de l'automne

---

1) Si, pour fixer les idées, on voulait faire cadrer cette période primitive avec l'histoire légendaire, c'est *Fou-hi* dont il conviendrait de prononcer ici le nom. Il ne me paraît d'ailleurs pas impossible que l'origine du zodiaque lunaire commun à divers peuples de l'Asie ne remonte à une époque préhistorique bien plus lointaine encore que le règne mythique de *Fou-hi*.

2) Les traces de cet ancien principe lunaire ont été presque partout effacées par l'invention de la *révolution fictive* qui explique le lien du palais oriental avec le printemps en supposant que le soleil se meut en sens direct (N, E, S, O.). Cependant il subsiste quelques vestiges traditionnels de l'ancien principe lunaire: le *Tcheou li*, par exemple, place les solstices sous la dépendance du soleil et les équinoxes sous celle de la lune: 冬夏致日、春秋致月、以辨凶時之敘。(Biot, II, p. 113).

3) Voy. ci-dessous, E, ch. V.

se produit à l'opposé de *Kio* — d'où le nom de la dodécatémorie *Hiang leou* 降婁 «la rentrée des récoltes» — et la dernière pleine lune de l'automne dans *Ts'an* 參.

Enfin les trois mois de l'hiver (principe solaire) s'intercalent entre le NE et le NO; car au premier mois de l'hiver le soleil pénétre dans *Teou* 斗 et passe sous Pégase (室 et 壁) à la fin de l'hiver.

Si nous désignons ces mois d'après les signes duodénaires tels

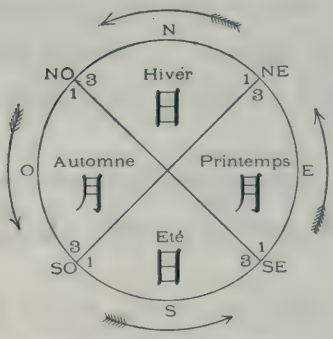

Fig. 8.

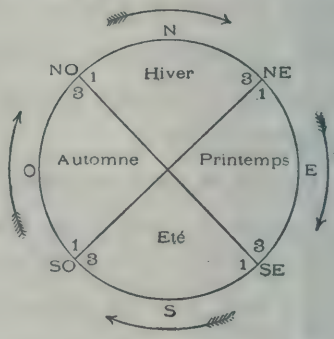

Fig. 9.

qu'ils sont répartis dans l'espace (*fig.* 7), le cours de l'année luni-solaire sera d'après ce système mixte:

辰卯寅、未午巳、戌酉申、丑子亥。

Printemps *Eté* *Automne* *Hiver.*

SE, E, NE, SO, S, SE, NO, O, SO, NE, N, NO.

Tel est l'ordre astrologique de l'uranographie chinoise, comme Schlegel l'a abondamment démontré.

b) *Révolution solaire fictive en sens direct.* Le régime mixte reposait sur les correspondances suivantes:

Hiver = N (solaire).
Printemps = E (lunaire).
Eté = S (solaire).
Automne = O (lunaire).

Si l'on fait abstraction de la raison d'être de ces équivalences

(c'est-à-dire si l'on oublie que l'association du printemps à l'Est repose sur un autre principe que celle de l'hiver au Nord), il reste seulement le fait que les saisons sont censées se dérouler dans l'ordre N, E, S, O, dans le même sens que le mouvement diurne du soleil, ce qui permet d'assimiler la révolution annuelle à la révolution diurne, le printemps au matin, etc.. Cette fiction est à la base de la cosmologie chinoise et notamment de la théorie des cinq éléments (*Bois* = printemps = E).

C'est elle qui détermine le sens de l'évolution dualistique aussi bien dans le système dit de *Fou-hi* (震 = N E) que dans celui du *Yi king* (震 = E). C'est elle aussi qui détermine le sens dans lequel se déroulent les séries dénaire (乙 = E) et duodénaire (卯 = E).

Dans cette révolution fictive les saisons correspondent aux mêmes palais que dans la précédente; mais la marche en est continue et non plus discontinue; le sens en est direct et non plus rétrograde; de telle sorte que l'emplacement des mois dans chaque palais se trouve renversé: le *Li-tch'ouen* (et par conséquent le mois 孟春) n'est plus au S E mais au N E; il n'est plus représenté par le signe 辰 mais par le signe 震 ou par le signe 寅.

A quelle époque cette révolution fictive a-t-elle été inventée? Sans pouvoir répondre avec précision à une telle question, nous pensons devoir l'assigner au temps de *Houang-ti*. Tous les indices que nous possédons montrent en effet qu'elle est antérieure à *Yao*:

1°) Le texte du *Yao tien* suppose la théorie dualistique déjà constituée; or cette théorie est fondée sur la révolution fictive continue.

2°) Le texte du *Yao tien* suppose la série duodénaire déjà constituée[1]) et cette série représente également la révolution fictive continue.

3°) Le texte du *Yao tien* suppose aussi, comme nous le verrons, les divisions joviennes déjà constituées; et l'origine du cycle de Jupiter en *Sing ki* (c'est-à-dire au N E, en 寅) se rattache aussi

1) Voy. ci-dessous p. 480.

à une astronomie encore basée sur l'ancien principe lunaire *Printemps = Est.*

4°) D'une manière générale le texte du *Yao tien*, entièrement dégagé du principe lunaire ou fictif, représente une astronomie solaire postérieure au système mixte, lunaire et solaire. Ce texte suppose l'uranographie chinoise déjà constituée et il serait inexplicable que le principe semi-lunaire de cette uranographie put être postérieur à l'astronomie solaire.

Pour ces raisons, qui seront développées ultérieurement, nous assignons la genèse de la révolution fictive à l'époque de *Houang ti.*

c) *Révolution solaire vraie.* Rappelons ici pour mémoire qu'en réalité le soleil situé (autrefois) au centre du palais *septentrional* au solstice d'hiver, se meut en sens rétrograde et se dirige vers le palais *occidental* (*Fig.* 7 et 10).

Partant du *sieou* solsticial *Hiu* 虛 (N), il se trouve au *Li tch'ouen* à l'entrée du palais occidental, en *K'ouei* 奎 (N O). Il arrive en *Mao* 昴 (O) à l'équinoxe du printemps; en *Sing* 星 au solstice. d'été, en *Fang* à l'équinoxe d'automne:

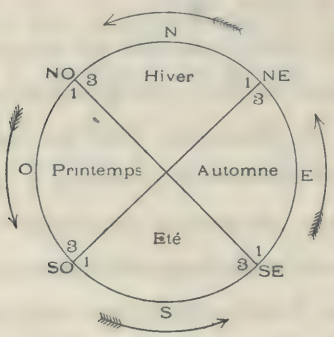

Fig. 10.

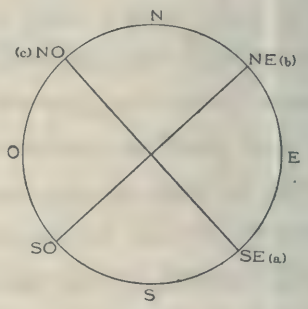

Fig. 11.

Résumé. La différence entre ces trois cours sidéraux *a*, *b*, *c*, peut se résumer dans les trois positions du *Li-tch'ouen*[1]) qui leur correspondent (*fig.* 11):

1) Rappelons que le *Li-tch'ouen* 立春 «établissement du printemps» est le point de séparation entre l'hiver et le printemps, à mi-distance entre le solstice et l'équinoxe.

a) Dans la révolution mixte:

SE, **E**, NE. — SO, **S**, SE. — NO, **O**, SO. — NE, **N**, NO.

Printemps *Eté* *Automne* *Hiver.*

le *Li-tch'ouen* est au SE (*Kio*).

b) Dans la révolution solaire fictive:

NE, **E**, SE, **S**, SO, **O**, NO, **N**, NE.

Printemps *Eté* *Automne* *Hiver.*

le *Li-tch'ouen* est au NE.

c) Dans la révolution solaire vraie:

NO, **O**, SO, **S**, SE, **E**, NE, **N**, NO.

Printemps *Eté* *Automne* *Hiver*

le *Li-tch'ouen* est au NO.

III. Applications azimutale et horaire de la série duodénaire.

Quoique, à l'origine, la série duodénaire représente les douze mois de l'année et qu'elle ait constitué une division du «Contour du ciel» en douze parties, on peut dire que dès le début elle a servi également à la division de l'horizon et du nychtémère.

En effet, par suite de son caractère équatorial[1]) et de la convention d'après laquelle le printemps correspond à l'Est, le propre de l'astronomie chinoise primitive est justement de confondre entre elles et d'assimiler l'une à l'autre les révolutions annuelle, diurne et azimutale. Le *Nord* est pour elle synonyme d'hiver et de noir; l'*Est*, de printemps et de vert; etc.. Dire que le signe 寅 représente le *Li-tch'ouen* ou qu'il représente le NE, c'est exprimer une

1) Par «équatorial» il ne faut pas entendre quelque chose de très savant et de très compliqué, mais au contraire la simplification provenant du fait que les Chinois n'ont tenu aucun compte de la marche oblique du soleil et des astres mobiles. La base d'une astronomie écliptique est le cercle oblique. La base de l'astronomie équatoriale est le pôle. L'équateur est en effet la *jante* de la roue dont le pôle est le *moyeu*. Le pôle entouré des quartiers correspondant aux saisons, tel est le concept fondamental de l'astronomie chinoise. Même chez *Sseu-ma Ts'ien*, le cercle oblique ne joue aucun rôle et n'est pas mentionné. (Cf. B, p. 257).

seule et même idée sous la forme de l'espace ou sous la forme du temps. Dire que le *feu* correspond au *Sud* ou qu'il correspond à l'Eté, c'est encore une seule et même chose. La répartition des signes duodénaires (comme aussi des 8 trigrammes) sur l'horizon remonte à la période créatrice; cette assimilation des saisons aux points cardinaux est une des caractéristiques de la doctrine originelle.

Il en est de même de l'application des signes duodénaires aux heures de la révolution diurne; elle remonte à la haute antiquité parce que la doctrine de l'époque créatrice ne fait aucune différence entre l'Est de la révolution annuelle et l'Est de la révolution diurne. 卯 et 酉 désignent le Levant et le Couchant, l'Orient et l'Occident aussi bien dans la révolution diurne que dans la révolution annuelle.

Telle n'est pas cependant l'opinion de Chalmers. Cet auteur qui n'a tenu aucun compte des caractères propres à l'astronomie chinoise mis en lumière par Gaubil et Biot, estime que les Chinois n'ont eu aucune division du jour avant les *Han:*

«It was an easy step, from the original application of the twelve branches to the months, to a duodecimal division of the day; but according to native authorities this was not adopted till the time of *Han* [1]). It does seem strange that the Chinese should have existed so long without any artificial division of the day; and yet in recording eclipses, where the time of the day is a most important item, it is never mentionned» [2]).

Je ne sais quel est l'auteur chinois dont l'autorité est ici invoquée; mais il est permis, même au point de vue purement philologique, de mettre en doute son affirmation. Voici, par exemple, une citation empruntée par M. Chavannes au *Kouo yu* (à propos de son étude sur la musique chinoise, M. H. III, p. 640) qui suffirait à la réfuter:

---

1) «一日十二時始於漢. See Morrison's *View of China*, Chron. tables».

2) Chalmers, *op. cit.* p. 96. — L'heure précise d'une éclipse est une donnée très importante pour l'astronome moderne, mais on ne voit pas bien pourquoi il en aurait été de même dans l'antiquité.

Le roi *Wou*, au deuxième mois, au jour *kouei-hai*, pendant la nuit rangea son armée en bataille; avant qu'il eût fini, la pluie se mit à tomber; au moyen du *kong* supérieur du *yi-tso*, il acheva (de ranger son armée en bataille). A l'heure *tch'en* 辰, la conjonction se faisait au dessus du signe *siu*, c'est pourquoi il déploya le *kong* supérieur du *yi-tso*.. (Section *Tcheou yu*, 3e partie).

Mais alors même qu'il ne se trouverait aucun texte mentionnant formellement l'application ancienne des signes duodénaires à la division du jour, l'existence du fait n'en serait pas moins établie par induction comme nous aurons l'occasion de le montrer plus tard à propos de la clepsydre.

Nous avons cité (A, p. 138) un passage du commentaire de *Kong yang* dans lequel il est dit que *Sin* et *Ts'an* servent à annoncer «le matin et le soir des saisons». Cette équivalence entre les révolutions diurne et annuelle apparaît aussi dans le passage suivant, emprunté par *Sseu-ma* au *Ta Tai li* (M. H. III, p. 321): «Lorsque le coq a chanté trois fois, c'est le jour; on parcourt les douze divisions pour finir à *tch'eou* 丑». La révolution qui finit à 丑 est celle de l'année civile dont le premier mois est 寅. Ce texte exprime donc la complète équivalence du coq, de l'aurore et du *Li-tch'ouen*, de l'heure 丑 et du mois 丑. Quelques lignes plus haut (p. 318) *Sseu-ma Ts'ien* nous dit d'ailleurs qu'à son avis la division horaire du jour remonte à la haute antiquité.

IV. Forme astrologique de la série duodénaire.

A propos de la série dénaire nous avons eu l'occasion d'examiner la liste mentionnée par le *Eul ya* et les *Che ki*. Dans le calendrier qui s'était perpétué chez les astrologues officiels, cette liste se combine avec une série duodénaire analogue qui a servi dès le IIIe siècle avant J.-C. à la numération des années [1]).

Cette série duodénaire fait partie de la terminologie considérée par Chalmers comme étant d'origine étrangère et ce sinologue suggérait un rapprochement entre *Cho-t'i-ko* et *Vrishaspati* (Jupiter)

1) C, p. 235.

chacra (cycle) des Hindous. Mais, depuis lors, Schlegel et Chavannes ont montré que *Cho-t'i-ko* signifie «la règle des (astérismes) *Cho t'i*».

Quant aux onze autres termes *tan ngo*, *tche siu*, etc., ils désigneraient, s'il faut en croire le commentateur *Li Siun* (fin de la dynastie des *Han* orientaux), le plus ou moins de force ou d'expansion avec lequel se manifeste le principe *yang* aux divers mois de l'année. Ces termes désignent donc, à l'origine, les mois. (M. H. III, p. 663).

Il en est de cette série duodénaire comme de la série *ngo-fong*, *tchan-mong*, etc.; comme de la série 甲, 乙, etc. et comme de la série 子, 丑, 寅, etc.. Tous ces cycles chinois décrivent les phases successives de l'année dualistique. Mais il y a entre eux cette différence que les cycles *dénaires* sont établis sur les saisons:

Printemps, *Eté*, CENTRE, *Automne*, *Hiver*.

Tandis que les cycles duodénaires ont pour point de départ le solstice d'hiver.

Les séries dénaires sont donc *lunaires* en ce sens qu'elles partent du *Li tch'ouen* 立春, repère de l'année civile; mais elles sont *solaires* en ce sens qu'elles représentent les demi-saisons solaires et la théorie quinaire: $(4 + 1) \times 2 = 10$.

Les séries duodénaires, inversement, peuvent être considérées comme *solaires* en ce qu'elles débutent par le solstice d'hiver et fixent les points cardinaux de l'année astronomique: N, E, S, O. Mais elles participent de l'année *lunaire* par leur division en douze mois.

*

Tandis que la série dénaire des *Che ki* diffère considérablement de celle du *Eul ya*, soit dans l'ordre des termes soit dans leur transcription, la série duodénaire se présente sous la même forme dans ces deux ouvrages. Cependant, en dépit de cet accord, nous pouvons dire que la liste du *Eul ya* et des *Che ki* n'est pas conforme à la série originelle; il y a eu un remaniement.

La liste traditionnelle se compose d'appellations formées tantôt de *deux* mots, tantôt de *trois* mots; tandis que la série dénaire analogue se compose exclusivement d'appellations de *deux* mots, et

la liste des six dieux cosmiques d'appellations de *trois* mots. Etant donné le goût des Chinois pour la symétrie et le parallélisme, cette composition mixte de noms de deux et de trois mots mérite d'attirer notre attention.

Dans cette liste duodénaire, le nombre des appellations trisyllabiques est de 4; si elles étaient régulièrement réparties il y en aurait donc une par trimestre.

Or, pour obtenir cette distribution symétrique il suffit de faire permuter *tch'e-fen-jo* et *t'ouen-t'an*. Les appellations trisyllabiques correspondent alors aux signes cardinaux 子卯午酉 c'est-à-dire aux solstices et équinoxes.

	Liste traditionnelle (*Eul ya*, *Che ki*).		Liste de CHALMERS.		
子	攝提格	*cho-t'i-ko*	攝提格	*cho-t'i-ko*	N
丑	單閼	tan-ngo	單閼	tan-ngo	
寅	執徐	tche-siu	執徐	tche-siu	
卯	大荒落	*ta-houang-lo*	大芒落	*ta-mang-lo*	E
辰	敦牂	touen-tsang	敦牂	touen-tsang	
巳	協洽	hie-hia	協洽	hie-hia	
午	涒灘	t'ouen-t'an	赤奮若	*tch'e-fen-jo*	S
未	作噩	tso-ngo	作噩	tso-ngo	
申	淹茂	yen-meou	閹茂	yen-meou	
酉	大淵獻	*ta-yuan-hien*	大淵獻	*ta-yuan-hien*	O
戌	困敦	k'ouen-touen	困敦	k'ouen-touen	
亥	赤奮若	*tch'e-fen-jo*	汭漢	jouei-han	

Comparons maintenant cette liste ainsi rectifiée à celle de la répartition des *sieou* parmi les dodécatémories: l'analogie est frappante. (Voyez la fig. 7, p. 459, et le tableau ci-dessous, E, ch. V).

Chaque dodécatémorie contient deux *sieou*, à l'exception des dodécatémories cardinales (N, E, S, O) qui en contiennent trois: $8 \times 2 + 4 \times 3 = 28$.

De même qu'il y a 28 *sieou* dans les douze divisions du ciel, de même il y a 28 caractères dans ces douze noms de mois.

Ces faits suffisent déjà à établir que la série duodénaire a été autrefois symétrique; et cette induction se trouve confirmée, d'une manière bien inattendue, par Chalmers lui-même qui, tout en déclarant cette liste dénuée de sens et composée de polysyllabes étrangers, la reproduit sans s'en douter sous la forme symétrique qui atteste sa conformité avec les anciens principes de l'astronomie chinoise [1]).

Mais il reste encore d'autres indices du remaniement qui a rompu la régularité primitive de la série. Considérons, en effet, les termes trisyllabiques en rétablissant leur correspondance avec les solstices et équinoxes:

攝	提	格
	N	
大		大
淵 O		E 芒
獻		落
	S	
赤	奮	若

Nous remarquons tout d'abord la disposition symétrique des deux 大 qui qualifient l'appellation des mois équinoxiaux:

Ta mang lo (E), *Ta yuan hien* (O).

Nous remarquons ensuite que l'appellation du solstice d'été (S) est *Tch'e-fen-jo*; or 赤 *tch'e* (rouge) est la couleur du *Sud* et de

1) Il serait intéressant de savoir où Chalmers a trouvé cette disposition symétrique, dont l'exactitude n'est pas douteuse au point de vue des origines, mais qui diffère de la liste connue sous les *Han* et sous les *Tcheou* de la décadence.

La série duodénaire des *Che ki* se retrouve non-seulement dans le *Eul ya* mais aussi dans le chapitre *T'ien wen che* du *Ts'ien Han chou* et dans le IIIe chapitre de *Houai-nan-tseu*. Je n'ai pas eu ce dernier sous les yeux; mais comme ces diverses listes ne présentent, dit M. Chavannes, que des variantes sans importance, j'en conclus que la liste de Chalmers est d'origine inconnue.

l'été; l'analogie entre 赤奮若 et 赤熛怒 est assez visible[1]).

Nous remarquons enfin, dans l'appellation de l'équinoxe d'automne le signe idéographique du *chien* 犬 qui est l'animal symbolique de l'*Ouest* et de l'*automne*.

Au figuré, 獻 signifie offrir, présenter à un supérieur; cette acception est très ancienne puisque c'est celle que l'on trouve dans les classiques. Mais la composition de ce caractère (*chien* et *chaudière rituelle*) montre qu'à l'origine il représentait un chien offert en sacrifice; le *Chouo wen* confirme cette signification en précisant qu'il s'agit du chien engraissé pour être offert dans le temple des ancêtres[2]).

Or à quelle époque de l'année ce sacrifice d'un chien dans le temple ancestral avait-il lieu? Le *Li ki* va nous le dire:

Dans ce mois (milieu de l'automne)... le Fils du Ciel accomplit l'exorcisme destiné à promouvoir l'influence de l'automne, au moyen (du sacrifice) d'un chien et des prémices du chanvre, d'abord présentés dans l'arrière-salle du temple ancestral[3]).

Le mot 淵 *yuan* (gouffre, abîme) évoque, lui aussi, l'idée de l'ouest et de l'automne. De même que notre terme *occident* fait allusion au côté où les astres «tombent» et «se plongent dans les flots de l'Océan», de même en Chine l'expression *yuan* désigne par-

---

1) Cf. C, p. 263.

2) 宗廟犬名羹獻犬肥者以獻之从犬鬲聲。 Il semble d'ailleurs que ce mot *hien* n'est à l'origine qu'un dérivé de *k'iuan* 犬 chien. En effet, le *Chouo wen* donne 鬲 comme étant phonétique; et *K'ang hi* dit que ce mot se prononce comme 絭 et 眷 qui se prononçait anciennement *k'iuan*. — La signification de 鬲 d'après Wells Williams serait «a boiler used in sacrificing»; «une sorte de (chaudron à) trois pieds» dit le *Chouo wen*. Peut-être le mot chien a-t-il été appliqué, comme adjectif, à la bouilloire à chien, puis (après altération) à son contenu, le chien sacrifié.

Il est à noter qu'une des références (*Tcheou li*) indiquées par le dict. *K'ang hi*, à propos de *hien*, est inexacte: au lieu de 小宰 lisez 宰夫.

3) 仲秋之月、天子乃難(=儺)以達秋氣、以犬嘗麻、先薦寢廟。

fois le *couchant* par opposition à l'orient: «Le Dragon s'élève dans le ciel à l'équinoxe du printemps, dit le *Chouo wen,* et à l'équinoxe d'automne il se plonge dans l'abîme» [1]).

Tch'e-fen-jo (S) et *Ta-yuan-hien* (O) représentant respectivement le solstice d'été et l'équinoxe d'automne, il en résulte que *Cho-t'i-ko* (N) correspond au solstice d'hiver. Cette équivalence est très intéressante et nous ouvre des vues nouvelles sur une question précédemment traitée dans l'article intitulé *Le cycle de Jupiter* (1908) que nous aurons prochainement l'occasion de compléter et de rectifier.

Enfin, dans notre hypothèse, *Ta-mang-lo* doit correspondre à l'Est et à l'équinoxe du printemps: cela est parfaitement conforme à la signification de ce terme qui fait allusion aux jeunes pousses de céréales sortant de terre à cette époque de l'année. 落 *lo* équivaut en effet à 始 *commencer*, d'après le *Eul ya* [2]). Et d'après le *Chouo wen*, *mang* désigne les jeunes pousses d'herbes [3]).

D'ailleurs *mang* entre précisément dans le nom du dieu 勾芒 qui est le génie du printemps 春之神 [4]).

La correspondance des termes trisyllabiques avec les dates cardinales de l'année tropique ne saurait donc faire de doute. Il y a eu dans cette série duodénaire, non-seulement une interversion dans l'ordre des termes, mais encore un changement d'équivalence puisque *Cho-t'i-ko* correspond à 寅 et non plus à 子. Ces modifications doivent être antérieures à l'époque ou fut composée le *Eul ya* puisque cet antique dictionnaire, qui a encore connaissance de la forme

---

1) 春分而登天、秋分而入淵。 V. ci-dessous E, ch. V.

2) On lit aussi dans le *Tso tchouan*: «Lorsque la tour fut achevée, le vicomte désira *l'inaugurer* 落之 avec les princes». (*Tch'ao*, 7e année).

3) 芒草端。 La forme 荒 *hwang* des *Che ki* s'explique facilement puisque, d'après *K'ang hi*, 芒 se prononçait aussi *hwang*. D'ailleurs en comparant les succédanés 亢 et 茫, 穮 et 芒, 慌 et 忙, on voit bien la communauté d'origine des formes *mang* et *hwang*.

4) *Kŏu-mang*, litteraly «curling fronds and spikelets» (LEGGE, *Li ki*, p. 250). — The Blade God, an agricultural deity (Wells Williams).

primitive de la liste dénaire, ignore celle de la liste duodénaire.

La raison d'être de ces divers remaniements est fort énigmatique. Il est probable que la décadence du pouvoir impérial et la diversité des calendriers suivis par les Etats feudataires n'y sont pas étrangères.

V. Combinaison des séries dénaire et duodénaire.

La juxtaposition des séries dénaire et duodénaire en vue de leur combinaison sexagésimale est naturellement conventionnelle. Les deux séries étant inégales ne peuvent concorder et c'est justement parce qu'elles ne concordent pas qu'elles donnent lieu au cycle de 60. Cette inégalité ne provient pas seulement de ce que l'une possède deux termes de plus que l'autre, mais aussi de ce que la série dénaire comporte deux termes centraux en dehors de la révolution des saisons. La seule disposition qui pourrait montrer l'équivalence des deux séries est celle-ci :

Centre	Année civile		Année astronomique	
			Solstice d'hiver 子 丑	癸
中 戊 己	**Printemps**	甲 乙	寅 卯 辰 *Equin. printemps* 寅 卯 辰	甲 乙
	Eté	丙 丁	巳 午 未 *Solstice d'été* 巳 午 未	丙 丁
	Automne	庚 辛	申 酉 戌 *Equin. automne* 申 酉 戌	庚 辛
	Hiver	壬 癸	亥 子 丑 [*Solst. d'hiver*] 亥 子	壬

L'année civile commence ainsi par 甲寅 (= 立春) et l'année tropique par 癸子 (= 仲冬). Mais la combinaison 癸子 (10 et 11) n'existe pas dans le cycle sexagésimal où un signe pair ne doit pas s'accoupler à un signe impair; elle est remplacée par la combinaison la plus voisine, 甲子. Le cycle sexagésimal ne peut donc représenter que le point de départ de l'année civile (甲寅 = *Li tch'ouen* — *Li tch'ouen*). Il ne peut représenter le point de départ de l'année astronomique (癸子 = *solstice* — *solstice*. Par ailleurs on fait débuter le cycle en combinant le premier terme de chaque série (甲子 = *Li tch'ouen* — *solstice*)[1]).

Cependant deux vestiges de l'antiquité témoignent que la concordance 癸子 fut autrefois usitée:

1° Le *Chou king* attribue à *Yu* cette parole: «Quand je me mariai à *T'ou chan*, je ne restai auprès de ma femme que pendant les jours 辛壬癸甲». Pourquoi le texte du *Chou king*, en général si concis, énumère-t-il ces quatre termes cycliques au lieu de dire simplement «quatre jours»? C'est parce qu'il fait allusion au rapport entre l'idée de mariage, de conception, de génération, et le signe *zéro* 子 où commence une nouvelle génération, une nouvelle révolution. De même que le roi *Wen* franchit le fleuve au jour 戊午, de bon augure pour une entreprise militaire, de même la période qui précède et suit le signe 子 semble avoir été, dans la haute antiquité, l'époque favorable aux débuts du mariage:

冬前與冬後、
婚嫁利此時。

Encore aujourd'hui, dit Schlegel, les paysans chinois ne se marient qu'en hiver[2]).

---

1) M. Chavannes a exprimé l'opinion que la série dénaire n'est pas fondée en réalité parce qu'elle commence à 甲 tandis que la série duodénaire commence à 子 pour les jours et à 寅 pour les lunaisons (cf. C, p. 226). Ce fait provient simplement de ce que 甲寅 est le début naturel des lunaisons et de ce que 癸子 n'est pas une combinaison régulière.

2) *Ur.*, p. 202.

La raison d'être de cette séquence de quatre jours est qu'elle est symétrique par rapport au signe 子 :

子

辛壬 | 癸甲

Les commentateurs chinois ne semblent pas avoir compris cela. (Cf. M. H. I, p. 158).

2° La même concordance 癸=子 se manifeste dans une ancienne forme du cycle sexagésimal (appliqué aux mois) qui nous a été conservée par le *Eul ya*:

Série dénaire			Série duodénaire			
1	Printemps	甲 = 畢	陬	= 卯	寅	d'après le Eul ya
2		乙 = 橘	如	= 辰	卯	,,
3	Eté	丙 = 修	寎	= 巳	辰	,,
4		丁 = 圉	余	= 午	巳	,,
5	Centre	戊 = 厲	皐	= 未	午	,,
6		己 = 則	且	= 申	未	,,
7	Automne	庚 = 窒	相	= 酉	申	,,
8		辛 = 塞	壯	= 戌	酉	,,
9	Hiver	壬 = 終	玄	= 亥	戌	,,
10		癸 = 極	陽	N = 子	亥	,,
		甲 (n° 1)	辜	= 丑	子 (n° 1)	,,
		乙 (n° 2)	涂	= 寅	丑 (n° 2)	,,

Cette notation des mois, dit M. Chavannes, paraît avoir été fort peu usitée. On n'en cite guère que deux exemples:

L'un se trouve au début du poème intitulé *Li-sao*... où il est question du mois *tseou* 陬. Le second nous est fourni par le *Kouo yu*, section *Yue yu*, 2e partie, à la 11e année de la seconde période du roi *Keou-ts'ien* (479 av. J.-C.); on lit cette phrase: «arrivé au mois *hiuan*...» 至於玄月; et un peu plus loin le roi dit: «maintenant c'est la fin de l'année» 今歲晩矣;

cette indication concorde avec le *Eul ya* qui assigne le nom de *hiuan* au 9e mois. (M. H. III, p. 664).

Il serait bien étonnant que le signe 玄, caractéristique de l'hiver et spécialement de la première moitié de l'hiver, ait été affecté à un mois de l'automne. Normalement, originellement, le signe 玄 représente sûrement le 10e mois, c'est-à-dire «la fin 終» de l'année, le mois qui précède immédiatement le mois solsticial et qui correspond par conséquent à 壬 et à 終. Mais d'autre part la combinaison 壬亥 (9 et 12) est irrégulière puisqu'elle accouple le pair et l'impair.

Il est donc visible que le *Eul ya* commet une erreur dans l'équivalence de ces anciens termes avec les signes du cycle ordinaire; mais cette erreur s'explique lorsqu'on constate que ces listes doivent provenir d'un document qui les présentait suivant l'ordre de l'année astronomique, 癸 = 子, que le *Eul ya* a interprété suivant la combinaison régulière la plus proche, 甲子 [1]).

D'après la terminologie constante de la théorie bino-quinaire, on peut affirmer en effet que 玄 et 陽 représentent le mois qui précéde le solstice (亥) et le mois du solstice (子) où le *yang* renaît. Ces deux termes correspondent évidemment aux termes dénaires 玄默 et 昭陽 (C, pp. 236, 240). D'autre part, il est également manifeste que 終 et 極 (*la fin* et *la culmination*) représentent, eux aussi, les deux moitiés de l'hiver, celle qui précéde et celle qui suit le solstice, comme l'indique d'ailleurs le *Eul ya* en les faisant correspondre aux signes 壬 et 癸. Cette équivalence est confirmée en outre par le terme 圉 *le parc à chevaux* qui correspond, comme de juste, au solstice d'été 丁.

Ceci posé, si nous comparons les deux listes du *Eul ya* accolées sur le tableau ci-dessus, nous constatons qu'elles se trouvent en concordance précisément par ces termes du solstice d'hiver:

---

1) Il est fort possible que cette erreur ne soit pas imputable au *Eul ya* et provienne des remaniements dont nous avons vu les traces dans les autres séries dénaires et duodénaires.

壬 = 終 = 玄

癸 = 極 = 陽

Le choix de 畢 et de 陬 comme têtes de liste a donc pour but de faire concorder les deux termes solsticiaux 極 et 陽, c'est-à-dire 癸 et 子; mais 癸子 (pair et impair) n'est pas une combinaison régulière; on a donc pris 癸亥, de telle sorte que le cycle se continue par 甲子 (nos 1), 乙丑 (nos 2), etc..

Le *Eul ya* se trompe donc en disant 陬爲寅. En réalité c'est

畢涂 qui correspond à 甲寅

et 畢陽 qui correspond à 甲子.

*

En résumé, nous voyons que sous la dynastie *Tcheou*, de grandes divergences s'étaient déjà produites dans les listes qui nous ont été conservées par le *Eul ya*:

La liste dénaire *Ngo-fong* présente dans les *Che ki* des altérations dans l'ordre et dans la transcription des termes.

La liste duodénaire *Cho-t'i-ko* diffère déjà dans le *Eul ya* de la liste primitive, d'abord par la position de *Ta-yuan-hien*, ensuite par l'équivalence de ses termes avec les mois de l'année.

La liste dénaire 畢 est la seule qui soit correcte.

La liste duodénaire 陬 ne semble pas altérée intrinsèquement; mais l'équivalence que lui assigne le *Eul ya* avec les mois de l'année astronomique est erronée.

Pour que de telles divergences aient pu exister dès l'époque où le *Eul ya* fut composé, il faut vraisemblablement que l'origine de ces listes soit bien antérieure à la dynastie *Tcheou*, que leur signification étymologique ait été perdue de vue et que les règles de leur emploi aient été altérées à la suite des réformes promulguées à l'occasion d'un changement de dynastie. M. Chavannes a d'ailleurs montré que le tableau calendérique de *Sseu-ma Ts'ien* (où il est fait usage de ces anciennes listes) ne représente ni le calendrier des *Han*

ni celui des *Tcheou*, mais bien l'ancien calendrier des *Yin* conservé par les astrologues officiels.

VI. La réforme de Tchouan-hiu.

Il est permis de supposer que dans un très lointain passé, le système uranographique des Chinois a été, comme celui des Hindous, uniquement basé sur le principe lunaire; c'est-à-dire que telle constellation était associée à telle époque de l'année parce que la pleine lune se produisait à cette époque dans cette constellation. La réalité de cette phase primitive ne peut d'ailleurs s'établir que par induction ou d'après certains vestiges que nous examinerons plus tard.

Quoi qu'il en soit, l'uranographie chinoise se présente à nous comme un système mixte, lunaire pour les saisons équinoxiales, solaires pour les saisons solsticiales et se rapportant à la situation du firmament telle qu'elle existait dans la haute antiquité. Cette deuxième phase donne lieu, comme nous l'avons dit, au système fictif qui est à la base des théories binaire et quinaire d'après lesqelles le printemps est associé à l'Est.

Nous voyons cependant poindre très anciennement un troisième système, purement solaire, qui se manifeste déjà dans le texte du *Yao tien*. Ce système astronomique semble avoir été mis en vigueur au temps de l'empereur *Tchouan-hiu* comme une réforme officielle visant à supprimer l'ancien système luni-solaire. Les indices sur lesquels se base cette hypothèse sont les suivants:

1°) Nous avons vu que le symbolisme qui associe les six animaux domestiques aux quatre saisons et aux deux principes est très ancien et conforme à la théorie mixte, luni-solaire. D'après ce symbolisme, le coq et le printemps correspondent à l'Est. Or le cycle des douze animaux, dont l'antiquité ne semble pas douteuse, porte la trace d'un remaniement suivant lequel le coq et le printemps sont transportés à l'Ouest tandis que le lièvre (symbole de la lune et de l'automne) est déplacé à l'Est. En outre, dans la liste des

anciens mois turcs, cette interversion est manifestement liée au calendrier des *Yin* [1]).

Or cette même interversion se retrouve dans la plus ancienne terminologie sidérale. Le terme 卯 qui désigne, comme le coq, l'équinoxe du printemps supposé à l'Est, se trouve transporté à l'Ouest où il représente non plus l'équinoxe fictif, mais l'équinoxe vrai, la porte 卯 par laquelle pénétre le soleil 日 : le *mao* solaire 昴 occidental s'oppose ainsi à l'ancien 卯 oriental. (Voy. *fig.* 7, p. 459).

Nous savons d'ailleurs que l'astérisme auquel cette réforme imposa dorénavant le nom de *Mao* s'appelait *Lieou* 畱 [2]), comme Schlegel l'a deviné sans savoir que cet astérisme *Lieou* figure dans une des listes de *Sseu-ma Ts'ien* aux lieu et place de *Mao* [3]). «Dans sa forme antique, dit-il, ce caractère *Lieou* 畱 était composé de 卯, une *porte fermée*, et de 田 *champ*. Mais, à l'époque où l'on changea le caractère 昴 en 昴 [4]). on a changé, dans tous les

---

1) Voy. ci-dessous, E, ch. XI.

2) *Ur.* p. 353. Schlegel voyait dans cette substitution du symbole printanier à l'ancien symbole automnal une confirmation de sa théorie suivant laquelle l'astronomie et l'écriture chinoises datent de l'époque où le soleil se trouvait réellement dans le palais occidental en automne. Pour lui, le signe 畱 représentait l'automne environ 16000 ans avant l'ère chrétienne et 昴 lui fut substitué vers l'an 2300 pour représenter la position du soleil à l'équinoxe du printemps.

En réalité ce déplacement de 180° ne provient pas de la précession des équinoxes mais de la substitution du principe solaire au principe lunaire.

3) M. H. III, p. 311, note 6. — Cette liste donnée par *Sseu-ma* à propos des tuyaux sonores est très remarquable (abstraction faite des étymologies fantaisistes qu'elle établit sur des assonnances et des calembours). Elle provient vraisemblablement d'une source très ancienne et présente plusieurs particularités intéressantes: 1° Elle commence au *Li tch'ouen* solaire, à l'opposé de *Kio*. 2° Elle suit le sens direct. 3° Elle réunit en une seule les deux mansions d'Orion. 4° Elle donne *Lieou* a la place de *Mao*. En outre elle indique l'équivalence sidérale des séries dénaire et duodénaire ce qui confirme ce que j'ai dit à ce sujet (C, p. 229, n. 2).

4) Le *Chouo wen* dit en effet que 昴 s'écrivait autrefois 昴. Mais ce caractère 昴 se prononçait-il *yeou* ou *mao?* Dans le premier cas ce serait une survivance de l'ancien *yeou* automnal; dans le second cas il y aurait alors une interversion complète dans les phonétiques: car tandis que 卯 se trouve à la place de 酉 dans 柳 et dans 留, 酉 se trouverait à la place de 卯 dans 昴. (古文酉爲卯).

caractères qui avaient ce même hiéroglyphe dans leur composition, l'élément 卯 en 卯; car tous les caractères qui ont maintenant l'élément *mao* dans leur composition avaient primitivement l'élément *yeou*». (Ex.: 留 *lieou* arrêter, 柳 *lieou*, saule, etc.).

卯 signifiait une porte ouverte et 卯 une porte fermée[1]).

說文曰。卯就也。卯爲春門、萬物己出。酉爲秋門、萬物己入。一閉門象也。

A quelle époque ce transport du signe *mao* à l'ouest s'est-il produit?

昴 figure dans le texte du *Yao tien* où l'énumération des astérismes qui marquent le milieu de chaque saison (ou palais céleste) est faite dans le sens véritable, c'est-à-dire en sens rétrograde. On peut donc supposer cette réforme très ancienne, antérieure à *Yao*.

2°) Dans son *Histoire de l'astronomie chinoise* Gaubil interprète de la manière suivante un passage du *Kouo yu* (楚語、下) dans lequel on pourrait voir une confirmation de cette hypothèse si la traduction était vraîment justifiée par le texte:

L'astrologie judiciaire était en grande partie la source des désordres au temps de *Chao-hao*... C'est par le moyen des astronomes que *Tchouan-hiu* remèdia au mal. Le texte de l'ancien livre *Kouo-yu* dit que cet empereur *coupa la communication du ciel avec la terre*. Le texte de ce livre sur les désordres introduits par les devins du temps de *Chao-hao* et sur le remède employé par *Tchouan-hiu* est un monument remarquable de l'antiquité de l'astronomie: car ce texte dit que les astronomes eurent ordre de bien exécuter les règles de leur emploi. On voit les astronomes chargés des affaires de religion et des cérémonies religieuses.

Le déplacement du signe de l'équinoxe (卯 = *coq*) du palais oriental au palais occidental supprime l'ancienne corrélation entre

---

1) Schlegel (*Ur*. p. 44) dit que 酉 représentait à l'origine une cruche dont l'ancienne figuration est donnée dans les *Mémoires concernant les Chinois*. Cette étymologie paraît très plausible et le *Chouo Wen* semble y faire allusion lorsqu'il dit 八月黍成可爲酎酒. Quoi qu'il en soit — porte fermée ou cruche — 酉 représente en tous cas l'équinoxe d'automne.

les éléments terrestres et les palais célestes [1]); elle remplace la fiction du sens direct (E, S, O, N) par la notion du sens vrai (N, O, S, E). Dans l'expression «couper la communication entre le ciel et la terre pour mettre un terme aux abus provoqués par les devins» on pourrait être fondé à voir une allusion à cette réforme astronomique.

Mais le texte du *Kouo yu* ne parle pas de devins et n'est que le commentaire d'un passage beaucoup moins explicite du *Chou king* dans lequel il est dit [2]): 乃命重黎、絶地天通。罔有降格、群后之逮在下、明明棐常。«L'empereur chargea alors *Tchong* et *Li* de couper la communication entre la terre et le ciel, et les descentes (des esprits) cessèrent. Depuis les princes jusqu'aux officiers subalternes, chacun s'employa à maintenir les règles».

D'autre part les abus auxquels *Tchong* et *Li* sont chargés de mettre un terme apparaissent simplement, à la page précédente du *Chou king*, comme des désordres politiques et sociaux. Il semble donc que la version de Gaubil soit quelque peu imaginaire. La comparaison de certains textes me fait penser cependant que son interprétation n'est probablement pas éloignée de la vérité et qu'elle est intéressante au point de vue de la reconstitution des anciennes idées relatives à la science astrale.

Le texte du *Kouo yu* n'est pas une simple amplification de celui du *Chou king*; il donne des renseignements qui ne figurent pas dans ce dernier. Le texte du *Chou king* se rapporte à la fin du règne du roi *Mou*; et celui du *Kouo yu* met en cause un roi de *Tch'ou* contemporain de Confucius; il n'y a donc pas entre eux un intervalle très considérable. D'autre part le *Chou king* ne fait qu'une courte allusion à cette tradition en la donnant d'ailleurs comme connue: 王曰、若古有訓、«According to the teachings of ancient times».

---

1) Sur le caractère terrestre des éléments, voy B, pp. 258, 259 et E, ch. VIII.

2) Cf. Legge, pp. 593, 590, 594. —

Le *Chou king* ne spécifie pas de quel empereur il s'agit. Le *Kouo yu* au contraire rapporte la nomination de *Tchong* et de *Li* à *Tchouan-hiu* et attribue au règne de *Chao-hao* les désordres qui s'étaient produits:

« Anciently, the people attended to the discharge of their duties to one another and left the worship of spiritual beings — seeking intercourse with them and invoking and effecting their descent on earth — to the officers who were appointed for that purpose. In this way things proceeded with great regularity. The people minded their own affairs and the spirits minded theirs. But in the time of S*haou-haou* a change took place. The people intruded into the functions of the regulators of the spirits and their worship. They left their duties to their fellowmen, and tried to bring down spirits from above. The spirits themselves, no longer kept in check and subjected to the rule, made their appearance all irregularly and disastrously. All was confusion and calamity when *Chuen-heu* took the case in hand. He appointed *Ch'ung* the minister of the South to the superintendency of heavenly things, to prescribe the rules for the spirits; and *Le*, the minister of fire (or of the north) to the superintendency of earthly things, to prescribe the rules for the people »[1]).

Legge rejette ces éclaircissements du *Kouo yu*; il soutient que l'empereur dont il s'agit n'est pas *Tchouan-hiu* mais *Chouen*, et que les fonctions de *Tchong* ne concernent pas l'astronomie mais seulement la religion. «Gaubil's speculations about the employment of the astronomer not only to calculate and observe the motions of the heavenly bodies, but also to do away with conjurors, false worship, etc. fall to the ground».

Cette opinion du sinologue anglais ne tient pas compte de celle de *Sseu-ma Ts'ien*, astrologue officiel et historien, qui vivait à une époque peu éloignée de celle où fut composé le *Kouo yu*. Dans son

---

1) 命南正重司天以屬神、命火正(=北正)黎司地以屬民。 M. Chavannes adopte aussi la leçon d'après laquelle *feu* est ici pour *nord*. «Le commentateur *Tsan*, écrit-il, doit avoir raison quand il dit que 火 est un caractère erroné et qu'il faut lire 北» (M. H. III. p. 324).

Il est à remarquer que le préposé aux choses célestes porte le titre de 南正. Dans les anciens trigrammes 乾 correspond en effet au sud et le sacrifice *kiao* a lieu dans la banlieue méridionale.

traité sur le calendrier, *Sseu-ma* trace de l'astronomie antique le tableau suivant que je reproduis intégralement à cause de l'intérêt qu'il présente au point du vue des origines de cette science.

Le duc grand astrologue dit: Avant *Chen-nong*, c'est la haute antiquité. Mais *Houang-ti* examina et détermina les étoiles et le calendrier; il institua et établit les cinq éléments[1]); il mit en mouvement la mort et la naissance[2]); il rendit corrects les intercalations et les restes. Alors il y eut les fonctionnaires préposés au Ciel et à la Terre, aux dieux du Ciel et de la Terre, et aux diverses classes d'êtres; ce fut ce qu'on appela les cinq (classes de) fonctionnaires[3]). Tous observaient leurs rangs respectifs et ne se troublaient pas les uns les autres. Par là, le peuple put être fidèle à son devoir; par là les dieux purent avoir une vertu évidente; le peuple et les dieux eurent chacun une tâche distincte; ils s'en acquittèrent avec soin et ne furent pas négligents; c'est pourquoi les dieux faisaient descendre (sur terre) d'excellentes moissons; le peuple jouissait de l'abondance; les calamités et les fléaux ne se produisaient pas; ce qu'on demandait ne faisait pas défaut.

Lors de la décadence (qui marqua le règne) de *Chao-hao*, les neuf *Li* bouleversèrent la vertu; le peuple et les dieux se confondirent et se firent du tort. Les fléaux et les calamités survinrent en foule.

Tchouan-hiu reçut (la succession de *Chao-hao*); il ordonna au directeur du sud *Tchong* de s'occuper du ciel et d'avoir ainsi sous son administration les dieux; il ordonna au directeur du feu, *Li*, de s'occuper de la terre et d'avoir ainsi sous son administration le peuple. Il fit que les dieux et le peuple observèrent de nouveau l'ancienne règle, n'empiétèrent plus les uns sur les autres et ne furent plus négligents.

Dans la suite, les trois *Miao* imitèrent la rébellion des neuf *Li* C'est pourquoi les deux fonctionnaires manquèrent à leurs devoirs et les intercalations et les restes violèrent l'ordre de succession. Le premier (mois) *Tseou* fut aboli;

---

1) On voit par là que *Sseu-ma* n'attribuait nullement l'invention de la théorie des cinq éléments à *Tseou yen* (cf. C, p. 266).

2) Ces deux termes symbolisent ici les principes *yin* et *yang*. (*Note de M. Chavannes*).

3) *Houang ti* avait donné à ses fonctionnaires des noms de nuées (cf. tome I, p. 7, n. 3). Les cinq catégories de ses fonctionnaires portaient les noms suivants: les fonctionnaires du printemps s'appelaient les nuées vertes; ceux de l'été les nuées rouges; ceux de l'automne les nuées blanches; ceux de l'hiver les nuées noires; ceux du centre les nuées jaunes. (*Note de M. Chavannes*).

Il y a lieu d'ajouter l'ordre dans lequel les cinq éléments sont ici énumérés (1, 2, 3, 4, 5) aux trois énumérations données précédemment (C, p. 231).

Si l'on se reporte à la note indiquée par le renvoi ci-dessus (M. H. I, p. 7), on y trouve un passage du *Tso tchouan* spécifiant explicitement la théorie des cinq éléments. J'en ai signalé un autre. (Cp. LEGGE, C. C., V, pp. 667 et 731; III, Proleg. p. 108).

(la constellation) *Cho-t'i* ne servit plus de règle; les nombres du calendrier perdirent leur ordre.

Yao réintégra dans leur dignité les descendants de *Tchong* et de *Li*, ceux qui n'avaient point oublié les anciens principes; il institua donc les charges de *Hi* et de *Ho;* il rendit claires les saisons et rectifia les mesures; alors le *yin* et le *yang* furent en harmonie... *Yao* étant devenu vieux céda l'empire à *Chouen* et lui donna cet avertissement: «Les nombres du calendrier du ciel vous sont confiés».

Par là on voit ce qui était tenu pour important par ceux qui furent rois. (M. H. III, p. 324).

Comme le fait observer M. Chavannes, ce texte de *Sseu-ma Ts'ien* montre que le sujet de la phrase dans le *Chou king* est l'empereur *Tchouan-hiu.* Il montre encore qu'il ne s'agit pas seulement de religion mais aussi d'astronomie et que ces deux choses étaient intimément confondues dans l'ancienne religion astrale, dans l'ancienne astronomie religieuse. Le calendrier est considéré comme le principe le plus important du gouvernement parce qu'il établit l'harmonie entre la Terre et le Ciel, entre le peuple humain et la foule des dieux célestes, c'est-à-dire des astres groupés autour de l'étoile polaire, qui président, suivant leur position, aux divers évènements de la révolution annuelle.

«Lorsque l'empire était dans la droite voie, ajoute *Sseu-ma Ts'ien*, le calendrier était bien règlé. Lorsqu'il n'était pas dans la droite voie, le premier mois et le premier jour du mois n'étaient pas observés par les seigneurs» [1]). L'astronomie étant une affaire d'Etat, aussi bien sous son aspect religieux que sous sa forme calendérique, lorsque le pouvoir central s'affaiblit la crédulité est exploitée par des individus intéressés; les magiciens s'emparent de l'esprit du public. Il appartient à un souverain énergique de restaurer l'autorité du Fils du Ciel et de remettre en ordre le calendrier et les croyances astrales.

La version de Gaubil, conforme à celle de *Sseu-ma Ts'ien* et à d'autres exemples analogues fournis par les annales chinoises semble

1) M. H. III, p. 326. — Cp. la Harangue à *Kan*, M. H. I, p. 164.

donc préférable à celle de Legge. D'autre part, si la réforme astronomique qui se manifeste par le déplacement de l'équinoxe du printemps (symbolisé par le coq et le signe *mao*) de l'Est à l'Ouest, date de la haute antiquité, l'expression 絕地天通 «couper la communication entre la terre et le ciel» pourrait parfaitement s'appliquer à cette rupture de l'ancienne corrélation entre les éléments terrestres (*bois* = *est*) et les palais sidéraux.

Cette interprétation est, évidemment, très hypothétique; mais, comme j'aurai plus tard l'occasion de le dire en exposant la méthode qui me paraît devoir inspirer l'étude de l'astronomie chinoise, on ne peut prétendre déterminer la part individuelle prise par les divers souverains de l'antiquité dans l'élaboration de cette science; la question qui se pose, et qui intéresse non-seulement l'histoire chinoise mais aussi celle de l'Asie et de l'humanité, est de savoir si les institutions de cette astronomie sont homogènes, si elles proviennent d'une antique période créatrice, ou si elles ont au contraire été importées en Chine sous la dynastie *Tcheou* comme les sinologues inclinent actuellement à le croire. A mon avis la réalité de la première alternative est susceptible d'être démontrée, et l'on peut en outre distinguer les principales étapes de la formation de cette astronomie antique. Ces étapes concordent, en général, avec les traditions plus ou moins légendaires relatives aux souverains antiques. On peut ainsi, pour fixer les idées, établir une histoire hypothétique des origines de la science astrale et assigner d'après divers indices à certains personnages (*Houang ti*, *Yao*, etc.) un rôle conventionnel dans l'élaboration de cette science. Selon cette acception et sous ces réserves, nous appelons «réforme de *Tchouan-hiu*» l'apparition du sens rétrograde des saisons dans les conventions astronomiques chinoises, sens rétrograde qui suppose le printemps à l'Ouest, et non pas à l'Est où le place la théorie des cinq éléments.

*

Il est probable que la variation du rite de préséance suivant

lequel la place d'honneur a été tantôt à gauche, tantôt à droite est aussi une conséquence des fluctuations de la doctrine astronomique qui situait l'équinoxe vernal tantôt en 卯 tantôt en 昴.

La gauche et la droite représentent en effet l'orient et l'occident [1]). Le père étant souverain dans la famille, la maison chinoise est conçue d'après le même principe astronomique que le palais impérial. Elle est orientée suivant la méridienne et sa partie principale est au midi, de telle sorte qu'en accueillant le visiteur le maître de maison fait face au sud; il l'invite à prendre la place d'honneur, du côté *yang*, c'est-à-dire à l'est suivant la théorie des cinq éléments, à l'ouest suivant la doctrine astronomique réformée.

Le printemps étant symbolisé par le coq, il en est de cette place d'honneur comme de la situation du coq; elle a été à l'est, puis à l'ouest, et dans certains cas où sa signification était perdue de vue elle est restée à l'ouest en dépit des conventions officielles.

Après avoir constaté, d'après les textes, qu'à l'époque de *Sseu-ma Ts'ien* le côté droit passait pour être plus honorifique que le côté gauche (contrairement à ce qui est admis en Chine aujourd'hui), M. Chavannes fait remarquer qu'il serait intéressant de rechercher à quelle époque et pour quelles raisons le côté gauche devint la place d'honneur [2]).

Ce changement s'est effectué vraisemblablement sous les *Han*, à l'époque où le rétablissement du calendrier des *Hia* et le progrès des études classiques fit restaurer successivement les rites primitifs basés sur la théorie quinaire originelle. Si, en effet, le côté droit fut sous les *Tcheou* le plus honorifique, il semble bien qu'il n'en a pas été ainsi dans la haute antiquité. Les anciens textes du *Chou king* nomment toujours la gauche avant la droite [3]).

Dans la Harangue à *Kan* notamment, les hommes de gauche

---

1) The guest sat facing the south, so that the east and west were on his left and right respectively. (Legge, *Li Ki*).

2) M. H. II, p. 415; IV, p. 72.

3) Voy. le répertoire de Legge, *Chou King*, p. 659.

sont interpellés avant les hommes de droite; car, en effet, ils appartiennent à une catégorie hiérarchique très supérieure à ces derniers. [1]) Et cette préséance de la gauche, dans le domaine militaire tout au moins, persiste sous la dynastie *Tcheou* alors même que la droite est devenue honorifique dans les rites de la courtoisie: en une même page du *Li ki*, par exemple, on voit la gauche considérée comme honorifique au point de vue militaire et la préséance accordée à la droite dans l'étiquette de la Cour [2]).

---

1) Les chars de guerre de l'antiquité étaient montés par trois hommes: le cocher au milieu, un personnage de qualité (prince ou officier) à gauche, et son assistant 右 à droite. C'est pourquoi les textes disent que dans tel combat, un tel était *l'homme de droite* de tel dignitaire, mais ne mentionnent pas autrement l'homme de gauche parce que cet homme de gauche est le dignitaire lui-même. (Cf. *Tso tchouan*, LEGGE p. 345; *Tcheou li*, BIOT, II, pp. 247, 221).

2) 軍尚左、卒尚右. The left was the place for the general and officers of an army; the right for the soldiers. — 贊幣自左詔辭自右. «He who received the presents offered (to the ruler) was on his left; he who transmitted his words, on the right». *Lí kí, Shão í*, § 39, 45). La glose ajoute: 立者尊右; toutefois l'idéographie de 右 peut jeter un doute sur cette interprétation, car la main droite est définie comme étant celle «qui aide la bouche» (en joignant le geste à la parole).

Fig. 12
(extraite de l'*Uranographie chinoise.*)

(*à suivre*).

LE ROYAUME DE CHAMPA

PAR

GEORGES MASPERO,

Administrateur des Services Civils de l'Indochine, Correspondant-Délégué de l'Ecole Française d'Extrême Orient.

(Suite). [1])

CHAPITRE III.

Le Lin-Yi.

La IIIe Dynastie: 420—538. — Fan Yang-Mai & l'occupation du Champa par T'an Ho Tche, 446. — La IVe Dynastie: 529—757 — Çambhuvarman et la campagne de Lieou-Fang, 605. Reconstruction du Temple de Mĩ-So'n.

Après de longues années de guerre civile, le pouvoir demeura aux mains d'un nommé Fan Yang Mai [2]). Il ceignit la couronne et se proclama roi du Champa. IIIe Dynastie 420[?]—528.

Son origine est obscure. On le disait fils de Fan Hou Ta [3]), et, tout le premier sans doute, il s'employait à en confirmer la créance. Aussi bien, s'il l'était réellement, fallait-il que sa mère fût d'une classe bien inférieure pour qu'il ait éprouvé le besoin d'affirmer la légitimité de son ascension au trône et la montrer œuvre de la volonté divine. Il laissa conter en effet que sa mère, enceinte de lui, s'était vue, en songe, mettant au monde un fils; un génie le recevait sur une natte d'or d'un éclat merveilleux, faisant connaître, à ce signe, que cet enfant était appelé aux plus hautes destinées. C'est pourquoi elle lui avait donné le nom de Yang Mah Yang Mai I 420? — ?

---

1) Voir *T'oung Pao*, Mars 1910, pp. 125—136. Mai 1910, pp. 165—220. Juillet 1910, pp. 319—350.

2) Fan Yang Mai, *an* Pham Du'o'ng Mai 范陽邁.

3) *Chouei King Tchou* XXXVI 27*b*. Cette descendance étant des plus douteuses, j'ai cru pouvoir faire de Fan Yang Mai le fondateur d'une dynastie, la IIIe qui ait règné sur le Champa.

«le Prince d'Or». [1]) Il fut bon roi d'ailleurs, sut se faire pardonner son usurpation et «gagner l'estime de son peuple.» [2])

Les luttes intestines qui désolaient le Champa n'avaient pas interrompu les relations qu'il entretenait avec la Cour de Chine, — ses ambassadeurs s'y étaient présentés en 414 et 417 [3]) — ni les actes de piraterie de ses habitants sur les côtes du Cư'u-Cho'n et du Tcheou de Giao. Ils massacraient les populations, razziaient leurs biens et entretenaient le pays dans un perpétuel état de qui-vive et de terreur où s'énervait son énergie. [4]) En fin 415, ils furent si hardis et leurs attaques si répétées qu'en plein milieu de l'hiver les Généraux du Tcheou de Giao durent opérer contre eux [5]). En 420 [6]), en automne, Đỗ Hụê Đô marche à nouveau contre eux et leur inflige une sanglante défaite. La moitié de leur armée resta sur le terrain. Ils offrirent comme gage de leur soumission, de grands éléphants domestiques, de l'or, de l'argent et du coton. Đỗ Hụê Đô alors, arrête le massacre et remet les prisonniers en

---

1) En cham yaň maḥ «le Prince d'Or". Cette légende est contée dans le *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*; le *Nan Che* LXXVIII 41*b*; *le Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*b*. *Méridionaux* 429. Le *Chouei King Tchou* XXXVI 27*b* et le *Sk* ng IV 17*a* qui en reproduisent le texte disent: «Cet or à l'éclat merveilleux, les Chinois l'appellent l'or Ts'en «Mouo 紫磨金; les barbares (les Chams) l'appellent Yang Mai 腸邁».

2) *Chouei King Tchou* XXXVI 27*b*.

3) «Dixième année Yi-Hi, à la dixième lune" et «treizième année Yi-Hi à la sixième lune". La dernière présenta à l'Empereur des éléphants domestiques, des cailles blanches et des perroquets. *Tsin Chou* X 35*ab*.

4) *Tsin Chou* XCVII 14*b*. *Leang Chou* LIV 54*a*.

5) «Onzième année Yi-Hi, en hiver, à la douzième lune" qui peut correspondre au mois de Janvier 416. *Sk* ng IV 16*a* *Tt* ng IV 9*b*. *Cm*. 1*b* V 24*a*. *Des Michels* 119.

6) Cette campagne qui eut lieu à la septième lune appartient à la première année Yong Tch'ou 永初 de Wou, 武 Premier Empereur des Song (du Nord) 宋; elle commence à la sixième lune de l'année 420. Pendant qu'au Champa les fils de Hou Ta s'entre-tuaient pour la couronne, le dernier des Tsin, Sseu ma tö wen 司馬德文 empereur Kong 恭, abdiquait, puis était assassiné par les sicaires de Lieou Yu 劉裕 qui, aussitôt après, se proclamait empereur Song 宋 sous le nom de Wou 武.

liberté; puis il charge le grand annaliste Kiang Yeou [1]) d'aller présenter à l'Empereur Wou des Song le bulletin de sa victoire [2]).

L'année suivante [3]) Yang Mai envoya une ambassade à la Cour, demandant qu'elle lui reconnût le titre de «Roi du Champa». Il estimait sans doute que, vassal agréé du Grand Empire, sa situation sur le trône en deviendrait plus assurée, et cet exemple fut fréquemment suivi par ses successeurs.

Il mourut peu après [4]) et fut remplacé par son fils Tou [5]). Il n'avait que 19 ans [6]); montant sur le trône, il «usurpa» [7]) le double nom de son père et se fit nommer comme lui Yang Mai. Yang Mai II. ? —443.

Cependant ses sujets continuaient d'exercer annuellement la piraterie et Đô Hoàng Văn [8]), Gouverneur du Tcheou de Giao, se

---

1) Kiang Yeou, *an* Giang Yu 江悠.

2) C'était une façon de reconnaître la récente élévation au trône de cet Empereur. *Song Chou* XCII 32*b*. *Vsl* I 9*ab*. *Sk* ng IV 16*ab*. *Tt* ng IV 9*b* 10*a*. *Cm* tb 24*b* 25*a*. *Des Michels* 119—120.

3) „En deuxième année Yong Tch'ou" *Leang Chou* LIV 54*a*. *Song Chou* XCVII 48*b*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*. D'après l'un et l'autre de ces textes, c'est bien à Fan Yang Mai I que doit être attribuée cette ambassade. Cependant, le *Sk* ng IV 16*b*, parlant de la défaite infligée par Đỗ Huệ Đô en 420 au Champa dit: „Il n'est pas expliqué clairement si le Roi (Yang Mai) mourut dans le combat". Il se pourrait donc que ce fût Yang Mai II qui ait demandé l'investiture à la Chine.

4) Le *Sk* ng IV 17*a* dit „Au milieu des années Yong Tch'ou" (420—423), par conséquent vers fin 421, commencement 422

5) Tou, *an* Đốt 咄. Nan T'si Chou LVIII 66*a*. *Leang Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*. *Chouei King Tchou* XXXVI 27*b*. *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 46*b*. *Sk* ng. IV 17*a*. *Cm* 1*b* III 21*a*. *Méridionaux* 429. *Des Michels* 114—115.

6) *Chouei King Tchou* XXXVI 27*b*.

7) *Sk* ng IV 17*a*.

8) Au commencement des années Yuan Kia 元嘉 Đô Hoàng Văn, *ch* Tou Hong Wen 杜弘文, fils de Đỗ-Huê-Đô, l'avait accompagné dans ses campagnes contre Lou-Siun (Cf. supra); en récompense il avait été nommé préfet du C'u'u Cho'n. A la mort de Đỗ-Huệ-Đô, vers 424, il le remplaça comme Gouverneur du Tcheou de Giao. Appelé à la Cour, il mourut en route à Kouang Tcheou, vers le mois de Mai 427 (4e mois de la quatrième année Yuan Kia) Cf. *Song Chou* XCII 32*b*. *An* XV 50*b*. *Sk* ng IV 17*a* *Cm* tb III 25*a* *Sainson* 506 *Des Michels* 121. Le *Vsl* I 9*b* écrit son nom: 杜宏文.

préparait à entrer en campagne [1]) lorsqu'il reçut, en 427, de l'Empereur Wou, un décret le mandant à la Cour pour y tenir des fonctions importantes. Wang Houei [2]) son successeur ne put agir immédiatement. Fan Yang Mai, qui venait d'adresser le tribut à l'Empereur, 430 [3]), crut voir en ce retard une marque de crainte et son audace s'en accrut. L'année suivante [4]) il envoie plus de cent vaisseaux à tourelles piller les côtes du Nhụ't Nam du Cư'u-Cho'n [5]), 431 [6]).

---

1) *Leang Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*.

2) Wang Houei, *an* Vu'o'ng Huy 王徽. Il tenait l'emploi de „Président de la cour suprême", quand il fut nommé gouverneur du Giao chỉ. *An* VIII 5*a*. *Vsl* I 9*b*. *Tt* ng IV 10*a*. *Cm* tb III 25*b*. *Sainson* 347. *Des Michels* 121.

3) „En septième année Yuan Kia, à la septième lune". *Song Chou* V 12*a* XCVII 48*b*. L'Empereur était, depuis 424, Yi Long, 義隆, Wen Ti 文帝, successeur de son frère Yi Fou 義符.

4) „En huitième année Yuan Kia" *Song Chou* XCVII 48*b*.

5) „Et pénètre dans l'estuaire de Sseu Houei, *an* Tú' Hỏi" 四會浦口. *Song Chou* XCVII 48*b*. *Leang Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*. Le *Sk* ng IV 17*a* explique en disant „Nom d'une sous-préfecture appartenant au Kouang Tcheou". Il faudrait donc admettre que la flotte Chame ait doublé l'île de Hai-Nan, pénétré dans l'estuaire du Si Kiang et en ait remonté le cours jusqu'à la sous-préfecture de ce nom, en plein territoire Chinois. C'est assez improbable et le *Chouei King Tchou* autorise à chercher cet estuaire de Sseu Houei en Annam, dans les environs de la citadelle de Kiou Siou. Il dit en effet, XXXVI 24*a*:

„L'estuaire 浦 de Tchou Wou, *an* Châu Ngô 朱吾, à l'intérieur communique avec „le lac 湖 de Wou Lao *an* Vô Lao 無勞. Le torrent de Wou Lao communique „avec l'estuaire de Cheou Ling, *an* Tho Lánh 壽泠. En la première année Yuan Kia „(424) Yuan Mi Tche, Gouverneur du Tcheou de Giao conduit une expédition au Lin Yi. „Yang Mai était allé prendre femme 出婚 et ne s'y trouvait pas. Yuan K'ien Tche, „*an* Nguyễn Khiêm Chi 阮謙之, Général de l'armée de Fen Wei 奮威, „à la tête de 7,000 h. tombe à l'improviste sur Kiou Siou, puis dépasse Sseu Houei". Or, plus haut, XXXVI 21*a* il dit „Les eaux de Tho Lánh sortent au Sud de la citadelle (de „K'iu Siou): à l'Est (de la citadelle) elles s'unissent à celles du Lou Yong, *an* Lo dung, „盧容. A l'Est (les deux cours d'eau réunis) vont se verser dans le lit 究 du Lang, „*an* Lang, 郎 et toutes ces eaux réunies forment en aval une masse d'eau profonde 潭 „appelée l'estuaire du Lac de Lang 郎湖浦口. A partir du Lac en allant vers „le Sud et se dirigeant vers l'extérieur, on arrive à Cheou Ling, et en suivant le Lac „Lang on pénètre dans l'estuaire de Sseu-Houei."

6) „En huitième année Yuan Kia". *Song Chou* XCVII 48*b*.

C'en était trop: Yuan Mi Tche [1]) qui venait d'être nommé Gouverneur du Tcheou de Giao reçut l'ordre de l'aller châtier sérieusement. Il donne le commandement de l'armée de terre, forte de 3.000 hommes, au Capitaine Siang Tao Cheng [2]) et celui de la flotte à Yuan K'ien Tche. [3]) Tao Cheng envahit le Champa et fond à l'improviste sur K'ieou Sieou. Fan Yang Mai se trouvait absent: il était allé se marier. Revenant en grande hâte, il tombe, de nuit, dans les parages de Thọ Lánh, au milieu d'une escadrille qui, fort agitée par le mauvais temps, semblait en péril. C'était celle de K'ien Tche: depuis trois jours, il luttait contre la tempête sans pouvoir relâcher; il livra combat, néanmoins, et fut assez heureux pour abattre d'une flèche le Chef pilote de Fan Yang Mai; les navires Chams rompent les lignes et prennent le large, Yang Mai à leur tête, sur une jonque légère; K'ien Tche les poursuit jusqu'à Culao Cham [4]); l'état de la mer, la fatigue des ses équipages, la tempête qui pensa le jeter à la côte l'empêchèrent de profiter de son succès et l'obligèrent à mettre cap au retour. Tao Cheng, ne se sentant plus soutenu, leva le siège de K'iu Siou, 431 [5]).

---

1) Yuan Mi Tche *an* Nguyên-Di-Chi 阮彌之. *An* VIII 5*a*. *Sk* IV 17*a* *Cm* tb III 26*a*. *Sainson* 347. *Des Michels* 121—122.

2) Siang Tao Cheng, *an* Tu'o'ng Đạo Sanh 相道生.

3) Yuan K'ien Tche, *an* Nguyên Khiêm Chi 阮謙之.

4) Le *Chouei King Tchou* XXXVI 24*b* dit K'ouen Louen 崑崙. Il paraît bien que la forme chinoise du nom de Culao Cham ait été Tchan Pi Lo 占筆羅. Pelliot IV 201. Mais le nom de K'ouen Louen, qui semble avoir été appliqué plus particulièrement aux pays de population malaise, peut fort bien avoir été attribué à cette île où existaient des comptoirs malais.

5) Le récit de cette campagne est des plus confus. Le *Song Chou* XCVII 48*b*, le *Leang Chou* LIV 54*a*, le *Nan Che* LXXVIII 41*b*, le *Sk* ng IV 17*a*, le *Cm* tb III 26*a*, *Des Michels* 121—122 se bornent à dire qu'en huitième année Yuan Kia, le Gouverneur du Tcheou de Giao, Yuan Mi Tche, envoya le Touei Tchou 隊主, Commandant de Compagnie Siang Tao Cheng 相道生, à la tête de 3.000 hommes s'avancer pour châtier (Fan Yang Mai) et prendre K'iu Siou. N'ayant pu vaincre, il revint. Le *Chouei King Tchou* XXXVI 24*ab* qui place cette campagne en „première année Yuan Kia" 424 A.D.

Fan Yang Mai, en somme, s'en tirait à son avantage. Il en conçut un orgueil démesuré, et son ambition ne connut plus de bornes: en 433 [1]) il charge un ambassadeur de demander à l'Empereur que le Gouvernement du Tcheou de Giao lui soit confié. Yi long refusa, alléguant la grande distance qui séparait le Champa du Giao et nomma à ce poste un nommé Li Siou Tcheu [2]).

Fan Yang Mai en fut fort irrité et, tout en continuant de présenter régulièrement le tribut à l'Empereur [3]), il redoubla ses attaques contre le Giao qui ne connut plus une année de tranquillité. Yi Long dut ordonner une nouvelle expédition contre ce turbulent vassal. Il s'y décida d'autant plus volontiers que les objets que celui-ci lui offrait en tribut étaient de piètre valeur et indignes de la majesté du Suzerain auquel ils étaient dus [4]).

Décidée en 443 [5]) elle n'eut lieu que trois ans après. T'an Ho Tche [6]), Maréchal du titre de Long Siang, Gouverneur du Tcheou de Giao en reçut le commandement. Il se met en mouvement au printemps 446 [7]).

---

ne parle pas de Siang Tao Cheng, mais seulement de Yuan K'ien Tche. Enfin le Tchl VIII 5*a* donne un récit dont je n'ai pu trouver la source Chinoise à moins que ce ne soit simple développement du texte du Chouei King Tchou. Il y fait intervenir un Yuan Wou Tche 沅無之 qui ne paraît nulle part ailleurs. Je crois d'ailleurs la traduction *Sainson* 347 inexacte en cet endroit et la phrase du *Chouei King Tchou* XXXVI 24*a*: „陽邁出婚不在 Yang Mai étant allé prendre femme ne se trouvait pas là" semble lever tout doute sur la façon de comprendre celle du *Tchl*.

1) „En dixième année Yuan Kia, à la cinquième lune" *Song Chou* V 12*b* et XCVII 48*b*. *Sk* ng IV 17*b*. *Tt* ng IV 16*b*. *Cm* tb III 26*b* 27*a*. *Des Michels* 122—123.

2) Li Siou Tcheu *an* Ly Tú Chi 李秀之.

3) Le *Song Chou* V 12*b* 13*ab* signale ces ambassades en onzième, quinzième, seizième, dix-huitième années Yuan Kia, soit en 434-438-439-441. Le *Nan Che* LXXVIII 41*b* dit par erreur douzième année Yuan Kia au lieu de onzième.

4) *Song Chou* LXXVII 48*b*. *Sk* ng IV 18*a*.

5) „En vingtième année Yuan Kia" *Chouei King Tchou* XXXVI 21*a*.

6) T'an Ho Tche, *an* Đàn Hoà Chi 檀和之 était originaire de Kao P'ing 高平 *An* VIII 5*b*. *Sainson* 348. Le *Tt* ng IV II *a* écrit 核和之.

7) „En vingt-troisième année Yuan Kia, au printemps". *Song Chou* V 14*b* et XCVII 48*b*. *Leang Chou* LIV 54*a* *Nan Che* LXXVIII 41*b*. Le *Nan T'si Chou* LVIII 66*a* dit par erreur „en vingt-deuxième année Yuan Kia" *Vsl* I 9*b*. *Sk* ng IV 18*a*. *Cm* tb III 27*a*.

On lui avait adjoint Tsong K'io [1]) comme feld-maréchal. Siao King Hien [2]) commandait l'avant-garde.

Fan Yang Mai prit peur [3]). Il proposa à l'Empereur la restitution des populations frontières du Nhu't-Nam et le paiement d'une somme de 10.000 livres d'or et 100.000 d'argent. Yi Long accueillit favorablement cette demande et donna l'ordre à T'an Ho Tche d'accorder la paix aux Chams s'il les voyait sincères dans leur désir de soumission, si leur roi consentait à venir se présenter en personne à la Cour [4]). On était à la deuxième lune; l'armée gardait la frontière à Châu Ngô [5]). T'an Ho Tche se conformant à l'ordre de l'Empereur, envoie le Préfet du Nhu't Nam, Kiang Tchong Ki, accompagné de Kiao Hong Min et Kao Ts'ing Nou [6]), informer

---

Le *Tt* ng IV 11*a* place fautivement cette campagne en treizième année. Le *An* VIII 5*b* *Sainson* 348—49 ne donne aucune date. Cf. également *Chouei King Tchou* XXXVI 21*a* 24*b*. *Sk* ng VI 2*a* et *Tt* ng V 20.

1) Tsong K'io, *an* Tổng Xác 宗愨. Cf. sa biographie. *Song Chou* LXXXVI 44*b* 45*a* qui a été reproduite partiellement dans le *Vsl* I 9*b*. *An* IV. *Tt* ng IV 11*a*. *Cm* tb III 27*ab* *Sainson* 209. *Des Michels* 123. Cf. également *Sk* ng VI 2*a* et *Tt* ng V 2*a*. Il avait comme surnom Yuan Kan 元幹 et était natif du Nan Yang 南陽. L'expédition du Champa décidée, il n'eut de cesse qu'il fût désigné; on le nomma T'ai Wei Fou Tcheu Wou Tsiang Kiun 太尉付振武將軍 et on l'adjoignit à T'an Ho Tche comme feld-maréchal. Lors de la prise de K'iu Siou, T'an Ho Tche et tous les officiers accaparèrent le plus possible des prises faites sur l'ennemi. Tsong K'io „ne retint pas une „seule livre d'or du pillage, et le jour où il revint dans sa maison, il ne portait avec lui „que son habit et son peigne de chignon."

2) Siao King Hien, *an* Túc Canh Hiên 肅景憲. Il avait le titre de Fou Sseu Ma 府司馬.

3) Il avait demandé des troupes au Roi de Fou-Nan, Jayavarman, qui les lui avait refusées. *Song Chou* LVII 48*b*. Sur Jayavarman cf. infra p. 499.

4) *Song Chou* LVII 48*b*. *Leang Chou* LIV 5*a*. *Cm* tb III 21*a*. *Des Michels* 115.

5) Tchou Wou, *an* Châu Ngô 朱吾, une des cinq préfectures du Nhu't Nam, établi par les Han.

6) Kiang Tchong Ki, *an* Cu'o'ng Trọng thậm 姜仲甚 du titre de Fou Hou Ts'ao Ts'an Kiun 府戶曹參軍; Kiao Hong Min 蟜弘民 du titre de Ts'ien Pou Tse Ts'ao Ts'an Kin 前部賊曹參軍; Kao Ts'ing Nou 高精奴 du titre de Souei Tch'ouen Tchao Yuan 隨傳詔畢願. *Song Chou* XCVII 48*b*.

Fan Yang Mai de la clémence de l'Empereur. Or, à la Cour Chame, le parti de la guerre qui, dans le désarroi de l'ennemi approchant avait perdu de son influence, l'avait regagnée; en son nom, le grand dignitaire Tou Seng Ta [1]) fit au Roi des représentations qui dissipèrent ses craintes. Yang Mai retint prisonniers les envoyés et ne laissa repartir que Hong Min. Outré de cette trahison, T'an Ho Tche reprend sa marche en avant, pénètre dans l'estuaire de Tú' Hội, fait voile au travers du lac Lang et débarque ses troupes qui gagnent K'iu Siou et commencent les travaux d'investissement [2]).

Yang Mai, inquiet de la situation de Fan Fou Long [3]) qui défendait cette place, envoie à son secours le Général Fan P'i Cha [4]). Celui-ci défait une aile de l'armée Chinoise que T'an Ho Tche lui avait opposée et continue de s'avancer. Le Général Tsong K'io, dont l'esprit était fertile en ruses, divise alors l'armée en plusieurs corps, fait coucher les étendards [5]) pour qu'on n'en puisse compter le nombre; puis, l'ennemi en face de lui, il démasque toutes ses forces, lui livre combat et le met en déroute [6]). A la cinquième lune, K'iu Siou succombait; aidés de ponts volants et d'échelles, les Chinois franchissent les fossés, escaladent les remparts, envahissent les boulevards de la citadelle au bruit des tam-tam et des cymbales [7]); le Général Fan Fou Long est pris et décapité [8]), et tout habitant agé de plus de quinze ans passé au fil de l'épée; le sang inondait les salles des palais et les cadavres s'y accumulaient en monceaux;

---

1) Tou Seng Ta, *an* Dốc Trăng Đạt.

2) Pour ces noms géographiques cf supra p. 492.

3) Fan Fou Long, *an* Phạm Phù Long. 范扶龍 Le *Vsl* I 10*a* écrit Tram Phuc Long 車伏龍.

4) Fan P'i Cha, *an* Phạm Bì Sa Đạt 范毗沙.

5) Les armées Chinoises et Annamites avaient un étendard par corps.

6) *Song Chou* LXXVI 44*b*. Biographie de Tsong K'io.

7) *Chouei King Tchou* XXXVI 21*a*.

8) Le *Chouei King Tchou* ibid qualifie Fan Fou Long du titre de 王 Wang, roi.

un butin d'une valeur inestimable, or, argent, objets précieux, tombe aux mains du vainqueur. T'an Ho Tche ne s'attarde pas au pillage; il continue sa marche en avant, parvient à Tu'ọ'ng Phô [1]), pénètre dans la baie de Bành Long, et y opère le débarquement. Fan Yang Mai accourt à la tête de ses dernières troupes. Il rencontre l'ennemi sur les bords mêmes de la baie, non loin d'un stûpa qu'on appelait le «Stûpa des démons» [2]). Il encadre ses troupes, en avant et en arrière, des éléphants porteurs de bagages, qui forment un front ininterrompu. Les soldats et officiers de T'an Ho Tche sont frappés de terreur à la vue d'une telle masse, et déjà sentent le froid de la panique. L'ingéniosité de Tsong K'io vint, une fois encore, au secours de l'armée Chinoise. «J'ai entendu «conter, dit-il, que les lions, par la crainte qu'ils inspirent, soumet-«tent les cent espèces de quadrupèdes». Il fait donc fabriquer par ses soldats des lions en papier sur carcasse de bambou [3]) et ses compagnies se précipitent au devant des Chams en brandissant ces épouvantails. Les éléphants sont pris de peur, cèdent, se précipitent au milieu des rangs de l'armée qu'ils devaient soutenir et y sèment le désordre; les Chinois n'eurent plus qu'à frapper. Ils infligent à Fan Yang Mai la plus sanglante défaite qui se puisse imaginer; il

---

1) 象浦 Siang P'ou, *an* Tu'ọ'ng Phô, «l'estuaire de Tu'ọ'ng". «Nom d'une sous-«préfecture située au N.O. du Champa; à l'origine, sous les Han, c'était la préfecture de «Tu'ọ'ng Lâm qui faisait partie du Nhựt Nam. Dans les années Ta Ye 大業 des «Souei (605 à 617) elle fit partie de la commanderie de Lam âp." *Cm* tb III 28*b* 29*a*.

2) La baie de P'eng Long, *an* Bành Long 彭龍. Le Stûpa des démons, Kouei T'a 鬼塔 *Chouei King Tchou* XXXVI 24*b*. Pelliot IV 193 n. 2.

3) Chinois et Annamites sont très habiles à fabriquer ces mannequins. Ils en font la carcasse de bambou et la recouvrent de papier peint de couleurs vives; la tête, les pattes, la queue, la langue sont articulées. La légèreté des matières employées leur permet d'en construire de gigantesques dans lesquels s'introduisent des hommes qui les portent et les font avancer. La nuit on les éclaire intérieurement, et il n'est point de procession ou défilé qui, en Chine ou en Annam, ne compte des dizaines de ces animaux: lions, éléphants cerfs, chevaux, poissons et même dragons, phénix et autres animaux aussi fabuleux d'origine qu'étranges d'aspect.

s'enfuit [1]) suivi de son fils, laissant le champ de bataille couvert des cadavres de ses soldats. T'an Ho Tche entre en vainqueur dans Campāpura. Le butin y fut plus riche encore qu'à K'iu Siou, et les soldats y trouvèrent si grande quantité «d'objets extraordinaires «et rares qu'on ne les appelait plus précieux». [2]) Tout le pays fut occupé, les temples mis à sac et les statues [3]) fondues et transformées en lingots: on en tira 100.000 livres d'or pur [4]).

L'Empereur récompensa dignement les vainqueurs en un décret qui comblait d'honneurs les vivants aussi bien que les morts. [5])

---

1) *Song Chou* XCVII 48*b*. *Chouei King Tchou* XXXVI 27*b*. Le *Leang Chou* LIV 54*a* dit que Fan Yang Mai et son fils furent faits prisonniers.

2) *Leang Chou* LIV 54*a*.

3) „Elles étaient si grosses qu'il fallait dix hommes pour les embrasser". *Sk* ng IV 19*a* *Cm* tb III 29*a*. *Des Michels*.

4) Ce récit, tiré presque entièrement du *Song Chou*, XCVII 48*a*, notice sur le Lin-Yi, et LXXVI 44*ab*, biographie de Tsong K'io, a été reproduit a peu près in extenso par le *Sk* ng IV 18*a b* 19*a*. *Tt* ng IV 11*a b*. *Cm* tb III 27*a b* 28*a b*. *Le Nan T'si Chou* LVIII 66*a*, le *Leang Chou* LIV 54*a*, le *Nan Tche* LXXVIII 41*b*, le *Vsl* I 9*b* 10*a* et le *Au* IV 7*a* VIII 5*b*; *Sainson* 209—348—349 en donnent des extraits. Cf. également *Song Chou* V 14*b* qui place la défaite du Champa à la sixième lune de la vingt-troisième année Yuan Kia; le *Chouei King Tchou* XXXVI 21*a* 24*b* 27*b* et le *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*b*. Méridionaux 429—430.

5) Voici ce décret: „Le Lin-Yi, se fiant à son éloignement et aux difficultés (du chemin), „nous cherchait querelle depuis longtemps. Son roi a été puni de mort. Le 龍驤 „將軍 Maréchal de Long Siang, Gouverneur du Tcheou de Giao, T'an Ho Tche par „sa loyauté l'a complétement rappelé à l'ordre. Ayant conçu un plan pour exécuter les „ordres reçus, il l'a vaincu et puni. Jusqu'à (une distance de) 10.000 li il a fait pénétrer „la pointe de ses armes. Les lois et décrets ont été obéis. Egalement dans le civil et le „militaire il est d'une irréprochabilité achevée. Déjà nous lui avons conféré (le titre de) „duc; parce qu'il a conduit en personne (l'armée), il a été capable de rendre des services „signalés par delà (les mers), en faisant trembler, en soumettant et en punissant de mort „(les rebelles) et en rétablissant l'ordre. Il convient de lui décerner un titre; nous décidons „de l'élever au rang de Houang Men Che Lang, Ling Yue-K'i Hiao-wei, Hing Kien-Wou-„Tsiang-Kiun 黃門侍郎、領越騎校尉、行建武將軍. „Au Long-Siang Sseu-Ma 龍驤司馬 Siao King-Hien 肅景憲, commandant „en chef l'avant-garde, qui a anéanti les huttes de branchage et les cavernes (qui servent „d'habitation aux barbares) et qui est capable de soumettre les Barbares des frontières et „de maintenir le peuple, on peut conférer les titres de général Kien-wei 建威將軍 „commandant en chef de toutes les affaires militaires des deux commanderies de Yu-lin

En même temps, il distribua le butin conquis en cette compagne: or, argent, pierres précieuses, objets de toute nature, entre ses dignitaires de tous rangs. [1])

Cette victoire eut une répercussion profonde chez tous les peuples voisins et le renom de l'Empire Chinois ne fit que s'en accroître. Nous en avons la preuve en une lettre que Jayavarman, roi du Fou-Nan, écrivait en 484 [2]) à l'Empereur: «Prosterné, je réfléchis «que le Lin-Yi a été jadis vaincu par T'an Ho Tche et depuis «longtemps s'est plié à la civilisation».

A peine l'armée de T'an Ho Tche avait-elle quitté Campāpura que Fan Yang Mai y rentrait. Mais voyant les ruines qu'elle y avait laissées, les populations décimées, il mourut de chagrin, 443. [3])

Fan Chen Tch'eng qui porta la couronne après lui [4]) fut un Chen Tch'eng. 443—?

鬱林 et de Ning P'ou dans le Tcheou de Giao et le Kouang-Tcheou, et de Gouver-„neur du Tcheou de Giao. Le Long-Siang Sseu-Ma T'ong Lin-Tcheu 重林之 et le „prefet de Kieou-Tchen Fou Wei Tsou 傅蔚祖 étant morts en combattant, tous „deux recevront le titre posthume de Kei che Tchong 給事中" *Song Chou* XCVII 48*a*. Le *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a* dit: „On raconte que ce même T'an Ho Tche tomba „malade et mourut d'avoir vu les dieux barbares qui le hantaient." Cf. également *Leang Chou* LIV 54*a*. *Cm* tb 28*b*.

1) Il fit cette distribution en 447, à la septième lune, le jour Yi Mao 乙卯. *Song Chou* V 14*b*.

2) „Deuxième année Yong Ming" *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*b*. Notice sur le Fou-Nan. Cf. la traduction qu'en donne Pelliot. Le *Fou-Nan* B. E. F. E. O. III 259.

3) *Chouei King Tchou* XXXVI 27*b*.

4) Fan Chen Tch'eng, *an* Phạm Thân Thành. 范神成 Les textes Chinois sont assez peu explicites en ce qui concerne le successeur de Fan Yang Mai II. Le *Song Chou* LVII 48*b* se borne à dire: „Yang Mai père et fils, tous deux s'enfuirent.... La deuxième „année Hiao K'ien 孝建 [455] de (l'Empereur) Che Tsou 世祖 le Lin Yi envoya „encore le Tch'ang Che 長史 Fan-Long-Pa 范龍跋 présenter le tribut.... „En deuxième année Ta Ming 大明 458 de Che Tsou, le roi de Lin-Yi, Fan Chen „Tch'eng, envoya de nouveau.... porter une lettre....; en première année T'ai Yu 泰豫 „de nouveau il envoie en tribut des productions du pays"; et le *Leang Chou* LIV 54*a*: „Yang Mai (II) et son fils s'enfuirent, mais furent faits prisonniers.... Pendant les „périodes Hiao Kien, 454—56, et Ta Ming, 457—64, le roi de Lin-Yi, Fan Chen Tch'eng „envoya un Tch'eng Che porter le tribut. La première année T'ai Yu de l'Empereur Ming,

roi pacifique et les seuls évènements de son règne parvenus à notre connaissance sont les ambassades qu'il envoya en Chine; en 455 [1]) il présente à l'Empereur [2]) un tribut si important que celui-ci, pour la première fois, accorda à l'ambassadeur Fan Long Pa [3]) le titre de Yang Wou Tsiang Kiun. [4]) En 458, [5]) il offre des vases d'or et d'argent, des étoffes parfumées, un grand nombre de produits du pays, et renouvelle ces présents en 472 [6]).

Tang Ken Tch'ouen ? —491.

Sa mort donna lieu à des troubles qu'un aventurier suscita ou sut mettre à profit pour se faire proclamer Roi, sous le nom de Fan Tang Ken Tch'ouen. Il s'appelait en réalité Kieou Tch'eou Lo [7]).

„de nouveau il envoie porter en tribut des produits du pays". Mais le *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*, sans nommer Fan Chen Tch'eng écrit: „Le fils et le petit-fils de Fan Yang „Mai se succédèrent sur le trône.... Un étranger Fan Tang Ken Tch'ouen 范當 „根純 s'empara de ce royaume et prit le titre de roi". Fan Chen Tch'eng serait alors le petit-fils de Fan Yang Mai II et il faudrait placer entre son règne et celui de son grand-père, — c'est-à-dire entre les années 443 et 455, — celui d'un roi, dont le nom nous reste inconnu, et qui serait père du premier et fils du second.

1) „En deuxième année Hiao Kien" *Song Chou* XCVII 48*b*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*. Dans le *Leang Chou* LIV 54*a*, et le *Sk* ng V 2*a*, lisez Hiao Kien 孝建 pour Kien Yuan 建元.

2) C'était, depuis 454, Lieou Tsiun 劉駿 Empereur Hiao Wou, 孝武 troisième fils et successeur de l'Empereur Wen.

3) Fan Long Pa portait le titre de „Premier annaliste".

4) Yang Wou Tsiang Kiun 楊武將軍. „Général d'une valeur signalée". *Song Chou* XCVII 46*a*. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*. *Leang* Chou LIV 54*a*. *Nan Che* XCIII 48*b*.

5) „Deuxième année Ta Ming, à la douzième lune" *Song Chou* VI 18*a* et XCVII 48*b*. *Leang Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*. *Sk* ng V 2*a*. Son ambassadeur se nommait Fan Lieou 范流 et portait le titre de „Premier annaliste".

6) „En première année T'ai Yu à la troisième lune" *Song Chou* VIII 24*b*, XCVII 48*b*. *Leang Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*. Le trône était occupé, depuis 465, par Lieou Yu 劉或 Empereur Ming 明, frère de Hiao Wou et successeur de son neveu.

7) Fan Tang Ken Tch'ouen *an* Phạm đang căn thăng 范當根純. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*. *Leang Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*. *Cm* tb III 20*b*. *Des Michels* 114 K'ieou Tch'ouen Lo 鳩酬羅. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*b* (Notice sur le Fou-Nan). Le Nan Ts'i Chou LVIII 66*a* dit: „Yang Mai mort, son fils Tou monta sur „le trône; il reprit le nom de son père Yang Mai.... Le fils et le petit-fils de Yang

C'était un fils [1]) de Jayavarman, roi du Fou-Nan. Il avait dans son pays commis des crimes qui l'avaient obligé à fuir la colère de son père et souverain, et s'était réfugié au Champa: «Votre sujet «avait un esclave, appelé Kieou Tch'eou Lo», écrit Jayavarman [2]) à l'Empereur Wou [3]) en 484 [4]), «qui se dérobant à lui, s'est enfui «pour aller vivre en un autre lieu. Il a machiné avec des rebelles, «puis a vaincu le Lin-Yi et s'en est proclamé lui-même roi. Jamais «il ne manifeste la moindre marque de respect; il oublie les bien-«faits et viole les principes de la justice. Le crime de rébellion

---

Mai se succédèrent sur le trône.... Un étranger Fan Tang Ken Tch'ouen s'empara de «ce royaume (le Lin-Yi) et prit le titre de Roi.... Le petit-fils du fils de Yang Mai, Fan «Tchou Nong, ayant rassemblé toute espèce de gens, attaqua Tang Ken Tch'ouen et reconquit «son royaume.... En première année Yong T'ai 永泰 (498) Tchou Nong étant allé «faire une promenade en mer, fut pris par un coup de vent et se noya. Son fils Wen «K'ouan recut le titre de.... roi du Lin-Yi". Le *Leang Chou* LIV 54*a* — dont la version a été adoptée par le *Nan che* LXXVIII 41*b*, — après le récit des guerres civiles qui suivirent l'abdication de Ti Tchen et dont nous avons accepté les données à cause de l'identification, facile à établir, entre To Ti Tchen et Gaṅgārāja (cf. supra), écrit: «Après «Wen Ti, il y eut le fils du Roi de Fou Nan, Tang Ken Tch'ouen. Il fut tué par le «Grand Officier Fan Tchou Nong qui rétablit la paix et se plaça lui-même sur le trône. «Tchou Nong mort, son fils Yang Mai monta sur le trône... A la mort de Yang Mai, «son fils Tou lui succéda, il reprit le nom de son père Yang Mai... Pendant les périodes «Hiao Kien, 454—56, et Ta Ming.... le roi de Lin-Yi, Fan Chen Tcheng envoya.... «porter le tribut.... Pendant la période Yang Ming 483—493.... Fan Wen Tsan envoya «le tribut". Ces deux textes sont en complet désaccord; mais celui du *Leang Chou*, qui paraît avoir fait une confusion dans la succession des rois, fournit précisément un renseignement permettant d'affirmer son erreur et de rétablir la liste des souverains du Champa. Il dit en effet qu'un fils du Roi de Fou-Nan, Fan Tang Ken Tch'ouen, règna sur le Lin-Yi et fut tué par Fan Tchou Nong, descendant de Yang Mai qui rétablit sa dynastie sur le trône. Or, le *Nan Ts'i Chou*, LVIII 66*a*, qui place l'usurpation de Tang Ken Tch'ouen à la mort de Fan Chen Tch'eng, et dit comment il fut renversé par Fan Tchou Nong, petit-fils du fils de Yang Mai, rapporte dans sa notice sur le Fou-Nan, LVIII 66*b*, le texte d'une lettre écrite à l'Empereur par un Roi du Fou-Nan, Jayavarman, qui, après avoir fait allusion à la campagne de Tan Ho Tche, s'y plaint de ce qu'un de ses sujets, K'ieou Tch'eou Lo, s'est emparé du trône du Lin-Yi. Il semble difficile de ne pas identifier Fan Tang Ken Tch'ouen et K'ieou Tch'eou Lo. Dès lors l'erreur du *Leang Chou* se comprend: il a confondu les deux guerres civiles, celle qui a suivi l'abdication de Ti Chen et celle qui éclata au lendemain de la mort de Fan Chen; et il est facile de rétablir, au moins approximativement, la succession des Rois du Lin-Yi, pendant le Ve siècle. La voici telle que nous l'avons adoptée:

«contre son maître, c'est ce que le ciel ne peut supporter. Prosterné, «je réfléchis que le Lin-Yi a été jadis vaincu par T'an-Ho-Tche [5]) «et, depuis longtemps, s'est plié à la civilisation. Il est couvert par «la Majesté Divine et, dans les quatre mers on se prosterne au loin. «Or à présent Kieou Tcheou Lo, maintenant sa perversité d'esclave, «a autorisé toutes les violences. De plus, le Lin-Yi et le Fou-Nan «sont des pays à frontière commune; lui-même était esclave de «votre sujet, et cependant il s'est révolté. La cour (de Votre Majesté) «est bien lointaine, comment donc au contraire la respecterait-il?

---

1 FAN HOU TA

Tchen roi de Gia Long	Tchen Na Neng	2 Ti Tchen Gaṅgarāja, abdique en faveur de son neveu (?), se rend en Inde.	X X, Gaṅgarāja abdique en sa faveur.	4 Fan Yang Mai I fils d'une concubine de rang très inférieur. 5 Tou, Fan Yang Mai II	3¹ Ti K'ai	3² Wen Ti sère utérin de Ti K'ai.
tués en 413						
Guerre civile:		Lutte entre les fils de Hou Ta, le frère de Ti K'ai et les Grands qui voulaient établir le Roi désigné par Ti Chen.		6 Fan Che Tcheng petit-fils de Fan Yang Mai. Usurpateur: 7 Fan Tang Ken Tch'ouen, *alias* K'ieou Tch'eou Lo. Originaire du Fou-Nan. 8 Fan Tchou Nong petit-fils de Yang Mai. 9 Fan Wen K'ouan ou Wen Tsan.		

1) *Leang Chou* LIV 54*a*. Dans la lettre de Jayavarman transmise par le Nan Ts'i Chou LVIII 66*a* il est qualifié du seul titre d'esclave, saus doute en sa qualité de rebelle.

2) Chö ye pa mo 闍耶跋摩 Jayavarman, du nom de famille de K'iao Tch'en Jou 僑陳如 Kaundinya. Il règnait au Fou-Nan à la fin de la période des Song. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*b*. Pelliot Le *Fou Nan* 257—269—294.

3) Siao Tchö 蕭賾. Empereur Wou 武. A la suite de l'abdication de Chouen 順, dernier Empereur des Song, Siao Tao Tch'eng 蕭道成 s'était proclamé Empereur Ts'i 齊 479. Son fils, Siao Tchö, lui succéda en 483.

4) En deuxième année Yong-Ming 永明 *Nan Ts'i Chou* LVIII 56*b*.

5) En 446 AD. cf. supra.

«Ce royaume était vassal de Votre Majesté, c'est pourquoi je «lui ai respectueusement développé les considérations ci-dessus.

«Prosterné, j'apprends que le Lin-Yi à présent néglige d'envoyer «des suppliques et d'offrir des présents. Il désire se séparer à jamais «de la cour (de Votre Majesté). Comment emploierait-on le siège du «lion pour y placer un gros rat? Prosterné, je désire qu'on envoie «des troupes pour triompher de ce rebelle néfaste; votre sujet «manifestera aussi sa sincérité en aidant la cour dans la répression, «afin que les royaumes qui bordent la mer, soumis, se prosternent «à la fois (vers vous). Si V. M. désire nommer quelque autre homme «comme roi de ce pays-là, prosterné, j'écouterai l'édit impérial. Au «cas où elle ne désirerait pas envoyer brusquement des troupes «pour châtier le Lin-Yi, prosterné je désire qu'elle ordonne par «un édit impérial qu'un petit corps de troupes suive partout votre «sujet pour l'aider et que je jouisse ainsi de la Majesté divine pour «exterminer ce mesquin scélérat, pour châtier les mauvais et suivre «les bons. Au moment où tout sera calme à nouveau, j'enverrai «un placet et, en présent, cinq p'o-lo d'or. [1]) A présent, si (Votre «Majesté) dédaigne d'envoyer cette mission à son sujet, c'est que «ce que j'ai exposé dans ce placet si pleinement sincère n'a pas «épuisé mes sentiments et, respectueusement, j'y joins toutes les «explications orales que donneront Nāgasena et ses compagnons. «Prosterné, je souhaite que (Votre Majesté) ait compassion de mes «dires . . ." [2])

---

1) P'o-lo 婆羅 „Je ne suis pas sûr de ce que représente ici p'o-lo. . . . je pense „qu'il faut lire bhāra qui est employé pour l'or avec la valeur de 2.000 pala. . . . cinq „bhāra seraient de 600 à 700 grammes". Pelliot. *Le Fou-Nan* III 259. n 2.

2) *Nan Ts'i Chou* LVIII 56*b*, traduction Pelliot *Le Fou-Nan* III 258—61. Cette lettre fut apportée à la Cour de Chine par le bonze hindou Çākya Nāgasena. Jayavarman avait envoyé „des marchands faire le commerce à Kouang Tcheou (Canton). (A leur retour) „le bonze hindou Na kia sien 那伽仙 (Nāgasena) se joignit à eux pour retourner „dans son pays. Mais ils rencontrèrent un coup de vent qui les amena au Lin-Yi. (Les „gens du Lin-Yi) pillèrent absolument tout ce qu'ils possédaient. Nāgasena, par des routes „de traverse, put gagner le Fou Nan" *Nan Ts'i Chou* Pelliot ibid.

La punition de ce fils rebelle, assez audacieux pour se proclamer roi d'un état voisin, tenait fort au cœur de Jayavarman. L'Empereur, qui se souciait peu d'intervenir dans les querelles de ses vassaux, adressa de bonnes paroles à Jayavarman, mais ne lui envoya aucun secours: «Apprenant que Kieou Tch'eou Lo, lui «répondit-il, s'est révolté dans ce pays, puis s'est emparé par vol «du Lin-Yi et qu'il a rassemblé des misérables pour se livrer au «pillage, il convient absolument que je le châtie. Bien que ce pays «soit dans un endroit lointain, il payait autrefois le tribut des «vassaux. Depuis la dynastie des Song, il y a eu de nombreuses «difficultés. L'interprétation (des requêtes présentées par les pays) «maritimes a fini par être interrompue. La civilisation impériale y «est une nouveauté; les vieux errements n'ont pas encore cessé. «Moi, c'est seulement par la culture et par la vertu que j'attire «les peuples lointains; je ne désire pas avoir recours aux armes. «Puisque vous (le roi) m'êtes venu avec un cœur fidèle, et de loin, «me demander la force de mes troupes, je transmets (votre requête) «au tribunal pour qu'il agisse suivant les convenances du moment, «qu'il punisse les rebelles, et traite avec douceur ceux qui sont «soumis; telle est la loi essentielle du royaume; de toutes vos forces, «faites un effort inusité pour seconder mes espérances.» [1])

Jayavarman entreprit-il quand même la campagne contre son rebelle sujet? S'il le fit, les résultats ne répondirent ni à ses espérances ni à ses efforts, car Fan Tang Ken Tch'ouen se trouvait encore sur le trône en 491 [2]). Nous en trouvons la preuve en la présence, cette année-là, à la Cour de Chine, de son ambassadeur qui présenta à l'Empereur des vases d'or et des produits du pays et pria qu'on reconnût son maître roi du Champa. Il fut fait droit à cette demande et le titre de «Général Pacificateur du Midi, Commandant en Chef

1) Traduction Pelliot. *Le Fou-Nan* III 261.

2) „En neuvième année Yong Ming" *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*.

«toutes les affaires militaires des bords de la mer, Roi du Lin-Yi [1])» fut accordé à Fang Tang Ken Tch'ouen par decret impérial. Il ne le reçut probablement jamais, car l'année suivante [2]), une nouvelle ambassade Chame venait annoncer à l'Empereur qu'un arrière-petit-fils de Fan Yang Mai [3]) avait pu réunir assez de partisans pour renverser l'usurpateur et reconquérir le trône de ses pères. Il se nommait Tchou Nong [4]), et sollicitait sa reconnaissance comme Roi du Champa. On lui accorda le même titre qu'à l'usurpateur, mais on le lui changea en 495 [5]), en celui de «Maréchal qui maintient l'ordre dans le Midi [6]).» Il mourut en 498 [7]) au cours d'une promenade en mer; un coup de vent chavira le bateau qu'il montait et il se noya.

Tchou-Nong 491—498.

De ses deux successeurs Fan Wen K'ouan ou Tsan [8]) et Fan T'ien K'ai, nom qui peut se lire Devavarman [9]), nous savons peu de choses.

---

1) 都督緣海諸軍事安南將軍林邑王 *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*.

2) „En dixième année Yong Ming" 492. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*.

3) „Le petit-fils du fils de Yang Mai" dit le *Nan Ts'i Chou* LVIII 46*a*.

4) Fan Tchou Nong, *an* Phạm Chú Nông 范諸農. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*. Le *Leang Chou* LIV 54*a*, le *Nan Che* LXXVIII 41*b* et le *Cm* tb 20*b* en font le père de Fan Yang Mai (Cf. supra p. 501.)

5) »Deuxième année Kien Wou 建武 *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*.

6) 鎮南將軍 *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*.

7) „En première année Yong T'ai 永泰 *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*.

8) Fan Wen K'ouan 范文欵. *Nan Ts'i Chou* LVIII 66*a*. Le *Leang Chou* LIV 54*a* et le *Nan Che* LXXVIII 41*b* écrivent 贊 Fan Wen Ts'an 范文, et le *Sk* ng V 2*a* Phạm-văn-Tồn 范文贊.

9) Fan T'ien K'ai, *an* Phạm Thiên Khở'i 范天凱 *Leang Chou* LIV 54*a* *Nan Che* LXXVIII 41*b* et *Sk* ng V 2*a*. Sur la lecture Devavarman, voici ce que dit Pelliot, *Liste provisoire* IV 384 n° 3: „Dans les deux textes (*Leang Chou* et *Nan Che*) il y a K'ai 凱 qui signifie „triomphe"; je n'ai jamais rencontré ce caractère comme traduction d'un „nom étranger. D'autre part le *Leang Chou* donne quelques lignes plus loin un nom de „roi qui est sûrement une traduction de Jayavarman ou Vijayavarman; si on corrige ici „凱 K'ai en 鎧 K'ai, le T'ien K'ai ainsi obtenu est la traduction régulière de „Devavarman".

Le premier reçut le même titre que ses prédécesseurs: Maréchal Pacificateur du Midi, Commandant en Chef toutes les affaires militaires du bord de la mer, Roi du Lin-Yi [1]) et envoya le tribut à la Chine; c'est probablement à lui que doit être attribuée l'ambassade de 502 [2]).

Devavarman. Le second, son fils et successeur, offrit en 510 [3]) un cerf blanc à Siao Yen qui, par décret rédigé en termes à peu près identiques aux précédents, lui transmit le titre qu'avait porté son père [4]). En 512 [5]) et 514 [6]) il renouvela le tribut de vassalité, et mourut de maladie [7]).

Vijayavarman. Son fils Ku Çrī Vijayavarman [8]) ne nous est connu que par les ambassades qu'il envoya en Chine en 526 et 527 [9]) et qui lui valurent le même titre que ses prédécesseurs [10]).

---

1) *Nan Tsi Chou* LVIII 66*a*.

2) „En première année T'ien Kien 天監. *Leang Chou* 117*a*. Siao Yen, 蕭衍 Empereur Wou 武 venait de détrôner Ho 和 dernier Empereur des Ts'i, et avait pris sa place, donnant à sa dynastie le nom de Leang 梁.

3) „En neuvième année T'ien Kien, quatrième lune *Leang Chou* II 8*b*.

4) *Leang Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 416.

5) „En onzième année T'ien Kien, à la cinquième lune". La notice sur le Champa du *Leang Chou* LIV 54*a*, mentionne une ambassade en dixième année (511), mais les Annales principales n'en portent qu'en onzième année (512).

6) En treizième année T'ien Kien, à la cinquième lune" *Leang Chou* II 9*a* LIV 54*a*.

7) *Leang Chou* LIV 54*a*.

8) Le *Leang Chou* LIV 54*a*, le *Nan Che* LXXVIII 41*b* et le *Sk* ng V 2*a* nous donnent son nom sous deux formes: en transcription P'i ts'ouei pa mo, *an* Bât tôi bat ma 弼毳跋摩 et en traduction 高式勝鎧 Kao Che Cheng K'ai, *an* Cao thú'c thắng Kho'i „Au lieu de 式 Che, le *Nan Che* écrit 戍 Chou; ce doit être „une faute de copiste. La restitution Çrī me paraît presque sûre, bien que Che soit un „mot à ancienne gutturale finale; je n'ai pas d'explication à proposer pour ces transcrip„tions anormales; il me paraît peu probable qu'on doive supposer dès le temps des Leang „un assourdisement complet des consonnes finales". Pelliot *Liste provisoire* IV 384 n°. 5.

9) „En septième année P'ou T'ong 普通, à la sixième lune, au jour Ki Mao" 己卯 526. *Laang Chou* III 11*a* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*. *Sk* ng V 2*a*. „En première année 大通 Ta T'ong, à la quatrième lune" 527. *Leang Chou* III 11*a*.

10) *Leang Chou* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*.

Ku Çrī Rudravarman I [1]) «au puissant éclat, qui porta noblement le joug pesant de la royauté [2])» était «fils d'un éminent «brahmane» et de la petite-fille d'un «glorieux» personnage dont il ne nous est parvenu que le nom tronqué: «.... rathavarman. [3]) Il n'était pas l'hériter naturel de Vijayavarman [4]), mais son parent

IVe Dynastie 529—757.
Rudravarman I 529 ?

---

1) Le *Leang Chou* LIV 54*a*, le *Nan Che* LXXVIII 41*b* et le *Sk* ng V 2*a* le nomment Kao Che Lu T'o Lo Pa Mo, *an* Cao Thú'c Luât Đa La Bạt Ma 高式律陁羅跋摩, transcription de Ku Çrī Rudravarman „Le Protégé de Rudra". Dans un précédent ouvrage: L'Empire Khmer, j'avais traduit ce nom par le «*Varman* qui est un Rudra" prenant *Varman* comme nom de famille; à quoi M. Barth m'a fait l'observation suivante dans une lettre qu'il a bien voulu m'adresser: «Bien que Varman soit devenu «une sorte de titre et de nom propre, sa signification étymologique a dû toujours être «conservée, et des noms comme Bhavavarman, Rudravarman, ne peuvent se traduire que «par „le *Protégé*, le *Favori de Bhava, de Rudra*". On ne peut hésiter que pour des noms «comme Mahīpativarman (comme nom de roi souverain) qui n'est pas exactement traduisible». Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute à l'identification de Ku Çrī Rudravarman et Kao Che Lu T'o Lo Pa Mo. Au dire des textes chinois, le dernier a vécu dans le milieu du VIe s., de 530 à 572 environ, et la Stèle de Mĩ-So'n, 73, skt, Finot III 206—210 nous donne la mort de Rudravarman comme postérieure à l'incendie du temple de Bhadreçvara. La date de ce sinistre qu'elle mentionne également a malheureusement été mutilée et il n'en reste plus que le chiffre des centaines: 4; cela suffit cependant pour le placer dans le courant du Ve s., c'est-à-dire entre les années 479 et 577 de l'ère chrétienne. Or, entre ces deux dates il n'y a que le nom de Kao Che Lu To Lo Pa Mo qui puisse être la transcription de Ku Çrī Rudravarman.

2) Mĩ-So'n, Mont A_1 73. Stèle *Skt.* Finot III 206 IV 917II.

3) Stèle Mĩ-So'n Mont E_6 96 Stèle III et IV. Prakāçadharma Vikrāntavarman 579ç = 657 AD. III et IV. Finot IV 918III. Elle dit «fils de la fille de la fille (dauhitrītanaya) de... rathavarman». Je ne crois pas, contrairement à ce que semble admettre Finot IV 908, que, ce personnage ait jamais règné. Aussi bien rien dans les deux inscriptions qui parlent de lui, Mĩ-So'n 73 et Mĩ-So'n 96, ne nous autorise à cette supposition.

4) Vijayavarman est donc le dernier roi de la IIIe dynastie

IIIe Dynastie
420—528.
|
Fan Yang Mai I
|
Yang Mai II
?—443
|
Che Tcheng
443—?
|
Fan Tang Ken Tchouen usurpateur
?—491
|

à un degré très lointain: il se réclamait de la descendance de Gaṅgārāja [1]), fils de Hou Ta et frère de Fan Yang Mai dont était issu Vijayavarman. Cela suffit cependant pour expliquer que ce roi sans enfant ait pu désigner Rudravarman comme son successeur.

Peu après son avènement, qui eut lieu vers 529, il obtient l'investiture avec octroi du titre accoutumé [2]). Il présenta le tribut en 534 [3]), mais négligea bientôt de remplir ce devoir. Il ne s'y conforma à nouveau qu'à l'époque de la dynastie Tchen [4]) en 568 et 572 [5]).

|
Tchou-Nong
491—498
|
Wen Kouan ou Ts'an
498—?
|
Devavarman
T'ien-K'ai
|
Vijayavarman.

1) Cf. supra.

2) Son ambassade présenta le tribut et la demande d'investiture à l'Empereur en fin de la sixième lune de la deuxième année Tchong Ta T'ong 中大同 *Leang Chou* III 11*b* Août-septembre 530. On peut donc placer l'avènement de Rudravarman I en 529 ou au plus tard au début de 530. Le *Nan Che* LXXVIII 41*b* qui reproduit le *Leang Chou* LIV 54*a* écrit, par omission de copiste sans doute, «deuxième année Ta T'ong» (528) au lieu de «deuxième année Tchong Ta T'ong» (530). Le *Sk* ng V 2*a* dit: «Dans les années Tchong Ta T'ong».

3) «En sixième année Tchong Ta T'ong, à la septième lune, au jour Kia Chen» 甲辰 *Leang Chou* III 12*a* LIV 54*a*. *Nan Che* LXXVIII 41*b*.

4) En 557 Tch'en pa Sien 陳霸先, ayant détrôné, puis fait tuer King 敬, le dernier des Leang, se proclame Empereur Tch'en 陳 Ce fut Wou Ti 武帝, 557 à 559. Les ambassades de Rudravarman I se présentèrent, la première à Pe Tsong 伯宗 567—568; la seconde à l'Empereur Siuan 宣 569—582.

5) «En deuxième année Kouang Ta 光大, à la neuvième lune, au jour Kia Chen 甲辰». *Tch'en Chou* IV 10*b* et «quatrième année T'ai Kien 太建, à la troisième lune, au jour Yi Tch'eou 乙丑» *Tch'en Chou* V 12*a*. J'attribue ces ambassades à Rudravarman pour de simples raisons chronologiques: en effet, Çambhuvarman, que nous trouvons encore sur le trône au début de la période Tcheng Kouan qui commence en 627, pouvait difficilement y être déjà en 568. Néanmoins rien ne prouve qu'elles ne doivent pas lui être attribuées.

Cependant le Gouverneur du Tcheou de Giao, un nommé Siao Tseu [1]) s'était rendu odieux à ses administrés. Un Annamite du nom de Lý Bôn [2]), «Inspecteur des troupes du Cửu-Đ'u'c», profita de cet état d'esprit pour exciter les soldats à la rebellion et appeler ses compatriotes à s'affranchir de la domination chinoise. La population entière ayant répondu à son appel, Siao Tseu s'enfuit en hâte et se réfugie à Kouang Tcheou. Lý Bôn occupe Long Biên [3]), capitale du Tcheou de Giao, et se trouve maître du pays tout entier (Janvier 542) [4]). Rudravarman, à l'incitation peut-être de la Cour Impériale, crut le moment favorable pour étendre son empire au Nord et envahit le Cửu Đ'u'c. Il y rencontre un Général de Lý-Bôn, Phạm Tu [5]), est défait et réintègre son royaume (Mai—Juin 541) [6]).

---

1) Siao Tseu, *an* Tiêu Tú 蕭諮. Le *Tchl* VIII 6*a* écrit Heou Tseu, *an* Hâù Tu' 侯諮, surnom Che T'ai, *an* Thế Thài 世泰. Il fut nommé Gouverneur du Tcheou de Giao au commencement des années Ta T'ong (527—529) *An* VIII 6*a* XV. *Sainson* 350—525.

2) 李賁 Li Pen, *an* Lý Bôn. Ses ancêtres étaient Chinois, mais son aïeul à la septième génération vint s'installer dans la préfecture de Thái Bình 太平 sous les Han Occidentaux. En 544 vers le mois de Mars, ils se proclame Nam Việt Đế 南越帝 «Empereur du Nam Việt» et donne à son royaume le nom de 萬春 Van Xuân. Il porte dans l'histoire le nom de Lý Nam Việt Đế Bôn 李南越帝賁 et est le fondateur de la dynastie des Ly antérieurs 前李. *Vsl* I 10*a b*. *An* IV 7*b* V 6*a* XV *Sk* ng V 1*a* à 4*b*. *Tt* ng IV 15*a* à 17*b*. *Cm* tb IV 1*a* à 7*b*. *Sainson* 210—350, 51—525. *Des Michels* 132 à 135.

3) Long Biên 龍編, appelée aussi Long Uyên 龍淵. *Cm* tb II 7*b*. *Des Michels* 53.

4) «En septième année Ta T'ong, en hiver, a la douzième lune», ce qui correspond à Janvier 542. *Sk* ng IV *Tt* ng IV 15*a*. *Cm* tb IV 1*a*. Je ferai remarquer à cette occasion que les années données aux notes 817—819—820 de *Des Michels* (p. 163 des notes) sont erronées et qu'il faut lire 541—543—544 au lieu de 533—535—538.

5) Phạm Tu 范修. Le *Leang Chou* III 13*b* écrit 范脩.

6) «Neuvième année Ta T'ong, en été, à la quatrième lune» *Leang Chou* III 13*b*. *Sk* ng V 2*a*. *Tt* ng IV 15*b* *Cm* tb IV 2*a*. *Des Michels* 134. Le *Sk* dit: «Cette année «(neuvième Ta T'ong) (le Champa) envahit le Nhù't Nam; on ne dit pas clairement quel «roi règnait. Ngô Sĩ Liên dit que ce n'est pas Fan Fan Che».

C'est sous son règne qu'un incendie détruisit le «sanctuaire du «Dieu des Dieux» [1]), le temple érigé par Bhadravarman I à la gloire du «Seigneur Bhadreçvara» [2]).

Çambhuvarman ?—629.

Son fils [3]) — Praçastadharma de son nom religieux [4]) — reçut, au jour du sacre, celui de Çaṃbhuvarman [5]), le «Protégé de Çaṃbhu». Il profita de la faiblesse des Tch'en pour se libérer de toute manifestation de vassalité à leur égard; quand il vit la puissance de l'Empire renaître aux mains de Yang Kien, qui s'était proclamé Empereur Souei [6]), il pensa plus prudent de renouer spontanément

---

1) Mĩ-So'n Mon^t A₁ 73 Stèle. *Skt* Çaṃbhuvarman Finot III 206 917ii La date de l'incendie, mentionnée sur l'inscription, est mutilée; il n'en reste que le chiffre des centaines 4.... (v. supra.) *Cette stèle est la plus ancienne inscription datée de l'Indochine et la première qui fasse mention du nom de Champa.*

2) Rudravarman I.Inventaire C.I. Mĩ-So'n Mon^t A₁ 73. Stèle *skt* 4xx = Ve s. ç. Çaṃbhuvarman. Finot III 206—211 IV 917ii. Mĩ-So'n Mon^t E₆ 96. Stèle *skt* 579ç = 567 AD. Prakāçadharma Vikrāntavarman. Finot IV 918—925iii.

3) «Le roi Rudravarman au puissant éclat, dont le fils fut (au premier rang) de ceux «qui brillent comme le soleil.... ce Çaṃbhuvarman à l'éclat renommé qui réédifia ce «Çaṃbhubhadreçvara sur la terre» Mĩ-So'n 96 A IV, VI.

4) «Le diṇḍikanāma serait quelque chose comme un nom de religion opposé au nom «royal, *abhiṣekanāma*. S'il s'agit bien du roi, on pourrait y voir l'usage de faire une sorte «de profession, de retraite religieuse, qui s'est d'ailleurs maintenu dans la pratique contem«poraine». Note de M. Barth, jointe à Finot III 207 n°. 1.

5) Çaṃbhuvarman est le Fan Fan Tche des Chinois, *an* Phạm Phan Chi 范梵志 *Souei Chou* LXXXII 37*a* *Kieou T'ang Chou* XLI 56*a*. CXCVII 32*a*. *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*b*. *Vsl* I 12*b* *An* IV 8*a*. *Sk* ng VI 1*a b* 2*a*. *Tt* ng V 1*a b* 2*a*. *Cm* tb III 21*a* IV 14*b* 15*a b*. *Méridionaux* 430 *Sainson* 213. *Des Michels* 115—152. Çaṃbhuvarman, au dire des inscriptions, vivait dans la moitié du Ve siècle çaka, qui va de 578 à 678, et les dates que les Annales Chinoises attribuent au règne de Fan Fan Tche sont 605, 623 et 625. De plus Fan Fan Tche succéda à Lu T'o Lo Pa Mo, le Rudravarman des inscriptions dont Çaṃbhuvarman lui-même se déclare le fils et qu'il dit avoir remplacé sur il trône. Il semble donc ne plus subsister de doute à cet égard.

6) Yang Kien 楊堅, roi de Souei 隋 ayant détrôné Chou Pao 叔寶 dit Heou Tchou 後主, le dernier Empereur Tch'en 陳 fut proclamé Empereur Souei en 589. Il fut l'Empereur Wen 文 589—617 (On fait compter son règne de l'année 581 où il se proclama roi de Souei).

les relations et lui présenta le tribut en 595 [1]). Mais l'immense butin rapporté par T'an Ho Tche du Champa avait laissé une profonde impression chez les Chinois. Ce royaume était devenu pour eux une sorte de pays fabuleux où l'or et les objets précieux ou curieux abondaient à ne savoir qu'en faire [2]). L'Empire était en paix avec tous ses voisins, et le Général Lieou Fang [3]) venait de ramener le Tcheou de Giao sous la domination chinoise [4]): Yang Kien crut le moment venu de se procurer lui aussi quelques unes de ces richesses qu'on disait si faciles à ramasser. Il nomme Lieou Fang «Commandant en Chef le Corps expéditionnaire du Tcheou «de Houan [5])» et lui adjoint, comme «Sseu Ma, chargé de règler «les affaires du Champa [6])», le Ministre d'Etat de droite Li Kang [7]).

Lieou Fang confie l'armée de terre à Ning Tch'ang Tchen et

---

1) «En deuxième année K'ai Hoàng 開皇, à la sixième lune, au jour Yi Wei 乙未. *Souei Che* II 7*a* LXXXII 37*a*. Le *Tsö Fou Yuan Kouei* CMLXX 2*b* la place à la cinquième lune.

2) *Souei Che* LXXXII 37*a*. *An* IV 8*a*. *Sk* VI 1*a*. *Tt* ng V 1*a*. *Cm* tb IV 14*b* *Sainson* 212. *Des Michels* 152.

3) Lieou Fang, *an* Lu'u Phuong 劉方. Cf. sa biographie. *Souei Che* LIII 42*a b*. *An* IV 8*a b*. *Vsl* I 12*a b*. *Sainson* 212—213.

4) Lý Bôn, Empereur du Nam Việt, supra p. 509, eut deux successeurs (sans compter l'usurpateur Quang Phục 光復 qui forment avec lui la dynastie des Li antérieurs 544—602; Lý-Phật-Tử' 李佛子 le dernier Empereur fit sa soumission à Lieou Fang, Général des Souei. Cf. *Sk* ng V tout entier *Tt* ng V 14*b* à la fin. *Cm* tb IV 1*a* à 14*a*. *Des Michels* p. 132 à 151. *Tableau chronologique* 80 à 82.

5) Houan Tcheou Tao Hing Tsoung Kouan 驩州道行總管. *Souei Che* LIII 42*b*. Le Houan Tcheou, *an* Hoàn Châu est aujourd'hui le Nghệ An 入安. Il reçut pour la première fois ce nom de Hoàn Châu en dix-huitième année 開皇 K'ai Hoang, 598. *Souei Che* XXXI 33*b*. *Cm* tb IV 15*b*. *Des Michels* 153—154.

6) Sseu Ma King Lio Lin Yi 司馬經略林邑. *Souei Che* LIII 42*b*. Le *Souei Che* LIII 42*b* lui donne le titre de 尚書右家 Président de Ministère, Ministre d'Etat de droite.

7) Li Kang, *an* Lý Cang 李綱.

à Li Yun [1]), tandis qu'en compagnie du Maréchal Tch'ang Souen [2]) et de Li Kang il se porte rapidement sur Tĩ Cãnh [3]) avec toute la flotte. La mort de l'Empereur [4]) n'arrête pas l'expédition qui arrive à l'estuaire [5]) du Linh Giang à la première lune de l'année 605. Çambhuvarman, aussitôt, fait garder par ses troupes les passes qui séparent les vallées du Linh Giang et du Độ Lê. Lieou Fang les en déloge, et s'avance jusqu'au Độ Lê où il établit son camp [6]); on était à la troisième lune; les positions ennemies couvraient la rive Sud; Lieou Fang range ses étendards en ordre de bataille et fait frapper les tambours de métal. Les Chams, effrayés, reculent. Fang traverse le fleuve, marche en avant et les rejoint à trente li [7]) au Sud du Fleuve. Ils l'attendaient, et, montés sur de grands éléphants, fondent sur lui de tous côtés; Lieou Fang dirige

---

1) Ning Tch'ang Tchen, *an* Ninh Tru'ờ'ng Cho'n 甯長眞, était Gouverneur du Tcheou de Kin 欽 et Li Yun *an* Lý Vận 李暈, Gouverneur du Tcheou de Houan. *Souei Che* ibid.

2) Tch'ang Souen, *an* Tru'ờ'ng Tôn 張懸 Il était Ta hang Kiun 大將軍 *Souei Che* ibid.

3) Pi Ying 比景 *an* Tĩ Cãnh, cf. Pelliot IV *Itinéraires* 188 note I, les raisons qui lui font adopter la lecture Pi Ying au lieu de Pi King. Je n'ai pas trouvé dans les dictionnaires annamites de prononciation qui corresponde au phonème chinois Ying. La région désignée sous ce nom correspond ici à la partie Nord de l'actuel Quảng Bình, du Hoành So'n à l'embouchure du Độ Lê, aujourd'hui Nhựt Lê. Cf *Souei Che* XXXI 33*b*. *Kieou T'ang Chou* XLI 56*a*. *Chouei King Tchou* XXXVI 23*b*.

4) *Souei Che* ibid. L'Empereur Wen mourut à la septième lune de la quatrième année Jen Cheou 仁壽 et fut remplacé par son fils Yang Kouang 楊廣 Empereur 煬 Yang 605—618.

5) L'estuaire de Tĩ Cãnh ne peut guère être que celui du Linh Giang 靈江, le Song Giang de nos cartes, puisque l'étape suivante les mène au Fleuve Độ Lê, *ch* Tou Li 闍黎江.

6) Dans tout ce récit je traduis 柵 Tcha par camp „Tcha signifie proprement une „palissade. Les Chinois appelaient ainsi les enceintes en palanques des villes de l'Inde „transgangétique, et donnaient aux maisons surélevées de ces villes le nom, vraisemblablement „indigène, de kan-lan". Pelliot IV 171 N. 3.

7) 13 kilomètres environ. Le *An* 15*a*. *Sainson* 70 dit que cette bataille eut lieu près de la chaîne de Tou Long, *an* Đô Long 都隆.

alors tout le tir de ses archers sur les énormes bêtes; criblées de flèches, elles refusent d'avancer, reculent et foulent aux pieds ceux même dont elles devaient assurer la victoire; les Chinois redoublent leurs coups; Çambhuvarman cède et se replie en subissant de grandes pertes [1]). Les Chinois lui firent 10.000 prisonniers auxquels on coupa l'oreille [2]).

Lieou Fang le poursuit jusqu'à K'iu Siou [3]), lui inflige autour de cette place une série de défaites, le pousse toujours plus avant du fleuve Đại Nguyên [4]), le déloge; dépasse les colonnes de cuivre de Ma Yuan, et après huit journées de marche au Sud arrive enfin à la capitale (printemps 605) [5]).

Çambhuvarman l'avait quittée en hâte et s'était enfui par mer. Lieou Fang la mit à sac et fit prisonnier tout ce qui y restait d'habitants parmi lesquels des artistes du Fou-Nan avec leurs instruments [6]).

---

1) J'ai suivi ici la version de la Biographie de Lieou Fang. *Souei Che* LIII 42*b*. Celle de la Notice sur le Lin-Yi, *Souei Che* LXXXII 37*a*, est un peu différente; il y est dit: „Le roi Fan Tche amena ses troupes, montées sur de grands éléphants, et livra le „combat. Les troupes de Fang ne purent résister: il fit alors creuser une quantité de „petites fosses qu'il fit couvrir d'herbe, puis provoqua Fan Tche au combat. Celui-ci ouvre „les hostilités; Fang recule et se laisse poursuivre usqu'au terrain ainsi préparé; là les „éléphants tombent en grand nombre dans les fosses, les autres ont peur et se dispersent. „Fang alors lance ses hommes et met l'ennemi en complète déroute". C'est cette dernière version qu'ont reproduite le *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*b*. *Méridionaux* 430 et tous les textes annamites. *Vsl* I 12*a* *An* IV 8*a b*. *Sk* ng VI 1*b*. *Tt* ng V 1*b*. *Cm* tb IV 5*a* *Sainson* 213. *Des Michels* 152. Cf. également *Kieou T'ang Chou* XLI 56*a*. *Sin T'ang Chou* CCXXII.

2) En temps de guerre on coupait l'oreille gauche des prisonniers de guerre et on les envoyait à l'Empereur en trophée et compte des captifs.

3) *Souei Che* LIII 42*b*.

4) 大緣 Ta Yuan, *au* Đại Nguyen.

5) „En première année Ta Ye 大業, au printemps, à la quatrième lune, au jour „Kouei Hai 癸亥 le Maréchal Lieou Fang inflige une défaite au Lin-Yi" *Souei Che* III 10*a*. *Sk* ng VI 1*b*. *Tt* ng V 1*b*.

6) „Pour ce qui est de la musique des deux royaumes du Fou-Nan et du T'ien-tchou „(Inde) au temps des Souei on employa sous toutes ses formes (la musique de) l'Inde; „elle fut classée au bureau de la musique; on n'employa pas celle du Fou-Nan. C'est que

Il prit les tablettes en or des dix huit rois qui avaient règné sur le Champa avant Çambhuvarman, et 1350 ouvrages bouddhiques, réunis en 564 liasses et écrits en écriture chame [1]). Une inscription y célébra la victoire des armées chinoises [2]).

Lieou Fang ne s'y attarda pas; la maladie, sans doute, décimait déjà son armée. Il prit le chemin du retour, mais ne put arrêter le progrès de l'épidémie, béribéri ou éléphantiasis, qui faisait enfler les jambes des malades; officiers et soldats, tous étaient atteints et succombaient au mal. Lieou Fang lui-même n'y put échapper et mourut en route [3]).

On divisa le pays conquis sur les Chams en trois commanderies formées chacune de quatre préfectures [4]); mais comme c'était une

---

„lorsque l'empereur Yang pacifia de Lin-yi, il s'empara d'artistes du Fou-Nan; mais leurs „p'ao et leurs k'in étaient grossiers, et on ne put les utiliser; on se borna à transcrire „les paroles (de leurs chants) sur des airs du T'ien-tchou (Inde)". *T'ang Houei Yao* XXXIII 25*b*, cité par Pelliot IV 390—391.

1) « En caractères « Kouen Louen », terme par lequel les Chinois semblent avoir désigné les langues, autres que le sanscrit, écrites avec une écriture indienne. Cf. Chavannes *Voyages de Song Yun dans l'Udyāna et le Gandhāra* B. E. F. E. O. III 438—39. Pelliot IV 220—21. Ces auteurs tirent leur renseignement de la Biographie de Yen Tsong 彥琮 (657—610) qui aurait été chargé de la traduction de ces ouvrages publiée dans le Siu Kao Seng. Ch. II.

2) *Souei Che* LIII 42*b*.

3) *Souei Che* LIII 42*b*. *An* IV 8*a b*. *Sk* ng VI 1*b*. *Tt* ng V 1*b*. *Cm* tb IV 15*a*. *Sainson* 214. *Des Michels* 153. Cette épidémie et la mort de Lieou Fang ont inspiré a l'Empereur Tu Đứ'c qui fit rédiger le *Cm* les réflexions suivantes: „L' armée est un „instrument funeste dont les Saints Hommes n'usent que lorsqu'ils y sont forcés. On s'en „sert pour se défendre contre la tyrannie et procurer la paix à la nation; mais faut-il „donc, pour un sordide amour des richesses et du lucre, chercher à satisfaire ses désirs „en faisant souffrir le peuple et en affaiblissant le pays sans aucune considération de pitié? „Comment a-t-on le coeur d'agir ainsi? Une fois l'oeuvre accomplie, des milliers d'ossements „sècheront sur la terre! Que dis-je! Le pays, à la suite de semblables entreprises, n'échappera „pas à la destruction. En vérité l'on doit s'abstenir avec le plus grand soin de ce qui „affaiblit les forces nationales et jette un mauvais renom sur l'armée!" Trad. *Des Michels* 153.

4) „En première année Ta Ye, le Lin-Yi étant soumis on divise le pays conquis en trois tcheou 州:

I. Tang, *an* Đ²ang 蕩 devenu ensuite Kiun de Pi Ying, *an* Tĩ Cãnh 比景郡.

région difficile à surveiller, en raison même de l'absence de routes [1]), on ne les occupa jamais effectivement et elles restèrent soumises, de fait, à la domination Chame.

Aussi bien dès que l'envahisseur eut quitté son royaume, Çambhuvarman le réintégra [2]). Désireux d'éviter une nouvelle invasion, il dépêche une ambassade à l'Empereur pour «reconnaître sa faute «et demander pardon» [3]).

Par la suite, il négligea de rendre ses devoirs aux Souei que des luttes dynastiqnes rendaient peu dangereux. Mais quand Li Yuan se fut proclamé Empereur T'ang, il recommença d'acquitter le tribut très régulièrement: en 623 [4]) il lui adresse une première ambassade; en 625 [5]) il en expédie une seconde qui fut particulièrement bien reçue: l'Empereur fit jouer en son honneur les neuf

---

1815 feux et quatre 縣 sous préfectures: Pi Ying; Tchou Wou *an* Châu Ngô, 朱吳; Cheou Ling *an* Thộ Lanh, 壽泠; Si K'iuen *an* Tây Quyền, 曾捲.

II. Nong, *an* Nông, 農 devenu ensuite Kiun de Hai Yin *an* Hải Âm 海陰. 1100 feux et quatre sous-préfectures: Sin Yong *an* Tan Dong, 新南; Tchen Long *an* Cho'n Long, 眞農; To Nong *an* Đa Nông, 多農; Ngan Yo *an* An Lục, 安樂.

III. Tch'ong *an* Trong 沖 devenu ensuite Kiun de Lin-Yi 林邑郡. 1220 feux et quatre sous préfectures: Siang P'ou *an* Tu'ờ'ng Phó, 象浦; Kin Chan *an* Kim Són, 金山; Kiao Kiang *an* Giao Giang, 交江; Nan Ki *an* Nam 容極 *Souei Che* XXXI 32*b*. Cf Pelliot IV 188.

1) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*.

2) Le *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a* et le *Sk* ng VI 10*b* écrivent: «Fan Tche «rassembla le reste de son peuple et fonda ailleurs une capitale». Mais la Biographie de Lieou Fang LIII 42*a b*, qui est le document le plus sérieux et semble-t-il le plus contemporain, ne dit rien de tel. J'ai donc cru pouvoir n'en pas faire état.

3) Le *Souei Che* LXXXII 37*a* ne donne pas la date de cette ambassade dont il n'est question nulle part ailleurs.

4) «En sixième année Wou Tō 武德 à la deuxième lune» *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*. *T'ang Houei Yao* XCVIII 12*a b*. *Tsō fou Yuan Kouei* CMLXX 5*a*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*b*. *Méridionaux* 431.

5) «En huitième année Wou Tō, à la quatrième lune». *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*. *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*. *Tsō fou Yuan Kouei* CMLXX 5*a b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*b*.

orchestres qu'il avait institués et la chargea de pièces de soie à fleurs de différentes couleurs pour le Roi. Enfin, en 628 [1]) il offre des rhinocéros apprivoisés.

Il entretint également des relations amicales avec Mahendravarman, roi des Khmers [2]). Un des ministres de celui-ci, Siṃhadeva «honoré, à sa pleine satisfaction, par le Roi, des fonctions d'ambas-«sadeur, fut, par bienveillance et pour assurer l'amitié entre les «deux princes, envoyé auprès du Roi souverain de Champa» [3]).

Çaṃbhuvarman releva le temple de Bhadreçvara qu'un incendie avait détruit sous le règne de son père. A proprement parler même, il en construisit un nouveau de toutes pièces et en brique [4]). C'est probablement, le monument dont une tour et deux petits sanctuaires annexes élèvent encore aujourd'hui leurs ruines dans le cirque de Mĩ-So'n [5]). Il attribua à l'Içvara qu'il y érigea, le nom de Çaṃbhubhadreçvara qui, selon l'usage, en rappelait à la fois les noms du fondateur et du restaurateur. Il confirma les donations

---

1) «En deuxième année Tchen Koan 貞觀 à la dixième lune» *Ts'o fou Yaun Kouei* CMLXX 5*a*.

2) Vers le milieu du VIe siècle, les princes Khmers, vassaux du Fou-Nan, réussirent à se rendre peu à peu indépendants jusqu'au jour où l'un d'eux, Bhavavarman, à la mort de Rudravarman, roi du Fou-Nan, érigea sa principauté en royaume et l'agrandit par des guerres heureuses. Son frère Mahendravarman continua son oeuvre; et à la mort d'Içānavarman, fils de ce dernier, le Fou-Nan n'était plus à son tour qu'une minuscule principauté vassale du puissant royaume Khmer. Cf sur la fin du Fou-Nan et la constitution du Royaume Khmer. AYMONIER *Cambodge* III 325 à 398. PELLIOT *Le Fou-Nan* III 295 à 303. AYMONIER *Nouvelles Observations sur le Fou-Nan*. J. A. Septembre—Octobre 1903. 334 à 341. PELLIOT *Le Fou-Nan et les Théories de* M. AYMONIER IV 385—413. MASPERO, *Empire Khmer* 24—25.

3) Kdei Ang (Ang Chumnik) 53 stèle skt 589ç 667 AD. Siṃhadatta. Corpus I 619 st 8 C'est je crois la plus ancienne mention du nom de Campā dans les inscriptions Khmères. Mahendravarman, frère et successeur de Bhavavarman fondateur de l'Empire Khmer. MASPERO *Empire Khmer* 26.

4) PARMENTIER. Les monuments du Cirque de Mĩ-So'n B. E F. E. O. IV 890. Celu qu'avait construit Bhadreçvaravarman etait en bois.

5) Ce seraient la tour A—1 et les petits sanctuaires A—2 A—7. PARMENTIER *Cirque de Mĩ-So'n* 892, figures 21 et 22.

faites par Bhadravarman et en consentit de nouvelles, par un acte gravé sur une stèle dont les restes mutilés sont parvenus jusqu'à nous. La gloire du Roi y est chantée en termes pompeux. «Il est «comme un soleil terrestre illuminant la nuit; sa vaillance est pro-«clamée par sa fortune; sa gloire se lève comme la lune d'un soir «d'automne» [1]). Et, dans la suite, ses descendants vénéreront à l'envi le nom de celui «à l'éclat renommé qui réédifia ce Çaṃbhu-«bhadreçvara sur la terre» [2]).

Çaṃbhuvarman [3]) mourut vers 629 [4]) et fut remplacé par son fils «le glorieux Kandarpadharma, pareil au Dharma incarné» [5]).

Kandarpa-dharma. 629 — ?

Ce roi eut un règne tout pacifique. «Celui qui, libre de passion, «protège par ses vertus ses sujets comme ses enfants, de celui-là, «je n'ai rien à attendre, dit Kali en se détournant avec mélanco-«lie; et, chassé, dégoûté par cette splendeur, il s'en alla ailleurs, «renonçant à ses espérances irréalisables, comme devant l'éclat du «soleil, l'armée des ténèbres» [6]).

Le tribut qu'il présenta régulièrement à l'Empereur [7]) fut d'une

---

1) Mĩ-So'n 73. Finot III 207.

2) Mĩ-So'n 96 A_e. Finot IV 922.

3) Çaṃbhuvarman. Inventaire A. Mĩ-So'n 73. Stèle skt. 4 K K Vè AD. Finot III 206—211. IV 917ii. C. Mĩ So'n. Mont E_e 96. Stèle skt 579ç = 657 AD. Prakāçadharma Vikrāntavarman. Finot IV 918—925iii.

4) Le *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a* attribue à Fan Fan Tche l'ambassade qui «au «commencement des années Tchen Koan» offrit à l'Empereur des rhinocéros apprivoisés et à Fan T'eou Li celle de 630 (quatrième année Tcheu Koan). Or le *Tsō fou Yuan Kouei* CMLXX 6*a* note, en deuxième année Tchen Koan 628, une ambassade du Champa. C'est fort probablement celle dont parle le *Kieou T'ang Chou* et qui fut la dernière de Fan Fan Tche ou Çambhuvarman. Celui-ci mourut par conséquent vers l'année 629.

5) Mĩ-So'n, 96 III A—7. Finot IV 922. Kandarpadharma est le Fan T'eou Li 范頭黎 des Chinois. *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*. *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*, le Phạm Đâ'u Lê des textes annamites: *Sk* ng VI 10*b*. *Cm* tb III 21*a*. *Des Michels* 115.

6) Mĩ-So'n 96 Aviii.

7) En 626, Li Yuan, Empereur Kao Tsou, avait abdiqué en faveur de son fils Che Min 世民 qui devint l'Empereur T'ai Tsong 太宗 627 - 649.

somptuosité et d'une recherche fort appréciée, particulièrement en 630 [1]). L'année suivante [2]) son ambassadeur faillit lui attirer la guerre qu'il cherchait si soigneusement à éviter. Introduit devant l'Empereur en même temps que ceux de Bali [3]) et Lo Tcha [4]), il adressa la parole à l'Empereur en termes irrespectueux, dont les courtisans se montrèrent fort choqués. Ils conseillèrent de s'en prendre au Roi qui choisissait un tel représentant; mais T'ai Tsong ne se crut pas autorisé à mettre des armées en mouvement pour une irrévérence due plus à l'ignorance qu'à de mauvaises intentions; il pardonna et l'affaire fut passée sous silence [5]). Aussi bien les cadeaux que le roi du Champa lui adressait étaient bien faits pour inciter au bon vouloir: des pierres merveilleuses, des éléphants dressés dont les liens étaient en or, des ceintures de cinq couleurs, des tissus de soie, des perroquets enfin, les uns aux plumes de cinq couleurs qu'il fit distribuer à ses fils, les autres tout blancs et qui répondaient aux questions. Comme ils se plaignaient du froid, l'Empereur, stupéfait non sans raison, ordonna à l'ambassadeur de

---

1) «En quatrième année Tchen Kouan» *Kieou T'ang Chou* CXCVII, 32*a*. *T'ang Houei Yao* XCVIII 12*b*.

2) «En cinquième année Tchen Kouan» *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*. *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*. *T'ang Houei Yao* XCVIII 12*b*. *Ts'ö fou Yuan Kouei* CMLXX 6*b*. *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 林邑 46*b*. *Méridionaux* 432.

3) P'o Li 婆利 appelée aussi Ma Li 馬禮. Sur la situation de ce pays Cf *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*b*. *Sin T'ang Chou* CCXXII 19*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 婆利國 47*b* 48*a*. *Méridionaux* 457. SCHLEGEL *T'oung Pao* IX 290—291. PELLIOT IV 270—279 à 286 et GROENEVELDT *Notes on the Malay Archipelago and Malacca*. Miscellaneous Papers relating to Indo-China and the Indian Archipelago. London Trübner, 1887. 2e série p. 138 et 203 à 207, et Dva-pa-tan, ibid., p. 183 et seq.

4) Lo Tch'a 羅刹. «A l'est (Bali) est borné par le pays de Lo Tch'a où existent «les mêmes coutumes qu'à P'o Li» *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 羅刹 49*b* 50*a*. *Méridionaux* 460. Cf également PELLIOT IV 281 à 283 qui cite les textes Chinois où il est question de ce pays.

5) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*. *Tsö fou Yuan Kouei* CMLXX 6*b*. *Le Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*b* *Méridionaux* 131—132 dit que c'était le ton de la lettre qui n'était pas admissible.

les remporter vers leurs forêts. Ces présents laissèrent une telle impression en son esprit qu'il voulut qu'une statue en pierre de Kandarpadharma [1]) figurât auprès de son tombeau [2]).

Le temps et les mutilations des hommes ont effacé, sur la pierre, le nom de «celui qui fut le fils» de Kandarpadharma; et le panégyrique qu'elle lui consacre ne nous apprend rien des évènements qui illustrèrent son règne. «Vers lui, dit-elle, va l'amour «de tous ses sujets, comme vers le créateur la création; usant de «son éclat pour maîtriser les obstacles au bien des autres et au «sien, éveillant l'activité des guṇas, il étend sa gloire en poursui-«vant le bien des créatures, imitant en cela le rayonnement du «soleil printanier» [3]).

Les textes chinois qui l'appellent Fan Tchen Long [4]) sont heureusement un peu mieux renseignés. Ils le montrent offrant le tribut à l'Empereur en 640 et 642 [5]) et nous rapportent sa fin tragique: il fut assassiné en 645 [6]) par un de ses ministres. Il ne laissait aucun descendant mâle [7]) — s'il en était au moment de sa

Tchen-Long ? — 645.

---

1) Kandarpadharma. Inventaire C. Mī-So'n Mon' E$_e$. 96. Stèle skt 579ç = 657 AD. Prakāçadharma Vikrāntavarman Finot IV 918 – 925III.

2) *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*.

3) Mī-So'n 96 Aix.

4) Fan Tchen Long 范鎮龍 *Kieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*. *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a* *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 46*b*. *Méridionaux* 432.

5) Le *T'ang Houei Yao* XCVIII 12*b* dit qu'en quatorzième année Tchen Koan, le Champa offrit onze cornes de rhinocéros et divers objets précieux. Le *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a* et le *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*b* attribuent cet envoi à Tchen Long. Celui-ci étant mort en 645, l'ambassade de la seizième année Tchen Koan, 642, *Ts'ō Fou Yuan Kouei* CMLXX 9*b* lui échoit naturellement.

6) «En dix neuvième année Tchen Koan 645, Tchen Long est assassiné par son sujet Mo-ho-man-to-kia-tou 摩訶漫多伽獨 *K'ieou T'ang Chou* CXCVII 32*a* *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a* Wen Hien T'ong K'ao XXIV 林邑 46*b*. *Méridionaux* 432. Ce nom n'est peut-être que la transcription du titre «Mahāmantrakṛt» «grand conseiller». Aujourd'hui encore les titres de Mohà Montrĕi au Cambodge et de Maha Möntri au Siam sont attribués à certains Ministres.

7) *K'ieou T'ang Chou*, *Sin T'ang Chou*. Wen Hien T'ong K'ao. *Méridionaux* ibid.

Bhadreçvara-varman. 645 — ?

mort, les assassins les firent périr en même temps que lui — et la couronne fut offerte à son neveu, Çrī Bhadreçvaravarman [1]), fils de sa soeur cadette [2]) et d'un Brahmane, le «Chandasya Satya «Kauçika Svāmin». Il ne garda pas longtemps la couronne et les partisans de l'ancienne dynastie le déposèrent pour élever au trône une soeur du malheureux roi, fille d'une femme de premier rang de Kandarpadharma [3]).

Reine fille de Kandarpa-dharma.

Toutes ces luttes et compétitions autour du trône avaient plongé le pays dans une agitation qu'une femme ne pouvait calmer [4]). Il était à craindre qu'elle succombât aux menées des ambitieux et la dynastie avec elle. Ses partisans cherchèrent à la marier à un Cham dont le lignage permît de le proclamer roi du Champa au lendemain de l'union. Leurs vues se portèrent sur un nommé Prakāçadharma. Son père, «l'illustre Çrī Jagaddharma», un parent de Kandarpa-

Vikrāntavar-man I.

---

1) Finot IV 902 écrit: «Dans (cette) liste généalogique (qu'il donne plus haut) la «lignée masculine s'interrompt après le fils de Kandarpadharma (Fan Teou Li) et le trône «passe à un Brahmane, Bhadreçvaravarman, fils du brahmane Satya Kauçika Svāmin. Il «semble toutefois qu'ici les historiens chinois aient commis une confusion: ce n'est pas le «brahmane gendre du roi qui fut élevé au trône, mais son fils, — à moins de supposer «ce qui concilierait tout, que Bhadreçvaravarman avait épousé la fille du roi détrôné «Fan Tchen Long». J'ai adopté la première hypothèse.

2) «Ce (fils de Kandarpadharma, Fan Tchen Long par conséquent) eut une soeur «cadette, source de bénédiction pour le monde, telle que la perfection du Karman du «créateur. (Brahmane) de naissance, le Chandasya Satya Kauçika Svāmin devint son époux, «comme l'ascète Atri d'Anusūyā» Mī-So'n 96 A XI—XII. Le mot «brahmane» que nous avons rétabli ici n'existe pas sur l'inscription, mutilée en cet endroit; mais comme la soeur de Tchen Long qui, par son père Kandarpadharma était d'origine Kṣatriya, se vante à la strophe suivante que «celui qui fut son fils... illustra également sa double origine de «Kṣatriya et de Brahmane» il est fort probable que c'est là précisément le mot à rétablir et que Chandasya Satya Kauçika Svāmin, son mari, était bien un Brahmane.

3) «Les Chams choisirent un gendre de T'eou Li, un Brahmane, et le proclamèrent roi; «mais bientôt éprouvant au coeur le regret de l'ancienne dynastie, ils déposèrent le brahmane «et élevèrent au trône la fille légitime de T'eou Li» *K'ieou T'ang Chou* CXCVII 32*a*. 嫡 Ti veut dire «fille de l'épouse principale».

4) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*.

«dharma [1]) s'était rendu «par suite de certaines circonstances [2]) à la

---

1) Le *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a* fait de la mère de Tchou Ko Ti [Prakāçadharma] la tante [姑 Kou soeur du père] de Fan T'eou Li [Kandarpadharma], alors que l'Inscription Mĩ-So'n 96, B XXII, qui la nomme Çrī Çarvāṇī, la donne comme fille d'Içānavarman. Par contre la face A de cette même Stèle [qui paraît consacrée à la généalogie du père de Prakāçadharma comme la face B l'est à celle de sa mère] semble le dire parent de Kandarpadharma et de ses enfants [Fan Tchen Long et sa soeur cadette, femme de Chandasya Satya Kauçika Svāmin] sans qu'il soit possible, par suite de la disparition de certains mots, de déterminer bien exactement comment s'établissait cette parenté. Il n'est donc pas impossible d'admettre une confusion de l'Annaliste Chinois, de lire «petit-fils» au lieu de «fils de la tante de Fan T'eou Li» et de faire de son père, Çrī Jagaddharma, le fils de cette tante de Fan Teou Li [Kandarpadharma]. Le tableau généalogique de Prakāçadharma Vikrāntavarman serait alors à établir comme suit (je mentionne tous les noms portés sur l'Inscription précitée; les numéros en italique indiquent l'ordre de succession sur le trône de Champa).

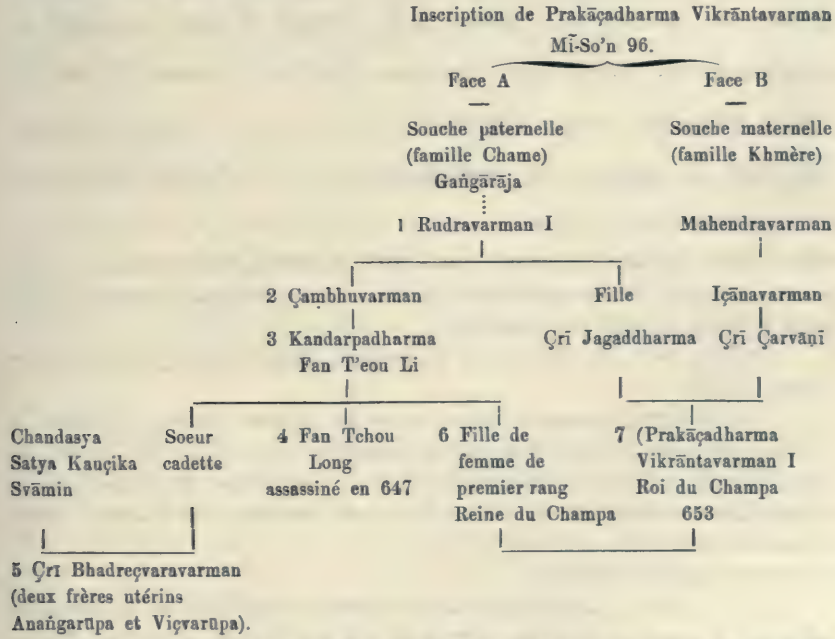

2) Mi-So'n 96 Axv. Le *Ts'ö Fou Yuan Kouei* CMLXX 14*a* écrit qu'en la quatrième année Yong Houei 永徽, 653, à la quatrième lune, Tchou Ko Ti 諸葛地 s'étant lui-même proclamé roi envoie en tribut des objets du pays et des éléphants domestiques, et le *T'ang Houei Yao* XCVIII 12*b* dit qu'au milieu des années Yong Houei, 650—656, le roi Po-kia-chō-pa-mo 鉢迦舍波摩, Prakāçavarman, présenta des éléphants domestiques: c'est, à n'en pas douter, la même ambassade et Tchou Ko Ti = Po-kia-chō-pa-mo. Or *le Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a* rapporte que le père de

«ville qui porte le nom de Bhava [1])» et y avait épousé «l'excellente Çrī Çarvāṇī» [2]) fille du Roi des Khmers Içānavarman. Prakāçadharma était donc d'illustre naissance, puisqu'il descendait, par son père Çrī Jagaddharma, de Rudravarman I, roi du Champa et par sa mère, Çrī Çarvāṇī d'Içānavarman, roi du Cambodge.

Les Grands le marièrent solennellement à la fille de Kaudarpadharma, le proclamèrent Çrī-Campāpuraparameçvara Mahārāja, Fortuné Grand Roi Seigneur suprême de la ville de Campā, et lui donnèrent, au jour du sacre, le nom de Vikrāntavarman «tiré des «victoires qu'il a remportées» [3]) 653 [4]).

Son règne fut paisible: il l'employa à construire des temples, ériger des statues aux dieux qu'il révérait et leur consentit de nombreuses et magnifiques donations. En 657 [5]) «dans le désir de «faire éclore les germes d'aptitude de son âme», il érige «le Maître «de tout le monde, Çrī Prabhāseçvara» et il donne «aux dieux

---

Tchou Ko Ti, à la suite d'une faute, s'était enfui au Cambodge. Prakāçadharma, qui devint roi sous le nom de Vikrāntavarman, est donc bien celui qui les Chinois désignent sous les noms de Tchou Ko Ti et Po-kia-chŏ-pa-mo.

1) Mĩ-So'n 96 A XV. Bhavavarman, fondateur de l'Empire Khmer. MASPERO Empire Khmer, 25—26.

2) „Celle qu'il (Içānavarman) engendra pour une prospérité sans mélange, comme la „réussite du lever (du soleil) dans l'oeuvre du sacrifice, fut l'excellente Çrī Çarvāṇī, née „dans la race de Soma; en elle, un fils aimé, d'une rare vaillance, fut engendré par Çrī „Jagaddharma" Mĩ-So'n 96 B XXII—XXIII. Sur Içānavarman cf MASPERO. *Empire Khmer*, 26—27.

3) Mĩ-So'n 96 B XXVI.

4) „En quatrième année Yong Houei à la quatrième lune, Tchou Ko Ti, homme du „Champa, lui-même s'étant proclamé roi, envoie offrir des éléphants domestiques" *Ts'o Fou Yuan Kouei* CMLXX 14*a*.

5) „L'époque du roi des Çakas étant passée depuis 579 ans, au mois de Tapas, le „dixième jour de la quinzaine noire, un dimanche, le Taureau étant la maison du Soleil, „11 ghaṭikās (4h. 24 m.) après le lever (du soleil), l'horoscope et les autres (éléments) „étant favorables; le Soleil, Mercure et Vénus étant dans le couple des Poissons; Mars et „Saturne dans la Balance; Jupiter dans le Verseau; la Lune dans les Gémeaux" Mĩ-So'n 96 B XXVI.

«Içāneçvara, Çrī Çaṃbhubhadreçvara et Çrī Prabhāseçvara pour la «célébration perpétuelle des sacrifices» une quantité de domaines qu'il énumère tout au long [1]). En 679 [2]) «après avoir installé, selon le rite, un koça d'Içāneçvara», il donne «un diadème à Bhadreçvara» [3]). Il édifia également un sanctuaire à Kuvera, chargé, en sa qualité de dieu des richesses, de protéger le trésor du Temple [4]).

Au lendemain de son avènement, en 653 [5]), il avait offert à l'Empereur des éléphants domestiques, présent qu'il renouvela l'année suivante [6]); puis ses envois deviennent plus rares, et ses ambassadeurs, jusqu'à la fin de son règne, ne se présentèrent que trois fois à la Cour: en 657, 669 et 670 [7]).

---

1) Mī-So'n 96 B XXX.

2) „En l'an des rois Çakas déterminé par six cents, l'atmosphère et la joie (601), le „deuxième jour de la (quinzaine) claire de Çuci, sous le signe de Punarvasu; Jupiter étant „dans le Lion, le Soleil, Mars et Mercure dans le Taureau, Saturne dans la Balance, Vénus „dans le Bélier; le dimanche, la Lune étant dans les Gémeaux, à la treizième nālikā ayant „ses muhūrtas complets." Mī-So'n Mon^t B—6. 87. Stèle skt Av 601ç = 679 AD. Prakāçadharma Vikrāntavarman III Finot IV 925—iv.

3) ibid IV.

4) Mī-So'n Mon^t A_{10} 79, petite dalle; skt sans date — Prakāçadharma. Finot IV 928v. M. Finot nous informe que la traduction de cette stèle soit être ainsi rectifiée: „Ce sanctuaire de Kuvera, ami de Maheçvara, le roi Prakāçadharma l'a aménagé comme une mine de richesses. Que ce dieu, qui se nomme Ekākṣapiṅgala („borgne et rouge"), pour avoir été meurtri par la vue de Devī, accroisse le trésor d'Īça et le protège toujours contre les malfaiteurs." Cf. Rāmāyaṇa, Uttarak. XIII.

5) „En la quatrième année de Yong Houei, à la quatrième lune" *Ts'ö Fou Yuan Kouei* CMLXX 14*b*.

6) „En la cinquième année, à la cinquième lune" ibid. Le *T'ang Houei Yao* XCVIII 12*b* ne distingue pas les deux ambassades qu'il place „au milieu des années Yong Houei".

7) „En deuxième année Hien K'ing 顯慶 à la deuxième lune", 657. En deuxième „année Tsong Tchang 總章, à la huitième lune 669. — En troisième année Tsong Tchang" = 670. *Ts'ö Fou Yuan Kouei* CMLXX 15*a* 16*a*. Le *T'ang Houei Yao* XCVIII ne parle que de celle de 669 qu'il place „au milieu des années Tsong Tchang".

Vikrāntavarman II.

Son successeur Vikrāntavarman [1]) fut plus assidu et ses envoyés déposèrent quinze fois le tribut de leur maître aux pieds de l'Empereur [2]). Il fut aussi grand bienfaiteur des Temples, mais il

---

1) Le *T'ang Houei Yao*, XCVIII 12*b*, dit que „Dans l'année Sien T'ien 先天, „712, et au milieu des années K'ai Yuan 開元, 713—742, le roi Kien To Ta Mo 建多達摩 „offrit des éléphants domestiques, du bois d'aloès et de l'ambre" et le *Ts'ö Fou Yuan Kouei* CMLXXI 1*a* 9*a* précise: „En la première année K'ai yuan, à la „douzième lune, le roi de Lin-Yi, Kien To Ta Mo envoya cinq éléphants", 713. En „dix-neuvième année, à la dixième lune le Royaume de Lin-Yi offrit quatre éléphants" 731. — La première partie du nom donné au Roi de Champa par les historiens chinois peut se lire, soit *Vikrānta*, dont la première syllabe ne serait pas transcrite; soit, en corrigeant 建 Kien en 律 Lien, *Rudra*. Il semblerait alors que Kien To Ta Mo dût être pris pour la transcription fautive soit de Prakāçadharma Vikrāntavarman, — et les deux derniers caractères 達摩 qui transcrivent régulièrement le mot dharma sembleraient le prouver, — soit de Rudra (varman) dont le nom nous est donné par le *Ts'ö Fan Yuan Kouei* CMLXXI 17*a* comme celui d'un roi du Lin-Yi qui, en 749, adressa le tribut à l'Empereur. Si Kien To Ta Mo = Prakāçadharma Vikrāntavarman, ce roi, monté sur le trône en 653, supra p. 522, ne serait mort qu'après 731 et aurait régné soixante dix huit ans, ce qui paraît à peu près impossible. D'autre part, si cette transcription désigne Rudravarman, il faut admettre que de 653 à 749 il n'y eut que deux rois sur le trône de Champa: Prakāçadharma Vikrāntavarman couronné en 653 et Rudravarman II mort après 749; c'est bien long quoique en somme possible; et il semble plus rationnel d'admettre, comme l'a fait FINOT, qu'entre ces deux dates la couronne du Champa a été portée par trois souverains: (Prakāçadharma) Vikrāntavarman I, Vikrantavarman II et Rudravarman II. Aussi bien cette hypothèse n'a-t-elle rien de définitif et des documents nouveaux viendront peut-être la ruiner par la suite.

2) „En la deuxième année Tch'ouei Kong 垂拱 de l'Empereur Tsö T'ien, 則天 „à la troisième lune, le royaume de Lin-Yi envoie des éléphants domestiques" = 686. — „En la deuxième année de T'ien Cheou 天授, à la deuxième lune, il présente de „nouveaux éléphants" = 691. — „En première année Tcheng Cheng 證聖 au printemps, „à la première lune, le royaume de Lin-Yi offrit des éléphants de guerre; à la quatrième „lune, le même royaume envoya une ambassade présenter le tribut" = 695. — „En la „deuxième année Cheng Li 聖歷, à la sixième lune, le Lin-Yi envoya offrir des „éléphants dressés" = 699. „En troisième année Tch'ang Ngan 長安, à la douzième „lune, le même royaume envoya offrir le tribut" = 702. — En la troisième année, à la „première lune.... et à la deuxième lune.... le Lin-Yi envoya des ambassades présenter „le tribut = 703 En deuxième année Chen Long 神龍 de l'Empereur Tchong Tsong „中宗, à la septième lune, le Lin-Yi remit des présents" = 706. — „En troisième „année, à la huitième lune, le Lin-Yi amena des éléphants domestiques" 707. — „En „troisième année King Long 景龍, à la onzième lune le Lin-Yi envoie des présents"

est difficile de distinguer exactement les donations dont il est l'auteur de celles qui reviennent à son prédécesseur [1]).

Avec Rudravarman que nous ne connaissons que par l'ambassade de 749, s'éteignit la dynastie fondée par Rudravarman I vers Rudravarman II.

---

709. — „En deuxième année King Yaun 景雲 de Jou Tsong 睿宗" 711. — „En „première année T'ai Ki 大亟, à la quatrième lune, il renouvelle le tribut" 712. — „En première année K'ai Yuan 開元, à la douzième lune, le Roi du Lin-Yi Kien To „Ta Mo envoie une ambassade offrir cinq éléphants" 713. — „En dix neuvième année, à „la dixième lune il en offre encore quatre" 731. *Ts'ö Fou Yuan Kouei* CMLXX 17*a b* 18*a b* 19*a*, CMLXXI 1*a* 9*a*. Le *T'ang Houei Yao* XCVIII 12*b* n'en cite que deux: „Dans „l'année 先天 Sien T'ien et au milieu des années K'ai Yuan, le Roi Kien To Ta Mo „[Vikrāntavarman] envoya des éléphants domestiques". J'attribue l'ambassade de 686 à Vikrāntavarman II, simplement parce qu'elle ouvre une époque où les envois à la Cour sont réguliers, et peut par conséquent être considérée comme la première que ce roi ait expédiée, mais il se pourrait bien qu'elle revînt avec quelques-unes des suivantes à Prakāçadharma-Vikrāntavarman. Un règne de 45 ans (586 à 631) est en effet bien long pour un Roi du Champa.

1) (Prakāçadharma) — Vikrāntavarman I.

Vikrāntavarman II

Inventaire. Je réunis ici en une seule rubrique toutes les inscriptions portant le nom de Vikrāntavarman; si les trois premières peuvent être manifestement attribuées à Vikrāntavarman I — encore que la seconde partie de la deuxième puisse l'être à Vikrāntavarman II — la répartition des suivantes est tellement incertaine que j'ai renoncé à la tenter.

I. — Mĩ-So'n. Mon^t E_e. 96. Stèle — skt — 579ç = 657 AD. Prakāçadharma-Vikrāntavarman Finot IV 918—924iii.

II. — Mĩ-So'n. Mon^t B_e. 87. Stèle — skt — 601ç = 679 AD. Prakāçadharma et Vikrāntavarman Finot IV 925—928iv.

III. — Mĩ-So'n. Mon^t A_{10}. 79. petite dalle, skt — sans date. Prakāçadharma. Finot IV 928v.

IV. — Mĩ-So'n. Mon^t B_1. 81. Stèle — Skt — 63ç = 708 à 718 AD. Prakāçadharma et Vikrāntavarman Finot IV 928—929vi.

V. — Mĩ-So'n. Mon^t A_{10}. 80. Piédestal — skt — sans date. Vikrāntavarman. Finot IV 929vii.

VI. — Mi-So'n. Mon^t E_e 97. Piédestal — skt — sans date. Vikrāntavarman. Finot IV 930viii.

VII. — Mĩ-So'n. Mon^t F_3. 99. Stèle — skt — sans date. On y lit le nom de Vikrāntavarman, sur la face B illisible. Finot IV 930—932ix.

529; elle avait occupé le trône du Royaume de Champa pendant plus de 225 ans [1]).

---

1) „En huitième année T'ien Pao 天寶, le roi 盧陀羅 Lu-To-Lo, Rudra „(varman) envoie offrir cent mesures de vin rouge (眞珠 Tchen Hong?), trente de „bois d'aloès, des étoffes blanches et vingt éléphants domestiques" *T'ang Houei Yao* XCVIII 12*b*. Le *Ts'ö Fou Yuan Kouei* CMLXXI 17*a* l'appelle Lu To 盧陀 et le dit Lin-Yi Kouo Tcheng Tchou 林邑國城主. Souverain de la citadelle du Royaume de Lin Yi. Le *Sin T'ang Chou* CCXXII 上 19*a*, — et le *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*b*. *Méridionaux* 433 après lui — qui est très mal renseigné sur toute cette période dit « Depuis les années 永徽 Yong Houei jusqu'aux années T'ien Pao, 742—756, « le Champa offrit le tribut trois fois ».

IVe Dynastie.
529—757.

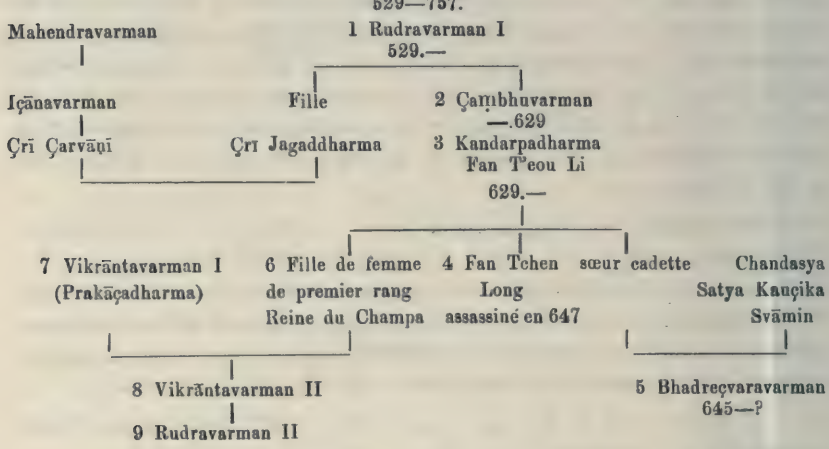

(*à suivre*).

MÉLANGES.

BRITISH ACTION AND ITS RESULTS. [1])

(By Sir Francis Younghusband.)

The news that two battalions of Infantry and a battery of Mountain Artillery have been sent to Gantok near the Tibetan frontier will not come as a surprise to those who have followed events in Tibet and studied the situation as disclosed in the Blue-book published a few weeks ago. Therein is recorded how little by little the results of the Lhasa Mission of 1904 have been thrown away. With steady persistency the acute Chinese have insinuated themselves in between us and the Tibetans once more. The direct and constant personal contact with the Tibetans which the Indian Government have always insisted was the surest guarantee for concord on that frontier no longer exists.

Reports from Trade Agents state that the Chinese do not allow the Tibetans to deal with them direct. What was the main object of the mission to bring about, what it had at great cost established and established with ample guarantees, has been allowed to lapse. Deliberately, from the necessities of international considerations, we have stepped back in some cases; in other cases we have simply slid back through not appreciating the value of what we were letting through our hands. Then, when we had forgone all our advantages, the Chinese with one of those big heavings which they now and then so unexpectedly put forth seized the opportunity, increased their garrison at Lhasa from 500 to 24,000, deposed the Dalai Lama, put Chinese soldiers in the Minister's house, began replacing Tibetan by Chinese policemen, closed the arsenal and the mint, held the ferries, reinforced the garrisons throughout Tibet, and forcibly occupied and dispossessed the Tibetans of their provinces in Eastern Tibet. All this was done, too, while assuring our Minister at Peking that they merely wished to police the country and ensure that the Tibetans should fulfil their treaty rights.

---

1) From *The Times Weekly Edition*, 5th and 12th August 1910.

The Treaty of 1904.

Such is the situation which has arisen with such startling rapidity. How it arose is worth examining. The Lhasa Treaty of 1904, which was confirmed by the Anglo-Chinese Convention of 1906, was by its preamble intended to restore the relations of friendship and good understanding which had existed between the British Government and the Government of Tibet. Trade marts to which all British and Tibetan subjects would have free right of access were to be established. A Tibetan Agent was to be appointed at each mart who would receive from the British Agent any letter which the latter might desire to send to the Tibetan or Chinese authorities. An indemnity of 75 lakhs of rupees, equivalent to half a million sterling, was exacted, which was to be payable in 75 annual instalments at such place as the British Government might indicate, «whether in Tibet or in the British districts of Darjiling and Jalpaiguri». As security for the payment and for the fulfilment of the provisions relative to trade marts the British Government were to continue to occupy the Chumbi Valley. By a separate agreement the Tibetans also undertook to let the British Agent at Gyantse proceed to Lhasa itself to settle any business matters which he could not arrange with the Tibetan Agent locally.

These were the undertakings made on paper with the Tibetans. And a surer guarantee for effecting our main object was that they were made with a reasonable amount of good will. The Tibetans were certainly much better disposed towards us at the conclusion of the treaty in Lhasa than they were before we entered the country. Moreover, the relations of the mission with the local Chinese authorities were perfectly cordial. The Chinese Resident assisted in the negotiations and was present in the Potala when the treaty was signed.

International considerations and the exigencies of Imperial policy caused the Home Government to forgo the most important of these advantages. They had never authorized what the Indian Government had so insistently urged — the right to send a British officer to Lhasa, and this right was at once abandoned. The amount of the indemnity was thought excessive and was reduced from 75 lakhs to 25 lakhs of rupees. And, lastly, we declared that the British occupation of the Chumbi Valley would cease after the payment of three annual instalments of the indemnity provided the trade marts "shall have been effectively opened for three years"; and that, in the meantime, "the Tibetans shall have faithfully complied with the terms of the said convention in all other respects".

The Indemnity.

This much we gave up spontaneously and deliberately. Now the Chinese began to act. By a clever move they proposed to pay the indemnity for the Tibetans — out of commiseration for their poverty. An Imperial Decree was

issued in November, 1905, a couple of months before the first instalment was due, commanding that the Chinese Government should pay over the indemnity direct to us for and on behalf of Tibet.

The Evacuation of Chumbi.

Having paid the Indian Government only £ 166,666 when the latter had spent nearly two millions in enforcing what the Chinese ought to have enforced themselves, the Chinese next turned their attention to securing our evacuation of Chumbi.

Space will not allow of more than a mention that trade regulations were drawn up with Chinese and Tibetan representatives in April, 1908. As they have been practically inoperative and the condition in them that the Chinese were not to prevent British agents holding personal intercourse and correspondence with Tibetan officers and people has been completely ignored, they at present count for little.

A Chinese Forward Movement.

But, now that we were out of Chumbi and that they had effectually interposed themselves between us and the Tibetans, the Chinese began their great forward movement. The first indication of significant change in Chinese policy was the appointment of Chao Erh-feng, the acting Viceroy of Szechuan, as Resident in Tibet. It was unusual, reported Sir John Jordan in April 1908, to select an official of his standing and record for this position; that the appointment was all the more significant because his brother, who was Viceroy at Hankow, was suddenly transferred to the less important post of Viceroy of Szechuan. Chao Erh-feng was apparently expected, said our Minister, to perform in Tibet functions similar to those of Marquis Ito in Korea, and especially to extend the control of the Chinese Government over the Tibetan Administration.

The next move was, under the form of honouring the Dalai Lama, to reduce him to a subordinate position. In addition to the former titles of Great Good Self-existent Buddha of Heaven, he was now to be styled the Loyally Submissive Vice-gerent (to the Emperor); and what was also quite new, he was to "carefully obey the laws of Ordinance of the Sovereign State" — sovereign, not suzerain — and to report of the Resident in Tibet.

Anti-foreign articles began now to appear in a paper published by Chinese officials in Lhasa and circulated throughout Tibet. The soldiers which the new Resident was bringing were not intended, these articles said, to do harm to Tibetans, but to "other people". The Tibetans were to make friends with the Nepalese to "resist the foreigners".

Then at the end of last year came information that the Chinese were advancing. Chao Erhfeng with 2,000 troops had arrived at Chiamdo. Events

followed one another in rapid succession. A Chinese advance guard arrived at Lhasa in February. While the Ministers were conferring with the Dalai Lama in the Potala ten Chinese soldiers were sent to the house of each Minister with orders to arrest him, and hearing this the Dalai Lama and his Minister decided to fly forthwith to India. They fled, and the Dalai was forthwith deposed by the Chinese.

The Tibetan Appeal for Help.

We told the Dalai Lama in May that "there could be no interference between the Tibetans and China on the part of his Majesty's Government." But Sir Edward Grey did also in February inform the Chinese Government that, as the Treaty of 1904 was negotiated with the Tibetan Government and was confirmed by the Chinese, His Majesty's Government felt that "they have a right to expect that an effective Tibetan Government shall be maintained with whom they can, when necessary, treat in the manner provided by those two conventions." And to that assertion we should by every means adhere.

Perhaps it is only those who have actually fought with a semi-civilized people who acutely feel the need of subsequently protecting them. To leave them in isolation, to be indifferent to their concerns, seems a cruelly inhuman attitude. Ignorant, misguided, semi-barbarians whom we have fought against and subdued are of all others the most entitled to our solicitude and sympathy. Especialy is this so with the Tibetans. After the fighting they had shown no sullenness They had made a mistake in their views regarding us, and having discovered their mistake they immediately reversed their attitude. The Tashi Lama came down to India and sought our friendship, and now the Dalai Lama and practically the whole Tibetan Government had begged for our protection. We could not with regard to our obligations interfere unasked in Tibetan affairs. But we can hardly be expected to now turn to the Tibetans an entirely cold shoulder.

The Need of Direct Relations.

To the Chinese establishing order and asserting their suzerain, not sovereign, rights, we can say nothing. The Tibetans required some discipline, and the Chinese had a perfect right to establish order. But when they go further and clearly set about replacing Tibetan by Chinese rule, when they incite the Tibetans against us, when they show themselves in case after case inimical to us and bent on intruding themselves between us and the Tibetans to the detriment of peace upon our frontier, then we are surely justified in intervening.

A SUGGESTION.

When Sven Hedin, the indomitable Swedish traveller, was in Shigatse three years ago a high Tibetan official asked him "how it came about that, after the English had been victorious against Tibet, China reaped all the advantages of the victory, and China's power increased in the country while England's prestige declined."

One reason for this decline of our prestige of which Hedin says that he himself "could not perceive a shadow" I have traced in a previous article, wherein I showed how we inadvertently allowed the Chinese little by little to insinuate themselves between us and the Tibetans, and by small steps, each apparently insignificant in itself, scarcely worth our while to contest, ousting us from that direct communication with the Tibetans which it had been a special object of the Lhasa Mission of 1904 to establish.

Another and more important reason for the decline of our prestige was that the hands of the Indian Government had during the Mission itself been tied by pledges to Russia which prevented their seizing the best fruits of their costly action, and which, indeed, made them drop some fruits which they had already plucked. For the permanent settlement of this Tibetan question, which the local Government had been urging on the supreme Government ever since 1873, the location of a British representative at Lhasa, where he could be in direct personal contact with the leading authorities in Tibet, was looked upon by Lord Curzon's Government as the best possible guarantee. But because of pledges to Russia even the permission which we had actually obtained for our Agent at Gyantse to proceed to Lhasa to settle commercial business which be could not arrange at Gyantse had been given up.

The Attitude of Russia.

The Tibetan's question to Hedin is, then, easily answered. A further question which is not so easy to answer is why the Russians should have put so much presure on us in regard to Tibet as to cause us to tie our own hands so effectually as we did.

We had then a very practical reason for being jealous of Russian influence in Tibet. Even unintentionally it had cost the Indian Government what was practically a military expedition. Had the Russians any similar reason for being jealous of us? Equally unintentionally on our part I think they had.

Even since I have been in India we have annexed Burma, and we have extended our political control over Hunza and Chitral and among many tribes on the North-West Frontier. It was to a Russian politician a not unthinkable event that we might find ourselves compelled to annex Tibet, or at least to declare a Protectorate over it as in the case of Afghanistan. And either of such

events would have been, from a Russian point of view, most detrimental to Russian interests. Russia is not contiguous with Tibet as India is, but many thousands of Russian subjects look to the Dalai Lama of Lhasa as their spiritual leader. Russia is therefore legitimately concerned in seeing that that spiritual leader, who is looked on more as a god than a man, should not come under any inimical influence. Moreover, at the time of the Tibet Mission, it was regarded as a matter of course that Russia would shortly be extending her empire over Mongolia. All the Mongols look with superstitious reverence on Lhasa; and for this further reason it was essential to the Russians to prevent any hostile influence being there established.

Both Russia and England were, then, and with some cause, jealous of each other. The point I want now to bring out is that on account of that jealousy both suffered, and the Chinese were the only party which benefited. Russia suffered, because the Tibetans can never think so highly of them when they failed to afford the expected support against us. We suffered, because in deference to Russian susceptibilities we had to give up all the greatest advantages we had gained and make a half-and-half settlement which is proving no settlement at all and may involve us in fresh missions and expeditions in the future. And the Tibetans suffered, because they thought they had nothing to fear from truculently refusing to negotiate with us and uselessly threw themselves in front of our rifles. They have bad to suffer one punishment from us, and now a second from the Chinese, both of which might have been avoided if Russia and England had pulled together instead of being jealous of one another. The one people who reaped any advantage were the Chinese. They simply sat still and watched us reduce the obstinate Tibetans to order. Then they coolly requested our withdrawal from the Chumbi Valley, which was the only guarantee we had for the observance of our treaty and which we were precluded by our pledges to Russia from occupying for any length of time — for the 75 years, for instance, for which we had obtained the right to occupy it from the Tibetans.

This is a ridiculously false position for two grown-up Powers to have put themselves in. Is it to continue? That is the practical question of the moment. Russia and England are jealous of each other doing anything in Tibet — so they have agreed to do nothing. Is there not another solution? Instead of agreeing to do nothing, could they not agree to do something? Instead of agreeing that they should not intervene in Tibetan affairs, could they not agree that they should intervene — to the extent, at any rate, of preventing disorder? It seems a real disgrace to civilization that merely because we have distrusted one another in the past we should prevent each other from taking the only action which is likely to secure order iu that part of Asia in the future.

The Facts of the Situation.

Let us get to the bedrock factors in the situation. Tibet is a remote mountainous country with which Russia, England, and China, all three, at bottom, want to have as little as possible to do. China was naturally most concern in the country, but that concern is chiefly on account of the spiritual influence which the Lamas of Lhasa have over the Mongols; in times past it has been of extreme importance to the Chinese to have the spiritual leaders of the warlike Mongols well under their political control. Russia in a less degree, but for similar reasons, has an interest in Tibet. Perhaps she would also like to work the gold mines. Our own intrinsic interests in Tibet are very slight; we merely want neighbourly intercourse across our border and ordinary facilities for trade.

Besides these individual interests which each has in Thibet, all three have to reckon with the expansive tendencies of the other. China fears that we may expand through Tibet to the rich province of Szechuan. The teeth would be cold without the lips, she says, and therefore determines to tighten her grip on Tibet. Russia fears we may expand in Tibet and so acquire increased prestige in Asia and detrimentally influence her Buddhist subjects present and prospective. England is anxious lest any great extension of either Russian or Chinese influence in Tibet should create political difficulties along the North-Eastern Frontier of India, which has, till now, been so tranquil that scarcely any troops are required for its defence, but on which more troops would certainly have to be quartered if any hostile influence were established at Lhasa.

These are the bed-rock factors. Now the Chinese have from us, since 1906, a formal treaty engagement that we will not annex Tibetan territory. Apart from that there is the practical consideration that if ever we wished to invade China we should certainly come by our natural element, the sea, rather than over the highest range of mountains in the world. The Chinese have then ample assurance.

There remain the Russians and ourselves. Since the Tibet Mission much water has flowed under London-bridge and under the corresponding bridge, whatever it may be, across the Neva. We are each of us in a different mood. At Peking, at Teheran, at Kashgar we have, since the conclusion of the Anglo-Russian Agreement, worked more harmoniously together than we have ever done before. As far as Tibet is concerned we gave up in that Agreement still one other advantage which the Mission had acquired — the first refusal of mining, commercial, and railway concessions. But, in the main, the Agreement has been advantageous to both countries. Could it not, in regard to Tibet, be still further extended?

An Anglo-Russian Agreement.

For us to agree together not to intervene, not to send agents or scientific missions or travellers to Tibet, is but a temporary expedient, a miserable half-and-half measure bound to break down in time, and unworthy of the highest civilization in the world. Intercourse and association, not isolation and the indifference of one people for another, is the goal towards which human affairs must necessarily tend. It is assuredly more meet and right that the two greatest Powers in Asia should agree among themselves how they can promote this object rather than that they should settle to stand aloof while semi-civilized Tibetans, by crude, unsophisticated actions, embroil themselves and others in needless, useless trouble.

The old idea that the Tibetans only wish to be left alone must be abandoned. They have appealed to both the Russians and ourselves for protection. They are, as the Japanese traveller Kawaguchi, who lived three years in Tibet, observed, the most dependent people in the world, and the least capable of standing by themselves. Any wish they have to be preserved from the disturbing influences of Western civilization can be respected without ourselves closing the country to Europeans.

We can ensure that only the better class of traveller, trader, or agent should enter. An experienced, tactful traveller like Sven Hedin does nothing but good; he brings in a flood of light and makes the Tibetans accustomed to the sight and feel of a European. The French traveller Toussaint, who had studied Buddhism in Mongolia, Peking, Japan, and Ceylon, and whom we refused permission to proceed even to Gyantse, would, with his enthusiasm, knowledge, and high intelligence have been even more effectual in pouring an enlightening influence into the country. British officers, like Major O'Connor and Captain Bailey, who have a real liking for the Tibetans and know them thoroughly, do not incite resentment, but serve only to promote friendship.

The Russians, doubtless, have equally suitable officers, and British and Russian agents, working together at Lhasa as they now do in Kashgar, could effectually protect the interests of their respective countries, and by watchfulness, by timely advice, and by personal influence dispel suspicions and prevent trouble like the present ever coming to a head. They could restrain ignorant, impracticable Tibetans from silly, heedless acts. They could curb blustering local Chinese officials from violent deeds of which their own Central Government would disapprove. And they could ensure that internal peace and orderly intercourse with the outer world which is all that either Russia, England, or China desires. Such Consular agents exist in every other part of the Chinese Empire, and there seems no particular reason why they should not be present in Tibet. The matter is, at any rate, worthy of attention, for without some such arrangement trouble will constantly recur and Tibet will ever remain an open sore.

BULLETIN CRITIQUE.

E. Denison Ross, *Alphabetical list of the titles of works in the Chinese Tripiṭaka* (Calcutta, Superintendent Governement Printing, India; 1910, — in-8° de 97 p.).

Tous ceux qui s'occupent du Bouddhisme chinois ont eu l'occasion, en maniant le *Catalogue of the Buddhist Tripiṭaka* publié par Bunyiu Nanjio en 1883, de déplorer que cet excellent ouvrage ne fût pas muni d'une table alphabétique; M. E. Denison Ross leur a donc rendu un signalé service en publiant une liste méthodique des ouvrages mentionnés dans le Catalogue de Nanjio; il les a classés suivant l'ordre alphabétique d'après le système de transcription de Wade [1]) et il a indiqué, pour chacun d'eux, d'une part le numéro correspondant de Nanjio, d'autre part le volume et le fascicule de l'édition de Kyôto de 1905 dans lequel se trouve le texte. On regrettera peut-être que l'auteur n'ait pas été en mesure d'y joindre l'indication du volume et du fascicule de l'édition publiée de 1880 à 1885 à Tôkyô, car cette édition est au moins aussi souvent citée que celle de Kyôto; mais on peut aisément remédier à cette lacune en recourant à l'Index de Fujii Senshô 藤井宣正 qui est fondé sur l'édition de Tôkyô. Avec l'index de Fujii et celui de Denison

1) A la p. XXVIII, le quatrième ouvrage mentionné n'est pas à sa place dans l'ordre alphabétique; il devrait être reporté au bas de la p. XXXIX.

2) *Catalogue of all Buddhist Books contained in the Piṭaka collection in Japan and China with an alphabetical Index*, by S. Fujii (Kyôto, 1898).

Ross, les sinologues ont maintenant les instruments de travail dont il était indispensable qu'ils fussent munis pour faire des recherches dans la volumineuse collection des livres bouddhiques.

Ed. Chavannes.

Henri Maspero: *Le songe et l'ambassade de l'empereur Ming* (Bulletin de l'Ecole d'Extrême-Orient, Janvier—Mars 1910, p. 95—130); — *Communautés et moines bouddhistes chinois aux IIe et IIIe siècles* (ibid., p. 222—232).

M. Henri Maspero avait déjà publié l'année dernière (BEFEO, 1909, p. 797—807), en collaboration avec M. Noël Peri, une intéressante étude sur les origines du culte de *Kouan-yin* dans l'île de *P'ou-t'o*, près de *Ning-p'o*. Il aborde maintenant, seul cette fois, deux importants problèmes concernant les débuts du Bouddhisme en Chine.

On sait que la tradition la plus communément répandue rapporte l'introduction officielle du Bouddhisme dans l'empire à l'ambassade que l'empereur *Ming*, de la dynastie *Han*, aurait envoyée en Inde à la suite d'un rêve où le Bouddha lui serait apparu. Cette tradition se présente à nous sous plusieurs formes. M. Henri Maspero, par un travail minutieux et précis, est parvenu à montrer comment étaient constitués ces divers témoignages et dans quels rapports de dépendance ils étaient les uns à l'égard des autres. Puis, étudiant les éléments dont se compose le récit, il fait voir comment ils se sont successivement juxtaposés et prouve qu'aucun d'eux n'a de réalité historique. Il n'y a rien d'authentique dans toute cette légende.

Dans un autre article, M. Henri Maspero cherche à déterminer quelle est l'époque où des communautés bouddhiques se sont con-

stituées pour la première fois en Chine; contrairement à l'opinion reçue qui veut que les Chinois aient commencé à se faire moines au quatrième siècle, il établit qu'on peut remonter dans l'histoire des églises bouddhiques jusqu'au troisième et même jusqu'au second siècle.

Ces deux petits mémoires sont faits avec une excellente méthode; nous sommes heureux de reconnaître en leur auteur un sinologue d'avenir.

Ed. Chavannes.

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRES NOUVEAUX.

Berthold Laufer a publié dans l'*Anthropos* (Vol. V, 1910, p. 181—203) une étude intitulée *Zur kulturhistorischen Stellung der chinesischen Provinz Shansi;* il y dégage les faits caractéristiques qui, soit dans l'habitation, soit dans le véhicule, soit dans le sentiment esthétique, déterminent et délimitent une zône de civilisation dont les frontières ne coïncident d'ailleurs pas rigoureusement avec celles de la province de *Chan-si.* Cette étude est un des premiers essais qu'on ait fait pour appliquer à une partie de la Chine les méthodes fécondes de l'ethnographie.

Dans les *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft* (Weidmannsche Buchhandlung), M. Hackmann a écrit un rapport sur les travaux sinologiques publiés dans le courant de l'année 1908. Il est heureux que, grâce à l'activité de M. Hackmann, la sinologie soit maintenant régulièrement représentée dans cette collection de bibliographies raisonnées.

M. le Dr O. Nachod a fait paraître son excellente revue de la littérature relative au Japon dans les *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft* pour 1908 (III, 218—275) (cf. T. P., Oct. 1909, p. 550).

Nous avons reçu de Bangkok le texte siamois suivant dont le contenu est indiqué ainsi en anglais:

— The Mahosatha Jâtaka Printed with a preface by His Royal Highness the Crown Prince B. E. 2452, at the cremation of Chao Gun Chom Manda Piem.

La *Revue du Monde Musulman* de juin 1910 renferme un article intéressant de M. Charles—Eudes Bonin sur *la Conquête du Petit Tibet.*

Nous avons reçu de M. Maurice Courant: *La Vie politique dans les Deux Mondes* 1r octobre 1908—30 sept. 1909. — *Extrême-Orient.* [Cf. T. P., Oct. 1909, p. 550.]

A. Conrady: *China* (Sonderabdruck aus der Weltgeschichte herausgegeben von J. v. Pflugk—Harttung, p. 459—567). Cet important travail d'ensemble mériterait d'être traduit en français.

Vient de paraître la conférence faite cet hiver au Musée Guimet par M. Henri Cordier sur *la Piété filiale et le Culte des Ancêtres en Chine.* (Paris, Ernest Leroux).

La vente des livres du regretté François Turrettini, de Genève, aura lieu par l'intermédiaire de M. Ernest Leroux; outre un grand nombre d'ouvrages européens relatifs à l'Extrême-Orient, la collection comprenait environ 2115 volumes chinois, sans compter ceux qui se trouvent reliés à l'européenne en 141 volumes; en outre, il y a environ 1000 volumes japonais et une trentaine mandchous. Parmi les ouvrages chinois, nous citerons: 說文。康熙字典。史記。玉海 100 vol. 六書故。爾雅。呂氏春秋。山海經。金瓶梅, deux exemplaires。金石萃編, recueil d'inscriptions. 元人百種曲, collection des pièces de théâtre de la dynastie Youen. 大清一統志, la grande description géographique de l'Empire. 通鑑綱目. Il y a trois éditions différentes de Ma Touan-lin, de nombreux dictionnaires sino-japonais, beaucoup de livres sur le bouddhisme.

Des tirages à part ont été faits du *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient:* 1° *Le Songe de l'Ambassade de l'Empereur Ming, Étude critique des Sources* par H. Maspero; 2° *Communautés et Moines bouddhistes chinois aux IIe et IIIe siècles* par Henri Maspero; 3° *Un livre anglais sur le Yun-nan et l'Exploration française de la province* par H. Brenier; ce dernier article est consacré à l'ouvrage du Major H. R. Davies, sur le Yun-nan, mais il apporte un certain nombre de faits nouveaux, en particulier sur la mission de l'ingénieur Wiart qui, en février 1899, c'est-à-dire deux mois avant le Major Davies et ses compagnons, a dirigé pour le compte des Travaux publics de l'Indo-Chine une reconnaissance dans la région du K'o tou ho, affluent de la branche la plus longue de la rivière de l'Ouest, qui forme ici frontière entre le Yun-nan et le Kouei-tcheou. M. Brenier écrit à ce sujet: «Je dois la communication des levés de M. Wiart (au 1/50.000^e) à l'obligeance de la Direction générale des Travaux publics de l'Indochine, et suis particulièrement heureux de saisir cette occasion de signaler le nom d'un technicien-explorateur vraiment trop peu connu du grand public, et même dans le monde géographique. Il faudra bien, quelque jour, donner des détails sur sa «reconnaissance» (février—avril 1898) du projet de chemin de fer Long-tcheou-Kouei-lin-Tchang-cha. Ses itinéraires de reconnaissances au Yun-nan, avec le capitaine Bourguignon (maintenant commandant), et, plus tard, avec le capitaine Duprat, sont aussi ignorés. C'est pourtant sa mission au Yun-nan qui a, la première, signalé l'intérêt que pouvait présenter l'exploration de la haute vallée du Nieou-lan ho, émissaire du lac de Yang lin, au Nord-Est de Yun-nan fou, reprise par le lieutenant Grillières, et sur laquelle je vais revenir».

M. Giuseppe de' Luigi, Délégué de la Mission Italienne en Chine, a fait un tirage à part de son intéressant article *Tientsin*

e la Concessione italiena paru dans le fascicule VIII (août 1910) du *Bollettino della Società italiana di Esplorazioni geografiche e commerciali.*

Nous avons reçu un nouveau volume de l'infatigable P. Léon WIEGER, S. J., qui est le Tome 1er d'un ouvrage consacré au *Bouddhisme chinois;* nous en reparlerons.

Vient de paraître le rapport annuel du 1er oct. 1908 au 30 sept. 1909 du Directeur du *Rijks Ethnographisch Museum* de Leyde.

Le récit du voyage *Across China and Turkestan* du Correspondant du *Times* à Pe-king paraît dans ce journal.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême Orient. — [Cf. *T'oung Pao*, Vol. XI, Juillet 1910, p. 415]. Tome X, N° 2, Avril—Juin 1910. — *Monographie de la semi-voyelle labiale en annamite et en sino-annamite* (suite et fin), par M. L. CADIÈRE. — *Les rites du dộng thổ.* Contribution à l'étude du culte du Dieu du Sol au Tonkin, par M. J. PRZYLUSKI. — *La Justice dans l'ancien Annam* (Suite), traduction et commentaire du *Code des Lê*, par M. R. DELOUSTAL. — *Notes et Mélanges.* [A. BONIFACY. — *Les génies theriomorphes du xã de Huống thu'ợ'ng.* J. POUCHAT. — *Superstitions annamites relatives aux plantes et aux animaux.* Ch. B. MAYBON. — *Note sur les travaux bibliographiques concernant l'Indochine française*]. — *Bibliographie.* — *Chronique.* — *Correspondance.* — *Documents administratifs.* — *Nécrologie* (Général de Beylié).

CHRONIQUE.

JAPON.

L'ANNEXION DE LA CORÉE.

Voici le texte des différents documents relatifs à l'annexion de la Corée par le Japon. Le premier est un rescrit du mikado:

Rescrit impérial du 29 août 1910.

Nous, attachant la plus haute importance au maintien de la paix permanente en Orient et à la consolidation de la sécurité durable dans notre empire, et trouvant en Corée de constantes et fécondes sources de complications, fîmes conclure par notre gouvernement avec le gouvernement coréen en 1905, un accord par lequel la Corée était placée sous la protection du Japon, espérant que tous les éléments perturbateurs auraient pu ainsi être écartés et que la paix serait assurée pour toujours.

Pendant plus de quatre ans qui se sont depuis écoulés, notre gouvernement s'est efforcé avec l'attention inlassable de faire progresser les réformes de l'administration de la Corée et ses efforts ont été, à un certain degré, couronnés de succès; mais, en même temps, le régime de gouvernement existant dans ce pays-là s'est montré peu efficace pour conserver la paix et la stabilité; et de plus, un esprit de soupçon et de doute domine partout dans la presqu'île.

Pour maintenir l'ordre public et la sécurité et pour accroître le bonheur et le bien-être du peuple, il est devenu manifeste que des changements fondamentaux dans le système de gouvernement actuel sont inévitables.

Nous, de concert avec S. M. l'empereur de Corée, ayant en vue cet état de choses et convaincus de même de la nécessité d'annexer la totalité de la Corée à l'empire du Japon pour répondre aux besoins actuels de la situation, sommes maintenant, arrivés à un accord au sujet de cette annexion permanente.

S. M. l'empereur de Corée et les membres de sa maison impériale se verront accorder, malgré l'annexion, un traitement dû et approprié. Tous les Coréens, passant sous notre pouvoir direct, jouiront d'une prospérité et d'un bien-être accroissants, et avec le repos et la sécurité assurés, une expansion notable se réalisera dans l'industrie et dans le commerce.

Nous croyons fermement que le nouvel ordre de choses qui vient d'être inauguré sera une nouvelle garantie de la paix durable en Orient.

Nous ordonnons l'institution de l'office de gouverneur général de Corée. Le gouverneur général exercera, sous notre direction, le commandement de l'armée et de la marine et un contrôle général sur toutes les fonctions administratives en Corée. Nous invitons tous nos fonctionnaires et autorités à l'accomplissement de leurs devoirs respectifs en se pénétrant de notre volonté et à l'exercice des diverses branches de l'administration en harmonie avec les demandes de l'occasion à cet effet.

Que nos sujets jouissent pour longtemps du bonheur de la paix et du repos !

Traité signé à Séoul le 22 août et promulgué le 29 août 1910.

Voici le texte intégral du traité japono-coréen du 22 août :

S. M. l'empereur du Japon et S. M. l'empereur de Corée, en vue des relations spéciales et étroites entre leurs pays respectifs, désirant augmenter le bien-être commun des deux nations et assurer la paix permanente en Extrême-Orient, et étant convaincues que ces buts pourront être le mieux atteints par l'annexion de la Corée à l'empire du Japon, ont résolu de conclure un traité de cette annexion et ont nommé à cet effet pour leurs plénipotentiaires, savoir :

S. M. l'empereur du Japon,

Le vicomte Masakata Térauchi, son résident général, et

S. M. l'empereur de Corée.

Ye Wan-yong, son ministre-président d'Etat.

Lesquels, par suite des conférences et délibérations mutuelles, sont convenus des articles suivants :

Article 1er. S. M. l'empereur de Corée fait la cession complète et permanente à S. M. l'empereur du Japon de tous les droits de la souveraineté sur la totalité de la Corée.

Art. 2. S. M. l'empereur du Japon accepte la cession mentionnée dans l'article précédent et consent à l'annexion complète de la Corée à l'empire du Japon.

Art. 3. S. M. l'empereur du Japon accordera à. LL. MM. l'empereur et l'ex-empereur et à S. A. I. le prince héritier de Corée et à leurs épouses et héritiers, des titres, dignités et honneurs qui sont appropriés à leurs rangs respectifs, et des dons annuels suffisants seront faits pour maintenir ces titres, dignités et honneurs.

Art. 4. S. M. l'empereur du Japon accordera aussi des honneurs et traitements appropriés aux membres de la maison impériale de Corée et à leurs héritiers autres que ceux mentionnés dans l'article précédent; et des fonds nécessaires pour maintenir ces honneurs et traitements leur seront octroyés.

Art. 5. S. M. l'empereur du Japon conférera la pairie et des dons pécu-

niaires à ceux des Coréens qui, à cause de services méritoires, sont considérés dignes de ces reconnaissances spéciales.

Art. 6. Par suite de l'annexion ci-dessus mentionnée, le gouvernement du Japon prend le gouvernement et l'administration de la Corée et s'engage à accorder l'entière protection aux personnes et propriétés des Coréens qui obéissent aux lois en vigueur en Corée et à accroître le bien-être de tous ces Coréens.

Art. 7. Le gouvernement du Japon, en tant que les circonstances le permettent, emploiera dans les services publics du Japon en Corée ceux des Coréens qui acceptent le nouveau régime loyalement et de bonne foi et qui y sont dûment qualifiés.

Art. 8. Le présent traité ayant été approuvé par S. M. l'empereur du Japon et par S. M. l'empereur de Corée, produira son effet à partir du jour de sa promulgation.

En foi de quoi, etc.

Déclaration du gouvernement impérial du Japon.

Un troisième document est une déclaration du gouvernement japonais. En voici le texte:

Malgré les travaux laborieux de la réforme de l'administration de la Corée dans lesquels les gouvernements du Japon et de Corée se sont diligemment engagés pendant plus de quatre ans depuis la conclusion de l'accord de 1905, le système de gouvernement actuel du pays ne s'est pas montré entièrement à la hauteur de la nécessité de conserver l'ordre public et la tranquillité. De plus, un esprit de soupçon et de doute domine partout dans la presqu'île.

Pour maintenir la paix et la stabilité en Corée, pour augmenter la prospérité et le bonheur des Coréens, et pour assurer en même temps la sécurité et le repos des habitants étrangers, il a été prouvé abondamment clair qu'un changement fondamental du régime de gouvernement actuel est absolument essentiel.

Les gouvernements du Japon et de Corée, convaincus de la nécessité urgente d'introduire une réforme répondant aux besoins de la situation et de fournir une garantie suffisante pour l'avenir, ont, avec l'approbation de S. M. l'empereur du Japon et de S. M. l'empereur de Corée, conclu par l'intermédiaire de leurs plénipotentiaires respectifs un traité stipulant l'annexion complète de la Corée à l'empire du Japon.

En vertu de cet important acte qui produira son effet sur sa promulgation le 29 août 1910, le gouvernement impérial du Japon prend le gouvernement et l'administration de la Corée et déclare par ces présentes que les matières relatives aux étrangers et au commerce extérieur en Corée seront traitées selon les règles suivantes:

I. — Les traités conclus jusqu'ici par les puissances étrangères avec la Corée cessant d'être en vigueur, les traités existants avec le Japon seront, en

tant que praticables, appliqués en Corée. Les étrangers résidant en Corée, en tant que les circonstances le permettent, jouiront des mêmes droits et immunités qu'au Japon même et de la protection de leurs droits légalement acquis, pourvu qu'ils soient assujettis dans tous les cas à la juridiction du Japon.

Le gouvernement impérial du Japon est prêt à consentir à ce que la juridiction, en ce qui concerne les affaires actuellement pendantes dans un tribunal consulaire étranger en Corée au moment où le traité d'annexion produit son effet, reste audit tribunal jusqu'à la décision finale.

II. — Indépendamment des engagements conventionnels qui existent antérieurement au sujet dont il s'agit, le gouvernement impérial du Japon lèvera, pendant une période de dix ans, sur les marchandises importées en Corée des pays étrangers ou exportés de la Corée aux pays étrangers, ainsi que sur les navires entrant dans un des ports ouverts de la Corée, les mêmes droits d'importation ou d'exportation et le même droit de tonnage que ceux des tarifs existants.

Les mêmes droits d'importation ou d'exportation et le même droit de tonnage que ceux devant être levés sur les marchandises et navires ci-dessus mentionnés seront aussi, pendant une période de dix ans, appliqués en ce qui concerne les marchandises importées du Japon en Corée ou exportées de la Corée au Japon, ainsi que les navires japonais entrant dans un des ports ouverts de la Corée.

III. — Le gouvernement impérial du Japon permettra aussi, pendant une période de dix ans, aux navires sous le pavillon des puissances ayant des traités avec le Japon, d'entreprendre le cabotage entre les ports ouverts de la Corée et entre ces ports et les ports ouverts du Japon.

IV. — Les ports ouverts existants de la Corée, sauf Masampo, continueront d'être ports ouverts, et de plus Shinwiju sera nouvellement ouvert, de sorte que les navires étrangers aussi bien que les navires japonais y seront admis et les marchandises pourront être importées dans ces ports et en être exportées.

Le 29 août 1910.

L'empereur du Japon envoie une délégation de notables japonais porter une lettre autographe à l'ex-empereur coréen.

900 prisonniers de Corée ont été élargis à l'occasion de l'annexion.

Un édit de l'empereur de Corée.

Au moment de son abdication, l'empereur de Corée a lancé un édit disant qu'il lui a été impossible de réaliser les réformes, et c'est pourquoi il a considéré comme opportun de confier cette tâche à d'autres mains. L'empereur prie le peuple de rester calme, de suivre sa voie ordinaire et d'obéir à la nouvelle administration.

Le gouverneur a lancé une proclamation annulant les contributions des

pauvres qui n'étaient pas encore payées, et amnistiant les coupables de délits légers.

L'administration japonaise avancera quarante deux millions de francs pour encourager l'industrie, l'instruction publique et créer de nouveaux hôpitaux et œuvres d'assistance publique.

FRANCE.

Dans la séance du 17 juin 1910, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. le Commandant d'Ollone a rendu compte de ses Recherches archéologiques dans la Chine occidentale.

Dans la séance du 10 juin, M. Ed. Chavannes avait pris la parole pour un hommage: «L'ouvrage chinois (*Touen-houang che che yi chou*) que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie constitue le plus bel hommage qui pût être rendu aux admirables découvertes de M. Pelliot. Lorsque, au retour de sa mission dans l'Asie centrale, M. Pelliot passa par Peking, des savants chinois, émerveillés de la valeur des livres et des estampages qu'il avait rapportés de Touen-houang, lui demandèrent l'autorisation de photographier les principaux de ces documents: M. Pelliot y consentit; les photographies qui furent alors exécutées à Peking permirent un travail de déchiffrement dont le présent volume contient les résultats. Nous trouvons donc ici transcrits et commentés ces textes dont les originaux constituent un des joyaux de la Bibliothèque nationale; nous pouvons maintenant les lire et nous sommes à même d'en constater la singulière importance; en effet, nous n'avons pas affaire seulement à des curiosités bibliographiques auxquelles leur âge et leur rareté confèrent un prix inestimable; nous sommes en outre en possession de toute une série de renseignements nouveaux qui enrichissent l'histoire d'une manière inattendue. Les éditeurs chinois n'ont pas manqué de signaler tout ce que leur littérature acquérait du fait de ces trouvailles; nous ne pouvons que nous associer à leur enthousiasme, en étant heureux que ce soit une glorieuse entreprise de la science française qui l'ait provoqué."

LE ROYAUME DE CHAMPA

PAR

GEORGES MASPERO,

Administrateur des Services Civils de l'Indochine, Correspondant-Délégué de l'Ecole Française d'Extrême Orient.

(Suite). [1])

CHAPITRE IV.

Le Houan Wang et l'hégémonie de Pâṇḍuraṅga.

La Ve Dynastie 758—859. — Vîrapura capitale du Champa. — Les invasions Malaises de 774 & 787.

Les textes Chinois nous rapportent qu'à partir de 758, le nom de Lin-Yi ne s'employa plus et fut remplacé par celui de Houan Wang [2]). Cette transcription est assez mystérieuse et ne permet pas de reconstituer le mot Cham ou sanscrit qu'il cherchait à reproduire. Ve Dynastie 758—859.

Aussi bien, il ne paraît pas, à lire les Inscriptions, que le Royaume ait jamais été désigné par ses souverains sous une autre dénomination que la «terre de Campā», le «Royaume de Campā». A l'époque où les historiens chinois lui attribuent le nom de Lin-Yi nous voyons Çaṃbhuvarman, qui mourut vers 629, prier Çaṃbhubhadreçvara de donner «le bonheur au pays de Campā» [3]); et Vikrāntavarman I se proclamer «Grand Roi, Seigneur suprême de Çrī Caṃpāpura» [4]). Pendant la période même où ils lui appliquent le nom de Houan Wang, Pṛithivīndravarman se vante de jouir «de

---

1) Voir *T'oung Pao*, Mars 1910, pp. 125—136. Mai 1910, pp. 165—220. Juillet 1910, pp. 319—350. Octobre pp. 489—526.

2) »Après les années Tche Tö 至德, 756—757, on change (le nom du Royaume) »en celui de Houan Wang 環王. *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*. *Wen Hien T'ong Kao* XXIV 林邑 46*b*. *Méridionaux* 433. »A partir des années Tche-tö, le »nom du Royaume fut changé en celui de Houan Wang et celui de Lin-Yi ne fut plus »employé" *T'ang Houei Yao* XCVIII 12*b* 13*a*.

3) Mī-So'n Mon^t A_1. 73. Finot III 209.

4) Çrī Campāpuraparameçvara Mahārāja. Mī-So'n Mon^t E_6. 96. Bxxvi. Finot IV 918iii.

«la terre entière de Campā» [1]), Indravarman I dit «règner souverainement sur la contrée entière de Campā» [2]), Harivarman I enfin se pare du titre de «Seigneur suprême de Çrī Campāpura» [3]).

Cependant, il convient de remarquer que les rois de la Ve dynastie, qui règnaient sur le Champa pendant cette période de 758 à 877 où les Chinois lui donnent le nom de Houan Wang, n'ont tracé aucune inscription dans le fameux sanctuaire de Çaṃbhubhadreçvara; toutes sont au Sud, dans la région de Pāṇḍuraṅga ou le pays de Kauṭhāra [4]). C'est avec la VIe dynastie seulement que nous retrouvons des documents lapidaires près de Campāpura; encore ne sont-ils pas à Mĩ-So'n, mais à Đông-Du'o'ng [5]). La première date que nous y relevons est 797 ç, soit 875 AD. [6]); et c'est vers 877 [7]) que, d'après les textes chinois, le Champa aurait laissé le

---

1) Glai Lamov, 24. Stèle skt. 723ç = 801 AD. Indravarman I. Aiii. C II 218xxiii. Finot 633ii.

2) Da Trang (Yang Tikuh). 25. Stèle skt. 721ç = 799. Indravarman I. Aiii. C II. 207 XXII. Finot 633i.

3) «Çrī Campāpuraparameçvara» Po Nagar de Nha-Trang, Tour Nord. 31. Piédroit C² skt. 739ç = 817 AD. Senāpati Pār. I. C II 263—xxviii.

4) Il ne saurait être fait état du Bloc Inscrit de Mĩ-So'n. Finot IV 113—115—933. Barth, *Notes sur les dates de deux inscriptions de Campā*, B E F E O, 117—119 dont la date est notoirement fausse et qui peut par conséquent être attribuée à un autre Harivarman que celui de la IIIe dynastie. Aussi bien Harivarman I n'appartenait pas à la famille de Pṛithivīndravarman. C'était par sa femme, sœur de Satyavarman I et d'Indravarman I qu'il avait eu accès au trône. Il pouvait donc être du Nord et y avoir résidé durant son règne; ce serait alors la raison qui lui aurait fait attribuer à son fils Vikrāntavarman III, alors prince héritier, le gouvernement de Pāṇḍuranga. infra Cf. p. 565.

5) Il est à remarquer qu'il faut aller jusqu'à la Xe dynastie, dont la première date donnée par les inscriptions est 1081 AD. (1003 ç), pour retrouver des inscriptions à Mĩ-So'n. Aussi bien, Harivarman III, fondateur de cette Dynastie, est dit avoir „restauré le temple „de Çrīçanabhadreçvara et rétabli les édifices et la cité de Campā". Mĩ-So'n, Mont D₂₁, 90. Stèle skt 1003ç = 1081 AD. Finot IV 933xii. infra.

6) Đông Du'o'ng. 66. Stèle Bxv skt. Jaya Indravarman II. Finot IV 84.

7) „En quatrième année K'ien fou 乾符 (de Hi Tsong) le Tch'eng Cheng 占城 «présenta trois éléphants dressés». *Lin-piao-lou-yi* 嶺表錄異 de *Liou Siun* 劉恂上 8*b* de l'édition de Wou Ying Tien 武英殿.

nom de Houan Wang pour prendre celui de Tch'eng Cheng, correspondant, à n'en pas douter, à Champa. Sans expliquer donc ce nom de Houan Wang, on peut admettre qu'il répond à un titre protocolaire, accolé par les rois de la Ve dynastie à leur nom de sacre ou plutôt à celui du royaume, pour bien marquer l'origine de la famille règnante. Et puisque nous avons admis que le Sud du Champa constituait plus particulièrement l'Apanage du «Clan «de l'Aréquier» comme le Nord relevait plus directement du «Clan «du Cocotier» [1]), peut-être pourrait-on rechercher, dans les titres énoncés tout au long sur les Inscriptions de Po-Nagar et Panraṅ, l'origine de cette transcription.

Prithivîndravarman Rudraloka. [2]

A la mort de Rudravarman II, vers 757 [3]), les Grands offrirent la couronne à un des leurs [4]): «Jadis, cette terre (du Champa) fut «constamment puissante et longtemps pleine de splendeur; les «hommes y étaient de grande richesse et de haute puissance. Ces «riches prenant de temps en temps un roi, le souverain unique de «cet Etat, ce fut toi, Pṛithivīndravarman, pareil à l'Indra des «dieux sur la terre [5])». Il appartenait, sans doute, à la grande famille des princes de Pāṇḍuraṅga, du «Clan de l'Aréquier» et continua de résider dans le Sud. Il «jouit» cependant «de la «terre entière de Campā» et son autorité s'étendit du Mont Hoành So'n à la frontière de l'Empire Khmer.

Il ne nous a pas laissé d'inscription et son neveu, Indravarman

---

1) supra, p. 186.

2) Rudraloka est le nom posthume de Pṛithivīndravarman. Cf. infra, p. 550.

3) C'est au lendemain de sa mort, sans doute, que Pṛithivīndravarman reçut la couronne et transporta la résidence royale dans le Sud.

4) Les inscriptions qui mentionnent son nom ne donnent aucune généalogie réelle ou fabuleuse. On peut donc supposer que, simple Seigneur choisi par les siens, il n'ait pas éprouvé, ni ses successeurs après lui, le besoin de justifier une élévation au trône que tous les Grands avaient approuvée.

5) Đông du'o'ng, 66. Bvi.

I, qui nous a transmis son nom, s'est borné à glorifier son règne en termes laudatifs: «Le roi fortuné Prathivīndravarman [1]) célèbre «en tous lieux par sa race et par sa majesté, a, pendant qu'il était «en ce monde, joui de la terre, ayant par sa puissance vaincu tous «ses ennemis. — Dans le Royaume de ce Roi suprême, qui jouis-«sait de la terre entière de Campā, il y avait abondance de sub-«sistances et de toutes choses. — Ce Roi anéantissait les voleurs, «comme le soleil anéantit les ténèbres, et il brillait dans sa race «comme la lune dans le ciel. [2]) — Après un long espace de temps, «par sa dévotion à Çaṃbhu, par sa gloire et son attachement à la «bonne loi, ce roi parvint au monde de Rudra» ce qui veut dire qu'il mourut et reçut le nom posthume de Rudraloka. [3])

Satyavarman Içvaraloka.

Il eut pour successeur le fils de sa sœur [4]) Çrī Satyavarman.

Or, à cette époque, l'Indochine Orientale était en butte aux incursions des Malais, et plus particulièrement des Javanais. En 767 [5]) ils avaient fait irruption dans la marche de Tran Nam [6])

---

1) «La forme *prathivī* pour *pṛithivī* est ordinaire sur les Inscriptions Chames: elle «est d'ailleurs relevée déjà dans le dictionnaire de Pétersbourg. Cette forme est fautive «sans doute; mais on voit que la faute est commune et ancienne" BERGAIGNE 32 n. 2. Cf. également BERGAIGNE C. II 219 n. I. FINOT IV 904 et 908 écrit Pṛithivīndravarman.

2) Glai Lamov 24 A_1 à V.

3) Nous ne possèdons aucune date certaine du règne de Pṛithivīndravarmen. Cependant nous avons vu [supra] qu'on pouvait faire coïncider son élévation au trône avec le changement de nom du Royaume (Lin-Yi en Houan Wang) c'est à dire vers 758. D'autre part Satyavarman était déjà sur le trône en 774, infra. Pṛithivīndravarman ne règna donc pas plus de 18 à 20 ans.

Pṛithivīndravarman. Inventaire. C. — I. Glai Lamov. Ninh-Thuân. 24. Stèle skt 723ç = 810 AD. Indravarman I. C. II. 218XXIII. BERGAIGNE 76. AYMONIER 21. FINOT III 633II.

II. Đông Du'o'ng. Quảng-Nam. 66. Stèle B. skt. 797ç = 875 AD. Indravarman II. FINOT IV 84.

4) Glai Lamov 24 AVI.

5) «En deuxième année Ta-Li 大歷 de Tai Tsong 代宗.» *Sk* ng VI 7*a b*. *Tt* ng V 4*b* 5*a*. *Cm* tb IV 23*b* 24*a*. *Des Michels* 169—170. Le *Vsl* I 13*a* et le *An* IX 3*a* qui donnent une notice sur Tru'ò'ng bá Nghi, ne font pas mention de ces incursions.

6) En première année T'iao Lou 調露 le nom de Tcheou de Giao avait été changé en celui de Ngan Nan Tou Hou Fou, *an* An-Nam Đô hộ phủ 安南都

remonté jusqu'au chef-lieu et mis le pays à feu et à sac. Le Gouverneur Tch'ang Po Yi [1]) dut appeler à son secours le Commandant militaire du district [2]) de Võ Đinh [3]) qui infligea une défaite à l'envahisseur près de Châu Viễn, l'actuel So'n-Tây [4]) et l'obligea à reprendre la mer [5]).

護府. «Marche du Sud pacifié». En deuxième année Tche tō 至德, 757, cette appellation avait été remplacée par celle de Tch'en Ngan Tou Hou Fou, *an* Trân Nan Đô hộ phủ 鎮南都護府 «Marche du Sud tranquille», dénomination qui fut, en troisième année Tai Li 大歷, 768, remplacée à nouveau par celle de «Marche «d'Annam», «Marche du Sud Pacifié». Le siège de l'Administration restait au Tcheou de Giao. *Sin T'ang Chou* XLIII 上 44*a* *Cm* tb IV 18*a* 23*b* 25*b*. *Des Michels* 158—168—171. Le Gouverneur portait le titre de King lio che, *an* Kinh lu'o'c su', 經略使.

1) Tch'ang Po Yi, *an* Tru'ò'ng bá Nghi 張伯義, fondateur de la ville 城 de Ta Lo, *an* Đai La 大羅, aujourd'hui Hà Nội 河內. Cf. la notice du *Cm* tb V 12*a b* *Des Michels* 210, et, sur Tcha'ng Po Yi le *Vsl* I 13*a* et le *An* IX 3*a*. *Sainson* 361.

2) Tou Wei, *an* Đô uý 都尉.

3) Wou *an* Võ Đinh; c'est la région répartie actuellement entre les provinces de Thái Nguyễn et Cao Báng. *Tt* ng I 3*a*. *Cm* tb I 3*a*, 5*b*, 20*a*. *Des Michels* 3, 6, 23.

4) *An* Châu Viễn 朱戴. Le *Tchl* I 58 et 84 écrit 朱鳶. Aujourd'hui le territoire de Vĩnh Tu'ò'ng dans le Son Tây. *Tt* ng I 3*a*. *Cm* tb I 3*a*, 5*b*, 20*a*, II 10*b*. *Des Michels* 3. 6. 23. 27.

5) *Sk* ng VI 7*a b*. *Tt* ng V 4*b*, 5*a*. *Cm* tb IV 23*b* 24*a*. *Des Michels* 169—170. Ces textes désignent les envahisseurs comme «des gens venus de Co lôn (K'ouen louen 崑崙) et Đà Bà (Chō Po 闍婆)». *Chō Po*-qui, au dire du Sin T'ang Chou CCXXII 下 19*b*, était encore appelé Ho ling 訶陵 et Tou Po 杜婆 (alias 杜婆 Pelliot IV 275—79 et 405) désigne, à n'en pas douter, Java (Cf. Pelliot, ibid. 271 à 231) Pour *K'ouen louen*, la question est plus délicate. Le *Sk* ng VI 7*a* confond les envahisseurs avec les Petits et Grands K'ouen Louen dont il est question dans la notice du *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 20*b* sur le royaume de P'iao 驃 (Birmanie) et se borne à en répéter les termes; mais Pelliot, ibid. 223 à 231, plaçant avec quelque raison le Pays des K'ouen louen vers l'embouchure de la Salouen, et plus particulièrement au Tenasserim, on ne peut admettre l'identification du *Sk*. On voit mal en effet comment les riverains du golfe de Martaban auraient pu se concerter avec les naturels d'une île située à quelques 900 milles marins et de race différente, pour aller piller les côtes de l'Indochine Orientale. Au contraire, le *Song Che*, dans sa notice sur le Chō Po CCCCLXXXIX 28*a*, cite un autre pays de K'ouen louen situé à quinze jours de navigation à l'Est de l'extrémité orientale de Java, qui pourrait bien être celui dont il est question ici: «(Du centre) de ce pays

En 774 [1]) ils apparaissent au Champa, dans le pays de Kauṭhāra. «Ces hommes, nés dans d'autres villes, vivant d'aliments «plus horribles encore que les cadavres, effrayants, extrêmement «noirs et maigres, terribles et méchants comme la mort, venus sur «des navires [2]), pillèrent la demeure du Mukhaliṅga de Çrī Çaṃbhu [3]).»

„(Chö Po, Java) à l'Est pour arriver à la mer (il faut) un mois; voyageant sur mer un „demi mois on arrive au pays de K'ouen louen". Il faisait donc partie de l'Archipel Malais et ses habitants étaient de même race que ceux de Java. Est-ce à dire que ce sont tout spécialement les gens de cette île, qui reste d'ailleurs à identifier, que désigne le terme 崑崙 des textes annamites. Je croirais plutôt qu'ils l'ont employé d'une façon plus générale, comme synonyme de «Malais» (Cf. CHAVANNES, *Pélerins Bouddhistes*, 63, note I) et qu'en disant «les gens de Colôn et de Chö Po» ils ont voulu parler tout simplement des Malais et plus particulièrement des Javanais. Il convient d'ajouter que Satyavarman les appelle des «mangeurs d'hommes»; or si nombre de voyageurs ont accusé les naturels de l'Archipel Malais d'antropophagie, jamais, à ma connaissance, il n'en a été dit de même des Pégouans ou Birmans. Nul texte ou document javanais, d'ailleurs, ne nous parle de ces expéditions en Indochine. Les Javanais, cependant, devaient être depuis longtemps en relation avec les peuples à civilisation Hindoue de cette péninsule. Eux-mêmes étaient depuis de longues années façonnés à cette civilisation — Fa Hien, qui passa en leur pays au Ve siècle, le constate dans la relation de ses voyagess, *Foe Koue Ki ou Relation des Royaumes Bouddhiques*, traduit par A. RÉMUSAT. *Imprimerie royale*, 1836, pp. 364. sqq — et leurs légendes rapportent qu'un des premiers Hindous qui vint dans cette île vers l'an 300 de notre ère, avait épousé «Bramani K'ali du Cambodge» (RAFFLES, *History of Java*. London, Murray, 1830. I. 78.) Un document précis établit plus certainement les relations qui existaient entre les Khmers et les Javannis: c'est l'inscription dite de Kedoe, qui date de 654ç = 732 AD, c'est à dire trente cinq ans avant les incursions dont nous parlons (elle a été traduite par KERN, dans Bijdragen t. d. T. L. en VK 4e tr. X 125. Verbeek, Oudheden van Java, 156. Cf. VETH, *Java. Haarlem*, De Erven Bohn, 1896, p. 32). Elle offre des ressemblances remarquables avec celles du Cambodge, celle de Hàn Chëi surtout (Kompong Siem, 81 skt C. I. 81). Il convient d'ajouter que depuis de longues années, Java était en relation avec la Chine; dès la douzième année 元壹 Yuan Kia, 435, en effet, un roi du pays de Chö po po ta, 闍婆婆達 nommé Che-li-po-ta-to-ngo-lo-pa-ma 師黎婆達陁阿羅跋摩 Çrī pāda Dvaravarman (?) avait envoyé à la Cour des Song, par un ambassadeur, une lettre et quelques présents. *Song Chou* XCVII 49*b*. Sur les relations de la Chine avec Java cf GROENEVELDT, *Notes on the Malay Archipelago* dans: Essays relating to Indo-China, London, Trübner, 1887. Seconde série, vol. I. 135 sqq.

1) „Quand l'année de l'ère çaka eut atteint les Koça, neuf et les saisons" c'est à dire en l'année 696ç = 774 AD. Po Nagar de Nha Trang, Edicule *N. O.* 38. Stèle. skt 696 et 703ç = 774 et 781 AD. Satyavarman face A II. C. II 242xxvi.

2) ibid AII.

3) ibid AI.

Ces «méchants mangeurs d'hommes» enlevèrent tous les accessoires «à l'usage du dieu et les ornements . . . argent, pierres précieuses, «or, cruches, aiguières, sceptres d'or, parasols blancs, chasse-mouches, «vases d'or et autres.» [1]) Puis la demeure du dieu devenue vide, ils la livrèrent aux flammes, «telle que la ville des dieux, si elle était «brûlée par les troupes des Daityas en armes. [2]) Dès qu'il fut «informé de cette ruine, le roi Çrī Satyavarman, avec ses soldats, «avec ses officiers et sa police, poursuivit sur de bons navires et «battit en mer les méchants à l'âme criminelle. Mais, déplorant la «perte du visage [3]) de Çiva, qu'ils avaient emporté sur leurs «navires et qui fut submergé avec toutes ses richesses, et la «destruction du (temple où était adoré le) liṅga du dieu, le Roi «était profondément affligé.» [4])

Les brigands battus et chassés, Satyavarman, «aspirant à la «royauté suprême abandonnée au roi des dieux, [5]) et se proposant «de gagner la faveur du vénérable Seigneur des dieux» [6]), relève les ruines de sa demeure. Mais en place du pauvre vieux bâtiment de bois dont la légende attribuait la construction à Vicitrasagara, il érige le majestueux édifice de pierre que ses successeurs étendront par la suite et qui subsiste encore aujourd'hui, «dans le voisinage de Kauṭhāra et de la mer.» [7]) Il y place le vénérable Mukhaliṅga du «Seigneur de Bhagavatī;» [8]) près de lui l'«image de son épouse» [9])

---

1) ibid face Bii. 2) ibid face Aii.

3) Çivamukham. Le liṅga érigé par Vicitrasagara, — sur ce roi légendaire cf. supra II — était un „liṅga à visage" c'est à dire un liṅga de pierre recouvert d'un fourreau représentant une tête de Çiva. Comme ce fourreau, cette tête, était en or, les Malais l'avaient emportée. Cf. dans Finot 913 les figures 43 et 44 représentant deux fourreaux de liṅga à visage de Çiva et la description qui en est donnée par Al. Rea, *Chalukyan Architecture.* Archeological Survey of India. New Imperial Series p. 23 et pl. XLIV et XLV.

4) ibid Aiii. 5) Indra.

6) Çiva. ibid Aiv. 7) ibid B IV C. II 257.

8) On se souvient que les Malais avaient détruit le liṅga du „Maître de la déesse" en 774. ibid Aii.

9) ibid Aiv.

la «fortunée» Bhagavatī elle-même, «la déesse de Kauṭhāra «resplen-«dissant d'éclat avec son corps qui est d'une beauté étincelante «grâce à de magnifiques enduits d'or, avec la beauté sur le lotus «de son visage, toute brillante de joyaux, avec des joyaux sur les «disques de ses joues,..... avec la beauté de ses cheveux d'or «rehaussée par l'éclat du bijou qu'elle porte sur la tête, avec ses «oreilles qui étincellent et qui pendent sous le poids des joyaux «aux rayons splendides.» [1]) A leur côté enfin l'image du vénérable «éléphant.» [2])

On mit dix ans à construire et aménager le temple et c'est en 784 [3]) seulement, «le septième jour de la quinzaine claire du mois «de Mādhava» [4]) que Satyavarman put y installer solennellement le Mukhaliṅga sous le nom de Çrī Satya Mukhaliṅga. [5]) Il lui fit don, en ce jour, pour l'entretien du monument et l'exercice du culte, des greniers de Vamdhauṅ, de Ktuṅ et de Ñarai avec des troupes de femmes. [6])

Satyavarman résida dans le pays de Pāṇḍuraṅga, où ses ancêtres avaient vécu et où son oncle Pṛithivīndravarman avait, sans doute, résidé avant lui. Il y construisit «une splendide demeure» [7]) dont un tumulus planté d'arbres, au milieu des rizières, marque peut-être aujourd'hui l'emplacement. [8])

«Ce grand roi mourut sans avoir longtemps règné, et fidèle au

---

1) ibid. Bi.

2) Gaṇeça représenté avec une tête d'éléphant, ibid. Aiv.

3) «Quand le roi des Çakas fut accru des Koça, de l'éther et des montagnes, et que «le jour lunaire de la quinzaine claire du mois de Vaiçākha eut atteint les Munis, pendant «qu'il était éclairé par le soleil (de jour par conséquent), et placé sous la dépendance de «Bṛihaspati (le Jeudi, consacré à Bṛihaspati, Jupiter)....» ibid Av.

4) ibid. B[10], 11.

5) ibid. Bi.

6) ibid. Biv.

7) Glai Lamov 24. A[19].

8) La stèle de Glai Lamov a été trouvée à une dizaine de kilomètres à l'Ouest de Panrang sur l'emplacement d'un ancien monument que la terre a reçouvert et que signalent, de loin, quelques arbres dressés au milieu des rizières.

«devoir, il mérita par la science le monde d'Içvara [1])», en d'autres termes il reçut le nom posthume d'Içvaraloka [2]).

«Le roi fortuné nommé Indravarman, attaché au devoir, fort «et célèbre sur la terre par sa majesté, était son frère cadet» et lui succéda. Indravarman.

Il semble qu'il ait eu à établir sa souveraineté «sur la contrée «entière de Campā» par la force des armes, et soutenir, pour y arriver, des guerres longues et difficiles. Il chante en effet la force de son bras, la vaillance de son cœur et la continuité de son effort, dans des stances qui nous sont restées et reflètent l'orgueil du souverain vainqueur: «Ce roi Çrī-Indravarman, honoré par les «gens de bien, le premier de ceux qui ont pour trésors les sacrifices, «célèbre sur cette terre par les effets qu'il a obtenus des sacrifices, «comme Mahendra dans le ciel par les parts qu'il en reçoit, — lui «qui, comme Manu, en gardant le monde y consacre la paix, et «n'a pour ministres que des Brahmanes et des Kṣatriyas, — fameux «dans sa dignité royale par la pureté de sa race, comme la lune «brillante dans un ciel sans tache. Gloire à lui! A lui qui, comme «Vikrama [3]), soulève en quelque sorte la terre sur ses deux bras, «— qui semble un Çatamakha tombé sur la terre pour règner «souverainement sur la contrée entière de Campā, — d'un héroïsme «irrésistible comme Dhanañjaya. — qui, comme Hari, prospère après

---

1) Glai Lamov 24 Ax.

2) Satyavarman, Içvaraloka. Inventaire.

A. — Po Nagar de Nhatrang, Khanh-Hoà, Edicule Nord-Ouest 38. Stèle skt Face A 696 et 703ç = 774 et 781 AD. C. II 242xxvi Bergaigne 75. Aymonier 19.

C. — I. Glai Lamov. Ninh Thuân 24 Stèle skt 723ç = 801 AD. Indravarman I C. II 218xxiii. Bergaigne 76. Aymonier 21. Finot III 633ii.

II. Po Nagar de Nhatrang. 38. Même stèle que ci-dessus. Face B. Vikrāntavarman. C. II 242—257.

3) Vikrama: Viṣṇu faisant les trois pas. Indravarman fait allusion ici à un de ses nombreux avatars; changé en sanglier «Varāha» il plonge au fond de l'abîme des eaux, attaque et tue Hiraṇyāksha qui y avait entraîné la terre et la rapporte sur ses boutoirs.

«avoir vaincu tous ses ennemis, et porte ses pas à travers une «multitude de riches contrées, créées par les deux pieds pareils à «des lotus du Guru[1]) des Suras et des Asuras, semblable sur la «terre au Roi des dieux, en ce qu'il goûte le fruit mérité dans «une existence antérieure par des sacrifices incessants et un ascétisme «parfait, — pareil à Dhanada par l'excès de ses libéralités, — lui «dont la Lakshmī royale embrasse avec amour le corps charmant.

«Ce prince, qui par l'excellence de son talent à gouverneur de «mieux en mieux une terre célèbre par ses villes, maintenait «vivante et intacte la distinction des castes et des āçramas, avait «une capitale pareille à la ville des dieux.

«Ce roi fortuné est toujours victorieux de ses ennemis sur la «terre. Il a porté une guerre redoutable dans les régions de Candra, «d'Indra, d'Agni, de Yama et du roi des Yakshas. D'origine en «partie brahmanique, possesseur d'immenses richesses, unissant le «bonheur à la majesté, après avoir par sa puissance, ainsi que «Viṣṇu, anéanti ses ennemis, il a fait régner la loi[2])».

Il est assez malaisé, à vrai dire, de définir exactement quels étaient ces ennemis: une guerre civile n'est pas improbable, et si Satyavarman «mourut sans avoir longtemps règné», son frère et successeur Indravarman I y fut peut-être pour quelque chose; ce meurtre accompli, il dut imposer son autorité à chacune des provinces du Nord — régions de Candra —, du Nord-Est — d'Indra-, de l'Est — d'Agni —, du Sud-Est — de Yama —, du Sud — du roi des Yakshas[3]).

Peut-être, au contraire, la mort de Satyavarman fut-elle toute naturelle et son frère lui succéda-t-il par droit de légitime succession.

---

1) Kaçyapa, fils de Marīci et l'un des créateurs.

2) Da Trang (Yang Tikuh) Ninh Thuân, 25. Stèle. skt. 721ç = 799 AD. Indravarman I. A II. III. C. II 207xxii.

3) Cf. Barth, Corpus, II, 216, n. 1. Indravarman dit encore „le bienheureux, le fortuné „Indravarman, qui, de jour en jour, s'est fait ainsi connaître dans les espaces compris entre „les points cardinaux comme celui qui observe le mieux la loi....” ibid. A 1. 8. 9.

Ce serait alors contre les ennemis du dehors qu'il aurait porté ses armes redoutables. Aussi bien l'inscription de Glai Lamov permet forte créance en cette supposition: «Dans le combat, ce roi fort et «destructeur des héros étrangers se jetait sur ses ennemis dès qu'il «les voyait, comme le lion sur les éléphants. Gloire sur la terre à «ce roi héroïque et renommé! Il détruisait les armées ennemies «comme le dieu armé de la foudre a détruit les Asuras. Il brillait, «ce grand sage, ce roi, entouré de héros; car, fidèle à la loi comme «il l'était dans son règne, il était pareil au Roi de la loi[1])"; lui «qui prend une majesté terrible quand son coeur reste inébranlable «dans la possession du champ de bataille ébranlé par le bruit des «cordes d'arc qui vibrent dans l'armée ennemie et dans sa propre «armée[2])».

Les régions du Nord seraient alors les provinces de la Marche d'Annam et c'est probablement dans les Tchèou de Hoan et de Ai[3]) qu'il conquit «ces dépouilles arrachées à ses ennemis» dont il fait à Indraparameçvara un don si généreux. Les textes chinois pas plus que les textes annamites, qui d'ailleurs dans toute cette période

---

1) Indravarman se compare ici à Yama, entouré des héros, dans le royaume des morts. „Le Yama de l'époque classique n'est plus entouré que de ses assesseurs et de ses valets, „messagers de mort et bourreaux. Ce n'est donc pas comme «entouré de héros», mais „seulement comme justicier, que le roi peut lui être comparé. Se rappeler aussi que Dhar-„marāja est un des noms de Yudhishthira, l'idéal du roi juste". Bergaigne C. II. 225 n 1.

2) Glai Lamov 24 A A 17—18.

3) 驩州 Houan Tcheou, *an* Hoan Châu. C'était l'ancien 日南 Je Nan, *an* Nhu't Nam des Souei, c'est à dire toute la région qui s'étend entre la limite Nord de l'actuel Nghệ-An et le Hoành So'n (provinces de Nghệ-An et Hà Tịnh). Il comprenait quatre sous préfectures: Kieou Te, *an* Cu'u Đú'c, 九德 Pou Yang, *an* Phổ du'ơ'ng, 浦陽 Yue Chang *an* Việt thu'ờ'ng, 越裳 Houai Houan, *an* Hoài Hoan 懷驩 *Sin T'ang Chou* XLIII 上 44*b*. Ngai Tcheou, *an* Ái Châu 愛州 C'était l'ancien 九寘 Kieou Tch'en *an* Cu'u Cho'n, l'actuel Thanh-Hóa. Il comprenait six sous-préfectures: Cu'u Cho'n, Ngan Chouen *an* An Thuận, 安順; Tch'on ping *an* Sùng Bình, 崇平; Kiun Ning *an* Quân Ninh, 軍寧 Je Nan *an* Nhu't Nam, 日南; Tch'ang Lin *an* Tru'ơ'ng Lâm 長林 *Sin T'ang Chou* XLIII 上 44*b*.

ne sont qu'une copie des premiers, n'en soufflent mot, mais l'Empereur[1]) était fort occupé à lutter contre ses grands vassaux qui, en tous points de l'Empire, faisaient acte de rébellion, et avait autre souci que dépêcher ses armées au secours des populations de l'Extrême Sud.

Entreprit-il une guerre redoutable contre le Cambodge, son voisin de la région du roi des Yakshas? L'état d'anarchie où se trouvait alors cet Empire[2]) permet de supposer qu'il en fit au moins la tentative[3]), et que le pays Khmer fut «une des riches «contrées où il porta ses pas[4])».

Aussi bien, ce ne sont que des probabilités et le vague des

---

1) En 780, Kouo 适 Empereur Tö Tsong 德宗 succède à son père Tai Tsong 代宗 sous la tutelle de 郭子 Kouo Tseu.

2) Cf. MASPERO, *Empire Khmer*, 28: „Les stèles digraphiques de Yaçovarman nous „donnent la généalogie de deux familles souveraines qui, durant la même époque, régnaient, „l'une à Çambhupura (Sambor), l'autre à Vyādhapura (Angkor-Borey). Il y a donc tout „lieu de penser qu'à la mort de Jayavarman s'élevèrent de nombreuses compétitions à sa „succession et que les seigneurs de ces deux villes, feudataires des souverains du Cambodge, „profitant des troubles qui en résultaient, se déclarèrent indépendants et se partagèrent le „royaume: à Çambhupura échut le Cambodge supérieur, «le Cambodge de la terre»; à „Vyādhapura «le Cambodge de l'eau», le Cambodge inférieur". Cf. également *Kiou T'ang Chou* CXCVII 32*b*. *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*b*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*b*. *Méridionaux* 483—484.

3) BERGAIGNE, 55—56, écrit: „Les ennemis auxquels le pays de Campā avait affaire „sous les règnes de Satyavarman et d'Indravarman I n'étaient pas les Cambodgiens. Le „n° XXII (397) énumère les points de l'horizon où Indravarman I avait fait la guerre. Ce „sont le nord, c'est à dire le côté de la Chine; et le nord-est, l'est, le sud-est et le sud, „c'est à dire le côté de la mer, dans toute l'étendue du littoral de Campā. Cette énumération „semble exclure précisément le côté des plus proches voisins, les Cambodgiens. La période „qui précède au Cambodge l'avènement de Jayavarman II, en 724 çaka, est d'ailleurs „extrêmement obscure". A quoi AYMONIER, p. 21, répond: „Contrairement à l'opinion de „M. Bergaigne, je pense que cette énumération n'exclut nullement les Cambodgiens dont „le pays, selon les idées des Asiatiques, devait être considéré comme étant situé au sud: „le littoral de la mer allant grosso modo du nord au sud, et les deux peuples communiquant „par cette mer, par ce littoral, par la région actuelle de Baria. A l'Ouest, seul excepté dans „l'énumération faite par Indravarman, étaient non les Cambodgiens, mais les montagnards, „les tribus sauvages."

4) Da Trang 25 A[12].

louanges qu'Indravarman s'octroie à l'occasion de ces expéditions permet toutes les suppositions. En termes très clairs, par contre, il nous relate une nouvelle invasion Malaise. «Or, pendant long-«temps, pourvu de trésors, guerriers, esclaves mâles et femelles, «argent, or, pierreries, en un mot des objets nécessaires à la «nourriture et aux jouissances de toute espèce, — voyant les trois «mondes honorer la poussière de ses pieds pareils à des lotus, — «il fit, par sa puissance, le bien de tous les mondes. Ensuite, par «le fait des fautes innombrables de l'âge Kali, les armées de Java, «venues sur des vaisseaux, brûlèrent [le temple de Çrī Bhadrādhi-«patīçvara], dans l'année de l'ère çaka déterminée par le chiffre 9, «l'air et les montagnes, — soit en 787 AD., — et il devint désert. «Il avait duré sur la terre bien des milliers d'années, et c'est par «sa propre Māyā qu'il livra sa demeure à l'incendie[1])». Ce temple de Çrī Bhadrādhipatīçvara se trouvait «à l'Ouest de la ville de «Vīrapura». Après le départ des Malais, il n'en restait plus que ruines et cendres. Ses trésors avaient été emportés, son personnel: guerriers, esclaves mâles et femelles, mis à mort ou emmenés en captivité[2]).

Vīrapura était précisément la «capitale pareille à la ville des «dieux»[3]) dont s'enorgueillissait Indravarman[4]): il s'efforça de faire disparaître la trace de leur passage. «Alors la demeure de ce dieu «a été reconstruite par le roi Indravarman qui lui a donné de «bon cœur trésors, greniers, argent, or, diadèmes, pierreries, colliers «et tous les autres objets de jouissances, des femmes avec leur «gynécée, des esclaves des deux sexes, des bœufs, des buffles, des «fonds de terre et autres biens. Çrī Indravarman a érigé aussi un

1) ibid. B[4] à [7] VIII.

2) ibid. BVI.

3) Da Trang 25 A[27]. Cf supra, p. 556.

4) C'est du moins ce qui semble ressortir de l'inscription de Da Trang. FINOT, III 637, paraît du même avis. Cf. également AYMONIER, 21.

«liṅga terrestre de ce dieu, qui a été appelé désormais d'un autre «nom Indrabhadreçvara. Il a aussi constitué pour lui deux trésors: «l'un composé de biens meubles et immeubles, l'autre mobile et «doué d'éloquence[1]), quand l'année de l'ère çaka était marquée par «la lune, les jumeaux et les montagnes», soit en 799ç.

«...A ce bienheureux Çrī-Indrabhadreçvara, qui fait le bonheur «de tous les mondes, le bienheureux Çrī-Indravarman a donné par «dévotion et d'un cœur pur, le pays du Çikhiçikhāgiri, comprenant «les deux domaines de Çivakshetra et de Yajñakshetra, avec le «grenier de Jañañ[2])». Puis, deux ans plus tard, «ce roi prospère, «tout d'abord, érigea lui-même à Vīrapura un Indrabhogeçvara, «après avoir choisi le jour lunaire, le demi-jour lunaire, l'heure, le «signe du zodiaque lunaire, le jour de la semaine et l'horoscope «les plus favorables. Immédiatement après, il érigea un Indrabha-«dreçvara[3])». Ensuite il élève un temple au «bienheureux Indra-«parameçvara, qui fait le bonheur de tous les mondes, sur la place «de la magnifique demeure de Satyavarman; — dans une pensée «souverainement pure, et avec des dons pris sur les dépouilles qu'il «a arrachées à ses ennemis, pour toutes les troupes des solitaires, «des ascètes, des sages et des brāhmanes, qui éveillent et développent «réciproquement leurs pensées[4])», 801[5]). Enfin à Çaṅkara et Nārāyaṇa «réunis sous une forme unique et portant ensemble pour «cette raison un seul nom, celui de bienheureux Çaṅkara-Nārāyaṇa[6])»

1) Les prêtres.

2) Ḍa Trang. 25. B[8 9]; VIII, IX, [14 16].

3) Glai Lamov 24 A[14 15].

4) ibid. A[19 20].

5) „Dans le temps du roi des Çakas exprimé par les mondes, les jumeaux et les „montagnes, dans la nuit du neuvième jour de la quinzaine claire du Chien, sous l'astérisme d'Uttarāshāḍha et l'horoscope de l'écrevisse, le jour solaire du Lundi". ibid. A[20 21].

6) Glai Lamov 24 B[10]. „Çaṅkara-Nārāyaṇa, c'est à dire une idole représentant Çiva „et Viṣṇu sous une forme unique, celle qui est généralement désignée sous le nom de „Hari-Hara. Ce culte était également en honneur au Cambodge dès les temps les plus „anciens auxquels remontent les inscriptions" BERGAIGNE C. II. 219. Sur le culte de Hari-Hara au Cambodge Cf. MASPERO *Empire Khmer*.

il donne «tous les trésors, greniers, esclaves des deux sexes avec «un gynécée, peuple de femmes charmantes, des bœufs, des buffles, «des fonds de terre et d'autres biens, — des ceintures d'or, des «bracelets, des anneaux de pieds des diadèmes, des pierres précieuses, «des perles, des coraux, des colliers et autres ornements, — des «vases et des plats d'argent, des éventails, des parasols, des kadava, «des cruches, des chasse-mouches, des assiettes et autres ustensiles, — «pour obtenir un excès de faveur de la part de celui qui est l'auteur «de tous les mondes, et dans une pensée exempte de toute souillure [1])».

Durant qu'il relevait les temples détruits par les hordes malaises, Indravarman éprouva le besoin de renouer avec la Chine les relations interrompues depuis la chute de la IVe dynastie, et, en 793, il adressa à l'Empereur des rhinocéros et des buffles [2]). Mais, soit que son ambassadeur n'ait pas été reçu avec les honneurs qu'il attendait, soit qu'il ait jugé inutile toute nouvelle manifestation de vassalité, il s'en tint à cette unique démarche [3]).

Indravarman I eut pour successeur son beau frère [4]), le Seigneur suprême de Çrī Campāpura, qui prit la couronne sous le nom de Çrī Harivarma-Deva-Rājādhirāja [5]). Harivarman I.

---

1) ibid. B[11 14].

2) «En neuvième année Tcheng Yuan 貞元, le Houan Wang envoya des rhino-«céros et des buffles. On donna l'ordre à l'ambassadeur de se présenter au Grand Temple «des Ancêtres". *Tang Houei Yao* XCVIII 13*b*. Cette ambassade n'est citée en nul autre texte.

3) Indravarman I. Inventaire.
A. I. Glai Lamov. 24.
II. Đa Trang (Yang Tikuh) 25.

4) Vikrāntavarman, fils de Harivarman I, nous apprend que sa mère était sœur de Satyavarman. «La sœur de ce roi, lune de ceux qui ont pour cuirasse leur héroïsme, eut «un fils qui fut le roi fortuné Vikrāntavarman, célèbre dans le monde par sa majesté" Po-Nagar de Nhatrang 38. B.V. Comme Indravarman I était «frère cadet" de Satyavarman, — Glai Lamov 24 Axi —, Vikrāntavarman était son neveu.

5) Po-Nagar de Nhatrang 31 1, 1.

A peine arrivé au pouvoir[1]) et tout bouillant encore d'ambitions conquérantes, il décide une expédition contre les provinces chinoises. Il envahit, vers le mois de Janvier de l'année 803[2]), le Tcheou de Hoan puis passe dans celui de Âi, s'empare successivement des deux chefs-lieux, les détruit de fond en comble[3]) et rentre en son royaume pourvu d'un riche butin. Six ans après, il entreprend une nouvelle expédition. Mais le Gouverneur d'Annam Tchang Tcheou[4]) l'oblige à battre hâtivement en retraite après lui avoir infligé une sanglante défaite[5]); puis, pour punir les habitants des deux Tcheou qui, sans doute, avaient prêté assistance aux armées Chames, il en fit un tel carnage que trente mille d'entre eux restèrent sur le terrain. En regagnant sa résidence, il emmenait en captivité cinquante neuf princes et quantité d'éléphants de guerre, de jonques légères et de vêtements de combat[6]). Mais Tchang Tcheou exagéra grandement l'importance de sa victoire et du butin acquis, ou ce furent les malheureuses populations de Hoan et de Âi qui en firent les frais, car Harivarman écrit avec orgueil que «son long bras était

---

1) Le *Sin T'ang Chou* VII 27*b* qui relate le fait ne donne pas le nom du roi qui règnait au Houan Wang. Si j'attribue cette expédition à Harivarman, c'est que la reprise des hostilités contre la Chine coïncide presque toujours, semble-t-il, avec l'arrivée au trône d'un nouveau Roi.

2) A la douzième lune de la dix-huitième „année Tcheng Yuan le Houan Wang dé„vaste les deux châu de Hoan et de Ai". *Sin Tang Chou* VII 27*b*. La douzième année Tcheng Yuan correspond en réalité à l'année 802, mais la douzième lune appartient plutôt à l'année 803.

3) „Au temps de Fei T'ai, *an* Bùi Thái 裴泰 les deux citadelles de Houan et de „Âi furent complètement détruites par le Houan Wang" *Tchl* IX 4*a*. *Sainson* 364. Le *Tchl* dit ici „Houan Wang, roi du Champa" Sur Fei T'ai cf. *Vsl* I 13*b*.

4) Tchang Tcheou, *an* Tru'o'ng Châu 張舟. *Tchl* IX 3*b* 4*a*. *Sainson* 364—365.

5) „Quatrième année Yuan Ho 元和, huitième mois, jour 丙申 *Sin T'ang Chou* VII 28*b*. *T'ang Houei Yao* XCVIII 13*b*.

6) *Sin T'ang Chou* CCXXII 下 19*a*. *Wen Hien T'ong K'ao* XXIV 林邑 46*b*. *Méridionaux* 433—434. *Sk* ng VI 10*b*. *Tt* ng V 7*a*. *Cm* tb IV 29*a*. *Des Michels*, 176. Pelliot, IV, 197.

le «soleil qui brûlait le peuple des Chinois pareil à la nuit». [1])

Harivarman I avait eu de sa première femme, sœur des deux précédents rois, un fils, le pulyaṅ [2]) Çrī Vikrāntavarman, «le meil-«leur des Kṣatriyas», [3]) et lui avait confié le gouvernement du pays de Pāṇḍuraṅga; mais comme il était trop jeune pour en prendre la direction effective, son père lui adjoignit le Chef d'armée [4]) Pār [5]) du pays de Maṇidhi.

Ce belliqueux général, à la tête des troupes du Prince héritier, fit plusieurs campagnes ou incursions victorieuses en pays Khmer. «Pour ravager les villes des Kambujas, pareilles à des bois impéné-«trables dont les habitants, au lieu d'éléphants seraient des hommes, «il jouait le rôle d'un lion qui serait un roi. Sa gloire, pareille «aux rayons de la lune, éveillait comme des touffes de lotus de «nuit le cœur des honnêtes gens. Il était le flamant que réjouissent «ces deux lotus d'or: les pieds du vénérable époux de Gaurī. Et «cela, jusqu'au milieu du pays des Kambujas, grâce à la force «invincible de son bras». [6]) Le Cambodge était alors gouverné par un puissant roi, Jayavarman II [7]) et nul document ne nous dit qu'il ait été vaincu par les Chams. Peut-être les grandes victoires

1) Po Nagar de Nhatrang, tour Nord, Khanh Hoà 31. Piédroit Nord. C. Sud skt 739ç = 817 AD. Senāpati Pār C. II 268xxviii.

2) Pulyaṅ sur les inscriptions, pɔlɔ'ṅ en čam moderne.

3) Po Nagar de Nha-Trang, 31.

4) Senāpati.

5) „Ce nom est inscrit sur Po Nagar de Nhatrang 31 et 37 et sur Glai Klong „Anöh 19. Il a été lu diversement: la première syllabe, surmontée du croissant, est lue „*pã* par Bergaigne, *paṅ* par Aymonier; la 2e est affectée, sur le pilier de Po Nagar, d'un „signe spécial, où les deux auteurs voient une voyelle chame, que Bergaigne laisse en blanc „et qu' Aymonier transcrit par *œ*. Je ne puis y voir que le signe du virāma, et ce qui „me semble le prouver, c'est que le même nom est écrit sur le mur de l'édicule de Po „Nagar avec le virāma sous sa forme ordinaire. Si l'*r* est affecté du virāma, le croissant „de la première syllabe ne peut être le signe de la nasale, mais bien celui d'un *ā* ou plus „probablement d'une voyelle chame, peut-être *ö*. Dans le doute, je note, comme Bergaigne, „cette voyelle par *ã*, et le lis *Pãr*". Finot III 637 note 2.

6) Po Nagar de Nhatrang. 31 l. 7. 8.

7) Maspero. *Empire Khmer* 31.

du Senāpati Pār se bornaient-elles à des incursions dans les provinces frontières du pays Khmer, incursions qui tenaient plus de la razzia que de l'expédition militaire. Quoi qu'il en soit elles étaient fructueuses et permirent au Général de faire des largesses considérables aux divinités de la région. En 813 [1]) et 817 [2]) il élève un temple du liṅga de Çiva Shaṇḍhaka, un autre temple à Gaṇeça Çrī-Vināyaka et un autre encore à la divinité qui porte le nom de Çrī-Maladā-Kuṭhāra [3]), et les orne chacun d'une porte à pavillon [4]) richement ornée. Plus particulièrement devot, semble-t-il, à cette dernière qu'il nomme «la Grande Bienheureuse», il lui fait «hom-«mage de biens consistant en or, argent, pierres précieuses, vête-«ments brodés, etc., lui assignant des champs dans le pays de «Kauṭhāra, avec des esclaves mâles et femelles, des buffles... etc. [5])

Ces campagnes et les donations qu'il consentait aux dieux grâce au butin qu'il en rapportait ne lui assuraient pas seulement «la «délivrance dans l'autre monde» mais bien encore «la gloire en «celui-ci», car Harivarman le nomma «Ministre excellent». [6])

Vikrantavarman III Vikranteçvara

Çrī Vikrāntavarman [III] «qui est pareil à Indra incarné» reçut la couronne à la mort de son père. [7]) Il fit aux dieux de

1) „En l'ère du roi des Çakas 735, pendant le règne de Sa Majesté Vīra Jaya Çrī „Harivarmadeva..." Po Nagar de Nhatrang, Edicule N.O. 37. *Ch.* 735ç = 813 A.D. Bergaigne 76. Aymonier *Étude* 23.

2) „Quand le roi des Çakas avait les ouvertures, les yeux de Çiva et les montagnes, „dans le mois de Jyaishta, au moment d'une éclipse de soleil... 739ç". Po Nagar de Nhatrang 31. l. 19. 21.

3) Po-Nagar de Nhatrang. 31. L. 15. 21.

4) Maṇḍapa: exactement: sorte de pavillon ou reposoir que l'on élevait les jours de fête devant le temple. Dans les grands temples en pierre, ce pavillon étant permanent et en pierre comme le reste de l'édifice.

5) ibid. l. 21—24.

6) C'est à ce Général que nous devons les plus anciennes inscriptions en langue vulgaire retrouvées jusqu'ici. Elles la montrent assez sensiblement identique à celle que parlent encore aujourd'hui les derniers Chams subsistant au Binh Thuân.

7) Harivarman I. Inventaire.

B.—I. Po Nagar de Nhatrang. Khanh Hoà 31. Piédroit. C. Sud. skt. 739ç = 817 AD. Senāpati Pār. C. II 263xxviii Bergaigne 76. Aymonier 22.

riches offrandes: il érige un Çrī Mahādeveçvara, «lui donne un «sanctuaire et des richesses» [1]), puis des biens fonciers et des greniers [2]); il pare la statue de Çrī Satyamukhaliṅgadeva d'un diadème, revêt son piédestal d'une gaîne d'argent et en recouvre la rigole d'écoulement [3]); à Vikrāntarudra il consacre en 854 [4]) un «vaste domaine», et à Çrī Vikrāntadevādhibhaveçvara, «comme présent méritoire pour «acquérir de la gloire dans les deux mondes», il fait abandon d'un champ situé dans le plus «proche voisinage» du temple. Il mourut peu après et, quand nous aurons ajouté qu'il reçut probablement le nom posthume de Vikrānteçvara [5]), nous aurons dit

---

II. Glai Klong Anöh, Ninh Thuân. 19. Stèle *Ch.* 7xx ç (le chiffre des centaines seul lisible). Senāpati Pār. Bergaigne 77. Aymonier 23. Finot III 633iii.

III. Po Nagar de Nhatrang, Edicule N. O. 37. Inscription *Ch* 735ç = 813 AD. Senāpati Pār. Bergaigne 76. Aymonier 24.

Enfin il a été trouvé à Mĩ-So'n Mon[t] A_1, 72. Finot IV 113. 933xi, un bloc inscrit couvert d'une inscription chame disant qu' „en çaka 713, le cinquième jour de la lune „croissante du quatrième mois, le Jeudi, sous le Nakṣatra Magha, le scorpion étant à „l'horizon, au temps de S. M. Vijaya Çrī Harivarmadeva, (a été édifié) de nouveau le dieu „Çrī Jaya Īçāna Bhadreçvara pour la gloire sur cette terre". Or, 1° en 713ç = 791 AD. c'était Indravarman I et non Harivarman I qui règnait; 2°. la date est fausse. Finot IV. 113—115 933xi. Barth *Note sur les dates de deux Inscriptions de Campā* II. IV. 117—119. Il semble donc qu'il n'en faille pas faire état.

1) Po Nagar de Nhatrang, Edicule N. O. 38. Stèle Bvi. skt C. II 242xxvi b.

2) ibid C (base) C. II. 242xxvi c.

3) ibid D. C. II 258.

4) „En l'année de l'ère Çaka, désignée par les Koça, les montagnes et les Munis" 776ç. Po Nagar de Phanrang, Ninh Thuân 14. Stèle *skt* 776ç 854. C. II 23xxiv.

5) Cette supposition est émise par Barth. C. II 241 à propos des deux premières stances de l'Inscription de Bakul (Yang Kur) Ninh Thuân; 23, Stèle *skt Ch* 751 ç (?) = 829 AD. et ainsi conçues: „Celui qui fut célèbre sous le nom de Samanta est le premier „gardien des mondes de Vikrānta et d'Īçvara. C'est à lui qu'est rapportée cette oeuvre „pie. Deux couvents, deux temples, pour ce Jina et pour ce Çaṅkara, voilà ce qu'il fait, „pour le bien des siens, lui qui est parti pour cette vie bienheureuse". Barth ajoute, note I: „Voici ce que je suppose: Samanta est qualifié de premier gardien des deux mondes de „Vikrānteçvara; c'est-à-dire qu'il a été ministre d'un roi Vikrāntavarman en ce monde, et „qu'il l'est encore dans l'autre, maintenant que lui et son maître sont morts et que ce „dernier est devenu Vikrānteçvara, qu'il a été plus ou moins identifié avec Çiva".

tout ce que l'Histoire a gardé de son souvenir. [1])

---

1) Vikrāntavarman III Inventaire.

A.—I. Po Nagar de Phanrang, Ninh-Thuân 14 Stèle *Skt* 776ç = 854 AD. C. II 231xxiv. Bergaigne, 77. Aymonier, 24. Finot, III 633iv.

II. Po Nagar de Nhatrang, Khanh-Hoà 38. Stèle B. Base C.D. *skt*. C. II 242xxvi Bergaigne 78.

B.—I. Po Nagar de Nhatrang, Tour Nord, Khanh-Hoà 31. Piédroit Nord. C 2. *skt* 739ç = 817 AD. Senāpati Pār. C. II 263xxviii. Bergaigne 76. Aymonier 22.

II. Bakul (Yang Kur) Ninh Thuân. 23. Stèle *skt ch* 751ç (?) = 829 AD. Buddhanirvāṇa fils de Samanta, ministre de Vikrāntavarman. C. II 237xxv. Bergaigne, 78. Aymonier, 25. Finot, III 633v.

VIe DYNASTIE

Dynastie de Pāṇḍuraṅga.

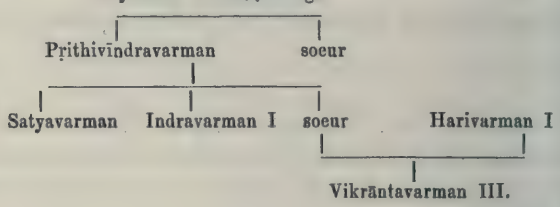

(*à suivre*).

LA POLITIQUE COLONIALE DE LA FRANCE AU DÉBUT DU SECOND EMPIRE

(INDO-CHINE, 1852—1858)

PAR

HENRI CORDIER.

(*Suite.*) [1]

CHAPITRE XIX.

Mission du Comte Kleczkowski.

Chargé par notre ministre en Chine, M. de Bourboulon, de l'importante mission de se rendre dans le golfe du Tong-king avec la corvette à vapeur le *Catinat* et le steamer *Lily*, affrêté par le Consul-général d'Espagne, pour tâcher de sauver la vie et d'obtenir la liberté de Mgr. Diaz, arrêté à Nam-Dinh, le Comte Kleczkowski, accompagné de M. Fontanier [2]), comme Secrétaire, quittait Macao à bord du *Catinat*, le 3 septembre 1857, à onze heures du matin.

M. Kleczkowski raconte ainsi son voyage; je n'abrège pas ce rapport à cause de son importance:

Rapport à M de Bourboulon, Macao, 5 octobre 1857.

Le 5, nous arrivâmes à l'extrémité sud-ouest de l'île Haï-nan et nous mouillâmes pour la nuit dans l'excellente baie de You-lin-kan. Mais je n'y appris rien qui fut de nature à m'aider dans l'accomplissement de ma tâche. Nous repartîmes le 6, vers le soir; reconnûmes le 7, un peu avant midi, l'île du Tigre, située à quelques lieues au nord-est du fleuve de Hué; passâmes la nuit suivante à l'ancre en pleine mer; et le 8 septembre, en longeant la côte de la Cochinchine, nous entrâmes dans la baie de Boung-Quioua, reconnue déjà

1) Voir *T'oung pao*, 1909, Mars, Mai, Juillet et Décembre. — 1910, Juillet, Octobre.

2) Henri Victor Fontanier, né à Paris en sept. 1830; accompagna en 1846 son père, consul à Singapore, et en 1852 à Sainte-Marthe; chargé provisoirement de la chancellerie de Sainte-Marthe; correspondant du Muséum d'histoire naturelle; élève-interprète en Chine, 28 juillet 1855; chargé des fonctions d'interprète de la commission franco-anglaise à Canton, en 1860; premier interprète intérimaire de la légation de Peking, 2 juin 1863; interprète chancelier de la légation de Peking, 8 mars 1865; chargé de la gérance du consulat de T'ien-tsin, 11 janvier 1869: consul de 2e classe, 3 fév. 1869; massacré à T'ien-tsin, 21 juin 1870.

comme très sûre, par la *Favorite*, dans la campagne de cette frégate autour du monde, en mars 1831 [1]).

Je me rendis immédiatement à terre où nous ne vîmes, ce soir là, qu'un hameau de pêcheurs. J'y appris néanmoins que, le lendemain, je trouverais, dans un village voisin, des Chrétiens et un prêtre. Aussi, le 9, de grand matin, nous étions en route. Nous traversâmes d'abord quelques collines assez élevées, couvertes de broussailles, puis une rivière heureusement peu profonde, puis des marais et environ deux milles de bancs de sable. Toutes ces peines furent à peu près inutiles. Elles n'eurent d'autre résultat positif que l'achat de quelques boeufs et chèvres. J'ai rencontré deux Chrétiens, mais le prêtre français résidait actuellement à huit jours de marche. Toutefois, cette petite excursion nous a mis à même d'observer un fait que nous avons constaté plus tard partout: pendant que les païens fuyaient à notre approche, saisis de crainte et de méfiance, nos deux Chrétiens saluaient en nous des frères, nous servaient de guides et d'interprêtes et n'acceptaient que presque forcés la moindre rémunération de ma part. Nous eûmes également l'occasion d'examiner en détail les repoussantes demeures où il arrive si souvent à nos pauvres missionnaires du Royaume Annamite de passer deux et trois mois sans en sortir en plein jour. Les dortoirs de nos bagnes de France sont des appartements luxueux en comparaison de ces taudis sales et infects dont nous visitâmes un grand nombre.

La baie de Boung-Quioua parait située à la limite extrême du Royaume proprement dit de Cochinchine. Partis le 10 septembre au petit jour, le *Lily* précédant le *Catinat*, nous nous mîmes à longer, à petite vitesse, la côte du Tong-king et nous mouillâmes contre le soir même, en mer.

Nous arrivâmes ainsi le 11, à la nuit, dans une baie très ouverte du côté du Sud, mais qui nous abritait suffisamment contre les vents du Nord, qui seuls paraissaient nous menacer constamment dans le golfe que nous remontions. Le lendemain, 12, deux embarcations du bord, armées en guerre, nous portèrent, avant le lever du soleil, vers la rivière et le village que nous avions aperçus la veille, à environ deux lieues de distance. Nous y fûmes reçus avec curiosité mais sans malveillance. Nous apprîmes que ce gros village s'appelait *Li*; la rivière qui le baigne porte le nom de *kaun* [2]). A peine débarqués et installés dans la maison communale, nous nous vîmes entourés de Chrétiens. Leur première parole fut que Mgr. Diaz avait été décapité à Nann-ting [3]) le 29e jour de la 5e lune intercalaire, soit le 20 juillet dernier.

Cette triste nouvelle, connue d'ailleurs de Mr. Fontanier et de moi *uniquement*, nécessitait de ma part, à l'instant même, de bien mûres réflexions. Le principal, sinon le seul but de ma mission — la délivrance de l'évêque captif — était, hélas, désormais hors de mon atteinte. J'ai pensé toutefois, Monsieur le Ministre, que je ne répondrais pas dignement à la haute confiance

1) Voyage de la *Favorite*, II, p. 368. 2) Cam? 3) Nam-dinh 南定.

dont, vous même, M. l'Amiral et M. le Consul Général d'Espagne aviez bien voulu m'honorer, si je ne m'efforçais pas d'utiliser d'une manière quelconque, et quelque modeste qu'en dût être le résultat, soit dans l'intérêt immédiat de nos missions catholiques du Tong-king, soit en vue de nos opérations éventuelles les moyens mis à ma disposition. Cependant, je n'avais encore aucune preuve *authentique* du fait de l'exécution de l'Evêque. Comment et auprès de qui pouvais-je protester contre cet acte, ainsi que vos instructions me le prescrivaient?

Je me résolus donc à aller chercher la ville qui venait d'être le théâtre du martyre de Mgr. Diaz, comme elle avait déjà vu, en 1851 et 1852, le supplice de deux missionnaires français MM. Schoeffler [1]) et Bonnard. Il s'agissait seulement de nous procurer un pilote qui voulut nous y conduire. Mais tous mes efforts restèrent impuissants à cet égard. Mes prières, mes appels au dévouement des Chrétiens, mes promesses des plus larges récompenses, tout fut inutile. Les habitants de cette localité restèrent sourds à toutes mes instances, et les bâteaux qui nous avaient salués de cris de joie et d'allégresse le matin, disparurent comme par enchantement le soir. C'est que des Autorités, invisibles pour nous, leur avaient intimé l'ordre de s'éloigner. J'appris seulement qne Nann-ting était bien plus au nord et qu'il fallait longer la côte pendant trois jours et trois nuits pour pouvoir l'apercevoir du haut des mâts de notre vapeur.

Nous nous remîmes en route le 13 septembre au point du jour et fûmes heureux de jeter l'ancre pour la nuit à Tan-Meun.

Notre arrivée à cet endroit parut produire sur les nombreux bâteaux de pêche, disséminés dans la vaste baie, un effet de véritable attraction. Tous se portèrent immédiatement vers nos steamers et nous nous vîmes bientôt entourés. Mais aux bruyantes manifestations de leur joie, nous ne tardâmes pas à comprendre que c'étaient des amis. En effet, quelques instants après, un bâteau se détacha de la ligne et vint résolument nous accoster. Je donnai l'ordre de laisser monter à bord tous ceux qui s'y trouvaient et je vis aussitôt sept de ces pêcheurs se presser autour de moi. Ils pleuraient tous prosternés à mes pieds. L'un d'eux, un vieillard avait servi comme soldat en Cochinchine, il avait assisté, du rivage, à la destruction de l'escadre annamite opérée par la *Victorieuse* à Tourane en 1847, connaissait très-bien notre pavillon et l'avait signalé comme tel à ses compagnons dès qu'il l'eût aperçu sur le *Lily*. Je n'ai pu m'empêcher de lui dire que notre escadre en Chine était justement commandée par l'ancien capitaine de cette corvette. Je fus puni à l'instant de mon indiscrètion par une réflexion du vieux pêcheur qui me demanda avec une naïveté indicible: «Comment je n'étais venu alors qu'avec deux navires?» Mon intéressant interlocuteur écrivait

---

1) *Augustin* Schoeffler, du diocèse de Nancy; Missions étrangères de Paris; parti 16 sept. 1847; missionnaire au Tong-king occidental; décapité à So'n-tay le 1er mai 1851, à 29 ans.

très bien le chinois et paraissait vouloir prolonger l'entretien, mais un bateau arriva avec l'avertissement que des barques de police commençaient déjà à rôder. Il fallut se séparer. Nos pêcheurs, traités à bord aussi libéralement qu'il m'a été possible de le faire, partirent enchantés, me promettant d'envoyer quelques heures plus tard un prêtre indigène.

Je ne l'attendis pas longtemps. Il arriva à une heure du matin avec 2 ou 3 catéchistes, deux anciens de village et une dizaine d'autres Chrétiens. Il s'appelait André et bien que les pieds nus et plus que misérablement vêtu, il avait une tenue de dignité que nous ne nous lassions pas d'admirer. La conférence se prolongea jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Le bon prêtre nous promit des pilotes et consentit à rester à bord jusqu'à leur arrivée, pendant qu'un de ses catéchistes partait pour aller les chercher.

Nous étions dans la juridiction de Mgr. Retord. Un prêtre français se trouvait à 24 heures de marche de notre mouillage dans l'intérieur du pays, mais le père André me déclara que ce missionnaire ne pourrait même pas se mettre en route pour nous rejoindre, sans s'exposer — presqu' avec certitude — à être pris et décapité. Il s'offrit cependant à lui faire passer une lettre de moi en toute sureté. J'écrivis aussitôt une lettre à Mgr. Retord, en lui faisant connaître brièvement l'objet de ma mission. J'ai appris du P. André bien des détails au sujet de la persécution des Chrétiens dont ce vicariat apostolique venait d'être victime, toutefois je les passerai ici sous silence, puisqu'ils se trouvent consignés tous dans une lettre que j'ai reçue subséquemment de Mgr. Retord lui-même. La mort de Mgr. Diaz me fut confirmée d'une manière qui ne laissait pas de doute. Mais dans ma conférence avec ce premier prêtre indigène comme dans toutes celles que j'ai eues avec d'autres Tonquinois, je me suis convaincu d'un fait auquel il ne m'était pas donné de remédier, c'est l'extrême difficulté d'en tirer le moindre renseignement *pratique* relativement soit à la navigation, soit aux subdivisions administratives de leur pays, soit enfin sur tout ce qui touche à la politique proprement dite. Et l'ignorance seule en fut la cause; j'en avais des preuves positives à tout instant.

En revanche, le bon père ne tarissait pas sur le sujet de l'intervention présumée de la France en faveur du catholicisme et du peuple tonquinois. Une sorte de fanatisme semi-religieux, semi-national, paraissait animer la figure de ce prêtre et de tous ceux qui l'accompagnaient, chaque fois que malgré mes efforts pour la détourner, il revenait à cette question et me pressait d'y répondre. Ce fut à mon tour de paraître ignorant; pas trop cependant pour ne pas décourager le dévouement dont je voyais des marquès incontestables dans toute l'attitude de ces braves gens. Je lui ai donc donné tous les renseignements, compatibles avec la discrétion qui m'était imposée et le père André a noté avec soin les moindres détails relatifs à notre Légation, à notre division navale, aux affaires de Chine, au Département des Affaires étrangères, à l'intérêt que Sa Majesté Impériale elle-même daigne porter aux pauvres Chrétiens annamites

et aux chances probables de l'avenir. Ils connaissaient tous fort bien le nom «lumineux comme le soleil» de Napoléon; le prêtre me l'a écrit en latin et en chinois.

Vers midi, les pilotes vinrent à bord; ma lettre étant prête, le père André s'embarqua. J'ai cru, M. le Ministre, que je ne devais pas laisser partir ce fidèle collaborateur de nos dignes missionnaires et peut-être, sans s'en douter, l'agent de notre politique, sans lui offrir quelque marque de notre libéralité. Je dois dire cependant que j'ai eu une peine infinie à lui faire accepter quelque argent, ainsi qu'à ceux qui l'accompagnaient. J'y ai réussi néanmoins et j'y ai ajouté quelques bouteilles de vin qui furent mieux appréciées. Le pauvre père et ses compagnons sont partis le coeur gros — du moins cela m'a paru ainsi — de gratitude et de contentement pour l'accueil qu'ils ont reçu à l'abri du pavillon de la France, accueil qu'il ne m'a pas été difficile de leur faire cordial et des plus empressés, certain que j'étais d'ailleurs sous ce rapport de remplir fidèlement vos intentions.

Je pensai que ma tâche du jour était terminée. Il n'en fut rien. Les vigies du bord signalèrent vers deux heures l'approche de plusieurs bâteaux se dirigeant vers le *Lily* et je reçus bientôt un mot du Capitaine me demandant s'il fallait m'envoyer sur le *Catinat* les «native *gentlemen*» qui venaient de l'accoster. Je compris qu'il s'agissait de Tonquinois païens. Je me rendis sur le champ à bord de l'aviso, et le premier coup d'oeil jeté sur ces visiteurs me donna à penser que c'étaient des mandarins. Déjà ils s'étaient attablés sans la moindre cérémonie et le domestique cantonnais du capitaine paraissait subir à son insu un interrogatoire des plus pressants. Deux de ces personnages semblaient présider à cette séance. Ma subite apparition y mit fin, et les marques d'attention dont je fus l'objet, en entrant, de la part des officiers du steamer eurent pour résultat un changement complet dans l'attitude insolente de ces indigènes.

«Qui êtes-vous?» — leur demandai-je, «Instituteurs de village pour la langue chinoise» me répondirent les deux mandarins. Ils ne disaient pas la vérité. J'ai su, deux heures plus tard, par nos catéchistes et les pilotes que c'étaient le préfet du Département de *Ho-tchong* et le magistrat du district de *Heou-lou*, résidant dans la ville voisine, qui avaient jugé à propos de nous faire ainsi une visite incognito. Quoi qu'il en soit, dès le début même de notre entretien, la mise, la tenue, l'habileté et la promptitude avec lesquelles ils écrivaient, comme le choix de leurs expressions et le style de leur langage, tout m'indiqua la position relativement élevée de mes deux interlocuteurs. Ils désiraient savoir «quel rang occupait Mon Excellence parmi les fonctionnaires de «mon Grand et Puissant Empire.» — «Vous êtes dans l'erreur, nobles savants,» leur écrivis-je moi-même, »je suis simplement linguiste pour le Chinois auprès «de l'officier qui commande et il m'envoie vous demander des boeufs.» Le principal mandarin me regarda comme pour me dire poliment qu'il n'était

point dupe de ma fausse modestie, — mais nos rôles assumés paraissant nous convenir à tous, nous y restâmes jusqu'au bout.

Les questions alors, entremêlées d'avis, se succédèrent de leur part sans hésitation ni délai. «D'où venions-nous — que voulions nous-nous présentions-«nous en amis — Quelles étaient les nouvelles de Chine — y avions-nous de «grandes forces — y étions-nous occupés; — Les côtes du Tong-king étaient «bien dangereuses — il y avait peu d'eau dans les fleuves — le pays était «bien pauvre — les Français étaient connus dans le monde comme la nation «la plus chevaleresque, mais ils étaient trés-vifs-se fâchaient très facilement. «Notre Grand Empire était très riche, il n'avait besoin de rien du tout — «pourquoi nous donner la peine de naviguer. Les Anglais mouraient de faim «dans leurs iles, passe pour eux de faire partout le commerce — Mais les «Français? On les aimait tant — Tout était à nos ordres, boeufs, chèvres et «volaille, bétel, légumes et fruits, — nous n'avions qu'à demander. Mais le «temps devenait menaçant, il y aurait bientôt un typhon, — le golfe deviendrait «un gouffre de tempêtes.» Et nos mandarins concluaient que pour ne pas nous exposer à un accident, ce qui leur causerait beaucoup de peine, nous devrions réellement nous en aller.

Sans le savoir, les deux fonctionnaires annamites jouaient complètement dans mon jeu. Je n'ai eu garde de laisser échapper une si bonne occasion de parler *à coeur ouvert* aux autorités de la Cochinchine et je l'ai fait durant deux heures entières, ayant surtout en vue de ne point aggraver la situation déplorable où, d'après ce que le P. André venait de me dire, se trouvaient actuellement nos missions catholiques dans ce pays. Mon but constant pendant tout cet entretien était donc d'*inspirer*, d'un côté, une juste crainte en faisant *pressentir* une vengeance prochaine, sans l'articuler toutefois d'une manière positive, et, d'un autre côté, d'*insinuer* assez clairement qu'un changement de conduite de la part du gouvernement Annamite pourrait apporter à la mesure de cette punition de sensibles modifications. Je me suis donc étudié à ne rien écrire qui s'écartât de ces deux idées principales. Vous trouverez au reste, M. le Ministre, le thème que je développai devant ces mandarins à peu près reproduit dans la protestation adressée au Gouverneur-Général de Nann-ting dont je joins la traduction à ce rapport. Cette protestation était déjà rédigée et je l'ai recopiée, pour ainsi dire, durant cette séance et l'ai portée de cette manière à la connaissance de mes deux interlocuteurs. J'ai dit que nous avions l'ordre de *prier* le Gouverneur-Général de Nann-ting de nous délivrer Mgr. Diaz et que nous avions appris avec horreur qu'il avait été exécuté. C'était déjà le troisième meurtre de ce genre qui avait été perpétré dans cette capitale de province. La France ni l'Espagne ne pouvaient tolérer de pareils procédés et laisser le sang d'hommes qu'elles honoraient versé impunément. J'ajoutai qne je pensais que nos deux vapeurs iraient le lendemain à Nann-ting pour protester officiellement contre les exécutions de deux prêtres français et d'un évêque espagnol. A notre

retour en Chine, le Ministre plénipotentiaire de France, l'amiral français et le Consul Général d'Espagne aviseraient à ce qu'il y aurait à faire après la réception de la nouvelle de la mort de Mgr. Diaz. Quant aux deux vapeurs, ils étaient venus en mission pacifique: et mes deux interlocuteurs s'étant dirigés sur le *Lily* et non pas sur le *Catinat* qui seul était bâtiment *de guerre*, j'en tirais un bon augure en espérant que le Gouvernement Annamite préférerait la paix à la guerre, en mettant à profit l'avertissement que je venais de donner.

Les deux mandarins connaissaient et admirent sans difficulté la mort de Mgr. Diaz, ou plutôt «d'un étranger quelconque». «Ils en avaient entendu «parler, mais, certainement, le Gouverneur-Général n'avait pas connu sa natio-«nalité. Comment aurait-il osé mettre à mort un sujet français ou espagnol? «Cela ne se pouvait pas. C'était simplement qu'il arrivait actuellement de «l'intérieur de la Chine beaucoup de vagabonds qui s'introduisaient au Tong-«king, sous toute sorte de prétextes et y révolutionnaient le pays. Or, l'*individu* «qui avait été exécuté, le 20 juillet, en était un, selon toute probabilité. Le «Gouverneur-Général de Nann-ting était un homme âgé, très expérimenté en «affaires — beau-père de l'Empereur; comment aurait-il pu commettre «*sciem-«ment*» un pareil acte. La Cochinchine voulait vivre en paix avec tout le «monde, avec la France et l'Espagne surtout. Il était inutile pour nos vapeurs «d'aller à Nann-ting; bien qu'eux-mêmes, humbles particuliers, ne pussent se «charger d'aucune lettre à l'adresse d'aucune autorité du pays-car il y avait «peine de mort pour un pareil acte, ils feraient part néanmoins, immédiate-«ment, de notre arrivée et de l'esprit de notre mission au Gouverneur-Général «de leur propre province de Ts'ing Houa et à celui de Nann-ting et que si «nous voulions attendre 6 à 8 jours, ces deux personnages enverraient proba-«blement quelqu'un pour causer avec nous». Pour terminer, ils me prièrent «avec force compliments, d'apprendre et de ne point oublier que le «Noble «Royaume» ou nous étions était «*le grand* Empire Annamite» et non pas le «Tonquin»; que notre mouillage s'appelait *Y-pi-sinn* et non pas «Taun-meunn»; que dans tout l'Empire il n'y avait qu'une capitale, que c'était Fou-tchouen [1]) (Hué) où résidait «le *grand Empereur*». C'était, à leur avis, de toute importance de connaître tous ces détails, car les noms dont je me servais, comme «Tonquin», «Taun meunn», etc., etc., étaient des noms anciens, hors d'usage «excepté de la part des rebelles». Et quant à suivre les habitudes de la Chine, «*notamment pour le renvoi des étrangers à leurs consuls*, ils ne pouvaient pas «s'y soumettre. Pourquoi le feraient-ils? Il n'y avait rien de commun entre la «Chine et la Cochinchine. C'étaient deux *empires* jumeaux, et puis, les Auto-«rités Cochinchinoises ne connaissaient pas où il y avait des Consuls français «ou espagnols, et Macao était trop loin pour les bâteaux du pays.»

Toute cette dernière partie de notre conversation, ou plutôt de leur

1) Phú xuân, 富春.

plaidoyer, fut motivée par la persistance que j'ai mise à désigner la Cochinchine, en leur écrivant, par les deux mots «Noble Royaume», pendant qu'eux la désignaient constamment, comme du reste la France et l'Espagne, par les mots «Notre Grand Royaume» — votre «Grand Royaume«. C'est que le caractère *Ta* ou grand, précédant celui qui signifie «Empire, Royaume, Pays ou État», dénote une Souveraineté indépendante et que me servir de ce caractère, en ce moment là, c'eût été reconnaitre l'égalité de la Cochinchine par rapport à la France et à l'Espagne. Et je n'ai pas pensé qu'il me fût permis d'en agir ainsi. J'ai jugé que cette reconnaissance formellement accordée à quelque occasion subséquente, serait peut-être un moyen d'acquérir quelque avantage ou de faciliter des négociations ultérieures. Toutefois, je me suis soigneusement abstenu de nier positivement aucune de leurs prétentions. J'ai fait semblant d'ignorer de quoi il s'agissait *en réalité*, en laissant la question complètement indécise, tout en ayant soin de faire voir, comme par inadvertance, que ç'en était une et d'une certaine valeur.

Nous nous séparâmes avec force protestations, respectueuses de leur part, fort polies, bien que hautaines, de la mienne. Je leur fis offrir du vin et des gâteaux, mais j'ai prié M. Fontanier de leur en faire seul les honneurs. — Notre conférence improvisée se termina ainsi. Le hasard m'avait servi à souhait et je me suis empressé d'en profiter.

Quoi qu'il en soit, je pensai que mon *message indirect* à l'adresse des autorités provinciales du Tonquin avait d'autant plus de chances de leur arriver que l'initiative de ces pourparlers n'avait pas été de mon fait. Les deux mandarins se refusèrent à me rendre les nombreuses feuilles de papier sur lesquelles notre conversation par écrit avait été consignée. Je n'y insistais d'ailleurs que tout juste autant qu'il fallait pour ne pas être pris au mot, et mon langage, dépourvu de toutes formes officielles et tenu comme sans intention, devait avoir, à mon avis, d'autant plus de portée. Je jugeai donc qu'il était inutile de me rendre à l'invitation du préfet de rester 6 à 8 jours à Taunmeunn, et nous partîmes, le lendemain, 15 septembre, pour Nann-ting.

Nous éprouvâmes de grandes difficultés de navigation, malgré la présence des deux pilotes que nous avions à bord, pour arriver à l'endroit où nous devions aborder. Il nous fallut faire un long détour pour éviter les bancs de sable dont l'embouchure du fleuve de Nann-ting est obstruée et le *Catinat* échoua deux fois dans cette tentative. Cependant nous parvînmes à mouiller, le soir même, en vue de Balat, à une distance de 4 à 5 milles.

Je me dirigeai immédiatement, accompagné d'un seul catéchiste vers 13 bâteaux de pêche que nous apercevions à 3 milles de nous. Deux de ces bâteaux s'éloignèrent rapidement aussitôt qu'ils se doutèrent de notre intention de les accoster; les onze autres nous attendirent. Un père, arrivant, après quelques années d'absence, au milieu de sa nombreuse famille, est à peine salué d'autant de cris d'allégresse, d'autant de larmes de joie, que je le fus de la

part de ces pauvres pêcheurs, en arrivant au milieu d'eux. Je faillis perdre contenance, tant l'émotion me gagnait, partagée visiblement par tous les marins de la baleinière. Il fut convenu que tous les bâteaux se disperseraient à l'instant pour porter la bonne nouvelle partout et qu'un seul resterait avec nous.

De retour à bord du *Catinat*, lorsqu'il était déjà nuit, j'écrivis sur le champ un billet, en italien et en français, à l'adresse des missionnaires, leur annonçant notre arrivée, l'objet principal de notre mission, l'ordre que nous avions de recevoir à notre bord et de conduire à Macao tout missionnaire espagnol ou français, ou même tout Chrétien annamite dont ce serait le désir, demandant en tout cas que, soit l'un des évêques, soit tout autre missionnaire européen vint nous rejoindre et priant qu'on m'envoyât sans retard des pilotes qui fussent à même de nous conduire dans le fleuve. L'un des deux catéchistes que j'avais emmenés de Macao se chargea de porter ma lettre à terre et partit dans le bateau qui nous avait suivi. A mon grand regret, nos deux pilotes de Taun-meunn, rebutés par les accidents de la journée, dûs en partie à l'opposition qu' avaient rencontrée leurs avis, voulurent nous quitter également et je ne crus pas devoir user de contrainte pour les retenir.

Mon désir eût été d'entrer, s'il était possible, dans la rivière, ou du moins de nous rapprocher du rivage. Mais la journée du 16 se passa toute entière sans aucun mouvement de notre part, M. le Commandant du *Catinat* étant d'avis qu'il était inutile de sonder. D'un autre côté, des nombreux bâteaux de pêche que nous avions vus la veille, il n'en reparut que 2 ou 3 — se tenant à de très grandes distances de nous. Cependant, le lendemain, 17, environ 50 hommes du *Catinat* avec 2 obusiers de montagne furent envoyés à bord du *Lily*. M. le Cte Le Lieur, moi-même, MM. Ploix et Fontanier, ainsi que deux officiers, nous nous transportâmes également et à 10 heures du matin le signal fut donné de partir. Notre trajet ne fut pas de longue durée. Nous nous étions mis en route à la mi-marée, et bientôt l'eau nous manqua de tous côtés. Nous étions environnés de bancs de sable. Nous trouvions à peine six pieds d'eau tandis que le *Lily* en calait 6 et $^1/_2$. Il était plus que probable qu' une ou deux heures plus tard, notre aviso y pût passer, mais il était évident aussi que, ne connaissant pas le chenal et n'ayant personne pour nous l'indiquer, une fois que le *Lily* serait entré dans le fleuve, il ne pourrait plus en sortir *à volonté*. Et comme, malgré mon incompétence dans une question avant tout maritime, la responsabilité de tout mouvement m'était dévolue à moi seul, je jugeai que rien ne justifierait de ma part des tentatives poussées plus loin pour entrer dans le fleuve *à tout prix* et je donnai l'ordre au capitaine du *Lily* de retourner au mouillage.

Vers les 4 heures, il arriva à bord un bateau du pays monté par un seul homme. Au dire de cet homme, les mandarins avaient garni de troupes, d'environ à 5 à 600 hommes et de quelques jonques de guerre, les abords de Balat; le pêcheur qui avait emmené, dans la nuit du 15, notre messager et les

deux pilotes, aurait été saisi, ces derniers arrêtés et livrés aux autorités de Taun-meunn.

Cette nouvelle modifia les projets que M. le Commandant et moi avions formés pour le lendemain. Nous devions nous rendre dans la rivière dans des embarcations armées en guerre; nous y renonçâmes pour le moment et la journée du 18 se passa à sonder. Le résultat n'en ayant pas été satisfaisant, il aurait fallu recommencer cette opération le lendemain et le succès en restait incertain.

Heureusement, dans le courant de la nuit, il survint un incident qui mit un terme à mes perplexités. Quoi qu'il fût arrivé aux deux pilotes, ce que d'ailleurs je n'ai pu jamais constater, notre messager était arrivé sain et saut auprès de S. G. Mgr. MELCHIOR [1]), successeur de l'infortuné Mgr. Diaz; et la mission espagnole m'envoyait maintenant un prêtre indigène, un catéchiste, et plusieurs Chrétiens avec deux lettres. Ce prêtre m'annonça également la visite prochaine d'un missionnaire espagnol, peut-être même de l'Evêque. Il me déclara que jusque là, il n'avait pas été possible de trouver aucun pilote, que le *Lily* pourrait, à la rigueur, entrer dans le fleuve par le bras devant lequel nous étions mouillés, mais qu'il risquait de ne pouvoir plus en sortir que dans 15 jours; il m'exprima le désir d'emmener avec lui notre ancien catéchiste, offrit de me laisser le sien à sa place et, après avoir visité en détail les deux vapeurs, nous quitta inopinément malgré toutes mes instances.

Il fallut nous résigner à attendre encore patiemment. Nous en fûmes dédommagés, le 19, par l'arrivée à notre bord, à la tombée de la nuit du Très-Révérend Père Don Manuel RIAÑO, que S. G. Mgr. Melchior envoyait pour conférer avec moi et pour se rendre, le cas échéant, à Macao. Le Père Riaño me remit aussi, à ma grande surprise, une lettre de Mgr. Retord, auquel son vénérable collégue espagnol s'était empressé de faire parvenir mon premier avis. Cette lettre me mit en possession de précieuses informations; elle contenait une traduction d'un mémorial adressé au Roi de Cochinchine par un Gouverneur de Province et le récit du martyre d'un mandarin chrétien, d'un rang élevé, récemment exécuté à Hué. Je n'essaierai pas, M. le Ministre, de vous présenter la moindre analyse de ces trois documents, dont j'ai l'honneur de joindre, ici des copies. Tous les trois méritent d'être lus en entier. La lettre de Mgr. Retord surtout fait connaître la situation dans tout ce qu'elle a de critique; elle est pleine de navrantes actualités.

Pour ma part, j'y trouvai la confirmation de ce que venait de m'annoncer verbalement le père Riaño, de ce que vos instructions, M. le Ministre, avaient

---

1) *Melchior Garcia* SAMPEDRO, né le 29 avril 1821 dans la principauté des Asturies, Conseil de Quirós, paroisse de S. Pedro de Arrojo; prit l'habit de St. Dominique le 16 août 1846; partit de Cadix le 7 mars 1848; évêque de Triconia et vicaire apostolique du Tong-king central; arrêté le 8 juillet et mis à mort, le 27 juillet 1858.

prévu, de ce qui m'avait été dit par le Père André à Tan-meun et de ce que j'avais vu clairement moi-même depuis le jour où j'appris la mort de Mgr. Diaz. «Les demi-mesures et les vaines menaces ne font qu'aggraver notre «situation actuelle et celle de nos Chrétiens; — frappez fort ou laissez-nous à «notre malheureux sort.» C'est le résumé de la lettre de Mgr. Retord, et il était de mon impérieux devoir de tenir le plus grand compte de ce cri de détresse échappé à l'un des plus fermes combattants de nos missions, commençant à désespérer du secours des hommes et n'attendant plus de salut que de Dieu seul. Je résolus donc de renoncer à toute nouvelle tentative d'entrer avec le *Lily* dans le fleuve. Qu'y aurais-je fait maintenant? Ne valait-il pas mieux, au reste, laisser croire aux autorités de la province que leur fleuve était inabordable que de leur faire sentir la nécessité de barrer avec les pierres le chenal, comme cela se pratique souvent dans ce pays, pour que dans une autre occasion nous le trouvassions comblé.

Je pensais aussi que je ferais bien de modifier ma protestation ou même de ne plus l'envoyer, si tel était l'avis du Père Riaño. Mais il trouva qu'elle convenait bien aux exigences du moment et m'affirma qu'elle serait également approuvée par Mgr. Melchior et Mgr. Retord. Le Père Riaño ne me laissa pas ignorer du reste que la remise de ma lettre serait sans aucun doute extrêmement difficile, attendu que les mandarins seuls pouvaient s'en charger non même sans s'exposer à quelques risques. Mais il me proposa un autre moyen plus facile et plus sûr. Le Gouverneur-Général de Nann-ting avait l'habitude de consulter constamment deux médecins, qu'il estimait beaucoup malgré leur qualité de Chrétiens, et ils avaient libre accès dans son prétoire. Mgr. Melchior leur remettrait ma lettre et elle se trouverait un beau matin déposée sur le bureau du Gouverneur. Or, ce dignitaire ayant deux filles faisant partie du harem du Roi, ferait connaître à celui-çi le contenu de ma dépêche et mon but serait atteint.

Cependant, le terme que j'avais indiqué dans ma première lettre écrite de Tan-meun par le Père André, à l'adresse de nos missionnaires du Tong-King occidental, pour les inviter à venir à notre bord, touchait à sa fin et nous nous disposâmes à partir. Avant de quitter ces rivages toutefois, j'avais à coeur de faire une dernière tentative pour reconnaître l'entrée de la rivière de Balat en vue d'opérations éventuelles. La remise de ma protestation à la station militaire, située à environ 7 à 8 milles dans le fleuve m'en fournit le prétexte et j'obtins de M. le Commandant du *Catinat* qu'il mettrait à cet effet, le lendemain, 21, des embarcations armées en guerre, à ma disposition. Comme je vous le disais, M. le Ministre, mon désir était de voir par moi-même les abords du fleuve, de constater s'il y avait un chenal qui put dans quelque occasion subséquente, nous conduire à Nann-ting. J'attachais une grande importance à éclaircir ce point et je ne voulais pas en avoir le démenti. Je partis donc, dès cinq heures du matin, le 21, accompagné de Mr. Fontanier

avec trois embarcations commandées par Mr. de Grandry. Nous passâmes plus de douze heures, sous la pluie et le soleil, à sonder, à avancer, à reculer, à échouer et à nous relever. Quelquefois, nous avions à peine deux pieds d'eau sous les quilles de nos canots. Mais nous avons réussi à trouver le chenal, quoique trop tard pour en profiter cette fois. Cependant nous avançâmes vers le fleuve, en vîmes l'entrée à un mille devant nous, nous nous laissâmes examiner à loisir par les nombreux bateaux rangés près de deux rives et quelques centaines de soldats qui les occupaient et retournâmes à bord vers les 6 heures du soir.

Là je trouvai un nouveau message de Mgr. Melchior. Il me remerçiait de quelque vin que j'avais pris la liberté de lui envoyer ainsi qu'à Mgr. Retord, et me priait d'acepter deux boeufs, des poissons et des fruits. Nous trouvâmes également çi-joint, M. le Ministre, deux lettres que j'ai reçues à cette occasion des missionnaires espagnols, toutes pleines de témoignages de reconnaissance et d'espoir dans les secours de la France et de leur propre pays.

De mon côté, je rédigeai une lettre «particulière et confidentielle» à l'adresse de Mgr. Retord, avec prière de la communiquer traduite à S. G. Mgr. Melchior. J'y donnai à LL. G.G. toutes les nouvelles que je croyais pouvoir les intéresser. J'avoue même, M. le Ministre, que je me permis de leur donner quelque espoir, tant en votre nom qu'au nom de Mr. le Consul-Général de S. M. Catholique. Je les assurai, dans tous les cas, que vous aviez plaidé avec chaleur leur cause auprès de S. E. M. le Ministre des Affaires étrangères; que Mr. l'Amiral, animé de mêmes sentiments, avait également appelé sur leur position la sollicitude de S. E. M. le Ministre de la Marine; que Mr. Cañete y Moral était déterminé à ne négliger rien auprès de Son Gouvernement pour provoquer une vengeance pour le meurtre de Mgr. Diaz, et qu'à l'arrivée de Mr. le Baron Gros, nous nous réunirions tous pour intéresser S. E. en leur faveur. En même temps, je n'ai pas manqué de leur recommander la patience et la prudence, tout en leur demandant pardon d'une pareille recommandation, adressée par moi qui étais libre à des hommes sous le coup de si cruelles persécutions. Ce fut par la même occasion que j'ai transmis aux deux évêques ma protestation à l'adresse du Gouverneur-Général de Nann-ting. J'ai l'honneur de vous en remettre çi-joint la traduction (Voir çi-après) et j'ose espérer qu'elle obtiendra votre bienveillante approbation.

Le catéchiste porteur de mes dernières missives et nombre de Chrétiens indigènes s'embarquèrent dans leurs bateaux et nous quittâmes le mouillage de Balat, le 22 Septembre, au matin. Le temps jusque là n'avait pas cessé de nous être favorable, si ce n'est que, toute brise nous faisant défaut, nous épuisions nos provisions de charbons. Une visite à l'entrée du fleuve de Hué, ou à Tourane, devenait donc une impossibilité matérielle. Nous arrivâmes ainsi, le 24, dans l'après-midi, en vue de la baie de You-lin-kan, et, comme M. le Commandant m'avait déclaré que nos steamers manquaient d'eau et de lest, nous y entrâmes et restâmes jusqu'au 26.

Repartis vers les 3 heures du soir, nous rencontrâmes bientôt une forte brise du N. Nord-Est qui, vers le matin du 27, se changea en un coup de vent très violent. Notre bonne fortune voulût que nous nous trouvassions à portée du mouillage de Tinhosa, à l'extrémité Sud-Est de Haï-nan, où nous passâmes à l'ancre jusqu'au 30. Dans la nuit du 28 au 29, nous eûmes lieu de concevoir de sérieuses inquiétudes. Heureusement, le vent se calma un peu le 29 au soir; la nuit suivante fut comparativement très bonne et le lendemain, 30, attendu le peu de charbons qui nous restait, il fut résolu que les steamers se sépareraient. Le *Lily* complèta aux dépens du *Catinat*, son approvisionnement de quatre jours, et cette corvette de guerre partit vers une heure de l'après-midi, à la voile. Le P. Riaño, M. Ploix, Ingénieur-Hydrographe, et M. Fontanier, ainsi que 4 indigènes, se rendirent avec moi à bord de l'aviso. Nous suivîmes, vers les cinq heures, l'exemple du *Catinat*, mais nous rencontrâmes, au dehors, une brise encore trop forte et surtout une mer contre laquelle le *Lily* ne pouvait que difficilement lutter. Force nous fût de rentrer à notre mouillage. Nous le quittâmes de nouveau, le 1er octobre, à 6 heures du matin et arrivâmes enfin, au point du jour, le 3, à Macao. Le *Catinat* fut de retour le lendemain.

Tel est, Monsieur le Ministre, le fidèle compte-rendu de la mission que vous avez bien voulu me confier. Le principal objet que vous vous en étiez proposé n'a malheureusement pas pu être accompli. Il n'était plus au pouvoir humain de l'atteindre. Je serais heureux néanmoins, s'il m'était permis de penser que notre voyage au Tong-King n'a pas été tout à fait stérile. En ce qui concerne votre haute initiative, M. le Ministre, la décision que vous avez prise, de concert avec M. l'Amiral, en envoyant cette expédition, a eu des avantages qu'il serait difficile de méconnaître; elle a satisfait à ce que réclamaient l'humanité, — point sur lequel la France ne se laisse jamais devancer par aucune autre nation —, les liens d'étroite amitié qui unissent la France à l'Espagne, notre rôle traditionnel de protecteurs du catholicisme dans l'Extrême-Orient. Il s'agissait enfin des missions espagnoles qui n'évangélisant que dans le Fou-kien et dans la moitié du Tong-king, étaient restées jusqu'ici en dehors de notre sphère d'action politique et n'avaient encore jamais invoqué la protection de notre pavillon comme les missions italiennes le font constamment. — Oserai-je ajouter à ces avantages, les consolations qu'il nous a été donné d'apporter à de nobles douleurs, la crainte d'une juste vengeance que nous avons peut-être réussi à inspirer et qui pourra tempérer, pour un temps, la violence de la persécution, — les renseignements politiques et nautiques que nous avons été à même de recueillir, — enfin, d'avoir ramené à Macao l'un des témoins oculaires de la mort de l'infortuné Mgr. Diaz et d'avoir peut-être ainsi assuré le salut de l'une des intéressantes victimes vouées à l'avance à l'implacable bourreau de Nanning. Si modestes que soient ces résultats de ma mission, permettez-moi, M. le Ministre, de m'en applaudir.

Ici ma tâche serait terminée si je n'avais un devoir à remplir vis-à-vis de ceux qui m'ont aidé à l'accomplir. Le concours zélé et intelligent de Mr. Fontanier ne m'a jamais manqué un instant. Aucune fatigue ne lui coûtait et il m'a prouvé plus d'une fois à quel point il nous sera bientôt utile en sa qualité d'interprète. Tous les officiers du bord m'ont constamment témoigné la plus cordiale sympathie, pendant que M. René de Grandry, Enseigne de vaisseau, et M. Ploix, Ingénieur-hydrographe, ont activement coopéré à la réussite, si modeste qu'elle soit, de ma mission. Permettez-moi de vous prier, M. le Ministre, de vouloir bien faire connaître les services de ces deux officiers à M. l'Amiral, comme je vous serai très-reconnaissant si vous daignez prier M. le Consul Général d'Espagne de vouloir bien porter leur dévouement à la cause qui nous faisait agir, ainsi que celui de M. Fontanier à la connaissance du Gouvernement de S. M. Catholique. M. le Commandant du *Catinat* a toujours été plein d'urbanité et de courtoisie à mon égard. Je n'ai qu'à me louer de mes rapports personnels avec lui.

Et en vous offrant moi-même, etc.

(*sig.*) Kleczkowski.

Traduction de de la Pièce citée page 578.

Mouillage de Balat, à bord du *Catinat*, le 21 septembre 1857.

Cte Kleczkowski, Secrétaire de la Légation de France en Chine adresse à S. E. Youan, Gouverneur Général de la province de Nann-ting, du royaume de Cochinchine, la communication officielle qui suit:

Noble Gouverneur,

Vers la fin d'août de cette année, Mr. le Consul-Général de S. M. Catholique en Chine, résidant à Macao, apprit subitement l'arrestation et la mise en prison, avec la chaîne au cou, le 21 mai dernier, à Nann-ting, chef-lieu de votre juridiction, de S. G. Mgr. Diaz, son compatriote et évêque.

Comme les bâtiments de guerre espagnols étaient occupés alors à croiser ailleurs, il s'adressa à S. E. le Ministre plénipotentiaire de France en Chine, lequel, après s'être concerté avec S. E. l'Amiral qui commande notre division navale, nombreuse et puissante maintenant dans ces parages, décida que deux bâtiments de guerre français iraient immédiatement vous réclamer, Noble Gouverneur, la mise en liberté du prélat que vous reteniez captif. Je fus chargé par S. E. de cette mission; nous partîmes de Macao bientôt après et nous sommes ici, avec deux bâteaux à vapeur, depuis le 15 courant, ancrés à l'entrée du fleuve qui mène dans votre ville et à quelques heures à peine de chemin du prétoire que vous habitez vous-même.

Voyez donc que ni la volonté ni les moyens ne nous manquent pour vous trouver où vous vous croyiez peut-être introuvable pour vous atteindre, s'il était nécessaire, là où vous pensiez être à l'abri de toute atteinte.

Mais j'apprends que nous sommes arrivés trop tard. Le vénérable évêque

est mort, exécuté par vos ordres, en place publique, le 20 juillet dernier. La ville de Nann-Ting, vient de voir le 3ème meurtre juridique, commis sur des étrangers, et ordonné par vous-même, dans l'espace de ces six dernières années. Vous avez fait mettre à mort deux prêtres français et un évêque espagnol.

Et vous vous glorifiez probablement, Noble Gouverneur, d'être fidèle disciple des grands sages comme Khong-tsé et Meng-tsé, (Confucius et Mencius)! Est-ce en vertu des principes d'humanité, prescrits par ces deux grands philosophes à l'égard de ceux surtout «*qui viennent de loin*» que vous faites traquer, persécuter et mettre à mort sans pitié des humbles apôtres d'une doctrine dont la première loi est de chérir ceux là même qui, comme vous, Noble Gouverneur, ne sont que leurs ennemis et leurs bourreaux? Qu' avez-vous à craindre cependant, de leur vivant, de ces pauvres victimes de votre fanatisme sanguinaire?

Serait-ce par raison d'Etat, qu' au mépris de toutes les lois internationales, acceptées et observées par toutes les nations *civilisées*, par la Chine elle-même, votre Empire suzerain, vous faites verser le sang des hommes qui n'ont commis aucun crime contre le droit naturel ou celui des gens, qui ne sont point sujets du Roi votre maître, et sur lesquels il n'a, par conséquent, aucunement droit de vie et de mort?

Il me paraît, Noble Gouverneur, que les trois meurtres juridiques, ordonnés par vous, sont trois actes entièrement dépourvus de sagacité politique. Car vous ne pouvez pas ignorer les moyens de guerre dont disposent les nations de l'Europe. Vous savez que des forces considérables, de terre et de mer, sont aux ordres de S. E. le Gouverneur-Général des Philippines; et Manille n'est qu'à une petite distance de Nann-Ting. Mais ce que vous connaissez, sans aucun doute, le mieux, c'est la puissance de notre Grand Empire Français. Pourquoi alors nous jeter, à la France et à l'Espagne réunies, de si imprudents défis?

Néanmoins, vous même et votre maître, l'avez déjà fait à plusieurs reprises, et la Cochinchine en subira, croyez-moi, tôt ou tard, toutes les conséquences. Je suis ici pour vous le dire, Noble Gouverneur. Répétez-le à votre Roi: Car, délégué à cet effet par S. E. le Ministre Plénipotentiaire de France et le Consul Général d'Espagne en Chine, je proteste solennellement de leur part et au nom de S. M. le Grand Empereur nom maître, comme au nom de la Grande Reine des Espagnes, son auguste et intime alliée, contre les assassinats dont mes compatriotes, MM. Schoeffler et Bonard ainsi que l'évêque espagnol, Mgr. Diaz, ont été victimes dans votre pays; comme je m'inscris énergiquement au nom de l'humanité et de la dignité des nations d'Europe que vous avez, l'une et l'autre, si audacieusement outragées, contre les indignes persécutions de toute sorte dont la Cochinchine poursuit à outrance tous les étrangers dans ses limites.

Votre souverain ne devrait pas oublier à qui sa Dynastie doit d'être assise sur le trône annamite. N'est-ce pas à un évêque catholique et à la grande et généreuse France que l'aïeul de votre maître fut redevable de sa couronne?

Et connaissez-vous, Noble Gouverneur, les Décrets du Ciel à ce même sujet pour l'avenir ?

Le compte que la France a à demander à la Cochinchine est déjà bien long. Il serait prudent de ne pas l'augmenter et de le rendre ainsi plus sévère. Prenez y garde, car soyez sûr qu'une fois que la France aura commencé, elle ne s'arrêtera pas à mi-chemin.

Ne l'obligez pas à des mesures extrêmes.

Et c'est en ami que je vous parle ainsi.

La conduite que j'ai tenue, depuis que je suis sur vos côtes, doit vous attester la sincérité de mes avertissements. La France ni l'Espagne ne cherchent point de vaines querelles, mais leurs droits dans le monde doivent rester inviolables.

Malheur à qui y porte atteinte.

Le Sage profite des bons avis qu'on lui donne. Votre âge, Noble Gouverneur, et la haute position que vous occupez, semblent être de surs garants de votre expérience des affaires et de votre patriotisme.

Permettez-moi d'y faire appel. Acceptez le conseil que contient la présente dépêche. Faites-en part, en loyal serviteur, au Roi votre Maître et agréez mes meilleurs souhaits de prospérité de toute espèce.

Communication officielle de la dernière conséquence.

(*sig.*) KLECZKOWSKI.

(à suivre).

LES ORIGINES DE L'ASTRONOMIE CHINOISE

PAR

LÉOPOLD DE SAUSSURE.

(*Suite*) [1].

E. LE CYCLE DES DOUZE ANIMAUX.

I. Ses trois formes successives.

Nous avons vu précédemment que les six animaux de sacrifice — c'est-à-dire les six animaux domestiques — symbolisent respectivement le *yin*, le *yang*, le nord, le sud, l'est et l'ouest:

	N. *Porc* — Yin *Boeuf*	
O. *Chien*		E. *Coq.*
	S. *Mouton* — Yang *Cheval.*	

de telle sorte que les palais solsticiaux (N et S) comportent chacun deux animaux, tandis que les palais équinoxiaux (E et O) n'en ont qu'un.

Le cycle des douze animaux est constitué par l'adjonction de six animaux sauvages à ces six animaux domestiques:

1) Voy. T. P. 1909, pp. 121 (A) et 255 (B); 1910, pp. 221 (C) et 457 (D).

	N. Rat	
O. Lièvre Tigre		E. Singe Dragon
	S. Serpent	

de telle sorte que les palais équinoxiaux comportent chacun deux animaux sauvages, tandis que les palais solsticiaux n'en ont qu'un seul.

Chaque palais reçoit ainsi au total trois animaux. Il ne reste plus qu'à déterminer l'ordre suivant lequel les animaux domestiques et sauvages sont rangés dans ces palais.

Chaque palais comprenant deux animaux sauvages et un domestique, ou deux animaux domestiques et un sauvage, on pourrait supposer que l'animal unique s'intercale entre les deux autres:

n

D S D

S S

o D D *e*

S S

D S D

s

Il arriverait alors que les deux solstices seraient représentés par des animaux sauvages et les deux équinoxes par des animaux domestiques[1]); mais, pour certaines raisons que nous aurons à

1) Pour le lecteur peu familiarisé avec les conventions fondamentales de l'astronomie chinoise, je rappelle que les palais N, E, S, O, sont les quartiers du ciel correspondant aux saisons chinoises dont les solstices et équinoxes marquent le milieu. — Les saisons *yang* sont le printemps et l'été.

rechercher plus tard, les antiques inventeurs de ce zodiaque n'ont pas voulu qu'il en fût ainsi; ils ont combiné un arrangement tel que les solstices (*yin* et *yang*) et les équinoxes (*yang* et *yin*) fussent symétriquement représentés par un animal sauvage *yin* et un animal domestique *yang*, par un animal domestique *yang* et un animal sauvage *yin*. Une conséquence de cette disposition est que deux animaux de même catégorie se trouvent, en deux cas, contigus (au sud: DD; à l'ouest S S):

北

D S D

D S

西 S D 東

S S

D D S

南

D'après ces règles dont nous justifierons tout-à-l'heure la réalité nous pouvons affirmer que le **cycle primitif** des douze animaux a été le suivant:

Hiver

N

Porc Rat *Boeuf*

Chien Singe

O E

Automne Lièvre *Coq* **Printemps**

Tigre Dragon

Mouton *Cheval* Serpent

S

Eté

Dans cette disposition, le *coq* se trouve à l'Est, comme dans le série de six termes. Telle est, en effet, sa place normale puisqu'il

symbolise l'aurore, le soleil et le printemps. Mais dans le cycle des animaux tel que nous le connaissons, il n'en est pas ainsi: le coq se trouve à l'ouest. C'est dire que ce cycle a subi la réforme de *Tchouan-hiu* dont nous avons eu l'occasion de parler plus haut (p. 478). Cette réforme consistait à supprimer la corrélation astrologique entre les palais, les éléments et les saisons, et à suivre la marche véritable du soleil qui, au sortir de l'hiver, pénètre non pas dans le palais oriental mais bien dans le palais occidental puisqu'il parcourt les constellations en sens rétrograde. D'après cette réforme, les animaux du printemps doivent passer à l'ouest et ceux de l'automne à l'est en changeant diamétralement de place:

Hiver

N

Porc Rat *Boeuf*

Dragon Tigre

O E

Printemps *Coq* Lièvre **Automne**

Singe *Chien*

Mouton *Cheval* Serpent

S

Eté

Tel a dû être le **cycle réformé** des douze animaux après l'abolition officielle de l'interversion des palais équinoxiaux. Tel est également le cycle traditionnel des douze animaux, à une seule exception près: le couple **dragon-chien** n'y suit pas la réforme de *Tchouan-hiu* et reprend la position qu'il occupait dans le cycle primitif:

N

Porc Rat *Boeuf*

Chien Tigre

O *Coq* Lièvre E

Singe Dragon

Mouton *Cheval* Serpent

S

Le cycle traditionnel des 12 animaux.

Cette exception s'explique d'elle-même lorsqu'on se rappelle le rôle spécial joué par le Dragon, et plus particulièrement par la tête et les cornes du Dragon, dans l'astronomie de la période lunaire primitive: la pleine lune qui se produisait à gauche de *Kio* était la première de l'année; l'apparition des cornes (*Kio* 角) du Dragon au crépuscule était le signe du *Li-tch'ouen*, la marque du nouvel-an. La réforme de *Tchouan-hiu*, qui rendait officiel en toute saison le principe solaire, ne pouvait prévaloir contre la tradition urano-graphique qui plaçait les palais équinoxiaux sous le régime lunaire. Elle ne pouvait prévaloir notamment contre le mythe du dragon ouvrant la porte de l'année, mythe qui se manifeste dès les premières lignes du *Yi-king* et que nous étudierons plus tard en détail. D'autre part, comme je l'ai fait remarquer précédemment[1]), dans le système qui détermine les mois de l'année d'après la position sidérale de la pleine lune, le repère de la 1e lune présente seul de l'importance; car la lune initiale étant déterminée, les autres lunaisons suivent tout naturellement par une simple numérotation, et la question de savoir si l'année a 12 ou 13 mois est règlée, elle aussi, par le repère du nouvel-an. Ce repère dans l'astronomie chinoise primitive c'est *Kio*, *alias* 壽星 = 天門, c'est-à-dire la partie du palais oriental qui confine au palais méridional[2]). On comprend donc fort

1) B, p. 304. 2) Voy. ci-dessous, p. 599.

bien que la réforme de *Tchouan-hiu* transposant, d'après le principe solaire, les signes du printemps dans le palais occidental, soit, en définitive, restée sans effet sur le repère sidéral le plus important et le plus populaire de l'uranographie chinoise, dont l'emploi était lié au lever acronyque du palais oriental, c'est-à-dire à une observation faite le soir à l'opposé de la position vraie du soleil. Comme le dieu du sol des *Hia*, le dragon ne se laissa pas déplacer; et c'est pourquoi il occupe dans le cycle zoaire actuel une situation qui se trouve en désaccord avec celle du tigre (= Orion) et du coq (= est).

Le tableau suivant résume d'une manière synoptique ces trois phases successives du cycle des douze animaux:

LE CYCLE DES DOUZE ANIMAUX.

	primitif	réformé	traditionnel
	Porc	Porc	Porc
N	Rat	Rat	Rat
	Boeuf	Boeuf	Boeuf
	Singe	Tigre	Tigre
E	Coq	Lièvre	Lièvre
	Dragon	Chien	Dragon
	Serpent	Serpent	Serpent
S	Cheval	Cheval	Cheval
	Mouton	Mouton	Mouton
	Tigre	Singe	Singe
O	Lièvre	Coq	Coq
	Chien	Dragon	Chien

II. Les six animaux domestiques.

Le premier groupe à distinguer dans le cycle zoaire est celui des six animaux domestiques qui en constitue le cadre. Mais il est inutile de répéter ici ce que nous avons dit précédemment à ce sujet[1]). Nous avons étudié cette série zoaire dans le *Tcheou li* et nous la retrouverons plus loin dans le *Li Ki* et le *Yi king* (Voy. ci-dessous, pp. 604 et 609).

III. Le coq et le lièvre.

Nous avons vu que dans la série de six termes, le coq, symbole du matin, du soleil et du printemps, s'oppose au chien symbole de l'automne. Mais dans le cycle des douze animaux le *yin* et le *yang* solsticiaux ou équinoxiaux sont représentés alternativement par des animaux sauvages et domestiques. D'ailleurs si le chien est le symbole de l'automne considéré comme la saison des châtiments il n'est pas qualifié pour représenter spécialement le *yin* lunaire opposé au *yang* solaire. Depuis la haute antiquité c'est le lièvre qui est chargé de cette fonction.

Si le *yin* et le *yang* correspondent essentiellement au nord (= hiver) et au sud (= été), leur dualisme se manifeste également — avons-nous dit — dans le sens transversal: le printemps (= est = soleil) est une saison *yang*, tandis que l'automne (= ouest = lune) est une saison *yin*.

Le *yang* équinoxial, solaire, printanier, est symbolisé par le **coq**, l'animal combatif, ardent, qui annonce les premiers feux de l'aurore et semble saluer l'arrivée du soleil. — A l'opposé, le *yin* équinoxial, lunaire, automnal, est symbolisé par le **lièvre** timide et fugitif qui se cache pendant le jour et prend ses ébats au clair de lune.

---

1) C, pp. 249—262. — A propos de l'association du *chien* à l'*ouest* et à l'*automne*, saison de la justice et des châtiments, signalons l'idéographie du caractère 獄 (la *parole* entre deux *chiens*) qui signifie procès, cause judiciaire. (Cf. le *Chouo wen* et le *Chou king*).

Cette dernière particularité est à retenir car c'est elle évidemment qui a fait considérer le lièvre comme voué à la lune[1]). Cette association d'idées ne surprendra aucun chasseur au courant des habitudes nocturnes de cet animal; elle a même été en quelque sorte devinée par un écrivain cynégétique qui, sans rien connaître évidemment du symbolisme chinois, a dit fort justement que les jeux du lièvre au clair de lune avaient dû frapper l'esprit des primitifs. Le clair de lune semble en effet produire sur le lièvre une griserie qui le sort de son naturel; dans les jeux auxquels il se livre alors, il perd toute mesure et toute prudence, au point de courir à la rencontre du renard qui fond sur lui[2]).

L'assimilation du coq au palais oriental et au soleil remonte vraisemblablement à une antiquité reculée. Nous verrons plus loin que le *Yi king* des *Tcheou* l'a héritée du système antérieur et primitif. Dans le *Tcheou li* elle fait partie du cadre même de l'ouvrage, comme l'association du chien à l'automne et du cheval au sud; et pour que ce symbolisme ait inspiré les formes de l'administration il faut qu'il ait eu une valeur traditionnelle provenant d'une époque antérieure. L'heure matinale des audiences impériales en est, d'ailleurs, selon toute probabilité, une conséquence rituelle et le sens du mot 朝 montre que cette coutume date de loin.

Quant à l'assimilation du lièvre à la lune elle apparaît comme remontant aussi à la haute antiquité. Suivant Mayers, la légende du lièvre dans la lune est antérieure aux *Han*, et d'après la tradition ce lièvre dans la lune figurait parmi les douze symboles antiques dont il est question dans le *Chou king* et qui étaient encore officiellement employés sous les *Tcheou*.

Le passage du *Chou king* mentionnant ces emblèmes se trouve

---

1) 兎明月之精 (Schlegel, *Ur.* p. 607).

2) Cf. «*La vie à la campagne*» de Couteaux dans le journal *Le Temps*.

dans le chapitre *Yi* et *Tsi*, qui met les paroles suivantes dans la bouche de l'empereur *Chouen*[1])

Je désire voir les emblèmes des hommes de l'antiquité: le soleil, la lune, la constellation, la montagne, les dragons, le faisan bigarré qui étaient représentés; les coupes ancestrales, la plante aquatique, le feu, le riz en grains, la hache et le double méandre qui étaient brodés.

Dans sa traduction des *Mémoires historiques*, M. Chavannes a donné un dessin de ces douze emblèmes emprunté aux prolégomènes du 欽定書經傳說彙纂, dessin que je reproduis ci-contre.

Aucune preuve matérielle ne nous garantit que ces figures publiées en 1730 représentent bien les symboles des anciens. Mais rien non plus ne permet de supposer que les érudits qui, par ordre impérial, ont édité ce savant digeste des commentaires sur le *Chou king*[2]) aient commis la bévue d'attribuer à la haute antiquité des symboles importés en Chine par les Turcs ou les Hindous. Le fait que le *Chou king* mentionne ces emblèmes donne à penser qu'à chaque génération l'attention des lettrés à dû se porter vers eux et l'on sait avec quelle minutie se conservent en Chine de telles traditions, d'ordre rituel. Ces symboles étaient d'ailleurs encore officiellement employés sous les *Tcheou*:

Au temps mythologique de l'empereur *Chouen*, dit M. Chavannes, les six premiers de ces emblèmes passent pour avoir été peints sur le vêtement supérieur et les six derniers sur le vêtement inférieur. A l'époque des *Tcheou*, le soleil, la lune et la constellation furent représentés sur des étendards et il ne resta que neuf emblèmes pour les vêtements[3]).

Dans ces anciennes figurations, le lièvre est en train de piler des médecines dans un mortier, sous un canneficier. Le *Laurus cassia* (ou arbre à casse) était en effet considéré comme un arbre

1) Legge, C. C. III, p. 80. Une autre allusion à ces emblèmes se trouve p. 74. Le chapitre 益稷 n'est pas un de ceux dont la reconstitution est suspecte.

2) *Ibid.* Proleg., p. 201.

3) M. H. III, pp 203—205. Voy. la légende gravée sous ces figures.

虞書十二章服之圖

日

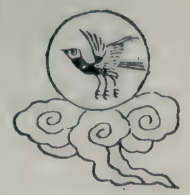

星辰

龍

月

山

華蟲

宗彝

火

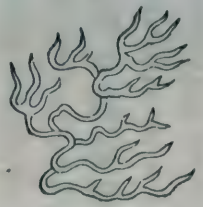

黼

藻

粉米

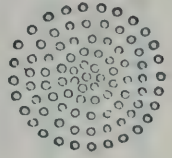

黻

孔氏穎達曰日月星山龍華蟲六者畫以作繪施於衣也宗彝藻火粉米黼黻六者絺以爲繡施之於裳也周禮司服注云此古天子冕服十二章也至周而以日月星辰畫於旌旗冕服九章登龍於山登火於宗彝尊其神明也○陳氏祥道曰星五星也辰十二次也華蟲雉也宗彝虎彝蜼彝也粉米粉其米也黼白黑文也黻黑青文也日月星辰在天成象者也山龍華蟲宗彝藻火粉米黼黻在地成形者也○蔡氏沈曰日月星辰取其照臨也山取其鎮也龍取其變也華蟲雉取其文也宗彝虎蜼取其孝也藻水草取其潔也火取其明也粉米白米取其養也黼若斧取其斷也黻爲兩己相背取其辨也。

lunatique: d'abord parce que ses fleurs n'ont que quatre pétales (pair = *yin* = lune), ensuite parce qu'elles ont un reflet métallique (métal = blanc = ouest = lune), enfin parce qu'elles s'ouvrent en automne (automne = ouest = lune) et qu'elles présentent quatre phases comme la lune[1]).

La corrélation du soleil (représentant le principe *yang*) avec le printemps et l'est, et celle de la lune (représentant le principe *yin*) avec l'automne et l'ouest, est objectivée dans l'antique uranographie chinoise par deux étoiles respectivement appelées: l'*étoile-soleil* 日一星 et l'*étoile-lune* 月一星. Ces deux étoiles diamétralement opposées sont placées dans le voisinage immédiat des équinoxes de l'antiquité, l'une entre *Fang* et *Ti* l'autre entre *Mao* et *Pi* de telle sorte que leur position moyenne marque exactement la ligne équinoxiale du *Yao tien*[2]).

Ces deux étoiles n'étaient pas symbolisées par le *coq* et le *lièvre* mais par le *corbeau* et le *crapaud*, deux animaux qui représentent, à titre secondaire semble-t-il, le soleil et la lune. Les étoiles «soleil» et «lune» n'étant qu'une «émanation» des principes solaire et lunaire n'ont droit qu'à des symboles d'ordre subalterne. C'est cette idée qu'exprime un curieux passage du 甘氏星經 cité par Schlegel:

日一星在房之西、氐之東。日者、陽宗之精也。爲鷄三足、烏二足、鷄在日中、而烏之精爲星、以司太陽之行度。日生於東、故於是在焉。

月一星在昴之南、畢之北。月者、陰宗之精也。爲兎四足、蟾蜍三足、兎在月中、而蟾蜍之精爲星、以司太陰之行度。月生於西、故於是在焉。(*Ur.* p. 124).

---

1) 月中有桂樹。草木花皆五出。唯桂花四出而金色、且開於秋。(*Ur.* p. 608).

2) Schlegel les identifie à *x Librae* et A 766 *Tauri*.

L'étoile «*soleil*» est à l'ouest de *Fang* et à l'est de *Ti*. Le soleil est l'essence du principe *yang*. Le coq ayant trois (doigts aux) pieds et le corbeau seulement deux, c'est le coq qui est dans le soleil tandis que l'essence du corbeau est devenue l'étoile qui préside à la révolution annuelle du *yang*. Le soleil naît à l'orient: à cause de cela l'étoile «*soleil*» se trouve en cet endroit.

L'étoile «*lune*» est au sud de *Mao* et au nord de *Pi*. La lune est l'essence du principe *yin*. Le lièvre ayant quatre (doigts aux) pieds et le crapaud seulement trois, c'est le lièvre qui est dans la lune, tandis que l'essence du crapaud est devenue l'étoile qui préside à la révolution annuelle du *yin*. La lune naît à l'occident: à cause de cela l'étoile «*lune*» se trouve en cet endroit [1]).

Schlegel traduit: «puisque le coq a trois pattes et le corbeau deux... puisque le lièvre a quatre pattes et le crapaud trois...» S'il est dans le vrai, j'ignore le sens de ces légendes et leur rapport avec celle du «corbeau à trois pattes» [2]). Le seul point à retenir ici est que le *coq* et le *lièvre* symbolisent respectivement le soleil et la lune, l'Est et l'Ouest, d'après les plus anciennes traditions.

IV. Le rat.

De même que le couple *coq-chien* représente le printemps (E) et l'automne (O) d'une manière générale, tandis que le couple *coq-lièvre* symbolise plus spécialement le soleil (E) et la lune (O); de même, le couple *boeuf-cheval* représente d'une manière générale le *yin* et le *yang*, tandis que le couple *rat-cheval* symbolise plus spécialement les solstices d'hiver et d'été.

Cette assimilation du rat au principe *yin* et à l'hiver est très antique. Elle est attestée par le *Yi king* [3]) et par le symbolisme de l'écriture idéographique; elle repose sur cette association d'idées

---

1) «La lune naît à l'occident». En effet, le mince croissant de la nouvelle lune apparaît dans les feux du couchant et se développe les jours suivants en s'éloignant du soleil, c'est-à-dire de l'ouest à l'est. (Cp. M. H. III, p. 322).

2) Le corbeau à trois pattes figure le soleil dans les emblèmes de l'antiquité, comme on peut le voir sur les dessins ci-dessus. On le trouve sur des bas-reliefs de l'époque des *Han* (Cf. CHAVANNES, *La sculpture sur pierre en Chine*, pp, 83, 84).

3) 艮爲鼠。 Le trigramme *Ken* auquel est associé le rat, correspond au NE dans le système du *Yi king*.

que le *yin* est le principe humide, ténébreux, caché, et que le rat se cache dans les endroits humides et obscurs[1]).

Caché et *obscur*, sont en effet deux attributs qui caractérisent le principe humide et froid depuis la haute antiquité. On lit dans le texte du *Yao-tien:*

Il ordonna en outre au plus jeune des *Ho* de demeurer dans la région du *Nord*, au lieu appelé la Résidence *sombre* pour déterminer et surveiller le moment où les êtres se *cachent*[2]).

Dans l'expression *Résidence sombre*, le mot *sombre* 幽 a également le sens de *caché*, et nous avons vu que les deux parties du ciel correspondant aux deux moitiés de l'hiver s'appellent «le ciel *caché* 幽天» et «le ciel *sombre* 玄天»[3]).

Mais il y a deux autres attributs du solstice d'hiver que nous devons remarquer: ce sont les qualificatifs de *vide* et de *velu*.

L'idée de *vide* évoque celle du solstice d'hiver, parce le milieu de l'hiver est le moment où le principe positif, *yang*, achève de décliner et de mourir. L'instant du solstice d'hiver est «le point zéro», la séparation[4]) entre la mort (de la précédente révolution) et la naissance (de l'année nouvelle). C'est pourquoi le lieu sidéral du solstice antique, la constellation *Hiu*, est appelé 虛 le *vide*. La même idée se retrouve dans le nom de la dodécatémorie solsticiale *Hiuan-hiao* (composée des *sieou Niu*, *Hiu*, *Wei*): 玄 signifie *sombre* et 枵 signifie un creux d'arbre; de telle sorte que *Hiuan-hiao* peut se traduire «le sombre creux d'arbre». Le fait que les

---

1) Ce symbolisme est encore parfaitement compris par un auteur moderne cité par Chavannes: «子 est l'apogée du *yin*; on lui associe le *rat*, car le rat se cache». Voy. ci-dessous, p. 626.

2) M. H. I, p. 48. La leçon des *Che ki* est préférable à celle du *Chou king* classique. Voy. l'annotation de Chavannes.

3) C, p. 245. Voy. aussi p. 240.

4) Cette idée de séparation est contenue dans l'idéogramme 北 = nord = solstice, composé de deux signes inverses tournés l'un vers la droite, l'autre vers la gauche.

arbres ont une tendance à pourrir et à devenir creux dans leur partie tournée vers le nord[1]) se conçoit facilement puisque c'est l'endroit où l'humidité n'est pas combattue par les rayons du soleil. Mais cette explication si simple n'est pas conforme à la théorie chinoise, d'après laquelle le chaud et le froid, le sec et l'humide ont leur source dans les divers quartiers du ciel : de telle sorte que si les endroits exposés au nord sont froids, humides, sujets à la moisissure et à la pourriture, c'est parce que le *Nord* est la source du principe *yin*.

L'hiver n'a pas seulement le pouvoir de faire le vide et de creuser les arbres, il possède encore la propriété de faire pousser les poils et les plumes des animaux, tandis qu'au contraire l'été a pour effet de les faire tomber et de mettre la peau à nu[2]).

Lorsqu'on s'est bien pénétré de ces idées, on comprend pourquoi le *Yi king* associe le rat au trigramme 艮 et pourquoi dans le

---

1) 北方樹木皆虛、衆木色黑。*Ur.* p. 219. — 枵木根空也。(說文)。 Schlegel traduit *Hiuan-hiao* par « l'arbre creux et noir ». — Cette signification de *vide* attachée à *Hiu* et à *Hiuan-hiao* sert de fondement à la prédiction, rapportée dans le *Tso tchouan*, d'après laquelle une famine devait se produire dans le courant de l'année parce que Jupiter avait passé « irrégulièrement » dans la dodécatémorie *Hiuan-hiao* : « Le centre de *Hiuan-hiao* c'est (*Hiu*) le Vide. Or *hiao* signifie consomption dénûment. C'est dire que la terre sera vide et le peuple dans le dénûment. » 玄枵虛中也、枵耗名也、土虛而民耗。

L'assimilation de l'arbre creux et vermoulu au Nord est spécifiée, comme nous le verrons, dans le *Yi king*.

2) Le texte du *Yao-tien* en fait une des caractéristiques de l'hiver et de l'été. — Cf. M. H. I, pp. 47, 48. « D'après *Tcheng K'ang-tch'eng*, dit M. Chavannes, le mot 革 ne signifierait pas changer, mais aurait son sens propre de cuir, peau : en été les plumes et les poils se faisant rares on voit la peau qui est dessous ».

Même idée dans le *Li-ki* : une des caractéristiques de la « saison centrale » assimilée à la fin de l'été (voy. ci-dessous p. 605) est que les animaux sous sa dépendance 其蟲 sont ceux qui sont nus 倮 = 裸.

Même idée dans le *Yi king*, mais je ne retrouve pas le passage.

Même idée dans un texte cité précédemment (B, p. 264) : La caille est chauve en dessous ; cela est conforme à la nature du feu (= été).

cycle zoaire le rat symbolise le solstice d'hiver [1]). Il présente en effet tous les caractères du principe *yin:* il aime l'*humidité* (rats d'égouts, rats d'eau); il vit *caché* 竄 comme les voleurs, associés eux aussi à la région *yin* septentrionale; il habite dans des trous, dans des *creux;* il dévaste silencieusement et secrètement [2]); il ne sort que de nuit et vit dans les *ténèbres;* enfin, il est couvert de poils rudes 鼠 [3]).

V. Les termes zoaires uranographiques.

Après avoir distingué dans le cycle zoaire les termes qui symbolisent le *yin*, le *yang*, les points cardinaux, le soleil et la lune, nous trouvons une autre catégorie de termes empruntés aux astérismes de l'équateur chinois: ce sont le *dragon* et le *tigre*, le *boeuf*, le *porc* (ces deux derniers appartenant aussi à la catégorie des animaux domestiques). Ils sont reconnaissables à ce qu'ils occupent exactement dans le cycle zoaire (primitif) la même situation que sur le Contour du Ciel, comme on peut le constater par la notation sidérale 子, 丑, 寅, qui fixe les positions célestes par rapport aux solstices et équinoxes de la période créatrice. (Cp. fig. 7 et 12, pp. 459, 488).

Nous avons eu déjà l'occasion de parler du **dragon** dont les cornes jouent un rôle si important comme repère de l'année lunaire. Or les Cornes du Dragon se trouvent dans les *sieou Kio* et *Kang* qui constituent la dodécatémorie *Cheou sing* marquée du signe 辰.

---

1) Le trigramme 艮 correspond au N E dans le système du roi *Wen* et au N O dans le système de *Fou-hi*, tandis que le *rat* du cycle zoaire correspond au N franc. Nous devons nous contenter ici de prendre le trigramme 艮 dans une acception générale désignant le Nord, le *yin* et l'hiver. Mais nous montrerons plus loin qu'il y a eu permutation de symboles entre *ken* et *k'an*, et que le rat doit probablement correspondre à *k'an* (nord franc) dans le système du roi *Wen*. (Cf. ci-dessous, pp. 622 et 625).

2) D'où l'appellation 耗子 qui désigne les rats. Nous venons de voir le même caractère 耗 donné par le *Tso tchouan* comme équivalent à *hiao* dans *Hiuan-hiao*.

3) Remarquer l'idéographie du caractère 臘 désignant un sacrifice qui a lieu au *solstice d'hiver*, où l'on offre les dépouilles des bêtes velues 獵.

Nous avons vu également que si le dragon vert représente le printemps, le **tigre** blanc qui lui est opposé (Orion) symbolise l'automne. Orion se compose des *sieou Chen* 參 et *Tsouei* 觜 (*Tsan* et *Tse* de Gaubil) qui composent la dodécatémorie *Che tch'en* marquée du signe 申. (Voy. A, pp. 139, 140. B, pp. 264, 266. D, p. 459).

Dans la liste des *sieou* nous avons eu aussi l'occasion de nommer la mansion *Nieou* 牛 le **boeuf**, appelée aussi *K'ien-nieou* 牽牛, *le boeuf tiré par une corde* [1]). Cette mansion *Nieou* compose, avec *Teou*, la dodécatémorie *Sing ki* marquée du signe 丑.

Enfin, dans un document de l'époque des *Han* que Stanislas Julien avait signalé à Biot comme indiquant les limites des dodécatémories sur l'équateur [2]), l'une de ces douze divisions, généralement connue sous le nom de *Tsiu-tseu* 娵訾 et marquée du signe 亥, est appelée 豕韋 *Che-wei* l'Enceinte aux porcs. Ce fait n'a rien de surprenant puisque *Che-wei* et *Tsiu-tseu* sont deux appellations équivalentes du Carré de Pégase [3]).

Comme il arrive souvent dans l'uranographie chinoise, cette

---

1) *K'ien nieou* peut signifier aussi «celui qui tire le boeuf par la corde» et cet astérisme a donné lieu à la légende du Bouvier et de la Tisserande qui ne peuvent se rencontrer que dans la 7e nuit de la 7e lune. Mais en général les *sieou* sont désignés par un seul mot; on dit 牛 pour *K'ien-nieou* de même qu'on dit 女 pour *Siu-niu*. En outre le véritable sens de *K'ien-nieou* n'est pas *Conducteur de boeuf* mais *Boeuf conduit*. *Sseu-ma Ts'ien* le dit formellement: 牽牛爲犧牲 «*K'ien nieou* (le Boeuf tiré avec une corde) représente la Victime du sacrifice» (M. H. III p. 356). Il s'agit d'un holocauste impérial et dans ce cas celui qui conduit le boeuf n'est pas un vulgaire pâtre mais un haut fonctionnaire (cf. le *Tcheou-li*, I, p. 38, n. 3).

2) *Journal des Savans* 1840. J'aurai ultérieurement l'occasion de citer intégralement ce document et d'en reproduire le texte chinois.

3) Nous avons vu (B, 298) que le Carré de Pégase comprend les *sieou Che* (24) et *P'i* (25) et que le premier, *Che* 室 l'Edifice, porte en réalité le nom générique qui s'applique à l'ensemble 24 + 25. Le Carré de Pégase porte ainsi trois noms: l'Edifice, la Bouche de *Tsiu tseu*, l'Enceinte aux porcs.

室又名營室。營室謂之豕韋。*Ur* p. 281. (韋=圍).
娵訾之口營室東壁。(*Eul-ya*). *Ur*. p. 304. — *Che-wei* et *Tsiu-tseu* sont des noms de fiefs et de familles princières de la haute antiquité (M. H. I, pp. 41 et 40, n. 4; p. 168. — Voy. ci-dessous, p. 602.

localisation du porc rayonne sur les groupes stellaires environnants. L'astérisme le plus voisin de Pégase, 奎 *K'ouei*, est appelé le Grand sanglier par *Sseu-ma Ts'ien;* il est appelé le Porc céleste et le Sanglier dans les recueils cités par Schlegel; enfin, la grande étoile située au S O de cet astérisme s'appelle l'Oeil du porc céleste [1]).

Résumons maintenant ces constatations. D'après l'antique notation qui situe les astérismes par rapport aux points cardinaux de l'équateur (c'est-à-dire par rapport aux solstices et équinoxes de l'antiquité), le Dragon, le Boeuf, le Porc et le Tigre portent respectivement les signes 辰, 丑, 亥, 申. Or ce sont là précisément les signes auxquels correspondent le dragon, le bœuf et le porc du cycle zoaire, ainsi que le tigre lorsqu'on le ramène à sa position primitive et normale, où se trouve actuellement son corrélatif diamétral, le singe.

		Dodécatémories	*Sieou*	Nom sidéral	Cycle zoaire	Signes	Couples
N	子	Hiuan-hiao	女 + 虛 + 危		Rat	子	1
	丑	Sing-ki	斗 + 牛	**Boeuf**	**Boeuf**	丑	2
	寅	Si-mou	尾 + 箕		**Tigre**	寅	3
E	卯	Ta-ho	氐 + 房 + 心		Lièvre	卯	4
	辰	Cheou-sing	角 + 亢	**Dragon**	**Dragon**	辰	5
	巳	Chouen-wei	翼 + 軫		Serpent	巳	6
S	午	Chouen-ho	柳 + 星 + 張		Cheval	午	1
	未	Chouen-cheou	井 + 鬼		Mouton	未	2
	申	Che-tch'en	參 + 觜	**Tigre**	Singe	申	3
O	酉	Ta-leang	胃 + 昴 + 畢		Coq	酉	4
	戌	Hiang-leou	奎 + 婁		Chien	戌	5
	亥	Tsiu-tseu	室 + 壁	**Porc**	**Porc**	亥	6

1) 奎曰封豕 (M. H. III, p. 351)。奎一曰天豕。奎曰封豨。奎西南大星爲天豕目。*Ur.* p. 320.

VI. Le serpent.

Quoique le serpent du cycle zoaire soit en rapport avec l'astérisme 天蛇, nous ne l'avons pas mentionné parmi les termes uranographiques parce que son cas est spécial et mérite d'être examiné à part.

La constellation chinoise du Serpent se trouve dans les *sieou Pi* et *Che* qui constituent la division *Che wei* 豕韋 laquelle correspond au signe 亥 tandis que le *serpent* du cycle correspond au signe diamétralement opposé 巳 [1]).

Le Tigre (Orion) offre il est vrai la même particularité; mais les deux cas ne sont pas comparables, car l'interversion du Tigre n'existait pas dans le cycle originel et provient, comme celle du Lièvre, d'une réforme postérieure; tandis que l'opposition du Serpent céleste et du Serpent cyclique date de la formation même du cycle originel.

Il n'y a pas eu, en effet, interversion entre le Serpent et le Porc puisque le Porc se trouve parfaitement à sa place dans la division 豕韋 et sous le signe 亥. Le Serpent céleste se trouve également sous le même signe et c'est probablement parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen de le faire figurer dans le cycle qu'on a pris le parti de l'y placer à l'opposé de sa situation sidérale. Ces deux signes opposés représentent d'ailleurs une même époque de l'année suivant que l'on emploie le principe solaire ou le principe lunaire [2]): à la fin de l'hiver 季冬 le soleil se trouve dans le signe 亥 (*porc*) et la pleine lune se produit alors en 巳 (*serpent*).

---

1) 騰蛇二十二星在營室北。居河中。謂之天蛇 (*Ur.* p. 301).

Les *sieou Pi* et *Che* ou *Ying Che* (ci-dessus, p. 598) comprennent le Carré de Pégase au nord duquel se trouvait autrefois le Serpent céleste, situé actuellement dans les *sieou Hiu* et *Wei*. Cet astérisme chevauche sur la Voie lactée comme on peut le voir sur la planche IV de Schlegel. — Il va sans dire que nous parlons toujours des positions sidérales relatives au pôle antique.

2) Voy. ci-dessus, pp. 464 et 478.

Le Serpent est ainsi associé au Porc par opposition et au Dragon par contiguité. Cette double corrélation est confirmée par d'anciens textes:

Contiguïté du Serpent et du Dragon. Le serpent est un animal à écailles qui se terre pendant l'hiver et dont le réveil annonce l'arrivée du printemps[1]). Aussi, quoique inférieur au dragon, le serpent est-il considéré par les Chinois comme étant de même nature que lui. Les oeufs de serpent peuvent donner naissance, au bout de 1000 ans, au dragon sans corne de l'espèce *kiao*. D'après le *Sing king*, l'astérisme Serpent est le chef des animaux aquatiques de la région boréale (ou du Palais septentrional) et le *Chouo wen* dit que le dragon est le chef des animaux à écailles[2]). Le dragon et le serpent annoncent tous deux la nouvelle année, mais le serpent appartenant au Palais septentrional annonce la fin de l'hiver 季冬, tandis que le dragon appartenant au Palais oriental annonce le commencement du printemps 孟春. C'est pourquoi le *Tso tchouan* exprime le fait que la température de la fin de l'hiver s'est trouvée aussi douce que celle du printemps en disant que le Serpent chevauche sur le Dragon.[3])

---

1) 及春出蟄。(爾雅翼).

2) 蛇遺卵於地、千年爲蛟。(*Ur.* p. 52).
騰蛇北方水蟲之長也。(*Ur.* p. 302).
鱗蟲三百六十而龍爲長。(*Ur.* p. 54).

3) 襄公二十八年、春、無冰。梓愼曰、陰不堪陽、蛇乘龍、宋鄭之星也、宋鄭必饑。

Le printemps des *Tcheou* dont il est question ici correspond à la fin de l'année normale, notamment aux *tsie k'i* 小寒 et 大寒. Le *Yue ling* du *Li ki* fixe ainsi le régime de la congélation:

孟冬　　水始冰。
仲冬　　冰益壯。
季冬　　冰方盛。

Il n'y eut pas de glace pendant l'hiver de 544—545 avant J.-C. Les premiers mois

Opposition du Porc et du Serpent. Un proverbe chinois dit que *sseu* et *hai* se contrarient mutuellement 巳亥一冲; aussi les gens nés dans l'une et l'autre des années 巳 et 亥 ne doivent-ils pas se marier entre eux. (W. Williams).

La même opposition se manifeste dans un passage du *Kia yu* où *Tseu-hia*, le disciple de Confucius, fait allusion au gué de *Sseu-hai*, qui semble être un mythe astronomique relatif à la Voie lactée, analogue à celui du Bouvier et de la Tisserande [1]). «Dans l'expression 巳亥渡河, dit *Tseu hia*, 巳 est mis à tort au lieu de 三 et 亥 est mis à tort au lieu de 豕». Il s'agirait donc du «gué des trois porcs» (?) 三豕渡河 [2]). En tout état de cause ce texte montre qu'à l'époque confucéenne l'opposition de 巳 et de 亥 était employée comme métaphore, et que par ailleurs 亥

---

de l'année 545 ne furent pas froids: le *yin* n'était pas arrivé à surmonter le *yang*. Le Serpent (où la pleine lune se produit à la fin de l'hiver) était monté sur le Dragon (où la pleine lune se produit au printemps). Le Dragon étant le symbole du Palais oriental correspond aux Etats de *Song* et de *Tcheng* situés à l'est de la capitale; c'est pourquoi *Tseu chen* prédit que ces Etats souffriront de la famine.

1) Nous avons vu plus haut que l'astérisme Serpent est situé sur la Voie lactée: 蛇居河。

N'ayant pas le *Kia yu* à ma disposition, je ne puis juger de ce texte que par une citation (*K'ang hi, in verb.* 亥、豕。): 家語或讀史云三豕渡河、子夏曰、巳亥渡河、巳譌爲三、亥譌爲豕、校之果然。

2) Le dictionnaire 正字通 propose une interprétation, qui ne paraît guère admissible, d'après laquelle il faudrait lire 己 et non 巳: «Dans le cycle sexagésimal le terme 亥 est répété cinq fois; sa troisième combinaison est *ki hai*: le gué du 3e *hai*, ou du 3e *porc* car d'après le *Chouo wen* ces deux caractères n'en faisaient qu'un». 或曰支干內有五亥、己亥位居三、三豕渡河、是隱語說文亥與豕溷。 On voit par là que les Chinois ne connaissent plus le sens de l'opposition 巳亥; étant habitués à voir le signe duodénaire 亥 combiné avec le signe dénaire 己 ils sont portés à supposer une altération; mais le proverbe cité plus haut confirme le texte du *Kia yu* et montre que l'emploi de l'opposition 巳亥 est bien réél.

était considéré comme équivalent à 豕, conformément au dire du *Chouo wen*.

VII. Le singe.

Des douze animaux du cycle, le singe est le seul dont la position sidérale ou tropique ne soit pas spécifiée par la littérature antique. Sa place est cependant indiquée d'une manière indirecte, car dans les rites du culte ancestral le **singe** se trouve en opposition avec le **tigre**, comme dans le cycle zoaire où ces deux animaux, diamétralement opposés l'un à l'autre, forment un couple contigu au couple *coq-lièvre:*

Aux sacrifices intermédiaires entre les quatre saisons (le préposé aux vases *Tsouen* et *Yi*) se sert, pour les libations, des vases *Yi* dits vases du *tigre* et vase du grand *singe* [1]).

De tous les rites chinois les usages relatifs au culte des ancêtres dans la maison impériale sont vraisemblablement ceux qui se sont transmis le plus fidèlement sous les premières dynasties.

Quant au détail des étals, des vases, des objets en jade et des pièces de soie, et quant aux rites des offrandes et des libations, c'est chez les préposés aux sacrifices que la tradition en est conservée. (M. H. III, p. 519).

Aussi ne peut-on guère s'étonner de voir ces deux vases ancestraux du tigre et du singe figurer parmi les douze emblèmes de la haute antiquité.

Comme le tigre représente l'automne et la région occidentale, il est probable que le singe représente le printemps et l'est. Peut-

---

1) Le *Tcheou li*, I, p. 474 西時之閒祀祼虎彝雖彝、皆有舟。

Il y avait six vases *Yi:* le vase au *coq*, le vase à l'*oiseau*, le vase au *tigre*, le vase au *singe* et les deux vases à la montagne.

Le *coq* et l'*oiseau* symbolisent le *yang* et le *yin* (voy. ci-dessous, p. 616).

Le montagne, l'oiseau (= faisan), le singe et le tigre font partie des emblèmes de l'antiquité (voy. ci-dessus, p. 592).

être ces deux animaux symbolisent-ils les séries ancestrales 昭 et 穆.

Le singe dont il est question ici appartient à l'espèce 雖 *wei* (ou *lei*). Il a, dit le *Eul ya*, un grand nez et une longue queue. D'après le *Chan hai king* ces singes (comme aussi les éléphants, les rhinocéros et les ours) étaient nombreux à *Li chan.* [1])

VIII. Le symbolisme zoaire dans le Li Ki.

Nous avons ou précédemment que lorsque les séries dérivées de la théorie quinaire et comportant un élément central (séries de 5, de 9, de 10) sont disposées linéairement, comme cela arrive dans l'énumération verbale ou écrite de leurs termes, l'élément central (*terre*) doit être placé au milieu de la liste:

1 . 2 . 3 . 4 . 5.	(Liste des planètes).
1 . 2 . 3 . 4 . 5 . 6 . 7 . 8 . 9.	(Sections du *Hong fan*).
1 . 2 . 3 . 4 . 5 . 6 . 7 . 8 . 9 . 10.	(Série dénaire).

Le chapitre des Ordonnances mensuelles 月令 du *Li ki* apporte à cette règle générale une confirmation qui vérifie en même temps les correspondances du symbolisme zoaire.

Puisqu'il y a dans l'année quatre saisons et douze mois, on pourrait s'attendre à trouver dans ce calendrier rituel une division en quatre parties et en douze articles marqués par les signes de la série duodénaire.

Il n'en est pas ainsi, cependant. Le *Yue ling* comporte *cinq* saisons marquées par les signes de la série dénaire.

A la page 252 de sa traduction, Legge a reproduit un *schema* explicatif de l'édition de *K'ien long* dans lequel la place centrale, entourée par les douze lunes et les quatre points cardinaux (= solsti-

---

1) *Apud K'ang hi.* J'ignore où se trouve ce *Li chan* 鬲山.

ces et équinoxes) est appelée «saison du centre». Si l'illustre sinologue s'était souvenu, à cette occasion, du passage du *Chou king* où il est question des *cinq saisons* et de la disposition des neuf sections du *Hong-fan* [1]) peut-être aurait-il compris qu'il s'agit ici d'une règle fondamentale de la cosmologie chinoise. Mais comme il n'a jamais crû devoir prendre en considération les théories binaire et quinaire de l'antiquité chinoise et n'en parle, lorsqu'il les rencontre, que pour les tourner en dérision, il a complètement méconnu la raison d'être de la partie *centrale* du *Yue ling*. A tel point qu'il l'intitule **Section Supplémentaire** et la considère comme une interpolation:

«I have called this a supplementary section. It is dropt in, in all its brevity, without mention of any proceedings of government [naturellement puisque cette saison n'existe pas en réalité dans le temps mais dans l'espace], between the end of summer and the beginning of autumn. It has all the appearance of an after-thought, suggested by the superstitious fancies of the compiler». (p. 281).

Legge reproduit cependant l'explication de Callery, à laquelle il n'y a rien à reprendre si ce n'est qu'en parlant des «philosophes chinois» le sinologue français semble méconnaître la haute antiquité et l'origine astronomique de cette règle antérieure à la série dénaire:

«Ce passage ne peut être compris qu'à l'aide de la théorie des affinités intimes que les philosophes chinois ont attribuées aux différents êtres de la nature. Suivant eux les quatre saisons se rapportent aux quatre points cardinaux de la sphère. Le printemps se rapporte à l'Est, l'été au Sud, l'automne à l'Ouest, l'hiver au Nord. Les points cardinaux se rapportent chacun à un élément. L'Est se rapporte au bois, le Sud au feu, l'Ouest au métal, le Nord à l'eau. Mais comme il y a un cinquième élément, la terre, et que les quatre points cardinaux n'ont une raison d'être que parce qu'il existe un point de milieu, qui est encore la terre, il en résulte que la terre doit avoir sa place au milieu des quatre saisons, c'est-à-dire au point de séparation entre l'été et l'automne.

---

1) Cf. C. pp. 245, 246. — C.C. III, pp. 72, 325. A la page 344 Legge reproduit précisément deux diagrammes chinois du *Hong-Fan*, l'un circulaire, l'autre linéaire.

A ce commentaire, Legge ajoute encore celui de l'édition de *K'ien long:*

«Speaking from the standpoint of Heaven, then the earth is the midst of Heaven; that is (the element of) earth. Speaking from the standpoint of the Earth, then wood, fire, metal and water are all supported on it. The manner in which the way of Earth is affected by that of Heaven cannot be described by reference to one point or one month. Speaking from the standpoint of the «earthly branches», the 辰戌丑未 occupy the corners of the four quarters. That is what the idea of reciprocal ending, and that of elemental flourishing, arise from. This may be exhibited in the several points, and reckoned by the periods of days. The talk about the elements takes many directions, but the underlying principle comes to be the same».

Mais ces explications ne satisfont guère le sinologue anglais, qui conclut:

I shall be glad if my readers can understand this.

Il me sera peut-être permis de dire que ces deux commentaires ne me paraissent pas si incompréhensibles, puisque, avant d'en avoir pris connaissance, j'ai formulé les mêmes principes d'après les seuls textes du *Chou king* et du *Tcheou li.* [1])

La série de six termes dans le **Yue ling.** Nous avons vu précédemment que la série dénaire représente l'année civile et la théorie des cinq éléments, tandis que la série duodénaire représente l'année astronomique et la théorie dualistique.

---

1) Voir B, p. 259; C, p. 253.

Les quatre palais équatoriaux du Ciel supposent un centre, le Ciel polaire régulateur d'où émane originellement l'influence des quatre saisons. De même les quatre éléments corrélatifs aux saisons supposent un centre, la *terre,* qui agit sur eux comme eux agissent sur elle. Cette action réciproque du centre sur la circonférence et de la circonférence sur le centre ne peut se définir ni dans le temps ni dans l'espace, car elle est transcendante. Mais on peut la représenter conventionnellement, soit au *Li-tch'ouen* (Voyez l'énumération des *neuf cieux* et l'ordre de *destruction* des éléments), soit au milieu de l'année civile (au centre de la série dénaire ou au *«coin»* trimestriel 未 de la série duodénaire).

Ces concepts peuvent paraître méprisables au point de vue de notre science moderne; mais ils présentent un intérêt historique et sont indispensables à la compréhension de l'ancienne littérature chinoise.

Le symbolisme zoaire de la théorie des cinq éléments et celui de la théorie du *Yin* et du *Yang* sont identiques en ce qui concerne l'Est et l'Ouest. Mais ils diffèrent en ce qui concerne le Nord et le Sud puisque l'une comporte un élément central 土 = 牛 et l'autre deux principes antithétiques 陰 = 牛、陽 = 馬。

	Porc			*Porc* et **Boeuf**	
Chien	**Boeuf**	*Coq*	*Chien*		*Coq*
	Mouton			*Mouton* et **Cheval**	

En ce qui concerne les saisons, le *Yue ling* apparaît comme régi par la série dénaire et la théorie des cinq éléments. Mais si l'on considère le rituel des lunaisons, on voit apparaître la série duodénaire et la théorie dualistique:

Au troisième mois de l'hiver, c'est-à-dire au mois 丑 (= *boeuf*) qui suit le mois solsticial, les Ordonnances mensuelles «prescrivent 命 de faire sortir le *boeuf* en terre 出土牛 afin de chasser l'influence du froid 以送寒氣。»

Cette cérémonie placée sous le signe 丑, qui est la place du Boeuf parmi les constellations et parmi les animaux du cycle zoaire, présente un lien évident avec la théorie dualistique puisque le boeuf est le symbole du principe *yin*. A l'approche du mois 寅 qui inaugure le printemps d'une nouvelle année, on signifie au froid son congé afin d'aider le principe *yang* à prendre sa place.

Cette interprétation se trouve vérifiée si nous nous reportons au deuxième mois de l'été: puisqu'il est question du **boeuf** au mois 丑 on peut déjà supposer que les prescriptions relatives au mois 午 font allusion au **cheval**. Nous lisons en effet (p. 275):

Dans le deuxième mois de l'été... les juments pleines sont réunies en hardes et les fringants étalons sont entravés. Les règles pour l'élevage des chevaux sont promulguées.

Cette association des hardes de chevaux au mois du solstice d'été

(仲夏 = 午) est en quelque sorte rituelle. Nous l'avons trouvée dans la série dénaire où le terme 圉 marque le mois 午; dans le *Tcheou li* où les haras, les parcs à chevaux et les 圉人 dépendent du ministère de l'été; dans les *Che ki* où il est dit qu'au deuxième mois de l'été, on sacrifie les prémices des hardes de chevaux: et dans l'astrologie où l'astérisme qui préside aux chevaux rassemblés est exactement opposé à l'astérisme Boeuf.

La série quinaire dans le **Yue ling**. Si l'opposition Boeuf-Cheval se manifeste dans le *Yue ling* grâce à la série duodénaire des lunaisons, par ailleurs le plan général de ce rituel est nettement quinaire; de telle sorte qu'après avoir trouvé le boeuf associé à l'hiver comme symbole du *Yin*, nous allons le trouver associé au Centre comme symbole de la *terre*.

Nous avons vu en effet que si l'on passe de la série de six termes à la série de cinq termes, c'est le cheval qui est éliminé, puisque 乾 disparaît et que 坤 devient l'élément central 土.

Nous avons vu également que si, pour une raison quelconque, l'élément central doit se manifester à la circonférence, sa place est au S O, c'est-à-dire au milieu de l'année, à la fin de l'été [1]).

Cette règle se trouve exactement vérifiée par les prescriptions relatives au service de table du Fils du Ciel, qui doit manger selon les rites:

E	Au printemps,	du mouton.
S	En été,	du coq.
Centre	Au milieu de l'année,	du boeuf.
O	En automne,	du chien.
N	En hiver,	du porc.

1) La série de cinq ou de dix termes se rapporte en effet à l'année civile et lunaire puisqu'elle commence au *Li-tch'ouen* (甲 = 立春): 1. 2. 5. 3. 4. L'élément central y est placé entre la deuxième saison (été) et la troisième (automne). Voy. ci-dessus, p. 606; C p. 240.

Le centre de l'année (c'est-à-dire la *terre* conçue dans l'*espace*) apparaît ici conçu dans le *temps* et devient le milieu de l'année, dont la place est entre l'été (S) et l'automne (O) [1]).

Par ailleurs, la correspondance entre les saisons et leurs symboles zoaires est ici rompue en ce qui concerne le printemps et l'été puisque le coq correspond au printemps et le mouton à l'été. Les commentateurs qui, tous, connaissent fort bien les correspondances normales, en donnent diverses explications. Il est inutile de les examiner ici puisque cette dissymétrie dans les rites culinaires ne saurait être valablement invoquée contre la fixité du symbolisme zoaire [2]).

Un autre fait intéressant, dans le *Yue ling*, est le sacrifice impérial d'automne où la victime est un chien, (*chien* = *ouest* = *automne*). Nous avons déjà eu l'occasion de l'examiner plus haut p. 471).

IX. Le symbolisme zoaire dans le Yi-king.

Dès les premières pages du *Yi-king* apparaît l'association du cheval au trigramme 坤 *k'ouen* ☷ qui se substitue dans le système du roi *Wen* au trigramme 乾 ☰ du système dit de *Fou-hi*. Comme nous l'avons vu précédemment [3]), dans l'ancien système le *yin* correspond au Nord (hiver) et le *yang* au Sud (été);

---

1) C'est-à-dire au S O. C'est pour cette raison que dans le sacrifice à *T'ai yi*, l'Empereur jaune est placé au S O (Voy. C, p. 256).

2) Ces rites, qui soumettent le Fils du Ciel à un régime basé sur des croyances cosmologiques, sont sans doute un écho des temps antiques. Quoique le *Yue ling* (attribué à *Lu pou wei*) date des dernières années de la dynastie *Tcheou*, le cérémonial qu'il décrit est évidemment ancien (notamment le déplacement de l'empereur selon les diverses lunaisons; cp. 閏). Dans le *Tcheou li*, les rites culinaires sont beaucoup plus compliqués, ce qui donne à penser que dans le *Li ki* ils se trouvent à l'état de tradition simplifiée. Entre les rites culinaires du *Tcheou li* et du *Yue ling* il n'y a qu'un trait commun: ils sont inspirés par la théorie quinaire, mais des motifs d'opportunité viennent en déranger la symétrie. L'association du mouton au printemps, par exemple, provient de ce qu'en cette saison on mangeait des agneaux et des cochons de lait (Voy. le *Tcheou li*, et le *Che king* 七月).

3) C, p. 252.

mais à partir de l'époque où l'on commence à considérer la Terre comme une puissance féminine par opposition au Ciel puissance masculine, le Nord (côté de l'étoile polaire et du Ciel régulateur) cesse de représenter le maximum du *yin* et devient la région du *yang*, la région où le *yang* prend naissance. De même le Sud cesse de représenter le maximum du *yang* et devient la région du *yin*, la région où le *yin* prend naissance.

Quelle influence ce changement de système opéré au XIIe siècle va-t-il exercer sur le couple zoaire *Boeuf-Cheval* qui symbolisait depuis la haute antiquité le couple *yin-yang* = Nord-Sud? Le Cheval qui symbolise le *yang* va-t-il passer au Nord? ou restera-t-il au Sud pour symboliser le *yin?*

Il semble que le roi *Wen* ait opté pour la deuxième alternative puisqu'il associe 馬 et 坤; mais son idée n'a pas prévalu. Il en a été du système dualistique du roi *Wen* comme de son système calendérique. L'un et l'autre dérangent la symétrie et l'unité de la cosmologie chinoise. L'un et l'autre présentent un caractère fantaisiste et anormal par rapport aux principes fondamentaux de l'astronomie chinoise. Le système calendérique des *Tcheou* était désapprouvé par Confucius, et même dans le *Tcheou li* l'ancienne forme de l'année est considérée comme normale, 正年. De même, si le *Yi king* a été canonisé de bonne heure pour ses mérites littéraires et métaphysiques, le singulier système dualistique qui lui sert de base n'a jamais, néanmoins, prévalu contre les anciennes règles. L'antique symbolisme zoaire pénétrait trop profondément les idées pour que la réforme des trigrammes pût en modifier radicalement les équivalences.

*

Le texte du *Yi king* qui associe le cheval au terme *K'ouen* est celui-ci: 坤、元亨利、牝馬之貞。 que Legge traduit ainsi:

Khwan (represents) what is great and originating, penetrating, advantageous, correct and having the firmness of a mare [1]).

Cette proposition est amplifiée de la manière suivante par le *T'ouan* 彖, c'est-à-dire par le premier des Appendices que les Chinois attribuent dogmatiquement à Confucius, mais qui lui sont probablement bien antérieurs [2]): 牝馬地類、行地无疆柔順利貞、君子攸行。

«The mare is a creature of earthly kind. Its (power of) moving on the earth is without limite; it is mild and docile, advantageous and firm: such is the course of the superior man». (p. 214).

Dans ces deux textes, le mot 牝, *femelle*, est introduit pour expliquer l'association paradoxale de 坤 et de 馬, contraire à l'ordre établi, suivant lequel le cheval représente le *yang* estival. Dans son commentaire, *Tchou hi* voit bien la contradiction, mais au lieu d'en chercher la cause dans l'opposition des deux systèmes de trigrammes, il tente de l'expliquer en paraphrasant le texte: «Le cheval est le symbole du ciel mais il appartient aussi au genre *Terre;* la jument est une créature *yin* et le cheval est une créature (spécialement douée) pour parcourir la Terre [3])».

---

1) S. B. E. XVI, p. 59.

2) «Après bien des hésitations, écrit M. Chavannes, je me suis décidé à abandonner l'opinion traditionnelle d'après laquelle *Sseu-ma Ts'ien* attribuerait à Confucius la *composition* de ces appendices; dans le texte de l'historien je ne trouve pas un seul mot qui signifie «écrire» ou «composer»...; à mon avis la phrase ne peut avoir que ce sens: «Confucius se plut au *Yi king* et à ses appendices...» D'autre part nous avons la preuve formelle que certaines parties des appendices sont antérieures à Confucius...»

Si les critiques chinois donnent au témoignage de *Sseu-ma Ts'ien* une valeur diamétralement opposée, c'est qu'ils en voient le texte à travers celui de *Pan Kou* qui fait intervenir *Fou-hi, Wen wang* et *K'ong tseu* dans l'élaboration du *Yi king*. «Mais il est aisé de voir que c'est pour obtenir cette symétrie des trois sages et des trois antiquités qu'une part a été faite à Confucius dans la composition du *Yi king*; nous avons affaire ici à une systématisation arbitraire, qui n'a aucune valeur historique et que *Sseu-ma Ts'ien* n'a point connue». (M. H. V, p. 401).

3) 馬乾之象而以爲地類者、牝陰物而馬又行地之物也。(Le Ciel 天 n'a pas de symbole zoaire; c'est pourquoi j'écris ici *ciel* et *Terre*).

Pour concilier ces deux symbolismes contraires, les Chinois ont imaginé une théorie suivant laquelle le cheval dépendrait à la fois du principe *yang* et du principe *yin:* «Le cheval porte pendant douze mois lunaires, c'est-à-dire pendant les six lunes *yang* et les six lunes *yin;* il réunit ainsi leurs qualités 以合功». Schlegel qui cite divers textes à ce sujet (*Ur.* p. 310) n'a pas vu que cette dualité provient des deux systèmes de trigrammes.

De deux choses l'une: puisque le *yang* a été déplacé du Sud au Nord, il faut ou bien que le cheval reste au Sud et devienne le symbole du *yin;* ou bien qu'il reste le symbole du *yang* et passe au Nord.

C'est ce qu'a bien compris l'auteur de l'appendice *Chouo koua* 說卦傳 qui indique les équivalences suivantes[1]):

乾爲馬	*K'ien* = Cheval
坤 „ 牛	*K'ouen* = Boeuf
震 „ 龍	*Tchen* = Dragon
巽 „ 雞	*Souen* = Coq
坎 „ 豕	*K'an* = Porc
離 „ 雉	*Li* = Faisan
艮 „ 狗	*Ken* = Chien
兌 „ 羊	*Touei* = Mouton

Il serait superflu de souligner l'importance de ce document, non-seulement en ce qui concerne l'origine du cycle zoaire mais en général pour la reconstitution des anciennes théories chinoises sur lesquelles le même appendice fournit encore d'autres renseignements précieux[2]).

---

1) Cf. Legge (*Yi king*), p. 429.

2) Le P. Régis n'en faisait cependant pas grand cas, ni Legge non plus. Ce dernier écrit dans son Introduction au *Yi king*: «I confess my sympathy with P. Regis when he condenses the fifth Appendix into small space, holding that the 8th and following paragraphs are not worthy to be translated. «They contain — he says — nothing but the mere enumeration of things, some of which may be called *Yang*, and others *Yin*, without any other cause of so thinking being given».

Le cycle des douze animaux étant basé sur le diagramme normal de la cosmologie chinoise (N = hiver = *yin*) les équivalences indiquées par ce texte ne sont pas directement utilisables: il faut d'abord les transposer du système des *Tcheou* dans le système primitif[1]).

Correspondance selon le système du **Yi king**	*Symbolisme zoaire d'après le* **Yi king**	*Transposition dans le système de* **Fou-Hi**	
N	K'an = Porc	O	Animaux *Yin*
NE	Ken = Chien	NO	
SO	K'ouen = Boeuf	N	
E	Tchen = *Dragon*	N-E	
S	Li = *Faisan*	E	
O	Touei = Mouton	SE	Animaux *Yang*
NO	K'ien = Cheval	S	
SE	Souen = Coq	SO	

Incohérente dans le système du roi *Wen*, la répartition des animaux se régularise, on le voit, dès qu'ils sont transposés dans le système de la haute antiquité.

Abstraction faite du *Dragon* et du *Faisan*, ajoutés aux six animaux domestiques pour compléter la série zoaire de huit termes, les trois animaux *yang* (*Mouton*, *Cheval*, *Coq*) se trouvent dans une région *yang* (SE, S, SO) et les trois animaux *yin* (*Porc*, *Chien*, *Boeuf*) se trouvent dans une région *yin* (O, NO, N).

Ce groupement significatif suffirait déjà à démontrer que le symbolisme zoaire du *Yi-king* est bien antérieur à la dynastie *Tcheou*. Mais il ne nous satisfait pas dans le détail, car les animaux n'y occupent pas leur situation réglementaire: le *Porc* se trouve à l'Ouest au lieu d'être au N O; le *Coq* se trouve au S O au lieu d'être à l'E. Nous allons rechercher la cause de ce dérangement.

1) Voy. *fig.* 14, p. 620.

Le couple **Dragon-Phénix.** Le premier point à élucider est la raison d'être du choix des deux animaux complémentaires, le **dragon** et le **faisan,** car leur introduction dans le système a pu y occasionner un remaniement.

L'association du faisan au dragon évoque immédiatement le couple *Dragon-Phénix* qui symbolise l'Empereur et l'Impératrice; nous avons vu en effet que l'oiseau symbolique du palais méridional (le 鳥 du *Yao tien*, le 鶉 du cycle de Jupiter) est à l'origine la *caille* symbole de l'été (B, p. 264); et que ce gallinacé se transforme plus tard en un oiseau mythique, le phénix. Mais cette transformation de la caille en phénix suppose un moyen terme: le faisan. «The type of the phoenix — dit Wells Williams — seems to have been the argus pheasant, which has been gradually embellished and exaggerated». Le fait que le phénix dérive à la fois du faisan (pour la beauté) et de la caille (pour son association à l'élément igné) est attesté par d'antiques traditions. D'après le *K'in king*[1]) il y a plusieurs espèces de phénix:

Le phénix bleu s'appelle *Ho*	青鳳謂之鵠。
Le phénix rouge s'appelle la *caille*	赤鳳謂之鶉。
Le phénix jaune s'appelle *Yen*	黃鳳謂之焉。
Le phénix blanc s'appelle *Sou*	白鳳謂之鷫。
Le phénix pourpre s'appelle *So*	紫鳳謂之鷟。

L'oiseau *Ho* est un faisan *(Phasianus superbus)* d'un naturel spécialement combatif et considéré à cause de cela comme l'emblème

---

1) 禽經. *Le livre des Oiseaux* qui nous est parvenu ne date que de la dynastie *Song* et ne saurait être assimilé à l'ancien ouvrage du même nom qui semble avoir existé antérieurement à l'ère chrétienne (Cf. WYLIE, *Notes*). Une citation empruntée à ce livre moderne ne possède donc, intrinsèquement, aucune valeur probante. Mais lorsqu'il s'agit d'une tradition du genre de celle qui est rapportée ici, la date importe peu puisque les rapprochements qu'elle établit sont entièrement étrangers au syncrétisme moderne et que leur signification ne peut être expliquée en dehors du symbolisme antique.

du courage[1]). L'oiseau *Yen* est aussi un faisan, le faisan doré, considéré comme superlativement beau de telle sorte que très anciennement son nom 焉 a pris la valeur d'un adjectif superlatif, puis d'une particule comparative ou affirmative.

En résumé, le faisan, comme le coq et la caille, représente le principe *yang*. Mais le coq symbolise spécialement le *yang* équinoxial, l'aurore, le soleil, le palais oriental; tandis que le phénix, l'oiseau mythique dérivé à la fois du faisan et la caille, représente spécialement le *yang* solsticial, le feu, le palais méridional.

Dans la haute antiquité, l'Est et le Sud étant les deux régions *yang*, l'oiseau symbolique du Sud n'a certainement pas pu représenter l'impératrice en s'opposant au dragon, symbole de l'empereur. Mais vers la fin de la dynastie *Yin*, lorsque s'élaboraient les idées qui allaient se faire jour dans le *Yi king*, le *Sud* devenant la région du principe *yin* et de la terre féconde 坤, l'oiseau symbolique (faisan ou phénix) a pu devenir l'image de la souveraine[2]).

Il semble même, lorsqu'on examine attentivement le diagramme du *Yi king*, que cette opposition du **dragon** et du **faisan** ait été le point de départ du système du roi *Wen* et qu'elle donne la clef de cette singulière répartition des trigrammes dont personne n'a fourni jusqu'ici une explication quelconque.

---

1) *Ur.* p. 69, 70. — 鶡冠 a plumed cap with 雉鷄尾 in them, as these pheasant's feathers are called; lictors in theaters, called 鶡冠子, now wear them. (*Dict. W. W.*).

Cette dernière expression désigne aussi un traité philosophique composé vers l'an 400 avant J.-C. — L'auteur, dont le véritable nom est inconnu, avait reçu ce sobriquet parce qu'il portait des plumes de coq faisan à son bonnet. Schlegel emprunte à cet ouvrage la citation suivante: 鳳皇者鶉火之禽、陽之精也。Le *Fong-houang* est l'oiseau de (la dodécatémorie) *Chouen-ho*; il est l'essence du principe *yang*.

T'seu-lou, le disciple de Confucius, qui aimait la force et la bravoure, portait aussi des plumes de coq à son bonnet.

2) Dans le *Tcheou li* l'oiseau qui symbolise l'impératrice n'est pas encore le phénix. C'est le faisan qui est brodé sur la robe 褘 de la souveraine.

L'opposition quadrantale. L'auteur du *Yi king* n'a pas seulement renversé d'une manière générale la position des termes *yin* et *yang* en plaçant le *yang* au Nord et le *yin* au Sud; il a en outre fixé le signe 乾 au N O et le signe 坤 au S O. De telle sorte que l'ancienne symétrie diamétrale se trouve rompue. Le *yang* et le *yin* ne sont plus directement opposés l'un à l'autre; ils ne sont séparés que par un quart de cercle (90°).

Or, tel est précisément le cas du couple *Dragon-Faisan* qui symbolise l'Empereur (E) et l'Impératrice (S). L'idée se présente alors que la position, en apparence arbitraire, du couple *Ciel-Terre* pourrait bien avoir été suggérée par l'opposition quadrantale du couple *Dragon-Faisan.* Pour vérifier cette hypothèse il n'y a qu'à rechercher si les divers couples d'animaux symboliques (diamétralement opposés dans le système primitif) se trouvent répartis par quadrants dans le système du *Yi king.* Effectivement, le fait se vérifie avec exactitude:

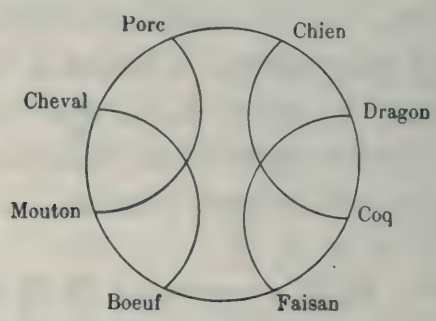

Fig. 14.

Le porc *(yin)* s'oppose au mouton *(yang)*, le chien *(yin)* s'oppose au coq *(yang);* tandis que le cheval *(yang)* s'oppose au boeuf *(yin)* et le dragon *(yang)* au phénix *(yin).*

En lisant transversalement nous avons:

Boeuf et *Faisan* *yin*

Mouton et *Coq* *yang*

Cheval et *Dragon* *yang*
Porc et *Chien* *yin.*

Et par ordre alternatif:

Cheval	*yang*
Chien	*yin*
Coq	*yang*
Boeuf	*yin*
Mouton	*yang*
Porc	*yin*
Dragon	*yang*
Faisan	*yin*

Le *Yi king* a eu plus de mille commentateurs. Aucun d'eux n'a soupçonné cette règle fondamentale qui justifie la disposition de ses trigrammes en la reliant au système primitif par un principe conventionnel: à l'opposition diamétrale, le roi *Wen* a substitué l'opposition quadrantale, suggérée probablement par le couple *Empereur* — *Impératrice* = Est et Sud = *Dragon* — *Phénix.*

A l'opposition du solstice N au solstice S, il a substitué l'opposition de l'équinoxe E au solstice S, de l'équinoxe O au solstice N.

Position du **Dragon** *dans les divers cycles zoaires.* Dans le cycle des 12 animaux le Dragon est situé au S E; dans le système du *Yi king* il correspond à l'E; dans le système de *Fou-hi*, il est placé au N E. Ces trois positions sont parfaitement conformes aux principes respectifs de chacun de ces cycles.

1° Dans le système du *Yi king*, le Dragon et l'Oiseau représentent deux Principes, deux saisons, deux palais. L'Est est le centre du palais oriental comme le Sud est le centre du palais méridional. Le dragon est donc placé à l'E franc et le faisan au S franc. Et c'est précisément la régularité de cette position qui oblige le roi *Wen* à déplacer le terme 巳 du S au S O, le S franc ne pouvant être représenté par deux symboles différents.

2° Dans le système primitif, le Dragon correspond au N E. Il ne saurait en être autrement puisque les trigrammes de *Fou-hi* retracent l'évolution annuelle du *yin* et du *yang* en sens direct (N, E, S, O) c'est-à-dire dans le sens de la série 子, 丑, 寅, etc.. L'apparition des cornes et de la tête du Dragon annonce le *Li-tch'ouen,* qui correspond au mois 寅 et au N E. C'est l'époque où le tonnerre aide le principe *yang* à se dégager, d'où le caractère 震.

3° Dans le cycle des 12 animaux le Dragon ne correspond pas au signe 寅 mais au signe 辰; car, en effet, les termes uranographiques de cette série occupent la place qui leur revient d'après leur position sidérale, et non plus d'après la révolution fictive 子 丑 寅. Le Dragon sidéral du cycle zoaire est donc placé sous le signe 辰 comme 角 le repère du *Li-tch'ouen* [1]).

Remaniements opérés par le roi Wen dans la correspondance entre les trigrammes et les animaux. La raison d'être des deux symboles ajoutés à la série étant ainsi élucidée, nous pouvons revenir à la question posée tout-à-l'heure: pourquoi les six animaux de sacrifice ne reprennent-ils pas leur situation normale lorsqu'on transpose les équivalences du *Yi king* dans le système de *Fou hi*?

Il y a deux alternatives à examiner:

Ou bien l'équivalence de tel animal à tel trigramme (*porc* = *ouest*, par exemple) n'a pas été modifiée en passant d'un système à l'autre. Dans ce cas il faudrait admettre que le symbolisme antique était (voy. p. 613):

Dragon	**faisan**	**mouton**	**cheval**	**coq**	**porc**	**chien**	**boeuf**
N E	E	S E	S	S O	O	N O	N

ce qui est bien invraisemblable [2]).

1) Voy. ci-dessus pp. 462 et 599.

2) Les correspondances classiques qui apparaissent dans le *Tcheou li* (coq = Est, etc.) et qui sont confirmées par l'uranographie chinoise (porc = 亥, etc.) ne proviennent pas du système *Tcheou* et lui sont nécessairement antérieures, comme nous l'avons vu.

Ou bien le roi *Wen* a opéré des changements dans l'équivalence de tel animal à tel trigramme. Examinons cette hypothèse.

Si nous admettons que les équivalences ont pu varier, nous ne devons pas reconstituer le système primitif d'après le symbolisme du *Yi king*, mais d'après ce que nous savons par ailleurs des équivalences zoaires fondamentales et classiques:

Porc **Boeuf**

N

Chien O E *Coq*

S

Mouton **Cheval**

Ce diagramme présente toutefois un point douteux: le cheval et le mouton qui représentent le *yang* et l'*été* sont logés tous deux dans le palais méridional, mais on ne peut préciser si le mouton se trouvait à droite du cheval ou le cheval à droite du mouton [1]). Si nous en jugeons d'après le cycle zoaire, le mouton se serait trouvé à droite du cheval (vu du centre); tandis que d'après la position de l'étoile qui préside aux hardes de chevaux [2]) et qui est exactement opposée à *K'ien nieou*, ce serait l'inverse.

Quoi qu'il en soit, comme le Dragon correspond nécessairement au Palais oriental et le Faisan au Palais méridional, le couple Dragon-Faisan a pu s'intercaler seulement de deux manières:

La première (*a*) est conforme au principe d'opposition diamétrale des trigrammes de *Fou-hi*. La seconde (*b*) est conforme au cycle des douze animaux.

L'une et l'autre de ces répartitions zoaires sont géométriquement symétriques. Et nous avons vu précédemment que la répartition

---

1) Cette position relative est indiquée en ce qui concerne le *porc* et le *boeuf* par les astérismes *Che-wei* et *K'ien-nieou*.

2) Cf. ci-dessous, p. 634.

zoaire du *Yi king* est, elle aussi, symétrique. En outre la disposition des trigrammes de *Fou-hi* est également symétrique. D'où il suit

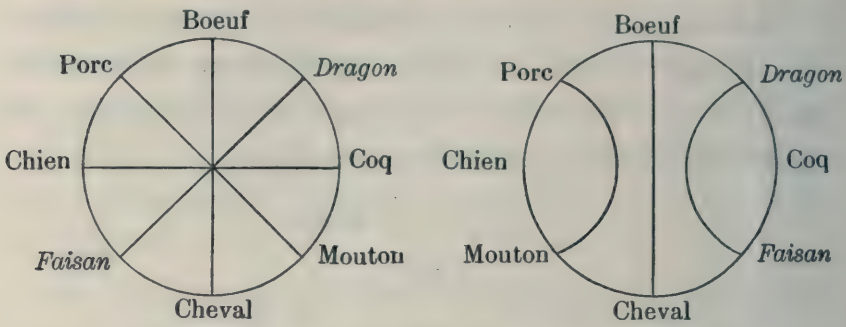

(*a*) Fig. 15. (*b*)

que, si le roi *Wen* n'a pas modifié l'ancienne correspondance des animaux, la disposition de ses trigrammes doit être nécessairement symétrique.

Nous avons donc un moyen de contrôler l'exactitude de notre hypothèse sur un remaniement partiel des anciennes équivalences: c'est de vérifier si les trigrammes du *Yi king* sont ou ne sont pas symétriques.

Les commentateurs et les traducteurs de ce livre canonique ne semblent pas s'être posé une telle question. Mais il est facile de la résoudre en jetant un coup d'oeil sur le diagramme du *Yi king:*

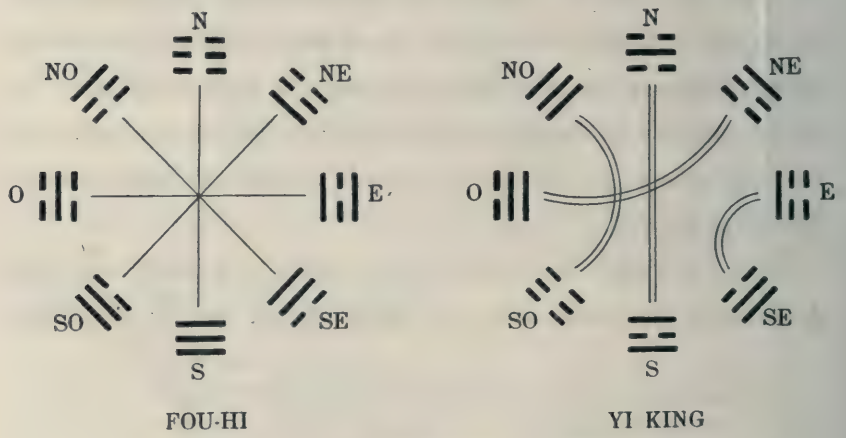

Fig. 16.

on y constate la symétrie quadrantale d'un couple (NO-SO), la symétrie diamétrale d'un autre couple (N-S) et l'incohérence des autres couples (O-NE; E-SE).

Les trigrammes du *Yi king* ne sont donc pas symétriques et c'est précisément cette anomalie qui explique pourquoi certains animaux se trouvent mal placés lorsqu'on les transpose dans le système de *Fou-hi* d'après les indications du *Yi king*.

*

Quels sont les animaux dont le trigramme a été changé? Et pour quelle raison ce remaniement affecte-t-il tel animal plutôt que tel autre?

Pour répondre à ces questions, il faut d'abord tracer le diagramme que le roi *Wen* aurait obtenu s'il s'était borné à substituer le principe quadrantal au principe diamétral (fig. 17 et 18). Il serait

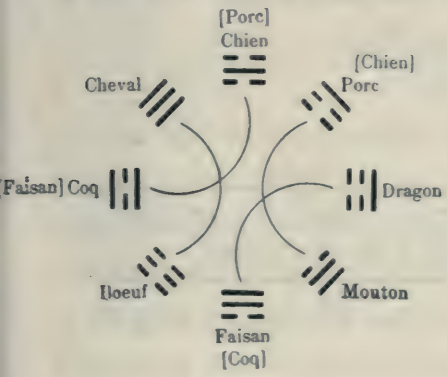

Fig. 17.

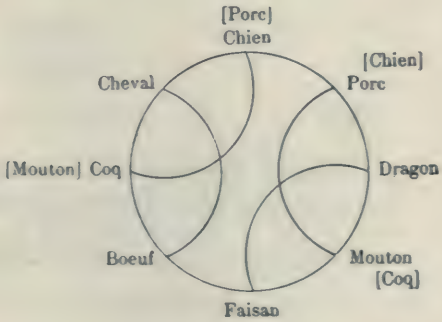

Fig. 18.

arrivé que le Nord et le Sud n'auraient pas été représentés par deux trigrammes symétriques (c-à-d. inverses) ni par deux animaux représentant des saisons opposées. Cet inconvénient est une conséquence naturelle et inévitable du nouveau principe adopté: si l'on substitue délibérément le principe quadrantal au principe diamétral, l'opposition diamétrale disparaîtra nécessairement. Mais il est bien conforme à l'esprit chinois de reculer devant l'application rigoureuse d'un principe nouveau si ce principe viole trop ouvertement la tradition. On pourrait citer une multitude de cas analogues où des

réformes — même théoriques — s'accomodent par un compromis à l'ancien état de choses[1]).

Dans le système du roi *Wen*, le Sud et le Nord sont représentés respectivement par deux animaux qui appartiennent aux palais méridional (faisan) et septentrional (porc), ce qui n'est pas conforme au principe quadrantal. En outre, ces deux points cardinaux opposés sont représentés par les trigrammes symétriques *Li* et *K'an*.

Ce résultat a été obtenu en faisant permuter les trigrammes du *chien* et du *porc*, du *faisan* et du *coq*.

D'après la fig. 18 il semblerait que cette seconde permutation a eu lieu plutôt entre le *faisan* et le *mouton;* mais si l'on considère simultanément le changement des trigrammes et des animaux, on verra qu'il y a eu en réalité une triple permutation:

mouton	*souen*	*touei*
faisan	*touei*	*li*
coq	*li*	*souen*

CORRESPONDANCE ENTRE LES ANIMAUX ET LES TRIGRAMMES D'APRÈS LES SYSTÈMES

de Fou-hi				du Yi king	
(*a*)	(*Fig. 15*)	(*b*)		(*Fig. 16*)	
boeuf	N	boeuf	k'ouen ☷	boeuf	SO
dragon	NE	dragon	tchen ☳	dragon	E
coq	E	coq	li ☲	*faisan*	S
mouton	SE	*faisan*	touei ☱	mouton	O
cheval	S	cheval	k'ien ☰	cheval	NO
faisan	SO	*mouton*	souen ☴	*coq*	SE
chien	O	*chien*	k'an ☵	*porc*	N
porc	NO	*porc*	ken ☶	*chien*	NE

1) Voy. par exemple B, p. 295; D, p. 487; E, p. 588.

La permutation du coq et du faisan suggère une remarque importante: c'est que le trigramme auquel ces deux gallinacés correspondent dans les systèmes successifs se nomme *li* 離. Or le caractère *li* signifie *oiseau* et plus spécialement «un oiseau jaune au brillant plumage». L'idéographie du nom de ce trigramme confirme ainsi la haute antiquité du symbolisme zoaire.

La couleur jaune de l'oiseau solaire fait allusion à l'association d'idées: *jaune* = *centre* = *impérial* = *solaire*, comme on peut s'en rendre compte en lisant le résumé des commentaires dans la traduction anglaise, résumé d'autant plus significatif que Legge a tout ignoré du symbolisme zoaire:

«*Lî* is the name of the trigram representing fire and light, and the sun as the source of both of these. Its virtue or attribute is brightness... If we take the whole figure as expressing the subject, we have „a double brightness", a phrase which is understood to denominate the ruler».

Interférences entre le système primitif et celui du roi Wen. L'esprit chinois est peu porté à rompre entièrement avec une tradition pour suivre la logique d'un principe nouveau. Aussi arrive-t-il que l'ancien système vienne se combiner avec le nouveau. Dans certains paragraphes de l'appendice 說卦傳 notamment, les équivalences des trigrammes entremêlent les deux systèmes d'une manière si contradictoire que l'on pourrait y voir une interférence involontaire entre deux documents originellement distincts si un mélange analogue ne se rencontrait dans d'autres ouvrages (tels que les *Che ki*, le *Tcheou li*, le *Li ki*) montrant ainsi que, bien avant l'époque confucéenne, les principes fondamentaux du symbolisme avaient été perdus de vue[1]).

---

1) *Sseu-ma Ts'ien*, par exemple, dit que la planète *Tchen* (qui correspond à la Terre), représente l'empereur; puis il ajoute, un peu plus loin, qu'elle représente l'impératrice. Dans le premier cas il s'agit du système primitif (Terre = centre = milieu des saisons = S O = *yang*); dans le second il s'agit du système des *T'cheou* (Terre 地 ou 坤 = *yin* = S = faisan ou phénix = impératrice). (Voir aussi C, p. 290, note).

Nous venons de voir, par exemple, que le trigramme *Li* représente le soleil, le feu, le *yang*. C'est l'ancien symbolisme. Mais lorsque, à partir des *Tcheou*, le Sud est devenu la région du *yin* symbolisé par le faisan ou par le phénix femelle 鳳 凰, le mot *li* a pris le sens de *conjoint* et de *vis-à-vis*. Legge signale cette dualité de signification sans arriver à la comprendre:

« But *Lî* has also the meaning of inhering in, or adherent to, being attached to. Both these significations occur in connexion with the hexagram, and make it difficult to determine what was the subject of it in the minds of the authors ». (p. 121).

Legge n'a pas remarqué que cette même contradiction se retrouve dans le Ve appendice (pp. 430, 432) où le trigramme *li* est associé d'abord au *yang* puis au *yin:*

Lî suggests the emblem of fire... and of the tortoise. Referred to trees, it suggests one which is hollow and rotten above.

La tortue et l'arbre creux pourri sont deux symboles du *yin*, du nord, de l'hiver, diamétralement opposés au feu et au sud.

Inversement, au trigramme *K'an* qui représente l'eau, le nord, l'hiver, certains attributs du *yang* se trouvent mêlés à ceux du *yin:*

K'an suggests the idea of water, of being hidden and lying concealed... It suggests the idea of what is red. Referred to trees, it suggests that which is strong and firm-hearted.

Un autre exemple typique de cette superposition des deux systèmes est le paragraphe relatif à *K'ien*:

Khien suggests the idea of heaven; of a circle; of a ruler; of a father;... of *cold*; of *ice*; of deep red; etc. (p. 430).

Le système de *Fou hi* (*yang* = sud) prédomine ici et l'association de *K'ien* au Nord est représenté seulement par le froid et la glace.

Signalons encore une interférence assez curieuse relative à *Ken*. Ce trigramme représente l'Ouest dans le système de *Fou-hi* et le N O dans celui du roi *Wen*. Nous avons vu, d'autre part, qu'il y

a eu permutation de symbole zoaire entre ce trigramme *Ken* et le trigramme *K'an* qui représente le N E dans le système de *Fou-hi* et le N dans le système du roi *Wen*.

Or le *Chouo koua* lorsqu'il parle de *Ken* et de *K'an* entremêle précisément les attributs de ces deux trigrammes, ce qui confirme l'hypothèse de leur permutation dans l'ordre zoaire:

«*Ken* correspond au *chien* et au *rat*.» 艮爲狗爲鼠。 Or le *chien* correspond à l'Ouest, le rat au Nord.

Inversement, le même appendice dit que *K'an* est le symbole: «de l'eau... de ce qui est furtif et caché... de la lune... des voleurs...»

Dans l'un et l'autre système, la lune correspond à l'ouest; d'autre part le rat appartient à la même catégorie que les voleurs; il est furtif, il se cache. C'est une caractéristique du *yin* et du nord.

X. L'opinion de M. Chavannes.

Dans le *T'oung Pao* de 1906, M. Chavannes a publié un article de 70 pages, accompagné de 16 figures, qui constitue un précieux recueil de documents sur la question. Dans cette étude, qui complète l'enquête de *Tchao yi* (1727—1814) sur les plus anciennes mentions du cycle des douze animaux, M. Chavannes, remontant le cours des siècles, passe en revue les textes chinois où sa présence peut être constatée.

Mais l'auteur ne s'est pas proposé seulement de réunir des documents; il discute aussi la provenance de ce cycle et arrive à la conclusion qu'il n'est pas originaire de la Chine. Est-il turc, chaldéen ou égyptien? Tout en inclinant vers la première de ces alternatives, M. Chavannes ne se prononce pas catégoriquement: «Nous en sommes réduits aux hypothèses» dit-il. Un seul point lui semble bien établi: le cycle n'est pas chinois.

Sur quelle sorte d'argumentation cette opinion est-elle fondée?

M. Chavannes a-t-il découvert quelque incompatibilité entre le symbolisme zoaire de la cosmologie chinoise et les douze animaux du cycle? — En aucune façon. Non-seulement il n'a pas abordé le côté astronomique de la question, mais il ne semble pas penser que la question puisse présenter un côté astronomique. Quoique le cycle des douze animaux se présente comme une institution calendérique, et que le rapport du calendrier à l'astronomie soit patent, on ne trouve dans son étude aucune allusion à cet aspect du problème.

Et cependant plusieurs textes chinois qu'il examine successivement semblent l'inviter à porter son attention de ce côté, par les liens qu'ils établissent entre les animaux du cycle et le symbolisme astronomique. Mais M. Chavannes, déjà convaincu que le cycle n'est pas né en Chine, n'est pas frappé par ces rapprochements qu'il attribue sans doute à un syncrétisme ultérieur.

Le premier auteur cité par lui, *Wang K'ouei* de l'époque des *Ming*, essaie d'expliquer la répartition des douze animaux d'après des considérations dualistiques, partiellement fausses car l'interversion de certains termes du cycle lui échappe, mais partiellement justes lorsqu'elles sont inspirées par les traditions cosmologiques:

« 子 est l'apogée du *yin*; il est obscur, caché, ténébreux; on lui associe le **rat**, car le rat se cache. 午 est l'apogée du *yang*; il est manifeste, facile ferme et énergique; on lui associe le **cheval**, car le cheval va vite [1]). 丑 est le *yin* qui s'incline et qui est affectueux; on lui associe le **boeuf**, car la vache lèche le veau. *Wei* est le *yang* qui se redresse, mais en restant respectueux; on lui associe le *mouton*, car l'agneau se met à genoux pour téter... 卯 et 酉 sont les deux portes du soleil et de la lune; leurs deux animaux symboliques [**lièvre** et **coq**] n'ont tous deux qu'un seul orifice pour leurs excrétions... 戌 et 亥 sont le *yin* qui se concentre et qui se conserve; le **chien** en est la forme parfaite; le **porc** vient ensuite; ainsi le chien et le porc sont associés à 戌 et à 亥 ». (p. 55).

Wang K'ouei voit très bien que le lièvre et le coq symbolisent

1) C'est une réminiscence du *Yi-king*; voir ci-dessus pp 595 et 611.

le *yin* et le *yang* équinoxiaux c'est-à-dire la lune et le soleil; que le porc, le rat et le boeuf représentent le *yin* de l'hiver; que le cheval et le mouton correspondent au *yang* estival[1]). Cependant M. Chavannes ne goûte nullement ces explications:

«Il est inutile de s'attarder à réfuter cette théorie; il est évident que les principes *yin* et *yang* n'ont eu aucune influence sur la manière *dont la concordance s'est établie* entre les douze animaux et le cycle duodénaire des Chinois».

Le savant professeur ne nous dit pas sur quoi se fonde cette évidence, mais il est permis de le deviner d'après les mots que j'ai soulignés. M. Chavannes ne discute pas le pour et le contre d'une origine chinoise. Dans son esprit la question est déjà tranchée. Pour lui ce cycle a été inventé hors de Chine, puis importé en Chine, puis ensuite *mis en concordance avec le cycle duodénaire des Chinois*. Si l'on admet ce *processus* il devient en effet évident que les séries zoaire et cyclique ont été accolées simplement d'après le rang de leurs termes (*rat* = 子 = n° 1) et que la théorie dualistique n'a pu avoir aucune influence sur leur juxtaposition.

Le deuxième texte cité par M. Chavannes est une sorte de jonglerie littéraire dans laquelle chaque vers contient une allusion

---

1) A propos du *mouton*, M. Chavannes écrit en note:

«Je traduis ici le mot 羊 par *mouton* parce que je crois que *Wang K'ouei* avait ce sens en vue; mais il est certain que, dans le cycle, l'animal désigné par le mot 羊 était primitivement une chèvre; c'est une chèvre qui est représentée sur les miroirs de l'époque des *T'ang* (voyez les planches à la fin du présent article) et le terme *momê* employé au Siam et au Cambodge signifie *chèvre*.»

Comment M. Chavannes peut-il affirmer d'après des témoignages aussi modernes que l'ovidé du cycle était *primitivement* une chèvre? Cette note, mieux que tout autre commentaire, montre que l'auteur n'a fait aucun rapprochement entre le boeuf, le coq, le cheval, le mouton, le chien et le porc du cycle et les six animaux de sacrifice des Chinois. Et cependant la corrélation antique de ces animaux avec les divisions de l'horizon et de l'année va être soulignée un peu plus loin par un texte du *Li-ki*. Si M. Chavannes avait prêté autant d'attention à la présence des 六畜 dans le cycle qu'il en a accordée au chat, au scarabée, à l'épervier et à l'ibis de Teukros le Babylonien, il aurait bien vite découvert la présence d'un zodiaque de six termes dans la littérature classique de la Chine.

historique ou proverbiale à l'un des douze animaux. Sur ces douze dictons, il en est trois dont l'origine est astronomique et qui s'appliquent aux termes sidéraux du cycle [1]):

1°. *Pour prendre le* **lièvre** *qui est dans la lune le ciel est trop vaste.* Le texte précédent avait déjà fait allusion au rapport du coq et du lièvre avec les deux «portes» (équinoxes) du soleil et de la lune; et celui-ci rappelle de nouveau la connexion du lièvre avec la lune. (Voy. ci-dessus, p. 589).

2°. *Le* **Bouvier** *et la Tisserande pendant toute l'année ont peine à se voir.* «Le Bouvier 牽牛, remarque M. Chavannes, est ici désigné par le seul mot 牛, ce qui permet de faire figurer l'animal „boeuf", dans ce vers». Mais nous avons vu que l'astérisme *K'ien nieou* représente réellement un boeuf (M. H. III, pp. 301, 356); il correspond au signe 丑 (M. H. III, p. 654) et s'identifie avec le boeuf du cycle zoaire [2]).

3°. *Quand le* **dragon** li *a sa perle il ne dort plus jamais.* Comme nous l'avons expliqué, il s'agit ici de la première pleine lune du printemps qui se produit dans la gueule du Dragon; le Dragon, précédemment invisible (sous terre) cesse de dormir lorsqu'il tient dans sa bouche cette perle représentée sous forme d'une boule rouge dans les dessins chinois. La gueule du Dragon répond au signe 辰, comme le dragon du cycle zoaire [3]).

---

1) 月中取兎天漫漫。牛女長年相見難。驪龍有珠常不睡.

2) Voy. ci-dessus p. 598. — «The Cow-herd is a pseudonym attributed to a group of stars near the Milky Way identified by some with that called 河鼓 (β, γ Aquila) and by others with the constellation 牛. A remarkable legend connects the cow-herd with 織女, the Spinning Damsel, α Lyra... etc.» (Mayers, *Chinese Reader's Manual*, n°. 311). L'opinion suivant laquelle le Bouvier et le Boeuf seraient deux astérismes différents (quoique voisins et placés sous le même signe 丑) est rejetée par Schlegel (*Ur.* p. 493). Elle est contraire aux données de *Sseu-ma Ts'ien.* Cette dualité de noms semble provenir de l'ambiguité du sens de *K'ien nieou.*

3) Voy. ci-dessus, p. 599.

M. Chavannes ne s'est pas demandé si le boeuf et le dragon du cycle des douze animaux n'étaient pas, d'aventure, apparentés au Boeuf et au Dragon du ciel chinois, ce dont on peut facilement s'assurer grâce à la notation sidéro-tropique 子, 丑, 寅. L'idée de procéder à cette vérification aurait pu lui être suggérée par la conversation de *Tchou hi* avec *Ts'ai K'i-t'ong* rapportée par Schlegel [1]).

Après avoir examiné successivement d'autres documents relatifs à diverses dynasties, M. Chavannes arrive à l'époque des *Han* et constate la mention du cycle zoaire dans un texte du début de l'ère chrétienne:

Ainsi, on trouve exposée, dès le premier siècle de notre ère en Chine, la théorie complète de l'équivalence des douze animaux avec les douze caractères cycliques.

Peut-on remonter plus haut encore et retrouver en Chine des traces du cycle des douze animaux antérieurement au premier siècle de notre ère? *Wang Ying-lin* le croit, mais *Tchao Yi* le conteste. Nous allons montrer que c'est ce dernier qui a raison, car les textes qu'invoquent *Wang Ying-lin* et les érudits qui soutiennent la même thèse que lui ne sont rien moins que probants.

L'enquête de M. Chavannes va prendre maintenant pour nous un surcroît d'intérêt; car à partir d'ici le cycle des douze animaux ne se trouve plus mentionné intégralement dans les textes; il ne se présente plus qu'à l'état fragmentaire. Pour juger de la portée des citations partielles qui en sont faites, il n'est pas inutile de connaître la genèse de la composition du cycle, la diversité de ses parties constituantes et la raison d'être de la position relative de ses termes. M. Chavannes ne s'étant pas livré à cette analyse préalable se trouve privé d'utiles éléments d'appréciation. Il est ainsi amené à formuler des objections qui paraissent bien fragiles lorsque le sens cosmologique de ces textes est présent à l'esprit.

Le premier document cité par M. Chavannes est tiré d'un livre classique, le *Li ki*:

---

1) *Ur.* p. 562.

Les Ordonnances mensuelles (chap. *Yue ling* du *Li ki*) disent que, pendant les trois mois de printemps, le Fils du Ciel mange du **mouton**; pendant les trois mois d'été, du **coq**; au milieu de l'année, du **boeuf**; pendant les trois mois d'automne, du **chien**; pendant les trois mois d'hiver, du **porc.**

Tcheng Hiuan (127—200) explique que le mouton est un animal qui correspond au feu; comme le printemps est encore froid, le Fils du Ciel mange du mouton pour mettre l'accord dans son tempérament en le réchauffant.

K'ong Yin-ta (574—648) commente cette glose de *Tcheng Hiuan* en montrant que, suivant la théorie qu'elle suppose, le coq correspond au bois; le mouton, au feu; le boeuf, à la terre; le chien, au métal; le porc, à l'eau; mais il a soin d'indiquer en même temps une autre théorie d'après laquelle le coq correspond au signe 酉 *yeou*, c'est-à-dire au métal. C'est cette seconde théorie qui montre la liste des douze animaux correspondant aux douze caractères cycliques, et, puisque cette seconde théorie n'est supposée ni par le texte du *Yue ling*, ni par le commentaire de *Tcheng Hiuan* on voit que les cinq animaux mentionnés par le *Yue ling* n'ont aucun rapport avec le cycle des douze animaux ».

Ainsi, à cause du désaccord d'un seul terme, M. Chavannes s'empresse de conclure que le symbolisme zoaire du *Li ki* ne présente «aucun rapport» avec celui du cycle [1]). Et cependant il constate que le porc dans le *Li ki* comme dans le cycle correspond au Nord; que le chien dans le *Li ki* comme dans le cycle correspond à l'Ouest et à l'automne; que le mouton d'après les commentateurs, correspond au Sud comme dans le cycle; que le coq correspond d'après une théorie à l'Est, d'après une autre théorie à l'Ouest comme dans le cycle.

L'enquête poursuivie par M. Chavannes n'est d'ailleurs pas nécessairement limitée au *Yue ling* du *Li ki*: ne serait-il pas intéressant de rechercher d'où vient le symbolisme zoaire d'après lequel les commentateurs interprètent le texte du *Li ki*? Puisqu'il existe un symbolisme zoaire chinois, est-il permis de prononcer que le cycle des douze animaux n'est pas chinois avant d'avoir fait aucune recherche sur ce symbolisme dont toute la littérature antique est imprégnée, et sans même signaler l'opportunité d'une telle recherche?

---

1) M. Chavannes ne semble pas porté à la même sévérité de jugement lorsqu'il s'agit des origines non-chinoises du cycle. Quoique les animaux de la série de Teukros le babylonien

M. Chavannes examine ensuite un autre document emprunté au même chapitre du *Li ki*:

Je ne crois pas non plus que le cycle des douze animaux soit nécessairement impliqué dans le texte du *Yue ling* où il est dit que, le troisième mois de l'hiver, on accomplit la cérémonie de faire sortir de ville un **boeuf** en terre. S'il est vrai, en effet, que le troisième mois de l'hiver soit marqué du caractère *tch'eou* 丑, lequel correspond au boeuf dans le cyle des douze animaux, *on peut fort bien concevoir cependant* que le choix du mois, comme celui de l'animal, aient été dictés ici par des considérations qui n'ont rien de commun avec la correspondance entre les caractères cycliques et les animaux; nous nous trouvons en présence d'un rite du labourage: au moment où l'hiver va prendre fin, on fait sortir dans la campagne un boeuf en argile, symbole de la victime expiatoire qui détourne sur elle tous les maux susceptibles d'atteindre le boeuf de labour.

Cette interprétation, purement hypothétique, est contredite par un autre texte cité par M. Chavannes:

Cependant, il faut reconnaître que la coïncidence de la désignation simultanée du douzième mois et de l'animal boeuf par le même caractère *tch'eou* 丑 n'apparaît pas comme fortuite dans le *Heou Han chou* où nous lisons: « Le dernier mois de l'année on dresse six **boeufs** en terre en dehors de toute ville qui est capitale de royaume ou préfecture de commanderie; *tch'eou* est en effet l'emplacement qui sert à renvoyer le grand froid » [1]). — Bien que cette explication méconnaisse certainement (?) la vraie signification du rite, elle n'en est pas moins importante parce qu'elle prouve que, dès l'époque où fut écrit le *Heou Han chou*, et peut-être dès l'époque même des *Han* postérieurs, le rite du boeuf de terre était interprété comme impliquant la corrélation entre un caractère cyclique et un nom d'animal; or cette corrélation n'a pu exister que si le cycle des douze animaux était constitué.

---

soient en majeure partie étrangers à la liste chinoise, et quoique les animaux communs aux deux systèmes occupent des positions tellement différentes qu'on pourrait les dire «sans aucun rapport», M. Chavannes n'y voit pas d'objection à une communauté d'origine; il se borne à observer que la littérature babylonienne n'a rien révélé jusqu'ici relativement à un cycle de douze animaux (pp. 120—122).

En ce qui concerne le symbolisme zoaire du *Li ki*, voyez ci-dessus p. 604.

1) Ce n'est pas seulement un commentaire postérieur, mais le texte même du *Li ki* qui spécifie que la promenade du boeuf au troisième mois de l'hiver a pour but «de renvoyer le grand froid», comme nous l'avons vu plus haut.

Cette dernière assertion n'est point fondée, car la corrélation entre le bœuf et le signe 丑 ne provient pas de la place de cet animal dans le cycle zoaire; c'est au contraire la place du bœuf dans le cycle zoaire qui provient de la situation de l'astérisme *Nieou* sous le signe 丑.

Ce texte du *Li ki* ne prouve nullement l'existence du cycle des douze animaux. Il confirme seulement ce que nous savons par ailleurs du cycle des six animaux, dans lequel le bœuf symbolise le *yin* et le froid de l'hiver. Et le cycle des six animaux démontre l'origine chinoise du cycle des douze animaux.

Avant de passer au texte suivant, revenons en arrière dans l'enquête de M. Chavannes, pour examiner un indice intéressant, tiré d'un texte postérieur mais dont la valeur probante me paraît être rétroactive:

«Le dictionnaire *Chouo wen*, qui est l'œuvre de *Hiu Chen* et qui est accompagné d'une postface datée de l'an 100 ap. J.-C., explique le caractère 巳 comme étant la figuration d'un serpent 巳爲它(pour 蛇)象形, et le caractère 亥 comme étant identique dans l'écriture ancienne avec le caractère 豕 qui signifie porc 亥爲豕。與豕同。Que ces deux étymologies soient intrinsèquement exactes, c'est ce dont je doute fort; mais elles ne peuvent avoir été imaginées que par un érudit connaissant la corrélation des douze animaux avec les caractères cycliques, corrélation qui se trouvait donc établie dès l'an 100 de notre ère». (p. 78).

Est-il bien vraisemblable qu'un paléographe aussi versé que *Hiu Chen* dans les choses de l'antiquité ait pu chercher l'explication des très anciens caractères cycliques dans des symboles zoaires tout récemment importés par une tribu barbare? A mon sens, l'étymologie indiquée par le *Chouo wen* ne prouve pas seulement que la corrélation entre les signes et les animaux se trouvait établie en l'an 100; elle prouve aussi que les lettrés les plus compétents attribuaient cette corrélation à la haute antiquité.

Examinons maintenant la valeur intrinsèque de ces étymologies.

亥 = 豕 paraît contestable, car le *Tso tchouan* (*Siang* 3e année) dit que le caractère 亥 est formé de *deux* placé sur trois *six*. Mais comme, par ailleurs, le signe 亥 s'appelle 豕韋 et correspond à cette constellation [1]) la corrélation supposée par *Hiu Chen* est au moins fondée en astronomie si elle ne l'est pas en paléographie.

Quant à l'étymologie 巳 = 蛇 je ne vois pas de motif de la suspecter. Les auteurs chinois sont d'accord à son sujet et ne proposent pas d'autre hypothèse. Cette étymologie est d'ailleurs d'autant plus vraisemblable que le caractère 巳 reproduit la forme de la constellation 天蛇 comme on peut s'en rendre compte sur cette figure empruntée à Schlegel. Les Chinois ont pris l'habitude de fermer entièrement le caractère 巳 pour le différencier de 已. Mais je ne crois pas que cette précaution soit ancienne et il est en général difficile de distinguer ces deux caractères.

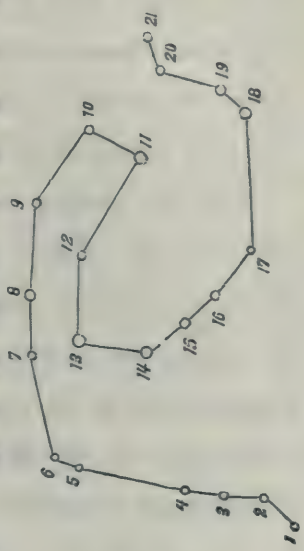

Fig. 17.

Reprenons maintenant la série des textes antérieurs à l'ère chrétienne:

Je ne parle que pour mémoire des deux vers du Che king (*Sia ya*, III ode 6): « Dans le jour fauste *keng wou*, nous avons choisi nos **chevaux** ». Il me paraît bien invraisemblable qu'un texte aussi anodin suffise à prouver que le caractère *wou* 午 symbolisait le cheval au temps où cette ode fut composée. (p. 83).

M. Chavannes eut sans doute jugé ce texte moins anodin s'il avait remarqué, dans la littérature classique, d'autres passages qui

1) Ci-dessus, pp. 598, 602. Pour l'équivalence sidérale des signes, cf. *Ur*. 558, n. 3.

établissent l'antique association du cheval et du sud (= 午 = solstice d'été). Ce n'est pas seulement, comme nous l'avons vu [1]), le *Yi king* et le *Tcheou li* qui démontrent cette relation: c'est encore *Sseu-ma Ts'ien* qui nous dit qu'autrefois on sacrifiait au cinquième mois (= 午) les prémices des hardes de chevaux: c'est le *Li ki* dont les prescriptions rituelles, au cinquième mois (= 午 = 仲夏), concernent spécialement les chevaux et les parcs à chevaux. C'est encore la série dénaire dont le symbole solsticial 圉 est le parc à chevaux. C'est enfin l'uranographie chinoise dont l'astérisme qui préside aux hardes de chevaux se trouve au S S O (à l'opposé de *K'ien nieou*, N N E) à proximité du solstice d'été. [2])

L'ode en question ne fait que confirmer une chose amplement démontrée par ailleurs. Cette ode se rapporte à l'une des grandes chasses trimestrielles présidées par le souverain et considérées à la fois comme une cérémonie rituelle et comme un exercice militaire. L'organisation de ces chasses, comme on peut le voir dans le *Tcheou li*, dépendait du 大司馬 et du ministère de l'été (= 午 = 馬) symbolisé par le cheval [3]).

Reste enfin, dans le *Wou Yue tch'ouen ts'ieou* 吳越春秋, le passage où, décrivant la ville fortifiée que *Wou Tseu-siu* éleva pour *Ho-lu* roi de *Wou* (514—496 av. J.-C.), l'auteur dit: «*Wou* se trouvait dans la position marquée par le caractère cyclique 辰 ce qui est la place où est le dragon; c'est pourquoi, sur la porte méridionale du petit rempart, on fit avec des plumes rebroussées

---

1) Ci-dessus, pp. 608, 613.

2) Cf. M. H. III, p. 447. — *Ur.* p. 569. — C, pp. 239, 260, 262.

3) Cette relation de bon augure entre le signe 午 et les préparatifs d'une expédition militaire, nous fait comprendre, par analogie, pourquoi le roi *Wou* franchit le fleuve au jour *wou-wou* 戊午 et pourquoi il livre la bataille qui doit lui livrer l'empire, au jour *kia-tseu* 甲子. Le signe 戊 correspond en effet au centre, au trône impérial, et 午 aux entreprises guerrières: *wou-wou* présage donc un acte militaire d'ordre souverain. Quant à 甲子 c'est l'inauguration d'une ère nouvelle.

deux protubérances de baleine (?) [1]) pour représenter les cornes d'un dragon [2]). *Yue* se trouvait dans la position marquée par le caractère cyclique 巳, ce qui est la place occupée par le **serpent**; c'est pourquoi, sur la grande porte méridionale il y eut un serpent de bois qui se tournait vers le Nord et qui avait la tête rentrée, pour montrer que *Yue* était sous la dépendance de *Wou*». Si ce texte était digne de créance, il établirait que, dès l'an 500 avant notre ère, les caractères 辰 et 巳 correspondaient respectivement au dragon et au serpent, ce qui suppose l'équivalence du cycle des douze caractères et du cycle des douze animaux. Mais on ne saurait tirer une conclusion aussi grave d'un témoignage unique et fort peu sûr; le *Wou Yue tch'ouen ts'ieou*, en effet, a été rédigé par *Tchao Ye*, qui vivait au premier siècle de notre ère; *Tchao Ye* a pu introduire dans son récit des conceptions qui avaient cours de son temps mais dont la présence aux dates où il les rapporte constitue un véritable anachronisme.

Cette conclusion, remarquons-le, débute par une simple supposition qui se transforme dans le cours de la phrase en affirmation catégorique. La mention du serpent et du dragon ne constitue cependant pas plus un anachronisme ici que dans le *Tso tchouan* où, pour exprimer le caractère anormal de la température de la saison, il est dit que le **serpent** est monté sur le **dragon** [3]).

Dans son Histoire des royaumes de *Wou* et de *Yue*, *Tchao Ye* rapporte sur l'antiquité des fables miraculeuses que Legge trouve «ridicules»; mais lorsqu'il rapporte un fait relativement récent et aussi topique que celui-ci, il est difficile de concevoir comment un tel récit (qui ne présente aucun caractère tendancieux) aurait pu être imaginé de toutes pièces.

M. Chavannes résume ainsi l'ensemble de cet examen des textes chinois:

En conclusion, le cycle des douze animaux était familier aux Chinois dès le premier siècle de notre ère; il est possible qu'il soit un peu plus ancien, mais

---

1) M. Chavannes donne la leçon *baleine* comme douteuse.

2) 龍角. Le texte fait ici allusion au Dragon sidéral. Les cornes du Dragon sont *Spica* et *Arcturus*, 角 et 大角, qui se trouvent dans les *sieou* 角 et 冗 dont la réunion constitue la division *Cheou sing* marquée du signe 辰 (ci-dessus, p. 599).

3) Ci-dessus, p. 601.

rien jusqu'ici ne permet de le prouver et toutes les *probabilités* tendent à nous faire croire qu'il n'a pas pu être *introduit* en Chine antérieurement au premier ou au second siècle avant notre ère.

J'ai souligné dans ce passage deux mots sur lesquels je voudrais attirer l'attention du lecteur.

En premier lieu, remarquons que M. Chavannes n'a pas apporté d'arguments positifs contre l'ancienneté du cycle. Il s'est borné à lui opposer des doutes non motivés: il suspecte la valeur des étymologies du *Chouo-wen*; il suggère que «l'on pourrait concevoir une autre interprétation du texte du *Li ki*»; à celui du *Che ki* il objecte qu'à lui seul il ne constitue pas une preuve suffisante; aux faits relatés par *Tchao Ye* il répond qu'ils ont pu être inventés, etc.. Ce scepticisme est sans doute parfaitement légitime, mais il est permis de penser qu'il ne conduit pas à la solution la plus *probable*.

En second lieu, quand bien même on ne trouverait aucune trace du cycle antérieure à l'ère chrétienne, il ne serait nullement démontré qu'il ait été *introduit* en Chine; au contraire, l'examen de son symbolisme permettrait d'affirmer qu'il est d'origine chinoise. On pourrait citer bien d'autres institutions antiques qui ont disparu sous les *Tcheou* ou qui, sans avoir disparu, ne sont pas mentionnées dans les textes. [1])

Mais M. Chavannes croit pouvoir tirer deux conclusions simultanées: 1° le cycle n'apparaît pas dans l'ancienne littérature (nous l'avons trouvé, au contraire, dans le *Yi king*, le *Tcheou li*, etc.); 2° il a été introduit en Chine par les Turcs.

C'est, dit-il, l'opinion à laquelle aboutissait déjà *Tchao Yi* (1727—1814):

D'après cet auteur, le cycle des douze animaux serait originaire des civilisations turques qui se trouvaient au Nord de la Chine; il se répandit dans la Chine même après que, en l'an 48 de notre ère, le chef des *Hiong-nou* méri-

1) Nous avons vu, par exemple, que la division horaire du jour a été attribuée à l'époque des *Han*, alors que son origine est certainement antique.

dionaux fut venu s'établir dans le *Chàn-si*; c'est la présence de cette population turque au milieu des Chinois qui amena la diffusion du cycle parmi ces derniers. Les considérations nouvelles auxquelles nous allons nous livrer ne feront que rendre plus plausible cette manière de voir.

Nous allons examiner succinctement cette deuxième partie de la démonstration.

*

M. Chavannes a découvert différents textes bouddhiques traduits en chinois, relatifs au cycle des douze animaux. Un de ces documents est particulièrement intéressant car il établit que ce cycle était usité au VIe siècle après J.-C. dans le Turkestan oriental. D'autre part, comme la série des douze animaux semble avoir été inconnue dans l'Inde, ce sont les bouddhistes de l'Asie centrale qui doivent être tenus responsables de l'insertion de cette théorie dans un sūtra.

Mais la question se pose maintenant de savoir d'où les peuples de l'Asie centrale ont reçu le cycle des douze animaux. On sait que le Turkestan oriental fut pendant de longs siècles le territoire contesté que se disputèrent les Turcs et les Chinois. A laquelle de ces deux influences dut-il le cycle des animaux? Je crois, pour ma part, que c'est aux Turcs; en effet, quelque anciennement que ce cycle ait été connu des Chinois, il n'en reste pas moins vrai que c'est aux deux époques de l'apogée des peuples turco-mongols, à savoir au huitième puis au treizième siècles, que le cycle des animaux devint soudain d'un usage général; il y a là un fait qui prouve que ce cycle était beaucoup plus inhérent à l'esprit turc qu'à l'esprit chinois; chez les Chinois, il reste toujours à l'état d'emprunt mal assimilé; chez les Turcs au contraire il est la base de toute chronologie.

Ainsi donc, c'est sur la constatation de l'usage de ce cycle chez les peuples turco-mongols aux 6e, 8e et 13e siècles que M. Chavannes appuie l'origine turque d'une institution familière aux Chinois, d'après lui, depuis cinq siècles au moins. Ce n'est pas, certes, que je conteste la légitimité de telles inductions, bien au contraire. Mais il me semble que la méthode employée ici est fort

différente de celle que suivait l'auteur lorsqu'il rejetait successivement des textes chinois bien autrement probants.

M. Chavannes estime que le cycle des douze animaux reste toujours chez les Chinois à l'état d'emprunt mal assimilé, tandis que chez les Turcs il est la base de toute chronologie. On comprend fort bien, cependant, que les Turcs — plus connus dans le monde comme sabreurs que comme astronomes — aient éprouvé quelque peine à utiliser les savantes séries de la calendérique chinoise, la liste *Hiuan-hiao* et la liste *Cho-t'i-ko*; ces séries sont uniformisées, il est vrai, par le cycle duodénaire 子, 丑, 寅, qui prévaut à partir des *Han*; mais ces termes monosyllabiques dont l'écriture idéographique rend l'usage si commode, deviennent inapplicables et intraduisibles chez un peuple barbare de langue polysyllabique. Combien plus concrète et plus démotique se trouve être l'antique série astrologique des symboles zoaires chinois! Aussi bien n'est-ce pas le cycle des animaux qui a été mal assimilé par les Chinois, mais l'astronomie chinoise qui a été mal assimilée par les Turcs, à l'exception de la série zoaire. Leur prédilection pour elle date d'ailleurs de loin car la liste des mois turcs nous la montre associée au calendrier des *Yin*. (Voy. ci-dessous).

M. Chavannes fait valoir ensuite un autre argument: la théorie des éléments, dit-il, n'est pas chinoise. Elle a été importée par les Turcs au IIIe siècle avant notre ère et ne comportait alors que quatre éléments: ce sont les Chinois qui ajoutèrent le cinquième. Le fait que les Chinois auraient été initiés par les Turcs aux principes fondamentaux de leur cosmologie rend naturellement très vraisemblable l'importation du cycle zoaire par le même peuple. En outre, M. Chavannes croit reconnaître cette ancienne théorie turque des quatre éléments dans le document bouddhique en question (le *Ta tsi king*) parce qu'on y trouve les correspondances suivantes:

serpent-cheval-chèvre	singe-coq-chien	porc-rat-bœuf	lion-lièvre-dragon
E	S	O	N
Bois	*Feu*	*Vent*	*Eau*

où quatre éléments seulement sont représentés; d'autre part, dans le cycle chinois des douze animaux, le cheval ne correspond pas, comme ici, à l'Est mais au Sud; le coq ne correspond pas au Sud mais à l'Ouest, etc.. Enfin ce document bouddhique fait figurer le Vent parmi les éléments au lieu du Métal.

Ces inductions sont purement illusoires, comme on peut s'en rendre compte d'après ce que nous avons dit précédemment des principes de la cosmologie.

La théorie des cinq éléments est essentiellement chinoise et date de la haute antiquité. Si quatre éléments seulement sont représentés par les diverses séries duodénaires, c'est que le cinquième, la *terre* est l'élément central et ne figure pas normalement à la circonférence [1]). L'équateur ne comporte que quatre éléments, de même que l'année ne comporte que quatre saisons.

---

1) A la disposition «turque» des quatre éléments correspondant aux quatre saisons, M. Chavannes croit pouvoir opposer «le système chinois» qui d'après lui consiste en ceci:

porc rat boeuf	tigre lièvre dragon	serpent cheval chèvre	singe coq chien
eau eau *terre*	bois bois *terre*	feu feu *terre*	métal métal *terre*
N	E	S	O

Le *terre* élément central est située normalement au centre. Cependant, comme cet élément central est le *substratum* des éléments équatoriaux, on a essayé de diverses manières, de représenter son action transcendante sur eux; mais, comme le dit un commentateur chinois cité plus haut (p. 606) ces différentes représentations sont conventionnelles: «The talk about the elements takes many directions, but the underlying principle comes to be the same». Les astrologues ont imaginé d'intercaler une fois sur trois l'élément central parmi les termes de chaque trimestre (métal, métal, *terre*), de même qu'ils ont imaginé une correspondance arbitraire des planètes avec les termes du cycle des 28 animaux. D'après ce système plus ou moins orthodoxe, le *chien*, qui correspond en réalité au *métal*, se trouve correspondre à la *terre*, c'est-à-dire à l'influence transcendante de la *terre* sur l'élément automnal. — M. Chavannes attribue cette variante à une dualité de système, le turc et le chinois, alors qu'elle constitue simplement un des divers procédés employés pour faire figurer l'élément central sur la circonférence. (Voy. ci-dessus p. 606, note 1).

Le *Ta tsi king* modifie d'un rang la correspondance des groupes zoaires trimestriels avec ces quatre éléments équatoriaux, de telle sorte que l'animal du Sud (cheval) ne correspond plus à l'été mais au printemps. M. Chavannes voit dans cette variante une caractéristique turque; mais le texte du *Yao-tien*, qui n'a rien de turc, associe, lui aussi, chaque saison non pas au palais qui lui correspond mais au suivant:

«星鳥 (le palais méridional) 以正仲春 (correspond au printemps).»

et nous avons vu qu'aux anciennes équivalences, le *Yi king* substitue également une correspondance quadrantale. A toutes les époques, en Chine, des variantes se sont produites; mais aucune d'elles n'a triomphé du système normal et primitif qui s'est perpétué d'un bout à l'autre de l'histoire chinoise.

Quant à la substitution du Vent au Métal, dans le texte du *Ta tsi king*, elle est sûrement inspirée par une influence étrangère: «Rien de pareil n'a jamais été soutenu en Chine» dit avec raison M. Chavannes. D'où cette innovation peut-elle venir? — Si l'on songe que le *Ta tsi king* est un document bouddhique tout imprégné d'idées hindoues et vraisemblablement rédigé dans le Turkestan, il semble naturel d'attribuer cette dérogation à l'influence hindoue puisque le Vent est un des quatre éléments hindous tandis que le Métal n'en fait pas partie. Telle n'est pas cependant la conclusion de M. Chavannes: la variante Vent au lieu de Métal est, d'après lui, turque; et voici pourquoi:

Dans les correspondances

Est—*Bois* Sud—*Feu* Ouest—*Vent* Nord—*Eau*

ne figurent que quatre éléments. «Le *Ta tsi king* suppose donc une forme de la théorie des éléments qui n'est pas la forme chinoise».

Cette forme n'est pas non plus hindoue; car si le *vent* figure bien dans la théorie indienne des quatre éléments (ainsi que le *feu* et l'*eau*) le quatrième terme est alors la *terre* et non le *bois*.

«N'étant ni chinoise, ni hindoue, il reste seulement qu'elle soit turque».

Il me semble plus naturel de dire que cette forme est chinoise, avec une dérogation d'origine hindoue et bouddhique, car:

1° L'association des éléments aux points cardinaux est un concept spécifiquement chinois.

2° L'élément central (*terre*) n'a pas à figurer ici puisqu'il s'agit d'une série duodénaire représentant les quatre trimestres de l'année.

3° La correspondance de l'*eau* au nord, du *bois* à l'est et du *feu* au sud, est essentiellement chinoise.

Quant à la substitution du *vent* au *métal*, c'est évidemment une dérogation, dont l'origine hindoue n'est pas surprenante dans un document bouddhique.

XI. Le cycle zoaire et les anciens mois turcs.

Dans un précédent article j'ai signalé le caractère chinois de la liste des anciens mois turcs transmise par Albiruni, liste dans laquelle l'ordre des mois se trouve interverti d'une manière bizarre en apparence, mais conforme aux principes de l'astronomie chinoise.

Depuis lors cette interprétation a été contestée par le professeur Oldenberg, dans une étude récente consacrée à l'examen critique des analogies que j'avais relevées entre les mois sidéro-lunaires chinois et hindous: [1])

«Täusche ich mich nicht, liegt ein ähnlicher Fehler in Saussures Behandlung der alttürkischen Monatsnamen. Alberuni giebt diese in einer Reihenfolge, die zur Zahlenbedeutung der Namen in seltsamem Widerspruch steht; z. B. heissen bei ihm die Monate 4—6: «der zweite, sechste, fünfte». Für S. ist die Erklärung «d'emblée évidente»: chinesische Schlösser der Himmelsgegenden mit Umstellung, teilweiser Beseitigung der Umstellung, Ausnahme von dieser teilweisen Beseitigung. Durch solche Operationen lässt sich ja Alles erreichen, aber

1) Je reviendrai ultérieurement sur cet article, dont le Bulletin bibliographique du *T'oung Pao* a rendu compte. (1910, p. 157).

sind sie wahrscheinlich? Wie einfach und nahliegend ist die Vermutung, dass eben nur die Reihenfolge bei Alberuni in Unordnung geraten ist! So Marquart, Chronol. der Alttürkischen Inschriften; dasselbe spricht mir Herr Vilh. Thomsen (brieflich) als seine Ueberzeugung aus; er fügt Verweisung hinzu auf Hirth und Barthold ».

J'ai dit, et je répète, que «pour quiconque connaît les palais chinois et leur interversion, l'explication de cette série est d'emblée évidente»; mais il convient d'ajouter que le nombre des personnes familiarisées avec les palais chinois et leur interversion est extrêmement restreint. [1])

Si l'on fait abstraction des règles propres à l'astronomie chinoise, il paraîtra sans doute plus simple de supposer qu' Albiruni a voulu dire que le premier mois des Turcs s'appelait *premier mois*, que le second mois des Turcs s'appelait *second mois* et ainsi de suite; mais que le désordre s'étant mis dans sa liste, le hasard a voulu qu'elle nous parvînt sous la forme suivante:

(C) G . P . 1 . 2 . 6 . 5 . 8 . 9 . 10 . 4 . 3 . 7.

Si au contraire on ne fait pas abstraction des règles propres à l'astronomie chinoise, il sera bien difficile d'admettre qu'une circonstance fortuite ait amené (sous réserve de la permutation de 7 et de 2) la forme chinoise par trimestres discontinus:

(B) 11 . 12 . 1. — 7 . 6 . 5 . — 8 . 9 . 10 . — 4 . 3 . 2.

---

1) Ni Gaubil ni Biot ne se sont occupés des palais chinois. Chalmers signale leur interversion, mais pour la tourner en dérision, et déclare qu'il est inutile de l'étudier: «But the vernal mansions go to the west... in opposition to the prevailing notion of the Chinese that spring belongs to the east. This discrepancy does not seem however to trouble their mind at all, and we may safely leave it unexplained». Schlegel est tombé dans l'excès contraire; il a voulu expliquer l'interversion des palais en supposant qu'elle provenait de l'époque où le soleil se trouvait réellement dans le palais oriental au printemps. Depuis lors, l'étude de l'astronomie chinoise a été abandonnée et les sinologues ont pris l'habitude de discuter les institutions calendériques en se plaçant au point de vue «purement philologique». C'est ainsi que le cycle zoaire et la série d'Albiruni, dont l'origine chinoise est d'emblée évidente pour quiconque est familiarisé avec les principes fondamentaux de la cosmologie chinoise, ont été considérés comme n'ayant aucun rapport avec la Chine.

Le nombre de combinaisons que peut former une série de 12 termes est en effet assez considérable; il atteint près d'un demi milliard:

$$1 \times 2 \times 3 \times \ldots . 11 \times 12 = 439,\ 084,\ 800.$$

Si la liste d'Albiruni donnait par exemple:

1 . 2 . 6 . 5 . 10 . 9 . 8 . 7 . 4 . 3 . 11 . 12.

ou 11 . 12 . 5 . 6 . 8 . 9 . 2 . 3 . 4 . 7 . 10 . 1.

ou toute autre combinaison incohérente, il n'y aurait aucune raison d'y découvrir une provenance chinoise. Mais si elle venait à se présenter sous la forme

11 . 12 . 1 . — 4 . 3 . 2 . — 8 . 9 . 10 . — 7 . 6 . 5 . —

ou: 10 . 11 . 12 . — 7 . 8 . 9 . — 4 . 5 . 6 . — 1 . 2 . 3 . —

ou encore: 10 . 11 . 12 . — 6 . 5 . 4 . — 7 . 8 . 9 . — 3 . 2 . 1 . —

etc., etc.,

nous pourrions dire, au premier coup d'oeil, qu'elle vient en droite ligne de la Chine.

Cette répartition par trimestres discontinus est en effet spécifiquement chinoise. On ne la trouve, que je sache, ni en Chaldée, ni en Egypte, ni en Grèce, ni dans l'Inde, ni dans aucun autre centre de science astronomique. Si encore cette liste avait été découverte chez un peuple auquel il serait impossible d'attribuer un commerce quelconque avec la Chine, on pourrait être obligé de recourir à l'hypothèse d'une coïncidence fortuite extraordinaire. Mais il s'agit des Turcs, c'est-à-dire d'une peuplade née dans la zone d'influence de la civilisation chinoise et qui a conservé dans son expansion vers l'ouest les croyances religieuses empruntées à la théorie des cinq éléments et des cinq palais célestes. [1])

---

1) «Comme les anciens Chinois, les anciens Turcs reconnaissent et vénèrent cinq éléments incarnés dans cinq personnes ...

«A cette ancienne religion des cinq éléments, dont tant de traces sont restées jusqu'à nos jours, a succédé (?) celle du *Tangri* «Ciel», en dualisme avec la Terre ...

«Des religions aussi vigoureuses que l'islamisme et le boudhisme n'ont pu arriver à

Si, d'une manière générale, le caractère chinois de la série d'Albiruni se reconnaît au premier coup d'oeil, il faut ensuite un examen plus minutieux pour analyser le détail de sa répartition trimestrielle; car le cours sidéral de l'année peut être représenté selon plusieurs principes différents et le point de départ de l'année lunaire a varié sous les trois premières dynasties. [1])

Il y a cependant un point que l'on peut fixer immédiatement: le groupe 11 . 12 . 1 . (= G. P. 1.) correspond à l'hiver, car sous toutes les dynasties les onzième et douzième mois ont fait partie de l'hiver.

Le trimestre 11 . 12 . 1 . correspondant à l'hiver, il en découle que la liste turque appartient au calendrier des *Yin*, car le solstice marque le milieu de l'hiver et c'est seulement sous les *Yin* que le mois solsticial fut le *douzième*. [2])

D'autre part puisque le groupe 11 . 12 . 1 correspond au palais septentrional, il s'en suit que le groupe 8 . 9 . 10 correspond au palais méridional.

N		S	
11 . 12 . 1. —	7 . 6 . 5 . —	8 . 9 . 10 . —	4 . 3 . *2* . —
Hiver	Printemps	Eté	Automne

Quant aux groupes du printemps 7 . 6 . 5 et de l'automne 4 . 3 . *2*, on ne peut pas dire d'emblée lequel correspond à l'E et lequel

---

détruire entièrement chez les Turcs et les Mongols les traces du vieux culte dualiste. Encore aujourd'hui le pointilleux musulman osmanli dit couramment *Tangri* au lieu d'*Allah*». (L. Cahun, *in* Hist. Gén. de Lavisse et Rambaud.

1) Voy. ci-dessus, p. 460.

2) J'ai fait remarquer l'an dernier que Ginzel, sans affirmer l'origine chinoise de la liste d'Albiruni, avait fait observer cependant cette particularité que le mois n° 1 est le troisième de la série, de même qu'en Chine le premier mois de l'année lunaire est le troisième de la série solsticiale 子, 丑, 寅, etc. D'après cette analogie, la liste d'Albiruni représenterait le calendrier des *Tcheou* dans lequel l'ancienne lune initiale des *Hia* aurait conservé le n° 1. Mais la répartition par groupes trimestriels de cette liste est incompatible avec cette hypothèse qui d'ailleurs ne rend pas compte du désordre apparent de la série. (Cf. B. p. 284; ne pas confondre le mois *yin* 寅 avec la dynastie *Yin* 殷).

correspond à l'O, car il y a deux systèmes en présence: le système réformé qui se conforme à la réalité astronomique (*Printemps* = O) et le système primitif qui se conforme à l'antique fiction *Printemps* = E [1]). Mais, heureusement, une particularité de la liste d'Albiruni va nous fixer à cet égard.

Dans cette liste (C) nous avons en effet corrigé provisoirement l'interversion du *2* et du *7*, pour nous occuper d'abord uniquement de la répartition en groupes trimestriels. Mais il faut maintenant rétablir cette irrégularité apparente du texte et nous allons voir que, bien loin de soulever une difficulté d'interprétation, elle confirme au contraire, de la manière la plus décisive, nos précédentes inductions.

Cette interversion du **2** et du **7** tombe sur les saisons équinoxiales, printemps et automne, dont la correspondance sidérale comporte précisément deux variantes: *Printemps* = O et *Printemps* = E.

Appliqués à la liste d'Albiruni ces deux systèmes donneraient les deux séries suivantes:

(B)	11 . 12 . 1 . —	*7* . 6 . 5 . —	8 . 9 . 10 . —	4 . 3 . *2* . —
	Hiver	**Printemps**	**Eté**	**Automne**
(A)	11 . 12 . 1 . —	*2* . 3 . 4 . —	8 . 9 . 10 . —	5 . 6 . *7*.

La liste traditionnelle d'*Albiruni* entremêle ces deux systèmes:

(C) 11 . 12 . 1 . — *2* . 6 . 5 . — 8 . 9 . 10 . — 4 . 3 . *7* . —

Or nous avons vu qu'il en est exactement de même du cycle des douze animaux: le *cycle traditionnel* diffère seulement du *cycle*

---

1) Je me suis mal exprimé en écrivant (B, p. 286): «On ne peut dire d'emblée quels sont les mois relatifs au printemps, quels sont les mois relatifs à l'automne». Quel que soit l'ordre sidéral adopté, le cours des saisons reste le même et c'est le printemps qui succède à l'hiver. La question est seulement de savoir si le printemps correspond au palais oriental ou au palais occidental. Mais les saisons sont tellement liées aux éléments et les éléments aux palais, que les Chinois considèrent souvent ces trois choses comme interchangeables. Je me suis laissé aller à parler comme eux; mais en se reportant aux lignes qui précèdent (p. 286) on verra qu'il s'agissait bien de palais et non de saisons.

réformé par l'interversion du couple **dragon — chien**: et le *cycle réformé* diffère seulement du *cycle primitif* par l'interversion de la position sidérale du printemps et de l'automne. (Cp. p. 588).

Comme d'autre part personne ne conteste que les anciens Turcs aient fait usage du cycle des douze animaux, il devient évident que la série d'Albiruni représente le cycle zoaire:

E = **Automne**

5 6 7

Tigre Lièvre *Chien*

	1	Boeuf	CYCLE RÉFORMÉ (B)	Serpent	8	
N	12	Rat		Cheval	9	S
	11	Porc		Mouton	10	

Dragon Coq Singe

2 3 4

O = **Printemps**

E = **Printemps**

5 6 2

Tigre Lièvre *Dragon*

	1	Boeuf	CYCLE TRADITIONNEL (C)	Serpent	8	
N	12	Rat		Cheval	9	S
	11	Porc		Mouton	10	

Chien Coq Singe

7 3 4

O = **Automne.**

La liste d'Albiruni provient de trois numérotages combinés:

1° Les saisons ne sont pas numérotées dans l'ordre chronologique mais d'après la métaphysique des 5 éléments (Cf. B, p. 287).

2° Les animaux sont numérotés en sens direct (亥 = *porc*, 丑 = *boeuf*) excepté le palais du Dragon qui suit l'ordre rétrograde.

De même qu'il a résisté à la réforme de *Tchouan hiu*, de même encore ici le Dragon, vestige du principe lunaire primitif, résiste à l'emploi du cours fictif en sens direct dans lequel le *Li-tch'ouen* = 寅 = NE = 震. Immuable, il entend conserver sa place sidérale, au *Li-tch'ouen* lunaire, au SE, en 辰 : 震爲辰 dit le *Chouo wen* [1]).

3° La correspondance des numéros zoaires avec les mois est établie, par ce qui précède, en lisant sur le pourtour du diagramme C, en sens direct *sauf pour le printemps*: 11, 12, 1, *2*, *6*, *5*, 8, 9, 10, 4, 3, 7. Cette série, dont le numérotage dérive du calendrier des *Yin*, se trouve correspondre à l'année des princes semi-turcs de *Ts'in* dont le 1er mois était le 10e des *Hia*, le 11e des *Yin*: 亥, le «Grand mois» d'Albiruni.

CONCLUSION.

Le cycle des douze animaux se compose de deux parties distinctes: 1° du cycle des six animaux domestiques qui en forme le cadre. 2° de six animaux sauvages.

Le cycle cosmologique des six animaux domestiques est indiscutablement d'origine chinoise et antique; cela est attesté par le *Yi king* et le *Tcheou li*. Les particularités de son symbolisme démontrent que ces deux livres l'ont emprunté à une antiquité bien plus reculée.

Les six animaux sauvages appartiennent également tous au symbolisme astronomique, cosmologique ou religieux des anciens

1) Cf. D, pp. 463, 465, 478; E, pp. 587, 597, 618; B, pp. 304, etc.

Chinois; et leur position dans le cycle est conforme à ce symbolisme.

Parmi ces animaux sauvages il en est deux, le *dragon* et le *tigre*, qui se trouvent dans le même palais alors qu'ils représentent des saisons opposées. Mais la même irrégularité se manifeste dans la position du couple *coq—chien* qui symbolise lui aussi le printemps et l'automne.

Ces deux appositions symétriques sont dues, comme nous l'avons vu, à une réforme astronomique incomplètement appliquée.

Cette série zoaire étant beaucoup plus concrète et plus simple que les diverses séries duodénaires de la terminologie astronomique, il est naturel que les peuples barbares soumis à l'influence chinoise l'aient adoptée avec empressement et l'aient utilisée pour marquer à la fois la révolution annuelle des mois lunaires et celle des douze années de Jupiter, que les Chinois représentaient par deux séries d'appellations entièrement différentes.

Il est possible que sous la dynastie *Tcheou* le cycle des douze animaux soit plus ou moins tombé en désuétude et qu'il ait été remis en honneur, au temps des *Ts'in* ou des *Han*, sous l'influence des peuples turcs. Cependant le *Tso tchouan*, le *Kia yu* et le *Wou Yue tch'ouen ts'ieou* montrent que le symbolisme des six animaux sauvages était compris sous les *Tcheou* tout aussi bien que celui des six animaux domestiques.

Addendum. Nous avons vu que l'étymologie du terme *Li* avait rendu acceptable la mutation du symbolisme zoaire de ce trigramme. J'ai omis d'ajouter qu'il en était de même de la mutation de *K'an* (= O = *chien*) associé par le roi *Wen* au N et au *porc*. *K'an* signifie en effet *creux*, *vide*, ce qui est une caractéristique du N. S'il est associé à l'O dans le système primitif, c'est parce que l'autel, tourné vers l'O, du sacrifice automnal à la lune s'appelait *K'an* (*Li ki*). Cet autel était *creux* parce que la lune, symbole du *yin* équinoxial, se creuse périodiquement. Voyez à ce sujet les commentaires, cités par Schlegel (*Ur.* p. 611) où *K'an* (= O) est expliqué par *Hiu* (= N). L'étymologie de *Li* et de *K'an* confirme ainsi la raison d'être du remaniement opéré par le roi *Wen* (Cf. ci-dessus, pp. 621, 623, 625).

(à suivre.)

DIE NICHTSLAWISCHEN (ALTBULGARISCHEN) AUSDRÜCKE IN DER BULGARISCHEN FÜRSTENLISTE

VON

J. MARQUART.

In zwei kirchenslawischen Handschriften, welche grossenteils aus griechischen Quellen übersetzte chronographische Kompilationen enthalten [1]), hat man bekanntlich ein Verzeichnis der bulgarischen Fürsten entdeckt, das mit dem Jahre 765 abschliesst. Dieses Verzeichnis, das unzweifelhaft in Bulgarien entstanden ist und ursprünglich griechisch geschrieben war, ist dadurch merkwürdig, dass jede Regierungsperiode, abgesehen von der Angabe der Regierungsjahre, durch einen Ausdruck charakterisiert wird, der weder slawisch noch griechisch ist und offenbar der altbulgarischen Sprache angehört. Dieser Katalog lautet in deutscher Übersetzung folgendermassen [2]):

---

1) Vgl. Kunik und Rosen, Извѣстія Ал-Бекри и другихъ авторовъ о Руси и Славянахъ. Часть 1 S. 126 (Beilage zum XXXII. Bande der *Zapiski* der Kais. Akad. der Wiss. No. 2). St. Petersburg 1878. Carl Erich Gleye, Zum slavischen Malalas. Archiv f. slav. Phil. Bd. XVI S. 578 ff.

2) Man findet den Text (in lateinischer Umschrift) bei Jireček, Gesch. der Bulgaren. Prag 1876 S. 127 A. 1, ferner in russischer Schrift mit russischer Übersetzung bei Kunik und Rosen aaO. S. 128 f. Eine lateinische Übersetzung Jirečeks bei Graf Géza Kuun, Relationum Hungarorum cum oriente gentibusque orientalis originis historia antiquissima vol. II, Claudiopoli 1895, p. 11.

1. AwitocholЪ lebte 300 Jahre, sein Geschlecht Doulo, und seine Jahre *dilomъ twiremъ* [1]).

2. IrnikЪ lebte 100 und 50 [2]) Jahre, sein Geschlecht Doulo, und seine Jahre *dilomъ twiremъ*.

3. GostunЪ, Stellvertreter seiend, 2 Jahre, sein Geschlecht Ermi, und seine Jahre *dochsъ twiremъ* [3]).

4. KourЪtЪ herrschte 60 Jahre, sein Geschlecht Doulo, und seine Jahre *šegorъ wečemь*.

5. BezměrЪ 3 Jahre, und sein Geschlecht Doulo, und seine Jahre *šegorъ wéčemь*. Diese 5 Fürsten besassen das Fürstentum in jener (der jenseitigen) Gegend der Donau 500 und 15 Jahre, mit geschorenen Köpfen, und darauf kam nach (dieser) Gegend der Donau der Fürst IsperichЪ, wie auch bis heute (die Bulgaren hier wohnen).

6. EsperichЪ der Fürst 60 und ein Jahr, sein Geschlecht Doulo, und seine Jahre *werenialemъ*.

7. TerwelЪ 20 und 1 Jahr, sein Geschlecht Doulo, und seine Jahre *tekoučetemь twiremь*. [4])

8. . . . . 20 und 8 Jahre [5]), sein Geschlecht Doulo, und seine Jahre *dwanšechtemь*.

9. SewarЪ 15 Jahre, sein Geschlecht Doulo, und seine Jahre *tochalъtomь*.

10. KormisošЪ 17 Jahre, sein Geschlecht WokilЪ, und seine Jahre *šegorъ twirimь*. Dieser Fürst veränderte das Geschlecht der Doulo, nämlich WichtunЪ.

11. WinechЪ 7 Jahre [6]), und sein Geschlecht OukilЪ, sein Name *šegor alemь* [7]).

---

1) Wörtlich: 'und der Jahre (war bezw. waren) ihm *dilomъ twiremъ*' und so fort.

2) Lies н̄ für ӣ.

3) Cod. 1437 der Kais. öffentlichen Bibl. zu Petersburg *dochъsъ wъtiremъ*.

4) Der Wechsel der Schreibungen *twiremъ* und *twirimь*, *dilomъ* und *dilomь* zeigt, dass die Zeichen ъ und ь für den Übersetzer oder die Abschreiber schon fast bedeutungslos geworden waren.

5) So (aber ohne Andeutung einer Lücke) die Hss.

6) Hss. WichtunЪ WinechЪ. 7 Jahre.

7) Hss. Имяше горалемь, lies имя шегоралемь.

12. TelecЪ 3 Jahre, sein Geschlecht OugainЪ, und seine Jahre *somorō altemō*. Auch dieser von anderem Geschlechte.

13. OumorЪ, 40 Tage, sein Geschlecht OukilЪ, und seine (Jahre, oder Name?) *dilomb toutomō*.

Eine historische Würdigung dieses Denkmals habe ich versucht in meiner Chronologie der alttürkischen Inschriften (Leipzig 1898) S. 72—98; eine kritische Herstellung der Liste findet der Leser am Schlusse dieses Aufsatzes.

Um die Erklärung der fremdartigen Ausdrücke des Katalogs haben sich, soviel mir bekannt, bis jetzt drei Gelehrte bemüht. HILFERDING suchte die fraglichen Wörter zumeist mit Hilfe des Magyarischen zu erklären. Auf seine Deutungen, die mir nur aus dem oben angeführten Werke des Grafen GÉZA KUUN bekannt und schon von letzterem zum Teil widerlegt sind, brauche ich wohl nicht näher einzugehen Grösseren Anklang scheint der Erklärungsversuch des bekannten Petersburger Turkologen WILHELM RADLOFF gefunden zu haben, der aus Barnaul, 10. Febr. 1867 datiert und bei KUNIK und ROSEN aaO. S. 138ff. veröffentlicht ist. RADLOFF sieht in den rätselhaften Glossen Zahlwörter, die er mit Hilfe des Tatarischen und vor allem des Idioms der heutigen Čuwašen, die mit Recht als die Nachkommen der mittelalterlichen Wolga-Bulgaren gelten, zu erläutern sucht. Seine Resultate fasst er (S. 142 f.) in folgender Tabelle zusammen:

Bulgarisch	Tatarisch	Cuwaschisch [1]
1. were(ni)	bir	per (peŕ, prjà)
2. somor (??)	(jigir, sür) [2]	
3. (weč)	üč	wisse (wíśse, wisse, wiśś)
4. dwan	tört	dwatta (twátta, twatt')
5. dilom (?? = bilom)		pilik (píllekЪ, pıllik)
6. (alt)	alty	alta (ólta, oltta)
7. (čet) (?)	jetti	sičča (síčče, śičče)

1) Ich setze neben die hier angesetzten Formen die in der Tabelle S. 144 bezeugten.
2) Erschlossen aus *jigirmä* 'zwanzig'.

Bulgarisch	Tatarisch	Čuwaschisch
8. šegor	sägiz	sakkyr (sákarЪ, sakkyr, sagyr)
9. dochs, toch, teku (tokor)	togus	tukur (túchurЪ, tuchchyr, tugyr)
10. om	on	wonna
20. twirem	jigirmä	sirimЪ (sírimЪ, śirim)
30. wečem (= weč-om)	üčon (= üč-on)	wuturЪ (wýturЪ, wuttur, wudur)
40. tutomЪ	törtön (= tört-on)	
50. alem (= al-em)	ällir	alla
60. altom (= alt-om)	alton (= alty-on)	
70. četem (?)	jättän (= jätti-on)	
80. šechtem (= šecht-om)	säksän (= sägis-on)	
90. (tochtom)	toksan (= togus-on)	

Darnach würden also die in der Liste vorkommenden Ausdrücke, je nachdem man nach älterer Auffassung (so Radloff) abzählt oder auf Grund der bei den alttürkischen Inschriften gemachten Erfahrungen aufzählt [1]), der Reihe nach bedeuten:

dilomз twiremз	= 5	über	20	(25)	oder	5	auf	20 (15)
dochзsз twiremз	= 9	„	20	(29)	„	9	„	20 (19)
šegorз wečemь	= 8	„	30	(38)	„	8	„	30 (28)
wereni alemз	= 1	„	50	(51)	„	1	„	50 (41)
tekučetemь	= 9	„	70	(79)	„	9	„	70 (69)
dwanšechtemь	= 4	„	80	(84)	„	4	„	80 (74)
tochalзtomз	= 9	„	60	(69)	„	9	„	60 (59)
šegorз twirimь	= 8	„	20	(28)	„	8	„	20 (18)
šegoralemь	= 8	„	50	(58)	„	8	„	50 (48)
somorз altemз	= 2	„	60	(62)	„	2	„	60 (52)
dilomь toutomз	= 5	„	40	(45)	„	5	„	40 (35)

1) Vgl. W. Bang in Chronologie der altürk. Inschriften S. VII A. 2.

Leider hat aber RADLOFF ganz vergessen uns zu sagen, was denn diese angeblichen Zahlenausdrücke innerhalb des Zusammenhanges, in welchem sie stehen, bedeuten sollen? Es scheint ihm gar nicht zum Bewusstsein gekommen zu sein, dass bei der Erklärung fremdsprachlicher Ausdrücke innerhalb eines Textes erst die philologisch-historische Interpretation des letzteren erledigt sein muss, ehe man versuchen darf, jenen mit Hilfe der Sprachwissenschaft beizukommen.

Versuchen wir also selbst uns Rechenschaft über den Sinn jener Ausdrücke zu geben, so springt sofort in die Augen, dass dieselben nicht etwa die Lebenszeit der Fürsten anzeigen können; dies sieht man bei TelecЪ, der mit 30 Jahren den Tron bestieg [1]) und nur 3 Jahre regierte, also nicht 2.60 = 62 bezw. 52 Jahre alt sein konnte; ebenso bei AwitocholЪ und IrnikЪ, deren Jahre je die Marke *dilom twirem* (nach RADLOFF 5. 20 = 25 oder 15) tragen [2]). Noch weniger können aber mit jenen Glossen die Regierungsjahre gemeint sein, die ja in der Liste bereits durch Zahlzeichen ausgedrückt sind, die jedoch keinerlei Beziehung zu den angeblichen Zahlwörtern aufweisen.

Es kämen somit nur noch Zahlen eines Cyklus in Betracht. In diesem Falle könnten wohl nur die zyklisch ausgedrückten Todesjahre der Herrscher gemeint sein. Eine angestellte Probe ist nicht sehr ermutigend. Wenn wir RADLOFF's Erklärung dieser Ausdrücke zu Grunde legen mit der durch die alttürkischen Inschriften an die Hand gegebenen Modifikation, dass man in alter Zeit auf-, nicht abzählte [3]), d. h. z. B. 8.30 zu verstehen ist als 'acht auf 30' d. h. 28, nicht 38, so erhalten wir für die Periode von Isperich an folgendes Resultat:

---

1) Theophan. Chronogr. p. 432, 27 ed. DE BOOR. Vgl. Nikephor. *ἱστορία σύντομος* p. 69, 6 ed. DE BOOR: *ἄνδρα σοβαρὸν καὶ τὸ ἐκ νεότητος θράσος ἅμα ἐπιδεικνύμενον.*

2) S. meine Chronologie der alttürkischen Inschriften S. 98.

3) Wie noch heute bei der Viertelstundenberechnung in Süddeutschland: Viertel auf zwölf, dreiviertel auf zwölf, in Norddeutschland ein Viertel nach elf, Viertel vor zwölf.

	Jahre			
Isperichъ	**60** (r. **20**) + 1	werenialemъ	1.50 = 41	41 + 21 = 61
Terwelь	20 + 1	[tekuč]etemь [1]) twiremь	7.20 = 17	61 — 17 = Cyklus **45**!
(Tekuč?)	20 + 8	dwanšechtemь	4.80 = 74	17 + 28 = 45; 17 + 18 = 35

Hier geht also die Übereinstimmung schon in die Brüche. Denn wenn sich aus den beiden ersten Nummern ein Cyklus von 45 Jahren ergeben würde, so würden wir mit dem vierten Namen einen solchen von wahrscheinlich **60** Jahren erhalten und müssten annehmen, dass entweder *šechtem* ein zweites Wort für vierzig (Nr. 1 *alem*) sei, oder dreissig (nach Radloff schon durch *wečem* vertreten) bedeute. Allein keine von beiden Annahmen führt zum Ziele. Denn die historische Analyse des Katalogs zeigt uns, dass entweder *Tekuč nur 18 oder Sewarъ statt 15 (ЄI) nur 5 (: Є:) Jahre regiert haben kann. Es ergibt also weder 44 (17 + 28) + 5 noch 35 (17 + 18) + 15 das verlangte tochalъtomъ = 59. Überdies ist 44 nicht = 45 (17 + 28). Darnach ist der Rest zu beurteilen:

	Jahre		Cyklus
Sewarъ	15 (r. **5**)	tochalъtomъ	9.60 = 59
Kormisošь	17 (r. **7**)	šegorъ twirimь	8.20 = 18 : 59 + 17 = 76 = 60 + **16** (nicht: 59 + 7 = 66 = 60 + **6**!)
Telecь	3	somorъ altemъ	2.60 = 52 : 18 + 3 = **21**!
(Še)winechъ	7 (r. 40 Tage) [2])	šegoralemь	8.50 = 48 : 52 + 4 = **52**!
Umorъ	40 Tage (r. 2 Jahre) [2])	dilomь tutomъ	5.40 = 35.

Das letzte Beispiel bedarf keines weiteren Kommentars, da ja Umorъ (nach dem Katalog) im selben Jahre abtrat wie (Še)winechъ = Σαβῖνος.

Ist somit auch die Erklärung dieser Ausdrücke durch zyklische Zahlen, die Todes- (oder Antritts-) Jahre der Herrscher bezeichnend, unmöglich, so fragen wir mit Recht, ob denn überhaupt Radloff's Auffassung derselben als Zahlwörter sprachlich wahrscheinlich oder auch nur möglich ist? Ich glaube unbedingt mit Nein antworten zu dürfen.

---

1) Ich vermute, dass in diesem ungewöhnlich langen Worte der ausgefallene Name des folgenden Fürsten steckt, also **Teku* oder **Tekuč*.

2) S. unten. S. 17 N. 11.

RADLOFF suchte an sich ganz richtig Hilfe beim Čuwaschischen als der Tochtersprache des dem Donau-Bulgarischen vermutlich am nächsten verwandten Wolga-Bulgarischen. Allein dürfen wir ohne weiteres die spezifischen Lautverhältnisse des modernen Čuwaschischen, die durch den Einfluss der umgebenden finnischen Sprachen (vor allem des Čeremissischen) bedingt sind, auch auf das Donau-Bulgarische übertragen, das — abgesehen von der ehemaligen Nachbarschaft der Alanen, Čerkessen, *Magyaren* und eventuell der Weissen Hunnen in Nordkaukasien — nur dem Einflusse des Awarischen sowie des Slawischen und höchstens noch des Rumänischen ausgesetzt war? Ich glaube nicht. Damit fallen die Gleichungen *somor*(??) = erschlossenem tatar. **jigir*, **sür*, *čet*(?) = tatar. *jetti*, čuw. *śiččе*, jakut. *sättä*, *twirem* = čuw. *śirimō*, jak. *sürbä*, tatar. *jigirmä*, *četem* (?) = tatar. *jättän*, jakut. *sättä-uon* sofort dahin. Selbst wenn wir aber jene Berechtigung prinzipiell anerkennen wollten, so muss doch die grosse Willkürlichkeit des Lautwandels stutzig machen, die uns RADLOFF's Gleichungen hinzunehmen zumuten. Im Čuwaschischen gilt die einfache Regel, dass ein anlautender alttürkischer Spirant *j* durch den Sibilanten (*ś*) vertreten wird, wie im Ceremissischen (und Jakutischen); so *siččе*, *śiččе* = alttürk. *jiti* 'sieben'; *sirimō*, *śirim* = alttürk. *jigirmi* 'zwanzig' (mit Ausfall des intervokalischen *g*). In donau-bulgarisch *twirem* = 20 hätten wir aber noch eine weitere Verschiebung des *s* (= alttürk. *j*) zu *t*, wie im Ostjakischen, und einen Übergang des intervokalischen *g* (nach palatalem Vokal!) in *w* (*twirem* = **twirem* aus **sigirmi*, *jigirmi*) anzunehmen, in *četem* (?) 'sieben' (RADLOFF '70') dagegen = alttürk. *jiti* statt des Spiranten *j* einen tonlosen Palatal, und in *somor* = 'zwei' = angeblichem **jigir*, **sür* wieder ein *s*! Dass im Čuwaschischen alttürk. *tört* zu *twatta* (für **tuatta*, **tuarta*, mit Diphthongierung des *ö* und Assimilation des *r*) wird, lassen wir uns gefallen; wie aber daraus *dwan* werden soll, verstehe ich nicht. In *šegor* 'acht' = alttürk. *säkiz*, čuwaš. *sakkyr*, *sagyr* hätten wir den Übergang von *z* in *r*, wie im

Cuwaschischen, wogegen in *dochs* 'neun' = alttürk. *toquz*, čuwaš. *túchurз*, *tuchchyr* das *z* einfach tonlos geworden wäre. Daneben sollen wir aber noch eine Nebenform *toch* ohne *z*, dazu noch vor einem Vokal(!), und nach Radloff gar noch eine dritte *teku* (mit palatalem Vokal und *k* statt *ch*) anerkennen. In *šechtem* = tatar. *säksän* 'achzig' (aus **säkiz-on*) hätten wir abermals eine Verschiebung von *s* (aus *z*) zu *t* vor uns, für die wir keine Ursache erkennen.

Sehr auffällig ist aber, dass die in den meisten Ostdialekten gebräuchliche Form der Zehner von 30—80, von der Radloff, Die alttürkischen Inschriften der Mongolei, Neue Folge S. 69 f. (St. Petersburg 1897) selbst sagt, dass sie neue Bildungen zu sein scheinen, schon im Donau-Bulgarischen auftreten soll, was uns praktisch bis in die Zeit der Trennung der Bulgarenhorden, also spätestens bis in die zweite Hälfte des 7. Jahrhunderts zurückführen würde, obwohl selbst das Čuwaschische für '30' nicht eine dem tatar. *üč-ön*, bulg. *wečem* (nach Radloff) entsprechende Form, sondern regelmässig *wýturз*, *wuttur* = alttürk. *otuz* bietet. Am seltsamsten ist jedoch, dass wir nach Radloff's Erklärung das angebliche *om* = alttürk. *on* 'zehn' auch an mehrere Primzahlen angehängt hätten, nämlich an:

*wer-e*ni, das dann aus **were*m verschrieben sein müsste,
alttürk. *bir*, čuwaš. *peŕ* 'eins'
dil-om, „ *biš*, „ *pill-ik* 'fünf' (woher aber das *d*?)
čet-em [oder *et-em*], alttürk. *jiti*, čuw. *šiččе* 'sieben'.

Dabei ist zu beachten, dass wir auch hier wieder in *wereni* und *dilom* eine verschiedene Behandlung des alttürk. *b* hätten.

Die Hauptfrage bleibt jedoch: hat sich Radloff (bezw. Kunik, der seine Deutungen adoptiert hat) überhaupt darüber Rechenschaft abgelegt, welche Bedeutung die vermeintlichen Zahlwörter in dem überlieferten Texte haben? Antwort: Nein! Er ist, wie so häufig, nur als Sprachforscher, nicht aber zugleich als Philologe und Historiker an unsern Fürstenkatalog herangegangen, als ob die Ansicht, dass er hier Zahlwörter vor sich habe, durch eine Glosse oder durch den

Zusammenhang verbürgt wäre. Allein die Art und Weise, wie er diese Ausdrücke in das Prokrustesbett der gemeintürkischen und čuwaschischen Zahlwörter eingezwängt hat, wäre nur dann begreiflich, wenn die angenommene Bedeutung geradezu durch Glossen verbürgt wäre. Darnach ist die Zuversicht, mit welcher RADLOFF noch in der erwähnten Schrift S. 68 von den 'in den Chroniken der bulgarischen Fürsten [so!] befindlichen Zahleneinschiebungen, die' er 'früher behandelt habe', als von einer anerkannten wissenschaftlichen Tatsache spricht, in keiner Weise gerechtfertigt. Noch schlimmer steht es übrigens leider mit dem misglückten Versuche von FR. HIRTH und W. RADLOFF, den fabelhaften, von den durch und durch verlogenen ungarischen Chroniken fabrizierten Stammbaum Attilas auf linguistischem Wege zu beglaubigen, wodurch sie sich den Dank jenes Teils der Magyaren, denen ihre vermeintliche hunnische Abstammung ans Herz gewachsen ist, verdient haben [1]).

Das uns beschäftigende Problem gewinnt erhöhte Bedeutung, seitdem einer der fraglichen Ausdrücke sich jetzt auch in der Datierung einer griechisch-bulgarischen Inschrift gefunden hat. Dieselbe ist gesetzt vom Kan Omurtag und veröffentlicht im X. Bande der Извѣстія des Russischen Archäologischen Instituts zu Konstantinopel, Sophia 1905 S. 545 f., den mir der Direktor dieses Instituts, Herr TH. USPENSKIJ, in zuvorkommendster Weise zum Geschenke gemacht hat. Der Schluss dieser Inschrift lautet (Z. 23—25): *(ἡ)το δὲ ὁ κ(αι)ρὸς ὅταν ἐκτίσ(θη)ν Βουλγάρ(οι)ς τ(ῇ) σιγορελεμ, Γρ(αι)κ(οῖ)ς τ(ῇ) ἰνδικτι(ῶ)νος ιε'*. Eine fünfzehnte Indiktion fand während der Regierung Omurtags nur einmal statt, nämlich im J. 822 [2]). Dadurch ist das Datum der Inschrift gesichert; da aber Omurtag zwischen 815 und 820 auf den Tron gelangte und bis ca. 831/32 [3]) regierte,

1) FR. HIRTH, Sinologische Beiträge zur Geschichte der Türkvölker. I. Die Ahnentafel Attilas nach Johannes von Thurócz. Bulletin de l'Acad Imp. des Sciences de St. Pétersbourg. 5e Sér. t. XIII Nr. 2, 1900. [HIRTH scheint übrigens noch in seinem neuesten, sehr verdienstlichen Werke an dieser Verirrung festzuhalten S. The ancient history of China to the end of the Chóu dynasty, New York 1908 p. 185 f.]

2) Vgl. TH. USPENSKIJ und K. W. ŠKORPIL aaO. S. 552.

3) W. ZLATARSKIJ, Студии по българската история. Приемницитѣ на Омортага, zitiert bei TH. USPENSKIJ S. 236.

so ist damit zugleich die Meinung, dass in der bulgarischen Datierung σιγορελεμ ein Zahlenausdruck (nach RADLOFF's Theorie 8.50 = 58 bezw. 48) stecke, endgiltig widerlegt.

Man denkt nun von selbst an den türkischen Tierzyklus, der nach den Nachweisen DE GROOT's und CHAVANNES' schon unter den späteren Han (25—220 n. Chr.) in China bekannt war [1]), allein in den überlieferten Ausdrücken, die überdies je doppelt sind, vermag ich kein einziges Wort zu entdecken, das diese Vermutung stützen könnte. So bleibt denn, soviel ich sehe, nichts anderes übrig als in den fraglichen Ausdrücken Regierungsdevisen zu sehen, wie WILH. TOMASCHEK schon 1877 und ich im Jahre 1898 erklärt habe [2]). Diese Auffassung wird direkt unterstützt durch die Note bei (Še)winechъ: emou imę šegoralemъ 'sein Name (war) *šegoralemə*' [3]). In dieselbe Richtung weist eine Notiz in der Unterschrift der Übersetzung der Reden des hl. Athanasios von Alexandrien gegen die Arianer, die im Jahre 906 vom Bischof Konstantin auf Befehl des bulgarischen Caren Symeon angefertigt wurde und in einer Hs. der Moskauer Synodalbibliothek aus dem XV. Jahrhundert erhalten ist. Am Ende des Epilogs, der im Jahre 907, dem Todesjahre des Fürsten Boris Michael geschrieben ist, heisst es: 'Dieser Boris taufte die Bulgaren im Jahre [in den Jahren?] *etch bechti* im Namen des Vaters, des Sohnes und des h. Geistes. Amen' [4]). Hier kann von

1) J. J. M. DE GROOT, The religious system of China III, Leiden 1897 p. 985 ff. ED. CHAVANNES, Le cycle turc des douze animaux p. 27 ss. Extrait du T'oung-pao, Sér. II, vol. VII, Nr. 1. Leide 1906.

2) WILH. TOMASCHEK, Zschr. für die österreich. Gymnasien XXVIII, 1877, S. 683. VERF. Die Chronologie der alttürk. Inschriften S. 98.

3) Unklar ist mir dabei nur noch der gen. plur. лѣтъ im Fürstenkatalog (vgl. oben S. 2 A. 1). Derselbe ist in Ordnung bei den slawischen Zahlwörtern von 5—10, da diese feminiale Substantive sind, wie gr. πεντάς etc. Vgl. A. LESKIEN, Grammatik der altbulgarischen (altkirchenslavischen) Sprache. Heidelberg 1909 S. 149 §. 116, 2. Bei Devisen würde man dagegen den nom. plur. лѣта erwarten, wie auch oben *imę* im nom. steht. Vielleicht waren also die fremden Ausdrücke bereits dem slawischen Übersetzer des Katalogs unbekannt. [S. aber unten die Nachschrift.]

4) A. GORSKIJ und L. NEWOSTRUJEW, Описаніе рукописей Моск. синодальной библ. II, 2, Москва 1859, p. 32 f., angeführt von Graf GÉZA KUUN, Relat. Hungarorum cum Oriente historia antiquissima t. II, 1895, p. 12.

Zahlwörtern jedenfalls keine Rede sein, vielmehr erkennt man in *bechti* sofort des persische Wort بخت *bacht* 'Glück', was ohne weiteres auf eine Devise weist [1]).

Auch bei den Chinesen, von denen der Gebrauch der Devisen ausgegangen ist, bestehen dieselben stäts aus zwei Charakteren [2]), und auch bei ihnen wird häufig nach der Periode x schlechtweg (ohne nähere Angabe des Jahres) datiert. Eine solche Regierungsdevise war freilich zu genauerer Datierung nur brauchbar, wenn ihre Jahre gezählt wurden, wie in der Regel bei den Chinesen, was jedoch in unserer Inschrift nicht geschehen ist.

Der dritte Schan-jü der Hung-nu nahm bei seinem Regierungsantritt einen Tronnamen an, der uns nur in der chinesischen Form 老上 *Lau-šang* (wahrscheinlich 'alt und hehr') überliefert ist. Aus dem Wortlaut der Berichte über die Erhebung der Schan-jü Hå-lok-kå, Å-jen-ti, Hü-lü-k'üen-k'u, Ok-jen-ku-ti, Hå-han-sie, Tå-ki etc. scheint hervorzugehen, dass dies, wenigstens in späterer Zeit, die Regel war [3]). Während der Periode der östlichen Han

1) Durch Vermittlung meines Freundes Dr. J. Peisker in Graz erhalte ich nachträglich (11. Juli) von Herrn Hofrat Prof. Dr. Jireček in Wien den slawischen Originaltext dieser Stelle. Derselbe lautet: сеи же борисъ болгары крти ть е в лѣ^т етхь бехти въ имя оца и сна и стго дха амин sej že borisъ bolgary krstilъ *estъ* wъ lě*to* etchь bechti wъ imę *otca* i *syna* i *swętogo* d*u*cha amin. Leider ist gerade das entscheidende Wort в лѣ^т mit einer Abbreviatur geschrieben, so dass nicht mit Bestimmtheit gesagt werden kann, ob dasselbe въ лѣто 'im Jahre' oder въ лѣта 'in den Jahren' zu lesen ist. Nach Mitteilung Prof. Murko's an Peisker ist allerdings в лѣ^т die übliche Abkürzung für въ лѣто 'im Jahre', allein der Ausdruck *etchь bechti* bezeichnet sicher eine Periode, wie in der Fürstenliste und in der Inschrift des Omurtag. Man wird also auflösen müssen въ лѣта 'in den Jahren', entsprechend der Formel in der Fürstenliste a лѣтъ емоу x. Bei den Chinesen wird allerdings die Devise manchmal während einer und derselben Regierung gewechselt, doch gibt die Fürstenliste keinen Anlass, einen solchen Brauch auch bei den Bulgaren anzunehmen.

In етхь vermute ich das altürkische *ädgü* 'gut', also *etchь bechti* = 'gutes Glück'.

2) Vgl. dazu Arendt, Synchronistische Regententabellen zur Gesch. der chines. Dynastien. MSOSB. II 1, 1899, S. 288.

3) Vgl. Schi-ki, Kap. 110 fol. 14: 冒頓死、子稽粥立、號曰老上單于. 'Als Bok-tun starb [174 v. Chr.], bestieg sein Sohn Ki-juk den Tron mit dem Beinamen Schan-jü Lao-šang'.

Ts'ien Han-schu, Kap. 94 A, fol. 26:

(25—220 n. Chr.) ist dies so unzweideutig, dass es völlig überflüssig wäre Beispiele zu häufen.

Von den im Osten zurückgebliebenen Gruppen der Hung-nu wissen wir von dem Fürsten *Mēng-sün* aus der Hung-nu-Familie *Tsū-kū*, dass er sich im J. 401 zum Herrscher von Nord-Liang aufwarf und eine Regierungsdevise, das Zeichen der vollen kaiserlichen Suveränetät annahm. Dieses hunnische Reich Liang blieb bis zur Eroberung seiner Hauptstadt Ku-tsang (Liang-ču) im Jahre 439 in Handelsverbindung mit dem fernen Landes *Suk-tak*

明年且鞮侯單于死、立五年長子左賢王立爲狐鹿姑單于. 'Im folgenden Jahre starb der Schan-jü Tsu-ti-hå, und sein fünf Jahre alter erstgeborener Sohn, der linke Hien-fürst, ward auf den Tron gesetzt als Schan-jü Hå-lok-kå'.

Eb. fol. 30 a. 85 v. Chr.:

與貴人飲盟、更立子左谷蠡王爲壺衍鞮單于. 'Sie trank mit den Edeln eine Eidverpflichtung, und sie setzten ihren Sohn, den linken Kok-li-Prinz, auf den Tron als Schan-jü Å-jen-ti'.

Ts'ien Han-schu Kap. 194 A, fol. 35 v. u. 36 r.:

(諸王)未至、顓渠閼氏與其弟左大且渠都隆奇謀立右賢王屠耆堂爲握衍朐鞮單于. 'Ehe die Fürsten angekommen waren, entwarf die Königin (Prinzessin? Jen-schi oder Hokti, s. O. Franke, „Beiträge" etc. S. 11 Anm.) Čuan-k'ü zusammen mit ihrem jüngeren Bruder Tå-long-ki von den linken (d. h. östlichen) grossen Tsü-k'ü den Plan, den rechten Hien-Prinzen Tå-ki-t'ang als Schan-jü Ok(Ak)-jen-ku(hu)-ti auf den Tron zu erheben.'

Eb. fol. 37:

與烏禪幕及左地貴人共立稽侯狦爲呼韓邪單于.

'Mit Å-san-bå und den Edeln des Landes der rechten Seite setzten sie Ki-hå-san auf den Tron als Schan-jü Hå-han-sie'.

Kap. 94 B fol. 1:

其冬都隆奇與右賢王共立日逐王薄胥堂爲屠耆單于.

'Im Winter dieses Jahres setzte Tå-long-ki mit dem rechten Hien-Prinz den Djit-tok-Prinz Pok-su-tong auf den Tron als Schan-jü Tå-ki'.

Vgl. A. Wylie, History of the Heung-noo in their relations with China. Journ. of the Anthropological Institute vol. III, London 1874, p. 417. 438. 442. 450. 452. vol. V 1876, p. 41. 42.

(*Siok-tik*) 粟特 oder *Am-ts*ᶜ*ai* (*-ts*ᶜ*at,-sat*) 奄蔡, das auch 温那沙 *Un-na-sa* genannt wurde [1]). Beim Namen *Suk-tak* brauchen wir uns hier nicht aufzuhalten: dadurch dass derselbe mit *Am-sat*, der chinesischen Bezeichnung der Massageten [2]) bezw. der aus diesen hervorgegangenen Aorsen und Alanen gleichgesetzt wird, ist klar, dass damit das ehemalige ausgedehnte Reich der Alanen bezeichnet wird, das damals von den Hunnen beherrscht wurde, was durch den neuen Namen *Un-na-sa* 温那沙 zum Ausdruck gebracht wird. Dieser ist nämlich nichts anderes als eine Transskription eines alanischen oder persischen **Hūnastān*, **Hūnəstān* 'Hunnenland'. In *-sa* steckt das ossetische Suffix *-ston*, alanisch **stān* = mp. np. *-stān*, *-sitān*, *-istān*, das synonym mit *-don* = altiranisch **dāna-* gebraucht wird, z. B. *cäxi-ston* 'Salzlager' von *cäx* 'Salz'. Vgl. Wsewolod Miller, Ossetisch §. 96 Nr. 35. 36 S. 94 im Grundriss der iranischen Philologie I, Anhang. Dass die europäischen Hunnen in ihrem Staatszeremoniell mit ihren östlichen Brüdern an der chinesischen Grenze rivalisieren wollten oder mindestens von ihnen beeinflusst wurden, wäre also sehr wohl denkbar. Das Wort *altom* ist wohl eine Bildung wie alttürkisch *ār-dām* 'Mannhaftigkeit, Trefflichkeit', pečenegisch *'Ερτίμ*, und auch in den übrigen auf *-m* auslautenden Ausdrücken werden Abstrakta stecken.

Die bulgarische Fürstenliste ist demnach jetzt folgendermassen herzustellen:

---

1) Peh-ši Kap. 97 fol. 17 nach der für mich angefertigten Übersetzung von Prof. de Groot; vgl. Fr. Hirth, Über Wolga-Hunnen und Hiung-nu. SB. der bayer. Akad. 1899 Bd. II Heft II S. 248 ff.

2) Die ältere Aussprache der Zeichen 奄蔡 war *Am-ts'at* (*-sat*), was für *Am-sak* steht und die skythische Form des Namens *Μασσαγέ-ται*, **masja-ga-*, so genau wiedergibt, als man es von Cang K'ien erwarten kann. Näheres in meinem *Wehrōt und Arang*.

Namen.	Regierungsjahre.	Geschlecht.	Devise.	Chronologische Einreihung.		Entsprechungen bei den Historikern.	Bezeugte Data.
					berichtigt.		
1. Awit-ocholъ	300	Dulo	dilomъ twiremъ	164—463		Ἀττίλας, Attila?	434—453
2. Irnikъ	100 + 50 [1]) r. 90 + 60	Dulo	dilomъ twiremъ	464—613	464—553 559—618	Ἡρνάχ, Ἡρνᾶς, Hernac, S. des Attila, in Klein-Skythien.	448. 454. 468
3. Gostunъ naměstnikъ	2	Ermi	dochъsъ twiremъ	614—15	554—55	Κελαγάστης [5])	
5. Bezměrъ	3	Dulo r. Ermi	šegorъ wěčemь	616—18	556—58	Μεζάμηρος ὁ Ἰδαριζίου, s. Br., Häuptling der Anten [5]).	+ 558
4. Kurьtъ	60	Dulo	šegorъ wečemь	619—78	619—ca. 665	Κουβρᾶτος, Κροβᾶτος, Fürst der Οὐνογουνδοῦροι, Vetter des Ὀργανᾶς, arm. Chubraat^c, Chudbadr [6])	zwischen 636—638, + unter Konstans II (vor 668)
5 Fürsten mit geschorenen Köpfen nördlich von der Donau 515				164—678			
6. Isperichъ, Esperichъ	60 + 1 r. **20** + 1	Dulo	wereni | alemъ	679—99	ca. 665—99	Ἀσπαρούχ, arm. Aspar-hruk [7])	679
7. Terwelь	20 + 1	Dulo	[tekuč]etemь twiremь	700—20		Τέρβελις, arm. Trveł [8])	704. 707. 718
8. (Teku(č?))	20 + 8	Dulo	dwan | šechtemь	721—48			
9. Sewarъ	15 r. **5** [2])	Dulo	toch | alъtomъ	749—53			
10. Kormisošь	17 r. **7** [3])	Wokil	šegorъ twirimь	754—60		Κορμέσιος [9])	
12. Telecь	3	Ugain	somorъ altemъ	761—63		Τελέτζης, Τελέσσιος [10])	+ 763
11. (Še)winechъ	7 J. r. 40 Tage	Ukil	šegor | alemь	763		Σαβῖνος [11]) Παγάνος	763
13. Umorъ	40 Tage r. 2 J. [4])	Ukil	dilomь tutomъ	764—65		Οὔμαρος	764—765

1) Lies Ꙗ für Ꙗ. 2) Lies :є: für Іє. 3) Lies :З: für ІЗ. 4) Lies :Б: für З. 5) Menander Prot. fr. 6 bei Dindorf, Hist. Gr. min. II p. 5—6 = Excerpta de legationibus p. 443, 10—28 ed. de Boor.

6) Nikephoros, *ἱστορία σύντομος* p. 24, 10 ff. 33, 18 ed. DE BOOR. Theophanes, Chronogr. p. 357, 12 ed. DE BOOR. Johannes von Nikiu, Chronik Kap. 120 S. 216, 16—17 = 460 ed. ZOTENBERG, Paris 1883. Anania Schirakac'i, Geogr. S. 25, 25.17,5 ed. ARSÈNE SOUKRY, Venedig 1883. Bei Johannes von Nikiu heisst er *Qeṭrādes* (= arab. قترادس für قبّرادس), Häuptling des Volkes *Mūṭānēs* (Vermengung zweier Lesarten مونس für هونس und تونس für يونس = Οὔννους), Bruderssohn des Kuernāka (= arab. كرناكه = Γορναγας für 'Οργανᾶς). Nach dem ägyptischen Chronisten wäre Kubrat schon als Kind (als Geisel) in Konstantinopel getauft und zum Christen gemacht und im kaiserlichen Palaste gross geworden. Gegen diese Nachricht lässt sich nichts Stichhaltiges einwenden, da in jener Zeit stäts Söhne fremder Barbarenfürsten in der Kaiserstadt als Geiseln weilten und es damals nichts Seltenes war, dass ein Hunnenfürst sich taufen liess. Auch die genaue Bezeichnung des Verwandtschaftsverhältnisses zwischen Kubrat und Organas bei Johannes verdient vor dem allgemeineren *ἀνεψιός* des Nikephoros den Vorzug. Dann ist aber klar, dass Kubrat von seinem Oheim Organas, sei es unter Phokas, sei es im Anfang der Regierung des Herakleios, als Geisel nach Konstantinopel geschickt worden und ihm später in der Regierung gefolgt war. Seine Erhebung gegen den Chagan der Awaren ist offenbar als ein Schachzug der romäischen Politik zu betrachten. Dies geht schon daraus hervor, dass sie unmittelbar der Auslösung der seit dem Jahre 622 *a*) in den Händen des Chagans befindlichen romäischen Geiseln folgt.

Kubrat galt für den Urheber des Planes, die Söhne Konstantins III, des Sohnes des Herakleios und der Eudokia, zu gunsten der Martina und ihrer Kinder zu enttronen, welcher mit dem Sturze der Martina und ihrer Anhänger endete (641) *b*). Er stand also damals offenbar auf der Höhe seiner Macht. Er starb unter der Regierung Konstantins, der im Westen endete, d. h. Konstans' II (641—668), der am 15. Juli 668 in Syrakus ermordet wurde *c*). Sein Tod fällt demnach vor 668, woraus sich ergibt, dass in der Fürstenliste auch die Jahre seines Sohnes Isperich, welche er nördlich von der Donau herrschte, in seine Regierung eingerechnet sind, was übrigens aus der folgenden Summierung hervorgeht: '5 Fürsten mit geschorenen Köpfen *d*) nördlich von der Donau'. Nach der Darstellung des Nikephoros und Theophanes hätte die Trennung der Bulgarenhorden bald nach dem Tode des Kubrat stattgefunden.

7) Nikephor. p. 34, 6. Theophanes p. 357, 27. Anania Schirakac'i S. 17, 5.

Man braucht bei diesem Namen durchaus nicht an den alanischen Namen Ἄσπαρ zu denken, wenn auch eine solche Entlehnung an sich wohl begreiflich wäre. Weit näher ligt der türkische Titel *Yšbara*, chin. 沙鉢略 *Sa-poh-lio*, gr. Σπαρζευγοῦν, einer der Chagane der Türken (Theophyl. Simok. 7, 8, 6) = *Yšbara jabgu* (*dzaǰgu*), chin. 沙鉢羅葉護 *Sa-po-lio Jep-hu*. Wenn die Zerlegung in zwei Namen beim Zeitgenossen Anania Schirakac'i richtig ist, so kann man für *hruk*, *-ρούχ* an den Namen des Hunnenfürsten

---

a) Nikephor. *ἱστ. σύντ.* p. 17, 16—24 vgl. Theophan. p. 313, 6—8. Über die Chronologie vgl. GERLAND, Die persischen Feldzüge des Kaisers Herakleios. Byz. Zschr. III S. 340.

b) Johannes von Nikiu S. 216, 5 ff. = 459 f. Vgl. Theophan p. 341, 24 ff.

c) Nikephor. *ἱστ. σύντ.* p. 33, 17—18 vgl. p. 31, 28—32, 2. Theophanes p. 357, 11—12. 351, 14 ff. — In der Chronologie der alttürk. Inschriften S. 75 Z. 6 und S. 85 Z 13 ist Konstans II zu lesen statt Konstantin IV Pogonatos.

d) Wie die Hunnen: Priskos fr. 8 bei K. MÜLLER, F H G. IV 86 b, 1—2 = Exc. de legat. p. 135, 21—22 ed. DE BOOR: *καὶ ἀποκειράμενος τὴν κεφαλὴν περιτρόχαλα.*

Ruga, des Oheims Attila's, mit gotischem Hypokoristikon *Rug-ila*, bei Priskos Ῥούα (gen). = **urug* erinnern.

8) Nikephor. p. 41, 26. 42, 23. 47, 3. Theophan. p. 374, 2. 17. 29. 376, 15. 400, 19. Παραστάσεις σύντομοι χρονικαί in Scriptores originum Constantinopolitanarum fasc. I p. 40, 6 rec. Th. Preger. Łevond, Gesch. Armeniens S. 17 ed. Ezeanc'. Letzterer macht ihn zum Schwiegervater des Kaisers Justinian II und zum Vasallen des Chagans der Chazaren.

9) Theophan. p. 433, 16. 497, 19. Schwiegervater des Σαβῖνος. Der Name ist offenbar ein Partizipium auf *-myš*, also *Qormyš*, der slawische Übersetzer hat aber einfältiger Weise die griechische Endung übernommen.

Die Bemerkung: 'Dieser Fürst veränderte das Geschlecht Dulo, das ist Wichtun. kann offenbar nur bedeuten: 'er veränderte (den Namen) des Geschlechtes Dulo in Wichtun" Denn sonst hätten die Worte рекше Вихтунъ keinen Sinn. Kormyš hat allerdings zunächst das Geschlecht Dulo abgelöst, aber die Ausmordung des alten Königsgeschlechtes (σειρά) fand erst nach seinem Tode statt und war offenbar eine Folge des unglücklichen Feldzuges Wj. 6251, über welchen Nikephor. p. 66, 21—67, 3 berichtet, und die Erhebung seines Eidams Σαβῖνος nach dem Sturze des Τελέτζης war eine Reaktion gegen jene Revolution, eine Art Restauration der σειρά. Der Katalog trägt also einen legitimistischen Charakter, und daraus erklärt sich auch, dass derselbe den an Stelle des verjagten Sabinos erhobenen Fürsten Παγάνος [a]) ignoriert und mit dem von Sabinos eingesetzten Umor, der gleichfalls aus dem Geschlechte Ukil war, abschliesst.

Unter dem Wj. 6305 (812) erzählt Theophanes p. 497, 16 ff., der Kan Krum habe vom damaligen Kaiser Michael die Wiederherstellung des Friedens verlangt, der vom Kaiser Theodosios III Adramytenos und dem Patriarchen Germanos mit Kormesios, dem damaligen Fürsten von Bulgarien abgeschlossen worden war. Dieser Friedensschluss fällt ins Jahr 716, allein damals war nicht Kormyš, sondern Teletzes Kan der Bulgaren. Die Ursache dieser Verwechslung ist mir nicht klar. Im Jahre 756, also unter der Regierung des Kormyš, verlangten die Bulgaren vom Kaiser Konstantin V Jahrgelder, weil dieser in den Städten Thrakiens Syrer und Armenier, die er aus Melitene und Theodosiopolis (Karnoj k'ałak', Erzerum) weggeschleppt, angesiedelt hatte, und machten auf seine Weigerung einen verheerenden Einfall nach Thrakien, der sie bis zur langen Mauer führte. Der Kaiser zog ihnen aber entgegen und trieb sie in die Flucht und tötete ihnen auf der Verfolgung zahlreiche Leute [b]). Bald darauf unternahm er einen kombinierten Angriff zu Lande und zur See gegen sie. Die Seemacht fuhr durchs Schwarze Meer an die Donaumündungen und heerte an der Donau, der Kaiser selbst lieferte mit dem Landheere dem Feinde ein Treffen bei Μαρκέλλαι an der bulgarischen Grenze [c]) und schlug sie in die Flucht; ἐντεῦθεν ἐκεῖνοι τὸ ἧττον ἀπενεγκάμενοι περὶ εἰρήνης διεπρεσβεύοντο ἐκ τῶν οἰκείων τέκνων ὁμήρους προϊέμενοι. Dieser Friede kann selbstverständlich, im Gegensatze zu dem unter Theodosios III abgeschlossenen, für die Bulgaren nur ungünstig gewesen sein [d]). Sind also diese beiden Friedensschlüsse mit den Bulgaren in der Quelle des Theophanes vermengt?

---

a) Theophan. p. 433, 22. 436, 9; bei Nikephoros p. 70, 1—18 nicht erwähnt.

b) So Nikephoros ἱστ. σύντ. p. 66, 11—21. Theophanes p. 429, 29—30 sagt dagegen: πολλὴν οὖν ἅλωσιν ἐργασάμενοι καὶ αἰχμαλωσίαν λαβόντες ὑπέστρεψαν ἀβλαβεῖς εἰς τὰ ἴδια.

c) Nikephor. ἱστ. σύντ. p. 66, 25 ff: αὐτὸς δὲ μάχῃ συμμιξας αὐτοῖς κατὰ τὰς λεγομένας Μαρκέλλας (φρούριον δὲ τοῦτο πλησιαίτατον Βουλγάρων κείμενον) εἰς φυγὴν ἐτρέψατο.

d) Darnach Chronologie der alttürk. Inschriften S. 73 zu verbessern.

10) Nikephor. p. 69, 6. 14. 70, 1. Theoph. p. 432, 27. 433, 1. 6. 8. 14. *Telecь* ist eine mechanische Umschreibung von Τελέτζης; die richtige Umschreibung wäre **Teleči*.

11) Nikephor. p. 70, 3. 8. 10. 17. 18. 27. Theophan. p. 433, 16. 17. 19. 20. 436, 12. 13. Der Katalog ist hier mehrfach in Verwirrung geraten. Dass *Telecь* unmittelbar hinter Kormisoš zu stellen ist, habe ich früher gezeigt. Der Name seines Nachfolgers ist verstümmelt überliefert Ich glaube, dass derselbe im Katalog *Šewinechъ* lautete und die erste Silbe vom Abschreiber durch Haplologie wegen des vorhergehenden рекше überschlagen wurde.

Der unglückliche Feldzug, der den Sturz des Teletzes zur Folge hatte, fällt nach Theophanes p. 432, 29—433, 14 in die erste Indiktion, Juni 763 (die Niederlage des Teletzes fand am 30. Juni statt). Daran schloss sich die Erhebung des Σαβῖνος, der sofort nach seinem Regierungsantritt beim Kaiser Konstantin Kopronymos um Frieden nachsucht. Dieser Schritt ruft aber einen Aufstand in Bulgarien hervor, vor welchem Sabinos Zuflucht beim Kaiser sucht. Die Bulgaren erheben darauf einen andern Fürsten Παγάνος, und schicken nun gleichfalls Gesandte zum Kaiser um Frieden, der dieselben aber nicht annimmt, sondern sofort gegen die Bulgaren zu Felde zieht. Nachdem er nun die Pässe überschritten, stellt sich der Fürst Paganos mit seinen Boila's (Boljaren) persönlich bei ihm ein, worauf er mit ihnen im Beisein des Sabinos Konferenz abhält.

All diese Begebenheiten fallen nach Nikephoros p. 70, 19 noch in die erste Indiktion, die mit dem 31. August 763 ablief. Theophanes dagegen hat den Bericht nach seiner Gewohnheit zerschnitten und die Zusammenkunft des Paganos mit dem Kaiser unter das Wj. 6256, zwei Jahre nach der Erhebung des Paganos gestellt. Aus dem Berichte erhellt, dass der Kaiser den Sabinos als den rechtmässigen Fürsten betrachtet hat und für ihn eingetreten ist; dennoch verlautet aber nichts davon, dass er seine Wiedereinsetzung als unerlässliche Friedensbedingung durchgesetzt habe. Wir sind also direkt nicht davon unterrichtet, wie man sich schliesslich verglichen hat. Da aber Konstantin zwei Jahre später, in der dritten Indiktion (765) abermals nach Bulgarien eindringt, weil die Bulgaren ihren von Sabinos eingesetzten Fürsten Οὔμαρος abgesetzt und Toktos, den Bruder des Bajan zum Fürsten ausgerufen hatten, so ist zu vermuten, dass Sabinos bei jenem Abkommen zwar auf seine eigene Wiedereinsetzung verzichtete, aber auf der Abdankung des Paganos und der Erhebung eines Mannes aus seiner Sippe bestand. Dann wird es aber äusserst wahrscheinlich, dass ihm eigentlich die in der Liste dem Umor zugeschriebenen 40 Tage gehören, da er ja nach dem Berichte des Nikephoros und Theophanes alsbald nach seiner Erhebung zur Flucht genötigt ward. Seine Regierung wäre also vom 1. Juli bis 9. August 763 zu rechnen. Die ihm beigelegten 7 Jahre, in denen auf alle Fälle ein Fehler steckt, sind dann auf Umor zu beziehen und wahrscheinlich in 2 (Б für 3) zu verbessern, so dass seine Regierung von 764—765 läuft, wobei sein zweites Regierungsjahr, in welchem er vertrieben wurde, als voll gerechnet ist.

NACHSCHRIFT.

Bei meiner Ankunft im Graz im September d. J. wurde ich durch Dr. Peisker auf den Aufsatz des englischen Byzantinisten J. B. Bury, The Chronological Cycle of the Bulgarians aufmerksam gemacht, der im Maihefte der (auf der Leidener Bibliothek nicht vorhandenen) Byzantinischen Zeitschrift (Bd. XIX Heft 1/2, Leipzig 1910, S. 127—144) erschienen ist. Bury hält an der Ansicht fest, dass die altbulgarischen Ausdrücke Zahlwörter seien, und glaubt, in denselben absolute chronologische Data zu finden. Einen entscheidenden Beweis für diese Auffassung sieht er in der oben S. 9 erwähnten Inschrift des Kans Omurtag von Čatalar. Ausgehend von dem bulgarischen Datum derselben, σιγορελεμ [1]), welches mit der 15. Indiktion (1. September 821—31. Aug. 822) geglichen wird, findet er, dass das nächste Datum *šegoralem* in der Fürstenliste in die Regierung des Winech fällt, den er ebenso wie ich dem Σαβῖνος der romäischen Chronisten gleichsetzt und daher hinter Telecь stellt. Die bulgarischen Ausdrücke bezeichnen nach ihm die Antrittsjahre der Herrscher, und da die Erhebung des Winech und Sabinos ins Jahr 763 (wahrscheinlich Juli—August) fällt, so erhält er zwischen den beiden Daten *šegoralem* ein Intervall von ca. 60 [genau 59] Jahren, also einen 60-jährigen Zyklus, und zwar von reinen ungebundenen Mondjahren ohne jeden Ausgleich mit dem Sonnenjahre, wie die Jahre der Hiǧra. Eine Bestätigung für diese These sieht Bury darin, dass das Jahr des Kurьt, der 60 Jahre regiert, ebenso wie das seines Nachfolgers Bezměr [nach dem überlieferten Texte] *šegor wečemь* heisst, und der mythische Awitochol, der 300 = 5 × 60 Jahre regierte, und sein Nachfolger Irnik dasselbe Jahr *dilom twirem* haben. Die ursprünglichen Data sollen die Antrittsjahre sein, während die Regierungsjahre, die nur nach vollen Jahren

1) So, nicht σιγοραλεμ, wie B. schreibt.

ohne überschiessende Monate angegeben sind, erst aus jenen durch mechanische Rechnung abgeleitet wären. Das zweite Wort jeder Glosse, das stäts auf *m* ausgeht [s. aber *etchь bechti* oben S. 11 A. 1], bezeichnet auch nach B. die Zehner (S. 130), deren zyklische Ordnung in folgender Tabelle dargestellt wird (S. 134):

tutom		alem		wečem	
		Jahre			
der Flucht	n. Chr.	der Flucht	n. Chr.	der Flucht	n. Chr.
158	774/5	148	765/6	138	755/6
98	716/7	88	706/7	78	697/8
38	658/9	28	648/9	17	639/40

twirem		alьtom		echtem	
		Jahre			
der Flucht	n. Chr.	der Flucht	n. Chr.	der Flucht	n. Chr.
128	745/6	118	736/7	108	726/7
68	687/8	58	677/8	48	668/9
8	629/30				

Das ganze Zahlensystem des 60-jährigen Zyklus hat nach Bury folgende Gestalt (S. 137. 143):

1 wereni	9 tek (?)
2 dwanš (oder dwan)	10 echtem (oder šechtem)
3 toch	20 alьtom
4 somor	30 twirem
5 dilom	40 wečem
6 dochs	50 alem
7 —	60 tutom
8 šegor	

Der Raum gestattet mir nicht, auf die blendende Beweisführung im einzelnen näher einzugehen. Ohne verschiedene mehr oder weniger gewalttätige Textänderungen geht es dabei freilich nicht ab. So wird *somor altem* in *somor alem* (S. 140) und *tekučetem* in *tek wečem*

korrigiert[1]) und daraus würde folgen, dass Terwelь, da *wečem* nach Bury's System = 697/8 wäre, schon vor diesem Jahre die Regierung angetreten hätte und dass die überlieferte Dauer derselben zu kurz wäre, da sie frühestens im Jahre 718/9 geendigt haben kann. Ferner wird die 28-jährige Regierung des Anonymus zwischen Terwelь und Sewar vor Terwelь gestellt und hinter Isperich überdies eine andere angeblich ausgefallene Regierung von 9 Jahren, die durch das *twiremь* hinter *tekučetemь* angedeutet sein soll, sowie hinter Terwelь eine der Überlieferung unbekannte Regierung von 10 Jahren eingeschoben (S. 139 f.). Zu der von mir vorgeschlagenen Änderung der 61 Jahre Isperichs in 21 sieht sich auch Bury gezwungen. Auf der andern Seite hält er an der überlieferten Ziffer 100 + 8 für den halbmythischen Irnik fest, ist dann aber zu der Annahme genötigt, dass vor oder nach Gostun ein Kan ausgefallen sei (S. 135), und da er nun aus den Einzelposten der Regierungen bis zum Übergang über die Donau nur 473 bezw. mit einigen Korrekturen 496 Jahre statt der überlieferten Summe 515 erhält, so sieht er in der Differenz 515—496 = 19 das Regierungsjahr des Isperich, in welchem er die Donau überschritt. Wenn das Antrittsjahr des Isperich *wereni alem* (= 41) war, so endete sein 19. Jahr im Jahre *tutom* (= 60) d. h. 658/9 n. Chr., so dass das folgende Jahr = *wereni echtem* (= 1. 10) = 659/60 n. Chr. das Datum des Überganges der Bulgaren über die Donau unter Isperich und des Beginnes des chronologischen Zyklus bezeichnen würde (S. 136 f.).

Allein diese ganze sehr scharfsinnige Argumentation scheitert an den uns bekannten Daten über das Leben des Kubrat. Bury behauptet freilich S. 138: 'Kur't's death actually happened (Regnal List) in the reign of Heraclius, but the legend, associating it closely with the migrations, moves is forward into the reign of Constans,

---

1) Wie aber *tekučetem* aus einer griechischen Umschreibung τεκ ουετχεμ [so!] entstanden sein soll (S. 139 A. 1), ist mir unbegreiflich. *wečem* wäre doch byzantinisch unbedingt durch βετζεμ ausgedrückt worden!

evidently because the historical event which underlay the migration-story belonged to the reign of Constans.' Eine solche Behandlung der Quellen ist jedoch bare Willkür. Das politische Auftreten des Kubrat fällt erst in die späteren Jahre des Herakleios. Es is daher von vornherein unwahrscheinlich, auch wenn nicht ausdrücklich das Gegenteil bezeugt wäre, dass er noch unter Herakleios gestorben sein sollte. Allein da nach Bury's System das Jahr des Isperich, *wereni alem* (41), nur dem Jahre 19 H. = 2. Jan.—20. Dezember 640 entsprechen kann und das des Bezměr, *šegor wečem* (38), mit dem Jahre 16 H. = 637 zusammenfällt, so ist er allerdings gezwungen, den Kubrat vorher vom Schauplatze abtreten zu lassen. Dabei ist ihm nur ein kleines Misgeschick passiert, dass er nämlich das wichtige Zeugnis des Johannes von Nikiu gänzlich übersehen hat.

Steht es demnach fest, dass Kubrat in der Tat erst unter Konstans II (644—668) gestorben ist, wie auch die gemeinsame Quelle des Nikephoros und Theophanes ausdrücklich bezeugt (oben S. 15 A. 6), so stürzen die angeblichen Daten für Isperich und Bezměr ohne weiteres zusammen. Dasselbe gilt für das angebliche Datum des KurЪtЪ, 578/9 n. Chr. Dies hätte nämlich zur Voraussetzung, dass KurЪtЪ bereits unter Justinian oder spätestens im Anfange der Regierung Justins II geboren wäre, da in einem Nomadenreiche, anders als in einem modernen Verfassungsstaate, ein Kind als Fürst undenkbar ist. Die Lebenszeit des Organas, des Oheims des Kubrat, ist uns zwar bis jetzt nicht näher bekannt, allein aus den Notizen des Nikephoros und Johannes von Nikiu ist zu schliessen, dass er noch unter Herakleios in Byzanz eine ganz bekannte Persönlichkeit gewesen sein muss, und die Erzählungen der beiden Chronisten sind am leichtesten verständlich, wenn man annimmt, dass Organas bis in die Zeit des Herakleios hinein geherrscht hat und ihm Kubrat erst unter Herakleios gefolgt ist. Jedenfalls weckt die Bemerkung des Johannes van Nikiu: 'und nachdem er (Kubrat) die lebendig machende Taufe empfangen hatte, besiegte er alle Barbaren und Heiden durch

die Kraft der heiligen Taufe', die sich augenscheinlich in erster Linie auf die Vertreibung der in seinem Lande befindlichen Awaren (Nikephoros) bezieht, schwerlich den Verdacht, dass Kubrat damals bereits ein Greis gewesen sei. Da ferner Asparuch-Isperich nicht bloss von der gemeinsamen Quelle des Nikephoros und Theophanes, sondern auch von seinem Zeitgenossen Anania Širakacʿi als Sohn (und Nachfolger) des Kubrat (*Chubraat'*, *Chudbadr*) bezeichnet wird, so ist klar, dass zwischen ihm und seinem Vater für ein dreijähriges Interregnum des Bezměr kein Raum ist.

Dazu kommt, dass *Bezměr* offenbar kein hunnischer Name ist, sondern gleichwie Μαλαμήρ-Malomir, Μεζάμηρος, Δαργάμηρος etc. ein slawischer. Der Träger dieses Namens war also jedenfalls kein reiner Hunne, obwohl ihn die überlieferte Liste dem bulgarischen Fürstengeschlechte Dulo angehören lässt. Ganz ähnlich verhält es sich ja auch mit Irniks Nachfolger *Gostun* 'dem Stellvertreter', dessen Geschlecht *Ermi* gewis dem aus einer griechisch-bulgarischen Inschrift bekannten echtbulgarischen Geschlechtsnamen Ἐρμιάρης entspricht[1]). Und doch wird heute schwerlich noch jemand bestreiten, dass *Gostunъ* ein echtslawischer Name ist, und zwar ein Kurzname zu einem zweistämmigen Vollnamen[2]). Die Lösung dieses Rätsels ist wohl mit Peisker darin zu suchen, dass Gostun einem bereits

1) Archäologisch-epigraphische Mittheil. aus Österreich-Ungarn XIX, 240. Извѣстія des russ. archäol. Instituts in Konstantinopel Bd. X, 192. Die Endung *-άρης* begegnet uns auch in einigen anderen, in griechisch-bulgarischen Inschriften vorkommenden bulgarischen Geschlechtsnamen, nämlich: Κουβι-άρης (Извѣстія aaO. S. 191), Τζακαρ-άρης (eb. S. 190), ...δου-άρης (eb. S. 192). Vgl. dazu Th. Uspenskij eb. S. 216 f. Ich sehe darin das türkische *är*, *äri* 'Mann, Leute', das auch im Volksnamen Ἀκάτζιροι = türk. *aqačäri* vorligt. Vielleicht verdankt auch die slawische Form der bulgarischen Würdebezeichnung *bolj-are*, Sing. *bolj-ar-inъ*, die auf *bolja*, byz. *βολίας* (Plur. *βολιάδες* Konstantin Porphyrogenn. de caerim II 47 p. 681), *boila*, byz. *βοηλᾶς* (Plur. *βοϊλάδες*) zurückgeht, der Analogie jener Geschlechtsnamen ihren Ursprung. Und sollte nicht auch im Volksnamen Βούλγαροι, ܒܘܪܓܪ *Burgar*, ܒܘܪܓܪܐ *Burgārē*, *Bulkar*, *Bolkar*, *Bulgark'*, بلكار, برجان, بلغار, برغر das Wort *äri* stecken? Jedenfalls hat das *-gar* dieses Namens mit *-gur* in Ὀνόγουροι, Οὐνίγουροι, Κουτούργουροι syr. ܩܘܪܬ ܐܘܪܓܘܪ *Kurt-urgur*, Οὐτούργουροι, Σαράγουροι syr. ܣܪ ܐܘܪܓܘܪ *Sar-urgur*, das angeblich = *Oguz* sein soll, nichts zu tun.

2) Streifzüge S. 147.

slawisierten bulgarischen Geschlechte angehörte, welches eine Herrschaft unter den Slawen Südrusslands begründet hatte. Bei dieser Auffassung gewinnt meine vor 12 Jahren vorgeschlagene Gleichsetzung Gostuns mit dem Anten Κελαγάστης, dem Bruder des Μεζάμηρος an Wahrscheinlichkeit. Kelagastes muss nicht lange vor der Ankunft der Awaren Häuptling der Anten gewesen sein. Diese standen damals in scharfem Gegensatze zu den Kotragiren (Kurturgur) diesseits des Dons, und ein Häuptling der letzteren schloss sich den Awaren an und hetzte sie gegen die Anten. Man hat öfters bemerkt, dass das kraftvolle Auftreten der Anten um diese Zeit wenig zu dem unkriegerischen Bilde stimmt, das uns romäische, westeuropäische und arabische Schriftsteller einstimmig von den Slawen entwerfen. Die Sache wird jetzt verständlich, wenn die Anten von bulgarischen Geschlechtern beherrscht und geführt wurden. Eine derartig hervorragende Rolle halbslawisierter bulgarischer Geschlechter unter den Anten ist aber nur denkbar vor dem Auftreten der Awaren. Der Leser wird also leicht entscheiden können, ob Bury's Zuversicht berechtigt ist, mit der er (S. 136 A. 1) behauptet: "His (Marquart's) transposition of Bezmier before Kur't is certainly wrong, and if Bezmier, as he thinks, was a Slav, how does he account for the fact that he belonged to the Bulgarian family of Dulo? In general, Marquart's chronology (Irnik 464—613, Gostun 614—5, Bezmier 616—8, Kur't 619—78), which rests on the erroneous [?] view that Irnik's 108 years should be corrected to 150, is far from the mark". Die Angabe, dass Bezměr dem Geschlechte Dulo angehörte, muss allerdings ein Versehen sein, das aber erst eine Folge seiner Umstellung hinter KurЪtЪ war: die diesem mit Recht zukommende Geschlechtsangabe ward nun bei Bezměr fälschlich wiederholt; ursprünglich lautete der Text aber gewis:

Gostun naměstnikЪ .... rodЪ emou Ermi.

Bezměr .... a rodЪ emou *Ermi*.

Nach der schematischen Darstellung der Fürstenliste folgen

Gostun und Bezmér erst nach der halbmythischen, unter dem Namen des Irnik zusammengefassten Periode, so dass sie die Jahre 614—15 und 616—18 erhalten würden; schält man aber den historischen Kern heraus, so zerfällt jene Periode von selbst in zwei durch die Zwischenregierungen des Gostun und Bezměr getrennte ungleiche Hälften von 90 und 60 (statt 100 + 50) Jahren, von denen wir die erste nach den vorherrschenden Völkern die bulgarisch-antische, die zweite die awarische nennen können. Darnach sind Gostun und Bezměr in Wirklichkeit von 554—55 bezw. 556—558 anzusetzen[1]). Ich glaube demnach vollkommen berechtigt zu sein, wenn ich an der früher begründeten Gleichsetzung des Bezměr mit dem Antenhäuptling Μεζάμηρος, der im Jahre 558 auf Anstiften eines Kurturgurenhäuptlings von den Awaren ermordet wurde, festhalte.

Nachdem aber hiermit endgiltig, wie ich hoffe, die Möglichkeit widerlegt ist, die Jahresbezeichnung des KurЪtЪ und Bezměr, *šegor wečem*, als zyklischen Zahlenausdruck = 8. 40 (38), entsprechend den Daten 578/79 und 637 n. Chr. zu interpretieren, kann auch der Grund, weshalb Bury an der überlieferten Zahl Irniks (100 + 8) festhält ('for if Irnik reigned 150 years, the termination of his reign would have fallen in *dilom tutom*, and there would be no room for his successors' S. 136), auf uns keinen Eindruck mehr machen.

Letztere Behauptung wäre zutreffend, falls Bury's Ergebnis, wornach KurЪtЪ's Antrittsjahr *šegor wečem* dem Jahre 578/9 n. Chr. entsprechen soll, sich mit den bezeugten historischen Tatsachen vereinbaren liesse, was jedoch, wie wir oben sahen, nicht der Fall ist. So aber ist seine Beweisführung durchgängig nichts als eine petitio principii und bewegt sich notgedrungen in einem circulus vitiosus, ist daher für uns gegenstandslos. Der Leser urteile selbst: 'But his (Irnik's) accession in a *tvirem* year and his follower's accession in a *tvirem* year are incompatible with 108 regnal years. 6. *tvirem* [= *dilom twirem*] + 108 would give 8. *vechem*. It will

1) S. meine Chronologie der alttürkischen Inschriften S. 80 und die Tabelle oben S. 14.

not answer here to correct 108 by substituting 118, for 118 would give *shegor tvirem*' usw. (S. 135). Zur Beseitigung dieser selbstgeschaffenen Schwierigkeit wird dann, wie oben bemerkt, vor oder nach Gostun ein Kan eingeschoben und die Regierung Gostuns auf 13 Jahre erhöht. Für den unbefangenen Beurteiler ist aber die Verbesserung der handschriftlichen 100 + 8 (рин) Jahre Irniks in 100 + 50 (рин) durch die Summe 515, zu deren Erklärung Bury zu weiteren gewalttätigen Änderungen und Annahmen greifen muss, hinlänglich verbürgt und gerechtfertigt: die Gewähr dafür, dass dieselbe richtig ist, ligt eben darin, dass wir dann ohne jede weitere Änderung (abgesehen von der oben begründeten Umstellung des Bezměr) auskommen, und 'puts this reading (108) out of court'.

Was sodann Bury's Meinung (S. 137) betrifft: 'The migration of Esperikh from beyond the Dnieper is of course as mythical as the dispersion of the sons of Krobatos, for the Bulgarians had certainly lived in the neighbourhood of the Lower Danube since the 5th century', so ist dieselbe allerdings auch von Jireček [1]) und früher auch von mir [2]) geteilt worden, erscheint uns aber jetzt in wesentlich anderem Lichte. Doch würde uns ein näheres Eingehen darauf hier zu weit abführen.

Wenden wir uns schliesslich noch zum Ende der Liste, so wird uns die Unmöglichkeit des Bury'schen Systems noch klarer vor Augen springen. Nach B.'s Tabelle wären die Antrittsjahre des:

Winech	šegor alem	146 H.	21. März 763—9. März 764
Umar	dilom tutom	153 H.	4. Jan.—23. Dez. 770.

Allein wie oben (S. 17) gezeigt wurde, war Umar spätestens in der dritten Indiktion (1. Sept. 764—31. August 765) abgesetzt worden. Wenn also das Antrittsjahr des Winech *šegor alem* ist und *šegor* acht bedeutet, so darf das Antrittsjahr des Umor in keine neue Dekade fallen, auf keinen Fall aber in das Jahr fünf der

1) Gesch. der Bulgaren S. 128 f.

2) Chronologie der alttürkischen Inschriften S. 77.

folgenden Dekade (S. 140). Bury lässt freilich gegen die historische Überlieferung den Sabinos nicht bloss einige Monate — denn 'in that case his successor's year would not be *dilom tutom*, but either 8. *alem* or 9. *alem*'[1]) — sondern 7 Jahre regieren und behauptet, der Verfasser der Liste habe dieselbe nicht bis zu seiner Vertreibung, sondern bis zu seinem im Exil erfolgten Tode gerechnet und ihn als den rechtmässigen Kan betrachtet. 'Umor, a member of his family and designate successor, was proclaimed after his death, but sustained for only 40 days' (S. 142). Allein dies ist reine Phantasie! Selbst wenn die Ansicht richtig wäre, dass der Verfasser der Liste den Sabinos bis zu seinem Tode als den rechtmässigen Kan angesehen und deshalb die verschiedenen kurzlebigen Regierungen nach seiner Vertreibung (Paganos[2]), Toktos) ignoriert habe, so wäre doch die Regierung des Umar historisch nur als eine Unterbrechung, nicht als Fortsetzung der nominellen des Sabinos aufzufassen, also in diese einzurechnen.

Noch viel gewalttätiger ist aber die Behandlung, welche Bury dem Datum der Christianisierung Bulgariens durch Boris (oben S. 11 A. 1) angedeihen lässt. Die Worte етхь бехти werden in '*toch wečem* (τὸχ βεχτεμ)'[3]) korrigiert, und dieses Jahr soll dem Jahre 251 H. (2. Febr. 865—21. Jan. 866) entsprechen und 865 als Datum der Bekehrung angeben, 'and the restoration *tokh vechem* is justified'. Mit einer solchen Methode lässt sich freilich alles beweisen, und ich überlasse getrost dem Leser das Urteil über B.'s Zuversicht, mit der er schreibt: 'This appears to me a very striking corroboration of the soundness of the method which I have employed and of the truth of my hypotheses'.

---

1) Von mir gesperrt!

2) Die Frage, ob der Fürst Paganos (763) mit dem Häuptling Καμπαγάνος gleichzusetzen ist, der im Jahre 765 in Warna von seinen eigenen Leuten ermordet wurde, wie ich (Chronologie S. 40 A. 1) angenommen habe, oder mit Bajan, dem Bruder des Fürsten Toktos († 765), wie Jireček, Gesch. des Bulgaren S. 142 und Bury S. 142 glauben, ist hier gleichgiltig.

3) So!

Was sodann die sprachwissenschaftliche Seite der Hypothese BURY's anlangt, so wird wohl dieses seltsame Zahlensystem, in welchem *dwanš* = zwei (alttürk. *iki*), *toch* = drei (alttürk. *üč*), *somor* = vier (alttürk. *tört*), *dochs* = sechs (alttürk. *alty*), *echtem* (oder *šechtem*) = zehn (alttürk. *on*, čuwaš. *wonna*), *alōtom* = zwanzig (alttürk. *jigirmi*), *wečem* = vierzig (alttürk. *qyrq*, čuwaš. *chirich*), *tutom* = sechzig (alttürk. *altmyš*) sein sollen, bei Altaisten sowohl als Finnologen einiges Kopfschütteln erregen. In der Gleichung *dilom* = fünf trifft BURY mit RADLOFF überein; *twirem* = dreissig wäre sogar ansprechender als RADLOFF's Gleichsetzung mit tatar. *iigirmä* 'zwanzig', wenn man sich an die einmal in Pogodins Handschrift überlieferte Lesart *wōtiremō* hält: diese würde nicht weit abstehen von čuwaš. *wytur*, *wuttur* 'dreissig'. Über die Endung der Zehner auf *-om*, *-em* spricht sich B. selbst nicht aus. Vom turkologischen Standpunkte aus könnte man darin nur mit RADLOFF das gemeintürkische Zahlwort *on* 'zehn' erkennen, mit welchem die Zahlwörter für 30, 40, 60—90 im Tatarischen (*üč-ön*, *tört-ön*, *alt-an*, *jätt-än*, *säks-än*, *toks-an*) zusammengesetzt sind. Allein diese Bildung ist nach BURY's System um so unbegreiflicher, da nach demselben das Zahlwort *on* selbst im Bulgarischen fehlte und sein angebliches Äquivalent (*š*)*echtem* seiner Zusammensetzung nach völlig rätselhaft ist [1]). Vor allem aber haben sowohl RADLOFF als BURY gänzlich vergessen uns zu erklären, weshalb *on* im Bulgarischen zu *om* geworden bezw., wie der Wandel eines eventuellen ursprünglichen *m* zu *n* in den historischen türkischen Sprachen zu rechtfertigen sei, da doch auch das čuwašische *wonna* und das jakutische *uon* ein *n* zeigen.

Das Schlimmste ist aber, dass BURY, um die Tatsache zu erklären, dass die bulgarischen Data immer durch je zwei Worte ausgedrückt werden, zu der Annahme gezwungen ist, die Bulgaren hätten nicht bloss, wie die alten Türken, von der zweiten Dekade

1) 'Eins' heisst nach ihm *wereni*.

ab, sondern schon bei der ersten aufgezählt. Man hätte also nicht gesagt: 1, 2, 3 etc., sondern 1. 10 (eins auf zehn) = eins, 5. 10 (fünf auf zehn) = 5 usw. (S. 130). Diese Hypothese stellt Anforderungen an den Glauben der Leser, die meine Kräfte übersteigen.

Der Historiker wird endlich mit Befremden vernehmen, dass es nach Bury's Entdeckung noch ein zweites Volk auf Gottes Erdboden gab, welches die Zeit nach reinen Mondjahren ohne jeden Ausgleich mit dem Sonnenjahre berechnete. Bisher glaubten wir, dass diese Einrichtung eine ausschliessliche «Kulturerrungenschaft» Muḥammads sei, und zwar eine der wenigen originellen Erfindungen, auf welche dieser geistloseste und darum erfolgreichste aller Profeten mit Recht Anspruch machen kann. In der Tat besitzt ja ein solches Jahr für Wanderhirten beinahe ebenso wenig praktische Brauchbarkeit als für Ackerbauer: auch der Wanderhirte muss wissen, wann es für ihn Zeit ist, das Zeltlager abzubrechen und die grosse Wanderung nach den Winterquartieren (*qyšlaq*) anzutreten, sowie wann der fröhliche Zeitpunkt der Rückkehr nach den Sommerweiden (*jajlaq*) angebrochen ist, und diese grossen Marksteine des Jahres müssen pünktlich eingehalten werden, wobei man sich nötigenfalls an den Aufgang oder Untergang bestimmter Gestirne hält, will der Nomade nicht ungeheuren Schaden an seinem Viehstande riskieren bezw. seine ganze Existenz aufs Spiel setzen. Auch der Wanderhirte wird also binnen weniger Jahre merken, dass er schon nach drei- oder viermal 12 Mondmonaten bedenklich hinter dem Beginne des Grünwerdens der Steppe zurückgeblieben, dass es mithin noch zu früh ist, die Wanderung nach der Sommerweide anzutreten. Er wird daher von sellst darauf geführt werden, auf irgend welchen Ausgleich der zwölf Mondmonate mit dem Sonnenjahre zu sinnen d. h. eine wenn auch noch so unvollkommene periodische Schaltung einzuführen, wenn er sich nicht überhaupt mit der blossen Rechnung nach Jahreszeiten begnügt.

Über die Gebräuche der *Hung-nu*, der Vorfahren der Bulgaren,

erfahren wir im Schi-ki Folgendes: 'In the first moon of every year, each cheef went to a small meeting at the *Khan*'s court temple. In the 5th moon there was a grand meeting at Dragon City, when sacrifices were offered to Heaven, Earth, the genii, spirits, etc.[1]). In the autumn, when the horses were fat, there was a great meeting for the taking of the census, and the taxing of property in cattle.... The Khan went out of the camp in the morning to greet the first appearance of the sun, and in the evening he did similar obeisance to the moon; he always sat on the right side and facing north, and preferred particular hours in the day or days in the calendar.... In all undertakings they went by the moon. They set out for battle when she was waxing, and withdrew their troops when she was on the wane'[2]). Diese Bemerkungen zeigen, dass die Hung-nu nach Mondmonaten rechneten, aber gleichzeitig das Jahr in Übereinstimmung mit den Jahreszeiten hielten. Dagegen berichtet der Pilger Sung Jun von den Hephthaliten: 'Dans les années, on ne distingue pas les années complètes et les années avec intercalation; dans les mois, on ne distingue pas les grands mois et les petits mois; on se sert d'une année de douze mois'[3]). Von demselben Volke, das hier unter seinem eigentlichen Volksnamen 滑 *Oat* (*War*) aufgeführt wird, sagt das Liang-šu: 'Ils suivent la révolution de la grande année'[4]). Von den alten Türken heisst es endlich im Čóu-šu: 'They have no knowledge of annual calendars, and simply keep note by the blooming grass'[5]).

Diesen Erwägungen wird Bury entgegenhalten, dass er ja allen

---

1) Ebenso die Alttürken: E. H. Parker, The early Turks. China Review vol. XXIV p. 122*b* (Čóu-šu). 166*b* (Peh-ši).

2) E. H. Parker, The Turko-Scythian tribes I. China Review vol. XX, Hongkong 1892/3, p. 9—10.

3) Voyage de Song Yun dans l'Udyāna et le Gandhāra (518—522 p. C.) trad. par E. Chavannes p. 26.

4) Éd. Specht, Étude sur l'Asie centrale d'après les historiens chinois p. 22.

5) E. H. Parker, The early Turks. China Review vol. XXIV p. 123*a*. 166*b*.

Ernstes mit der Möglichkeit rechne, dass die Bulgaren ihr Mondjahr den Arabern entlehnt hätten (S. 131. 141). Ich muss aber leider auch hier gestehen: die Botschaft hör' ich wohl, allein mir fehlt der Glaube. Die Responsa Nicolai aus dem Jahre 866, welche das Eindringen sarazenischer Bücher in Bulgarien bezeugen, [1]) lassen selbstverständlich für's Jahr 659, in welches Bury den Beginn des chronologischen Zyklus der Bulgaren setzt, keinerlei Analogieschluss zu. Es ist allgemeine Regel, dass kein Volk anders als gezwungen durch die brutale Gewalt des Raubmordes auf dem Pfade Allāhs die kulturfeindliche Religion des arabischen Profeten und mit derselben seinen verrückten Kalender angenommen hat. Und selbst da, wo der Islam unbemerkt wie eine schleichende Seuche durch fremde Kaufleute und Reisende eindrang, wie bei den Pečenegen, [2]) war er immer erst durch einen Bürgerkrieg im stande, die von ihm seiner Natur nach angestrebte ausschliessliche Herrschaft zu erzwingen und im Besitze der politischen Macht auch die Einrichtungen des Islams, wie die Beobachtung der çalāt und des Fastenmonats und die Zeitrechnung im öffentlichen Leben durchzusetzen. Allein sogar in jenen Ländern, in welchen der Islam vollständig durchgedrungen war, finden wir, dass man sich im bürgerlichen, zumal im wirtschaftlichen Leben häufig an die vorislamischen Kalender hielt, um die Stellung der Monate innerhalb der Jahreszeiten anzudeuten. So rechnete man in Syrien nach dem alten syrisch-julianischen, in Ægypten nach dem koptischen Kalender, und noch heute werden von den Berbern zum Teil die lateinischen Monatsnamen gebraucht. Eine ähnliche Rolle spielte der mazdajasnische Kalender im mittelalterlichen Iran.

Es lässt sich auch keine Gelegenheit entdecken, bei welcher

---

1) Responsa Nicolai c. 103: De libris profanis quos a Saracenis vos abstulisse ac apud vos habere perhibetis, quid faciendum est, inquiritis.

2) Streifzüge S. 72 f.

die Bulgaren schon unmittelbar nach der Mitte des 7. Jahrhunderts mit Muslimen in nähere Berührung hätten kommen können. Muslimische Kaufleute durchzogen damals noch nicht die Steppen Südrusslands. Man müsste also höchstens an die Belagerung Konstantinopels durch Mu'āwija im Jahre 654/5 denken,[1]) oder an eine der späteren Belagerungen der Hauptstadt (674—80 und 716/7).[2]) Doch ist auch hier von einem Zusammenwirken von Bulgaren und Sarazenen nichts bekannt.

Bury's Theorie, weit entfernt, die in der überlieferten Liste vorhandenen Schwierigkeiten zu beseitigen, erscheint mir hiernach nach allen Richtungen als verfehlt. Dagegen ist es vielleicht nicht überflüssig ausdrücklich zu betonen, dass zu gunsten der oben befürworteten Deutung der bulgarischen Data als Devisen vor allem auch die Erklärung des Ausdruckes етхь бехті (S. 11 A. 1) spricht, die den Vorzug hat, ohne jede Änderung des überlieferten Textes auszukommen und einen vorzüglichen Sinn zu geben. Der Verschiebung der tönenden Laute zu tonlosen, welche wir in *etchь* gegenüber alttürk. uigur. *ädgü*, koman. *äigi*, osman. *äji* feststellen können, steht eine solche von Tonlosen zu Tönenden bezw. Spiranten zur Seite im Namen Δεγγιζίχ zu *teñiz*, osm. *deñiz* 'Meer, See', sowie im Titel καυκάνος, d. i. * *qabqan*, alttürk. *qapgan*, awarisch *capcanus* (Chronologie S. 109). Die S. 10 A. 3 hervorgehobene Schwierigkeit fällt endlich dahin, da das betreffende Wort in der von Popow

1) Diesen Angriff auf Konstantinopel kennen nur aṭ Ṭabarī I ٣٢٤٤, 15 ff. und al Ja'qubī, Hist. II ١٩٥, 15 ff. und vor allem der Armenier Sebēos, ein Zeitgenosse Mu'āwija's, Kap. 36 S. 144—146 = p. 139—142 trad. Frédéric Macler. Vgl. auch Jul. Wellhausen, Die Kämpfe der Araber mit den Romäern. N G G W. 1901 S. 419 f., dem jedoch der wichtige Bericht des Sebēos entgangen ist.

2) Vgl. Jul. Wellhausen, N G G W. 1901 S. 422—425. 439—442.

benutzten Handschrift, wie ich Bury's Aufsatz S. 128 f. entnehme,[1]) stäts abgekürzt лѣт oder лѣ^т geschrieben ist, also ebenso gut лѣта (nom. acc. plur.) wie лѣто (nom. acc. sing.)[2]) oder лѣтъ (gen. plur.) gelesen werden kann.

Leiden, im Oktober 1910.

---

1) Bury benutzt den Text Hilferding's, Исторія Сербовъ и Болгаръ S. 20—21, der die Ausgabe von A. Popow, Обзоръ хронографовъ русской редакцій I (1866) S. 25 wiederholt. Beide Werke sind mir unzugänglich. Bei Kunik und Rosen sind die Abkürzungen leider ausgeschrieben.

2) So Bury S. 132 A. 1.

NÉCROLOGIE.

Le ROI DE SIAM.

Le roi CHULALONGKORN qui souffrait d'une néphrite chronique est mort, après une maladie de quelques jours, à Bangkok le 23 octobre à 12h 40 du matin. Somdetch Paramindr Maha Chulalongkorn, est né à Bangkok le 20 sept. 1853, fils du roi Mongkout, † 1er octobre 1868, auquel il succéda. Le nouveau roi est le fils de Chulalongkorn, Maha Vajiravudh, né le 1er janvier 1881, qui semble devoir être le premier souverain siamois à l'européenne; il n'a pas de harem.

Nous donnons un historique de la carrière du défunt monarque d'après le *Times Weekly Edition*, 28 oct. 1910.

MEMOIR OF THE LATE KING.

The reign of Chulalongkorn I., King of Siam, whose death is recorded in another column, has seen the emergence of this strange and little-understood country out of the region of travellers' tales and its entrance into modern politics as an important factor in the relations of European Powers, an importance which has only now diminished as these Powers have agreed upon a *modus vivendi* with regard to it. The history of the change is a deeply interesting one, and affords a striking illustration of the effects of grafting Western products upon an Eastern stock.

It was King Mongkut, the fourth ruler of this dynasty and father of the late King, who took the first steps towards the opening of his country to foreign influences.

In his reign were concluded the various treaties with European Powers, the establishment of foreign representatives in the Siamese capital, and the practical recognition of Western knowledge and science as the foundation of prosperity. Acquiring a Royal harem at an age when most Siamese are already decrepit, this wonderful man was the father of 84 children. At his untimely decease (through exposure during his observation of the great eclipse of 1868, in company with the French Scientific Expedition) the anarchy which threa-

tened to overwhelm the country on the removal of his strong hand was prevented by the powerful nobles of the great Suriwongse family, who loyally established upon the Throne the deceased King's favourite son Chulalongkorn. This Prince owed his preeminence largely to the fact that his mother had been a cousin of the King, and had been so specially favoured that she had received the rank of Celestial Princess.

Chulalongkorn's Training.

Thus at the early age of 15 this young Prince found himself in the difficult but dazzling position of absolute ruler of his country, checked only by the power of the great family which had placed him on his Throne. During his early boyhood he had been one of the many pupils of an American lady whom King Mongkut had engaged to instruct his favourite wives and children; from her he had learnt to read a little English, while her son had given this weakly child of the harem an early and invaluable introduction into the European amenities of healthy boy-life, exercise, and independence, which considerably checked his natural tendencies to Oriental laziness. As he reached adolescence, and even after he had ascended the Throne, fencing, sword-play, riding—and hard riding, too—had divided the young Prince's fancy with music and poetry, play-writing and acting, in all of which pursuits, with true Siamese facility, he showed no small degree of merit. The fact that he made all his brothers take an active share in these pursuits betokened a family combination unprecedented in Siamese annals, in which the brothers of the King are usually the objects of a ruthless jealousy and suspicion.

Amongst his numerous brothers and half-brothers there was one who from the first sought and obtained a paramount influence over the King. This was Prince Devawongse Varoprakar, who obtained great power at Court through being the full brother of these two Queens. It was probably as much due to the promptings of this Prince-brother as to any personal ambitions of his own that King Chulalongkorn gradually evolved the main policy of his life. This was the determination to work out the destruction of all influences other than those of himself and his brothers, and gradually to wrest from the Regent and his family and the other nobles more and more of the power.

Imitating Europe.

Having thus decided upon the guiding principle of their plans, Chulalongkorn and his band of ambitious young Prince-brothers clearly perceived that to achieve their ends they must strengthen their hands by further knowledge, and by the possession of powerful friends outside. They therefore came to the wise determination to travel. The first expedition was to Batavia and Singapore. Some of the more superfical effects of this tour were immediately visible in the craze which seized the Court for everything foreign; silk hats and frock

coats became *de rigueur* in the Palace; English evening dress was worn at all audiences, alike by King and courtiers; and English was for a time the language of daily intercourse among the Royal party of young Siam. The success, and still more the pleasures, of this first tour encouraged its repetition; and in 1870 the King made his long-remembered visit to India. Here he was entertained most cordially and hospitably by Lord Mayo, who spared no pains to enlighten and influence the young Monarch. To this may be traced the impetus then given to reforms and Western innovations throughout the whole Siamese administration. The various duties of government were gradually mapped out, responsibilities defined, and good work exacted from the departments; though the posts were unfortunately distributed almost solely among the brothers of the King, while the older and wiser heads of the experienced nobility were carefully excluded.

This centralization of the Government rapidly increased. Soldiers were rigged out in European uniforms, battalions organized on European lines, regiments drilled by European officers. A body of police for the city was formed under an Englishman from Singapore, actually consisting of foreign (Malay) constables-so strong was the passion for everything foreign, though these were soon replaced by natives. Roads were made by the European *employés* of the Governor of Bangkok, where formerly every one had gone about in boats on the canals. Carriages became fashionable; brick and stone houses and palaces were erected, the King setting the example by building at fabulous expense a magnificent new Palace and a Royal Temple, taking ten years to complete and requiring numerous artificers from Italy and other parts of Europe. A Legation was established in London, and one of the ablest and most presentable of the King's brothers sent as Minister to the Court of St. James's.

The King with Ninety Children.

Amongst the many influences that helped King Chulalongkorn we must not omit to recall one of the most valued and trustworthy of his advisers, whom he had appointed as physician, Dr. Peter Gowan, of Edinburgh, to whom the King was under a heavy debt of obligation of which he was fully and confessedly aware. He assisted into the world nearly all of the King's 90 children, and was his constant adviser in many matters. It is displeasing to have to relate that his 19 years of faithful service were rewarded by sudden dismissal in 1891, so soon as some of the princes found themselves thwarted in their intrigues by this outspoken Scotchman, who never feared to tell his master the honest truth.

The forward policy both of his predecessor and of himself had had its full effect upon the commercial and other developments of the country. It had led to a great influx of foreign residents and of both Chinese and European merchants. Trade had increased by leaps and bounds. Telegraph lines were

laid westwards to Burma to connect with English cables, and others with French lines eastward to Saigon.

The King made periodical expeditions to various parts of his dominions, whereby great impetus was given to local reforms, and wholesome terror was instilled into the hearts of tyrannical provincial officials. A Survey Department was formed under an Englishman lent by the Government of India, in order to map out the whole country. The Postal and Telegraph Departments did excellent work all over the Kingdom (the King had long since joined the International Postal Union) under their admirable German officials. A large Naval Department was organized, under a hard-working Danish mariner, Commodore Richelieu, who for a long time enjoyed the King's close personal confidence and was his trusted adviser in many matters. Several steam yachts were bought and expensively furnished, and the King developed a great liking for long sea trips. Marines were drilled for these Royal expeditions, and nominally also for the defence of the coast, though the requirements of his Majesty's comfort left them little leisure for this part of their training. Education was fostered under the King's special patronage, and organized into a working department by his energetic brother, Prince Damrong, assisted by several Englishmen, and a commencement was made with the education of girls, with the help of certain English ladies appointed for this purpose. In fact,

Causes of Failure.

Throughout this period the King had nominally retained in his own hands the reins of Government and the ultimate exclusive control of each individual Minister. And the Ministers had directed their respective departments of State, responsible, each in his own sphere, to the King alone. But in 1891 a new scheme was adopted of combining these separate functions into a united Cabinet of Ministers. This substitution of the general control of a board for the former direct control of the King's mandate was a dangerous change, for it freed the Princes from the wholesome necessity of competing for the King's favour by constant effort, and so removed the chief incentive to good work for the country; and it cannot be doubted that many of the troubles that have afflicted Siam have arisen from this change. At first the King presided not unfrequently at the sittings of the Cabinet of 12 Ministers. But he gradually availed himself of his newfound freedom, and threw himself more and more into the pursuit of pleasure.

It was not until the sudden appearance at his very shores of two French gunboats—to support what was already practically an ultimatum for surrender—that Chulalongkorn was aroused to realize the gravity of the dangers into which he had allowed his brothers to plunge his unfortunate kingdom. On April 10, 1893, at break of day, he hurried on board his yacht, without notice to any of his officials, and steamed up to Bangkok, determined to grip again

the reins of power and to show that he was yet master of his country and would hold it while life remained to him.

Too Late!

But it was too late. The events of the Franco-Siamese crisis of 1893, from May to September, are now well known—the ill-advised refusal of the Siamese to let the French gunboats enter the river in accordance with treaty rights, the absurd fiasco of the attack at Paknam, the evasions and cross-purposes both on the Anamite frontier and in Bangkok, the presentation of the French ultimatum, at first refused, and then, four days afterwards, hopelessly acquiesced in, the acceptance of further penalties, and finally the loss of some 50.000 square miles of territory, and the occupation of their second naval station and harbour at Chantabun. Siam found herself, in fact, absolutely at the mercy of the first Power that had really tested the efficacy of Siamese progressive government.

The King himself suffered very grievously in physical and mental health from the events of 1893-4, and for a time ceased to take any active part in affairs. During his weakness the second Queen was appointed Regent; the Crown Prince died in very regrettable circumstances, and her son (his half-brother) was immediately proclaimed Crown Prince. But in time the King became himself again, though he never again effectively interfered in the government. Prince Damrong soon came to the front and Prince Devawongse became less prominent. Very real improvements have gradually been effected, as the sons of the King, who have all been educated in Europe, have been brought more and more into prominent posts. The improvements in the Courts of Justice are specially striking. Were this not so, the question of abolishing the European privilege of extra-territoriality would undoubtedly have been very differently regarded.

Voici quelques commentaires du *Temps* du 24 octobre:

Un télégramme de Bangkok annonce la mort du roi de Siam, après quelques jours de maladie. Il a succombé à une attaque d'urémie.

Prabat Somdetch Pra Paramindr Maha Chulalongkorn Patindr Tepa Maha Mongkut Pra Chula Chom Klao Chow Yu Hua, plus connu des Parisiens sous le nom de Chulalongkorn Ier, était âgé de cinquante-sept ans. Né à Bangkok, le 20 septembre 1853, il avait succédé à son père en 1868. Il était le cinquième prince régnant de la dynastie des Chakrakri, fondée en 1782 par un premier ministre rebelle, qui posa la couronne sur sa propre tête. Monté sur le trône à quinze ans, Chulalongkorn fit preuve de très réelles qualités gouvernementales. Il eut à traverser les heures difficiles du conflit franco-siamois, de 1885 à 1892. Il défendit avec beaucoup d'habileté et de ténacité les intérêts de son pays.

Chulalongkorn avait beaucoup voyagé, s'attachant à étudier les méthodes

gouvernementales et administratives étrangères. Il se rendit à Java, aux Indes, en 1872, il visita à plusieurs reprises les Etats de Malaisie, notamment en 1890 et 1896, et en 1897, il entreprit son premier grand voyage en Europe. Il sut à ce point attirer l'attention des milieux dirigeants des grandes puissances, qu'à son retour la représentation diplomatique à Bangkok se trouva considérablement accrue. Dix ans plus tard, en 1907, Chulalongkorn fit à nouveau le voyage d'Europe, se rendit à Rome, Vienne, Paris, Londres, Copenhague, Stockholm. On se souvient de l'accueil qui lui fut fait à Paris.

Chulalongkorn, dès son retour des Indes, en 1872, avait délibérément introduit de sérieuses réformes dans le gouvernement et l'administration du Siam. Son premier soin fut, le 8 mai 1874, d'établir une Constitution et de supprimer l'esclavage qui avait, en 1889, complètement disparu. Il créa ensuite des relations télégraphiques avec l'étranger, une administration des postes et fit exécuter nombre de travaux publics importants.

Chulalongkorn fit appel à un grand nombre de conseillers étrangers pour réorganiser son pays. Des Allemands dirigèrent les chemins de fer et les postes et télégraphes; des Danois, l'armée et la marine; des Italiens, les travaux publics; des Français, le service d'hygiène; des Anglais, les douanes, les mines, l'instruction publique; des Belges, la justice, etc. Grâce à cette initiative du souverain et à ces utiles collaborateurs, le Siam a, dans ces dernières années, atteint une prospérité remarquable.

C'est le souverain très moderne d'un très vieux royaume asiatique qui disparaît.

Le successeur.

Le prince Choowfa Maha Vajiravadh, qui succède à son père, et a été aujourd'hui même proclamé roi, est né le 1er janvier 1881.

Il fut proclamé prince héritier le 17 janvier 1895.

Chulalongkorn avait voulu de bonne heure donner à son fils cette éducation européenne dont il n'avait pu lui-même que tardivement bénéficier.

Il l'envoya à Eton, à Oxford et à l'école militaire anglaise de Sandhurst.

Le jeune prince, qui parle couramment l'anglais, le français et l'allemand, et a subi fortement l'empreinte de l'éducation anglaise qu'il a reçue, avait, il y a trois ans, été envoyé « déguisé en homme du commun » pour faire en Chine une enquête sur la situation économique et militaire de l'empire du Milieu.

Le prince qui a été ainsi préparé au rôle qu'il va être appelé à jouer, est chevalier de l'ordre de Saint-André, de l'Annonciade, de l'Eléphant blanc, des Séraphins, de l'ordre espagnol de la Toison d'Or, etc.

Son père ayant très sagement ménagé la transition entre le passé et le présent, le nouveau règne marquera une étape importante vers le progrès.

Abel DES MICHELS.

Nous apprenons la mort de M. Des Michels décédé à Hyères (Var). Né à Paris en 1833, M. D. était Licencié en droit et Docteur en Médecine, ayant soutenu le 7 mai 1857 une thèse sur le Catarrhe pulmonaire. Changeant complètement le domaine de ses études, M. D. fut chargé le 8 novembre 1871 du cours d'annamite à l'École des Langues Orientales vivantes, et nommé titulaire de cette chaire le 5 décembre 1872; démissionnaire le 12 novembre 1892, M. D. fut remplacé par M. Jean Bonet. M. D. était le frère de l'ambassadeur du même nom. Nous donnons une liste des publications de M. D. [1])

H. C.

---

1) Faculté de Médecine de Paris N° 70. — Thèse pour le Doctorat en Médecine, Présentée et soutenue le 7 mai 1857, Par Abel Des Michels, né à Paris, ancien Élève des Hopitaux de Paris (1855—1856). — *Du Catarrhe pulmonaire dans ses rapports avec les Maladies....* — Paris, Rignoux, 1857, in-4, pp. 68.

— Quelques idées pratiques sur l'instruction universelle, par Abel Des Michels.... — Draguignan, impr. de C. et A. Latil, 1867, in-8, pp. 45.

— Discours prononcé à l'ouverture du cours de cochinchinois à l'école annexe de la Sorbonne (amphithéâtre Gerson) par Abel Des Michels,.... [Sur les coutumes, l'idiome et la littérature de la Cochinchine] — Paris, Maisonneuve, 1869, in-8, pp. 44.

— Essai sur les affinités de la civilisation chez les Annamites et chez les Chinois, par Abel Des Michels... — Extrait n° 4 des *Mémoires de la Société d'Ethnographie.* — Paris, Amyot, 1869, in-8, pp. 22.

— Du Système des intonations chinoises et de ses rapports avec celui des intonations annamites, par M. Abel Des Michels.... — Paris, Imp. impériale, MDCCCLXIX. in-8, pp. 19.

(Ext. du *Journal asiatique*, 1869, N° 11.

— Les Six intonations chez les Annamites, par A. Des Michels. — Paris, Maisonneuve, 1869, in-8, pp. 14.

— Dialogues en langue cochinchinoise Publiés à l'usage des Commerçants et des Voyageurs. Par Abel des Michels. — Paris, Maisonneuve, 1869, in-8, 2 ff. n. ch. + pp 24 lithog.

— Huit Contes en langue cochinchinoise Suivis d'Exercices pratiques sur la conversation et la construction des phrases transcrits à l'usage des élèves du cours d'Annamite par Abel Des Michels Professeur à l'Ecole annexe de la Sorbonne. — Paris, Maisonneuve, 1869, in-8, 2 ff. n. ch. + 36 p. de texte + 1 f. n. ch. lith.

— 典問答 Dialogues cochinchinois, expliqués littéralement en français, en anglais et en latin, suivis d'une étude philologique du texte et d'un exposé des monnaies, poids, mesures et divisions du temps en usage dans la Cochinchine.... par Abel Des Michels.... — Paris, Maisonneuve, 1871, gr. in-8, pp. X + 1 f. n. ch. + pp. 212—24 lith.

— 傳制文章 Truyện-Cho'i-Văn-Chu'o'ng. Chrestomathie cochinchinoise. Recueil de textes annamites, publiés, traduits et transcrits en caractères figuratifs, par Abel Des Michels,... Premier fascicule. — Paris, Maisonneuve, 1872, in-8, pp. XV—47 + pp. 67 lith.

— Chữ' nôm An nam-Petit Dictionnaire pratique à l'Usage des Elèves du Cours d'Annamite par Abel Des Michels.... — Paris, Chez Maisonneuve, 1877, in-8, pp. 60 lith..

— *Tam Tu Kinh* ou le Livre des Phrases de Trois Caractères Avec le grand commentaire de Vu'o'ng tân thang Texte transcription annamite et chinoise explication littérale et traduction complètes par Abel Des Michels.... Paris, Ernest Leroux, 1882, gr. in-8, pp. XI—II — 271 + 185 pp. autog. de texte.

Forme le Vol. XVII des *Pub. de l'École des Langues orientales vivantes.*

— Les Poèmes de l'Annam — 陸雲僊歌演 *Lục vân tiên ca diễn* Texte en caractères figuratifs Transcription en caractères latins et traduction par Abel Des Michels.... Paris, Ernest Leroux, 1883, gr. in-8, pp. XVI — 305 + texte autog.

Forme le T. XIX des *Publications de l'Ecole des Langues orientales vivantes.*

— Les Poèmes de l'Annam — 金雲翹新傳 *Kim vân kiều tân truyen.* Publié et traduit pour la première fois par Abel Des Michels.... — Tome Premier Transcription, Traduction et Notes. — Paris, Ernest Leroux, 1884, gr. in-8, pp. XVI—295.

Forme le Vol. XIV, IIe Série, des *Pub. de l'Ecole des Langues orientales vivantes.*

— — Tome II, Première partie Transcription, Traduction et Notes. — Ibid., 1885, gr. in-8, pp. 299.

— — Tome II, 2e Partie Texte en caractères figuratifs. — Ibid., 1884, autog.

Forme le Vol. XV, IIe Série, des *Pub. de l'Ecole des Langues orientales vivantes.*

— Mémoire sur les origines et le caractère de la langue annamite et sur l'influence que la littérature chinoise a exercée sur le mouvement intellectuel en Cochinchine et au Tonkin, par Abel Des Michels.... — Paris, Impr. nationale, 1887, in-4, pp. 31.

Ext. des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* T. X.

— 漸進文集 Manuel de la langue chinoise écrite destiné à faciliter la rédaction des pièces dans cette langue par Abel Des Michels,.... Paris, Ernest Leroux, 1888, gr. in-8, pp. XVI—439.

— 傳代初 Chuyện dö'i xu'a Contes plaisants annamites Traduits en français pour la première fois par Abel Des Michels.... Paris, Ernest Leroux, 1888, in-8, pp. IV—147 + 67 p. de texte.

Le texte annamite avait été primitivement publié en Cochinchine par Petrus Tru'ö'ng Vĩnh Ký.

— Quelques observations au sujet du sens des mots chinois Giao Chi, nom des ancêtres du peuple annamite par M. Des Michels. Mémoire lu devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 15 mai 1885. Paris, Impr. Nationale, 1889, gr. in-8, pp. 19.

— 欽定越史通鑑綱目 Les Annales Impériales de l'Annam traduites en entier pour la première fois du texte chinois par Abel Des Michels.... — Premier Fascicule. — Paris, Ernest Leroux, 1889, gr. in-8, pp. XI—60.

— — Deuxième Fascicule. — Paris, Ernest Leroux, 1892, gr. in-8, pp. 41 à 156.

Cet ouvrage a obtenu à l'Institut le prix Stanislas Julien.

— *Chih louh kouoh kiang yuh tchi.* — Histoire géographique des Seize Royaumes Ouvrage traduit du Chinois pour la première fois et annoté par Abel Des Michels.... — Premier fascicule. — Paris, Ernest Leroux, 1891, gr. in-8, pp. VI—206—XLVIII.

Forme le Vol. XI, IIIe Série, des *Pub. de l'Ecole des Langues orientales vivantes.*

— Le Poème de Bạch t'ú' (白鼠) (la Souris blanche), Moralité annamite, par M. Abel Des Michels. — Ext. du *Journal asiatique*. — Paris, Imp. nat., MDCCCXCII, in-8, pp. 22.

— Ouvrages de M. Abel Des Michels, professeur à l'École des Langues orientales vivantes.... S. l. n. d., in-4, 1 p. autog.

HENDRICKS.

On lit dans *La Géographie:* — Un de nos collègues, M. Hubert VITALIS, de retour d'un voyage dans l'Asie centrale, nous fait part, en ces termes, de la mort à Kachgar (Turkestan chinois) du père missionnaire HENDRICKS. «Tous les Européens qui ont passé à Kachgar connaissaient le père Hendricks, car il avait été à même de rendre les services les plus grands. Savant philologue, il parlait à peu près toutes les langues de l'Asie centrale et plusieurs de l'Europe. Ses connaissances en géologie, en botanique et dans d'autres branches de l'histoire naturelle étaient très étendues, et on peut dire que sa mort est une perte pour tous ceux qui ont fréquenté l'Asie Centrale.»

Le P. Hendricks avait appartenu à la Congrégation belge du Coeur Immaculé de Marie, à Scheut lez Bruxelles.

T. W. KINGSMILL.

KINGSMILL était un des plus anciens résidents de Chang-haï où il est mort, septuagénaire, le 26 juillet 1910. Il occupait les loisirs de sa profession d'architecte à l'étude des questions sinologiques et il a été l'un des membres les plus actifs de la «North China Branch of the Royal Asiatic Society». Malheureusement la science de Kingsmill ne s'appuyait pas sur une base solide, et malgré de nombreux travaux, ce savant ne peut pas être compté parmi ceux qui ont fait progresser les études relatives à l'Extrême-Orient; à son manque d'esprit scientifique, il ajoutait une méthode brouillonne. Il eut le grand tort de ne pas reconnaître la valeur des travaux du Dr. Fried. HIRTH. [1])

H. C.

---

1) Mr. Kingsmill and the Hiungnu by Friedrich Hirth. — Rep. from the Journal of the American Oriental Society. Vol. XXX, 1909. Leipzig, Otto Harrassowitz, 1910, in-8.

Kingsmilliana by Friedrich Hirth. — For Private Circulation. Leipzig, Otto Harrassowitz, 1910, in-8, pp. 6.

BULLETIN CRITIQUE.

The Great Wall of China by William Edgar Geil, M. A..... With numerous illustrations. London, John Murray, 1909, in-8, pp. XVIII—351; 21/— net.

Il y a vingt-trois ans, un ancien missionnaire en Chine où il avait été directeur de la mission de Siouen houa fou, M. l'abbé Larrieu, curé de Lamothe-Pouyloubrin, dans le Gers, écrivait une dissertation pour prouver que la Grande Muraille « telle qu'elle est communément décrite non seulement n'existe pas, mais même n'a jamais existé » ! Il eut frémi en voyant le gros volume dans lequel M. Geil décrit la Grande Muraille, frémi davantage en examinant les nombreuses illustrations qui sont la meilleure preuve de l'existence de l'oeuvre immense commencée par Chi Houang-ti au troisième siècle avant notre ère.

M. Geil a visité la Muraille de Dix Mille Lis depuis sa première porte orientale, Chan Haï kouan, jusqu'à sa dernière porte occidentale, Kia Yu kouan, à une distance de 1250 lis. J'avoue que le style de l'auteur, ses digressions, des réminiscences inutiles ou hors de propos, rendent fatigante la lecture de ce livre qui, malgré d'excellentes illustrations (la partie la plus utile d'ailleurs), n'offre pas un caractère scientifique. Je note en passant:

P. 53. "The wave of Greek influence did not touch China". L'auteur ignore sans doute l'expansion de l'art gréco-bouddhique et

son influence indiscutable sur les sculptures de Yun-kang, près de Ta-t'oung, Chan-si, de l'époque des Wei du nord, c'est-à-dire du Ve siècle de notre ère. — P. 277: "How would a visit to Lourdes or St. Anne de Beaupré strike a Buddhist. we wonder?" Je connais bien le pélerinage de Sainte Anne d'Auray, mais j'avoue que j'ignore celui de Sainte Anne de Beaupré. A la même page, il est singulier que l'auteur ne parle pas de l'arbre dont les feuilles portent les empreintes — soi-disant — de caractères. P. 140. "Here [Karakoram] dwelt the real Prester John, known locally as Vang Khan, ruling over the Black Tatars, Kara Khita". Ceci est du galimatias double: le Prêtre Jean n'était pas le souverain des Kara K'itaï (Si Leao) et pas plus que ce peuple, il ne demeurait à Karakoroum, résidence des Mongols.

L'idée de l'ouvrage est bonne, l'illustration remarquable, mais le texte laisse à désirer. H. C.

Lion and Dragon in Northern China by R. F. Johnston, M. A. (Oxon.), ... With Map and Illustrations. London, John Murray, 1910, in-8, pp. XIV—461; 15/— net.

J'ai parlé avec éloge (*T'oung pao*, Oct. 1908, pp. 618/9) du premier ouvrage de M. Johnston, *From Peking to Mandalay*. Dans ce nouveau volume, M. J. traite du port et du territoire de Wei Hai wei où se rencontrent le Lion britannique et le Dragon chinois, «mais, écrit l'auteur, Wei Haï weï est sous beaucoup de rapports une véritable miniature de la Chine, et une étude attentive de la vie et du caractère indigènes, tels qu'ils sont montrés dans ce petit district, peut nous donner peut-être un aperçu plus clair et plus vrai de la vie et du caractère de la race chinoise que nous ne pourrions obtenir d'un examen superficiel de la Chine dans son

ensemble.» En conséquence, tandis qu'un certain nombre de chapitres sont consacrés à Wei Haï weï même: *Wei hai wei and the Shantung Promontory*, etc., d'autres ont un caractère plus général: *Confucianism*, *Taoism*, etc.

On sait que les Japonais avaient occupé Wei Hai wei après la guerre avec la Chine; à la suite d'un arrangement entre la Chine, le Japon et l'Angleterre, l'évacuation de Wei Haï wei par les Japonais commandés par le général Miyoshi, commencée le 17 mai 1898, ayant été terminée le 24, le pavillon britannique fut hissé le 25 mai par les commissaires anglais, le capitaine de la Marine royale G. King Hall et le consul anglais de Tche fou, L. C. Hopkins, désignés par l'amiral Sir Edward Seymour. Le 1er juillet 1898, une convention signée à Pe-king par Sir Claude Mac Donald réglait les conditions de l'occupation de ce port et de ses dépendances par l'Angleterre.

Voici la distance du port de Wei Hai wei de différents points des côtes de l'Asie orientale (P. 14, note): Promontoire de Chan Toung, 30 milles, Tche fou, 42 milles; Port Arthur, 89 milles; Dalny, 91 milles; Tchemoulp'o, 232 milles; Ta Kou, 234 milles; Chang Haï, 452 milles; Kiao tcheou, 194 milles; Nagasaki, 510 milles.

M. J. retrace avec grand soin l'histoire locale d'après des sources chinoises et il nous donne naturellement un tableau fidèle de l'administration anglaise, depuis l'occupation, mais le trait caractéristique de l'ouvrage est la place considérable réservée aux moeurs et coutumes et au folk-lore dont l'étude a été trop négligée par les savants étrangers. On trouvera, p. 235, un exemple de mariage entre vivant et mort, une jeune fille épousant son fiancé défunt;

p. 281, la mise au tombeau de l'âme sans le corps absent du mort; on lira des légendes sur les vampires, les esprits, les ombres, etc. P. 419, il y avait mieux et plus nouveau à citer sur le Fou sang, que le Mémoire de feu le Marquis d'Hervey de Saint-Denys.

On aura plaisir et profit à lire ce volume nourri de faits et agréablement écrit, accompagné de nombreuses illustrations.

H. C.

Sovremennaia polititcheskaia organizatsiia Kitaia par Brunnart et Gagelstrom, avec la participation de Kolesof, premier interprète de la Légation russe à Péking. — Péking, 1910; 1 vol. gr. in-8 de 532 pp.

Nous connaissions jusqu'ici très imparfaitement l'organisation politique de la Chine. Quelques services qu'aient rendus le *Chinese Government* de Mayers et les *Mélanges sur l'administration* du P. *Hoang*, aucun de ces deux ouvrages n'était suffisamment détaillé, et d'ailleurs l'un et l'autre sont antérieurs à la plupart des réformes qui ont transformé les rouages du gouvernement Chinois. Aussi ne pouvons-nous qu'accueillir avec le plus vif empressement le volumineux ouvrage dans lequel MM. Brunnart et Gagelstrom, sous le contrôle de M. Kolesof, ont étudié avec un soin extrême l'organisation politique contemporaine; toutes les innovations y ont été indiquées; pour beaucoup d'entre elles, on a noté la date exacte où elles ont été promulguées et on a cité le texte du décret qui les a instituées; il y a là une foule de renseignements que, dès maintenant, on aurait de la peine à retrouver et que, plus tard, l'historien recueillera précieusement. Nous souhaitons très vivement que cet ouvrage soit traduit en une langue accessible à un plus grand nombre de lecteurs que le russe; d'autre part, nous voudrions y voir ajouter l'indication des mots mandchous qui entrent dans la

composition d'un assez grand nombre de titres et qui sont simplement transcrits en chinois.

M. L. Cadière, *Monographie de la semi-voyelle labiale en sino-annamite et en annamite. Essai de phonétique comparée de ces deux langues* (Extrait du Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 1908—1910).

Dans une série d'articles qu'a publiés le Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient, M. Cadière a cherché à établir qu'on pouvait reconnaître en sino-annamite et en annamite des familles de mots dans lesquelles les mots sont groupés autour d'une idée-mère; or, quand on a constitué ces familles au point de vue sémantique, on s'aperçoit qu'il existe entre les mots de ces familles une parenté phonétique. Cette constatation a permis au P. Cadière de déterminer les lois phonétiques dans un cas particulier, celui de la semi-voyelle labiale. Pour établir ces lois, l'auteur a institué des comparaisons très détaillées entre le sino-annamite, l'annamite et le chinois sous la forme cantonaise et sous la forme du nord; il a été amené ainsi à remarquer que l'annamite n'était peut-être pas aussi indépendant du chinois qu'on l'a cru jusqu'ici; les emprunts que l'annamite a faits au chinois sont beaucoup plus considérables qu'on ne le supposait et les lois phonétiques auxquelles obéissent les deux langues sont semblables; mais cette grave question n'est qu'effleurée par le P. Cadière qui déclare ne pas vouloir proposer une solution décisive. Il se défend, de même, de se placer au point de vue historique; il se borne à signaler des parentés entre les formes sans affirmer l'antériorité de telle forme par rapport à telle autre. Quant au fond même de la thèse du P. Cadière qui est la concordance entre le point de vue sémantique et le point de vue phonétique, il ne peut manquer de soulever de nombreuses discussions; c'est

une voie nouvelle qui est ouverte aux recherches des linguistes par cet important travail. Ed. C.

A. von Le Coq, *Sprichwörter und Lieder aus der Gegend von Turfan* (Baessler-Archiv, Beiheft 1. Leipzig und Berlin, Teubner, 1910. — gr. 8 de 100 p.).

Pendant le séjour qu'il a fait à Kara Khodja, à 70 *li* au sud-est de Tourfan, du 18 Novembre 1904 au 1er Août 1905, M. von Le Coq avait réussi, tout en dirigeant les fouilles dont on connaît les beaux résultats, à poursuivre quelques études sur la langue de cette région; son séjour à Qomul fut trop bref pour qu'il pût faire sur le dialecte de cette localité autre chose que quelques observations préliminaires; mais son voyage de retour, de Qomul à Kachgar, lui fut très profitable grâce à la loquacité de l'indigène qui l'accompagnait et qui lui enseigna une grande quantité de proverbes ayant cours à Tourfan; ce sont ces proverbes que M. von Le Coq publie aujourd'hui, en texte turc, en transcription et en traduction; il y a joint une douzaine de chansons populaires dont la plupart sont des chansons d'amour; il termine son ouvrage par un long éloge en vers de la mission archéologique allemande; cet éloge a été composé par un indigène de Kara Khodja. Le livre de M. von Le Coq sera d'un grand secours pour l'étude du dialecte parlé dans la région de Tourfan; ce dialecte ne se distingue pas essentiellement de celui qu'on parle dans la vallée de l'Ili et que Radloff appelle dialecte des Tarantchis.

Ed. C.

Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen an der K. Friedrich-Wilhelms-Universität zu Berlin. — Jahrgang XIII. — Erste Abteilung: Ostasiatische Studien. — Berlin 1910; in-8 de 361 p.

1er article: H. G. Ströhl, *Imitationsfiguren der japanischen Heraldik.* Reproduction et explication de 126 figures de blason qui

sont des animaux ou des plantes stylisés au point d'en être souvent méconnaissables; tout en remerciant l'auteur des éclaircissements qu'il nous donne, nous ne pouvons nous associer à la sévérité de son jugement sur la valeur esthétique de ces dessins qui nous paraissent au contraire d'un heureux effet décoratif. — 2e article: F. Weiss, *Von Tengyüe über Talifu und Yünnanfu zum Yangtse.* Journal de route d'un voyage dont le point de départ est Tengyüe (Momein), près de la frontière Birmane, et dont le point d'aboutissement est *Tch'eng-tou*, dans le *Sseu-tch'ouan;* les notes de M. Weiss sont prises au jour le jour et contiennent des informations précises; quinze photographies et un tracé de l'itinéraire complètent ce travail. — 3e article: W. von Dewall, *Streifzüge durch Kwangsi und Yünnan.* Le voyage de M. von Dewall dans le *Kouang-si* et le *Yunnan* ne peut manquer d'intéresser vivement les Français dont l'attention est depuis longtemps portée sur ces deux provinces voisines du Tonkin; M. von Dewall est un fort bon observateur et son récit est très instructif; on remarquera plus particulièrement ses notes (p. 61—70) sur les aborigènes *Yao*, près de *Yong-fou hien* 永福, au sud de *Kouei-lin*; un missionnaire français, le père Pélamorgue, fut, dans cette région, l'informateur du voyageur allemand. — 4e article: Laufer, *Christian art in China.* M. Laufer a eu la bonne fortune de trouver à *Si-ngan fou* un album de six peintures qui sont toutes des copies de modèles européens; la dernière de ces peintures est signée de *Tong K'i-tch'ang* 董其昌 (1555—1636), le peintre et collectionneur dont le musée Guimet possède un précieux recueil; M. Laufer a reproduit ces six peintures; il y a joint la reproduction de trois autres peintures analogues, puis celle de dessins qui ont été faits par Matteo Ricci et gravés dans un ouvrage

chinois; il a pu ainsi apporter de nombreux et importants documents à l'histoire de l'influence exercée en Chine par la peinture européenne. M. Laufer remarque incidemment que les gravures, exécutées à Paris entre 1770 et 1774, de dessins chinois représentant les victoires de l'empereur *K'ien-long* ont vraisemblablement introduit en Europe la représentation du cheval au galop volant. — 5e article: *Die Verwaltungsreformen in China.* Ce mémoire étendu fait suite à celui qui avait déjà paru dans le tome XII des *Mitteilungen;* il renferme des traductions et des analyses de documents chinois concernant les réformes administratives qui ont transformé l'organisation politique de la Chine. MM. Max Müller, G. Pernitsch, Siebert, Hauer, ont signé les divers chapitres de cette étude. — 6e article: Martin Hartmann, *Chinesisch-Arabische Glossen.* M. Hartmann est bien connu par ses travaux sur l'islam en Chine; il étudie ici les gloses chinoises qui se trouvent sur les sept premières pages d'un manuscrit arabe acheté par M. le pasteur Hackmann; pour que ces gloses fussent intelligibles, il a dû traduire intégralement la préface arabe qui ouvre le livre auquel elles se rapportent. — 7e article: O. Franke, *Zur Frage der Einführung des Buddhismus in China.* A propos d'un texte du *Ye k'o ts'ong chou* 野客叢書, M. Franke soumet à un nouvel examen les témoignages relatifs à l'introduction du Bouddhisme en Chine; il accepte l'opinion que les travaux de la sinologie française ont établie au sujet de la mission de l'an 2 av. J.-C.: c'est un ambassadeur Chinois qui se rendit à la cour du roi des *Yue-tche;* ce roi enjoignit au prince héritier de donner à l'envoyé étranger l'enseignement oral des livres bouddhiques. — 8e article: R. Lange, *Eine Auswahl von Gedichten des Kaisers von Japan*; en-dehors de l'intérêt purement littéraire que présentent les

poésies composées par l'empereur actuel du Japon, il faut leur reconnaître une grande influence sur les sentiments patriotiques de la nation. — Ce volume des *Mitteilungen* se termine par des comptes-rendus critiques faits par MM. Forke et Franke sur des publications récentes.

Ed. C.

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRES NOUVEAUX.

Les Douanes impériales chinoises viennent de faire paraître les *Returns of Trade*, 1909, Part I: *(A) — Abstract of Statistics and Report on the Foreign Trade of China:* le revenu total des douanes pour 1909 est de H. tls. 35.539.917 (le H. tl. = fr. 3, 28); Chang hai en tête avec un revenu de H. tls. 10, 474, 939, 845, puis viennent Canton, 3, 075, 110, 926; Han-k'eou, 2.849.000.085; Swatow, 1.558.914.212; Tchen-kiang, 1.197.564.954; Kiao tcheou, 1.120.243.478; T'ien-tsin, 2.752.015.959; Dairen, 1.100.618.298. Le nombre des étrangers était de 88.310 dont 55.401 japonais, 9952 russes, 9499 anglais, 3396 portugais, 3168 américains, 2341 allemands, 1818 français, etc.; il y avait en 1909, 2801 maisons de commerce dont 1492 japonaises, 502 anglaises, 113 américaines, 232 allemandes, 84 françaises. [Cf. T. P., Oct. 1909, p. 548.]

La Part I *(B)* a paru également; elle renferme le *Report on the Working of the Imperial Post office* 1st *Year of Hsüan t'ung* (1909): "The total number of establishments, excluding Box Offices, letter boxes, and pillar-boxes, has been raised from 3.493 to 4.258. Postal articles-letters, postcards, newspapers, books, printed matter, and samples-have increased from 252 to 306 million. Parcels have gone up in number from 2.455.000 to 3.280.000, and the weight in kilos, from 7.155.000 to 9.176.000."

Les Douanes impériales chinoises ont aussi fait paraître les *Returns of Trade* 1909, Part II. — *Port Trade Statistics and Reports.* — Vol. I. — *Northern Ports (Aigun to Kiaochow).* — Cf. *T. P.* Oct. 1909, p. 548. — Ce fascicule renferme un plan chinois de Feng t'ien 奉天省城全圖, et une carte, *Eastern Shantung*, par V. Chieri, avec la collaboration de W. Anz, montrant le district postal de Tche-fou. — Vol. II. — *Yangtze Ports (Chungking to Chinkiang).* — Ce fascicule renferme un plan du port de Tchen-kiang, montrant les changements de 1905 à 1910.

Nous avons reçu le tirage à part d'un intéressant article du Dr. Berthold Laufer intitulé *Christian Art in China* paru dans le Vol. XIII des *Mitt. d. Seminars f. Orientalische Sprachen*, de Berlin.

M. le Dr. W. W. Radloff vient de publier dans le *Bul. de l'Académie Impériale des Sciences de St. Pétersbourg* (1910) une troisième série de *Alttürkische Studien.*

La 1re livraison de l'année 1910 du *Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine* a paru. Elle renferme une belle carte archéologique du Cambodge, par le Commandant Lunet de Lajonquière, un catalogue des pièces originales de sculpture khmère conservées au Musée indochinois du Trocadéro et au Musée Guimet, par M. G. Coedès, un mémoire sur les Cham de Táy-ninh, par M. V. Cudenet, etc..

M. le Dr. A.-F. Legendre qui vient de repartir pour la Chine a fait paraître chez Plon un récit populaire de son dernier voyage sous le titre de: *Le Far-West chinois Kientchang et Lolotie.*

MM. Henri Cordier et Louis Finot ont entrepris la publication chez l'éditeur Ernest Leroux d'une collection de *Documents historiques et géographiques relatifs à l'Indochine* dont le premier volume vient de paraître: *Textes d'Auteurs grecs et latins relatifs à l'Extrême-*

Orient depuis le IVe siècle av. J.-C. jusqu'au XIVe siècle recueillis et traduits par George Cordès; le vol. est illustré de cartes.

A paru dans la collection: *Méthode Toussaint-Langenscheidt* un manuel de japonais par Rennosuke Fujisawa pour permettre l'étude personnelle de la langue; il comprend quatre parties: I. *Grammatik;* II. *Gespräche;* III. *Deutsch-japanisches Konversations-Wörterbuch;* IV. *Land und Leute in Japan.* (Berlin-Schöneberg, Prof. G. Langenscheidt.)

M. Edmond Nordemann, Chef du service de l'Enseignement en Annam, vient de publier: *Méthode d'écriture annamite* et *Connaissances nécessaires aux personnes appelées à faire leur carrière en Indo-Chine.*

Nous avons reçu de M. Henri Gourdon, Inspecteur Conseil de l'Instruction Publique de l'Indo-Chine, à Saigon, un mémoire consciencieux intitulé *Trois siècles d'Enseignement Supérieur aux Philippines* qui avait paru dans la *Revue Internationale de l'Enseignement.*

Le R. P. Henri Doré, S. J., de Zi-ka-wei, a sous presse pour la collection des *Variétés sinologiques* un volume sur *les Croyances populaires de la Chine* auquel il travaille depuis un grand nombre d'années; l'ouvrage sera illustré de planches en couleurs hors texte et de figures en noir dans le texte.

Le R. P. Henry Dugout, S. J., vient de publier à Zi-ka-wei un *Atlas philologique élémentaire — Essai de classification géographique des langues actuellement parlées.* Nous aurons à revenir sur cet ouvrage.

Les *Variétés sinologiques* imprimées à l'Orphelinat de T'ou-sè-wè: N° 29 est l'ouvrage considérable depuis longtemps attendu

du regretté P. Hoang: *Concordance des Chronologies néoméniques chinoise et européenne;* l'introduction paraîtra ultérieurement. — N° 30 est l'*Histoire du Royaume de Tsin* 晉 (1106—452) par laquelle le P. Albert Tschepe continue l'étude de la période féodale de la Chine qui précède l'hégémonie des Ts'in 秦.

Nous avons reçu de Bangkok le texte siamois suivant dont le contenu est indiqué ainsi en anglais: — Phra Bhikku Patimoka Translation of the Pali words in alphabetical order Text by Somdet Phra Sangaraj of Wat Rachapradit. Printed by Hluang Damrong for the Cremation of Chao Khun Chom Manda Piem.

Le nouveau fascicule (T. XVII, 2e fasc.) des *Monuments Piot* publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres renferme un travail de M. A. Foucher, *la Madone bouddhique*, avec deux planches représentant des figures trouvées l'une à Yar Khoto, le 13 juillet 1905, par la mission allemande de l'Asie centrale, l'autre à l'oasis de Domoko, E. de Khotan, en mars 1908, par le Dr. M. A. Stein.

M. Antoine Brébion vient de publier à Saigon (Imp. F. H. Schneider) un *Livre d'Or du Cambodge de la Cochinchine et de l'Annam* 1625—1910. — *Biographie et Bibliographie* dans lequel il donne la liste avec leurs ouvrages, depuis Alexandre de Rhodes jusqu'au capitaine Lacroix, des voyageurs, missionnaires, fonctionnaires, etc. qui ont visité ces pays.

Il a été fait un tirage à part du travail de M. Charles B. Maybon, paru dans le no. d'Avril—Juin 1910 du *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient: Note sur les Travaux bibliographiques concernant l'Indochine française.*

CHRONIQUE.

CHINE.

Le Parlement chinois.

Nous donnons les télégrammes annonçant l'ouverture de l'Assemblée nationale chinoise d'après le *Times Weekly Edition*, du 7 octobre:

OPENING BY THE REGENT.

(FROM OUR SPECIAL CORRESPONDENT.)

Peking, Oct. 3.

The National Assembly was opened at noon to-day by the Regent.

It is much remarked that the Assembly was opened with little pomp and ceremony, and that the foreign Missions were not invited, as if the Gouvernment was anxious not to attract great attention to the beginning of its constitutional experiment.

It is significant that the semi-official *Daily News*, in a leading article, favours the widest extension of authority in a future Parliament. A vernacular newspaper states that the Regent is impressed with the strength of the popular desire for the acceleration of the preparations for a full Parliament, and that he has decided to shorten the period of probation and to convoke a Legislative Assembly within three years.

ORIGIN AND CONSTITUTION OF THE ASSEMBLY.

(FROM OUR PEKING CORRESPONDENT.)

By the inauguration of the "National Assembly" constitutional government in China has advanced another stage. The first edict authorizing the creation of a "National Assembly" was issued on September 20, 1907. Prince Pu Lun, who represented China at the St. Louis Exhibition, and the Grand Councillor Sun Chia-nai, whose death was recorded last year, were appointed Presidents with orders to draw up the necessary regulations. Their memorial, giving effect to these instructions, was presented in due course, and received Imperial approval on July 8, 1908. It quoted from the classics to show that the prin-

ciple of according to the people a share in the discussion of government matters was familiar to Chinese thought, and that the root idea of a Parliament was not new. Advice must be sought from the people in order to ascertain their desires, but the law-making power must absolutely and for ever be the prerogative of the Emperor. Parliament was to be used for obtaining the best advice possible, but its proposals were to be advisory only, all actual powers remaining with the Emperor.

The Membership.

The memorial containing the full regulations governing the Assembly received Imperial sanction on August 23, 1909. The National Assembly is the foundation of the Houses of Parliament. Although it is a single Chamber, it contains the elements of two Chambers. It consists of representatives of certain privileged classes who will form the basis of an Upper Chamber, and of representatives from the Provincial Assemblies who will form the basis of a Lower Chamber.

Subjects for discussion are arranged in categories: — National income and expenditure and the preparation of a Budget, methods of taxation and public debts, new codes, which must, however, be approved by the Emperor before being submitted to the Assembly; and, finally, any other questions which may be presented direct from the Throne.

When the Assembly has agreed upon a resolution, the Presidents, in consultation with the Grand Council, or with one of the Ministries of State, must memorialize the Emperor, whose approval embodied in an edict is essential if the resolution is to be given legal effect. If the Grand Council or Ministry disagree with the finding of the Assembly the question at issue must be again discussed by the Assembly, and if there is still disagreement the conflicting opinions must be submitted to the Emperor for his decision. Members of the Grand Council or members of a Ministry may be present at a discussion to express their views, but they have no vote. A two-thirds majority may request the Presidents to memorialize the Throne, protesting against unlawful interference with the Assembly by a member of the Grand Council or Ministry.

Relation to the Provincial Assemblies.

The relation of the National Assembly to the Provincial Assemblies is defined. Should the vote of a Provincial Assembly not receive the assent of the Governor, and after re-discussion should there still be no agreement, the question at issue is to be submitted to the National Assembly, who will discuss it, agree upon a resolution, and memorialize the Emperor accordingly. Complaints against a Viceroy or Governor will be dealt with similarly. Petitions from a Chinese subject not a member of the Assembly on a matter of public concern may be received by the Assembly through a fellow country member, but no petition

may be presented more than once in a session. Sessions are to last from the first day of the ninth moon to the first day of the twelfth moon (in this year from October 3 to January 1), but may be extended for another month. Extraordinary sessions may be held at the request of a Ministry of State, or on the motion of the Presidents and Vice-Presidents, or on the petition of more than half the members. During session a discussion cannot be held unless twothirds of the members are present. The vote of the majority is decisive, but no measure can be proposed unless 30 members are in favour of it.

The National Assembly can be dissolved by edict if it passes a resolution which brings the Government into contempt or is injurious to public order and peace, or if a majority of members continue to disobey a summons to attend. All expenses of Presidents, Vice-Presidents, and members are defrayed by the Government.

It is incorrect to call this Assembly a Senate; it is more than a Senate, for it contains the nucleus of a two-Chamber Parliament. Its deliberations are bound to be of importance and to throw light upon much that is obscure in the Middle Kingdom. They will be followed with sympathy by all interested in the development of constitutional government.

Nous ajoutons quelques renseignements tirés du *Temps*, du 11 octobre:

A propos de l'ouverture à Peking de l'Assemblée impériale ou Sénat de la Chine, le *Standard* rappelle que ce Sénat, créé par un décret impérial du 9 mai dernier, se compose de 91 membres nommés par le trône et de 91 représentants de six classes, comme suit:

Princes et nobles des familles impériales: 14; nobles mandchous et chinois: 12; princes et nobles de dépendances hors des dix-huit provinces: 17; autres alliés des familles impériales: 6; fonctionnaires des ministères et départements publics: 32; savants distingués: 10.

Les membres mandchous l'emportent en nombre sur les membres chinois, de sorte que les délibérations ne seront guère qu'un écho de la politique du gouvernement. La Chine s'avance, néanmoins, à pas mesurés vers un système constitutionnel.

Les Assemblées provinciales existent déjà depuis quelque temps; mais leurs pouvoirs, comme ceux du Sénat, sont strictement limités et définis. Dans les deux cas, les Assemblées n'ont pas le droit de s'ingérer dans les matières de finances. Suivant le décret de réforme constitutionnelle de 1908, neuf années doivent être consacrées à l'élaboration de la Constitution, qui ne pourra donc entrer en vigueur qu'en 1917. Le premier budget de l'empire chinois apparaîtra en 1914.

D'après une dépêche de Peking, le Sénat a décidé que les séances seront publiques. A la séance d'ouverture, le corps diplomatique était présent, mais on avait soulevé des difficultés pour la présence des étrangers aux séances

ordinaires. Le bureau de l'Assemblée a proposé que des cartes soient mises à sa disposition pour être distribuées aux personnes de marque qui en feraient la demande. Cette proposition a été adoptée.

Le *Times Weekly Edition* du 28 oct. renferme de nouvelles dépêches :

Peking, Oct. 23.

Amid scenes of great, even tumultuous, enthusiasm the National Assembly has unanimously endorsed the popular demand for the early convocation of a full Parliament.

According to the programme laid down by the Government there are still seven years to come before the transition from an autocratic to a constitutional system is completed by the establishment of a Parliament on the Western model. The agitation in favour of curtailing the period of constitutional preparation has grown rapidly during the last few months both in extent and intensity. It has been stimulated by the success of the Provincial Assemblies, and the authorities, who at first discouraged the movement, have recently shown themselves more favourable. All the Viceroys except two — the Viceroys of Tientsin and Nanking — have supported the petitioners, though some rather half-heartedly. The deputation who a few days ago visited Prince Ching to solicit his advocacy were much encouraged by his cordial, if non-committal, reception.

Besides approaching the Regent and high officials, the promoters petitioned the National Assembly to use its influence. The subject was discussed yesterday, when all the speakers declared strongly in favour of the speedy inauguration of a full Constitution, which they described as the only hope of saving the country from its present deplorable situation. A motion to make an immediate representation to the Throne to this effect was supported by all sections of the House, including the Mongol Princes, Manchu nobles, and official members, as well as the elective representatives of the provinces. When it was put to the vote it was carried by acclamation, every member rising in support. This emphatic result produced a remarkable outbreak of applause, in which the crowded galleries joined. Cheers were given for China and the Constitution for fully five minutes before the House resumed its normal aspect.

Six members have been appointed to draft a memorial to the Throne, and no doubt is entertained that the period of probation will be considerably shortened. The general belief is that the opening of the first Parliament will be fixed for 1913 or even carlier. The newspapers to-day publish enthusiastic eulogies of the action of the Assembly, one even printing the report of the proceedings in red.

Arguments for Acceleration.

The prospect of a modification of the original cautious programme will

probably be received with some misgiving abroad. But there is much force in the arguments used in the Assembly yesterday that the situation of the country is too grave to be remedied by the official classes alone, that the control of the finances by national representatives is urgently needed in order both to check wasteful expenditure and to open fresh sources of revenue, and that the Provincial Assemblies have been sufficiently successful to justify an extension of the representative principle. I may add that the provincial members present in the Assembly made a most favourable impression on all who watched the proceedings or have come into personal contact with them. They seem to be men of keen practical sense. It is of the happiest augury that they express their determination to concentrate their energies on securing reform of the financial administration as the most urgent need of the country.

Peking, Oct. 25.

The memorial from the Chinese Assembly praying the Throne to open a Parliament has not been presented. The Assembly will discuss it to-morrow. The majority of the members are in favour of the immediate opening of a Parliament. At the Palace it is believed that undue haste in opening a Parliament would arouse Manchu opposition, which has hitherto been unexpectedly absent. The Press points out that, while the proposal does not menace the Throne, a Parliament could relieve the Regent of excessive responsibilities and labour, and carry on domestic and foreign affairs to the general satisfaction, and consolidate the Empire. Telegrams have been received from all the provinces congratulating the Assembly.

October 26.

An amendment to the Memorial to the Throne urging that a Parliament should not be opened before three years instead of at the earliest possible moment was debated to-day in the Assembly. Finally, the original proposal was agreed to almost unanimously.

Duke Tsaitse, in a speech introducing the Budget, explained that the Treasury had been exhausted by far-reaching and expensive reforms and reorganizations. The remedy was a Parliament, which he hoped would be opened at the earliest moment.

Le *Temps* du 2 novembre commente de la manière suivante les débuts du Parlement chinois:

Le 8 octobre dernier s'est solennellement réuni à Pékin dans l'amphithéâtre de l'Ecole de droit le Sénat en Assemblée nationale chinoise. C'est le premier pas du Céleste-Empire dans la voie du parlementarisme.

On se souvient qu'en 1907 un édit autorisa la création d'une Assemblée nationale. Depuis, tous les efforts des réformistes tendirent à hâter sa réunion,

alors que le gouvernement s'efforçait de la retarder par les moyens dilatoires dont il est amplement pourvu. Sous la pression des assemblées provinciales réclamant à plusieurs reprises par la voix de leurs délégués la convocation du Sénat, le régent consentit au mois de mai à désigner les membres de l'Assemblée. Il fixa leur réunion au mois d'octobre, espérant bien découvrir d'ici là un prétexte pour la différer. Il faut croire que le mouvement réformiste gagne du terrain, et que le gouvernement a compris qu'il n'avait pas intérêt à montrer un parti pris d'hostilité, puisque les séances de l'Assemblée se sont ouvertes au début du mois dernier.

Le Sénat chinois se compose d'environ deux cents membres. La moitié sont nommés par le trône. Ce sont 16 princes impériaux, 12 représentants de la noblesse mandchoue et Chinoise, 14 princes des colonies (mongols, musulmans, etc.), 6 parents éloignés de la famille impériale, 32 hauts fonctionnaires des ministères, 10 savants et 10 personnes choisies parmi les plus riches de l'empire. Cent autres membres choisis par les Parlements provinciaux représentent les différentes classes de la population. Le mandat des sénateurs est de trois ans. L'Assemblée, qui doit commencer ses séances au premier jour de la nouvelle lune, doit les terminer au premier jour de la douzième; ce qui revient à dire que les sessions ordinaires dureront trois mois. Mais elle peut être rappelée un mois de plus en session extraordinaire.

Ce Sénat n'est qu'une Assemblée consultative. Les questions sur lesquelles il peut être appelé à donner son avis sont les suivantes: budgets et comptes du gouvernement central, questions fiscales, lois nouvelles, projets de réforme. Enfin il peut être saisi par l'empereur de n'importe quelle question. On conçoit que les réformistes chinois, tout imprégnés d'idées occidentales et frais émoulus des écoles japonaises, trouvent ces pouvoirs insuffisants. Dès les premières séances, au sein même du Sénat, s'est levé un homme que l'on désigne couramment aujourd'hui comme le chef de l'opposition. C'est un docteur en droit de l'université de Tokio, Lei Fen. Il a prononcé un discours dans lequel il a posé clairement la question constitutionnelle. Nous avons une ébauche de Parlement, a-t-il dit: c'est le Sénat. Mais nous n'avons pas de pouvoir exécutif responsable. L'article 15 du règlement du Sénat porte qu'en cas de conflit entre l'Assemblée et le gouvernement, c'est l'empereur seul qui décide. Et l'article 33 prévoit la dissolution de l'Assemblée par le souverain. La responsabilité du pouvoir exécutif devant le Sénat n'existe donc pas. La première réforme à faire, pense Lei Fen, est de l'établir.

On voit que dès à présent les réformistes ont l'intention d'aller jusqu'au bout du parlementarisme. Ceci est intéressant à noter, bien qu'il n'en faille pas tirer, aujourd'hui, des conclusions exagérées. La réunion des assemblées provinciales a cristallisé l'agitation réformiste, les délégués de ces assemblées à Pékin presseront sans cesse le Sénat d'aller plus avant dans la voie constitutionnelle. Mais nous ne sommes pas encore à la veille de la transformation radicale

du gouvernement chinois. Au-dessous des agitateurs révolutionnaires vivent sans souci de parlementarisme plusieurs centaines de milliers d'hommes que l'on n'est pas près d'enrôler dans des comités électoraux. Néanmoins le Sénat et les assemblées provinciales sont des institutions nouvelles dont l'évolution ne doit pas laisser indifférentes les puissances occidentales.

Enfin, les télégrammes nous annoncent que dans trois ans, la Chine aura son Parlement :

Peking, 4 novembre. — Un édit impérial dit que les membres du gouvernement qui reçurent récemment l'ordre d'examiner le mémoire de l'assemblée chinoise demandant l'ouverture d'un Parlement et de présenter au trône un rapport à ce sujet se sont déclarés presque unanimement en faveur de la demande contenue dans le mémoire.

L'édit ajoute:

L'empereur Kouang Sou élabora un programme constitutionnel que nous avons ponctuellement suivi depuis notre avènement au trône. Malgré les nombreuses pétitions qui nous avaient été adressées, la prudence nous avait fait hésiter. Mais estimant que les conditions avaient changé, et désirant apporter des améliorations à une situation critique, nous avions reconnu la nécessité d'établir une Constitution avant même que le dernier mémoire nous ait été présenté. Toutefois, nous ne savions pas encore à quoi nous en tenir sur le progrès du peuple, et nous attendions le verdict final du pays.

Comme cependant la nécessité de préparer le peuple implique l'idée de l'établissement immédiat du Parlement, nous fixons la date de l'ouverture de ce Parlement à l'expiration d'une période de trois années, comptées à partir de ce jour.

D'ici là, nous changerons le système administratif, organiserons un ministère et publierons des lois constitutionnelles et des règlements en vue de l'élection d'une chambre haute et d'une chambre basse.

Nous espérons que des résultats favorables réjouiront bientôt l'esprit céleste de Kouang Sou et donneront satisfaction au peuple. (Reuter.)

FRANCE.

A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 1er juillet 1910, M. Philippe BERGER communique un feuillet de manuscrit juif provenant de la mission Pelliot, et qui est sans doute un des plus anciens manuscrits juifs actuellement connus.

C'est une prière formée de passages tirés des Psaumes ou des Prophètes, écrite en un bel hébreu carré, avec un système de vocalisation encore très rudimentaire. Le feuillet était replié sur lui-même et devait être destiné à être porté par son propriétaire.

M. Berger l'a étudié avec le concours de M. Moïse Schwab et de ses auditeurs au Collège de France; il résulte de leurs études que ce manuscrit doit dater du VIIIe ou du IXe siècle de notre ère. Ces conclusions sont adoptées par M. Euting dont on connaît l'autorité en ces matières.

Ce manuscrit offre une grande ressemblance avec le manuscrit hébréo-persan rapporté du Turkestan oriental par M. Stein, et qui date à peu près de la même époque. Il présente des particularités remarquables qui feront l'objet d'une étude détaillée.

Dans la séance du 15 Juillet 1910, M. Dieulafoy fait une communication sur les piliers funéraires et les lions de Ya-tcheou fou.

Parmi les documents rapportés par M. le Commandant d'Ollone, M. Dieulafoy classe au premier rang dans l'ordre des études archéologiques les piliers de Ya-tcheou fou, élevés en l'an 209 de notre ère dans la partie orientale du Sseu-tch'ouan.

Depuis plusieurs siècles les migrations des Yue-Tchi, les expéditions de Tchang K'ien et l'exode des Hioung-nou avaient établi des relations entre la Chine et les anciennes satrapies grecques fondées au coeur de l'Asie par Alexandre. C'est la manifestation de ces relations que M. Dieulafoy reconnaît dans les piliers dont il entreprend l'étude.

Il fait d'abord ressortir les caractères saillants de l'architecture de la Perse et de l'architecture de l'Inde: la coupole sur trompes et les toitures en charpente avec un matelas de pisé très épais, retenu sur les rives par une murette ornée de lions passants pour la Perse et des charpentes compliquées et savantes pour l'Inde. En Perse, le matelas de pisé à peu près horizontal est couvert de tuiles énormes. Dans l'Inde, on voit, pour la première fois des écharpes trianguler d'une manière invariable des poteaux et des poitrails de charpente.

Or tous ces caractères se retrouvent clairement exprimés sur le couronnement des piliers de Ya-tcheou.

On pourrait se demander si la transmission, au lieu de se faire de l'Ouest vers l'Est, n'aurait pas eu lieu en sens inverse. M. Dieulafoy ne le pense pas. D'une manière générale, jusqu'au VIIIe siècle, il montre par des exemples saisissants que la civilisation irano-bouddhique s'est propagée vers le Levant. Puis la toiture horizontale des piliers de Ya tcheou et d'un très grand nombre d'autres relevés par M. Chavannes et remontant du 1er au 3e siècle de notre ère est celle qui convient à un pays sec. Tel n'est pas le cas de la Chine où d'ailleurs les toitures sont en pente très accusée. Des ornements, des thèmes et des motifs de sculptures essentiellement occidentaux se retrouvent associés aux piliers et à d'autres monuments contemporains. Bien que les piliers funéraires de l'Ouest et du Nord appartiennent tous au même type architectonique, ceux de Ya tcheou, situés sur la frontière occidentale, présentent des caractères

irano-hindous plus accusés et plus nombreux que ceux de la Chine septentrionale. Enfin les modifications de style relevées en Perse se produisent également en Chine, mais à une époque postérieure.

Le résultat de cette étude, c'est que la Chine, loin d'être fermée aux civilisations occidentales, leur aurait fait des emprunts nombreux dès avant l'époque où s'introduisit le bouddhisme et quelques siècles après.

Dans la séance du 29 Juillet 1910, M. Chavannes étudie les anciens documents chinois écrits sur des fiches de bois qui ont été découverts, au nombre de près de deux mille, par le célèbre explorateur M. A. Stein le long de l'ancienne grande muraille à l'extrême ouest de la Chine; ces documents sont datés pour la plupart du premier siècle avant et du premier siècle après notre ère; ils nous permettent de reconstituer dans tous ses détails la vie des colonies militaires qui étaient chargées de protéger la route menant dans les contrées d'Occident. Ils nous ont conservé en même temps quelques débris de livres tels que: une rédaction particulière du Yi King, Livre des Changements, un recueil de recettes médicales, un traité de divination, un calendrier de l'année 63 av. J. C., enfin un vocabulaire qui a joué un grand rôle dans les écoles primaires à l'époque des Han. Ce sont là les plus anciens fragments qu'on possède des manuscrits de livres chinois.

INDEX ALPHABÉTIQUE.

A.

Page

Académie imp. des Sciences de St. Pétersbourg, Bull.. . . . . 155, 700
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 546
Across China and Turkestan, by the Correspondent of the *Times* . . . 541
Alphabetical list of titles... in the Chinese Tripiṭaka, by E. Denison Ross, notice par Ed. Chavannes 535
Amiot, *Mémoires concernant les Chinois* 309
Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'Art 410
Anthropos 160, 311, 538
Archiv für Religionwissenschaft 157

B.

Bacot, Jacques, Lettres à M. Henri Cordier 162, 312
Bang, W., *Zur Kritik des Codex Cumanicus* 413
— — *Ueber einen Komanischen Kommunionshymnus* 413
— — *Beiträge zur Erklärung des Komanischen Marienhymnus* . . . 413
Belevitch-Stankevitch, Hélène, *Goût chinois en France au temps de Louis XIV* 413
Bérard, Victor, *Asie Ottomane* 309
Berger, Philippe, Manuscrit juif de la Mission Pelliot. 709
Beylié, Général de, nommé Corresp. de l'Acad. des Inscr. et B. Lettres . 163
— — Mort 417
Bibliothèque des Curieux et des Amateurs, lib. Henri Laurens 412
Blanchet, C., *Nouvelle édition du Tripiṭaka chinois* 315
Blatt in türkischer Runenschrift aus Turfan, ein, von Vilh. Thomsen, notice par Ed. Chavannes 303
Blue Book. — China. N° 2, N° 3, *Opium* 155
Bonin, Charles—Eudes, *Conquête du Petit Tibet* 539
Brébion, Antoine, *Bibliographie des Voyages dans l'Indochine du IXe au XIXe siècle* 410

Page
Brébion, Antoine, *Livre d'Or du Cambodge* 702
Brenan, J. F., *Cultivation and Consumption of Opium in Shansi* . . . 156
Brenier, Henri, *Un livre anglais sur le Yunnan*, de Major H. R. Davies. 540
British Action and its results (in Tibet) by Sir Fr. Younghusband . . . 527
Brücker, R. P. Joseph, *Le P. Mathieu Ricci* 412
Brünnart, *Sovremennaia... Kitaia*, not par Ed. Chavannes 693
Bull. Comm. archéol. de l'Indo-Chine 154, 155, 700
Bull. Ecole franç. Ext.-Orient. 159, 311, 413, 415, 540, 541

C.

Cadière, L., *Monographie de la semi-voyelle labiale en annamite et sino-annamite*, notice par Ed. Chavannes 694
Caix, Robert de, *France et situat. politique en Ext. Orient* 309
Calendrier annuaire de Zi-Ka-wei, pour 1910 153
Calthrop, Cap. E. F., Traduct. du *traité de l'art dela guerre de Souen tseu* 309
Catalogue des livres imprimés à Ho-Kien-fou 411
Catalogus Librorum lingua sinica 411
Catalogus Patrum ac Fratrum S. J. 411
Champa, Le royaume de, par Georges Maspero . . . 125, 165, 319, 489, 547
Chavannes, Edouard, 4 *inscriptions du Yun-nan* (mission d'Ollone) . . 156
— — *Le T'aichan*, ... 156
— — *Touen-houang che che yi chou*, hommage à Paul Pelliot, ... 546
— — *Anciens documents écrits sur fiches de bois*, rapportés par M. A. Stein 711
— — Notice sur *Cheng tsı t'ou* 143
— — — sur *Lu t'ing tche kien tch'ouan pen chou mou.* 146
— — — sur *Zur Kenntniss der Hsi-Hsia Sprache*, de A. Ivanov. . . 148
— — — sur *Oukaz o pojalovanij titoula Tze-se*, de A. Ivanov 152
— — — sur *Lao che souei kin* 294
— — — sur *Researches on Ptolemy's Geography*, du Colonel G. E. Gerini 296
— — — sur *la Musique chinoise*, de Louis Laloy 299
— — — sur *Chinese Pottery of the Han Dynasty*, by B. Laufer. . . 300
— — — sur *Ein Blatt in türkischer Runenschrift*, de V. Thomsen. . 303
— — — sur *Chinesische Kunstgeschichte*, de Oskar Münsterberg . . . 303
— — — sur *Hist. Geographical Proofs of the Hiung-nu*, par Kálman Némäti 306
— — — sur *A Hiung-nu = Hún azonosság földrajzi bizonyi tákai*, par Kálmán Némäti 306
— — — sur *Etudes indochinoises*; fin de la dynastie de Pagan, par Edouard Huber 307
— — — sur *Alphabetical list of titles*, by E. Denison Ross. 535
— — — sur *Songe et ambassade de l'empereur Ming*, par Henri Maspero 536

Page

Chavannes, Edouard, Notice sur *Communautés et moines bouddhistes*, par Henri Maspero 536
— — Notice sur *Sovremennaia... Kitaia*, par Brunnart et Gagelstrom . 693
— — — sur *Monographie de la semi-voyelle labiale en annamite*, de L. Cadière 694
— — — sur *Sprichwörter*... von Turfan, de A. von Le Coq 695
— — — *Mitteilungen des Seminars für Orient. Sprachen... zu Berlin*, Jahrg. XIII, Ostasiat. Studien 695
Cheng tsi t'ou, Notice par Edouard Chavannes 143
Chine, Assemblées provinciales 314
Chine, parlement chinois 703
Chine en France, la, au XVIIIe siècle par Henri Cordier 412
Chinese Pottery of the Han Dynasty, by Berthold Laufer, not. par Chavannes 300
Chinesische Kunstgeschichte von O. Münsterberg, not. par Chavannes . . 303
Chulalongkorn, roi de Siam, nécr. dans *Times Weekly Edition* . . . 681
— — roi de Siam, nécr. dans le *Temps* 685
Coedès, G., *Bibl. raisonnée... à l'archéologie du Cambodge* 154
— — *Textes d'auteurs grecs et latins relatifs à l'Ext. Orient* 700
Communautés et moines bouddhistes, de Henri Maspero, not. par Chavannes 536
Conrady, A., *China* 539
Cordier, Henri, *Cat. Albums chinois*... à la Bib. Nationale 156
— — *Politique Coloniale de la France* 351, 419, 567
— — *Le Tibet, la Chine et l'Angleterre* 412
— — *La Chine en France au XVIIIe siècle* 412
— — *Piété filiale... en Chine*, conférence Musée Guimet 539
— — *Documents hist et géogr. relatifs à l'Indo Chine* 700
— — Nécrologie de Lodovico Nocentini 137
— — — de Enrico Hillyer Giglioli 139
— — — du R. P. Pierre Hoang, S. J. 139
— — — d'Abel Des Michels 687
— — — de T. W. Kingsmill 689
— — Notice sur *Historic Shanghai*, de C. A. Montalto de Jesus . . . 142
— — — sur *The Great Wall of China*, by Geil 690
— — — sur *The Lion and Dragon*, by Johnston 691
Corée, Annexion 542
Courant, Maurice, *Extrême Orient* 539
— — *Vie politique dans les Deux Mondes* 539

D.

Dalai Lamas of Lhasa, the, by W. W. Rockhill 1

Page

Dautremer, Joseph, *Poésies et Anecdotes japonaises*, not. par Ed Clavery. 154
Deschanel, Paul, *Asie dans la Politique mondiale* 309
Des Michels, Abel, Nécrologie par Henri Cordier. 687
Dieulafoy, Piliers de Ya tcheou fou de la Mission d'Ollone 710
Doré, R. P. Henri, S. J., *Croyances populaires de la Chine* 701
Douanes impériales chinoises 153, 699, 700
— — Returns of Trade 153, 699
— — Abstract of Statistics. 699
Duchesne-Fournet, Pierre, *A travers la Chine* 309
Dugout, R. P. Henry, *Atlas philologique élémentaire* 701
Dupuis, Jean, *Le Tonkin*, histoire et politique. 412

E.

Ecole des Sciences Politiques, Conférences 308
Esplorazione commerciale de Milan 154
Esquirol, *Dict. Dioi-français*, prix Stanislas Julien 318
Etienne, Eugène, *La Politique française en Asie*. 309
Etudes 412
Etudes Indochinoises, *Fin de la dynastie de Pagan*, par Ed. Huber . . 413
— — not. par Ed. Chavannes 307

F.

Fan-i-ming-i, Preface to the, by Denison Ross 405
Finot, Louis, *Collection. Documents hist. et géogr. rel. à l'Indo-Chine* . 700
Foucher, A., *Madone bouddhique* 702
Franke, O., *Die religionwissenschaftliche Literatur über China*. . . . 157
Frankfurter, Dr. O., *Some Remarks on Kaempfer's Description of Siam*. 156
— — *Events in Ayuddhya*, from Chulasakaraj 156
Fujisawa Rennosuke, *Manuel de japonais* 701

G.

Gagelstrom, v. Brunnart 693
Geil, William Edgar, the *Great Wall of China*, not. par H. Cordier. . 690
Géographie, la, Extrait nécrologique du R. P. Hendricks. 689
Gerini, Col. G. E., *Researches on Ptolemy's Geography*, not. par E. Chavannes 296
Giglioli, Enrico Hillyer, nécrologie par Henri Cordier 139
Giles, Lionel, Trad. du *traité de l'art de la guerre de Souen tseu*. . . 309
Goeje, M. J. de, Catalogue de sa bibliothèque 154

Page
Gourdon, Henri, *Trois siècles d'enseignement supérieur aux Philippines.* 701
Grammont, *Recherches expérimentales sur la prononciation du cochin-chinois* 158
Great Wall of China, by W. Edgar Geil, not. par Henri Cordier . . . 690
Groot, J. J. M. De, *The Religious System of China* 413
Grube, Wilhelm, *Religion und Kultus der Chinesen* 413
Grünwedel, *Archäologischen Ergebnisse der dritten Turfan Expedition.* 157

H.

Hackin, J., *Peinture chinoise au Musée Guimet* 410
Hackmann, Rapport. 538
Haenisch, Dr. Phil. Erich, *Viertausend Deutsch-Chinesische Sprachmuster.* 310
Hendricks, R. P., Nécrologie, extr. de la *Géographie* 689
Hirth, Friedrich, *Mr. Kingsmill and the Hiung-nu* 155
— — *The Mystery of Fulin* 155
— — *Early Chinese notices of East African Territories* 155
Historic-geographical proofs of the Hiungnu . . . par Kálmán Némäti, not. par E. Chavannes. 306
Historic Shanghai, par C. A. Montalto de Jesus, not. par H. Cordier . . 142
Hiung-nu = Hún azonassâg földrajzi bizonyi tákai, par Kálmán Némáti, not. par E. Chavannes 306
Hoang, R. P. Pierre, S. J., Nécrologie par Henri Cordier 139
— — Catalogue des tremblements de terre en Chine. 411
— — Concordance des Chronologies néoméniques chinoise et européenne. 702
Huber, Edouard, Etudes indochinoises, fin de la dynastie de Pagan, not. par Chavannes. 307
— — Etudes indochinoises 413

I.

Inscription en caractères inconnus du Rocher Rouge, par le Cap. Lepage. 391
Institut oriental de Vladivostok, Bull. 155, 410
Inventaire descriptif des Monuments Čams de l'Annam, par H. Parmentier 411
Ivanov, A., *Zur Kenntniss der Hsi-hsia Sprache*, not. par Ed. Chavannes. 148
— — *Zur Kenntniss der Hsi-hsia Sprache* 155
— — *Oukaz o pojalovanij titoula Tze-se*, not. par Ed. Chavannes . . . 152

J.

Jahresberichte der Geschichtswissenschaft 538
Johnston, R. F., *Lion and Dragon*, not. par Henri Cordier 691

Page
Journal American Oriental Society 155
Journal Asiatique 156, 414
Journal N. C. B. R. A. Soc. 415
Journal Royal Asiatic Society 416
Journal of the Siam Society 156
Journal Soc. Orientalistes Russes, de Kharbin 410

K.

Kanazawa, S., *Common origin of Jap. and Korean languages*. . . . 310
Kenntniss der Hsi-hsia Sprache, zur, von A. Ivanov, not. par Ed. Chavannes 148
Kingsmill, T. W., Nécrologie par Henri Cordier 689
Klobukowski, Discours 163
Kolesof, v., Brunnart et Gagelström 693

L.

Lajonquiére, Lunet de, *Domaine archéologique de Siam* 155
— — *Rapport sommaire sur mission archéologique* 155
Laloy, Louis, *La Musique chinoise*, not. par Ed. Chavannes 299
Lao che souei kin, notice par Ed. Chavannes 294
Laufer, Berthold, *Chinese Pottery*, not. par Ed. Chavannes 300
— — *Zur Kulturhistorischen Stellung... Shansi* 538
— — *Christian Art in China* 700
Le Coq, A. von, *Exploration archéologique à Tourfan* 156
— — *Christliches Manuskriptfragment... Turfan* 159
— — *Sprichwörter... von Turfan*, not. par Ed. Chavannes 695
Lefèvre-Pontalis, Pierre, *Younes du Royaume de Lan na* 105
Legendre, Dr. A. F., *Far West Chinois — Kien tchang et Lolotie* . . 700
Lepage, Capitaine, Inscription du Rocher Rouge 391
Lion and Dragon, de R. F. Johnston, not. par H. Cordier. 691
List of Lighthouses, Vessels, Buoys and Beacons... in China. 309
Luigi, Giuseppe de', *Diffusione della cultura moderna in Cina*. . . . 154
— — *Tien tsin e la Concessione Italiena*. 541
Lu t'ing tche kien tch'ouan pen chou mou, not. par Ed. Chavannes . . 146

M.

Marquart, J., *Nichtslawischen altbulgarischen Ausdrücke*. 649
Maspero, Georges, *Royaume de Champa*, ... 125, 165, 319, 489, 547
Maspero, Henri, *Songe et ambassade de l'empereur Ming*, not. par Ed. Chavannes 536
— — *Songe et ambassade de l'empereur Ming* 540

Page
Maspero, Henri, *Communautés et moines bouddhistes*, not par Ed. Chavannes 536
— — » » » » 540
Maybon, Charles B., *Une factorerie anglaise au Tonkin* 413
— — *Note sur Travaux bibliographiques concernant l'Indochine française* 702
Mémoires de la Soc. Linguistique de Paris, Extraits. 158
Méthode Toussaint-Langenscheidt, collection 701
Millot, St., *Dict. des formes cursives des car. chinois* 318
Mitt. Deutch. Ges. f. Natur und Volkerk. Ost Asien 157
Mitt. Seminars f. Orient. Sprachen, ... 160, 700
— — » » not. par Ed. Chavannes 695
Monographie, de L. Cadière, not. par Ed. Chavannes. 694
Montalto de Jesus, C. A., *Historic Shanghaï*, not. par H. Cordier . . 142
Müller, Max, General Report on *Opium* 156
Münsterberg, Oskar, *Chines. Kunstgeschichte*, not. par Ed. Chavannes . 303
Musée Guimet, Bibliothèque d'études 157
Musique chinoise, par Louis Laloy, not. par Ed. Chavannes 299

N.

Nachod, Dr. O., *Japon*. 412
— — *Revue de littérature relative au Japon* 538
Nachrichten der K. Gesells. d. Wiss. zu Gottingen 157
Némäti, Kálmán, *Historic-geographical proofs of the Hiung-nu*,... not. par Ed. Chavannes 306
— — *A Hiung-nu = Hún azonosság ... tákai*, not. par Ed. Chavannes . 306
Nichtslawischen ... Ausdrücke in ... Fürstenliste, par J. Marquart. . . 649
Nocentini, Lodovico, nécrologie, par H. Cordier 137
Nordemann, Edmond, Méthode d'Ecriture annamite. 701
Nouette, Charles, nécrologie, par Paul Pelliot 293

O.

Oldenberg, H., *Nakṣatra und Sieou* 157
Ollone, Comm. d', rend compte de ses rech. arch. en Chine 546
Origines de l'astronomie chinoise, par Léopold de Saussure. . 221, 457, 583
Oukaz o pojalovanij titoula Tze-se, par A. Ivanov, not. par Ed. Chavannes. 152

P.

Parlement chinois, extraits du *Times Weekly Edition* 703
Parmentier, H., *Inventaire descriptif des Monuments Čams* 411
Passage de la Comète de Halley, à l'Observatoire de Zo-sè 411

Page

Pelliot, Paul, Prix de Joëst 163
— — Nécr. de Charles Nouette 293
Politique coloniale de la France, par Henri Cordier 351, 419, 567
Publications Ecole française d'Extrême-Orient 412

R.

Radloff, *Alttürkische Studien* 700
Report on the Working of the Imperial Post Office, China 699
Researches on Ptolemy's Geography, par le col. G. E. Gerini, not. par Ed. Chavannes. 296
Returns of Trade 153
Revon, Michel, *Politique et aspirations du Japon*. 309
Revue hebdomadaire 412
Revue du Monde musulman 539
Rijks Ethnographical Museum de Leyde, Rapport annuel 541
Rockhill, W. W., *Dalai Lamas of Lhasa* 1
Rodes, Jean, *Transformation de la Chine* 309
Rose, C. A. W., *Report*, Journey into Opium districts 156
Ross, le Dr. E. Denison, *Conférence sur Csoma de Körös* 158
— — *Preface to the Fan-i-ming-i* 405
— — *Alphabetical List... Tripiṭaka*, not. par Chavannes. 535
Rouire, Dr., Compétitions dans l'Asie Centrale. 309
Roux, Jules, Leçon d'ouverture; cours d'intonation, Hanoi. 154

S.

Saussure, Léopold de, Articles sur l'origine des mansions lunaires . . . 157
— — Origines de l'astronomie chinoise. 221, 457, 583
Schmitt, ... 155
Siam, mort de Chulalongkorn: extr. *Times Weekly Ed.* 681
Sitzb d. K. preuss. Akad. d. Wiss. 159
Sly, H. E., *Report on Opium* Eradication 156
Société Franco-Japonaise 154
Songe et ambassade de l'empereur Ming, par H. Maspero, not. par Ed. Chavannes 536
Sovremennaia... Kitaia, par Brunnart et Gagelström, not. par Ed. Chavannes 693
Sprichwörter... von Turfan, par A. von Le Coq, not. par Ed. Chavannes 695
Spruyt, Dr. Adolphe, le *Chinois*. 309
Stanislas Julien, Prix 318
Sven Hedin, Dr., Tibet dévoilé, adapt. franç. par Ch. Rabot. 413

Page

T.

Tchang Yi-tchou, Peinture chinoise au Musée Guimet 410
Temps, Chulalongkorn, nécrologie 685
— — Parlement Chinois 703
Textes Siamois, traduits en anglais 308, 411, 538, 702
Thomsen, V., *Blatt in türkischer Runenschrift aus Turfan*, not. par Ed. Chavannes. 303
Times, récit de son Correspondant 541
Times Weekly Edition, Chulalongkorn 681
— — Parlement chinois 703
T'ou se we, Imprimerie de l'orphelinat 411
Tschepe, P. Albert, S. J., Histoire du royaume de Ts'in 410
Turrettini, François, Vente de ses livres 539

V.

Variétés sinologiques 410, 701
Vial, Paul, Père, *Dict. français-lolo*, prix Stanislas-Julien 318
Vissiére, Arnold, *Stèles de la chambre funèraire du Seyyid Edjell* . . 310
Vladivostok, *Institut Oriental*, Bull., ... 155, 410

W.

Weltgeschichte, Berlin. 412
Wieger, Léon, R. P., S. J., *Bouddhisme chinois* 541
Williams, F. W., *Sketch of Relations between United States and China* 412
Williatte, R. P., *Dict. Dioi-français*, prix Stanislas Julien 318
Woitsch, Dr. L., *Contributions à la connaissance du langage de Pékin*. 156

Y.

Younes, *les*, *du Royaume de Lan na*, par Pierre Lefèvre—Pontalis. . . 105
Younghusband, Sir Francis, British Action ... in Tibet 527

Z.

Zach, E. von, *Einige Verbesserungen zu Palladius Kitaisko-Russki slowarj*. 157
Zeitschrift f. Ethnologie 157
Zi-ka-wei, Calendrier Annuaire pour 1910 153

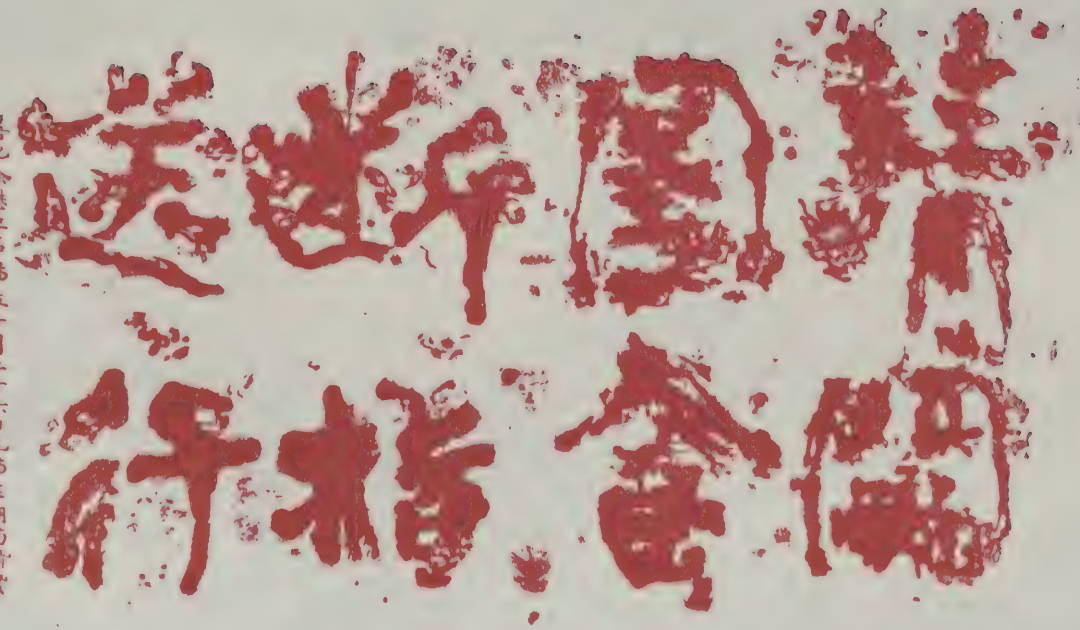
精國斯盡
忠報會
遂行
善化徐懋生君揭立十月二十六日九時在湖南儲蓄
學校時指瀝血書此八字為清國人送行

INSCRIPTION DU ROCHER ROUGE,

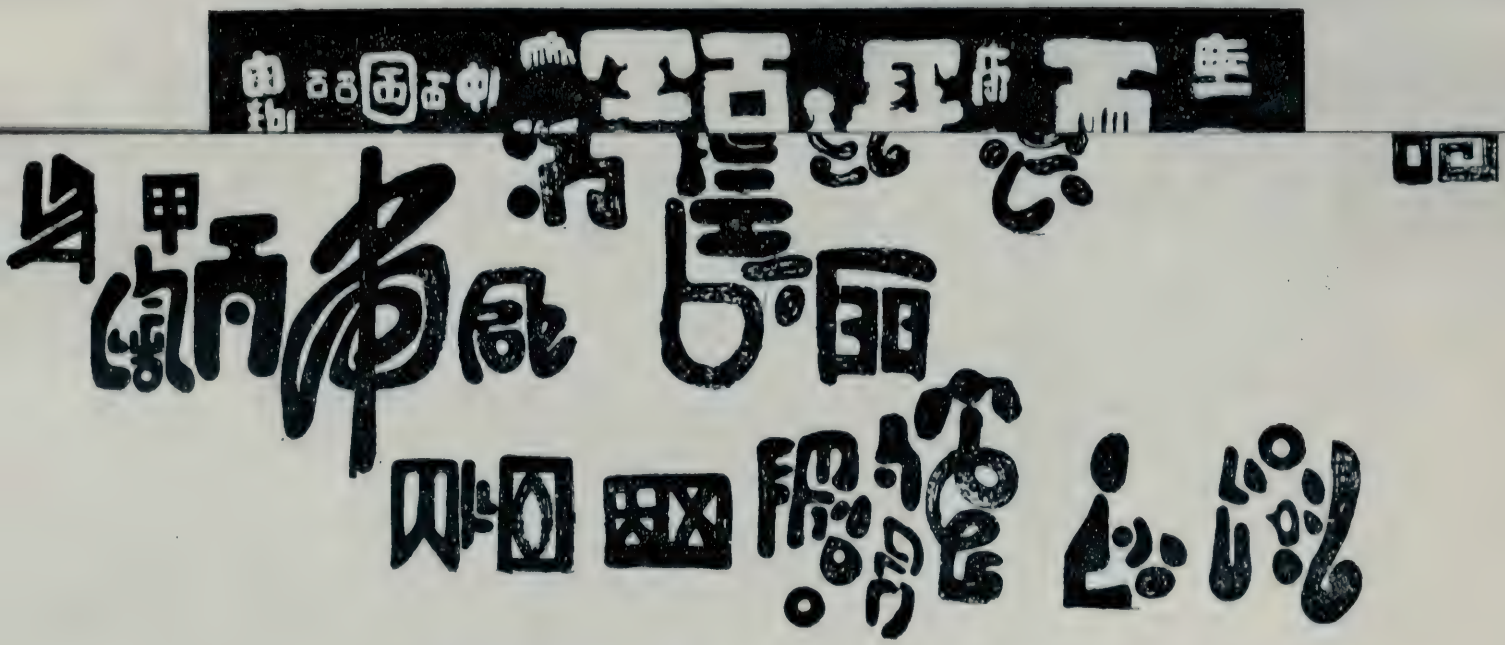

Pl. V. Inscription réelle, calquée sur le Rocher Rouge.

Les Pl. III, IV et V présentent les trois reproductions réduites dans le même rapport $\frac{34}{1000}$.

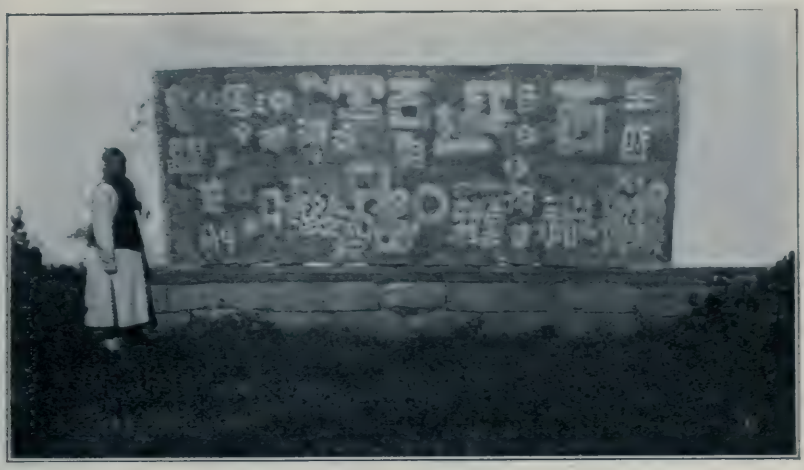

Pl. I. Estampage du fac simile de Lu Tsi-kouang à Yong-ning tcheou. (Voir Pl. III).

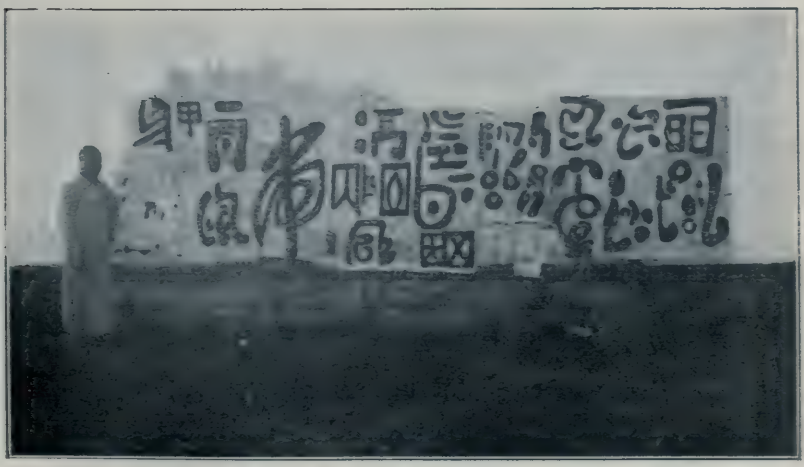

Pl. II. Calque du fac simile en deux panneaux de Tcheou Chao-tch'en à Tchen ning tcheou. (Voir Pl. IV).

紅巖碑呂方伯張叔平先後鐫本雖斑駁陸離識者謂石罅苔痕恐非盧山真面豈畏險中止未覩真跡與抑神物不輕洩其祕而發其奇與少臣司馬有古癖不以職守梏其身暇輒穿山水搜覽遺蹟戊子春遊城南四十里許查城之北鄙紅巖環巖皆山也巖尤峭上人謂諸葛忠武侯鎮山符在焉與世傳殷高宗伐鬼方異周君窠木為梯層累而上半山沙石飛騰風雨驟至下視層雲密霧與飛鳥相迴翔肅然而恐乃虔心默禱者再謂天地陰陽造化之奧當宣布人間以廣其識恍惚迷離間不可辨識者忽如雲開見日點畫分明遂心手相應鉤勒以歸并捐鐫雙明書院講堂之左右以餉同志而破千古之疑團儻呂張二公見之不且悔前此之未覩歷而手摹哉天下之寶天下共之雖與禹鼎湯盤岣嶁碑石鼓文并垂天壤可也

天下誠而已矣是碑楊鄂諸公題識皆磨滅碑文十七字亘數千百年而不敝精誠貫注金石為開入之深斯歷之久也前人搨本率非真跡想為砂石風雨雲霧所阻耳少臣司馬虔禱有應砂石不驚風雨息而雲霧開數千百年之祕一旦軒豁呈露亦誠為之也苟推此誠何務不成吾故曰天下誠而已矣

Notices du Fac simile de Tchen ning tcheou.

翻譯名義序

宋唯心居士荆谿周敦義述

余閱大藏。嘗有意效崇文總目。撮取諸經要義。以爲內典總目。見諸經中每用梵語。必搜檢經敎。具所譯音義表而出之。別爲一編。然未及竟而顯親深老。示余平江景德寺普潤大師法雲所編翻譯名義。余一見而喜曰。是余意也。他日總目成。別錄可置矣。已而過平江。雲遂來見。願求敍引。余謂此書不惟有功於讀佛經者。亦可護謗法人意根。唐奘法師論五種不翻。一祕密故。如陀羅尼。二含多義故。如薄伽梵。具六義。三此無故。如閻浮樹。中夏實無此木。四順古故。如阿耨菩提。非不可翻。而摩騰以來。常存梵音。五生善故。如般若。尊重智慧。輕淺而七迷之作。乃謂釋迦牟尼。此名能仁。能仁之義。位卑周孔。阿耨菩提。名正徧知。此土老子之敎先有。無上正眞之道無以爲異。菩提薩埵。名大道心衆生。其名下劣。皆掩而不翻。夫三寶尊稱。譯人存其本名。而肆爲謗毀之言。使見此書。將無所容其喙矣。然佛法入中國。經論日以加多。自晉道安法師。至唐智昇。作爲目錄。圖經蓋十餘家。今大藏諸經。猶以昇法師開元釋敎錄爲準。後人但增宗鑑錄。法苑珠林。於下藏之外。如四卷金光明經。摩訶衍論。及此土證道歌。尙多有不入藏者。我國家嘗命宰輔爲譯經潤文使。所以流通佛法至矣。特未有一人繼昇之後。翻譯久遠。流傳散亡。眞贋相乘。無所攷據。可重歎也。雲謹老矣。尙勉之哉。紹興丁丑重午日序

R.O.M.A. TORONTO
29/8/38
EAST ASIATIC DEPT.

DS
501
T45
sér.2
v.11

T'oung pao

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY